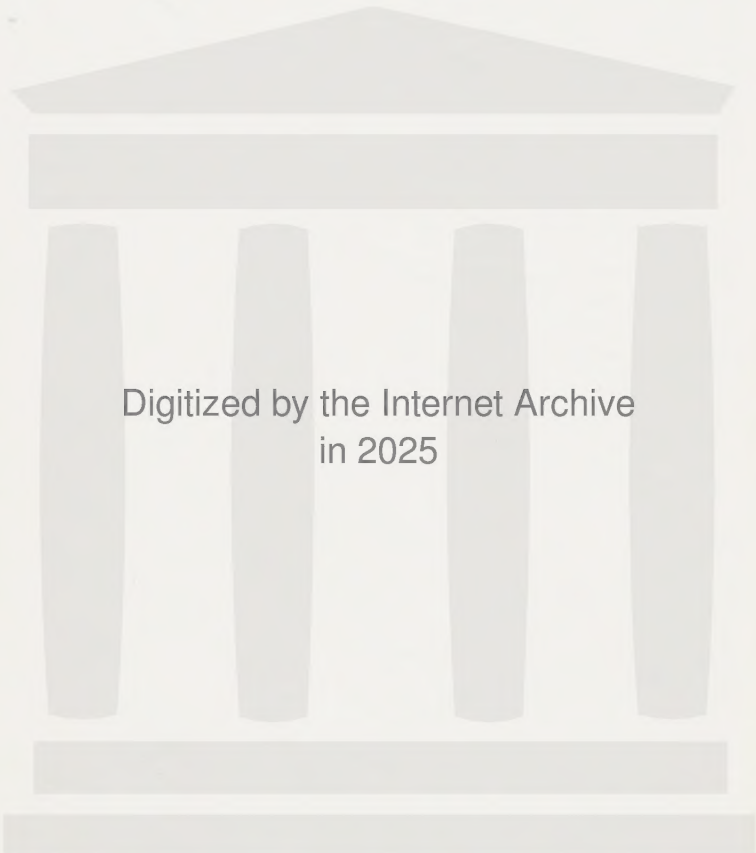
Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/anneedominicaine0000unse

ANNÉE
DOMINICAINE

ANNEE DOMINICAINE

OU

VIES DES SAINTS

DES BIENHEUREUX, DES MARTYRS

ET DES AUTRES PERSONNES ILLUSTRES OU RECOMMANDABLES PAR LEUR PIÉTÉ

De l'un et de l'autre sexe

DE L'ORDRE DES FRÈRES-PRÊCHEURS

DISTRIBUÉES SUIVANT LES JOURS DE L'ANNÉE

NOUVELLE ÉDITION

Revue et annotée par des Religieux du même Ordre

MARS

LYON

X. JEVAIN, IMPRIMEUR-EDITEUR

42, RUE SALA, 44

1886

AUG 2 X

APPROBATIONS

PERMISSION DU RÉVÉRENDISSIME PÈRE GÉNÉRAL

Nos, Frater Antonius de Monroy, sacræ Theologiæ professor et totius Ordinis FF. Prædicatorum humilis Magister generalis et servus.

Harum serie, nostrique auctoritate officii, confirmamus facultatem olim tibi, Reverendo admodum Patri Joanni-Baptistæ Feuillet, in Theologia Magistro, concessam a Prædecessore nostro Prælo mandandi *Diarium Sanctarum et Sanctorum, imo et Beatorum Beatarum, aliorumque illustrium, sive etiam pietate commendabilium Ordinis nostri:* servatis de jure servandis, et accedente approbatione Fratrum in Theologia Ordinis nostri Professorum, a Prædecessore nostro designatorum. In quorum fidem, his officii nostri sigillo munitis subscripsimus.

Datum Romæ, die decima Augusti 1677.

Fr. Antonius de MONROY,
Magister Ordinis.
Registr. fol. 245.

Fr. Antoninus CLOCHE,
Magister et Socius.

APPROBATION DE M. DE SAVIGNAC, DOCTEUR DE SORBONNE

L'esprit de Jésus-Christ, que les hommes reçoivent dans le Baptême, et qui est nécessaire, pour faire leur salut, est si puissamment combattu par les passions, par les sens et par le monde, qu'il arrive bien souvent que le soulèvement des passions lui ôte de la vigueur, que les sens par leur dérèglement lui enlèvent la force céleste qui le fait agir, et que le monde l'étouffe par la corruption de ses maximes et par ses débordements. C'est pourquoi, pour entretenir, ou pour faire revivre ce divin

esprit au-dedans d'eux-mêmes, les chrétiens ont besoin qu'on leur donne de puissants exemples, qu'ils puissent imiter dans l'exercice de la vertu et dans la sainteté, et qu'on leur représente des personnes, dont l'autorité de la vie les touche fortement, qui se sont laissées conduire par les mouvements de la grâce, qui ont fait paraître un zèle ardent pour le salut des âmes et pour la gloire de Dieu, et qui ont pratiqué toutes les vertus en un excellent degré de perfection. C'est ce que fait excellemment l'auteur des vies des grands personnages de l'Ordre de Saint-Dominique. Il représente en eux si vivement les opérations merveilleuses de la grâce, et les vertus pratiquées dans le plus haut mérite, que les passions y paraissent dans un calme profond, les sens dans la plus grande retenue et le plus grand abattement, et le monde parfaitement crucifié; en sorte qu'on peut dire véritablement que toutes ces vies peuvent être à l'égard des hommes comme autant de rosées de la grâce et des soufflets du Saint-Esprit, pour éteindre le feu des passions, ainsi que Dieu apaisa par des rosées et des vents les flammes qui étaient préparées pour consumer les enfants de la fournaise de Babylone. Elles peuvent être comme autant de voix, qui, étant animées par l'esprit de Dieu, renouvellent et font revivre l'homme, que les sens et le monde tenaient attaché criminellement, et rendaient insensible à la grâce, ainsi que le Lazare lié reprit une nouvelle vie par la force de la voix de Jésus-Christ. C'est pourquoi j'estime cet ouvrage de l'*Année Dominicaine* très digne de paraître en public, pour servir à l'usage des fidèles et à leur avantage.

A Paris, ce 22 mai, 1679.

De SAVIGNAC.

APPROBATION DES THÉOLOGIENS DE L'ORDRE

Nous, soussignés, ayant pris connaissance des corrections et changements introduits dans la nouvelle édition du volume de Mars de l'*Année Dominicaine*, déclarons les approuver.

Lyon, couvent du Très-Saint-Nom de Jésus, 31 mars 1886.

Fr. François BALME,
Lect. en S. Théol.
des Fr. Prêch.

Fr. Marie-Luc MARQUET,
Lect. en S. Théol.
des Fr. Prêch.

Imprimatur.
Fr. Marie-Ambroise POTTON,
Prov. Occ. Imm. Conc.

DÉCLARATION DES AUTEURS

En attribuant la qualification de Saints et de Bienheureux aux personnages mentionnés dans cet ouvrage, et en rapportant des faits surnaturels et miraculeux, nous déclarons ne pas entendre nous départir des limites tracées par les décrets de Sa Sainteté le Pape Urbain VIII.

Quant au titre de Vénérable, il n'est qu'un simple hommage rendu indistinctement par nos anciens auteurs à tous ceux dont l'*Année Dominicaine* conserve la mémoire.

ANNÉE
DOMINICAINE

I MARS

Le Bienheureux CHRISTOPHE, de Milan
Fondateur du Couvent de Taggia (*)

(1484)

PARMI les grands religieux qui, au XV^e^ siècle, illustrèrent l'Ordre des Frères-Prêcheurs par la sainteté de leur vie, il faut compter à juste titre le Bienheureux Christophe. Il était fils du couvent de Saint-Eustorge de Milan. Ce vrai serviteur de Dieu mettait une extrême ardeur à se sanctifier. Pour étancher cette soif de la justice, il puisait sans relâche aux

(*) *Procès de Béatification.*

deux grandes sources de la grâce : la prière et la pénitence, s'adonnant de toutes ses forces à l'abstinence, aux jeûnes, à l'oraison et aux saintes contemplations. L'humilité, la pauvreté, la chasteté, telles étaient ses vertus préférées. Sa patience dans les épreuves, sa prudence dans toute la conduite de sa vie le rendaient fort recommandable. A ces riches dons de la grâce le V. Père joignait encore de grands talents naturels, une belle intelligence et un vrai trésor de doctrine. Toutes ces qualités réunies en firent un homme puissant en œuvres et en paroles, et sa réputation s'étendit bientôt dans toute l'Italie. Il prêchait avec beaucoup de simplicité et une ferveur admirable ; ses prédications produisaient toujours des fruits merveilleux de grâce et de salut. Il convertit un grand nombre de pécheurs plus encore par ses exemples que par son éloquence, et réussit à réformer les mœurs des pays où il fit entendre sa voix. Le Bienheureux ne reculait jamais devant la fatigue : fallût-il aller dans des lieux très difficiles et presque sauvages, il était toujours prêt, quel que fut l'état de sa santé.

Après avoir évangélisé diverses parties de l'Italie, et surtout la Ligurie occidentale, il vint en 1460 prêcher à Taggia. Il apparut aux habitants de cette ville comme un véritable apôtre, et même, on peut le dire, comme un prophète ; car il leur fit beaucoup de prédictions, qui se réalisèrent dans la suite. Touchés du spectacle de sa sainteté, les fidèles de Taggia désirèrent conserver le Saint dans leurs murs.

Sous une inspiration céleste, et d'ailleurs sur sa propre demande, ils se déterminèrent à lui construire un couvent. Cette maison fut bâtie à l'endroit même où l'on dit que le V. Père aperçut dans une vision le Saint-Esprit sous forme de colombe : heureux présage des grâces et des bénédictions que Dieu se préparait à verser sur la future communauté. Le Bienheureux éleva aussi en ce même lieu une grande chapelle, et la mit sous le vocable de Sainte Marie, Mère de la Miséricorde, comme la divine Vierge Marie le lui avait commandé.

Le bruit de ces événements miraculeux se répandit dans la ville, et causa une profonde impression. Aussi, pressés par la grâce, de nombreux habitants abandonnèrent les voies du péché, et se mirent à fréquenter le nouveau couvent avec une très grande dévotion. Beaucoup d'entre eux, même des principaux, ne s'arrêtèrent pas là. Mais, disant adieu au monde, ils vinrent se jeter aux pieds du B. Christophe pour recevoir de ses mains l'habit religieux, et devenir les disciples d'un maître si capable de les conduire à la perfection.

II. — Ce V. Père avait reçu de Dieu, nous l'avons dit, un rare don de prophétie. Longtemps à l'avance, il annonça des événements que rien ne pouvait faire prévoir. Un jour qu'il se trouvait à Castellaro, il sortit de l'église au moment où le peuple, rassemblé sur la place, se livrait à la joie et dansait. Le Père, à cette vue, laissa échapper un profond soupir. « O malheureux peuple de Castellaro, s'écria-t-il, te « voici aujourd'hui dans l'allégresse, et tu danses ; ta ruine cepen- « dant n'est pas loin, et toute cette joie va bientôt se changer en « deuil. » En effet, peu d'années après, il vint une peste affreuse qui fit périr la plus grande partie de cette population.

Une autre fois, le Serviteur de Dieu annonça aux habitants de Trioria que leur bourgade serait consumée par les flammes. Quelques années plus tard, les Français descendaient en Italie, et mettant à exécution la prophétie du Bienheureux, ils livraient au pillage cette malheureuse localité, et allumaient l'incendie qui la réduisit en cendres.

Il prédit encore une grande famine. Ce fléau vint en effet apporter la désolation peu de temps après la mort du V. Père Christophe.

Mais les habitants de Taggia surtout, purent tristement se convaincre que le Bienheureux était prophète. Dès son arrivée dans leur ville, en 1460, il leur avait prédit qu'un temps viendrait où ils s'enfuiraient, sans être poursuivis de personne ; que le fleuve qui coulait dans la plaine sortirait de son lit, et ravagerait tous leurs jardins. A ceux qui se montraient incrédules, le Père disait : « C'est « vous-mêmes qui verrez cela, avec beaucoup d'autres choses que « je ne vous découvre pas. » Les événements furent conformes à ses prédictions.

A cette date de 1460, Constantinople était déjà depuis sept ans tombée sous le joug des Turcs. Il y avait là, sans doute, un danger pour l'Italie, mais comme il ne semblait pas imminent, on pouvait ne pas trop s'en inquiéter. Toutefois, la puissance mahométane, enivrée de ses succès, ne tarda pas à révéler son dessein de procéder à de nouvelles conquêtes. Vingt ans seulement après que le Bienheureux Christophe avait parlé, c'est-à-dire en l'année 1480, une armée turque apparut en vue des côtes de la Péninsule ; et ne trouvant aucune force capable de l'arrêter, elle débarqua et s'empara de la ville d'Otrante. Douze mille chrétiens furent tués ou faits prisonniers. Aucun prêtre n'échappa au massacre. Parmi ces victimes de la fureur mahométane, on cite spécialement un prédicateur dominicain,

qui se trouvait en chaire, au moment où les Barbares pénétrèrent dans la ville. Ils lui commandèrent de descendre. Sur son refus, ils le coupèrent en deux dans la chaire même, et il mourut en prononçant ces paroles : « Sainte foi ! sainte foi ! sainte foi ! » A la nouvelle de cet immense désastre, l'Italie entière fut saisie d'une extrême épouvante. Taggia, en particulier, vit alors se vérifier les paroles du B. Christophe. Comme il l'avait prédit, il arriva plusieurs fois aux habitants de prendre la fuite, sans que personne les poursuivît. Au premier bruit de l'arrivée des Turcs, et avant même d'examiner si ce bruit était vrai ou faux, ils abandonnaient leurs maisons. C'est ainsi que l'Italie demeura oppressée par la terreur, et tremblante au seul nom des Turcs, jusqu'au jour où fut remportée, grâce aux prières du Rosaire, la glorieuse victoire de Lépante.

L'inondation annoncée par le B. Christophe ne devait, elle aussi, que trop se réaliser. Sous l'action de différentes causes, la montagne voisine s'écroula en partie ; d'immenses roches descendirent dans le lit du fleuve, et, faisant obstacle au cours naturel du torrent, l'obligèrent à verser ses eaux dans la plaine, où elles causèrent les plus tristes ravages. Cette campagne, avec ses jardins dévastés, ses maisons détruites, avec les murs de la ville complètement écroulés, ne présenta bientôt plus qu'un spectacle de ruines.

III. — Les exemples de sa vie, ses éminentes vertus, ses prédictions, assuraient déjà au B. Christophe un grand empire sur les âmes. Mais ce qui lui donnait encore de l'autorité, c'est la belle et substantielle doctrine dont il avait su orner son intelligence. Ses sermons en étaient nourris ; le V. Père distribuait vraiment aux fidèles le pain solide de la vérité surnaturelle. C'est ainsi qu'il entendait la prédication. Il voulait qu'elle s'alimentât aux sources très pures de la parole révélée. Tant qu'il demeura Prieur du couvent de Taggia, il usa de tout son pouvoir pour détourner les religieux des études frivoles et inutiles. Il rédigea même un règlement dans ce but. Il y obligeait les Frères à laisser de côté les recherches profanes, et leur recommandait de s'appliquer nuit et jour à la lecture des Livres sacrés, des Pères et des Docteurs, et surtout du Docteur angélique, saint Thomas. Il y reprenait aussi avec beaucoup de modestie ces prédicateurs qui dédaignent d'exposer l'Evangile, et dont les sermons n'ont rien de la sainte Ecriture, si ce n'est le verset qui leur sert de titre.

Tel n'était pas le B. Christophe. Lui-même a protesté hautement qu'il ne voulait prêcher que le saint Evangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ, d'après les commentaires des Pères de l'Eglise. Leurs ouvrages étaient entre ses mains. S'il lui manquait quelques écrits des Pères de l'Eglise grecque, il y suppléait par la *Chaîne d'or* de saint Thomas d'Aquin. Avec un travail si bien dirigé, il se remplit de sagesse et de science, et il en donna la preuve, en composant et en écrivant de sa propre main quatre magnifiques volumes, qui furent longtemps conservés dans la bibliothèque de son couvent de Taggia. Les trois premiers volumes renfermaient des sermons : le premier et le deuxième, sur les fêtes du temps de toute l'année ; le troisième, sur les Saints. Le quatrième contenait un grand nombre de passages extraits des saints Pères, saint Jérôme, saint Chrysostome, saint Isidore, saint Anselme et autres : matériaux précieux que le V. Père avait recueillis dans ses lectures pour en composer des sermons.

Aux labeurs de l'apostolat, aux études sacrées, au soin de former ses frères, le Bienheureux joignait encore une grande sollicitude pour tout ce qui regarde le culte de Dieu. Entre autres choses qu'il fit établir dans l'intérêt des Offices choraux, il institua une belle pratique, dont les Livres saints lui avaient fourni la pensée. Avant la venue de Notre-Seigneur, chaque prêtre de l'ancienne Loi venait à tour de rôle servir au temple pendant une semaine entière. Or, tout le temps que durait son service, le ministre sacré s'appliquait uniquement au culte de Dieu, oubliant toutes les autres affaires, et ne sortant jamais du temple. Sous l'inspiration du V. Père Christophe, une coutume toute semblable s'établit au couvent de Taggia. Il fut réglé que le Frère, chargé de remplir les fonctions d'hebdomadaire, c'est-à-dire de commencer l'Office, de chanter les oraisons, et de célébrer la Messe conventuelle, se retirerait, pendant la semaine, de toutes les occupations extérieures, et ne sortirait point du couvent. Puisqu'il avait l'honneur de porter la parole au nom de tous ses frères, et d'être interposé comme un médiateur entre Dieu et le couvent, il était bien convenable qu'il vaquât tout entier au culte divin et au soin de sa propre sanctification.

C'est en se dépensant ainsi pour le bien des âmes et pour la gloire de Dieu, que le B. Christophe atteignit un âge très avancé. En 1483, le Maître général, Salvo Cassetta, lui écrivit du couvent de Saint-Eustorge de Milan une lettre flatteuse, où il le louait des immenses

travaux de sa carrière apostolique. Puis, il lui accordait la faculté de se choisir un couvent, dont il deviendrait le fils, et qui hériterait de ses manuscrits. Pourquoi cette autorisation accordée par le Maître général ? Le V. Père avait-il témoigné le désir d'aller habiter un autre couvent ? Les chroniques ne nous disent rien à cet égard. Ce qui est certain, c'est que le Bienheureux mourut dans son couvent de Taggia.

Sa sainte mort arriva l'année suivante, 1484. Il prêchait le carême à Pigna, dans le diocèse de Vintimille, lorsqu'il tomba malade. Aussitôt qu'il connut que cette maladie devait le conduire au tombeau, il voulut être transporté à Taggia, pour y mourir au milieu de ses Frères. On se mit donc en route, mais comme il fallut marcher lentement, la nuit survint, avant qu'on ne fût arrivé. Le ciel était parfaitement beau, et rien ne pouvait faire prévoir la pluie. Cependant le Père pressa ses compagnons de hâter leur marche. « Car, « dit-il, avant d'avoir pu entrer dans le couvent, nous essuierons « une terrible averse. » Ceci paraissait peu probable ; l'on était, en effet, tout près du couvent. Toutefois le ciel se couvrit de nuages presque subitement, et il tomba une pluie torrentielle, si bien que tous étaient extrêmement mouillés quand ils arrivèrent.

Sans perdre de temps, on appela le Père Prieur, Frère Dominique Anfossi, qui entendit la confession générale du B. Christophe. Puis, ce grand Serviteur de Dieu, après avoir reçu les derniers sacrements avec une admirable dévotion, passa de cette terre à la céleste patrie. Comme le fait remarquer une ancienne chronique, il avait été Christophe de toutes manières, c'est-à-dire qu'il avait porté le Christ, non pas seulement dans son nom, mais encore, mais surtout dans son cœur et dans le fond de son âme, le servant avec une telle pureté de conscience et une dévotion si fervente, qu'il mérita d'être honoré du titre de Bienheureux. Il avait porté le Christ également sur ses lèvres, ne parlant que de Lui, et l'annonçant toujours aux peuples avec un ardent amour.

Les dépouilles mortelles de cet homme apostolique furent enterrées en l'église du couvent dans la chapelle dite des Reliques.

Bientôt, il plût à Dieu d'opérer fréquemment des miracles par l'intercession de son fidèle serviteur. Aussi, quelques années après, le saint corps fut sorti de terre, et placé dans un sarcophage de marbre sur lequel fut gravée cette inscription :

Patri Venerando Fratri Christophoro de Mediolano, Evangelii præconi

clarissimo, hujusque sacri Cœnobii primario fundatori Patres Ordinis B. M. posuerunt.

Voici la traduction de cette épitaphe :

Au Vénérable Père, Frère Christophe de Milan, illustre prédicateur de l'Evangile, premier fondateur de ce saint Couvent, les Pères de l'Ordre de la Bienheureuse Vierge Marie ont élevé ce monument.

Le Bienheureux ne tarda pas à recevoir les honneurs d'un culte public qui a persévéré jusqu'à nos jours. Aussi, le 3 avril 1875, le Souverain Pontife Pie IX, sur l'avis de la S. Congrégation des Rites, approuva ce culte, et permit à tout l'Ordre des Frères-Prêcheurs de célébrer chaque année la fête du B. Christophe.

Le couvent de Taggia, fondé par le B. Christophe, a donné à l'Ordre de Saint-Dominique treize Pères Inquisiteurs. Citons, parmi eux, le P. Jean de Taggia, qui exerça son office de 1495 à 1513 ; le P. Monte-Cagnacci, auteur de la somme théologique dite *Somme Fabiene* ; le P. Philippe Anfossi, célèbre prédicateur, décédé à Rome en 1825. Des évêques remarquables sortirent également de ce couvent béni, entre autres et de nos jours, Mgr Ange-Vincent Dania, évêque d'Albenga, mort en 1820; Mgr Joseph Airenti, archevêque de Gênes, prélat d'une érudition merveilleuse, lequel, étant évêque de Savone, reçut souvent la visite de Marie-Thérèse, femme de Victor-Emmanuel I^er^ et de sa fille, la vénérable princesse Marie-Christine; il prononça l'oraison funèbre de Charles-Félix dans l'église métropolitaine de Turin.

Dans cette même ville de Taggia se trouve un monastère de religieuses Dominicaines où mourait, le 6 juin 1847, sœur Rose-Colombe Asdente, dont les prophéties émurent quelque temps le Piémont et l'Italie. Sa famille possède, dans l'église de notre couvent, une chapelle noble. Un Père Asdente, mort en odeur de sainteté, y est enterré. Il fut l'un des premiers Prieurs qui succédèrent au B. Christophe.

Le V. P. PIERRE DE BAUME ou DE PALMA

Profès du Couvent de Besançon en la Franche-Comté, XVIII^e^ Général de l'Ordre (*)

(1280-1344)

Le V. Père Pierre naquit vers l'année 1280, en Franche-Comté, entre Clerval et Besançon, dans une petite ville nommée Baume, en latin *Palma;* ce qui lui a fait prendre dans l'Ordre le nom de Pierre de Palma. Dieu le prévint de bénédictions particulières dès sa jeunesse ; la grâce embrasant son cœur pendant que ses maîtres éclairaient son esprit, il profita également dans la vertu et dans les lettres humaines.

Trouvant un sujet si bien disposé à suivre ses mouvements, le Saint-Esprit lui inspira la pensée de se faire religieux ; le jeune homme se rendit à cette inspiration et choisit l'Ordre sacré des Frères-Prêcheurs. Il demanda l'habit au Prieur du couvent de Besançon, qui, frappé de sa modestie, de son air grave et de son bel esprit, le lui donna, avec le pressentiment qu'il serait un jour une des plus éclatantes lumières de l'Ordre.

Frère Pierre fit son noviciat avec une ferveur qui devait persévérer toute sa vie. Après ses vœux, il fut envoyé étudier à Paris, où il reçut bientôt le bonnet de docteur ; c'était en l'année 1318.

Comme il n'était pas moins pieux que savant, et qu'il avait autant de capacité que de zèle pour l'observance régulière, ses grands mérites l'élevèrent promptement aux premières charges de sa Province. Il fut Prieur en plusieurs couvents, et les gouverna avec prudence et une admirable effusion de charité.

Le vertueux Père soupirait toutefois après la solitude, et désirait fort se voir déchargé des emplois qui l'occupaient au dehors, pour ne vaquer qu'à Dieu, et pour travailler uniquement à son salut : mais il se vit bien éloigné de ce repos par son élection au Provincialat.

(*) Mich. Pio.

Malgré tout ce qu'il put faire pour empêcher sa confirmation, le R^me^ Père Général n'écouta point ses raisons, et le contraignit à recevoir la charge que Dieu lui imposait par le choix de sa Province. Nous ne connaissons pas précisément l'année de son élection ; mais nous savons qu'il était Provincial en 1333. En effet, le roi Philippe de Valois, voulant s'éclairer sur certains faux bruits que les ennemis du Saint-Siège semaient en France, publiant partout que le Pape Jean XXII était hérétique, envoya à la Sorbonne ordre de lui députer quelques-uns de ses docteurs, pour savoir d'eux la vérité. La Faculté s'étant assemblée extraordinairement à Paris au couvent des Mathurins, déclara au roi que le Pape n'avait jamais enseigné l'hérésie. Cet acte authentique daté du 2 janvier 1333, est signé de cinq religieux de l'Ordre, Docteurs de la Faculté de Paris, entre lesquels on trouve le V. Père Pierre de Palma, Provincial de la Province de France (1).

Comme on tenait alors tous les ans un Chapitre général, sa charge l'obligea de se trouver plusieurs fois dans ces assemblées. Il s'y acquit une telle réputation, que les suffrages des électeurs allaient le nommer Général au Chapitre de Carcassonne, après la mort du V. P. Hugues de Champagne, si l'Ordre ne se fût trouvé dans la nécessité d'élire le V. P. Gérard de Daumar, neveu du Pape Clément VI. Mais Frère Gérard ayant été fait cardinal l'année même de son élection, en 1342, le Chapitre fut convoqué à Paris l'année suivante, 1343, et le V. P. Pierre de Baume y fut unanimement élu Général.

Il s'en affligea profondément dans son humilité, tandis que tous les religieux, connaissant son mérite, en témoignaient au contraire une joie extrême. La vue de ses misères lui persuadait si vivement qu'il était indigne de cette charge, qu'il renonça par trois fois à son élection. Jérôme Borselli, qui le loue avec justice comme un saint religieux, comme un docteur célèbre, et comme un supérieur très accompli, écrit qu'on eut beaucoup de peine à le faire changer de résolution, et à l'obliger de prendre la conduite de l'Ordre. Il finit par s'y résigner, adorant les desseins de la divine Providence, qui voulait se servir de lui, dans un temps où l'Ordre commençait à peine à goûter un peu de paix, après avoir essuyé de furieuses tempêtes.

Le Pape écrivit à ce Chapitre de 1343 une lettre par laquelle il commandait au nouveau Général d'informer ses religieux de la condamnation de l'empereur Louis de Bavière, et de l'excommunica-

(1) Du Val, 2, 2, q. 4. a. 5. Coeffeteau, *Respons. ad myst. iniquitatis.*

tion portée contre les hérétiques Marsile de Padoue et Jean de Jandun. Le Général fit publier les lettres du Pape, et en même temps il exhorta vivement les Pères à soutenir les intérêts de l'Eglise, et à combattre ses ennemis déclarés. Il recommanda sur toutes choses de s'employer à la prédication, qui constitue la fin et le véritable esprit de l'Ordre, et qui fut l'occupation la plus sainte de nos premiers Pères.

Dans ce Chapitre de son élection il fit ordonner : 1° que les Provinciaux, dans le cas où la nécessité des affaires les obligerait à sortir de leur Province, devraient, outre le Vicaire ordinaire, en établir un second, qui serait muni des mêmes pouvoirs ; 2° que les religieux qui avaient quelque connaissance de la médecine ou de la chirurgie, ne l'exerceraient point à l'égard des personnes séculières; 3° qu'un religieux qui aurait été condamné à quelque pénitence pour des fautes considérables, ne pourrait être employé auprès des religieuses ; 4° que chaque Provincial aurait pouvoir d'assigner quatre de ses religieux, d'une piété connue et pleins de zèle, dans la célèbre Congrégation des Pérégrinants, pourvu que ces religieux le demandassent, et fussent portés à cette démarche par un véritable esprit de zèle.

Il finit son Chapitre par une excellente lettre qu'il adressait à tous les religieux de l'Ordre : 1° pour les animer à la perfection ; 2° pour implorer le secours de leurs prières, à l'effet d'obtenir du Ciel les grâces et les lumières qui lui étaient nécessaires. Dans cette lettre, il les exhorte à marcher sur les traces de nos premiers Pères, à imiter leur sainte conversation, l'innocence de leur vie, leur détachement des créatures, leur désintéressement et leur indifférence pour les biens de la terre, leur union intime avec Dieu, leur application continuelle à l'oraison et leur zèle infatigable pour le salut des âmes. Il leur représente ensuite son grand âge et le besoin qu'il a de leur assistance, pour supporter les fatigues attachées à sa charge. Mais il attend de leurs prières ce qu'il n'ose se promettre de son impuissance et de sa faiblesse. Il les conjure ensuite par les entrailles de Jésus-Christ de conserver une union très étroite entre eux, de persévérer constamment dans les exercices de la piété et dans les pratiques de la vie régulière, afin que les séculiers, édifiés de leur conversation, glorifient le Père céleste, et qu'ils se sentent attirés à le servir et à l'aimer par l'odeur agréable de leurs vertus.

Après le Chapitre, le nouveau Général alla visiter une grande partie des couvents de France. Il employa une année entière dans ce travail ;

et l'année suivante, 1344, il alla tenir son second Chapitre général au couvent du Puy en Velay.

Il y ordonna qu'on ferait, tous les samedis non empêchés, l'Office de la T. S. Vierge, même pendant le Carême, jusqu'à la semaine de la Passion ; qu'on ferait l'Office de sainte Marthe, sous le rit *simple* et celui des SS. Martyrs Félix, Simplice, Faustin et Béatrix, sous le rit de *trois Leçons*, le 29 juillet ; celui de sainte Elisabeth, aussi de *trois Leçons*, le 19 novembre. Le Chapitre, qui loua son insigne piété, le pria de composer lui-même les Offices propres pour sainte Marthe et pour sainte Elisabeth.

Il régla encore, que les Religieux n'accepteraient point les fonctions d'ambassadeurs pour des affaires séculières, sans une permission expresse de leur Provincial, et qu'alors on leur assignerait un compagnon, qui veillerait sur leur conduite : enfin, qu'ils ne se mêleraient jamais des différends ou des guerres des princes en quelque manière que ce fût, sous peine de prison.

Il recommanda aux Inquisiteurs, qui doivent procurer la conversion des hérétiques, et les ramener à l'Eglise et à l'obéissance au Saint-Siège plus encore par la sainteté de leurs exemples que par leurs paroles et leur autorité, d'avoir à se rendre des modèles de vertu, et à obéir ponctuellement, non seulement à leurs supérieurs ordinaires, mais encore à ceux des couvents par lesquels ils passeraient, dans tous les points qui ne concerneraient pas directement les choses de l'Inquisition : qu'ils ne pourraient se choisir un compagnon, sans la permission du Prieur ou de celui qui commande à sa place : que néanmoins les Prieurs et leurs vicaires les recevraient et les traiteraient avec toute sorte de charité et de respect, comme des personnes rendant des services très utiles à l'Eglise, et très honorables à l'Ordre.

Il ordonna aussi, qu'aucun religieux ne dirait du mal d'un autre, sous peine du talion, c'est-à-dire, sous peine de subir la punition marquée pour la faute dont il aurait accusé l'un de ses frères. Il menaça encore du même châtiment quiconque reprocherait des fautes pour lesquelles on aurait satisfait, ou rappellerait des pénitences qu'on aurait accomplies.

Comme on connaissait par de tristes expériences, que les maux de la Religion provenaient de la trop grande facilité de certains Prieurs à donner l'habit à de jeunes enfants ignorants et sans vocation, et de la négligence à les bien élever dans les pratiques de l'étroite observance, il commanda aux Provinciaux, sous peine d'absolution de leur office,

de veiller soigneusement sur la conduite des Prieurs, de retrancher ces abus intolérables, d'avoir l'œil sur l'éducation des novices et de leur donner de bons Pères Maîtres, qui s'appliqueraient à les instruire, et ne seraient pas détournés de cette importante charge, sous prétexte de prédication ou de quelqu'autre affaire que ce fût.

La doctrine de saint Thomas devenait tous les jours de plus en plus éclatante dans l'Eglise et dans les Universités, où elle se faisait des admirateurs et des partisans ; le R^me^ Père Général commanda donc aux mêmes Provinciaux d'absoudre de leur office les professeurs de l'Ordre, qui enseigneraient des choses contraires aux sentiments de ce saint Docteur.

Il défendit à tout religieux de recourir à la faveur des séculiers, pour se procurer quelque charge, sous peine d'être privé de toutes les grâces de l'Ordre.

La famille dominicaine avait contracté de grandes obligations vis à vis de Clément VI. Ce Pape avait accordé des indulgences considérables pour le jour de la fête de saint Thomas ; puis, cassant et annulant tous les actes de Benoît XII, son prédécesseur, contre l'Ordre, il avait rétabli et même augmenté nos privilèges. Aussi, par reconnaissance, le V. Père Général ordonna qu'on dirait dans tous les couvents de l'Ordre la Messe du Saint-Esprit, le 7 mai, jour de l'élection de Clément VI, pendant sa vie, et une Messe des trépassés, le jour de sa mort.

Il imposa pour pénitence à tous les religieux des couvents de Marseille, de Grasse, d'Orange et de Toulon, de jeûner au pain et à l'eau trois jours par semaine, pendant trois semaines, pour avoir manqué à quelques points de la Règle ; et en outre, il priva le P. Barthélemy, du couvent d'Orange, de voix active et passive pendant deux ans, et le déclara inhabile à être élu Prieur, Sous-Prieur ou Vicaire, pendant trois ans, pour avoir frauduleusement anticipé le temps marqué pour l'élection des *Socius*, et pour la discussion des choses à présenter au Chapitre général.

Il cassa de la charge de professeur en théologie, le P. Thomas, lecteur à Naples, pour avoir enseigné des propositions contraires à celles de saint Thomas, et pour avoir avancé des erreurs, comme il arrive assez souvent à ceux qui, ne suivant que leurs propres lumières, s'écartent du sentiment des autres, pour faire du bruit et pour acquérir de la réputation.

Il termina son Chapitre par une lettre pleine de l'esprit de Dieu,

qu'il adressait à tous les religieux de l'Ordre. En voici la traduction :

A nos bien aimés dans le Fils de Dieu, Prieurs et Sous-Prieurs, ainsi qu'à tous les Frères de l'Ordre des Prédicateurs, nous, Frère Pierre, Maître Général et serviteur du même Ordre, salut et progrès dans la ferveur et pleine édification du prochain par l'éclat d'une sainteté grandissante.

Au milieu des accablants soucis de ma charge, dont le poids me fait plier et m'écrase pour ainsi dire, je me trouve pris de telles angoisses, saisi de telles inquiétudes, que j'ai à peine le temps de respirer, le loisir de goûter un instant de repos. Car je sais très bien, mes Frères, ce que mes mains doivent présenter un jour au souverain Juge, mais je ne vois pas comment je peux le réaliser, à moins que Dieu ne vienne en aide à mon insuffisance, pour me permettre d'échapper à des dangers toujours croissants. Voici, en effet, Frères bien aimés, que le vaisseau de la Religion, jeté au milieu des soulèvements de cette mer orageuse du monde, est assailli plus que jamais par les vagues en furie. D'autre part, la malice des temps ne fait qu'augmenter, et notre ennemi mortel nous attaque de son côté avec plus de force. Que vois-je pourtant? des matelots pris de lassitude qui s'abandonnent souvent à un lâche repos ; des mains qui ne sont plus employées aux rudes labeurs ; des soldats qui rejettent l'armure divine, cette armure qui devait rendre invincible le combattant, s'il ne l'eût honteusement dépouillée.

En conséquence, Frères bien aimés, c'est pour moi un devoir strict de faire appel à votre bonne volonté, afin que tout entiers aux saints exercices auxquels vous engage votre profession, vous jetiez un regard attentif sur les commencements de votre vie religieuse, pour voir si vous n'êtes point tombés des hauteurs de vos bonnes résolutions, pour examiner si votre première charité ne s'est point refroidie ; et s'il en est malheureusement de la sorte, pour en rougir et vous efforcer de revenir aux jours meilleurs, aux jours de ferveur primitive. Que le passé ne soit point passé pour vous, mais avec le prophète, examinez dans l'amertume de votre âme, ces années de relâchement déplorable et, par une satisfaction à laquelle rien ne manque, empêchez ces années stériles de franchir avec vous le seuil de l'éternité pour se présenter à votre jugement. Puissent ces réflexions vous servir comme d'éperons s'enfonçant dans votre chair, afin que le temps perdu soit reconquis par la vitesse que vous mettrez à revenir aux œuvres des premiers jours !

Donc, qu'on voie paraître en vous les signes d'une vraie vie religieuse, une modestie qui vous accompagne partout, une manière d'être irréprochable, un dévouement tout fraternel, une parfaite simplicité dans la conduite, une austérité qui réduise la chair en servitude ; car autrement, les désirs mauvais qui devraient être morts en vous, reprendront vie, grâce à certaines racines incomplètement extirpées. Prenez goût aux veilles nocturnes, au repos de la méditation, à la continuité de la prière, à la divine psalmodie ; c'est par ce

sacrifice de louange que Dieu veut être honoré. Toutefois, bien que la prière répande devant Dieu l'odeur suave du sacrifice, l'obéissance l'emporte sur toutes les victimes, non l'obéissance qui est toujours à se plaindre, qui n'avance qu'avec peine, qui ne met d'élan que dans les choses qui lui conviennent, mais l'obéissance joyeuse, empressée, même dans les choses les moins à notre goût.

Ainsi donc, Frères bien aimés, assouplissez vos âmes sous le joug de cette obéissance amoureuse : les commandements ne sont plus lourds, dès que la pensée de l'éternelle récompense nous aide à les porter. Ne vous laissez pas effrayer par les austérités de l'Ordre et la pratique d'un silence rigoureux. Que personne ne trouve accablants, le fardeau de la pénitence et celui d'une abstinence continue, que personne ne dise que la règle est trop austère ; car cette règle est la clef de l'innocence, l'ancre de la Religion, la gardienne du cœur, et coupe par la racine toute inclination déréglée. L'humilité, cette maîtresse des vertus, que le roi des cieux est venu nous enseigner par ses paroles et ses exemples, doit resplendir dans tous vos actes ; c'est par elle que nous sommes élevés bien haut, nous, devenus abjects dans la maison du Seigneur ; c'est par elle que le torrent des dons célestes s'ouvre au-dessus de nos têtes. Aimez aussi beaucoup l'évangélique pauvreté, qui nous mérite les délices de la gloire, les joies de l'affranchissement céleste, l'immensité des divins trésors.

Et, parce que Dieu vous a choisis et établis pour donner à son peuple l'aliment de la science vraie, vous devez vaquer soigneusement à l'étude des divines Ecritures, profiter des moindres loisirs pour vous rendre utiles aux âmes, car l'oisiveté est notre ennemie mortelle. Si donc, vous ne lisez pas et n'étudiez pas, votre âme s'endormira du sommeil de l'ennui, et les démons, vos adversaires, se riront de votre repos. D'autre part, ayant ainsi repoussé la science, vous serez justement repoussés vous-mêmes, par les supérieurs, de l'office de la prédication auquel vous étiez destinés.

Que l'amour de l'Ordre, de cet Ordre qui vous a portés dans son sein et enfantés comme des fils de bénédiction, que cet amour jaloux refleurisse dans vos cœurs. Hélas! plusieurs montrent qu'ils ne l'ont plus, puisqu'on les voit si indifférents pour nos saintes observances, puisqu'à toute occasion et sous de faux prétextes, ils cherchent à se soustraire à la règle.

Mais surtout, évitez soigneusement toute mésintelligence, tout désaccord et toute division ; confondus soient-ils dans leur conduite présente, pour ne l'être pas au dernier jugement, ceux qui se glorifient d'être à la tête de partis ; ceux qui, pour entretenir la division, cherchent à s'entourer de complices, quand ils devraient tourner tous leurs efforts à ramener les dissidents, à unir les cœurs divisés, à étouffer toute animosité. Que personne parmi vous ne se réjouisse de la chute des autres, et ne rapporte les fautes d'autrui, si ce n'est à ceux auxquels il est expédient de les connaître, se souvenant bien

d'ailleurs de la fragilité humaine, qui doit faire craindre sa propre chûte, au dire de l'Apôtre, à celui qui se croit debout et ferme. Si vous pratiquez tout cela, vous brillerez comme des flambeaux célestes au milieu des nations dépravées, et les rayons de votre sainteté se répandront de toute part.

Au reste, souvenez-vous de moi devant Dieu, je vous en supplie ; priez notre divin Sauveur de me diriger dans tous mes actes, moi qui veux, selon la grâce donnée à cet effet, marcher avec vous dans la voie du progrès, afin que, tous les obstacles étant surmontés, l'Ordre puisse, durant les années de mon gouvernement, recevoir des accroissements nouveaux. Que le Dieu de toute consolation accumule sa grâce en vous, et vous conserve dans cette paix que je vous souhaite. Ainsi soit-il.

Donné au Puy, en notre Chapitre général, en l'année du Seigneur 1344. »

Le V. P. Pierre de Baume gouverna ainsi l'Ordre, avec cette noble liberté que l'Esprit du Seigneur donne aux supérieurs qui n'agissent que par le pur motif de sa gloire et pour la sanctification des âmes. Dieu le suscita de son temps, comme un autre Phinées, pour déployer un zèle intrépide et animer ses Frères à la défense du Saint-Siège, qu'un puissant empereur, très hostile au Vicaire de Jésus-Christ, s'efforçait d'ébranler par une persécution violente. Ce fut sous ce zélé Général que notre Ordre mérita, par sa fidélité à l'Eglise, le titre glorieux d'*Ordre de la Vérité*, Ordo Veritatis. Pour le rendre plus digne de ce titre, le V. P. Pierre punit sévèrement, comme on l'a vu plus haut, certains esprits remuants, qui par leurs nouveautés, troublaient la paix de l'Ordre, lequel fait profession expresse d'enseigner la doctrine de saint Thomas.

Le V. P. Pierre de Baume fut plutôt montré que donné à l'Ordre. Il mourut saintement le 1er mars, après avoir exercé sa charge seulement pendant la courte durée de treize mois.

Le V. P. NICOLAS DE LA MARRE

Profès du Couvent de Sens, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris & Missionnaire apostolique aux Antilles Françaises (*)

(1589-1642)

Si la bonne éducation, d'après le sentiment des Sages, est préférable à la naissance, puisqu'elle corrige les inclinations vicieuses où la corruption de la nature nous entraîne, il est constant que nous sommes plus obligés à nos parents pour la bonne éducation qu'ils nous procurent par leurs exemples ou par leur sollicitude, que pour la vie qu'ils nous ont donnée.

Le V. P. Nicolas de la Marre dut au soin avec lequel son père et sa mère l'élevèrent dans la piété et les bonnes lettres une partie des grâces considérables qu'il reçut de Dieu. Il naquit à Sens, ville de Bourgogne, le 14 octobre 1589. Sa vertueuse mère, qui jeûnait presque tous les jours, le rendit de si bonne heure l'imitateur de son abstinence, qu'il jeûna, lui aussi, dès son enfance, à l'exemple de saint Nicolas dont il portait le nom ; et on peut dire de lui ce que saint Basile le Grand écrit de Samson : qu'il a été conçu par le jeûne, que le jeûne l'a élevé, et que le jeûne lui a communiqué une force surhumaine : *Samsonem jejunium concepit, jejunium nutrivit, jejunuium virum effecit.* Il continua avec plus d'exactitude cette abstinence rigoureuse commencée dès le berceau, quand il en reconnut toute la force et la vertu. Le jeûne était son appui dans les peines ; il s'en servait pour repousser les tentations ; et quand il demandait quelque grâce particulière à Dieu, il avait recours au jeûne pour l'obtenir.

Ses parents adoraient les miséricordes infinies de Dieu sur cet enfant de bénédiction, en qui ils ne voyaient rien de puéril, mais seulement de belles inclinations à la vertu. Ils remarquaient qu'il

(*) *Mémoires du couvent de Sens ; Acta Cap. Rom.*, 1670.

étudiait avec application, et qu'au lieu de s'occuper au jeu et aux bagatelles, où ses compagnons mettaient tout leur plaisir, son divertissement était de visiter les églises, et particulièrement celle des Frères-Prêcheurs, de prier Dieu, et d'assister à l'Office divin. Il avait une mémoire heureuse et retenait facilement ce qu'il avait entendu au sermon. Quand il en revenait, il répétait, avec beaucoup de grâce et d'aisance, devant ses compagnons, ce qu'il avait ouï, et leur demandait s'il ne ferait pas quelque jour un bon prédicateur. Des personnes fort sensées jugèrent dès lors que ces petites exhortations étaient les préludes du ministère apostolique auquel la divine Providence le destinait.

Son entrée dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs au couvent de Sens, où il reçut l'habit avec une grande ferveur le 9 mai 1601, à l'âge de 12 ans, confirma ces prédictions. Voyant ses grands progrès et le plaisir qu'il prenait à prêcher devant les autres Novices aux heures de récréation, son Père Maître affirmait que ce jeune enfant ferait un saint religieux et un prédicateur célèbre. Le désir que Fr. Nicolas nourrissait de s'engager au service de Dieu par les vœux solennels, le fit soupirer ardemment après cette consolation : mais il ne put la recevoir qu'à l'âge de 16 ans, conformément aux saints Canons. Il se servit de ces délais, pour s'exercer dans la pratique de toutes les vertus, et il y fit de véritables progrès.

Après sa profession, on l'envoya étudier au fameux collège de Saint-Jacques, à Paris. Il ne se proposa d'autre fin dans ses études que la pure gloire de Dieu et le salut des âmes ; il n'étudia que pour se sanctifier, et pour se rendre capable de la fonction principale de l'Ordre, qui est la prédication de l'Evangile.

En 1614, ayant reçu l'Ordre de la prêtrise, il se prépara longtemps à sa première Messe, afin de la célébrer avec toute la dévotion qu'exige la sainteté de ce divin sacrifice ; on le voyait à l'autel si uni à Dieu, qu'il semblait hors de lui-même par le feu de la charité qui paraissait sur son visage, et par l'abondance de ses larmes.

Devenu bachelier, puis nommé Présenté, il fut obligé de porter la parole au Parlement, à la Chambre des comptes, à la cour des Aides, au Châtelet et à la Maison de ville. Il harangua en latin dans toutes les Chambres avec un talent qui fit dire aux chefs et aux membres de ces assemblées que l'éloquence n'était pas toute renfermée dans le barreau.

Ses études achevées avec de si glorieux succès, il ne songea plus

qu'à travailler au salut des âmes par la prédication. On remarqua une onction de Dieu particulière dans les six sermons qu'il fit au Chapitre provincial d'Auxerre, l'an 1620, où il soutint des thèses publiques. Mgr de Donadieu, évêque d'Auxerre, en fut très satisfait et lui offrit sa cathédrale pour y prêcher l'Avent et le Carême. Il passa bientôt pour un des plus célèbres prédicateurs de France, ce qui lui causa une vive douleur, parce qu'il appréhendait que ces applaudissements ne lui attirassent des emplois importants. Pour les éviter, il obtint du R^me^ Père Général la permission de refuser tous les Priorats auxquels on l'élirait, avec défense pour le R. Père Provincial de le contraindre à les accepter. Précaution inutile : il fut élu et confirmé Prieur du couvent d'Auxerre, et quelque raison qu'il put alléguer au Père Provincial pour s'exempter d'accepter cette charge, il ne parvint pas à le convaincre. Craignant alors de s'opposer à la volonté de Dieu, il se soumit, demandant au Saint-Esprit ses lumières et ses grâces.

Une fois Prieur, il rétablit l'observance régulière, qui s'était bien relâchée dans le couvent d'Auxerre. Son exemple, sa douceur et sa piété portèrent efficacement la communauté à une régularité parfaite. Il assistait continuellement à tout l'Office divin, et se trouvait le premier au chœur le jour et la nuit. Il se couchait tout habillé, ajoutait des jeûnes très rigoureux à ceux des Constitutions, prenait de fréquentes disciplines, et sous sa tunique de laine, il portait alternativement une ceinture de crin et un cilice.

Son application continuelle aux devoirs de sa charge ne le dispensait point de l'exercice de la prédication. Il prêchait tous les dimanches, soit au couvent, soit dans les paroisses de la ville ou de la campagne, sans rien diminuer de ses pénitences et de ses jeûnes ; au contraire, il les augmentait pendant l'Avent et le Carême, où il ne mangeait que des légumes. Prêchant le Carême dans la cathédrale d'Auxerre, il tomba malade : cependant il ne laissa pas de monter en chaire en dépit de la fièvre pour distribuer aux âmes le pain de la parole de Dieu ; il fit même l'Office au couvent pendant la Semaine sainte, selon le devoir de sa charge.

Les jours où il ne prêchait point, on le voyait recueillir au confessionnal le fruit de ses paroles, par la conversion des personnes qu'il avait touchées à ses sermons. Il employait le reste de son temps à l'oraison, à la lecture des saints Pères, ou à la visite des malades. On ne saurait croire le nombre de malades auxquels il a obtenu la santé par ses prières. Comme il s'aperçut que Dieu l'exauçait souvent, il

appréhenda que tant de guérisons ne lui attirassent l'estime et l'applaudissement du peuple. C'est pourquoi il ne promettait plus aux malades le secours de ses prières, mais les obligeait à invoquer saint Hyacinthe, et à réclamer sa puissante intercession auprès de Dieu. Il en établit tellement la dévotion, qu'on n'entendait parler que de neuvaines faites par les malades en l'honneur de ce grand saint, neuvaines souvent couronnées de succès.

Le V. Père assista, l'an 1624, au Chapitre provincial de Chartres. Ce Chapitre fut fort célèbre par le nombre des religieux, qui monta à plus de 260, et par les personnes de mérite qui le composèrent. Le V. P. Nicolas de la Marre y présida aux thèses du Père Nicolaï, l'un des plus beaux esprits et des plus savants hommes de son temps. Il y fut élu Définiteur du prochain Chapitre général. Il ne parut pas avec moins d'éclat au Chapitre provincial de Nevers, où il signala son zèle pour l'étroite observance, et où il prêcha avec un applaudissement universel.

II. — L'an 1628, il alla, en compagnie du V. P. Jean Godin, au Chapitre général, qui se tenait à Toulouse et où sa qualité de Définiteur de la Province de France lui donnait un rang considérable. En cette occasion, il fit voir de nouveau sa profonde science dans les disputes scolastiques et son zèle pour l'observance régulière. On raconte de lui une action fort généreuse, qui lui acquit une haute réputation. Nos lois veulent qu'au commencement du Chapitre, le R^me^ Père Général s'accuse devant le Définitoire des fautes qu'il a pu commettre dans son gouvernement, et qu'il en dise sa coulpe. Le R^me^ Père Général Séraphin Siccus se présenta avec une humilité très édifiante pour satisfaire à cette obligation. Quelques Provinciaux ne le purent souffrir, et voulurent le dispenser de ce devoir. Mais le V. P. de la Marre, ne regardant que la gloire de Dieu et le bien de la Religion, crut nécessaire que le Général donnât cet exemple d'humilité à l'assemblée. Il lui fit donc dire sa coulpe, et ensuite il lui remontra, avec force et avec respect, les fautes qu'il avait commises, ou par surprise, ou par la négligence de ses compagnons; il lui en spécifia plusieurs en particulier, le pria de veiller sur la conduite de ses compagnons, et de s'appliquer lui-même avec tout le zèle possible aux affaires de l'Ordre. Après cette correction respectueuse, il lui fit faire sa prostration et lui imposa quelques prières à dire pour pénitence. Le R^me^ Père Général s'étant

relevé, alla l'embrasser, le remercia de ses avis charitables, lui promit de s'en servir dans sa conduite, loua publiquement son zèle, et dit en présence de toute l'assemblée, qu'il avait mille fois plus d'obligation au V. P. de la Marre de lui avoir fait dire sa coulpe, qu'aux autres Définiteurs qui avaient voulu l'en dispenser. Depuis ce temps, le Maître de l'Ordre l'eut en singulière vénération.

Le V. Père se servit de cette bonne volonté du R^me^ Père Général, pour obtenir une permission qu'il désirait avec ardeur depuis longtemps, celle d'aller en Palestine visiter les lieux que Jésus-Christ a sanctifiés par sa divine présence. De Toulouse il se rendit à Lyon, puis à Marseille, où il demeura jusqu'au 12 septembre 1628, et s'embarqua ce jour-là sur un vaisseau qui faisait voile pour Sidon. A une journée du port, une horrible tempête surprit les voyageurs ; pendant la nuit elle redoubla de violence et tout le monde crut, que sans un miracle de la toute-puissance de Dieu, il était impossible d'éviter le naufrage. Le V. Père exhorta matelots et passagers à se confesser, et à mettre leur confiance en Dieu, qui se plaît à intervenir quand les choses paraissent le plus désespérées. Il entendit leurs confessions ; et après les avoir réconciliés avec Dieu, il se mit en prières au pied du grand mât. Chose merveilleuse, dès ce moment, le vent diminua, les flots s'abaissèrent et la tempête cessa. Tous alors se jetèrent à ses pieds et avouèrent qu'ils devaient leur salut à ses prières.

Le lendemain, ils se virent poursuivis par des corsaires, qui se promettaient déjà de les mettre à la chaîne et de les rendre esclaves. On se disposa au combat ; mais le grand nombre des ennemis faisant perdre courage aux plus résolus, ils crurent qu'il n'y avait que les prières de ce saint Religieux qui pussent les garantir de ce danger, comme elles les avaient préservés du naufrage. Ils le conjurèrent donc d'avoir pitié d'eux, et de prier Dieu qu'il détournât le malheur dans lequel ils étaient sur le point de tomber. Le charitable Père les exhorta à joindre leurs prières aux siennes, les assurant que ces fiers ennemis, qui s'approchaient d'eux pour se rendre maîtres de leurs personnes et de leurs biens, ne leur feraient aucun mal. Et en effet, quoiqu'ils multipliassent leurs voiles et qu'ils fissent les plus grands efforts pour saisir leur proie, jamais ils ne purent les atteindre avant la nuit, à la faveur de laquelle le vaisseau, changeant de route, leur échappa.

On arriva heureusement à Sidon le 24 octobre. Le V. Père s'y

reposa trois jours chez les religieux de Saint-François, qui, informés par quelques passagers de la sainteté de leur hôte, le reçurent comme un ange du ciel. Le R. Père Gardien lui offrit un habit de son Ordre, pour voyager avec plus de sûreté, et pour s'exempter de payer certaines sommes d'argent que l'avarice des Arabes et des Turcs exige des chrétiens. Il le remercia, et lui dit que l'appréhension de la mort ne lui ferait jamais quitter son habit, qu'il ne méritait pas de mourir pour la foi de Jésus-Christ, mais que, si la divine Providence lui en offrait l'occasion, il l'embrasserait de tout son cœur et avec action de grâces.

Il visita tous les lieux saints nu-pieds, et en même temps il réfléchissait avec larmes aux mystères adorables que le Fils de Dieu y a opérés. Il demeura trente jours entiers à Jérusalem, et passa la plupart des nuits dans le sépulcre où le pieux Joseph d'Arimathie mit le corps de Jésus-Christ, après l'avoir descendu de la croix.

Il aurait très volontiers habité le reste de ses jours dans ce précieux tombeau, pour s'y ensevelir avec Jésus-Christ; mais le temps de sa permission étant limité, il dut songer au retour, et reprit à Sidon son vaisseau, qui le ramena heureusement à Marseille, le 12 mars 1629. Pendant le Carême, il annonça la parole de Dieu, mais d'une manière si pathétique, et avec des termes si enflammés du saint amour, qu'il fit des conversions étonnantes. On le considérait comme un saint; aussi n'y avait-il point de pécheur endurci qui ne se rendît à ses raisons, et qui ne quittât le vice pour faire pénitence. Le nombre de ces retours à Dieu augmenta extrêmement pendant la Semaine sainte, quand il fit la description des Lieux Saints, et le récit des mystères que le Fils de Dieu y avait charitablement opérés pour le salut des hommes. Comme il en était vivement pénétré, il en parlait d'une manière touchante; tout le monde fondait en larmes, et il n'y avait pas un seul de ses auditeurs qui ne fût en l'écoutant saisi d'une profonde contrition.

De Marseille, il se rendit à son couvent de Sens, où il s'adonna plus que jamais à l'oraison et au salut des âmes. Il ne quittait presque pas le confessionnal, où, depuis le matin jusqu'au soir, une multitude de personnes venaient se réconcilier avec Dieu. Il jeûnait très souvent au pain et à l'eau, et le soir il faisait rarement collation. Il prêchait les dimanches et les fêtes au milieu d'un grand concours de peuple, et il fallait se rendre de bonne heure à l'église pour avoir une place.

L'année suivante, il prêcha l'Avent et le Carême à la cathédrale de Nevers, où il était attendu avec une sainte impatience. Le Seigneur donna une visible bénédiction à ses paroles, et un grand nombre de conversions se produisirent. Aussi disait-on publiquement que, depuis les Apôtres, on n'avait point entendu d'homme qui prêchât avec plus d'onction, et qui fût plus rempli de l'esprit de Dieu.

Au milieu du Carême, il reçut la nouvelle qu'il avait été élu et confirmé Prieur du couvent de Poitiers. Il crut qu'il pouvait en conscience se servir de la dispense du R^me^ Père Général pour refuser cette charge. Mais le Père Provincial, qui connaissait son éminente vertu, insista fortement, et parvint à lui faire accepter cet emploi.

Le V. Père se rendit à Poitiers aussitôt qu'il eut achevé ses prédications de Nevers. Il trouva le couvent dans un triste état, par suite d'une certaine division des esprits. Il arrangea les différends, rétablit la paix, remit en usage les pratiques de régularité qu'on avait interrompues pendant ces altercations, et en moins de trois mois, rendit cette maison si fidèle à l'observance, qu'elle passa depuis pour la plus régulière de toute la Province. Quelques Pères qui avaient toujours vécu dans la réforme, et qui se trouvaient alors à Poitiers, dirent que le V. Père de la Marre avait reçu de Dieu un don particulier pour régler les maisons, et qu'ils n'en connaissaient point en France de plus capable, pour introduire la régularité dans un couvent, et pour l'y conserver. Son exemple gagnait tous les religieux, ils ne pouvaient se dispenser de faire ce qu'ils lui voyaient pratiquer avec zèle et ferveur : son exactitude les rendait ponctuels ; la charité compatissante qu'il témoignait de leur faiblesse les portait à des pratiques de régularité presque au-dessus de leurs forces. Il visitait les religieux malades, faisait leurs lits, et leur rendait toute sorte de services dans les choses les plus répugnantes et les plus difficiles ; il balayait l'église, le cloître, le réfectoire et les dortoirs, servait à table, lavait les habits des novices, et jeûnait presque tous les jours.

Son application à bien remplir les devoirs de sa charge, et à porter ses religieux à la perfection, ne l'empêchait pas de vaquer au salut du prochain. M. de la Roche-Posay, évêque de Poitiers, l'un des plus savants Prélats du Royaume, lui demanda de prêcher l'Avent et le Carême dans sa cathédrale. Il fut témoin des fruits merveilleux que le Père opéra par ses prédications, auxquelles il assistait tous les jours ; et il remarqua un si grand changement dans son peuple, qu'il pria le

V. Père de prêcher un second Avent et un second Carême ; ce que celui-ci promit avec joie pour gagner des âmes à Dieu. On proclamait tout haut qu'il prêchait comme un apôtre, et qu'il vivait comme un ange.

Sa charité sans bornes lui inspira de quêter pour les pauvres malades. Il les visitait avec assiduité, les consolait, leur enseignait les moyens de sanctifier leurs peines, et de les rendre agréables à Dieu par une acceptation volontaire et par une généreuse patience. On l'a vu, à certains jours de marché, réunir des paysans grossiers, pour leur faire le catéchisme, et les instruire des mystères de la foi. Etouffant les inimitiés, il opéra des réconciliations sans nombre; en un mot, on peut dire qu'après ses prédications, tout Poitiers changea de mœurs et de conduite. Quoique le couvent fût fort gêné, il faisait libéralement donner l'aumône à tous les pauvres qui la venaient demander, et ses religieux remarquèrent avec joie que, plus on leur donnait, plus les riches faisaient de charités à la maison. D'après les mémoires qu'on m'a fournis, il pratiquait, étant Prieur à Poitiers, d'étranges mortifications ; il dormait seulement deux heures avant Matines et deux heures après ; ne mangeait le plus souvent que du pain bis ; prenait toutes les nuits de cruelles disciplines, et la nuit du vendredi, cent coups de discipline à chaque heure ; il couchait à terre, et portait continuellement une chaîne de fer sur les reins. Dans le Chapitre, qu'il tenait régulièrement toutes les nuits après Matines, il infligeait de rudes pénitences pour des fautes qui paraissaient assez légères.

Appelé à prêcher l'Avent et le Carême à Beaune en Bourgogne, le V. P. de La Marre obtint le même succès. M. le duc de Lesdiguières fut si charmé de ses prédications, qu'il voulut le mener à Paris, et lui offrit tout son crédit et celui de ses amis pour l'introduire à la cour, et lui procurer un évêché. Mais l'humble serviteur de Dieu le remercia de ses bontés et lui déclara franchement qu'il irait plutôt aux extrémités de la terre, que de se rapprocher de la cour dans des vues si humaines.

III. — A peine eut-il achevé son Priorat de Poitiers, que son humilité fut exposée à de nouveaux combats. Les religieux du couvent de Langres avaient introduit chez eux un commencement d'observance ; et afin de l'établir tout à fait, ils élurent le V. P. Nicolas de la Marre Prieur, comme la personne la plus capable de leur procurer ce grand

bien. Le Provincial ayant approuvé ce choix, confirma leur élection, et envoya au V. P. de la Marre ordre d'aller à Langres. Celui-ci s'excusa, renvoya sa confirmation, et pria très humblement le Père Provincial de permettre qu'il usât de la patente du R^me^ Père Général, d'après laquelle il avait une liberté absolue de refuser toutes les charges. Le Provincial redoubla ses instances, lui écrivant qu'il offenserait Dieu, s'il refusait de porter secours à ses Frères. La crainte de pécher décida l'humble Père. Il accepta et fut reçu à Langres par le peuple avec autant de joie que Poitiers témoigna de douleur à son départ.

Mgr l'évêque l'engagea d'abord à prêcher dans sa cathédrale, non seulement pendant l'Avent, le Carême et l'Octave de Pâques, mais encore tous les dimanches. Jamais on ne vit tant de conversions; le V. Père était continuellement à l'église, pour entendre ceux qui voulaient quitter le péché et mener une vie chrétienne. L'opinion générale de sa sainteté attirait grand nombre de personnes très vertueuses, qui se mettaient sous sa conduite, pour profiter de ses avis, et s'avancer à la perfection.

Vers cette époque, la Champagne, et particulièrement la ville et tout le territoire de Langres, furent affligés d'une famine si horrible que la plupart des pauvres mouraient de faim. Le V. P. de la Marre commanda au Procureur du couvent, de faire l'aumône à tous les indigents qui la demanderaient, tant qu'il y aurait un grain de blé dans le grenier. Lui-même alla solliciter l'aumône de porte en porte pour eux. Faisant appel du haut de la chaire à la charité des riches, il fit voir avec évidence que l'aumône n'était plus un conseil dans cette calamité, mais un précepte. Ce vrai Père des pauvres conçut la pensée d'établir dans la ville de Langres un hôpital, pour les nourrir au milieu de la guerre, de la peste et de la famine. Il surmonta toutes les difficultés et les contradictions des magistrats de la ville, qui s'opposaient à l'exécution d'un si pieux dessein, leur représentant qu'un jour les premiers d'entr'eux tiendraient à grand honneur d'être les intendants et les administrateurs de l'hôpital, ce qui arriva en effet.

En ce temps malheureux, des religieuses de l'Ordre furent obligées de se réfugier à Langres : mais les magistrats, ne voulant pas les recevoir, se contentèrent de leur donner une place à une lieue de la ville. Le R. Père de la Marre les assista beaucoup temporellement et spirituellement ; il leur envoya un muid de vin, les fournit de pain et des autres choses nécessaires à la vie, leur donna toutes les semaines un religieux pour leur administrer le sacrement de Pénitence, et

tout cela d'une manière si généreuse, que la supérieure put dire à Mgr Zamel, évêque de Langres, qu'elle et ses religieuses avaient reçu de plus grandes charités des Révérends Pères de Saint-Dominique que de toutes les personnes de la ville réunies.

Mgr Zamel aurait bien désiré lui confier un second Avent et un second Carême ; mais le V. Père ne voulut pas accepter, effrayé qu'il était par les applaudissements universels dont il se voyait environné. Désireux d'échapper à cette estime si fâcheuse qui le suivait partout, il sortit de Langres secrètement, et se rendit à Paris au couvent du Noviciat général, qui répandait dans tout l'Ordre une odeur merveilleuse de sainteté, sous la direction du V. P. Jean-Baptiste Carré, dont nous avons écrit la vie au 25 janvier. Les religieux de ce couvent ne se contentaient pas de garder les Constitutions à la lettre, ils y ajoutaient un grand nombre de pratiques de surérogation pour avancer davantage dans la perfection. On couchait sur la paille, on gardait un silence perpétuel ; on apercevait, en tous les exercices de communauté, des religieux se prosterner par terre et d'autres baiser les pieds de leurs Frères ; on entendait avec frayeur, toutes les nuits, après Matines, des religieux qui prenaient de cruelles disciplines, jusqu'à se mettre tout en sang, dans les lieux les plus retirés de l'église ou des chapelles. Il y avait une sainte contestation à qui s'humilierait le plus ; sans aucun égard ni à l'ancienneté, ni aux charges exercées, tous les prêtres vivaient en novices, et en pratiquaient les exercices avec ferveur.

Le V. P. de la Marre, ravi de trouver cette occasion de se renouveler dans toutes les pratiques de la vie régulière, oublia sa qualité de docteur, son âge et ses emplois, pour redevenir novice. Il en montra la piété et le zèle dans toutes ses actions. A voir sa profonde humilité et son extrême exactitude à toutes les observances, on l'eût pris pour un commençant. Il était si mort à lui-même et à toutes les tendresses de la chair et du sang, que sa vertueuse sœur étant venue exprès de Sens à Paris pour le voir, il lui fit dire qu'il la priait de l'excuser, et qu'ils auraient tous deux un grand mérite devant Dieu, en se privant de cette légère satisfaction. Il fallut que le Père Prieur lui commandât de parler à sa sœur : mais il le fit en peu de mots, en sorte qu'elle eut pour seule consolation d'avoir vu son cher frère pratiquer les maximes des saints et aspirer à une haute perfection.

Quoique très éclairé dans les pratiques de la vie intérieure, il s'ouvrait très souvent au V. P. Nicolas Bruchy, avec la candeur et

la simplicité d'un novice, et lui rendait un compte fidèle de tous ses exercices spirituels ; il lui déclarait tout ce qui se passait dans sa conscience, et recevait ses avis avec une humilité parfaite.

Il se levait le premier pour sonner l'Office de nuit. Il restait au chœur les Matines terminées, en une profonde contemplation, et n'en sortait qu'après avoir pris la discipline.

Il se confessait tous les jours, pour s'approcher des saints mystères avec plus de pureté, et telle était sa contrition, qu'on le voyait souvent se retirer les yeux baignés de larmes.

Il n'est sorte de mortifications qu'il ne pratiquât, soit dans le coucher, soit dans le boire et le manger, soit en communauté, soit en son particulier. Il dormait très peu et ordinairement sur deux ais ; un religieux le vit une fois mettre le matin sa paillasse sur ces ais, de peur qu'on ne s'aperçût de cette austérité. Il jeûnait très rigoureusement et il n'aurait vécu que de pain et d'eau, si les Supérieurs eussent voulu lui en accorder la permission, qu'il demandait avec beaucoup d'instance. Ils étaient néanmoins obligés de lui permettre assez souvent cette mortification, pour ne pas résister à l'esprit de Dieu qui voulait le sanctifier par la pénitence.

Le V. Père n'était pas seulement humble, il aimait passionnément les humiliations : ce qui portait souvent le V. P. Carré à lui en procurer plusieurs, bien capables de confondre tout autre que lui. Dans cette sainte maison, celui à qui la vertu d'humilité était tombée par le sort, se tenait debout au milieu du Chapitre, et l'on obligeait tous les religieux à lui dire publiquement les défauts qu'ils avaient remarqués en lui. Souvent le V. P. Carré, pour exercer la vertu de ce saint homme, le faisait tenir à la place de celui qu'on devait avertir de ses imperfections et conjurait tous les Frères de ne point l'épargner, ajoutant qu'il avait grand besoin d'être humilié et qu'il fallait faire connaître jusques aux moindres défauts, dont son amour propre lui dérobait la vue. Après que chacun lui avait dit ce qu'il avait pu remarquer, le V. P. Carré l'entreprenait d'une manière terrible : le serviteur de Dieu l'en remerciait à genoux et le suppliait instamment de lui rendre toujours le même service à l'avenir.

IV. — Comme il vaquait jour et nuit à la méditation, son cœur s'enflamma comme celui du roi prophète, et il s'y alluma un si grand feu du divin amour, qu'il ne soupirait plus qu'après le martyre. Il avait fait autrefois tous ses efforts et employé tout le

crédit de ses amis, pour obtenir d'aller au Levant, en qualité de Missionnaire, avec le V. P. Bernard, carme déchaussé, évêque de Babylone, dans l'espérance de trouver une occasion favorable de mourir, pour la foi de Jésus-Christ. Il sentit renaître ce désir au couvent du Noviciat, qui avait entrepris une mission dans les Antilles.

Le V. P. Carré ayant besoin d'y envoyer des religieux à la place de plusieurs qui en étaient revenus, le V. P. Nicolas s'offrit à accompagner ceux que la divine Providence avait choisis pour cette glorieuse expédition ; et il fit tant d'instances que son supérieur ne put refuser cette grâce à ses prières et à ses larmes. C'est à onze heures du matin, qu'elle lui était accordée ; une heure après, le V. Père partait de Paris avec ses généreux compagnons, pour aller s'embarquer à Dieppe. Le Chapitre général tenu à Rome l'an 1670, parlant à la fin des Actes, du motif qui le fit aller en Amérique, dit que ce fut pour y travailler au salut des âmes et pour y trouver l'occasion du martyre : *Divini amoris æstu perauctus, palmam concupiscens martyrii cum animarum lucro quærendam, dat vela ventis, Spiritu Domini ductus, etc.*

Il s'embarqua à Dieppe, le 17 janvier 1640, sur un petit vaisseau de cent ou cent-vingt tonnes, mais si rempli de passagers et de marchandises, qu'à peine pouvait-on y trouver un lit pour se reposer. Il contenait, en effet, plus de deux cents personnes, tant hommes que femmes, de tous âges, de diverses nations et de religion différente. Le capitaine, huguenot très obstiné, fournit au V. Père de nombreuses occasions de pratiquer la patience, à cause de quelques hérétiques auxquels il fit abjurer publiquement leurs erreurs, après les avoir instruits de la vérité de nos mystères. Il souffrit avec joie les longues et fâcheuses incommodités de ce voyage, les regardant comme les prémices de son apostolat. Au milieu de la confusion qui régnait sur ce vaisseau, il se retirait sur la dunette ou vers le beaupré pour s'entretenir avec Dieu.

Après une navigation de deux mois, il mit pied à terre à l'île de la Martinique, où sa première action fut de dire la sainte Messe. Trois jours après, nos missionnaires reprirent la route de la Guadeloupe, but de leur voyage, où ils arrivèrent heureusement.

Le V. P. Raymond Breton (1), qui soutenait seul, depuis deux ans et demi, le fardeau de cette Mission laborieuse, les reçut avec des

(1) Nous avons donné sa vie au 8 janvier.

transports de joie, les conduisit à l'église pour y rendre grâces à Dieu de leur heureuse arrivée, et ensuite à sa case, où n'ayant pas à leur donner un seul morceau de cassave, espèce de pain fait avec les racines d'un arbrisseau, il en envoya demander à un voisin, pour leur faire prendre quelque nourriture. Le V. P. de la Marre fut plus consolé et plus édifié de cette grande pauvreté, que s'il eût trouvé toutes les richesses du Pérou.

Etabli supérieur de la mission, il se mit à déployer tout son zèle. Il distribua les religieux dans les quartiers de l'île les plus habités, pour assister les malades alors en très grand nombre. Lui-même était infatigable ; quoique épuisé par ses grandes austérités, il ne laissait pas d'aller de case en case confesser les malades, leur administrer les derniers sacrements, et leur rendre tous les devoirs d'un pasteur charitable. Il lui fallait souvent sortir pendant la plus violente chaleur du jour, et se rendre tout trempé de sueur, aux cases éloignées, tantôt pour assister un agonisant, tantôt pour consoler quelque esclave, que la perte de sa liberté et la misère de sa condition mettaient au désespoir. Quelquefois il n'avait pas plus de repos la nuit que le jour. Les dimanches et les fêtes, il prêchait à l'église d'une manière si forte et si pathétique, qu'il tirait les larmes des yeux de la plupart de ses auditeurs.

M. le Commandeur de Poincy, lieutenant général et gouverneur de l'île de Saint-Christophe, l'honorait infiniment : M. du Parquet, gouverneur de la Martinique, le considérait comme un saint, et généralement tous les officiers de la Guadeloupe l'avaient en singulière vénération. Ils l'écoutaient comme un apôtre, le consultaient comme un oracle, et venaient des extrémités de l'île, pour assister à ses prédications. Les hérétiques eux-mêmes, dont les gouverneurs souffraient la présence dans les Iles malgré la défense expresse de sa Majesté, avouaient que c'était un homme incomparable, et que s'ils avaient un ministre de sa vertu et de sa capacité, ils iraient au bout du monde pour l'entendre. Il en retira quelques-uns de l'erreur et leur fit faire abjuration.

Nonobstant ses grands travaux, le V. Père ne prenait pour se soutenir qu'une pauvre nourriture, comme il le raconte lui-même dans une lettre qu'il écrivait à un religieux de France, le 10 juin 1640 :

« C'est de l'île de Saint-Christophe, où je suis venu voir M. le général « de Poincy, que je vous écris la présente lettre, sans savoir quand

« elle partira. On me fait espérer bientôt mon retour à la Guadeloupe,
« lieu de notre résidence ordinaire. Nous y vivons de pain de bois,
« ne mangeant que du pourpier sauvage et des patates cuites au sel
« et à l'eau ; notre boisson est de l'eau où on met des patates
« bouillies. Pour les quatre saisons, nous avons un été perpétuel,
« sans qu'on ait jamais vu ni foudres, ni glaces, ni neiges, et avec
« tout cela nous sommes en très bonne santé, grâce à Dieu, auquel
« n'oubliez pas, ni nos amis, de présenter vos saints Sacrifices et
« prières, afin que nous puissions servir ici sa divine Majesté, avec
« une perte heureuse de nos vies. De notre part, nous lui deman-
« derons qu'il vous embrase du zèle du salut des âmes.

« F. Nicolas de la Marre. »

V. — Quoique Dieu bénît visiblement ses travaux et ceux de ses religieux, à la Guadeloupe, il avait un extrême désir d'aller à l'île de la Dominique, pour instruire les sauvages des mystères de la foi : il regardait la conversion de ces pauvres barbares comme la fin principale de sa mission. Résolu de partir, il en avertit M. Aubert, nouveau gouverneur de l'Ile. Celui-ci fit semblant d'approuver son zèle, et même il lui promit de le laisser aller à la Dominique quand il lui plairait, pourvu qu'il s'y rendît comme à la dérobée et sans paraître avoir la permission du gouverneur. Mais ces belles promesses n'étaient qu'un artifice, car le lendemain, M. Aubert écrivant à M. le gouverneur de Poincy, lui fit entendre que ce voyage pourrait avoir des suites fâcheuses, et le pria instamment d'envoyer au V. Père défense de sortir de l'Ile.

Frère Nicolas attribua cette défense à ses péchés, qui l'avaient rendu indigne, pensait-il, de souffrir le martyre par la main de ces anthropophages. Néanmoins, pour ne rien négliger de ce qui pouvait contribuer à la conversion de ces infidèles, il se servit du départ d'une pirogue de sauvages, pour envoyer avec eux le V. P. Raymond Breton accompagné d'un Frère convers, leur enjoignant de descendre à l'île de la Dominique, d'étudier les mœurs de ces barbares, et de venir lui rendre compte dans un mois de ce qu'ils auraient remarqué. Il n'avertit M. le gouverneur qu'après leur départ, de peur qu'on n'apportât quelque nouveau prétexte pour les retenir. Irrité de ce voyage, le gouverneur en donna connaissance à M. de Poincy, qui écrivit au V. Père la lettre suivante :

« Au très Révérend Père de la Marre, Docteur de Sorbonne,
« et Supérieur des RR. PP. Jacobins de la Guadeloupe.

« Mon très Révérend Père,

« J'ai un extrême déplaisir d'apprendre que votre Révérence « n'augmente pas en santé ; on vous accuse de contribuer au « dépérissement de vos forces, par l'observance très étroite que vous « faites de votre Règle, ne prenant pas la nourriture qui vous serait « indispensable. Je suis certain que vous permettez aux autres qui « sont dans l'infirmité d'user des viandes nécessaires à cet état ; et « pour vous la sévérité ordinaire continue. Pardonnez-moi si je vous « dis que votre Révérence étant indispensable où elle est devrait en « user d'une autre façon.

« J'ai appris que vous avez envoyé le R. P. Raymond Breton en « mission chez les sauvages de l'île de la Dominique. Je loue votre « zèle ; mais il me semble que vous ne prenez pas le temps conve- « nable. Nous n'avons plus à présent de vaisseaux capables de « donner de la terreur à ces sauvages, qui sont fort brutaux. « J'appréhende qu'il n'arrive quelque malheur. Si vous me voulez « croire, vous rappellerez ledit R. P. Raymond et son compagnon, « pour éviter que nous ne soyons engagés à une guerre contre les « Indiens : ce qui serait pour le présent très préjudiciable aux îles de « la Martinique et de la Guadeloupe, et même à toute la nation « française, attendu que nos bonnes relations avec les sauvages, nous « rendent très redoutables aux Anglais, quoique nous soyons ici en « petit nombre. Si donc on peut éviter cette rupture, ce sera un grand « bien pour le service du roi et de toute la nation, *etc.* Continuez- « moi l'honneur de votre amitié, et croyez que je suis,

« Mon très Révérend Père,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« Le chevalier de Poincy. »

Saint-Christophe, ce 23 février 1641.

Le V. Père vit bien par cette lettre, qu'on lui ferait une affaire d'Etat en France, si la mort de ses deux religieux venait à rompre la paix avec les sauvages. Cette considération, jointe au respect qu'il portait à M. de Poincy, lieutenant général pour le roi, l'obligea d'expédier au R. P. Raymond et à son compagnon, l'ordre de revenir à la Guadeloupe, dans le navire que le Gouverneur envoyait à la Dominique pour les ramener.

Se voyant empêché d'aller prêcher aux païens, comme il souhaitait, il donna tous ses soins aux catholiques, s'appliquant plus que jamais à prêcher, à catéchiser et à visiter les malades. Il prit tant de fatigues dans ces exercices de charité, sans rien relâcher de ses abstinences et de ses autres mortifications, qu'enfin la nature succomba sous la rigueur du travail excessif. Il tomba malade au mois de décembre 1641. Comme il était exténué de jeûnes et de pénitences, et qu'il ne voulait pas user de dispenses, on crut sa maladie mortelle.

La fièvre le réduisit à un état qui inspirait compassion. Couché par terre, sans lit ni matelas, sur une pauvre paillasse, vêtu de ses habits, ne pouvant se remuer sans éprouver de violentes douleurs, il resta près de trois mois dans ce pitoyable état, sans pour cela renoncer à l'exercice de la prédication. Tout malade qu'il était, il se faisait porter sur le marchepied de l'autel les dimanches et les fêtes, pour y prêcher, et il y en avait peu dans l'assemblée qui ne fussent attendris jusqu'aux larmes. Il fit ses derniers adieux aux fidèles le jour de la Purification de l'année 1642, et les assura de sa mort prochaine. Quand ils entendirent leur cher pasteur, qui s'était consumé et sacrifié pour eux, leur dire adieu et leur annoncer sa mort, la chapelle retentit de cris et de gémissements, et tous se mirent à pleurer. Il les consola et les pressa de vivre dans la crainte de Dieu, et de détester le péché de toutes leurs forces.

Reporté sur son pauvre grabat, il ne songea plus qu'à se bien préparer à la mort. Il reçut les derniers sacrements avec une ferveur admirable, qui témoignait l'ardeur de sa charité, et la dévotion dont sa sainte âme était pénétrée. Un religieux lui récitait tous les jours les sept Psaumes pénitentiaux. Quand quelqu'un venait le voir, il le priait de lui lire lentement le Symbole de saint Athanase : *Quicumque vult salvus esse, etc.* Il s'arrêtait à chaque verset, pour produire des actes de foi, de contrition, d'espérance et d'amour. Il tenait incessamment les yeux levés au ciel, et son esprit uni à Dieu par la prière.

Enfin, après tant de travaux pour le salut des âmes, il quitta la terre pour aller recevoir de la main de Dieu la couronne de justice, méritée par une vie si sainte et si crucifiée. Il mourut à la Guadeloupe le 1^er^ mars 1642, âgé de 58 ans, dans l'habit de Frère convers qu'il s'était fait donner la veille, sa profonde humilité lui persuadant qu'il était indigne de mourir dans celui que portent les prêtres. On l'enterra trois heures après sa mort, sur le seuil de la porte de l'église, sans aucune solennité, et sans avertir le peuple, comme il l'avait expressément ordonné, dans l'appréhension qu'on ne lui rendît quelque honneur extraordinaire.

La V. M. ANNE DE ZORN

Première Prieure du Couvent de Sainte-Marguerite & Sainte-Agnès, à Strasbourg (*)

(1511)

DANS ce nombre infini de grandes religieuses dont l'Ordre de Saint-Dominique conserve le précieux souvenir, il est juste d'accorder une place à part à la V. Mère Anne de Zorn. Prieure pendant quarante ans, cette servante de Dieu fit toujours paraître au milieu des tristesses, puis des gloires qui signalèrent le temps de son gouvernement, une rare vertu et une haute intelligence. C'est d'abord au couvent de Sainte-Agnès, qu'elle révéla tout son mérite, surtout lorsque les religieuses se mirent sous sa conduite.

Dans la seconde moitié du quinzième siècle, Strasbourg possédait cinq couvents de Dominicaines : Saint-Nicolas *in Undis* et Sainte-Marguerite, dans l'intérieur de Strasbourg ; Saint-Jean *in Undis*, Saint-Marc et Sainte-Agnès, un peu en dehors de la ville.

Ce dernier monastère avait été construit en 1240, par une noble dame nommée Luckard de Kleingedenck, et par son fils Frédéric, prêtre de sainte vie. En 1248, il fut consacré en l'honneur de la B. Mère de Dieu et de sainte Agnès, vierge et martyre, et on y érigea une chapelle placée sous l'invocation du martyr saint Landelin. Sainte Agnès fut considérée comme patronne du couvent et lui donna son nom. On n'y admettait que des filles nobles ; avant le milieu du treizième siècle, le pape Innocent IV incorpora cette maison à l'Ordre de Saint-Dominique. Après avoir présenté pendant de longues années le spectacle de la plus édifiante régularité, elle tomba dans le relâchement à la suite de la peste qui ravagea l'Europe au quatorzième siècle. Mais en 1465, les antiques observances et la clôture la plus sévère y

(*) *Histoire des Religieuses dominicaines du couvent de Sainte-Marguerite et Sainte-Agnès, à Strasbourg*, par M. de Bussière.

furent rétablies, et pour mieux affermir cette réforme, la Communauté, trois ans plus tard, mit à sa tête la V. Mère Anne de Zorn.

II. — Hélas ! la paix dont jouissaient les religieuses dans leur pieux asile devait bientôt s'évanouir. Vers la fin de 1475, Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, irrité contre les Alsaciens, leva une armée et annonça l'intention d'aller faire le siège de Strasbourg. Aussitôt les magistrats et les sénateurs de cette ville, résolus à lui opposer une résistance énergique, délibérèrent sur les mesures à prendre dans des circonstances si critiques.

Plusieurs couvents et une grande quantité d'autres bâtiments existaient alors autour de la ville, non loin de son mur d'enceinte. L'ennemi pouvait facilement s'en emparer, et une fois en possession de ces postes, il lui devenait aisé de tirer dans la place et de la forcer à se rendre. Pour prévenir ce danger, on ordonna la démolition de tout ce qui obstruait les abords de Strasbourg. On commença par abattre six cent quatre-vingts maisons ou granges et deux églises ; on renversa également six cent vingts maisons qui touchaient aux murs d'enceinte dans l'intérieur de la ville. On eut soin de couper les arbres qui gênaient la vue, de sorte que le terrain voisin demeura entièrement découvert.

Enfin vint le tour des couvents ; il y en avait cinq, savoir : ceux de Saint-Marc, de Saint-Jean *in Undis*, des Repenties, des Carmes et de Sainte-Agnès. On déclara aux religieuses que leurs maisons allaient être détruites, et on leur présenta un décret du Pape autorisant la démolition des monastères, qui gênaient la défense de Strasbourg. Deux couvents furent construits dans l'intérieur de la ville ; l'un, sous l'invocation de Sainte-Madeleine, reçut les Repenties ; l'autre, sous l'invocation de Saint-Marc, offrit asile aux deux communautés dominicaines réunies de Saint-Marc et de Saint-Jean *in Undis*.

Quant aux Dominicaines de Sainte-Agnès, l'intention des magistrats était de les réunir à celles de Sainte-Marguerite. Lorsque la fatale nouvelle leur fut annoncée, elles en éprouvèrent une extrême affliction. La Prieure, Anne de Zorn, chargea un de leurs curateurs, Conrad Rist, de défendre les intérêts du couvent auprès du Sénat. Mais ses démarches n'eurent aucun succès ; et après une orageuse délibération il fut décidé que le cloître de Sainte-Agnès serait démoli, parce que le salut de la ville exigeait sa destruction ; qu'on ne le rebâtirait jamais, qu'on réunirait les religieuses à celles de Sainte-

Marguerite, qui n'étaient alors qu'au nombre de dix-sept, et dont le vaste monastère se trouvait presque vide.

Cette détermination fut immédiatement notifiée aux deux communautés. Mais alors de nouveaux obstacles surgirent ; les Dominicaines de Sainte-Marguerite invoquèrent leurs privilèges et refusèrent de recevoir des compagnes qu'elles ne connaissaient pas, qu'on n'avait pas le droit de leur imposer, et auxquelles leur grand nombre assurerait la prépondérance dans la maison. Celles de Sainte-Agnès continuèrent à se désoler et à déclarer que la force seule les arracherait à leur demeure.

Cependant le Sénat persista dans sa résolution, et fit commencer sans plus tarder la démolition du couvent. Au bout de peu de jours, les murs d'enceinte, la maison de l'intendant et les dépendances étaient abattus ; les noyers séculaires qui avaient protégé le cloître de leur ombre gisaient à terre ; les jardins étaient détruits, et le monastère se trouvait ouvert au public.

Alors Anne de Zorn, la Prieure, comprenant qu'il fallait céder à la nécessité, ordonna aux religieuses de faire leurs préparatifs de départ et de se disposer à prendre un congé définitif des lieux qui leur étaient chers à tant de titres.

III. — Elles quittèrent leur demeure, le 13 décembre 1475. En ce jour, tout le corps des magistrats de la ville se réunit de très grand matin à l'église de Sainte-Agnès, où l'avait déjà précédé l'évêque suffragant de Strasbourg. Le premier magistrat se rendit chez la Prieure, et après l'avoir saluée respectueusement, il lui annonça que le Sénat était prêt à accompagner les sœurs de Sainte-Agnès à la maison de Sainte-Marguerite.

La Communauté s'assembla dans la salle du Chapitre. « Les « pauvres affligées, ajoute la Chronique, fondaient en larmes ; elles « n'échangèrent pas une parole, et le silence n'était interrompu que « par les soupirs et les sanglots des religieuses. » De la salle du Chapitre, elles se rendirent processionnellement à l'église, afin d'y prier pour la dernière fois. Toutes avaient baissé leurs voiles, et tenaient des cierges allumés. Arrivées à l'autel du Saint-Sacrement, elles s'agenouillèrent et récitèrent le *Ad te levavi*, le *De Profundis*, le *Salve Regina* et une antienne de sainte Agnès. Le confesseur du couvent dit la collecte, puis les Sœurs allèrent deux à deux s'incliner devant l'autel de leur patronne bien-aimée.

Enfin, la procession se mit en marche et se dirigea vers la ville. Elle était ouverte par deux nobles sénateurs, Théobald de Mullenheim et Frédéric de Bock ; l'un des confesseurs du couvent les suivait portant la croix, et accompagné de deux bourgeois qui tenaient des cierges allumés ; après eux marchaient les jeunes filles élevées par les religieuses, et les novices ; puis venait la Communauté dont la contenance désolée faisait verser des pleurs aux assistants de cette scène lugubre. Elle était suivie de l'évêque qui tenait le Très Saint-Sacrement, du second confesseur des sœurs portant les saintes huiles, et de tous les magistrats de la ville. L'abbesse de Saint-Etienne, princesse du Saint-Empire, et les dames venaient ensuite, enfin les habitants les plus notables de Strasbourg, nobles, bourgeois, chefs des corporations et artisans, terminaient la marche. Les cloches de la cité avaient été mises en branle au moment où la procession s'était formée, et elles ne cessèrent pas de sonner durant plusieurs heures.

Le cortège ayant passé la porte dite des Bouchers, se dirigea vers le Chapitre de Saint-Thomas, qui s'élève sur la rive gauche de l'Ill. La Prieure, Anne de Zorn, brisée par la douleur, perdit connaissance en cet endroit. Après qu'elle eut repris ses sens, la procession pénétra dans l'église de Saint-Thomas, où s'étaient réunis les membres du Chapitre; le suffragant y donna la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

La même cérémonie fut renouvelée à la collégiale de Saint-Pierre-le-Vieux. Lorsque le cortège sortit de cet édifice, les chevaliers de Saint-Jean se joignirent à lui, croix en tête, et l'accompagnèrent en bel ordre jusqu'au cloître de Sainte-Marguerite.

Rodolphe d'Endingen et Pierre Schott, curateurs de ce dernier monastère, se portèrent à la rencontre des nouveaux arrivants, et les conduisirent à l'église. Ils en trouvèrent les portes fermées; les religieuses de Sainte-Marguerite, sommées de les ouvrir, refusèrent d'obéir, protestèrent et déclarèrent qu'elles ne céderaient qu'à la violence. Alors, Pierre Schott fit enfoncer les battants de l'entrée principale, et les filles de Sainte-Agnès se prosternèrent en pleurant devant l'autel de la patronne de la maison, et la prièrent de les protéger. Il fallut forcer également la porte qui établissait la communication entre l'église et le couvent, dont enfin l'accès se trouva libre.

Tandis que ces choses se passaient au dehors, la V. M. Catherine de Kageneck, Prieure de Sainte-Marguerite, avait réuni autour d'elle les seize religieuses qui composaient sa communauté. « Mes chères

« Sœurs, leur dit-elle, les portes de notre église et de notre monastère « sont brisées; il est évident que l'on nous fait violence, par consé- « quent nos droits et nos franchises sont sauvegardés, et il est inutile « de résister davantage. Nous ne pouvons pas sonder les desseins de « la Providence; nos sœurs de Sainte-Agnès cèdent comme nous- « mêmes à la nécessité, en cherchant un refuge dans notre demeure; « il est donc de notre devoir de les recevoir avec bienveillance. Je suis « âgée et infirme, mes chères filles, incapable de diriger une maison « aussi considérable que va le devenir la nôtre, et considérant que « les compagnes que Dieu nous envoie sont beaucoup plus nom- « breuses que nous et possèdent de plus grands biens, je me démets « volontairement de ma charge; la supérieure de Sainte-Agnès sera « désormais votre Prieure; je la supplierai d'être pour vous une bonne « et tendre mère; et si cet arrangement ne convenait pas à quelques- « unes d'entre vous, j'écrirais au Père Général, afin qu'il vous « permette de vous retirer dans un autre couvent de notre Ordre. »

Il y eut une explosion de douleur au moment où Catherine de Kageneck annonça sa résolution aux religieuses; elles eurent inutilement recours aux protestations, aux prières et aux larmes, pour la faire revenir à d'autres sentiments; Catherine leur déclara, qu'ayant pris sa décision après avoir demandé à Dieu de l'éclairer, elle serait ferme à l'exécuter.

Dans ce moment, les religieuses de Sainte-Agnès pénétraient timidement dans le monastère; la Prieure démissionnaire de Sainte-Marguerite vint à leur rencontre, suivie de sa petite communauté; et, en voyant les deux supérieures se tenir longtemps embrassées avec la plus affectueuse cordialité, il était facile de comprendre que leur résistance aux ordres des magistrats n'avait pas eu pour mobile un manque de charité.

IV. — Anne de Zorn, informée de la démission de Catherine de Kageneck, refusa de l'accepter, et déclara que se considérant comme l'humble servante de celles qui lui accordaient l'hospitalité, elle ne demandait pour les Sœurs de Sainte-Agnès que l'abri d'un grenier, et un nombre suffisant de paillasses.

Cependant Catherine ayant persisté dans sa résolution, Anne se démit également de son emploi. Alors les deux communautés s'assemblèrent, et conformément à l'avis de leurs confesseurs respectifs, elles procédèrent à de nouvelles élections. Anne de Zorn fut

nommée Prieure des religieuses réunies de Sainte-Marguerite et Sainte-Agnès; Gertrude de Hochfelden, Sous-Prieure de Sainte-Marguerite, conserva ses fonctions; Béatrix de Mullenheim devint Econome, et Anne de Bulach, Maîtresse des novices. Quelques-unes des Dominicaines les plus âgées de Sainte-Marguerite, ayant refusé de se soumettre à la nouvelle supérieure, furent autorisées à entrer dans d'autres maisons de l'Ordre. La V. M. Catherine de Kageneck mourut saintement peu de jours après tous ces événements.

Le Souverain Pontife approuva, dans le cours de l'année 1476, la réunion des deux monastères. Leurs biens furent dès lors confondus, et la maison prit le nom de couvent de Sainte-Marguerite et Sainte-Agnès, qu'elle a porté jusqu'au moment de sa destruction. Le suffragant de Strasbourg y consacra, le 5 octobre 1476, deux nouveaux autels, dédiés, le premier, à sainte Agnès, sainte Madeleine, et toutes les vierges saintes; le second, à saint Landelin, martyr, saint Dominique et tous les Saints de l'Ordre des Frères-Prêcheurs.

Le monastère se distingua sous la conduite de la V. M. Anne de Zorn par l'esprit de ferveur et la régularité admirable qui y régnèrent; il fut en même temps l'asile de l'étude et du savoir. D'après les témoignages formels des auteurs contemporains, la plupart des religieuses parlaient et écrivaient le latin avec élégance. Leur renommée s'étendit au loin, et lorsqu'en 1478, on voulut réformer le couvent de Notre-Dame de Willer, près d'Esslingen, en Souabe, ce fut à la V. M. Prieure, Anne de Zorn, qu'on demanda des Sœurs pour y rétablir l'exacte observance. Elle y envoya huit de ses filles spirituelles, qui remplirent leur mission avec un entier succès.

Beaucoup de maisons religieuses, d'Ordres et de pays différents, se mirent en communauté de bonnes œuvres et de prières avec les Dominicaines de Sainte-Marguerite, tels que les chevaliers de Saint-Jean et les Dominicains de Heidelberg, les Frères-Mineurs de la province de Haute-Allemagne, les Franciscains réformés et les Dominicains de Schlestadt. Enfin, les Papes et les légats leur donnèrent en maintes occasions des preuves d'estime, et ouvrirent en leur faveur le trésor sacré des indulgences. Sixte IV et Innocent VIII, confirmèrent la réunion perpétuelle des deux maisons de Sainte-Marguerite et Sainte-Agnès, et prirent le couvent sous leur protection spéciale. Le cardinal légat, Raymond, le visita en 1502. Charmé de la parfaite régularité qui y régnait, il y célébra plusieurs fois le saint Sacrifice, lui accorda de nombreuses indulgences, et y établit les sept stations.

L'empereur Maximilien Ier vint à Strasbourg en l'année 1507. L'éloge des Sœurs de Sainte-Marguerite, qui était dans toutes les bouches, lui inspira le désir de visiter leur maison. Il se rendit le 3 avril, à leur église, où son aumônier chanta la grand'messe; les religieuses y assistèrent au nombre de cinquante-cinq. Après l'Office, le prince passa au réfectoire. La V. M. Prieure le harangua en latin ; Maximilien, étonné de la diction élégante et pure de cette savante religieuse, lui répondit dans la même langue; la conversation se prolongea ainsi pendant une demi-heure, avec une aisance qui charma l'empereur.

Il donna un éclatant témoignage de satisfaction au couvent, en adressant à la Prieure, le 22 juillet suivant, les lettres patentes datées de Constance, par lesquelles il confirmait les anciens privilèges de la maison et l'autorisait à hériter des biens de toutes celles qui y feraient profession.

La V. M. Anne de Zorn vécut quatre années encore après avoir reçu la visite de Maximilien. « L'on ne saurait, dit la Chronique, « raconter tout ce que cette sainte Prieure a fait pour le monastère « qu'elle a gouverné pendant trente-trois ans. Elle a été pour les « religieuses un modèle accompli de vertu. Avant de se trouver à la « tête des deux communautés réunies, elle avait dirigé déjà pendant « sept ans celle de Sainte-Agnès; elle était donc riche en mérites et « mûre pour le ciel, lorsqu'il plut au Seigneur de la rappeler à lui le « 1er mars 1511. »

La Dévote Sœur MADELEINE DE CRUZET
Professe de la Congrégation de sainte Catherine des Sœurs du Tiers-Ordre, à Toulouse(*)

(1664)

DANS les trois différents états de jeune fille, de femme mariée et de veuve, qui ont partagé la vie de cette grande servante de Dieu, elle a possédé à un haut degré de perfection toutes les vertus chrétiennes.

Jeune fille, elle mettait toute sa gloire dans la modestie, les exercices de dévotion et d'obéissance ; et si cette dernière vertu n'eût occupé tout son esprit, et ne l'eût entièrement soumise à la volonté de ses parents, elle aurait préféré la virginité au mariage ; mais on l'engagea dans ce dernier état sans tenir compte de ses inclinations.

Elle y mena une vie sainte, en élevant ses enfants dans la crainte de Dieu et en prenant grand soin du salut de ses domestiques. Elle fréquentait les Sacrements, et pratiquait hautement la dévotion.

Charmée de voir les Sœurs du Tiers-Ordre de Saint-Dominique servir les malades à l'hôpital et s'exercer dans les œuvres de miséricorde, elle se joignit à elles quand Dieu eut disposé de son mari, et qu'elle lui eut rendu les derniers devoirs.

Après sa profession, elle pratiqua jusqu'à la mort les austérités de l'Ordre. Elle ne porta plus que des vêtements de serge, sa vie fut un jeûne perpétuel et rigoureux ; elle mesurait son pain et ne dépassait jamais la quantité qu'elle s'était prescrite. Un morceau de pain sec avec un verre d'eau faisait sa collation du soir. Elle ne buvait jamais de vin, jeûnait au pain et à l'eau les vendredis et les samedis, ne couchait que sur une paillasse ; et quand sa fille aînée ajoutait un

(*) *Ex relatione fideli.*

matelas à son lit, elle l'ôtait la nuit, et le remettait le matin, pour mieux cacher sa pénitence.

Notre Sœur était si charitable envers les pauvres, qu'elle ne manquait jamais de les assister. Un jour, n'ayant point d'argent sur elle, elle donna son mouchoir à un mendiant qui lui demandait l'aumône. Elle visitait les prisonniers avec assiduité, pour les consoler dans leur affliction et les exhorter à en faire bon usage. Elle agissait de même pour les malades de l'hôpital, les servait avec affection, et conduite par les lumières de la foi, qui lui faisaient voir Jésus-Christ souffrant en leurs personnes, elle leur rendait les services les plus humiliants.

On lui adressa un jour un pauvre étranger; et ceux qui l'envoyaient l'engagèrent à lui dire faussement que son fils, alors à l'armée, avait été tué. Notre Sœur reçut très bien le mendiant, selon sa pieuse coutume, et en apprenant la funeste nouvelle, au lieu de s'abandonner au désespoir, elle versa seulement quelques larmes, et se retira dans sa chambre, où s'étant prosternée devant son crucifix, elle protesta de sa soumission complète à la volonté divine. Dieu, cependant, lui fit connaître la fourberie et le mensonge de ce pauvre à qui elle ne laissa pas de faire la charité. Elle l'avertit seulement de ne plus retomber dans de semblables fautes.

Sœur Madeleine communiait tous les jours, par l'avis de son directeur, qui la voyant si détachée des créatures, si unie à Dieu par une oraison presque continuelle, et si affamée de ce pain des anges, lui permettait de s'en nourrir fréquemment. Pour cacher sa dévotion aux yeux des hommes, et pour demeurer plus longtemps devant le Très Saint-Sacrement sans être remarquée, elle changeait souvent d'église, et choisissait les plus éloignées de sa maison, quoiqu'elle eût beaucoup de peine à marcher.

Elle eut révélation du jour de sa mort et de celle de plusieurs autres personnes, à qui elle recommanda de se préparer à cette heure décisive. Dieu, qui voulait lui donner une ample matière de patience pour augmenter ses mérites, permit qu'elle fut tourmentée d'une maladie très pénible; elle la souffrit avec humilité et grande soumission à la pure volonté de Dieu. Sentant diminuer ses forces, elle reçut les derniers Sacrements et mourut au mois de mars, vers l'année 1664.

Dieu fit éclater sa vertu par un fait surprenant qui eut lieu aussitôt après sa mort. A peine eut-elle rendu le dernier soupir, que sa chambre fut remplie d'un parfum céleste. Tous ceux qui le sentirent ne purent

s'empêcher de dire que, par cette odeur surnaturelle, Dieu révélait les grands mérites et la sainteté extraordinaire de sa fidèle servante. Plusieurs années après, sa fille, récitant les litanies de la Sainte Vierge, crut l'entendre souvent auprès d'elle, répondant distinctement : *Ora pro nobis,* après chaque invocation.

LE MÊME JOUR

1280. — En la Province d'Angleterre, mourut le V.P. SEYER, également recommandable par sa sainte vie et sa profonde érudition, qui le rendait un des plus célèbres professeurs de l'Université de Cambridge, où il enseigna longtemps avec éclat. Ce fut lui qui eut le bonheur de voir plusieurs fois descendre du ciel un globe lumineux sur la tête des religieux de son couvent, lorsqu'ils chantaient le *Salve Regina* après Complies. Il rendit un témoignage authentique de ce prodige et de la protection singulière que la Sainte Vierge prend de l'Ordre et des religieux qui l'ont embrassé. — (*Vitæ Fratrum*, p. 1. Cap. VII.)

1316. — A Toul, mourut le V. P. NICOLAS DE LIGNY. Il prit, jeune encore, l'habit de l'Ordre au couvent de Luxembourg, où il ne tarda pas à se faire remarquer par son éminente piété, jointe à une grande douceur de caractère, qui se reflétait jusque dans les traits de son visage. Le duc Henri de Luxembourg ayant eu l'occasion de connaître le V. P. Nicolas, le prit en singulière affection, et par considération pour sa personne, combla de bienfaits et de privilèges le couvent de Luxembourg. Promu à la dignité impériale en 1308, le prince confia au V. Père, avec la direction de sa conscience, les négociations publiques les plus importantes. C'est ainsi que le confesseur du nouvel empereur fut député auprès du Pape Clément V, pour traiter du dessein qu'avait son maître de faire revivre les anciens droits de l'Empire sur les villes d'Italie. Le Souverain Pontife éprouva pour le confident d'Henri VII cette sympathie qui semblait ouvrir au P. Nicolas tous les cœurs. Il fut créé par le Pape, sur la demande de l'empereur, évêque de Botronte *ad titulum* (ou Butrinto, petit port de mer, servant de refuge aux pêcheurs, sur la Méditerranée, près de l'île de Corcyre, autrefois siège d'un évêché relevant de la métropole de Cassiopée). Le nouvel évêque accompagna

l'empereur dans le voyage que celui-ci entreprit en Italie, dans le but d'aller à Rome s'y faire couronner. Le P. Nicolas écrivit une relation de ce voyage qu'il transmit au Pape. Ce mémoire s'étend de l'année 1310 à l'année 1313. C'est dans cet écrit que le prélat raconte comment il fut envoyé en ambassade auprès des cités italiennes qui refusaient de se soumettre au prince allemand.

L'empereur Henri VII étant mort en l'année 1313, le P. Nicolas se retira à Toul, dont l'évêque, par suite des dissensions survenues dans sa ville épiscopale, avait été obligé de se réfugier auprès de Clément V ; il y exerça les fonctions pastorales en l'absence du prélat.

Le P. Nicolas mourut à Toul, le 1er mars 1316, et fut enterré dans l'église du couvent des Frères-Prêcheurs de cette ville, à côté du grand autel.

Le Bullaire de l'Ordre (t. II, p. 129) donne le P. Nicolas de Ligny comme ayant été coadjuteur de l'évêque de Toul ; mais Echard et la *Gallia Christiana* ne font pas mention de ce titre.

1625. — Au couvent d'Avignon, mourut le dévot Frère PAUL DU LAURENS, jeune Profès, qui avait conservé une si admirable pureté et une si grande innocence, qu'au moment où il expira, la V. Sœur Marie Blondeau, dont la sainte vie ravissait la ville d'Avignon, vit son âme s'élever dans le ciel en forme de colombe. Elle en eut tant de joie, que ne pouvant la contenir en elle-même, elle avertit ceux qui étaient près d'elle du bonheur dont l'âme de ce fervent novice allait jouir dans le sein de Dieu. Il mourut par un accident assez étrange. C'était une louable coutume dans les Couvents de la Province de Toulouse, que les novices allassent visiter les chapelles de l'église après Matines. Or, notre Frère était si timide, qu'il n'osait suivre les autres novices à cet exercice de piété. Pour dissiper cette crainte, son Père Maître le suivait de chapelle en chapelle. Il arriva qu'une nuit, comme il allait au fond de l'église, qui était très vaste, il aperçut, à la lueur de la lampe, le V. P. Guillaume Cadri, prêt à se donner la discipline. Cette vue lui frappa si fort l'imagination, et il se fit une si grande altération de tout son sang par suite de la frayeur, qu'il en mourut peu de jours après, Dieu se servant de cet accident pour le retirer du monde dans la fleur de son innocence. — *(Ex relat. fideli.)*

1634. — A Paris, mourut le religieux Frère HYACINTHE DECATERS, né à Amsterdam de parents catholiques, qui avaient su conserver la pureté de la foi dans un pays alors tombé sous la domination des hérétiques. Leur jeune fils, élevé par eux dans les sentiments de la plus vive piété, quitta bientôt sa patrie et vint en France, dans le seul but d'y embrasser la vie religieuse. Séduit par le spectacle des observances de l'Ordre pratiquées dans toute leur intégrité au Noviciat général du faubourg Saint-Germain, à Paris, nouvellement fondé, il entra dans cette sainte communauté, dont la ferveur

faisait alors l'admiration de la capitale. Ayant donné pendant son noviciat l'exemple de toutes les vertus religieuses, Frère Hyacinthe Decaters mourut trois mois après sa profession, en l'année 1634. — (*Mém. du Noviciat gén.*)

1648. — A Naples, mourut le V. P. RÉGINALD SGAMBATI. Il avait revêtu l'habit dans cette ville, au couvent de Saint-Dominique. Ses talents oratoires le rendirent très célèbre dans l'Italie entière, au point que les principales cités se le disputaient pour les stations de Carême. Il prêcha en particulier à Gênes, à Padoue, à Pise, à Sienne, à Rome, et partout avec un concours de peuple extraordinaire et de grands fruits. En 1648, il avait au milieu des mêmes applaudissements ouvert la station quadragésimale à Naples dans l'église de Saint-Dominique. Le 1er dimanche de Carême, il terminait ainsi son sermon : *Dal letto al cataletto*, « du lit au cercueil ! » Cette parole devait recevoir en lui-même une trop prompte réalisation. A peine, en effet, fut-il rentré dans sa cellule, que des douleurs d'entrailles s'emparèrent de lui subitement, et en moins d'une heure, il allait recevoir près de Dieu la récompense de ses longs travaux. La ville entière apprit avec stupeur, et au milieu des gémissements, que le prédicateur qu'elle venait d'entendre était mort, passant presque inopinément, non pas comme il avait dit, du lit au cercueil, mais de la chaire au cercueil. — (Echard.)

159.. — Au monastère de Jésus à Aveiro, mourut en odeur de sainteté la V. M. VIOLANTE DE SILVA, après avoir été toute sa vie un modèle de pénitence et d'oraison. Les Matines terminées, elle demeurait au chœur, au lieu d'aller se reposer, et lorsque les religieuses descendaient le matin pour Prime, elles retrouvaient toujours cette V. Mère à la place où elles l'avaient laissée. Sœur Violante récitait chaque jour mille quarante-quatre fois l'oraison dominicale en l'honneur des saints Innocents. Mais l'objet principal de sa dévotion était le saint Enfant de Bethléem. Ce mystère offrait à son cœur des attraits ineffables ; et comme elle y retrouvait toujours Marie et saint Joseph en compagnie de l'Enfant-Dieu, elle reportait sur eux une partie de son amour envers Jésus. Pour mieux se préparer à la fête de Noël, elle solennisait avec un soin tout particulier le temps de l'Avent. Elle récitait tous les jours l'Office de la férie, même lorsqu'elle devait déjà faire un autre Office. De plus, chaque samedi, elle jeûnait au pain et à l'eau et offrait mille fois à Marie la Salutation angélique.

Le démon, ne pouvant souffrir tant de vertu, fit endurer de grandes persécutions à cette fidèle amante du Fils de Dieu. Quelquefois il la saisissait par son voile en présence même des autres religieuses, et la jetait par terre. Mais cette épreuve, en la purifiant davantage, l'unissait plus étroitement à Dieu.

Sœur Violante n'était pas moins charitable que remplie de piété. Elle aimait surtout à venir en aide aux agonisants et voici de quelle manière.

Lorsqu'une Sœur touchait à l'article de la mort, cette sainte Mère allait prendre une rude discipline à son intention, et ne cessait pas de se frapper jusqu'à ce que la mourante eût rendu le dernier soupir.

En récompense de cette charité, Notre-Seigneur lui fit la grâce de mourir de la précieuse mort des justes. En effet, à ses derniers moments, cette vénérable Mère témoigna une telle allégresse, que toutes les religieuses se persuadèrent qu'elle avait reçu la visite de saint Joseph et des saints Innocents, et qu'elle était montée au ciel en leur compagnie. — (Sousa, Lopez.)

1675. — A Aumale, la V. Mère SUZANNE BOUCHER. Elle entra dans la Religion par un mouvement particulier du Saint-Esprit et partagea les peines et les travaux que les premières religieuses eurent à supporter pour l'établissement du monastère. Elle fit sa profession entre les mains de M. Gallemand. Quoiqu'elle se vit atteinte peu après de plusieurs infirmités très notables, elle les surmonta toutes avec beaucoup de constance et d'humilité. Son zèle pour l'Office divin était admirable ; elle y paraissait comme un séraphin devant la majesté de Dieu. Dans sa chambre, elle était presque toujours à genoux au pied de son crucifix. Tous les jours, elle disait pour le moins dix litanies aux Saints de sa dévotion, et elle n'y a manqué que quand il lui devint impossible de parler. Notre Sœur avait une grâce d'oraison peu ordinaire ; et quoiqu'elle n'eût jamais appris le latin, elle l'entendait très bien. Sa douceur, sa déférence et sa soumission à toutes les religieuses étaient sans égales, surtout à l'endroit de ses Supérieures, auxquelles elle obéissait aveuglément. Son grand motif en cette pratique était la soumission de Jésus-Christ à la Sainte Vierge et à saint Joseph. Elle a toujours paru comme une novice modeste, silencieuse, paisible, simple, et remplie de charité pour tout le monde. Après avoir porté l'agréable joug de Jésus-Christ dans une continuelle ferveur d'esprit, étant âgée de quatre-vingts ans, elle ne voulut pas même se dispenser du jeûne du Carême, qu'elle observa exactement jusqu'à la veille de sa mort. On la mena sur le soir à l'infirmerie ; et le lendemain elle mourut vers les onze heures de la nuit, le 1er mars 1675. Après son trépas, elle paraissait si belle, qu'on aurait cru se trouver en présence d'une apparition angélique.

Bien que douée d'une riche mémoire, cette V. Mère avait, sur la fin de sa vie, oublié presque tout ce qu'elle avait vu des anciennes religieuses. La Mère Garcia lui ordonna de faire une communion, pour demander à Dieu que la mémoire lui fût rendue ; elle ne l'eût pas sitôt faite, qu'elle contempla pendant son action de grâces comme dans un miroir, toutes les actions et tous les actes de vertu, que nous avons précédemment rapportés dans les vies des autres Sœurs de ce monastère. — (*Mém. d'Aumale.*)

II MARS

Le Bienheureux HENRI SUSO
Surnommé le Docteur extatique,
Profès du Couvent de Constance (*)

(1365)

Au XIV^e^ siècle, vivait en Allemagne, un religieux de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, appartenant par sa naissance à la noble et illustre famille de Montesi. Dieu l'ayant appelé dès son enfance à l'état religieux, il prit, à l'âge de treize ans, l'habit du glorieux Patriarche Dominique, dans notre couvent de la ville de Constance. Il s'appelait Frère Henri, et on le surnomma Suso, d'après le nom de sa mère, femme d'une éminente vertu.

Les commencements de son noviciat furent éloignés de la perfection religieuse ; sa piété fut faible d'abord, son cœur s'abandonna aux futilités de la terre ; il ne s'appliqua point à éviter les petites fautes, et à pratiquer les règles de son Ordre, quoiqu'il évitât pourtant les péchés plus graves et tout ce qui pouvait ternir la réputation d'un religieux. Il persévéra dans sa dissipation et ses négligences jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Alors la divine Sagesse l'éclaira, et le conduisit merveilleusement des ténèbres de son imperfection à la grande lumière de la vérité. Pendant ces cinq années d'un noviciat peu exemplaire, Dieu, qui l'avait choisi pour l'élever à un haut degré de sainteté, ne l'abandonna jamais ; il l'assista et le sauva en troublant miséricordieusement

(*) Surius, *Acta SS.*, Del Nente, traduit par E. Cartier.

son âme. Il n'y avait pas de paix et de tranquillité pour Suso toutes les fois qu'il se laissait trop captiver par les affections de famille, par la société de ses amis ou par les plaisirs et les jouissances matérielles. Il sentait alors qu'il devait chercher quelque chose qui calmât mieux les besoins de son cœur ; ce trouble intérieur, ce dégoût continuel, ces pénibles remords le tourmentèrent jusqu'à ce que Dieu, dans sa bonté, visita le silence de sa cellule et blessa si amoureusement son cœur, qu'il le détacha de toutes ses anciennes habitudes et de toutes les créatures. Frère Henri, vaincu par cette force mystérieuse et toute-puissante, sentit enfin son âme heureuse et tranquille.

Sa vie fut dès lors changée, et ses compagnons, qui ne savaient pas la cause de cette différence, l'expliquaient de mille manières, sans découvrir la vérité. Comme ce saint jeune homme, touché de la grâce divine, se sentait fortement porté à fuir tous les obstacles qui pouvaient l'éloigner de Dieu, et voulait se détacher violemment de toutes les créatures, le démon lui livra un grand combat et s'efforça de lui faire abandonner la sainte résolution qu'il prenait de laisser le monde et de se vaincre lui-même : aussi les tentations vinrent-elles l'assaillir, et l'ennemi de nos âmes s'acharnait surtout à lui murmurer sans cesse : « Frère Henri, pourquoi cherches-tu avec tant d'empor-« tement à quitter ton genre de vie ? Souviens-toi donc que commen-« cer le bien est facile, mais y persévérer est vraiment impossible. » Frère Henri lui opposait les inspirations de Dieu lui-même : « l'Esprit-Saint, qui m'appelle et qui est tout-puissant, peut faire en « moi ce qui est facile et ce qui est difficile. » Le tentateur continuait : « Oui, on ne peut douter de la puissance de Dieu ; mais ce qui est « bien incertain, c'est la correspondance à la grâce : peux-tu y « compter ? » Suso répondait : « Puisque Dieu m'a appelé, c'est « qu'il ne veut pas m'abandonner. Je le sens qui m'invite à le servir « et qui me promet son secours. Comment, lorsqu'il m'attire, lorsque « je me donne à lui et que je me jette dans ses bras, comment se « retirerait-il pour me laisser tomber ? »

Cette tentation vaincue, une autre se présenta à son âme ; semblable à la voix d'un ami qui ne voulait que son bien, elle disait : « Certai-« nement, il ne faut point changer de résolution, et tu dois mieux « régler ta conduite à l'avenir ; mais entreprends ta conversion dou-« cement et avec prudence, sans te jeter immédiatement dans une vie « austère et trop rigoureuse ; c'est en modérant ton ardeur que tu « pourras réussir. Personne ne devient saint tout à coup, et les

« choses violentes ne sont pas durables. Donne à ton corps ce qui « lui est nécessaire de sommeil et de nourriture, traite-le doucement « et applique-toi seulement à éviter le péché. Sois dans ton intérieur « aussi bon que tu le voudras ; mais reste en public dans de sages « limites, et ne te fais pas remarquer de manière à révolter tout le « monde. Tu sais ce qu'on dit : Pourvu que le cœur soit saint, tout le « reste va bien. Ne peux-tu donc pas conserver des relations agréa- « bles tout en pratiquant la vertu ? Vois les autres ; ils espèrent « bien se sauver, sans suivre la vie pleine de rigueurs que tu as le « dessein d'entreprendre. » Mais la divine Sagesse, qui voulait faire de Suso son confident et son bien-aimé, lui découvrit le danger de ces conseils en disant à son âme : « Celui qui veut commencer une « vie sainte par la tiédeur, verra bientôt ses bonnes résolutions « s'évanouir ; on quitte vite le bien qu'on entreprend avec négligence. « Celui qui pense vaincre son corps révolté, et le tenir sous la loi de « l'esprit, en vivant au sein des délicatesses et des satisfactions « sensuelles, est un insensé dépourvu de toute espèce de jugement ; « vouloir jouir du monde et servir Dieu est une impossibilité dont la « réalisation détruirait la morale et la parole de Jésus-Christ ; si tu « veux me servir, il faut le faire avec courage, et commencer ton « œuvre en renonçant au monde et à toi-même. »

Frère Henri, fortifié par ces conseils de la divine Sagesse, après avoir beaucoup réfléchi, finit par prendre une forte résolution : il se confia entièrement à Dieu, se sépara des hommes, et renonça à toutes les consolations qu'il pouvait en attendre.

II. — Frère Henri vivait dans la plus profonde retraite, mais son âme ardente et avide de doux épanchements éprouva, en s'éloignant de ses compagnons, de grandes tentations et des peines plus cruelles que la mort. Quelquefois, vaincu par la nature, il retournait à ses anciens amis pour se distraire un peu ; mais dans leur commerce il ne trouvait plus aucune joie, et il les quittait tout triste, parce que leurs divertissements lui déplaisaient, et que leurs reproches étaient pleins d'amertume. « Henri, lui disait-on, pourquoi ces nouveautés ? « Pourquoi cette vie bizarre que vous voulez entreprendre ? La vie « ordinaire est la plus sûre ; c'est déjà beaucoup de faire ce que font « les autres ; votre façon d'agir ne peut vous conduire qu'à de « mauvais résultats. » Mais lui se taisait et s'éloignait en pleurant, et en disant dans son cœur : « O Dieu, qui êtes si bon, voyez quels

« combats me livrent mes amis; je le vois bien, le meilleur parti eût « été de les fuir, parce que les hommes ne peuvent me donner la « paix; si je ne les avais point recherchés, aurais-je vu et entendu ce « qui fait maintenant le sujet de ma peine? » Au milieu de ses chagrins, la croix la plus pesante était de ne trouver personne qui partageât ses sentiments et qui pût l'écouter; aussi ses jours s'écoulaient dans l'affliction et les larmes, son âme souffrait de la solitude et languissait dans l'isolement.

Un jour qu'il ressentait vivement sa peine et qu'il était seul dans l'église à pleurer et à gémir, Dieu se plut à le consoler par une vision céleste. Son âme fut transportée dans une des régions pures et resplendissantes du ciel, et il y vit des choses divines et ineffables ; dans cette contemplation, son cœur était brûlé d'une flamme si ardente, son esprit si heureux et si absorbé, que tout sentiment humain s'éteignit, qu'il ne pensa ni à lui ni au monde, et qu'il ignora si ce ravissement eut lieu avec ou sans son corps. Cet état dura une heure et demie, et cette goutte délicieuse de la vie éternelle, qui coula du sein de Dieu sur le cœur d'Henri, calma ses peines et le fortifia dans ses résolutions, en lui donnant un avant-goût des douceurs célestes.

Quand il revint à lui, il crut sortir d'un autre monde, des soupirs profonds s'échappaient de sa poitrine et sa bouche proférait ces cris plaintifs :« O mon Dieu ! mon Dieu ! où étais-je? où suis-je mainte- « nant? Qui m'a ravi les biens ineffables que je possédais ? Quand « jouirai-je encore de cette éblouissante clarté ? Oh ! bien certaine- « ment, mon Jésus, ni le temps, ni l'éternité ne pourront effacer de « mon âme la grâce que vous venez de me faire. O douceur déli- « cieuse ! ô beauté incomparable ! ô source d'éternelles jouissances ! « si ce n'est point là le ciel lui-même, je ne sais pas ce que peut être « le séjour de Dieu, le Paradis. »

Frère Henri conserva longtemps dans les puissances de son âme la mémoire et le goût de cette extase, comme un vase conserve l'odeur suave d'un parfum ; et le souvenir de cette vision, de cette lumière, excitait toujours la soif ardente qu'il avait des biens célestes.

III. — Aidé par ce secours divin, Frère Henri s'affranchit des affections humaines, et se livra tout entier à la solitude et au silence de l'âme. Il parvint à consacrer tous ses instants à une contemplation intérieure qui tendait sans cesse à jouir de la divine Sagesse. Ce désir

violent naquit dans ce jeune cœur, si enclin à aimer, en voyant dans les saintes Ecritures que l'éternelle Sagesse s'offre aux hommes comme une tendre vierge qui les séduit par des charmes incomparables, et qui gagne leurs âmes par ses saintes et douces leçons; car elle leur découvre la fausseté, l'inconstance des autres affections, et leur fait comprendre la félicité, la douceur ineffable de son amour.

Ce jeune homme, comme le cerf altéré soupire après l'eau rafraichissante, se passionna pour l'éternelle Sagesse. Un jour, entendant lire à table quelques-unes de ses délicieuses paroles dans les livres de Salomon, il se prit à gémir, à soupirer, à brûler d'une véritable flamme pour une vierge si adorable. « Mon cœur, disait-il en lui-même, mon « cœur est jeune, ardent et porté à l'amour ; il m'est impossible de « vivre sans aimer ; les créatures ne sauraient me plaire et ne peuvent « me donner la paix ; oui, je veux tenter fortune, et tâcher d'obtenir « les bonnes grâces de cette divine et sainte amie dont on raconte des « choses si admirables et si sublimes. Que je serais heureux si je « pouvais avoir son amitié et jouir de sa tendresse ! »

Peu après il entendit encore lire à table ces autres paroles de la divine Sagesse : « La Sagesse est plus éclatante que le soleil, elle est « plus belle que l'harmonie des cieux ; et quand on la compare à la « lumière, on la trouve supérieure. Aussi je l'ai aimée, je l'ai recher- « chée dès mon enfance, je l'ai demandée pour épouse, et je suis « devenu l'adorateur de ses charmes. Avec cette épouse, je resplen- « dirai devant les peuples ; tous m'honoreront, les jeunes gens comme « les vieillards ; je rendrai mon nom immortel, et je laisserai à mes « descendants un souvenir qui ne s'effacera pas ; et puis, quand cette « épouse céleste viendra habiter mon cœur, comme mon âme se « reposera doucement en elle ! Sa présence et ses entretiens ne peu- « vent causer d'ennui et d'amertume ; elle apporte toujours, au « contraire, une paix et une joie continuelles. C'est avec la Sagesse que « le Seigneur a fondé la terre au-dessus des abîmes, et c'est sa pru- « dence qui a formé les cieux ; c'est la Sagesse qui rend féconds les « fontaines et les gouffres ; c'est elle qui nourrit les nuages de rosées. « Oh ! celui qui l'aime, cette Sagesse, qui l'embrasse, la possède et « la suit dans tous ses sentiers, n'a pas à craindre les égarements et « les chutes. Quand il voudra dormir, il ne sera point réveillé par les « fantômes de l'épouvante ; son repos sera assuré et son sommeil « toujours délicieux. »

IV. — L'âme d'Henri se nourrissait de ces paroles, et cette méditation augmentait son amour. Mais le démon, qui déteste la lumière et la vérité, le tourmentait, et cherchait à le détourner de sa route ; il lui présentait des pensées opposées à ses saints désirs. « Que fais-tu ? « disait-il, à quoi penses-tu, Henri? quelle folie de vouloir aimer « ce que tu ne connais pas, ce que tu n'as jamais vu ! Ne vaut-il « pas mieux posséder une petite chose certaine que d'en tenter une « grande qui est bien douteuse? Quand on recherche l'amitié d'un « homme puissant et illustre, on travaille des mois et des années « sans réussir : que sera-ce donc pour toi, qui es si petit devant « Dieu ! Comment pourras-tu jamais obtenir l'amitié de la Sagesse « éternelle ? Ce qu'elle ordonne n'est-il pas même trop difficile pour « ta jeunesse ? Si c'était une amie discrète qui te permît de penser à toi « et à ton bien-être, tu pourrais justifier ton amour. Mais ne veut-elle « point que ses amants soient les ennemis d'eux-mêmes, qu'ils se pri- « vent de sommeil, de nourriture, de vin, de délassements, de plaisirs? « et, ce qui est plus cruel, ceux qui n'obéissent pas à ses ordres seront « dans les adversités et les piéges de la mort. Il est écrit : *Celui qui « aime le vin et la bonne chère sera dans la misère;* et encore *: Pares- « seux, quand quitteras-tu ta couche? quand sortiras-tu de ton som- « meil? Tu épargnes tes mains, et tu te reposes. Mais voici la pauvreté « qui vient à grands pas, et le besoin qui fond sur toi, semblable à un « homme armé.* Une amie peut-elle dire à ses amis des choses si « dures? »

L'inspiration lui venait d'en haut pour répondre à ces attaques : « Quel est l'amant qui n'a point souffert? N'est-ce pas une loi de « l'amour que celui qui veut aimer se soumette à la peine et à la « douleur? Aimer est d'ordinaire un martyre, et ne vaut-il pas « mieux supporter les rigueurs de ce martyre en aspirant à une « amie, à une épouse si noble, si glorieuse et si divine? Vois « quelles fatigues, quels dégoûts et quels déboires endurent les « amants du monde. »

C'est ainsi qu'il encourageait son âme à la persévérance ; mais le grand combat intérieur ne cessait pas : tantôt il se sentait plein d'un saint courage ; tantôt il se voyait abattu et captivé par les choses terrestres et passagères. Cette agitation, cette fluctuation entre Dieu et le monde l'affligeait et le troublait ; mais à la fin pourtant, la résolution de se donner entièrement à Dieu triomphait et l'arrachait aux affections d'ici-bas. Un jour, sa force s'accrut beaucoup en entendant

lire à table ces paroles de l'éternelle Sagesse : « Comme le térébinthe, « j'ai étendu mes rameaux, et ce sont des rameaux d'honneur et de « grâce. Je suis comme le Liban dans sa jeunesse ; je remplis les « lieux que j'habite, et ma bonne odeur est un baume sans mélange. « Celui qui me trouvera, trouvera la vie, et le Seigneur sera la « source de son salut. » A ces paroles étaient opposées celles qui parlent des amours profanes : « J'ai trouvé la femme plus amère que « la mort ; elle est semblable au piége du chasseur, son cœur est un » filet tendu et ses mains de véritables chaînes ; l'ami de Dieu la fuira, « mais le pécheur deviendra sa proie. »

V. — Alors, le jeune Henri s'écriait : « Que ces paroles sont « vraies ! la femme, c'est la mort ; l'éternelle Sagesse, c'est la vie. « Aussi, je veux décidément la prendre pour épouse et me donner « tout entier à son service et à son amour. Oh ! si je pouvais la voir « au moins une fois, si j'obtenais la grâce de lui parler, combien je « m'estimerais heureux ! Que doit être celle qui parle si éloquem- « ment d'elle-même, et qui promet de si grands biens à ses adora- « teurs ! Est-ce Dieu, est-ce une science, un symbole, une créature « de la terre ou du ciel ? »

Au milieu de ces élans, la divine Sagesse lui apparut au loin, élevée sur une colonne de nuée et sur un trône d'ivoire, avec une majesté plus brillante que le matin, plus éblouissante que le soleil ; sa couronne était l'éternité ; son voile et son vêtement, la félicité ; son langage, la douceur ; et ses embrassements, l'abondance et la possession de tout bien. Elle semblait à la fois éloignée et proche, sublime et humble, évidente et cachée, simple et pourtant incompréhensible ; plus élevée que les hauteurs des cieux, plus profonde que les abîmes de la mer ; c'était comme une reine qui régnait avec puissance jusqu'aux limites de la terre, et qui gouvernait toute créature avec douceur. Elle lui apparaissait tantôt comme une pure et gracieuse vierge; tantôt comme un jeune homme d'une exquise beauté; tantôt c'était une maîtresse savante en toute chose ; tantôt une tendre amie, qui se tournait doucement vers lui et lui souriait avec grâce et majesté, en lui disant : *Præbe, fili mi, cor tuum mihi :* « Mon fils, donne-moi « ton cœur. » Alors il se précipitait à ses pieds et lui rendait les plus humbles, les plus amoureuses actions de grâces.

L'éternelle Sagesse disparut, et laissa son cœur plein de pensées célestes et d'enthousiasme pour sa beauté. « D'où peut donc, disait-il,

« venir tant d'amour, d'amabilité, de beauté, de splendeur, de « grâces et de charmes? Tant de choses précieuses peuvent-elles « avoir une autre origine que le sein fécond de la Divinité même? « Me voilà donc, ô éternelle Sagesse, tout entier à votre amour! « Oui, je vous veux, je vous choisis pour ma bien-aimée, pour la « souveraine de mon cœur ; et c'est avec les sentiments les plus vifs « de mon âme que je vous embrasse, que je m'attache à vous. En « vous est réuni d'une manière ineffable tout ce qu'on peut imaginer « de beau, de précieux, d'aimable, de parfait ; vous seule êtes un « fleuve éternel de délices, une fontaine d'où s'échappent tous les « biens, un abîme incompréhensible de grâce et de bonté. »

Depuis ce moment, dès que le jeune Henri entendait des paroles ou des chants d'amour, il se recueillait en lui-même et sentait aussitôt une force divine entraîner son esprit et son cœur vers sa chère et bien douce amie. Qui pourrait dire combien de fois, les yeux pleins de larmes, il l'embrassa au fond de son cœur, et la pressa contre sa poitrine dans une sainte ardeur? Il s'attachait à sa bien-aimée, semblable au petit enfant qui, dans les bras de sa mère, s'attache à ses mamelles et se cache dans son sein ; cet être faible agite sa tête et son petit corps pour atteindre celle qui le nourrit, et lui témoigner par des caresses et des baisers la joie de son cœur ; ainsi s'agitait et se tourmentait l'âme d'Henri en présence de la divine Sagesse, tout enivré qu'il était par le torrent des consolations célestes. « O très doux Jésus! disait-il en lui-même, si cette reine « toute-puissante devenait ma fiancée, que je serais heureux! O « Sagesse éternelle! soyez donc la dame et la souveraine de mon « âme, la source féconde de toute grâce. En vous je trouve les « richesses, les honneurs, la vertu, la puissance, la gloire, tous les « biens à la fois : puis-je vouloir autre chose? ai-je encore un désir « à former en ce monde? Oh non! vous seule serez ma beauté, « ma lumière, mon trésor. » Et dans l'exaltation de sa joie il s'écriait : « J'aime la Sagesse par-dessus la santé, par-dessus la beauté ; je l'ai « choisie pour ma lumière, parce que c'est une lumière intarissable, « et tous les biens me sont venus avec elle. »

VI. — Cependant, l'âme d'Henri devenait une fournaise divine, et son cœur se consumait dans les flammes impétueuses de l'amour. Une fois, ressentant plus vivement l'ardeur de la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, il se retira dans le secret de son ora-

toire pour donner issue par ses soupirs à cet incendie intérieur, et pour passer tout le jour dans la douce contemplation de son bien-aimé Sauveur. « Ah ! disait-il, si je pouvais, tendre Jésus, imaginer « un signe d'amour qui fût une marque éternelle de la réciprocité « de nos sentiments, et une preuve pour le ciel et pour la terre que « moi, je suis à vous, et que vous, vous êtes à moi ! » Tout à coup, rempli de ferveur, il se découvre la poitrine, et prenant un canif, il dit à Dieu : « Maître tout-puissant, donnez-moi la force d'accom- « plir le désir que j'ai de vous graver sur mon cœur. » Et en disant ces mots, il se met avec le tranchant du fer à se couper et se lacérer la poitrine jusqu'à ce qu'il ait formé les lettres du saint Nom de Jésus et qu'il l'ait gravé dans la chair qui recouvrait son cœur. Le sang ruisselle sur son corps, la douleur est vive; mais son amour est si violent, qu'il l'oublie et qu'il se contemple avec bonheur ainsi tout ensanglanté. Il sort de sa chambre dans cet état et court aux pieds d'un crucifix; là il se prosterne en disant : « O amour unique de mon cœur et de mon âme ! O mon Jésus ! « voyez donc l'ardeur de ma passion pour vous ! Je vous ai imprimé « dans ma chair ; mais je ne suis pas satisfait, je voudrais aller plus « loin et arriver jusqu'au centre de mon cœur; je ne le puis, mais « que votre tendresse accueille ma prière; qu'elle supplée à ce qui » me manque, et puisque vous le pouvez, gravez vous-même votre « saint Nom au fond de ce cœur, et cela avec des lettres éternelles « que rien ne puisse effacer et détruire en moi. »

Ces blessures de l'amour saignèrent longtemps ; quand elles se cicatrisèrent, le nom de Jésus resta imprimé sur sa chair ainsi qu'il l'avait désiré, et ces lettres, longues comme une articulation du petit doigt, parurent sur sa poitrine jusqu'à sa mort. Il eut grand soin, pendant toute sa vie, de cacher cette grâce aux hommes ; il la confia seulement à un de ses amis intimes, auquel il montra une fois dans le plus grand secret sa poitrine, où était le nom de Jésus. Quand il lui survenait quelques épreuves cruelles, il découvrait son cœur, et la contemplation de cette marque d'amour le consolait tout à coup et l'aidait à porter ses croix ; alors il disait à Dieu : « Mon très « aimable Jésus, les amoureux du monde ont coutume d'attacher « à leur vêtement le portrait, l'image de leurs amies ; moi, j'ai fait « plus, puisque je vous ai gravé sur mon cœur et dans ma chair « même. »

VII. — Frère Henri recevait de temps en temps des consolations célestes.

Un jour qu'il était assis dans sa cellule, il entra dans une extase, où il vit sortir de son cœur un rayon d'une pure lumière, et dans son cœur même briller et resplendir une croix d'or magnifique, toute garnie de pierres précieuses, sur lesquelles était gravé le nom de Jésus. Cette lumière envahissait toute sa poitrine, et il cherchait à la voiler avec ses vêtements; mais les rayons en étaient si abondants et si vifs, qu'il ne pouvait en cacher l'éclat.

Une autre fois, étant retourné le matin à sa cellule pour se reposer, il commençait à fermer les yeux pour prendre un peu de sommeil, lorsqu'il fut réveillé par le tambour et les voix des gardes de la citadelle qui saluaient l'aurore : il secoua aussitôt sa somnolence, se leva de son siège et se prosterna contre terre en saluant son Etoile d'amour, la Reine souveraine du ciel ; il lui chanta dans son âme un cantique délicieux avec cette effusion de joie que font paraître, pendant l'été, les oiseaux des champs, quand ils saluent le lever du soleil. Une voix mélodieuse lui répondit intérieurement par ces mots : *Stella, Maria maris, hodie processit ad ortum :* « Voici Marie, l'Etoile « de la mer, qui se lève. » Alors son allégresse n'a plus de bornes ; il chante avec Marie, qui chante dans son cœur ; il répète les paroles qu'il avait entendues ; et, tout entier à celle qui lui parle, il s'efforce de s'unir à elle par ses adorations, par ses aspirations les plus fortes et les plus passionnées. Et Marie, se penchant avec bonté vers son serviteur, lui dit : « Plus tu seras fidèle à me servir sur la terre, « plus je t'embrasserai tendrement en Paradis ; plus ton âme m'aura « poursuivie d'un amour chaste et dégagé des sens, plus aussi, « au jour de l'éternelle clarté, tu règneras, attaché et uni à mon « cœur. » Ces paroles anéantirent d'amour le saint jeune homme, et de ses yeux s'épanchèrent deux fontaines de larmes.

Des grâces semblables lui étaient accordées pendant ses prières du matin, lorsqu'à l'aurore il se prosternait trois fois en embrassant la terre et en saluant ainsi l'éternelle Sagesse : « Mon âme a soupiré « après vous toute la nuit, et dès le matin, mon esprit s'est empressé « de vous louer du plus profond de son être. » Tantôt il s'adressait à sa chère Étoile de lumière et d'amour, à Marie, la Mère du Verbe incarné, tantôt au Séraphin le plus élevé du ciel, à celui qui, de tous les esprits bienheureux, ressentait davantage l'amour de l'éternelle Sagesse ; et il activait tellement son ardeur pour Dieu, qu'il devenait

comme un foyer d'amour, et que ses paroles étaient des flammes qui embrasaient tous les cœurs.

Au temps du carnaval, ayant passé toute une nuit en oraison, le matin, à l'instant où le jour allait paraître, les anges descendirent dans sa cellule et chantèrent : « Levez-vous, illuminez-vous, « Jérusalem, parce que votre lumière a paru, et que la gloire du « Seigneur brille sur vous. » Frère Henri, en entendant ce chant du Paradis, pleura avec tant d'abondance, que son visage était tout inondé de larmes. Son enivrement fut si grand, que son corps ne put le supporter, et les anges se virent forcés de se taire.

Une autre fois, il fut transporté au sein d'une grande lumière, et il se trouva près de son ange gardien. « Esprit tout aimable, lui dit-il, « vous que Dieu a bien voulu me donner pour gardien et pour « consolateur, je vous conjure, par l'amour que vous avez pour « votre Créateur et votre Dieu, de ne me quitter jamais, et de ne « point m'abandonner tant que je vivrai dans cette vallée de larmes. » L'ange lui répondit : « Pourquoi t'adresser à moi ? crains-tu de te « confier à Dieu ? Apprends et crois que du sein de son éternité il « t'a aimé et t'aime avec un amour si grand, qu'il ne veut jamais « t'abandonner, et qu'il se plaira toujours à résider dans ton cœur. » Frère Henri demandant à l'ange qu'il lui fût permis de voir comment Dieu habitait son cœur, entendit cette réponse : « Fixe tes yeux sur ta « poitrine, et tu verras ce que l'amour divin opère en toi. » Et le saint vit sa poitrine transparente comme du cristal ; et il aperçut dans la retraite la plus intime de son cœur, l'éternelle Sagesse qui s'y reposait dans une paix profonde. A ses côtés, et s'appuyant sur son sein, l'âme d'Henri s'efforçait de se transformer en elle, et de se cacher dans les bras de son Rédempteur, pour s'y endormir dans les délices de l'extase.

Ces visites du ciel se renouvelaient souvent pour notre cher Frère, pendant sa jeunesse et surtout lorsqu'il se trouvait triste et abattu par la rigueur de ses austérités. Alors les anges venaient le consoler par leurs chants, et l'invitaient à chanter lui-même ; ils le prenaient par les mains pour le faire danser et chanter avec eux. Ces danses ne ressemblaient en rien à celles d'ici-bas ; elles étaient spirituelles et intelligentes ; c'était comme une joie avec Dieu, un élan de Dieu, un retour à Dieu, un flux et un reflux dans cet abîme immense de la Divinité. Ces plaisirs célestes lui faisaient si bien oublier toutes ses peines, qu'il lui semblait ne les avoir jamais

souffertes ; et son ange gardien lui disait : « Reste avec nous, Henri, « et la douleur, la tristesse déserteront ton âme ; chante joyeu- « sement dans notre compagnie, participe à nos divertissements, « et tu ne sentiras plus le poids de tes afflictions. Henri, le bonheur « et l'allégresse que tu ressens en nous entendant, nous l'éprouvons, « nous, quand tu souffres pour l'amour de Jésus-Christ, quand tu « chantes et que tu bénis l'éternelle Sagesse au milieu de tes « peines. »

VIII. — Frère Henri avait coutume de prendre la nourriture de son corps en se recueillant profondément en Dieu. Avant de se mettre à table, il se prosternait en la présence de l'éternelle Sagesse et la priait au fond de son cœur de vouloir bien lui tenir compagnie et partager son repas. « O mon très doux Jésus ! disait-il, c'est de toute l'affec- « tion de mon âme que je vous fais cette invitation, et que je vous « conjure de daigner vous asseoir à ma table, vous qui me nourrissez « avec tant de bonté à la vôtre. » Et quand il s'y plaçait, il s'imaginait qu'il était en face ou à côté de Jésus, et que cet hôte divin lui accordait une grâce toute particulière en l'honorant de sa présence. Aussi tenait-il les yeux de son âme sans cesse fixés sur lui, et il baissait quelquefois humblement la tête, comme pour se pencher et se reposer sur ce sein percé d'une lance à cause de nos crimes. A chaque chose qu'on lui servait, il levait ses regards au ciel pour offrir cette nourriture à Dieu et demander à la divine Sagesse qu'elle voulût bien la bénir. « Oui, disait-il, vous qui m'aimez tant, vous, « mon Jésus et mon Dieu, mangeons ensemble ; bénissez mon repas « et partagez-le avec moi. » Lorsqu'il buvait, il présentait son verre à Jésus-Christ, en le priant de vouloir bien y boire aussi. Le peu qui lui était absolument nécessaire pour étancher sa soif, il le prenait en cinq fois pour honorer les cinq plaies du Rédempteur, et la dernière fois était partagée en deux gorgées, parce que du côté de Notre-Seigneur avaient coulé de l'eau et du sang. Pendant ses repas, il s'occupait à chaque bouchée de quelques pensées pieuses ; mais il prenait toujours la première et la dernière en union de la charité ardente du Séraphin le plus élevé du ciel, et en participation avec le cœur le plus enflammé de la terre, et il suppliait Dieu de vouloir bien pénétrer son âme de ces deux amours. Quand il trouvait quelque mets désagréable, il le mettait d'abord dans le Cœur sanglant de Jésus, et le mangeait ensuite avec courage.

Il aimait beaucoup les fruits et en particulier les pommes ; mais Dieu lui en accordait rarement. Un jour qu'il priait, il lui sembla voir quelqu'un lui offrir une pomme en disant : « Prends cette pomme, « puisque ton bonheur est de manger des fruits. » — « Non, répondit « Henri, mon unique bonheur est dans l'éternelle Sagesse. » — « Tu « parles contre la vérité, répliqua-t-on, car tu aimes beaucoup les « fruits. » Henri, plein de honte, pleura amèrement, et voulut s'en priver pendant deux ans. La troisième année, comme les fruits étaient très rares, et qu'on n'en donnait pas au réfectoire, le saint demanda à Dieu qu'il en envoyât à lui et à tous les religieux ; cette grâce lui fut accordée, car, le lendemain matin, il se présenta au couvent une personne apportant au supérieur une somme d'argent considérable ; elle le lui donna à la condition qu'il achèterait des fruits pour les religieux, et qu'il en fournirait abondamment le réfectoire pendant plusieurs jours. Frère Henri mangea de ces fruits et remercia Dieu ; il divisait les plus belles pommes en quatre morceaux, trois en l'honneur de la très sainte Trinité, et le quatrième en mémoire de l'amour avec lequel la Sainte Vierge donnait des fruits à l'enfant Jésus. Quand il mangeait ou buvait avec trop d'empressement et qu'il allait au-delà du strict nécessaire, il se mettait en la présence de sa divine fiancée, le chagrin dans le cœur, la honte sur le visage, et il lui demandait pardon en s'engageant à expier sa faute par de rudes pénitences.

IX. — Dans la ville de Souabe où il naquit, se conserve la coutume de fêter le commencement de chaque année. Pendant les premières nuits de janvier, les jeunes gens du monde vont chanter et faire de la musique à leurs amies, dans l'espoir d'obtenir d'elles des couronnes ou quelques fleurs. Frère Henri se rappela cette coutume, et voulut, comme l'aurait fait le plus jeune et le plus passionné, aller trouver aussi sa sainte amie et réclamer d'elle les fleurs du premier jour de l'an.

Prosterné devant une image de la Sainte Vierge qui pressait son fils sur son sein, il se mit à chanter avec l'accent de l'âme les louanges de Marie, la suppliant les larmes aux yeux de demander à son fils une couronne, et de suppléer à ce qui pouvait lui manquer pour l'obtenir. Puis, quand il eut fini le cantique à Marie, s'adressant à la souveraine Sagesse, il la salua humblement du plus profond de son cœur ; il exalta sa vertu, sa noblesse, sa grâce et sa miséricorde

unies à son éternelle majesté, sa beauté souveraine, préférable à la beauté de toutes les jeunes filles et de toutes les fiancées du monde. Il employait tantôt les chants, tantôt les paroles, tantôt les pensées et les désirs les plus ardents, il lui demandait à être le chantre céleste de ses vertus auprès de tous les cœurs qui savent aimer. Il voulait réunir en lui-même les pensées, les paroles, les affections de toutes les âmes saintement passionnées, pour s'en composer un cantique sublime d'amour qui louerait dignement la divine Sagesse, sa noble fiancée.

« O ma sainte et charmante amie, lui disait-il, soyez la Pâque-
« Fleurie, l'été joyeux de mon cœur, le commencement de mon
« année et l'heure qui m'apporte tous les biens. Oui, soyez l'amie
« la plus doucement aimée, la plus désirée de mon cœur dans sa
« jeunesse, l'amie qui me fait renoncer à tous les amours trompeurs.
« Que cette nuit soit réjouie par vos grâces les plus douces ;
« accordez-moi une de vos couronnes et tressez-moi une belle
« guirlande qui puisse parer mon cœur de mérite et de vertu. Votre
« infinie libéralité, votre tendre bonté, votre grande miséricorde ne me
« laisseront jamais partir sans avoir rien obtenu. En vous, comme
« dit saint Paul, ne se trouve point à la fois le *oui* et le *non* ; vous
« dites oui toujours. Vous m'accorderez donc ce que je désire, ô ma
« souveraine ; et tandis que ces amoureux aveugles et insensés
« reçoivent une couronne faite par des mains profanes, vous me
« donnerez aujourd'hui, au lieu de cette récompense frivole, une
« grâce toute spirituelle et une lumière divine sortie de vos mains,
« pour que je puisse vous posséder et vous aimer pendant toute
« l'éternité. Ainsi soit-il. »

X. — Lorsque notre Bienheureux était jeune, toutes les fois qu'il se faisait saigner, il se mettait en présence de Jésus crucifié, et lui montrait son bras en disant : « O Jésus, le plus doux, le plus cher
« des amis, vous savez que parmi les hommes, les amis vont visiter
« leurs amis quand ils se font saigner. Pour moi, je n'aime personne
« autant que vous : aussi je viens à vous pour que vous bénissiez
« mon sang. »

Lorsqu'il se faisait raser, et que son visage brillait de tout l'éclat de la jeunesse, il allait trouver Notre-Seigneur et lui disait : « Doux
« Jésus, si mon visage et ma bouche surpassaient la fraîcheur des
« roses, votre serviteur n'offrirait cette beauté qu'à vous seul. Je sais

« bien que vous ne regardez que le cœur, et que vous ne vous arrêtez « pas à l'extérieur ; aussi c'est mon cœur qui vous donne cette preuve « d'amour et qui ne s'adresse qu'à vous. »

S'il mettait une robe nouvelle, il se retirait dans son oratoire et priait Dieu, dont la bonté lui donnait ce vêtement, de lui accorder aussi la grâce de le porter en faisant toujours sa sainte volonté.

Quand le printemps venait, et que les fleurs commençaient à paraître, il ne voulait pas en jouir avant d'avoir fait une belle couronne à la Sagesse éternelle ; il y mettait en l'honneur de la Mère de Dieu la première fleur qu'il avait cueillie ; il arrangeait ses fleurs en s entretenant de pensées pieuses, et quand il avait terminé sa couronne, il allait au chœur, à la chapelle de la Vierge, et il la plaçait sur la tête de Marie, en la proclamant la plus belle de toutes les fleurs et la joie la plus douce de son âme ; il la conjurait de ne pas mépriser ces prémices du printemps que lui présentait son petit serviteur.

Un jour qu'il avait honoré ainsi la Sainte Vierge, il lui sembla que le ciel était ouvert, et qu'il voyait de beaux Anges revêtus de robes magnifiques, qui volaient d'en haut vers lui ; il les entendait faire une musique céleste d'une douceur ineffable, et chanter à la louange de Marie une hymne d'une harmonie si ravissante, qu'il en mourait de plaisir. Cette hymne ressemblait à celle qu'on chante le jour de la Toussaint : *Illic Regina virginum transcendens culmen ordinum* : « Au « ciel, brille la Reine des vierges, au-dessus des chœurs angéli- « ques. » Le Bienheureux unit sa voix à leurs voix, et son âme fut inondée de délices et d'amour pour Dieu.

Une autre fois, au commencement du mois de mai, il avait dévotement offert, selon sa coutume, une couronne de roses à la Reine du ciel ; le matin il voulait se reposer et dormir, parce qu'il était revenu de la campagne très fatigué, et ne comptait pas faire ce jour-là ses prières accoutumées à Marie. Mais, lorsque l'heure de son lever fut arrivée, il lui sembla qu'il était au milieu d'un concert céleste où l'on chantait le *Magnificat*. Lorsqu'il fut fini, la Sainte Vierge s'avança vers lui et lui commanda de chanter ce verset : *O vernalis rosula...* : « O petite rose du printemps ». Il obéit avec joie, et aussitôt trois ou quatre beaux Anges, qui faisaient partie du concert, s'unirent à lui ; et leurs voix étaient plus admirables et plus ravissantes que tous les instruments de musique réunis.

Le jour qui suivit l'Assomption, il lui fut encore permis d'entrevoir le paradis. Ceux qui en étaient dignes pouvaient y entrer. Quand le

Bienheureux se présenta, un jeune homme le prit par la main et lui dit : « Frère, aujourd'hui la porte vous est fermée; il faut rester « dehors, car vous avez une dette à payer, et tant que vous n'aurez « pas expié votre faute, vous ne pourrez pas entendre les concerts « célestes. » Il le mena ensuite, par un chemin difficile, dans une caverne obscure et horrible à voir. Frère Henri ne pouvait faire un pas dans cette prison, et il n'y voyait ni le soleil ni la lune; il gémissait de son sort et pleurait amèrement sa captivité. Le jeune homme revint quelque temps après, et lui demanda comment il se trouvait. « Très mal, répondit-il. » — « Sachez, lui fut-il dit alors, « que la Reine des cieux est très courroucée contre vous, à cause de « la faute pour laquelle vous êtes ici. » Le Bienheureux, effrayé, lui dit : « Hélas! misérable, comment ai-je donc pu l'offenser? » — « Elle « est fâchée de ce que vous prêchez à contre-cœur le jour de ses fêtes; « et hier encore, fête de son plus beau triomphe, vous avez dit que « vous ne vouliez pas prêcher sur elle. » — « Ah! c'est que j'ai une « si haute idée de son excellence et de sa grandeur, que je me sens « indigne de parler d'elle en public; et alors, je le laisse faire aux « plus âgés et aux plus éloquents, parce que je pense qu'ils le feront « beaucoup mieux que moi, qui ne suis rien. » Le jeune homme lui assura au contraire que la Mère de Dieu aimait beaucoup ses sermons, et qu'il ne devait jamais à l'avenir refuser de prêcher en son honneur. Le Bienheureux se mit à pleurer, et dit : « Cher ami, je vous en « conjure, réconciliez-moi avec la glorieuse Mère de Dieu; je vous « promets bien que je ne tomberai plus dans une semblable faute. » Le jeune homme se mit à sourire et à le consoler; il le tira de prison et le ramena chez lui, en disant : « Je me suis aperçu au visage de la « Reine des cieux, et aux paroles qu'elle disait de vous, qu'elle était « apaisée à votre égard, et qu'elle vous aimera toujours comme une « mère. »

XI. — Il est impossible de dire avec quelle dévotion sensible Frère Henri célébrait le saint sacrifice de la Messe, et combien il était embrasé d'amour, surtout lorsqu'il disait à la préface : *Sursum corda! Gratias agamus Domino Deo nostro* : « Elevons nos cœurs. Rendons « grâces au Seigneur notre Dieu. » Une fois il fut ravi en extase à ces paroles, et il les prononça sous l'influence de cette grâce avec tant d'ardeur, que les assistants s'aperçurent de son état et lui demandèrent quelles pensées l'occupaient alors. Le saint leur répondit : « Trois

« pensées surtout agitent et enflamment mon cœur, tantôt l'une « après l'autre, tantôt toutes ensemble. D'abord je contemple en « esprit tout mon être, mon âme, mon corps, mes forces et mes « puissances, et autour de moi toutes les créatures dont le Tout- « Puissant a peuplé le ciel, la terre et les éléments : les anges du ciel, « les bêtes des forêts, les habitants des eaux, les plantes de la terre, « le sable de la mer, les atomes qui volent dans l'air aux rayons du « soleil, les flocons de neige, les gouttes de la pluie et les perles de « la rosée. Je pense que jusqu'aux extrémités les plus reculées du « monde, toutes les créatures obéissent à Dieu et contribuent autant « qu'elles peuvent à cette mystérieuse harmonie qui s'élève sans cesse « pour louer et bénir le Créateur. Je me figure alors être au milieu de « ce concert comme un maître de chapelle, et j'applique toutes mes « facultés à marquer la mesure ; j'invite, j'excite, par les mouvements « les plus vifs de mon cœur, les plus intimes de mon âme, à chanter » joyeusement avec moi : *Sursum corda! Habemus ad Dominum.* « *Gratias agamus Domino Deo nostro :* Elevez vos cœurs ! Nous les « avons vers le Seigneur. Rendons mille actions de grâces au « Seigneur notre Dieu.

« Je considère ensuite mon cœur et ceux de tous les hommes ; je « pense à la joie, à l'amour, à la paix de ceux qui se consacrent « uniquement à Dieu ; puis aux malheurs, aux tortures, aux « remords, à l'agitation de ceux qui se passionnent pour le monde « avec tant de sollicitude et d'ardeur. Alors j'appelle de toutes « mes forces tous les hommes qui peuplent la terre à s'élever avec « moi jusqu'à Dieu pour le louer et le bénir. Je m'écrie : O pauvres « cœurs des hommes, surmontez donc le flot qui vous entraîne ; « sortez enfin du vice et de la mort, rompez les chaînes de votre dure « prison, secouez le sommeil de votre apathie ; qu'une sainte et « véritable conversion vous conduise à Dieu pour le remercier et le « servir ! *Sursum corda* ! *Gratias agamus Domino Deo nostro.*

« Enfin, je m'adresse à ces âmes innombrables qui ont bonne « volonté, mais qui ne s'abandonnent point entièrement à Dieu. Je « pleure et je gémis amèrement sur elles, parce que, dans leur « déplorable erreur, elles ne peuvent jouir ni de Dieu ni des créatures, « mais qu'elles s'égarent à la vaine poursuite des choses de la terre. « Je les invite, je les excite à mépriser avec courage l'amour frivole « des créatures, à se donner à Dieu pour toujours, à l'aimer avec « confiance, et à le remercier en disant : *Sursum corda* ! *Gratias* « *agamus Domino Deo nostro.* »

XII. — Au temps de la Purification de la Vierge, pour se préparer dévotement à la recevoir dans le Temple, Frère Henri choisissait les trois jours qui précédaient cette fête, et il honorait symboliquement la virginité, l'humilité, la maternité de Marie, en faisant brûler un cierge à trois branches et en récitant chaque jour trois fois le *Magnificat*. Le matin de la solennité, avant que le peuple se rendît à l'église, il allait se prosterner devant le maître-autel, et il y méditait les gloires de Marie jusqu'au moment où elle vint apporter son cher Fils au Temple; alors il se levait, et, s'imaginant qu'elle était arrivée à la porte de l'église, il appelait tous les amis de Dieu et allait avec eux jusqu'à la porte et sur la place à la rencontre de la Sainte Vierge. Quand il l'avait trouvée, il la priait de vouloir bien s'arrêter un peu avec son cortége, pour entendre un cantique que son cœur voulait lui chanter dans le silence de son âme, avec l'aide de tous ceux qui l'aimaient; et il entonnait avec tendresse cette hymne spirituelle : « Vous êtes pure, vous êtes chaste et sans tache, ô Marie! aussi vous « êtes devenue la porte éblouissante du ciel. Recevez le pieux tribut « de nos louanges, ô Vierge compatissante, qui seule avez entièrement « conservé votre pureté! (1) » A ces dernières paroles, il baissait humblement la tête, et suppliait Marie d'avoir compassion de son cœur, si pauvre et si chargé de péchés; puis il se levait et, se dirigeant vers l'autel, il la suivait en tenant son cierge, dont il faisait briller la clarté mystérieuse pour demander à Marie qu'elle ne laissât jamais éteindre dans son cœur la lumière de l'éternelle Sagesse et la flamme du divin amour. Il s'adressait à tous les amis de Dieu, les engageant à chanter avec lui le répons *Adorna thalamum*..., et à recevoir le Sauveur et sa Mère avec les sentiments les plus vifs d'amour et de louanges.

Arrivé à l'autel, au moment où Marie allait offrir son cher Fils au vieillard Siméon, il la suppliait, humblement prosterné à terre, les yeux et les mains levés vers le ciel, de lui montrer son enfant, de lui permettre d'embrasser ses pieds, ses mains, de le confier un instant à son âme. Marie consentait, et Frère Henri, tout tremblant de joie et d'amour, prenait Jésus dans ses bras, le pressait sur son cœur, l'embrassait et l'embrassait encore, comme s'il l'eût réellement possédé. Il contemplait avec bonheur ses yeux éblouissants, son

(1) Inviolata, integra et casta es, Maria, quæ es effecta fulgida cœli porta... suscipe pia laudum præconia, o benigna! quæ sola inviolata permansisti.

visage blanc comme le lait, sa bouche ravissante, ses petites mains, ses membres enfantins, parés d'une grâce céleste. Dans son ravissement et son extase, il était tout ému et tout étonné de voir le Créateur de toutes choses à la fois si grand et si petit, si beau et si sublime dans le ciel, si faible et si pauvre sur la terre. C'était au milieu de ses chants, de ses pleurs, de ses actions de grâces qu'il rendait le divin Enfant à Marie, et qu'il l'accompagnait au chœur et dans les cérémonies de la fête.

XIII. — Quand venait la Septuagésime, au commencement du carnaval, de ce temps où les mondains se livrent plus que jamais à leurs folies, Frère Henri se recueillait et commençait dans sa cellule un carnaval bien différent.

Il pensait d'abord combien sont courts, fugitifs et passagers les plaisirs du carnaval, et comment se perdent les âmes. Il pleurait amèrement les péchés et les injures qui se commettent contre Dieu, et récitait avec l'esprit contrit de David le psaume *Miserere mei Deus*. Après avoir ainsi pleuré, il méditait les consolations célestes que la divine Sagesse accorde à ceux qui l'aiment, lorsqu'elle se récrée pour ainsi dire avec eux et fait goûter à leurs cœurs les prémices de la vie bienheureuse ; il se rappelait avec quelle charité sa divine Fiancée avait bien voulu le consoler et le combler de ses faveurs ; et il la bénissait et la remerciait de ses bontés.

Comme, pendant le carnaval, il châtiait son corps plus rigoureusement qu'à l'ordinaire, et se laissait presque mourir de faim, de soif et de froid, il se sentit un soir trembler et faiblir au point qu'il fut obligé d'aller se réchauffer auprès du feu ; mais il s'en éloigna bientôt, en pleurant et en gémissant. Intérieurement conduit par la divine Sagesse, il retourna bien vite à sa cellule, et la nuit, il fut ravi en extase. Il lui sembla être dans une infirmerie pour se refaire un peu, et il entendit au dehors la voix mélodieuse d'un enfant de douze ans qui chantait avec tant de douceur, qu'aucune musique humaine ne lui était comparable. Le Saint, vaincu par ce charme, ne pensa plus à boire, à manger et à se chauffer ; mais il disait avec ardeur : « Qui chante ainsi au dehors ? « Je n'ai jamais entendu sur terre un chant si doux et si agréable. » Un beau jeune homme, plus âgé, qui était présent, lui dit : « Cet « enfant chante pour toi, Henri, et c'est pour te plaire que sa voix est « si douce. » — « Puisque Dieu veut bien se souvenir de moi, répon- « dit-il, qu'il commande à ce chantre céleste de chanter encore. »

Et l'enfant chanta trois airs d'une voix enfantine et gracieuse ; et quand il eut fini, il s'approcha du lieu où était Henri et présenta sans se montrer, une branche de fruits qui ressemblaient à des fraises. Le jeune homme, qui était près du Saint, prit des mains de l'enfant cette branche, et la lui offrit en disant : « Prends, mon cher ami, les fruits « de ton aimable maître ; le bel enfant, le Fils de l'Eternel, que tu as « entendu chanter, te les donne ; si tu savais combien tu lui es « cher ! » Le Saint prit les fruits avec une grande joie, et dit en se voyant entouré d'une multitude d'anges : « Que je suis heureux « d'être l'objet des faveurs de ce divin enfant ! cette grâce m'excitera « toujours à l'aimer. Dites-moi donc, mes bons amis, qui êtes venus « du ciel avec lui, s'il n'est pas bien juste que j'aime beaucoup ce « gracieux et céleste enfant. Oh ! si je pouvais faire quelque chose « qui lui fût agréable, si je pouvais connaître ses désirs, comme je « tâcherais de les satisfaire ! » Puis, s'adressant à celui qui lui avait déjà parlé : « Ce que je pense et ce que je dis ne vous semble-t-il « pas juste ? » — « Très juste, répondit l'ange en lui souriant avec « douceur ; tu as mille raisons pour l'aimer, puisqu'il te regarde et « t'aime avec tant de bonté ; aime-le donc de toutes les forces, et « de toutes les puissances de ton âme, et apprends que son désir est « que tu souffres à l'avenir des douleurs et des croix accablantes « pour l'amour de lui. » — « Me voilà prêt, dit Henri ; mais ne pour- « rais-je point obtenir la faveur de le voir pour le remercier de son « présent ? » L'ange lui répondit : « Approche-toi de la fenêtre de « cette chambre, et tu le verras. » Henri s'approcha, ouvrit la fenêtre et aperçut un enfant d'une beauté si ravissante, qu'on ne pouvait trouver et imaginer rien qui pût lui être comparé ; il voulait s'approcher davantage et se jeter à ses pieds : l'enfant, le regardant affectueusement, le bénit et disparut. Frère Henri sortit de son extase, revint à lui et remercia Dieu d'un si saint carnaval.

Il avait aussi coutume de fêter le premier jour du mois de mai, comme les jeunes gens du monde, qui portent, en chantant des chansons sur les places et dans les rues, un rameau vert et fleuri, qu'ils appellent le *mai* ; Frère Henri choisissait pour son mai la sainte Croix, pensant que jamais les champs et les forêts n'avaient produit un arbre si beau et si riche en fleurs, en feuilles et en fruits. Il plaçait donc la Croix sous ses yeux et chantait : *Salve Crux sancta ! salve mundi gloria !* « Salut, Croix sainte ! salut, gloire du monde ! » Et il ajoutait : *Salve, cœlestis arbor salutis perpetuæ, in qua crevit fructus*

Sapientiæ : « Salut, arbre céleste du salut éternel, sur lequel a mûri « le fruit de la Sagesse. »

Puis, comme il se pratique dans son Ordre, il l'adorait en s'inclinant profondément devant elle, et son imagination cherchait à la parer de six manières. Il offrait, au lieu de toutes les roses du monde, un amour sincère et ardent ; au lieu de toutes les violettes, une humble obéissance ; au lieu de tous les lis, ses chastes embrassements ; au lieu de toutes les fleurs qui naissent dans les champs, les prairies et les bois, les baisers spirituels de son cœur ; au lieu du chant des oiseaux qui voltigent et se posent sur les rameaux des arbres, les louanges les plus affectueuses de son âme ; enfin, au lieu des ornements et des beautés dont s'embellit le printemps, son cœur, plein de joie et d'amour, tressaillait dans ce cantique : « O arbre précieux et « béni, soyez ma force pendant cette vie qui passe comme un instant, « et faites que je puisse toujours vous célébrer et vous bénir, jusqu'à « ce que je savoure enfin vos fruits de vie et d'immortalité. »

XIV. — Dans les commencements de sa conversion et pendant les premières années de sa jeunesse, Dieu remplit Frère Henri de consolations intérieures et le nourrit avec le lait du ciel sans y mêler l'amertume de la terre. Tout enivré des douceurs d'en haut, il se sentait plein d'attrait pour les choses divines ; mais lorsqu'il fallait imiter et partager la douloureuse Passion de Jésus-Christ, la chose lui paraissait difficile et dure. Jésus-Christ le reprit une fois avec sévérité : « Ignores-tu donc, Henri, lui dit-il, que je suis la porte par laquelle doi- « vent passer tous les vrais amis de Dieu qui veulent arriver à l'éternelle « félicité ? Comment veux-tu parvenir jusqu'à ma divinité, si tu ne « suis d'abord la voie rude et douloureuse de mon humanité ? » Le Saint fut épouvanté de ces paroles, et quoiqu'elles fussent pénibles, il voulut en occuper continuellement sa pensée, et il comprit des choses qu'il avait ignorées jusqu'alors.

Son âme, parfaitement résignée, s'abandonna au gré de la volonté divine, et se laissa conduire où Dieu voulait le mener. Depuis cette époque, toutes les nuits après Matines, il se retirait dans un coin du Chapitre pour réfléchir à la Passion de Jésus-Christ et prendre part à toutes ses douleurs en les méditant et en y compatissant ; il se promenait d'abord de long en large dans la salle, afin de secouer l'engourdissement du sommeil, et se préparer à la contemplation des souffrances de notre Sauveur. Puis, commençant à la dernière Cène, il suivait

Jésus-Christ d'un lieu dans un autre, et après avoir assisté à son jugement chez Pilate, il l'accompagnait, la croix sur les épaules, du prétoire à la montagne du Calvaire.

Arrivé à la porte extérieure du Chapitre, il se mettait à genoux comme pour baiser les traces de son divin Maître, qui après sa condamnation se traîna jusqu'au lieu de son supplice, et il récitait le vingt-unième psaume : *Deus, Deus meus, respice in me.* Quand il avait fini, il allait au cimetière du couvent ; et pour s'aider dans ses méditations, il imaginait quatre endroits par lesquels il devait passer avec le Sauveur pour arriver à la porte de Jérusalem. Dans le premier endroit, il s'excitait fortement à abandonner ses amis, ses biens, et toutes les jouissances temporelles pour vivre dans une pauvreté volontaire et pour souffrir, en l'honneur de Jésus-Christ, un exil sans aucune consolation. Dans le second, il se proposait de mépriser tous les honneurs, tous les emplois et de rechercher au contraire, pendant toute sa vie, le mépris du monde, en pensant à son divin Maître, qui sous le poids de la Croix était devenu plus vil qu'un ver de terre et s'était rendu volontairement l'opprobre des hommes et la dérision du peuple. Dans le troisième endroit, il embrassait la terre, et il renonçait généreusement, pour remercier et honorer son Sauveur sanglant et abattu, au repos, à toutes les aises, jouissances et satisfactions de la chair. Il méditait le verset du vingt-unième psaume, où Jésus s'écrie : « Ma « force se dessèche comme l'argile dans la fournaise ; ma langue s'est « attachée à mon palais, et vous m'avez conduit à la poussière des « tombeaux. »

Il contemplait alors son Sauveur marchant couvert de sang, accablé de douleur, d'angoisses, et livré à la fureur des soldats, qui ne lui laissaient seulement pas reprendre haleine, et il s'étonnait de ce que tous les yeux ne se remplissaient pas de larmes et tous les cœurs de gémissements à la vue d'un spectacle si lamentable. Enfin, au dernier endroit, et près de sortir de la ville, il devançait Jésus, se mettait à genoux et baisait la terre en demandant au Seigneur de ne point aller à la mort sans lui. Cette prière était fervente comme s'il avait vu réellement cette scène douloureuse ; et il laissait passer le cortége de mort en disant : *Ave, Rex noster, fili David :* « Salut, fils de David, « notre Roi. »

Il fixait ensuite ses regards sur la Sainte Vierge ; quand il voyait passer devant lui cette pauvre mère, et qu'il avait contemplé son visage tout bouleversé et abattu, sa pâleur, ses gestes attendrissants,

le déluge de ses larmes, ses profonds soupirs et ses cris déchirants, il se prosternait par terre et embrassait la trace de ses pas en disant : *Salve, Regina, mater misericordiæ:* « Salut, Reine, mère de miséri-« corde. » Puis il se relevait et se hâtait tellement qu'il rejoignait Notre-Seigneur et montait avec lui au Calvaire, en récitant la prophétie d'Isaïe qui dépeint si bien Jésus allant à la mort, et qu'on lit à l'Office du Vendredi-Saint. Il protestait alors à Jésus que jamais il ne refuserait de souffrir pour lui, et qu'il s'abandonnerait tout entier à sa volonté divine. Passant enfin par la porte du chœur, et montant jusqu'à la chaire de l'église, il contemplait en versant un torrent de larmes son Rédempteur dépouillé, crucifié, élevé en l'air, déchiré et mourant ; il se prosternait devant la Croix, et il suppliait Jésus, puisqu'il se donnait à lui dans toute la sincérité de son cœur, de ne jamais permettre qu'il s'éloignât de lui, ni dans la prospérité, ni dans le malheur, ni dans la vie, ni dans la mort.

Après les douloureuses funérailles de Jésus-Christ, notre Bienheureux imaginait le soir, pendant le *Salve Regina* des Complies, un autre voyage spirituel pour consoler Marie, la ramener au Calvaire et la reconduire à sa maison. Il allait d'abord au sépulcre où se tenait la Sainte Vierge, et il l'avertissait qu'il était temps de retourner chez elle. Quand on entonnait le *Salve Regina*, il s'inclinait humblement, offrait dans son âme un appui à cette mère affligée, pendant la procession qui se faisait alors ; et la soutenant toujours, il s'apitoyait sur ce triste cœur torturé par les plus cruelles angoisses, sur cette âme maternelle abreuvée de mépris et de confusion sur le Calvaire. « O bonne et « tendre mère ! lui disait-il pour la consoler, souvenez-vous que « c'est par cette voie douloureuse que vous êtes parvenue au royaume « d'amour où vous êtes maintenant une reine toute-puissante, une « mère pleine de miséricorde, notre vie, notre douceur, et notre « espérance ! » Arrivé à la porte de Jérusalem, il contemplait Marie entrant dans la ville, tombant en défaillance, tout inondée du sang qui avait découlé des plaies de son Fils crucifié ; il la saluait encore et l'embrassait respectueusement à ces paroles : *Eia ergo, Advocata nostra.* « Consolez-vous, lui disait-il, consolez-vous et prenez « courage : n'est-ce pas par ce sang précieux que vous devenez l'avo-« cate, la protectrice de tous les fidèles ? Au nom de cette scène « douloureuse, au nom de Jésus crucifié, mort et déposé sur vos « genoux, jetez un regard bienveillant sur mon âme ; et quand elle « sortira du corps qui l'emprisonne, présentez-la au doux, au tendre

« Jésus, à Jésus mon Rédempteur, à Jésus, le fruit béni de votre sein « virginal. » Son imagination le conduisait jusqu'à la porte de la maison de Marie ; il la saluait encore humblement à ces paroles : *O clemens ! o pia ! o dulcis Virgo Maria !* Il la suppliait de vouloir bien le défendre des assauts de l'ennemi et le sauver à l'heure de la mort. Après avoir ainsi loué la clémence, la bonté, la douceur de cette Mère de toutes les grâces, il lui disait adieu, et la laissait se retirer dans sa maison.

XV. — La divine Sagesse excitait sans cesse l'âme d'Henri à rechercher avec soin le calme de l'esprit et la tranquillité du cœur. Sachant que le silence était le moyen d'y parvenir, il s'appliqua si scrupuleusement à l'observer que pendant trente ans il ne parla jamais à table, excepté une fois, dans un bateau qui le ramenait avec ses Frères du Chapitre général. Pour dompter mieux sa langue et n'être jamais empressé et bavard, il se proposa trois grands modèles de silence : saint Dominique, saint Arsène et saint Bernard, s'obligeant à ne jamais parler sans leur permission. Quand il était dans la nécessité de le faire, il leur demandait leur bénédiction dans cet ordre : à saint Dominique, lorsqu'il s'agissait d'une parole qu'on pouvait dire en temps et lieu convenables ; à saint Arsène, lorsqu'il savait que ses habitudes et ses exercices n'en pouvaient pas souffrir ; à saint Bernard, lorsqu'il jugeait qu'il n'en pouvait résulter aucun trouble, aucune inquiétude pour son âme. Dans les autres cas, il fuyait toujours et se renfermait dans le plus absolu silence.

Les étrangers l'appelaient-ils au parloir du couvent, il s'appliquait 1° à les recevoir tous avec bonté ; 2° à les satisfaire en peu de paroles ; 3° à les renvoyer avec quelques consolations ; 4° à se maintenir toujours dans la modestie la plus parfaite, et à se préserver de tout ce qui pourrait troubler son repos en l'attachant au monde et aux créatures. Puis il retournait dans sa cellule, pur et tranquille comme il en était sorti. Son imagination n'y rapportait aucune image, aucun souvenir des choses humaines ; il semblait n'en avoir rien vu, rien entendu, parce qu'il ne s'occupait dans toutes les affaires que de ce qui pouvait intéresser le service de Dieu et le salut des âmes. On comprenait combien il aimait à se taire, en voyant avec quel soin il mesurait ses paroles et avec quelle attention et quelle vigilance sur lui-même il prenait part aux conversations.

XVI. — Frère Henri était dans la fleur de la jeunesse, d'une nature vive, ardente et fortement portée aux plaisirs, il ressentait sans cesse les attaques et les combats de la chair, et pour la soumettre à l'esprit, il inventa des pénitences si rigoureuses, si impossibles à imiter, qu'elles feront frémir le lecteur. D'abord il se revêtit d'un cilice et se ceignit d'une chaîne de fer qui lui déchirait le corps. Il la garda jusqu'à ce que la quantité de sang qu'il perdait l'obligeât à la quitter; mais pour la remplacer, il se fit une espèce d'habit tissu de cordes dans lesquelles étaient cent cinquante pointes de fer si aiguës et si terribles, qu'appliquées sur la chair, elles la perçaient et faisaient autant de douloureuses blessures. Ce vêtement, avec lequel il dormait la nuit, lui couvrait et lui serrait les côtés et une partie des reins et du corps.

On ne peut dire le supplice qu'il endurait en été, lorsque, épuisé par le voyage, la prédication ou la lecture, il étendait sur son lit ce corps tout haletant, tout couvert de blessures et tout dévoré par les vers qui s'engendraient dans sa chair et s'y nourrissaient de ses sueurs et de son sang. Aussi, pendant la nuit il se contractait, se repliait sur lui-même, et, vaincu par la douleur, il se tournait tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, comme un ver que le fer a blessé. Quelquefois il se trouvait dévoré d'une si grande quantité de ces animaux dégoûtants et affamés, qu'il lui semblait être au milieu d'une fourmilière, et dans ce tourment il disait avec raison : « O Dieu, que « cette mort m'est amère ! si des lions et des tigres me dévoraient, « je mourrais sur-le-champ et d'un seul coup; mais avec ces vers « qui me rongent la chair et s'abreuvent de mon sang, je meurs à « chaque minute, sans pouvoir jamais mourir entièrement. »

Sa constance fut admirable : l'été et ses chaleurs, l'hiver et ses longues nuits, la fatigue et la violence de la douleur ne purent jamais l'ébranler et lui faire abandonner ou adoucir la rigueur de ses pénitences. Pour se priver de tous les adoucissements qu'il aurait pu se donner en touchant aux endroits malades, il se fit une espèce de collier d'où pendaient deux courroies ou plutôt deux anneaux de cuir où il plaçait ses mains et ses bras pendant la nuit, et qu'il fermait et serrait ensuite avec un cadenas. Par ce moyen, ses poignets étaient tellement liés et enchaînés au cou, qu'il ne pouvait se servir de ses mains et se secourir lui-même, sa cellule eût-elle été toute en flammes ; il passait ainsi la nuit, et c'était seulement lorsque paraissait le jour qu'il s'en délivrait en ouvrant le cadenas.

Il ne quitta ce martyre que quand ses mains, blessées par ces entraves, commencèrent à trembler et à se paralyser ; mais pour n'y rien perdre, il imagina deux gants grossiers comme ceux que prennent les paysans pour couper la vigne et les broussailles, et il les garnit de pointes de fer de telle manière qu'ils ressemblaient à des étrilles ou à des cardes. Il mettait ces gants la nuit, et si par hasard, en dormant il voulait ôter son cilice, éloigner les pointes de fer ou se soulager d'une manière quelconque, les vers, qu'il avait irrités par cet attouchement, le tourmentaient et le rongeaient plus que jamais. Souvent, pendant son sommeil, en se grattant la poitrine et le corps, il se déchirait tant, qu'il semblait avoir passé par les griffes des ours.

Quand il était trop déchiré, et que les plaies couvraient les plaies, il se soignait pendant plusieurs jours ; mais bientôt il rouvrait ses blessures en les touchant et les déchirant avec ses gants terribles. Ces souffrances ou plutôt cet affreux martyre dura seize à dix-sept ans, c'est-à-dire jusqu'au moment où la nature ne pouvant résister davantage, un ange l'avertit et l'assura que Dieu ne voulait pas qu'il continuât de semblables pénitences. Le Saint obéit aussitôt et jeta tous ses instruments dans le lac.

XVII. — Notre Bienheureux était si touché de la Passion et de la mort de Jésus-Christ, son divin Maître, qu'il lui sembla n'avoir rien fait, s'il n'imprimait pas sur son corps quelque signe sensible qui fût pour lui un souvenir continuel du supplice de la Croix. Il se fit donc une croix de bois, longue d'un palme et large en proportion, sur laquelle il planta trente clous, en honneur et reconnaissance de toutes les plaies que Jésus-Christ souffrit pour nous prouver son amour. Il plaça cette croix sur ses épaules, de telle sorte que la pointe des clous appuyait sur ses omoplates, et il la porta ainsi nuit et jour pendant l'espace de huit ans ; la dernière année, il y ajouta au milieu sept pointes fortement rivées et tournées contre sa chair, de manière à la déchirer et à la mettre tout en sang, voulant honorer ainsi le cœur de Marie, blessé sur le Calvaire et déchiré par la cruelle mort de son Fils. Lorsqu'il commença à porter cette croix sur ses épaules nues, la violence du mal lui fit penser qu'il ne pourrait jamais tant souffrir, et il se mit à émousser et aplatir les clous avec un caillou ; mais il s'en repentit bientôt, et, tout honteux de son peu de courage, il n'hésita pas à refaire les pointes avec une lime. Cette croix clouée sur sa chair et ses os, était comme un bourreau qui le torturait et le couvrait de

blessures. Quand il marchait ou qu'il était couché, il lui semblait avoir un vêtement d'épines, et toutes les fois qu'on le touchait quelque part, il souffrait mille morts. Il n'employa pourtant qu'un moyen pour tempérer et adoucir l'excès de ses douleurs, ce fut d'écrire sur la croix qui les causait le doux nom de Jésus.

Comme si ces pénitences n'étaient point assez rigoureuses, il se donnait la discipline deux fois le jour, la première en méditant Jésus-Christ flagellé ; la seconde en le contemplant mourant sur le Calvaire, et il recommençait encore lorsqu'il croyait avoir fait quelque faute en mangeant, en buvant ou en parlant. Enfin, il inventait tant de disciplines et d'instruments armés de balles, d'éperons et de pointes de fer, pour torturer son corps, que le récit en fait horreur, et qu'il paraît impossible qu'un homme puisse se traiter si durement.

Le lit sur lequel dormait Frère Henri était d'une extrême dureté ; il n'avait dans sa cellule ni matelas, ni couvertures, et ses meubles consistaient en une vieille porte sur laquelle il étendait une petite natte de jonc qui lui arrivait seulement aux genoux ; c'est là qu'il se reposait ou plutôt qu'il se torturait. Au lieu d'un oreiller, il mettait à son chevet un sac plein de paille d'avoine, et il se couchait habillé comme il était pendant le jour; il ne quittait que ses chaussures. Aussi son repos était loin d'être une jouissance. Il portait des bas de crin tout hérissés, une chemise grossière et pesante, des caleçons garnis de pointes de fer; les clous de sa croix déchiraient ses épaules ; la dureté de son lit et de son oreiller brisait ses membres; ses bras étaient liés et ses mains recouvertes de fer. Obligé de dormir dans cet état, il restait replié sur lui-même et immobile, parce que, s'il avait le malheur de remuer, il souffrait bien davantage de sa croix, et les clous qui perçaient ses os lui causaient des douleurs inexprimables. Aussi poussait-il alors vers le ciel de profonds soupirs et des cris déchirants. Pendant l'hiver, le froid rigoureux de son pays le faisait souffrir encore davantage. Ses pieds nus et découverts se crevassaient et se couvraient de tumeurs ; ses jambes s'enflaient comme celles des hydropiques ; ses cuisses étaient couvertes du sang qui tombait de ses flancs déchirés par les pointes de son cilice. Voilà le repos et le sommeil que notre Bienheureux s'accordait.

Il avait beau mourir de froid, il se tenait pendant la nuit, après les Matines, plus d'une heure sur un marbre glacial, devant le maître-autel, et il supporta avec tant de constance les plus rigoureux hivers,

que pendant l'espace de vingt-cinq ans il ne s'approcha jamais du feu. Il ne faisait qu'un repas très frugal par jour, s'abstenant de poisson, de viandes, d'œufs, et se contentant de pain, de légumes et de fruits. Il observa scrupuleusement son vœu de pauvreté, et ne voulut jamais recevoir ou toucher d'argent, qu'il en eût ou qu'il n'en eût pas la permission. Ses vêtements étaient très pauvres, comme aussi les meubles de sa cellule.

XVIII. — Plus Frère Henri se torturait par ces cruelles mortifications, plus son âme désirait ardemment trouver quelques nouveaux moyens de souffrir davantage. Sachant que la soif est le plus terrible des supplices, il commença par diminuer ce qu'il buvait ordinairement, et se réduisit à une très minime quantité de vin. Pour ne point outrepasser la mesure qu'il s'était fixée, il se procura une petite tasse qu'il portait toujours avec lui. Quand la soif devenait intolérable, il s'humectait la bouche avec quelques gouttes d'eau, comme le font les malades et les fiévreux. Mais augmentant peu à peu son abstinence, il finit par se priver entièrement de vin, et n'en but, pendant longtemps, que le jour de Pâques; il s'accordait un peu d'eau, et encore au dîner seulement. Cette mortification lui fut très pénible, et il la pratiqua avec tant de sévérité, qu'il ne voulut jamais soulager sa soif en s'accordant quelques gouttes de plus. Dieu voulut bien le soutenir par sa grâce toute-puissante. Un jour qu'il levait les yeux vers le ciel, il entendit une voix d'en haut qui disait dans son cœur : « Rappelle-toi, Henri, combien fut terrible ma soif, lorsque j'étais sur « la Croix, dans les dernières angoisses de la mort. Quoique je fusse « le Créateur de toutes les fontaines, je n'ai pu obtenir alors pour me « soulager que du fiel et du vinaigre. Supporte encore avec patience « la soif que tu éprouves, si tu veux suivre mes traces. »

Le Bienheureux, pour imiter Jésus-Christ et lui obéir, passa encore tout le jour sans boire quoiqu'on fût au fort de l'été. Le soir, il ressentit une soif ardente ; son corps, affaibli et haletant, soupirait après un peu d'eau; ses lèvres se desséchaient à l'intérieur et à l'extérieur; sa langue s'entr'ouvrait, se crevassait, et sa soif devenait si violente, qu'au moment où on jette à l'Office de l'eau bénite sur les religieux, il ouvrait avidement la bouche pour en recueillir quelques gouttes. A souper, il quitta la table sans toucher le vin qu'on avait servi, et au milieu des ardeurs qui le tourmentaient, il levait les yeux au ciel en disant : « Recevez, ô Père céleste, ce vin en sacrifice,

« comme si c'était le sang de mon cœur, et offrez-le à votre cher Fils « altéré et mourant sur la Croix. »

Quelquefois il s'arrêtait à la fontaine du couvent, et contemplait cette eau qui jaillissait claire et limpide et s'écoulait en ruisseaux ; il gémissait et soupirait en sentant augmenter sa peine, et il disait à Dieu : « O Bonté éternelle ! que vos jugements sont cachés ! « je suis près du lac de Constance et du Rhin ; je touche à cette « fontaine, et de toute cette eau, il n'y en a pas une goutte pour « moi ! » Il continua longtemps cette mortification, et jamais elle n'aurait été adoucie, si Dieu ne l'avait adoucie lui-même.

Le dimanche des Noces de Cana, Frère Henri étant à table et ne pouvant rien manger à cause de la sécheresse de sa bouche, quitta le réfectoire des religieux, et alla se cacher dans sa cellule ; là, vaincu par la violence de la soif, il pleura amèrement sur lui-même, et ne pouvant davantage supporter son supplice, il cria vers Dieu : « Sei- « gneur tout-puissant, vous qui connaissez les peines et les douleurs « de ceux qui vous servent, prenez pitié de la soif qui me dévore, et « voyez combien je souffre sur cette terre. J'aurais pu me procurer « tout ce qu'il fallait pour vivre, et me voilà réduit à un tel état de « besoin et de misère que je ne puis rien prendre, pas même une « petite goutte d'eau pour calmer ma soif brûlante. » Au milieu de ses gémissements, il entendit une voix divine qui disait à son âme : « Du courage, Frère Henri ! cesse tes gémissements et ranime ton « cœur et tes forces : tu touches à la fin de tes peines ; voici venir les « jours de joie et de rafraîchissement. »

XIX. — Dès la nuit suivante, Frère Henri reçut les consolations promises. Etant en oraison, il fut ravi en extase, et la vierge Marie lui apparut ayant à ses côtés son cher Fils sous la forme d'un enfant de sept ans. Jésus tenait à la main un petit vase rempli d'une eau céleste; alors la Vierge Marie prit des mains de son Fils le vase, et l'offrit à Frère Henri en lui disant d'y boire; Frère Henri le prit avec une sainte avidité, et y but une liqueur d'une saveur, d'une douceur, d'une vertu si grandes, que sa soif se calma, et qu'il se trouva, selon son désir, tout rafraîchi, tout consolé.

Le Saint, revenu à lui, conserva la plus vive reconnaissance d'une si grande grâce ; il bénissait sans cesse Marie avec amour, et pensait à elle toutes les fois qu'il voyait une femme. Le jour suivant, il en rencontra une dans la rue la plus sale de la ville, et il se mit aussitôt

dans la boue pour la laisser passer par le seul endroit sec qu'il y avait. La femme remarqua cet acte d'humilité et lui dit : « Mon Père, que « faites-vous! vous êtes prêtre et religieux : pourquoi me céder le « chemin à moi qui ne suis qu'une pauvre femme? pourquoi me « traiter ainsi et me faire rougir de confusion? » Frère Henri répondit : « Ma sœur, j'ai l'habitude d'honorer et de vénérer toutes les femmes, « parce qu'elles rappellent à mon cœur la puissante Reine du ciel, la « Mère de mon Dieu, envers qui j'ai tant d'obligation. » La femme leva les mains et les yeux au ciel en disant : « Je supplie cette puissante « Reine, que vous honorez en nous autres femmes, de vouloir bien, « avant votre mort, vous favoriser de quelque grâce particulière. »

Peu de temps après, Frère Henri étant sorti du souper sans boire, revint à sa cellule tourmenté par la soif, comme à l'ordinaire ; la nuit, une femme belle et majestueuse lui apparut et lui dit : « Je suis la « Vierge Mère que tu aimes. C'est moi qui ai déjà soulagé ta soif en « t'abreuvant d'une liqueur céleste, et dorénavant toutes les fois que « tu souffriras ce tourment, j'aurai compassion de toi et je te soula- « gerai. » Frère Henri s'écria : « Auguste Souveraine, je ne vois dans « vos mains ni tasse, ni vase d'eau ou de vin, comment soulagerez- « vous ma soif? » — « Je te donnerai, répondit la Sainte Vierge, une « liqueur salutaire, et cette liqueur découlera du fond de mon cœur « même. » Ces paroles troublèrent le Saint ; et tout accablé de son indignité, il tremblait et n'osait plus rien dire. Alors la Sainte Vierge le consola avec bonté en ajoutant : « Puisque Jésus-Christ a bien « voulu t'accorder les douceurs de l'amour et se reposer dans ton âme « pour récompenser la sécheresse de cette soif dévorante que tu « souffres pour lui, ne puis-je pas aussi te consoler et te rafraîchir? « Ce ne sera ni de l'eau, ni du vin que je te verserai ; mais de mon « cœur s'épanchera dans ton cœur une liqueur précieuse, une liqueur « spirituelle d'une pureté incomparable et divine. » Alors le Saint goûta cet ineffable breuvage dont lui parlait Marie ; sa soif fut soulagée, et il lui resta dans la bouche un grain de manne d'un goût délicieux et d'une blancheur semblable à celle de la neige. Le bonheur qu'il éprouva le fit fondre en larmes, et son âme s'épuisait à remercier la Sainte Vierge d'une si grande grâce.

Marie ne s'arrêta pas à cette faveur : la même nuit, elle apparut à un grand serviteur de Dieu et lui commanda d'aller trouver Frère Henri et de lui dire de sa part : « Jadis, j'ai allaité saint Jean Chrysos- « tome, lorsqu'il était enfant, une fois qu'il priait devant une de

« mes images; je t'ai fait la même grâce cette nuit, et pour gage de « cette faveur, tout ce que tu diras sera plus pur, plus fervent, et la « foule accourra pour l'entendre. » Le serviteur de Dieu répéta ces paroles de Marie au Bienheureux, qui s'écria en levant vers le ciel ses mains, ses yeux et son cœur : « Que bénie soit cette source divine « qui s'élance sans cesse du sein de Dieu même! Que bénie soit la « Mère de toutes les grâces, qui a bien voulu accorder un si grand « bienfait à son indigne serviteur! » Le saint homme, son ami, ajouta : « Apprenez aussi que Jésus et Marie ont bien voulu me visiter et me « parler de votre amour. La Sainte Vierge avait à la main une coupe « remplie d'eau ; elle l'offrit à son fils en le priant de la bénir. L'enfant « Jésus la bénit, changea l'eau en vin, et dit : Jusqu'à présent, mon « serviteur s'est abstenu de vin et a souffert beaucoup de la soif; à « l'avenir, je veux qu'il boive du vin et qu'il rétablisse ses forces « épuisées. »

Frère Henri fut grandement consolé par la visite de cet ami, et se remit par obéissance à boire du vin comme il le faisait autrefois; il était alors si abattu et si usé par les rigueurs continuelles de ses pénitences, qu'il ne lui restait réellement plus qu'à mourir. Dans l'impossibilité de supporter davantage ces mortifications excessives, il les abandonna, après les avoir pratiquées pendant vingt-deux ans, c'est-à-dire depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à l'âge de quarante. Il y renonça, parce que Dieu lui fit comprendre que toutes ses pénitences et ses combats contre ses sens et son corps, n'étaient point un grand progrès dans la perfection chrétienne, mais seulement un bon commencement, un acheminement vers la vertu, et qu'il fallait s'exercer d'une manière plus élevée, s'il voulait devenir parfait.

XX. — Frère Henri se reposait donc de toutes ses souffrances corporelles, et souhaitait ardemment se conformer au bon plaisir de la volonté divine. Une nuit, après Matines, étant assis dans sa cellule, il fut ravi en extase pendant qu'il méditait; il lui sembla voir venir à lui un ange sous la forme d'un ravissant jeune homme qui lui dit : « Frère Henri, il y a assez longtemps que tu étudies à une petite école « et que tu suis les basses classes; il faut maintenant t'instruire à une « école supérieure : donne-moi la main, viens avec moi, et je te « conduirai à un maître d'une sagesse sublime ; ses leçons t'appren- « dront une science divine qui éclairera ton esprit, donnera une « véritable paix à ton cœur, et te fera heureusement achever ce que

« tu as si heureusement commencé. » Le Saint se leva tout joyeux, et prit la main du jeune homme, qui parut le conduire dans un pays spirituel, et dans une maison immense qui ressemblait à un couvent, et où demeuraient des hommes d'une intelligence merveilleuse. Il fut introduit par l'ange et reçu par tous avec une grande bonté. Le supérieur de cette réunion l'aperçut et lui dit avec un sourire : « Certainement ce nouvel arrivant deviendra un grand maître dans la « science que nous enseignons, pourvu qu'il ait le courage et la « constance de porter des chaînes. »

Henri, ne comprenant pas ces paroles, se tourna vers l'ange et lui dit : « Quelle est cette académie, et que peut-on y apprendre ? » L'ange répondit : « La science sublime de cette école est une abnégation « parfaite de soi-même, une résignation qui nous fait tellement « renoncer et mourir à notre volonté, que dans toutes les circons- « tances où Dieu nous met par lui-même, par les créatures, par le « malheur et la prospérité, nous nous efforçons de conserver notre « courage et l'égalité de notre âme, en restant aussi indifférent que le « permet la faiblesse humaine, et en n'ayant d'autre but que celui de « louer et d'honorer Dieu, comme Jésus-Christ a loué et honoré son « Père céleste. » Ces choses plurent beaucoup à Frère Henri, et il dit sur-le-champ qu'il voulait étudier avec ardeur, et vaincre toutes les difficultés pour apprendre à cette école une si haute sagesse. Il commençait déjà à se fatiguer et à entreprendre beaucoup de choses, lorsque l'ange l'arrêta en lui disant : « Cette science demande un esprit « tranquille, et oblige à un grand calme. Moins on travaille, plus on « avance, parce que la propriété des actions empêche d'acquérir cette « science, qui regarde uniquement l'honneur de Dieu. »

L'extase cessa, et Frère Henri, revenu à lui, réfléchit et trouva que tout ce qu'il avait entendu était conforme à l'Évangile de Jésus-Christ. « Jette les yeux sur toi-même, Henri, se disait-il ; examine avec « droiture l'intérieur de ton âme, et tu verras qu'avec toutes les « afflictions et les pénitences que tu as choisies selon ta volonté, tu « n'as encore rien fait, et que tout est à recommencer, parce que « jamais tu n'as renoncé à toi-même ; parce que jamais tu ne t'es « livré à la main de Dieu, afin de souffrir pour son amour toutes les « peines extérieures et intérieures qui peuvent t'attaquer. Tu as tou- « jours été comme un lièvre timide et peureux qui se cache dans un « buisson et qui tremble, qui redoute la mort à la chute de la moin- « dre feuille.

« Vois combien tu crains les persécutions des hommes. Tu es « bouleversé, quand tu rencontres des personnes qui te contredi- « sent. Tu devrais te livrer volontairement aux injures et t'exposer à « la mort, et tu prends la fuite ; tu te caches, au lieu d'aller au-devant « du mal. Si on te loue, tu souris ; la joie anime aussitôt ton cœur et « ton visage. Si on te blâme, tu t'affliges, et tu laisses paraître ton « chagrin, même à l'extérieur. Il est donc bien nécessaire d'aller à « une plus haute école de sagesse pour entrer dans la voie du Seigneur. « Dieu éternel, ajoutait-il avec un profond soupir, comme je vois « aujourd'hui clairement la vérité ! Hélas ! hélas ! quand mourrai-je à « moi-même ? quand m'abandonnerai-je donc véritablement à Dieu ? »

XXI. — Le B. Henri avait, par l'ordre de Dieu, renoncé à ses rigoureuses pénitences, qui avaient usé et presque détruit ses forces. Sa santé délabrée commençait à reprendre et à reverdir ; il pleurait de joie en se rappelant les cruelles et sanglantes chaînes qu'il avait portées pendant tant d'années, et il ne pensait pas aux maux qui pouvaient venir. « Soyez béni, mon Dieu, disait-il, voici l'hiver qui a « passé, qui s'est éloigné : *Jam hiems transiit et recessit.* Je vais « maintenant vivre des jours tranquilles, sans combattre si dure- « ment ; je calmerai ma soif avec l'eau et le vin, je coucherai sur un « lit meilleur, et mon paisible sommeil ne sera pas troublé par toutes « ces pointes de fer, qui souvent me faisaient soupirer après la mort « comme après la fin de mon supplice. J'ai bien assez, j'ai même trop « usé mes forces, je puis maintenant prendre du repos. »

Tout cela était le langage trompeur des sens, et il ne savait point encore ce que Dieu voulait faire de lui. Cette paix dura quelques semaines, mais un jour qu'il était assis dans sa cellule, et qu'il méditait sur ce texte de Job : « La vie de l'homme sur la terre est un « combat, » il entra tout à coup en extase, comme à l'ordinaire, et il vit un jeune homme qui portait une armure de chevalier, et qui l'en revêtit en disant : « Tu as assez combattu comme soldat, désormais « Dieu veut que tu le serves comme un généreux chevalier. » — Le Bienheureux regardait ces armes, et disait dans son étonnement : « Que faites-vous de moi ? pourquoi ce changement et comment « devenir chevalier ? comment vais-je être chevalier, moi qui « jouis maintenant du repos et de la tranquillité ? Je me soumets, « puisque Dieu l'ordonne ; mais ma noblesse me serait plus chère, si « j'avais pu la gagner dans quelque glorieux combat. »

Le jeune homme lui répondit en souriant : « Ne te tourmente « pas de cela ; les occasions de bien combattre ne te manqueront pas ; « les soldats de Jésus-Christ ont à soutenir des guerres plus terribles, « et à remporter des victoires plus brillantes que les Hector, les « Achille, les César, que tous les capitaines et les héros célébrés par « les poètes. Si tu crois que Dieu t'a déchargé de tes pénitences pour « que tu suives tranquillement ton plaisir et tes aises, tu es dans une « grande erreur. Dieu t'a délivré, non pas pour que tu sois ton « maître, mais pour remplacer tes mortifications par des chaînes « plus lourdes et plus douloureuses. »

Ces paroles ébranlèrent Frère Henri et l'épouvantèrent. « Seigneur, « dit-il à Dieu, à quoi me destinez-vous donc? Je pensais avoir fini, « et je n'ai pas commencé. Vous voulez me faire souffrir et appesan- « tir votre main sur moi. Il me semble pourtant, Seigneur, que « vingt-deux ans de souffrances devraient vous satisfaire. » — « Non, « répondit le Seigneur, tu n'es point assez éprouvé ; si tu veux que « les choses aillent bien pour toi, il faut que tu sois tourmenté de « mille façons, et jusque dans les parties les plus intimes de ton « cœur. » — « Mais au moins, répliqua Suso, je vous prie en grâce « d'être assez bon pour me découvrir quelles sont les croix que vous « me préparez. »

Le Seigneur répondit : « Lève les yeux au ciel, et si tu peux « compter les étoiles, tu sauras le nombre des afflictions qui t'attendent ; « et de même que les étoiles sont immenses et qu'elles paraissent « petites aux yeux des hommes, ainsi les croix que tu porteras « paraîtront légères à ceux qui ne les connaissent point, tandis que « tu sentiras combien elles sont dures et pesantes. »

Quelque temps après, Henri se tenant un matin dans sa cellule, triste et préoccupé des peines qui l'attendaient, une voix lui dit : « Ouvre la fenêtre, regarde et apprends. » Il obéit, et vit à l'entrée du couvent un chien qui tenait dans sa gueule un mauvais morceau d'étoffe. L'animal jouait avec ce lambeau, le jetait en l'air, le reprenait, le mordait et le mettait en pièces avec ses pattes et ses ongles. A cette vue, Frère Henri comprit toutes ses douleurs dans l'avenir ; il tourna les yeux au ciel et gémit profondément. Alors une voix lui dit : « C'est ainsi que tu seras traité par la bouche et les langues des « hommes. » — « Comme je ne puis éviter ces croix, pensa Frère « Henri, que mon âme se confie en Dieu et qu'elle souffre sans se « plaindre comme ce morceau d'étoffe. » Il quitte la fenêtre et va

à la porte du couvent ramasser le chiffon, qu'il conserva pendant plusieurs années ; et lorsque dans ses peines il était tenté d'impatience, il le plaçait sous ses yeux en se rappelant le silence qu'avait gardé cet être insensible entre les dents du chien ; il rentrait en lui-même et portait patiemment sa croix sans parler et sans se plaindre.

XXII. — Les croix que Frère Henri eut à supporter d'abord furent intérieures et très pénibles. Voici les trois plus pesantes : 1° Une tentation continuelle contre la Foi et les principaux mystères. Plus il cherchait à la combattre par l'étude, et plus il en était tourmenté. Cette affliction dura neuf ans ; on ne saurait dire les larmes qu'elle lui fit répandre pour obtenir le secours du Ciel. Mais enfin Dieu eut compassion de lui, le délivra et lui accorda une croyance claire et surnaturelle de tous les mystères de la Foi. 2° Une tristesse profonde, qui pendant huit ans pesa sur son âme comme une lourde montagne. 3° Une tentation de désespoir. Le démon lui persuadait qu'il était réprouvé dans les décrets éternels, et qu'il aurait beau faire, toutes les bonnes actions imaginables ne pourraient le sauver de la damnation.

S'il se mettait en prière, s'il allait à l'église ou s'il assistait au chœur, les mêmes pensées désespérantes le poursuivaient, et toujours le démon le tourmentait en lui criant : « Malheureux, à quoi te sert donc « ce que tu fais pour le ciel, puisque tu es déjà maudit et que tu « mourras maudit ? Comment veux-tu lutter contre un décret du « Tout-Puissant ? Pourquoi chercher à te racheter de l'enfer ? « Souviens-toi que tu t'es rendu dès le commencement coupable du « crime de simonie, puisque tu es venu dans le couvent par intérêt et « dans l'espérance de posséder des biens temporels. Ne sais-tu pas « que les choses saintes, et surtout la vie monastique, demandent « d'autres pensées ? Avec un si criminel commencement, peux-tu « prétendre à une bonne fin ? Sois donc mieux avisé ; car c'est une « grande folie de faire le bien inutilement, et de supporter tant de « fatigues pour n'en tirer aucun fruit. »

Frère Henri souffrit cette tentation pendant dix ans, et son âme en fut tellement accablée, qu'il s'écriait parfois en gémissant : « Malheu- « reux que je suis ! que faire ? où me réfugier ? Si j'abandonne le « cloître et si je retourne dans le monde, je suis damné ; si je reste « ici, je ne me sauverai pas davantage. Mon Dieu, mon Dieu ! fut-il « jamais créature plus à plaindre que moi ! Pourquoi suis-je né, si je

« dois toujours être malheureux? oui, malheureux dans le temps et « malheureux dans l'éternité ! » Il soupirait ainsi, il gémissait, il frappait sa poitrine. Dans son doute et son désespoir, il ne trouva aucune consolation jusqu'au moment où il se décida à découvrir son état à Frère Eckard, théologien d'une grande sainteté, qui le calma par ses conseils et le délivra de l'enfer qu'il avait enduré pendant tant d'années.

XXIII. — Il ne convenait pas que cette lampe brûlât toujours dans l'obscurité, et que Frère Henri vécût ainsi dans le silence et la solitude. Dieu lui fit connaître sa volonté par plusieurs révélations, et l'envoya travailler dans le monde au salut des pécheurs. Il rencontra dans sa mission des croix sans mesure et sans nombre; mais aussi ses prédications gagnèrent à Dieu des âmes innombrables, comme l'apprit d'en haut une sainte religieuse, sa fille spirituelle. Elle vit Frère Henri sur une montagne où il célébrait la messe. Il était entouré d'une grande foule qu'il avait convertie, et il priait pour ce peuple avec tant de puissance, qu'aucun ne devait être damné. Une autre fois elle le vit couronné de roses blanches et de roses rouges, et Dieu lui révéla que Frère Henri, son serviteur, était arrivé à une haute sainteté par sa pureté intérieure que symbolisaient les roses blanches, et par les croix excessives que figuraient les roses rouges.

Dès que le Bienheureux eut quitté la solitude pour travailler au salut des âmes, les persécutions des hommes vinrent l'assaillir en toutes sortes de manières et d'occasions. Un soir qu'il était agenouillé dans une petite chapelle, devant un crucifix en grande vénération parmi le peuple à cause des nombreux miracles qu'il avait opérés, il y fut aperçu seul et à une heure avancée par une petite fille de sept ans. Lorsqu'il eut fini sa prière, il revint à l'hôtellerie ; mais, la nuit, des voleurs forcèrent la porte de la chapelle et la dépouillèrent entièrement. Le matin, la nouvelle s'en répandit dans toute la ville et y causa une indignation générale. Le gardien de la chapelle chercha le voleur, et la petite fille, qui avait vu la veille Frère Henri devant le crucifix, l'accusa du sacrilège. Malgré le peu de crédit qu'aurait dû trouver ce témoignage, on y crut, et tout le monde se déclara contre le Serviteur de Dieu. Le peuple, qui se laisse toujours guider plutôt par la passion que par la raison, ne chercha point à examiner la vérité et à obtenir l'aveu du coupable, mais ne s'occupa que du genre de mort qu'on devait lui infliger, chacun s'érigeant en

juge et prononçant sur le châtiment que méritait un si grand crime. Quand le Bienheureux apprit que l'effervescence du peuple se tournait contre lui, il fut si affligé de se voir sur le point de perdre à la fois la vie et l'honneur, qu'il se plaignit à Dieu d'une accusation si infâme et si calomnieuse. « Seigneur, s'écria-t-il, si vous m'envoyez « des souffrances, je les recevrai avec joie: mais pourquoi voulez-vous « que je perde l'honneur et la réputation ? Comment pourrai-je vous « servir et travailler au salut des âmes si je suis déshonoré et regardé « comme un voleur? J'aurais le courage de supporter toute autre « affliction, mais celle-ci est trop forte pour mon âme. » Après cette prière, il résolut de se cacher dans cette ville jusqu'à ce que la tranquillité fût revenue. Dieu vint à son secours, et le délivra heureusement de cette calomnie.

Frère Henri quitta ce lieu, et alla dans une ville voisine où l'on avait déjà répandu cette accusation de vol. C'était pendant le Carême, et il arriva qu'un crucifix de marbre versa du sang par le côté. Ce miracle attirait un grand concours de peuple. Le Saint, lui aussi, voulut voir le crucifix, et recueillant du sang sur son doigt il appela les assistants en témoignage de ce qui s'était passé, sans décider s'il y avait là une chose naturelle ou feinte. On se mit à douter dans la ville au sujet de cet événement ; les opinions se partagèrent, et on finit par dire que ce religieux s'était coupé le doigt avec lequel il avait touché le crucifix pour obtenir de l'argent et des aumônes. On l'accusa de supercherie, et les magistrats de la ville ordonnèrent qu'on le cherchât et qu'on l'emprisonnât pour avoir si indignement trompé le peuple. Frère Henri fut obligé de prendre la fuite, et le Sénat lança contre lui une sentence, promettant une forte somme à qui le livrerait mort ou vif, et le Serviteur de Dieu ne fut en sûreté que lorsqu'il eut quitté le territoire de la ville.

On ne saurait dire tous les jugements téméraires et injustes que le peuple portait contre lui partout où il allait ; si quelqu'un de moins précipité ou mieux informé prenait sa défense et le disait innocent, tout le monde se soulevait avec tant d'acharnement, qu'on était forcé de se taire ou de laisser croire à la calomnie. Sans cesse Fr. Henri était soumis à de nouveaux outrages.

XXIV. — Un jour, il arriva dans un lieu où étaient réunis un grand nombre de marchands à l'occasion d'une foire. Le bruit courait alors que les Juifs empoisonnaient toutes les eaux de l'Europe.

Le compagnon du Saint, qui l'avait quitté un instant, fut soupçonné, pour quelques paroles indifférentes ou pour quelques raisons frivoles, d'être de leur complot. On l'entraîna sur-le-champ, et comme il cherchait à se défendre, en disant que pareil projet n'avait jamais eu entrée dans son esprit, et qu'il était seulement venu pour accompagner Frère Henri, chargé d'une affaire importante, on l'emprisonna et on tâcha d'arrêter le religieux dont il parlait, dans la persuasion que c'était là le principal coupable. Le peuple se répandit dans les places et dans les rues en criant : « Mort, mort au traître ! Cherchons-le et « tuons-le ! » Chacun courait où il espérait le trouver, rompant les portes, bouleversant les maisons, ouvrant les meubles, défaisant les lits, entrant partout sans rien épargner. Quelques personnes de la ville, qui connaissaient le Saint, rendirent témoignage de ses vertus, et protestèrent que ce religieux était si bon, qu'il lui eût été impossible de songer seulement à un crime si abominable; mais leurs discours firent peu d'impression sur cette foule égarée, qui n'écoutait que le premier bruit et ne songeait qu'à saisir le prétendu coupable. Frère Henri, ne voyant pas revenir son compagnon, demanda simplement où il était, et quand il sut qu'on l'avait mis en prison, il ne craignit pas le danger qu'il pouvait y avoir pour lui-même, et fit tant auprès du gouverneur, qu'il obtint sa délivrance malgré tous les obstacles.

Mais à peine était-il sorti de chez le gouverneur, qu'une grande fermentation s'éleva parmi le peuple; on chargeait Frère Henri de malédictions et d'imprécations, on tâchait de le découvrir pour le jeter dans le Rhin. Au milieu du pressant danger qui les menaçait, lui et son compagnon, le Bienheureux ne savait quel parti prendre. Il résolut de fuir secrètement et de se retirer dans une maison voisine, en attendant la fin du tumulte; mais personne ne voulut le recevoir et le cacher. Alors il courut se réfugier dans la haie d'un jardin, et là, à travers les épines, il levait vers le ciel ses yeux encore plus remplis de sang que de larmes. « O Père d'éternelle bonté, disait-il, que faites-« vous ? comment ne secourez-vous pas votre malheureuse créature, « lorsqu'elle se trouve dans de telles angoisses ? Miséricordieux « Seigneur, m'avez-vous donc oublié ? Mon Père, qui êtes si « tendre et si bon, je vous en conjure, secourez-moi dans cette « extrémité; mon cœur se meurt de crainte; je perds tout espoir, « et pour remplir le vœu féroce de cette populace, il ne me reste plus « qu'à être noyé, ou brûlé, ou percé d'une lance et abandonné aux « corbeaux. Oui, je vous recommande mon âme désolée. Que votre

« tendresse s'alarme enfin de la mort cruelle qui me menace : hélas ! « ceux qui me cherchent pour me tuer ne sont pas loin. »

Dieu n'abandonne jamais réellement ses serviteurs; un prêtre, qui passait par le jardin, aperçut le Bienheureux et entendit ses plaintes déchirantes ; il le retira du buisson, l'arracha des mains de la populace, le conduisit dans sa maison et le garda toute la nuit. Le lendemain Frère Henri partit avant l'aurore, et échappa ainsi à la mort qui le menaçait.

XXV. — Le Bienheureux avait une sœur religieuse dans un monastère ; oubliant le saint état qu'elle avait choisi et les promesses qu'elle avait faites, elle négligea Dieu pour se livrer aux amitiés mondaines, qui conduisent toujours à la perte de l'honneur et de l'âme. C'est ce qui advint à cette malheureuse : elle tomba dans le péché, et en arriva au point de laisser le cloître et l'habit religieux pour prendre la fuite. Quand Fr. Henri connut la conduite de sa sœur, il en fut si affligé, que la douleur le mit hors de lui-même ; il allait à travers le couvent, la figure bouleversée et méconnaissable ; il tâchait de savoir où elle s'était réfugiée, et comme il n'apprenait rien de certain, il s'adressait aux autres religieux pour avoir leurs conseils ; mais tous le repoussaient et le fuyaient. Alors se recueillant en Dieu: « Voici « bien une autre croix, se disait-il : vois comme tout le monde te « fuit ; mais courage, il suffit que Dieu t'écoute. Offre-lui cette perte « de ton honneur et de ta réputation, foule aux pieds toute honte « humaine, prends des informations,et tâche de sauver cette âme qui « se perd ; affronte pour elle tous les précipices, et parcours, s'il le « faut, le monde entier. »

Ayant enfin découvert où elle s'était réfugiée, il se mit en route le jour de la fête de sainte Agnès, la patronne de sa sœur. C'était alors l'hiver ; les chemins étaient remplis de boue et tout rompus par les pluies : aussi, le voyage fut pénible, et Frère Henri tomba même dans un fossé ; mais l'amour de sa sœur lui faisait braver toutes les peines et les fatigues ; il trouva enfin dans une hôtellerie celle qu'il cherchait. Lorsqu'il la vit sans voile et avec le costume d'une mondaine, l'ayant abordée, il tomba en défaillance à ses pieds, et quand il fut revenu à lui, il versa un déluge de larmes, poussa des gémissements, des cris déchirants. « Mon Dieu, mon Dieu, disait-il, pourquoi m'avez-vous « abandonné ? » Puis la voix lui manquait, la chaleur et la vie le quittaient encore ; et quand il revenait à lui, il s'écriait : « Ma fille, ma

« sœur, dans quel état vous trouvez-vous ! dans quel abîme épou-
« vantable êtes-vous tombée ! O Agnès, ô vierge si pure, que le jour
« de votre fête m'est douloureux et cruel ! » Et il tomba encore évanoui, pâle et mourant.

Quand la sœur d'Henri vit ses larmes, ses évanouissements, et entendit ses cris lamentables, elle fut changée et se jeta aux pieds du Saint : « Mon maître, mon père ! dit-elle, ô jour fatal de ma naissance,
« pourquoi ai-je vu la lumière, puisque je devais perdre mon Dieu,
« ma virginité, mon honneur ; puisque je devais vous causer tant
« d'angoisses ? Hélas ! puissé-je expier sans cesse ma faute et mourir
« de confusion et de douleur ! Comme je suis maintenant misérable
« et odieuse au ciel et à la terre ! Oui, j'ai perdu ma réputation et la
« vôtre, j'ai déchiré votre âme, je ne pourrai plus jamais me dire
« votre sœur. Mon père, vous qui êtes l'ami de Dieu, au nom de
« son amour, pardonnez-moi et remettez-moi dans mon premier
« chemin ! »

Frère Henri, un peu consolé par ces paroles, répondit : « Ma fille,
« la joie de mes premières années, venez, pressez mon cœur sur
« votre cœur et ressuscitez-le, car vous l'avez tué ; laissez-moi baigner
« votre visage de mes larmes, et pleurer ma pauvre sœur. Oh !
« qu'elle est grande, qu'elle est pénible la perte que nous avons faite
« de Dieu, de l'âme et de la réputation ! Miséricordieux Jésus, de
« quel coup ai-je été frappé ! Mais ne pleurons plus, puisque votre
« âme est retrouvée. Oui, venez, ma fille-aimée, aujourd'hui je
« recouvre une sœur chérie, et je vous pardonne vos égarements
« avec la douceur et la miséricorde que je réclame de Dieu pour
« moi-même à l'heure de ma mort. Non seulement j'oublie toutes les
« peines et les fatigues endurées pour vous, mais je veux encore
« prendre sur moi toutes les dettes que le péché vous a fait contracter
« envers Dieu ; je ne cesserai jamais de vous aider à y satisfaire, et je
« vous défendrai encore auprès de tous les hommes. » La sœur repentante se remit entre les mains de son frère, qui la plaça dans un couvent plus sévère ; elle y vécut saintement jusqu'à sa mort. Fr. Henri se consola et rendit grâces à Dieu ; « car pour tous ceux
« qui l'aiment, tout devient un bien. » *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum* (Rom., VIII, 28).

XXVI. — Frère Henri revenait de Flandre par l'Allemagne et côtoyait le Rhin, lorsqu'un soir il arriva dans un bois. Il était seul ;

son compagnon plus jeune que lui avait pris les devants et l'attendait plus loin. En avançant dans le bois, il aperçut une belle jeune femme et un homme terrible, ayant une grande épée à son côté et une lance sur son épaule. Frère Henri trembla à cette vue, parce qu'il savait que cet endroit était infesté de voleurs et d'assassins. Aussi forçait-il le pas pour fuir cette mauvaise rencontre ; mais la jeune femme le rejoignit et lui dit : « Mon Père, je vous connais, et je « vous conjure par l'ardeur que vous avez de sauver les âmes, de « vouloir bien entendre ma confession. » Le Bienheureux la confessa, mais en tremblant pour sa vie, surtout quand sa pénitente lui dit : « Mon Père, ayez compassion de mon malheur ; cet homme est un « assassin de grande route, qui tue et dépouille tous les voyageurs et « ne vit que de brigandages. Il m'a trompée, il m'a enlevée de la « maison de mon père, il m'a emmenée de force et m'a contrainte « à l'épouser : voyez dans quel malheur je me trouve. » Sa confession étant terminée, elle alla parler en secret à son mari.

Frère Henri trembla de tous ses membres et crut sa mort certaine en voyant cet homme venir à lui tout armé : fuir était impossible, crier était inutile. Mais le brigand ayant appris de sa femme que ce religieux était un saint et que ceux qui se confessaient à lui feraient une bonne mort, pria Frère Henri de vouloir bien le confesser. Celui-ci consentit, et ils se retirèrent près de la lisière du bois, sur les bords du Rhin. Parmi ses péchés, le voleur raconta que, peu de jours auparavant, il avait rencontré dans le même chemin un prêtre vénérable, qu'il avait feint de vouloir se confesser, mais qu'après avoir dit quelques péchés, il lui avait percé le cœur et la gorge de sa lance, qu'il l'avait tué, dépouillé, puis jeté dans le fleuve. Frère Henri crut entendre sa sentence de mort, et quand le voleur eut fini sa confession, il tomba par terre de frayeur, et, les yeux fixés sur l'épée de l'assassin, il se recommanda à Dieu et attendit le nouveau crime de son terrible pénitent. Mais le voleur avait été tellement touché des paroles du Bienheureux, qu'au lieu de le tuer, il le releva en le rassurant, et après avoir sollicité ses prières, il l'accompagna avec sa femme jusqu'à l'extrémité de la forêt, et le laissa s'éloigner sans lui faire aucun mal. Frère Henri pria Dieu avec tant de ferveur, que le brigand se convertit entièrement, et le saint confesseur reçut dans une vision l'assurance que son pénitent parviendrait au salut.

En revenant un jour de prêcher à Strasbourg, Frère Henri courut pendant l'hiver un grand danger. Il voyageait alors par obéissance dans une

voiture, et il côtoyait un lac profond, grossi par des pluies abondantes; le cocher négligent laissa les chevaux s'approcher trop près du bord, et la voiture versa dans le lac. Le Bienheureux tomba dessous, et fut entraîné jusqu'à un moulin, où quelqu'un le secourut et le retira avec beaucoup de peines et d'efforts. Frère Henri, tout mouillé et tout glacé par la rigueur de la saison, ne découvrit au loin aucun endroit pour se sécher, et fut obligé de continuer sa route, quoique ses vêtements gelassent sur lui. Il arriva enfin à un faubourg, où il frappa de porte en porte en demandant un gîte pour l'amour de Dieu; mais on le chassa partout, et il fut contraint de s'éloigner. Il tomba par terre mourant de froid, et se mit à gémir vers Dieu en disant : « Ne « valait-il pas mieux, Seigneur, périr dans l'eau? Que vais-je main- « tenant devenir, si les personnes de ce bourg me rebutent? Du « moins ne m'abandonnez pas, vous qui êtes mon guide. » — Ces plaintes furent entendues d'un pauvre paysan qui passait par le chemin. Ce brave homme, le voyant pleurer ainsi au milieu des frissons de la mort, eut compassion de lui, le prit et le conduisit à sa demeure, où il le réchauffa toute la nuit et lui prodigua tous les soins possibles.

Dieu réglait ainsi les peines de son serviteur, lui accordant le remède comme il voulait et quand il voulait, mais ne l'abandonnant jamais entièrement. Pour l'ordinaire, un péril en précédait toujours un autre, et une affliction était la préparation à une affliction plus grande encore. Frère Henri était si accoutumé aux croix, qu'il s'étonnait quand Dieu lui accordait quelque trêve, et même une fois il répondit à des religieuses qu'il visitait et qui lui demandaient comment allaient ses affaires : « Il me semble qu'elles vont mal et « que Dieu m'oublie, puisque voilà un mois tout entier que je n'ai « rien souffert, et que je n'ai été lésé ni dans ma personne, ni dans « mon corps, ni dans ma réputation. C'est vraiment là une chose « extraordinaire. »

XXVII. — Les Pères de l'Ordre de Saint-Dominique connaissant l'éminente sagesse, la grande vertu du Frère Henri et la grâce toute particulière qu'il avait pour convertir et sauver les âmes, s'empressaient de l'envoyer dans les différentes villes et contrées de l'Allemagne, pour qu'il consacrât son talent à l'édification des peuples. Le Bienheureux s'en acquittait avec tant de zèle et de sagesse, qu'il devint bientôt le plus célèbre prédicateur de son temps. Ses paroles célestes triomphaient de tous les cœurs, les arrachaient à l'amour du siècle,

et faisaient embrasser une vie exemplaire à ceux même qui étaient souillés des vices les plus honteux; le démon, qui se voyait arracher toutes ses conquêtes, entrait en fureur, et suscitait une foule d'obstacles au Bienheureux.

Une sainte religieuse nommée Anne, que dirigeait Frère Henri, le vit dans une extase, tout entouré d'une multitude de démons qui criaient en rugissant : « Moine maudit! allons, que faut-il lui faire? « Unissons-nous, foulons-le aux pieds, jetons-nous sur lui et massa- « crons-le. » Et ils juraient, au milieu de leurs blasphèmes, de se venger et de le tourmenter, dans son corps, dans son honneur, dans sa réputation, par toutes sortes de moyens et de violences. Quand Frère Henri eut appris cette conjuration de l'enfer, il se retira dans une chapelle, dont il fit neuf fois le tour, en priant et en invoquant le secours des neuf chœurs des anges contre tant d'ennemis cruels qui en voulaient à son honneur et à sa vie. Les anges lui apparurent et lui dirent pour le consoler: « Ne crains rien, Henri, parce que le « Seigneur est avec toi et ne t'abandonnera point au moment du « péril. Poursuis ton entreprise, et rappelle les âmes à la vérité et à « la vertu. » Le Saint, consolé, consacra de nouveau toutes ses forces à exhorter, à prêcher, à confesser; et là où se trouvait une âme perdue, il y courait aussitôt pour la conquérir.

Un jour, il alla visiter un homme qui ne s'était point confessé depuis dix-huit ans, et il le pressa avec tant d'instance et de larmes, que ce pécheur finit par se repentir; mais avec une contrition si parfaite, qu'il se confessa en versant un torrent de larmes, et qu'il mourut peu de temps après comme un saint. Une autre fois, il convertit douze femmes de mauvaise vie. Cette conversion lui attira beaucoup de peines et de dangers; et encore ces malheureuses furent tellement poursuivies par leurs corrupteurs, que dix retombèrent dans leur péché, et que deux seulement persévérèrent dans le bien. Les pays où il prêchait étant livrés au libertinage, beaucoup de dames s'y abandonnaient. Elles gémissaient de ne trouver personne pour confesser leurs fautes secrètes et soulager leur conscience; mais dès qu'elles apprirent l'arrivée du Bienheureux, elles coururent à lui, sachant combien il était doux, compatissant, et avec quel amour et quelle charité il s'occupait du salut des âmes. Frère Henri les accueillit avec bonté. Il pressentait bien pourtant que cette démarche pourrait nuire à sa réputation, et qu'il lui serait difficile d'éviter les mauvais propos du peuple, toujours prêt à calomnier les religieux en contact

avec le monde. Mais la charité envers le prochain lui faisait tout affronter.

Une dame d'une haute naissance, malheureusement tombée dans le péché, s'en était repentie amèrement, mais sans l'avouer à son confesseur ; elle pleurait dans le secret de son âme, et se recommandait à la Sainte Vierge, qui daigna lui apparaître et lui ordonna d'aller trouver Frère Henri. Cette dame répondit qu'elle ne le connaissait pas ; alors la Sainte Vierge ouvrit son manteau et lui dit : « C'est ce religieux que tu vois sous mon manteau ; regarde-le, et tu « le reconnaîtras. Je l'aime et je le protège ; adresse-toi à lui, car il « est le père des malheureux, et il te consolera. » Cette dame ayant pris des informations, alla trouver Frère Henri, et le reconnut pour le religieux de sa vision. Notre Saint l'écouta, la confessa et la rendit à sa première vertu.

XXVIII. — Dans toutes ses prières, le Bienheureux demandait à Dieu de lui apprendre à souffrir ; aussi la divine Sagesse ne lui enseignait que les afflictions et les croix. Un jour qu'il était dans son oratoire, Jésus-Christ lui apparut crucifié, sous la forme d'un chérubin ayant six ailes. Sur les deux ailes d'en bas était écrit : *Afflictionem sponte suscipe ;* sur les deux ailes du milieu : *Feras crucem æquanimiter ;* et sur les deux d'en haut : *Disce pati Christiformiter,* c'est à dire : Reçois avec plaisir les afflictions ; porte la croix avec résignation, et apprends à souffrir à l'exemple de Jésus-Christ. Ces mots indiquaient les degrés de perfection dans la souffrance ; soumission prompte de la volonté, calme dans le malheur et souffrance en union avec Jésus.

Le Bienheureux comprit dès lors que Dieu l'appelait à une nouvelle croix ; et, en effet, les Pères de son couvent l'élurent Prieur : charge d'autant plus pesante, que les religieux le choisissaient, non pour qu'il rétablît la règle, mais pour qu'il soutînt la maison, alors surchargée de dettes et de besoins. Frère Henri accepta cette dignité en gémissant, et déclara dans le premier Chapitre, que pour le temporel il ne ferait pas autre chose, que de se confier en saint Dominique, qui, en mourant, avait promis d'assister ses enfants ; il ordonna de prier pour la maison, et de chanter le lendemain l'Office du glorieux Fondateur. Les religieux murmuraient de sa confiance ; mais le lendemain, pendant qu'on chantait la Messe et que le Prieur était encore au chœur, un chanoine de ses amis le fit appeler, et lui donna une grande somme d'argent,

en lui disant que Dieu lui avait ordonné pendant la nuit de l'aider, et que pour obéir, il lui apportait de l'argent, et lui en apporterait davantage, parce qu'il connaissait la pauvreté de la maison et le peu d'expérience du Prieur dans les affaires temporelles. Ainsi, le Bienheureux, dès les premiers jours de sa charge, pourvut pour toute l'année le couvent de grains et de vin, et les mécontents furent confondus.

Non seulement Dieu et saint Dominique le secoururent dans cette occasion, mais ils l'assistèrent encore pendant toute la durée de sa charge. Les aumônes furent si abondantes, qu'il put, sans toucher aux revenus du couvent, le fournir abondamment de tout. Le chanoine mourut, et laissa une grande somme d'argent à Frère Henri, pour qu'il la distribuât aux serviteurs de Dieu pressés par le besoin, et surtout à ceux qui lui paraîtrait les plus dignes. Ce legs fut la cause de beaucoup d'ennuis ; car un homme débauché, héritier du chanoine, vint trouver le Prieur, et lui déclara que, s'il ne lui donnait pas une grande partie de cet argent, il était résolu à le frapper et à le tuer, comme il avait déjà fait à un autre religieux. Mais Frère Henri persista à suivre fidèlement la volonté du chanoine, tout en craignant pour sa vie. Dieu le rassura en faisant mourir le jeune homme lui-même. Vinrent ensuite plusieurs personnes d'un collège auquel le chanoine avait fait espérer une partie de sa succession ; elles le prièrent de distribuer à l'établissement une portion des aumônes, et comme Frère Henri résista, elles commencèrent à murmurer partout, et à calomnier les choix qu'il faisait, de manière à nuire à son honneur et à sa réputation. Le Bienheureux, accoutumé à souffrir, supporta patiemment cette croix, et continua à distribuer, avec la permission de ses supérieurs, l'argent qui lui était confié, en suivant toutes les formalités prescrites, et sans s'écarter des intentions du donateur. Peu de temps après, l'âme du chanoine lui apparut, le remercia de sa fidélité et des désagréments qu'il avait eu à essuyer pour l'amour de lui, et promit de le protéger du haut du ciel, dont il jouissait déjà.

XXIX. — Résumons maintenant en peu de mots la vie du Bienheureux Fr. Henri Suso.

Parlons d'abord des témoignages d'amour que Jésus-Christ lui donna en récompense de la fidélité inébranlable avec laquelle ce tendre cœur se remit tout entier entre les mains de son Dieu. Il lui prodigua sans cesse les lumières de la divine Sagesse, et le chérit au

point qu'il lui dit dans une vision de sa jeunesse : « Henri, ne crains « rien, je serai avec toi, je te secourrai dans toutes tes peines, parce « que je t'aime d'une manière toute spéciale. Pour preuve de ma « tendresse, je veux changer ton nom : tu ne seras plus Frère Henri, « tu seras Frère Amant ; si le monde l'ignore, les anges du ciel le « sauront, et les hommes même l'apprendront un jour, afin qu'ils « voient combien mes serviteurs me sont chers. » Frère Henri ne voulut point par humilité faire connaître ce nom que Dieu avait bien voulu lui donner ; un ami intime connut seul ce secret, et ses écrits ne le dévoilèrent qu'après sa mort.

Dès sa naissance, il fut l'objet des complaisances du Ciel, les anges le visitèrent continuellement, les saints l'assistèrent dans tous ses travaux et la Sainte Vierge lui donna un breuvage céleste pour le récompenser de ses rigoureuses pénitences. La divine Sagesse l'éclaira de mille manières ; le saint Nom de Jésus brilla sans cesse sur sa poitrine et dans son cœur ; en un mot, il vécut toujours dans l'union et l'amour de son Dieu. Qui pourrait raconter ses visions, ses extases, ses saintes défaillances et les révélations qu'il obtint du Ciel ? Ces célestes faveurs étaient pour lui des choses ordinaires et continuelles, comme pour nous le sommeil et la nourriture.

Son Ordre, édifié de ses merveilleux exemples, l'admira pendant sa vie comme après sa mort. A Cologne, où il avait étudié, on voulut honorer ses talents du titre de Maître. Mais le Saint refusa toujours ce grade. Ses supérieurs apprécièrent son humilité, et le nommèrent Prédicateur général de l'Allemagne. Les résultats de son apostolat furent immenses, parce qu'il sut joindre à ses prédications un grand zèle à confesser et une onction qui pénétrait toutes les âmes.

Il composa dans la langue de son pays un grand nombre d'ouvrages, et ce fut le P. Provincial lui-même, docteur d'une science profonde, qui les approuva et les recommanda comme remplis de l'esprit des saintes Ecritures. Ce docteur, qui s'appelait Fr. Barthélemy, étant mort, le Saint se plaignit dans ses prières de la perte qu'il avait faite, puisqu'il ne pourrait plus communiquer ses ouvrages, afin de les faire revoir et corriger. Mais son supérieur lui apparut glorieux et resplendissant de lumière, et lui dit que ses œuvres contenaient une sainte doctrine, et qu'il ferait une chose agréable à Dieu, en les communiquant aux personnes pieuses ; ce qu'il fit dès lors.

Les miracles que Dieu opéra par son moyen, et les effets surprenants de ses prédications rempliraient tout un livre ; son Ordre ne les

nota point, peut-être parce que sa vie tout entière était une grande merveille. Prêchant un jour à Cologne, son visage devint par trois fois resplendissant comme le soleil, et tout le peuple qui vit cette lumière en fut frappé d'étonnement. Il arriva un jour dans une hôtellerie où le vin manquait; on lui en avait donné un peu par charité; il le bénit et le multiplia tellement, que vingt personnes qui étaient avec lui en prirent tant qu'elles voulurent. Les grands voyages qu'il faisait le plus souvent à pied, le nombre et la gravité des peines qu'il éprouva, le mirent deux fois à l'agonie, et deux fois Jésus-Christ et son ange gardien qu'il invoquait, le ranimèrent et le guérirent en un instant. Enfin il rendit la santé à une foule de malades; car tout ce qu'il demandait à Jésus-Christ lui était accordé.

Après avoir, pendant de longues années, saintement travaillé au service de Dieu et de l'Église, après avoir versé des torrents de larmes en méditant continuellement la Passion et la mort de Jésus-Christ, après avoir adressé à la Majesté divine les élans de l'amour le plus pur, après avoir été l'amant de l'éternelle Sagesse, et s'être soumis à la solitude, aux jeûnes, aux cilices, aux chaînes, aux glaces, aux clous et aux croix; après avoir été poursuivi par mille tentations extérieures et intérieures, diffamé par tout le monde, méprisé, injurié, outragé par les étrangers et par les siens, éprouvé de Dieu en mille manières et crucifié avec Jésus-Christ, Frère Henri, rassasié de la vie, et brûlant des désirs du ciel, termina sa carrière au milieu de regrets universels, et mourut dans le couvent d'Ulm, en Allemagne, riche de grâces, armé des Sacrements de l'Eglise et les yeux levés au ciel. Il passa de cette vie mortelle à la gloire du Paradis, le 25 janvier 1365. Son corps fut enseveli dans l'église de son couvent, devant l'autel de saint Pierre, Martyr, et Dieu attesta par de nombreux miracles la gloire et la félicité de son fidèle serviteur.

Aussitôt après sa mort, Frère Henri reçut en Souabe, et dans toute l'Allemagne, avec le titre de Bienheureux, les honneurs propres aux personnes illustres que l'on croit en possession de la gloire près de Dieu. Ce culte ayant persévéré sans interruption jusqu'à nos jours, le Pape Grégoire XVI l'approuva, et permit à l'Ordre entier de faire, le 2 mars de chaque année, la fête du Bienheureux Henri Suso, sous le rit double.

Le Bienheureux a laissé plusieurs ouvrages très pieux, qu'il a écrits soit en allemand, soit en latin, et dont on peut voir la liste dans Echard, *Scriptores Ord. Præd.* Ses œuvres ont été publiées récemment en français, à Paris,

chez Poussielgue. Le R. P. Denifle, de notre Ordre, en publie actuellement (1885) une édition, allemande et latine, soigneusement collationnée sur les manuscrits les plus anciens.

Nos lecteurs verront, dans la vie de la V. M. Elisabeth Stæglin, placée un peu plus loin, comment on a pu connaître les détails, si pleins de piété, que nous avons racontés plus haut, touchant l'histoire intime et les dévotions de Frère Henri.

L'Eminentissime Cardinal JÉROME CASANATE
Insigne Bienfaiteur de l'Ordre de Saint-Dominique

(1700)

Les libéralités vraiment magnifiques dont l'Ordre des Frères-Prêcheurs a été l'objet de la part de ce grand Cardinal, nous font un devoir de conserver religieusement sa mémoire, que les Annales de l'Eglise ont d'ailleurs entourée d'un grand éclat.

Le plus bel éloge du Cardinal Casanate étant contenu dans la Lettre circulaire que le V. P. Antonin Cloche adressa à tout l'Ordre, à l'occasion de sa mort, nous reproduisons ici cette Lettre, monument d'éternelle reconnaissance.

A tous ses bien-aimés en Jésus-Christ, les Révérends Pères, Frères et Sœurs de tout l'Ordre des Frères-Prêcheurs, Fr. Antonin Cloche, professeur en Théologie, humble Maître général, serviteur du même Ordre, salut. Saintes larmes, reconnaissance et souvenir de la mort.

Pénétré de tristesse et d'une amère douleur, nous vous apprenons par cette lettre la grande perte que l'Ordre, l'Eglise, l'univers entier viennent de faire, par la mort de l'Eminentissime Jérôme Casanate. Cette perte affligera très sensiblement non seulement le Collège des Cardinaux, non seulement Rome, cette capitale du monde, mais aussi les peuples les plus éloignés. Le nom de Casanate était célèbre au milieu d'eux, comme celui du plus aimable protecteur

de tous les savants, dont il s'était attiré l'estime et l'affection, et par sa haute réputation, et par sa grande libéralité. Qui pourra relever assez dignement l'innocence de ses mœurs, son zèle très ardent pour soutenir la foi et la Religion, son génie supérieur, sa profonde érudition, son jugement solide et pénétrant, son inflexible droiture d'esprit, et ses autres qualités, dont chacune en particulier mériterait un éloge? Il ne le cédait à personne dans l'expérience des affaires, jugeant promptement et sainement des plus embarrassantes ; chacun regardait comme un heureux présage du succès de ses affaires devant les tribunaux ecclésiastiques, d'être appuyé par l'Eminentissime Casanate. Il remplit longtemps à la cour romaine toutes sortes d'emplois. Les Souverains Pontifes, dont il était fort estimé, les lui donnaient à l'envi, voulant par ces différentes charges, comme par autant de degrés, le faire monter jusqu'au plus haut point de la sagesse, afin qu'il exprimât en sa personne, et soutînt par ses actions cette ancienne majesté de Rome, qui a soumis tout l'univers à ses lois.

Mais pour venir à ce qui nous concerne et nous touche de plus près, pourra-t-on jamais assez louer la bienveillance, l'amour tendre et libéral de cet illustre Cardinal envers l'Ordre des Frères-Prêcheurs? amour qui prenait sa source, non dans nos bienfaits (car élevé au comble de la gloire, pouvait-il en recevoir de nous ?) mais uniquement dans son attachement sincère à la doctrine de saint Thomas, qu'il voyait avec plaisir se conserver pure et entière dans notre Ordre. Ce grand homme, qui n'avait rien de plus à cœur que le bien commun de l'Eglise, s'écriait souvent : Que le monde serait heureux, si l'on suivait partout l'enseignement de S. Thomas ; si, dans les écoles et les Universités, on n'écoutait, on n'enseignait, on ne consultait dans les doutes que le seul Docteur Angélique! Il n'y aurait alors point d'hérésies dans le monde, point de relâchement dans la morale, point d'égarement ou d'illusion dans la mystique. S'il témoignait tant d'amour pour notre Ordre, c'est qu'il était convaincu que cet inestimable trésor de doctrine s'y était conservé jusqu'aujourd'hui sans aucune diminution : et que nous serions toujours d'un grand secours à l'Eglise, tant que nous nous attacherions à suivre les leçons de notre incomparable Docteur.

Mais, qui pourrait raconter tous les bienfaits, dont cet Eminentissime Cardinal nous a comblés? Nous ne saurions les renfermer dans cette seule Lettre ; et voilà pourquoi nous voudrions publier le plus

tôt possible son dernier testament, pour que, non seulement l'Ordre, mais encore le monde entier connaisse combien nous sommes redevables à ce prince de l'Eglise. Il a fait du couvent de la Minerve son légataire universel. Il nous a laissé une belle bibliothèque, bien fournie, choisie avec intelligence; pour le bien commun, il a voulu la rendre publique, et elle sera dans la suite une des plus célèbres du monde, grâce à tous les nouveaux livres qu'on achètera au moyen d'une rente annuelle assez considérable réservée pour cet effet. Outre les deux bibliothécaires, il a encore institué deux professeurs en Théologie, dont l'unique occupation serait de lire et d'expliquer le seul texte de la *Somme théologique* de saint Thomas; car ce savant homme était pleinement convaincu que dans cet excellent ouvrage, il ne manque rien de tout ce qui est nécessaire, soit pour expliquer les mystères de la foi, soit pour approfondir les secrets d'une véritable et solide Théologie, soit pour lever toute sorte de doutes : il ne défendait pas cependant de recourir dans le besoin aux autres œuvres de saint Thomas, pour y chercher des éclaircissements ; car il avait expérimenté lui-même qu'on ne pouvait trouver rien de plus solide que les écrits du saint Docteur. Enfin, il a enjoint de faire venir à Rome six religieux de notre Ordre, célèbres par leur érudition, gradués dans les plus fameuses Universités, et choisis dans différents royaumes, en Italie, en Allemagne, en France, en Espagne, en Pologne, en Angleterre, en Flandre, pour s'adonner uniquement à l'étude, pour être toujours prêts à défendre l'Eglise et le Saint-Siège, et à combattre ou à étouffer les erreurs et les nouveautés. Telle est la disposition que ce grand homme avait déjà prise lorsqu'il jouissait encore d'une parfaite santé : et cela, afin que, dans ses derniers jours, il ne fût occupé que de son salut et du soin de remettre son âme entre les mains de son Créateur.

Attaqué d'une maladie mortelle, qui a exercé longtemps sa patience, quelles marques de sa confiance en Dieu, quels exemples touchants d'une solide piété n'a-t-il pas donnés à tous ceux qui le visitèrent, à ces hommes illustres de toutes conditions, que faisaient accourir dans son palais, soit la crainte de perdre un Cardinal recommandable à tant de titres, soit l'estime et l'amour qu'ils avaient depuis longtemps conçus pour lui ? Nous en sommes témoin nous-même, qui avons été presque toujours auprès de lui, durant sa maladie, comme à ses derniers moments. Toujours l'air résigné, quelquefois même montrant un visage souriant, il jouissait dans son

âme d'une parfaite tranquillité ; et il nous a paru non seulement se conformer à la volonté de Dieu, mais encore subir avec plaisir une loi commune à tous les mortels. Tous ceux qui étaient présents disaient qu'à la vérité l'Eglise faisait une grande perte en la personne de ce Cardinal ; mais que lui-même trouverait dans sa mort un grand gain ; en sorte que les Religieux lui portaient une sainte envie et souhaitaient pour eux-mêmes une fin aussi heureuse. Il serait difficile de dire la consternation des Romains, à la première nouvelle de la mort du Cardinal Casanate : les louanges que tous, grands et petits, lui donnèrent, furent sincères et universelles ; aussi, on a lieu de le croire, Dieu a voulu par là récompenser en quelque manière parmi les hommes les mérites et la rare vertu de ce grand Cardinal, dont les hauts faits rendront la mémoire immortelle, en la portant jusqu'à la postérité la plus reculée.

En même temps que le souvenir de toutes ces choses, Révérends Pères et très chers Frères, nous remplit d'une douleur très profonde, il excite en nous de justes sentiments d'une parfaite reconnaissance, pour tant de bienfaits reçus : et plût à Dieu qu'il nous fût permis et possible de les égaler par des services non moins grands ! Cependant nous pouvons par nos bonnes œuvres et nos prières reconnaître en quelque manière tant de faveurs dont cet Eminentissime Cardinal a comblé notre Ordre ; dans cette intention et pour le cas où il lui resterait quelque chose à expier dans les flammes du Purgatoire, que les plus innocents eux-mêmes n'évitent pas toujours, nous ordonnons par la teneur de ces présentes, et par l'autorité de notre Office, à tous les Supérieurs et Supérieures, de faire célébrer pour l'Eminentissime Cardinal Jérôme Casanate, un service aussi solennel que celui qu'on fait pour les Maîtres généraux. De plus, nous voulons que dans tout l'Ordre, les prêtres disent une Messe à cette intention, les Clercs et les Sœurs de chœur, les sept Psaumes, les Frères lais et les Sœurs converses, le Rosaire. Nous appliquons encore les autres prières, Offices journaliers, veilles, bonnes œuvres et suffrages de toute la famille dominicaine.

Au reste, à la fin de cette Lettre, nous croyons, Révérends et très chers Frères, devoir vous faire souvenir que ce n'est pas une des moins importantes pratiques de la Religion et de la piété, de penser continuellement à notre dernière heure ; que la véritable sagesse consiste à prévoir ce qui doit arriver, et à ne perdre jamais de vue ce *sort de la mort*, comme dit le Sage : qu'heureux sera le serviteur que le

Seigneur, à son avènement, aura trouvé toujours veillant. Vivons dans ces pensées, pour que la fin de la vie présente s'accorde avec le commencement de celle qui est à venir : pour que Jésus-Christ devienne notre vie, et que la mort nous soit un gain, à nous qui, par la profession religieuse, sommes déjà morts au monde. Adieu. Priez pour nous et nos compagnons.

A Rome, ce 6 mars 1700.

F. Antonin Cloche,
Maître de l'Ordre.

Non content d'avoir écrit cette Lettre circulaire, le Révérendissime Antonin Cloche fit élever à l'illustre bienfaiteur de l'Ordre un riche tombeau, monument durable qui rappelle ses vertus et ses libéralités.

La V. M. ELISABETH STÆGLIN
Disciple du B. Henri Suso (*)

(XIVe SIÈCLE)

Elisabeth, née en Souabe, se consacra au service de Dieu dans l'humble couvent des religieuses de Saint-Dominique de Schonesteinbach ou, comme d'autres disent, de Thoësz, près de Winterthür en Suisse. C'était une douce et excellente Sœur, qui avait placé la pensée du Ciel au premier rang dans son cœur, et qui avant tout voulait être sainte. Le peu de temps qu'elle ne passait point à la prière, elle l'employait à recueillir pour l'édification de ses Sœurs, les belles maximes et les vertus plus belles encore des saintes religieuses de l'Ordre.

A cette époque, en effet, c'est-à-dire dans la première moitié du XIVe siècle, malgré les nombreux péchés et les grands vices de l'époque, la famille dominicaine voyait parmi ses membres d'admirables exemples de sainteté. Elisabeth, comme une abeille laborieuse, ne laissait perdre aucune goutte du nectar qu'il lui était donné de

(*) Acta SS. *in vita H. Susonis*, Echard.

recueillir. Elle choisissait donc ce qu'il y avait de plus édifiant et de plus suave dans les vies de ses Sœurs, et en composait le miel qui nourrissait sa dévotion et l'animait à l'imitation de leurs vertus.

Si le luthérianisme n'avait pas répandu son souffle destructeur dans ces contrées, au lieu des quelques fragments épars qui nous sont restés des précieux écrits de notre Sœur, nous aurions encore, sans doute, pour édifier notre piété, beaucoup de récits attachants sortis de sa plume (1). Mais tout cela est effacé de la terre et reste seulement inscrit au Livre de vie, où nous retrouverons un jour ce que nous n'avons plus ici-bas. Toutefois, Elisabeth ne se bornait pas à conserver le souvenir des vertus de ses Sœurs, elle avait encore caché dans son cœur d'autres trésors, pour les confier plus tard à sa famille spirituelle : c'étaient les écrits du B. Henri Suso, son directeur. Or voici comment Elisabeth avait connu le *Disciple de la Sagesse éternelle*. On sait que le B. Henri s'était ainsi qualifié lui-même.

Pleine d'ardeur, et soupirant après la perfection la plus sublime, Elisabeth s'attacha avec une sorte d'entraînement à la lecture des auteurs mystiques de son temps. Elle goûtait, entre tous, les écrits du docteur Eckard, disciple du fameux Rusbroech. Mais son esprit était moins exercé au style des mystiques que son cœur n'était enflammé dans ses désirs, et souvent elle se trouvait arrêtée dans ses recherches par l'obscurité des expressions ou par leur nouveauté. Désirant donc un maître pour s'éclairer, et ayant entendu parler de la sainteté et de la science de Frère Henri, elle le conjura de lui servir de guide, non seulement dans ses lectures, mais aussi dans les voies de la perfection, à laquelle elle était résolue de travailler courageusement. Le Bienheureux était de ceux à qui une longue expérience des choses de Dieu et des lumières surnaturelles ont fait connaître les secrets de la vie intérieure. Il répondit à Elisabeth que si elle désirait être instruite de ces choses sublimes, non par curiosité, mais par piété, non pour en bien parler, mais pour en profiter, elle devait quitter ces voies relevées et s'adonner à celles des commençants, c'est-à-dire, s'informer des moyens qu'ont pris, dès le début de leur conversion, les vrais serviteurs de Dieu et s'efforcer de les suivre. Cette réponse ne fit qu'exciter les désirs d'Elisabeth. Elle écrivit de nouveau au

(1) Catherine de Guebwiller a fait, sur le célèbre couvent des Unterlinden à Colmar, un travail semblable à celui de la V. M. Elisabeth. Les manuscrits de Catherine ont été publiés par le bénédictin Bernard Pez : nous leur ferons plus loin divers emprunts.

B. Henri que son unique vœu était de vivre saintement, et qu'elle ne se laisserait décourager par aucun obstacle : « Mon Père, lui dit-elle, « que la faiblesse de mon sexe ne vous épouvante pas ; je m'appuierai « sur la force divine, et je ferai tout ce que vous me commanderez. « Faites envers moi comme un maître envers ses disciples encore « enfants ; il leur apprend d'abord les choses faciles qui conviennent « à leur âge, puis, peu à peu, la leçon devient sérieuse et plus grave : « on m'a raconté jadis que le pélican, dans son amour, nourrit ses « petits de son propre sang ; ainsi, mon Père, nourrissez votre « pauvre fille de l'aliment spirituel de vos saintes et dévotes « instructions. N'allez pas puiser à des sources étrangères, mais « puisez dans votre propre cœur. »

Frère Henri, cédant à ses instances, lui conseilla de commencer par une humble confession de ses péchés, et lui prescrivit quelques exercices spirituels. Elle, sans différer, traça sur des tablettes le récit des fautes de toute sa vie, qui d'ailleurs avait été pure et innocente, et comme le Bienheureux n'était pas le confesseur approuvé du couvent, la pieuse fille lui adressa cet écrit, qu'elle terminait par ces mots : « Mon Vénérable Père, moi pécheresse misérable, prosternée « de tout mon cœur à vos pieds, je vous supplie très affectueusement, « par votre cœur très fidèle à Jésus-Christ, de me ramener au Cœur « divin de notre Sauveur, et de permettre que je sois, et que je me « dise à jamais, en cette vie et en l'autre, votre fille spirituelle. » Le Bienheureux Suso, en recevant ce message, fut profondément ému. Il admira l'innocence d'Elisabeth, et se sentit intérieurement poussé à satisfaire son désir et à se charger de la conduire à Dieu. Invoquant alors la divine Sagesse, sa souveraine Maîtresse : « Mon très « doux Seigneur, s'écria-t-il, que dirai-je à cette âme? La repousserai- « je? Exaucez, je vous prie, tous ses vœux. Que sa foi et sa confiance « lui profitent : dites-lui une parole de consolation. » Il continua longtemps et avec ferveur cette prière après Matines, et vers l'aube du jour, au moment où il voulait se reposer, il eut une vision, qu'il raconta lui-même à Elisabeth comme il suit : « Ce matin, après « l'Office, je m'étais assis pour prendre un peu de repos, et voilà que « dans l'assoupissement de mes sens extérieurs, Dieu me révéla les « opérations de sa bonté infinie. Je contemplai la souveraine félicité « des anges et le mode qu'emploie la divine Sagesse pour leur « communiquer à tous, dans une admirable proportion, la vision béa- « tifique. Pendant que j'étais ravi dans ces pensées, je vous vis, ma

« fille, venir à moi avec une modestie tout angélique, vous incliner « très humblement devant moi, vous mettre à genoux en ma présence « et vous relever après quelques instants, avec un visage serein et « tout joyeux. »

II. — Le Bienheureux comprit par cette vision que l'âme d'Elisabeth devait recevoir de lui un secours surnaturel qui la réjouirait, et la ferait courir avec plus d'ardeur dans les voies du divin amour. Il l'accepta donc pour sa fille spirituelle, et dès lors, commença entre elle et le Fr. Henri, comme jadis entre le B. Jourdain et la B. Diane, une de ces pures amitiés telles que les Saints savent les concevoir et les réaliser. Elisabeth ne se conduisit plus que d'après les avis de son guide. Celui-ci, de son côté, confiait souvent à sa chère fille les secrets les plus intimes de son âme, ne se doutant pas qu'on les écrivait. Un jour cependant, s'étant aperçu de ce larcin d'amitié, il gronda fort sa pénitente, et brûla une partie du manuscrit. Elisabeth avait caché l'autre partie dans un petit coffret, qui était tout son trésor. Elle seule, bien secrètement, l'ouvrait à des jours fixés, et relisait avec amour ce poème si pieux.

Or, il arriva qu'une de ses compagnes lui dit un jour : « Ma Sœur, « quel secret céleste avez-vous dans ce petit coffre? Cette nuit, j'y « ai vu un enfant divin, qui chantait en s'accompagnant sur un « instrument délicieux, et il en tirait une mélodie si douce et si « tendre, qu'il était impossible à mon âme de ne pas tomber dans « les joies de l'extase. Montrez-nous ce que vous tenez si bien caché, « afin que nous en jouissions aussi. » Cette vision fit naître quelques indiscrétions ; Henri l'apprit et voulut détruire le manuscrit en son entier ; mais Dieu l'en empêcha, et il fut obligé de se soumettre. Alors il ordonna que l'on cacherait son nom sous le titre de *Disciple de la Sagesse éternelle*, et le manuscrit ne devint public qu'après sa mort.

Initiée à l'histoire intime et aux secrets de la vie du Bienheureux, Elisabeth, dont la jeune imagination s'exaltait facilement, crut ne pouvoir rien faire de mieux que d'imiter les pratiques austères de son saint directeur. Elle s'accabla donc de pénitences de toute sorte, se revêtit d'un cilice, serra sur ses reins une chaîne de fer, s'enfonça des pointes de clous dans la chair, retrancha de sa nourriture et de son sommeil. Elle fit tant que ses Sœurs effrayées se plaignirent au Bienheureux, et le conjurèrent de modérer la ferveur de leur compagne.

Henri, éminent en prudence comme en tant d'autres vertus, crut que Dieu ne demandait pas à Elisabeth ce qui lui avait été demandé à lui-même. Il voulut plus de discrétion dans la pratique des pénitences. La docile Elisabeth se soumit aveuglément. Toutefois, elle se crut permis de faire une observation à son directeur. Elle lui demanda donc comment, ayant pris pour lui la voie des plus rigoureuses mortifications, il les défendait aux autres. Henri lui répondit : « Les « voies de Dieu sont différentes, les uns portent la croix intérieure- « ment, les autres extérieurement ; ceux-là se l'imposent eux-mêmes « par la pénitence et les macérations volontaires, et les autres ne « font que prêter leurs épaules pour recevoir de Dieu cette croix salu- « taire. Douleurs, maladies, difficultés, travaux, répugnances de la « nature, tentations du démon, persécutions des hommes, toutes ces « formes de la souffrance sont les moyens que la sagesse de Dieu « emploie pour exercer ceux qu'il aime. » Puis il conclut en lui donnant cette règle : « Le plus souvent, il vaut mieux pratiquer « des mortifications modérées que des pénitences extraordinaires. »

Le Bienheureux semblait prophétiser, quand il parlait à sa chère fille de ces croix qui se présentent d'elles-mêmes ; car à peine se fut-elle abandonnée complètement au bon plaisir de Dieu, qu'elle tomba dans un état maladif qui la fit languir pendant plusieurs années. Cette épreuve ne laissa pas d'affliger le cœur charitable de Fr. Henri. Elisabeth ne pouvait plus écrire. Or, le Bienheureux avait trouvé jusque là, pour la composition de ses ouvrages, dans la communication des lumières qu'elle recevait de Dieu, un secours dont la privation lui était sensible. Il s'en plaignit doucement à Dieu, et le pria de guérir sa fille spirituelle. Mais le Seigneur tardait à l'exaucer. Un jour cependant, ravi en extase, il vit une troupe d'anges, qui entrèrent dans le lieu même où il était, et se mirent à chanter des hymnes mélodieuses pour le réjouir. Mais Fr. Henri n'en resta pas moins plongé dans sa mélancolie. Alors, les esprits célestes interrompirent leurs cantiques, pour lui demander le sujet de sa tristesse et de son silence : « C'est, répondit-il, que mon Seigneur et mon Maître ne « veut pas m'exaucer en guérissant une de ses fidèles servantes. » A cette douce plainte, les Anges répondirent que Notre-Seigneur avait préparé à cette âme une riche couronne de gloire, et qu'elle devait acquérir cette récompense par la croix des maladies. Fr. Henri adora les desseins de Dieu, et écrivit à Elisabeth pour l'animer à souffrir patiemment et joyeusement les langueurs et les infirmités,

car elles devaient lui servir d'échelons pour arriver à la gloire que Dieu lui avait préparée. La pieuse Elisabeth, merveilleusement consolée, accepta ses douleurs et les supporta généreusement jusqu'à sa mort. Dans cet état de langueur qui lui devint habituel, elle ne fut point délaissée par la charité du Saint. Lorsque ses courses apostoliques le dirigeaient vers le couvent d'Elisabeth, il s'y arrêtait ordinairement pour la visiter, lui donner des conseils, la fortifier par ses paroles d'encouragement.

Elisabeth, de son côté, cherchait à faire plaisir au Bienheureux. Ayant résolu de lui offrir un léger présent, elle y pensa longtemps, et enfin elle ne trouva rien de mieux que de broder à l'aiguille, avec de la soie rouge, le Saint Nom de Jésus sur de petites pièces de drap. Elle en fit un très grand nombre que le Bienheureux appliquait d'abord sur la broderie sanglante de sa poitrine, là où le nom de Jésus était gravé dans sa chair, et ensuite il distribuait à ses disciples ce que sa fille lui avait donné.

Ainsi s'aimaient et s'édifiaient ces deux saintes âmes. Elisabeth se sentait réjouie et fortifiée par les paroles du Bienheureux, et Fr. Henri trouvait dans les prières de sa chère fille, et souvent dans ses lumières, un secours, pour les travaux apostoliques qu'il entreprenait. C'est ainsi qu'Elisabeth conduite par un Saint parvint elle-même à une grande sainteté et s'endormit enfin dans le Seigneur. On rapporte qu'il s'opéra plusieurs merveilles à son tombeau.

LE MÊME JOUR

1619. — A Lima, capitale du Pérou, mourut le Frère ANTOINE RODRIGUEZ, Convers de profession, à qui Dieu conserva la vie en bien des circonstances par une providence toute particulière. Il était Portugais de nation. Sa première condition fut celle de berger, dans laquelle il servait Dieu avec beaucoup de simplicité et d'innocence. Un jour qu'il était près de son troupeau, il se retira comme un autre Moïse sur une montagne, où la très Sainte Vierge lui apparut entourée de lumière, le consola par de douces paroles, et l'assura qu'il serait un jour religieux. Plus tard s'étant rendu aux Indes, il s'enrôla dans la milice, pour aller combattre contre les Indiens Chi

chimèques, réputés les plus sauvages et les plus cruels de tout le Nouveau Monde. Il passa quelques années dans cet état et non sans beaucoup d'aventures. Un jour, les Espagnols mirent le feu à une maison où s'étaient retranchés trois cents Indiens, avec leurs femmes et leurs enfants. Touché surtout du sort de ces derniers, Antoine se précipita au travers des flammes pour en retirer au moins quelques-uns. Cent fois dans cette guerre, Dieu le délivra des plus grands dangers. Souvent il vit à ses côtés ses compagnons ou percés de flèches empoisonnées, ou submergés dans les grands fleuves, ou précipités du haut des rochers.

Du Mexique, il alla au Pérou et en la ville de Lima, où se souvenant de la promesse de la très Sainte Vierge, et admirant la sainte vie de nos Pères du couvent de la Madeleine, il eut désir d'y demander l'habit. Mais voyant ses cheveux déjà blancs, il eut honte de se présenter au Prieur, croyant qu'on le prendrait pour un homme qui cherche un lieu de repos, et non les travaux pénibles des Convers. Son désir néanmoins le pressant toujours, il pria Dieu avec confiance de changer la couleur de ses cheveux. « Vous le pouvez « facilement, Seigneur, si vous le voulez, disait-il dans son oraison ; et cela « est d'une très grande importance pour mon salut. » Après quelques jours de persévérance il fut exaucé ; les cheveux de sa tête devinrent tout noirs. Plein de joie, il alla sans plus différer demander l'habit au Prieur de ce couvent, et le reçut le 28 septembre 1615. Il commença de suite une vie très austère, qui le rendait l'admiration de tous les religieux. Il était dans une continuelle présence de Dieu, consacrant à l'oraison tout le temps qu'il pouvait dérober à ses exercices ordinaires. Cependant les Supérieurs le trouvaient toujours prêt à tout quitter, pour accomplir les fonctions qu'ils voulaient lui confier, cette parfaite indifférence lui causant, disait-il, une profonde paix et un repos que rien ne pouvait lui ôter. Son abstinence était si rigoureuse, qu'il ne mangeait en vingt-quatre heures qu'un morceau de pain avec une ou deux oranges et ne buvait que de l'eau.

Il avait demandé à Notre-Seigneur de mourir sans être à charge à ses Frères. Ainsi arriva-t-il : se voyant atteint d'une violente fièvre, il sollicita auprès du Prieur, le Père Barthélemy Martinez, la permission de mourir. Ayant tant aimé l'obéissance, il voulait, à l'imitation du Sauveur, la pratiquer jusqu'à la mort. Le Prieur, qui connaissait sa sainteté, lui donna la permission demandée et tout aussitôt le Frère se rendit à l'infirmerie du grand couvent du Rosaire, où son mal augmentant, il pria qu'on voulût bien lui administrer les derniers Sacrements. Il fit la confession générale de toute sa vie ; et à peine son confesseur trouva-t-il en lui matière à absolution, tant sa vie avait été innocente et pure, même dans la condition de soldat. Il reçut très dévotement le saint Viatique et l'Extrême-Onction ; et quelque temps après, jetant les yeux sur une image du saint Enfant Jésus qu'il tenait près de lui, il se reposa doucement en Notre-Seigneur, l'an 1619. — (Mélendez.)

1636. — Au même couvent de Lima, mourut le V. Père JÉROME NEGREYROS, Portugais de nation, et natif de Lisbonne. Il prit l'habit de l'Ordre dans le couvent de la Madeleine à Lima, et fit profession l'an 1611, le 8 décembre. Il s'était rendu les vertus tellement familières qu'elles semblaient lui être naturelles. L'assistance au chœur faisait ses plus chères délices. Il avait une grande crainte de Dieu, et se tenait avec une admirable modestie en sa présence. Il était grandement austère et pénitent, et il priait sans cesse. Son visage pâle et mortifié, ses yeux toujours baissés vers la terre, son corps exténué, la douce et grave sérénité qui brillait sur son visage faisaient voir que son cœur, ne tenant plus à la terre, était continuellement élevé vers le ciel. Il mourut après avoir prédit sa mort avec une assurance qui surprit les Frères, mais qui les consola en même temps; car il ajouta que cette bonne nouvelle lui avait été apportée par notre Père saint Dominique, accompagné de son cher ami, le Frère Paul de la Charité. — (Mélendez.)

1698. — A Paris, au couvent de l'Annonciation, le V. P. JACQUES QUÉTIF, premier auteur du célèbre ouvrage terminé ensuite par Echard et publié sous ce titre : *Scriptores Ordinis Prædicatorum, Les écrivains de l'Ordre des Frères-Prêcheurs.*

Jacques Quétif naquit à Paris, le 6 août 1618, et fut baptisé le même jour. Ses études littéraires terminées, il entra dans l'Ordre de Saint-Dominique à Paris, au couvent de l'Annonciation. Après sa profession, il alla étudier la philosophie à Saint-Maximin, sous le célèbre P. Combefis, puis la théologie à Bordeaux, sous un professeur éminent, le P. Bernard Lapalisse. Devenu prêtre en 1642, il habita successivement divers couvents jusqu'en 1652 ; puis il revint à Paris au couvent de la rue Saint-Honoré, pour y rester jusqu'à sa mort. Il s'y acquit une grande réputation de science, surtout dans le Droit Canon. En même temps il montrait son goût pour les recherches historiques, et en particulier, pour celles qui se rapportaient à l'Ordre. Aussi, le Maître général, le R^me^ P. de Marinis lui confia le soin d'écrire les Annales dominicaines. Personne n'était plus capable que lui de remplir cette tâche. Malheureusement il se heurta, comme beaucoup d'autres qui l'avaient précédé, à un grand obstacle : le manque de documents. Faute de pouvoir se procurer tous ceux dont il avait besoin, il dut renoncer à son entreprise. Alors il résolut, puisqu'il ne pouvait composer lui-même cette histoire de l'Ordre, de s'occuper à amasser tous les matériaux et tous les livres nécessaires, pour qu'un autre, venant après lui, n'eût plus qu'à travailler sur ces documents. Il est incroyable, dit Echard, de combien de livres excellents il a enrichi la bibliothèque du couvent de l'Annonciation. Et non content de faire venir les livres, il les lisait assidûment, recherchant avec soin tout ce qui pouvait éclaircir l'histoire de l'Ordre, et attentif à corriger les fautes innombrables échappées à la plume des écrivains précédents. C'est ainsi qu'il fut

insensiblement amené à composer son ouvrage : *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, sorte d'histoire littéraire, où il rangea par ordre chronologique les noms de tous les écrivains dominicains.

L'œuvre était immense. Il fallait retrouver les auteurs dont quelques-uns déjà étaient presque tombés dans l'oubli; assigner la date précise de la première apparition et des éditions diverses de leurs ouvrages, rendre à celui-ci des écrits attribués faussement à celui-là ; dissiper les confusions et les méprises, qui faisaient un écrivain unique de plusieurs réellement distincts, ou qui, au contraire en formaient deux d'un seul.

Le V. P. Quétif ne s'effraya point de toutes ces difficultés. Jouissant d'une forte santé, et doué d'une persévérance à toute épreuve, il se mit à travailler sans relâche. Il lut un nombre infini de livres, et consulta toutes les annales non seulement de l'Ordre, mais aussi de l'Eglise, et même celles des villes et des royaumes, de l'Italie, de la France, de l'Espagne, de l'Allemagne, de la Belgique, de l'Angleterre, de l'Irlande. Il noua des relations avec les principaux savants de l'Europe, en particulier, avec Bollandus, Henschein et Papebroch, les illustres auteurs des *Acta Sanctorum*. Il parcourut toute la France, la Belgique et une grande partie de l'Allemagne, scrutant toutes les bibliothèques, interrogeant les archives et les manuscrits. Il continua son travail avec une ardeur infatigable jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans. Mais, malgré toute son activité, et bien qu'il eût toujours refusé les charges afin de s'appliquer uniquement à son œuvre, il mourut avant de l'avoir achevée, le 2 mars 1698. Toutefois, il laissait près de huit cents notices complètement terminées, et une ample provision de matériaux tout prêts pour les notices de plus de deux mille écrivains dominicains.

L'illustre P. Echard continua cet ouvrage, et put enfin le publier après vingt ans d'un labeur opiniâtre. L'Ordre de Saint-Dominique leur doit à tous deux une éternelle gratitude. Ils n'ont pas seulement beaucoup facilité l'étude de son histoire ; ils ont encore élevé à sa gloire un magnifique monument, en montrant quelles ont été, dans tous les âges, sa vie, sa science et sa fécondité, puisqu'il n'a pas fallu moins de deux volumes *in-folio* pour dresser le catalogue de tous ses écrivains.

L'*Année Dominicaine*, en particulier, doit payer ici un juste tribut de reconnaissance à la mémoire du V. P. Quétif, dont les recherches historiques lui ont été très utiles. En effet, dans le temps même où ce savant religieux travaillait à son grand ouvrage, le V. P. Souèges, de son côté, s'occupait à composer l'*Année Dominicaine*. Comme ils recherchaient tous deux les traces de nos Frères, cette communauté d'études les mit naturellement en rapports intimes l'un avec l'autre. Ils s'entretenaient ensemble de ce qu'ils avaient trouvé de glorieux pour l'Ordre, et ils goûtaient, dit Echard, un souverain plaisir, même une volupté, *summa cum voluptate*, à se communiquer mutuellement leurs pieuses découvertes. — (Echard.)

1647. — A Langres, mourut en prédestinée, la pieuse Sœur SAINT-ALEXIS. Elle vint un jour, pauvre jeune fille, trouver la Mère Prieure du monastère de Langres. « Ayez pitié de moi, lui dit-elle. Il y a tant d'occasions « de se perdre dans le monde que je n'ai pas cru mieux faire pour me sauver, « que de me réfugier auprès de vous, afin d'y servir le Seigneur le reste de « mes jours. » La Mère Prieure l'interrogea, et touchée de sa candeur, elle l'admit au couvent et lui donna le nom de Sœur Saint-Alexis. La Providence, qui n'avait accordé à cette âme que peu de temps pour se sanctifier, lui inspira d'en ménager tous les instants, et de n'en laisser aucun sans le mettre à profit en vue de l'éternité. Frappée bientôt d'une grave maladie, Sœur Saint-Alexis eut la joie de prononcer ses vœux avant le terme fixé, et fut la première novice de ce monastère qui fit ainsi profession sur son lit de mort. — (*Le Monastère des Dominicaines de Langres.*)

1695. — A Saint-Etienne en Forez, mourut la V. M. ANNE-MARIE DE JÉSUS MAZENOD. Elle appartenait à une famille honorable et riche de la ville de Saint-Chamond. Quelque temps après la mort de son père, elle fut pressée par ses parents d'accepter un brillant mariage ; mais la grâce la pressait plus vivement encore de quitter le monde, en lui découvrant combien il est difficile d'y faire son salut. Sous l'influence de cette impression, elle sortit un jour secrètement de la maison de sa mère, et, accompagnée d'une amie, elle se rendit à pied de Saint-Chamond à Saint-Etienne. Malgré toutes ses précautions, on s'était aperçu de son départ. Son frère se mit à sa poursuite et arriva au couvent des Religieuses un moment après elle, avant même qu'elle y fût entrée. Elle profita de l'instant où son frère entrait dans un parloir, pour se glisser elle-même dans le couvent. Elle alla ensuite à la grille lui parler et toutes les raisons que celui-ci put alléguer ne furent point capables d'ébranler sa constance.

Revêtue de notre saint habit quelques mois après, notre Sœur fit son noviciat avec beaucoup de ferveur et garda exactement toutes nos observances, bien qu'elle fût très jeune encore, et d'un tempérament délicat. Possédant une très bonne voix, elle a exercé les offices de chantre et de sous-chantre, l'espace de 15 ans. Son zèle était admirable en tout ce qui regardait le culte divin ; elle faisait observer à la lettre toutes nos rubriques, jusqu'aux moindres cérémonies. Sa dévotion au saint Sacrifice de nos autels était si grande, qu'elle assistait avec une affection merveilleuse à toutes les Messes qui se disaient dans notre église.

La Passion de Notre-Seigneur était son principal attrait, le sujet de ses méditations, la matière de ses lectures et de ses conversations. C'est à cette source qu'elle puisait la force de supporter les grandes peines intérieures par lesquelles Dieu l'a éprouvée toute sa vie, ses tentations contre la foi et ses perplexités relativement à la prédestination. Les personnes qui recevaient ses confidences, et notamment un de ses oncles, religieux de Saint-François,

homme fort spirituel et très versé dans les voies de Dieu, étaient étonnés que son esprit pût résister à de telles secousses. Dans la conduite des affaires temporelles, elle avait tant d'intelligence que les Supérieures se déchargeaient totalement sur elle. Elle a rendu sous ce rapport de très grands services à la Religion, particulièrement durant le temps de son Priorat, où le monastère eut des affaires très épineuses.

Après avoir soutenu plus de 20 ans la rigueur de toutes nos observances, Sœur Anne-Marie vit sa santé gravement éprouvée. Il lui survint un si grand dérangement d'estomac, qu'elle rejetait toute nourriture. Elle avait essayé plusieurs remèdes, sans aucun résultat. Ses parents, qui l'aimaient avec tendresse, lui envoyèrent un médecin de Lyon. Ce médecin leur ayant assuré qu'elle ne pouvait guérir qu'à la condition d'aller prendre les eaux, ses parents en obtinrent, à son insu, la permission du Révérendissime Père Général, ainsi que celle d'aller, après ces remèdes, demeurer dans une abbaye où la règle fût moins austère. Mais lorsqu'ils lui présentèrent ces deux permissions, l'amour quelle avait pour sa vocation dans l'Ordre de Saint-Dominique les lui fit rejeter l'une et l'autre. « Ma vie, répondit-elle, n'est pas si précieuse, et il y a longtemps que j'en ai fait à Dieu le sacrifice. »

Bien loin d'apporter quelque diminution à la ferveur de notre Sœur, ses infirmités paraissaient lui donner de nouveaux accroissements. Elle continuait à réciter son Office avec une dévotion et une attention sans égales, et n'était pas moins fidèle à tous ses autres exercices, particulièrement à celui de l'oraison. Elle avait encore plusieurs autres pratiques, pour honorer les principaux mystères de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge, et des saints ; elle s'en acquittait d'une manière qui montrait jusqu'à quel point son intérieur était tout à Dieu. On ne pouvait la voir s'approcher des Sacrements, sans être touché de son application et de son profond recueillement. Devenue hydropique les trois derniers mois de sa vie, notre Sœur Anne-Marie édifia toute la Communauté par son admirable patience. Elle reçut plusieurs fois les Sacrements avec une vive piété, et produisit continuellement des actes très fervents de Religion, jusqu'à son dernier soupir, qui arriva le 2 mars 1695 ; elle était âgée de 72 ans, et en avait passé 56 en Religion. — (*Mém. de Saint-Etienne.*)

III MARS

Le V. P. DE CONTRERAS

Profès du Couvent de Sainte-Croix de Ségovie (*)

(XV^e SIÈCLE)

Le V. P. Pierre de Contreras naquit à Ségovie de parents illustres par leur noblesse et prit l'habit religieux au couvent de Sainte-Croix de cette ville. Quelques années après, on l'envoya comme collégial au couvent de Saint-Grégoire à Valladolid. Il y fit ses études avec un grand succès et devint plus tard Maître en théologie.

Toutefois la science n'était pas tout pour lui. Ayant appris de notre B. P. saint Dominique combien il importe au succès du ministère sacré que ceux qui l'exercent jouissent d'une bonne renommée, il résolut de ne rien épargner pour devenir un saint. Il s'appliqua donc de toutes ses forces à la vertu et ne tarda pas à briller au milieu de ses Frères par le bon exemple. Il se montra en particulier très austère dans sa personne et rigoureux dans la pratique des observances régulières.

L'histoire ne dit pas au milieu de quels travaux s'est écoulée son existence. On sait seulement qu'il fut Provincial de sa Province, et que dans l'exercice de cette charge, il fit paraître une éminente charité et une bonté vraiment paternelle. Quand un Frère tombait dans quelque faute, le V. Père le prenait à part pour lui adresser, avec douceur, la réprimande nécessaire : c'était toute la pénitence qu'il lui imposait.

(*) Lopez.

Il n'usa jamais pour lui-même des fonds qui lui étaient alloués par les couvents. Il les regardait comme donnés au Provincial pour subvenir aux nécessités des monastères pauvres. Mais, non moins humble que bon et paternel, il avait une manière de leur venir en aide, qui rehausse infiniment le prix de sa charité. En les visitant suivant le devoir de sa charge, il s'informait exactement de leurs besoins temporels, puis, la visite terminée, il se retirait pour passer dans un autre monastère. Le lendemain ou l'un des jours suivants, la communauté qu'il venait de quitter recevait le secours réclamé par son indigence, et la personne chargée de le lui apporter avait ordre de répondre à toute question touchant le bienfaiteur en disant que celui-ci voulait demeurer inconnu. Ce bienfaiteur, on le devine, n'était autre que le V. P. Provincial. C'est ainsi qu'il secourut par ses aumônes les religieuses du monastère de Saint-Dominique-le-Royal de Calaroga, les Sœurs de Sainte-Catherine d'Avila, de Medina-del-Campo, et d'Hermua.

Lorsque le terme de sa charge fut arrivé, le saint religieux se retira au couvent de Saint-Pierre-Martyr de Tolède; là il continua comme auparavant à pratiquer cette vertu de charité qu'il aimait particulièrement. Il assistait surtout les femmes pauvres que la honte empêchait de manifester leur détresse; et avec la permission du R^me^ Maître général, il leur donnait par l'intermédiaire de son compagnon jusqu'à ses propres vêtements.

Le V. P. Pierre vécut au milieu de ses bonnes œuvres jusqu'à un âge avancé et mérita ainsi de se voir entouré à l'heure de la mort de grâces vraiment merveilleuses; il eut en particulier le bonheur d'être averti par révélation de sa fin prochaine. Voici comment on eut connaissance de ce fait extraordinaire.

Un jour, Pierre de Contreras entre dans une chambre obscure où se trouvait déjà son compagnon et un Père nommé Frère Jean de Mondragon. Le V. Père n'aperçut pas ce dernier, et s'adressant à son compagnon qu'il croyait seul, il lui demanda s'il y avait encore dans la maison quelqu'un de ces Pères de la province d'Andalousie et du Portugal qui se rendaient au Chapitre général. Ces religieux étaient partis quelques jours auparavant. « Pourquoi, mon Père, faites-vous « cette question, demanda le Frère? » — « Parce que, répondit-il d'un « ton joyeux, j'ai vu ici un Père très grave qui m'a dit avec beaucoup « d'amour de me préparer, ajoutant qu'il viendrait me prendre dans « quinze jours, et plein de joie je me jetais à ses pieds pour le

« remercier de la faveur qu'il me faisait, lorsque tout à coup il « disparut. Voilà pourquoi je demande s'il y avait ici quelque reli- « gieux de passage. » A ce moment, le P. Mondragon, qui écoutait ce dialogue sans être aperçu, ne put contenir sa surprise. « Qu'est-ce « que c'est, s'écria-t-il? Ce que je viens d'entendre m'a fait frisson- « ner ! » Le bon Maître Pierre reconnut alors qu'il avait eu deux auditeurs au lieu d'un. Fâché d'avoir livré son secret, il s'efforça de donner le change. « Ce n'est rien, reprit-il ; je parlais avec le Frère, et « ce que j'ai dit était un délire ; je rêvais. Cependant, par charité, que « cela ne sorte pas d'ici. »

Trois ou quatre jours après cet entretien, le V. Père éprouva une indisposition; elle était fort légère, mais n'importe ; il comprit que l'heure de sa mort approchait et que l'avertissement donné par le mystérieux personnage qui lui était apparu n'avait pas d'autre objet.

Au reste, la mort ne l'effrayait pas beaucoup ; il s'en était rendu la pensée très familière. Il avait dit lui-même plusieurs fois à son compagnon qui rapporta ensuite toutes ces choses, que depuis deux ans, il se confessait et célébrait la sainte Messe toujours avec cette pensée présente que c'était peut-être pour la dernière fois de sa vie. Aussi accomplissait-il ces actes de piété avec la plus grande dévotion.

Le jour où il tomba malade, comme il ne pouvait offrir le saint Sacrifice, il voulut du moins recevoir la communion, non en viatique, mais par dévotion. Le P. Sous-Prieur songeait à faire élever un autel dans la propre cellule du Père, mais celui-ci n'y consentit pas, disant qu'on devait témoigner plus de respect au sacrifice de la Messe. On lui apporta donc le Saint-Sacrement de l'oratoire des novices, et il le reçut avec une admirable piété.

Les médecins cependant cherchaient à le rassurer. Ils disaient que sans doute, une maladie, à son âge, même légère, pouvait inspirer de l'inquiétude, mais que son indisposition n'était rien. « On le verra « bientôt », répondit le V. Père. Et n'ajoutant pas foi à leurs paroles, il se mit à ranger les papiers de sa cellule et à réunir toutes les choses appartenant au couvent. Il dressa la liste des livres et des effets qu'il tenait à son usage avec la permission des supérieurs. Il fit apporter des vases bien travaillés pour y mettre les reliques qu'il possédait, et voulut qu'au lieu d'être partagées suivant l'usage entre son couvent d'origine, c'est-à-dire celui de Ségovie et celui de Saint-Pierre-Martyr de Tolède où il demeurait, elles fussent après sa mort toutes placées

dans la sacristie de ce dernier couvent. Il chargea enfin son compagnon, sous les recommandations les plus pressantes, de faire dire la Messe à tous les religieux pendant quelques jours pour le repos de son âme, l'avertissant que le R^me^ Maître général l'avait autorisé à demander ce service à tous les Prêtres de son couvent.

II. — Pendant qu'il mettait ordre à ses affaires, un bon Frère convers, nommé Antoine, vint le voir et lui toucha le pouls. « Révé-« rend Père Maître, dit-il, vous avez toujours été ami de la vérité, et le « meilleur service que nous puissions vous rendre aujourd'hui est de « vous la faire connaître. Eh bien, moi, votre serviteur et votre fils, je « vous l'affirme, vous ne vous lèverez pas de votre lit, si ce n'est « pour aller au lieu de la sépulture. » En entendant cette bonne nouvelle qui le remplit de joie, car les Serviteurs de Dieu espèrent dans la mort, le bon vieillard embrassa le Frère avec une tendre effusion et non sans beaucoup de larmes, l'appelant en même temps son cher enfant, qui lui voulait du bien, puisqu'il lui disait la vérité. Les médecins, ayant appris ce qui s'était passé, blamèrent le Frère, le traitant d'homme simple et ignorant. Mais malgré leurs assurances, tous les religieux du couvent étaient dans l'inquiétude et la peine, car c'est un grand sujet d'affliction pour une communauté que de perdre un serviteur de Dieu.

Quant au V. P. Pierre, il ne songeait plus qu'à se préparer, et pour cela il voulait toujours faire de nouvelles confessions. Il avait déjà l'habitude avant d'être malade de se confesser très fréquemment ; deux fois par jour, il recevait le sacrement de Pénitence, une fois le matin avant de monter à l'autel, et une autre fois le soir avant d'aller se reposer. Afin d'achever sa préparation à la mort, il demanda le saint Viatique et le reçut avec amour et en pleurant. Les Pères, présents à cette cérémonie, ne purent eux-mêmes retenir leurs larmes. Puis le saint malade s'écria : « Je remercie Dieu infiniment « de ne m'avoir pas précipité dans l'enfer, et de m'accorder main-« tenant la grâce de mourir dans ma cellule au milieu des reli-« gieux, mes Pères, mes Frères et mes chers enfants. » Le Père Sous-Prieur, bien qu'il ne jugeât pas encore le moment venu, lui demanda, suivant la manière usitée dans l'Eglise et dans l'Ordre, s'il désirait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, le V. Père répondit que ce serait bientôt nécessaire.

Deux jours s'écoulèrent encore, et l'on atteignit enfin le terme de la

quinzaine après laquelle, selon la parole du religieux qui était apparu, l'on devait venir chercher le V. P. Pierre de Contreras. Celui-ci, qui s'attendait à mourir, supplia instamment qu'on lui administrât l'Extrême-Onction. On fit d'abord difficulté de le satisfaire, parce que son état ne semblait point présenter de péril bien grave. On se détermina cependant à faire droit à son ardent désir. Mais les religieux qui se mettaient en devoir de lui apporter ce sacrement, ne s'empressèrent pas assez, et le V. Père, assailli tout à coup d'une faiblesse mortelle, s'éteignit doucement, avant d'avoir été administré. Il mourut au jour consacré à l'Ange gardien, pour qui il avait toujours montré la plus vive dévotion. A peine fut-il mort, que son visage prit une beauté extraordinaire.

Le V. P. Pierre avait demandé qu'on l'enterrât sans pompe à la porte du Chapitre, c'est-à-dire à un endroit où passent souvent les religieux. Il eût été content d'être toujours foulé sous leurs pieds. Mais la chronique ne rapporte pas si le Serviteur de Dieu a été exaucé dans son humble désir.

Le V. P. ETIENNE USUSMARIS
XLVI^e^ Maître général de l'Ordre (*)

(1557)

Le V. P. Etienne Ususmaris, de douce et aimable mémoire, naquit à Gênes d'une famille noble et très-ancienne. Jeune encore, il entra dans l'Ordre de Saint-Dominique, au couvent même de sa ville natale, et s'y rendit un religieux parfait sous tous les rapports. Sa science le fit ranger parmi les premiers théologiens de son temps; il prêchait avec une rare éloquence; la majesté de son visage commandait le respect à tous ceux qui l'approchaient; enfin, il avait des manières affables et pleines de bonté, qui lui gagnaient l'affection de tous les cœurs.

Sa vertu et ses talents l'élevèrent aux charges les plus considé-

(*) (*Chron. in fine Const.* Echard, Fontana, *Monum. Dom.*)

rables. A Gênes même, il remplit pendant sept années l'office d'Inquisiteur de la foi. Appelé ensuite à Rome, en 1546, pour prendre part au Chapitre général en qualité de Définiteur de la Province de Lombardie, il fut obligé d'y établir son séjour. Le V. P. Romée, mis à la tête de l'Ordre, dut en effet abandonner son poste de Procureur général, et désigna pour le remplacer le V. P. Etienne Ususmaris ; les actes du Chapitre mentionnèrent cette nomination. A Rome, comme à Gênes, le V. P. Ususmaris conquit l'estime et l'affection de tous, et en particulier du Souverain Pontife, Jules III. Aussi, après la mort du Maître général, en 1552, le Pape, dérogeant aux règles ordinaires, l'institua de sa propre autorité Vicaire de tout l'Ordre. Il fut prouvé l'année suivante que tous les Frères partageaient les sentiments du Souverain Pontife à l'égard du V. Père, lorsque les vocaux du Chapitre l'élurent à l'unanimité et sans contestation pour Maître général. Le jour même de cette élection, tous les Pères se rendirent devant le Vicaire de Jésus-Christ pour lui présenter le nouveau Chef de l'Ordre. Jules III fit un accueil bienveillant et joyeux à leur élu, et le combla d'éloges, comme il est rapporté dans les Actes du Chapitre.

L'observance et l'étude furent les points sur lesquels se porta davantage l'attention du nouveau Général. L'observance régulière, à cette époque, n'était pas partout florissante. Le V. P. Ususmaris résolut de n'épargner aucun effort pour la rétablir. Il se détermina, malgré le mauvais état de sa santé, à faire la visite des couvents de l'Ordre non seulement en Italie, mais encore dans le reste de l'Europe. Son dessein était de travailler lui-même et sur les lieux à la réforme. A la veille d'entreprendre ce voyage, où il s'attendait à rencontrer de fort grandes difficultés, il sollicita la bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ. Le Pape lui répondit par un Bref plein d'encouragements, dans lequel il lui conférait des pouvoirs spéciaux, et l'investissait de son autorité apostolique pour instituer, même sans élection préalable, des Prieurs et des Provinciaux, et pour d'autres actes, comme, par exemple, de priver du saint habit les Frères incorrigibles qui feraient obstacle à la réforme. Malheureusement, le V. Père ne put exécuter ses bons désirs; sa santé trop affaiblie lui défendait d'entreprendre ce voyage. Toutefois il n'abandonna pas son dessein de ressusciter la discipline régulière, et en poursuivit l'exécution avec vigueur, autant du moins qu'il le put en demeurant à Rome. C'est ainsi que par son influence la réforme fut introduite au célèbre couvent de Santa-Maria-Novella de Florence.

II. — En supérieur vigilant, il suivait d'un œil attentif les progrès de la famille spirituelle confiée à sa sollicitude. Et certes, cette vue n'était pas sans lui apporter de grands sujets de consolation. En Amérique, les Dominicains fondaient des couvents et des Provinces, où florissaient d'une manière admirable la vie religieuse et l'apostolat. En Espagne, saint Louis Bertrand, alors Maître des novices à Valence, s'apprêtait à partir pour le Nouveau Monde. En Angleterre, pendant le règne de la princesse Marie, règne qui s'écoula à peu près dans le même temps et eut la même durée que le généralat du V. P. Ususmaris, Frère Barthélemy de Carranza ramenait au sein de la véritable Eglise jusqu'à trente mille hérétiques. En Italie, le saint Frère Michel Ghisleri, dont le nom se changera plus tard en celui de Pie V, commençait à entrer dans la voie des honneurs ecclésiastiques, qui devait le porter sur la chaire même de saint Pierre. Enfin, l'Ordre de Saint Dominique voyait plus de soixante-dix de ses membres publier de savants écrits en réponse aux impiétés de Luther, sans parler de ceux qui scellaient de leur sang les vérités de la Foi catholique.

Mais à côté de ces faits glorieux qui réjouissaient le cœur du V. P. Général, il en était d'autres bien capables de l'attrister profondément. L'hérésie déchaînait partout sa fureur contre les Dominicains. En 1554, les Luthériens convertirent en collège protestant le magnifique couvent d'Eisenach, élevé en 1235 par les comtes de Thuringe, Henri et Conrad, Maîtres de l'Ordre Teutonique, en l'honneur de saint Jean-Baptiste et de sainte Elisabeth. Les années suivantes, ils envahirent de force et pillèrent les couvents de Marbourg, de Minden, de Lemgo, de Hall, de Berlin, de Groningue, de Rotterdam, de Harlem, de Riga. Mais pourquoi vouloir les énumérer? L'Ordre perdit à cette époque plus de cent couvents dans les pays du Nord; une Province, celle de Danemark, fut complètement éteinte. Les Provinces de Pologne et de Saxe, sans être tout à fait détruites, subirent cependant des pertes considérables. Quant aux religieux, les uns furent tués; les autres, chassés, poursuivis, réduits à la misère, moururent bientôt de faim et de douleur (1).

Le spectacle affligeant de toutes ces ruines animait le V. P. Ususmaris à redoubler d'efforts pour conserver du moins dans la ferveur la partie de l'Ordre que l'hérésie n'avait pu atteindre. Tout son gouvernement tendait à ce but. Il exerçait son autorité dans la paix et la

(1) Steil, *Ephemerides Dominicano-Sacræ.*

douceur, mais cependant avec une énergique fermeté. La chronique des Maîtres généraux, mise à la fin de l'édition ancienne des Constitutions, nous a tracé un beau portrait de ce Supérieur accompli : « Frère Ususmaris, dit l'auteur de cette chronique, était évidemment digne d'occuper la charge de Général ; car il paraissait né pour gouverner les Frères. Il avait une telle bonté, un abord si facile et tant de bienveillance envers tous, qu'il les accueillait toujours comme un père ses enfants. On voyait cependant en lui de la sévérité, et un zèle jaloux pour l'observance des Règles ; aussi tous le respectaient, les méchants avec un certain sentiment de crainte, les bons avec une pieuse vénération. Il était parfaitement instruit des cérémonies ecclésiastiques, et assidu à venir au Chœur. Savant avec les savants, bon et facile avec les simples, il gardait toute sa dignité auprès des grands, pour redevenir ensuite très humble avec les petits. En reprenant les fautes, il se servait de raisons, jamais de termes blessants et injurieux. Sa parole en imposait, ses réparties étaient promptes et fines, ses décisions invariables. Enfin, il se montrait tellement parfait, que rien ne semblait lui manquer de ce qui est nécessaire au gouvernement des Frères. Malheureusement, une mort prématurée le ravit à l'Ordre, le 3 mars 1557. Mais en mourant, il laissait un précieux héritage et comme une succession assurée de son esprit en la personne du P. Vincent Justiniani, qui fut pendant dix ans son secrétaire et son inséparable compagnon, et que les suffrages du Chapitre appelèrent à lui succéder en 1558. »

La Dévote Sœur
JEANNE DE LA PIERRE DE SERRES
Du Tiers-Ordre de Marseille (*)

(1694)

Cette vertueuse Sœur vint au monde à Voulte, petit bourg de la Provence. Elle appartenait à la noble famille d'Agoust, de l'ancienne et illustre maison de Sault, que nos rois très chrétiens s'étaient plu à honorer de leurs Lettres, pour reconnaître d'éminents services rendus à l'Etat. Jusqu'à sa dix-septième année, notre Sœur resta dans la maison de ses parents, observant dans sa conduite toute la retenue et la bienséance qui convenaient à une personne de sa condition. Mariée à un gentilhomme originaire d'Italie, et qui avait obtenu des comtes de Provence les plus beaux privilèges, elle vécut avec lui l'espace de quarante années, sans qu'aucun nuage vint troubler leur union. Cette épouse chrétienne, très fidèle à tous les devoirs de son état, exerçait volontiers l'hospitalité, et sa maison était l'asile des pauvres, l'hospice des religieux. Le Ciel lui accorda douze enfants : deux d'entre eux moururent bientôt après leur baptême ; parmi les autres, deux entrèrent dans le sacerdoce et embrassèrent le Tiers-Ordre de Saint-Dominique.

Mère de famille modèle, notre vertueuse Sœur s'était appliquée à mettre en pratique les exhortations des parents de Sara qui recommandaient à leur fille d'aimer son mari, et de donner une parfaite éducation à ses enfants. A mesure qu'ils croissaient en âge, les enfants de la noble dame de la Pierre croissaient aussi en sagesse : dociles aux leçons de leur mère, qui leur apprenait de bonne heure à prononcer les doux noms de Jésus et de Marie, à lever leurs mains pures et innocentes vers le Ciel, à tourner leurs premiers regards vers le Créateur. De son côté, le père de cette nombreuse

(*) Mémoires de Marseille.

famille veillait à attirer sur elle les bénédictions d'en haut, ayant soin de faire instruire ses enfants dans des maisons de haute et sainte réputation.

Hâtons-nous toutefois de le dire : ce qui contribua le plus à la perfection de notre Sœur et donna à ses vertus tout leur essor, fut l'intimité sainte qu'elle eut le bonheur de contracter avec le V. P. Antoine du Saint-Sacrement. Un jour que ce saint missionnaire se rendait à Sault pour y fonder un couvent, il s'arrêta avec ses religieux dans la maison de notre Sœur, située sur le bord de la route. Profondément édifiée de la tenue pauvre et recueillie du V. Père Antoine et de ses compagnons, la vertueuse dame se réjouit avec toute sa famille de leur donner l'hospitalité. Au départ, elle les pria de regarder sa maison comme la leur propre, et leur fit promettre de revenir. Ceux-ci revinrent plus d'une fois ; car, évangélisant les montagnes d'alentour, ils avaient souvent l'occasion de profiter d'une si chrétienne hospitalité. Quand ils arrivaient, les petits enfants du village couraient au-devant d'eux, et s'écriaient en les voyant passer : *Les Saints! les Saints !* Ces fervents missionnaires, par les fruits abondants de leurs prédications et de leur vie pénitente, méritaient assurément ce titre. Les enfants de notre Sœur les acclamaient de leur côté, avec une joie bruyante, à leur entrée dans la maison ; ils voulaient avoir d'eux quelque chose, se disputant même les restes de ce qu'on leur avait servi à table. Pour les mettre d'accord, quand ils se querellaient ainsi, voulant manger, disaient-ils, ce que les *Saints* avaient laissé, leur bonne mère se voyait obligée d'intervenir et de faire les parts égales. Quand les religieux partaient, la noble dame faisait mettre ses enfants à genoux, et avec eux baisait le scapulaire des fils chéris de Saint-Dominique.

Ce scapulaire, qu'elle convoitait comme un précieux vêtement de salut, le V. P. Antoine le lui accorda et la reçut du Tiers-Ordre. Après cette faveur, Sœur Jeanne avança plus que jamais dans les voies du renoncement et de la mortification. Non contente de pratiquer le jeûne du vendredi, prescrit par la Règle, elle jeûnait de plus trois fois la semaine.

L'austérité marche de concert avec la prière et donne à celle-ci des ailes. Notre Sœur récitait donc fidèlement et avec beaucoup de piété l'Office de la Sainte Vierge, y ajoutant à certains jours les petits Offices de quelques Saints de l'Ordre. Elle était également très dévote au Rosaire qu'elle disait le soir en famille ; elle avait

soin de faire enrôler dans la Confrérie ses enfants, dès qu'ils étaient en âge de pratiquer et de goûter cette dévotion.

Elle entendait la sainte Messe tous les jours et communiait trois ou quatre fois la semaine. Quand elle pouvait en trouver le loisir, elle venait à l'église, demeurait de longues heures devant le Très Saint-Sacrement, demandant pardon à Dieu pour ses enfants, comme Job, et appelant sur eux les bénédictions du ciel. Avec son pieux époux, elle eût souhaité les consacrer tous au Seigneur.

Fort dévote à tous les mystères de la sainte Humanité de Jésus, elle honorait en particulier son enfance et sa Passion. Le divin Sauveur au berceau la faisait pleurer d'attendrissement, et la vue de la croix enfonçait dans son cœur comme un glaive de componction. Durant vingt années qu'elle vécut à Marseille, notre Sœur ne manqua point d'aller le samedi visiter la chapelle de Notre-Dame de la Garde, malgré les difficultés du chemin. La dévotion qu'elle portait à saint Joseph n'était pas moins touchante. Elle s'adressait à ce grand saint avec une confiance admirable, et pour mieux prouver sa dévotion, elle voulut qu'un de ses enfants portât le nom de Joseph. Elle allait fréquemment en pèlerinage à un sanctuaire de saint Joseph, situé sur le territoire de Cotignac, bourg de Provence, et elle mérita d'obtenir deux fois, par l'intercession de ce grand patriarche, la guérison d'un de ses enfants, auquel elle fit boire l'eau d'une fontaine miraculeuse qui coule en cet endroit.

Tous les principaux lieux de pèlerinage de la Provence lui étaient connus. La Sainte-Baume, où sainte Marie-Madeleine fit pénitence, Saint-Maximin, où sont gardées ses reliques, étaient l'objet de ses pieuses pérégrinations. Chaque année, elle accourait à Apt vénérer les reliques de sainte Anne, à l'époque où on les porte processionnellement dans les rues. Cette incomparable sainte lui accorda plusieurs faveurs signalées. Notre-Dame des Lumières, sur la paroisse de Goult, avait réjoui son enfance et comblé de grâces la première moitié de sa vie, passée tout près de cet illustre sanctuaire. Un de ses frères exerçait à Goult le saint ministère, et il avait été témoin des divines lumières qui donnèrent lieu à la fondation du sanctuaire de Notre-Dame.

Elle portait aussi un culte tout filial à saint Dominique et à sainte Catherine de Sienne, et les saints chers à l'Ordre, comme saint Augustin, saint François d'Assise, sainte Thérèse partageaient sa confiance.

Remplie de l'esprit apostolique des Frères-Prêcheurs, elle exerçait son zèle et sa charité auprès des familles attachées à l'hérésie. Parmi les conversions qu'elle obtint, la suivante mérite d'être rapportée. Une femme, mère de famille, faisait parade de son obstination dans l'hérésie. Pour mieux la gagner à Dieu avec ses enfants, notre Sœur les prit tous à son service. L'aînée des filles, âgée d'environ vingt ans, fit bientôt son abjuration ; une de ses sœurs ne tarda pas à l'imiter. Deux des garçons, éclairés par les leçons et les exemples de leur maîtresse, abjurèrent eux aussi, peu après. Toutefois, la mère persistait dans ses errements coupables et ne voulait point entendre parler de religion catholique. Sans se rebuter, sa charitable bienfaitrice redoublait de zèle et d'attentions à son égard, offrant pour la malheureuse égarée ses jeûnes et ses prières. Enfin par une sorte de miracle, la conversion soudaine et sincère de l'obstinée vint consoler son cœur.

L'apôtre saint Jacques nous l'a déclaré : « Si quelqu'un s'égare du « chemin de la vérité et qu'un autre l'y ramène et le convertisse, « ce dernier délivre son âme de la mort et obtient la rémission « de ses péchés. » S'il en est ainsi, nous ne pouvons douter du salut et de la félicité éternelle de notre Sœur. A ses derniers moments, elle fit paraître tant de résignation à la volonté de Dieu, un si grand désir d'aller à Lui, une tranquillité d'âme si parfaite, que tous les assistants en étaient dans l'admiration.

Cette précieuse mort arriva à Marseille le 3 mars de l'année 1694. Les Sœurs du Tiers-Ordre eussent bien désiré voir transporter les restes de la Vénérable défunte dans l'église de nos Pères, mais ils furent inhumés dans l'église paroissiale.

LE MÊME JOUR

1311. — Le P. WULFRAND D'ABBEVILLE, ainsi appelé du nom de sa ville natale, reçut, jeune encore, l'habit de l'Ordre au couvent d'Amiens. Petit de taille, disent les historiens, mais grand par son savoir, ses vertus et sa sainteté, il ne tarda pas à acquérir une influence considérable parmi ses contemporains. Charles II, roi de Sicile et neveu du roi saint Louis, l'avait en

grande estime et l'honorait d'une confiance particulière. Ayant obtenu des supérieurs de l'Ordre que Frère Wulfrand vînt à la cour de Naples, il lui confia les affaires les plus importantes de son royaume. Vers l'année 1301, sur la demande de Charles II, le Pape Boniface VIII honora le ministre du roi de la dignité épiscopale avec le titre d'évêque de Bethléem. Après la mort du roi de Sicile, en 1309, le P. Wulfrand revint en France. Il vivait encore en 1313, où nous le voyons assister à la dédicace de la Basilique d'Ecouis dans le Vexin, à quelques lieues de Rouen, avec le cardinal de Freauville, religieux de l'Ordre, les archevêques de Rouen et de Sens et les évêques de Bayeux, de Coutances, de Chartres, d'Auxerre, de Beauvais, de Lisieux, de Paris, d'Evreux, de Meaux et du Mans.

Dix-huit religieux de l'Ordre ont porté le titre d'évêque de Bethléem. Aucun d'entre eux n'a exercé les fonctions pastorales en Palestine, dans la ville même où naquit le Sauveur. Lorsque Bethléem tomba au pouvoir des Sarrasins vers l'année 1224, l'évêque latin de cette ville, recueilli par le duc de Bourgogne qui guerroyait alors en Terre-Sainte, fut ramené par lui en France. Le duc forma alors au sein de ses États pour le prélat dépossédé une sorte de petit évêché, dont le siège était à Clamecy près de Nevers, et qui se composait d'un certain nombre de villages entourant cette localité. L'évêque de Bethléem fut déclaré seigneur temporel et spirituel de ce nouvel évêché et en toucha les revenus. Le Saint-Siège ratifia cet arrangement et continua dans la suite à nommer des évêques titulaires de Bethléem qui furent dès lors appelés : *Episcopi Bethlehemitani Franciæ.* — Indépendamment des évêques de Bethléem résidant en Bourgogne, on trouve également en dehors de France des évêques de Bethléem nommés par le Pape : *Episcopi Bethlehemitani ad titulum.*

Parmi les dix-huit religieux de l'Ordre qui ont porté le nom d'évêque de Bethléem, les uns ont été *Bethlehemitani Franciæ*, les autres *Bethlehemitani ad titulum.* — Fr. Wulfrand est du nombre de ces derniers.

Voici la liste des religieux de l'Ordre évêques de Bethléem.

1° Fr. Thomas Agni de Lentino, nommé évêque de Bethléem en 1255 et légat du Pape en Palestine, résida à Ptolémaïs, lieu de refuge des Croisés depuis la reprise de Jérusalem par les Sarrasins. Il fut depuis nommé patriarche de Jérusalem — *ad honorem* — en 1272.

2° Fr. Gaillard d'Oursault, nommé évêque de Bethléem en 1256, succéda à Fr. Thomas de Lentino et résida comme lui à Ptolémaïs.

3° Fr. Hugues de Naples, nommé évêque de Troja di Puglia, au royaume de Naples le 1er août 1278, créé évêque de Bethléem — *ad titulum* — le 9 octobre 1279.

4° Fr. Pierre de Saint-Maixent, nommé évêque de Bethléem — *ad titulum* — par Honorius IV, en 1287.

5° Fr. Gérard de France, nommé évêque de Bethléem, en 1295.

6° Fr. Wulfrand d'Abbeville, nommé évêque de Bethléem — *ad titulum* — vers l'année 1301.

7° Fr. Hugues de Tours, religieux du couvent de Tours, nommé évêque de Bethléem — *Bethlehemitanus Franciæ* — vers l'année 1308.

8° Fr. Jean Heglescliff, nommé d'abord évêque de Bethléem — *ad titulum* — puis créé évêque de Conner en Irlande, et enfin transféré en 1323 à l'évêché de Landaff en Angleterre, dépendant de l'archevêché de Cantorbéry.

9° Fr. Adhémar de la Roche, nommé évêque de Bethléem — *Bethlehemitanus Franciæ* par Urbain V — en 1363.

10° Fr. Guillaume de Vallon, confesseur de Charles VI, roi de France, nommé évêque de Bethléem — *ad titulum* — et transféré en 1389 à l'évêché d'Evreux.

11° Fr. Jean de Genence, flamand, nommé évêque de Bethléem — *Bethlehemitanus Franciæ* — en 1391.

12° Fr. Jean Marchand, religieux du couvent de Sens, confesseur du duc de Bourgogne, nommé évêque de Bethléem — *Bethlehemitanus Franciæ* — en 1412.

13° Fr. Laurent Pignon, religieux du couvent de Sens, confesseur du duc de Bourgogne, Philippe le Bon, nommé évêque de Bethléem — *Bethlehemitanus Franciæ* — le 5 mars 1423, transféré au siège d'Auxerre, le 4 mars 1435.

14° Fr. Guiller Balam, religieux du couvent d'Auxerre, nommé évêque d'Hébron, *ad titulum*, en 1431 ; créé évêque de Bethléem — *Bethlehemitanus Franciæ* — en 1437 ; transféré au siège d'Evreux en 1438.

15° Fr. Jean Bilard, maître en théologie, du couvent de Blois, nommé évêque de Bethléem — *Bethlehemitanus Franciæ* — en 1475.

16° F. Pierre de Saint-Maximin, religieux de la province de Provence, nommé évêque de Bethléem le 7 janvier 1489.

17° Fr. Thomas de Albizzi, nommé évêque de Cagli en Ombrie, 1513, créé évêque de Bethléem — *ad titulum* — en 1525.

18° Fr. Vincent de Camerota de Correri, de la famille des Malatesta, religieux du couvent de Saint-Dominique de Naples, nommé en 1595 coadjuteur de l'évêque de Murani, avec le titre d'évêque de Bethléem — *ad titulum*.

1612. — Au Pérou, mourut le V. Père MICHEL D'ESPINOLA. Les deux célèbres fondateurs du couvent de la Madeleine, les Pères Jean de Lorençana, autrefois confesseur de sainte Rose, et Augustin de Vega, personnage de haute réputation dans la ville de Lima, voulant donner à cette maison un Prieur capable d'y élever les fondements d'une grande régularité et perfection de vie, n'en trouvèrent pas de meilleur que le Père Michel. Il était actuellement occupé dans les fonctions de missionnaire, au lieu nommé Chincea, où nos Pères ont un couvent ; et ayant accepté par obéissance le Priorat qu'on lui imposait, il en remplit très dignement tous les devoirs. On peut dire en toute vérité qu'il s'y rendit le modèle de tous ceux qui devaient lui succéder dans le même office ; et si la sagesse des enfants fait la gloire de leur père, on peut juger de la conduite de ce saint Prieur et de ses excellentes vertus par celles que tant d'autres religieux ont après lui pratiquées dans ce couvent.

On raconte, en particulier, de ce digne supérieur que, dans le temps d'une extrême cherté, les quêteurs du couvent étant revenus les besaces entièrement vides, le Père Prieur, plein de confiance, fit néanmoins sonner le dîner, disant aux religieux qu'ils écouteraient la lecture sans manger, et ensuite rendraient

grâces à Dieu . Mais à peine étaient-ils assis à table, qu'on sonna fortement à la porte du couvent. Le Frère Portier y alla, et regarda par la petite grille ; mais personne ne lui répondant, il s'en retourna comme il était venu. Il entendit encore sonner et alla regarder de nouveau. Personne ne lui répondant, comme la première fois, il s'en retourna au réfectoire. Il n'y fut pas entré, qu'on sonna pour la troisième fois. Alors le Père Prieur dit au Frère d'ouvrir entièrement la porte. Il le fit et y trouva deux corbeilles de pain d'une blancheur merveilleuse, sans voir ceux qui l'avaient apporté, quoique le réfectoire fût tout près de la porte et les abords du couvent grandement larges et spacieux ; en sorte que si le donateur eût été une personne humaine, elle n'aurait pu se dérober à la vue du portier. Ce Frère sage et prudent, voyant ce beau pain, n'y voulut pas toucher, sans avoir premièrement averti le R. P. Prieur. Celui-ci, admirant la Providence divine envers ses serviteurs, dit au Frère de porter ce pain au réfectoire, et de le distribuer aux religieux. Sa blancheur laissait assez voir qu'il n'était nullement de celui qu'on fait sur la terre ; en même temps qu'il plaisait au goût par une saveur délicieuse, il excitait à la dévotion. Jamais les religieux ne dirent les grâces plus dévotement que ce jour-là.

Après que le Père Michel eut achevé son triennat, il retourna dans son couvent d'origine, où, quelques mois après, décédant saintement, il alla manger dans la maison de Dieu le pain céleste, nourriture éternelle des enfants de Dieu, ce fut vers l'an 1612. — (Mélendez.)

1617. — A Rome, mourut le V. P. IGNACE FESTINI, qui joignait à beaucoup de science et à un goût spécial pour les lettres une profonde piété et un fervent amour de Dieu. Une preuve non équivoque de sa vertu, c'est l'estime particulière dont l'honora saint Philippe de Néri, qui lui donna même quelque temps la direction de sa conscience. Outre une grande bonté qui le faisait aimer de tous, il possédait également un rare don de persuasion. Aussi, quand il s'intéressait à quelque affaire et lui donnait son appui, l'on pouvait, sans crainte de se tromper, compter sur le succès.

Il était entré dans l'Ordre au couvent de la Minerve. Peu de temps après avoir terminé ses études à Pérouse, il commença à exercer la charge de Prieur, dans laquelle il devait être occupé presque tout le temps de sa vie, « *Cominció a priorare.* » Il gouverna les Frères en beaucoup d'endroits des plus importants de la Province, à Rome, deux fois ; à Lucques, trois fois ; à Prato, plusieurs fois ; à Florence, à Naples, à Pérouse, à Orvieto et en d'autres lieux encore. En 1591, on l'institua Vicaire de la congrégation des Abruzzes, érigée plus tard en Province.

Enfin en 1593, il fut nommé Provincial de la Province romaine. Mais, bien qu'il offrît toutes les qualités nécessaires à cette charge et qu'il possédât l'estime et l'affection de ses Frères, son élection fut loin de réunir l'unani-

mité des suffrages. Elle s'accomplit même dans des circonstances assez irrégulières. Sous une pression, bien intentionnée sans doute, et dont l'auteur, du reste, n'est pas clairement connu, les électeurs furent invités à donner leur vote au V. P. Festini, sous peine d'être privés de la voix active et passive, s'ils agissaient autrement. Cette menace ne laissant plus subsister la liberté nécessaire à une élection, la plupart des vocaux s'abstinrent de paraître au Chapitre ; six d'entre eux seulement se réunirent à Monte Pulciano, et procédèrent à l'élection du V. P. Festini. Etranger à toutes ces manœuvres, le V. Père ne vit en rien diminuer la considération dont il jouissait devant la Province entière, qui fut heureuse de l'avoir pour Supérieur.

Toutes les charges auxquelles il fut élevé ne l'empêchèrent pas de se livrer avec ardeur à la prédication. Appliqué aussi à l'enseignement, il professa un cours d'Ecriture sainte à Rome, à Florence et en d'autres lieux, et toujours à l'honneur de l'Ordre. Il mourut à l'âge de quatre-vingts ans au milieu des larmes de ses Frères, et fut enterré dans l'église du couvent de la Minerve. (Masetti, *Monumenta et antiquitates Ordinis Prædicatorum*).

1324. — A Montargis, la Sérénissime Princesse et Reine de France, MARIE DE LUXEMBOURG. Elle était fille de l'empereur Henri VII et sœur de Jean, roi de Bohème. Eclairée dès sa jeunesse des lumières du ciel, et méprisant l'éclat des grandeurs de la terre, elle vint s'enfermer dans un monastère de religieuses de notre Ordre. Là, revêtue du saint habit, elle se plaisait dans cet état d'humilité, lorsqu'elle en fut arrachée malgré elle avant sa profession, pour être assise sur le trône de France, et mariée à Charles le Bel. Pendant les trois ans qu'elle vécut encore, Marie donna, aussi bien que le roi lui-même, des preuves non équivoques de sa piété et de sa dévotion envers l'Ordre. Elle se souvint qu'elle en avait porté l'habit, et n'eut jamais pour directeurs de sa conscience que des enfants de saint Dominique. — Cette pieuse reine mourut à Issoudun, au grand regret de tout le royaume. Comme elle l'avait ordonné, on la porta au monastère de Saint-Dominique à Montargis ; et sur son tombeau, l'on mit cette épitaphe :

Cy-gist très excellente et très puissante dame Marie de Luxembourg, jadis fille de l'empereur Henry, sœur du roy de Bohème, et femme de très puissant roy très chrétien, Charles le Bel, roy de France et de Navarre, laquelle trépassa à Issoudun en Berry, fut apportée en cette église et fut mise en sépulture l'an de Notre-Seigneur mil trois cent vingt-quatre, le troisième de mars.

Priez Dieu pour elle.

(*Litteræ Joan. Regis Bohemiæ.*)

1398. — Au monastère de Saint-Dominique de Santarem, en Portugal, mourut la V. M. ÉLÉONORE DE MORAES, aimable à Dieu et aux hommes par ses héroïques vertus. Même dans la plus extrême vieillesse et accablée d'infirmités, elle ne pouvait se résigner à manger des aliments gras, bien

qu'on le lui permît. Les jours lui semblant trop courts pour vaquer à l'oraison, elle y employait des nuits entières. Pour s'associer aux douleurs que causèrent à Jésus-Christ son divin Epoux les soufflets sacrilèges des soldats, elle se souffletait elle-même si violemment qu'elle en était toute meurtrie Dieu, pour épurer son âme et la mieux préparer à l'éternité, lui envoya une longue et pénible maladie. Elle en supporta les souffrances avec une patience invincible. Longtemps d'avance, elle eut révélation du jour et de l'heure de sa mort, et prévint quelques-unes de ses Sœurs qu'elle les quitterait au milieu du Carême. Conformément à sa prédiction, elle rendit pieusement son âme à Dieu au mois de mars de l'année 1598. — (Sousa. *Diario.*)

1521. — Au monastère de Sainte-Marguerite et Sainte-Agnès, à Strasbourg, mourut la V. M. AGNÈS DE MULLENHEIM, après avoir exercé la charge de Prieure pendant dix ans.

C'était une femme recueillie, sérieuse, d'un extérieur presque sévère, mais pleine de générosité, et s'oubliant toujours pour les autres, surtout lorsqu'il s'agissait de malades et d'affligés.

Agnès avait un amour singulier du silence, et elle sut inspirer ce même sentiment à ses filles spirituelles, auxquelles elle avait coutume de dire : « Le silence est le chemin qui mène à la perfection; il est l'instituteur des « saints, la sagesse des justes et la fleur de la chasteté. Il est un miroir pour « les pécheurs et un avertissement pour les pénitents; il éloigne de ce qui « est mondain, conduit à la connaissance de Dieu, et enseigne comment on « doit mortifier la chair pour la soumettre à l'esprit et la faire obéir à la loi « divine. »

On eut, en l'année 1520, une preuve remarquable de la manière dont les Sœurs de Sainte-Marguerite savaient mettre en pratique les conseils de leur supérieure. Un violent incendie éclata dans les maisons voisines du couvent, qui se trouva exposé en peu d'instants au danger le plus imminent. L'intendant du monastère accourut, engagea les religieuses à pourvoir à leur sûreté, à placer des cuves devant leur porte, à les remplir d'eau, à se munir de seaux et à former la chaîne. Elles s'empressèrent d'obéir, et se mirent au travail avec une ardeur extrême; mais, dit la chronique, aucune d'elles ne prononça une seule parole, tant que dura l'incendie. En même temps, la Prieure et les Sœurs les plus âgées, auxquelles leurs infirmités ne permettaient pas de porter de l'eau, étaient réunies au chœur, et adressaient à Dieu de ferventes prières. Elles furent exaucées; tout à coup, le ciel, jusqu'alors parfaitement serein, se couvrit d'épais nuages, une pluie torrentielle tomba, éteignit les flammes et préserva d'une ruine complète l'un des quartiers les plus populeux de Strasbourg. — (De Bussière.)

1653. — A Lisbonne, en Portugal, au monastère du Très Saint-Sacrement, mourut la pieuse Sœur LEONORE DE L'ASSOMPTION. Elle avait vécu

d'abord dans l'état du mariage, mais avec un parfait détachement du monde et dans la pratique la plus entière de ses devoirs domestiques. Quand le lien qui la retenait au siècle fut rompu, et qu'elle se vit en liberté de se consacrer à Dieu, elle se donna à lui sans réserve et lui fit un plein sacrifice d'elle-même. Sous l'habit religieux, elle se montra mortifiée et pénitente. Sa vie devint une oraison continuelle ; son cœur et son esprit étant toujours occupés de Dieu, on eût dit qu'elle ne vivait que d'amour. Elle mourut saintement avec l'ineffable consolation de voir sa fille Cécile, devenue Sœur converse dans le même monastère, faire de rapides progrès dans l'exercice généreux des vertus religieuses. — (*Act. Cap. Rom.*, 1670.)

1670. — A Pise, en Italie, au monastère de Saint-Dominique, mourut dans les ardeurs du saint amour, la V. M. ELECTA DE LA PALMA. Ayant fait profession dans le dessein de s'immoler au service de Dieu, et de mener une vie crucifiée, elle ne se regarda plus que comme une victime destinée à la douleur et à la croix. Elle matait tous les jours sa chair par des mortifications de toute sorte, prenait de sanglantes disciplines, portait jour et nuit sur les reins une grosse chaîne de fer. Elle jeûnait très rigoureusement, ne mangeait que des légumes ; et, quand on l'obligeait à prendre des œufs, elle y mettait des herbes amères, pour mortifier son goût et pour éteindre la satisfaction que la nature aurait pu y trouver. Pendant quarante ans, elle n'a couché que sur un peu de paille. Elle était aussi charitable et aussi compatissante pour les autres, qu'elle était saintement cruelle pour elle-même. Consumée du désir de la communion, elle s'en approchait aussi souvent qu'elle pouvait en obtenir la permission. Ses confesseurs la lui accordaient d'autant plus volontiers, qu'ils voyaient les heureux effets opérés dans son âme par ce divin Sacrement. Il semblait qu'elle ne respirait et ne vivait plus que pour Dieu, avec lequel elle passait les nuits en veilles et en prières. Elle mourut saintement, munie des derniers Sacrements de l'Eglise, en produisant des actes d'espérance et d'amour. Elle quitta la terre, pour aller aimer Dieu avec plus de perfection dans le ciel, le 3 mars 1670, en opinion de sainteté, *relicta fama sanctitatis*, comme porte l'éloge que lui ont consacré les Actes du Chapitre général célébré à Rome en 1670.

IV MARS

Le V. P. GUI FURBITY

Profès du Couvent de Montmélian en Savoie (*)

(1541)

Le V. P. Gui Furbity fut l'un des religieux les plus illustres du couvent de Montmélian. Né en cette ville vers la fin du xv[e] siècle, il y prit de bonne heure l'habit de notre Ordre. Sa belle intelligence et sa grande piété promettaient une fructueuse carrière. Les supérieurs, suivant la coutume toujours suivie dans la famille dominicaine à l'égard des sujets d'élite, l'envoyèrent faire ses études théologiques au grand collège de Saint-Jacques de Paris. Après les avoir achevées, il prit le bonnet de docteur dans l'Université de cette ville. De retour en Savoie, il mérita bientôt d'être considéré par ses compatriotes pour l'un des théologiens les plus remarquables de son temps. Doué d'une nature ardente et généreuse, Frère Gui mit pendant toute sa vie au service de la sainte Eglise les talents qu'il avait reçus de Dieu, et eut la gloire de mourir en vrai martyr de sa foi, dans des circonstances mémorables qui méritent d'être rapportées en détail.

Le P. Furbity joignait à la science théologique le don de la parole. Lorsque les disciples de Calvin s'établirent à Genève, l'évêque de cette ville eut l'inspiration de le demander pour prêcher l'Avent. Le V. Père se rendit volontiers à cet appel. Il fut le dernier prêtre catholique, qui,

(*) Grillet, Diction. histor. de la Savoie. Michaud, Biographie univers. Archives munic. de Montmélian.

par sa parole, maintint avec honneur à Genève le drapeau de la vraie foi. Les habitants de Berne venaient d'embrasser les doctrines de Zwingle, leur compatriote, et cherchaient à les répandre dans toute la Suisse. S'adressant surtout aux Genevois, ils s'efforçaient, tantôt par des lettres, tantôt par des députations, de les entraîner dans l'hérésie. Déjà Guillaume Farel, zélé partisan et apôtre des nouvelles doctrines, était venu dans leur ville, muni de lettres de recommandation des Bernois. Mais cette première tentative demeura sans succès. Peu de temps après, Antoine Froment, sous prétexte d'une nouvelle méthode pour apprendre à lire aux enfants, s'introduisit dans Genève, et profita de son invention prétendue pour dogmatiser.

C'est dans ces conjonctures difficiles que le V. P. Furbity fut appelé par l'évêque, pour annoncer la parole de Dieu. Dès les débuts il s'éleva énergiquement contre les nouvelles opinions des sectaires. La doctrine Zwinglienne affranchissait du jeûne, de l'abstinence, de la confession, et renversait la hiérarchie catholique; Frère Gui tonna du haut de la chaire contre ces innovations dangereuses et ne ménagea pas les Bernois qui en étaient les instigateurs déclarés. Quelques-uns de ces derniers qui assistaient aux sermons, se prétendirent insultés. Berne, prenant fait et cause pour ses émissaires, demanda que le prédicateur fût sévèrement puni, et menaça, si on ne lui donnait satisfaction, de rompre l'alliance faite avec les Genevois.

Cette alliance était alors fort nécessaire à ceux-ci à cause des différends qu'ils avaient avec leur évêque. Les syndics ordonnèrent donc au V. Père d'entrer en dispute avec Farel, Viret et Froment, prédicateurs zwingliens des plus renommés. Le V. Père accueillit avec joie la proposition.

II. — Ces conférences eurent lieu en présence même du Conseil des Deux-Cents, et durèrent du 29 janvier au 13 février 1534. Le V. Père repoussa vigoureusement les arguments de ses adversaires. Ceux-ci imaginèrent alors, pour déconsidérer les catholiques, de faire venir à Genève un religieux dominicain apostat, nommé Pierre Carlus, autrefois docteur de l'Université de Paris, et le maître du P. Furbity pendant le séjour de celui-ci au collège de Saint-Jacques.

Au milieu d'une dispute solennelle, et en présence du peuple de Genève accouru pour assister à ce spectacle, on plaça en face l'un de l'autre le maître apostat et son courageux disciple. Le P. Furbity ne

s'attendait pas à cette rencontre. En voyant son ancien maître, qu'il avait honoré et aimé, tombé dans l'hérésie, et passé au camp des ennemis de l'Eglise, il est saisi de douleur, son visage devient livide, et ses lèvres restent muettes. Carlus profitant de son trouble : « Hé quoi! « Frère Gui, s'écrie-t-il, voulez-vous mourir obstiné dans vos erreurs? « Jusqu'à cette heure, vous et moi nous avions vécu dans l'aveugle- « ment. Les encapuchonnés nous avaient ensorcelés. Mais aujourd'hui « que ces Messieurs nous prêchent l'Evangile dans toute sa pureté « primitive, pourquoi ne l'embrasseriez-vous pas? Allons, Frère « Gui, quittons, quittons ces pauvres doctrines, avec lesquelles vous « et moi nous avons séduit tant de monde! » La foule applaudit frénétiquement ces paroles où s'étalait sans vergogne la plus infâme trahison. Le V. Père, en raison même de son tempérament oratoire, était doué d'une nature délicate et nerveuse. L'émotion fut au-dessus de ses forces physiques, et, en entendant ces paroles, il tomba sans connaissance. Mais bientôt il revint à lui, et voyant le peuple qui l'entourait triompher de cette scène scandaleuse, il recueillit ses forces, et s'adressant à Carlus : « Maître, lui répondit-il, je vous ai connu « marchant dans les voies de la justice et de la vérité, et j'ai bu sur « vos lèvres les eaux de la sagesse. C'est pourquoi j'avais jusqu'à ce « jour conservé à votre endroit la reconnaissance et l'affection d'un « disciple. Mais, comme Lucifer, vous êtes tombé des hauteurs du ciel, « et les lumières de votre esprit se sont transformées en ténèbres. « Mon âme a été brisée par le spectacle de votre chute, et la douleur « que j'en ai éprouvée a occasionné cet état de faiblesse momen- « tanée. En toute autre rencontre, vous eussiez été pour moi le « maître vénéré de ma jeunesse, mais puisqu'il s'agit ici des intérêts « de la foi catholique et de la gloire de Jésus-Christ, je suis prêt à « vous combattre en présence de ce peuple, et tant qu'il y aura en « moi un souffle de vie, je protesterai contre votre crime, et je réfu- « terai vos erreurs. »

Cependant les Bernois menaçaient toujours les syndics de Genève. Ceux-ci, épouvantés, signifièrent au V. Père Gui l'ordre de rétracter les paroles dont les ministres zwingliens s'étaient offensés. On lui donna même par écrit ce qu'il devait dire, et l'on arrêta que la rétractation se ferait dans le lieu où la prétendue injure avait été commise, c'est-à-dire dans l'église Saint-Pierre, le théâtre des prédications du V. Père pendant l'Avent. Celui-ci sembla se prêter à tout ce qu'on demandait de lui. Déjà les Bernois triomphaient, et répandaient dans

la ville le bruit que le Père avait embrassé leurs erreurs. Le jour venu, il est tiré de la prison où on le tenait enfermé, et conduit à l'église de Saint-Pierre, où se pressait une foule immense, accourue à l'annonce d'un si étrange spectacle. Tout le monde croyait le Père vaincu par les durs traitements dont il avait été l'objet dans sa prison. Bientôt il monte en chaire, tenant à la main la formule de rétractation; mais à peine a-t-il franchi les degrés de la chaire, qu'il se met à prêcher hardiment la foi catholique, et à lancer de nouveau l'anathème contre la doctrine de Zwingle. Aussitôt, des clameurs s'élèvent de toutes parts dans l'église, et la voix du V. Père est bien vite dominée par la tempête. Saisissant alors sa rétractation, il la déchire aux yeux du peuple, et en lance les débris sur la tête de ses auditeurs. A cette vue, les ministres de Zwingle se ruent sur sa personne. On l'arrache de la chaire; on l'accable de mauvais traitements, et on le jette de nouveau en prison.

Les Bernois voulaient à toute force qu'on le mît en jugement. Cette affaire cependant avait fait en France un grand bruit. Il y eut, dans notre pays, des gens de cœur qui admirèrent le saint héroïsme du Père Gui. Poussé par les catholiques du royaume, François I^er^, roi de France, écrivit aux Genevois pour demander sa liberté. Malgré cette puissante recommandation, et la complaisance que François I^er^ avait eue de faire relâcher deux ministres protestants, arrêtés à Lyon pour y avoir prêché leur doctrine, les syndics n'osaient pas rendre le P. Furbity sans le consentement de Berne. Enfin le duc de Savoie intervint à son tour, et après un an d'emprisonnement, l'intrépide Frère-Prêcheur fut échangé contre le ministre Saunier, qu'on avait arrêté dans le Piémont. Au mois de février 1536, après deux années de séjour à Genève, il rentrait au couvent de Montmélian, où il fut reçu en triomphe par les habitants de la ville. Mais la violence des émotions et les mauvais traitements avaient ruiné sa santé. Il languit encore quelque temps, et s'éteignit à Montmélian dans la paix du Seigneur, en 1541. Il fut enterré dans l'église du couvent.

La Vertueuse Sœur ANNE BERNARDEAU
Du Tiers-Ordre
De la Congrégation de Saint-Jacques, à Paris

(1680)

Cette servante de Dieu naquit en la ville du Croisic, en Bretagne, de parents honnêtes, qui l'aimaient de préférence à ses autres sœurs. Dans ses premières années, elle ne montra pas beaucoup d'attrait pour la piété. Dieu, qui la voulait entièrement à son service, lui enleva sa mère à l'âge d'environ neuf ans, son père, sept ou huit ans après, et ensuite tous ses biens par la méchanceté d'un faux ami de son père, ce qui la réduisit à la dernière nécessité.

Cet état pénible lui fit ouvrir les yeux, et mieux connaître que Dieu seul est le père des orphelins et le refuge des personnes abandonnées. Dans cette vue, elle résolut de n'avoir plus rien à démêler avec le monde, mais de se jeter entièrement entre les bras de Dieu, assurée de n'en être jamais délaissée, pourvu qu'elle lui demeurât fidèle. Sur ces entrefaites, elle assista au sermon d'un prédicateur, qui, parlant avec beaucoup de force sur l'importance du salut, la toucha si efficacement, que, toute pénétrée de l'esprit de componction, elle versa un torrent de larmes pour ses légèretés et ses négligences passées, avec une ferme résolution de servir Dieu de tout son cœur.

Dès lors elle fit vœu de virginité, non pas perpétuelle, à la vérité, parce que son confesseur ne voulut pas le lui permettre, mais pour un an seulement, le renouvelant ainsi toutes les années. Elle gardait exactement les jeûnes de l'Eglise, et peu après avoir atteint l'âge de vingt ans, elle jeûnait et se donnait la discipline trois fois par semaine. A vingt-deux ans, elle fut admise, à Nantes, au monastère de l'*Ave Maria*, qui appartient aux religieuses de Sainte-Claire, et où elle vécut dans une grande austérité. La novice s'acquittait avec ferveur de tous les devoirs de la Règle ; mais un défaut de langue, qui l'empêchait de parler bien distinctement, ayant paru considérable aux reli-

gieuses, elles lui ôtèrent l'habit et la renvoyèrent. Anne, bien que très affligée de cette disgrâce, n'en fut pas néanmoins abattue; elle se confia en Dieu dans l'amertume de son âme; et se voyant même contrainte, par des menées perfides, de sortir de la maison de son père, elle se fit maîtresse d'école dans la ville, et remplit ces fonctions en donnant de grands exemples de piété, de modestie et de charité.

Son cœur, tout embrasé de l'amour de Dieu, ne pouvait parler d'autre chose, et elle le faisait d'une manière si douce, si insinuante et si forte, qu'elle a contribué à la conversion de plusieurs pécheurs. Le moyen le plus ordinaire, dont elle se servait pour attirer la grâce de Dieu sur les personnes qu'elle voulait convertir, c'était de les porter à faire une neuvaine au Saint-Esprit dans une chapelle qui lui est dédiée à une demi-lieue de la ville. Tous les ans, pendant les huit jours qui précèdent la Pentecôte, elle se levait de grand matin, pour y aller faire ses prières. Un grand nombre de personnes l'y suivaient; mais elle arrivait toujours la première, pour s'y livrer à des austérités et des humiliations très pénibles. Elle faisait de temps en temps d'autres pèlerinages à des sanctuaires assez éloignés, chantant des litanies, ou disant des Rosaires avec ceux qui l'accompagnaient. Si quelqu'une de ses compagnes se trouvait fatiguée du chemin, Anne se chargeait volontiers de tout son fardeau, et on l'a vue, accablée sous le poids, marcher avec plus d'allégresse et de facilité que celles qui ne portaient rien, sans pour cela cesser de dire quantité de prières, qui, bien loin de la fatiguer, augmentaient au contraire sa dévotion et sa force.

Son amour envers le très saint Sacrement de l'Autel était extraordinaire. Elle s'en approchait le plus souvent qu'elle pouvait, et se fit associer à une pieuse Congrégation du saint Viatique, dans laquelle douze personnes s'assemblaient pour prier tous les jours, à leur tour, à l'intention des agonisants.

Quoique sa pauvreté fût grande, elle ne laissait pas de s'employer avec beaucoup d'effusion à assister les pauvres, engageant parfois le peu qu'elle avait, pour aider des artisans à gagner leur vie, et sollicitant les riches à racheter leurs péchés par des aumônes. Celles qu'elle faisait au point de vue spirituel sont innombrables; elle prenait grand soin de visiter, de consoler et de servir les malades, soit dans leurs maisons, soit à l'hôpital, sans que la crainte de contracter leur mal l'arrêtât jamais. Elle passa presque toutes les nuits d'un hiver très rigoureux à veiller une femme qui souffrait d'une affreuse maladie. En général, c'était elle qui veillait tous les pauvres

malades, sans jamais se lasser, les disposant à recevoir les Sacrements, et leur rendant les derniers devoirs.

II. — Parmi plusieurs beaux exemples, qu'on pourrait rapporter de l'éminente charité de cette chère Sœur, il en est un surtout qui mérite d'être raconté. Il y avait au Croisic une femme qui, outre sa pauvreté très grande, avait un cancer hideux au visage. On ne pouvait la regarder sans des soulèvements de cœur, qui contraignaient à en détourner bientôt la vue. Ce mal lui avait rongé la moitié du visage, en sorte qu'on lui voyait une partie du front, du nez et une joue sans peau et sans chair : le globe de l'œil était demeuré sans paupière; les os mis à nu étaient couverts d'un pus infect qui en découlait continuellement. Le mari et les enfants de cette femme, ne pouvant vivre en une telle compagnie, l'avaient entièrement abandonnée dans une pauvre chambre d'une vieille maison en ruines. Il n'y eut que notre généreuse Sœur qui, ayant appris l'état de cette infortunée, vint la visiter, pansa son mal, la consola par ses saints discours, et l'assista de toutes manières. Pendant les deux ou trois mois que cette femme vécut encore, Anne lui continua ses bons offices, sans jamais manquer d'aller la voir deux ou trois fois par jour, et si quelquefois d'autres occupations pressantes l'empêchaient de s'y rendre aux heures ordinaires, et que la malade en fît quelque plainte, elle lui en demandait bien humblement pardon, avec promesse d'être plus exacte à l'avenir. Mais ce qui relève grandement le mérite de cette action, c'est que le mari de cette femme, au lieu de reconnaître la charité de la servante de Dieu, la décriait tant qu'il pouvait, disant que ce n'était que par intérêt qu'elle venait la visiter et lui rendre service, qu'il la payait fort bien, et qu'elle prenait les aumônes faites à sa femme. C'était même parfois en présence de la bonne Sœur qu'il parlait ainsi, aimant mieux couvrir son orgueil par une noire ingratitude, que de reconnaître avec humilité une charité si bienfaisante. La vertueuse Sœur en souriait doucement, et, bien loin de se lasser de ses bons offices, elle blanchissait encore et lavait le linge de cet homme et de ses enfants pendant le plus grand froid de l'hiver. Ce malheureux, poussant plus loin son ingratitude, traitait rudement et comme une servante sa charitable bienfaitrice, lui adressant de pénibles reproches, si les choses ne lui plaisaient pas; et, pour mieux colorer ses plaintes, il faisait semblant de donner de l'argent à Anne, comme prix de ses services et de son travail. Celle-ci, par un rare esprit de mortification

et d'humilité, le prenait devant tout le monde, pour le rendre ensuite à sa femme. Elle faisait la quête pour elle; et parce qu'il fallait du vin pour lui nettoyer cet ulcère, elle allait en demander pour l'amour de Dieu jusque dans les cabarets, quoiqu'elle eût une extrême répugnance d'entrer en ces lieux. Enfin, cette malade, ayant consenti à se rendre à l'hôpital pour y être plus en repos, elle l'y porta publiquement, assistée d'une autre personne.

Sœur Anne prit le même soin d'une autre pauvre femme, également abandonnée de tout le monde, aux extrémités de la ville; elle la servit pendant trois ou quatre mois avec toute la charité imaginable, lui portant le bois chez elle, lui faisant le soir des bains, et lui procurant toutes les assistances possibles avec autant de diligence que d'humilité.

Une autre femme avait le bras tellement enflé, qu'on était sur le point de le lui couper. Jamais on ne la pansait, que la Servante de Dieu ne se trouvât présente, pour la consoler, l'animer à la patience, et la servir, en lui fournissant des linges blancs, et remportant les autres pour les nettoyer ; et cela dura plus de deux mois. Elle assista pendant tout ce temps la famille de cette femme, qui se trouvait dans une grande nécessité, prenant tout le soin du ménage, et engageant même jusqu'à ses pauvres meubles, pour l'aider à subsister. Une pieuse demoiselle était morte d'une phtisie, qui l'avait fait languir longtemps : notre charitable Sœur l'avait servie plus de six mois avec son assiduité ordinaire, couchant vêtue sur une chaise, pour être plus prompte à l'assister. Aussi cette demoiselle lui avait-elle laissé cent francs par reconnaissance. Mais Anne, ne cherchant d'autre récompense que Dieu même, distribua tout cet argent aux pauvres.

Sa charité était si agréable à Dieu, qu'il l'a bénie par des grâces réputées miraculeuses. Un pauvre, en proie à une fâcheuse maladie qui lui durait depuis trois ans, était dans l'impuissance de se lever de son lit et s'affaiblissait de plus en plus. Sa femme alla trouver Sœur Anne, la priant de faire une communion pour son mari. Celle-ci communia et visita le malade, qui dès lors commença à se bien porter, et recouvra une parfaite santé qu'il a toujours attribuée aux prières de la servante de Dieu.

Une femme étant abandonnée des médecins, sa fille eut recours à notre bonne Sœur, qui pria pour la malade, et lui obtint aussi le retour de la santé.

Malgré son assiduité à servir les malades, malgré ses veilles, malgré le froid qu'elle souffrait en hiver, et tous ses autres travaux, elle ne laissait pas de faire encore un grand nombre de mortifications particulières fort considérables, et presque incompatibles avec tant de fatigues et de travail. Elle jeûnait continuellement, ne prenant ordinairement que du pain, ou quelque potage si mal accommodé et si insipide, que personne n'eût voulu en manger. Si elle ajoutait à son pain quelque peu de viande, elle en ôtait le goût, en y mêlant de la cendre. L'eau même qu'elle buvait était si amère, à cause d'une herbe qu'elle y faisait tremper, que le boire lui était un tourment. Elle se frappait terriblement avec une discipline à six chaînons de fer; un autre supplice qui paraît insupportable, c'est qu'elle mettait dans ses souliers des clous, dont les pointes lui blessaient cruellement la plante des pieds. Pour son lit, elle était contrainte de coucher avec une de ses sœurs, mais elle avait cette adresse de mettre ou des pierres ou des pièces de bois à la place qu'elle occupait, et quand elle pouvait se lever sans éveiller sa sœur, elle couchait à terre. Elle priait assez souvent les bras en croix, et parfois des heures entières. C'est à peu près la vie qu'elle a toujours menée au témoignage de toutes les personnes qui l'ont connue, telles que ses confesseurs et autres témoins sérieux.

Les nécessités d'un procès qu'elle eut à soutenir touchant une succession, qui lui échut près de Paris, et que la pauvreté de ses sœurs ne lui permettait pas de céder, l'obligèrent à quitter sa ville natale, pour venir en personne poursuivre cette affaire. Ce fut particulièrement en cette occasion qu'elle donna des preuves de sa grande piété. Cette sainte fille se prémunit fort soigneusement contre les écueils habituels de la vertu dans les procès : l'intérêt, la colère, le ressentiment, la médisance, la dissipation et l'oubli de toutes sortes de pieux exercices. Elle ne parut jamais plus modeste, plus pieuse, plus désintéressée, plus pauvre, plus austère, plus obligeante et plus retirée.

III. — Pour pratiquer mieux encore ces vertus, elle embrassa le Tiers-Ordre du B. P. saint Dominique, dans la Congrégation des Sœurs de Sainte-Catherine de Sienne, établie au grand couvent de Saint-Jacques. On n'aura pas de peine à se persuader les grands progrès qu'elle y fit, après les commencements admirables que nous avons rapportés. Elle eut le bonheur de rencontrer un confesseur, qui prit grand soin de son intérieur, et qui l'exerça d'une manière peu com-

mune. Il l'humiliait parfois publiquement, et lui faisait faire en public des choses qui demandaient une obéissance aveugle.

Sa retraite et son recueillement étaient si grands, que n'étant pas même connue de ses voisins, elle passait pour une personne peu intelligente, incapable de converser avec le monde. Elle avait néanmoins un jugement très solide, et un esprit fort pénétrant. Sa mémoire était si fidèle, qu'elle retenait facilement les sermons qu'elle entendait, et en rapportait fidèlement les points et les preuves, lorsqu'elle voulait entretenir les personnes de quelques saints discours.

Presque toutes les nuits, elle se levait à minuit à l'heure de nos Matines, après avoir passé le jour en des courses continuelles pour les besoins de son procès, et avoir veillé jusqu'à dix heures. Elle faisait son oraison en une posture humble et pénitente, se prosternant plusieurs fois par terre, les bras étendus en croix, soit pour les péchés qu'elle croyait avoir commis, soit pour ceux qu'elle avait vu commettre ce jour-là. Son abstinence était admirable, son jeûne continuel. Elle se contentait d'une demi-livre de pain bis et ne buvait que de l'eau. Elle entreprit en particulier de jeûner une année entière avec cette rigueur pour la conversion d'une personne de qualité, dont la vie était scandaleuse. Elle a passé des jours entiers sans boire, dans les plus ardentes chaleurs de l'été. Depuis près de quatre ans, elle ne mangeait, et ne buvait plus rien, sans y mêler de l'absinthe, de la cendre ou du fiel ; et quinze ou seize mois avant sa mort, elle prit l'habitude de porter continuellement dans la bouche une petite éponge qu'elle trempait fréquemment dans du fiel. D'autres fois pour se mortifier, elle ramassait dans la rue des morceaux de pain foulés aux pieds et souillés de boue, et en faisait sa collation; elle mangeait aussi des restes de viande qu'une femme faible d'esprit qu'elle servait, avait laissés.

La charité qu'elle exerça envers cette pauvre infirme sembla mettre le comble à toutes les excellentes vertus que cette sainte fille a pratiquées. Quoiqu'elle continuât d'aller, comme auparavant, chez les malades, pour les veiller, les servir et les panser, nulle part elle n'en trouvait de plus difficile que dans sa propre maison ; mais croyant obéir aux ordres de la Providence, elle ne pouvait ni ne voulait s'en débarrasser. Cette personne avait l'esprit dérangé au point de s'imaginer que les voisins voulaient l'empoisonner. La bonne Sœur, craignant que la malade ne lui demandât où elle prenait ce qu'elle lui donnait à manger, et ne voulant pas la contrister, ni lui

dire un mensonge, allait acheter bien loin ce qu'elle aurait sans peine pu trouver à sa porte. Mais au lieu de reconnaître les services continuels qu'elle recevait de sa bienfaitrice, cette fille l'accablait d'outrages, se livrait sur elle à toutes sortes de violences et lui lançait dans ses moments de colère tout ce qui lui tombait sous la main. Elle attenta trois ou quatre fois à sa vie durant la nuit, tantôt avec un couteau, lui faisant une fois deux blessures au front, tantôt en s'efforçant de l'étrangler.

Or, malgré tous les emportements de cette folle, la Sœur Anne se comportait à son égard avec tant de douceur et si peu de bruit, que les voisins ne soupçonnèrent jamais rien. Elle coucha l'espace de dix-huit mois avec elle ; mais à la suite de ces attaques dangereuses, elle prit le parti de reposer dans un coin de la même chambre sur une simple toile qu'elle étendait par terre : une chaise renversée lui servait d'oreiller.

Les quatre dernières années de sa vie, elle se donnait la discipline deux fois le jour, et chaque fois durant le *Miserere*, le *De profundis*, l'Antienne *Christus factus est*, et l'Oraison *Respice*. Si par hasard elle était empêchée de faire cette pénitence aux heures accoutumées, elle la prolongeait ensuite, quand elle en avait le temps, parfois jusqu'à une heure et demie. Elle avait deux sortes de disciplines, les unes de corde et les autres de fer ; mais toutes, si rudes et si tachées de sang, qu'elles faisaient horreur à voir. Non contente de cette mortification si douloureuse, elle revêtait son corps d'un rude cilice qui envenimait toutes ses plaies, et qu'elle portait nuit et jour ; elle ceignait ses reins d'une ceinture de fer large de quatre doigts, hérissée de six rangs de pointes qui lui entraient bien avant dans la chair. Pour tout soulagement, elle se bornait à la desserrer quelque peu, ou à la changer de place, en attendant que les premières plaies fussent guéries. Elle redoublait toutes ses mortifications au temps de carnaval, voulant opposer alors, autant qu'il était en elle, le contrepoids de ses pénitences, aux désordres des mauvais chrétiens.

Son occupation ordinaire aux heures de loisir que lui laissaient son procès, était de visiter les malades ; elle les exhortait à la patience, ou les préparait à la mort par des discours si tendres et si onctueux, qu'elle tirait les larmes des yeux des assistants. Elle assistait aussi les chirurgiens dans leurs opérations, quelque horribles qu'elles pussent être, sans que ni le sang, ni les plaies, ni l'infection la rebutassent en aucune manière. Elle enterrait ensuite les morts avec un

courage admirable, affectant néanmoins de rendre particulièrement ces offices de charité aux personnes les plus pauvres et les plus abandonnées.

Dieu semblait lui révéler le besoin des personnes nécessiteuses. Un jour, une femme veuve étant venue dans notre église de Saint-Jacques pour s'y recommander à Dieu, notre charitable Sœur, qui se trouvait là, s'approcha d'elle, et lui disant qu'elle connaissait bien sa peine, elle lui mit entre les mains une somme considérable qui servit pour subvenir à sa plus pressante nécessité.

IV. — Son grand désir de servir les pauvres lui fit former le dessein de passer aux Indes, pour y finir ses jours dans quelque hôpital ou lieu de mission, au service des infidèles. Mais Dieu ne voulut pas qu'elle allât si loin, pour exercer sa charité ; elle en avait d'ailleurs des occasions assez nombreuses à ses portes, et dans la maison même où elle demeurait. Il s'y trouvait en effet une femme, âgée d'environ quatre-vingts ans, qui avait presque perdu la vue. Des taies s'étaient formées dans ses yeux, causant une enflure et des rougeurs, qui rendaient son visage horriblement difforme et désagréable. Sœur Anne, compatissant à son incommodité et à son affliction, lui fit donner quelques remèdes ordinaires pour la guérir ; mais sans résultat. Elle la prit donc un jour à l'écart, et après lui avoir fait promettre de ne jamais rien dire de ce qu'elle ferait, elle s'offrit à lui passer la langue sur les yeux, pour les nettoyer tout doucement, et en rafraîchir les ardeurs ; elle lui faisait espérer par ce moyen la guérison de son infirmité. La bonne femme accepta cette offre ; et Anne la conduisant au haut d'un grenier, lui passait la langue sur les yeux deux ou trois fois le jour un demi-quart d'heure, pendant près de deux mois. Elle ressentait de tels soulèvements de cœur pendant cette opération, qu'elle était souvent sur le point de tomber évanouie. Son confesseur vérifia le fait en présence de plusieurs personnes, après la mort de sa généreuse pénitente. Quant à cette femme qu'elle soignait d'une manière si héroïque, elle finit par recouvrer la vue.

Cette charité, qui faisait remporter à Anne de si glorieuses victoires sur elle-même, lorsqu'il s'agissait de rendre la santé et de conserver la vie au prochain, fut cause de sa propre mort. Elle habitait, nous l'avons dit, une même chambre avec une pauvre folle. Un jour qu'elle revenait chez elle après une courte absence, elle trouva la porte fermée. En vain elle frappa, elle appela, il ne lui fut fait aucune réponse. Anne crut alors que cette malheureuse s'était donné la mort

pendant son absence. C'était une erreur, comme on le vit quand le serrurier eut ouvert la porte. Mais l'angoisse éprouvée à ce moment par la charitable Sœur lui porta le coup mortel. Elle en contracta une sorte de langueur qui devait la conduire au tombeau.

Durant cette maladie, elle possédait une paix admirable ; et son courage était si peu abattu, que prenant son crucifix entre les mains, elle dit ces belles paroles, qui donnent la mesure de son amour envers Dieu : « Je voudrais quitter le monde, et aller à vous, Seigneur, quand « je ne devrais jamais vous trouver que crucifié, pour être éternelle- « ment crucifiée avec vous ; et si dans l'enfer on vous aimait plus « que dans le ciel, j'embrasserais de tout mon cœur tous les tour- « ments des damnés, par le seul motif de vous y aimer davantage : « vous savez, mon Dieu, combien de fois je vous ai dit qu'il ne « fallait pas de récompense pour ceux qui vous aiment, puisque c'en « était déjà une assez grande que de vous aimer. »

Son plus grand soin durant sa maladie, après celui de se tenir incessamment unie à Dieu, fut de recommander à son confesseur de ne jamais parler d'elle après sa mort. Mais sa vie était trop précieuse, pour qu'il pût lui tenir parole. Il garda quelques instruments de sa pénitence, et quelques écrits si pleins de sentiments de Dieu, d'ardeur et de lumière, qu'à peine pourrait-on voir rien de mieux conçu, de plus saint, ou de mieux exprimé.

Enfin le 4 mars, à cette heure de minuit, où elle avait coutume d'interrompre son repos pour adorer et bénir son Créateur, elle lui rendit son âme, et entra dans le repos éternel, pour l'y bénir et adorer sans fin avec tous les Bienheureux. C'était l'an 1680 et le 40e de son âge. Elle fut inhumée dans l'église du grand couvent de l'Ordre, rue St-Jacques, parmi les Sœurs de la Congrégation. Elle-même l'avait ordonné ainsi par son testament, mais en des termes pleins d'humilité et de modestie : se reconnaissant très indigne de cet honneur, comme ayant, à son avis, très mal rempli les devoirs d'une véritable fille de sainte Catherine de Sienne.

Aussitôt après la mort de cette Servante de Dieu, le R. P. Etienne Desalle, religieux du couvent, publia un écrit qui contenait une partie de ses vertus. Il excitait en même temps la piété des autres directeurs de notre Sœur, et des personnes qui l'avaient connue, à lui communiquer ce qu'on savait à son sujet de plus remarquable. Et c'est ainsi qu'il eut connaissance des détails qui viennent d'être rapportés.

LE MÊME JOUR

1233. — Dans le Maroc, en Afrique, mourut le dévot Fr. JEAN, convers, un des premiers compagnons de notre Père Saint Dominique. Le Saint, à son retour d'Espagne, l'avait pris pour l'accompagner en Italie. Lorsqu'ils furent arrivés aux montagnes des Alpes qui confinent la Lombardie, ce Frère se trouva si las et si fatigué, qu'il fut contraint de se coucher par terre. « Courage, « mon fils, lui dit le pieux Père ; encore un peu, et nous allons arriver à un endroit où nous trouverons à manger. » Mais le Frère ayant répondu qu'il était tout à fait à bout de forces, le Saint, toujours bon et plein de miséricorde, eut recours à son refuge habituel de la prière, et après un moment, se tournant vers le pauvre Frère, il lui dit : « Allez en ce lieu que je vous « montre du doigt, et apportez-moi ce que vous y trouverez. » Le Frère, se levant avec beaucoup de peine, se traîna comme il put jusqu'à l'endroit désigné, qui était distant d'un jet de pierre. Il y trouva un pain d'une merveilleuse blancheur enveloppé de linges très propres, et l'ayant pris, il retourna vers le Saint, qui lui ordonna de manger de ce pain autant qu'il en aurait besoin. Interrogé ensuite par l'homme de Dieu, Frère Jean, qui peu auparavant était presque incapable de se mouvoir, déclara qu'il était remis, et en état de continuer la route. « Levez-vous donc, mon fils, dit le Saint, et replacez où vous l'avez pris le pain qui reste encore. » Après quelques moments de marche, le Frère, rentrant en lui-même, se mit à penser : « Mon « Dieu ! qui donc a pu mettre un pain en cet endroit désert ? Pauvre sot que « je suis, de n'avoir fait à ce sujet aucune question ! » Puis se tournant vers son Compagnon : « Père saint, lui dit-il, d'où venait ce pain si bon, et qui « donc l'avait déposé là où je l'ai pris ? » Le Saint, véritable ami de l'humilité, se contenta de répondre : « Mon fils, vous avez mangé autant qu'il vous « a plu ; rendez grâces à Dieu comme il est juste, et n'en demandez pas davantage. »

Plus tard, Frère Jean, voyant des Pères de l'Ordre prêts à passer en Afrique où le Pape les envoyait prêcher, s'offrit à les servir dans ce glorieux emploi. Après les y avoir assistés assez longtemps avec une ardente charité, il mourut saintement au Maroc, où était le lieu de leur mission. — (*Vitæ FF.*)

1557. — A Rome, mourut le V. P. PIERRE-MARTYR DE LUGANO, religieux très estimé pour sa vertu, sa science et sa sagesse. Le Pape Paul IV, qui l'estimait beaucoup à cause de ses grands mérites, l'établit Vicaire

général de l'Ordre après la mort du V. P. Etienne Ususmaris, et le prit pour son confesseur. Comme le Pape trouvait beaucoup de consolation et de douceur dans son entretien, il l'obligea de demeurer dans son palais, et afin que l'Ordre n'en souffrit aucun préjudice, Sa Sainteté lui donna le V. Père Vincent Justiniani, Provincial d'Angleterre, pour le soulager dans son gouvernement. Il s'acquitta de ses fonctions jusqu'à l'élection du nouveau Général avec une charité, un zèle, et une prudence admirables. Enfin, après avoir glorieusement servi l'Eglise et l'Ordre, il mourut saintement. — (*Chronic. in fine Constit.*)

1602. — En la ville de Valladolid, mourut le V. P. GABRIEL DES MONTS. En 1599, une peste effroyable affligea l'Espagne, et en particulier la ville de Valladolid, où elle fit de si horribles ravages, qu'on fut contraint de disposer cinq hôpitaux pour recevoir les habitants frappés de ce mal contagieux. Le V. Père s'offrit alors avec cinq autres religieux de l'Ordre, pour administrer les Sacrements aux malades et pour les servir dans cette extrême nécessité. Ils le firent avec une effusion de charité, et des fatigues incroyables : quoique le nombre des pestiférés fût excessif, il n'en mourut pas un seul qui n'eût reçu le sacré Viatique et l'Extrême-Onction. Le V. P. Gabriel paraissait infatigable dans cet exercice de dévouement; occupé jour et nuit auprès des malades, il les exhortait à la patience, et quand il les voyait près de mourir, il ne les quittait point sans leur avoir rendu tous les offices d'une charité véritablement chrétienne, s'exposant lui-même à la mort pour contribuer à leur salut. Dans cette sainte occupation, il fut frappé par la peste, de laquelle il mourut avec joie, voyant que Dieu avait agréé sa vie, offerte en sacrifice. Sa mort arriva l'an 1602. — (*Lopez.*)

1626. — A Mantoue, en Italie, mourut le V. P. AMBROISE, surnommé de Mantoue à cause du lieu de sa naissance. C'était un parfait religieux, mort à lui-même, humble, mortifié, et d'une piété très exemplaire. Dieu le favorisa du don des miracles pendant sa vie et après sa mort. Avec le signe de la Croix il a rendu la santé à plusieurs malades désespérés, et les guérisons miraculeuses que grand nombre de personnes ont reçues de Dieu par son intercession, ont donné tant de célébrité à son tombeau qu'on y vient de plusieurs endroits d'Italie pour réclamer sa protection. — (*Act. Cap. general., 1629.*)

1400. — Au monastère de l'Annonciation, en Sicile, mourut de la mort des justes, la V. M. SIGISMONDE, une des premières et des plus saintes religieuses de cette célèbre maison. Adonnée à la pratique de toutes les vertus, elle supporta, avec une patience héroïque, pendant de longues années, la plus révoltante humiliation. Une femme, poussée par l'esprit du mal, l'accusa d'une faute aussi énorme que honteuse, et Dieu permit que cette

indigne calomnie fut acceptée comme vraie par le public et par ses compagnes du couvent. Dès ce jour, regardée dans son monastère comme coupable d'une faute qu'elle ne pourrait assez expier, elle fut soumise par sa supérieure à une pénitence publique. Après quelques semaines d'humiliation héroïquement acceptée, elle se demanda si l'honneur de la communauté et l'édification qu'elle devait à ses Sœurs ne lui faisaient pas un devoir de se disculper enfin du crime, dont elle était faussement accusée. A genoux devant un crucifix, elle consulta le Seigneur, et reçut cette réponse clairement articulée : « *Audi et tace* : Ecoute et garde le silence. » Ces paroles proférées miraculeusement devinrent la règle que la V. M. Sigismonde suivit inviolablement toute sa vie. Elle ne dit jamais un seul mot en faveur de son innocence, si ce n'est au prêtre qui la dirigeait et l'on ne connut qu'à sa mort l'erreur commise à son sujet et l'héroïsme de sa vertu. Mais alors Dieu manifesta visiblement la sainteté de la V. M. Sigismonde aux yeux de toute la communauté. Au moment où elle expira, son visage parut à tous les regards lumineux et éclatant comme un soleil, et, peu après, une étoile brilla assez longtemps sur son front. — (*Diario.*)

1598. — Au monastère de Prouille, mourut la V. M. ALIX DE TOURNON, très recommandable par sa piété, sa ferveur, son humilité, sa charité envers Dieu et ses Sœurs, son assiduité continuelle à l'Office divin le jour et la nuit, son amour pour la retraite et le silence, et par ses autres vertus religieuses. (*Mém. de Prouille.*)

1620. — A Metz, en Lorraine, mourut la V. M. JEANNE DE GOURNAY. Dieu, qui l'avait prévenue de ses bénédictions dès son enfance, l'appela dès l'âge de douze ans à l'état religieux, la séparant ainsi du monde avant qu'elle en eût contracté la malice et la corruption. Quoiqu'elle fût d'une des plus nobles et des plus illustres familles de la province, elle choisit d'être la dernière dans la maison de Dieu, faisant par humilité tout ce que les Sœurs converses font par obligation : elle blanchissait, portait le bois à la cuisine, travaillait au jardin ; mais son plus grand plaisir était de servir les malades. Son ardente charité la porta en particulier à prendre soin d'une Sœur infirme, d'une humeur très fâcheuse, qui donnait plus de peine à la V. Mère par les faiblesses de son esprit, que par les infirmités de son corps ; néanmoins elle triompha de tout par sa patience. La malade, touchée de la vertu de cette chère infirmière, se conforma parfaitement aux volontés de Dieu, et par le repos d'esprit que lui procura sa soumission aux ordres de la divine Providence, elle se mit bientôt en voie de guérison. Après une vie assez courte, mais pleine de grands mérites, la V. Mère ayant reçu les derniers Sacrements avec une ferveur et une dévotion admirables, mourut dans les colloques affectueux qu'elle avait avec son crucifix, le 4 mars 1620, âgée de 32 ans. — (*Mém. de Metz.*)

V MARS

Le V. P. GUY DE SULLY

Archevêque de Bourges; Patriarche et Primat d'Aquitaine (*)

(1281)

La noble famille de Sully a donné, dans le douzième et le treizième siècle, plusieurs pasteurs à l'Eglise de Bourges et deux cardinaux au Sacré-Collège. Henri de Sully, archevêque de Bourges, fut fait cardinal-évêque d'Albano par le Pape Urbain III, l'an 1186; et un peu plus tard, Simon de Sully, succédant au Bienheureux Philippe Berruyer, occupait aussi le siège métropolitain de Bourges, lorsque Grégoire IX le fit à son tour cardinal-prêtre du titre de Sainte-Cécile, en 1229. Enfin, Jean de Sully, neveu du cardinal Simon, gouverna l'Eglise de Bourges depuis l'an 1261 jusqu'en 1271. Il était le propre frère du V. Père Guy de Sully, dont nous esquissons maintenant la vie, et l'un et l'autre avaient pour père le grand échanson de France, Henri de Sully.

Le V. P. Guy se montra toujours beaucoup plus recommandable par sa rare piété et le zèle de la gloire de Dieu que par l'éclat de sa naissance. L'éducation chrétienne qu'il avait reçue et son excellent naturel le tinrent éloigné de tout ce qui, dans le monde, corrompt et perd les âmes. Durant son adolescence — l'épitaphe placée sur son tombeau est là pour en témoigner — rien ne ternit la pureté de son âme : *in sæculo purus puer*. Dieu, qui aime de prédilection les cœurs purs, l'appela de bonne heure à son service dans l'Ordre des Frères-

(*) Bernard Guidonis; *Gallia christiana*.

Prêcheurs. Ce fut au couvent de Saint-Jacques, à Paris, qu'il revêtit l'habit de Saint-Dominique. Dans le cloître, sa conduite fut grave et pleine de maturité : *in claustro morum gravitate maturus.* Il s'appliqua avec ardeur et succès à l'étude des sciences sacrées, et ne tarda pas, selon l'esprit de sa vocation, à faire valoir le talent que le Seigneur lui avait confié, soit dans le ministère de la parole, soit dans l'enseignement théologique où, d'après son épitaphe, il fut un Lecteur fructueux : *Lector utilis.* La nature et la grâce avaient réuni en lui tout ce qui fait le supérieur accompli. Cependant on est peu instruit des circonstances particulières de sa vie et des emplois qu'il a remplis dans la Religion, avant 1276. Mais en cette année 1276, la divine Providence lui fit quitter son couvent de Saint-Jacques, dont il était alors l'aimable Prieur : *Prior amabilis,* et l'éleva sur le siège archiépiscopal de Bourges. Voici en quelles circonstances :

Son frère, Jean de Sully, étant mort en 1271, après avoir défendu les droits de son Église avec une sainte énergie, comme nous l'apprend l'histoire, le siège de Bourges demeura longtemps vacant, et l'ennemi de tout bien en profita pour semer le désordre et multiplier les scandales au sein du clergé comme dans le peuple. Enfin, en 1276, le célèbre et saint dominicain, Pierre de Tarentaise, devint Pape sous le nom d'Innocent V, et l'une de ses premières préoccupations fut de remédier au triste état d'une Église jadis florissante, et sanctifiée par la doctrine et les exemples de beaucoup de ses pontifes. Dans cette pensée, Innocent V chercha un sujet capable de faire revivre leur esprit et de rendre à l'Église de Bourges son ancienne splendeur. Ses vues tombèrent bientôt sur le V. P. Guy de Sully, qu'il avait intimement connu, dit Bernard Guidonis. Ils avaient, en effet, vécu ensemble dans le couvent de Saint-Jacques, l'un comme docteur en l'Université de Paris, et Provincial de France, l'autre, comme religieux et ensuite comme Prieur du couvent.

C'est pourquoi, à peine promu au Souverain Pontificat, Innocent V confirma, le 17 mai 1276, le Prieur de Saint-Jacques, frère Guy, archevêque, patriarche et primat d'Aquitaine.

Non content de cette confirmation, le Pape voulut recommander le nouvel archevêque au roi de France, Philippe le Hardi, et, en lui notifiant que, de l'avis des cardinaux, il a choisi le Prieur de Saint-Jacques pour être le premier pasteur de l'Église de Bourges, il le prie instamment de le prendre sous sa protection. « Nous attendons cette « grâce avec confiance, lui écrit-il, et nous la souhaitons d'autant

« plus vivement que nous avons pour lui, à cause de ses grands « mérites, l'affection la plus cordiale. » Cette lettre est datée du 27 mai 1276. Peu de mois après, Innocent V rendait son âme à Dieu. Dès le mois de janvier de l'année suivante, le Pape Jean XXI conférait au V. P. Guy de Sully le pallium, qui lui fut remis solennellement dans l'église de Saint-Vincent de Cautelle, par le dominicain Guy de la Tour, évêque de Clermont, et par l'abbé bénédictin du Bourg-Dieu, au diocèse de Bourges. En cette circonstance, le pieux archevêque, en face du maître-autel, les mains placées sur les saints Evangiles, fit serment de fidélité et d'obéissance « à saint Pierre, à l'Eglise romaine et au seigneur Pape », comme l'exprime la lettre qu'il écrivit le jour même à Jean XXI.

L'histoire n'a conservé le souvenir que d'un petit nombre d'actes de son administration épiscopale, qui fut d'ailleurs de très courte durée. Au mois de septembre 1276, peu de mois après sa confirmation, il assistait, dans la ville même de Bourges, à un concile tenu par le cardinal Simon de Brie, Légat apostolique en France. Le cardinal fit, à la suite de ce concile, des règlements salutaires pour rétablir ou maintenir la liberté des élections dans le clergé et l'immunité ecclésiastique, souvent troublées ou empêchées par les laïques et quelquefois par les juges et les seigneurs temporels. Le V. P. Guy de Sully souscrivit à ces actes, et travailla avec vigueur, malgré tous les obstacles, à les faire exécuter dans son diocèse.

Deux ans plus tard, le V. P. Guy, archevêque, primat, convoqua lui-même un concile provincial à Aurillac, dans la Haute-Auvergne. Les évêques de Clermont, de Limoges, de Mende, de Rodez et d'Albi répondirent à son appel, et, réunis sous sa présidence, ils délibérèrent sur les moyens de réprimer les abus contraires à la discipline ecclésiastique, comme le montre la lettre synodale rédigée par les Pères, à la fin du concile, le 23 août 1278.

Le zèle de la maison de Dieu porta encore Frère Guy de Sully à tenir un second concile provincial, qu'il réunit dans son église de Bourges, au mois d'avril de l'année 1280. Dom Martène a publié quelques fragments des actes de ce concile, qui témoignent de la sollicitude du saint archevêque et de celle des autres évêques de la Province. Il y avait alors des clercs qui ne craignaient pas d'avilir leur caractère auguste de ministres de Jésus-Christ, soit en portant des vêtements peu convenables à leur saint état, soit en exerçant de vils métiers, absolument indignes de leur profession sacerdotale.

Le concile porta des règlements sévères, pour mettre fin à de tels désordres.

Ce fut dans cette fidélité à remplir sans défaillance et sans relâche les devoirs sacrés de sa charge pastorale, que le vénérable Pontife employa les cinq années de son épiscopat. Dans toute sa vie de religieux et d'évêque, il sut mériter l'éloge qu'a fait de lui un écrivain de son époque, Bernard Guidonis. « Le seigneur Guy, dit-il, fut humble et grand : grand par la race, mais humble de cœur, et dans les choses de Dieu, il fut magnanime et constant. » Un autre éloge, gravé sur son tombeau, disait : « Constitué en dignité, il fut un prélat d'une rare modestie, bon pour tous, magnifique dans les largesses de sa charité ; mais, pour lui-même, toujours sévère et mortifié. »

Le V. Père Guy de Sully mourut à Bourges, riche de vertus et mûr pour la récompense, le 5 mars 1281, et il fut inhumé dans l'église du couvent des Dominicains de cette ville, au milieu de ses Frères (1).

Le V. P. PIERRE MARTYR COMA
Evêque d'Elne, en Roussillon (*)

(1578)

Le V. P. Pierre Martyr Coma, dont le P. François Diago a écrit la vie dans son histoire de la Province d'Aragon, prit l'habit de l'Ordre au célèbre couvent de Sainte-Catherine martyre, à Barcelone. Dieu qui l'avait choisi de toute éternité pour être un des plus saints prélats de son Eglise, le combla de tant de grâces et de bénédictions, qu'il donna dès son noviciat de grandes espérances.

Après qu'il eut fait profession, sa vertu jeta un tel éclat par toute la Province, qu'on l'engagea dans les charges aussitôt qu'il eut

(1) Le couvent des Frères-Prêcheurs de Bourges, d'après la *Gallia christiana*, fut fondé vers l'année 1245, par l'archevêque, le B. Philippe Berruyer, avec l'aide et le concours de la noble dame Blanche, fille du comte de Joigny, et femme du seigneur de Bourbon et Vierzon.

(*) Diago.

atteint l'âge prescrit par les Constitutions. Sa piété, son zèle pour l'observance et sa grande capacité portèrent les religieux du couvent de Calatayud à l'élire pour Prieur. La douceur de son gouvernement, sa conduite dans les affaires et son exactitude à bien remplir les devoirs de sa charge le firent ensuite élire Prieur du fameux couvent de Valence, et bientôt Provincial de la Province d'Aragon. Il donna dans l'exercice de ces fonctions de grands exemples de piété, d'observance, de religion et de fermeté.

Les charges dans lesquelles il servit ses Frères et la Religion, ne purent pas élever son cœur, ni altérer chez lui la simplicité chrétienne et la profonde humilité qu'il avait pratiquées dès son entrée dans l'Ordre; car après avoir achevé sa charge de Provincial, il se retira à Puycerda, pour enseigner la grammaire à de jeunes novices. Quoiqu'il ne manquât pas dans la Province de sujets propres à cet emploi, il voulut avoir le mérite de cette action de charité. Mais comme Dieu prend toujours plaisir à élever ceux qui s'abaissent, il le fit choisir pour Lecteur en théologie dans l'église métropolitaine de Tarragone, qui est la principale de toute la Catalogne. Il s'acquitta de cet honorable emploi avec tant de réputation, que Philippe II, roi d'Espagne, informé de ses mérites extraordinaires et de son éminente vertu, le nomma évêque d'Elne dans le comté de Roussillon.

Le V. Père fut aussi pauvre dans l'épiscopat que dans le cloître, et aussi humble dans cette élévation qu'il l'avait été dans l'Ordre. Il ne voulut point d'autres meubles dans la chambre de son palais, que ceux qui lui avaient servi dans sa cellule. Il porta les mêmes habits, garda la même manière de vie, et on ne remarqua aucun changement en lui, sinon que ses admirables vertus devinrent plus éclatantes dans cette haute dignité, qu'elles ne l'avaient été dans sa vie particulière de religieux.

Il donnait charitablement aux pauvres les revenus de son évêché, qu'il regardait comme leur patrimoine. Il secourait de préférence ceux que la honte empêchait d'exposer leurs misères. Il en tenait une liste, afin de leur envoyer, très secrètement, par des personnes fidèles, tout ce dont ils avaient besoin. Il employait le reste à pourvoir d'ornements sa cathédrale et les églises pauvres de son diocèse.

Son palais épiscopal ressemblait à un couvent bien réglé ; il gouvernait son Église plutôt en Prieur qu'en évêque. Il assistait au chœur, avec ses chanoines, à tout l'Office divin, particulièrement la nuit à

Matines, auxquelles il ne manquait jamais. Tous les jours il disait la sainte Messe et faisait plusieurs heures d'oraison, sans que ces exercices de piété le détournassent de l'application qu'il devait à la conduite du troupeau confié à sa sollicitude. Il le visitait régulièrement et avait soin que les curés fissent le catéchisme tous les dimanches.

Il n'avait pas seulement la douceur et le dévouement si nécessaires aux évêques pour conduire utilement les âmes dans la voie du salut, il montrait encore une fermeté épiscopale, quand il s'agissait de défendre les droits de son Église. Un juge séculier en ayant violé publiquement l'immunité par l'emprisonnement d'un prêtre de son diocèse, le saint évêque l'envoya prier de lui remettre le détenu comme à son juge naturel, et l'assura qu'il punirait cet ecclésiastique en toute rigueur, s'il le trouvait coupable du crime dont il était accusé. L'officier refusa une demande si juste ; et se prévalant du crédit que sa charge lui donnait auprès du vice-roi de Catalogne, il fit dire à l'évêque de ne se point mêler de cette affaire, étrangère à sa juridiction. L'évêque, justement offensé, porta ses plaintes au vice-roi, et lui demanda la remise du prêtre incriminé. Le vice-roi soutint son officier et y mit tant d'opiniâtreté que l'évêque se vit contraint de lancer sur lui les foudres redoutables de l'excommunication.

Cette conduite si pleine de fermeté fut dénoncée à Sa Majesté catholique comme un attentat contre son autorité. Le roi écrivit alors au généreux évêque une lettre dans laquelle il l'accusait d'emportement, et lui ordonnait de lever les censures.

A Elne, on prit les porteurs de la lettre royale pour des satellites que le vice-roi envoyait dans le but de se saisir de la personne de l'évêque. Le peuple qui aimait tendrement son pasteur, courut au palais épiscopal, résolu à s'opposer aux mauvais desseins de ces étrangers. Mais l'évêque qui se fût estimé très heureux de mourir pour l'immunité de son Église, ne voulut jamais qu'on fermât les portes de sa demeure. Allant lui-même au devant de ceux qui venaient lui parler de la part du roi, il reçut la lettre de Sa Majesté avec le plus grand respect, et répondit courageusement qu'il avait fait son devoir en excommuniant le vice-roi, violateur des droits de l'Église de Jésus-Christ, dont les évêques sont les dépositaires ; qu'il ne pouvait lever cette censure avant que le scandale eût été réparé et qu'on lui eût remis le prêtre retenu dans les prisons ; qu'il était bien affligé de ne pouvoir donner d'autre satisfaction au roi, pour la personne de qui, il aurait toute sa vie de très profonds respects ; que

si cette liberté épiscopale ne plaisait pas à Sa Majesté, il la suppliait très instamment de lui ôter son évêché, ajoutant qu'il était tout prêt à se retirer dans son cloître, où il trouverait une cellule, pour y vivre en paix le reste de ses jours. Le roi, touché et édifié de la liberté du saint évêque, l'en estima davantage, loua son courage publiquement et envoya au vice-roi ordre de remettre le prêtre incarcéré entre les mains de son juge ecclésiastique.

Enfin, après avoir saintement gouverné son diocèse avec une vigilance infatigable, il eut un pressentiment de sa mort, et alla tout heureux s'en féliciter avec ses Frères au couvent de Perpignan. Franchissant le seuil du cloître, il dit les mêmes paroles que proféra saint Thomas d'Aquin en entrant au monastère de Fossa-Nuova : *Hæc requies mea in sæculum sæculi.* Le lendemain de son arrivée, il fut attaqué des violentes douleurs de la pierre, et demanda les derniers Sacrements, qu'il reçut au milieu des larmes des religieux. Il les consola et leur demanda l'assistance de leurs prières avec une humilité qui renouvela leurs gémissements. Il cessa, pour lors, de parler aux créatures pour ne plus s'entretenir qu'avec Dieu, vers lequel son âme prit son essor, le 5 mars 1578. Ses chanoines firent tant d'instances pour avoir ses dépouilles, que les religieux ne purent les refuser à leur affection, et ne gardèrent que son cœur. On fit transporter le corps à Elne, où il fut enterré avec toute la pompe due aux mérites extraordinaires d'un tel évêque. Les indigents de la ville honorèrent ses funérailles de leurs larmes et de leurs gémissements, et publièrent ses aumônes. Les pauvres honteux, qui avaient jusqu'alors tenu leur nécessité secrète, n'avaient point de confusion de déclarer tout haut les insignes libéralités que ce vertueux prélat leur avait faites.

Il a laissé plusieurs monuments de sa piété et de son zèle. Nous avons de lui un petit livre de la doctrine chrétienne, et un autre qu'il composa pour l'instruction des curés, sorte de directoire très utile, ayant pour objet de leur apprendre à bien s'acquitter des devoirs de leur charge.

*La V. Mère ****

Prieure d'un Couvent de Suède (*)

(12..)

Il est fait mémoire en ce jour d'une sainte religieuse suédoise, dont le nom malheureusement n'est point parvenu jusqu'à nous. Le P. Arthur du Monstier l'a placée dans son martyrologe des saintes femmes : *Gynecæum sacrum*, et lui a même donné le titre de Bienheureuse (1). Voici comment il s'exprime : « En Suède, une Bienheureuse anonyme, Prieure de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, se conduisit admirablement dans l'exercice de sa charge, et brilla des nombreux dons de la grâce. »

Cet éloge est fort court, mais l'auteur le complète, en racontant au sujet de cette religieuse dominicaine une charmante histoire qu'il emprunte au livre *des Abeilles* du V. P. Thomas de Champré.

Il y avait dans la province de Suède, dit celui-ci, une Prieure de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, qui, dans le temps où elle vaquait avec perfection aux devoirs de sa charge, se vit tout à coup atteinte d'une grave maladie. Son corps se contractant sous l'étreinte du mal demeura frappé de paralysie, et il lui devint impossible de se mouvoir. A l'exception de la langue, tous les membres étaient perclus. Cet état paraissant peu compatible avec les fonctions d'une Supérieure de communauté, la V. Mère jugea l'occasion venue d'offrir sa démission. Déjà depuis longtemps, elle était poursuivie du désir de se voir déchargée. Encore en pleine santé, elle avait souvent demandé grâce et prié qu'on lui otât son fardeau. Enfin, cette fois, elle se crut bien sûre d'être exaucée. Faisant donc appeler le P. Prieur du couvent des Dominicains de Turi, sous l'obéissance de qui se trouvait placé le monastère, elle lui renouvelle humblement sa requête, non toutefois sans se cacher des Sœurs. Elle lui rappelle

(*) *Gynecæum sacrum.*

(1) Elle est aussi mentionnée dans les Bollandistes au 5 mars.

les nombreuses instances qu'elle a déjà faites à ce sujet, elle lui représente le triste état auquel la maladie l'a réduite, et enfin elle le conjure avec larmes de faire droit à sa demande.

Comment résister à des supplications si pressantes? Le R. P. Prieur se laisse toucher, et cédant aux instances de la Servante de Dieu, il se décide, non sans regret, à recevoir sa démission. Mais à peine la nouvelle s'en est-elle répandu dans le monastère, que la communauté tout entière s'émeut; toutes les Sœurs accourent, inquiètes, troublées, et se prosternant aux pieds du P. Prieur, elles le supplient, les larmes aux yeux, de renoncer à son dessein et de ne point leur enlever leur Supérieure. Elles protestent de la disposition où elles sont d'obéir parfaitement à cette chère Mère, tant qu'elle conservera assez de voix pour former des paroles, leur intimer des ordres et leur adresser des exhortations.

Devant cette manifestation touchante des religieuses, le P. Prieur, extrêmement consolé et édifié, abandonna sa résolution, et la Supérieure, malgré son infirmité, fut laissée à la tête de son couvent. Mais, pour parer dans la mesure du possible aux inconvénients de son immobilité forcée, on lui donna quatre Sœurs, qui furent chargées non seulement de lui rendre les services réclamés par sa situation, comme de la mettre au lit, de l'habiller, de l'aider à manger, mais encore de la porter dans tous les endroits du couvent où sa présence serait nécessaire. C'est ainsi par exemple, qu'elle put tenir régulièrement le Chapître : elle entendait les coulpes, donnait des pénitences, reprenait les fautes, exhortait les religieuses à marcher dans la voie d'une parfaite fidélité à leur vocation. Quant aux affaires du couvent, aucune n'échappait à sa sollicitude, en sorte que rien ne souffrait, ni pour le temporel, ni pour le spirituel, de l'état dans lequel se trouvait la V. Prieure.

Cependant, cette V. Mère ne voyait qu'avec une vive compassion les peines que prenaient les pauvres Sœurs pour la soigner et la porter. Elle résolut donc de faire violence au ciel, son dernier refuge, puisque les hommes ne voulaient pas donner satisfaction à ses justes demandes.

Un jour, la communauté dînait au réfectoire, la Mère Prieure se fait transporter à l'église devant l'autel. Laissée seule, elle se met à pleurer, s'adressant à Jésus présent dans l'adorable Eucharistie, elle lui dit en sanglotant : « O Seigneur, il serait bien temps « que je fusse déchargée de mes fonctions et délivrée de mon

« corps ! Mais, puisqu'il vous plaît que je continue, misérable comme « je suis, à gémir sous le fardeau et à travailler, je vous en prie par « votre miséricorde et votre bonté, pitié du moins pour mes Sœurs; « et pour leur épargner tant de fatigues, rendez à mon corps la « santé ; ou, si vous n'y consentez pas, daignez me faire substi- « tuer une autre Prieure. » Miracle ! A peine la Servante de Dieu a-t-elle prononcé ces paroles, qu'elle se sent complètement guérie ; la puissance de se mouvoir lui est rendue ; elle se met droit sur ses pieds et commence à marcher. Les religieuses, à ce moment, venaient du réfectoire au chœur, en chantant pour les grâces, suivant l'usage, le psaume *Miserere mei Deus*. La V. Supérieure se rend à leur rencontre. Mais à sa vue, les Sœurs se troublent, elles croient avoir un fantôme sous les yeux ; quelques-unes même, saisies de terreur, se disposaient à s'enfuir, et il fallut que la V. Mère s'écriât : « Ne fuyez pas, c'est bien moi, votre Prieure. » Alors les Sœurs se rassurent ; au comble de la joie, elles laissent de côté le chant du *Miserere*, et entonnant le *Te Deum*, le cantique de l'action de grâces, elles se rendent processionnellement à l'église, où elles remercient Notre-Seigneur avec transport, du miracle qu'il vient d'accomplir en faveur de leur Prieure bien-aimée.

LE MÊME JOUR

12... — Dans la province de la Pouille, en Italie, mourut le V. P. THOMAS DE SMICELLA, qui avait été, très jeune encore, reçu dans l'Ordre par saint Dominique lui-même. Ce B. Père l'aimait tendrement, à cause de son innocence et de sa simplicité ; aussi n'appelait-on généralement ce jeune homme que le Frère ou le Fils du B. Dominique.

Les compagnons d'études du Frère Thomas ne l'avaient vu qu'avec peine se séparer du monde et embrasser le joug de la vie religieuse. Vrais ministres du démon, ils résolurent de le contraindre à quitter son nouvel état. Un jour, l'occasion favorable s'offrit d'exécuter leur dessein. Usant à la fois de ruse et de violence, ils l'attirent dans une vigne, non loin du couvent. Là, ils le dépouillent de ses vêtements monastiques, et s'apprêtent à le revêtir des habits séculiers qu'ils ont apportés avec eux. Pendant qu'ils se livraient

à cette œuvre indigne, des religieux, témoins de la violence faite au Frère Thomas, courent avertir le Bienheureux Dominique : « Père, lui disent-ils, « voici qu'on ramène de force votre Frère au siècle! »

A ces mots, le saint Patriarche, dont tout l'appui était en Dieu seul, ne fit aucune réponse. Il ne dit pas aux Frères : « Courez donc après lui », ni rien de semblable. Dédaignant, tout moyen humain, il se rendit à l'église et, prosterné devant l'autel, il eut recours à la miséricorde divine. On vit bientôt à l'effet produit l'admirable vertu de sa prière. Car le jeune homme, au premier contact des habits séculiers sur sa chair, se mit à pousser des cris lamentables : « Je brûle! disait-il, je suis tout brûlé! » et il n'eut point de repos jusqu'à ce qu'il eût rejeté ces vêtements enflammés du siècle et repris les saintes livrées de la Religion. Heureuse brûlure, qui l'empêcha de retourner au monde, le soustrayant ainsi à ces ardeurs terribles de la concupiscence, dans lesquelles les mondains se laissent malheureusement consumer!

Conservé dans sa vocation, grâce à l'intervention de notre B. Père, Frère Thomas se montra digne de la faveur miraculeuse dont il avait été l'objet. Il vécut dans l'Ordre un grand nombre d'années, et dans tous les lieux où il passa, on reconnut en lui, disent les *Vies des Frères,* un homme aimable et gracieux, en qui brillait avec éclat l'abondance des dons célestes. — (*Vitæ Fratrum.*)

1292. — Au couvent de Limoges, mourut le très dévot Frère PIERRE BORNET, convers. Il s'était signalé par toutes les vertus attachées à sa condition. Il avait une obéissance aveugle pour tout ce qu'on lui commandait. Assidu au travail, il ne demeurait jamais oisif; jamais il ne manquait d'assister à Matines la nuit, ni de dire l'Office des *Pater* et *Ave*, déterminé pour les Frères convers. Dieu lui avait fait cette grâce qu'il entendait parfaitement le latin de la Bible et du Bréviaire, quoiqu'il n'eût pas étudié. Il observait inviolablement les Constitutions, n'acceptant pas les dispenses que les Supérieurs lui offraient par charité pour le soulager dans son travail, et disant qu'un religieux, voué par état à une pénitence perpétuelle, doit souffrir avec courage et avec persévérance, pour l'amour de Dieu, toutes les fatigues attachées à sa vocation, aux dépens même de sa santé. Dans cet esprit de pénitence, il ne rompit jamais une seule fois les jeûnes depuis la sainte Croix jusqu'à Pâques, quoiqu'il s'accablât de travail; également, jamais il n'a mangé de viande, ni au couvent, ni en voyage. Il gardait exactement le silence, afin de tenir toujours son esprit uni à Dieu. Il se levait de grand matin pour faire l'oraison, et il y reçut beaucoup de grâces. Ainsi, avançant toujours de vertu en vertu, après avoir aimé Dieu en esprit et en vérité, et servi ses Frères avec un grand amour et une profonde humilité pendant plus de 50 ans, encore plus chargé de mérites que d'années, il échangea cette vie mortelle contre la vie immortelle des Bienheureux. Le V. P. Guidonis, qui nous a fourni la matière de cet éloge, assure qu'il avait remarqué en lui des choses infiniment plus excellentes que celles qu'il rapporte. — (B. Guidonis.)

1660.— Au couvent de Neti, dans la Province de Sicile, mourut le V. Père ANTOINE MAZZONI, docteur en théologie, expérimenté et très savant dans la science mystique. Une de ses principales pratiques de piété était de demeurer bien avant dans la nuit, en tout temps et dans les plus fâcheuses saisons de l'année, devant un dévot crucifix, soupirant profondément, versant beaucoup de larmes et prenant de sanglantes disciplines. On a toujours cru qu'il était monté au ciel avec l'auréole glorieuse de la virginité ; il a du moins laissé sur la terre une précieuse odeur de sainteté par ses admirables vertus, *relicta fama sanctitatis*, comme disent les Actes du Chapitre général tenu à Rome l'an 1670.

123.. — Au monastère d'Unterlinden, Alsace, la V. Sœur BÉNÉDICTE DE MULHAUSEN. Mariée d'abord à un gentilhomme également riche et pieux, elle habitait la ville de Colmar. Par une inspiration du ciel, de concert avec son époux, elle laissa bientôt le siècle pour se réfugier dans l'asile du cloître. Pendant que son mari se rendait dans un couvent de Citeaux où il termina saintement ses jours, Bénédicte, avec sa plus jeune sœur nommée Otile, vint grossir le nombre des nobles et jeunes veuves qui fondaient le monastère d'Unterlinden. Revêtue du saint habit de l'Ordre, en 1232, par Fr. Walter, religieux d'éminente vertu, elle se montra sa digne fille spirituelle. Dès le premier jour, elle porta avec allégresse le joug du Seigneur, souffrit pour son amour jeûnes, veilles, pénitences de toute sorte, avec un élan d'autant plus admirable que, dans le siècle, elle avait joui de l'abondance et de l'éclat qui s'attachent à un grand nom et à une brillante fortune. Dans les premiers temps du monastère, la pauvreté imposait des sacrifices qui paraîtraient aujourd'hui impossibles ; mais la V. Sœur Bénédicte avec ses compagnes trouvaient, dans cette gêne universelle, des délices que l'onction du Saint-Esprit peut seule faire goûter. Pour elle, les plus vils habits étaient les meilleurs, et, afin de ne se rechercher en rien, elle avait soin de porter la nuit à Matines les voiles neufs ou les guimpes fraîches qu'on lui donnait, jusqu'à ce que ces objets fussent froissés ou ternis par l'usage ; alors elle les portait le jour. Avare des moindres parcelles du temps, elle l'employait avec soin, sachant bien que le temps fuit rapide et que sa perte est irréparable.

Notre Sœur exerça longtemps les offices de Sous-Prieure et de Procureuse avec une vigilance, un dévouement sans bornes, montrant en toutes choses un grand esprit de maturité, de discrétion et de prévoyance. Sur la fin de sa vie, Dieu, pour achever de purifier sa vertu, l'éprouva par diverses maladies. Après avoir traversé ce creuset de la souffrance, Sœur Bénédicte s'envola directement, croyons-nous, au séjour de la gloire. Au moment de sa mort, une Sœur ancienne sentit une odeur délicieuse, telle que les parfums les plus exquis de la terre n'en peuvent produire de semblable. — (Catherine de Guebwiller).

15.. — Au monastère du Tiers-Ordre de Saint-Vincent, à Prato, mourut la V. M. MARIE-DIEUDONNÉE BUONI. Un fait extraordinaire avait déterminé sa vocation : Notre-Seigneur lui était apparu chargé d'une lourde croix, et l'invitant à marcher sur ses pas. Pour obéir à l'ordre du divin Maître, elle avait embrassé la vie religieuse en ce monastère de Saint-Vincent, mais non sans avoir beaucoup lutté pour triompher de l'opposition que lui faisaient ses parents. La vie qu'elle mena au milieu des Sœurs fut très sainte : elle ne parlait que de Dieu dans toutes les conversations et toujours avec un grand amour ; elle consacrait un temps considérable à l'oraison qu'elle se plaisait surtout à faire en présence du Très Saint-Sacrement. Cette union avec Dieu répandait dans son cœur une douce joie qui rayonnait continuellement sur son visage.

Comment une piété si insigne ne lui eût-elle pas obtenu du ciel des faveurs signalées ? Un jour, elle souhaita, pour s'affranchir de certains scrupules qui la tourmentaient beaucoup, de se confesser à un religieux, autrefois son père spirituel, qui se trouvait alors dans un couvent très éloigné de Prato. Elle recourut donc à la prière, et exposa son désir à Notre-Seigneur. La réponse du doux Sauveur ne se fit pas longtemps attendre. Au moment même où cette sainte religieuse priait ainsi, le Père, dont elle réclamait les services, célébrait la sainte Messe. Il entendit Jésus lui parler du milieu de cette hostie qu'il tenait entre ses mains, et lui commander d'aller consoler sa Servante. Le jour même, ce religieux, sans perdre de temps, se mit en route pour aller porter à la V. Mère les consolations dont elle avait besoin. — (Pio.)

1636. — Au monastère de Saint-Louis, à Castelsarrasin, la V. Mère GABRIELLE DE LA TRINITÉ. Son père, nommé Blaise Cujas, était proche parent du célèbre jurisconsulte, Jacques Cujas, dont le nom est resté la personnification d'un savant légiste. Sa mère, femme d'une éminente vertu, mourut victime de sa charité au service des pestiférés.

Gabrielle fut appelée à la vie religieuse d'une manière assez peu ordinaire. La Mère de Loupe, Prieure des Dominicaines de Villemur, avait vu tomber son monastère entre les mains des huguenots, et elle était venue se réfugier à Castelsarrasin avec l'intention d'y fonder un couvent. Les dames de cette ville la visitaient fréquemment. Un jour, Gabrielle vint aussi lui rendre visite, mais sans autre dessein que de contenter sa curiosité. Dieu l'attendait là. A peine fut-elle introduite auprès de la M. Prieure, qu'elle se sentit tout à coup inspirée de se faire religieuse dominicaine. Elle emporta en se retirant la bonne pensée qui venait de germer dans son cœur. Mais elle se mit à la combattre. Vains efforts ! Plus elle tâchait de la bannir de son esprit, plus cette pensée paraissait y prendre racine. A la fin, lasse de résister au mouvement du Saint-Esprit qui la pressait si fortement, Gabrielle demanda le saint habit à la M. de Loupe, et fut la première à le recevoir dans ce nouveau couvent.

Deux autres personnes très vertueuses ne tardèrent pas à l'y rejoindre : la V. M. Jeanne du Saint-Esprit et la V. Sœur Marguerite de Chaubalier. Unies dans les mêmes sentiments de ferveur et de zèle, elles devinrent les instruments dont Dieu se servit pour réformer ce couvent de Castelsarrasin. Cette maison n'avait pas commencé sur le fondement de la pratique exacte des Constitutions. Les anciennes religieuses, venues de Villemur, y avaient apporté le relâchement dans lequel elles étaient tombées à la suite des troubles occasionnés par les guerres de religion. Mais nos trois généreuses Sœurs ne purent se résigner à vivre en ce triste état, et prirent la résolution d'employer tous leurs efforts au rétablissement de la discipline régulière. Elles atteignirent enfin le but qu'elles s'étaient proposé ; mais Dieu sait au prix de quelles luttes, de quelles souffrances endurées pendant un laps de vingt-cinq ans (1).

C'est au milieu de ces contradictions pénibles que la V. M. Gabrielle se rendit un modèle de vertu. Sa charité envers les pauvres jeta surtout un vif éclat. Une fois, pendant l'hiver, à une époque où cette V. Mère était portière du couvent, elle aperçut un pauvre qui n'avait pour se défendre du froid, que de misérables haillons, encore tout déchirés. A ce spectacle, la bonne Mère n'y tient plus. Touchée de compassion, elle se retire dans un coin, se déchausse et apporte au pauvre ses propres bas.

Lorsque, parmi les filles qui venaient apprendre à lire au monastère, elle en trouvait d'assez généreuses pour seconder sa charité, elle les exhortait à se priver quelquefois de leur déjeuner pour le donner aux indigents. Elle les envoyait aussi dans des maisons inconnues porter à des pauvres honteux les aumônes qu'elle leur avait obtenues des personnes de sa connaissance.

Après avoir ainsi vécu dans la patience et la charité, elle alla enfin jouir du repos céleste, le 5 mars 1636. — (*Mémoires de Castelsarrasin.*)

(1) Voir au 11 février la vie de la V. M. Jeanne du Saint-Esprit.

VI MARS

Le Bienheureux JOURDAIN DE PISE
Profès du Couvent de cette ville (*)

(1311)

Le Bienheureux Jourdain de Pise, appelé aussi Jourdain de Rivalto, naquit dans la seconde moitié du treizième siècle: en quelle année précise, en quel lieu et de quels parents, on ne saurait le dire avec certitude. Quelques modernes prétendent qu'il était du château de Rivalto, dépendant de la République pisane ; d'autres, qu'il appartenait à une famille connue à Pise sous le nom de Da Rivalto, dont l'habitation se trouvait encore au quatorzième siècle sur la paroisse de Saint-Paul-à-Ripa-d'Arno ; d'autres enfin le déclarent issu de la noble maison des Orsini. Les deux premières opinions, sans pouvoir revendiquer la certitude, empruntent cependant quelque probabilité de ce fait incontestable, que le B. Jourdain de Pise s'appelait également de Rivalto. Le savant Père Echard a bien révoqué en doute que ces deux noms dûssent être rapportés à un seul et même personnage, mais les auteurs italiens, qui traitèrent après lui de la question, ont taxé son sentiment de grave erreur (1).

On ne connaît presque rien de l'adolescence du Bienheureux. Il

(*) *Cronaca del convento dell'Ordine dei Predicatori in Pisa ; Prediche del B. Fra Giordano da Rivalto.* Cette vie manquait dans l'ancienne *Année Dominicaine.*

(1) Manni, *Notizie di Fra Giordano.* — Fabroni, *Mem. d'Ill. Pis.* — L'éditeur de *la Cronaca del convento di Pisa.*

est probable, qu'avant d'entrer dans l'Ordre, il fit un séjour à Paris, sans doute, pour y recevoir l'instruction au sein de la savante Université. Ceci ressort d'un trait qu'il raconta dans un sermon prononcé à Florence, en 1303. Il prêchait sur la gloire dont sont entourés les amis de Dieu au ciel et même sur la terre, et pour mettre sa pensée mieux à la portée du peuple, il proposait cet exemple : « Voyez, dit-il, un homme qui parviendrait à l'amitié du « roi de France, quel honneur ne lui ferait-on pas ? J'ai vu cela de « mes propres yeux : un homme vil et de basse extraction avait su « entrer dans l'amitié du roi ; toute la cour, tous les barons s'incli- « naient devant lui, le saluaient, lui rendaient un respect et des « honneurs incroyables, et simplement parce qu'il était l'ami du roi. « Or, ajoutait le saint prédicateur, les seigneurs de ce monde ne sont « que des vermisseaux auprès de Dieu. Si donc, ceux qui obtiennent « leur amitié reçoivent tant d'honneurs, qui dira la gloire que Dieu « accorde à ses amis? » De ces paroles du B. Jourdain, il résulte assez clairement qu'il se trouvait à Paris en 1276, ou même avant. Car bien qu'il ne nomme pas ce favori du roi de France, on devine aisément qu'il s'agit du fameux Pierre de la Brosse. De barbier du roi saint Louis, cet homme devint le ministre et l'ami de Philippe le Hardi, et après avoir vu longtemps toute la cour à ses pieds, il termina enfin sa vie sur le gibet, en 1276.

On ignore combien de temps se prolongea le séjour du Bienheureux à Paris. Toutefois, en 1280, il était de retour à Pise ; et c'est en cette même année, qu'il sollicita la faveur d'être reçu au nombre des enfants de saint Dominique. Il entra au couvent même de sa ville natale, apportant à l'Ordre les plus riches dons de la nature, et mieux encore, une âme où Notre-Seigneur avait jeté avec ses grâces de choix, les germes de la plus haute perfection.

Après son noviciat, Frère Jourdain, qui ne savait encore que les lettres humaines, apprit la philosophie ; puis, comme on reconnaissait en lui de grandes aptitudes qui faisaient espérer de le voir enseigner un jour avec éclat, on n'hésita pas à l'envoyer étudier en dehors de la Province, à Bologne d'abord, puis à Paris, pour y entendre les leçons des maîtres de la célèbre Université.

Revenu en Italie, il fut aussitôt appliqué à l'enseignement par ses supérieurs. On le nomma successivement Lecteur en différents couvents ; on l'envoya même à Pise, ce qui prouve l'estime dans laquelle on tenait ses talents. Car, le couvent de Pise était alors très important

comme maison d'études. Les jeunes Frères y recevaient l'instruction de religieux choisis parmi les plus capables. Même le bachelier, c'est-à-dire celui qui enseignait sous le Lecteur, était ordinairement un professeur de grand mérite ; aussi lui accordait-on une distinction particulière. Ailleurs, le bachelier ne pouvait jamais monter dans la chaire du Lecteur ; on lui préparait une autre chaire et un peu moins élevée. Mais à Pise et à Naples — c'étaient les deux seules exceptions déterminées par le Chapître provincial de 1287 — le Lecteur et le bachelier avaient une chaire commune, d'où ils donnaient successivement leurs leçons à des heures différentes.

A Pise, comme partout ailleurs, le B. Jourdain se montra un profond théologien non moins qu'un saint religieux. Aussi, l'on ne tarda pas à l'appeler à Florence, et à lui donner place dans l'Etude générale du couvent de Santa-Maria-Novella, la première et la plus importante de la Province romaine. Après y avoir expliqué le *Livre des Sentences*, il fut enfin désigné comme Lecteur principal par le Chapitre provincial de Riéti, en 1305, et chargé de prendre, en cette qualité, la direction des études, qu'il garda l'espace de trois ans. Elles devinrent, grâce à lui, si prospères, que cette maison de Santa-Maria-Novella fut mise en haute réputation de doctrine, au point que nul couvent d'Italie ne la surpassait sous ce rapport.

II. — En même temps qu'il enseignait les sciences sacrées dans l'intérieur des couvents, le B. Jourdain, à l'exemple de saint Thomas, du B. Hugues de Saint-Cher et de tant d'autres docteurs insignes, se livrait avec ardeur à la prédication. Fortement frappé de l'excellence et de l'utilité du ministère apostolique, il aimait à en parler du haut de la chaire. Un jour, par exemple, il s'écria : « Sans les prédicateurs, « qui sait dans quelles ténèbres et quelles hérésies nous tomberions? « Nous serions comme les Grecs, que des multitudes d'erreurs ont « envahis, parce qu'ils manquaient de prédicateurs! Nous devien- « drions semblables aux Sarrasins, aux Tartares et aux païens! » Aussi, ce qu'il trouvait de plus grand à louer dans saint Dominique après ses vertus, c'était d'avoir institué l'Ordre des Frères-Prêcheurs; pour l'importance et l'étendue des avantages procurés au peuple chrétien, il plaçait ce grand patriarche immédiatement après les Apôtres et saint Augustin.

« On ne saurait exprimer, s'écria-t-il une fois, combien ce Servi- « teur de Dieu a été utile à l'Eglise. Avant lui, on ne voyait presque

« point de prédicateurs ; aujourd'hui le monde en est plein. Avant « lui, il n'existait presque point d'écoles de théologie ; aujourd'hui « toute la chrétienté en est remplie ; chaque couvent possède la « sienne, ce qui est d'une immense utilité. Avant lui, les évêques « seuls annonçaient la parole de Dieu ; c'était leur office ; les « simples prêtres, les moines, les ermites ne prêchaient que par « exception. Voilà pourquoi le Pape fut très étonné, quand saint « Dominique vint lui ouvrir son dessein d'établir un Ordre de « Prêcheurs. *Quoi donc !* pensait le Vicaire de Jésus-Christ, *veut-il « fonder un Ordre, dont tous les membres soient évêques ?* Et il « hésitait à donner son approbation. Mais la nuit suivante, il lui fut « montré dans une vision, l'église de Saint-Jean-de-Latran menaçant « de tomber en ruines, et soutenue par saint Dominique. Comprenant « à cette vue les bienfaits que devait apporter à l'Eglise le Serviteur « de Dieu par sa prédication et celle de ses enfants, il lui accorda « l'approbation qu'il sollicitait auprès du Siège apostolique. »

Telles sont les idées que le B. Jourdain aimait à ramener fréquemment dans le cours de ses prédications ; elles laissent voir de quelle importance était à ses yeux le ministère de l'apostolat. Après cela, il n'est pas difficile d'imaginer s'il devait apporter tous ses soins à entrer pleinement dans sa vocation de Frère-Prêcheur et d'enfant de saint Dominique.

Pour ce qui est d'annoncer la parole de Dieu, la nature et la grâce l'avaient également préparé. Du côté de la doctrine, rien ne lui manquait. Son esprit était un trésor de connaissances aussi profondes qu'étendues. « Frère Jourdain, disait un Père de grande autorité, sait « plus de choses, à lui seul, que tous les Frères de la Province ensem- « ble. » Il avait lu les auteurs de l'antiquité, étudié le grec, comme du moins on le présume, et appris l'hébreu auprès d'un Juif assez honnête, qu'il cherchait probablement à convertir. La philosophie et la théologie lui étaient devenues familières. On tient encore de sa propre bouche, qu'il fit un gros livre, pour réfuter les erreurs des Grecs. Mais il y avait surtout une étude, à laquelle le ramenaient toujours ses préférences : l'étude des Livres sacrés. Et parmi ces Livres divins, nul ne lui plaisait autant que les Epîtres de saint Paul. « Plus je les lis, « disait-il, et plus j'y trouve de délices et de nourriture pour mon « âme. Fr. Thomas d'Aquin professait pour elles un tel respect, que « quand il apercevait dans la sacristie le livre des Epîtres, il fléchissait « le genou, baisait ce livre et lui rendait des honneurs particuliers...

« Ces Epîtres sont si délicieuses, si douces et en même temps si « profondes, que c'est une merveille. Il n'y a pas une parole qui ne « soit comme un charbon ardent, capable de nous enflammer. « L'Apôtre s'y complaît à rappeler le souvenir du Christ Jésus, et je « trouve qu'il l'a nommé jusqu'à cinq cent trente-deux fois. » Non content d'aimer les divines Ecritures, et de les lire assidûment, le B. Jourdain les apprenait par cœur, chose d'ailleurs très facile à son extraordinaire mémoire. Cette dernière faculté était en lui un véritable prodige. « Il savait par cœur, dit Frère Dominique de Peccioli « dans la chronique du couvent de Pise, le Bréviaire, le Missel, « la plus grande partie de la Bible avec les gloses, la *Secunda* de « saint Thomas (1) et beaucoup d'autres choses.» C'est là, sans doute, une merveille presque incroyable ; et cependant, les Pères contemporains du B. Jourdain ont donné, à cet égard, de vive voix et par écrit, les témoignages les plus formels.

Le B. Jourdain était donc fort savant. Mais la science toute seule ne saurait faire un bon prédicateur ; il faut encore la vertu. Sous ce rapport également, le Bienheureux ne laissait rien à désirer, et quelque éminente et profonde que fût sa doctrine, elle était loin de jeter autant d'éclat que ses vertus.

Sa confiance en Dieu et en l'efficacité de la prière ne connaissait point de bornes. Il avait vraiment la foi qui transporte les montagnes. Un jour qu'il prêchait sur les conditions de la prière, il s'exprima en des termes où débordait toute l'ardente conviction de son âme. « Quand vous prierez de cette manière, s'écriait-il en terminant, je « vous le promets sur le Christ, sur les Ecritures, sur tous les Saints » et sur mon âme, tout ce que vous demanderez, vous l'obtiendrez. « Le ciel et la terre périraient plutôt que votre prière ne fût point « exaucée. »

Lorsqu'il parlait de la bonté divine, il était intarissable. « On ferait, « dit-il, plus de trente bons sermons, rien que sur les bienfaits dont « Dieu nous comble dans l'ordre naturel. »

Le nom béni du Fondateur de sa famille religieuse, de « Messire saint Dominique » revenait fréquemment sur ses lèvres. S'il montait en chaire le jour de la fête de ce grand Saint ou le jour de la transla-

(1) La *Secunda* est une partie très considérable de la *Somme théologique* de saint Thomas d'Aquin. Dans l'édition de Migne, elle comprend deux volumes in-4°, sur les quatre dont se compose la *Somme* entière.

tion de ses Reliques, c'était pour exalter son glorieux Père, et faire connaître ses vertus. Si, un autre jour, il prêchait sur un autre Saint, saint Augustin, par exemple, il y avait encore place dans son sermon pour rappeler le souvenir de saint Dominique.

Mais, que dire de son amour pour la douce Vierge Marie? La chronique, si sobre de détails sur le Bienheureux, n'a pu rester muette à cet égard. Elle rapporte que c'était invariablement Frère Jourdain qui commençait au dortoir l'Office de la Sainte Vierge; et il le faisait d'une voix si fervente, si haute, si claire, si pleine de dévotion, que tous se sentaient excités à prier avec la même piété. Marie, pour récompenser son dévot serviteur, le comblait de faveurs toutes particulières. Un jour, raconte le P. Frédéric Steil (1), étant au réfectoire, il vit venir la divine Reine du ciel, escortée de deux princesses célestes et d'un grand nombre d'anges. Elle apportait leur nourriture à ses chers enfants, et poussant la bonté jusqu'à l'excès, elle daigna même les servir à table de ses mains très saintes. On imagine aisément si le cœur du B. Jourdain s'enflammait à ce spectacle, d'amour et de dévotion pour la douce Patronne de l'Ordre des Frères-Prêcheurs.

Outre les bénédictions maternelles de la divine Vierge, le Bienheureux trouvait encore un précieux moyen de sanctification, dans les observances religieuses. Parlant une fois du jugement des hommes au tribunal de Dieu, il fut amené à dire avec quelle rigueur s'exerçait au milieu de ses Frères la discipline régulière: « Vous, séculiers, s'écriait-« il, vous ne savez pas ce que c'est que le jugement. Mais nous, « religieux, nous le savons; si vous commettez des péchés, même « de graves péchés, vous n'êtes ni corrigés, ni châtiés; il n'y a « personne qui vous reprenne. Mais nous, nous sommes punis des « moindres fautes, et nous comparaissons en jugement. Aussi, celui « qui se connaît coupable de quelque manquement, éprouve une « grande crainte, lorsque sonne le Chapître, car il sait qu'il va y être « accusé. Un religieux de mon Ordre, âgé de quarante ans, me disait « une fois : *Je ne me sens pas en faute, et cependant je suis toujours saisi « d'une vive frayeur, quand j'entends sonner le Chapître.* » Une rigueur si grande n'avait d'autre but que de purifier les religieux de ces moindres souillures, dont ne saurait complètement se défendre la fragilité humaine. C'est au milieu de ces exercices, que le B. Jourdain en particulier, parvint à cette pureté du cœur qui le rendait si cher à Marie.

(1) *Ephemerides Dominicano-sacræ.*

III. — Eloquent déjà par nature, éminent dans la doctrine, riche de toutes sortes de vertus, aimé de la Très Sainte Vierge, comment le Bienheureux n'eût-il pas été un insigne prédicateur? Il fit entendre sa voix en beaucoup d'endroits d'Italie, peut-être même en Allemagne; du moins il se trouvait dans cette dernière contrée en 1301, comme lui-même l'a déclaré. Mais c'est surtout à Florence que son apostolat recueillit les succès les plus consolants. Dans son ardeur infatigable, il prêchait souvent jusqu'à cinq fois par jour, tantôt dans une église, tantôt dans une autre, tantôt dans l'intérieur des temples, tantôt sur les places publiques. Il commençait un sermon le matin sur un sujet dans telle église, il le continuait au milieu du jour sur une place, et le terminait enfin le soir dans une autre église. Le 9 novembre 1304, par exemple, il fit dans une même matinée deux beaux discours auxquels assista un peuple immense. Il parlait sur ce texte : *Christum crucifigentes rursum in semetipsis :* ils crucifient de nouveau le Christ en eux-mêmes. Entrant dans l'explication du texte, il annonça son dessein de montrer que deux classes d'hommes renouvellent la Passion du Sauveur : les juifs et les chrétiens. La première partie fut l'objet du sermon qu'il prononça sur la place de Santa-Liperata. La deuxième fut développée dans l'église de Santa-Maria-Novella.

Cette méthode n'offrait aucun inconvénient, car l'auditoire était toujours le même. Avide d'entendre le pieux apôtre, le peuple florentin le suivait partout, sans tenir compte ni de la fatigue, ni des incommodités de la saison. C'est ainsi qu'au mois d'avril 1305, les fidèles, malgré une chaleur insupportable, accouraient encore aux sermons, et il fallut, par charité, que le B. Jourdain en suspendît le cours ordinaire. Non content d'écouter le saint prédicateur avec avidité, on ne voulait laisser perdre aucune des paroles qui tombaient de ses lèvres. On les recueillait avec soin, en les écrivant au pied même de sa chaire, et c'est ainsi qu'elles nous sont parvenues : analyses détaillées sans doute, mais nécessairement imparfaites, froides, décolorées, quelquefois décousues, et qui permettent encore cependant d'apprécier le genre de la prédication du Bienheureux. C'était la belle et grande manière des hommes vraiment apostoliques. Point de subtilité scolastique, point de recherche, mais une parole évangélique et populaire où l'abondance et la profondeur de la doctrine s'alliaient à la plus grande simplicité dans la forme. Frère Jourdain prêchait vraiment le Christ crucifié; tout en prenant pour fonds de ses discours une doctrine solide et substantielle, il ne dédaignait pas d'y entremêler

des histoires bien choisies, empruntées d'ordinaire à la sainte Ecriture ou à la vie des Saints.

Le Bienheureux avait encore un autre mérite qu'il appartient surtout à l'Italie de célébrer, c'est la pureté avec laquelle il s'exprimait dans la langue toscane. Suivant l'usage nouveau qui commençait alors à s'introduire, il avait délaissé le latin pour prêcher uniquement en langue vulgaire. Contemporain du Dante, il contribua aussi beaucoup pour sa part à fixer l'idiome toscan, et ses sermons ont toujours passé pour un monument précieux de l'époque primitive, dont se glorifie encore aujourd'hui la littérature italienne.

Mais qu'importait au B. Jourdain la gloire d'être considéré comme un des fondateurs de la langue? Ce qu'il voulait par-dessus tout, c'était la conversion et le salut des âmes auxquelles s'adressait sa parole. Et comment ce résultat eût-il manqué à un prédicateur qu'accréditaient auprès des fidèles non seulement son éloquence et la sainteté de sa vie, mais encore les interventions miraculeuses de Dieu? Un jour qu'il prêchait devant un peuple innombrable, une croix rouge imprimée sur le front du Bienheureux apparut ostensiblement. Tous purent la contempler et demeurèrent à ce spectacle saisis d'admiration. Voilà de quelle manière Dieu autorisait la parole de son serviteur. Aussi l'on vit bientôt se produire des fruits merveilleux et abondants. Toute une transformation s'opéra dans Florence. Une multitude de personnes abandonnèrent le vice et renoncèrent au péché. Elles venaient, dit le chroniqueur, se purifier dans ce nouveau Jourdain, versant beaucoup de larmes aux pieds de l'homme de Dieu qui les avait touchées et converties. Les femmes, dont la conduite laissait alors beaucoup à désirer sous le rapport de la modestie, commencèrent à se comporter d'après les principes de la décence chrétienne. Les inimitiés firent place à la réconciliation et à la concorde. L'Italie, à la fin du douzième siècle, était en proie aux dissensions terribles et trop souvent sanglantes des Guelfes et des Gibelins. Jusque dans l'intérieur des villes, les deux partis rivaux en venaient quelquefois aux mains. Le Bienheureux, avec une liberté qui demandait certes un grand courage, s'éleva fortement contre de tels désordres. Un jour, à Florence, il prononça ces paroles qui devaient toucher au vif un grand nombre de ses auditeurs : « Nous avons « trouvé des Guelfes et des Gibelins qui voudraient égorger, s'ils « le pouvaient, tous ceux de l'autre parti! Quel affreux dessein! « Les démons en conçoivent-ils de plus pervers? Mais ces hommes

« sont plus méchants que les démons ! » A force d'exhortations et de prières, Frère Jourdain éteignit pour un temps toutes ces haines, et les cœurs les plus endurcis s'ouvrirent enfin aux sentiments de la charité.

Les pécheurs convertis par le Bienheureux continuaient à solliciter son appui et ses conseils. Il leur indiquait les moyens de persévérer : la fréquentation de l'église et des sacrements, l'oraison, la lecture des bons livres, l'habitude de parler de Dieu, le souvenir de la vie éternelle, des peines de l'enfer et de la vanité du monde. Non content de les prémunir contre la rechute, il les aidait à marcher dans les voies de la perfection, et il n'était pas rare qu'il en fît des saints. « Il « me faudrait tout un mois, s'écriait-il, pour vous dire ce que je sais « au sujet de ceux qui viennent à moi en très grand nombre, et qui, « après avoir vécu dans le péché, sont aujourd'hui transformés ! »

A côté des pécheurs, les âmes vertueuses qui se sentaient fortement attirées de Dieu, venaient, elles aussi, s'adresser au B. Jourdain. Il avoue lui-même en avoir connu un grand nombre, qui se montraient animées de sentiments héroïques. « J'ai trouvé, disait-il, beaucoup de « personnes disposées à perdre leurs biens et même la vie, plutôt que « de commettre un seul péché mortel. »

Au nombre de ces enfants spirituels que le saint directeur formait à la vertu, on voit briller d'un doux éclat le B. Silvestre de Valdisieve, de l'Ordre des Camaldules : belle et ravissante fleur de sainteté, éclose au pied même de la chaire de l'apôtre dominicain.

Le B. Silvestre (1), appelé dans le siècle Ventura, et cardeur de son métier, se convertit peu à peu, quand Frère Jourdain vint prêcher à Florence. L'homme de Dieu prêchait quelquefois pendant deux heures, et de choses si hautes et avec tant d'éloquence que tous étaient dans l'admiration (2). Mais lorsqu'il avait fini, il était tout à fait épuisé.

(1) *Acta SS. 9 junii.*

(2) Les Bollandistes n'ont pu découvrir quel était le prédicateur, désigné simplement sous le nom de Frère Jourdain par la légende du B. Silvestre. Il est cependant facile de le reconnaître, avec Manni, l'éditeur des sermons du B. Jourdain de Pise, et l'auteur du commentaire qui accompagne la chronique du couvent de Pise, il s'agit ici de notre B. Jourdain de Rivalto. Il suffit, pour s'en convaincre, de rapprocher les diverses circonstances de temps et de lieux. Le B. Silvestre fait profession à Florence en 1315. Il était entré chez les Camaldules trois ans auparavant, donc en 1312. Mais avant d'entrer chez les Camaldules, il avait passé quatre ans dans un ermitage : ce qui oblige de fixer à 1308 l'époque de sa conversion. Or, c'est justement

Ventura en eut compassion, et l'attendant au pied de la chaire avec un flacon rempli de vin excellent, il lui offrait à boire après le sermon, et le réconfortait. Il fit ainsi bien des fois, et finit par se lier d'une étroite amitié avec ce Frère. Aussi, en récompense de la charité dont il usait envers son serviteur, le Christ daigna le visiter : il lui apparut crucifié un jour de fête de saint Martin. Alors, profondément touché, Ventura dit adieu au monde, et se fit « petit Frère » dans un ermitage situé non loin de la ville. Il y resta quatre ans, puis revenant à Florence, il fut reçu Frère convers chez les Camaldules au monastère des Anges et prit le nom de Frère Silvestre.

Dans ce nouvel asile, le fils spirituel du B. Jourdain, marchant sur les traces de son saint ami, ne tarda pas à se distinguer par une admirable sainteté et surtout par un attrait singulier pour l'oraison. On le voyait toujours en prière, ce qui ne semblait pas d'abord compatible avec l'office de cuisinier qu'on lui avait donné et qu'il remplit pendant trente-trois ans. Dans les commencements, les Frères, le voyant prier au lieu de travailler à la cuisine, se demandaient avec inquiétude, si à l'heure du dîner, ils trouveraient quelque chose à manger. Ils allaient donc le réprimander et s'efforçaient de le tirer de ses oraisons. Mais Frère Silvestre les repoussait doucement avec des paroles très humbles : « Je vous en prie, mes Frères, leur disait-il, laissez-moi en repos ; « tout sera prêt à l'heure voulue. » Effectivement, le dîner ne manqua jamais d'être prêt. Aussi la rumeur se répandit que les Anges de Dieu venaient faire la cuisine au monastère des Anges, pendant que Frère Silvestre vaquait à l'oraison.

La mort de cet angélique Frère convers, qui eut lieu longtemps après celle du B. Jourdain, ne fut pas moins admirable que sa vie. Il avait une sœur, religieuse comme lui, et vivant dans un ermitage tout près de Florence. Pour l'exciter à détacher son cœur de toutes les choses de la terre et à désirer de plus en plus les biens célestes, il lui envoyait de temps en temps de pieux messages. Un jour, sa sœur lui fit demander : « Quand donc verrons-nous dans la patrie Jésus, « le cher Epoux de nos âmes ? » Frère Silvestre lui adressa par écrit cette réponse : « Réjouis-toi, ma sœur, fiancée de l'éternel Epoux ; « car à tel jour, j'en ai la ferme confiance, tous deux nous le contem- « plerons avec joie, assis à la droite du Père, et nous ne pourrons

dans ces premières années du quatorzième siècle que le B. Jourdain de Pise prêchait à Florence avec un succès extraordinaire. On possède encore des sermons prononcés par lui dans cette ville en 1309.

« plus jamais le perdre. » La vierge du Seigneur ne comprit pas alors le mystère de ces paroles, mais peu de jours après, elle tomba gravement malade, et jugeant qu'elle allait mourir, elle pria l'évêque de permettre qu'elle fût ensevelie au monastère des Anges. Chose merveilleuse ! le B. Silvestre, dans le même temps, était lui aussi atteint de maladie, et enfin il expirait le même jour que sa sœur. Les funérailles de ces deux amis de Dieu furent célébrées au monastère des Anges, et une même tombe réunit leurs dépouilles mortelles, pendant que leurs âmes allaient rejoindre l'adorable Epoux dont ces anges de la terre avaient désiré contempler la face.

Le B. Silvestre est un exemple des fruits qui naissaient sous la parole du B. Jourdain de Pise. Malheureusement ces résultats ne nous sont qu'imparfaitement connus. Mais le peu qu'on en sait laisse deviner combien profondément les peuples étaient remués aux accents de cet homme vraiment apostolique. A Florence, son action avait été puissamment efficace. A Pise, où il se rendit ensuite, elle ne le fut pas moins. Il fonda dans cette dernière ville différentes œuvres, utiles au salut des âmes. L'une d'entre elles, la Confrérie du Saint-Sauveur, a persévéré jusqu'à nos jours, et conserve encore maintenant ses statuts primitifs. Enfin, la cité tout entière commençait à s'améliorer sous l'influence du Bienheureux, « et si l'obéissance ne « l'avait appelé ailleurs, il est hors de doute, dit le chroniqueur, qu'il « eût ramené l'âge d'or au milieu de nous. »

En dépit de tous ses succès, Frère Jourdain demeurait inaccessible aux atteintes de l'orgueil. Les sentiments d'humilité remplissaient son cœur, et il n'était pas rare d'en surprendre l'expression sur ses lèvres quand il prêchait, mais surtout il manifestait le plus grand éloignement pour toutes les grandeurs et les dignités de la terre ; en toute occasion il s'appliquait à en montrer le néant et la vanité.

Un jour qu'il voyageait en compagnie d'un autre Frère, un spectacle assez singulier s'offrit à leurs yeux : une joie en apparence parfaite au milieu de la plus profonde misère. Un pauvre, moitié nu, s'en allait devant eux en chantant le long du chemin. Voulait-il boire, il buvait à son aise l'eau pure des fontaines; voulait-il manger, il mangeait tranquillement le morceau de pain qu'on lui avait donné. Le Bienheureux, à cette vue, dit à son compagnon : « Voyez-vous cet « homme? Contre toute apparence, il possède bien des pierres « précieuses qu'un prince ne saurait avoir et cependant les princes « donneraient volontiers cent mille livres pour se les procurer. » —

« Quelles sont ces pierres précieuses, demanda le Frère? » — « L'une, « repartit le Bienheureux, est la sécurité ; ce pauvre mange et boit « sans craindre aucun danger; il ne redoute pas la présence du « poison dans ses aliments. Voilà une pierre précieuse qu'un prince « paierait volontiers bien cher, s'il pouvait l'obtenir à prix d'argent. « Une autre pierre précieuse, c'est que ce pauvre n'a point d'ennemi, « personne qui lui veuille du mal : un prince, au contraire, est entouré « d'ennemis qui cherchent à lui nuire. Voilà deux pierres précieu- « ses ; je pourrais en nommer beaucoup d'autres ; et de quel prix, de « quelle beauté, de quelle noblesse ne sont pas ces richesses? Ce « pauvre les possède, les princes ne peuvent que les désirer, et elles « valent mieux cependant que tout l'éclat dont ils s'environnent. » Voilà de quelle manière le B. Jourdain appréciait les dignités ; mais malgré tout son éloignement pour les honneurs, il ne put pas s'en défendre tout à fait, et on le voit devenir Prédicateur général, puis Définiteur du Chapître provincial. Les supérieurs songèrent même à l'appeler à l'un des honneurs les plus insignes à cette époque, celui de passer Maître en l'Université de Paris. Le Maître général, Fr. Aimery, lui commanda de partir pour la France et de monter à Paris dans la chaire du couvent de Saint-Jacques, pour y conquérir les grades. Mais Notre-Seigneur tenait toute prête pour son serviteur une couronne plus belle et plus glorieuse que le bonnet des Docteurs de Paris. Frère Jourdain n'eut même pas le temps de franchir les Alpes. Arrivé à Plaisance, il tomba malade, et le 19 août 1311, pendant l'octave de l'Assomption de la très glorieuse Vierge Marie, il mourut dans d'admirables sentiments de piété, assisté du Maître général et d'autres Frères qui se trouvaient présents. Il y avait trente et un ans qu'il appartenait à l'Ordre.

Quand la nouvelle de cette mort parvint à Pise, ce fut de toutes parts une explosion de douleur. Les principaux habitants se rendirent à Plaisance pour réclamer le corps du Bienheureux, et le jour où on le ramena, un peuple innombrable se porta à sa rencontre ; c'est ainsi que Frère Jourdain rentra dans sa ville natale, accompagné, dit le chroniqueur, des soupirs, des larmes et des gémissements de tous ses concitoyens.

Enterré dans l'église du couvent des Frères, il devint presque aussitôt l'objet de la dévotion populaire. On vint en pèlerinage à son tombeau ; on implora sa protection ; on lui demanda des grâces ; et Dieu se plut à honorer son serviteur par un grand nombre de

miracles. Les fidèles ne tardèrent pas à couvrir les murs de l'église entière des témoignages de leur reconnaissance : *ex-voto*, images de cire, tableaux de toutes sortes, qui attestaient le crédit dont jouissait le B. Jourdain auprès de Dieu.

Après avoir reposé près de l'autel de Saint-Pierre-Martyr jusqu'en 1580, les reliques du Bienheureux furent placées sous l'autel de la Sainte Vierge avec cette inscription :

Hic sita Jordanis Fratris sunt ossa, bearunt
Quem vitæ integritas religioque virum.

En 1686, sous l'épiscopat de Mgr François de Conti, archevêque de Pise, les saintes dépouilles furent extraites de nouveau et déposées dans un coffre orné de cristaux, pour être placées sous l'autel du Rosaire.

Une troisième translation eut lieu en 1785, avec l'autorisation de Mgr Ange Franceschi.

Enfin, le culte rendu dès les premiers temps au Serviteur de Dieu s'étant toujours maintenu à travers les siècles, le Souverain Pontife, Grégoire XVI, l'approuva solennellement sur l'avis de la Congrégation des Rites, et permit à l'Ordre des Frères-Prêcheurs et au diocèse de Pise de célébrer tous les ans la fête du B. Jourdain.

Le V. P. JEAN DE ROBLES
Fondateur du Couvent de Notre-Dame d'Atocha à Madrid & du Couvent de la ville de Saint-Sébastien en Biscaye (*)

(XVI^e SIÈCLE)

Le V. P. Jean de Robles, un des plus grands religieux que la Province d'Espagne ait produits dans le XVI^e siècle, fut attiré à l'Ordre par la sainteté extraordinaire qu'il remarqua dans la vie du V. P. Jean Hurtado. Ce célèbre prédicateur et réformateur de l'Ordre en Espagne, s'était retiré, avec les religieux les plus fervents de sa Province, à Talavéra, dans le couvent qu'il avait bâti sous le nom

(*) Lopez.

de Saint-Genet. Ils vivaient dans une observance très exacte, dans un parfait oubli des choses de la terre et dans le seul désir de celles du ciel, où ils aspiraient par une grande austérité de vie, par une application continuelle à l'oraison et l'étude, et par un zèle ardent du salut du prochain, qu'ils procuraient avec une charité infatigable.

Le V. P. Jean de Robles menait une vie très sainte dans le monde ; néanmoins il se sentit intérieurement appelé de Dieu à une perfection plus élevée. Il était prêtre et d'une piété si connue, que le V. P. Hurtado lui communiquait tous ses secrets, et avait grande confiance dans ses avis. La fréquentation que le P. de Robles avait avec les fervents religieux de Saint-Genet, lui faisait former mille désirs de demander l'habit, pour suivre la voix intérieure qui l'appelait ; mais la vue de leur grande austérité contenait ces mouvements impétueux. Il se défiait de ses forces et appréhendait de ne pouvoir persévérer dans un genre de vie où l'on ne travaillait qu'à faire mourir la nature en toutes choses. Dieu, cependant, fortifia son courage contre ces terreurs paniques ; et il fut le premier qui prit l'habit dans cette réforme rigoureuse.

En le recevant des mains du V. P. Hurtado, au couvent de Talavéra, il reçut aussi l'esprit de l'Ordre avec tant de plénitude, qu'il trouva des douceurs et des consolations dans les austérités que la chair et le sang lui faisaient d'abord croire insupportables. Après quelques années passées dans la pratique solide de toutes les vertus, il fut employé à la prédication.

Comme il était lui-même pénétré des vérités saintes qu'il annonçait aux peuples, il prêchait d'une manière très pathétique et faisait partout des conversions admirables. Prudence de Sandoval, évêque de Pampelune, auteur de la vie de l'empereur Charles-Quint, remarque que le V. P. Jean de Robles avait reçu de Dieu un don particulier pour la prédication, et qu'il enlevait son auditoire par la force de ses raisonnements et par la sainteté de ses exemples (1). Ayant un jour prêché devant l'Empereur sur l'obligation de bien employer les revenus de l'Eglise, ce Prince, qui l'avait entendu avec une extrême satisfaction, l'envoya prier de lui mettre par écrit ce qu'il avait prêché, désirant s'en servir dans l'occasion.

Le V. P. Jean Hurtado, voyant avec admiration son zèle, sa piété et son attachement à la vie régulière le considérait comme le plus

(1) L. 16, § 33 et I. 31, § 48, an. 1544.

ferme appui de la réforme que le R^me^ P. Général lui avait ordonné de rétablir dans sa Province ; et afin de l'étendre et de la fortifier par un grand nombre de bons sujets, il envoya le P. de Robles à Madrid pour prendre possession de la fameuse chapelle où se trouve l'image miraculeuse de Notre-Dame d'Atocha, un des plus célèbres sanctuaires de l'Espagne, confié à notre Ordre par l'empereur Charles-Quint. Le V. Père en prit possession le onzième jour de juillet 1523, et fonda près de la chapelle un couvent, où il établit la même observance, les mêmes pratiques de régularité et les mêmes exercices pour la vie intérieure qu'au couvent de Talavéra. Les religieux qu'on mit sous sa conduite devinrent bientôt l'admiration de la grande ville de Madrid. Ils gardaient les Constitutions à la lettre, et ils y ajoutaient plusieurs austérités de surérogation. Le jeûne était presque continuel et très souvent au pain et à l'eau ; le silence, perpétuel ; les habits, conformes à la modestie religieuse ; les lits, durs ; les chambres, pauvres ; en un mot, ces Pères menaient une vie digne d'attirer les bénédictions de la divine Vierge, qu'ils servaient dans cet auguste sanctuaire et celles de leur saint Patriarche, dont ils imitaient le zèle et les vertus.

Une conduite si exemplaire, et les grâces signalées que la Sainte Vierge obtenait de Dieu pour ceux qui venaient la prier et l'honorer dans cette église, rendirent ce lieu si célèbre, qu'avec le secours des aumônes envoyées de tous côtés, on put bâtir en peu de temps un couvent très régulier. Le seigneur don Rodrigue Manrique et dona Anne de Capelle, sa femme, firent construire le dortoir, le Chapître, le réfectoire et la sacristie, que cette pieuse dame fournit de linges et de riches ornements. D'autres personnes ajoutèrent des largesses si considérables que ce couvent pouvait entretenir soixante religieux. Quarante-cinq lampes d'argent de grand prix y brûlaient jour et nuit devant l'image de la Très Sainte Vierge. On voit dans la chapelle une infinité d'*ex-voto* attachés aux murailles, et quantité de présents magnifiques, offerts en action de grâces des faveurs reçues de Dieu par l'intercession de la Vierge d'Atocha. Les rois d'Espagne ont voulu être les protecteurs de cet auguste sanctuaire, qu'ils ont confié à nos Pères, pour en être les anges tutélaires et les fidèles gardiens.

Après avoir travaillé heureusement à la fondation de ce couvent, le V. P. Jean fut envoyé dans la province de Guipuzcoa en Biscaye, pour fonder une autre maison dans la ville de Saint-Sébas-

tien. L'éclat de ses vertus et le zèle du salut des âmes qu'il fit paraître dans ses prédications lui attirèrent bientôt beaucoup d'admirateurs, et parmi eux le trésorier de l'empereur Charles-Quint, homme puissant, qui s'offrit à lui bâtir un couvent pour son Ordre, afin de pouvoir profiter de ses exemples et se servir de ses conseils dans l'affaire importante de son salut. Le V. Père établit à Saint-Sébastien la même régularité, et y mit en usage les mêmes maximes de la vie intérieure et religieuse qu'on pratiquait à Notre-Dame d'Atocha.

Cette grande observance servit beaucoup à ceux que le V. Père avait amenés avec lui à Saint-Sébastien. Comme elle les dévouait aux souffrances et à la croix, elle leur donna la force nécessaire pour souffrir avec courage les persécutions fâcheuses que quelques ecclésiastiques leur suscitèrent après la mort du trésorier, leur fondateur. Ils se virent alors presque abandonnés de tout le monde, dans la dernière nécessité, habitant un couvent à demi-bâti, et si incommode qu'en hiver il neigeait jusque sur leurs lits, tandis qu'en été ils étaient presque étouffés par les ardeurs excessives du soleil. Leurs ennemis se réjouissaient de ces misères, dans la pensée qu'elles les obligeraient à tout abandonner : mais elles ne servirent qu'à les fortifier dans leur premier dessein. Ils endurèrent cette persécution et ces souffrances avec actions de grâces et avec joie, sachant que souvent Dieu fait servir les plus grandes contradictions des créatures à l'exécution de ses desseins. Le V. P. Jean animait les religieux, par son exemple et par ses paroles, à mettre toute leur confiance en Dieu, qui n'abandonne jamais ceux qui le craignent et le servent.

Bientôt, en effet, le ciel vint à leur secours. L'évêque de Pampelune, dans le diocèse duquel était la ville de Saint-Sébastien, ayant appris leur misère, les assista, les prit sous sa protection et leur procura des sommes considérables, pour achever le couvent et entretenir des religieux en plus grand nombre. Pouvant alors s'acquitter pleinement de leurs fonctions apostoliques, ils prêchèrent avec tant de zèle, non seulement dans la ville, mais encore dans toute la campagne, qu'on les regardait comme des hommes envoyés du ciel pour le salut de tous. Ce couvent comptait toujours trente religieux, travaillant infatigablement à la conversion des âmes.

Le V. P. Jean de Robles chargé de conduire cette maison naissante dans l'observance régulière ne donnait pas tellement ses soins à l'avancement des Frères, qu'il ne se ménageât du temps pour travailler au salut des peuples par ses ferventes prédications. C'était

un homme véritablement apostolique, une lampe ardente et luisante ; ardente au dedans par le feu sacré de la dévotion et du divin amour, luisante au dehors par la sainteté de ses exemples et par l'éclat de sa doctrine.

Michel Pio, historiographe de l'Ordre, qui nous a conservé ces souvenirs sur le V. Père, ne marque pas qu'il ait eu d'autres emplois dans l'Ordre et n'indique pas le lieu, ni l'époque de sa mort. Il dit seulement qu'il fleurissait vers l'année 1530, et qu'après avoir travaillé à la gloire de Dieu et au salut des âmes avec tant de succès, il alla recevoir dans le ciel la récompense destinée à ses glorieux travaux.

La Dévote Sœur MARIE DE JÉSUS
Converse au Monastère de Viviers
Sœur de la Mère Agnès de Langeac (*)

(1669)

La dévote Sœur Marie de Jésus, sœur selon la chair de la Vénérable M. Agnès de Langeac, aujourd'hui en voie de béatification, a eu le grand bonheur d'être en même temps sa fille selon l'esprit, ayant été formée à la vertu par cette excellente maîtresse, et conduite par elle à la vocation religieuse. Après la mort de la V. M. Agnès décédée à Langeac en 1634, sa sœur, alors religieuse à Viviers, écrivit, par l'ordre de sa Prieure, un mémoire, où elle raconte ce qu'elle a vu de sa Vénérable sœur, pendant qu'elles étaient toutes deux au Puy, dans la maison de leur père, nommé Pierre Galand. Nous empruntons à cet écrit quelques passages, où Marie de Jésus parle d'elle-même, en racontant les vertus et les saintes œuvres d'Agnès, sa sœur aînée.

« Après sa longue oraison de la nuit, dit-elle, Agnès qui couchait avec moi, regagnait le lit, froide comme du marbre. Quand il lui

(*) *Mémoires de Viviers. Vie de la V. M. Agnès.*

arrivait de me toucher tant soit peu en se recouchant, elle me réveillait en sursaut, malgré le sommeil profond où j'étais plongée, et la trouvant si froide, je criais : « Qu'y a-t-il donc ? » Alors, elle me recommandait de me taire, de crainte que notre père, entendant ces reproches, ne lui défendît à l'avenir de se lever la nuit pour prier. « Ma sœur, me disait-elle, je vous en supplie, ne dites rien. Si peu « que vous parliez, vous allez me priver de mon bonheur et vous « ferez de la peine à notre père. Je vous promets de ne jamais vous « empêcher d'accomplir tout ce que vous vous proposez de faire « de cette sorte. » Mais, alors, je n'avais guère le désir de souffrir qui animait cette sainte âme, et dans ce temps, je ne me doutais pas du bonheur que l'on éprouve à faire pour Dieu quelque chose de pénible.

« Ma chère sœur portait autour du corps une ceinture de fer, garnie de rosettes fort piquantes, qui lui entraient bien avant dans la chair. Notre bonne mère s'aperçut de quelque chose, en remarquant le sang dont les vêtements intérieurs d'Agnès étaient tachés. Elle me commanda de voir ce que c'était. J'hésitai longtemps à lui obéir. Mais Dieu qui ne voulait pas que cette rude pénitence restât ignorée, mais, au contraire, qu'elle fût connue pour la gloire de sa divine Majesté, m'accorda d'oser toucher ma sœur dans son sommeil. Je le fis avec tout le respect possible. La chaîne que je rencontrai me saisit d'épouvante ; et quand Agnès se fut réveillée en sursaut, elle me trouva toute tremblante.

« Ma chère sœur était très charitable envers les pauvres. Un jour que nous nous entretenions, elle et moi, auprès du feu, pendant le grand froid d'un hiver très rude, elle me dit : « Ma sœur, vous « êtes bien vêtue, et vous avez encore en votre coffre d'autres « robes qui n'y font rien. Je ne sais comment vous pouvez garder « cela et vivre contente, lorsqu'on voit tant de pauvres, qui « meurent de froid pour n'avoir pas de quoi couvrir leurs corps. « Je vous assure que, si vous ne vous décidez pas à en donner « quelqu'une pour l'amour de Dieu, je vous les déroberai toutes « dans quelque temps. » Souvent je me suis aperçu qu'elle m'avait pris de l'argent pour vaquer à son saint commerce, qui lui faisait donner sans cesse pour Celui qui s'était donné lui-même pour elle. Une fois que j'avais amassé quelque peu d'argent pour mes menus besoins, elle s'en douta, et me pressa avec tant d'instances de lui prêter deux écus, m'assurant qu'elle me les rendrait, qu'il me fut

impossible de les lui refuser. Que si, après, elle ne me rendit pas argent pour argent, elle m'a payée en une monnaie infiniment plus estimable, m'ayant obtenu de Dieu de très grandes grâces.

« Ma chère sœur me donnait des conseils tout divins pour me disposer à recevoir le Très Saint-Sacrement de l'autel, et un point d'oraison chaque fois que je devais m'en approcher. Le sujet le plus ordinaire qu'elle m'indiquait, était l'humilité de saint Jean, qui se confessait indigne de délier la courroie des souliers de Notre-Seigneur. Quand j'étais de retour de la sainte Table, Agnès me disait : « Ma sœur, puisque maintenant votre cœur a le souverain Bien, et « possède tout son trésor, retirez-vous des créatures, et pour le « mieux faire, mettez-vous en quelque lieu à part, afin de considérer « à loisir le bonheur dont vous jouissez ; et là, de toutes les forces « de votre âme, remerciez votre Bienfaiteur. Demandez-lui aussi la « vertu qui vous est le plus nécessaire, et comme un autre Jacob, ne « le quittez point que vous n'ayez obtenu votre demande et reçu sa « très sainte bénédiction. »

« Cette sainte âme, jugeant par les effets que je ne faisais guère le progrès que je devais faire, quoique bien souvent je confessasse mes péchés au curé de notre paroisse, et qu'elle ne manquât point de me donner de salutaires remontrances, n'eut point de cesse, qu'elle ne m'eût amenée à quitter ce confesseur pour prendre le sien. C'était un Père de notre Ordre sacré, très grand serviteur de Dieu et doué d'un don particulier pour faire avancer les âmes dans la vertu. Car elle avait un si grand amour pour moi, qu'elle faisait tout au monde pour porter mon âme à la perfection.

« En vous levant le matin, me disait-elle, il faut inviter votre âme « à son devoir et lui dire : *Sus, mon âme, lève-toi : voici l'Epoux qui « vient.* Et si vous sentez, ajoutait-elle, quelque négligence en ce « moment où il faut vous préparer à passer heureusement et sainte- « ment la journée, animez votre cœur, vous persuadant que vous « entendez une voix, qui dit amoureusement et pourtant fortement : « *Si mon Epouse ne se lève, je n'irai point avec elle, et elle ne viendra « point avec moi.* Ou bien, représentez-vous que vous entendez une « trompette effroyable, qui vous appelle au jugement de Dieu ; et, à « ce son terrible, tremblez d'être trouvée dépourvue des vertus que « vous devez avoir. Levez-vous promptement pour travailler à les « acquérir. Vous étant mise ensuite à genoux, offrez-vous affectueu- « sement à Dieu et suppliez-le de vouloir bien diriger toutes vos

« actions. Une offrande bien faite serait capable de fondre un cœur, « quand il serait aussi dur que le marbre. »

« Lorsqu'elle me quitta pour entrer au couvent de Langeac, Agnès m'embrassa tendrement et me dit : « Je vous conjure, ma chère sœur, « de quitter le monde. C'est un trompeur qui abuse les âmes par de « vaines apparences, pour aboutir enfin à des malheurs éternels. « Fuyez ce très misérable séjour du monde, et mettez-vous à l'abri « de quelque religion réformée, le plus tôt que vous pourrez. » — « Hélas ! lui répondais-je, on ne peut me recevoir dans la religion « qu'en qualité de Sœur converse. C'est une condition qui oblige à un « travail continuel, et vous savez bienque ma faible complexion m'en « rend incapable. » Ce que je lui disais avec une très sensible affliction, Dieu m'ayant donné pour lors de grands désirs d'être religieuse.

« Agnès me répartit avec un agréable sourire : « Ne craignez « point, ma bonne sœur, Dieu est fidèle, il ne manquera pas de vous « donner des forces selon votre besoin et selon votre bonne volonté. « Je le prierai tant, qu'il vous accordera la persévérance dans vos bons « désirs et les vertus nécessaires pour cette vocation. »

« Lorsque, avant d'entrer au monastère de Viviers où j'avais été admise, j'allai voir à Langeac ma sœur Agnès, déjà religieuse dans le monastère de cette ville, je ne saurais expliquer tout ce qu'elle me recommanda. « Ma bien-aimée sœur, disait-elle, en arrivant au seuil « de ce saint monastère où vous allez, renoncez bien à vos volontés « propres, et prenez le parti de leur dire un éternel adieu. Regardez « cette maison comme un paradis ; entrez-y avec la même humilité « et la même religion : c'est là, en effet, que vous aurez à faire des « actions toutes célestes. Surtout, observez toujours en toutes choses « une obéissance très fidèle. Dépendez toujours des ordres de vos « supérieurs comme de ceux de Dieu. Partout considérez-les comme « des images de la divine Majesté. Ne cessez jamais de pratiquer « l'humilité : c'est la vertu la plus essentielle de votre vocation. Vous « ferez toujours vos exercices spirituels, à moins que l'obéissance ne « vous en dispense, ou bien la nécessité. Soyez très modeste en « toutes vos actions : qu'on voie à votre visage que votre intérieur « est tout en Dieu et occupé de Lui. Observez une rigoureuse pureté, « à l'exemple de votre mère, sainte Catherine ; comme toute bonne « religieuse, vous fuirez tant que vous pourrez toute espèce de « singularité, vous appliquant constamment à suivre la Règle de « votre sainte communauté. »

II.—Entrée au couvent de Notre-Dame du Rhône à Viviers en 1625, Sœur Marie de Jésus ne manqua pas de suivre les bons conseils qu'elle venait de recevoir. Comme la vie d'une Sœur converse est mélangée d'action et de contemplation, elle ménageait si bien son temps, qu'elle en trouvait assez pour vaquer à ses exercices de dévotion, après avoir satisfait aux devoirs des offices où elle était employée. Le zèle de la maison de Dieu la rendait infatigable dans le travail, et comme elle voyait que le monastère était extrêmement pauvre, elle entreprit, pour épargner le salaire de deux manœuvres, de creuser un puits profond, pour retrouver une fontaine, qui était très nécessaire, et qu'on avait laissée se perdre. La chaleur excessive et le grand froid qu'elle endura dans ce rude et long travail lui firent contracter de grandes infirmités; et comme les supérieurs l'avertissaient de se conserver et de ménager sa santé, elle leur dit qu'il ne fallait pas écouter le corps, ni avoir égard à ses plaintes, parce que c'était une bête lâche et fainéante, qui ne voulait rien souffrir; que le temps de cette vie était pour lui un temps de peine, et qu'il ne devait espérer aucun repos, avant de retourner dans le sein de la terre, d'où il a été tiré. Elle persévéra jusqu'à la mort dans cette grande rigueur contre elle-même; et quand on lui demandait pourquoi le travail lui plaisait tant : « C'est, répondait-elle, parce qu'il diminue les forces de mon « cruel adversaire, qui n'emploierait sa vigueur que pour m'entraîner « dans le péché, et pour me perdre. »

Son ardente charité éclata particulièrement dans les services assidus qu'elle rendit, pendant plusieurs années, aux religieuses malades. Elles le furent presque toutes, ou par le changement d'air, ou par l'humidité du nouveau bâtiment, ou par suite de leurs grandes austérités. L'infatigable Sœur Marie les servit avec une affection non pareille, et il semblait que Dieu augmentât miraculeusement ses forces pour les proportionner aux ardeurs de sa charité. Elle faisait seule avec joie, et sans être embarrassée, ce que quatre autres n'auraient pu faire. Elle était toute à toutes. On l'a vue passer les mois entiers toute vêtue, sans prendre aucun repos, ni jour ni nuit. Elle était tantôt au chevet de l'une, tantôt proche d'une autre, pour les exhorter à souffrir leurs douleurs dans un esprit de pénitence, en s'unissant de cœur à leur divin Époux: elle les entretenait de choses si saintes et si édifiantes, qu'elles éprouvaient à l'entendre la plus douce consolation.

Elle joignait à ces actions héroïques de charité une humilité

profonde. Elle ne rendait point de services aux malades qu'après les avoir priées d'excuser sa paresse, ou son peu d'industrie à bien préparer leurs aliments. Elle prenait à sa charge tout ce qui était mal réussi; et quand quelqu'une se plaignait dans l'excès de ses douleurs, elle lui demandait pardon de ce qu'elle n'apportait pas assez de soin pour la soulager dans ses souffrances. Cette profonde humilité édifiait extrêmement les malades; mais elle l'engagea dans des fatigues qui ne lui donnaient aucun repos, et qui lui attirèrent une surdité dont elle souffrit beaucoup le reste de sa vie. Sa plus sensible peine était de se voir souvent privée de la consolation qu'elle trouvait à communiquer avec ses directeurs, et à conférer avec quelques religieuses fort éclairées, dans les peines intérieures où il plut à Dieu de l'exercer.

Elle pratiqua une patience admirable dans ses grandes et douloureuses maladies. Elle avait régulièrement tous les ans un érésipèle très pénible; la tête lui enflait excessivement avec des douleurs insupportables, souvent suivies d'une fièvre, dont les ardeurs et les frissons exerçaient leur violence sur son corps affaibli par les austérités et le travail. Il lui venait de temps en temps sur les yeux des fluxions qui l'empêchaient de voir. De plus une oppression ou altération des poumons l'a martyrisée pendant vingt ans. Dans ces états de peine, elle témoignait une grande liberté d'esprit, une soumission respectueuse au bon plaisir de Dieu et une extrême joie de pouvoir souffrir quelque chose pour son divin amour. « Ah! mon Dieu, « s'écriait-elle alors, que je vous ai d'obligation de m'exercer par les « souffrances! Si les Anges et les Saints du Paradis étaient capables « d'envie, ils s'affligeraient de mon bonheur. Ils vous aiment plus « parfaitement que moi, je l'avoue; mais je m'estime plus heureuse « qu'eux en ce point, de pouvoir endurer pour vous quelque chose. »

Elle était si exacte à toutes les observances de la Règle et si ponctuelle dans les pratiques de piété, qu'elle ne s'en est jamais dispensée, si ce n'est quand les maladies l'obligeaient à se mettre au lit. Elle demeurait en oraison devant le Très Saint-Sacrement depuis les suffrages du soir jusqu'à dix ou onze heures et depuis trois heures du matin jusqu'à six, tout absorbée en Dieu. Les consolations abondantes qu'elle recevait alors la fortifiaient dans son travail et la soutenaient dans la rigueur de ses mortifications, qui sans cela l'auraient rendue incapable de servir la communauté. Quand quelquefois Dieu lui retirait ces consolations sensibles, et la laissait dans les

sécheresses et les ténèbres, elle les souffrait humblement, avec patience. Elle avait coutume de dire dans ces états d'épreuves, que si elle était à l'oraison sans aucun sentiment, Dieu lui faisait au moins la grâce de produire des actes de foi, d'amour, de persévérance et de soumission, aussi excellents que quand il la comblait de ses lumières.

Elle se ménageait tous les jours une heure pour réciter son Rosaire, faire une lecture spirituelle, et pratiquer quelqu'autre dévotion. Comme elle avait une aversion mortelle pour le monde, dont elle ne parlait jamais qu'avec mépris ou compassion, elle évitait les visites et les entretiens des séculiers, à moins que ce ne fût pour les consoler dans leurs afflictions, et les porter à s'en servir pour leur salut. Elle n'aimait que Dieu seul, n'avait d'attache qu'à lui, et ne pensait qu'à lui, lui seul possédait entièrement son esprit et son cœur. Les religieuses qui l'honoraient beaucoup à cause de sa vertu, s'en apercevaient sensiblement ; car, en s'entretenant avec elle, elles la voyaient souvent dans des absences d'esprit, d'où elle ne revenait qu'avec un grand soupir, marque de son application à Dieu, dont elle ne pouvait se divertir sans se faire quelque violence.

Après environ soixante ans passés dans les pratiques d'une piété solide, épuisée enfin par ses grands travaux, elle tomba gravement malade. Elle reçut pieusement les derniers sacrements, puis elle attendit la mort avec une confiance amoureuse en la protection de la sainte Vierge, de notre Père saint Dominique et de sa vénérable sœur la Mère Agnès. Le Nom sacré de Jésus fut la dernière parole qu'elle proféra. Elle mourut saintement le 6 mars 1669.

LE MÊME JOUR

Au couvent de Notre-Dame d'Atocha, fondé par le V. P. Jean de Robles, dont nous venons de donner la vie, on conserve la mémoire de plusieurs religieux, morts en divers temps, mais tous d'un très grand mérite :

Le V. P. ALEXIS SOLIER fut un homme excellent dans les hautes sciences de philosophie et de théologie. Envoyé dans le Portugal pour y introduire la réforme, il a laissé partout la bonne odeur de Jésus-Christ par la pratique des vertus chrétiennes et religieuses.

Le V. P. THOMAS DE ARTEAGA, qui mourut fort jeune, et encore étudiant au Collège de Saint-Grégoire, fut le premier Profès du couvent royal d'Atocha. Sa ferveur et sa régularité extraordinaires ont toujours fait croire qu'il avait de toutes manières reçu le droit d'aînesse parmi les saints religieux de ce couvent. Il mourut en 1536.

Le V. P. FRANÇOIS DE PEREDA (1612) ne mérite pas moins que sa mémoire soit conservée dans notre *Année Dominicaine*. C'était un religieux zélé, docte, pieux, et accompli en toutes choses. Le Révérendissime Père Général Siccus, d'heureuse mémoire, le choisit pour son compagnon, l'Inquisition, pour Consulteur du Saint-Office, et son couvent, pour prédicateur général. Il a écrit l'histoire de l'Image miraculeuse de Notre-Dame d'Atocha, et du genre de vie de nos anciens religieux, à qui elle fut donnée. Il dit 1° qu'ils étaient si austères, que non contents d'observer à la lettre nos saintes Constitutions, ils n'avaient dans leurs lits ni draps, ni matelas : mais qu'ils couchaient sur des planches, enveloppés dans leurs couvertures ; qu'ils vivaient dans la pratique de la pauvreté, telle que notre P. saint Dominique l'a recommandée à ses chers enfants, n'ayant pas voulu recevoir les rentes, qui leur étaient offertes par les Rois d'Espagne, par Don Guttierez, et par les premiers seigneurs de la cour ; 2° que leur silence était perpétuel, leurs jeûnes inviolables, et le plus souvent au pain et à l'eau, leurs travaux tout apostoliques, leur occupation, de prêcher et de catéchiser dans les villages d'alentour, leur patience, à l'épreuve de toutes les incommodités de la vie, et leur oraison devant l'Image de la Sainte Vierge sans nulle interruption. Cette manière de vivre augmenta d'une part le culte de la Sainte Vierge, et de l'autre attira l'estime et les louanges de toute l'Espagne sur les religieux, qui vivaient si saintement. Le couvent des Dominicains d'Atocha fut respecté comme le plus illustre sanctuaire des terres du roi Catholique.

Cette maison s'étant conservée dans l'observance, est devenue la Chapelle des rois d'Espagne. Elle est contiguë au palais royal, qui possède une porte intérieure par laquelle on peut entrer dans l'église. Leurs Majestés Catholiques ont coutume d'assister aux litanies, que nos religieux y chantent tous les samedis. Le roi Charles II, de bonne mémoire, venait avec assiduité offrir ses hommages à la Reine des Anges dans ce fameux Sanctuaire. Il envoyait tous les mois trente-six livres de cire, pour faire brûler devant son Image miraculeuse. Les reines se font une gloire de travailler de leurs propres mains à des ornements pour l'autel de la Vierge. La reine Marie-Louise de Bourbon, dernière défunte, a donné à la Chapelle des ornements très riches et très dignes de la magnificence royale.

De nos jours (1650) les VV. PP. MANUEL DE MOYLA et SIMON DE SALAZAR ont aussi fait la gloire de cette maison. Le premier était un prédicateur si renommé et si célèbre, que, quand il prêchait, les villes et les

villages étaient dépeuplés, tout le monde accourant à ses prédications. Le deuxième a composé de fort beaux traités de théologie, dont l'un a été publié depuis sa mort sous le titre de *Promptuarium morale*. Pour être un ouvrage d'un petit volume, il n'en marque pas moins le beau talent de son auteur. On peut lui appliquer ce qu'a dit Cicéron : *In re tenui sæpe summi ingenii cernuntur vestigia*.

1569. — A Chioggia, mourut le V. P. JACQUES NACCHIANTE, une des gloires du couvent de Saint-Marc de Florence, qui le revêtit des livrées dominicaines. Après sa profession, les supérieurs l'envoyèrent étudier à Bologne, où il eut le bonheur de compter parmi ses condisciples le Frère Michel Ghisleri, qui devait plus tard porter le glorieux nom de saint Pie V. D'étudiant, il devint professeur à Rome, au couvent de la Minerve. Là, le Souverain Pontife Paul III eut l'occasion d'apprécier le mérite du savant religieux dans des disputes théologiques qui se livraient en sa présence, et le jugeant digne de l'épiscopat, il l'éleva sur le siège de Chioggia. Le V. Père assista en cette qualité au saint Concile de Trente, et se distingua entre tous les Pères par sa vie exemplaire, son érudition, et la rectitude de son jugement. Il demeura l'espace de vingt-cinq ans à la tête de son diocèse, l'administrant avec une rare piété, et veillant fidèlement à l'observation des règlements disciplinaires du Concile de Trente. Les historiens le représentent comme ne s'accordant jamais un instant de repos. En dehors du temps qu'il donnait aux soins de l'administration, et au service des âmes, on le voyait toujours lire, écrire ou prier, et toujours la loi de Dieu était le point invariable sur lequel se concentraient les pensées de son esprit. — (Echard.)

1530. — Au monastère de Metz, en Lorraine, mourut la V. M. MARIE DE HORST. Elle avait pris l'habit et fait profession dans le couvent de Vestroye, d'où elle fut envoyée, avec une autre Mère, à celui de Metz, pour y établir une étroite réforme. Cette mission est une marque glorieuse de sa ferveur, de sa piété et de son zèle. Elle s'en acquitta avec tant de prudence, que toutes les religieuses de ce monastère, charmées de sa vertu et extrêmement édifiées de sa conduite, embrassèrent la réforme avec affection et courage, et depuis l'an 1502, elles y sont toujours demeurées fidèles.

Elles furent témoins de la glorieuse victoire qu'elle remporta sur les ennemis de son salut avant de mourir. Etant à l'extrémité, cette V. Mère eut un ravissement, pendant lequel, présentée au tribunal de Dieu, elle reçut enfin une sentence favorable du Juge souverain, malgré les accusations des démons, qui, se voyant vaincus, jetèrent des hurlements effroyables, et s'écrièrent : « Allons, sortons d'ici : il n'y a rien à gagner. » Un moment après, elle rendit sa sainte âme à Dieu, pour aller chanter dans le ciel pendant l'éternité ses miséricordes infinies. C'était le 6 mars 1530. — (*Mém. de Metz.*)

1633. — A Chalon-sur-Saône, au monastère de Sainte-Catherine, mourut la V. M. AGNÈS LE FEBVRE. Elle avait été prévenue de tant de grâces, que dès son enfance elle se portait à tout ce qui était honnête et vertueux. On remarquait en elle de saintes dispositions, qui furent les heureux présages de sa vocation à l'état religieux. Quelque désir empressé qu'elle témoignât pour le cloître, elle ne put y entrer avant l'âge de 22 ans. Ses parents, inflexibles jusque là, eurent enfin pitié de ses larmes et de la violente contrainte qu'elle souffrait dans le monde, où elle ne demeurait qu'à regret, et lui permirent de se consacrer au service de Dieu, et d'entrer au couvent de Sainte-Catherine. Elle ne fit que changer d'habit ; car elle avait déjà commencé chez elle à vivre en religieuse : elle avait fait vœu de virginité, et considérait ses père et mère comme ses supérieurs ; en cette qualité elle leur rendait toute sorte d'obéissance et de respect ; elle gardait la pauvreté par un parfait détachement de toutes les choses de la terre, fréquentait souvent les Sacrements, pratiquait de rudes mortifications : ainsi elle était religieuse dans le monde sous l'habit séculier, puisqu'elle en pratiquait les obligations les plus essentielles. Mais quand elle se vit dans le monastère, elle fit comme saint Paul, elle oublia tout ce qu'elle avait fait, pour commencer une vie plus généreuse, redoubla ses pratiques de piété et de mortification, et se rendit un miroir de régularité et de vertus. Pendant les douze ans qu'elle passa dans l'Ordre, elle fit des progrès surprenants, particulièrement durant les quatre dernières années de sa vie, où Dieu la tint comme attachée sur la croix par une hydropisie fâcheuse, accompagnée de cruelles douleurs. Dans cet état de souffrance elle fit paraître une patience héroïque, et un grand amour de l'observance ; car elle ne quitta aucun de ses exercices spirituels, ayant ses heures d'oraison, faisant sa lecture spirituelle, récitant son Rosaire, et continuant ses examens de conscience avec autant d'exactitude qu'en parfaite santé. Quand ses maux lui donnaient quelques heures de relâche, elle allait au chœur et aux autres actions de la Communauté, rendant aux malades tous les services qu'elle pouvait, et donnant des preuves continuelles de sa ferveur et de sa charité. Sa maladie lui rendait la pensée de la mort si présente, qu'elle s'y préparait tous les jours avec beaucoup de soin. Ses grandes souffrances ne lui servirent pas seulement de purgatoire pour expier les péchés dont les plus justes ne sont pas exempts sur la terre, elles lui fournirent encore une ample matière d'augmenter ses mérites, et d'acquérir de nouvelles grâces. Digne enfin des chastes embrassements de son divin Epoux, elle alla le posséder pleinement dans le ciel, le 6 mars 1633, âgée de 33 ans. — *(Mém. de Chalon.)*

VII MARS

SAINT THOMAS D'AQUIN

Docteur Angélique, et Patron des Écoles Catholiques (*)

(1226-1274)

DIEU, qui assigne à chaque Ordre religieux sa vocation particulière, lui donne aussi des saints en conséquence. La sagesse des vues de la Providence se laisse ici facilement apercevoir. En réalisant, soit dans sa plénitude, soit dans l'un de ses traits principaux, la vocation de l'Institut auquel ils appartiennent, ces saints doivent la rendre évidente et sensible, et offrir dans leur propre vie à tous leurs Frères, la voie à suivre, le modèle à imiter.

L'Ordre de Saint-Dominique a reçu, pour sa part, une belle et admirable mission. Elle est écrite tout entière dans ce mot qu'on peut lire sur ses armes : *Veritas*, Vérité. La vérité lui a été donnée pour apanage. L'Ordre sera docteur, pour l'enseigner aux lettrés dans les chaires des Universités ; prêcheur, pour la faire connaître et aimer au peuple chrétien ; apôtre et missionnaire, pour la porter au loin parmi les nations infidèles ; inquisiteur, pour la défendre des attaques de l'hérésie ; martyr, enfin, pour la sceller de son sang. Une parfaite unité relie entre eux ces différents aspects de la vocation dominicaine ; partout il s'agit de la vérité, de cette vérité surnaturelle et divine, révélée au monde par l'organe des prophètes et du Verbe incarné.

(*) Guillaume de Tocco, *Vita S. Thomæ Aquinatis*.

Une telle mission exigeait manifestement en ceux qui devaient la remplir une connaissance plus complète et plus profonde de la vérité. Dieu se devait donc d'accorder, sous ce rapport, à l'Ordre de Saint-Dominique des grâces toutes particulières. La Providence y pourvut, et avec une munificence que les Frères-Prêcheurs ne sauront jamais assez reconnaître.

Ils ne comptent pas encore quinze années d'existence, qu'un petit enfant naît pour eux au château de Rocca-Secca, dans le royaume de Naples. Son nom sera Thomas d'Aquin. Dieu a élu cet enfant, il en fera un Docteur incomparable, et il le donnera aux Frères-Prêcheurs, afin qu'ils recueillent sur ses lèvres cette science profonde de la doctrine dont ils ont besoin pour accomplir leur céleste mission.

L'élection divine s'était manifestée sur lui, même avant sa naissance, et elle l'avait immédiatement rangé au nombre des enfants de saint Dominique. En effet, sa mère, la comtesse Théodora, le portait encore dans son sein, lorsqu'elle vit se présenter devant elle un de ces ermites qui vivaient sur la montagne voisine. Il s'appelait Buono, ce qui veut dire Bon. Mais il était surtout bon par sa vie et ses vertus, qui le faisaient regarder comme un saint. Eclairé du Saint-Esprit, il dit à la comtesse : « Noble dame, réjouissez-vous, car bientôt vous mettrez « au monde un fils, que vous nommerez Thomas : Vous et votre « mari, vous songerez à lui faire embrasser la vie monastique au « Mont-Cassin, où repose le corps du B. Benoît, dans l'espérance de « le voir un jour gouverner cette abbaye, et disposer de ses grands « revenus. Mais tout autres sont les desseins de Dieu ; cet enfant « sera Frère de l'Ordre des Prêcheurs, et il brillera tellement par « l'éclat de sa science et la sainteté de sa vie, que le monde, de son « temps, n'aura point son pareil. » En écoutant cette prédiction, l'heureuse mère fut vivement émue. « Je ne suis pas digne, répondit-« elle, d'enfanter un tel fils. Que Dieu fasse suivant sa volonté. »

II. — Saint Thomas naquit en 1226 ou 1227. Sa famille appartenait à la plus illustre noblesse d'Italie. Son père, Landolphe, comte d'Aquin, était le petit-fils de l'empereur d'Allemagne, Frédéric Barberousse. Sa mère, Théodora Carraccioli, descendait des princes normands conquérants de la Sicile. Par leurs alliances, les comtes d'Aquin se rattachaient aux familles des rois de France, de Sicile et d'Aragon.

Mais la principale illustration des parents de saint Thomas consis-

tait dans la piété et les vertus chrétiennes. Théodora en particulier se montra vraiment digne d'être la mère d'un Saint. Sur la fin de sa vie principalement, elle était parvenue à un haut degré de perfection. Elle consacrait à la prière ses jours et ses nuits, et demeurait à genoux des heures entières. Quand ses filles ensevelirent le corps de leur mère, ce ne fut point sans émotion qu'elles aperçurent à ses genoux des callosités attestant la longue durée de ses oraisons.

Landolphe et Raynald, les deux frères de Thomas, firent endurer à celui-ci une rude persécution dans le dessein de contrarier sa vocation. Mais, plus tard, ils rachetèrent leurs fautes devant Dieu et méritèrent la récompense du martyre en souffrant l'exil et la mort pour la noble cause de l'Eglise opprimée.

Des cinq sœurs de Thomas, deux surtout atteignirent à une haute sainteté, Marietta et Théodora ; leurs noms se retrouveront plus loin au cours de ce récit.

A peine notre Saint avait-il paru sur la terre que les miracles commencèrent à révéler au monde ses glorieuses destinées. On avait vu, dès la première heure, une brillante auréole entourer la tête de l'enfant encore au berceau, et des rayons lumineux sortir de son front. Quelques mois après sa naissance, dans un de ces orages subits particuliers au sud de l'Europe, la foudre tomba sur une des tours du château. A ce moment, dans cette même tour, Thomas dormait, ayant à ses côtés sa jeune sœur encore en bas âge. Une nourrice veillait sur le frère et la sœur. Cette femme, ainsi que la petite fille, furent tuées sur le coup. Mais le feu du ciel, par une sorte de prodige, se plut à respecter l'enfant miraculeux sur lequel veillaient les anges de Dieu.

Un jour, Théodora, se trouvant à Naples, s'était rendue aux bains avec d'autres femmes de sa suite. La nourrice avait apporté l'enfant et l'avait assis tout près, en attendant de le plonger à son tour dans la piscine. C'est alors que Thomas ramassa, sans être vu de personne, une feuille de papier égarée là, on ne sait comment. Pour le baigner, la nourrice voulut lui ôter ce qu'il tenait à la main. Impossible de la lui ouvrir. Il jeta tant de cris qu'elle dut lui laisser ce papier mystérieux. Tout le temps qu'il resta dans l'eau, sa petite main demeura étroitement fermée. Reporté ensuite à la maison, Thomas continuait à garder toujours, avec un soin jaloux, le cher trésor qu'il avait trouvé. Cette ténacité enfantine finit par étonner la comtesse, qui voulut absolument éclaircir le mystère. Sans tenir compte des larmes de Thomas, elle lui ouvrit la main de vive force. Le papier ne

contenait que ces deux belles paroles : *Ave Maria*. Théodora, surprise, s'empresse de rendre à l'enfant la feuille écrite. Celui-ci la prend aussitôt et la portant à sa bouche, il l'avale sur-le-champ avec une sorte d'avidité.

Ce trait singulier parut à tous un présage de la tendre dévotion pour Marie que devait professer un jour celui qui, dès l'aurore de sa vie, se montrait, comme par instinct, rempli d'amour pour la Reine des vierges.

Les parents de Thomas résolurent d'entourer l'éducation de cet admirable enfant des soins les plus attentifs. Ils le confièrent, à peine âgé de cinq ans, aux moines du Mont-Cassin. Là, Thomas se rencontra avec d'autres enfants de la noblesse des environs, confiés comme lui à la sollicitude vigilante des religieux de Saint-Benoît. Ces enfants ne portaient point l'habit de l'Ordre bénédictin, et ne vivaient pas avec les moines. Relégués dans une partie isolée du couvent, ils formaient une sorte d'alumnat, sous la conduite de quelques religieux préposés à leur garde par l'abbé du monastère et choisis à cet effet parmi les plus anciens et les plus instruits.

La maturité précoce de l'enfant ne tarda pas à frapper ses maîtres. Un jour, il se trouvait avec ses petits camarades dans les bois qui environnent l'abbaye. Un ancien religieux les accompagnait dans leur promenade. La troupe joyeuse prenait ses ébats sous la feuillée. Seul, Thomas placé à l'écart, restait silencieux. On ne le voyait d'ailleurs que rarement prendre part aux exercices bruyants et aux courses folâtres ; mais en ce jour, il paraissait encore plus grave qu'à l'ordinaire. Le religieux s'approche et lui demande quel est l'objet de ses réflexions. Thomas lève alors la tête et dirigeant ses grands yeux sur le vieillard : « Je cherche, répondit-il, à comprendre Dieu. Maître, dites-moi, qu'est-ce que Dieu ? » Toute l'existence du saint Docteur ne sera employée qu'à formuler la réponse à cette sublime question qu'il se posait déjà à son entrée dans la vie.

A l'âge de onze ans, Thomas dit adieu à ses premiers maîtres du Mont-Cassin, et se transporta au château de Lorette, où sa famille voulait avoir le bonheur de le posséder quelques semaines, avant son départ pour les écoles de Naples. Ici se place une histoire, fort gracieuse, sans doute, mais dont nous regrettons de ne pouvoir garantir l'authenticité.

Au moment où Thomas arrivait à Lorette, une disette générale affligeait la contrée environnante. La cherté des vivres était extrême,

et tous les jours on voyait une foule de mendiants assiéger les portes du château. La famille des comtes d'Aquin était connue pour être dans le pays la providence des malheureux. Thomas, quoique jeune encore, voulut distribuer lui-même les aumônes. Elles étaient abondantes, mais insuffisantes pour la charité du pieux enfant. Aussi, après avoir donné ce qu'on mettait à sa disposition, il cherchait encore dans la maison le moyen de faire de nouvelles largesses aux pauvres. Tout ce qui tombait sous sa main leur était aussitôt livré. Le majordome du château ne tarda pas à s'apercevoir des pieux larcins de Thomas. Le comte Landolphe, averti de ce qui se passait, voulut se donner le plaisir de surprendre son fils. Un jour donc, Thomas se rendait dans une des officines du château, afin d'y prendre des provisions pour les malheureux qui attendaient à la porte. Le comte, prévenu, vient à la rencontre de son fils, et l'arrête au passage. Thomas avait aussitôt caché sous son manteau le pain des pauvres. Landolphe lui demande ce qu'il portait ainsi à la dérobée. L'enfant, quelque peu troublé, écarte son vêtement : il n'y avait plus que des fleurs.

Cet aimable Saint ne resta que peu de temps à Lorette ; son père, sur les conseils de l'abbé du Mont-Cassin, et du consentement de Théodora, avait pris la résolution de le faire étudier à l'Université de Naples. Arrivé dans cette ville, Thomas suivit les leçons de Maître Martin, et de Maître Pierre d'Irlande, qui lui apprirent, l'un, les belles-lettres et la logique, l'autre, les sciences naturelles. La rare intelligence et la pénétration de son esprit ne tardèrent pas à se manifester. Les enseignements scolastiques, répétés par lui, prenaient, en passant par ses lèvres, une clarté, une profondeur, une élévation que les Maîtres n'avaient su leur donner.

La Providence le mit bientôt en rapports avec l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Frère Jean de Saint-Julien, homme vraiment apostolique, semble avoir été, en cette occasion, l'instrument des desseins de Dieu. Plusieurs révélations lui firent connaître que ce jeune homme était appelé à de grandes choses. Un jour, Frère Jean regardait Thomas, et songeait avec admiration à cette science étonnante et précoce, dont il avait déjà donné des preuves. Tout à coup il vit une splendeur extraordinaire sortir du visage de l'enfant et projeter au loin l'éclat de ses rayons. Il jouit par trois fois de cette vision qui présageait si bien la mission future du grand Docteur. Enfin, sans attendre les confidences de Thomas, l'homme de Dieu lui dit : « Notre-Seigneur vous

a donné à notre Ordre. » La parole inspirée du saint religieux fut pour lui l'expression de la volonté divine. Sans hésiter, sans même prévenir sa famille, il dit adieu au monde et reçut, l'âme remplie de joie, l'habit des enfants de saint Dominique.

III. — L'entrée du jeune Thomas d'Aquin dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs causa une vive surprise dans toute la ville de Naples. Les nobles surtout s'étonnèrent de lui voir quitter la demeure de ses parents, et renoncer aux honneurs ecclésiastiques qui semblaient lui être réservés, pour s'ensevelir sous les livrées d'un Ordre pauvre et encore nouveau. Les Dominicains, de leur côté, étaient dans l'allégresse. Des indices certains leur faisaient déjà pressentir un grand docteur dans l'admirable jeune homme devenu leur Frère.

Cependant les vassaux du comte d'Aquin furent les premiers instruits de la nouvelle. Elle les affligea vivement, car ils aimaient beaucoup le fils de leur seigneur, ayant déjà éprouvé plus d'une fois les effets de sa bonté et de sa compassion pour les malheureux. Ils vinrent donc au château tout en larmes, et, au milieu de leurs gémissements ils annoncèrent à Théodora ce qu'ils considéraient comme un événement fort triste. La mère de notre Saint n'en éprouva aucun chagrin. La prophétie du pieux ermite de la montagne revint à son souvenir, et elle s'applaudit d'en voir déjà l'accomplissement. Mais il lui tardait de contempler son enfant bien-aimé sous l'habit de Frère-Prêcheur. Accompagnée de plusieurs autres membres de la famille, elle se mit joyeusement en route vers Naples, afin de le féliciter et de l'affermir dans sa sainte vocation.

Hélas! Thomas ne connaissait pas les bonnes dispositions de sa pieuse mère. Il s'était même persuadé qu'en apprenant l'entrée de son fils dans un couvent de religieux mendiants, elle manifesterait des sentiments d'un genre absolument opposé. Aussi, sa première sollicitude fut de se mettre à l'abri des poursuites maternelles. Il supplia donc ses Supérieurs de l'emmener sans retard hors du royaume de Naples. Les Frères, qui partageaient assez ses craintes, le conduisirent à Terracine d'abord, puis à Anagni et enfin à Rome, au couvent de Sainte-Sabine où ils s'arrêtèrent.

A son arrivée à Naples, la comtesse d'Aquin eut la tristesse d'apprendre le départ de son fils. Son désir de le voir n'en devint que plus véhément. Elle se remit en route et arriva bientôt à Rome. Là, son espoir fut encore une fois trompé, et d'une manière fort blessante

pour le cœur de cette tendre mère. Frère Thomas, qui redoutait d'être détourné de sa vocation, refusa de se prêter à une entrevue. Les Frères, de leur côté, craignaient que Théodora ne leur ravît son fils. Vainement elle protesta de ses bonnes intentions, les religieux restaient persuadés qu'elle voulait user de son influence pour leur enlever le jeune novice. Afin de le mieux soustraire à ses sollicitations, ils le firent sortir secrètement de Rome et chargèrent quelques religieux de confiance de le conduire à Paris.

A cette nouvelle, Théodora se sentit profondément offensée. On se défiait d'elle, on l'empêchait de voir son enfant. De tels procédés la blessaient dans ses affections et ses droits. Aussi conçut-elle, à partir de ce jour, un vif sentiment d'amertume contre les Frères. Sur le champ, elle écrivit à ses deux fils qui commandaient en Toscane, dans l'armée impériale, d'arrêter Thomas à son passage et de le lui renvoyer sous bonne escorte. Les deux officiers montrèrent à l'empereur les lettres de leur mère, et, munis de son agrément, ils firent garder tous les endroits par où pouvait passer notre fugitif. Ils le surprirent enfin à Aqua-Pendente arrêté auprès d'une fontaine où il se reposait avec ses quatre compagnons de voyage. Ils le saisirent violemment et tentèrent même de le dépouiller de son habit religieux, mais sans y réussir. Le jeune novice opposa une résistance énergique qui rendit leurs efforts inutiles. Les autres religieux furent renvoyés. Quant à Thomas, Landolphe et Raynald le firent conduire à leur mère au château de Rocca-Secca. Il parut devant elle avec l'habit de Frère-Prêcheur qu'on n'avait pu lui ôter. Théodora fut heureuse de le revoir. Mais maintenant d'autres dispositions avaient pris dans son cœur la place des premiers sentiments. Les Frères-Prêcheurs l'avaient froissée. Elle était désormais résolue de tenter tous les moyens pour leur enlever son fils. Le père de Thomas partageait entièrement les vues de la comtesse. Il consentait à le voir entrer chez les Bénédictins du Mont-Cassin, il en avait même le plus vif désir ; mais il désapprouvait formellement son entrée dans un Ordre mendiant.

Théodora fit donc appel à toutes les ressources de son esprit et de son cœur de mère pour amener Thomas à déposer son habit et à abandonner son dessein. Elle supplia, menaça, pleura ; tout fut inutile. Le jeune novice demeura inébranlable dans sa résolution. Enfermé dans une des salles du château de Rocca-Secca, tenu en captivité par ses propres parents, il recevait chaque jour des visites qui se changeaient en scènes extrêmement pénibles. Ces assauts de la tendresse

étaient loin de le trouver insensible ; mais Dieu le voulait à son service, pouvait-il résister à cet appel divin ?

Les parents s'avisèrent d'un autre moyen. Thomas aimait tendrement ses deux plus jeunes sœurs, Marietta et Théodora ; pourquoi ne pas chercher à le fléchir par leur intermédiaire ? Ils chargèrent donc les deux jeunes filles d'aller le visiter dans sa prison, en leur recommandant d'employer toutes les exhortations possibles pour le faire renoncer à la vie religieuse ou du moins à l'Ordre de Saint-Dominique. Mais, par la grâce de Dieu, le jeune athlète triompha encore dans ce nouveau combat. Même, il fit plus que repousser victorieusement les assauts. Ses sœurs venaient s'efforcer de le gagner au monde, il les gagna lui-même à l'amour de Jésus-Christ. Rien de beau et de touchant comme ces entrevues. L'angélique prisonnier leur parlait de Dieu, il leur disait les raisons de l'aimer, de se donner entièrement à son service, et de mépriser les vanités du monde. Bientôt elles trouvèrent tant de charmes dans sa conversation céleste, qu'elles oublièrent peu à peu de remplir le rôle dont elles étaient chargées. A l'insu de leurs parents, elles finirent par devenir les complices de l'héroïque résistance de leur frère. Bien plus, ses saints discours firent tant d'impression sur leur cœur, qu'elles songèrent à suivre ses exemples, et à embrasser la vie religieuse. L'aînée, Marietta, en prit, sans différer, l'entière résolution. Plus tard, en effet, elle entra au monastère des Bénédictines de Sainte-Marie de Capoue, où sa sainteté la fit élire pour Abbesse. Décédée avant saint Thomas, elle vint se recommander à ses prières pour obtenir sa délivrance du purgatoire ; quinze jours après, elle lui apparaissait de nouveau pour l'informer de son entrée au paradis.

Si l'autre sœur de saint Thomas, Théodora, n'embrassa pas l'état religieux, sa vie n'en fut pas moins celle d'une sainte. Mariée au comte de San-Severino et Marsico, elle se montra d'une extrême charité pour les pauvres. Elle leur donnait tout son superflu. Aucune œuvre de miséricorde ne la rebutait. La nuit, cette grande dame du monde prenait de rudes et longues disciplines en se frappant avec une chaîne de fer. Sa mort n'arriva que longtemps après celle de son saint frère. Un peu plus tard, on voulut transporter son corps dans un autre tombeau, il fut trouvé entièrement conservé. Il s'en échappait une douce odeur, signe authentique de la sainteté de ces précieux restes.

Telles furent les deux sœurs de saint Thomas ; les conversations

échangées avec le pieux novice, dans la prison de Rocca-Secca, avaient déposé au fond de leurs cœurs les germes de la plus haute perfection.

Dès les premiers temps de sa captivité, Thomas avait fait demander aux Frères de Naples une Bible, un bréviaire et quelques autres livres. Avec le secours de Dieu, il avait été possible de les lui faire parvenir. Il s'en servit pour réaliser d'admirables progrès dans la science des Saints et dans la connaissance des choses de Dieu. Il lut toute la Bible, il apprit le texte du Maître des Sentences, il étudia le traité d'Aristote sur les sophismes. A sa sortie de prison, il n'y avait presque point de passages de l'Ecriture, dont l'explication l'embarrassât. Le saint novice vivait dans une continuelle application à la prière et à la lecture. C'est là qu'il puisait la force de résister aux assauts livrés à sa vocation. Ses sœurs profitaient des lumières communiquées d'en haut à son intelligence. Chaque fois qu'elles venaient lui rendre visite, il leur expliquait la sainte Ecriture, en s'efforçant de tourner entièrement leurs cœurs vers Dieu. Il commençait ainsi dans sa prison cette glorieuse carrière de l'enseignement sacré, pour laquelle il était suscité par la Providence.

Le père de saint Thomas, le comte Landolphe, venait aussi le visiter pour essayer de changer ses résolutions. Il lui apporta plusieurs fois des vêtements de moine bénédictin et des habits séculiers, pour qu'il prît les uns ou les autres. Thomas ne voulut jamais les accepter.

Les mois s'écoulaient sans apporter le moindre changement à cette pénible situation, lorsque les frères du saint revinrent au château paternel. Alors commença pour Thomas une nouvelle série de sollicitations pressantes, auxquelles se mêlèrent même de grandes violences. Voyant que les prières ne servaient à rien, Landolphe et Raynald accablèrent leur jeune frère d'injures, et prononcèrent contre lui toutes sortes de menaces. Ils crurent que si l'on déchirait ses vêtements, la honte l'obligerait d'en prendre d'autres. Ils commandèrent donc de lui lacérer cet habit de Frère-Prêcheur, pour lequel il montrait un si ferme attachement. Thomas souffrit cet outrage avec la plus parfaite patience; il garda toutefois avec plus d'amour que jamais ses vêtements déchirés, plus heureux et plus fier de sentir sur lui ces lambeaux qui le couvraient à peine que les rois ne le sont de porter la pourpre.

Alors, Landolphe et Raynald en vinrent à un genre d'attaque, qui ne pouvait leur être suggéré que par l'enfer. Ils chargèrent une indigne et misérable créature de s'introduire auprès de lui, pour le solliciter

au péché. A sa vue, l'angélique jeune homme fut saisi d'indignation, et prenant dans le foyer un tison enflammé, il obligea cette malheureuse à sortir sur-le-champ. Aussitôt après, dans un transport de ferveur, il traça sur le mur de sa chambre, le signe de la croix avec le tison qu'il tenait en main. Puis, prosterné et pleurant, il demanda instamment à Dieu la grâce de conserver toujours intacte cette pureté qu'il venait de sauver d'un si grand péril. Pendant sa prière, il fut subitement saisi d'un sommeil miraculeux. Deux anges lui furent envoyés du ciel, qui l'assurèrent que sa prière était exaucée. Alors, ils ceignirent ses reins d'un cordon céleste, en disant : « Nous te ceignons de la « part de Dieu de cette ceinture de chasteté que tu as demandée. « Aucune tentation ne pourra jamais te la ravir, et ce privilège que « ne saurait mériter la vertu humaine, la bonté divine daigne te « l'accorder. » En serrant le cordon miraculeux autour des reins du jeune homme, les Anges lui causèrent une vive douleur sensible. Il s'éveilla en poussant un cri. Les gardes accoururent et demandèrent pourquoi il avait crié. Mais Thomas ne voulut pas révéler l'inestimable faveur qu'il venait de recevoir (1).

Pendant les terribles luttes du jeune religieux, que font donc les Frères-Prêcheurs de Naples? Ont-ils oublié leur cher novice? Le Père Jean de Saint-Julien en particulier a-t-il abandonné cet enfant de prédilection que ses propres mains ont revêtu des livrées dominicaines? L'Ordre n'avait garde de se désintéresser de la possession d'un tel trésor. Après l'arrestation de Thomas en Toscane par ses deux frères, le Maître général porta plainte devant Innocent IV. Le Souverain-Pontife, fort mécontent qu'un pareil acte eût été commis sur ses propres terres, écrivit à l'empereur, demandant un rigoureux châtiment pour les coupables. Les deux officiers furent saisis par ordre impérial et tenus à la disposition du Pape. Mais les Frères-Prêcheurs, par amour de la paix, se désistèrent de leurs poursuites.

Ce qui leur importait bien davantage, c'était de recouvrer le captif de Rocca-Secca. En attendant l'heure si désirée de cette délivrance, les Frères ne cessèrent de le soutenir par leurs prières et leurs conseils. Jean de Saint-Julien, grâce sans doute à la connivence des deux sœurs

(1) Ce cordon de saint Thomas existe encore aujourd'hui. Il est conservé au couvent de Chieri, en Piémont. Beaucoup de chrétiens des deux sexes tiennent à porter sur eux un cordon semblable, en l'honneur du saint Docteur et afin d'obtenir d'être préservés comme lui de toute souillure. Ils composent une Confrérie appelée la *Milice Angélique du cordon de saint Thomas.*

du Saint, put le visiter plusieurs fois dans sa prison. Il lui porta d'autres habits religieux pour remplacer ceux que des mains cruelles avaient osé déchirer.

Cette captivité de Thomas durait depuis plus d'un an ; rien ne permettait d'espérer de vaincre jamais l'opiniâtre persévérance de l'héroïque jeune homme. Il y avait déjà longtemps que sa mère, Théodora, était revenue à de meilleurs sentiments. Les pensées de la foi avaient repris le dessus dans son cœur. Certaine de la vocation de Thomas à l'Ordre des Frères-Prêcheurs, elle désirait la fin des persécutions qu'on lui faisait subir. Landolphe et Raynald avaient vu échouer tous leurs efforts. Seul, le comte continuait la lutte, et non sans user de dureté à l'égard de son fils. Mais, Théodora, reprenant son rôle de mère, interposa sa médiation auprès du chef de la famille. Elle le supplia de ne plus mettre obstacle à la volonté de Dieu sur Thomas, et, à force d'instances réitérées, elle obtint la permission de le laisser s'évader (1). Aussitôt les Frères de Naples furent avertis du jour et du moment. La comtesse et ses deux filles se concertèrent pour les préparatifs. Enfin, à l'heure convenue, Thomas monta dans une corbeille, qui le déposa, en glissant le long du mur, au pied de cette tour où s'étaient passées tant de merveilles. Il était libre. Les Frères, venus pour le recevoir, l'emmenèrent aussitôt à Naples, où la communauté l'accueillit avec les témoignages de la joie la plus vive.

IV. — Le novice venait de donner à l'Ordre et au monde des preuves éclatantes de sa vocation. Le nouveau Prieur, Frère Thomas-Agni de Lentino, jugea qu'il n'y avait plus à différer sa profession, et l'admit immédiatement à prononcer ses vœux.

Il restait toujours à craindre de nouvelles tentatives de la part de la famille. Pour mettre le Frère Thomas à l'abri de ces poursuites, Jean le Teutonique, le Maître général, le conduisit lui-même hors d'Italie ; il lui fit traverser la France et Paris et le remit enfin à Cologne aux mains du B. Albert le Grand. C'est à ce Maître illustre qu'il avait décidé de confier l'éducation du jeune religieux sur qui se fondaient tant d'espérances.

Frère Thomas allait donc enfin vivre tranquille et caché au fond de l'un de ces cloîtres qu'il avait tant désiré habiter. Il commença dès lors à goûter tout le bonheur de son nouvel état, mais sans oublier

(1) *Processus inquisitionis, cap. IX.* Déposition de Barthélemy de Capoue.

le grand but qui l'avait amené : sa sanctification. On le vit s'enfermer dans un silence merveilleux, se livrer avec assiduité à l'étude, s'appliquer avec ferveur à l'oraison et amasser dans son cœur et dans sa mémoire ces trésors de doctrine qu'il répandra plus tard sur le monde. Mais entre toutes ses vertus, il en est une principalement qui arrive déjà à l'héroïsme : c'est cette humilité incomparable, qui restera d'ailleurs jusqu'à la fin comme le nuage protecteur par lequel il cherchera toujours à voiler son génie. Dans ce milieu de maîtres et d'étudiants qui composent la communauté des Frères-Prêcheurs de Cologne, Thomas l'emporte déjà peut-être sur tous en intelligence, en pénétration et en science; mais il se tait, il n'ouvre pas la bouche, et ses Frères le considérant comme un esprit médiocre, se mettent à l'appeler le grand bœuf muet de Sicile. Frère Thomas laissait dire et continuait à garder ce profond silence qui servait si parfaitement son désir de la vie cachée.

Un des étudiants, trompé comme tous les autres à ces apparences extérieures, se sentit ému de compassion. Croyant son condisciple dénué de moyens, il s'offrit par charité à lui venir en aide et à lui répéter les leçons. Quelle belle occasion d'humilité! Notre Saint accepta avec la plus vive reconnaissance. Les deux religieux se rencontraient dans un lieu déterminé, et Thomas écoutait modestement une répétition dont il n'avait aucun besoin. Un jour que le charitable répétiteur s'acquittait de son office, il lui arriva de se tromper et de s'embarrasser dans ses explications. Frère Thomas crut son tour venu de se montrer charitable, et demandant au Frère la permission de dire comment il avait compris, il répéta clairement la leçon du maître, et même il ajouta beaucoup d'éclaircissements que le maître n'avait pas donnés. L'étudiant était dans l'admiration. Eclairé maintenant sur les talents de Frère Thomas, il lui déclara sa résolution de ne plus continuer son office. Bien plus, il le pria de changer les rôles, et de consentir à devenir désormais son répétiteur. Thomas ne put s'y refuser; il lui promit humblement son aide, en le suppliant toutefois de n'en rien dire à personne. Le Frère s'engagea volontiers à lui garder le secret. Cependant, craignant de mal faire, s'il observait cette promesse, même à l'égard des Supérieurs, il fit connaître au Maître des étudiants qu'il avait trouvé en Frère Thomas un trésor de sagesse et de science. Le Maître des étudiants voulut s'en rendre compte par lui-même. Se plaçant secrètement dans le lieu où se donnaient les répétitions, il entendit tout et jugea que la réalité était encore au-

dessus de ce qu'on lui avait dit. Maître Albert n'eut pas peu de consolation, en apprenant les progrès de son disciple; car lui aussi se trompait à son sujet, et n'augurait rien pour l'avenir, de ce silence qu'il lui voyait toujours garder.

Or, vers ce temps, Frère Albert traita d'une question très ardue. Thomas, après avoir recueilli par écrit les enseignements du maître, laissa égarer ses notes. Un étudiant, qui les trouva par hasard devant la cellule du Saint, s'empressa de les porter à maître Albert. Celui-ci les lut, et admirant comment le jeune disciple s'était approprié ses explications, il se prit à penser que ce silence persévérant joint à une vie si innocente et si modeste devait recouvrir une intelligence et une perfection singulières, encore cachées à tous les yeux. Le mystère lui parut digne d'être éclairci. Il enjoignit donc au Maître des étudiants d'indiquer à Thomas une question assez difficile sur laquelle il devrait répondre le lendemain. Le jeune homme prévit l'éclat : toute cette atmosphère d'humilité et de vie cachée dont il aimait à s'envelopper allait subitement s'évanouir. Alarmé, il voulut se soustraire ; mais l'obéissance parla, il fallut se rendre.

C'était sa première thèse scolastique. Peut-être par compassion et pour ménager sa faiblesse, on ne l'avait encore jamais obligé à se montrer dans une discussion publique. Le Saint recourut à la prière, et se confia dans le secours de Dieu pour répondre aux questions qui lui seraient posées le lendemain. Enfin, le moment vint pour l'humble Thomas d'écarter lui-même les voiles qui le rendaient inconnu à tous ses Frères. Maître Albert lui proposa d'abord quelques arguments. Après les avoir répétés suivant l'usage des discussions scolastiques, le jeune religieux commença par établir une certaine distinction nécessaire, puis il aborda directement la réponse aux difficultés. Cette réponse fut tellement parfaite, si claire et si décisive que le Maître ne put se défendre d'exprimer son étonnement. « Frère « Thomas, s'écria-t-il, vous ne parlez pas comme un disciple qui « répond, mais comme un professeur qui enseigne. » — « Maître, « reprit le Frère avec un profond respect, je ne vois pas comment je « pourrais répondre autrement à la question. » Frère Albert lui dit alors : « Voyons si vous pourrez encore avec votre distinction « résoudre mes objections. » Et il lui proposa quatre arguments, mais si difficiles qu'il croyait avoir rendu la réplique impossible. Frère Thomas répondit à tout d'une manière qui ne laissait rien à désirer. C'est alors que maître Albert, éclairé d'une lumière prophétique,

entrevit tout l'avenir de son disciple, de ce jeune Frère silencieux dont l'éducation lui avait été confiée. Il comprit que Frère Thomas allait remplir toute l'Eglise des échos de sa doctrine : « Nous l'appelons un « bœuf muet, s'écria-t-il en présence de tous les Frères et de Thomas « lui-même, c'est une erreur, ce bœuf poussera de tels mugissements, « qu'on les entendra jusqu'aux extrémités du monde. »

Un tel éloge tombé des lèvres d'un si grand Maître, ce succès éclatant dans une première discussion publique n'apportèrent aucun changement aux manières pleines de simplicité et de modestie de l'Ange de l'école. Tel il était auparavant, tel on le vit encore après. Ce qui fut bien changé, c'est l'attitude des Frères à son égard. Son génie leur était apparu. Revenus de leur méprise, ils se mirent à regarder le bœuf muet de Sicile comme un oracle, et, à l'avenir, quand on discutera quelqu'un des grands problèmes de la science sacrée, c'est toujours à lui qu'on s'adressera pour en obtenir l'explication.

V. — Frère Thomas avait déjà passé une année à Cologne, quand au mois de juin 1245, le Chapitre général de l'Ordre assigna le B. Albert à Paris, pour y enseigner dans l'Université et y recevoir le grade de docteur. Le Bienheureux obtint d'emmener avec lui son disciple de prédilection. Au mois de septembre, Albert et Thomas d'Aquin prirent le chemin de la France et arrivèrent à Paris peu de temps avant l'ouverture des cours, qui avait lieu le lendemain de la fête de saint Denys.

Le grand collège du couvent de Saint-Jacques, où Frère Thomas allait poursuivre ses études, était alors pour l'Ordre entier une sorte d'école normale. Là, se recrutaient les nombreux Lecteurs que nécessitaient, d'après le texte de nos lois, les cours publics de philosophie et de théologie ouverts dans tous les couvents. Depuis une quinzaine d'années, les Frères possédaient dans leur maison de Paris deux chaires, faisant partie de l'organisation universitaire. Ces deux cours de théologie étaient appelés les grandes écoles — *Magnæ scholæ* — par opposition aux petites écoles — *parvæ scholæ* — réservées aux commençants et aux novices du couvent de Paris. La première et la plus ancienne des deux chaires appartenait de droit aux religieux de la Province de France. Les Maîtres qui y enseignaient, les Frères qui la fréquentaient comme étudiants, étaient tous originaires des couvents de cette Province. On l'appelait l'école des religieux du royaume de France — *Schola interna*. L'autre chaire était réservée aux

religieux des autres Provinces de l'Ordre. On l'appelait l'école des étrangers — *Schola externa*. C'est dans cette chaire que vont enseigner Albert le Grand et saint Thomas.

Le cours régulier pour les professeurs appelés à ce haut enseignement théologique était de trois années.

Pendant la première année, on commentait le *Maître des Sentences* avec le titre de Bachelier. Le Bachelier n'avait point d'école à lui; il enseignait dans l'école d'un Maître et sous sa direction. Après cette première année, le candidat était conduit par le Prieur du couvent de Saint-Jacques et les anciens Maîtres en théologie en présence du chancelier de l'Eglise de Paris. Le Prieur déclarait sur la foi du serment et au nom de l'Ordre qu'il le jugeait digne de la licence, c'est-à-dire digne de la permission d'enseigner comme Maître. Le chancelier ne pouvait accorder immédiatement la licence demandée. Il devait attendre trois mois. Dans cet intervalle, une enquête était faite sur la vie, la science, l'éloquence du candidat présenté, sur son zèle pour avancer dans la doctrine, et sur l'espérance qu'on pouvait avoir de ses progrès. Les Maîtres de l'Université interrogés devaient dire la vérité, comme ils en avaient fait le serment au jour de leur réception. Enfin, si le présenté était jugé digne, le chancelier lui accordait la licence (1).

Le nouveau licencié inaugurait son enseignement par une leçon solennelle qu'il donnait dans la salle des audiences de l'évêché. C'était, ce qu'on appelait dans le langage du temps, tenir sa cour. Tous les docteurs étaient présents, ainsi que l'évêque et le chancelier de l'Eglise de Paris.

Pendant la seconde année, le licencié continuait ses leçons. Il avait alors une école à lui, mais comme l'année précédente, il devait encore commenter le texte des *Sentences;* car, s'il était Maître de droit, il ne l'était pas encore de fait.

Enfin, pendant la troisième année, le professeur, affranchi de toute direction, était libre de choisir le sujet de ses leçons. On lui adjoignait un Bachelier, qui, sous ses auspices, s'exerçait à son tour sur le livre des *Sentences*. A la fin de l'année, le Maître lui rendait bon témoignage et, de concert avec le Prieur de Paris, il le présentait à la licence. Au bout de ces trois ans d'enseignement, le religieux cédait sa place. Mais il conservait dès lors jusqu'à la fin de ses jours le titre

(1) *Bullar. Ord.*, t. I., p. 277.

si glorieux au moyen âge de Maître en théologie de l'Université de Paris (1).

Le nombre des étudiants appelés à jouir du bénéfice de cet enseignement supérieur était au treizième siècle de quatre cents environ. Chaque Province de l'Ordre avait le droit d'y envoyer trois de ses religieux, choisis parmi les plus aptes aux études. C'étaient d'ordinaire de jeunes Lecteurs, qui, après avoir déjà enseigné plusieurs années dans leurs couvents, venaient aux écoles de Paris, pour recevoir une formation intellectuelle plus complète, et être mis ensuite à la tête des maisons d'étude dans leurs Provinces.

Voilà dans quel milieu Frère Thomas d'Aquin allait vivre désormais. On aimerait à savoir quelles furent alors ses vertus, quels exemples il donna aux Frères témoins de sa vie quotidienne. Hélas ! on ne sait presque rien. Mais, à défaut de témoignages historiques, une lettre du Saint nous permettra de plonger le regard jusqu'au fond de son âme et d'en découvrir toute la beauté cachée. Quelque temps après ses études, il fut interrogé par un ami sur les moyens à prendre pour progresser dans la science. Les excellents conseils qu'il lui donna dans sa réponse, lui-même évidemment les avait mis en pratique; il en connaissait par expérience l'efficacité. Ecoutons-le parler : c'est son histoire intime qu'il raconte sans le vouloir.

« Vous me demandez quel est le véritable moyen de réussir dans vos études, et d'arriver sûrement à la possession de la sagesse. Ecoutez donc les conseils que je vais vous donner, et qu'il vous sera si utile de suivre pendant le temps de votre formation.

« Ne cherchez point tout d'abord à résoudre les grandes difficultés, mais avancez-vous, degré par degré, dans la connaissance de la vérité. L'intelligence que vous commencerez à acquérir des questions plus simples vous facilitera peu à peu la pleine compréhension des problèmes les plus difficiles.

« Ne vous hâtez pas de dire à autrui vos pensées; ne cherchez pas à faire parade de ce que vous avez pu apprendre.

« Parlez peu; ne répondez jamais avec précipitation. En toute occasion, prenez le temps nécessaire pour former votre jugement. Soyez des derniers, je vous en conjure, à élever la voix.

« Fuyez les conversations inutiles, où la perte la plus ordinaire est celle du temps et de l'esprit de dévotion.

« Conservez avec soin en toute chose la pureté de conscience; ne faites

(1) Echard, *tom.* I., *p.* 165.

jamais rien qui puisse la ternir, ou seulement vous rendre moins agréable aux yeux de Dieu.

« Que votre prière soit continuelle. Aimez à vous cacher pour donner à la lecture ou à la méditation tout le temps que vous emploieriez à vous entretenir avec les créatures. Cher ami, vous ne serez admis dans le secret de l'Epoux, que si vous savez converser avec lui cœur à cœur dans le secret de votre âme.

« Que la solitude, cependant, ne vous rende jamais difficile ou fâcheux. Montrez-vous toujours doux et affable envers tous, sans vous familiariser avec personne. La familiarité, en effet, est ordinairement suivie du mépris, et elle distrait forcément de l'application à l'étude.

« Laissez à chacun le soin de ce qui le regarde. Ne vous inquiétez pas de ce qui se fait ou se dit dans le monde. Il vous importe par-dessus tout de fuir les courses et les visites inutiles.

« En vous proposant comme modèle la vie et les actions des Saints, efforcez-vous de marcher sur leurs traces, autant du moins que la grâce de Dieu vous le permettra, et humiliez-vous, si vous ne pouvez atteindre à leur perfection.

« Gravez pour toujours dans votre mémoire tout ce que vous pouvez entendre de bon, quel que soit d'ailleurs celui qui vous l'apprenne.

« Ne vous contentez pas de concevoir superficiellement ce que vous lisez ou ce que vous entendez, mais tâchez d'en pénétrer et d'en approfondir tout le sens.

« Ne laissez jamais votre esprit dans le doute sur des choses que vous pourriez savoir avec certitude.

« Travaillez chaque jour à enrichir votre esprit de toutes les connaissances qui peuvent servir à la pratique des vertus.

« Dieu n'élève pas tous ceux qui étudient au même degré d'intelligence. Contentez-vous des talents qu'il vous donne.

« Ne cherchez pas à pénétrer ce qui sera toujours au-dessus de vous.

« Si vous suivez exactement les conseils que je viens de vous donner, n'en doutez pas, Frère bien-aimé, vous arriverez un jour selon vos désirs à la possession de la sagesse. Votre vie sera remplie de fleurs et de fruits, dont la bonne odeur se répandra dans la vigne du Seigneur des armées. »

La plupart de ces conseils pourraient se résumer en un seul mot : soyez humble. Telle est la ligne de conduite que saint Thomas s'était tracée à lui-même, et qu'il suivit fidèlement durant le cours de ses études. L'humilité, toujours l'humilité; on voit cette vertu marquer chacun de ses pas : toutes les époques de sa vie en fournissent quelque trait. Le fait suivant qui se rapporte au temps de son premier séjour à Paris n'est pas des moins édifiants.

Un jour qu'il faisait en public la lecture au grand réfectoire du couvent, il fut repris par le correcteur, en présence de la Communauté, au sujet de la prononciation d'un mot. La correction venait mal à propos ; Thomas avait prononcé comme il fallait. Néanmoins, abandonnant la prononciation véritable, notre Saint relut le mot et le prononça au gré du correcteur. Après le repas, les Frères étudiants se pressèrent autour de leur condisciple : « Frère Thomas, lui dirent-« ils, vous aviez bien lu, pourquoi avoir cédé devant la méprise du « Frère correcteur ? » — « Frères, répondit le Saint, il importe « peu de prononcer d'une manière ou d'une autre ; mais il importe « beaucoup de pratiquer l'obéissance et l'humilité. »

VI. — Au moment où s'achevaient les trois années d'enseignement du B. Albert à Paris, le Chapitre général se réunit dans cette ville pour les fêtes de la Pentecôte 1248. Cette assemblée devait prendre des mesures importantes au sujet du développement des sciences théologiques dans l'Ordre.

Jusqu'alors il n'y avait eu dans la famille de Saint-Dominique qu'une seule *Etude générale*. C'était à Paris qu'accouraient de tous les points du monde ceux que leur intelligence désignait aux Supérieurs comme devant fournir à l'Institut ses sujets les plus éminents. C'était également de ce centre unique, que repartaient pour toutes les Provinces de l'Ordre les nombreux professeurs, qui dans chaque couvent offraient au clergé un cours public de théologie. Cependant, depuis plusieurs années, les bâtiments du grand Collège de Saint-Jacques, quoique très vastes, étaient insuffisants pour contenir les religieux qui arrivaient de toutes parts. A chaque nouveau Chapitre, les Provinciaux se plaignaient de ne pouvoir envoyer à Paris tous les religieux que leur talent appelait à bénéficier de ce haut enseignement. De leur côté, le Prieur du couvent de Saint-Jacques et le Provincial de France se déclaraient impuissants, malgré les largesses royales de saint Louis, à suffire aux besoins d'une agglomération de religieux qui dépassaient alors le chiffre de cinq cents. Les deux Chapitres des années 1246 et 1247 avaient pour ce motif décrété en principe la fondation d'une *Etude générale* pour chaque Province. La législation dominicaine exigeait, pour qu'une résolution de ce genre fût mise à exécution, l'assentiment de trois Chapitres généraux successifs. L'assemblée de 1248 avait donc à décider de l'adoption définitive de ce grand dessein par la confirmation du décret porté par les deux

Chapitres précédents. Cette mesure si importante fut enfin votée. L'on statua qu'au Collège de Paris, on ajouterait quatre nouveaux centres d'étude, le premier à Bologne pour les provinces d'Italie, le second à Montpellier pour la Province de Provence, le troisième à Oxford pour la Province d'Angleterre, le quatrième à Cologne pour la Province d'Allemagne. En établissant ces Collèges, les Définiteurs désignaient eux-mêmes les religieux qui devaient inaugurer l'enseignement dans chacun d'eux. Maître Albert, qui achevait son triennat doctoral à l'Université de Paris, fut tout naturellement choisi pour prendre la direction de la nouvelle *Etude générale* au couvent de Cologne. Le B. Albert demanda alors au Maître de l'Ordre d'emmener avec lui son disciple de prédilection, Fr. Thomas, et de lui confier, sous sa direction, la charge de Bachelier. Le Père Général y consentit volontiers. Notre Saint repartit donc pour l'Allemagne avec son maître, vers la fin de l'année scolaire, c'est-à-dire vers le mois de septembre ou d'octobre 1248.

Au mois de novembre suivant, le Docteur Angélique inaugurait son enseignement dans notre Ordre. Il n'avait pas atteint sa vingt-deuxième année et n'était pas encore prêtre. Dans ses nouvelles fonctions, le jeune professeur dut expliquer à ses élèves les traités philosophiques d'Aristote et leur commenter l'Ecriture sainte, ainsi que le livre de Pierre Lombard. Ce fut pendant cette première période de sa vie que le saint Docteur composa les deux fameux opuscules connus dans l'Ecole sous le nom de — *De principio naturæ*. — *De ente et essentiâ*. A la même époque, il commençait la rédaction de ses commentaires sur la Bible et sur le Maître des Sentences.

Tous les contemporains sont unanimes à reconnaître que, dès les débuts de son professorat, Frère Thomas s'acquit une grande réputation, non seulement par la profondeur de sa doctrine, mais surtout par son étonnante clarté d'exposition, qui rendait accessible à tous les esprits les vérités les plus obscures.

Peu après son arrivée à Cologne, le Serviteur de Dieu fut promu au sacerdoce. A partir de ce moment, disent ses historiens, on remarqua que son union avec le Divin Maître était devenue plus intime, ses conversations avec les hommes plus rares et plus exclusivement consacrées à des sujets tout célestes. On commença dès lors à voir paraître en lui les premiers fruits de cette dévotion toute particulière au Sacrement de l'autel, qui devait faire du Docteur Angélique le grand théologien et le grand poète de l'Eucharistie. Les nombreux

travaux que nécessitait la préparation de son enseignement n'empêchaient point ce jeune religieux de vingt-quatre ans de passer plusieurs heures chaque jour et une bonne partie de ses nuits à genoux devant le tabernacle où résidait l'Hôte divin.

Vers cette époque, le Pape Innocent IV le nomma abbé du monastère du Mont-Cassin, peut-être sur la demande même des religieux. Frère Thomas refusa. Vainement on lui offrit la faculté de rester membre de la famille dominicaine et d'en conserver l'habit, tout en étant placé à la tête d'une abbaye bénédictine. Rien ne put le décider à quitter la société de ses Frères, et à sortir de la voie dans laquelle la Providence l'avait engagé.

Après un séjour de quatre ans à Cologne, le Saint fut désigné, en 1251, par le Chapitre général, pour se rendre à Paris, afin de parcourir au collège de Saint-Jacques la carrière du triennat doctoral. C'était une distinction rendue à son rare génie. On le préférait, lui, jeune homme de vingt-cinq ans, à beaucoup d'autres religieux plus âgés et déjà fort renommés pour leur science. Trois grands personnages de l'Ordre prirent l'initiative de cette importante décision : le B. Jean le Teutonique, Maître général, le B. Albert le Grand et le B. Hugues de Saint-Cher. Maître Albert, consulté d'avance par le Supérieur de l'Ordre sur le choix du religieux à envoyer à Paris, avait désigné Frère Thomas. L'autorité du B. Albert était grande, cependant Jean le Teutonique hésitait encore. Hugues de Saint-Cher, consulté à son tour, mit fin à toutes ses hésitations, et lui persuada de présenter Thomas aux suffrages du Chapitre.

Au mois de septembre 1252, le futur Maître se mit en route vers la France. En traversant la Belgique, il rencontra plusieurs fois l'occasion de répandre autour de lui les trésors de doctrine dont il était déjà rempli. Adélaïde de Bourgogne, duchesse de Brabant, lui demanda conseil sur la conduite à tenir vis-à-vis des Juifs. Saint Thomas la satisfit de vive voix, et plus tard, à la sollicitation de cette princesse, il écrivit ses réponses et en composa l'opuscule *De regimine Judæorum*. A Louvain, les chanoines le choisirent pour arbitre au sujet de difficultés survenues entre eux. Les règlements qu'il rédigea en cette circonstance furent conservés durant des siècles par le Chapitre collégial de cette ville.

A Paris, il entra comme bachelier dans « l'Ecole des étrangers », tenue alors par le Frère Elie Bruneti. Dès les débuts de son enseignement, les succès de Frère Thomas, nous dit Guillaume de Tocco,

dépassèrent toutes les espérances. A peine eut-il commencé ses explications sur le Livre des Sentences et sur différentes parties de l'Ecriture sainte, que les vastes salles du couvent de Saint-Jacques ne suffirent plus à contenir la foule des auditeurs. La science de l'Ange de l'école brilla alors d'un tel éclat et excita un tel enthousiasme qu'elle apparut aux contemporains ce qu'elle était en réalité, un miracle permanent de la grâce de Dieu. La grande renommée du Saint se répandit dans toute la chrétienté. Tous les hommes de science qui, ne pouvant se rendre à Paris, étaient privés de la consolation de lui parler ou de l'entendre, cherchèrent du moins à nouer avec le grand Docteur des relations épistolaires. De nombreux courriers venus de tous les points du monde apportaient au couvent de Saint-Jacques les lettres de consultation adressées à Maître Thomas d'Aquin. Les princes de l'Eglise, les supérieurs de l'Ordre, les rois, les évêques et surtout les professeurs de théologie enseignant dans les autres Universités d'Europe écrivaient au Serviteur de Dieu pour obtenir l'éclaircissement de leurs doutes. C'est à ces pieuses importunités que nous devons une partie des traités ou opuscules du Docteur Angélique (1). Son grand génie était alors au milieu du peuple de Dieu comme le rocher frappé par la verge de Moïse, d'où jaillissaient les eaux qui abreuvaient toutes les tribus d'Israël. Ainsi se vérifiait déjà à la lettre, pendant sa vie, ce passage de nos saints Livres que l'Eglise applique à son influence depuis sa mort : *tanquam flumen claræ scientiæ rigat totam sanctam Ecclesiam* (2) ; sa science était comme un fleuve abondant qui arrosait l'Eglise entière.

Au milieu de tant d'occupations, et malgré ses leçons publiques de théologie données au collège de Saint-Jacques, le Serviteur de Dieu trouvait encore le temps de mettre la dernière main à ses commentaires sur le Livre des Sentences, commencés à Cologne, et de prêcher fort souvent dans la ville de Paris, principalement aux écoliers dans l'église de son couvent. Et cependant, chaque jour, il continuait à passer de longues heures dans le saint exercice de l'oraison, devenu pour son âme la source cachée d'une si prodigieuse fécondité.

(1) Réponse en 36 articles aux questions posées par un professeur de Venise.
Réponse à un professeur de Besançon.
Explication des 2 décrétales d'Innocent III, adressées à l'archidiacre de Trente.
Sur l'usage des sorts..... à Jacques de Burgos, et plusieurs autres encore.

(2) Offic. de S. Thom. au Brév. dominicain.

Après l'intimité avec Notre-Seigneur, rien de précieux comme de converser avec les saints. Thomas put jouir de cette consolation. Sans parler des religieux fervents qui l'entouraient au couvent de Saint-Jacques, il trouvait encore dans Paris un autre Saint. Frère Bonaventure, la gloire de l'Ordre de Saint-François, enseignait en même temps et dans les mêmes circonstances que le Docteur Angélique. Ces deux natures d'élite ne tardèrent pas à se sentir attirées l'une vers l'autre par la conformité d'une vocation qui ouvrait sous leurs pas des voies presque identiques. La tradition rapporte que les deux illustres docteurs se visitaient souvent. Une fois, Frère Thomas venait voir son ami. Arrivé sur le seuil de sa cellule, il entr'ouvre la porte; Frère Bonaventure était ravi en extase et élevé au-dessus de terre. Il s'occupait alors de composer la vie de saint François. Thomas se retira doucement : « Laissons, dit-il, un saint écrire à la gloire d'un autre saint. »

VII. — Saint Thomas enseignait au couvent de Saint-Jacques en qualité de bachelier, lorsque surgit contre les Frères dans l'Université de Paris un soulèvement général des docteurs séculiers. Cette querelle retentissante, à laquelle fut beaucoup mêlé Frère Thomas, doit être racontée dans les détails et avec ses causes.

Les Ordres mendiants existaient depuis cinquante ans. Dans cet intervalle, ils s'étaient prodigieusement multipliés. Leur ferveur, leur austérité, leur mépris des biens de la terre, leur zèle du salut des âmes, la sainteté, la science et les miracles d'un grand nombre de leurs membres leur avaient attiré la faveur des peuples et la bienveillance des princes. L'Eglise, voyant en eux des serviteurs dévoués, les avait comblés de ses grâces. Les Papes leur avaient accordé, entre autres privilèges, celui de ne relever que du Siège apostolique pour leur gouvernement intérieur, et celui d'exercer le saint ministère en vertu d'une délégation directement émanée du Vicaire de Jésus-Christ. Ces pouvoirs créaient aux Frères-Prêcheurs et aux Frères-Mineurs une situation particulière dont il n'y avait pas encore eu d'exemple dans l'Eglise.

Les bons prêtres se réjouirent de la venue de ces auxiliaires fervents que Dieu leur avait suscités. Mais, auprès d'eux, un autre sentiment se fit jour, la jalousie ne tarda pas à élever des plaintes. Peu de temps après l'institution des deux Ordres, on recueille déjà l'écho de ces mécontentements intéressés.

En 1224, le cardinal cistercien, Conrad de Zaehringen, présidait un synode à Cologne; un curé prit la parole et se plaignit en ces termes : « Voici, dit-il, que les Frères-Prêcheurs se sont introduits à Cologne « pour nous supplanter. Mettant la faux dans la moisson d'autrui, ils « s'emparent de la faveur des hommes ». — « Quel est, lui demanda « le Légat, le nombre de vos ouailles? » — « Il est de neuf mille », répondit le plaignant. A cette parole, Conrad se signa. « Quoi donc, « malheureux! vous portez la responsabilité d'un si grand nombre « d'âmes, et, comme un fils de perdition, vous semblez ignorer qu'au « jour terrible du jugement, vous aurez à en rendre compte au « tribunal de Jésus-Christ! Vous osez vous plaindre des coopérateurs « qui se chargent gratuitement d'une partie de votre fardeau, sous « lequel, sans même le comprendre, vous ployez misérablement. « Votre plainte démontre que vous êtes indigne de la charge des « âmes; et dès aujourd'hui, je vous déclare inhabile à tout « bénéfice pastoral (1). »

Rien ne saurait donner une idée plus exacte de la violence et de la fausseté des accusations portées contre les Frères que les paroles mêmes de leurs ennemis. Il faut écouter surtout le moine anglais, Matthieu Paris, dont la chronique ne respire qu'une continuelle et insigne malveillance à l'égard des Souverains-Pontifes et des nouveaux Ordres religieux. A l'entendre, les Frères-Prêcheurs et les Frères-Mineurs ne sont rien moins qu'un immense scandale pour l'Eglise et une cause de perdition pour les âmes. Parlant des premiers, il dit : « En trois cents ans, en quatre cents ans et même plus, l'Ordre « monastique n'arriva pas aussi vite à sa décadence que leur « Ordre (2). » Ailleurs il s'exprime ainsi : « Non seulement ils aspi- « rent à être prêcheurs, mais encore confesseurs; ils usurpent l'office « des prêtres ordinaires, et cherchent à faire mépriser ces derniers « comme étant insuffisants en science et en pouvoir à gouverner le « peuple de Dieu. Aussi beaucoup de gens sages sont-ils d'avis « que les Frères-Prêcheurs troublent énormément l'ordre de l'Eglise « universelle. Il est prouvé aussi que l'Ordre de saint Benoît, ou « l'Ordre du B. Augustin, n'a pas commis tant d'erreurs pendant « l'espace de plusieurs siècles que cet Ordre nouveau, qui a trans- « planté les rejetons de ses racines en Angleterre depuis trente ans à

(1) P. Danzas, *Etudes*, t. III, p. 210.

(2) *Grande chronique*, année 1243.

« peine. Or, cet Ordre, après avoir obtenu, il y a peu d'années, un « privilège inouï du Pape Grégoire, vient d'en obtenir un autre du « Seigneur Pape, lequel confirme le premier, non sans dommage et « préjudice pour les prêtres ordinaires. »

Après avoir rapporté les deux bulles du Pape Grégoire IX et du Pape Innocent IV, il continue : « Alors les Prêcheurs, se réjouissant et « se glorifiant de cette protection, se mirent à interpeller insolemment « les divers prélats des églises, les évêques, les archidiacres, à étaler « en public les privilèges qui leur étaient accordés, à exiger, la tête « haute, qu'on en donnât lecture, et que les prélats les reçussent « eux-mêmes avec honneur et respect dans leurs églises, et à vouloir « qu'on les admît sans obstacle pour prêcher au peuple, comme s'ils « eussent été des Légats ou même des anges de Dieu. On les voit encore « demander à chacun avec un orgueil impudent, souvent même à des « religieux : *T'es-tu confessé?* Sur la réponse affirmative : *A qui?* « disent-ils. — *A mon prêtre*, répond-on. — *Quel est ce sot?* reprennent les Prêcheurs. *A-t-il jamais étudié la théologie? A-t-il jamais « pâli sur les décrétales? A-t-il jamais appris la moindre question? Ce « sont gens aveugles, bons à guider des aveugles. Venez à nous qui « savons distinguer la lèpre de la lèpre, à nous qui avons pénétré dans « les choses les plus ardues, les plus difficiles, et dans les secrets de « Dieu; confessez-vous sans crainte à nous, à qui un pouvoir si étendu « a été conféré.* Aussi, beaucoup de gens, principalement parmi les « nobles et leurs épouses, se confessent aux susdits Prêcheurs, au « mépris de leurs propres prêtres et prélats. Ce qui affaiblit grandement la dignité et la condition des prêtres ordinaires, qui se « plaignent du dédain où ils sont tombés, non sans grande confusion, et avec de justes motifs de se plaindre. En effet, ils « voient l'ordre ecclésiastique énormément troublé... Ils voient « leurs paroissiens pécher maintenant avec audace et impudence, « sachant qu'ils n'auront pas à rougir devant leur propre prêtre, en « lui confessant leurs énormes péchés.... Les hommes se disent « entre eux : *Faisons tout ce qui nous paraîtra agréable et voluptueux. « Nous nous confesserons sans aucune crainte à quelque Frère Prêcheur « ou Mineur, qui passera chez nous, et que nous n'aurons jamais « vu ni ne reverrons jamais* (1). »

La jalousie s'attaqua aux Frères en tout lieu, mais c'est surtout à

(1) *Grande chronique*, année 1246.

Paris qu'elle eut sujet de se déchaîner contre eux. Les deux Ordres avaient conquis au sein de la capitale du royaume de France une situation prépondérante. A cette époque, où le moine anglais les croit déjà déchus, ils comptaient une multitude de grands hommes, à la fois recommandables par la science et la sainteté. Et dans ce nombre, on choisissait les plus éminents pour leur faire occuper les chaires de Paris. Naturellement, la jeunesse des écoles, attirée par l'éclat du talent, entourait de préférence les docteurs religieux. Cette situation déplut aux Maîtres séculiers et excita leurs murmures. Telles étaient les dispositions des esprits, quand un incident vint tout à coup offrir un prétexte à la discorde.

Pendant le carême de l'année 1253, les archers du prévot de Paris tuèrent un étudiant et en jetèrent trois autres en prison. L'Université avait le droit de faire elle-même sa police. Se croyant blessée dans ses privilèges, elle déclara ses leçons suspendues jusqu'au jour où justice lui serait accordée. De plus, en vue des faits analogues qui pourraient encore se produire, les docteurs séculiers dressèrent certains statuts, à l'observation desquels ils s'engagèrent par serment. Le serment fut aussi demandé aux Maîtres religieux. Frère Bonhomme et Frère Elie Bruneti, alors placés à la tête des écoles dominicaines, refusèrent de le prêter sans l'assentiment du Souverain-Pontife, et aussitôt ils appelèrent au Saint-Siège. Nonobstant cet appel, l'Université prononça contre eux une sentence d'exclusion, les déclara excommuniés et défendit à tous les étudiants, sous des peines sévères, de fréquenter leurs écoles. Les Frères ne se crurent pas atteints par l'excommunication ; cependant, par précaution, ils en sollicitèrent l'absolution auprès du Pape (1).

Après mûr examen de la question, Innocent IV rendit pleine justice aux religieux. Dès les commencements de l'année suivante (1254), le Pontife envoyait deux Brefs au sujet de cette affaire. L'un, adressé au Recteur et aux autres chefs de l'Université, leur enjoignait de rétablir les professeurs des Ordres mendiants dans leurs droits. Le second était adressé à l'Université tout entière pour lui recommander l'esprit de paix et de charité. L'évêque d'Evreux et Maître Luc, chanoine de Paris, furent désignés par le Souverain-Pontife pour veiller à l'exécution de ses Brefs.

(1) Ces détails sont extraits des Bulles d'Innocent IV récemment découvertes par le P. Denifle, O. Prad. Cf. *Documents relatifs à la fondation et aux premiers temps de l'Université de Paris*.

Loin d'obéir, les docteurs séculiers décrétèrent qu'aucun religieux ne serait plus admis désormais à faire partie du corps universitaire ni à tenir une école publique dans Paris. En même temps, ils envoyèrent aux évêques une lettre habilement composée pour implorer leur appui. Leurs réclamations finirent par avoir gain de cause auprès d'Innocent IV. Le 21 novembre 1254, le Pontife publiait la Bulle *Etsi animarum*, où se trouvaient révoqués la plupart des privilèges accordés jusqu'alors aux Frères pour l'exercice du saint ministère. C'était une condamnation des Ordres mendiants.

Le coup fut terrible et la consternation profonde. Dans l'intérieur des cloîtres, les cœurs désolés firent monter vers le ciel d'ardentes prières. Dieu les entendit, et les Frères ne restèrent pas sans consolation au milieu de leurs peines, comme le prouve le fait suivant.

Il y avait, dit Gérard de Frachet, au couvent de Palencia, en Castille, un Frère vénérable et ancien parmi les plus anciens. Il s'appelait Fernand. Zélé prédicateur et confesseur prudent, il n'était pas moins homme d'oraison. Quand il eut appris les entraves apportées par Innocent IV au ministère de la prédication et de la confession, il en fut profondément attristé, et il ne cessait de demander à Notre-Seigneur le secours de son intervention. Une nuit, après avoir longtemps prié pour cet objet, il se sentit fatigué et se laissa aller au sommeil. Il crut alors assister à une tempête effroyable et capable d'anéantir le monde. Il eut peur, il pria et la tempête s'apaisa. Cependant l'air paraissait encore plein d'esprits infernaux, semblables à des troupes de combattants qui, la lance en arrêt, se précipitaient au galop de leurs coursiers, de l'Occident vers l'Orient. Mais à l'opposé parut le Fils de Dieu. Il était entouré d'une multitude d'esprits célestes, montés sur des chevaux caparaçonnés pour le combat. Au milieu de cette troupe brillait un étendard dont la splendeur éclairait le monde entier. On y lisait ces mots : *Jésus de Nazareth, Roi des Juifs*. Alors le Fils de Dieu, laissant en arrière les phalanges célestes, s'approcha, toucha le Frère Fernand et lui dit : « Ne crains point » ; et comme le Frère tremblait encore, il ajouta : « Dis à tes Frères qu'ils servent le Seigneur avec zèle, qu'ils s'abs-« tiennent de disputer avec le clergé et qu'ils souffrent tout en « patience, car ils seront bientôt consolés ; ceux qui s'efforçaient de « traverser leur ministère sont, à l'heure qu'il est, confondus. » Or, le Frère Fernand demanda : « Seigneur, n'est-ce pas une illusion ? » Et le Seigneur répondit : « Ce que tu vois est véritable. » Le Frère

reprit encore : « Seigneur, me ferez-vous miséricorde après ma « mort? » Et le Seigneur : « Tu seras avec moi du moment même où « tu auras quitté le monde. » En ce moment, le Frère Fernand se réveilla, puis il s'endormit de nouveau. Cette fois, ce fut la Bienheureuse Vierge qui vint le consoler et qui lui dit : « D'où « vient ce bonheur que mon Fils Jésus soit descendu jusqu'à toi? » Alors il se trouva inondé d'une joie très grande, jusqu'à ce qu'enfin les Matines sonnassent. Cette vision, ajoute l'historien, eut lieu le jour de saint Aubin, c'est-à-dire le 1er mars, et peu après on apprit, au couvent de Palencia, que la Bulle d'Innocent IV avait été révoquée. Déjà le Frère Fernand avait fait part au Lecteur et aux autres Frères de la communauté, de l'avertissement céleste dont il avait été favorisé. Lorsqu'il fut à l'article de la mort, le même Lecteur lui demanda si tout avait été vrai dans son récit, et il répondit : « Les « choses sont telles que je vous les ai rapportées (1). »

En effet, le triomphe de l'Université fut de courte durée. Innocent IV publiait sa Bulle le 21 novembre; quinze jours après, le 7 décembre, il allait rendre compte à Dieu des responsabilités du sacerdoce suprême. Le 31 du même mois, six jours après son élection, Alexandre IV lançait une Bulle adressée à tous les évêques, révoquant la constitution d'Innocent IV et remettant les Frères en possession des privilèges qui leur avaient été enlevés.

D'un autre côté, pour rétablir la paix au sein de l'Université de Paris, le Pape, dès le mois d'avril 1255, publia la fameuse Bulle *Quasi lignum vitæ,* qui dans sa pensée devait mettre fin à tous ces tristes débats. Dans ce document de haute importance, il rend au chancelier la faculté d'accorder la Licence à autant de candidats qu'il le jugera bon en conscience, même aux réguliers. Il lui conserve aussi le droit d'autoriser les Ordres religieux à ouvrir des écoles; enfin il défend d'inquiéter les Ordres déjà en possession du droit d'enseigner publiquement.

VIII. — Cette décision du Pasteur suprême n'eut pas le pouvoir d'éteindre les dissensions. L'Université résista, et la lutte des Docteurs contre les Ordres mendiants continua avec le même acharnement.

Cependant, au commencement de 1256, le chancelier Emeric, qui se montrait bienveillant envers les Frères, accorda la Licence au jeune

(1) P. Danzas, *Etudes*, t. III, p. 268.

bachelier que ces divisions empêchaient de parvenir aux grades, à Frère Thomas d'Aquin. Le Pape lui écrivit, pour le remercier d'avoir ainsi prévenu ses désirs. Nous citerons cette lettre en entier. C'est le premier des éloges si nombreux, que l'angélique Docteur recevra des Pontifes romains jusqu'à la fin des âges.

« Il Nous a été souverainement agréable, disait Alexandre IV, « d'apprendre avec quelle promptitude et quelle vigilance vous prenez « les mesures capables de favoriser la piété et d'entretenir la justice. « C'est ainsi que récemment, avant même d'avoir reçu les Lettres « envoyées pas Nous spécialement pour cet objet, vous avez accordé la « Licence à Frère Thomas d'Aquin, de l'Ordre des Prêcheurs, homme « également illustre par la noblesse de sa race, par la pureté de sa vie « et par cette connaissance approfondie des Ecritures que la grâce « de Dieu lui a fait acquérir. Mais il convient de mener à bonne fin ce « que vous avez si louablement commencé. Aussi, jugeons-Nous utile « de vous prier, de vous avertir, de vous enjoindre même, en vertu de « Notre Autorité Apostolique d'employer vos efforts pour que le « même Frère Thomas puisse bientôt faire sa thèse solennelle « d'inauguration (1). »

En droit, la Licence rangeait celui à qui elle était accordée au nombre des Maîtres. Mais, pour être reconnu publiquement comme Maître, il fallait d'abord donner une leçon solennelle de théologie, en présence de tous les Docteurs réunis. C'est ce qu'on appelait le *Principium regiminis*, le commencement du magistérat. Le Pape, dans sa lettre, demandait que Thomas fût admis promptement à donner cette leçon. Mais les Docteurs s'y refusèrent, et il fallut remettre à des temps plus calmes la réception du Serviteur de Dieu parmi les Maîtres de l'Université.

Cette année 1256 fut extrêmement remplie du bruit de cette querelle. Le Souverain-Pontife écrivait lettre sur lettre, tantôt pour rappeler l'Université à l'obéissance, tantôt pour enjoindre à l'évêque de Paris d'excommunier les principaux fauteurs de l'opposition, tantôt pour prier le roi de réprimer ce qu'il appelait l'insolence de ces clercs révoltés. Tout demeurait inutile. Quatre archevêques constitués en arbitres par saint Louis parvinrent à faire accepter un accommodement aux deux parties. Les Maîtres reconnurent aux Frères le droit à perpétuité de posséder deux chaires. Les Frères, de leur

(1) *Bullar. Ord.* tom. I, p. 298.

côté, renonçaient aux bulles émanées en leur faveur des deux Papes, Innocent IV et Alexandre IV. C'était de la part des religieux un sacrifice accepté en vue de la paix, et un grand acte de modération et d'humilité. D'après une autre condition de cet accord, ils devaient eux-mêmes solliciter la remise des peines encourues par leurs persécuteurs. Ils vinrent donc se présenter devant le Souverain-Pontife. Mais leurs prières furent mal accueillies; Alexandre IV les appela imprudentes et indignes. Dans son mécontentement, il écrivit au Prieur du couvent de Paris un Bref où il disait : « Si nous ne « savions que les injures énormes et atroces endurées par vous, et une « excessive bonté ne vous avaient comme forcés de consentir à ce « compromis, un châtiment sévère vous apprendrait qu'en cela vous « n'avez pas peu failli (1). » Aussi l'accord fut vite rompu. Dans une nouvelle Constitution publiée le 17 juin 1256, Alexandre IV cassait la sentence d'arbitrage, rétablissait les Frères dans leurs droits, et excommuniait nommément Guillaume de Saint-Amour, Odon de Douai, Nicolas de Bar-sur-Aube et Chrétien, chanoine de Beauvais, principaux instigateurs de la persécution dirigée contre les Ordres mendiants.

Durant les quatre années que dura cette guerre odieuse et impie, les Frères furent en butte à toutes sortes de vexations. C'était un douloureux martyre; qu'on en juge plutôt par la lettre suivante du B. Humbert de Romans :

« Les ennemis de la paix nous ont chassés de la compagnie des « Maîtres, en nous faisant les plus terribles menaces, et ils les ont « hautement publiées dans toutes les écoles de Paris. Quelques-uns « n'ont pas craint de venir nous attaquer par les armes, nous et nos « écoliers, dans nos propres maisons. Ils ont calomnié notre vie et « notre enseignement dans les prédications publiques, et écrit à tous « les Evêques des lettres dans lesquelles ils inventent des choses « fausses, et nous accusent d'infamie pour nous rendre odieux en « ternissant la gloire de notre Ordre. Tous ces sujets de discussion, « portés par nous aux pieds du Saint-Siège, ont été, durant la vie de « notre Saint-Père Innocent, l'objet d'une longue étude.

« Non contents des commandements impies, par lesquels ils défen- « daient à tous les écoliers de se présenter chez nous, de nous rece- « voir chez eux, de nous faire aucune aumône, de se faire ensevelir dans

(1) *Bull. Ord.* t. I, p. 312.

« nos cimetières et d'entendre nos prédications et nos sermons, ce « que les écoliers soucieux de leur salut avaient pratiqué jusqu'alors, « ils nous accablent des plus amers reproches, ne nous permettent « pas de sortir, et ameutent contre nous tous ceux qu'ils peuvent. « Aux clameurs tumultueuses excitées pour nous couvrir d'oppro- « bres, vous croiriez entendre l'aboiement des chiens, le rugissement « des ours, le sifflement des serpents. Lorsque nos Frères vont par « la ville, on les insulte, on les frappe, on les conspue, on les couvre « de blasphèmes. On lapide partout et en tout temps les pauvres du « Christ et les fils d'Israël. On lance des flèches contre nos couvents ; « nous ne sommes jamais en sûreté, et le Roi se voit obligé de faire « garder notre maison nuit et jour comme une ville assiégée. Et ce « qu'il y a de plus douloureux, des Docteurs en théologie accusent, « déchirent et calomnient les pauvres du Christ, devant tout le « peuple, les barons, les évêques et le roi lui-même. Ils accusent « d'apostasie les défenseurs, les prédicateurs de la foi et les cham- « pions de la vérité, et, pour appuyer leurs théories sur des faits, « ils osent imputer publiquement des crimes honteux à ceux dont la « vie pure ne s'est jamais démentie. Ils nous représentent comme ces « faux frères, dont parle l'Apôtre, comme les précurseurs de l'An- « techrist et des derniers persécuteurs de l'Eglise (1) »

Les derniers mots de cette lettre font allusion à un livre autour duquel se concentra vers la fin tout l'effort de la dispute. Son apparition ouvrit la phase aiguë de la crise traversée par les Ordres mendiants. Il avait pour titre : *Des périls des derniers temps*. Composé par Guillaume de Saint-Amour, le plus habile et le plus haineux des adversaires de la vie religieuse, il était destiné, dans l'intention de son auteur et de l'Université, à porter le coup mortel aux Frères-Prêcheurs et Mineurs. Son objet était de signaler aux évêques et à l'Eglise entière, comme un immense péril, ces religieux nés d'hier, se présentant sous les dehors de la pauvreté, au fond, des ambitieux, de faux prophètes, des hommes dangereux, dont le genre de vie et les desseins étaient en complète opposition avec l'Ecriture.

Cette fois, il ne s'agissait plus seulement pour les Frères de conserver une place au sein de l'Université parisienne ; il y allait de leur existence même dans le monde entier. Si le livre de Guillaume de Saint-Amour était fondé sur la vérité, Frères-Prêcheurs et Mineurs

(1) P. Danzas, *Etudes*, t. III, p. 290.

devaient aussitôt disparaître. Certes, l'issue de la lutte ne pouvait les effrayer, car ils avaient deux grands Saints pour Pères ; cependant l'affliction ne leur manqua pas.

Le livre fut déféré au tribunal du Saint-Siège par le roi de France et l'évêque de Paris. L'Université désigna pour la représenter et défendre sa cause, Guillaume de Saint-Amour, Odon de Douai, Nicolas de Bar-sur-Aube et Chrétien de Beauvais. Mais inquiets, non sans raison, sur les sentiments du Pape à leur égard, ils ne se pressèrent pas d'arriver à Anagni où résidait la cour pontificale. Les Ordres religieux avaient aussi leurs défenseurs : les Frères-Mineurs, saint Bonaventure ; les Frères-Prêcheurs, le B. Humbert de Romans, Maître général, le B. Albert le Grand et saint Thomas d'Aquin. En vérité, le temps était mal choisi pour s'attaquer à deux Ordres qui pouvaient mettre en ligne des hommes d'un tel mérite.

Avant l'ouverture de la lutte décisive qui devait se livrer au pied du trône pontifical, les religieux menacés implorèrent par d'ardentes supplications le secours d'en haut. La consolation ne se fit pas attendre. Au sein de la profonde détresse où ils étaient plongés, Dieu leur laissa apercevoir des signes d'un triomphe prochain. Voici, en effet, un trait que Gérard de Frachet rapporte au chapitre des consolations accordées aux Frères. L'auteur passe sous silence le nom du religieux à qui le fait est arrivé, mais la suite de son récit ne laisse subsister aucun doute ; c'est de saint Thomas qu'il s'agit.

« Un Frère, dit-il, aujourd'hui Maître en théologie de l'Université, dont la sainteté et la science sont notoires et d'une grande utilité à l'Eglise de Dieu, eut un songe à Paris, tandis que le Maître général allait combattre à la cour du seigneur Pape ceux qui prétendaient ruiner l'Ordre. Il lui semblait voir les Frères regarder vers le ciel avec admiration et les entendre s'écrier, comme s'ils s'adressaient à lui : « Voyez! Voyez ! » Lui-même alors regarda, et aperçut ces paroles du psaume gravées en lettres d'or : « Le Seigneur nous a délivrés de « la main de nos ennemis et de ceux qui nous haïssent (1). »

Le Chapitre général tenu cette année même à Paris avait ordonné que chaque semaine et dans chaque couvent, les Frères, prosternés, réciteraient, jusqu'à nouvel ordre, les sept Psaumes pénitentiaux et les Litanies avec les oraisons de la Très Sainte Vierge et de saint Dominique. Une fois, il arriva à un dévot religieux du couvent de Rome, de

(1) *Vitæ Fratr.* t. IV, cap. 24.

s'assoupir pendant que les Frères récitaient les Litanies, et il lui sembla voir sur l'autel Notre-Seigneur Jésus-Christ et la Très Sainte Vierge à ses côtés. D'une main, Marie saisissait le bras de son Fils ; de l'autre, elle lui montrait les Frères prosternés et priant, et, à chaque invocation, elle répétait ces paroles : « Ecoutez-les ! Ecoutez-les ! » Le B. Humbert se trouvait à Rome précisément, il se rendait à Anagni pour plaider la cause de l'Ordre. Le Frère lui fit part de sa vision, qui le remplit de consolation et d'espérance (1). »

A Anagni, le Pape avait institué, pour l'examen du livre de Guillaume de Saint-Amour, une commission composée des quatre cardinaux : Eudes de Châteauroux, Jean Franciosi, Hugues de Saint-Cher, le grand cardinal dominicain, et Jean des Ursins. En même temps, le libelle avait été remis d'office aux supérieurs des deux Ordres. Les principaux des Frères-Prêcheurs et Mineurs se concertèrent pour leur défense. Mais tout l'espoir reposait sur le plus jeune d'entre eux, Frère Thomas d'Aquin. Le B. Humbert lui remit le livre funeste au milieu des larmes de tous les Frères réunis au Chapitre. Thomas se recommanda aux prières de la Communauté, puis, retiré dans sa cellule, il fit une lecture attentive de l'écrit de Maître Guillaume, et en eut bientôt découvert le peu de solidité. Sur l'ordre du Général, les Frères furent de nouveau rassemblés, afin d'écouter les consolantes assurances que l'Ange de l'école croyait déjà pouvoir leur donner. Sous cette inspiration du Saint-Esprit, qui présidait toujours à ses actions et à ses paroles, il dit : « Mes Frères, confiez-vous « en Dieu, qui a daigné vous appeler à son service. J'ai lu ce libelle, « je l'ai trouvé plein de perfides attaques et d'assertions aussi « contraires aux fondements de la foi qu'aux textes des Saints Pères. « Mais avec l'assistance de Dieu, j'opposerai à ce pamphlet une réponse « qui détruira l'erreur. »

Enfin, le jour vint de discuter solennellement les nombreuses questions soulevées dans le livre *Des périls des derniers temps*. Le jeune Docteur prit la parole en présence du Souverain-Pontife, des cardinaux et d'un grand nombre de religieux, et laissant déborder son âme sur un sujet dont son cœur était plein, il ouvrait son discours par ces mots du Psalmiste : « Vos ennemis, Seigneur, ont excité « un grand bruit. Ceux qui nous haïssent ont élevé la tête avec « insolence. Ils ont formé un dessein plein de malice contre votre

(1) P. Danzas. *Etudes*, t. III, p. 306.

« peuple. Ils ont conspiré contre vos Saints et ils ont dit : *Venez et « exterminons-les du milieu des peuples et qu'on ne se souvienne plus « à l'avenir du nom d'Israël.* » Après avoir appliqué ces paroles aux adversaires des Frères, l'Ange de l'école se mit à développer dans toute leur splendeur les beautés de la vie religieuse, puis il anéantit les griefs mensongers articulés contre les Ordres mendiants.

Cette défense de Frère Thomas fut péremptoire ; l'erreur et le mensonge des assertions de Guillaume de Saint-Amour apparurent à tous les yeux. Cependant la sentence souffrit encore quelques délais. L'ennemi des Frères comptait de nombreux partisans parmi les prélats et jusqu'à la cour pontificale, et leurs intrigues s'efforçaient de détourner le coup prêt à les frapper.

Cette longue et pénible querelle toucha enfin à son terme. Quelques jours auparavant, un religieux cistercien, grand et saint ami des Frères, en fut miraculeusement averti. Il se trouvait, raconte Gérard de Frachet, tout près d'une fenêtre, occupé à prier, lorsque, levant les yeux, il vit dans la campagne une procession d'abbés qui, des cierges à la main, se dirigeaient vers le couvent des Prêcheurs. De sa place, il pouvait distinguer les personnes et entendre leurs voix. Tout d'un coup, il aperçut une dame, belle au-dessus de toute beauté, à laquelle les abbés rendaient leurs hommages. Mais voici que survint une femme aux cheveux épars et aux vêtements déchirés, qui s'écria en se prosternant : « Noble Dame, défendez-moi contre mes ennemis.» Et la noble Dame répondit : « Que me demandes-tu ? Dans peu, tu « les verras merveilleusement confondus. » Et la vision disparut. Peu de jours après, ajoute l'auteur des *Vies des Frères*, les machinations que dirigeaient contre l'Ordre certains Docteurs, avortèrent par suite d'une catastrophe que Dieu permit.

Quelle est cette catastrophe ? Il n'est pas facile de le savoir avec certitude. Mais un chapitre de Thomas de Cantimpré, intitulé *De la mort inopinée d'un adversaire des Frères,* est peut-être la réponse à cette question (1).

Il y avait dans l'entourage du Pape un archevêque, ennemi acharné des Ordres mendiants. Autrefois, il avait été le disciple, l'ami et le commensal très cher de Thomas de Cantimpré, lorsque

(1) L'*Année Dominicaine* a jusqu'à présent nommé cet auteur Thomas de Champré. Mais son véritable nom paraît être Thomas de Catimpré ou Cantimpré, du nom de l'abbaye où il a longtemps demeuré. Nous l'appellerons ainsi désormais.

tous deux étudiaient à Paris. Plus tard, devenu Docteur de l'Université, il prit les religieux en aversion, et quand la querelle éclata, un couvent de Frères-Prêcheurs fut saccagé par le peuple, à son instigation, dans une ville dont Frère Thomas de Cantimpré ne donne pas le nom. Maintenant il se trouvait auprès du Pape au faîte des honneurs ecclésiastiques, et se servait de son élévation pour persécuter plus puissamment les religieux.

Un jour, une femme de sainte vie eut révélation qu'il allait mourir; elle envoya un Frère-Mineur l'en avertir. Mais le prélat le reçut avec mépris et lui répondit : « Tu n'es pas prophète, ni fils de prophète. » Et donnant un libre cours à sa passion, il ajouta : « Et moi, j'ai si « bien fait, que votre Ordre et celui des Frères-Prêcheurs tomberont « sous la dépendance des évêques. Oui, je veux que vous soyez sous « les pieds du dernier de mes prêtres. » Cependant le porteur du message lui avait donné des signes auxquels il pourrait reconnaître la vérité, c'était qu'il se livrerait à un transport de colère avant de monter à l'autel, et qu'ensuite il perdrait son anneau pastoral. En effet, le Pape devant consacrer le matin même une église appartenant à l'Ordre de Saint-François, l'archevêque vint frapper à la porte du couvent, et, comme on tardait à l'ouvrir, il en ressentit un grand courroux. Désigné pour célébrer la première messe, il essaya de se calmer et recourut à la confession, mais en vain, et ce fut l'âme troublée qu'il accomplit les saints mystères. De retour au couvent, et tandis qu'on lui offrait de l'eau pour laver ses mains, il confia son anneau à l'un des assistants, qui l'égara, sans qu'on pût aucunement le retrouver. Alors, frappé de ce présage, il s'écria : « J'ai perdu l'épiscopat ! » Les assistants stupéfaits gardèrent le silence, et lui, gagnant ses appartements, s'y enferma, contrairement à ses habitudes, car il était vieux et infirme. Ce fut alors, que tombant à la renverse du haut de son siège, il se brisa le crâne et expira (1).

Cette mort terrible, en faisant disparaître l'un des plus chauds partisans de Guillaume de Saint-Amour, ouvrit sans doute les yeux. L'opposition cessa, les intrigues tombèrent, et le 5 octobre 1256, le Souverain-Pontife Alexandre IV prononça par la Bulle *Romanus Pontifex* la condamnation solennelle du traité *Des périls des derniers temps*. Ce livre était déclaré inique, criminel, exécrable, et la doctrine qu'il contenait, signalée comme fausse, pernicieuse et digne de

(1) P. Danzas, *Etudes*, tom. III, p. 314.

réprobation. La députation des Docteurs de Paris n'arriva que pour apprendre ce résultat ; mais Guillaume de Saint-Amour, qui vint le dernier, put encore voir son œuvre livrée aux flammes sur la place publique d'Anagni, en attendant qu'elle eût un sort semblable devant la multitude universitaire de Paris.

Les compagnons de Guillaume firent leur soumission à Anagni même. Ils promirent d'observer la Bulle *Quasi lignum*, de s'employer de tout leur pouvoir à l'admission des Frères-Prêcheurs et Mineurs parmi les membres de l'Université, et d'user en particulier de leur crédit pour faire admettre au nombre des Maîtres Frère Thomas d'Aquin et Frère Bonaventure.

Deux d'entre eux, Odon de Douai et Chrétien de Beauvais, en voyant de plus près ces grands Saints, conçurent à leur égard une profonde estime, qui leur fit abjurer plus tard leur animosité contre les Frères.

Chrétien de Beauvais, avait été, après Guillaume de Saint-Amour, le plus violent adversaire des religieux. Humbert de Romans nous le dépeint comme s'étant montré pour eux, en toute occasion, un léopard féroce — *quasi atrox leopardus*. Quelques années après sa rencontre avec saint Thomas à Anagni, cet homme était sur son lit de mort. Songeant alors à tout le mal qu'il avait fait aux Frères, il fut saisi d'une amère douleur. Il appela auprès de lui les religieux de Saint-Jacques, ainsi qu'un grand nombre des Maîtres de l'Université, ses anciens coopérateurs dans la lutte qu'il avait soutenue contre les Ordres mendiants. En leur présence, il avoua qu'il avait toujours agi contre les religieux par jalousie, et qu'au moment de paraître devant Dieu, il rendait publiquement témoignage de leurs vertus et de leur science. « Je n'ai rien, leur dit-il, que je puisse vous léguer comme « compensation aux injures dont je me suis rendu coupable à votre « égard ; mais en signe de mon repentir, je vous laisse mon corps, « afin que vous lui donniez la sépulture. » Et les Frères, ajoute Thomas de Cantimpré, ensevelirent, au milieu de leurs larmes et de leurs prières, les restes de celui qui avait été pendant si longtemps, avec Maître Guillaume, leur plus terrible adversaire.

Quant à l'auteur de cette guerre acharnée, il fut exilé de Paris et du royaume de France, et persévéra jusqu'à la fin dans ses erreurs et dans sa haine pour les Frères.

IX. — La dispute soulevée par la jalousie des Docteurs de l'Université de Paris était enfin heureusement terminée. Saint Thomas quitta

donc Anagni, et prit la mer pour retourner en France. Durant la traversée, une horrible tempête lui fournit l'occasion de montrer son courage. Tous les matelots étaient saisis de terreur à la vue du péril imminent qui menaçait leur vie ; seul, Frère Thomas demeura tout le temps de la bourrasque impassible et sans crainte. Il pouvait mourir, mais non perdre sa profonde sérénité.

Les orages provoquaient ordinairement de sa part quelque manifestation de foi. En éclatant au-dessus de sa tête, les coups de tonnerre le faisaient songer peut-être à cette justice de Dieu, que les hommes devraient toujours appréhender ; et, comme pour se couvrir des mérites du divin Rédempteur, il s'armait du signe de la croix et disait : « Dieu s'est incarné ! Dieu est mort pour nous ! »

Saint Thomas rentrait à Paris avec les honneurs de la victoire, mais sans orgueil, le cœur au contraire rempli d'une humilité plus profonde. Toutefois, dans l'intérêt de la vérité et pour la consolation de ses Frères, il livra au public ses triomphantes réponses aux assertions erronées des adversaires de la vie religieuse. Et maintenant, l'heure était venue pour lui d'être reçu au nombre des Maîtres ; il y avait droit, le Souverain-Pontife l'exigeait. L'Université résista de nouveau, et depuis le 15 novembre 1256 jusqu'au 2 octobre 1257, le Pape n'expédia pas moins de onze bulles, toutes relatives à cette affaire. Enfin, cependant, l'obstination des Docteurs fut vaincue, et, sur l'avis du chancelier, le Prieur du couvent de Saint-Jacques invita Frère Thomas à se préparer pour sa thèse d'inauguration.

Mais alors, ce fut le tour du Saint de faire résistance. Il s'excusait modestement sur son défaut de science et sa jeunesse, et il fallut un précepte formel des Supérieurs pour vaincre ses scrupules. Forcé d'obéir, il recourut à la prière. Humblement prosterné devant Dieu, il le supplia en pleurant de lui accorder la science requise pour un Maître : « Seigneur, disait-il avec le Psalmiste, sauvez-moi, car les « vérités ont été diminuées par les fils des hommes. » La récitation du psaume terminée, il versa encore beaucoup de larmes, pria longtemps et finit par s'endormir. Au milieu de son sommeil, il vit venir à lui un messager céleste, un religieux de son Ordre, vieillard à l'aspect très vénérable : « Frère Thomas, lui dit-il, pourquoi ces prières et ces « larmes ? » — « Parce que, répondit-il, on m'oblige à recevoir la « dignité de Maître, et il me manque la science nécessaire. Je ne sais « pas non plus quelle thèse développer le jour de ma réception. » — « Ne crains rien, reprit le vieillard, tu es exaucé, reçois le fardeau du

« doctorat, car Dieu est avec toi. Pour ta thèse, tu prendras ces paroles « de l'Ecriture : *Rigans montes de superioribus tuis; de fructu operum « tuorum satiabitur terra : Des hauteurs où tu habites, tu arroses les mon- « tagnes; la terre sera rassasiée du fruit de tes œuvres.* » A ces mots, Frère Thomas, se réveillant, rendit grâces à Dieu qui l'avait si promptement exaucé. Le jour de sa réception, il commenta, suivant l'ordre céleste, la parole du prophète-roi, ne se doutant pas dans son humilité qu'il prédisait lui-même sa haute mission et ses gloires futures.

Cette même année et l'année suivante, l'Ange de l'école, devenu Maître, traita dans ses leçons des questions relatives à la Vérité. Elles nous sont restées parmi ses œuvres au nombre des plus utiles. Il commenta aussi quelque livre de la sainte Ecriture, peut-être Isaïe ou saint Matthieu. En 1258, après les vacances, il fut institué régent des études au couvent de Saint-Jacques. Les étudiants se pressaient en foule au pied de sa chaire; quoique spacieux, le local pouvait à peine les contenir. La méthode simple et facile du nouveau Docteur les attirait non moins que l'abondance et la profondeur de sa doctrine. Cette manière d'enseigner, inconnue jusqu'alors, lui venait du ciel, pensait-on, comme sa science elle-même. La liturgie l'a décrite en quelques mots : Style sans longueur, diction agréable, parole claire, ferme et élevée (1).

L'année 1259 faillit voir renaître les anciennes dissensions entre l'Université et les Ordres mendiants. Les Maîtres séculiers s'étaient mis en tête d'adresser une requête au Souverain-Pontife pour faire revenir d'exil Guillaume de Saint-Amour et le réintégrer dans son premier rang. Les Docteurs religieux refusèrent de souscrire la pétition, et aussitôt la guerre recommença (2). Les Frères, écartés des réunions de l'Université, se virent poursuivis d'invectives, et en butte à toute sorte de mauvais procédés. La haine et la calomnie se déchaînèrent contre eux dans des chansons injurieuses et des libelles diffamatoires, rédigés en français. L'un de ces pamphlets dépassait tellement toute mesure, que l'évêque de Paris prononça l'excommunication contre les auteurs et défendit, sous la même peine, de le garder et de le publier. On osa cependant en donner un jour lecture en pleine église, au milieu d'un sermon du saint Docteur.

Le dimanche des Rameaux de cette année, Thomas prêchait

(1) Office de S. Thomas, Brév. dom.

(2) *Bull. Ord.* t. I, p. 372.

devant un nombreux auditoire. Tout à coup, un nommé Guillot, bedeau de la nation picarde, se lève au milieu de l'assistance, impose silence au prédicateur, et se met à lire de sa voix la plus solennelle les récriminations calomnieuses du libelle qu'il tient entre les mains. Aux premiers mots, saint Thomas s'était tu, et Guillot put en liberté poursuivre sa lecture. Quand il eut enfin terminé, tous les yeux se portèrent sur le prédicateur; on s'attendait à le voir protester contre un tel scandale. Il y eut un moment de silence; le Saint se recueillait et priait; puis, comme si l'incident n'eût pas eu lieu, il reprit tranquillement le fil de son discours, au point même où il avait été interrompu. Tous les assistants furent dans l'admiration de sa douceur et de sa patience. Mais Alexandre IV eut bientôt connaissance de l'indigne affront fait à saintThomas. Extrêmement irrité, il écrivit à l'évêque de Paris, le 26 juin suivant, pour lui enjoindre d'excommunier l'insolent bedeau en présence des Maîtres et des écoliers, de le priver à perpétuité de son office et de le chasser de la ville de Paris, avec l'aide du roi, s'il le fallait (1). L'intervention énergique et fréquente du Souverain-Pontife parvint heureusement à réprimer les tentatives des perturbateurs; la paix se rétablit bientôt, et l'angélique Docteur n'eut plus rien à souffrir. Désormais il gardera sans conteste sa place au sein de l'Université de Paris, entouré d'une vénération qui ira toujours croissant.

Au commencement du mois de juin 1259, le saint Docteur se trouvait à Valenciennes, où l'avait appelé le Maître général à l'occasion du Chapitre qui se célébrait en cette ville (2). Il y fut chargé par les Définiteurs de rechercher, de concert avec le B. Albert le Grand, le B. Pierre de Tarentaise, Frère Bonhomme et Frère Florent de France, les meilleures dispositions à prendre en vue de promouvoir dans l'Ordre les fortes études. Ces hommes illustres, tous Maîtres en l'Université de Paris, firent vingt-trois ordinations très utiles, qui figurèrent dans les actes du Chapitre. Elles tendaient principalement à protéger les Lecteurs et les étudiants contre l'envahissement des

(1) *Bull. Ord.* t. I, p. 337.

(2) Nous avons sous les yeux les actes des Chapitres provinciaux de la Province romaine, à laquelle appartenait saint Thomas. Le nom du saint Docteur ne s'y trouve pas une seule fois parmi ceux des Frères désignés pour représenter la Province aux Chapitres généraux. Le Saint n'a donc jamais pu assister à un Chapitre général qu'en vertu d'un appel direct du Supérieur de l'Ordre.

affaires capables de les distraire de leur application au travail (1). L'une d'entre elles, plus importante que les autres, avait pour objet l'établissement d'une chaire de langue arabe dans le couvent de Barcelone ; cette mesure, due à l'initiative de saint Raymond de Pennafort, intéressait au plus haut point la défense de la foi en Espagne. Les erreurs d'Averroës et des autres commentateurs arabes du philosophe grec Aristote, pullulaient en ce pays ; or, pour les combattre, il fallait connaître la langue qui les propageait. Le Chapitre de Valenciennes créa donc une chaire spéciale, et comme pour rendre cette étude accessible à tous les Frères, il ajoutait : « Quiconque voudra apprendre la langue « arabe, à quelque Province qu'il appartienne, n'aura qu'à manifester « son désir au Maître général (2). »

Les règlements scolaires, rédigés en cette circonstance par saint Thomas et les autres Pères, furent reproduits presque mot pour mot dans les actes du Chapitre général de Lyon, tenu en 1274, trois mois après la mort du Docteur Angélique (3). On aime à reconnaître en ce fait une pieuse intention et comme un acte de vénération et d'amour envers le grand Saint que le ciel venait de ravir à la terre.

Après le Chapitre de Valenciennes, saint Thomas revint à Paris, où il séjourna encore un an ou deux. En 1260, ou 1261, peut-être sur l'appel du Pape Urbain IV, qui venait de monter sur le Siège de saint Pierre, le Docteur Angélique reprit la route d'Italie et se rendit à Rome. Là, dans le palais même du Vicaire de Jésus-Christ, il reçut la charge d'enseigner la philosophie et d'interpréter Aristote. Les Souverains-Pontifes, depuis longtemps déjà, tenaient des écoles dans leur propre demeure. Primitivement, il ne s'agissait que d'expliquer la sainte Ecriture aux prélats et aux clercs de la cour pontificale ; mais ensuite ce cadre s'élargit et embrassa peu à peu la plupart des branches de la science ecclésiastique ; les écoles devinrent publiques, et les Papes eurent soin de placer à leur tête des professeurs éminents. Qu'il suffise de nommer après saint Dominique, le B. Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin et le B. Ambroise de

(1) En cet endroit de la vie de saint Thomas, quelques historiens modernes parlent d'une organisation des études, ou d'un programme des études élaboré par le saint Docteur. Les actes du Chapitre de Valenciennes ne renferment rien de semblable.

(2) Dom Martène, *Thesaurus novus anecd.*, IV, p. 1725.

(3) *Ibid.*, p. 1771.

Sienne. Mais ces professeurs n'étaient pas pour cela Maîtres du Sacré-Palais ; saint Thomas, en particulier, ne paraît pas avoir été revêtu de cette dignité (1).

Ces écoles de la cour pontificale suivaient partout le Pape, comme la cour elle-même. C'est ce qui valut à plusieurs villes d'Italie, à Orvieto, Anagni, Viterbe, Pérouse, Bologne, l'honneur d'entendre les enseignements de saint Thomas. S'il y avait dans la ville où séjournait le Souverain-Pontife un couvent de Frères-Prêcheurs, le Saint y donnait aussi des leçons, soit d'Ecriture sainte, soit de théologie.

On pourrait ajouter qu'il y donnait encore des leçons de toutes les vertus par le spectacle édifiant de sa vie. Un jour, par exemple, au couvent de Bologne, il montra son humble obéissance.

Il se promenait sous le cloître, suivant son habitude, l'esprit occupé à ses réflexions. Un Frère se dirige vers lui : « Mon bon Frère, dit-il, « le Prieur ordonne que vous veniez avec moi. » Ce religieux, de passage dans le couvent, ne connaissait pas saint Thomas. Il avait obtenu la permission de sortir en ville et de prendre pour compagnon le premier Frère venu ; le Saint s'étant présenté à lui, il l'avait requis au nom de l'obéissance. La méprise était manifeste. Le Docteur Angélique inclina aussitôt la tête et sortit avec le Frère. Celui-ci marchait rapidement ; plus d'une fois, dans la rue, il gourmanda Frère Thomas qui pouvait à peine le suivre. Le Saint s'efforçait de l'atteindre et lui demandait humblement pardon. Cette scène attira bientôt l'attention des passants. Voyant un si grand Docteur marcher à la suite d'un Frère inconnu, ils ne purent retenir leur étonnement, et, soupçonnant une erreur de la part de cet étranger, ils lui découvrirent le nom de celui qui l'accompagnait. Le religieux, confus, se tourna vers Thomas, et lui demanda un pardon aussitôt accordé. On adressa au Saint quelques représentations respectueuses sur cette excessive déférence, mais il répondit : « L'obéissance est la perfection de la vie religieuse : « par elle, l'homme se soumet à l'homme pour l'amour de Dieu, de « même que Dieu s'est rendu obéissant aux hommes pour leur « salut. »

Sous le Pontificat d'Urbain IV, Frère Thomas mit la dernière main à un ouvrage de premier mérite, appelé à servir de préambule à sa

(1) Masetti, *Monumenta et antiq. Ord. Præd.;* Fontana, *de Magistr. S. Pal. Ap.*, Catalani.

Somme de théologie : *la Somme contre les Gentils*. Il l'avait commencé à Paris, sur la demande de saint Raymond de Pennafort. Désolé de voir les fausses doctrines philosophiques, apportées d'Asie par les Sarrasins, se propager en Espagne et envahir même les Universités, saint Raymond avait supplié ce jeune et savant Maître, d'opposer une barrière à cette invasion de l'erreur. Aussitôt l'Ange de l'Ecole composa ce traité merveilleux et profond, où il établit la vérité et le caractère rationnel de la foi chrétienne, et où il montre l'impuissance de la raison à produire contre les mystères révélés une argumentation solide et concluante. Ce livre arrêta les progrès de la philosophie arabe, et on a pu dire à son sujet cette parole à la fois juste et glorieuse : « Ce que fut la bataille de Poitiers sur le terrain de la force « et du fer, au temps de Charles Martel, le traité contre les Gentils « le fut, au treizième siècle, sur le terrain doctrinal. (1) »

Ce livre, au rapport des historiens, est le fruit des oraisons du Saint non moins que de sa science. Lorsqu'il le composait, dit Guillaume de Tocco, on le voyait fréquemment en extase, ravi, presque complètement hors de ses sens et appliqué d'une façon ininterrompue à la contemplation. De plus, une récente découverte nous l'apprend, il s'était particulièrement placé, pour faire ce travail, sous les auspices de la Très Sainte Vierge. Un exemplaire de la *Somme contre les Gentils*, écrit de sa main même, fut trouvé en Italie, il y a quelques années. Il porte en marge et de la même écriture que le texte ces mots souvent répétés : *Ave Maria*, *Ave Maria!* Preuve touchante de la conversation intime et habituelle que le Docteur angélique entretenait alors avec la divine Vierge.

Un autre trait non moins frappant se rattache à l'histoire de la *Somme contre les Gentils*. Frère Antoine de Brescia, dominicain, déjà prêtre et étudiant au couvent de Naples, fut appelé lors du procès de canonisation pour déclarer ce qu'il savait touchant le saint docteur. Voici l'une de ses dépositions. Frère Nicolas de Marsiliaco, conseiller et chapelain du roi de Chypre, religieux de beaucoup de science et de sainteté, et autrefois disciple du Frère Thomas, me dit un jour en pleurant : « Frère Antoine, j'ai été avec Frère Thomas « à Paris, j'affirme devant Dieu que je n'ai jamais vu dans un homme « tant d'innocence et un si grand amour de la pauvreté. En compo- « sant son livre contre les Gentils, il n'avait point de cahiers ; il écrivait

(1) R. P. Caussette.

« sur de tout petits billets, bien qu'il lui eût été facile de se procurer « des feuilles de papier, s'il l'avait voulu ; mais il n'avait aucun souci « des choses temporelles. »

Outre la *Somme contre les Gentils*, divers autres ouvrages sortirent à cette époque de la plume de S. Thomas, et quelques-uns d'entre eux, à la sollicitation du Souverain-Pontife.

Urbain IV songeait alors à rétablir l'union tant désirée entre les Grecs et les Latins. Pour aplanir les obstacles, il confia au S. Docteur le soin d'écrire une réfutation des erreurs répandues dans l'Orient. Ce travail terminé, le Pape envoya des nonces à Constantinople, et en fit remettre un exemplaire à l'empereur Michel Paléologue. Mais les efforts du Saint demeurèrent sans résultat.

Un autre écrit, composé aussi sur l'ordre du Pape, est l'Office du Très Saint Sacrement. Depuis quelque temps, le Ciel lui-même semblait pousser les âmes à rendre de plus grands honneurs à l'Hôte divin des tabernacles. Des miracles avaient eu lieu, des révélations s'étaient produites. Sur les instances de la B. Julienne, le B. Hugues de S. Cher avait déjà établi en Belgique une fête solennelle à cette intention. Urbain IV, à son tour, résolut d'étendre cette fête à toute la chrétienté. Mais il fallait un Office digne de ce merveilleux Sacrement. Qui le composera ? L'Eglise de la terre possédait justement alors son plus grand théologien, c'est lui qui en fut chargé. Au reste, S. Thomas n'était pas seulement un théologien, un docteur capable de traduire en formules liturgiques exemptes d'erreur les mystères de l'Eucharistie ; c'était aussi un dévot de Jésus-Hostie, un saint que l'amour et la piété pouvaient transformer à l'occasion en un admirable poëte. Toute sa vie le prouve, il aimait spécialement l'Eucharistie. Pour s'en convaincre, il suffisait de le voir célébrer. Hors de lui-même par sa dévotion, le visage tout inondé de larmes, il paraissait ravi et absorbé dans une profonde contemplation. Chaque jour, sauf le cas de maladie, il montait à l'autel ; immédiatement après, il entendait une autre messe, qu'il servait souvent lui-même. Au moment de l'élévation, il avait coutume de dire ces paroles du *Te Deum* : « *Tu rex gloriæ, Christe*... Vous êtes le roi de gloire, ô Christ ; vous êtes le Fils éternel du Père... » Puis, en pleurant et avec une vive dévotion, il achevait mentalement la récitation du cantique de l'action de grâces.

Que ne pouvait-on attendre de la science et de la piété d'un tel Docteur? L'Office qu'il composa est un résumé de toute la doctrine du mystère eucharistique. Mais, avec la doctrine, quelle onction, quelle

douceur, quel usage de la sainte Ecriture, quelle élégance dans le rhythme des hymnes (1). Rien de plus pieux ne se dit et ne se chante dans l'Eglise de Dieu, a dit très justement un contemporain, Frère Jean Colonna, dominicain et archevêque de Messine.

Quoique étrangère à l'Office du Très Saint-Sacrement, l'hymne *Adoro te* mérite de recevoir ici une mention toute particulière. Composée à une autre époque que l'Office lui-même, elle n'entra pas malheureusement dans la liturgie; elle n'en est pas moins un chef-d'œuvre admirable de piété et de poésie religieuse. Impossible d'imaginer une prière plus douce, plus empreinte d'amour et d'onction. L'angélique Docteur y a révélé dans la dernière strophe le fonds de son âme. L'unique récompense qu'il ambitionnait, son seul désir était de posséder Notre-Seigneur. C'est précisément la pensée qui couronne cette belle hymne : « Vienne ce bonheur que je désire tant, « de vous contempler à découvert, et de jouir du spectacle de votre « gloire. »

Oro, fiat illud quod tam sitio,
Ut te revelata cernens facie,
Visu sim beatus tuæ gloriæ.

Le Pape Urbain demanda un troisième travail à saint Thomas, celui de réunir les plus beaux textes des saints Pères sur les Evangiles. Saint Bonaventure fut prié de prendre une part de la tâche; mais, Ministre général des Frères-Mineurs, il s'excusa sur les occupations que lui créait sa charge. Le Docteur dominicain prit donc seul la plume et composa ce précieux ouvrage, si connu sous le titre de *Chaîne d'or*. Le premier volume, où est commenté l'Evangile selon saint Matthieu, fut dédié au Souverain-Pontife. Mais Urbain IV mourut peu de temps après, et les volumes suivants furent offerts au cardinal dominicain, Frère Annibal Annibaldi, autrefois le disciple de saint Thomas à Paris, et maintenant son intime ami.

Guillaume de Tocco rapporte de quelle manière fut composée la *Chaîne d'or*; c'est un véritable prodige. Ce livre, on le sait, n'est qu'un tissu de citations. Saint Augustin parle dans la première phrase, saint Chrysostome dans la seconde, et ainsi de suite; tous les Pères de l'Eglise, grecs et latins, prennent tour à tour la parole pour expliquer le texte de la sainte Ecriture. Or, au témoignage des historiens, saint Thomas écrivit uniquement de mémoire une grande partie de

(1) Saint eut il disait qu'il eût donné tous ses vers pour la strophe *Se nascens dedit socium*.

ces citations. Il avait, en voyageant de couvent en couvent, lu ici un Père, là un autre Père ; ces lectures s'étaient gravées dans sa mémoire ; et sur ces simples souvenirs, il put transcrire fidèlement ce nombre infini d'extraits des ouvrages de l'antiquité.

XI. — Cette période de la vie de saint Thomas, qui s'écoula sous le pontificat d'Urbain IV, ne présente pas, que nous sachions, d'autre fait considérable à raconter (1). Urbain IV fut remplacé par Clément IV sur le siège de saint Pierre, au mois de février 1265. Ce nouveau Pape porta, lui aussi, beaucoup d'affection à l'illustre Dominicain. Il lui offrit plusieurs dignités, et mit à sa disposition divers revenus pour lui donner le moyen de venir en aide à sa famille exilée et persécutée. Ses intentions bienveillantes échouèrent devant un refus aussi humble que ferme. Revenant une fois de plus à la charge, il le nomma archevêque de Naples, et lui envoya sa Bulle de nomination ; il lui faisait don en même temps des revenus du monastère de Saint-Pierre *ad Aram*. Cette fois encore, l'insistance du Vicaire de Jésus-Christ n'eut aucun succès. Résolu de rester simple religieux, Frère Thomas renvoya tout au Pape, en le conjurant de ne plus songer à lui.

Le saint Docteur continua-t-il sous Clément IV à enseigner dans les écoles pontificales? Il est permis d'en douter. On pourrait même assurer qu'après la mort d'Urbain IV, il cessa de séjourner, au moins d'une façon habituelle, à la cour du Pape. En voici la preuve qui paraît décisive. Au Chapitre de la Province romaine tenu à Anagni en 1265, les Définiteurs insérèrent dans les actes l'injonction suivante, à l'adresse du saint Docteur : « Pour la rémission de tous ses péchés, « nous commandons au Frère Thomas d'Aquin d'aller à Rome « prendre la direction des études. » Puis le Chapitre ajoutait : « S'il « en est parmi les étudiants qui manquent d'application au travail, « nous donnons au Frère Thomas le pouvoir de les renvoyer à leurs « couvents (2). » Cette décision obligeait le Saint à établir sa demeure à Rome, et le tenait éloigné par conséquent de Pérouse et de Viterbe, lieux ordinaires de la résidence du Souverain-Pontife.

(1) En 1263, saint Thomas, d'après quelques historiens, serait allé en Angleterre assister au Chapitre général de Londres, en qualité de Définiteur de la Province romaine. Les chroniqueurs contemporains ne parlent point de ce voyage ; en tout cas, le Saint ne fut pas Définiteur. Le religieux désigné pour remplir cette fonction fut le P. Pierre de Lucques; il avait pour *socius* Fr. Bienvenu de Bergame.

(2) Masetti, *Mon. et antiq. Ord. Præd.* I, p. 136.

Ses rapports avec Clément IV n'eurent donc pas probablement le même caractère de fréquence et d'intimité qu'avec son prédécesseur. Toutefois, on n'en saurait douter, il fut encore l'objet d'une prédilection toute particulière, comme le prouvent les instances réitérées du Pape pour lui faire accepter les dignités ecclésiastiques. Une des marques de cette bienveillance à l'égard du Saint nous a été conservée dans le Bullaire de l'Ordre.

Un Frère-Prêcheur, du nom de Walter, évêque de Narenza en Dalmatie, avait prié le Pape d'envoyer près de lui deux religieux de son Ordre. Clément IV aussitôt écrivit ce Bref au Docteur angélique :

Clément, Evêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à notre cher fils Frère Thomas d'Aquin, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, salut et bénédiction apostolique.

Il est bon et agréable pour des Frères d'habiter ensemble, et chaque créature affectionne les créatures qui lui ressemblent. Aussi Nous approuvons l'amour dont Notre vénérable Frère l'évêque de Narenza est animé envers les religieux de votre Ordre, et son désir de n'être pas privé de la douceur de leur société. Nous vous prescrivons donc, en vertu de ces Lettres apostoliques, de lui assigner deux religieux de votre Ordre, l'un clerc, l'autre convers, pour demeurer auprès de lui, pour lui obéir et le servir, sans préjudice de l'obéissance due à leurs supérieurs.

Donné à Viterbe, le 5 des Ides de Juin, de notre Pontificat la troisième année (1).

Saint Thomas, sans aucun doute, s'acquitta fidèlement de la commission du Pape, mais le nom des Frères désignés par lui n'est pas venu jusqu'à nous.

Un événement de la vie du saint Docteur, de la plus haute importance pour l'Eglise, remonte aux premiers temps du pontificat de Clément IV. C'est en 1265 que l'Ange de l'école entreprit d'écrire sa fameuse *Somme de théologie*. Son but était modeste : rendre service aux commençants. Il avait observé que les jeunes gens au début de leurs études se perdaient souvent dans le dédale de la scolastique. La prolixité des auteurs, la confusion des matières, l'abus des questions inutiles et oiseuses nuisaient beaucoup à leurs progrès. Saint Thomas jugea nécessaire de composer à leur intention un corps de doctrine simple, clair, court, bien coordonné ; de cette pensée naquit la *Somme*. Il croyait ne servir que les jeunes étudiants, son humilité le trompait ;

(1) *Bull. Ord. Præd.* 1, p. 485.

ces enfants à qui il allait distribuer le lait de la doctrine, c'étaient, dans le plan de la Providence, les plus grands Docteurs des siècles futurs. Tous les Maîtres en théologie les plus illustres jusqu'à la consommation des temps se reconnaîtront ses disciples, et ils n'auront pas trop de toute leur vie pour étudier ces pages immortelles qu'il adressait aux novices dans la science. Il travaillait pour les Universités, au sein desquelles il règnera toujours en Maître incontesté ; pour l'Eglise, dont il justifiait la foi aux yeux de la raison ; pour les conciles, dont il rédigeait d'avance les définitions. Il construisait à la vérité catholique une citadelle inexpugnable, il terrassait toutes les hérésies présentes et futures. Dans ce treizième siècle, l'âge des merveilleuses cathédrales gothiques, saint Thomas édifiait, lui aussi, sa cathédrale, mais plus belle, plus élancée, plus hardie et surtout plus durable que tous les chefs-d'œuvre de l'architecture ogivale. Bref, il élevait le plus magnifique monument intellectuel qui sera peut-être jamais sur la terre. Hélas ! il n'avait plus que neuf ans à vivre, et il mourra avant d'avoir achevé son œuvre. Cependant, il va y travailler activement, et en l'espace de quatre ans, de 1265 à 1269, il parviendra à en écrire les deux premières parties, malgré les nombreux opuscules qu'il lui faudra encore composer de temps en temps, malgré ses leçons ordinaires et mille autres occupations.

Mais en 1269, il dut encore une fois quitter l'Italie pour se rendre en France ; le Maître général l'appelait à Paris pour le Chapitre, qui devait avoir lieu dans cette ville le 12 mai de cette même année.

XII. — Après le Chapitre, saint Thomas ne revint pas en Italie, la France voulait encore jouir d'un tel trésor. On l'établit de nouveau régent des écoles dominicaines de Saint-Jacques, à la grande joie de l'Université de Paris. Le temps était déjà loin où les Maîtres refusaient avec obstination de lui ouvrir leurs rangs.

Pendant les deux années de ce dernier séjour du Saint en France, sa science et sa sainteté jetèrent le plus vif éclat. Son génie était parvenu à l'apogée. Les écrits qu'il composa vers ce temps, tels que le commentaire sur saint Jean et celui sur les Epîtres de saint Paul, dénotent une maturité d'esprit consommée.

Mais ce qui frappait plus encore que sa science, c'était tout l'ensemble de sa vie : ce détachement, cette abstraction, cette contemplation continuelle, qui semblait plutôt d'un ange que d'un homme mortel. Vraiment il menait une vie à part, il n'appartenait plus à la

terre. Les choses d'ici-bas le laissaient complètement indifférent. Un jour, il revenait avec ses étudiants de Saint-Denys, où il était allé visiter les reliques des Saints. A la vue de Paris, les Frères émerveillés s'arrêtent et regardent. Puis, l'un d'eux, s'adressant au saint Docteur, lui dit : « Maître, quelle belle ville que Paris ! » — « Fort belle en « vérité, » répliqua saint Thomas. — « Plût à Dieu qu'elle fût à vous ! » dit le Frère. — « Et qu'en ferais-je donc ? » demanda le Saint. — « Vous la vendriez au roi de France, et avec l'argent, vous bâtiriez « partout des couvents aux Frères-Prêcheurs. » Ce Frère parlait ainsi dans l'espoir de recueillir quelque réponse édifiante. Son attente ne fut pas trompée. « En vérité, dit le Saint, j'aimerais beaucoup « mieux avoir les homélies de Chrysostome sur saint Matthieu. Le « gouvernement de cette ville, si elle était à moi, m'apporterait « beaucoup de sollicitudes. Je ne pourrais plus vaquer à la contem- « plation des choses divines, et je serais ainsi privé des consolations « de l'esprit. L'expérience, en effet, le montre, plus on se laisse « dominer par l'amour des choses temporelles, plus on s'expose à « perdre les biens célestes. »

Richesses, honneurs, abbayes, archevêchés, il dédaignait tout. Ses parents, il continuait toujours à les aimer. Mais son affection n'avait rien de commun avec les affections de la terre. Lorsqu'on lui annonçait la mort de quelque membre de sa famille, son visage et ses yeux demeuraient impassibles. Pas un mot, pas un seul mouvement ne trahissait la douleur. Pas la moindre impression apparente n'altérait sa sérénité et son air tranquille. Mais il faisait prier et offrir le saint Sacrifice, et lui-même priait beaucoup de son côté.

Indifférent à toute nourriture, il ne demandait jamais rien de spécial, et se contentait des aliments placés devant lui. Dans ses vêtements, jamais l'ombre d'une recherche. Bref, il vivait comme s'il n'avait point de corps.

Mais plus son âme se désintéressait des objets corporels et sensibles, plus elle s'appliquait avec force à contempler les choses de l'ordre intellectuel. Toutes ses aspirations étaient là : lire, étudier, enseigner, dicter, réfléchir, les yeux tournés vers le ciel, telle était la vie de cet admirable Docteur. Et la puissance de cette contemplation était si grande qu'il paraissait continuellement abstrait et absorbé dans ses idées. Durant ses abstractions merveilleuses, comme si l'extase l'eût emporté dans un autre monde, il perdait le souvenir de tout ce qui l'entourait.

Un jour, le roi de France, saint Louis, daigna l'inviter à sa table, Frère Thomas s'excusa modestement, il travaillait alors à sa *Somme de théologie*. Mais le commandement formel du roi et du Prieur des Frères de Paris obligea l'humble Maître à descendre des hauteurs de sa contemplation. Il quitte donc sa cellule et se rend au palais, l'esprit encore tout occupé de son sujet d'étude. Au dîner, assis auprès du roi, il découvre tout à coup la vérité qu'il cherchait, et frappant sur la table : « Cette fois, s'écrie-t-il, voilà qui conclut contre l'hérésie « des manichéens ! » Aussitôt le Prieur le tire fortement par sa chape, pour le faire sortir de son abstraction. « Faites attention, Maître, lui « dit-il, que vous êtes à la table du roi de France ! » Le Docteur Angélique revenant à lui-même, s'inclina vers le roi et demanda pardon de s'être ainsi oublié à la table royale. Mais, loin de s'en offenser, le pieux monarque en était extrêmement édifié et surpris. Il admirait qu'une invitation à sa table n'eût pas été capable de déranger le cours des méditations de Maître Thomas. Ce n'est pas tout. Jugeant convenable de ne pas laisser perdre une pensée qui avait pu absorber cette grande intelligence, il fit venir son propre secrétaire, et lui ordonna de la rédiger et de l'écrire, séance tenante, sous la dictée du saint Docteur ; peine superflue, observe Guillaume de Tocco, car, ce que l'Esprit-Saint lui avait une fois communiqué ne s'effaçait jamais plus de sa mémoire.

Cette sorte d'extase intellectuelle devint son état ordinaire dans les dernières années de sa vie. Barthélemy de Capoue, appelé comme témoin lors du procès de canonisation, déclara qu'il l'avait vu toujours abstrait, étranger à tout souci des choses temporelles, et regardant toujours en haut. Au réfectoire, pendant le repas, ses yeux demeuraient encore fixés au ciel, et ses réflexions l'absorbaient tellement, qu'on pouvait à son insu retirer ou changer la nourriture placée devant lui. Après le dîner, les Frères le conduisaient au jardin pour lui faire prendre part à la récréation ; mais quelquefois ses pensées d'étude s'emparaient de lui subitement, il marchait d'abord à l'écart tout absorbé, puis il retournait dans sa cellule.

Chose étonnante, cette abstraction allait jusqu'à lui ôter le sentiment de la douleur. Un soir, dans sa cellule, il eut à dicter un article de la Somme théologique. Prenant un flambeau entre les mains pour éclairer le copiste, il dit à celui-ci : « Quoi que vous voyiez en moi, abstenez-vous d'appeler. » Puis, il entra dans sa contemplation. Perdant bientôt l'usage de ses sens, il ne s'aperçut

pas que le flambeau se consumait entre ses doigts et que le feu les atteignait. Il endura cette flamme jusqu'à ce qu'elle fût éteinte, sans faire le moindre mouvement.

Et cependant, il était d'une sensibilité naturelle extraordinaire. Il souffrait beaucoup des plus légères blessures corporelles, surtout s'il était frappé ou heurté à l'improviste. Son tempérament délicat lui faisait appréhender en particulier les opérations chirurgicales, et il ne pouvait les subir sans de graves accidents. Mais en pareil cas, il avait un moyen tout trouvé d'échapper à la douleur, c'était d'entrer dans une de ces contemplations intellectuelles qui le mettaient hors de ses sens. Une fois, les médecins conseillèrent de lui cautériser la jambe ; Frère Thomas dit à son compagnon : « Quand « celui qui doit m'appliquer le feu viendra, ayez soin de m'en prévenir « d'avance. » Aussitôt l'avertissement reçu, le Saint s'étendit sur son lit, disposa sa jambe et se mit à réfléchir. Telle fut son abstraction qu'il ne sentit absolument rien, et ne fit pas un seul mouvement pendant toute l'opération. Une autre fois, à Paris, on dut lui faire une saignée, il usa encore du même remède. Ainsi, Dieu lui accordait miraculeusement de vivre en un corps passible et d'échapper quelquefois cependant aux atteintes de la souffrance.

On dira peut-être : la société d'un Saint aussi abstrait devait offrir peu d'agrément. Profonde erreur. L'angélique Docteur avait, au contraire, une extrême amabilité ; c'est un trait de sa physionomie conservé par l'histoire. Longtemps après sa mort, ceux qui l'auront connu ne parleront de lui qu'en pleurant, tant ils l'aimaient. Au sortir de ses sublimes contemplations, dans les trop rares intervalles où il lui était possible de redescendre sur la terre, il se mêlait à tous avec une humilité, une simplicité admirables. Il était toute suavité dans sa conversation, et son cœur laissait déborder une bonté merveilleuse. A la douce et inaltérable joie de son visage, aux paroles si suaves qui coulaient de ses lèvres, on était forcé de reconnaître la présence du Saint-Esprit dans son âme. Tant de douceur ne pouvait avoir qu'une telle source. Sa seule vue, du reste, répandait partout la consolation et l'allégresse. Barthélemy de Capoue raconte qu'il s'arrêtait en sa présence pour se donner le plaisir de le contempler. Frère Eufranon de Salerne, dominicain de grande réputation, en a fait bien souvent l'aveu : toutes les fois qu'il regardait avec dévotion le saint Docteur, cette vue causait dans son cœur une douce joie spirituelle.

En vrai fils de saint Dominique, Thomas ne savait parler que de Dieu et des vérités utiles aux âmes. Bien plus, il ne comprenait pas que les hommes et surtout les religieux pussent s'entretenir d'autre chose. Pour lui, c'était une habitude contractée dans sa plus tendre jeunesse, si la conversation s'égarait sur d'autres sujets, il cessait aussitôt d'y prendre part, quels que fussent ses interlocuteurs; l'entretien à ses yeux n'avait plus d'intérêt. Quelquefois les personnes séculières demandaient à lui parler, cherchant près de lui la lumière ou la consolation dont elles avaient besoin. Il les écoutait volontiers, répondait à leurs questions, dissipait leurs doutes; cela fait, il ne manquait jamais de leur dire brièvement un trait d'histoire ou une parole d'édification, et les âmes, en se retirant, emportaient toujours de leur conversation avec l'aimable Saint la joie spirituelle et un plus grand amour de Dieu.

Son amour et sa compassion pour les pauvres étaient extraordinaires. Il se dépouillait en leur faveur de tout superflu, et leur distribuait jusqu'à ses propres vêtements. Le lendemain ne l'inquiétait jamais; ce qu'il fallait pour soulager un malheureux, il le donnait sans hésiter, dût-il en avoir besoin lui-même bientôt après.

Mais surtout, il aimait le prochain au point de vue de son bien spirituel et surnaturel; il l'aimait de cette charité saintement intolérante, qui porte à haïr fortement les deux plus grands ennemis des âmes : l'erreur et le péché. Le péché dans les autres, il n'y croyait pas facilement; à l'entendre, on valait toujours mieux que lui. Cependant, quand une faute était certaine, que saint Thomas n'en pouvait plus douter, il la pleurait comme si lui-même l'avait commise. Mais non content de la pleurer, il en demandait une répression sévère. Son zèle s'enflammait extraordinairement : *supra modum contra peccantes insurgebat;* et pour sauver le pécheur, il conseillait de poursuivre, de persécuter le péché. Ainsi entendait-il la charité, d'accord en cela avec la règle tracée par notre Père saint Augustin : *Cum dilectione hominum et odio vitiorum*, haine aux vices et dilection pour les personnes !

XIII. — La source de tant de bonté et d'une charité si parfaite était dans son union avec Dieu. Rien ne pouvait l'interrompre, pas même l'étude. La terre n'avait plus d'attrait pour lui. Libre de toute attache, dégagée du poids de la chair, son âme s'élevait sans cesse vers Dieu avec une étonnante facilité. Pour exciter encore sa dévotion, il

avait coutume de faire chaque jour une lecture dans les *Conférences des Pères*. On lui demanda une fois la raison de cet exercice, et pourquoi il interrompait ainsi ses méditations. Il répondit : « Je puise « dans cette lecture la dévotion, et celle-ci m'aide à m'élever plus « facilement dans la contemplation. Le cœur y trouve de quoi « nourrir la piété, et la piété mérite à l'intelligence d'atteindre à la « connaissance de choses plus hautes. » Par cette assiduité à lire les *Conférences*, il imitait son Père saint Dominique, qui parvint au sommet de la perfection au moyen de fréquentes lectures dans ce livre.

L'amour de Dieu, l'oraison et la piété, tels étaient les moyens principaux du Docteur Angélique pour pénétrer dans les secrets de la science. De Dieu seul il attendait cette sagesse qu'il aimait par-dessus tout. Il la demandait continuellement ; la nuit, il prenait un court repos dans sa cellule ou dans l'église même, puis il priait, et Guillaume de Tocco l'affirme comme une vérité certaine et manifeste : sa science était infuse, et tout ce qu'il a écrit, enseigné et dicté, il l'a obtenu de Dieu par sa prière.

Frère Réginald nous a laissé à ce sujet le témoignage le plus formel. Après la mort du Saint à Fossa-Nuova, il revint à Naples reprendre ses leçons interrompues depuis deux mois. La première fois qu'il reparut dans sa chaire, il fondit en larmes et s'écria : « Mes Frères, « durant sa vie, mon Maître m'a toujours empêché de révéler les admi- « rables choses dont j'étais témoin. De ce nombre était sa science mer- « veilleuse, qui l'élevait tellement au-dessus des autres hommes. Il la « dut beaucoup moins à la puissance de son génie qu'à l'efficacité de « sa prière. En effet, avant d'étudier, d'entrer en discussion, de lire, « d'écrire ou de dicter, il commençait toujours par s'enfermer dans « le secret de l'oraison, il priait avec larmes, afin d'obtenir de Dieu « l'intelligence de ses mystères, et d'abondantes lumières venaient « éclairer son esprit. Rencontrait-il une difficulté, il recourait à la « prière, et tous ses doutes étaient dissipés. »

Le fait suivant, raconté aussi par le Frère Réginald, montre à quelle source le saint Docteur puisait sa lumineuse doctrine. Frère Thomas était occupé à composer son Commentaire sur Isaïe. Cependant, depuis quelques jours, un passage du texte sacré lui offrait des difficultés jusqu'alors insurmontables. Il jeûnait et priait, et la lumière ne se faisait pas. Enfin, après une journée consacrée par le Saint à la pénitence, Frère Réginald l'entendit, pendant la nuit, parler et répondre, sans pouvoir deviner quels étaient ses interlocuteurs. L'entretien

terminé, Frère Thomas appelle son compagnon : « Cher fils Réginald, « dit-il, levez-vous, prenez une lumière, cherchez le cahier où se « trouve le Commentaire sur Isaïe, et préparez-vous à écrire. » Le disciple obéit, et la dictée commença. Le Saint proférait ses paroles avec autant de facilité que s'il avait lu dans un livre. Enfin il s'arrêta et dit au Frère : « Allez vous reposer, cher fils, il vous reste encore « assez de temps pour dormir. » Mais Frère Réginald, voulant savoir le secret de son Maître, se jeta à ses pieds et lui dit en pleurant : « Je « ne me lèverai point d'ici, que vous ne m'ayez appris avec qui vous « avez si longtemps parlé cette nuit. » Et il l'adjurait au nom de Dieu de satisfaire son désir. Le Maître refusait de répondre : « Mon fils, « disait-il, quel besoin avez-vous de savoir cela? » Mais, pressé par de plus vives instances, et de peur de paraître mépriser la sainteté du Seigneur, au nom duquel il était adjuré, il dit en pleurant à son tour : « Cher fils, ces jours passés, vous avez vu mon affliction ; j'avais un « doute au sujet de ce texte que je viens de commenter ; avec beau- « coup de larmes j'ai prié Dieu de m'éclairer. Or, cette nuit, Dieu a « eu pitié de moi, il m'a envoyé ses bienheureux apôtres Pierre et « Paul qui m'ont apporté une lumière complète. Et maintenant je vous « ordonne de la part de Dieu de garder un silence absolu sur ce fait « durant toute ma vie (1). »

Grâce à cette assistance divine qui ne lui faisait jamais défaut, l'Ange de l'école parvint à une science prodigieuse. Lui-même l'avouait quelquefois, non par vaine gloire, mais pour l'honneur de Dieu : il ne lisait jamais un livre sans en acquérir une parfaite intelligence et en découvrir, avec l'aide du Saint-Esprit, les sens les plus profonds. Vingt ans seulement environ s'écoulèrent depuis sa réception dans le corps des Maîtres de l'Université parisienne jusqu'à sa mort ; dans l'intervalle, il fit deux fois le voyage d'Italie en France. Comment a-t-il pu, dans un temps relativement si court, produire un si grand nombre d'écrits? Son génie ne suffit pas à expliquer cette multitude d'œuvres savantes. Il a publié tant de livres, discuté tant de questions, répandu tant de lumières nouvelles sur tous les sujets de philosophie et de théologie comme sur les pages de la sainte Ecriture, que son historien n'hésite pas à voir dans cette activité féconde un miracle manifeste. On en a fait la juste observation ; un homme, si intelligent et studieux qu'on le suppose, ne parviendra pas sans peine

(1) P. Danzas, *Etudes sur les temps primitifs*, tome 2, p. 105.

à lire et à comprendre les ouvrages de saint Thomas dans le petit nombre d'années que celui-ci mit à les préparer, à les composer et à les dicter.

Au nombre, à la profondeur et à la perfection de ses écrits, on juge déjà de la science du saint Docteur. Mais voici des faits plus surprenants encore. Il réunissait quelquefois dans sa cellule trois et quatre secrétaires, auxquels dans le même temps il dictait sur des matières différentes. Et en dictant, il n'étudiait pas, il ne cherchait pas, il distribuait. Semblables à un fleuve abondant dont les eaux se partagent en différents canaux, les vérités communiquées d'en haut à son intelligence s'échappaient doucement du trésor de sa mémoire, recueillies aussitôt par les copistes. Au nombre de ces derniers, il y eut un Breton du diocèse de Tréguier, Even Garwith, qui eut le bonheur d'être témoin de choses surprenantes. Après avoir longtemps dicté, le saint quelquefois se sentait fatigué, et se laissait peu à peu gagner par le sommeil. Or, même dans cet état, il continuait à dicter, en poursuivant de point en point la matière déjà commencée. Heureux Docteur ! il eût pu dire vraiment comme l'épouse du Cantique : « Je dors, mais mon cœur veille ! » Ses sens étaient dominés par le sommeil ; mais, comme si elle eût rompu tout rapport avec la chair, son âme veillait avec Dieu dans le doux repos de la contemplation.

On le conçoit sans peine, un tel homme devait jouir d'une immense autorité au sein de l'Université de Paris. Par sa doctrine et par ses livres, il commençait à exercer cette royauté intellectuelle qu'il conservera jusqu'à la fin des siècles. Déjà ses paroles, reçues comme des oracles, mettaient fin aux discussions et levaient tous les doutes.

Un jour, les Maîtres de Paris lui firent beaucoup d'honneur. Divisés sur la manière de comprendre le mystère de l'Eucharistie, et en particulier sur l'explication à donner des accidents ou espèces qui demeurent sans leur sujet ou substance propre, ils convinrent tous de s'en remettre à la décision de Frère Thomas, et de tenir sa sentence, quelle qu'elle fût, pour vraie, conforme à la foi et à la raison. Ils le savaient, en effet, par expérience : lorsqu'il intervenait dans une question, il l'emportait sur tous en pénétration pour découvrir la vérité, et en clarté pour l'exprimer. Les diverses opinions des Docteurs furent donc mises par écrit et déférées au jugement de l'humble Frère Thomas. Suivant son habitude, le Saint commença par prier avec ferveur. Puis, s'élevant à une contemplation sublime, il étudia lui-même la question. Eclairé bientôt par la grâce de Dieu, il se fit une opinion, et l'écrivit

le plus brièvement et le plus clairement possible. Mais il n'aurait encore osé la produire dans les écoles et devant les Maîtres; il voulait d'abord consulter Celui-là même dont l'adorable Personne était l'objet du débat. Il se rendit à l'autel du Très Saint-Sacrement, déposa son cahier devant le crucifix, comme fait un disciple devant son maître, et alors, tenant les mains élevées, il pria de cette manière : « Seigneur « Jésus-Christ, véritablement présent dans ce Sacrement admirable, « Vous, l'auteur des merveilles qui y sont renfermées, Vous, de qui « seul j'attends la grâce de connaître et d'enseigner la vérité, je vous « en supplie très humblement, si ce que j'ai écrit à votre sujet est « conforme à la vérité, accordez-moi de le dire et de l'expliquer clai- « rement. Si, au contraire, je me suis écarté de votre foi et de la « vraie explication des mystères de ce Sacrement, ne me laissez pas, « je vous en conjure, exprimer des sentiments en opposition avec la « foi catholique. »

A ce moment, Frère Réginald et plusieurs autres religieux observaient le saint Docteur. Tout à coup, ils virent descendre Notre-Seigneur au-dessus du cahier qui renfermait la thèse de saint Thomas, et ils l'entendirent adresser ces paroles à son serviteur : « Tu as bien « écrit touchant ce sacrement de mon Corps ; et la question qui t'a « été proposée, tu l'as bien et justement résolue, autant qu'un homme « le peut sur la terre. » Favorisé ensuite d'une vision intellectuelle, le Saint prolongea encore longtemps son oraison, et dans son ravissement, il fut élevé environ d'une coudée au-dessus de terre. Le Prieur du couvent et plusieurs autres Frères, avertis du prodige, accoururent pour en être témoins, et le contemplèrent avec admiration. Inutile de dire après cela, si le pieux Docteur, assuré par Dieu même d'avoir trouvé la juste solution, éclaircit avec bonheur et lucidité devant les Maîtres la question soumise à son examen.

Saint Louis recourait, lui aussi, à la science et aux conseils de l'illustre Maître dominicain. Quand celui-ci revint en France au mois de mai 1269, le prince présidait aux préparatifs de cette croisade que sa mort devait clore si tristement au mois d'août 1270. Les deux Saints, unis par une étroite amitié, tous deux près de descendre dans la tombe, purent encore se voir l'espace d'une année entière. Le roi avait éprouvé bien des fois la rare sagesse du Docteur, aussi aimait-il à y recourir fréquemment. Heureux royaume, où le pouvoir suprême se laisse guider aux lumières de la foi et de la théologie ! Lorsque le conseil devait s'occuper d'affaires difficiles et importantes, saint Louis

en donnait avis la veille au soir à Thomas, pour le mettre en demeure de préparer ce qu'il devrait dire le lendemain, et ce vrai obéissant, partageant les sollicitudes de son royal ami, s'occupait des affaires d'État. Certes, il serait intéressant de savoir dans quelle mesure la France fut redevable à l'humble religieux du sage gouvernement de son prince, mais l'histoire ne spécifie pas les actes particuliers auxquels fut mêlée l'influence du saint Docteur.

Chose admirable, malgré tout l'éclat de sa science, malgré sa haute situation à la cour du roi de France et dans l'Université, Frère Thomas restait parfaitement humble. Sa science, sans doute, lui était donnée d'en haut ; il le savait, il le sentait, et ce sentiment intime, cette persuasion profonde l'aidait incontestablement à rendre gloire à Dieu. N'importe. On n'apprendra pas sans surprise qu'il n'ait jamais consenti à la plus légère impression de vaine complaisance. C'est pourtant l'exacte vérité, lui-même en a fait l'aveu. « Grâce à Dieu, dit-il « un jour, jamais ma science, mon titre de Docteur ou les actes « scolastiques n'ont fait naître en moi un seul mouvement de vaine « gloire qui ait détrôné dans mon cœur la vertu d'humilité. Si quel- « que mouvement s'est élevé en prévenant la raison, celle-ci est aus- « sitôt survenue pour le réprimer. » Il suit de là qu'il ne commit durant toute sa vie aucun péché véniel contre l'humilité, ce qui ne put avoir lieu sans une préservation miraculeuse. Aussi la sainte Église s'écrie-t-elle à bon droit dans la liturgie : « Oh ! grâce divine « qui surpasse tout prodige, il fut toujours à l'abri des atteintes « empoisonnées de l'orgueil (1). » De cette humilité intérieure naissait une incomparable modestie qui ne l'abandonnait jamais. Dans ses livres, quelle modération en parlant des opinions d'autrui, même en les combattant ! Quel respect pour les écrivains ecclésiastiques, surtout pour les saints Pères ! On le dirait tout préoccupé de ne jamais les trouver en défaut. Si quelqu'une de leurs affirmations paraît prêter le flanc à la critique, il s'efforce de lui trouver un sens bon et admissible qui l'exempte du reproche d'erreur. Si cela même est impossible, il dira simplement : « l'auteur a excédé », ce sera son seul blâme.

C'est surtout dans les discussions qu'on vit son humilité, sa patience, ce calme pacifique et serein dont il ne se départait en aucune circonstance. Jamais on ne lui entendit proférer une parole hautaine

(1) Bréviaire dominicain, 2e noct.

ou blessante, jamais il ne contrista personne. Durant son dernier séjour à Paris, il discuta une fois avec Frère Jean de Peckam, de l'Ordre des Frères-Mineurs, lequel devint plus tard archevêque de Cantorbéry. Ce religieux laissa échapper contre Thomas des paroles aigres et méprisantes, capables d'exaspérer un homme moins patient. Mais le Saint ne répondit qu'avec douceur et modestie, et ainsi se conduisait-il en toute discussion, quel qu'en fût le caractère passionné.

Une fois, à Paris, le chancelier faisait passer l'examen de la licence à un religieux. Celui-ci, en répondant aux questions, osa soutenir une opinion contraire à la doctrine véritable, enseignée auparavant par Frère Thomas dans ses leçons. Le Saint était présent ; nullement ému, il garda toute sa patience. Loin de voir une injure dans la hardiesse du jeune Maître devenu son contradicteur, il accepta en toute humilité cet affront, et, l'âme tranquille, de douces paroles sur les lèvres, il s'en revint au couvent avec les Frères qui l'accompagnaient. Ceux-ci n'étaient pas satisfaits. « Maître, lui dirent-ils avec respect, nous « avons été gravement offensés en votre personne ; ce Docteur ne « devait pas parler contre votre opinion, et vous n'auriez pas dû « devant toute l'Université de Paris laisser mépriser la vérité ! » Le Saint répondit avec une admirable douceur, qui était plus encore dans son cœur que dans ses paroles : « Chers fils, j'ai jugé à propos « d'épargner ce nouveau Maître au jour de sa réception, et de ne « point le confondre en présence de tous les Docteurs. Pour ce qui « est de ma doctrine, je ne crains aucune contradiction ; par « la grâce de Dieu, je l'ai appuyée sur toutes les autorités des Saints « et sur des raisons évidentes. Si cependant les Frères le désirent, je « pourrai demain suppléer à mon omission d'aujourd'hui. » Le lendemain, nouvelle réunion au palais de l'évêque. Le jeune contradicteur de Thomas, interrogé de nouveau, reproduisit ses affirmations de la veille sans la moindre correction. Le saint Docteur lui dit alors avec une extrême modération : « Maître, votre sentiment « ne saurait se soutenir sans erreur, il contredit tel concile. Il vous « faut donc parler autrement, si vous ne voulez être en opposition avec « un concile. » Le jeune religieux se mit à changer de langage, sans modifier sa doctrine. De nouveau pris à partie, il s'entendit proposer les paroles conciliaires, et forcé d'avouer son erreur, il pria enfin humblement Frère Thomas de lui faire connaître la vérité. « Cette fois, lui dit le Saint, vous parlez bien » ; et il lui montra ce qu'il

fallait tenir comme véritable. Tous les Maîtres admirèrent en cette occasion sa tranquillité d'âme et la modération de son langage, non moins que la perfection de sa doctrine,

XIV. — Après avoir éclairé et édifié pendant deux ans la ville de Paris, saint Thomas reprit, en 1271, le chemin de l'Italie, et se rendit à Rome où il remonta dans sa chaire de Docteur.

Vers cette époque, il reçut un avertissement de sa fin prochaine. Sa sœur, décédée depuis quelque temps, lui apparut. Déjà, il l'avait vue dans une première apparition à Paris. Captive alors dans les flammes du purgatoire, elle s'était recommandée aux suffrages de son saint frère, et l'avait prié de faire dire un certain nombre de messes. Thomas avait dit les messes et sollicité les prières des étudiants pour l'âme de sa chère sœur, et maintenant celle-ci lui apparaissait de nouveau pour l'informer de son entrée dans la gloire. Le saint Docteur, toujours anxieux de savoir s'il plaisait à Dieu, profita de l'occasion et questionna sa sœur à ce sujet : « Mon frère, dit-elle, « vous êtes en bon état, et vous viendrez bientôt nous rejoindre ; « mais il vous est réservé une plus grande gloire qu'à nous : tenez « bien ce que vous avez. » Saint Thomas l'interrogea aussi sur son frère Landolphe, elle lui apprit qu'il était en purgatoire. Quant à leur autre frère, le seigneur Raynald, il jouissait du paradis (1). Cette dernière nouvelle fut confirmée par une vision consolante. Un ange apparut au Frère Thomas tenant un livre écrit en lettres d'or et d'azur ; au milieu des lettres d'or réservées aux martyrs, le Saint aperçut le nom de son frère. Raynald, en effet, victime de son dévouement à l'Eglise, avait succombé sous la persécution tyrannique de l'empereur Frédéric, et cette mort assimilée au martyre lui avait mérité de Dieu une éclatante récompense.

Le fait suivant, arrivé peut-être en cette même année 1271, atteste à la fois la puissance de parole du Docteur Angélique et l'efficacité de sa prière. Pour les fêtes de Noël, saint Thomas se trouvait au château de la Molara, demeure du cardinal Richard dei Annibaldi, à peu de

(1) Les *Vies des Frères* donnent un récit un peu différent de cette apparition. Thomas aurait vu non pas sa sœur, mais son frère déjà entré dans la gloire du paradis. Le Saint lui demandant s'il serait sauvé, son frère aurait fait cette réponse : « Vous ne devez pas avoir d'inquiétude à cet égard. Votre état est bon. Persé- « vérez comme vous avez commencé, et tenez pour certain que dans votre Ordre, « personne ou presque personne ne se damne. » Cf. *Vitæ Fratr.* pars IV, Cap. XXIV.

distance de Rome. Deux Juifs de grande famille, riches et savants, avaient coutume de venir, eux aussi, à cette époque chez le cardinal. Celui-ci pria son hôte vénéré de chercher à les convertir. Frère Thomas y consentit. Dans un long entretien, il disserta sur la loi ancienne, et leur prouva par les paroles de plusieurs prophètes le fait accompli de l'avènement du Sauveur. Puis il assigna au lendemain un rendez-vous pour entendre leur réponse. Le lendemain était le jour même de Noël. Le pieux Docteur se mit à prier et conjura Notre-Seigneur de lui accorder au jour anniversaire de sa Nativité la conversion de ces deux infidèles. A l'heure fixée, les Juifs se présentent, ils n'ont rien à répondre ; ils ne sauraient, disent-ils à Frère Thomas, résister à l'esprit de sagesse qui s'exprimait par sa bouche ; ils s'avouent convertis, reconnaissent la vérité de la foi chrétienne, et abjurent immédiatement le judaïsme.

Grande fut la joie au château de la Molara ; la naissance du Fils de Dieu, le miséricordieux bienfait de cette double conversion étaient deux événements bien dignes d'exciter l'allégresse. Aussi le cardinal fit-il célébrer ce jour de fête avec de grandes réjouissances. Quant à l'angélique Docteur, il avait encore une autre raison de se réjouir ; tous les ans au jour de Noël, Dieu le favorisait d'une nouvelle vision du Verbe incarné et de la glorieuse Vierge Marie. Il est à croire que cette année, en particulier, le même bonheur lui fut accordé.

Au carême suivant, pendant la semaine sainte, Thomas prêcha dans l'église de Saint-Pierre sur la Passion de Notre-Seigneur, et ses prédications émurent souvent les fidèles jusqu'aux larmes. Le jour de Pâques, comme il descendait de chaire après le sermon, une femme, malade depuis fort longtemps, et sans espoir du côté des médecins, toucha le bord de la chape du prédicateur, et se sentit immédiatement délivrée de son infirmité. Elle se rendit au couvent de Sainte-Sabine et raconta au compagnon du Saint le miracle dont elle venait d'être favorisée. Frère Réginald en fit ensuite le récit à beaucoup de personnes.

Au Chapitre général de Florence, ouvert le 12 juin 1272, la personne de l'Ange de l'école fut l'objet de tout un débat. L'Université de Paris demandait le retour du plus glorieux de ses Maîtres. Le Recteur avait, dans ce but, envoyé aux Pères du Chapitre une lettre très affectueuse et très pressante. Mais d'autre part, Charles d'Anjou, roi des Deux-Siciles, suppliait aussi l'Ordre de Saint-Dominique de lui accorder Thomas pour l'Université établie dans sa ville

capitale. Le frère de saint Louis l'emporta, et le grand Docteur fut destiné à se rendre à Naples. Les Dominicains de la Province romaine s'en applaudirent. Cette décision faisait rester au milieu d'eux celui qui devait être leur plus grande gloire. Au Chapitre provincial, tenu également à Florence aussitôt après le Chapitre général, ils lui donnèrent un insigne témoignage de leur vénération, en lui conférant un pouvoir extraordinaire sur la direction des études. Les actes s'expriment ainsi : « Pour tout ce qui concerne l'étude générale de « la théologie, le lieu, les personnes, le nombre des étudiants, nous « donnons autorité pleine et entière à Frère Thomas d'Aquin (1). »

XV. — Vers la fin de l'été, le saint Docteur sortit de Rome pour se rendre à Naples et s'y trouver présent au moment de l'ouverture des cours après les vacances. Fr. Tolomée de Lucques l'accompagnait ainsi que Fr. Réginald. Le château de la Molara étant sur leur chemin, les Frères s'y arrêtèrent pour saluer le cardinal Richard dei Annibaldi. Là, deux d'entre eux, saisis de la fièvre, tombèrent malades : Fr. Thomas et Fr. Réginald. Le Saint fut vite rétabli, l'état de son compagnon, au contraire, devint assez grave pour inspirer de l'inquiétude aux médecins. Mais un miracle fit bientôt évanouir toute crainte. L'angélique Docteur s'approchant un jour du malade étendu sur son lit, l'exhorta doucement à la patience, puis il lui conseilla de s'adresser à sainte Agnès avec une vive dévotion et d'en attendre sa guérison en toute confiance. Alors, il prit une relique de cette Sainte qu'il portait habituellement à son cou, et la posa en priant sur la poitrine du malade. Aussitôt Fr. Réginald s'assit joyeux sur son lit ; toute fièvre avait disparu. En souvenir de ce miracle, le pieux Docteur se proposa de célébrer solennellement chaque année la fête de sainte Agnès, et, ajoute Fr. Tolomée de Lucques, de procurer aux religieux ce jour-là une bonne réfection.

A Naples, Thomas mena exactement la même vie qu'à Paris et à Rome ; l'étude, la prière, l'enseignement, la composition se partageaient tout son temps. Fr. Jean de Caiazzo, témoin oculaire et intime ami du Saint, nous a laissé quelques détails sur la distribution de sa journée. Tous les jours il célébrait le divin Sacrifice de très grand matin, dans la chapelle de saint Nicolas. Sa messe terminée, un autre religieux lui succédait à l'autel, et Fr. Thomas assistait à

(1) Masetti, *Monum. et Antiq.* I, p. 136.

cette messe, couvert encore d'une partie des vêtements sacerdotaux. Aussitôt après, il montait en chaire pour donner sa leçon accoutumée. Ensuite il se mettait à écrire et à dicter à plusieurs secrétaires jusqu'au moment du repas. Dans la soirée, il prenait un court repos et recommençait à écrire ou à étudier. On le rencontrait quelquefois se promenant seul sous le cloître, la tête levée. Il ne sortait presque jamais du couvent. Ainsi, toute son existence appartenait à Dieu, à la contemplation et à l'enseignement ; les actes de la vie matérielle n'y tenaient presque point de place, et pas un seul instant il ne demeurait oisif.

Sous l'influence de son application à l'étude, il devenait de plus en plus abstrait, et il fallait quelquefois compter avec ses absences. L'archevêque de Capoue, ancien disciple de Thomas, en fit un jour l'expérience. Un Cardinal-Légat étant venu dans le royaume, entendit raconter au sujet du Saint des choses admirables, et désireux de le voir, il dit à l'archevêque : « Ménagez-moi donc un « entretien familier avec lui. » Et les deux prélats se rendirent au couvent. Appelé au milieu de son étude, le Saint descendit, mais, absorbé entièrement dans ses réflexions, il entra sans donner aucun signe de respect. Ses visiteurs attendirent assez longtemps la fin de cette distraction. Tout à coup, le saint Docteur montra un visage joyeux : « Maintenant, s'écria-t-il, je tiens ce que je cherchais. » On crut qu'il revenait à lui. Pas du tout ; il se reprit à réfléchir. Le Cardinal cependant, qui le voyait rester dans cet état, commençait à le mépriser. « Seigneur, dit l'archevêque, ne soyez pas étonné, il « tombe fréquemment dans de grandes abstractions, au point de ne « pouvoir plus parler, quelles que soient les personnes qui l'entre- « tiennent. » Alors, le tirant fortement par la chape, il le fit enfin sortir de sa contemplation. Se voyant en présence de si hauts personnages, Fr. Thomas s'inclina profondément devant le seigneur Cardinal, et demanda pardon d'avoir si longtemps différé de lui offrir son respect. Interrogé sur la cause de cette joie qui avait paru sur son visage, il répondit : « Je réfléchissais depuis longtemps à une « question et je venais de trouver une très belle raison : de là ce « mouvement de joie intérieure qui s'est manifesté au dehors. »

Son enseignement à l'Université de Naples lui attira un grand concours d'auditeurs avides d'écouter sa parole. Le roi s'estima si heureux de posséder un tel Maître, qu'il se chargea de ses honoraires, lui assignant une once d'or par mois.

En même temps qu'il enseignait, le Saint continuait la composition de sa *Somme théologique*. La troisième partie, qui traite de la vie et des mystères de Notre-Seigneur, était déjà bien avancée. Il venait d'écrire les articles relatifs à la Passion et à la Résurrection du Sauveur, lorsqu'il lui fut donné d'entendre de la bouche même de Dieu, l'éloge de sa doctrine. Voici dans quelles circonstances :

Il y avait au couvent de Naples un Frère d'une haute vertu et d'une application fervente à l'oraison. Il remplissait l'office de sacristain. Son nom était Dominique de Caserta. Dieu, qui le favorisait quelquefois de visions admirables, le choisit pour témoin de l'honneur qu'il voulait rendre à saint Thomas. Fr. Dominique avait observé que le pieux Docteur descendait de sa cellule à l'église longtemps avant les Matines, et y remontait vite, un peu avant le signal de l'Office, afin de redescendre avec les autres une seconde fois, et de cacher de cette manière ses exercices de piété. Un soir, il s'avisa de demeurer dans l'église en dissimulant sa présence et il attendit la venue de Thomas. Le Saint arriva bientôt et alla s'agenouiller selon sa coutume dans la chapelle de Saint-Nicolas. Pendant son oraison, il fut élevé et demeura suspendu de deux coudées au-dessus du sol. Le Frère jouissait depuis longtemps de ce spectacle, quand tout à coup, une voix qui semblait partir du grand Crucifix vers lequel Thomas était tourné, prononça distinctement ces paroles : « Thomas, tu as bien écrit de moi : quelle récompense recevras-tu « donc en retour de ton travail? » Et Thomas répondit : « Seigneur, « nulle autre que vous ! (1) »

Une autre approbation non moins certaine lui vint de la Très Sainte Vierge. Le Saint en fit l'aveu sur son lit de mort à Fr. Réginald pour le consoler, cette divine Reine l'avait assuré de la bonté de sa vie et de la solidité de sa doctrine. Fr. Réginald ajoute que son cher Maître obtint de Dieu tout ce qu'il lui demanda par Marie, et en particulier cette grâce qu'il avait tant sollicitée de ne jamais sortir de l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Quoi d'étonnant ? Thomas possédait une pureté de corps et d'âme surhumaine et miraculeuse. Il l'avait demandée au ciel. Les Anges, en le ceignant d'un cordon mystérieux au jour de sa victoire dans la tour de Rocca-Secca, lui en avaient apporté l'inestimable présent. Pour la conserver, il n'épargnait

(1) Le crucifix miraculeux est encore aujourd'hui vénéré à Naples dans l'église des Frères-Prêcheurs, Saint-Dominique-le-Majeur.

aucune précaution, évitant le plus possible de s'entretenir avec les personnes d'un autre sexe, et tenant toujours élevé autour de son âme le double rempart de l'étude et de l'oraison. Aussi, après sa mort, ses confesseurs rendront de sa vertu un éclatant témoignage, et son compagnon particulièrement pourra hautement déclarer que la dernière confession du saint Docteur fut aussi innocente que celle d'un enfant de cinq ans. Voilà pourquoi la Reine des Anges entourait cette âme angélique des marques de son amour maternel. C'est une pieuse croyance que tout confirme, dit Guillaume de Tocco : Marie elle-même obtint à son Docteur, — *Doctori suo* — cette science singulière et cette éminente pureté qu'on voit resplendir en lui.

Fr. Thomas, de son côté, portait à la Très Sainte Vierge la plus tendre dévotion, comme l'attestent les passages de ses écrits où il parle d'Elle ; exhorter les fidèles, du haut de la chaire, à l'aimer et à l'honorer était pour lui une douce consolation. A Naples, Marie fut l'objet de ses prédications pendant tout le temps du Carême ; il expliquait les paroles de la Salutation angélique : « Je vous salue, « Marie, pleine de grâce... » Ces sermons furent beaucoup remarqués. Mais on se souvint surtout de l'attitude extraordinaire du prédicateur ; il tenait, en parlant, les yeux fermés et la tête levée vers le ciel, comme en état de contemplation.

Guillaume de Tocco nous a laissé une appréciation de la manière de prêcher du saint Docteur. Avant tout, il voulait plaire à Dieu et procurer le bien des âmes. Pour cela, il s'appliquait à garder toujours la plus grande simplicité, à éviter les considérations curieuses, et à ne parler que de choses utiles. Sa prédication n'abordait jamais les questions subtiles ; il laissait aux écoles le soin de s'en occuper. En quelque lieu qu'il prêchât, il s'exprimait dans l'idiome de son pays natal, n'ayant jamais pu apprendre d'autre langue à cause du ravissement continuel de son esprit qui le tenait souvent à l'écart de toute conversation. Le peuple l'écoutait avec autant de respect que si ses sermons fussent venus de Dieu. Du reste, il prêchait non seulement des lèvres, mais aussi d'exemple. Ce qu'il disait, il le pratiquait ; bien plus, ajoute encore son historien, il n'osait rien enseigner, en dehors de ce que Dieu lui accordait de mettre en pratique.

Le reflet de sainteté qui enveloppait toute la personne du Docteur angélique lui assurait déjà une grande autorité sur les âmes ; mais à cette auréole se joignaient encore de fréquents prodiges. Un jour,

au couvent des Frères-Prêcheurs de Salerne, il priait après Matines devant le maître-autel. Plusieurs Frères l'aperçurent élevé de deux coudées au-dessus de terre. Un fait analogue lui arriva une autre fois au couvent de Naples. C'était le dimanche de la Passion. Il célébrait la sainte Messe avec la plus vive dévotion; tout à coup, il fut ravi en extase en présence d'un grand nombre de chevaliers, et dans cet état il versait beaucoup de larmes. L'extase dura longtemps; enfin les Frères s'approchèrent, et le touchant avec respect, ils le firent sortir de cette sublime contemplation, pour qu'il pût achever le saint Sacrifice. A l'issue de la Messe, les religieux et quelques chevaliers, ses amis, le prièrent de les édifier en leur découvrant ce qui lui était arrivé dans ce ravissement, mais il s'y refusa et garda le silence.

Le soir, au chœur, on le voyait souvent pleurer, surtout à un endroit de l'Office. En temps de carême, à Complies, les Frères-Prêcheurs, dans leur rite particulier, chantent une belle antienne qui commence par ces mots : « *Media vita in morte sumus;* au milieu « de la vie, nous sommes dans la mort. » On y adresse à Dieu cette prière touchante : « Ne nous rejetez pas au temps de la vieillesse ; « quand notre force viendra à défaillir, Seigneur, ne nous aban- « donnez pas. » A ces paroles, le Docteur Angélique était d'ordinaire comme ravi et absorbé dans la prière, et il ne pouvait retenir ses larmes.

Dieu accordait quelquefois à son Serviteur de connaître les pensées intérieures d'autrui. Un jour, à Naples, toute la communauté était au chœur entendant la messe conventuelle. On vint appeler un Frère à qui l'on apportait une pâtisserie. Le Frère la reçut, la déposa dans sa cellule et revint au chœur. Là, il se prit à réfléchir au moyen de manger seul son gâteau et de se soustraire à la nécessité de partager. Le saint Docteur connut surnaturellement la tentation; il appela le religieux : « Mon Frère, lui dit-il, veillez sur vos pensées, et gardez- « vous d'accomplir ce que vous êtes tenté de faire. » — « Maître, « répondit-il, je ne pense à rien, sinon à entendre la Messe qui se « célèbre. » — « Dites-moi, reprit alors le Saint, pourquoi avez- « vous été appelé du chœur? » A cette question, le Frère comprit que son secret était découvert et n'hésita plus à avouer sa tentation. Le Maître lui dit : « J'ai vu le démon danser devant vous en mettant « sous vos yeux votre pâtisserie. Gardez-vous de la manger seul, « et pour ne point manquer à la charité, appelez vos Frères à la « partager. » Plein d'admiration, le religieux se retira, rendant grâces à Dieu et à Maître Thomas qui l'avait délivré de ce péril.

Ce n'est pas seulement en cette circonstance que Thomas vit apparaître l'esprit de ténèbres. Une autre fois, il se promenait sur une terrasse située auprès de sa cellule avec un noble Napolitain venu pour le visiter. Le démon se montra devant leurs yeux visiblement, sous les traits d'un nègre, vêtu de noir. Frère Thomas reconnut aussitôt le personnage, et s'élançant vers lui, le poing levé, il s'écria : « Pourquoi viens-tu ici me tenter? » Et il essaya de le frapper, mais le démon disparut.

Ces visions diaboliques n'étaient pas les seules dont le saint Docteur fut gratifié. Sur la fin de sa vie, pendant son séjour à Naples, il eut une apparition fort extraordinaire. Il priait dans l'église, lorsque tout à coup Frère Romain se montra devant lui. Frère Romain, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, était le neveu du Pape Nicolas III. Saint Thomas, en quittant Paris, en 1271, lui avait cédé sa chaire de théologie. Le croyant en France, il fut fort surpris de le voir à Naples. « Avez-« vous fait un bon voyage? lui dit-il ; quand êtes-vous arrivé? » Frère Romain répondit : « Je suis sorti de cette vie, et, à cause de « votre mérite, il m'a été accordé de vous apparaître. » Thomas fut d'abord troublé à cette nouvelle inattendue, mais bientôt remis de son émotion, il engagea avec Frère Romain un dialogue touchant où se trahissent visiblement les préoccupations habituelles de son âme. « Puisqu'il en est ainsi, dit-il, je vous adjure, au nom de « Dieu, de répondre à mes questions. Dites-moi, je vous prie, qu'en « est-il de moi? Mes œuvres sont-elles agréables à Dieu? » Frère Romain répondit : « L'état de votre âme est bon, et Dieu agrée « vos œuvres. » Satisfait sur ce point, le saint Docteur lui adressa une autre question. « Qu'en est-il de vous-même? » — « Je suis « dans la vie éternelle, répliqua le Frère, mais j'ai passé seize jours « en purgatoire, à cause d'une négligence et d'une lenteur coupables « à exécuter un testament dont l'évêque de Paris m'avait chargé. » Frère Thomas voulut ensuite profiter de l'occasion pour s'instruire auprès d'un habitant de la Jérusalem céleste de certaines questions de théologie très difficiles. « Que pensez-vous maintenant, dit-il, de « cette question dont nous avons souvent parlé ensemble, de savoir « si les habitudes acquises ici-bas persistent dans la patrie? » — « Fr. Thomas, répondit-il, je vois Dieu; ne m'en demandez pas « davantage. » Non découragé par cette réponse, le saint Docteur l'interroge sur le mode de la vision de Dieu : il désirait savoir si elle était telle qu'il l'avait écrit dans ses livres. Cette fois, Fr. Romain

sourit et répondit qu'elle était encore plus excellente, et que, du reste, il le saurait bientôt. Après ces mots, Fr. Romain disparut. Tolomée de Lucques, en rapportant ce trait de la vie du Saint, ajoute : « J'ai entendu, à Naples, Fr. Thomas lui-même raconter « cette vision et non sans une certaine allégresse (1). »

A cette époque, l'Ordre de Saint-Dominique fut redevable au Serviteur de Dieu de deux nouveaux couvents accordés à sa considération, l'un à Salerne, l'autre à San-Germano. L'archevêque de Salerne, Matthieu de Porta, son ancien disciple, lui gardait un profond attachement. Il concéda au Fr. Eufranon de Porta, qu'il appelait son très cher cousin, non seulement l'autorisation de fonder une maison mais encore tout le terrain nécessaire avec une église, et l'un des motifs qui l'inclinaient à user de cette bienveillance envers l'Ordre des Frères-Prêcheurs, c'était, disait-il, le grand amour qu'il portait à son illustre Maître, cet homme vénérable, Fr. Thomas d'Aquin (2). Pour le couvent de San-Germano, le pieux Docteur paraît être intervenu d'une façon plus directe. Son désir et ses sollicitations décidèrent l'abbé du Mont-Cassin de qui dépendait San-Germano à concéder aux Dominicains une église dans cette ville (3).

XVI. — L'heure approchait pour Thomas d'aller au ciel contempler à découvert cette vérité dont il s'était montré sur la terre si fortement épris. Dieu lui avait déjà donné plusieurs avertissements ; peut-être faut-il voir encore un présage dans le fait suivant. Un jour, le Saint, fatigué, était étendu sur sa pauvre couche. Fr. Buonfiglio de Naples, qui le servait d'ordinaire, était absent, mais son frère, un jeune enfant, le remplaçait. Tout à coup, un spectacle étonnant s'offrit à ses yeux. Une splendide étoile, de la largeur de la fenêtre, entra dans la cellule, et se reposa quelque temps au-dessus de la tête du Docteur Angélique. Plus de doute, Frère Thomas était mûr pour le ciel ; déjà la gloire s'essayait à couronner son front, et le moment

(1) Tolomée de Lucques, *Chronica Rom. Pontificum*. D'après Guillaume de Tocco, Fr. Romain aurait répondu à la dernière question de saint Thomas : « Comme nous « avons été enseignés, ainsi nous avons vu dans la cité du Dieu des vertus : *sicut « audivimus, sic vidimus in civitate Domini virtutum.* » Mais cet historien applique à tort au saint Docteur une autre histoire rapportée par les *Vies des Frères*. Cf. Echard, t. I., p. 282.

(2) *Acta SS.* T. I. Martii, p. 743.

(3) *Ibid.*, p. 744.

était enfin arrivé, où la plume allait se briser entre ses mains pour toujours après un regard jeté sur la patrie.

On était au 6 décembre 1273, jour où l'on célébrait la fête de saint Nicolas. A son heure accoutumée, Thomas monta au saint autel pour offrir le divin Sacrifice. On remarqua seulement qu'il eut un ravissement extraordinaire. Que s'était-il passé? C'est le secret du Saint. Toujours est-il qu'après la Messe, il n'écrivit pas, il ne dicta rien; même il interrompit la composition de sa Somme, dont il avait commencé le traité de la Pénitence, dans la troisième partie. Bref, suivant la belle expression de Barthélemy de Capoue, il suspendit ses instruments d'écriture. Fr. Réginald était étonné : « Comment, « mon Père, lui dit-il; renoncez-vous donc à cette œuvre si grande « que vous avez entreprise pour glorifier Dieu et éclairer le monde? » Thomas répondit : « Je ne puis plus. » L'application excessive à l'étude avait-elle causé chez lui une fatigue de l'esprit? Fr. Réginald le craignit ; il ne savait pas encore la vraie raison de cette conduite. Cependant il pressait toujours le Saint de reprendre ses travaux, mais celui-ci répondait : « Réginald, je ne puis plus, tout ce que j'ai « écrit me paraît méprisable ! »

Réginald ne pouvait s'expliquer le changement survenu dans son cher Maître. Pour essayer de le distraire, il le conduisit chez sa sœur, la comtesse de San-Severino qu'il affectionnait beaucoup. Thomas s'y rendit non sans fatigue. La comtesse vint à sa rencontre, mais il put à peine lui parler. Son esprit était comme absorbé et stupéfié. Théodora, vivement effrayée, dit au compagnon du Saint : « Qu'est-« ce que cela veut dire ? Fr. Thomas est tout abstrait, et il ne me « parle pas ! » Le Frère répondit : « Depuis la fête de saint Nicolas, « il est toujours ainsi, et il a entièrement cessé d'écrire. »

Le saint Docteur resta quelque temps à San-Severino avec son compagnon et plusieurs autres religieux. Un jour, il eut une très longue extase, qui occasionna en lui une totale abstraction des sens. Sa sœur fut inquiète et troublée. « Qu'est-il donc arrivé à mon frère ? » demanda-t-elle. Réginald répondit : « Il est fréquemment « ravi en extase dans ses contemplations ; cependant, depuis que je « le connais, jamais je ne l'ai vu aussi complètement hors de lui-« même ! » Après avoir longtemps attendu, il s'approcha enfin du Maître, et le tirant fortement par sa chape, il parvint à l'arracher à ce sommeil extatique. Puis, toujours désireux de savoir pour quelle raison Fr. Thomas avait cessé d'écrire, il se mit à l'importuner par

ses questions ; à la fin ses instances triomphèrent, et le Saint lui dit : « Je vous adjure par le Dieu vivant et tout-puissant, par votre amour « pour notre Ordre, et par votre affection pour moi, de ne jamais « révéler à personne durant ma vie ce que je vais vous apprendre. « Cher fils Réginald, le temps d'écrire est fini pour moi. Après ce qui « m'a été montré et révélé, tout ce que j'ai écrit et enseigné ne me « paraît d'aucune valeur. Et maintenant, je l'espère de mon Dieu, je « cesserai bientôt de vivre comme j'ai cessé d'écrire. » Admirable et sublime résolution ! Le saint Docteur n'écrira plus, parce qu'il a vu ! Les splendeurs et les merveilles que nous ne connaissons ici-bas qu'à travers les voiles de la foi ont été un instant mises à nu sous ses yeux, et ce seul regard a suffi. La plume aussitôt lui est tombée des mains ; il ne la reprendra plus jamais. Car, il le sent, la langue humaine ne saurait exprimer de tels mystères, et ce qu'elle essaie d'en dire n'est rien auprès de la réalité. Les conceptions elles-mêmes d'un génie puissant et d'une intelligence angélique n'apparaissent à celui qui a vu que comme une sorte de travestissement de la vérité.

Thomas rentra au couvent de Naples, laissant à San-Severino la comtesse sa sœur, dans l'inquiétude et la tristesse. Sur ces entrefaites, il reçut un message de Grégoire X, qui lui commandait de se rendre à Lyon pour le concile appelé à se réunir en cette ville dans le courant de l'année 1274. Serviteur dévoué de l'Eglise jusqu'à la mort, le saint Docteur se mit en route dans le courant du mois de janvier, peu avant la fête de sainte Agnès. Son fidèle ami, Fr. Réginald, l'accompagnait avec un autre religieux chargé de les servir. Thomas se dirigea d'abord vers la ville d'Aquin, rendue désormais célèbre par sa naissance. Il voulait sans doute y saluer quelques parents et revoir une dernière fois ces lieux, témoins de son enfance et des premières faveurs de Dieu sur son âme. Là, une lettre de Bernard Ayglère, abbé du Mont-Cassin, vint le trouver. Le supérieur de l'illustre abbaye lui demandait l'explication d'un texte des *Morales* de saint Grégoire sur le sens duquel les Bénédictins étaient divisés. La réponse du saint Docteur s'ouvre par cette humble salutation : « Au « Révérend seigneur dans le Christ, Bernard, par la grâce de Dieu « abbé vénérable du Mont-Cassin, Fr. Thomas d'Aquin, son fils tout « dévoue. » Au commencement de sa lettre, il signale comme une circonstance providentielle que la missive de l'abbé du Mont-Cassin lui est parvenue au moment de son départ pour la France et dans cette ville d'Aquin, où le B. Maur, disciple et fils de saint Benoît, en route

lui aussi pour la France, avait reçu les lettres et le viatique du saint Patriarche. Il s'excuse sur la longueur du jeûne et de l'office divin de ne point monter à l'abbaye, puis, il résout, avec sa clarté et sa science ordinaires, les difficultés du texte de saint Grégoire. Suivant toute probabilité, cette lettre est le dernier écrit de Thomas (1).

En sortant d'Aquin, le saint Docteur s'écarta de son chemin direct, et se rendit vers Terracine. Son intention était de visiter sa nièce au château de Maenza, non loin de cette ville, et de se diriger ensuite vers Rome en traversant les Marais-Pontins. Au cours de ce voyage, il se produisit un incident qui ne manque pas d'intérêt. En descendant de Terracine par le chemin de Borgo-Nuovo, le Saint heurta de la tête contre un arbre tombé en travers de la route, et le coup lui fit presque perdre connaissance. Aussitôt Frère Réginald s'empressa pour lui porter secours, et lui demanda s'il était blessé! « Peu, » répondit-il. Pour faire diversion, le Frère entama un sujet de conversation qu'il jugeait propre à distraire le saint Docteur. « Maître, lui « dit-il, vous allez au concile ; il s'y fera beaucoup de bien pour « l'Église universelle, pour notre Ordre, et pour le royaume de « Sicile. » — « Dieu nous accorde qu'il en soit ainsi, » répliqua Thomas. « Vous et le Frère Bonaventure serez cardinaux, continua « Réginald, et les deux Ordres seront exaltés en vos personnes. » — « Dans aucun état, reprit l'humble Maître, je ne puis être utile à « notre Ordre comme dans celui où je me trouve. » Il en coûtait cependant à Frère Réginald d'abandonner cette espérance. « Père, « dit-il, je ne désire pas cela à cause de vous, mais pour le bien « commun. » Aussitôt le Saint l'interrompit vivement et lui dit: « Soyez sûr que jamais je ne changerai d'état. »

Thomas avait ses raisons pour parler avec cette assurance. Il savait, en effet, par une révélation divine, qu'il garderait jusqu'à la fin sa condition de simple religieux. A ce propos, il est juste de remarquer combien ce grand et parfait Dominicain aimait sa vocation et son Ordre. C'est, dans son existence, un trait caractéristique. On peut bien le dire en vérité, à partir du jour où il se sentit appelé, Thomas ne cessa, durant sa vie et même au-delà, de montrer son amour pour la famille religieuse qui l'avait adopté. Il le montra d'abord avant

(1) Elle fut trouvée, il y a quelques années, au monastère du Mont-Cassin. L'abbé Uccelli, qui l'examina, crut reconnaître un autographe du S. Docteur. Voir le second numéro du *Mois littéraire et scientifique* (28 février 1877).

d'entrer, dans son énergique persévérance à vouloir suivre l'appel de Dieu, malgré une opposition longue et violente. Il le montra encore après son admission et jusqu'à son dernier soupir, dans ces prières continuelles qu'il adressait au ciel pour détourner de sa tête les supériorités de la vie religieuse et les honneurs de l'Église. Enfin, même après sa mort, il donna une preuve de sa tendre affection pour ses Frères, dans ces apparitions réitérées dont l'unique but était de leur faire restituer son saint corps.

XVII. — Au château de Maenza, Thomas reçut un accueil respectueux et plein de dévouement de sa nièce Françoise, mariée au comte Annibal de Ceccano. Mais, malgré les soins empressés de cette dame, il tomba malade ; la fatigue du voyage l'avait épuisé. A la nouvelle de son arrivée chez le comte de Ceccano, Jacques de Ferentino, Prieur de l'abbaye voisine des cisterciens de Fossa-Nuova, prit avec lui trois autres religieux, et vint le visiter. Ils restèrent à Maenza aussi longtemps que le Saint lui-même. Tout dans sa personne était pour eux un sujet d'édification, mais ils remarquèrent spécialement avec quelle piété et quelle abondance de larmes il célébrait les divins Mystères. A l'instigation du Frère Réginald, le Prieur lui demanda de raconter ce qui lui était arrivé au jour de sa réception dans l'Université de Paris. Thomas, cédant enfin à ses instances, fit le récit de l'apparition du vieillard qui vint le tirer d'embarras, en lui désignant un texte de la sainte Écriture pour sujet de sa thèse.

Cependant le Saint ne se rétablissait pas, l'appétit avait complètement disparu, et l'on ne savait quoi lui offrir à manger. Un jour, Frère Réginald le pressait de dire ce qu'il prendrait plus volontiers. Soit désir réel, soit plutôt pour se délivrer des importunités charitables de son ami, Frère Thomas répondit : « Pensez-vous qu'on trouverait des harengs frais ? » — « Hélas ! répliqua le Frère, je crois « qu'on ne saurait en trouver qu'au-delà des Alpes, en France et en « Angleterre. » A l'heure même où ce dialogue avait lieu, un marchand de poissons, arrivant de Terracine, se présentait à Maenza. Suivant l'habitude, il apportait des sardines. On appelle Frère Réginald ; il vient et demande au marchand quels poissons il vendait. Celui-ci répond : « Des sardines, » et en même temps, il ouvre ses corbeilles. Quelle n'est pas sa stupéfaction, quand, un moment après, il en voit une toute remplie de harengs frais ? A cette vue, toutes les personnes présentes sont dans l'admiration, car, en Italie, on ne trouve point

de harengs ; et le marchand de poissons était encore plus étonné que tout le monde, affirmant qu'il avait acheté des sardines, et non point des harengs. Ravissante bonté de Dieu ! Ce tendre Père céleste avait fait un miracle, pour montrer une fois de plus qu'il exauce jusqu'aux moindres désirs de ses fidèles serviteurs. Réginald courut aussitôt trouver saint Thomas. « Dieu, s'écria-t-il, a fait votre volonté : vous « désiriez des harengs, vous les avez ; on en a découvert. » — « D'où « viennent-ils ? demanda le saint Docteur, et qui les apporte ? » — « C'est Dieu qui vous les envoie, » répondit Réginald. Ces poissons miraculeux devinrent l'occasion d'une petite fête. On les servit sur la table ; l'angélique Docteur s'efforça d'en manger, et avec lui, sa nièce, le Prieur et les religieux présents de Fossa-Nuova, firent honneur au festin du bon Dieu.

Quarante-cinq ans après, un vénérable vieillard comparaissait devant les commissaires pontificaux, chargés d'instruire le procès de canonisation de Thomas d'Aquin. C'était le Frère Pierre du Mont-Saint-Jean, l'un des quatre cisterciens venus de Fossa-Nuova pour visiter le Saint à Maenza, et le seul survivant des témoins oculaires du miracle arrivé au château de la comtesse de Ceccano. Il en raconta tous les détails dans sa longue et très intéressante déposition. Il fit aussi le récit d'un autre prodige qui eut lieu quelques instants après la mort du grand Docteur. On lui demanda comment il en avait eu connaissance. Il répondit, que, présent, il avait tout vu de ses yeux, qu'il était resté continuellement auprès du Frère Thomas pour le servir pendant sa maladie, qu'il se trouvait encore à son côté, quand il rendit le dernier soupir, et qu'ensuite il avait lavé son corps avec d'autres moines (1).

Dieu avait donc, en témoignage de son infinie bonté, envoyé au saint Docteur la nourriture qu'il désirait. Hélas ! ce n'était pas un remède. La santé ne revint pas ; même le mal s'aggrava, et Frère Thomas ne tarda pas à comprendre que sa fin était proche. Il eût désiré mourir au milieu de ses Frères, dans un couvent de son Ordre. C'était impossible ; il n'en existait pas dans les environs. Alors il pria les cisterciens de le recevoir dans leur abbaye. « S'il plaît au « Seigneur de me visiter, disait-il, il vaut mieux que je me trouve « dans une demeure de religieux que sous le toit de séculiers. » Les moines de Fossa-Nuova acceptèrent avec bonheur de lui donner

(1) Processus inquisitionis super vita... Fr. Thomæ de Aquino, cap. VI.

l'hospitalité. Frère Thomas quitta le château de Maenza où il était resté quatre jours, et, trop faible pour supporter la marche, il se rendit à cheval chez les cisterciens. La nuit précédente, au témoignage du chroniqueur Jacques d'Acqui, les moines, à l'heure de Matines, avaient vu tomber une grande lumière au milieu de leur monastère (1).

Avant d'entrer dans l'abbaye, Thomas visita l'église et pria dévotement en présence du maître-autel. De là, il se dirigea vers le cloître. Arrivé au seuil, tout faible et chancelant, il s'appuya d'une main à la porte et dit à Frère Réginald : « *Fili, hæc requies mea in sæculum* « *sæculi* : *hic habitabo, quoniam elegi eam.* Ici, mon fils, est mon repos « pour toujours ; ici j'habiterai, c'est la demeure que j'ai choisie. »

On était au mois de février et en carême ; le saint malade vécut encore un mois. On l'obligea d'accepter la chambre de l'abbé.

Tous les Frères qui le servirent admirèrent sa douceur et sa patience ; ils n'observèrent chez lui aucun signe d'humeur ou de trouble. On se disputait l'honneur et la joie de lui rendre quelque bon office ; et quand les Frères allaient à la forêt voisine chercher du bois pour lui, ils portaient ce bois sur leurs épaules et disaient : « Il ne convient pas « que des bêtes de somme soient employées au service d'un si « saint Docteur, tant que des hommes peuvent le servir. » Or, chaque fois que les Frères entraient dans sa chambre, portant ainsi du bois pour son feu, le malade se relevait sur le lit où il était couché, et il disait avec grande dévotion et humilité : « D'où me vient cet honneur « que des Saints m'apportent ainsi du bois ? »

Tout épuisé qu'il était, l'humble et charitable Thomas n'osa pas résister à la prière que lui adressèrent les moines : « Laissez-nous, « lui disaient-ils, laissez-nous quelque souvenir de la science que « vous avez reçue de Dieu. » Le saint Docteur recueillit donc ses dernières forces, et dans plusieurs entretiens, il commenta aux religieux de Fossa-Nuova le Cantique des Cantiques.

Quatre jours avant sa mort, le 4 mars, il demanda les derniers Sacrements qu'il reçut avec un souverain respect et une dévotion admirable. Dès que le Corps du Seigneur entra dans sa chambre, il se mit à genoux devant lui et l'adora. L'abbé lui demanda, selon

(1) *Chronicon imaginis hujus mundi.* Frère Jacques d'Acqui, de l'Ordre de Saint-Dominique, vivait sur la fin du treizième siècle, et dans la première partie du siècle suivant. La chronique composée par lui s'arrête un peu après le second concile de Lyon. Echard n'a pas connu cet écrivain.

l'usage, s'il croyait à la présence réelle dans l'hostie, de Jésus-Christ vrai Fils de Dieu, né de la Vierge Marie, mort et ressuscité pour notre salut. Thomas répondit d'une voix ferme : « S'il peut exister en ce « monde une science de ce mystère supérieure à celle que nous « donne la foi, je veux user d'elle pour affirmer que je crois à la pré- « sence de Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, Fils du Père et de « la Vierge Marie, dans ce Sacrement ; j'y crois et je la tiens pour « vraie de science certaine. Cette foi est dans mon cœur, et je la « professe de bouche, telle que le prêtre vient de la formuler. » Puis, avant de recevoir la sainte Hostie, le pieux malade s'écria en versant beaucoup de larmes : « Je vous reçois, Corps sacré, prix du rachat de « mon âme, viatique de mon pèlerinage ; c'est pour l'amour de vous, « ô Jésus, que j'ai étudié, prêché et enseigné ; mes veilles et mes « travaux n'ont été que pour vous. Dans tout ce que j'ai écrit, je « n'ai jamais rien dit, que je sache, contre la vérité de votre Sacre- « ment ; si je l'ai fait, à mon insu, je ne suis pas obstiné dans l'erreur ; « je soumets tout à la correction de la sainte Eglise Romaine, en « l'obéissance de laquelle je suis résolu de mourir. »

Peu après, tandis qu'on lui administrait le sacrement de l'Extrême-Onction, il répondait lui-même aux prières de la cérémonie.

Durant les trois derniers jours, Thomas s'entretint plus intimement avec son ami, Frère Réginald. Ce fut alors qu'il lui confia le secret de l'apparition de Notre-Dame, dont nous avons parlé plus haut. Dans une de ces conversations dernières, Frère Réginald, dominé par sa douleur, dit à son bien-aimé Maître : « Je ne veux point vous cacher « un des motifs de la tristesse où me jette votre départ : j'avais espéré « qu'à la suite du concile de Lyon, le Souverain-Pontife vous aurait « élevé à quelque dignité dont l'éclat aurait rejailli sur notre Ordre, « et aurait favorisé ses progrès. » — « Mon fils, répondit Thomas, « rejetez ces pensées ; car une des grâces que j'ai toujours demandée « à Notre-Seigneur, et qu'il m'a accordée, c'est de n'être jamais tiré « de l'humilité de ma condition religieuse. J'aurais pu réaliser encore « des progrès dans la science, et faire servir aux âmes la doctrine « que j'ai acquise par révélation. En me découvrant les secrets d'une « science supérieure à la nôtre, Dieu m'a donné, malgré mon indi- « gnité, de savoir plus que d'autres Docteurs après une longue vie. « Mais c'était pour me tirer plus promptement de cette vie mortelle « et m'introduire dans les joies du Ciel. Soyez donc sans tristesse, « cher fils ; car, moi, je suis consolé de tout ce qui m'arrive. »

Jusqu'à la fin, le malade demeura également doux, humble et reconnaissant à l'égard de tous ceux qui s'empressaient autour de lui, et son cœur ne se détacha pas de la contemplation et de la prière. Enfin, le matin du troisième jour, après qu'il eut reçu le Saint Viatique, il expira paisiblement dans le Seigneur ; et à ce dernier instant, on vit son visage rayonner d'une joie céleste. Il avait quarante-huit ans (1).

Tous les Frères vinrent aussitôt baiser dévotement les pieds du défunt. Le Sous-Prieur, Jean de Ferentino, vint après les autres ; on le conduisait, car, depuis vingt jours, il ne voyait plus. Or, tandis qu'il tenait ses lèvres collées aux pieds du Serviteur de Dieu, quelqu'un lui dit : « Faites toucher vos yeux aux yeux de Frère Thomas. » Il le fit, et à l'instant même, il recouvra la vue.

Les Frères lavèrent ensuite avec respect et dévotion le corps du Saint, et on le porta dans l'église du couvent. La nièce de Thomas, Françoise, était accourue avec deux autres parentes. Ne pouvant pénétrer dans le monastère, elles demandèrent et obtinrent que le cortège funèbre vînt passer près de l'endroit où elles se tenaient agenouillées sur le seuil du monastère. Elles purent ainsi contempler et vénérer le corps de leur saint parent.

Les funérailles furent célébrées dans un deuil profond et une vive dévotion. L'Evêque de Terracine, de l'Ordre des Frères-Mineurs, quatre ou cinq autres Frères du même Ordre, un nombre plus grand d'enfants de Saint-Dominique, et cent religieux au moins du couvent de Fossa-Nuova, y assistèrent. Frère Réginald, de son côté, était plongé dans une amère douleur, que tempéraient seules les circonstances bienheureuses de la mort de son Maître. Depuis plus de vingt ans, il l'accompagnait partout et le servait, témoin de sa vie, confident de ses pensées, son disciple et son fils.

A l'issue des obsèques, on le pria de prononcer l'éloge de l'illustre Docteur. Surmontant son affliction et réprimant ses larmes, il monta en chaire, et rendit témoignage aux vertus de Frère Thomas. On remarqua surtout ces paroles : « J'ai entendu ici sa dernière confes-« sion générale, et je l'affirme, j'ai trouvé son âme aussi pure que « l'âme d'un enfant de cinq ans. »

(1) D'après une tradition, cette mort prématurée tiendrait à des causes criminelles. On aurait empoisonné le saint Docteur pour l'empêcher d'être présent au concile de Lyon, où son influence était redoutée. Cette tradition se retrouve jusque dans des auteurs presque contemporains, tels que Jean Villani, le Dante et Jacques d'Acqui. Ce dernier auteur raconte le fait sans exprimer le moindre doute.

Après le service funèbre, le corps fut enseveli dans l'église même devant le maître-autel.

A l'heure où Thomas d'Aquin expirait à Fossa-Nuova, le B. Albert le Grand, alors âgé de plus de quatre-vingts ans, s'entretenait à Cologne avec le Prieur du couvent et Frère Albert de Brescia. Il s'interrompit tout à coup et se mit à pleurer. Interrogé sur la cause de ses larmes, il s'écria : « Hélas! quelle triste nouvelle! Frère « Thomas d'Aquin, mon fils en Jésus-Christ, la lumière de l'Eglise, « vient de mourir : Dieu me l'a révélé. » On nota le moment où il parlait ainsi, et plus tard on sut qu'à cette heure même le grand Docteur avait, en effet, rendu le dernier soupir. A dater de ce jour, chaque fois qu'on parlait devant le B. Albert ou qu'il parlait lui-même du Frère Thomas, il pleurait abondamment : « Thomas, « disait-il, était la fleur et la gloire du monde. Il a rendu superflus, « jusqu'à la fin des temps, les travaux des Docteurs qui viendront « après lui. »

XVIII. — A peine Thomas d'Aquin avait-il quitté ce monde, que Dieu révélait à de saintes âmes la gloire dont il jouissait dans le ciel.

Au monastère de Fossa-Nuova, un religieux voyait, en esprit, une étoile d'un merveilleux éclat s'élever au-dessus du couvent, et deux autres étoiles de moindre grandeur venir du ciel au devant d'elle et remonter ensuite, en lui faisant cortège.

A Naples, le Frère Paul d'Aquila vit, en un songe mystérieux, Thomas d'Aquin assis dans sa chaire de Docteur et environné d'une foule de disciples. Tandis que le Docteur parlait, l'apôtre saint Paul entra suivi de beaucoup d'autres saints. A l'aspect du Maître des nations et de son glorieux entourage, Thomas d'Aquin s'interrompit, et il descendait de sa chaire. L'apôtre lui fit signe de s'arrêter, et lui dit d'achever sa leçon. Or, peu après, Thomas demanda à Paul : « Je vous prie, grand Apôtre, de me dire si j'ai bien entendu « le sens de vos Epîtres? » — « Oui, répondit Paul, autant que « pouvait le faire une intelligence enfermée dans une chair mortelle; « mais, je veux, maintenant, que vous veniez avec moi en un lieu où « il vous sera donné de mieux voir toutes choses. » En disant ces mots, Paul étendit la main, et saisit la chape de Thomas, comme pour l'inviter à descendre et à le suivre. Thomas le suivit, en effet, et il sortit de l'école avec l'Apôtre et les autres saints. En ce moment, Frère Paul d'Aquila fut saisi d'une vive douleur, qui le tira de son

sommeil, et au milieu de la nuit, il criait de toutes ses forces : « Au secours! « On nous enlève Frère Thomas... » Les cris du saint religieux réveillèrent tout le couvent de Naples. Frère Paul dut révéler le secret de son émotion, et l'on apprit, bientôt après, la douloureuse nouvelle que Thomas était parti de ce monde.

Au couvent d'Anagni, le jour même où l'annonce de la mort du saint Docteur y parvint, Frère Raymond Maturi, qui l'avait intimement connu, demeura longtemps à prier et à pleurer ; il gémissait surtout de la perte d'une science aussi admirable. La nuit venue, Frère Raymond fut surpris par le sommeil, dans sa prière même : alors il crut voir Thomas d'Aquin, revêtu des habits sacerdotaux, sortir de la sacristie et s'avancer vers l'autel, avec ses servants, pour célébrer la Messe, tandis que lui-même chantait, selon sa coutume, dans le chœur. Après l'Evangile, Thomas se tourna vers le peuple et prêcha avec éloquence. La Messe finie, on s'acheminait vers la sacristie, lorsque, au moment où les Frères s'inclinaient profondément vers le célébrant, Frère Raymond observa que l'œil droit de Thomas était beaucoup plus grand que son œil gauche et qu'il s'en échappait une lumière incomparablement plus éclatante. Ce spectacle le surprit étrangement, et comme il ne pouvait se l'expliquer, Thomas lui dit : « Mon fils, la science que je possède dans la patrie est aussi différente « de celle de la terre que mon œil droit diffère de mon œil gauche. » Frère Raymond comprit qu'il devait se consoler, puisque son ami, loin de perdre la science, en avait acquis, au contraire, une autre bien supérieure.

Frère Albert de Brescia, homme d'une sainteté et d'une science éminentes, répétait souvent à ses disciples au milieu de ses leçons que Frère Thomas était un saint, et il le disait, comme s'il en avait la certitude. « Je sais, mes très chers Frères, s'écriait-il, qu'il est un grand saint dans le ciel. » A force de l'entendre ainsi parler, les Frères soupçonnèrent qu'il avait été favorisé de quelque révélation ; ils le supplièrent longtemps de leur découvrir ce qui lui faisait affirmer avec tant d'assurance la gloire de Frère Thomas dans la vie éternelle. Ils en vinrent même à l'adjurer par le nom sacré de Dieu. Enfin Frère Albert se laissa vaincre et dit : « Vous le savez, fils très chers, j'ai suivi en toutes choses la doctrine de Frère Thomas d'Aquin, et j'ai souvent admiré comment, en une vie si courte, il a pu acquérir tant de science et de sainteté. Mais je désirais mieux connaître l'étendue de ses mérites, et je demandais depuis longtemps à

Dieu, à la Bienheureuse Vierge et à saint Augustin de me les manifester. Or, un jour, tandis que je priais à cette fin avec beaucoup de larmes, je vis devant moi, dans une lumière céleste, deux personnages vénérables et revêtus d'habits magnifiques : l'un des deux portait une mitre ; l'autre, une couronne d'or avec des pierres précieuses. Celui-ci avait l'habit des Frères-Prêcheurs : à son cou, brillaient deux admirables anneaux, l'un d'or, l'autre d'argent, et, sur la poitrine, un gros diamant, dont l'éclat illuminait toute l'Église ; sa chape était tout entière semée de perles ; sa tunique et son capuce avaient la blancheur de la neige. Saisi d'admiration, je me jetai la face contre terre, et je priais les deux personnages de me dire qui ils étaient.

Alors, celui qui portait la mitre, répondit : « Frère Albert, pour-« quoi vous étonner ? Vous avez prié, Dieu exauce vos prières. Je « suis Augustin, Docteur de l'Eglise, et je viens, de la part de Dieu, « vous manifester la gloire de Thomas d'Aquin, qui est ici près de « moi. Thomas est mon fils ; il a suivi en tout la doctrine des « Apôtres et la mienne, et il a illuminé l'Eglise de Dieu ; c'est ce que « désignent les pierres précieuses de sa couronne, et en particulier « le diamant qui orne sa poitrine ; les perles de ses vêtements « représentent les livres nombreux qu'il a composés. Quant à sa « gloire, sachez qu'elle est égale à la mienne, et de plus, il l'emporte « sur moi par l'auréole de la virginité. »

Cette gloire spéciale de l'angélique Thomas fut révélée à d'autres encore.

Un Frère, raconte Guillaume de Tocco parlant de lui-même sans se nommer, vit en songe le grand Docteur venir à lui, tel qu'il était au temps de sa mort, mais avec un visage plus jeune. Cette transformation le surprit, et comme il en cherchait la raison, le Saint lui dit : « C'est ainsi que les Saints sont jeunes. »

Le Frère achevait alors d'écrire la vie du grand Docteur : « Maître, « demanda-t-il, j'ai écrit dans votre vie, sur le témoignage du Frère « Pierre de Sezza, que vous êtes sorti de ce monde pur de toute « souillure volontaire, comme vous y étiez entré : me suis-je « trompé? » Thomas détourna un peu le visage comme s'il eût rougi d'une telle louange ; puis il dit : « Ce n'est pas Frère Pierre de Sezza, « mais Frère Réginald, mon compagnon, qui a prêché la vérité sur « ce point. »

Le Frère se disposait à l'interroger sur l'ensemble de son histoire,

pour savoir si elle était exacte, lorsqu'il vit subitement apparaître trois globes de lumière d'une splendeur égale, mais dont l'un était placé au-dessus des deux autres. Se souvenant alors de ce qu'il avait lu, il dit au Docteur Angélique : « Maître, vous avez enseigné et écrit « que les Saints jouissent d'une triple vision de Dieu, l'une par les « sens, l'autre par l'imagination, une autre enfin par l'intelligence. » Ces trois visions lui semblaient être représentées par les trois globes de feu. Le B. Docteur répondit : « Mon enseignement est vrai. » Et aussitôt il disparut.

Le même Frère, alors qu'il méditait le projet d'écrire la vie de Thomas, vit en songe se déployer devant lui un immense filet, tout composé d'anneaux d'argent, réunis entre eux par des nœuds de pierres précieuses, merveilleusement agencées, et Dieu lui fit entendre que les mailles argentées du filet représentaient la pureté angélique du Docteur, et les pierres précieuses, les vertus sans nombre qu'il avait pratiquées. En se déployant sur le monde, les mailles du filet rendaient un son à la fois éclatant et doux : c'était l'image du retentissement universel que devait avoir la doctrine de Thomas, et du charme qu'elle exercerait sur l'intelligence de tous les Docteurs (1).

Glorieux au ciel, l'Ange de l'école le sera aussi sur la terre. Son nom va désormais resplendir d'un éclat qui ne pâlira jamais. Et quels cris d'admiration enthousiaste vont se répéter, d'âge en âge, à la lecture de ses savants traités! Ecoutons quelques-unes de ces louanges. Frère Jacques de Viterbe, de l'Ordre des Ermites, archevêque de Naples, dit un jour, qu'il croyait, en vertu de la foi et du Saint-Esprit, que Notre-Seigneur avait accordé au monde et à l'Eglise, pour les éclairer, trois grands Docteurs, l'apôtre Paul, saint Augustin et en dernier lieu Frère Thomas, et qu'après celui-ci, il n'en viendrait plus d'autre jusqu'à la fin des siècles. Un jour, à Paris, le célèbre Maître Gilles de Rome, de l'Ordre des Augustins, lui avait dit dans un entretien intime : « Frère Jacques, si les Frères-Prêcheurs avaient « voulu, eux seuls seraient savants et intelligents, et nous, des idiots : « ils n'avaient qu'à ne pas nous communiquer les écrits de Frère « Thomas. » Le même Frère Jacques trouvait dans les œuvres du saint Docteur la vérité, la clarté, l'ordre et la facilité d'atteindre à une

(1) Les quelques pages qui précèdent sont empruntées, avec la bienveillante autorisation de l'auteur, le R. P. Cros, de la Compagnie de Jésus, à l'ouvrage intitulé : *S. Thomas d'Aquin et Toulouse,* (Toulouse, librairie Adolphe Regnault, rue de la Trinité).

science parfaite. Après avoir goûté la douceur de ses livres, il ne voulut plus en voir d'autres. Il les regardait comme le fruit des lumières du Saint-Esprit, bien plus que comme un effet de l'intelligence humaine. Quand il vint pour la première fois à Naples, sa pensée fut aussitôt d'aller visiter le couvent des Frères-Prêcheurs; il se rendit à la cellule du Saint et s'étant fait montrer l'endroit où l'Ange de l'école mettait sa table, il s'agenouilla devant tous les Frères présents, et s'écria : « Je suis venu adorer dans le lieu où ses pieds « ont touché. »

Le Pape Jean XXII éleva la voix à son tour : « Sa doctrine n'a pu « être sans miracle, s'écria-t-il. Il a plus illuminé l'Eglise que tous les « autres Docteurs, et l'on apprend plus dans ses livres en une seule « année que dans ceux des autres durant toute une vie. » C'est encore Jean XXII qui prononça cette parole : « Thomas a fait autant de « miracles qu'il a composé d'articles. » Après lui, un grand nombre de Souverains-Pontifes ont joint leur voix à ce concert d'admiration jusqu'au Pape glorieusement régnant, Léon XIII, dont les louanges surpassent toutes celles de ses prédécesseurs (1).

Mais, comment dire l'attachement des enfants de saint Dominique pour leur grand et bien-aimé Docteur? De son vivant même, sa doctrine devint celle de l'Ordre. L'Ordre l'a gardée et la garde encore avec un soin jaloux. Il ne possède pas seulement ses livres, il conserve encore l'écho de ces leçons que Thomas prononçait devant les Frères étudiants, à Paris, à Rome, à Naples et en tant d'autres lieux. Il en est un peu de son enseignement, proportion gardée, comme de la révélation. La foi révélée n'est pas tout entière contenue dans l'Ecriture; la tradition orale la complète et l'éclaircit. Thomas, lui aussi, n'a pas seulement écrit; il a parlé; et ceux qui l'ont entendu existent encore, ce sont les Frères-Prêcheurs. D'âge en âge, ils se sont répété les éclaircissements que l'illustre Maître leur avait donnés sur sa doctrine. Ainsi s'est formée au sein de la famille dominicaine une interprétation traditionnelle et authentique qui a pris sa source aux lèvres mêmes du Docteur angélique.

En 1278, quatre ans seulement après la mort de Thomas, le Chapitre de Milan apprit qu'en Angleterre des Lecteurs parlaient sans

(1) On peut lire dans le *Bullaire de l'Ordre* trente-huit Constitutions, écrites par dix-huit Papes pour exalter la doctrine de saint Thomas. Il faut joindre à ce nombre les belles Encycliques du Souverain Pontife Léon XIII, du 4 août 1879 et du 4 août 1880.

respect des opinions du V. Maître. Deux Frères furent désignés pour aller faire une enquête, avec pouvoir de priver les coupables de leur office et de les chasser de la Province.

L'année suivante, à Paris, le Chapitre commanda aux Supérieurs de punir sévèrement quiconque parmi les Frères contredirait les enseignements du grand Docteur.

Pendant six siècles, Chapitres et Maîtres généraux adressèrent aux enfants de saint Dominique d'innombrables exhortations pour les presser d'étudier, de suivre et de défendre les doctrines thomistes.

D'après une ordination du Chapitre tenu à Paris en 1286, les religieux qui se posent en adversaires de saint Thomas, doivent être privés de l'office de Lecteurs à perpétuité, de toute charge ou dignité dans l'Ordre, et de toute voix active ou passive dans les élections. Cette même ordination a été reproduite par vingt-trois autres Chapitres généraux (1).

La fidélité des Frères aux doctrines thomistes s'est traduite sous toutes les formes ; il les ont enseignées, commentées, défendues, comme un trésor dont la garde et le dépôt leur étaient spécialement confiés (2). Chose plus remarquable, beaucoup d'entre eux jurent de ne jamais s'en écarter. Tous les religieux élevés à des fonctions importantes, Lecteurs, Prédicateurs généraux, Maîtres, Prieurs, Provinciaux, sont obligés par les Constitutions d'en faire le serment solennel à leur entrée en charge. Parmi les autres Frères qui n'ont point à émettre ce vœu d'une manière ostensible, il en est qui le font dans le secret de leur conscience, par simple dévotion pour l'Ange de l'école.

Telles sont la gloire et l'autorité dont saint Thomas devait jouir sur la terre (3). Le ciel lui-même intervint quelquefois pour affermir son crédit. Le fait suivant en est une preuve. Frère Eleuthère, théologien de l'Ordre des Frères-Mineurs, cherchait, depuis plusieurs jours, la solution d'une difficulté, et ne la pouvait trouver. Il ne songeait pas

(1) Cf. Lo-Cicero : *Constitutiones, De Doctrina Sancti Thomæ.*

(2) Echard, qui écrivait au commencement du XVIII^e^ siècle, énumère déjà près de deux cents commentateurs dominicains de la *Somme théologique*.

(3) Les hérétiques ont aussi à leur manière loué la doctrine de saint Thomas. Bucer, un des chefs de la prétendue réforme protestante, disait : « Otez Thomas, je détruirai l'Eglise. » Le calviniste Duperron et le rabbin Paul de Burgos se convertirent à la vraie foi en lisant les livres du saint Docteur ; ils devinrent, le premier, cardinal, l'autre, patriarche d'Aquilée.

cependant à consulter les écrits du Docteur angélique. Or, un jour qu'il priait ardemment Notre-Seigneur, par l'entremise du séraphique saint François, pour obtenir l'éclaircissement dont il avait besoin, il vit devant lui, dans une lumière céleste, saint François et saint Thomas d'Aquin. La chape de Thomas était semée d'étoiles. Au-dessus des deux saints, Notre-Seigneur et Notre-Dame tenaient suspendues deux couronnes. Frère Eleuthère, ravi de ce spectacle, oubliait l'objet de sa prière. Saint François, montrant saint Thomas d'Aquin, dit au théologien : « *Crede huic, quia ejus doctrina non* « *deficiet in æternum.* Crois à Thomas ; car sa doctrine demeurera « éternellement vraie. » La vision disparut. Frère Eleuthère s'empressa d'interroger les écrits de Thomas d'Aquin ; il y trouva la solution de sa difficulté. Lui-même racontait ensuite à plusieurs personnes ce qui lui était arrivé, et les engageait à chercher comme lui, les vraies lumières dans les livres du grand Docteur.

Enfin l'Eglise, après une assez longue attente, mit le comble à la gloire de Frère Thomas en l'élevant sur les autels. Ici se place le souvenir d'une belle vision, dont fut favorisé, au moment où se faisait l'enquête préalable, un saint religieux de Fossa-Nuova, Barthélemy de Sulmona. Il lui sembla voir, durant son sommeil, Frère Thomas d'Aquin venir à l'abbaye et entrer au chœur accompagné de beaucoup de Frères de son Ordre. Etonné, Barthélemy lui demanda le motif qui l'amenait de nouveau à Fossa-Nuova. Le Saint répondit : « J'ai appris « que le Souverain-Pontife a commandé une enquête sur les actions de « ma vie, et je suis venu pour cela. » — « Il est vrai, s'écria le moine, « que vous méritez d'être canonisé : cependant Frère Pierre de « Morone (1) ne fut canonisé qu'après sa mort, et vous êtes encore « vivant. » Saint Thomas lui répliqua : « Mon fils, nul n'est canonisé, s'il « n'est vivant ; Frère Pierre de Morone est vivant, et voilà pourquoi « on l'a canonisé. » Après ces paroles, pour montrer la manière de prier de ce Saint, il se mit à faire des inclinations profondes comme Pierre Célestin les faisait dans sa cellule. Puis il dit : « Frère Pierre « fut canonisé, parce qu'il fut fort dévot dans l'oraison. » Il ajouta ensuite : « Vous chanterez désormais tel invitatoire. » Et il le lui fit connaître. A ce moment, Barthélemy se réveilla plein d'admiration, mais il ne put se souvenir de l'invitatoire dont lui avait parlé le saint Docteur.

(1) S. Pierre Célestin.

Saint Thomas fut canonisé en 1323 par le Pape Jean XXII, déclaré Docteur de l'Eglise en 1567, par saint Pie V, et proclamé enfin Patron des Universités et écoles catholiques par le Souverain-Pontife Léon XIII, le 4 août 1880, à la sollicitation d'une grande partie de l'épiscopat.

La V. M. AGNÈS DE OCHSENSTEIN

Professe du Monastère des Unterlinden, Alsace (*)

(XIII^e SIÈCLE)

Cette V. Sœur fut une des premières religieuses qui habitèrent le monastère des Unterlinden. Elle avait gardé dans toute sa fraîcheur l'innocence baptismale ; sa vie dans le cloître répandit le doux éclat d'une sainteté peu ordinaire. Telle était sa dévotion qu'on pouvait bien appeler son âme, parfumée des plus pieux sentiments, un vase d'honneur et de grâce.

Douée d'un admirable esprit de douceur, ses lèvres distillaient le miel de la consolation ; aussi toutes les Sœurs affligées venaient-elles lui demander un adoucissement à leurs peines, sûres d'être relevées et encouragées. Son cœur s'ouvrait sans effort à tous les mouvements de la pitié, et les angoisses du prochain devenaient les siennes. Ayant exercé longtemps l'office de portière, elle édifiait religieux et séculiers par sa conversation pleinement surnaturelle.

Son abstinence était merveilleuse. Très sobre dans le boire et le manger, elle se mortifiait dans les plus petites choses capables de flatter son goût. Des deux plats qu'on servait aux religieuses, un seul lui suffisait habituellement ; et au lieu du pain ordinaire, elle avait obtenu d'user à table d'un pain d'orge fort sec et fort grossier. Elle ne voulut jamais se permettre de manger une pomme, une noix, ou tout autre fruit.

Ennemie de son corps, Sœur Agnès luttait contre lui, au moyen des jeûnes, des veilles, des disciplines, avec une infatigable vaillance. Hiver et été, en santé et en maladie, elle se levait avant Matines pour

(*) Catherine de Guebwiller : *De vitis primarum Sororum.*

dire tout le Psautier, ce qui ne l'empêchait pas d'assister à l'Office avec les signes d'une attention et d'une ferveur admirables. Comme elle ne se recouchait pas après Matines, on peut voir quel temps insignifiant elle accordait au sommeil.

Toutes ces pratiques rigoureuses ne pouvant suffire aux sentiments d'amour qui débordaient de son cœur pour le divin Crucifié, elle s'infligea d'autres pénitences qui font frémir. Durant plusieurs années, elle porta autour de son corps trois ceintures horribles. La première, qui lui couvrait la poitrine, était composée de lames disjointes, entre lesquelles se trouvaient quantité de pointes aiguës. Au-dessous de cette chaîne, une autre à peu près semblable lui serrait les côtés. La troisième était une longue corde qui lui faisait plusieurs fois le tour des reins; celle-ci était serrée si fort que la chair en devint noire comme du charbon.

A l'exercice de si héroïques vertus, il plut au Seigneur d'ajouter le martyre de l'épreuve intérieure. Sœur Agnès sentit un jour s'élever en son âme une tentation de doute touchant la présence réelle de Jésus-Christ au Très Saint-Sacrement. Plus de goût ni de lumière à la communion. Au milieu de ces ténèbres, la Servante de Dieu ne pouvait faire qu'une chose: adhérer purement et simplement par la pointe de son esprit à la parole de l'Evangile. Pour ne pas augmenter le trouble de son cœur, elle évitait soigneusement les entretiens où les Sœurs parlaient de cet auguste Sacrement. Mais la sérénité qui suit l'orage ne tarda pas à se montrer. Un matin, à la Messe, les yeux dévotement tournés vers l'autel, Sœur Agnès aperçut tout à coup la sainte hostie entre les mains du prêtre, brillante comme un soleil. A partir de cette heure, les ombres de son esprit se dissipèrent totalement, et l'Eucharistie devint pour elle cette manne délicieuse qui renferme toute suavité.

Une autre épreuve devait toutefois épurer encore ses dispositions; celle-là fut relative à l'inspiration des Livres Saints. Notre Sœur était sollicitée à ne voir dans les prophéties qu'un produit de l'esprit humain. Plusieurs choses lui paraissaient inintelligibles et absurdes. Mais le divin Consolateur ne pouvait longtemps laisser sa chère amante en proie à de si crucifiantes peines intérieures. Dans une de ses oraisons, Sœur Agnès, favorisée d'une extase, se trouva comme transportée au sein de la divine essence, au centre de la lumière incréée. Là, elle reçut une intelligence complète de tout ce que les Prophètes ont écrit sur la gloire du Très-Haut et sur les mystères

du Dieu fait homme ; l'inspiration des Livres Saints lui parut plus claire que le jour. De quelles irradiations sublimes son esprit se trouva dès lors enrichi, notre Sœur aurait, seule, pu nous l'apprendre.

Sur la fin de sa vie, elle reçut de l'Epoux bien-aimé d'autres grâces exceptionnelles. Un jour, après la communion, dans un ravissement, elle se vit conduite par une troupe d'esprits bienheureux au pied du trône de la divine Majesté. Après l'avoir accueillie avec faveur et lui avoir souri gracieusement, le Roi éternel, devant toute l'immense assemblée des anges, l'épousa solennellement. Il lui sembla que l'Epoux divin la comblait de présents et lui prodiguait les gages visibles de cette alliance éternelle. Revenue de son extase, Sœur Agnès resta au fond de son cœur dans une paix et une confiance admirables. Aussi disait-elle souvent à Dieu dans ses prières : « O bon Jésus, « rappelez-vous les gages de mon alliance avec vous ; c'est devant tous « les anges que vous l'avez contractée. » Après cette faveur, le poids de l'exil devint intolérable pour notre Sœur. Le vol de son cœur et de toutes ses puissances l'emportait à chaque instant vers le séjour de son céleste Epoux. Enfin, elle entendit sa voix et répondit à son appel, laissant tout le monastère embaumé du parfum de ses vertus.

Après sa mort, une religieuse vit un jour en songe le tombeau de la Vénérable défunte entr'ouvert. Ayant eu la curiosité de regarder au fond, elle n'aperçut qu'un brillant cristal qui avait toutes les dimensions du corps de notre Sainte. Ce cristal était entouré de trois cercles d'or et d'argent d'un éclat éblouissant. A son réveil, la religieuse comprit que Dieu lui avait montré, dans cette vision, les mérites de notre Bienheureuse Sœur Agnès, mérites acquis surtout par la mortification exercée sur son corps.

LE MÊME JOUR

1569. — A Mexico, mourut le V. P. ALPHONSE DE MONTUFAR, deuxième archevêque de cette ville, la métropole de la Nouvelle-Espagne. Entré fort jeune dans l'Ordre de Saint-Dominique au couvent de Sainte-Croix de Grenade, il s'y fit remarquer aussitôt par sa grande ferveur. Malgré la délicatesse de sa santé, il portait sans faiblir le joug des austérités monastiques. La prière faisait ses délices. Après la prière, il n'aimait rien tant que

les saintes lectures, et en particulier celles qui l'instruisaient de la religion. C'est en vivant dans cette alternative continuelle d'étude et d'oraison, qu'il devint en quelques années un homme éminent par sa doctrine et par sa piété. De tels mérites le désignaient pour les charges les plus importantes. D'abord professeur de théologie, et qualificateur du Saint-Office, puis Prieur de son couvent jusqu'à deux fois, il fut enfin nommé archevêque de Mexico, sur la présentation de l'empereur Charles-Quint.

Avant de partir, le nouveau Pontife tenait à s'adjoindre des auxiliaires. Le Maître général des Frères-Prêcheurs lui permit d'en emmener à sa suite, autant qu'il jugerait à propos. Dix religieux s'offrirent à l'accompagner en Amérique. Dans ce nombre il en est deux qui doivent être nommés : le V. P. Barthélemy de Lédesma, qui deviendra plus tard évêque de Oaxaca, et le V. P. François de Spinosa, religieux exemplaire, très humble, très doux, et grand ami de Dieu. A ces dix Dominicains se joignirent dix religieux de l'Ordre de Saint-François. C'est à la tête de cette petite et vaillante armée que le V. archevêque se mit en route, pour aller conquérir les âmes au règne de la Croix.

Arrivé dans son diocèse, le V. P. Alphonse fut à la hauteur de sa mission. En pontife zélé et infatigable, il se mit à visiter son troupeau presque sans relâche ; il animait les missionnaires, encourageait les bons, reprenait avec douceur et prudence ceux dont le zèle ou la conduite laissait à désirer. Il leur recommandait de bien instruire les Indiens des mystères de la Foi, surtout des mystères de la Sainte Trinité et de l'Incarnation.

Le V. Père travailla de toutes ses forces au maintien de la concorde et de la paix entre les Espagnols et les Indiens. Il aimait tendrement ces derniers ; il le prouva de bien des manières, en particulier, en prenant plaisir à baptiser leurs enfants.

En 1555, il réunit dans la ville de Mexico un Concile provincial, le premier qui se soit tenu dans la Nouvelle-Espagne. On y arrêta des règlements, empreints de la plus profonde sagesse, et qui tendaient surtout à réprimer les désordres des Européens.

C'est aussi le V. P. Montufar qui présida aux commencements de l'Université de Mexico, érigée peu de temps auparavant par l'autorité du Pape. Il promulgua les statuts envoyés par le Saint-Siège, et désigna les premiers professeurs, entre autres, le P. Pierre de Pena, dominicain, pour la chaire de théologie.

Les deux dernières années de sa vie, le V. Père retenu dans sa ville épiscopale par de continuelles infirmités, dut se décharger sur le P. de Ledesma de l'administration de son diocèse. Mais ce que la maladie ne put jamais lui faire négliger, c'est l'exercice de la prière et de la pénitence, et la pratique de toutes les bonnes œuvres compatibles avec son état de langueur et d'épuisement. Il conserva toute sa vie un grand amour pour son Ordre, comme il

l'a prouvé en gardant exactement la Règle et les Constitutions dans la vieillesse même, et malgré ses infirmités. Il mourut le 7 mars 1569, après dix-sept ans d'épiscopat, et voulut être enterré parmi ses Frères, dans l'église de Saint-Dominique de Mexico. — (Touron, *Histoire de l'Amérique.*)

1588. — En Amérique, au couvent de la ville de Mexico, mourut le V. Père JACQUES UCETA, après avoir mené dans l'Ordre une vie céleste par son assiduité continuelle à l'oraison, et par la pratique de toutes les vertus. Il n'honorait pas seulement les Saints de l'Ordre d'un culte très particulier, il s'étudiait surtout à imiter les vertus dans lesquelles ils avaient le plus excellé. Le V. P. Augustin Davila, archevêque de l'île de Saint-Domingue, faisant son éloge, dit avoir remarqué en lui tant de pureté et d'innocence, et une si grande crainte de Dieu, qu'il ne doutait aucunement qu'au sortir de cette vie, le V. P. ne fût monté directement au ciel; dans cette confiance, il avait recours à lui dans ses besoins, et le prenait pour son intercesseur auprès de Dieu. — (Aug. Davila, *Hist. Mexic.*)

1603. — A Bruxelles, mourut le V. P. ARNOLD NIJLEN, évêque de Groningue dans les Pays-Bas. Avant d'être élevé sur le siège de cette ville, il se distingua par son courage et son énergie à résister aux envahissements de l'hérésie. Au milieu même des troubles causés de toutes parts en Hollande par la faction des Gueux, il fut mis à la tête du couvent de Groningue en 1584. Les Dominicains s'opposaient de toutes leurs forces aux progrès de l'erreur. Aussi, irrités, les Calvinistes envahirent un jour leur maison et la détruisirent presque de fond en comble. Frère Arnold la releva dans un intervalle de tranquillité. En même temps, il remplissait les fonctions de Recteur des églises de Sainte-Walburge et de Saint-Martin. Bientôt il eut à administrer le diocèse de Groningue en qualité de Vicaire général. Puis enfin, sur la présentation du roi d'Espagne, il fut nommé évêque de cette Eglise. Mais sa consécration ne put avoir lieu avant quatre ans, ce qui ne l'empêcha pas de s'acquitter des devoirs d'un vrai Pontife, et surtout de déployer une force et une vigilance infatigables pour la conservation de la foi. Les Gueux le poursuivirent de leurs outrages; ils le retinrent même en prison quelque temps. Enfin, la ville fut assiégée par le prince Maurice de Nassau et obligée de se rendre, après une résistance de six semaines; le saint évêque, banni, se retira au couvent de Bruxelles où il mourut pieusement, neuf ans après, le 7 mars 1603.

Il a laissé quelques ouvrages de controverse, des sermons sur la Très Sainte Vierge, et une docte explication du *Salve Regina*. Ces traités respirent une vive dévotion envers la glorieuse Mère de Dieu. — (Echard.)

1638. — A Grenoble, mourut le V. P. ETIENNE GÉRARD. Né à Valouse, dans le diocèse d'Embrun, le P. Gérard fit profession au couvent

des Dominicains du Buis, le 9 avril 1592. Après avoir subi les épreuves de son noviciat, il fut envoyé en Espagne pour y faire ses études théologiques. La pénétration de son esprit et un travail assidu le firent bientôt remarquer parmi les jeunes religieux, et il devint un des plus habiles scolastiques de son temps. De retour en France, il enseigna la philosophie d'abord dans la ville du Buis, et ensuite à Vienne, en Dauphiné, où, à la fin de ses cours, les écoliers portèrent en triomphe la chaire dans laquelle il donnait ses leçons. Sa renommée le suivit au Puy, où il professa la théologie avec un talent qu'on ne se lassait point d'admirer. C'est dans cette ville qu'il connut la Vénérable Mère Agnès de Jésus; elle n'avait alors que 15 ans, mais elle était déjà un prodige de vertus, de pénitence et de ferveur. Edifiée de la piété du P. Gérard, la Servante de Dieu le choisit pour directeur, et lui découvrit les grâces extraordinaires que le ciel s'était plu à répandre en elle dès ses plus tendres années. Le saint religieux prodigua les soins de sa charité à cette âme d'élite.

Plein de zèle et doué de grandes aptitudes pour les fonctions de son état, il travailla de toutes ses forces à introduire l'observance régulière dans les monastères de son Ordre et surtout dans les couvents de religieuses. On lui dut le rétablissement de celui de Montpellier, la fondation de celui de Saint-Etienne et de celui de Viviers, où il fit fleurir une admirable discipline.

Il fut encore directeur du monastère de Sainte-Catherine, au Puy, et lorsqu'il s'y appliquait avec le plus de ferveur à la sanctification des Epouses de Jésus-Christ, on l'élut Provincial au Chapitre d'Aix, en 1633. Ses rares vertus brillèrent alors de tout leur éclat; mais ses travaux continuels, ses mortifications ne tardèrent pas à affaiblir ses forces et à ruiner sa santé. Ne pouvant plus s'acquitter des devoirs de sa charge au gré de ses désirs, il se retira au couvent du Buis pour s'y préparer à la mort.

Durant cet intervalle, ses Supérieurs l'ayant envoyé à Grenoble pour des affaires de son Ordre, ce voyage épuisa le peu de vie qui lui restait, et il mourut dans cette ville, le 7 mars 1638. — (*Histoire hagiologique du diocèse de Valence.*)

1645. — A Naples, au couvent de Saint-Dominique, mourut le V. P. PAUL MINERVA, savant philosophe et profond théologien. Fort versé dans les sciences naturelles, il écrivit sur ces matières des ouvrages considérables. Les charges qu'il occupa dans l'Ordre en firent aussi un homme très important. Mais à tous ces mérites il en joignit d'autres bien plus précieux. La vie pleine d'édification qu'il menait au milieu des Frères ne le distinguait pas moins que sa science et ses talents. Il se montrait toujours bon, affable, modeste, et d'une prudence consommée. Aussi il mérita d'être lié d'une sainte amitié avec l'angélique Sœur Paule de Sainte-Thérèse, dont la vie a été racontée au 7 janvier. Un jour qu'elle le recommandait à la Très Sainte Vierge, Marie lui apparut portant écrit sur sa poitrine le nom du V. P. Paul. « Vois-tu, ma

« fille, lui dit-elle, où je place ceux que tu me recommandes ! » Heureux présage pour ce V. Père! Ecrit sur le cœur de la sainte Mère de Dieu, comment son nom n'eût-il pas été gravé dans le Livre de vie? Aussi, on n'en saurait douter, quand il mourut, le 7 mars 1645, ce fut pour aller bénir éternellement Jésus et Marie dans la patrie céleste. — (Echard.)

1652. — A Paris, au couvent de l'Annonciation, mourut le V. P. VINCENT CHARLES SEGLIER. D'abord profès de la Compagnie de Jésus, où il avait enseigné la rhétorique, la philosophie et la théologie, il prit ensuite, avec la permission du Pape, l'habit de l'Ordre de Saint-Dominique, à Rome, au couvent de Saint-Sixte. Trois autres Jésuites reçurent avec lui la blanche robe dominicaine des mains du Maître général, Thomas Turco, le 3 janvier 1649 (1). Ces anciens religieux, redevenus novices, furent un grand sujet d'édification. Aussi, le Souverain-Pontife les dispensa-t-il de huit mois de noviciat; et quatre mois seulement après leur vestition, ils furent admis à prononcer leurs vœux dans la nouvelle famille à laquelle ils se donnaient. Auparavant, le Pape avait envoyé au V. P. Seglier un bref de félicitation, qui commençait ainsi : « A notre cher fils, Vincent-Charles Seglier, prêtre et « théologien, novice de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, salut et bénédiction « apostolique. Votre zèle de la perfection religieuse, l'intégrité de vos « mœurs, vos mérites et vos vertus, que Nous ont fait connaître des témoi- « gnages dignes de foi, Nous inclinent à vous accorder de spéciales faveurs. »

Après leur profession, les quatre Pères se rendirent à Paris, au couvent de l'Annonciation. Ils s'y montrèrent jusqu'à la mort de vrais Frères-Prêcheurs. Le P. Seglier, en particulier, ne le cédait à personne en austérité, en exactitude, en zèle à garder toutes les observances de la règle dominicaine.

Il mourut victime de sa charité. Le V. P. de Trans, l'un des trois Pères sortis avec lui de la Compagnie de Jésus, étant tombé malade, Frère Seglier le soigna avec une assiduité infatigable. Mais il gagna auprès de lui la même maladie et fut bientôt réduit à l'extrémité. Averti que sa mort approchait, le bon vieillard s'écria à haute voix : « *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi;* « *in domum Domini ibimus* (2). » Jusqu'à ses derniers moments, il ne fit autre chose que baiser son crucifix et une dévote image de la Très Sainte Vierge.

Il avait commencé un abrégé de l'histoire de l'Ordre, sous le titre : *Florus Dominicanus*, dont on conserva longtemps le manuscrit au couvent de l'Annonciation. — (Echard.)

15... — A Valladolid, au monastère de Sainte-Catherine, mourut la V. M. MARINE DE SARMIENTO, fille du marquis de Poza. Par une faveur

(1) Echard explique les causes de leur sortie de la Compagnie de Jésus. Cf. *tom.* II, p. 569, *art.* Thomas de Trans.

(2) Je me suis réjoui de ce qui m'a été dit : nous irons dans la maison du Seigneur.

toute particulière de la divine Providence, Marine fut retirée du monde avant même d'avoir pu le connaître. Portée au monastère de Ste-Catherine dès l'âge de vingt mois, cette petite novice y grandit au milieu des fidèles Epouses de Jésus-Christ, et profitant admirablement de leurs exemples, comme de leurs leçons, elle tourna tout son cœur vers Dieu, et fut enfin admise, après plusieurs années, à embrasser la vie religieuse dans cette maison, témoin de ses premiers ébats.

Elle ne tarda pas à s'y rendre un modèle par sa piété, son austère pénitence et ses autres vertus; mais ce qui dominait en elle, c'était l'attrait pour la prière et la contemplation. Cet exercice lui devint si facile, qu'elle y passait très souvent des nuits entières, sans pouvoir prendre aucun repos. Un tel régime devait porter atteinte à sa santé. Alarmé, le confesseur de Marine lui commanda de dormir toutes les nuits, au moins deux heures. La Vén. Sœur ne demandait pas mieux que d'obéir. Hélas! impossible; le sommeil fuyait toujours. Plus tard, on trouva dans la cellule de cette sainte religieuse une lettre écrite de sa main et adressée à son confesseur. Elle s'y disait bien affligée de n'avoir pu, suivant sa pénitence, dormir pendant deux heures chaque nuit. Le Seigneur, écrivait-elle, lui faisait tant de grâces, qu'elle était dans l'impossibilité de rester si longtemps sans penser à lui.

Cette V. Mère passa par tous les emplois du couvent et devint même Prieure. Mais son élévation à cette dernière charge lui causa une peine extrême et lui fit verser un torrent de larmes. Dans son humilité, elle redoutait l'honneur de la première place. Quant aux travaux, aux fatigues, aux souffrances, loin de les craindre, elle les demandait à Dieu. Elle fut exaucée; deux ans avant sa mort, elle commença à souffrir d'une cruelle maladie, qui lui causa de continuelles douleurs. Sa patience et son allégresse ne se démentirent jamais. Enfin, elle sentit approcher sa délivrance: le jour de la fête du Docteur angélique, elle fit venir près d'elle toutes les religieuses et les pria de se réjouir de son prochain départ pour l'autre vie. Elle reçut les derniers sacrements avec beaucoup de dévotion. Ce même jour, le médecin vint la visiter. « Combien de « temps, demanda-t-elle, me reste-t-il à vivre? » Il lui répondit qu'elle ne passerait pas une autre mauvaise nuit. C'était son arrêt de mort. En l'entendant, la pieuse Sœur se répandit en actions de grâces, et elle disait au médecin: « Je « ne puis rien vous donner en récompense de la bonne nouvelle que vous « m'apportez; mais je prierai Dieu de vous conduire au salut, je vous le pro- « mets. » Puis, ne songeant plus qu'à se préparer, elle pria une Sœur de lui lire dans l'Evangile le discours prononcé par Notre-Seigneur après la Cène. Mais bientôt, se sentant défaillir et perdant la vue, elle demanda un crucifix, et s'écria en contemplant cette image: « Le dernier objet que je désire voir ici- « bas est ce Seigneur dont je vais jouir éternellement. » A ces mots, elle expira.

Quant au médecin, à qui elle avait promis ses prières, il en ressentit bientôt les heureux effets. Atteint d'une grave maladie qui lui dura plusieurs années, il en supporta les douleurs avec patience jusqu'au jour où il rendit très saintement son âme à Dieu. — (Lopez.)

VIII MARS

L'Éminentissime Père PIERRE BERTANO
Profès du couvent de St-Dominique, à Modène
Évêque de Fano
et Cardinal du titre des Saints Marcellin et Pierre (*)

(1501-1558)

L'ÉMINENTISSIME P. Pierre Bertano, un des hommes les plus savants et un des prélats les plus zélés de son siècle, naquit le 4 novembre 1501, à Nonantola, duché de Modène, en Italie. Ses nobles parents remarquèrent en lui dès son enfance, tant de retenue et de maturité, qu'ils résolurent de l'envoyer aux écoles les plus célèbres, ne doutant point qu'un jeune homme d'un esprit si vif, cultivé par les sciences, n'obtînt un jour des emplois considérables, où il pourrait relever l'éclat de la famille, déchue de son ancienne splendeur.

Dieu, qui se rit des vains projets des hommes, inspira des pensées bien différentes au jeune Pierre. Prévenu d'une lumière céleste, celui-ci s'adonna à la piété autant qu'aux lettres et s'avançant chaque jour dans la dévotion, il résolut de se faire religieux.

Ses parents mirent tout en œuvre pour le détourner de son dessein; mais le jeune homme, fortifié par la grâce, triompha de toutes les oppositions de la chair et du sang, et sollicita son admission au

(*) Pio, Fontana, Pallavicini.

couvent de Saint-Dominique de Modène. Le P. Prieur le reçut avec d'autant plus de joie, qu'il remarqua en lui de belles qualités et une véritable vocation.

Après sa profession, il fut envoyé au célèbre collège de Bologne, où il suivit le cours de philosophie avec un succès remarquable. Il eut ensuite pour professeur de théologie le V. P. Badia, religieux de son couvent de Modène, docteur illustre, que ses grands mérites élevèrent plus tard à la dignité de Cardinal. Il ne brilla pas moins en théologie qu'en philosophie et fut fait Docteur fort jeune. Appelé à communiquer aux autres la science qu'il avait si glorieusement acquise, il remplit les fonctions de Régent à Bologne, à Ferrare et à Venise, où il eut l'honneur d'enseigner la théologie dans les mêmes chaires que le V. P. Badia, son maître.

Le V. P. Bertano possédait si parfaitement saint Augustin et saint Thomas que, dans toutes les disputes, même dans celles où il se trouvait par hasard, il pouvait toujours mettre en avant cent autorités de ces illustres Docteurs, sur quelque matière que ce fût, et il les citait avec tant de présence d'esprit et une mémoire si fidèle, qu'il semblait lire ces passages dans un livre. Ughelli assure qu'il était un philosophe incomparable et qu'en théologie il n'avait point d'égal : *Qui in theologica facultate nulli per id tempus haberetur secundus.*

Celui qui était la gloire des plus fameuses Universités d'Italie, n'eut pas de peine à s'acquérir une haute réputation dans le ministère apostolique. Il parlait avec tant d'exactitude et d'éloquence, qu'on l'écoutait comme un oracle : les plus vastes églises étaient trop petites pour contenir les auditeurs, qui accouraient de toutes parts pour entendre ses prédications.

Le cardinal Hercule de Gonzague le prit pour son théologien ; mais bientôt, le Pape, informé des mérites de l'éminent dominicain, le fit venir à Rome et ne cessa d'employer désormais ses talents, surtout son habileté extraordinaire à conduire des négociations. Il se servit d'abord de sa médiation pour terminer certaines contestations élevées entre le Saint-Siège et Guy Ubaldo, duc d'Urbin, au sujet de la ville de Camérino. Envoyé auprès de ce prince en qualité de nonce, le V. Père parvint à lui persuader de rendre cette ville à l'Eglise.

Après ce succès, il fut nommé évêque de Fano, et chargé d'aller comme nonce extraordinaire trouver l'empereur Charles-Quint, afin de lever les difficultés qui se rencontraient dans le choix de la ville

où devait s'assembler le prochain Concile général. La négociation réussit selon les intentions du Pape et les désirs de l'Empereur : la ville de Trente fut agréée de l'un et de l'autre, et notre prélat, que l'abbé Ughelli appelle un des plus savants théologiens de son temps, eut ordre de s'y rendre des premiers.

Au concile, Bertano parla souvent et avec beaucoup d'érudition, tantôt pour empêcher qu'on ne condamnât les versions des saintes Ecritures, différentes de la Vulgate; tantôt pour prouver l'obligation des évêques de résider en personne dans leurs diocèses, tantôt pour expliquer la foi et la doctrine de l'Eglise touchant le péché originel et la justification.

La réputation de science et de sainteté du vénérable prélat était si grande, que l'archevêque de Capoue étant mort l'an 1546, les présidents du Concile écrivirent au Pape, pour le prier de conférer ce siège à l'évêque de Fano. Sa Sainteté y aurait consenti volontiers, si elle n'eût pas déjà nommé un autre archevêque.

Sur ces entrefaites, la duchesse d'Urbin vint à mourir. Le prince, son mari, très affligé et ne connaissant personne aussi capable de le consoler que le P. Bertano, pria le Concile avec instance de permettre à ce prélat de venir le trouver, ce que les Légats ne purent refuser à sa douleur. Le cardinal Pallavicini écrit qu'il partit de Trente au grand regret de tous les Pères, privés par son absence d'un des plus savants évêques de leur assemblée. Il consola le duc et profita de sa présence auprès de lui pour ôter de son esprit l'aigreur qu'il avait conçue contre le Pape, à la suite de quelque mécontentement; et afin d'étouffer cette semence de divisions, il lui persuada, pour rétablir puissamment sa maison, de rechercher l'alliance de Sa Sainteté, et d'épouser Victoria Farnese, fille du duc Pierre Louis.

A peine de retour de son voyage à Urbin, le V. Père se vit obligé de repartir pour l'Allemagne. L'Empereur Charles-Quint avait sollicité le Pape de lui envoyer quelque Prélat, pour s'expliquer avec lui sur la nécessité de tolérer les hérétiques, et de leur permettre l'exercice de leur religion, jusqu'à ce que le Concile eût terminé leurs différends. Le cardinal del Monte et quelques autres évêques très éclairés, prévirent que cet accommodement causerait un préjudice très notable aux affaires de la foi, persuadés qu'on ne pourrait satisfaire ce prince, évidemment favorable aux protestants, sans blesser l'autorité du Saint-Siège, et sans approuver implicitement l'hérésie. Ils n'étaient donc point d'avis d'envoyer un nonce.

Néanmoins, le Pape, ne pouvant plus résister aux instances réitérées de l'Empereur, jeta les yeux sur le V. P. Bertano, qu'il savait avoir un grand crédit sur son esprit, et en qui il avait remarqué un zèle intrépide pour maintenir les intérêts du Saint-Siège et de la religion. Le V. Père partit promptement et lorsqu'il fut arrivé à la cour, il sut persuader à Charles-Quint, de condescendre à tout ce que le Pape souhaitait de lui pour la conservation de la foi en Allemagne et pour le maintien de l'autorité de la sainte Eglise, que les protestants s'efforçaient de renverser.

Il termina en même temps quelques différends, survenus entre l'Empereur et le duc de Saxe; ce fut avec une égale satisfaction de ces deux princes, sur le point d'en venir à une rupture ouverte.

Le P. Bertano persuadait avec tant de grâce et de force, qu'on ne pouvait résister à ses raisons et à ses prières. Aussi les évêques du Concile le chargèrent-ils souvent des requêtes qu'ils avaient à présenter soit au Pape, soit à l'Empereur, ne connaissant personne aussi capable que lui d'obtenir l'objet de leurs demandes.

Le Pape lui confia encore en Allemagne d'autres affaires très importantes pour le repos de l'Eglise; le V. Père les conduisit avec tant d'adresse et de bonheur, que Sa Sainteté résolut de reconnaître ses mérites et ses services par la pourpre cardinalice, mais la mort empêcha l'exécution de ce dessein. Charles-Quint voulut lui témoigner aussi sa reconnaissance et pria très instamment le nouveau Pape Jules III de le faire cardinal, ce que le Souverain Pontife accorda aussitôt avec joie.

Dans cette éminente dignité, il se conduisit avec beaucoup de piété, de zèle et d'édification, et se fit également aimer et estimer de tout le Sacré-Collège. Aussi, dans le conclave qui eut lieu après la mort de Marcel II, peu s'en fallut, dit le continuateur de l'histoire ecclésiatique de Fleury, que les cardinaux ne le plaçassent sur le Siège de saint Pierre. Ce fait est encore attesté par Fontana, Ughelli et Ciacconi. Mais, on le croit, les relations très étroites de notre Cardinal avec l'empereur Charles-Quint lui furent préjudiciables en cette circonstance. Quelques Cardinaux des autres royaumes, craignant de le voir se montrer trop favorable à ce prince, s'opposèrent à son élévation au Souverain-Pontificat.

Le pieux Cardinal mourut saintement à Rome le 8 mars 1558, âgé de 56 ans. Comme il avait toujours porté l'habit de son Ordre dans l'épiscopat et sous la pourpre, il voulut aussi être enterré parmi

ses Frères, dans leur église de Sainte-Sabine. Son frère fit graver sur le tombeau cettte épitaphe :

D. O. M.

Petri Bertani *Cardinalis corpus hic situm est, qui cum adolescens in D. Dominici familia nomen dedisset, doctrinæ et virtutis ergo factus est Episcopus Fanensis, tum a Paulo III Nuncius missus est ad Carolum V. Duobus memoriæ nostræ prudentissimis Principibus incredibiliter satisfecit. A Julio III in Cardinalium numerum adlectus, sub Paulo IV mortalitatem cum immortalitate commutavit. Bene precare quisquis es, ita tibi quoque alii bene precentur. Vixit annos LVI, menses IV, dies IV Obiit anno salutis M. D. LVIII.*

Guronus Frater Fratri vita chariori posuit.

La V. M. MARIE DE SAINT-DOMINIQUE

Professe au Monastère d'Aumale (*)

(1581-1633)

Cette fidèle épouse de Jésus-Christ naquit l'an 1581 à Leully, près d'Amiens, de parents honorables. Sa mère la voyant douée d'une grande beauté, d'un esprit vif, et de toutes les autres qualités qui rendent une jeune fille accomplie, la confia à Mme d'Ouailly, femme d'un des premiers seigneurs de la province. Obligée de prendre part aux divertissements mondains auxquels cette dame était invitée, la jeune demoiselle commença à goûter le monde. Mais un jour, au milieu d'une course folâtre, elle tomba si malheureusement de cheval qu'elle se serait tuée sans une assistance particulière de la Providence. Cette protection céleste lui fit ouvrir les yeux; elle déplora ses folies et résolut de quitter le monde pour se donner toute à Dieu.

Elle aurait exécuté sans retard son dessein ; mais sa mère, qui désirait la voir richement établie, la contraignit de se prêter aux

(*) *Mémoires d'Aumale.*

recherches d'un jeune homme de bonne famille. Cette liaison, contraire à ses engagements avec Dieu, excita dans son cœur les plus grands troubles. Constamment poursuivie de remords, la jeune convertie parvint à faire rompre toute négociation en vue du mariage projeté. Dès lors, elle ne songea plus qu'à se retirer dans un monastère. Reçue comme pensionnaire dans notre couvent d'Aumale, elle y entra en qualité de novice le 1er janvier 1608, et prit le nom de Sœur Marie de Saint-Dominique.

Le vénérable M. Gallemand dirigeait alors cette maison. Il distingua bientôt dans la nouvelle venue un sujet capable de soutenir la réforme depuis peu mise en vigueur. Après avoir reçu ses vœux le 13 juillet 1610, il eut bientôt la satisfaction de ratifier le choix que les religieuses avaient fait d'elle pour Prieure.

Les grandes qualités de la V. Mère Marie de Saint-Dominique jetèrent bientôt un vif éclat, même en dehors du monastère. Plusieurs personnes pieuses vinrent se mettre sous sa direction. L'abbesse de Montivilliers lui écrivait souvent pour lui ouvrir son âme, lui rendre compte de ses exercices, prendre ses conseils. Des religieux éminents, jésuites, capucins, venaient la consulter et la trouvaient si admirablement remplie de l'esprit de Dieu, qu'ils déclaraient que sa science des voies spirituelles était infuse.

Attirées par sa réputation, plusieurs jeunes filles se présentèrent au monastère d'Aumale pour être reçues dans l'Ordre et vivre sous la direction de la Vénérable Mère. Rien de plus éclairé, de plus ferme et de plus suave tout à la fois que cette direction. La V. Prieure veillait sur les moindres actions de ses religieuses, les consolait dans leurs peines, les prévenait dans leurs besoins, et avait une grâce particulière pour éloigner leurs scrupules, se chargeant des fautes que ses sœurs craignaient d'avoir commises.

Prévoyant le bien qu'allait produire une réforme si sagement conduite, le démon, pour jeter le trouble et le découragement parmi les Sœurs, essaya du stratagème employé vers les commencements de l'Ordre au moment de la fondation du couvent de Saint-Jacques, à Paris. Il frappait rudement, la nuit, aux portes des cellules, faisant un bruit effroyable dans le dortoir où il semblait qu'on traînait des poutres et de grosses chaînes, il brisait tout dans les cellules, apparaissait sous des formes hideuses et menaçantes. Devant ces assauts de l'enfer, la Vénérable Mère sut garder son calme et le communiquer à ses filles, qu'elle affermit plus que jamais dans leur vocation.

Furieux, le démon tourna toute sa rage contre elle. Il la saisit plusieurs fois à la gorge pour l'étrangler, mais une vertu divine arrêtait l'action de celui qui a été homicide dès le commencement. On eut recours aux exorcismes, on aspergea d'eau bénite le dortoir, on mit le nom d'un saint sur la porte de chaque cellule, et la persécution diabolique prit fin.

Les Sœurs du grand Ordre de notre monastère d'Abbeville, en Picardie, ayant entendu parler des dons admirables de la V. M. Marie de Saint-Dominique, la demandèrent aux Supérieurs pour rétablir l'observance régulière dans leur maison. Malgré ses répugnances, la généreuse Servante de Dieu ne recula point devant cette tâche difficile. Elle partit d'Aumale le 28 octobre 1623. Accueillie avec bonheur par les religieuses qui souhaitaient la réforme, la Vénérable Mère se mit aussitôt à l'œuvre. On lui avait préparé une chambre bien meublée, elle la refusa et prit au dortoir commun une simple cellule, la plus pauvre de toutes. Elle commença par rétablir la clôture. Ce ne fut pas sans une vive opposition de la part de quelques Sœurs relâchées. Pour les calmer, elle ne négligea aucun moyen et dans son désir de gagner l'une d'entre elles, la plus obstinée, elle passa jusqu'à trois jours et trois nuits en prières. Afin de retrancher les visites trop fréquentes, elle fit fermer les parloirs à certaines heures. En même temps qu'elle excluait ainsi les causes de dissipation, elle ouvrait les voies au recueillement par les exercices de la vie intérieure : oraison, lecture spirituelle, retraite, assiduité au chœur, fréquentation des sacrements.

La transformation s'opéra rapidement dans le monastère d'Abbeville et toutes les religieuses goûtaient déjà combien le joug du Seigneur, généreusement accepté, est suave, lorsque les religieuses d'Aumale réclamèrent avec instance leur chère Supérieure. Une lutte, à laquelle le Ciel lui-même sembla prendre part, s'établit alors entre les deux monastères. Dans un ravissement, la V. M. Jacqueline aperçut deux anges qui se disputaient la V. Mère Marie. Ces deux anges étaient ceux des deux monastères. Celui d'Aumale remporta finalement la victoire; et la V. M. Jacqueline s'écria alors toute transportée de joie : « Nous aurons notre Mère ! » Touchante altercation, à l'honneur de celle qui en était l'objet !

De retour à Aumale, la Vénérable Mère fut de nouveau élue Prieure, malgré ses infirmités et ses fréquentes maladies. Elle acheva de se sanctifier pour elle et pour ses sœurs dans cette pénible

charge. Saisie d'une maladie grave et obligée de s'aliter, elle redit à ses religieuses, agenouillées autour de sa pauvre couche et lui demandant ses derniers avis, ce que tant de fois elle leur avait répété touchant la régularité et la fidélité dans les plus petites choses.

La maladie faisant des progrès, la Vénérable Mère voulut recevoir les derniers Sacrements. Après s'être fait revêtir de ses habits, elle se mit une corde au cou, prit un cierge bénit à la main et fit amende honorable à Jésus-Christ de toutes les fautes commises dans sa charge. Elle demanda ensuite pardon à toutes ses sœurs des mauvais exemples qu'elle avait pu leur donner. La nuit de la fête de saint Thomas d'Aquin, elle communia encore avec des ardeurs séraphiques. Après son action de grâces, elle demeura sept heures absorbée en Dieu. Ses souffrances augmentant, elle endura toute la journée une sorte de martyre, ses membres semblaient mourir en quelque sorte les uns après les autres. Le lendemain, sur les huit heures du matin, l'agonie commença. Tout à coup, son visage parut éclairé de célestes splendeurs, ses regards se portèrent à un endroit qu'elle ne se lassait point de fixer. Elle expira dans cette vision heureuse, le 8 mars 1633, à l'âge de 52 ans.

Sa mort causa une grande affliction dans toute la ville. On se disait avec douleur : La Mère est morte ! Dans le couvent, plusieurs religieuses furent favorisées des apparitions de la sainte défunte. Une Sœur, de grande vertu, aperçut dans une extase la V. M. Marie de Saint-Dominique dans le ciel, tout près de la séraphique vierge, sainte Catherine de Sienne.

LE MÊME JOUR

1618. — Au couvent de Moulins, en Bourbonnais, mourut le V. Père SIMON CROISSANT, l'un des plus célèbres prédicateurs de son siècle. Il occupa les meilleures chaires de France pendant quarante-cinq carêmes de suite, avec une approbation d'autant plus légitime, qu'on voyait évidemment les grands fruits produits par ses ferventes prédications. Dieu le plaça comme une sentinelle vigilante dans la ville de Moulins pendant quarante ans, pour la préserver de l'hérésie, qui, comme un chancre, se répandait insensiblement

par tout le royaume. Il la combattit de toutes ses forces, il en fit voir la malice, l'horreur, l'impiété, et les désordres qu'elle causait partout ; et cette ville lui devra toujours d'en avoir été préservée. — (Réchac.)

1647. — A Lima, ville capitale du Pérou, mourut le V. Père JEAN FERNANDEZ, religieux d'une sainte vie et d'un grand exemple. Il vivait fort retiré, très uni à Dieu et observant fidèlement les Constitutions, qu'il regardait comme la voie à suivre pour arriver à la sainteté de son état. Outre les mortifications qu'elles prescrivent, il en pratiquait d'autres que son grand amour pour Dieu lui faisait embrasser. Sa vie était une pénitence continuelle, et dans ses infirmités, il ne se relâchait en rien de ses austérités. Il parvint à une vénérable vieillesse parmi ces exercices de pénitence, dans lesquels il rendit sa sainte âme à Dieu. — (*Act. Cap. gen.* 1647.)

1534. — En Toscane, au monastère de Prato, mourut la V. M. TOMASA NAZI. La vie pénitente et retirée qu'elle a toujours menée en religion, où elle ne s'étudiait qu'à mourir parfaitement à toutes choses et à elle-même, pour ne vivre que de Dieu, lui a mérité une infinité de grâces. Dieu la favorisait souvent de révélations ; six semaines avant sa mort, elle mérita d'entendre une voix céleste, qui l'avertissait de se préparer à sortir de ce monde. Elle prédit à ses Sœurs l'heure précise de son départ, et mourut de la mort des justes au moment indiqué, l'an 1534. — (Michel Pio.)

1582. — A Poissy, au monastère de Saint-Louis, mourut la V. M. ANNE DE SORBIÈRE. S'étant généreusement engagée à la suite de l'Epoux divin dès l'âge de 13 ans, elle lui consacra parfaitement son cœur, ne prenant aucun plaisir que celui de le servir, et de s'entretenir avec lui en l'oraison, où elle expérimentait tant de douceur, qu'elle se dérobait au sommeil pour vaquer à ce saint exercice. Sa fidélité n'éclata pas moins que son amour dans les croix que Dieu lui envoya pour augmenter ses mérites ; elle les reçut avec action de grâces, et les souffrit avec joie et une entière résignation de sa volonté, Notre-Seigneur lui donnait part à ses souffrances sur la terre, pour la rendre participante de son bonheur dans le ciel, où il l'appela l'an 1582. — (*Mém. de Poissy.*)

1594. — Au monastère de Prouille, mourut la V. M. CLAIRE DE BELLISSENT, religieuse ornée de toutes les vertus, exacte à toutes les observances, assidue au chœur, ponctuelle à toutes les actions de la communauté. Elle a été maintenue dans la charge de Sous-Prieure l'espace de 33 ans, à la consolation de toutes les religieuses, qui la considéraient comme un miroir de vertu et comme une règle vivante. Elle persévéra saintement dans la pratique inviolable des Constitutions jusqu'à l'âge de 80 ans, où Dieu la retira des misères de cette vie, pour la récompenser par le bonheur des Saints, l'an 1594. — (Réchac.)

16.. — A Lisbonne, en Portugal, au monastère du Saint-Rosaire, mourut la V. M. BEATRIX DES ROYS. Méprisant fort jeune la grandeur de sa naissance pour l'amour de Jésus-Christ, elle prit l'habit dans ce dévot monastère. Elle fut la troisième Prieure de cette maison, qu'elle gouverna saintement par l'exemple de ses vertus. Dieu confirma après sa mort l'opinion constante qu'on avait de sa sainteté : car plusieurs années après son heureux trépas, on trouva son corps tout entier, quoiqu'il eût été enterré en un lieu fort humide. Les traits du visage étaient aussi frais que ceux d'une personne endormie, et il s'échappait de ces restes précieux une odeur admirable, marque de la gloire dont cette sainte religieuse jouissait au ciel. — (Lopez.)

1648. — A Rome, au monastère de l'Humilité, mourut la V. Mère LEOCADIE GALLI. Elle s'était signalée pendant sa vie par l'exercice de toutes les vertus. Très dévote à la Passion de Jésus-Christ, elle en méditait les mystères avec de grands sentiments d'amour, d'admiration et de reconnaissance. Elle honorait la Sainte Vierge d'un culte particulier, et avec une confiance filiale. Son trait distinctif était une simplicité évangélique, qui paraissait dans ses paroles et dans toutes ses actions. Non contente d'étendre sa charité aux vivants, elle avait une compassion tendre pour les âmes du purgatoire, et offrait à leur intention ses pénitences et ses prières.

Elle avait composé certains exercices pour tous les jours de la semaine, sous forme de dialogues entre son âme et Dieu, conçus en des termes tendres et fort touchants. On a trouvé après sa mort d'autres petits traités sur le même sujet, qu'on ne peut lire sans ressentir les ardeurs du divin amour. Elle mourut saintement, le 8 mars 1648. — (*Act. Cap. Gen.* 1656.)

1669. — Au monastère de l'Abbiette, à Lille, la V. Sœur JEANNE DELATTRE. Elle prononça ses vœux en 1639, après s'y être préparée avec une admirable ferveur et une application continuelle aux exercices de la pénitence. Après sa profession, elle ne fit que croître en vertus. On la voyait toujours recueillie et mortifiée. Une des pénitences qu'elle aimait à faire en se cachant des Sœurs était de se priver de bas au milieu même de l'hiver. Elle mérita d'être avertie de l'approche de sa mort. Un jour, pendant le temps d'une retraite, elle fut ravie en extase après la communion : un Ange d'une beauté merveilleuse lui apparut et l'informa qu'elle mourrait dans un an. Ce qui arriva, en effet, le 8 mars 1669, selon la prédiction céleste, dont l'heureuse Sœur avait fait la confidence à quelques religieuses, bien avant son accomplissement. — *(Histoire du monastère de l'Abbiette.)*

IX MARS

Le MARTYRE
De Trente-Deux Religieux de l'Ordre, en Dalmatie (*)

(XIII^e SIÈCLE)

Si la parole de Dieu est un glaive à deux tranchants, si sa force dissipe des difficultés qui paraissent insurmontables, et triomphe de ceux que des armées entières n'ont pu soumettre, il faut avouer que cette parole victorieuse a produit ces glorieux effets dans la Bosnie et dans la Dalmatie. Ces deux grandes provinces étaient devenues comme des pays sauvages, par l'humeur féroce et par la vie déréglée de leurs habitants ; dépouillés des sentiments de la religion chrétienne sous le spécieux prétexte de liberté de conscience, ils s'étaient aveuglément livrés à toute sorte de vices.

Le Pape Honorius III, affligé de la ruine de tant d'âmes, résolut, en pasteur vigilant, de travailler au salut de cette partie du troupeau confié à sa conduite. Il crut que pour guérir un mal si dangereux et si invétéré, il fallait employer le fer et le feu, c'est-à-dire toute l'autorité spirituelle qu'il avait reçue de Dieu et les armes de la puissance temporelle.

A cet effet, il envoya l'archevêque de Cologne, Légat *à latere*, en Dalmatie et en Bosnie, avec ordre de prêcher la Croisade contre ces peuples hérétiques et de les obliger à détester leurs erreurs et à se

(*) Léandre Alberti, Malvenda.

réunir à l'Eglise, leur mère, dont ils s'étaient coupablement séparés par un esprit d'impiété et de libertinage. Le Légat employa d'abord les voies de la douceur. Il appella les principaux de ces rebelles, et dans les conférences particulières qu'il eut avec eux, il leur représenta leur égarement et le malheureux état où ils vivaient. Il prêcha ensuite publiquement, pour persuader à tous de retourner à l'unité de l'Eglise, et, comme un pasteur charitable, il n'omit rien pour les retirer du vice, de l'hérésie, et de l'impiété où ils étaient plongés. Mais cette conduite paternelle ne servit qu'à les rendre plus insolents et plus opiniâtres ; alors le Légat se mit à prêcher la Croisade. En peu de temps, il réunit une petite armée de généreux chevaliers, qui accoururent de toutes parts, pour soutenir les intérêts de la foi et de la religion. Ils en vinrent aux mains avec ces impies, plus forts par leur grand nombre, et par les places qu'ils occupaient dans le pays. Malgré leur courage et leurs efforts, les catholiques furent battus, et de tant de fatigues qu'ils avaient essuyées en cette expédition, ils ne remportèrent que le mérite devant Dieu et la gloire devant les hommes, d'avoir généreusement exposé leur vie pour le service de l'Eglise.

Le Pape consola le Légat de cette défaite, et tâcha de l'engager à une seconde expédition ; mais le voyant découragé, il jeta les yeux sur les enfants de saint Dominique. Il avait depuis peu confirmé leur Ordre, et il les avait établis dans l'Eglise militante comme de vaillantes troupes auxiliaires, toujours prêtes à marcher et à combattre les ennemis de Dieu. Il crut que ces hommes apostoliques, voués à la pénitence et à la prédication de l'Evangile, réduiraient mieux ces peuples opiniâtres à leur devoir par la pureté de leur doctrine et par l'exemple de leur sainte vie, que ne pourraient le faire par la force les armées les plus nombreuses.

Il demanda donc aux Supérieurs un bon nombre de ces religieux et les envoya, avec sa bénédiction apostolique, comme des agneaux parmi les loups. Ces nouveaux conquérants se partagèrent ces deux vastes provinces, et se séparèrent en plusieurs groupes. Au commencement, ils annonçaient en secret la parole de Dieu ; mais quand ils se furent informés les uns les autres des conversions nombreuses qu'ils opéraient, ils résolurent de prêcher publiquement. Il ne manqua pas de révoltés, qui s'opposèrent à ces heureux progrès, et même qui firent cruellement mourir dans les supplices plusieurs des zélés Missionnaires ; mais leur martyre ne servit qu'à fortifier

la constance des autres ; soupirant après la même couronne, ils annonçaient partout avec une magnanimité héroïque la parole de Dieu et les vérités sacrées de la religion. Il fallait que cette terre inculte, qui n'avait produit depuis longtemps que des ronces et des épines, fût arrosée du sang et des sueurs de ces prédicateurs évangéliques, pour porter des fruits dignes du ciel.

Ces généreux enfants de saint Dominique firent donc revivre dans ces provinces la foi de Jésus-Christ. Ils détruisirent les erreurs par leur doctrine, et attirèrent ces peuples à la pratique de toutes les vertus chrétiennes par leur douceur, leur charité, leur patience, leur pauvreté et leur désintéressement. On rebâtit les églises que la fureur et la rage avaient démolies ; on fonda de nouveaux couvents à la place des anciens que l'hérésie avait détruits de fond en comble ; en un mot, Dieu donna tant de bénédictions aux travaux de ces missionnaires infatigables, que ces deux provinces reconnurent le Saint-Siège, se soumirent avec respect au Vicaire de Jésus-Christ, se réconcilièrent avec l'Eglise, et se montrèrent aussi zélées pour la foi, qu'elles en avaient été les mortelles ennemies.

Jusqu'alors, nos Pères s'étaient contentés de ramener ces peuples par le moyen de la prédication, protégés dans leurs efforts par le roi Coloman qui avait abjuré l'hérésie entre leurs mains. Mais, quand ils virent la foi parfaitement rétablie, et le nombre des obstinés désormais bien restreint, ils établirent l'Inquisition, de peur que l'opiniâtreté de ces derniers ne devînt contagieuse, et leur mauvais exemple fatal. Ce tribunal salutaire acheva d'extirper l'hérésie par la punition de ceux qui voulaient continuer à la défendre et à en faire profession. Grâce au châtiment de ces opiniâtres, ces deux grandes provinces se virent heureusement purgées de l'erreur et de l'impiété.

Pendant que les choses étaient en cet état, et que le Saint-Siège comblait les religieux de saint Dominique de louanges et de bénédictions, Dieu voulut leur procurer une récompense plus solide, et permit qu'une armée de Sarrasins, ennemis irréconciliables des chrétiens, vînt fondre à l'improviste dans la Dalmatie. Ces barbares exercèrent des cruautés inouïes, ils passèrent au fil de l'épée une infinité de personnes, sans avoir égard ni à l'âge ni au sexe, et ils consumèrent par le feu tout ce qu'ils ne purent emporter pour satisfaire leur avarice. Mais comme leur rage éclatait particulièrement contre les ministres de Jésus-Christ, ils se saisirent de trente-deux religieux de l'Ordre et les précipitèrent tous dans un fleuve, comme

pour éteindre dans ses eaux l'ardeur de leur brûlante charité.

Dieu a honoré ces invincibles martyrs par des miracles. Durant plusieurs années après leur triomphe, on voyait au jour anniversaire de leur mort trente-deux lumières fort éclatantes sur l'endroit du fleuve où ils avaient été précipités. Le martyrologe et les auteurs de l'Ordre font une honorable mention de leur martyre ; le P. Bzovius en a aussi parlé, dans ses Annales de l'Eglise, à l'année 1233 (1).

La B. MARIE-MADELEINE COPINI

Professe du Monastère de Saint-Vincent, à Mantoue (*)

(1472)

Cette fidèle épouse de Jésus-Christ naquit le jour du carême où l'Eglise lit l'évangile de la Madeleine. Son père, homme de qualité, de la famille des Copini, l'une des plus illustres de Mantoue, revenant fort touché du sermon qu'il avait entendu sur la conversion de cette célèbre pénitente, apprit en arrivant chez lui, que sa femme venait de mettre au monde une petite fille. Il voulut qu'on lui imposa le nom de Marie-Madeleine.

On s'aperçut bientôt qu'il n'avait été que l'organe du Saint-Esprit, qui avait choisi sa fille pour être l'imitatrice fidèle de cette grande Sainte : car, dès l'âge de huit ans, elle se fit un désert de sa maison, cherchant les lieux les plus écartés pour faire oraison, et pour pratiquer les austérités dont elle était capable. Elle était si unie à Dieu dans cette solitude, qu'on l'y trouvait ordinairement les yeux fixés au ciel et comme en extase.

(1) Le fond de toute cette histoire est tiré d'un récit ajouté à la compilation des *Vies des Frères* et ensuite reproduit par Bernard Guidonis. Ce récit mentionne les succès de nos Pères en Bosnie et en Dalmatie : *mirabiliter profecerunt*. Il signale également le martyre de quelques religieux : *aliqui Fratres ab hæreticis sunt occisi*. Mais on n'y trouve pas le fait particulier de trente-deux religieux précipités dans un fleuve. Nous voulions en avertir le lecteur. Cf. *Vitæ Fratrum, édit. de Douai, et* Bernard Guidonis.

(*) Pio ; *Diario*.

Fortement éprise de l'amour de Dieu, elle invitait toutes les créatures à l'aimer et à le bénir. Transportée de ce zèle, elle ouvrit un jour une volière où son frère nourrissait quantité d'oiseaux et les mit en liberté. On lui demanda pourquoi elle les avait fait échapper. « Pour qu'ils puissent, répondit-elle, louer et bénir leur Créateur « par des chants plus joyeux. » Elle fuyait tous les amusements de son âge ; son plaisir était de lire de bons livres, de jeûner et de pratiquer la mortification.

Marie-Madeleine ne sortait presque jamais, sinon pour aller à notre église ; elle y prit pour confesseur et directeur de sa conscience, Frère Nicolas de Parme, homme savant et consommé dans la conduite des âmes, qui contribua beaucoup par ses conseils à son avancement dans la perfection. Plus elle y faisait de progrès, plus elle se sentait détachée des créatures : ce qui lui fit prendre la résolution généreuse de quitter le monde, et de se consacrer au service de Dieu dans un monastère de notre Ordre, qu'elle aimait préférablement aux autres. Ses parents, qui la destinaient au mariage, s'opposèrent ouvertement à son dessein ; mais elle versa tant de larmes, et pria Dieu avec tant d'instance de leur parler au cœur, qu'ils consentirent enfin à son désir. Elle ne leur donna pas le temps de se repentir de la permission qu'ils lui accordèrent ; car, le même jour, elle alla se jeter aux pieds de la M. Prieure du monastère de Saint-Vincent en sollicitant son admission. On lui ouvrit la porte, et quelques jours après, elle reçut publiquement l'habit.

Quand elle se vit parmi les épouses de Jésus-Christ, elle ne pensa plus qu'à se rendre fidèle à la grâce de sa vocation par l'exercice de toutes les vertus : s'efforçant d'être la plus humble de toutes, la plus exacte à l'obéissance, la plus pauvre et la plus fervente. Aux mortifications de la Règle, elle en ajoutait d'autres très rigoureuses. Elle consacrait une partie de la nuit à l'oraison ; son âme éprouvait alors tant de délices, qu'elle semblait abandonner son corps, pour s'unir plus intimement à son Bien-Aimé : on l'a vue plus d'une fois ravie en extase et privée de l'usage de ses sens.

Dans ces ravissements, elle recevait d'abondantes lumières, et connaissait même les pensées des religieuses, et ce qui se passait de plus secret dans leurs cœurs. Une Sœur souffrait depuis un an d'une tentation qu'elle n'avait jamais osé découvrir à personne, et qui faisait son tourment : la V. M. Madeleine ne se contenta pas de l'en avertir, elle l'en délivra par ses prières.

Mais toutes les caresses de son cher Epoux n'eurent pas autant de prix pour elle que les croix qu'il lui envoya pour éprouver sa patience et son amour. Pendant neuf ans, elle souffrit une fâcheuse maladie, qu'elle endura avec une résignation héroïque. L'ardeur de la fièvre ayant à la fin consumé ses forces, les Mères l'avertirent de se préparer à la mort : elle les remercia, tout en leur annonçant que Dieu lui avait révélé l'heure précise de son trépas et qu'elle n'était pas encore digne de passer des misères de cette vie à l'immortalité. Quand elle se vit près de cet heureux jour, elle demanda les derniers Sacrements, et les reçut avec effusion de larmes.

Depuis son action de grâces jusqu'au dernier soupir, elle n'eut plus d'entretien qu'avec son crucifix, qu'elle tenait à la main, et qu'elle pressait quelquefois sur son cœur avec une sainte ardeur. Elle baisait de temps en temps les plaies sacrées avec des transports si grands qu'elle semblait près de rendre l'âme en s'abreuvant à ces sources de vie. « Venez, Seigneur, disait-elle, ne différez plus, « remettez-moi charitablement toutes les offenses de ma vie, et « faites-moi bientôt ressentir l'effet de vos miséricordes. *Veni, Domine, « et noli tardare, relaxa mihi facinora, et ostende mihi misericordiam « tuam.* »

Les religieuses qui l'écoutaient ne pouvaient retenir leurs larmes; la V. Mère les consola et leur recommanda de prier Dieu pour elle, en leur promettant et leur rendre le même service quand elle serait dans le ciel : sur les neuf heures, elle regarda amoureusement son crucifix ; et le baisant avec tendresse, elle s'écria : « *Sponse mi « Jesu, Sponse mi Jesu, in manus tuas, Domine, commendo spiritum « meum.* Jésus, mon aimable Epoux, Jésus, mon divin Epoux, je remets « mon âme entre vos mains. » Elle mourut le 9 mars 1472.

Après sa mort, son visage parut extraordinairement beau, et on jugea par cette beauté surnaturelle que son âme était entrée en possession du bonheur céleste.

Sœur Madeleine semble n'avoir pas tardé à recevoir des fidèles un culte, que le ciel même autorisa par un grand nombre de prodiges. Dans la vie de cette Servante de Dieu, écrite par son confesseur, par conséquent peu de temps après la mort de cette sainte religieuse, on compte déjà plus de soixante miracles, dont Michel Pio garantit l'authenticité. Des trois que rapporte cet auteur, le dernier surtout est fort remarquable. Une jeune fille, en tombant d'une grande hauteur, s'était brisé le crâne, et tous la jugeaient morte. On apporte un

morceau de vêtement qui avait appartenu à Sœur Madeleine, on le met sur le corps de l'infortunée. Aussitôt celle-ci se lève toute souriante, comme si elle sortait d'un profond sommeil, et commence — ce sont les paroles mêmes de l'historien — à invoquer la Bienheureuse Copini. Quant à ses blessures, elles avaient complètement disparu.

Les écrivains qui parlent de Madeleine, tels que Dominique Marchese, Steil, de Vienne, Jean de Réchac, Bzovius, lui donnent le titre de Bienheureuse.

On conserva ses cendres comme un précieux trésor au couvent de Saint-Vincent de Mantoue jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle. Le 12 octobre 1813, ces saintes reliques furent transportées avec respect et vénération de ce monastère dans l'église cathédrale, en même temps que les restes d'une autre sainte dominicaine, Marguerite Torchi. On fit une niche dans le mur auprès de l'autel de Notre-Dame du Rosaire. Là, suivant les termes d'un document authentique conservé aux archives épiscopales de Mantoue, furent déposées les cendres et reliques des deux Vénérables Sœurs Copini et Torchi (1).

LE MÊME JOUR

15. — Au couvent de Saint-Paul, à Valladolid, en Espagne, mourut le très dévot Frère SERVAIS DE SAINT-THOMAS, convers. Son incomparable piété parut avec un grand éclat dans l'humble office de cuisinier, qu'il exerça pendant 36 ans. Son union avec Dieu était si étroite que le travail ne l'a jamais distrait de sa divine présence. Il ménageait très bien son temps, et en trouvait assez pour vaquer ordinairement à la méditation une heure le matin, et une heure le soir ; quand ses occupations l'en empêchaient, il prenait ses heures de prières sur son sommeil. Il faisait régulièrement son examen de conscience et sa lecture spirituelle. Il communiait très souvent, travaillait sans relâche, et bien que son office l'occupât beaucoup, il conservait une paix intérieure si profonde, que rien n'était capable d'altérer la tranquillité de son esprit. Sur ses vieux jours, on voulut, pour le soulager, lui enlever sa pénible charge, mais le généreux serviteur de Dieu, pour ne point perdre les

(1) Pro ès de béatification du B. Jacques Benefatti.

fréquentes occasions qu'il y trouvait d'exercer la charité, l'humilité et la patience, pria les Supérieurs avec instance de la lui laisser ; il y mourut saintement, après avoir donné les plus beaux exemples de toutes les vertus attachées à sa condition. — (Lopez.)

1550. — A Jaën, en la province d'Andalousie, mourut le V. P. ANTOINE DE LÉON, profès du couvent de Saint-Dominique, dans l'île de Saint-Domingue, en Amérique : il avait reçu l'habit dans le temps où les Pères, fondateurs de l'Ordre en cette partie du Nouveau Monde, menaient une vie très austère. Il prit si bien leur esprit, qu'il le conserva jusqu'à la mort. On l'envoya étudier à Salamanque, sous le célèbre P. François de Victoria, restaurateur de la théologie en Espagne. Quoiqu'il fût jeune, l'éclat de ses vertus toucha puissamment quantité de personnes honorables qui vinrent se mettre sous sa conduite. Ses études achevées avec un grand succès, il retourna en Amérique, où il enseigna longtemps dans plusieurs couvents de sa Province et de celle de Mexico. La délicatesse de sa conscience le fit revenir en Espagne : car, ne croyant pas pouvoir donner l'absolution aux ministres du roi, tant à cause des cruautés inouïes qu'ils exerçaient sur les Indiens, que pour les vols et les pillages dont ils se faisaient les complices, il retourna en Europe, et y enseigna plus de 20 ans, avec grande réputation. Cependant, sa profonde humilité lui fit longtemps refuser les grades ; l'obéissance fut seule capable de les lui faire accepter. Il disait tous les jours la sainte Messe avec une singulière dévotion. Très exact aux pratiques de la vie régulière, il abhorrait les dispenses, et s'en défendait, même dans les maladies. Elu Prieur d'un couvent, où les ducs d'Arcos, seigneurs du lieu, le désiraient, il refusa, s'estimant indigne de cette charge ; les Supérieurs durent le contraindre d'accepter. Il était fort appliqué à l'oraison, et si assidu à la lecture des saints Pères, qu'il annota de sa main la plupart de leurs ouvrages. Il mourut saintement, après avoir laissé plusieurs disciples, héritiers de sa sagesse et de ses admirables vertus. — (Lopez.)

1585. — A Malines, dans les Pays-Bas, mourut, pour la défense de la foi, le V. Père PIERRE DE LILLE, célèbre prédicateur. Il s'opposa avec un zèle apostolique aux efforts des Calvinistes, qui semaient insolemment leurs erreurs à main armée : quantité de personnes furent préservées par ses soins ; d'autres, qui s'étaient laissées séduire, abjurèrent l'hérésie. Son zèle lui attira la haine des ennemis de la foi, qui se saisirent de lui et le jetèrent dans une obscure prison. Il y périt de misère, et obtint par cette mort glorieuse la véritable liberté des enfants de Dieu, le 9 mars 1585. — (Réchac.)

1625. — A Chalon-sur-Saône, la V. Mère ANNE DE MARLOU. Elle entra dans l'Ordre au monastère de Dijon, dont la fondation était encore de

date récente. Ses vertus la firent juger digne de remplir les charges les plus importantes. Successivement Maîtresse des novices, Sous-Prieure et Prieure, elle s'acquitta de ces emplois au plus grand bien des Sœurs. Aussi, quand il s'agit d'aller fonder un couvent à Chalon, cette V. Mère fut-elle choisie pour accompagner la M. Marie Blanche. Cette œuvre réussit parfaitement, et en peu de mois, le nouveau monastère se vit peuplé de saintes âmes, et devint un des plus réguliers de toute la Province.

Sœur Marie-Blanche, la première Prieure, étant retournée à Dijon, la V. Mère Anne la remplaça et continua heureusement le bien déjà commencé. Mais la mort vint trop tôt la ravir à l'affection de ses Sœurs. Après leur avoir donné jusqu'à la fin de grands exemples de vertus, elle rendit saintement son âme à Dieu, le 9 mars 1625.

Quelques jours après, elle apparut à la Sœur infirmière, et lui dit qu'elle jouissait du bonheur des Saints dans la gloire, et qu'un riche trône était déjà préparé pour la Supérieure qui lui succéderait ; mais qu'elle n'y arriverait que par de sensibles afflictions. En même temps, elle lui montra un livre, où toutes les pages n'étaient remplies que de croix, lui répétant souvent ces paroles : « Etudier la croix, recevoir la croix, aimer la croix » pour, lui indiquer que la pratique fidèle de ces trois points conduit sûrement en paradis.

1640. — A Paris, la très dévote Sœur FRANÇOISE DE SAINT-DOMINIQUE, professe du Tiers-Ordre de la Congrégation du Noviciat au faubourg Saint-Germain. Elle s'était rendue très recommandable par la pratique de toutes les vertus ; particulièrement par l'oraison, où elle passait, très unie à Dieu et souvent comme hors d'elle-même, une grande partie du jour et de la nuit ; par une humilité profonde, qui la portait à s'estimer la plus grande pécheresse qui fût au monde ; par sa charité à servir le prochain et à secourir les pauvres ; par sa modestie angélique, son admirable pureté, son mépris de toutes les choses de la terre et ses rigoureuses mortifications. Le V. P. Vincent Michel, très saint religieux du couvent de Bordeaux, mort aux Antilles françaises, a laissé par écrit le souvenir d'un fait extraordinaire qui concerne cette V. Sœur. Après sa mort, elle avait été exposée sur son lit funèbre, revêtue des habits de l'Ordre ; et les Sœurs lui avaient étendu les bras le long du corps. Le P. Michel, étant venu prier près d'elle, la vit ramener ses bras sur sa poitrine et les croiser l'un sur l'autre. Il assure dans le même billet que les PP. Gardez et Royeroz et plusieurs autres encore, furent comme lui témoins oculaires de cette merveille, et qu'ils sentirent tous une odeur céleste s'exhaler du corps de la défunte. Cette pieuse Sœur fut enterrée avec ses habits religieux dans le caveau des Frères, et beaucoup de personnes vinrent longtemps prier sur sa tombe et implorer son intercession. — (*Mémoires.*)

1578. — La V. M. GUIOMAR DE SOUSA, d'une des plus nobles familles de Portugal fut, dans le monastère des Sœurs de Santarem, un modèle accompli de toutes les vertus religieuses. L'oraison était son occupation principale. Elle ne supportait pas qu'on s'entretînt devant elle du prochain, autrement que pour le louer. Son obéissance était prompte et empressée. Dès que la supérieure avait parlé, quelle que fût la chose qui lui était commandée, importante ou non, aussitôt elle quittait tout pour s'y donner entièrement. Elle se montra surtout pauvre et humble d'esprit et de volonté, ce qui, pour une âme, est la source des dons divins les plus excellents. Elle aimait les œuvres viles et obscures et les recherchait de préférence. Un de ses attraits était d'apprendre à lire et à chanter à celles de ses Sœurs qui manquaient d'instruction. Même quand elle fut Prieure, elle ne cessa pas de remplir envers elles cet office d'humble charité, estimant comme un devoir éminent de sa charge de procurer aux épouses de Jésus-Christ ce moyen de le mieux connaître et de célébrer ses louanges.

Par la pratique de ces vertus, la V. Mère mérita enfin de son Dieu une faveur de choix qu'elle lui avait longtemps demandée avec les plus vives instances, celle d'être admise à souffrir, pendant sa vie, l'un ou l'autre des plus cruels tourments de la divine Passion ; et en effet, à certains jours, elle commença à éprouver des douleurs si violentes dans tous ses membres qu'il lui semblait qu'on les lui brisait en petits morceaux. Ce supplice durait ordinairement chaque fois vingt-quatre heures sans interruption. Elle ne pouvait alors faire aucun mouvement, et était contrainte de rester sur sa pauvre couche ; mais en même temps que son corps, frêle et délicat, subissait cette torture, elle sentait les plus douces consolations inonder son âme.

Au commencement, les médecins, qui ne soupçonnaient aucunement la cause de si indicibles souffrances, lui appliquaient remèdes sur remèdes pour tenter de la soulager et de la guérir ; et elle, bien que connaissant l'inutilité de ces remèdes, les acceptait néanmoins, pour dérober à la connaissance des créatures le don précieux que son céleste Epoux lui faisait ; elle supportait en silence ce nouveau martyre ajouté au premier déjà si terrible. A la fin, son esprit de pauvreté triompha de son humilité. Pour éviter au monastère des dépenses inutiles, elle se crut obligée de confier le secret du Roi à son confesseur, et c'est ainsi que les Sœurs en eurent connaissance. La V. Mère supporta de nombreuses années cet état de mystérieuses souffrances, s'en servant comme d'un précieux moyen pour s'avancer de plus en plus dans l'amour de Dieu et dans la perfection.

Elle prédit le jour de sa mort, qui eut lieu, comme elle l'avait annoncé, au mois de mars de l'année 1578. Le Seigneur honora son tombeau de plusieurs faits miraculeux, indice certain de la gloire dont il récompensait au ciel la patience inaltérable de son humble et héroïque servante. — (Sousa ; *Diario.*)

X MARS

Le Bienheureux PIERRE DE JÉRÉMIE de Palerme (*)

(1381-1452)

L'ORDRE sacré des Frères-Prêcheurs, ayant été établi de Dieu pour l'utilité de son Église, n'a jamais produit de plus grands hommes, que lorsqu'elle avait plus besoin du secours de ses généreux enfants. Durant le schisme déplorable qui la déchira cruellement pendant quarante ans, notre Ordre lui fournit, pour soutenir ses intérêts, trois illustres défenseurs, éminents par leur science et par leur sainteté : sainte Catherine de Sienne, saint Vincent Ferrier et saint Antonin, archevêque de Florence. Ce fut aussi dans ces temps malheureux qu'apparut le B. Pierre de Jérémie.

Il naquit à Palerme, ville considérable du royaume de Sicile, l'an 1381, de parents illustres par leur noblesse et leur piété. Son père s'appelait Ardouin de Jérémie, et sa mère Constance Néri. Il fut nommé Pierre au saint baptême, parce qu'il vint au monde le premier jour du mois d'août, consacré à honorer les chaînes du Prince des Apôtres. Sa pieuse mère lui fit sucer la dévotion avec le lait : elle lui apprit à prier Dieu aussitôt qu'il sut parler ; et comme elle allait tous les jours à l'église de Saint-Dominique, elle l'y faisait conduire par sa nourrice, pour lui inspirer de bonne heure le goût

(*) Thomas Schifaldo, *apud Act. SS.* Tom. I. Martii.

des pratiques de piété. Grâce à cette éducation si sainte, le jeune Pierre s'attacha fortement aux choses de Dieu. Il fit des progrès non moins grands dans la science que dans la vertu, et ayant appris parfaitement la grammaire, la rhétorique, la logique, ses illustres parents crurent que Dieu leur avait donné un enfant si bien doué pour élever plus haut encore l'éclat de leur famille. Dans cette pensée, ils l'envoyèrent à Bologne, où florissaient les études du Droit. Il n'avait alors que dix-huit ans. Dès la première année, il se rendit si habile, qu'il surpassa de beaucoup ses condisciples. Aussi, le Régent lui faisait-il occuper sa place pour instruire les étudiants, quand quelque occupation le retenait : ce dont le jeune homme s'acquittait avec grâce et talent.

Ayant glorieusement achevé son cours, il se prépara à recevoir le bonnet de docteur en droit. Une nuit où il songeait au cérémonial de cette réunion et à l'honneur qui allait lui en revenir, il entendit soudain frapper rudement à la fenêtre de sa chambre. Une frayeur secrète le saisit. Il ne pouvait croire à une simple attaque nocturne, sa chambre était au troisième étage, et par conséquent inaccessible de ce côté. Pendant qu'il s'interroge sur la cause d'un tel bruit, les coups se renouvellent avec plus de force. Son sang se glace dans ses veines ; n'osant sortir du lit pour ouvrir la fenêtre, il demande en tremblant : Qui frappe ? Aussitôt des cris, des gémissements se font entendre, et une voix lugubre répond : « Pierre, je suis un tel, votre « parent. Après avoir pris le bonnet de docteur en droit, je m'en- « gageai dans le barreau, où j'exerçai la charge d'avocat avec « beaucoup de réputation et de succès. Malheureux et aveugle que « je fus ! j'occupai tout mon temps à défendre les autres, et je me « chargeai de causes très injustes, pour m'acquérir de l'honneur et « du bien, aux dépens de ma conscience. Je me suis trouvé sans « avocat devant le tribunal redoutable de Dieu, et n'ayant personne « qui prît mes intérêts et qui fléchît le souverain Juge justement « irrité par mes péchés, j'ai été condamné aux peines éternelles. « Je suis damné, damné pour une éternité ! Mais, avant que les « exécuteurs de sa justice inexorable me précipitassent en enfer, « Dieu m'a envoyé vous donner cet avertissement : fuyez, fuyez les « tribunaux des hommes, si vous désirez être acquitté devant le « tribunal de Dieu. »

Pierre, étrangement effrayé, entra dans de sérieuses réflexions sur les dangers où il allait s'exposer en se faisant docteur ; l'idée

du dernier des malheurs arrivé à son parent, lui donna le frisson. « Quoi, se dit-il, j'irais risquer mon âme et mon éternité pour des « biens si fragiles, pour des honneurs imaginaires et pour des « plaisirs passagers et trompeurs? O Pierre ! Dieu t'envoie un mort, « pour t'avertir des dangers qui se rencontrent dans les emplois « les plus honorables ; Dieu t'envoie un damné pour te dire qu'en « poursuivant une fortune éclatante sur la terre, tu te rendras « peut-être le compagnon de ses supplices ! Ah ! ne songe plus à « conquérir le doctorat, et retire-toi d'une étude qui ne t'apprend « pas les choses du salut. »

Il forma dès ce moment la résolution de se consacrer à Dieu et fit vœu de chasteté perpétuelle. Le lendemain, à son lever, il alla chez un serrurier, pour se faire fabriquer une chaîne de fer du poids de quatorze livres, il la serra sur son corps et la fixa pour jamais avec une lame de cuivre. Avec le temps, elle s'enfonça dans la chair, ce qui lui causait des douleurs excessives. Pendant les cinquante et un ans qu'il vécut depuis sa conversion, il porta cette chaîne sans l'ôter, ni quand il prêchait, ni quand il faisait des voyages.

Après avoir demandé à Dieu quelle religion il devait embrasser, pour le servir toute sa vie en vérité et en esprit, le jeune homme se sentit intérieurement appelé à l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Il suivit cette inspiration et alla se jeter aux pieds du P. Prieur de notre couvent de Bologne. Il le supplia de lui faire miséricorde et de le recevoir au nombre de ses religieux. Le Prieur qui connaissait la qualité de ses parents, sa piété, la vivacité de son esprit, ses mérites personnels, et qui voyait la ferveur avec laquelle il sollicitait son entrée, ne le fit pas longtemps soupirer après cette grâce : il le mit entre les mains des Pères examinateurs, et sur le rapport avantageux qu'ils en firent le même soir à la communauté, il lui donna l'habit. C'était en l'année 1400.

Pierre rendit grâces à Dieu de ce bienfait inestimable et mena dès le premier jour, une vie conforme à la sainteté de l'état qu'il venait d'embrasser, s'adonnant à l'oraison, à la retraite, aux veilles, au silence, aux jeûnes, à la pénitence et à tous les exercices de la vie intérieure.

Son père, qui s'était flatté de posséder un jour en lui le plus ferme appui de sa famille, fut inconsolable, quand il apprit son entrée en Religion. Il résolut d'aller à Bologne, et d'employer tous les moyens pour arracher son fils au cloître. Quand le fervent novice connut

l'arrivée de son père, il ne voulut point lui parler, craignant de se laisser trop attendrir, et de n'avoir plus assez de force pour résister aux prières et aux larmes de celui pour lequel il ressentait une grande tendresse filiale.

Il pria donc le Père Maître d'aller saluer son père de sa part, de lui faire ses très humbles excuses, de lui demander sa bénédiction et de l'assurer qu'étant très content en Religion, il était résolu avec la grâce de Dieu d'y persévérer jusqu'à la mort. Son père, qui s'était promis de le ramener, fut étrangement déçu en entendant le langage du Père Maître : il se plaignit de la dureté de son fils, le traita d'ingrat et de dénaturé, s'emporta contre les religieux et leur fit de terribles menaces. Le Père Maître parvint peu à peu à le calmer. Le voyant revenu de sa colère, il lui fit goûter les raisons de son fils, et obtint de lui qu'il se contenterait de le voir seulement, sans lui parler. On fit passer Fr. Pierre en sa présence : il fut si édifié de sa modestie, de son humilité et de la joie qu'il aperçut sur son visage et dans ses yeux, qu'il se sentit intérieurement tout changé. Avant de repartir pour la Sicile, il voulut demander pardon au Père Maître de ses emportements de la veille. Mais il fut plus consolé qu'il n'espérait ; car le Prieur le voyant bien disposé, fit appeler son fils, pour qu'il pût l'entretenir. Le jeune religieux s'étant mis à genoux devant son père, celui-ci se recommanda lui-même et toute sa famille à ses prières, et lui donna sa bénédiction. Délivré des assauts de la tendresse paternelle, le nouveau Frère s'appliqua uniquement à la perfection.

II. — Son noviciat achevé dans cet esprit de piété et de ferveur, il fit profession. Il étudia ensuite, sans quitter aucun de ses exercices spirituels ; et comme il savait que toutes nos connaissances viennent du Père des lumières, il étudiait davantage dans le livre de la Croix que dans ses cahiers, et faisait plus de progrès en philosophie et en théologie par l'oraison que par le travail.

Après avoir achevé ses études dans le collège de Bologne, il fut appliqué à la prédication. Comme il était enflammé de l'amour de Dieu, et d'un zèle ardent pour le salut du prochain, il s'acquitta de ce divin ministère avec ferveur. L'onction qu'il avait reçue de Dieu donnait beaucoup de force à ses paroles, et touchait puissamment ses auditeurs. Etabli Prédicateur général, il prêcha dans toute l'Italie, et on ne saurait dire le nombre des conversions opérées par lui en tout lieu. Tant de succès le rendirent si célèbre dans presque toute

la Péninsule que saint Vincent Ferrier, passant par Bologne, voulut le voir, l'embrassa avec affection et l'exhorta à persévérer dans ce béni ministère, où il était visiblement appelé de Dieu.

Le V. P. Barthélemy Texier, général de l'Ordre, informé de ses mérites, de sa vertu et de son zèle, voulut se servir de lui dans une affaire très importante. Comme il avait séparé la Province de Sicile de celle de Naples, il l'y envoya en qualité de Visiteur, pour rétablir la régularité dans tous les couvents relâchés. Le Bienheureux arriva en Sicile l'an 1427, et travailla si efficacement par ses exemples et par ses exhortations, qu'en peu de temps on y vit fleurir l'étroite observance et la discipline régulière.

Le Pape Eugène IV, qui connaissait son mérite, le rappela de Sicile pour le faire assister au Concile général de Florence, où l'on devait traiter de l'union de l'Eglise grecque avec l'Eglise latine. On vit paraître en cette circonstance quelle affection lui portaient ses concitoyens. A la première nouvelle de son départ pour Florence, le Sénat de Palerme se rassemble, et rédige immédiatement une supplique adressée au roi Alphonse, pour le conjurer d'écrire deux lettres : l'une au Pape, l'autre au Maître des Prêcheurs. Le roi, jaloux lui aussi de conserver à Palerme son vénérable bienfaiteur, ordonne au Sénat d'empêcher le départ du Bienheureux ; il annonçait en même temps qu'il écrivait au Maître général. Mais les démarches du prince demeurèrent sans succès ; le Pape, dans l'intérêt supérieur de la chrétienté, tenant à procurer au Concile les lumières d'un homme aussi saint. Pierre alla donc à Florence. Il s'y fit admirer de tous les Pères par son zèle pour la foi, par sa profonde érudition, par la subtilité de ses réponses aux objections des Grecs, et par la force invincible de ses arguments. L'union si désirée se fit heureusement, comme on peut voir dans les actes du Concile, et Bessarion, évêque de Nicée, le plus savant des Grecs, demeura en Italie, où il fut fait Cardinal de l'Eglise Romaine, en l'année 1439.

Eugène IV voulant reconnaître les grands services du Bienheureux, lui offrit de hautes dignités ecclésiastiques, mais sans pouvoir les lui faire accepter. Le Pape alors l'institua Visiteur apostolique, non seulement des couvents de son Ordre, mais encore de ceux des autres religieux, particulièrement de tous les monastères de l'Ordre de Saint-Benoît. Pierre rétablit parfaitement la régularité couvent de Messine, et en général dans tous les autres. Les religieux de notre couvent de Palerme embrassèrent une pauvreté si étroite,

qu'ils refusèrent des rentes et de riches possessions qu'on leur offrait. Aussi le B. Père résolut-il de se retirer au milieu d'eux. Après avoir terminé ses visites, il revint, en effet, à Palerme ; là il choisit le V. P. Pierre de Majorque, grand serviteur de Dieu, pour son confesseur, se soumit à lui comme à son supérieur, et ne fit jamais rien sans lui en demander permission.

Le Bienheureux vécut quelques années dans cette retraite, unissant parfaitement les exercices de la vie contemplative à ceux de la vie active. Il employait une grande partie du jour et de la nuit à l'oraison, pratiquait des mortifications très rudes, analogues à celles des anciens solitaires de la Thébaïde et prêchait avec la ferveur et le zèle d'un apôtre. Il transforma presque toute cette grande île de la Sicile et fit des fruits si surprenants à Palerme, que les églises étant trop petites pour contenir les auditeurs, il fut contraint de prêcher sur les places publiques et même quelquefois au milieu d'une vaste campagne. Dieu, pour favoriser son zèle, le faisait souvent miraculeusement entendre de ceux qui étaient séparés de lui par une bonne demi-lieue.

Ce ne fut pas le seul miracle par lequel la Providence lui vint en aide dans l'œuvre du salut des âmes. Un jour, une multitude considérable de peuple, affamée de la parole de Dieu, s'était rassemblée sur la place. Or, ce jour-là, Frère Pierre avait une extinction de voix presque complète, qui le mettait dans l'impuissance de parler. On lui conseilla de ne point prêcher. Mais aucune considération ne put l'arrêter. « Ayez confiance, disait-il, Dieu donnera la parole à ceux « qui évangélisent : *Dominus dabit verbum evangelizantibus.* » Au moment où il gravissait les marches de la chaire, il était presque hors d'état de prononcer même un *Ave Maria*. Cependant, dès les premiers mots de son discours, sa voix retentit nette, claire et sonore. Non seulement on l'entendit dans tout l'auditoire, chose déjà remarquable, mais elle parvint jusqu'à des personnes, qui se trouvaient à plus de cinq cents pas.

Un jour qu'il annonçait la parole de Dieu sur la grande place devant le Dôme, un gentilhomme sortit précipitamment pour aller commettre un homicide. Comme il était à l'extrémité de la rue qui aboutit à cette place, il entendit distinctement la voix du B. Père, qui s'écriait avec une force extraordinaire : « Pécheur aveugle, pense « à ce que tu vas faire. Ne te laisse point emporter par ta passion, « fuis le péché que ton cœur veut commettre ; c'est un serpent dont

« la blessure cause la mort : *Quasi a facie colubri fuge peccatum.* » Le gentilhomme crut que le Bienheureux lui adressait ces paroles, et d'abord il ne se sentit pas moins irrité contre lui que contre l'ennemi qu'il était résolu de mettre à mort ; mais, bientôt, venant à faire réflexion qu'il n'aurait pu, sans miracle, comprendre les paroles d'un prédicateur si éloigné, il reconnut sa faute, alla se jeter aux pieds du B. Père, lui demanda pardon et protesta qu'il pardonnait de tout son cœur à celui qui l'avait offensé.

S'étant un jour rendu sur une haute montagne, que les Siciliens appellent en leur langue *Montagna di Gibbilrossa*, afin d'y prêcher, le jour de l'Assomption de Notre-Dame, dans une chapelle dédiée en son honneur et très fréquentée, il se mit en prière, selon sa pieuse coutume, avant de monter en chaire. Il vit alors le ciel s'ouvrir, et une troupe nombreuse d'anges en descendre, et entrer dans une grotte qui n'était pas fort éloignée de la montagne ; là, ils prirent plusieurs âmes qu'ils conduisirent en triomphe dans le ciel près de la Sainte Vierge, leur Reine et leur Princesse. Dans ce même instant, Dieu lui révéla que c'étaient les âmes de plusieurs jeunes filles. Sorties d'un village voisin pour venir ensemble honorer la Sainte Vierge et entendre la prédication, elles avaient été rencontrées par des brigands. Ces malheureux, ne pouvant obtenir qu'elles se prêtassent à leurs désirs abominables, les avaient massacrées cruellement, cachant ensuite leurs corps dans cette grotte, pour dérober au yeux des hommes la connaissance de leur crime ; et les anges étaient venus recevoir leurs âmes, pour les conduire au ciel avec la double couronne des vierges et des martyres. Le V. Père prêcha avec une ferveur extraordinaire, et après la prédication, il déclara à tout le peuple la vision qu'il avait eue ; puis, ayant formé ses auditeurs en procession, il les conduisit à cette grotte, où ils trouvèrent les corps de ces illustres martyres baignés dans leur sang. On les porta en grande cérémonie dans la chapelle sur la montagne, où ils furent enterrés avec toute la pompe que méritait une mort si précieuse devant Dieu.

III. — Le V. Père ne manquait jamais d'assister aux Matines, après lesquelles il demeurait longtemps au chœur en oraison. Une nuit où il était tout absorbé en Dieu, il vit soudain sortir du caveau où on enterrait les morts, un religieux vêtu de noir, pâle, défiguré, et si faible, qu'il avait peine à se soutenir. « Pierre, dit l'apparition, je « suis l'âme de ce religieux que vous avez vu mourir il y a deux jours.

« Je suis à présent en Purgatoire, où j'expie les fautes de ma vie. « J'étais condamné à y rester longtemps ; mais Dieu, dont les miséri- « cordes sont infinies, me remettra le reste des peines que je devrais « souffrir, si vous lui offrez pour moi le saint Sacrifice de la Messe. « Cher Père, je vous en conjure, ayez pitié de moi. » Pierre promit de célébrer pour lui la sainte Messe aussitôt qu'il ferait jour, et l'âme disparut. Le matin venu, il dit la messe avec ferveur, et pria Dieu pendant toute la journée, pour cette pauvre âme. La nuit suivante, elle lui apparut, mais dans un état bien différent du premier, parée d'un vêtement de lumière, et témoignant autant de joie et de satisfaction, qu'elle avait fait paraître la nuit précédente de douleur et de peine ; elle le remercia de sa charité, et l'assura qu'elle jouissait de la gloire du Paradis.

Lorsque le B. Père était Prieur du couvent de Sainte-Zite, à Palerme, le Procureur l'avertit un jour qu'il n'avait absolument rien pour le dîner des religieux. Le Bienheureux prit alors une besace sur l'épaule et se rendit à deux milles de distance sur le rivage de la mer, où étaient quantité de mariniers occupés à la pêche du thon. Les trouvant fort joyeux d'en avoir attiré un grand nombre dans leurs filets, il leur demanda l'aumône avec humilité. Mais ces hommes grossiers la lui refusèrent, en le chargeant d'injures. Le Bienheureux souffrit tout avec joie, puis remontant dans le petit bateau qui l'avait amené, il leva les yeux au ciel, et dit à Dieu amoureusement : « Mon « Dieu, j'ai fait de mon côté tout ce que j'ai pu pour subvenir à la « nécessité de vos fidèles serviteurs ; c'est à vous maintenant de les « aider. » A peine se fut-il éloigné d'un mille, que les thons pris par les mariniers rompirent leurs filets et s'élancèrent en foule vers la barque du B. Père. Etonnés de ce prodige, et réduits au désespoir en voyant une si abondante pêche leur échapper, les matelots comprirent que Dieu les punissait d'avoir refusé l'aumône à ce bon religieux. Ils se jetèrent promptement dans un petit bateau pour le rejoindre. L'ayant atteint à force de rames, ils lui demandèrent pardon et le prièrent, les larmes aux yeux, de revenir, pour donner sa bénédiction à leurs filets et à la mer. Le Bienheureux, ému de pitié, fit le signe de la croix, et aussitôt on vit les thons qui l'avaient suivi s'éloigner et rentrer tous dans les filets d'où ils étaient sortis. Ces pauvres gens en prirent plus de mille, et ils en envoyèrent plusieurs au couvent du V. Père pour la nourriture des religieux.

Vers le même temps, il arriva un accident, qui fit merveilleuse-

ment éclater son ardente charité. Il apprit avec douleur qu'un homme de la ville vivait dans le dernier dérèglement, et scandalisait toute la population. Il eut pitié de cette pauvre âme, et, pour la retirer du précipice, il résolut d'aller trouver cet homme, et de chercher à lui inspirer des sentiments de pénitence. Il lui représenta, avec une parfaite charité, le triste état où il était, le scandale qu'il donnait à toute la ville, la sévérité des jugements de Dieu et la rigueur de sa justice, dont il ressentirait bientôt les effets, s'il ne se convertissait de tout son cœur. Le malheureux s'offensa de cette correction, s'emporta contre le B. Père, et lui donna un violent soufflet. Le Serviteur de Dieu endura cet affront sans se plaindre ; mais Dieu, qui tient pour fait à sa personne ce qu'on fait à ceux qui le servent, sécha la main et le bras sacrilèges de cet impie. Cette punition lui ouvrit les yeux, il reconnut sa faute, se prosterna aux pieds de Pierre, et le conjura de lui rendre l'usage de sa main et de son bras, protestant qu'il changerait de conduite et ferait pénitence de ses dérèglements passés. Le B. Père, oubliant l'offense, se mit en prière et obtint de la divine miséricorde, non seulement la guérison du bras, mais encore celle de l'âme ; car ce pécheur se convertit, et mena depuis une vie très chrétienne.

La charité de Pierre n'était pas moindre envers les pauvres. Le jour de la fête de sainte Zite, il les invitait à dîner, et les servait lui-même de ses propres mains. Il leur faisait donner l'aumône par le Frère portier, lui défendant de la refuser à qui que ce fût. Comme le couvent n'avait pas des rentes suffisantes pour fournir à cette libéralité, Dieu, plus d'une fois, multiplia visiblement le pain destiné aux indigents.

Ces miracles fréquents rendirent le Père si célèbre, que quantité de jeunes gens, attirés à la religion par l'odeur de ses admirables vertus, se consacrèrent au service de Dieu et prirent l'habit de l'Ordre. Plusieurs l'ont illustré par leur science et leur piété, notamment les BB. Pères Jean Liccio (1), Antoine de Palerme, et Salvo Casseta, Général de l'Ordre.

A peine Pierre eut-il fini son Priorat, qu'on l'élut Maître des novices. Cet office important demande en celui qui l'exerce une vigilance, une application, une prudence, une fidélité à l'observance, et une charité peu communes, les religieux étant ordinairement toute leur vie ce qu'ils ont été pendant leur noviciat, selon cet oracle du Saint-Esprit : *Le jeune homme suit sa première voie ; même dans sa vieillesse, il ne la*

(1) L'Ordre fait la fête du B. Jean Liccio le 14e jour de novembre.

quittera point. (Proverb. 22.) Le V. Père exerça cette charge avec un zèle infatigable et en remplit parfaitement tous les devoirs jusqu'en 1444; mais, se sentant fortement appelé de Dieu à la prédication, il se fit décharger de son emploi par le Chapitre de sa Province, pour se consacrer de nouveau au salut des âmes.

Dans ce but, il se retira au couvent de Catane, où il prêcha avec d'heureux succès. Pendant qu'il inspirait partout la piété et la dévotion, et qu'il retirait les pécheurs de leurs habitudes vicieuses, l'Etna, dans une nouvelle éruption, se mit à vomir des torrents de flammes et les habitants de Catane attendaient une mort inévitable de ce débordement de feu, frappante image de l'enfer. Dans cette désolation publique, le V. P. Pierre, plein d'amour et de confiance en Dieu, prit le voile de l'illustre vierge et martyre sainte Agathe, et alla avec intrépidité le présenter aux flammes, pour arrêter leur violence. Il pria Dieu d'avoir pitié de ce pauvre peuple, qui réclamait sa miséricorde. Pendant son oraison, le feu s'arrêta court, et peu après, les flammes rentrèrent dans les abîmes de cette redoutable montagne. Le peuple attribua son salut aux mérites du Serviteur de Dieu, autant qu'au voile de sainte Agathe.

Etant retourné à Palerme, comme il était un jour à la porte du couvent pour quelque action de charité, il entendit la voix d'une femme qui s'affligeait inconsolablement du malheur arrivé à sa petite fille, retirée morte d'un puits où elle s'était laissée tomber. Le B. Père commanda d'apporter cette enfant dans notre église de Sainte-Zite. Sa mère affligée la tenant entre ses bras en présence d'une foule de peuple, il dit les mêmes paroles que Jésus-Christ proféra sur la fille du chef de la synagogue avant de la ressusciter : *Non est mortua puella, sed dormit* (Luc. 8.) « Cette fille n'est pas morte, mais elle dort. » Il fit retirer la multitude ; et après une heure d'oraison, s'approchant de ce petit corps froid comme du marbre, il commanda au nom de Jésus-Christ à la petite fille de se lever pleine de vie. A cette parole, l'enfant ressuscita, et tout le peuple fut témoin du miracle.

Une autre fois, étant sorti de Palerme pour aller prêcher à la campagne, il aperçut de loin, sur le grand chemin, une troupe de personnes assemblées, qui témoignaient par leurs gestes être arrêtées devant quelque chose d'extraordinaire et de tragique. S'étant approché, il eut sous les yeux le corps d'une femme massacrée, dont les assassins avaient coupé et caché la tête, sans doute, pour que l'on ne pût pas reconnaître leur victime. Le B. Père s'étant mis

en prière, les assistants virent venir deux anges sous forme de deux jeunes hommes d'une ravissante beauté. Ils descendirent dans un puits voisin et en rapportèrent la tête de la femme assassinée, qu'ils remirent entre les mains du Bienheureux. Celui-ci s'approcha du cadavre, et après qu'il eut fait le signe de la croix, tout le peuple vit avec étonnement la tête se réunir au corps et la femme ressusciter. Ce miracle, presque sans exemple dans la vie des autres Saints, eut tant de témoins, qu'on ne peut le révoquer en doute. On le peignit après la mort du B. Père, et on le voit encore aujourd'hui représenté sur un tableau dans la chapelle du Rosaire de notre église de Palerme.

Un jour, Pierre se promenait par le cloître, silencieux et pensif, à un moment où les religieux prenaient quelque récréation. Un marchand, introduit dans le couvent, s'approche des Pères, et demande à voix basse, s'il manquait quelque chose au P. Pierre. Il avait parlé si bas, en faisant cette question, que les Frères à qui il s'adressait l'entendirent à peine. Quant au Bienheureux, certainement il n'avait pu entendre. Il répondit néanmoins de l'autre partie du cloître, qu'il n'avait besoin de rien, sinon de la grâce de Dieu. Ce fait jeta tous les Frères dans un extrême étonnement.

Quelques années avant la mort du Bienheureux, la ville de Palerme fut affligée d'une horrible famine causée par des pluies continuelles. Toutes les rivières étaient débordées, et la mer si souvent agitée par les tempêtes, qu'on ne voyait plus venir aucun vaisseau. Le peuple eut recours au B. Père Pierre, son refuge assuré dans ses épreuves. « Bannissez toute tristesse, répondit-il aux magistrats venus pour « solliciter ses prières ; avant le coucher du soleil, la Providence « vous enverra du blé en abondance. » Ils se retirèrent pleins de consolation. Quant au Bienheureux, il entra en oraison. Lorqu'il eut terminé, il se tourna vers la mer, le visage tout joyeux : un navire paraissait à l'horizon. Mais les vents étaient si violents et les vagues si furieuses, qu'au jugement de tous, la perte du vaisseau était inévitable. Il devait nécessairement se briser contre les rochers et périr dans un malheureux naufrage. Pierre se remit à invoquer le secours de Dieu, et bientôt, contre toute espérance, le navire entrait au port, apportant en même temps la cessation de la famine et la joie aux habitants de Palerme.

Le Bienheureux était si absorbé en Dieu dans l'oraison, que souvent on l'y a vu élevé en l'air et ravi en extase. Une fois, le P. Prieur, faisant la visite du dortoir pendant la nuit, et passant

devant la cellule du Saint, aperçut une grande lumière qui en sortait par les fentes de la porte. Croyant à un incendie, il frappa rudement à la porte, et ne recevant aucune réponse, il cria : « Au feu, au feu ! » Les religieux accoururent, et pensant que le feu était dans la chambre du B. Père Pierre, ils enfoncèrent sa porte avec violence. Mais ils furent fort surpris, lorsque, au lieu de l'incendie, ils aperçurent seulement l'homme de Dieu ravi en extase, et environné d'une éclatante lumière. Tous les religieux l'admirèrent en cet état, jusqu'à ce que le P. Prieur l'ayant touché, il revint à lui comme d'un profond sommeil, extrêmement confus d'avoir été surpris au milieu de son ravissement.

IV. — Tout en comblant l'âme du Bienheureux de consolation pour l'animer à son service, Dieu affligeait son corps par la douleur et la maladie pour augmenter ses mérites. Sujet à beaucoup d'infirmités, qu'il souffrait avec une patience invincible, Frère Pierre avait en particulier à la jambe, un mal qui lui causait des douleurs excessives, renouvelées continuellement par les courses et les voyages qu'il faisait toujours à pied. Il endurait ce mal avec une extrême satisfaction. Quand il avait un peu de repos, et que ses douleurs se calmaient, il s'en plaignait à Dieu amoureusement. Un jour, comme on lui demandait pourquoi il s'affligeait quand il ne souffrait point, au lieu d'en témoigner de la joie et de la reconnaissance, il répondit ces remarquables paroles : « *Quia tunc video Deum subtrahentem à me « manum suam :* Je m'afflige alors, car il me semble que Dieu retire sa « main de moi. » Il considérait les maladies et les douleurs comme des caresses et des faveurs divines : ses souffrances diminuaient-elles, il croyait tomber en disgrâce.

Les Supérieurs l'envoyant prêcher dans la ville de Catane, il y alla à pied, âgé de plus de 70 ans, quoique de cette ville à Palerme il y ait près de soixante lieues de France. Sa parole onctueuse et apostolique y fit des fruits étonnants. Mais ce grand travail augmentant ses infirmités, les médecins jugèrent nécessaire qu'il retournât dans son pays natal, pour y rétablir sa santé. Quand il dit adieu au peuple de Catane du haut de la chaire, il n'y eut personne dans l'assemblée qui ne versât des larmes, et il fut obligé de rester encore trois jours, sans pouvoir se défaire d'une foule de personnes de toutes qualités, qui venaient se recommander à ses saintes prières, et recevoir sa bénédiction. Les regrets qu'ils se témoignaient les uns

aux autres à l'occasion de ce départ leur firent prendre la résolution de l'empêcher. Ils mirent donc à toutes les portes du couvent et de l'église, des gardes qui veillaient nuit et jour, pour l'arrêter quand il voudrait sortir. Le B. Père, voyant leur affection, leur dit avec tendresse qu'il était bien peiné de les quitter, mais que la volonté de Dieu l'obligeait de retourner à Palerme. Ils reçurent ces paroles comme un ordre du ciel, et le laissèrent partir, non sans l'avoir accompagné assez loin de Catane.

Arrivé à Palerme, le Bienheureux tomba malade, et Dieu lui révéla le jour et l'heure de sa mort. Il s'y prépara en saint, par une soumission entière aux divines volontés. Il dit la sainte Messe tant que ses forces le lui permirent. Un matin, pendant qu'il s'habillait à la sacristie, il dit à un Père que la messe qu'il allait célébrer serait la dernière. Il descendit de l'autel si abattu, qu'il fut obligé d'aller se mettre au lit. Ses douleurs n'enlevèrent point à sa physionomie l'expression de la joie, et il consolait ceux qui venaient le voir. On lui entendait souvent proférer ces paroles de saint Augustin, qu'il adressait à Dieu avec une extrême ferveur : *Hic ure, hic seca, hic non parcas, ut in æternum parcas :* « Mon Dieu, brûlez, coupez, exercez « sur moi en cette vie toutes les rigueurs de votre justice, pourvu « que vous me fassiez ressentir les effets de vos miséricordes pendant « l'éternité. »

Le jour où il devait sortir des misères de cette vie étant venu, il demanda les derniers sacrements. Avant de recevoir le saint Viatique, il fit à tous les religieux rassemblés autour de son lit une exhortation forte et pathétique, pour les animer à la persévérance, à l'amour de Dieu, à la haine d'eux-mêmes, à la mortification, à l'humilité, à l'union fraternelle et à l'observance régulière. Les voyant tout en larmes, il les consola et leur promit de les visiter souvent en esprit, quand une fois il serait au ciel. Ils sentirent bientôt l'effet de ses promesses, car après sa mort, ils renouvelèrent leur ancienne ferveur, et menèrent une vie si exemplaire et si sainte, que le couvent de Palerme a longtemps passé pour le plus régulier de toute la Province : ce qu'on attribue aux prières de ce B. Père.

Le Serviteur de Dieu, ayant reçu l'Extrême-Onction, rendit grâces des grandes miséricordes dont il avait été comblé durant tout le cours de sa vie, particulièrement de la faveur qui lui était faite de recevoir les derniers Sacrements. Les yeux fixés sur l'image du crucifix, il priait à voix basse et en pleurant. Enfin, la mort devint

imminente. A ce moment, tous les Pères présents entendirent le Bienheureux réciter le Psaume *Levavi oculos meos in montes :* « J'ai levé mes yeux vers les montagnes. » Arrivé à ce verset *Dominus custodiat introitum tuum et exitum tuum ex hoc nunc et in sæculum :* « Que le Seigneur protège ton entrée et ta sortie, » il le répéta par trois fois en se l'appliquant à lui-même. « Que le Seigneur, disait-il, « protège ta sortie. » Après la troisième fois, on vit sortir de son corps comme un rayon de lumière : au même instant, son âme s'envolait vers le ciel. C'était le 7 mars 1452, le Bienheureux avait soixante-onze ans.

Pendant qu'on lavait son corps, on découvrit autour des reins une excroissance extraordinaire de chair. Cette nouveauté porta un Frère à pratiquer une incision. Qu'aperçoit-il d'abord ? Du fer rouillé. De plus en plus étonné, il élargit la plaie et contemple avec une sainte frayeur, une chaîne de fer à cinq cordons. Le Bienheureux fut enterré avec cette chaîne, qu'il portait depuis cinquante-un ans. Il l'avait mise après l'avertissement du damné, qui le décida à quitter le barreau et à se convertir entièrement à Dieu.

Exposés dans l'église, les restes du Bienheureux reçurent les témoignages de vénération de toute la ville. Grands et petits, tous vinrent se prosterner, implorant les grâces et les bénédictions d'en haut par les mérites de Fr. Pierre. Cette dévotion, déjà grande, s'accrut encore, au spectacle des prodiges par lesquels Dieu glorifiait son Serviteur. Qu'il suffise d'en rappeler un des plus éclatants. Un malheureux s'était fait, en tombant, une affreuse blessure à la tête. Aussitôt dans un élan de foi, le peuple le transporte tout mourant à l'église de Sainte-Zite, pour le faire toucher aux dépouilles de Fr. Pierre de Jérémie. Au premier contact, la blessure disparaît, et cet homme presque mort un instant auparavant, se montre soudain plein de force et de vie.

Après les funérailles du Vénérable religieux, son tombeau devint un lieu de pèlerinage très fréquenté. Chaque jour, des centaines de personnes venaient s'agenouiller sur la pierre qui recouvrait ses restes. Un mois ne s'était pas encore écoulé, que, cédant à mille sollicitations, les Dominicains durent ouvrir la tombe. Le corps du Bienheureux fut trouvé entièrement exempt de corruption, mais desséché. Cette fois, la chaîne de fer put être ôtée facilement. On la garda comme une précieuse relique ; quantité de miracles furent ensuite opérés à son contact.

Le Bienheureux continua d'être l'objet d'un culte manifeste et fervent de la part des habitants de Palerme et de toute la Sicile. On distribuait ses reliques ; on le représentait partout avec l'auréole ; des lampes brûlaient devant sa tombe, des milliers d'*ex-voto* attestaient la multitude des faveurs extraordinaires obtenues par son intercession. La voix publique réclama pour lui les honneurs de la canonisation. A la requête du parlement de Sicile, le roi d'Espagne, Charles III, envoya des suppliques dans ce but au Saint-Siège. Enfin, Benoît XIV ordonna de commencer le procès d'information. Le 6 août 1783, le Pape Pie VI, sur l'avis de la S. C. des Rites, signa le décret de l'introduction de la cause. L'année suivante, comme il constait du culte immémorial rendu à Pierre de Jérémie, le Souverain-Pontife permit, le 10 mai 1784, de l'appeler Bienheureux et de célébrer sa fête.

Ce décret de béatification fut accueilli avec une joie immense par la Sicile entière. Toutefois, il ne donnait pas encore satisfaction complète aux vœux des fidèles. Ce qu'il leur restait à souhaiter, c'était d'entendre l'oracle infaillible de l'Eglise proclamer hautement la sainteté de leur cher compatriote. Tout d'ailleurs les autorisait à concevoir ce désir : les miracles continuaient comme dans les premiers temps à glorifier le tombeau du Bienheureux ; les grâces obtenues se multipliaient ; la dévotion du peuple ne faisait que redoubler de jour en jour. Aussi, de nouvelles sollicitations furent adressées au Saint-Siège, par le sénat de Palerme, les évêques et les princes de Sicile, et par Balthasar de Quinones, Maître général de l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Pie VI écouta favorablement ces prières, et, le 16 septembre 1794, il donna ordre à l'archevêque de Palerme d'instruire un nouveau procès en vue de la canonisation solennelle, lui assignant un terme de six ans à l'issue desquels ce procès devrait être complètement achevé. On le commença régulièrement le 21 février 1795, et un grand nombre de sessions eurent lieu jusqu'en 1797. En parcourant les volumes de ce procès, on voit qu'il n'était pas loin de toucher à son terme. Pourquoi est-il resté inachevé? On l'ignore. Peut-être la Révolution française, qui jeta à cette époque tant de troubles sur tous les points de l'Europe, fut-elle la cause de son interruption. Mais, quoi qu'il en soit, les fidèles de Sicile n'ont pas perdu l'espérance de voir leur compatriote, le grand Apôtre et réformateur de l'Italie, placé un jour sur les autels avec le glorieux titre de Saint. C'est aussi le vœu de tout l'Ordre des Frères-Prêcheurs (1).

(1) *Vita del B. Pietro Geremia, scritta in occasione del 1° centenario della Beatificazione.*

Le B. Pierre de Jérémie n'était pas seulement un prédicateur ; c'était aussi un savant théologien. Il a laissé un grand nombre d'écrits qui prouvent l'abondance et la profondeur de sa doctrine. Ses œuvres oratoires ont été presque seules imprimées. Les autres ouvrages, restés manuscrits, composent cinq volumes, dont trois se conservent dans l'église Saint-Dominique à Palerme, et les deux autres, dans le trésor des reliques de l'église Saint-Dominique à Bologne. Ces manuscrits comprennent de petits traités de théologie dogmatique et morale, de droit civil et canonique, et des sermons sur des versets choisis de l'évangile de saint Jean (1).

Les VV. Mères BÉNIGNE DE SAINT-DOMINIQUE & JEANNE DE SAINTE-CATHERINE Professes du Monastère du Tiers-Ordre de Langres (*)

(1686-1690)

Bénigne et Jeanne Le Riche étaient deux sœurs, nées à Langres, d'une famille pauvre. Orphelines dès leur enfance, elles demeurèrent ensemble après la mort de leurs parents, et se mirent à gagner leur vie en faisant des bonnets piqués, d'un usage très commun à cette époque, surtout parmi les enfants. Elles furent si laborieuses et si économes qu'elles amassèrent pour s'entretenir honnêtement selon leur condition.

Leur vie s'écoulait ainsi au milieu du monde, lorsque l'aînée, Bénigne Le Riche, conçut le désir d'entrer en religion. Le célibat qu'elle avait jusqu'alors gardé sans vœu ne lui parut pas un état assez ferme ni assez sûr pour le salut. Elle crut que Dieu lui demandait davantage. Les réflexions sur l'état religieux accrurent encore ses désirs :

(1) Cf. *Vita del B. Pietro, cap. XI.* L'auteur donne une liste détaillée des écrits du B. Pierre.

(*) *Histoire chronologique du monastère du Tiers-Ordre de Langres,* tome I.

« Quoi, se disait-elle, être toute à Dieu, quel heureux sort ! » Bref, elle s'engagea par vœu à quitter le monde.

Avant d'exécuter sa résolution, elle ne pouvait se dispenser de prévenir sa chère sœur qu'elle songeait à se séparer d'elle. Sa tendresse pour cette bien-aimée compagne de toute sa vie lui livra de rudes combats, mais son amour pour Dieu la rendit victorieuse. Un jour que les deux orphelines se trouvaient seules ensemble, Bénigne s'armant de courage ouvrit enfin son cœur. « Ma chère sœur, dit-elle, « il est temps que je vous fasse part de mon secret : j'ai fait vœu « d'être religieuse, et il va falloir nous séparer. »

Jeanne, la sœur cadette de Bénigne, était une âme pieuse et pleine de générosité ; ses propres sentiments l'inclinaient aussi à se donner toute à Dieu. Aussi accueillit-elle sans surprise l'ouverture de sa sœur aînée, et prenant aussitôt son parti : « Ne croyez pas, ma chère sœur, « répondit-elle, que je veuille me séparer de vous ; votre exemple « jusqu'à présent m'a servi de loi, et je me suis fait un plaisir de le « suivre. Si donc vous voulez vous consacrer au service de Dieu, je « ne commettrai pas cette indigne lâcheté de vous laisser suivre seule « la route la plus assurée du salut. Moi aussi, je veux m'attacher « entièrement à Dieu. Soyons toujours unies, et maintenant plus « encore que jamais ; nous l'étions déjà dans le monde par les liens « du sang, soyons-le désormais par ceux de la grâce. Votre sacrifice « ne serait pas entier, si le mien n'y était pas joint. Je suis résolue « d'aller partout où vous irez, je demeurerai dans la même solitude « que vous ; je pratiquerai la même règle ; je porterai le même « habit ; Jésus-Christ, que vous choisissez pour Maître, sera le mien, « votre maison sera ma maison et votre sépulture sera aussi la « mienne. Nous vivrons et nous mourrons pour Dieu. »

Bénigne, en entendant ces paroles, fut saisie d'une agréable surprise ; elle retrouvait sa chère sœur, dans le moment même où elle croyait la perdre pour toujours. Pleines de joie, toutes deux arrêtèrent de concert leur projet d'embrasser l'état religieux, et convinrent de le mettre à exécution sans retard. Mais à quel Ordre s'adresser ? Les deux sœurs n'avaient aucune préférence. Pour sortir de leur indécision, elles recoururent à Dieu et le prièrent de leur faire connaître dans quelle maison elles pourraient mieux le servir. Un jour, étant sorties avec le désir de s'éclairer sur la volonté divine à leur égard, elles se rendent dans l'église des Ursulines. Après avoir prié quelque temps, Bénigne se tourne vers sa sœur : « Que sentez-vous pour

cette maison? » demande-t-elle, Jeanne répond : « Je ne sens aucun attrait. » — « Ce n'est donc pas ici, reprend Bénigne, que le Seigneur « nous veut ; sortons et allons à l'église des religieuses de la Visitation. » Arrivées chez les Visitandines, elles se mettent à prier, puis l'aînée demande encore à sa sœur : « Que sentez-vous? » — « Point « d'attrait, » répond celle-ci. — « Eh bien, dit Bénigne, allons chez « les Annonciades. » Elles se rendent dans la chapelle de ces religieuses, et là, elles demandent au Seigneur pour la troisième fois si ce lieu est celui où il les veut à son service. Leur prière terminée, l'aînée interroge encore sa sœur : « Que sentez-vous pour cette « maison ? » Même réponse que précédemment ; le Seigneur est resté muet, Jeanne ne l'a pas entendu parler à son cœur. Bénigne dit alors : « Allons aux Dominicaines ; c'est peut-être là que Dieu nous « veut. »

Or, cette communauté, quoique la plus humble et la plus pauvre de la ville, n'était pas la moins fervente. Elle ne possédait encore pour église qu'un simple oratoire installé dans une grande chambre, et dédié à la Présentation de la Très Sainte Vierge ; un magnifique tableau représentant ce mystère formait une sorte de rétable derrière un petit autel assez bien orné. C'est là que Dieu attendait nos deux orphelines, pour leur donner la réponse que sollicitait leur naïve simplicité.

Elles entrent et font leur prière ; l'Esprit de Dieu qui souffle où il veut et comme il lui plait, produit dans leurs cœurs une ineffable onction intérieure et une inclination à la fois vive et douce pour le Tiers-Ordre de Saint-Dominique. Cette fois, la réponse de Jeanne fut différente, elle se sentait attirée. Bénigne éprouvait le même attrait. Toutes deux restèrent convaincues que Dieu leur avait manifesté sa volonté. Dociles à la grâce, elles n'eurent pas plus tôt entendu la voix divine qu'elles se préparèrent à l'exécuter promptement, selon cette parole de l'Ecriture : « Si vous entendez aujourd'hui la voix du Sei- « gneur, ne différez pas de la suivre. » Sans autre délai, elles vinrent se présenter comme postulantes à la V. M. Jacquette de la Croix, alors Prieure, et lui ouvrant leur cœur avec une candeur admirable, elles lui racontèrent tout ce qu'elles avaient fait pour connaître la volonté de Dieu, et sollicitèrent la grâce d'être reçues parmi les Dominicaines.

La Mère Prieure, qui les connaissait déjà, les reçut avec beaucoup de bonté, leur représenta brièvement le genre de vie des Sœurs, et les voyant décidées, leur ouvrit les portes du monastère à titre pro-

visoire. Entrées dans ce saint asile, Bénigne et Jeanne furent édifiées de tout ce qui frappa leurs yeux. Notre-Seigneur leur fit goûter un solide bonheur dans les pratiques de la vie religieuse et dans la compagnie des Sœurs. Aussi, certaines d'avoir trouvé leur vocation, elles ne songèrent plus qu'à se fixer pour toujours dans la demeure où la main de Dieu les avait conduites. Le saint habit leur fut enfin accordé au mois d'août 1658 ; l'aînée s'appela Bénigne de Saint-Dominique, l'autre Jeanne de Sainte-Catherine. Elles offrirent pour dot leur linge, leur mobilier et une somme de 700 livres.

Après leur vestition, ces deux nouvelles Sœurs s'appliquèrent avec zèle à leur sanctification, et devinrent un soutien précieux pour la maison, à différents points de vue. Voyant leur intelligence et leur habileté à conduire les affaires, les Supérieures confièrent à leur sollicitude tout le temporel du monastère. La V. Mère Bénigne de Saint-Dominique fut établie procureuse, et sa sœur, la V. Mère Jeanne de Sainte-Catherine, reçut l'office de dépensière. Ce choix était très heureux. Le couvent vit bientôt prospérer ses pauvres finances sous l'administration pleine d'ordre et de prévoyance de ces prudentes économes. Laborieuses, actives, adroites, elles faisaient beaucoup de petits ouvrages qui rapportaient quelques profits. Se considérant comme les servantes de leurs Sœurs, elles se faisaient un plaisir et un devoir d'aller au-devant de leurs désirs et de leurs besoins pour les satisfaire.

La nécessité de s'occuper des intérêts matériels du couvent n'empêchait pas ces deux Vénérables Mères de travailler avec succès à leur avancement dans la perfection. Fidèles à la plus exacte observance, elles se rendaient ponctuellement à tous les Offices de jour et de nuit, elles ne négligeaient ni méditation, ni lecture, ni même le silence, observant cette règle dans la mesure du possible. Leur amour pour la vie intérieure exerçait son influence sur toutes leurs actions. A les voir, on eut dit que leur conversation était plus au ciel que sur la terre. Au milieu des occupations les plus pressantes, elles conservaient toujours leur cœur uni à Dieu. Les jeûnes, les veilles, les macérations faisaient aussi leurs délices.

Pleines de confiance en leur vertu et en leur intelligence, les Supérieures les appelèrent l'une et l'autre au conseil du couvent. Sœur Bénigne et Sœur Jeanne y donnèrent encore de nouvelles preuves de leur prudence et de leur discrétion. Aussi, leurs avis, sages et judicieux, étaient toujours écoutés avec déférence. Mais, loin de se préva-

loir du respect qu'on leur témoignait ou des services rendus à la communauté, elles ne se départirent jamais de leur humble modestie.

Déjà depuis longtemps, ces deux Vénérables Mères donnaient à leurs Sœurs le spectacle de leurs vertus et de leur touchante amitié, lorsqu'il plut à Dieu de les séparer l'une de l'autre par la mort de la V. Mère Jeanne de Sainte-Catherine. Rien ne faisait présager ce douloureux événement. Sœur Jeanne cependant eut le pressentiment de sa fin prochaine. Pour s'y préparer avec plus de perfection, elle fit, non sans un redoublement de piété et de ferveur, sa retraite de dix jours. A la suite de cette retraite, elle fut attaquée d'une fluxion de poitrine, qui donna raison à ses pressentiments, en la conduisant rapidement au tombeau.

Sœur Bénigne de Saint-Dominique était inconsolable ; elle perdait dans sa tendre sœur tout ce qu'elle avait de plus cher au monde. Elle voyait se briser l'union si intime de leurs deux cœurs, formée d'abord par la nature, puis resserrée sur la tombe de leurs parents défunts, et enfin scellée par la communauté d'une même vocation. Cependant, son courage et sa foi ne l'abandonnèrent pas ; elle adora les desseins de Dieu et fit généreusement son sacrifice.

Jeanne de son côté n'avait pas des dispositions moins parfaites. Après cinq jours seulement de maladie, elle remit pieusement son âme entre les mains de Dieu, le 20 février 1686, à l'âge de 66 ans ; elle avait passé vingt-sept années dans la vie religieuse.

La V. Mère Bénigne survécut quatre ans à sa sœur. Pendant tout ce temps, on la vit constamment redoubler de ferveur et d'exactitude à remplir tous ses devoirs. Après avoir édifié la communauté l'espace de trente et un ans, elle mourut dans la paix du Seigneur le 9 mars 1690, âgée de 71 ans.

L'infirmière, en la soignant pendant sa dernière maladie, avait été extrêmement édifiée de ses vertus héroïques. Certaine que la mort lui avait ouvert le ciel, elle se sentit inspirée de la prendre comme avocate auprès de Dieu, pour obtenir une grâce particulière dont elle avait besoin. Son attente ne fut pas trompée ; par l'intercession de la V. Mère Bénigne, elle obtint l'objet de sa demande.

LE MÊME JOUR

1270. — A Cologne, en Allemagne, mourut le V. P. DOMINIQUE DE SIENNE, homme apostolique et prédicateur célèbre, dont toute la vie fut consacrée au salut des âmes. Sa parole éloquente, et surtout l'exemple de ses vertus lui donnaient grande autorité pour les diriger dans les sentiers de la justice. Aussi, le Pape Urbain IV, voulant offrir à son zèle un champ plus vaste, le fit archevêque de Cologne, en 1262. C'est là que le V. Père s'endormit dans le Seigneur, après avoir très saintement gouverné pendant huit ans le troupeau confié à sa sollicitude. — (Fontana.)

1609. — A Florence, mourut le V. P. THOMAS BUONINSEGNI. Issu d'une noble et opulente famille de Sienne, il se laissa prendre d'abord à l'amour des richesses, et conçut un vif désir d'accroître sa fortune. Mais il découvrit promptement la vanité des biens terrestres. Lassé par les sollicitudes dans lesquelles l'avait jeté sa passion, il prit enfin le monde en dégoût ; et tournant vers Dieu toutes les affections de son cœur, il s'en vint, jeune encore, frapper à la porte du couvent de Saint-Marc de Florence, et demander le saint habit des Frères-Prêcheurs. A peine en fut-il revêtu, que, ramenant dans sa véritable voie cette ardeur généreuse, un instant égarée à la poursuite des vanités d'ici-bas, il se mit à travailler de toutes ses forces à l'acquisition de la science et de la piété. Ses efforts ne furent pas sans succès. Promu Maître en théologie, il fit à Florence pendant 25 ans un cours public qui eut beaucoup d'éclat ; il devint le théologien de Cosme I, Grand-Duc de Toscane. On venait le consulter de toutes parts ; ses conseils, marqués au coin de la science et de la piété, passaient pour des oracles. En véritable Frère-Prêcheur, c'est à la source très pure de la doctrine de saint Thomas qu'il puisait la réponse aux difficultés qu'on lui proposait. Religieux éminent par sa piété, théologien savant, conseiller éclairé, il était de plus un prédicateur de renom. Il mourut en 1609 chargé d'années et de mérites. — (Echard.)

1621. — Au couvent de Bois-le-Duc, le V. P. MATHIAS DE LIEROP, Belge de nation, alla recevoir au ciel l'auréole des docteurs. Lierop, petite ville située près d'Helmond, dans le Brabant, fut le lieu de sa naissance et lui donna son nom. Il entra dans l'Ordre au couvent des Frères-Prêcheurs de Bois-le-Duc, et fut envoyé bientôt à Louvain pour y étudier la théologie.

Lorsqu'il eut terminé ses études, il fut appliqué au saint ministère, et dès ses premiers pas dans la carrière apostolique, il prêcha avec une telle éloquence, et combattit les hérétiques avec tant d'ardeur, que ceux-ci lui jurèrent une haine mortelle. Comme autrefois les Juifs tenaient conseil pour perdre le divin Maître, ainsi les hérétiques cherchaient à se délivrer de ce fervent défenseur de la foi. Un jour, il tombe en leur pouvoir, et conduit à Gertruidenberg, ville récemment occupée par les Hollandais, il est jeté au fond d'un cachot. A la nouvelle de son incarcération, les Espagnols le réclament ; ils offrent même en échange du V. Père un chef du parti des Gueux, qu'ils retenaient prisonnier. Vains efforts. Le farouche gouverneur refuse tout accommodement, et pour mieux accentuer sa résistance, il prononce ces paroles menaçantes : « Aujourd'hui, à midi, si je vis encore, ce moine sera pendu. » Mais voici que le même jour, les Hollandais, battus par les Espagnols, sont contraints d'abandonner Gertruidenberg, et de fuir au plus vite. Jérôme Thevaerts — c'était le nom du gouverneur — est accusé par les soldats révoltés d'avoir trahi l'armée et occasionné ce désastre. Tremblant, il se cache dans une huche à pain, où bientôt les soldats en fureur le découvrent et l'égorgent peu avant midi, alors que, dans sa prison, le V. Père Mathias se préparait tranquillement à la mort (1573).

Délivré d'une manière si extraordinaire, le Père Mathias de Lierop reprend avec un nouveau zèle et une ferveur encore plus grande la guerre qu'il avait déclarée aux hérétiques : et du haut de la chaire sacrée, il s'efforce, par ses doctes enseignements, de retenir ses compatriotes dans l'antique foi de leurs pères. Lecteur en théologie et Prédicateur général, il fut aussi appelé à prendre comme Prieur la direction du couvent de Bois-le-Duc, et dans tous ces emplois, il s'acquit l'estime de ses Frères et des personnes du dehors, exerça toujours autour de lui une immense influence, et fut la gloire de l'Ordre dans ce pays, jusqu'à sa mort, qui arriva le 10 mars 1621.

Le V. P. Mathias a laissé deux ouvrages manuscrits, conservés longtemps dans la Province de Germanie-Inférieure. Le premier est intitulé : *Destruction de Babylone*, ou *Traité des péchés*, et le second contient des sermons pour les Fêtes du temps et des Saints. — (Echard.)

1598. — Au monastère de Saint-Sauveur, à Lisbonne, mourut la V. Mère JÉROME DE LA CRÊCHE. Pour tenir toujours son esprit uni à Dieu, elle gardait un rigoureux silence, ce qui la disposa à d'intimes communications avec son cher Epoux. Elle portait une dévotion très particulière au mystère ineffable de sa naissance. Pour honorer sa sainte pauvreté dans l'étable de Bethléem, elle avait la louable coutume de passer la plus grande partie du jour et de la nuit en prières devant le Très Saint-Sacrement depuis Noël jusqu'aux Rois. La contemplation de l'amour infini que Dieu avait témoigné aux hommes dans ce divin mystère l'absorbait tellement, qu'on la trouvait

quelquefois comme hors d'elle-même et dans une sorte d'extase. Elle faisait de même le Vendredi et le Samedi-Saint, qu'elle passait en veilles, en larmes, et en prières. La V. Mère pratiquait de grandes mortifications, et ne se couchait que sur des morceaux de bois ; c'était un lit de douleur pour y souffrir, plutôt qu'un lit de repos pour réparer ses forces. Dieu lui envoya sur la fin de sa vie un mal incurable, qui exerça longtemps sa patience et son humilité ; Sous la main toute-puissante de Dieu qui l'affligeait, elle s'humilia sincèrement et endura, l'espace de cinq ans, des souffrances indicibles, sans rien relâcher de ses austérités accoutumées. Les religieuses qui la visitaient à l'infirmerie admiraient sa constance et son exactitude à s'acquitter de ses exercices ordinaires de dévotion. Elle se prépara généreusement à la mort, et reçut les derniers Sacrements avec de saintes dispositions, qui lui attirèrent de nouvelles grâces du ciel. Elle répondit à toutes les prières, que la communauté assemblée récita à son agonie. Quand elles furent achevées, elle pria une Mère de lui faire une lecture de piété. Celle-ci voulut commencer la Passion de Notre-Seigneur selon saint Jean. « Vous n'aurez pas le temps de « l'achever, ma Mère, lui dit la moribonde, récitez plutôt les hymnes de « l'Office de la Sainte Vierge. » La Sœur lui obéit, et comme elle prononçait ces paroles de l'hymne *Ave, Maris stella : Ut videntes Jesum semper collætemur*, la V. M. Jérôme alla jouir du repos éternel, le 10 mars 1598. — (Sousa.)

159.. — Au monastère de Saint-Vincent à Prato, mourut la dévote Sœur converse TADDEA, une de ces vraies perles d'humilité qui sont ici-bas les trésors cachés des monastères, en attendant de devenir là-haut des soleils destinés à faire pâlir bien des étoiles. Sainte Catherine de Ricci pendant sa vie avait beaucoup aimé cette bonne Sœur, à cause de sa grande simplicité, et de son ardeur infatigable pour le travail ; elle l'aima surtout, après le service signalé qu'elle en reçut quelques mois avant sa mort.

La Sainte avait appris que plusieurs de ses filles, et principalement Sœur Maddalena Strozzi, s'étaient plu à écrire la relation de toutes les grâces et faveurs extraordinaires dont le ciel l'avait comblée. Ce fut pour elle un grand chagrin. Convaincue dans la simplicité de son cœur qu'il n'y avait pas de créature plus inutile et plus misérable qu'elle, et se regardant comme la cause de tout le mal qui arrive dans le monde, elle ne pouvait supporter la pensée qu'il resterait des traces de son passage ici-bas, et qu'elle s'en irait après sa mort, occuper une place usurpée dans la mémoire des hommes. Elle en gémissait devant Dieu en versant des larmes amères. De ce moment, elle n'eut point de repos qu'elle n'eût trouvé le moyen et l'heure favorable de mettre la main sur tous ces écrits et de les anéantir. Un jour enfin, pendant que les Sœurs étaient au chœur ; elle entra dans les cellules suspectes, s'empara de tous les manuscrits qu'elle put rencontrer, et, les renfermant tous dans un sac, elle se hâta de les porter à la Sœur boulangère qui, dans

ce moment, faisait chauffer son four. C'était la Sœur Taddea. « Tenez, ma « Sœur, lui dit la Sainte d'un air empressé, hâtez-vous de brûler tous ces « papiers ; car, malheur à nous, si on les trouvait dans la maison. » La bonne vieille Sœur Taddea, qui aimait singulièrement la Mère Catherine, ne soupçonna dans toutes ces écritures que les malheurs qu'elle entrevoyait dans le visage agité et les paroles de la Sainte, et faisant l'obéissance, elle les jeta sous ses yeux au milieu des flammes. A ce spectacle, le visage de Catherine, s'illumina d'un rayon de joie toute divine, elle était radieuse de son triomphe. Sublime allégresse de l'humilité ! En voyant sa renommée tomber en cendres avec ces écrits, la Sainte, bien différente de celui qui disait : *Non omnis moriar*, se fût écriée volontiers et plus triomphante encore : « Je mourrai donc tout entière ! *Omnis moriar.* »

Lorsque sainte Catherine fut morte, les Sœurs demeurèrent plongées dans une profonde tristesse. Pour les consoler, la bonne Mère daigna se montrer à quelques-unes d'entre elles. Mais sa première apparition fut pour la chère Sœur Taddea, qui avait rendu un si grand service à son humilité.

Taddea venait d'être déchargée de son office de boulangère, à cause de son âge qui approchait de quatre-vingt-dix ans, et peut-être aussi à cause de son zèle à chauffer son four avec de précieux manuscrits. On lui avait confié le soin du jardin avec une autre Sœur sous ses ordres. Un certain soir, pendant son sommeil, elle vit venir à elle la Mère Catherine, resplendissante de gloire et toute joyeuse, qui lui demanda de la conduire à la belle terrasse qu'on achevait de construire dans le jardin. Elle s'empressa d'accéder à ses désirs, et ayant appliqué une échelle au mur de la terrasse, comme la Sainte y montait, celle-ci lui mit sur la tête une belle couronne de fleurs, en signe de la couronne de gloire qui l'attendait bientôt dans le ciel, puis elle disparut. Le lendemain à son réveil, Sœur Taddea n'eut rien de plus pressé que d'aller réjouir ses Sœurs, en leur apportant de bonnes nouvelles de leur Mère.

Favorisée un autre jour d'une apparition semblable, elle courut en faire part au Père confesseur, en lui disant que cette fois, ce n'était pas dans son sommeil qu'elle l'avait vue, mais étant parfaitement réveillée, et qu'elle avait eu même le bonheur de l'embrasser et de lui recommander toutes les Sœurs. Le Père voulut savoir si elle ne l'avait pas également recommandé lui-même comme étant leur nouveau confesseur : « Non, lui dit-elle, parce que j'étais « tellement éperdue de joie et hors de moi-même, que j'ai eu à peine la « présence d'esprit de lui parler de mes Sœurs. Mais, ajouta-t-elle bien « naïvement, la prochaine fois que je la verrai, je n'y manquerai pas. »

Elle la revit, en effet, peu de temps après, mais en paradis ; elle alla y rejoindre sa chère Mère, comme le font présumer sa pieuse vie et l'affection que lui portait sainte Catherine. — (*Vie de sainte Catherine de Ricci*, R. P. Hyac. Bayonne.)

XI MARS

Les Frères Convers SISTO & RISTORO, Architectes, Profès du Couvent de Santa-Maria-Novella, à Florence (*)

(1289-1283)

Les premiers artistes que la Toscane ait donnés à l'Ordre des Frères-Frêcheurs furent deux architectes, hommes vraiment remarquables et bien dignes d'être mis au rang de ceux à qui la reconnaissance publique attribue la restauration de l'architecture en Italie. Ce sont les Frères Sisto et Ristoro, religieux convers du couvent de Santa-Maria-Novella.

Frère Sisto naquit à Florence dans le quartier de Saint-Pancrace, près la Porte appelée de ce nom. Frère Ristoro vit le jour dans les terres de Campi, gros bourg situé non loin de Florence aux environs de Prato. Les précieux, mais trop courts documents, qui les concernent, passent sous silence le nom de leurs parents et l'année de leur naissance. Cependant, nous ne pouvons guère nous éloigner de la vérité, en les faisant naître de 1220 à 1225, c'est-à-dire quinze ou vingt ans avant Cimabue. On ignore également de quel maître ils apprirent les premières notions de l'architecture, et c'est à tort que quelques-uns les font disciples d'Arnolf. Ce qui nous paraît probable, c'est qu'ils s'aidèrent des conseils et des dessins de deux célèbres architectes de cette époque : Jacques et Nicolas de Pise.

(*) Marchese. *Memorie dei più insigni pittori, Scultori e Architetti dominicani.*

Le nécrologe de leur couvent nous laisse ignorer également l'année de leur entrée dans l'Ordre. Ce n'est point sans vraisemblance, que le P. Fineschi la place sous le second priorat du P. Aldobrandino Cavalcanti, vers l'année 1256, à l'époque où il faisait commencer les travaux d'agrandissement de l'église de Santa-Maria-Novella. Les deux jeunes architectes purent alors s'offrir à l'Ordre pour diriger cet important travail. C'est aussi le sentiment du P. Borghigiani.

Nos deux artistes, en appliquant leur talent à l'architecture, ne pouvaient pas s'éloigner de l'esprit de leur vocation. Sans doute, l'apostolat et l'enseignement sont le grand but de l'Ordre et y occupent la place d'honneur : mais l'art, comme la parole et l'écriture, peut exprimer le vrai et le bien, et en élevant les âmes à Dieu, il devient un véritable apostolat. La vérité a plusieurs chemins pour pénétrer dans les cœurs, et aucun n'est à dédaigner : c'est pourquoi bien souvent, dans les couvents, à côté des philosophes, des théologiens et des missionnaires, on voit des savants, des artistes, des hommes spéciaux, aptes à tous les travaux, capables de tout concevoir et de tout exécuter.

Pour mieux atteindre le but de leur vocation, les moines artistes travaillaient principalement à tout ce qui pouvait servir au culte divin et en rehausser la splendeur; cependant, ils ne refusaient point de mettre encore la main à des travaux moins religieux, qui pouvaient être d'utilité publique. Les peuples et les princes le savaient bien ; s'agissait-il d'une ville à fortifier, d'un canal à tracer, d'un pont à jeter sur un fleuve, c'est aux maisons religieuses qu'ils venaient tout d'abord s'adresser pour demander des architectes, des ingénieurs, des peintres et des décorateurs : et c'est souvent par des chefs-d'œuvre, que les religieux, plus particulièrement les Frères-Prêcheurs, répondaient à cette confiance.

Nos deux humbles Frères convers ne devaient pas être à l'abri de ces demandes exprimées par l'autorité civile. Les magistrats de Florence eurent recours à leur talent pour l'achèvement du palais *dei Priori*, commencé en 1252 par Jacopo. Ce travail fut conduit par les deux Frères avec tant d'habileté, que la ville eut aussitôt la pensée de leur confier la direction de constructions d'une plus grande importance. On était aux premiers jours d'octobre 1269 : des pluies abondantes avaient fait déborder l'Arno. Cette inondation causa de grands dommages dans les campagnes et à Florence même. Sans parler des personnes qui trouvèrent la mort dans le désastre, plusieurs

monuments furent renversés et deux ponts emportés. La République n'avait pas oublié les services de nos deux convers de Santa-Maria-Novella. Elle réclama leur concours pour la reconstruction des deux ponts. Dévoués comme ils l'étaient, ils se mirent à l'œuvre et relevèrent le pont de la Carraia, et même s'il faut en croire certains historiens, celui de Santa-Trinita. Le pont de la Carraia restauré par leurs soins n'est pas celui que l'on voit aujourd'hui : détruit par une inondation, il fut rebâti en 1334 par un autre dominicain, Giovanni da Campi, célèbre architecte de cette époque.

Les chroniqueurs de Santa-Maria-Novella sont unanimes à dire que les Frères Sisto et Ristoro entreprirent bien d'autres travaux pour la république de Florence, et même pour des particuliers ; mais les documents faisant défaut, nous ne pouvons entrer dans aucun détail précis. Notons toutefois l'opinion de certains historiens, qui leur attribuent la construction de la petite église de Saint-Remi. D'ailleurs, l'église de Santa-Maria-Novella suffit, à elle seule, pour immortaliser leur nom.

D'après le P. Fineschi, les Frères-Prêcheurs étaient venus à Florence, vers l'année 1219. N'ayant point, tout d'abord, d'endroit choisi pour y fixer leur demeure, ils avaient élu domicile dans un hospice, que la piété publique avait fait élever près des portes de la ville, pour les étrangers sans abri. Chaque jour, ils se répandaient dans les églises, sur les places, dans les quartiers populeux, pour annoncer la parole de Dieu, s'abandonnant aux soins de la Providence et à la charité des fidèles, pour leur pain quotidien. Le B. Jean de Salerne était alors Prieur.

Les Frères restèrent dans cet asile des pauvres, jusqu'au jour où l'évêque leur fit abandon du petit oratoire de Saint-Jacques, situé dans les plaines de Ripoli, et distant de plus de deux milles de Florence. Cette situation, si pénible pour leur ministère, ne pouvait durer longtemps. Ils ne tardèrent pas, en effet, à quitter cet endroit si retiré pour venir s'établir dans l'hôpital de Saint-Pancrace. Comme la petite communauté grossissait tous les jours, quelques Frères acceptèrent l'hospitalité chez les chanoines de Saint-Paul.

Sur ces entrefaites arriva à Florence, au mois d'août de l'année 1221, en qualité de Légat du Saint-Siége, le cardinal Ugolin, revenant de Bologne, où il avait assisté aux funérailles de notre B. P. S. Dominique. Rempli d'affection pour les Frères, il ne se donna ni trêve ni répit, avant de leur avoir trouvé une habitation plus vaste et plus

en rapport avec le but de leur vocation. Il obtint de l'évêque et du Chapitre la petite église paroissiale appelée Sainte-Marie-des-Vignes ou aussi Santa-Maria-Novella. C'est ce dernier titre qui devait lui rester. L'acte de cession fut passé le 12 novembre, et le 20 du même mois, les Frères entraient en possession. Un modeste couvent adossé à l'église fut aussitôt construit. On ne se lassait pas de venir entendre la parole de Dieu dans l'humble oratoire, et la petite place située devant l'église était souvent encombrée par une foule nombreuse. Bientôt les jeunes gens des meilleures familles de Florence, attirés par la grande réputation de vertu et de science, que s'était acquise le P. Aldobrandino Cavalcanti, successeur du B. Jean de Salerne dans la charge priorale, se présentèrent pour recevoir de ses mains l'habit de l'Ordre.

Quelques années plus tard, lorsque Pierre de Vérone envoyé par le Pape Innocent IV pour combattre l'hérésie des manichéens, parut à Santa-Maria-Novella, la sainteté de sa vie et sa grande éloquence attirèrent un tel concours de peuple à ses sermons, que l'église et ses dépendances se trouvèrent trop petites pour contenir les auditeurs accourus pour l'entendre. Ce fut sur sa demande que la République consentit à faire élargir la place, pendant que le P. Aldobrandino confiait l'agrandissement de l'église aux deux PP. Pascale dell'Ancisa et Pagano degli Adimari.

Le travail achevé, on décora le nouveau temple de peintures artistiques. Pendant qu'on les exécutait, un jeune enfant, neveu et disciple d'un des religieux de la maison, abandonnait souvent ses livres et son maître, pour aller à l'église contempler les travaux des artistes, qu'il reproduisait ensuite sur ses cahiers avec une ressemblance parfaite. Frappés de ses aptitudes remarquables pour le dessin, les Pères s'appliquèrent à les développer ; c'est ainsi que se révéla le génie de Cimabue.

II. — Cependant, même agrandie et embellie, l'église de Santa-Maria-Novella ne satisfaisait point le P. Aldobrandino ; elle lui paraissait encore trop petite, et les décorations ne répondaient point à ses désirs. C'est alors qu'il conçut le plan d'un splendide monument, aux vastes proportions, qui lui permettrait d'utiliser le talent des Frères Sisto et Ristoro, que la divine Providence venait de lui envoyer.

Il avait déjà recueilli pour son œuvre de grandes sommes d'argent, lorsque Grégoire X le fit évêque d'Orvieto. Ce choix du Souverain-

Pontife arrêta pour un temps l'exécution du projet. Mais le nouvel évêque ne le perdit jamais de vue ; il allait enfin le voir se réaliser, quand Dieu l'appela à une vie meilleure, le 31 août 1279. L'honneur de poser la première pierre de l'édifice était réservé à l'un de ses Frères en Religion, plus élevé que lui en dignité, au cardinal Latino Malabranca, neveu du Pape Nicolas III et son Légat auprès de la République. Il venait de pacifier Bologne et les Romagnes, et il arrivait à Florence envoyé par le Souverain-Pontife dans le même but. Sa parole persuasive et pressante fit une profonde impression sur tous les partis ; les haines les plus envenimées se calmèrent, et tous les esprits s'étant réconciliés, on prit jour pour conclure une paix générale. On convint aussi d'élever un monument commémoratif de cette pacification. Une église pouvait répondre à ce but. Santa-Maria-Novella, que les Dominicains se disposaient à construire, fut désignée pour être ce monument. Au jour fixé, une foule immense encombre la place pour assister à la pose de la première pierre. Le Cardinal-Légat parle de la paix avec une émouvante éloquence ; Guelfes et Gibelins, naguère ennemis acharnés, se jettent dans les bras les uns des autres, et la réconciliation s'opère au milieu de la joie universelle. C'est sous ces heureux auspices que commençait Santa-Maria-Novella.

Outre le bien de la paix, cause si légitime de réjouissance, la construction d'une église conventuelle était aussi, pour ces siècles de foi, l'occasion d'une allégresse publique et générale. Le pauvre savait qu'à l'ombre de ses murs, il pourrait venir sans crainte partager avec les religieux le pain qu'ils avaient mendié eux-mêmes à la porte du riche ; le savant avait l'espérance d'y rencontrer des intelligences d'élite, qui s'adonneraient avec lui au développement des sciences ; l'artiste, une source d'inspirations et d'encouragements ; les âmes amoureuses du ciel, un aliment proportionné à leurs désirs, et le peuple, souvent opprimé, n'ignorait point qu'il trouverait là des hommes de conscience pour défendre ses intérêts. Il n'y a donc point lieu de s'étonner de l'émulation avec laquelle tous s'empressaient alors d'offrir les secours de leur fortune et le concours de leurs bras, pour la construction de ces églises et de ces monastères d'où devaient découler tant de bienfaits pour la société tout entière.

Nos deux Frères Sisto et Ristoro, désignés comme architectes, dressèrent un plan, qui obtint de suite l'admiration et l'approbation

des hommes de l'art. Chose assez rare dans l'histoire de l'architecture, aucun manœuvre séculier ne fut employé à la construction de l'édifice; le couvent de Santa-Maria-Novella eut assez de Frères habiles et intelligents, pour exécuter par eux-mêmes un travail si considérable.

L'élan généreux des Florentins, pour aider les religieux à la construction d'un monument qui devait être la gloire de leur ville, eut du retentissement à l'extérieur ; et les évêques dominicains que l'humble couvent de Santa-Maria avait déjà donnés à l'Eglise, y contribuèrent, eux aussi, de leurs aumônes pour une large part. Mais le secours le plus puissant que l'œuvre obtint, fut sans contredit l'éloquence du Frère Remi, surnommé l'Ancien, pour le distinguer d'un autre religieux du même nom, que ses écrits ont rendu célèbre. Nul ne pouvait se refuser à ses pressantes sollicitations. Nous avons encore un de ses discours adressé aux nouveaux Prieurs et au Gonfalonier de Florence, le jour où ils entraient en possession de leurs charges ; il leur recommandait la construction commencée. Sa parole persuasive obtint de la République 2400 florins, dans les deux années 1295 et 1297.

Il n'entre pas dans notre plan de donner la description du magnifique monument, élevé en signe de paix, par la piété de toute une grande ville. Ce que nous voudrions faire comprendre, c'est le saint empressement et la grande ardeur qu'apportèrent dans le travail nos deux architectes et tous leurs ouvriers. Mais ici les conjectures doivent remplacer les documents. A juger l'œuvre par sa rare perfection, il faut avouer qu'elle est le fruit de leur piété autant que de leur habileté. Simple et majestueuse en même temps, solide et svelte, Santa-Maria-Novella offre un ensemble de beauté, qui en fait, dans son genre, la première église de Florence, et même la plus belle de l'Italie au dire de Richa et de Fineschi. Michel-Ange, qui s'y entendait, l'appelait du surnom gracieux d'épouse, *la mia sposa*.

Les deux convers architectes firent surtout preuve d'une rare habileté pour la perspective. Vue de l'entrée, l'église paraît beaucoup plus longue qu'elle ne l'est en réalité. Cette illusion d'optique est produite par les dimensions inégales des travées dont la largeur va en diminuant, depuis le fond jusqu'à l'abside. Le type architectural est d'une grande simplicité : on n'y trouve point cette multiplicité de détails, qui fatiguent l'œil et engendrent la confusion. On n'y voit point, non plus, cette abondance et cette richesse d'ornements,

que de nos jours l'on prodigue souvent dans les temples; tout y est simple, majestueux et grand, comme l'âme des Frères qui en conçurent la pensée. Ce qui ajoute encore à leur mérite, c'est que, à Florence, il n'avaient sous les yeux aucun monument analogue qu'ils pussent prendre pour modèle ; car Santa-Croce et Santa-Maria del Fiore ne furent commencées par Arnolf, que quatorze et dix-huit ans plus tard, en 1294 et en 1298 : à cette époque, nos deux Frères étaient morts. Ils avaient emporté dans la tombe la gloire d'avoir commencé ce beau chef-d'œuvre, qui devait être terminé, au siècle suivant, par les habiles mains de deux autres convers dominicains, Fra Giovanni da Campi et Fra Jacobo Talenti, dignes émules de leurs prédécesseurs.

La renommée des travaux exécutés sous l'habile direction des Frères Sisto et Ristoro, se répandit jusqu'à Rome. Nicolas III, qui occupait alors la Chaire de Saint-Pierre, ne leur laissa pas le temps d'achever Santa-Maria-Novella ; sur son ordre, ils durent quitter Florence et se rendre à Rome, pour dresser des plans et pour diriger, au palais même du Vatican, des travaux analogues à ceux qu'ils avaient si bien conduits au palais des Prieurs de leur ville de Florence.

Laissèrent-ils dans la ville éternelle d'autres chefs-d'œuvre ? Tout porte à le croire : et de graves historiens leur ont attribué, sans pouvoir toutefois le prouver d'une manière certaine, la construction de notre église de la Minerve. Ces conjectures ne manquent pas de fondement. Une des raisons qui rendent cette opinion probable, c'est que l'architecture de la Minerve ne diffère presque pas de celle de Santa-Maria-Novella. C'est le même style, la même forme, la même simplicité. Ce cachet de ressemblance serait bien autrement frappant, si on rendait à ce monument son état primitif, en le déchargeant de tous les ornements, en désaccord avec son style, que la Renaissance y a malheureusement accumulés. Mais outre les points de ressemblance que l'on trouve entre l'architecture de la Minerve et celle des autres édifices dus à nos deux éminents artistes, on sait qu'au moment même où les religieux de la Minerve jetèrent les fondements de leur église, Frère Ristoro et Frère Sisto se trouvaient à Rome. Or, il est bien permis de croire que les Pères de la Minerve ne purent consulter des architectes étrangers, alors qu'ils avaient près d'eux, et dans leur Ordre, des artistes dont le talent supérieur était reconnu par le Souverain-Pontife lui-même.

Nous sommes donc en droit de le croire, cette belle église de la Minerve, l'une des plus vastes et des plus remarquables de Rome après les trois grandes Basiliques, est l'œuvre de nos deux Frères florentins. Ils vinrent à Rome vers l'an 1280, à l'époque même où Nicolas III adressait un Bref aux sénateurs de la ville, Colonna et Savelli, les invitant à verser les subsides promis aux Frères-Prêcheurs pour la reconstruction de l'église de Sainte-Marie-sur-Minerve, donnée à l'Ordre, six ans auparavant, par les religieuses bénédictines.

Frère Ristoro ne resta que peu de temps à Rome ; il revint à Florence, où il mourut en 1283. Il fut enterré dans l'église de Santa-Maria-Novella. Frère Sisto ne quitta plus la Ville éternelle : à dater du jour où il fut appelé par le Souverain-Pontife, il y passa près de huit ans, et mourut au mois de mars 1289, dans le couvent de Saint-Sixte, sur la voie Appienne.

Ce que nous venons de dire de nos deux illustres architectes, nous fait vivement regretter l'absence de plus nombreux documents. Sans doute, leurs œuvres nous révèlent un talent et une beauté d'âme que devaient couronner d'éminentes vertus ; mais nous aurions aimé à les suivre dans les détails de leur journée, à les voir passer du travail à la prière et de la prière au travail, sanctifier des occupations qui semblaient si peu faites pour leur progrès spirituel, et chercher dans de ferventes oraisons ces inspirations d'en haut, qu'ils étaient appelés à réaliser avec tant de succès. Les auteurs ont gardé le silence sur tous ces points.

Les nécrologes de nos couvents de la Minerve et de Santa-Maria-Novella ont consacré quelques lignes à la mémoire de ces deux Frères, qui se sont acquis une gloire impérissable dans la culture des beaux-arts. Le nécrologe de Florence s'exprime ainsi :

Fr. Ristorus, conversus, de Campi, hic fuit maximus architectus, et unà cum fratre Sixto converso, qui est infra et obiit Romæ, fecerunt nostram Ecclesiam tanto siquidem artificio, ut usque hodiè sit in admirationem, et hi duo fecerunt magnas testudines palatii dominorum priorum Florentiæ, et pontem Carrariæ, et primas testudines palatii domini Papæ, ubi obiit frater Sixtus.

Fr. Sixtus, conversus, de portâ S. Pancratii de Vico qui dicitur sanctus Sixtus, obiit Romæ, in loco dominarum S. Sixti, anno 1289, m. martii.

La V. Mère FRANÇOISE DE JÉSUS,
Professe du Monastère du Tiers-Ordre, à Aumale (*)

(1580-1633)

La V. M. Françoise de Jésus vint au monde en 1580. Son père, Nicolas Prévost, et sa mère, Marie Laurence, appartenaient à la bourgeoisie de Rouen. Remplis de la crainte de Dieu, ces vertueux époux élevèrent leur fille dans tous les exercices de la piété chrétienne. Fidèle à la grâce, l'enfant mettait tout son bonheur à réciter le Rosaire, à lire de bons livres, à assister aux Offices divins. On ne saurait exprimer combien longue fut pour elle l'attente du jour, où pour la première fois elle devait recevoir son Dieu. En âge de communier, elle goûta tant de délices à ce festin, où l'on boit la douce liqueur de la virginité, qu'elle résolut de se consacrer entièrement au Seigneur.

Ayant choisi notre monastère d'Aumale, elle s'y présenta au moment où la Providence y amenait d'excellents sujets pour faire refleurir l'observance régulière. L'une des plus zélées pour la réforme, la V. Sœur Françoise partagea les travaux de la V. Mère Martine qui se trouvait à la tête de cette généreuse entreprise. Compagne inséparable de la réformatrice dans ses voyages, elle partagea ses labeurs et soutint avec elle le choc des plus rudes persécutions.

L'ennemi du dehors n'était pas cependant pour la V. Sœur le plus à craindre. Elle sentit bientôt au dedans d'elle-même les répugnances les plus vives contre les pratiques de la dévotion, qui autrefois avaient fait ses délices. Obligée de se faire une violence continuelle, elle allait au chœur, à l'oraison, aux exercices pieux, comme à un combat. A force de se vaincre, elle acquit sur elle-même un tel empire, qu'elle semblait n'avoir plus de passions. Douce et simple comme un enfant, si elle tombait dans quelque faute, elle s'en humiliait aussitôt, même

(*) *Mémoires d'Aumale.*

devant les novices. Un jour, s'étant rendue à un exercice commun avec trop d'empressement, elle s'accusa aussitôt de cette ardeur naturelle, voulut être déposée de sa charge de Sous-Prieure et recevoir publiquement la discipline. On ne jugea pas à propos de punir si rigoureusement une imperfection que la communauté avait à peine aperçue. Mais une autre fois, pour satisfaire son désir d'être abaissée, la Mère Prieure fit subir à Sœur Françoise, en plein Chapitre, une humiliation inattendue. Celle-ci reçut d'abord l'affront en toute simplicité et humilité ; mais, un moment après, elle sentit s'élever en son cœur un ressentiment très vif. Pour en triompher, elle va incontinent trouver la Mère Prieure, lui découvre les soulèvements de son amour propre et lui demande avec larmes d'être de nouveau confondue devant toute la communauté. Pour la satisfaire, la Mère Prieure lui infligea une rude discipline au réfectoire.

Cette vraie fille de saint Dominique avait une grande dévotion à la Sainte Vierge. Tous les jours elle récitait son Rosaire, et en conversation, on l'entendait parfois discourir avec une verve intarissable sur les perfections de cette Reine des élus.

Dieu se plut à exercer sa Servante par plusieurs maladies. Elle les souffrit, avec une constance digne de sa vertu. Quand les religieuses lui témoignaient de la compassion : « Hélas ! mes Sœurs, disait-elle, pourquoi me plaindre ? je ne souffre rien en comparaison de ce que j'ai mérité par mes péchés. »

Dieu voulut enfin cueillir ce fruit qu'il jugeait mûr pour le ciel. Une fièvre ardente, accompagnée de vomissements continuels, s'empara de la vertueuse Sœur. Oubliant ses douleurs, pour songer à obtenir de son Bien-Aimé la grâce de le recevoir une dernière fois, elle lui demanda, par l'intercession de sainte Barbe, la fin de ses vomissements. Ceux-ci se calmèrent, et elle put sans danger recevoir le Dieu qui avait réjoui son enfance et comblé de faveurs toute sa vie religieuse. Quatre heures après cette dernière grâce, elle s'endormit paisiblement du sommeil des justes, le 11 mars 1633. Elle était dans sa cinquante-troisième année.

Après sa mort, son visage garda une suave animation, et elle semblait prier. Quelques jours après son trépas, apparaissant, toute revêtue de gloire, à la V. M. Jacqueline du Saint-Esprit, elle lui dit ces paroles du prophète : « *Justi autem in perpetuum vivent :* les justes vivront éternellement. »

LE MÊME JOUR

1580.—Le V. P. ALONSO GARCEZ, missionnaire en Amérique. Ce grand Serviteur de Dieu naquit en Espagne d'une illustre famille, dont il sut mépriser la noblesse et les autres avantages pour imiter la vie pauvre et humiliée de Jésus-Christ. Il entra dans l'Ordre de Saint-Dominique, et ses études achevées, il sollicita avec instance la faveur d'aller en Amérique travailler à la vigne du Seigneur nouvellement découverte. Mais, au moment de s'embarquer, le jeune missionnaire sentit s'élever en son âme un doute violent. N'entreprenait-il pas un si long voyage par esprit de curiosité, plutôt que par zèle du salut des âmes? Après un instant d'examen, il se rendit pleinement compte de ses intentions, et monta plein d'ardeur sur le vaisseau qui devait l'emporter loin de sa patrie.

Arrivé en Amérique, ce vrai disciple de Jésus-Christ continua la vie pénitente qu'il menait en Europe. Il jeunait souvent au pain et à l'eau, et passait une partie des nuits en oraison. Agenouillé au pied des autels, comme saint Dominique, il entrait avec le Dieu du tabernacle dans de délicieux colloques. Mort pleinement à lui-même, il devait, comme le grain de froment jeté en terre, porter beaucoup de fruits.

Etant un soir dans un village tout proche de la ville d'Oaxaca, il se retira dans le chœur de l'église pour passer la nuit devant le Très Saint-Sacrement. Vers minuit, il fut tiré de sa contemplation par des bruits confus de voix qui criaient : Au feu ! Un incendie terrible s'était, en effet, déclaré dans le village et étendait ses ravages avec d'autant plus de rapidité que les maisons étaient la plupart couvertes de bois ou de paille. L'homme de Dieu avait cru d'abord à une ruse de Satan et continuait sa prière, lorsque de nouveaux cris l'avertirent que le feu avait pris à l'église. Déjà les flammes l'entouraient de toute part. Le courageux missionnaire voulut alors sauver les saintes espèces. Il prit le ciboire, le plaça sur son cœur et s'apprêtait à sortir, lorsque le toit de l'église s'écroula sur lui. Le V. Père renversé mourut consumé par les flammes.

Dieu fit aussitôt comprendre combien cette mort, soufferte pour son amour, lui était agréable. Au moment où le V. Père rendit le dernier soupir, un rayon de lumière jaillit du milieu des décombres et resplendit longtemps en présence de la multitude émerveillée.

Un religieux de l'Ordre, avec lequel le V. Père était intimement lié dans la charité de Jésus-Christ, s'affligeait d'une fin si triste. Il la regardait comme

peu digne de ce grand Serviteur de Dieu, qui avait mené une vie apostolique et très méritante. Pendant qu'il était à ces réflexions, il vit paraître devant lui, revêtu de ses habits religieux, mais éclatant comme un soleil, le cher défunt. Transporté de joie, il lui demande où il est : « Depuis trois jours, répond le V. Père, je jouis de la vision de Dieu ; à cause de l'acte courageux qui m'a valu de perdre la vie, mon âme, au sortir de son corps, est montée droit au ciel. »

Après trois jours, on trouva le corps du V. P. Alonso réduit en cendres. Le ciboire et les hosties avaient été dévorés par le feu ; mais, au même moment, une odeur très suave se répandit dans l'église et même dans tout le village. Les habitants recueillirent avec respect les os calcinés, et les firent porter en un lieu honorable, où on accourt encore aujourd'hui, de tous côtés, réclamer la protection du Serviteur de Dieu. C'est le 11 mars 1580, que le V. Père passa des flammes matérielles au doux rafraîchissement de l'Eternité. — (Pio, *Diario.*)

163.. — En Irlande, mourut le dévot Frère convers, EDMOND DE BOURKE, d'une des plus nobles et des plus illustres familles du royaume. Il fut quelque temps engagé dans les divertissements du monde ; mais Dieu l'ayant puissamment touché, il renonça généreusement aux vanités, aux plaisirs et aux richesses de la terre, et détesta de tout son cœur ce qu'il y avait autrefois le plus aimé. Il prit, au couvent de Burishool, l'habit de Frère convers, sous lequel il se rendit un modèle de pénitence et de perfection. Il pleurait jour et nuit ce qu'il appelait les désordres de sa vie passée. Il portait continuellement sur ses reins une grosse chaîne de fer, et n'avait point d'autre lit, pour prendre un peu de repos, que la terre nue. Après Matines, il employait le reste de la nuit à prier, à pleurer et à faire des pénitences ; il marchait pieds nus dans l'église au plus fort de l'hiver, prenait souvent la discipline avec des poignées d'orties, quelquefois même il se jetait dans des buissons, d'où il sortait tout ensanglanté ; ses jeûnes étaient continuels et fort rigoureux. Chose admirable, les fautes que le bon Frère expiait si rigoureusement n'avaient été que des divertissements honnêtes : la chasse, le jeu et les conversations. Il n'y avait jamais rien commis qui lui eût fait perdre la grâce de Dieu. Dans sa dévotion à la Sainte Vierge, il récitait tous les jours son Rosaire, et quand l'horloge sonnait les heures, il avait la louable coutume de se prosterner pour saluer l'auguste Mère de Dieu. Ses vertus lui attirèrent la vénération de tous. Les hérétiques eux-mêmes, qui s'étaient emparés de son couvent, ne pouvaient assez admirer les exemples de sa sainte vie. Il mourut fort âgé, et riche de mérites, vers l'année 1633. — (*Acta Cap. Rom.* 1656.)

15.. — A Séville, en Espagne, au monastère de Notre-Dame de Grâces, mourut la V. M. MARIE DE LA PURIFICATION. Avant même d'être religieuse, elle méprisait le monde et menait une vie crucifiée dans la maison

de ses parents. Pour souffrir un martyre continuel, elle avait mis de piquantes épines dans la tresse de ses cheveux. Elle renonça généreusement à tous les plus riches mariages qui lui furent proposés. Pour se débarrasser des continuelles importunités de ses parents, elle se retira dans le monastère de Notre-Dame de Grâces, d'où rien ne fut capable de la faire sortir. Les vertus qu'elle y pratiqua toute sa vie lui assurèrent la grâce d'une mort aussi douce que précieuse. A l'approche de ses derniers moments, elle prit son Crucifix à la main, et toute brûlante du désir de jouir bientôt de la présence de son divin Epoux, elle le pria de lui rafraîchir la bouche avec une goutte de ce sang précieux qu'il avait si charitablement répandu pour le salut des hommes. Notre aimable Sauveur ne voulut pas refuser cette consolation à sa pieuse servante. L'image bénie se détacha de la croix, et, en présence de toutes les religieuses, Jésus appliqua la plaie de son côté sur la bouche de cette sainte agonisante, qui expira aussitôt, rendant son âme dans cette plaie d'amour. Au même instant, on entendit une musique céleste, et on sentit une odeur miraculeuse qui embauma la chambre et tout le monastère. Peu de jours après, la V. M. Marie apparut environnée de gloire, à une Sœur mourante, pour l'animer dans ce dernier combat. — (Lopez.)

1582. — A Venise, au couvent des saints Jean et Paul, mourut le V. P. JÉROME VIELMI, religieux aussi recommandable par sa rare vertu que par sa profonde érudition, vraie gloire de l'Ordre et de sa patrie, et une des plus éclatantes lumières de l'Eglise. Le sénat de Venise, reconnaissant ses mérites, lui confia la chaire de philosophie et ensuite celle de théologie dans l'Université de Padoue, où il enseigna avec un applaudissement universel. Le Pape Pie IV, voyant la grande réputation qu'il s'était acquise par sa doctrine, le fit venir à Rome, et l'établit professeur en théologie dans le fameux collège de la Sapience. Saint Charles Borromée, autrefois disciple du V. Père, frappé de la piété et de la science de son maître, porta le Pape à le nommer évêque d'Argo, et suffragant de Padoue. Saint Pie V, qui l'estimait extrêmement pour ses grands mérites, le changea de siège et lui donna l'évêché de Citta-Nova. Il gouverna 12 ans cette Eglise, se dévouant tout entier au salut de son troupeau, et remplissant tous les devoirs d'un très saint évêque. Au Concile de Trente, il se distingua beaucoup par sa grande éloquence et sa vaste érudition. Il a laissé à la postérité comme monuments de son zèle pour la doctrine de saint Thomas, différents ouvrages, parmi lesquels on cite avec éloge : une excellente défense de la théologie contre ses détracteurs ; un livre des devoirs d'un parfait prélat et un savant opuscule sur la résidence des évêques. — (Pio, Fontana.)

1659. — A Dijon, au monastère de Sainte-Catherine-de-Sienne, mourut la V. M. CATHERINE HÉRAUT. Dans le temps même où ses parents cherchaient à la marier, elle sollicitait son entrée au couvent des Dominicaines de

Dijon. Ce saint asile consentit à la recevoir, et elle y persévéra jusqu'à la mort dans l'exercice de toutes les vertus. Très assidue à l'oraison, elle passait au chœur une grande partie du jour et de la nuit; elle trouvait dans son amour du Très Saint-Sacrement et dans la pratique de la communion fréquente, la grâce d'une pureté de conscience admirable et d'une paix toute sereine.

La dévotion que cette Mère portait aux saints Anges fut vraiment extraordinaire: lorsqu'elle passait auprès de ses Sœurs, elle ne manquait jamais de faire une inclination pour honorer leurs Anges Gardiens. Cette foi vive, qui les lui rendait toujours présents, lui mérita, au moment de la mort, une insigne faveur. Elle avait déjà reçu les derniers Sacrements; comme l'infirmière l'exhortait à invoquer la protection de son bon Ange, elle s'écria tout à coup, quoiqu'elle eût perdu la parole depuis un certain temps: « En voilà un! » La religieuse lui demanda si elle voyait quelque chose: « Oui, ma Sœur, répliqua l'agonisante, je vois mon Ange Gardien. » Et, peu d'instants après, elle rendait à Dieu sa belle âme entre les mains de son Ange, le 11 mars 1659. — (*Mémoires de Dijon.*)

16... — Au monastère de Notre-Dame de l'Espérance, dans la province d'Aragon, mourut la V. M. FRANÇOISE PEREZ DE MONZON, très sainte religieuse, qui se distingua surtout par un très vif amour de la pénitence. Elle employait à la méditation des souffrances de Jésus-Christ tout le temps qui lui restait après les exercices de la communauté et les heures de travail: on rapporte que les anges venaient lui aider dans ses occupations, afin qu'ayant terminé plus tôt, elle eût plus de loisir pour vaquer à l'oraison.

Elle était si pénétrée de ses misères, qu'elle refusa toujours les charges, s'estimant indigne de commander aux autres. Dieu l'éprouva longtemps par des peines intérieures, qu'elle souffrait amoureusement dans un esprit de pénitence. Elle savait que Dieu la tenait dans cet état d'épreuves, pour assurer son bonheur éternel. Enfin, quand l'heure sonna pour cette V. Mère d'aller jouir de la patrie céleste, il lui en fut donné un heureux présage: des fleurs qu'elle avait mises devant une image de Marie, et qui s'étaient flétries et fanées depuis longtemps, reprirent tout à coup la fraîcheur et l'éclat de leur premier épanouissement.

Sa bienheureuse mort, arrivée au jour qu'elle avait prédit, la fit parvenir à cette transformation glorieuse du ciel, dont la transformation des fleurs n'avait été qu'un symbole. — (*Act. Cap. Rom.* 1670.)

XII MARS

Les Vénérables MARTYRS de la Province de Saint-Hyacinthe de Russie (*)

(1648-1649)

En 1621, les Polonais, remettant au Pape Paul V des étendards pris sur les barbares et les païens, lui demandèrent en échange le don de quelques reliques. Paul V leur répondit : « Pourquoi me demander des reliques ? « Ramassez un peu de votre terre, il n'y en a pas une parcelle qui ne « soit la relique d'un martyr (1). »

C'est l'exacte vérité. Il n'existe peut-être pas de contrée au monde aussi abondamment arrosée du sang chrétien que la Pologne. Les Tartares, les Moscovites, les Cosaques, les Turcs, tous ennemis implacables de la foi catholique, se sont tour à tour précipités sur cette héroïque nation, non sans commettre chaque fois d'effroyables massacres.

Mais si le sol polonais, rougi par le sang des martyrs, est tout entier une relique, on peut aussi l'affirmer, ce sol est une relique dominicaine. Nulle part, ailleurs, l'Ordre de Saint-Dominique n'a vu mourir pour la vérité un aussi grand nombre de ses enfants. Sur tous les points du royaume, dans les moindres cités, les Frères-

(*) *Acta Cap. Gen. Romæ celebrati* 1650. Chodykiewicz, *De rebus gestis in Provincia Russiæ Ordinis Prædicatorum commentarius,* Berdyczow, 1780.

(1) Chévé, *Hist. de la Pologne,* t. I, p. 1.

Prêcheurs ont donné aux fidèles l'exemple d'une constance invincible au milieu des tourments. Bornons-nous à raconter comment une Province de l'Ordre périt presque entièrement dans les supplices vers les années 1648 et 1649. Mais auparavant, il ne sera pas hors de propos de décrire la situation des Dominicains dans la Pologne à cette époque.

Ce royaume comptait, en 1648, trois Provinces dominicaines : au nord, la Province de Pologne dans la Pologne proprement dite ; au centre, la Province du Saint-Ange-Gardien, érigée en 1647, dans le grand-duché de Lithuanie ; au sud et à l'est, la Province de Saint-Hyacinthe, dans les diverses Russies, rouge, noire et blanche, c'est-à-dire dans la partie du royaume la plus exposée aux incursions des barbares (1). Nombreux, instruits, fidèles aux observances, les enfants de saint Dominique, furent dans ces temps agités, un rempart pour la foi de la Pologne. Depuis un siècle, cette nation fidèle se trouvait placée entre deux périls imminents, l'hérésie à l'Occident, le schisme à l'Orient.

Les erreurs de Luther et de Calvin n'avaient pas tardé à franchir la frontière de l'Allemagne et à causer de tristes ravages au milieu du peuple polonais. Une foule d'esprits séduits les embrassèrent, surtout parmi les familles nobles. Le roi lui-même, Sigismond Auguste, en favorisait la propagation. Les dissidents, devenus bientôt un parti redoutable, aspirèrent à la domination politique, et conquirent, au sein des diètes, une influence prépondérante. Ils eurent même assez de crédit pour obtenir de la diète de Lublin un décret qui leur concédait une entière liberté. La Pologne catholique était à deux doigts de sa perte ; les Dominicains la sauvèrent.

Leur voix s'éleva ardente et infatigable dans les assemblées souveraines ; là surtout était le péril. A Varsovie, en pleine diète, Frère Luc de Lemberg réfuta les hérétiques ; au Sénat, les prélats dominicains, Valérien, Cyprien, Melchior, Sarbinius, Félix, se montrèrent les défenseurs fervents de la vérité. Seuls, les Frères protestèrent avec énergie contre la liberté de conscience laissée aux sectateurs de Luther et de Calvin. Cette liberté immorale parut à leurs yeux ce qu'elle est en réalité devant la foi et la raison : un laissez-passer accordé à l'erreur, et la permission pour les hérétiques de corrompre les

(1) Les trois Russies, rouge, blanche et noire, ont appartenu à la Pologne jusqu'à l'époque du partage de ce royaume en 1772.

âmes et de les jeter dans la damnation. Indignés, les Frères réclamèrent avec insistance l'abrogation d'un décret qui sanctionnait une liberté si contraire aux intérêts de la nation et au salut des âmes. Le vaillant P. Melchior de Moscisk, prenant la parole dans seize diètes différentes, prouva la justice et la nécessité de cette mesure, et le décret fut enfin rapporté (1).

Les éloquents discours des Dominicains au sein des diètes nationales produisirent de consolants résultats : les volontés chancelantes furent affermies, la foi se réveilla, les luthériens perdirent en partie leur crédit. Le roi Sigismond Auguste, qui penchait vers les idées nouvelles, fut retenu dans le devoir, grâce à l'influence des PP. Jérôme Cyran, Léonard et Melchior, qui eurent tous trois la direction de sa conscience.

En même temps, les Frères-Prêcheurs apportaient un zèle, une activité et un courage au-dessus de tout éloge, à s'opposer aux progrès de l'erreur dans toute la Pologne. Antonin de Przemysl, Victorin de Buczko, Etienne Chmeller, et une foule d'autres hommes apostoliques ne cessaient de combattre les doctrines des novateurs. Prédications, disputes publiques ou privées, écrits, tout fut employé, non sans succès. A Lublin, dans une discussion solennelle, le V. P. Félix confondit un chef des anabaptistes, Niemojowoski. Un autre prédicateur célèbre, le V. P. Hyacinthe Suski, réussit à convaincre si parfaitement l'hérétique Slupecki, que celui-ci brûla publiquement tous ses livres dont le nombre était grand. Le Frère Melchior de Moscisk ramena, pour sa part, deux mille dissidents.

A la prédication et aux disputes, s'ajoutaient aussi les salutaires rigueurs de la sainte Inquisition. Les Dominicains chargés de cet office s'en acquittaient avec intrépidité, d'ordinaire au péril de leur vie. A Dantzick, l'Inquisiteur Jérôme Cyran, insigne théologien, triomphait des hérétiques par la force puissante de son argumentation. Lui répondre était impossible ; ils trouvèrent plus simple de le faire mourir par le poison. Un autre illustre Inquisiteur, plus tard évêque de Posen, eut beaucoup à souffrir de la part des sectaires. A Posen même, il fut sur le point d'être précipité du haut d'un pont dans la Wartha. Le V. P. Martin Spoin, Inquisiteur de Breslau, d'une sainteté éminente et d'un zèle ardent, endura pour la foi les plus grandes persécutions,

(1) Le principe de la liberté des cultes se trouve au nombre des erreurs condamnées par le Souverain-Pontife Pie IX dans le *Syllabus*.

et fut enfin jeté en exil. En Lithuanie, les dissidents poussèrent l'audace jusqu'à s'emparer des églises et les convertir en écuries par mépris de la religion catholique. Mais le V. P. Cyprien, coadjuteur de Wilna, les chassa de la province et affermit les fidèles dans la soumission à l'Eglise.

Ces fervents prédicateurs, dont la liste pourrait s'étendre indéfiniment, apportaient tous, dans la lutte avec l'erreur, la vertu, la science, le talent, et surtout l'amour de la foi. Dieu mettait aussi parfois à leur disposition un argument d'une nature singulière, mais très efficace. On en jugera par le fait suivant. Un jour, un anabaptiste discutait en présence d'une foule nombreuse de nobles ; ses paroles étaient injurieuses pour la vérité catholique. Un Frère-Prêcheur, dont le nom est resté inconnu, élève tout à coup la voix : « Hérétique, dit-il, « je t'ordonne, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, de ne plus « oser proférer de tels blasphèmes et de garder le silence. » A l'instant même, le sectaire devint muet. On eut beau l'interroger, il ne put articuler un seul mot de réponse.

On comprend que de tels faits n'étaient pas pour nuire à l'apostolat des Dominicains. Aussi les fatigues et les souffrances de ces vaillants apôtres ne restèrent pas sans fruit. « Peu à peu, le catholicisme se « raffermit et d'innombrables conversions, surtout dans les grandes « maisons et les familles nobiliaires, diminuèrent les forces des dissi- « dents, dont les excès d'ailleurs amenèrent partout de sévères « répressions (1). »

Le salut de la Pologne, nous le reconnaissons, n'est pas dû uniquement aux efforts des enfants de saint Dominique. Cependant, ils y eurent une si grande part, que le cardinal Hosius, Nicolas Dzierzek, archevêque de Gnesen, et d'autres évêques polonais, pouvaient dire dans une lettre adressée au Pape Pie II : « Bienheureux Père, si en « Pologne les Frères-Prêcheurs ne s'étaient pas opposés à l'envahis- « sement de l'hérésie, à peine le royaume eût-il conservé quelques « vestiges de la vérité orthodoxe. »

A ce glorieux témoignage, il faut en joindre un autre qui nous est fourni par les *Actes* de l'église cathédrale de Cracovie. Il y est dit des Frères-Prêcheurs : « Beaucoup d'entre eux, transportés « maintenant parmi les Bienheureux du ciel, ont brillé comme « des astres au firmament de l'Eglise de Dieu par leurs savants écrits.

(1) Chévé : *Histoire de la Pologne,* introd., p. 25.

« Les hérésies ont été exterminées par leur prédication et leur « doctrine(1). »

II. — La réforme protestante n'était pas le seul danger qui menaçât la Pologne. A l'Orient, le schisme grec constituait un péril non moins redoutable. Dociles aux influences de Constantinople, les provinces ruthènes, même celles qui faisaient partie du royaume de Pologne, s'étaient toujours plus ou moins tenues en dehors de l'unité catholique. Il appartenait aux Frères-Prêcheurs de travailler à leur conversion. Grâce à de persévérants efforts, ils eurent deux fois le bonheur de réconcilier avec l'Eglise romaine les évêchés grecs de la Russie polonaise. La première réunion eut lieu en 1439. Sur l'invitation du Pape Eugène IV, les Pères Jean de Opatowicz et Michel, l'un évêque de Chelm, l'autre évêque de Kiev, entrèrent en relations avec Isidore, le métropolitain grec de la Russie, et discutèrent avec lui. Eclairé par leurs savants entretiens, Isidore consentit à se rendre au concile de Florence, où il renonça solennellement au schisme. En même temps, les Dominicains, surtout ceux du couvent de Kiev, pressaient vivement les Ruthènes de suivre l'exemple de leur métropolitain.

Cette union ne dura pas. L'esprit de défiance et d'hostilité vis à vis de Rome reprit le dessus, et ces provinces se détachèrent de nouveau de l'unité catholique.

Un siècle plus tard, les Frères-Prêcheurs parvinrent encore une fois à soumettre au Saint-Siège l'Eglise grecque de Russie. Un savant théologien, le P. Michel de Mosciska sut gagner l'amitié de plusieurs prélats, d'Hypace, évêque de Vladimir, de Cyrille Terlecki, évêque de Luckow et de Michel le métropolitain. Ils eurent ensemble de nombreuses conférences, où le P. Michel plaida éloquemment la cause de la vérité. Enfin le métropolitain assembla un synode à Brzésc en 1595. C'est là qu'eut lieu cet acte célèbre d'obéissance à l'Eglise romaine, devenu plus tard le prétexte de tant de révoltes et de massacres. Une formule de foi fut rédigée au nom de tous les évêques grecs de la Russie, le V. P. Michel l'examina et lui donna son approbation, puis deux évêques députés par le synode se rendirent à Rome, pour la déposer aux pieds du Pape Clément VIII. Introduits en présence du Souverain-Pontife entouré de tous les Cardinaux, les représentants

(1) Chodykiewicz, tom. I, p. 310.

de l'Église de Russie se prosternèrent, demandant à rentrer dans le sein de l'Église catholique. Ils lurent leur profession de foi au nom de tous les évêques grecs ruthènes, et l'union fut solennellement rétablie à la grande joie de toute la chrétienté.

Hélas ! ce retour n'était pas unanime. L'acte de Brzésc souleva de violentes colères, et rencontra une opposition fanatique chez un grand nombre de Ruthènes. Les Moscovites s'en déclarèrent les adversaires acharnés, et plusieurs fois, les métropolitains catholiques faillirent être assassinés. Mais le principal et le plus terrible foyer de la résistance se trouvait au milieu des Cosaques ; campés dans l'Ukraine, ces vagabonds, à moitié sauvages, consentaient encore à subir le joug de la Pologne, toutefois ils nourrissaient contre Rome et les catholiques fidèles une haine implacable.

En 1617, Théophane, patriarche grec de Jérusalem, vint au milieu d'eux, prêchant le schisme, anathématisant l'union de Brzésc qui avait rattaché l'Eglise grecque à l'Eglise romaine, et réprouvant les expéditions des Cosaques contre les Moscovites, leurs frères dans la foi. Il ordonna un nouveau métropolitain de Kiev, Borecki, et le confia à la protection et au zèle des schismatiques qu'il bénit en leur recommandant d'exterminer les damnés papistes (1).

Après beaucoup de révoltes moins sérieuses, un soulèvement général et terrible éclate enfin en 1648. Deux cent mille Cosaques envahissent la Pologne sous la conduite de Chmielnicki. L'étendard schismatique et moscovite béni par Mohila, métropolitain de Kiev, marche à leur tête. Ces barbares n'épargnent rien ; ils égorgent quiconque ne se déclare pas pour le schisme, détruisent les églises, ravagent et incendient les possessions des catholiques. Les prêtres, les religieux et surtout les Dominicains, coupables d'avoir tant contribué à l'union de Brzésc, ne pouvaient s'attendre à aucune pitié. Souvent une simple mort ne suffit pas pour eux. On les soumet à d'horribles tortures. Le Chapitre général de 1650 nous a conservé les noms d'un grand nombre de ces victimes de la fureur schismatique.

A Lemberg, au couvent du Très Saint-Corps de Jésus-Christ, le P. Valérien Krupczewski, administrateur des métairies, est décapité après avoir subi divers genres de tourments ; un vieillard, le Frère convers Pierre, coupé en morceaux ; le Frère Placide, novice convers du même couvent, scié cruellement.

(1) Chévé, *Histoire de la Pologne*, t. II, p. 96.

Au couvent de Buczko, un Frère convers d'un âge avancé, Matthias, est tué à coups de hache.

Au couvent de Podkamién, le Frère convers, Marianus, expire dans les tourments.

Au couvent de Konstantinow, le Frère Symphorien Czarnecki, Lecteur en théologie, meurt percé de trente blessures.

Le V. P. Etienne Pokrzywinski, après avoir eu le corps déchiré par diverses tortures, présente bravement son cou au glaive, et reçoit la mort.

Quatre Frères étudiants sont aussi décapités, le diacre Florian Wakszinski et les sous-diacres Jérôme Gniewkowski, Stanislas Srsedzinski et Chrysostome Podolski.

Deux Frères convers, Paul et Fortunat, sont à leur tour massacrés dans l'église.

Au couvent de Latyczow, le Frère convers, Matthias, tombe transpercé d'un coup de lance.

Au couvent de Lubartow, le Frère Hyacinthe de Cracovie, Lecteur en théologie, est décapité, le Frère Cyprien de Kazimierz, célèbre exorciste, est écorché vif; le P. Antonin de Lemberg, tué cruellement.

Au couvent de Nestervar, le Prieur, Chrysostome Gorski, reçoit plus de soixante-dix blessures.

Le Sous-Prieur, Christian de Jassiska, est accablé d'une multitude de traits. Le P. Damascène Borkonicz, Lecteur en théologie, prêchait sur le Rosaire, quand les barbares se précipitant, le percent de leurs épées, et le coupent en morceaux, en présence même du peuple. Hubert de Lemberg est aussi mis en pièces, ainsi que Thomas Mirecki, le promoteur du Rosaire.

Le V. P. Jucundus de Potelicz est égorgé et livré aux flammes.

Un italien, le Frère Joseph de Lucques, sous-diacre, reçoit la mort en priant.

Le Frère Philippe de Lagow est brûlé vif à Turri.

Le Frère Placide de Szensko est tué dans cette même localité.

Le P. André Moscicki, prédicateur général du couvent de Winnitza, emmené en captivité, expire bientôt par suite de ses blessures.

Au couvent de Bar, le P. François reçoit à genoux et en priant, une multitude de blessures. Son corps est ensuite offert en pâture à la voracité des chiens.

Le P. Maurice de Lemberg est taillé en morceaux à l'autel même.

Le Frère convers, Innocent, couvert de plaies saignantes, est emmené captif par les barbares, et bientôt immolé.

Un autre Frère convers, Félix, est décapité.

A Kiev, le V. P. Albert de Lubach, Sous-Prieur, souffre la mort avec une admirable constance. Pendant une année entière, il s'était tenu caché dans cette ville, la métropole des schismatiques, et n'avait cessé d'administrer les sacrements. Enfin découvert, il est pris, percé de deux coups de lance et jeté pieds et poings liés dans le fleuve profond du Dniéper. Il surnagea pendant une demi-heure, chantant à haute voix les louanges de Dieu, et ne disparut qu'après avoir été cruellement brisé et presque mis en morceaux à coups de rames. Plus de vingt mille spectateurs furent témoins de ce martyre.

A Kiev encore, le P. Ambroise de Woynicz, Lecteur en théologie et excellent prédicateur, est mis à mort et jeté dans l'eau ; le Frère novice, Marc Palaszewski, noyé dans le Dniéper, et le Frère convers, Innocent, massacré.

A Czernobel, le Prieur, Jean de Kaminiecz, le Sous-Prieur Dominique de Miedzybor, le Prédicateur ordinaire, Arnold de Cracovie et trois autres religieux, le P. Placide de Kamionka, le Frère Jacques de Kiev, acolyte et le Frère Etienne, convers, après avoir été enfermés dans une horrible prison et soumis à toutes sortes de supplices, sont enfin mis à mort et jetés dans le fleuve du Prypetz, en présence de plusieurs milliers de spectateurs.

A Czarniekow, les Cosaques fixent à un arbre avec des clous le Vén. P. Nicolas Potrykowski, Prédicateur général et Prieur du couvent; ils l'écorchent tout vif, le percent de flèches, et l'achèvent en lui enfonçant un grand clou dans les tempes.

Ils torturent de toutes sortes de manières le Sous-Prieur, le Père Cyprien Myczynski, puis ils lui enlèvent la peau et le jettent dans un vase plein de poix et de résine, où son corps est bientôt consumé. Le P. Réginald de Lancut, Prédicateur ordinaire, est aussi mis à mort avec le Frère Cyprien de Buczko et le Frère convers Jean.

Au couvent de Novgorod, dans la Sévérie, neuf Frères versent leur sang pour la foi : le Prieur, Tobie Turski, écorché vif; le Sous-Prieur, Eustache de Krosno, couvert de plus de cinquante blessures; le Père Gabriel de Lemberg, Prédicateur ordinaire, et le P. Jean de Novgorod, coupés en morceaux; le P. Hyacinthe de Mosciska; les Frères Laurent de Lemberg, Matthias de Kaminiecz, sous-diacres; Pierre Rozwadowski, novice, et le Frère convers, Jacques.

A Nizyn, trois Pères succombent sous les coups des schismatiques: le P. Polycarpe de Oletzko, vicaire du couvent, tué à l'autel pendant qu'il célébrait la sainte messe; le P. Antoine Skraha, prédicateur, et le P. Louis de Kazimierz.

Au couvent de Sokolow, le P. Christophe Pieniazek, Prédicateur ordinaire, est massacré.

Le couvent de Potok compte trois victimes : le P. Wenceslas Podhyacz, tué cruellement dans son lit, où le retenait une grave infirmité; le P. Joseph de Siermo et le P. Gaspard de Lemberg.

Au couvent de Rohatyn, le P. Hyacinthe est horriblement meurtri à coups de bâton, puis précipité d'une grande hauteur. Comme il respirait encore, on achève de le tuer.

A Jesupol, les Cosaques se saisissent d'un vieillard, le P. Célestin Piwo, lui font mille blessures, lui coupent les pieds et les mains, le jettent dans une fosse, où pendant quelques jours les rats et les vers le dévorent; il est enfin percé de part en part d'un coup d'épée.

Ils font traîner par leurs chevaux un autre vieillard, le P. Corneille de Sambor.

Après avoir affreusement tourmenté le Procureur du couvent, Frère Marcel, ils le coupent en plusieurs quartiers, et le donnent en pâture aux pourceaux.

Ils massacrent encore le Frère Joachim de Kanczug et le Frère convers, Jean.

Le P. Jean de Drohobycz est mis à mort au couvent de Kolomea.

A Czortkow, les métayers du couvent déchirent cruellement et noient le P. Marcien de Buczko, Sous-Prieur et Prédicateur général.

A Mosciska, deux religieux sont égorgés ; le Frère convers, Jacques, sur le seuil de l'église, et le P. Emmanuel de Slawkow, Sous-Prieur.

Le P. Dominique de Miedzybor, prédicateur, subit le même sort au couvent de Morakw.

Au couvent de Zbarav, un religieux infirme, le P. Adam de Drohobycz, est arraché de son lit, roué de coups, blessé, ignominieusement traîné par la ville sur une charrette, et enfin décapité sur la place publique.

Le 2 décembre 1648, la portière du couvent de Sainte-Catherine de Sienne, à Lemberg, Sœur Hyacinthe Symptkowiczowna, tombe aux mains des cruels envahisseurs. Ils la couvrent de blessures et la tuent enfin à coups de hache. Une pierre arrosée de son sang fut plus tard placée dans la façade de l'église à l'endroit où se trouve la croix.

Une Sœur converse du même monastère, Cunégonde Kemptkowna, fut aussi tuée, et son corps abandonné à la voracité des chiens.

Toutes ces saintes victimes, au nombre de soixante-seize, remportèrent la couronne du martyre dans les deux années 1648 et 1649. Elles furent immolées en haine de la foi, on n'en saurait douter. Le traité conclu en 1649 entre les rebelles et le roi de Pologne, Jean Casimir, en fut une nouvelle preuve. Déjà, au 17 février de cette année, des négociations avaient eu lieu. La première satisfaction réclamée par les Cosaques était l'abrogation de l'union de Brzésc. Mais on ne put alors s'accorder; les hostilités recommencèrent. Quelques mois plus tard, le 19 août, Jean Casimir, presque vaincu, dut souscrire aux conditions des rebelles. Il ne fut question que du schisme dans cet humiliant traité. Entre autres articles, le schisme gréco-russe était proclamé la religion dominante dans toute l'Ukraine jusqu'à la rivière Horin ; toutes les fonctions et dignités devaient exclusivement appartenir aux schismatiques, et leurs évêques prenaient place au Sénat.

Cette paix fut éphémère; deux ans après, la guerre recommençait pour continuer encore de longues années. La malheureuse Pologne vit fondre sur elle à intervalles périodiques les hordes féroces des Moscovites, des Tartares et des Cosaques. Enfin, cependant, le grand héros chrétien, Jean Sobieski, parvint, à force de victoires, à lui rendre un peu de repos et de sécurité.

Chaque nouvelle invasion des ennemis de la foi augmentait le nombre des martyrs de l'Ordre de Saint-Dominique. La Province de Saint-Hyacinthe fut presque anéantie. En 1672, le Vicaire provincial écrivait au Maître de l'Ordre : « Depuis 1648 jusqu'en 1672, trente « couvents de la Province de Russie ont été livrés aux flammes « et détruits en haine de la foi catholique. Et dans ces couvents, « combien de Frères ont péri par la main des hérétiques, schisma- « tiques et infidèles ? Dieu seul le sait. » Le V. P. Paul Ruszel en évalua le nombre. D'après son calcul, il s'élève à quatre cent quarante-quatre, et tous ces martyrs appartiennent à la Province de Saint-Hyacinthe.

Tant de sang répandu attira les bénédictions du ciel sur ces contrées, et l'union de Brzésc survécut aux invasions des Cosaques. Mais, au siècle suivant, la czarine Catherine II lui porta un coup plus funeste par sa tyrannie. 1200 églises furent enlevées aux Grecs-unis; 4800 paroisses des diocèses unis de Kiev, Vladimir et Kaminiecz, détruites, et sept millions de catholiques contraints par la violence d'adhérer au

schisme russe (1). Dieu veuille regarder en pitié cette nation des Ruthènes, et, en souvenir de tant de martyrs qu'elle a donnés au ciel, lui accorder la grâce de rentrer dans le giron de l'Eglise catholique !

La Vénérable FRANÇOISE DOROTHÉE Fondatrice du Monastère de Notre-Dame-des-Rois à Séville (*)

(1623)

DANS cette pléiade d'âmes privilégiées et d'une vie tout extraordinaire que l'Espagne a donnée à l'Ordre de Saint-Dominique, la Vénérable Françoise Dorothée resplendit d'un éclat particulier et mérite d'être présentée comme un admirable modèle de toutes les vertus.

Née à Compostelle, ville de Galice, en Espagne, cette vertueuse Mère fut la cinquième enfant de Gaspard Bernard de Villada et de Catherine Vivès de Luzero, tous deux de famille noble, quoique peu favorisés des biens de la fortune. D'heureux présages de sa sainteté future précédèrent sa naissance, et, dès qu'elle fut régénérée par le Baptême, elle commença à donner des indices non équivoques de ce grand esprit de mortification qui devait l'animer jusqu'à sa dernière heure ; car elle n'acceptait le lait maternel en temps de jeûne qu'une seule fois le jour.

Cette enfant de bénédiction entrait dans sa sixième année, lorsque ses parents, dont elle faisait déjà le bonheur, allèrent se fixer à Séville, espérant y trouver les ressources nécessaires pour élever convenablement leur famille. Dans un âge si tendre, où les enfants ne songent

(1) Chevé : *Histoire de la Pologne*, t. II, p. 175.

(*) Extrait d'une vie écrite en espagnol par le P. Gabriel de Aranda, jésuite ; Procès de béatification. Ce procès déjà avancé renferme la discussion sur les vertus héroïques de la Vénérable.

qu'à leurs jeux, Dorothée était déjà un modèle de piété, n'ayant d'autre pensée que de plaire à Dieu et de travailler pour sa gloire. Ses progrès assidus dans cette vie si sainte ne tardèrent pas à faire naître en son cœur le désir d'être entièrement à Dieu. Elle s'en ouvrit à ses parents, et afin de leur donner à entendre qu'elle ne voulait avoir rien de commun avec le siècle, elle coupa sa chevelure, couvrit sa tête d'un voile et se revêtit de l'habit pauvre, en usage à cette époque, dans le Tiers-Ordre de Saint-François.

Parvenue à un âge un peu plus avancé, Dorothée entendit la voix de Dieu qui l'appelait au désert. Elle réfléchissait sur les moyens à prendre pour répondre à cet appel et fuir loin de la maison de son père, lorsqu'elle connut par une lumière divine que ce désert devait être cherché au fond de son cœur et dans le secret de sa demeure, où il lui fallait se comporter comme dans la solitude la plus complète. Afin de mieux correspondre à cette voix d'en Haut, elle pria ses parents de lui donner un appartement où elle pourrait se retirer à son gré pour y vaquer à ses exercices de piété. Ceux-ci s'empressèrent d'accéder au désir de leur pieuse fille qu'ils chérissaient tendrement, et lui accordant même plus qu'elle n'avait osé demander, ils mirent à sa disposition un véritable petit oratoire. Pleine de joie, Dorothée installa sur l'autel de cet oratoire une statue de Notre-Dame des Rois qu'elle avait depuis longtemps en grande vénération ; elle l'orna avec soin, et dès ce jour, sous le regard maternel de Marie, elle commença une vie nouvelle, toute de silence, d'austérité et d'oraison. Elle ne quittait sa demeure que pour assister aux saints Offices et visiter Notre-Seigneur dans le Sacrement de son amour, ou pour conférer avec le directeur de son âme.

Un attrait puissant portait Dorothée vers la Sainte Vierge : elle avait compris que Marie est la voie abrégée pour aller à Dieu ; qu'honorer Marie, c'est glorifier Dieu, et que nos adorations et nos louanges acquièrent plus de valeur, lorsque nous les adressons au Père qui est dans le ciel par l'entremise de la Mère bénie entre toutes. Aussi, quel n'était pas son culte pour Marie ! Elle avait pour elle un amour et une confiance sans borne : elle eût voulu ne vivre que pour elle, et il serait difficile de concevoir le bonheur qu'elle éprouvait à passer ses jours entiers et de longues heures de la nuit auprès de sa chère Dame des Rois. A ses pieds, elle disait le Rosaire avec ferveur et invitait ses petits frères à le réciter avec elle. Chaque soir, elle traversait, une petite sonnette à la main, les principaux appartements

de la maison, disant avec un sourire gracieux que celui qui ne viendrait pas réciter le Rosaire ne devait pas souper (1).

La reine des Vierges répondit à l'angélique ferveur de sa fidèle servante par des grâces très particulières. Bientôt même des guérisons miraculeuses attirèrent de nombreux visiteurs à l'oratoire de Françoise Dorothée, et l'on ne tarda pas à connaître dans Séville le nouveau petit sanctuaire, où Marie se montrait prodigue de faveurs temporelles et spirituelles.

La dévotion envers la Sainte Vierge eut pour effet d'allumer dans l'âme de Dorothée une très vive flamme d'amour divin. La vie parfaite dans l'acception la plus étendue de ce mot devint un besoin pour son cœur, et elle n'hésita pas à s'engager par vœu à faire toujours ce qu'elle saurait être à la plus grande gloire de Dieu. Elle redoubla ses mortifications: observant une abstinence inviolable, prenant sur des ais un repos à peine suffisant et jeûnant tous les jours. Elle multiplia ses disciplines et se revêtit d'un cilice, en forme de tunique, qu'elle serrait fortement sur elle au moyen de chaînes de fer.

Des grâces nouvelles, plus signalées, furent la réponse du bon Maître à la fidélité de notre V. Sœur. A cette époque de sa vie, le ciel semble s'ouvrir pour elle; les anges viennent l'instruire des événements qui peuvent l'intéresser; les apôtres saint Pierre et saint Paul lui prédisent une épidémie qui ne tarde pas à faire de cruels ravages. La Sainte Vierge et son divin Enfant lui apparaissent pour lui commander de prier beaucoup, afin de détourner les grands malheurs prêts à fondre sur la chrétienté. Vers ce même temps, le Père céleste lui fait connaître qu'il l'avait choisie pour être la fondatrice d'un Institut très austère, que beaucoup de personnes embrasseraient dans un parfait dégagement des choses de la terre.

Toutes ces faveurs si relevées plongeaient la V. Dorothée dans une profonde humilité, car elle recevait en même temps une claire perception de son néant. Elle priait le Seigneur avec larmes de lui retirer ses grâces et de lui donner en échange peines et travaux, cette voie étant plus sûre. Mais le divin Maître, sans écouter les instances de sa fidèle servante, ajouta encore à ses faveurs. Parmi toutes celles dont elle continua à être l'objet, disons comment Notre-Seigneur mit le comble à ses libéralités en lui accordant les stigmates sacrés de sa

(1) C'est une coutume dans la catholique Espagne, de se réunir le soir, à un signal convenu, pour réciter le Rosaire en famille.

douloureuse Passion. Le Jeudi-Saint de l'année 1582, Dorothée ayant assisté à l'Office des Ténèbres dans l'église des Augustins, résolut de passer la nuit en adoration devant le Saint-Sacrement. Elle était accompagnée de ses deux sœurs et d'une vertueuse demoiselle nommée Agnès de Vargas ; toutes trois étaient heureuses de prier aux pieds du Sauveur durant les heures de cette nuit privilégiée. Dorothée se retira un peu à l'écart, pour méditer dans un plus grand silence la Passion. Elle fut bientôt ravie en extase. Durant cette mystérieuse communication avec Dieu, elle se sentit blessée aux mains, aux pieds et au côté, et l'extase venant à cesser, elle tomba par terre comme morte. Ses compagnes accoururent pour l'assister, et la croyant sur le point de rendre le dernier soupir, elles firent appeler les deux Pères Augustin Marcel de Lebrixa et François de Castroverde, ses confesseurs habituels. On ne tarda pas à se rendre compte du mal subit dont la Vénérable Dorothée venait d'être frappée, lorsqu'on eut constaté les marques non équivoques qu'elle portait à ses mains et à ses pieds ; on comprit qu'il n'était pas nécessaire de recourir aux remèdes naturels pour la soulager. Grande fut l'admiration des personnes qui assistèrent Dorothée dans cette circonstance, et il nous serait difficile de concevoir la confusion éprouvée par celle-ci, lorsque, revenant peu à peu à elle-même, elle vit l'étonnement respectueux manifesté par les témoins qui l'entouraient.

Les souffrances de Dorothée, intolérables jusqu'au dimanche de Pâques, diminuèrent peu à peu d'intensité, et bientôt elle put se servir de ses pieds et de ses mains comme par le passé : cependant, les marques des stigmates y restèrent imprimées tant qu'elle vécut, plus ou moins douloureuses selon le temps et les fêtes de l'année.

II. — Peu après cet événement, la V. Dorothée se sentit pressée par Notre-Seigneur de commencer l'œuvre de la fondation d'un monastère de grande austérité, selon qu'il lui en avait déjà donné l'inspiration depuis longtemps. Du consentement de son confesseur, qui à cette époque était le V. P. Jean Montero, de notre couvent de Saint-Paul, religieux de grande vertu, elle conféra de ses projets avec une très pieuse dame nommée Aloysia de Abrego, de la maison des ducs d'Alcala. Celle-ci entra pleinement dans les vues de notre V. Sœur : riche et indépendante, elle mit sa maison à la disposition de la V. Dorothée, et se donnant encore elle-même, elle voulut être la première fille de cette sainte fondatrice. Peu de jours suffirent

à notre V. Mère pour grouper autour d'elle un certain nombre de personnes pieuses disposées à passer leur vie dans la pratique d'une vie crucifiée pour l'amour du Seigneur. Ses deux sœurs la suivirent généreusement dans la voie étroite qu'elle leur proposait, et elles furent toute leur vie les imitatrices de ses vertus. La communauté se trouva bientôt constituée : mais la Mère Dorothée résista avec tant d'énergie au désir de ses compagnes qui la choisissaient pour leur Supérieure, et en même temps elle fit valoir avec tant d'habileté les avantages que pourraient procurer à la communauté dans ses commencements les qualités et l'influence de la Sœur Aloysia de Abrego, que cette dernière fut établie première Supérieure.

Dieu ayant inspiré à la V. Mère Dorothée de fonder un monastère de religieuses dominicaines déchaussées et d'une observance rigoureuse, elle prit pour base de sa règle les Constitutions de nos Sœurs du second ordre et y fit certaines additions. Il ne sera pas sans intérêt d'indiquer ici les principales pratiques que cette V. Mère, conduite par l'esprit de Dieu, prescrivait aux âmes généreuses appelées à devenir les pierres fondamentales de ce nouvel édifice spirituel. Humainement parlant, ces additions paraissent impraticables ; mais l'Esprit souffle où il veut, et dans des temps troublés et difficiles, lorsque les crimes de l'homme se multiplient sur la terre, ce divin Esprit demande des victimes, qui exercent un salutaire contre-poids aux iniquités du siècle, et arrêtent les vengeances divines sur le point d'éclater. La V. M. Dorothée prescrivait aux Sœurs de son monastère de jeûner continuellement ; de prendre tous les jours la discipline ; de coucher sur des ais ; de porter sur la chair un cilice en forme de tunique ; de faire chaque jour trois heures d'oraison mentale, une après Matines, une autre après Prime et une troisième après Complies ; de garder un silence perpétuel, de dire au chœur l'Office de la Sainte Vierge, outre l'Office canonial, et d'aller toujours déchaussées. Tant que la V. Mère observa cette règle avec ses saintes filles dans la demeure d'Aloysia d'Abrego, qui, tout en étant Supérieure, ne faisait rien sans son avis, la paix et le calme régnèrent dans la communauté ; mais, lorsque la maison devenant trop étroite pour y recevoir toutes les pieuses âmes qui se présentaient, il fallut songer à chercher un local plus vaste ; lorsque surtout la V. Dorothée voulut faire approuver sa Règle, alors les difficultés surgirent de toutes parts. C'était le moment de l'épreuve, c'était l'heure attendue par les puissances de l'enfer pour détruire l'œuvre de Dieu. Il faut le reconnaître, l'épreuve

fut longue et terrible : l'enfer y déploya toute sa ruse et toute sa malice ; mais la V. Mère Dorothée en sortit victorieuse.

Ce ne fut qu'après huit mois de recherches persévérantes, que notre vénérable Fondatrice put se procurer à Séville un local convenable pour lui servir de monastère. Il n'y eut sorte de difficultés, d'humiliations et de calomnies, dont elle ne fut abreuvée durant ce temps, et ce n'était là que la moindre partie de l'épreuve. Une fois la communauté transférée dans le nouveau local, aux attaques du dehors vinrent se joindre les épreuves bien plus pénibles du dedans. La Supérieure elle-même, la V. Mère Aloysia, qui jusqu'alors avait tenu Sœur Dorothée en très haute estime, se fit illusion pendant quelque temps à son sujet, et la laissa enfermée dans un appartement isolé, comme une pauvre folle ou une visionnaire, qui pouvait devenir fort nuisible à la communauté. La V. Mère se soumit à tout avec une parfaite sérénité, et sa vertu, dans toutes ces circonstances, se montra supérieure à toutes les humiliations. Dans le désert de son cœur où elle était habituée à vivre dès son enfance, elle bénissait le Seigneur de ce qu'il daignait la traiter enfin selon ses mérites.

Durant cette laborieuse période de la fondation du monastère, notre V. Mère eut aussi beaucoup à souffrir au sujet de la règle qu'elle voulait faire approuver. Depuis que les Pères Marcel de Lebrixa et François de Castroverde, religieux augustins, avaient quitté Séville, l'un pour être prédicateur du roi catholique, l'autre pour aller professer la théologie à l'Université de Salamanque, le V. Père de Montero, dominicain du couvent de Saint-Paul, était devenu le confesseur de la M. Dorothée. Longtemps, il eut sa sainte pénitente en haute considération et il ne lui ménagea pas ses encouragements et ses conseils. Mais, lorsqu'elle vint lui soumettre la règle qu'elle se proposait d'adopter définitivement, le Père la trouva trop rigoureuse. La nudité des pieds le choquait surtout, car l'Ordre n'avait jamais cru devoir admettre cette observance, qui pouvait, en effet, entraîner une scission dans la famille dominicaine. Craignant, sans doute, quelque illusion, il dit à la V. Mère tout ce que son zèle pouvait lui inspirer pour la détourner de son projet, et enfin il la congédia, regardant comme des fruits d'une réelle opiniâtreté les observations respectueuses de sa vénérable pénitente.

Obligée de se choisir un autre directeur, la V. Mère Dorothée supplia le P. Osorio d'être son guide dans les voies spirituelles. Ce Père, religieux très instruit et très pieux, du même couvent que

le P. Montero, connaissait déjà de réputation celle qui venait humblement lui demander ses lumières. Informé de tout ce qu'elle avait tenté jusque-là, des difficultés qu'elle avait à surmonter pour correspondre aux volontés de Dieu, il l'encouragea, et, grâce au crédit du Père Diego Calahorrano, Provincial d'Andalousie, et de la marquise de Tarifa, duchesse d'Alcala, il obtint pour sa règle l'approbation du Pape Clément VIII. La V. Mère oublia toutes ses souffrances passées, lorsqu'elle eut entre ses mains les lettres par lesquelles le S. Pontife approuvait les observances de son cher monastère et l'exhortait elle-même à poursuivre généreusement son entreprise pour la plus grande gloire de Dieu. Elle en rendit au Seigneur et à la Sainte Vierge de ferventes actions de grâces. Ce n'était pas encore cependant la fin de l'épreuve.

Sa règle approuvée, la V. Mère Dorothée vit de nouvelles difficultés surgir et menacer l'existence même de sa famille spirituelle. Le cardinal Ferdinand de Guevara, à cette époque archevêque de Séville, étant fort peu favorable aux nouveaux établissements, n'avait pas cru devoir consentir à l'érection d'une chapelle dans le monastère de notre V. Mère. Des instances faites avec le plus grand respect pour obtenir cette faveur faillirent attirer sur cette maison un ordre de dispersion ; mais Dieu veillait sur ses fidèles servantes, et quand tout paraissait désespéré, les prières de la fondatrice eurent leur effet : l'archevêque, subitement changé, accorda la permission tant désirée, au moment où l'on s'y attendait le moins.

Vers ce même temps, la Mère Aloysia, supérieure de la famille dont notre V. Mère était la fondatrice, échangea l'exil de cette terre pour une vie meilleure. Sa mort affligea beaucoup la V. Mère Dorothée, ainsi que toutes ses filles, et laissa le monastère privé de tous les secours humains, à une heure où par sa naissance, son nom et l'éclat de ses vertus, elle paraissait lui être un indispensable soutien. Dans cette triste conjoncture, la V. Mère Dorothée crut n'avoir point de meilleur parti à prendre, pour le bien de sa fondation, que de la soumettre à l'Ordre de Saint-Dominique, puisque, avec ses Sœurs, elle suivait depuis longtemps la règle de ce saint Patriarche. Dans le temps où les Pères de la province d'Andalousie célébraient leur Chapitre au couvent de Saint-Paul, à Séville, elle manifesta humblement son désir aux Définiteurs. Mais sa demande ne fut pas accueillie, les Pères ne voulant point sanctionner l'introduction de la nudité des pieds dans une observance dominicaine relevant directement de l'Ordre.

Rebutée par les enfants de saint Dominique, Dorothée vit venir à elle les Pères Augustins, qui lui offrirent de se charger de la direction de son monastère, si elle voulait en faire un monastère d'Augustines. Mais elle répondit que la volonté de Dieu l'appelait à fonder un couvent de Dominicaines.

Au milieu de toutes ses peines, elle reçut du ciel de grandes consolations. Un jour, elle demanda à une sainte religieuse de l'Ordre des Trinitaires, nommée Anne de Jésus, de prier beaucoup pour une affaire très importante, qu'elle ne lui fit pas connaître. Anne de Jésus, entrée en oraison, se souvint devant Dieu de l'intention recommandée à ses prières. A ce moment, elle eut une extase. Notre-Seigneur Jésus-Christ lui apparut. De ses plaies merveilleusement belles, elle voyait sortir sept rayons éclatants de lumière, qui allaient frapper les cœurs de sept religieuses Dominicaines déchaussées. Elle reconnut dans l'une de ces religieuses la M. Dorothée. Saint Dominique se tenait à côté du Sauveur, contemplant avec une bonté paternelle les servantes de Dieu revêtues de l'habit de son Ordre. Un peu à l'écart, l'archevêque de Grenade, Pierre de Castro, les mains croisées sur la poitrine, attachait un regard plein de bienveillance sur ce petit groupe de Dominicaines.

Anne de Jésus ne comprenait rien à tout ce spectacle. Notre-Seigneur daigna la tirer d'embarras. Il lui dit que l'affaire dont lui avait parlé la M. Dorothée était la fondation des Dominicaines déchaussées ; que le prélat qui lui était montré leur donnerait un jour l'habit, et que, des compagnes de la V. Mère, toutes, à l'exception de six, la quitteraient, pour embrasser un autre état.

Anne de Jésus, vivement frappée de cette vision, fit venir un peintre, qui la reproduisit exactement sur la toile. Ce tableau à la main, la religieuse trinitaire alla rendre réponse à la Mère Dorothée, qui fut dans un profond étonnement des desseins de Dieu sur son entreprise. Surtout elle ne comprenait pas la présence de l'archevêque de Grenade en ce tableau, ne pouvant pas prévoir qu'il devait plus tard monter sur le siège de Séville, et devenir, en effet, le protecteur de la nouvelle fondation dominicaine.

Cette vision prophétisait à la V. Mère la défection de beaucoup de ses filles. L'événement répondit à la prophétie. Sous l'impression du découragement, un grand nombre de religieuses retournèrent dans leurs familles, ou entrèrent dans d'autres couvents. Le démon lui-même se mit de la partie. Non content d'inspirer l'ennui et le dégoût par ses suggestions perfides, il en vint à des moyens plus violents.

Pour effrayer ces pauvres religieuses, il fit retentir leur couvent de cris et de hurlements effroyables. L'édifice lui-même semblait à tout moment sur le point d'être renversé de fond en comble. Aux prières pleines d'angoisses des Sœurs peu habituées à des assauts de ce genre, des voix répondaient : « Nous sommes venus pour détruire « cette maison. Nous ne cesserons pas que nous ne l'ayons ren- « versée. » La V. Mère parvint à chasser ces esprits mauvais par ses prières et par l'usage de l'eau bénite. Ces bruits extraordinaires furent si notoires, que les habitants des demeures voisines du couvent en portèrent plus tard un témoignage authentique. Réduite à n'avoir plus auprès d'elle qu'un petit nombre de compagnes généreuses et fidèles, la V. Mère attendit patiemment la cessation de ses longues épreuves.

III. — Depuis onze ans, elle sollicitait avec ses filles la reconnaissance officielle de sa fondation, sans pouvoir l'obtenir de son archevêque, lorsque enfin, ses vœux purent se réaliser. Le cardinal de Guevara étant décédé, Pierre de Castro, précédemment archevêque de Grenade, lui succéda, et accorda bientôt ses vives sympathies à l'œuvre. Sur l'avis d'une assemblée de théologiens, il apporta quelques adoucissements à la règle suivie jusque-là par la Vénérable Mère Dorothée et ses filles, et, après s'être entendu avec le Provincial d'Andalousie, il les reconnut comme religieuses dominicaines. Le nouveau couvent prit le vocable de *Notre-Dame des Rois*, à cause de la statue miraculeuse, que la V. Mère y avait apportée, et qu'on y entourait toujours d'une grande vénération. Afin d'habituer les Sœurs aux usages et aux traditions de l'Ordre de Saint-Dominique, l'archevêque leur donna pour Prieure la Mère Louise du St-Esprit, religieuse du monastère de Valladolid, sur laquelle il fondait de grandes espérances. Reçue avec grande affection et une entière soumission au couvent de N.-D. des Rois, la Mère Louise du St-Esprit fut loin de répondre aux vues de l'archevêque Pierre de Castro : elle ne comprit pas l'esprit qui animait les Sœurs, et pendant les deux années de son Priorat, elle fut pour sa communauté une occasion d'épreuves très pénibles. A son départ, la V. M. Dorothée, malgré les vives réclamations de son humilité, se vit instituée Prieure de sa chère famille. Ce fut, pour le pieux monastère de N.-D. des Rois, le calme après de longs jours d'orage.

Dans sa nouvelle charge, la V. Mère ne cessa d'édifier ses filles

par la pratique de toutes les vertus. Humble, mortifiée, douce, charitable, elle était le modèle de la véritable épouse de Jésus-Christ. Dieu la favorisait d'une lumière si sublime pour la conduite et la direction de ses filles, qu'elle leur était un ange du ciel, les conduisant comme par la main au port du salut. Ses prières avaient tant d'efficacité, qu'on était assuré d'obtenir ce qu'elle demandait au Seigneur. Son oraison était si fervente et sa contemplation si sublime, que son corps était bien souvent élevé de terre, comme l'attestèrent plusieurs de ses pieuses filles à l'occasion du procès instruit pour sa béatification.

Rappelons ici une de ces dépositions. « La veille de l'Assomption « de Notre-Dame, dit la M. Antoinette de la Présentation, la Mère « Dorothée resta au chœur après Matines. Je voulus rester aussi, « pour lui tenir compagnie. Elle me fit signe de sortir. Je quittai « l'église, mais bientôt j'y retournai doucement et m'efforçai de n'y « faire aucun bruit. Environ une heure après minuit, je vis la Mère « Dorothée s'élever en l'air à la hauteur d'une coudée et demie, le « visage embrasé, et tout son corps entouré d'une lumière resplen- « dissante. Ce ravissement dura environ deux heures. Quand il eut « cessé, notre Mère frappa sur le banc, comme pour m'appeler. « Croyant qu'elle ignorait ma présence, je ne répondis rien. Mais « elle m'appela par mon nom. Je m'approchai et m'agenouillai à « ses pieds. Alors, elle me mit la main sur la tête et me dit : « *Faites bien attention que je vous commande de la part de Dieu de ne « rien dire à personne, pendant ma vie, de ce que vous avez vu. « Notre-Seigneur n'en serait pas content ; je vous donne cet avertis- « sement, car je connais que vous désirez parler. Mais puisque Dieu « vous confie ses secrets, il faut savoir les garder fidèlement.* »

Souvent on voyait cette V. Mère après la sainte communion, le visage éclatant de lumière ; ses deux mains jointes paraissaient brûlantes et ornées, au milieu, de deux rubis embrasés. Bien souvent encore, Notre-Seigneur la communiait de ses propres mains, et parfois la Sainte Hostie se portait d'elle-même sur ses lèvres, au moment de la communion.

Dieu, qui avait permis que sa fidèle Servante fut longtemps humiliée, daigna enfin la glorifier en quelque sorte dès cette vie aux yeux des hommes, en lui accordant le don des miracles et l'esprit de prophétie. Le nombre des malades guéris par le simple contact de ses mains ou par un mot de ses lèvres est considérable ; lorsque les

infirmes ne pouvaient aller vers elle, il leur suffisait d'implorer son assistance, et alors, miraculeusement transportée auprès de ceux qui l'appelaient à leur secours, elle les rendait à la santé. Elle prédisait aux jeunes filles qui désiraient entrer dans son monastère, comment elles réussiraient dans leur dessein : aux malades, le temps qu'ils avaient à vivre : aux personnes qui la consultaient pour des affaires importantes, quels en seraient les résultats.

Longtemps d'avance, elle connut, par révélation, l'époque de sa mort. Un jour, elle découvrit à la M. Antoinette de la Présentation, sa grande confidente, qu'elle ne passerait pas le carême. Puis elle ajouta : « Ne dites rien à personne de la communication que je « viens de vous faire, pas même au Docteur de Salinas, mon con- « fesseur. Le temps viendra où lui-même vous commandera de « parler. » Cette double prédiction s'accomplit à la lettre. La Vénérable mourut le 13 mars 1623, durant la seconde semaine de carême. Quelque temps après, on se mit à recueillir les informations en vue de sa béatification. Le Docteur de Salinas, nommé Visiteur, intima à toutes les Sœurs le précepte formel de découvrir tout ce qu'elles savaient des vertus de leur fondatrice. La M. Antoinette se souvint alors de la prédiction étonnante de cette sainte Mère, et n'eut garde de l'omettre dans sa déposition.

Vers les dernières années de sa vie, notre Vénérable perdit complètement l'usage de la vue. Elle souffrit cette privation avec une grande gaîté. A cette occasion, elle voulut se faire décharger de son office de Prieure ; mais l'archevêque, son Supérieur, n'y consentit jamais, lui répondant que ses filles étant conduites avant tout par ses bons avis et ses saints exemples, peu importait sa cécité. Malgré cette affliction, elle était toujours la première à toutes les actions de la communauté ; s'appliquait avec soin à des travaux qui ne demandaient pas absolument l'usage des yeux, et quand, par suite de son infirmité, elle ne réussissait pas fort bien, ou même qu'il lui arrivait de se blesser, elle disait joyeusement : « Qu'est-ce qu'une aveugle saurait donc faire de « bon? » Lorsqu'il lui arrivait de tomber par terre, malgré le bâton qui la soutenait, elle disait encore à ses filles se précipitant pour la relever : « A une maison de terre, les bâtons sont de bien pauvres appuis. »

Pour exciter ses religieuses à la perfection et à la fidélité aux devoirs de leur état, cette sainte Supérieure aimait à leur inculquer, sous forme de sentences, les principes les plus excellents de la vie spirituelle. Voici quelques-unes de ses maximes :

Méprisez, mes filles, les choses périssables, qui inquiètent pendant qu'on les possède et qui affligent lorsqu'on ne les a plus.

Se vaincre dans ce qui passe, pour s'assurer ce qui est éternel, n'est pas un travail qu'il faut craindre.

Nous ne serons jamais plus riches dans notre état, que lorsque nous y serons plus pauvres d'esprit.

Nous devons désirer à nos Sœurs seulement ce que nous nous désirons à nous-mêmes.

Nous devons autant nous affliger des maux d'autrui que des nôtres propres, et nous rendre personnelles, par compassion, les peines du prochain.

La règle doit être observée inviolablement : et lorsque le supérieur commande, il ne faut pas chercher d'interprétation dans ses paroles.

Si le commandement est rude et difficile, recevez-le avec humilité et d'un visage doux et agréable; car c'est à Dieu que le supérieur rendra compte de sa conduite, s'il péche par imprudence ou par défaut de charité.

La première de vos actions doit être de louer Dieu ; ne permettez jamais que les passereaux et les autres oiseaux vous préviennent en ses louanges.

L'oraison et la mortification doivent s'accompagner comme deux sœurs, d'autant que la mortification sans oraison peut causer de la présomption, et que l'oraison sans la mortification est sujette à l'illusion.

Accoutumez-vous, mes Filles, à la patience, car le temps que Dieu vous réserve pour vous réjouir ne finira jamais.

Le laboureur oublie, au moment d'une bonne récolte, le travail qui a précédé la moisson : ainsi, quelque fatigue que vous preniez pour acquérir le ciel, elle ne vous semblera rien à l'heure de la mort, en comparaison de la récompense.

L'état religieux est un état de mortification, et quiconque fuit la mortification, la retrouvera en scrupules, humiliations et maladies.

La sécheresse de l'oraison est ordinairement le principe de la consolation : celui qui supporte la première avec patience reçoit infailliblement la seconde ; mais celui qui s'ennuie à l'oraison par esprit de tiédeur n'en retirera aucun fruit.

L'humilité et le silence assurent les dons de Dieu, et sans ces deux vertus, difficilement on les conserve.

Les tentations du démon se surmontent plutôt par l'humilité que par la résistance, parce que cet esprit orgueilleux fuit les humbles, et se plaît à expérimenter ses forces avec ceux qui font les vaillants.

Soyez persuadées, mes Filles, que ce monastère fondé plutôt par Dieu que par moi, n'existe pas pour qu'il y ait à Séville une maison religieuse de plus, mais pour qu'il n'y en ait aucune de plus observante.

IV. — Par des avis si éclairés, la sainte Supérieure entretenait une admirable ferveur parmi les religieuses de son monastère.

Malheureusement, l'heure sonna bientôt pour elle d'aller recevoir la récompense de ses vertus

En entrant dans sa soixante-cinquième année, la V. Mère Dorothée connut par révélation l'approche de sa mort. Elle profita du peu de temps qu'elle avait à passer sur la terre, pour donner à ses filles ses dernières exhortations, et pour bénir le Seigneur de ce qu'il lui avait donné de voir, avant de mourir, ses longs travaux couronnés par un éclatant succès. Le 6 mars de l'an 1623, étant en oraison dans le chœur, elle tomba en présence de toutes ses filles, qui crurent la voir expirer sur-le-champ. Transportée à l'infirmerie, elle se confessa une dernière fois et reçut le saint Viatique dans de grands sentiments d'humilité. Les Sœurs réclamant sa bénédiction et quelques paroles d'édification, elle leur dit d'une voix ferme : « Pratiquez ponctuelle-« ment, mes Filles, tout ce que je vous ai proposé, car en agissant « ainsi, vous serez agréables à Dieu : sa divine Majesté sait bien que « je ne sens nulle inquiétude, en ce moment, n'ayant rien négligé « de tout ce que j'ai pu connaître d'utile à votre salut. »

Ses langueurs conduisirent notre V. Mère jusqu'au 12 mars, jour où on lui donna l'Extrême-Onction. Comme le divin Sauveur sur la croix, elle se trouva à ses dernières heures, tellement pressée par la soif, qu'elle ne put s'empêcher de le faire paraître. Ses pieuses Filles, craignant de hâter sa mort en lui accordant un peu d'eau comme elle le désirait, la consolaient de leur mieux; mais elle, demandant un crucifix, appliqua fortement ses lèvres sur la plaie du côté, et après avoir tenu ainsi quelques instants cette sainte image, elle se trouva toute désaltérée; ce qui fit croire aux Sœurs qu'elle avait effectivement bu quelque liqueur miraculeuse à cette source de douceur.

Enfin, le 13 mars, Notre-Seigneur vint au-devant de sa fidèle servante, et reçut sa belle âme au moment où elle disait ces mots : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum* : « Seigneur, je remets « mon esprit entre vos mains. »

Le corps de la Vénérable Françoise Dorothée demeura flexible après sa mort, et sa figure parut d'une admirable fraîcheur. Toutes les religieuses et un grand nombre de personnes purent admirer, pendant les heures qu'elle resta exposée, les stigmates de ses mains et de ses pieds. On lui rendit les derniers devoirs au milieu d'un prodigieux concours de fidèles, et durant neuf jours, des oraisons funèbres, prononcées par d'éloquents prédicateurs, célébrèrent ses louanges

devant une foule toujours avide d'entendre parler de celle qu'on nommait déjà la Sainte.

De nombreux miracles ne tardèrent pas à rendre glorieux le tombeau qui renfermait les restes de notre V. Mère. Ses reliques avaient une vertu merveilleuse pour rendre la santé aux malades, éloigner les fléaux et arrêter les ravages du feu dans les cas d'incendie. L'an 1631, l'archevêque, cédant au vœu unanime de la population de Séville, commença les informations juridiques pour le procès de béatification. On ouvrit à cette occasion le tombeau de la V. Mère, et on retrouva le corps dans un parfait état de conservation, exhalant un parfum céleste. Les vertus de cette sainte religieuse furent beaucoup appréciées à Rome ; le Pape Urbain VIII et plusieurs cardinaux jugèrent que cette illustre fille de saint Dominique était très digne d'être proposée pour les honneurs de la canonisation. En 1673, la sainte cause semblait en bonne voie, lorsque la mort du Pape Clément X en interrompit les progrès. En 1772, elle fut reprise, et la discussion sur l'héroïcité des vertus vint lui donner un nouvel éclat. Dieu a ses heures pour la glorification de ses saints : espérons qu'un jour il nous sera permis de voir sur les autels celle dont nous avons retracé sommairement l'admirable existence.

Le Père Gabriel d'Aranda, de la Compagnie de Jésus, a donné une longue vie de la V. Mère Françoise Dorothée. En tête de son ouvrage se trouve le portrait de la Vénérable. La gravure la représente les lèvres collées à la plaie du cœur de Jésus crucifié, telle qu'on la vit sur son lit d'agonie. Au bas du portrait on lit ce distique par lequel nous terminerons cette vie :

Vita tibi bibitur Christi cum Sanguine, Virgo,
Quam bibis assiduè vita perennis erit.

Ce qui veut dire :

Avec le sang du Christ ici buvant la vie,
A jamais vous vivrez, vierge, dans la patrie.

LE MÊME JOUR

12.. — Le livre des *Vies des Frères* fait mention d'un certain Frère GUILLAUME DE VALENCE, homme de grande dévotion et d'une admirable confiance en Dieu. Comme il revenait un jour de Trapani, port de Sicile, à Gênes, le vaisseau qui le portait fut assailli d'une horrible tempête. En même temps que les vagues se dressaient menaçantes, une trombe d'eau semblait vouloir abîmer le navire. La tempête ayant déchiré les voiles, brisé les mâts, emporté le gouvernail, tout paraissait perdu. Déjà les passagers se confessaient les uns aux autres, et n'attendaient plus que la mort. Au milieu de leur détresse, ils criaient vers le ciel pour invoquer, qui tel saint, qui tel autre ; c'étaient de toute part des cris déchirants. Parmi les Saints qu'on invoquait, Fr. Guillaume n'entendant point nommer saint Dominique, éleva la voix pour exhorter à l'invocation de son Bienheureux Père. Comme les matelots répondaient qu'ils n'avaient pas l'habitude d'invoquer ce saint et qu'ils ne le connaissaient même pas, Fr. Guillaume voulant faire partager à tous la confiance qui l'animait, reprit : « Je vous le « dis, invoquez de tout votre cœur le B. Dominique, promettez-lui de « l'honorer et je vous assure que vous éprouverez son assistance. » Tous, alors, firent vœu d'aller pieds nus à l'église de Saint-Dominique, si ce grand saint les délivrait. Comme ils criaient unanimement : « saint Dominique, secourez-nous ! » l'air devint tout à coup serein, les flots se calmèrent et la surface de la mer ressembla à un miroir limpide. A la désolation succéda aussitôt la joie, aux lamentations, l'allégresse. A peine débarqués à Gênes, matelots et passagers, le V. P. Guillaume en tête, vinrent pieds nus au couvent de l'Ordre et se prosternèrent pleins de reconnaissance au pied de l'autel de saint Dominique. — (*Vitæ Fratrum.*)

1280. — En la Province d'Allemagne, mourut le V. P. CONRAD D'ALBERSTAD, après avoir été par la vivacité de son esprit et par sa profonde science l'admiration des philosophes, et un très habile théologien, fort éclairé dans l'intelligence des saintes Ecritures. On tient qu'il savait toute la Bible par cœur, et que pour cette raison le cardinal Hugues de Saint-Cher voulut se servir de lui pour la composition de ce livre des Concordances, qu'on ne saurait assez estimer. Il commenta doctement tous les

livres de la sainte Ecriture et composa d'autres pieux ouvrages sur différentes matières. Il termina ses jours saintement, après avoir mérité un rang honorable parmi ceux qui, ayant instruit les autres pour la justice, brilleront comme des astres dans la bienheureuse éternité. Il florissait vers l'année 1280.

1593. — A Chiapa, dans l'Amérique méridionale, mourut en odeur de sainteté le V. P. LOPEZ DE MONTOYA. Après avoir enseigné de nombreuses années la philosophie et la théologie, il ne dédaigna pas de se consacrer entièrement à l'instruction des pauvres Indiens. Et voici en quelle circonstance il en prit la résolution. Un jour, il demanda à une vieille femme : « Qui a créé le ciel et la terre ? » L'Indienne réfléchit quelques instants : « Mon père, répondit-elle enfin, le ciel et la terre existaient, quand je vins « au monde : comme je ne les ai pas vu faire, je ne saurais vous dire qui les « a faits. » Cette réponse, aussi affligeante que naïve, révélait au V. Père Lopez dans quelle ignorance demeuraient plongés les Indiens. Touché de compassion, il résolut de n'épargner à l'avenir aucun effort pour les tirer de ces profondes ténèbres, autant du moins qu'il serait en son pouvoir. Il se mit donc à les rechercher, pour s'entretenir avec eux des mystères de notre foi. Il allait les trouver jusque dans leurs misérables huttes, leur parlait avec douceur et simplicité, et s'attachait surtout à leur faire comprendre les vérités du catéchisme, usant pour cela de comparaisons familières, et les interrogeant ensuite afin de s'assurer qu'ils avaient bien compris.

Ce qu'on doit encore signaler dans ce V. Père, c'est sa tendre dévotion envers Marie. Le nom béni de la divine Vierge était toujours sur ses lèvres, et revenait surtout fréquemment dans ses prédications. Marie récompensa cet amour filial par des faveurs signalées, allant jusqu'à lui répondre par l'une de ses images, devant laquelle aimait à prier son dévot serviteur. C'est après avoir si saintement vécu, que le V. Père s'endormit de la mort des justes, le 12 mars 1593. — (Remezal.)

1647. — A Malaga, en Espagne, mourut, au couvent royal de Saint-Dominique, le V. P. PIERRE DE VELASCO. L'éclat de ses éminentes vertus, ses mortifications, sa modestie angélique, sa dévotion, son humilité et son assiduité à l'oraison l'avaient mis en haute réputation de sainteté. Aussi, après sa mort, les fidèles s'empressant dans l'église où il était exposé, coupèrent ses habits comme de précieuses reliques. Tel fut le concours du peuple pour voir le saint religieux et lui baiser les pieds, qu'on resta deux jours sans pouvoir l'enterrer. Persuadées qu'il jouissait d'un grand crédit auprès de Dieu, plusieurs personnes se recommandèrent à son intercession, et déclarèrent avoir reçu l'effet de leurs prières. — (*Acta Cap. gen. Valent.* 1647.)

1540. — A Florence, la très pieuse Sœur RAPHAELLE SASSOLI. L'histoire rapporte peu de choses de cette Servante de Dieu. On sait toutefois qu'elle était de haute noblesse, et que, foulant aux pieds le monde et tous ses faux avantages, elle vint donner son cœur à l'Epoux des Vierges dans le monastère très observant de Sainte-Catherine-de-Sienne, à Florence. Elle y vécut saintement beaucoup d'années, offrant surtout à ses Sœurs l'exemple de la plus profonde humilité. Même les Sœurs converses la voyaient toujours déférer à leurs moindres désirs.

Arrivée à sa dernière heure, cette V. Mère eut à soutenir un rude et pénible combat. D'étranges peines l'assaillirent au commencement de son agonie. A la voir si affreusement tourmentée, on eût dit qu'elle luttait contre les puissances de l'enfer. Effrayées, les religieuses se mirent à supplier Dieu ou de la délivrer de ces dangereux assauts, ou de l'en faire triompher. Pendant leur prière, le visage de la Mère Raphaelle changea tout à coup. Au trouble, qui le bouleversait, on vit succéder la paix et la sérénité. Souriante, et toute radieuse de joie, la mourante se prit à bénir l'heure et l'instant où elle était entrée en religion, les démarches qu'elle avait faites en vue d'obtenir cette faveur, et tout ce qu'elle avait accompli ou souffert comme religieuse. Au milieu de ces doux transports, elle rendit paisiblement son âme à Dieu. Les Sœurs restèrent consolées d'une fin si heureuse, et persuadées que la V. M. Raphaelle, après son terrible combat, avait reçu l'assurance de son salut éternel. — (*Diario.*)

158.. — A Valladolid, en Espagne, mourut au monastère de Sainte-Catherine de Sienne, la dévote sœur CATHERINE DU BAPTÊME, religieuse converse. Elle se rendit admirable par sa charité envers les pauvres. Elle leur distribuait jusqu'à ses propres habits, qui portaient déjà d'ailleurs le cachet de la pauvreté. A l'exemple de sainte Catherine de Sienne, elle ne se réservait presque rien ; son lit même fut donné comme tout le reste. Dans sa profonde humilité, elle se considérait comme indigne de vivre au milieu des autres religieuses. Pour le silence, l'oraison, la dévotion envers Notre-Seigneur, elle était incomparable. Elle avait contracté l'habitude de toujours réfléchir au moins quelques instants à la Passion de notre divin Rédempteur, avant de commencer ses repas. Sous l'influence de cette méditation, elle ne tardait pas à pleurer, mêlant ses larmes aux aliments placés devant elle, en sorte qu'elle eût pu dire avec le roi-prophète : « *Lacrymæ meæ panes :* mes « larmes sont devenues le pain dont je me nourris. » Telle fut la vie menée par notre vertueuse Sœur jusqu'à son dernier soupir. — (Lopez).

1646. — A Saint-Etienne, en Forez, la V. M. JEANNE-MARIE ROUSSIER, grand'tante de nos Sœurs de Rochetaillée. Mariée à M. Bardonnanche, elle vécut dans cet état très chrétiennement ; comme

elle possédait de grands biens, elle était extraordinairement généreuse envers les pauvres. Dieu appela dans le monastère de Saint-Etienne ses deux filles. Il ne lui restait plus qu'un fils ; mais, lui aussi se consacra au service de Dieu chez les Pères de l'Oratoire. Veuve et complètement déchargée du soin de sa famille, elle vint s'offrir elle-même dans notre sainte Religion, lui apportant tout son bien, qui était considérable. Elle amena avec elle deux de ses nièces et les dota.

Cette V. Mère se montra fort exacte dans l'accomplissement de nos saintes pratiques, autant que son âge et ses infirmités pouvaient le lui permettre. Ses entretiens n'étaient que de Dieu et de la sainte Ecriture ; elle en faisait des citations avec tant de facilité, qu'on eût dit qu'elle la savait toute par cœur. On peut en toute justice lui reconnaître la qualité de bienfaitrice de l'Ordre, à cause des grands secours qu'elle a donnés pour l'établissement du monastère de Saint-Etienne. Après avoir été pour les Sœurs pendant 5 ans un objet de continuelle édification, elle décéda pieusement le 12 mars 1646, munie des sacrements de l'Eglise. — (*Mém. de Saint-Etienne.*)

XIII MARS

Le B. DOMINIQUE MUGNOZ de Ségovie (*)

(1260)

DOMINIQUE Mugnoz fut de son temps illustre dans tout l'Ordre par ses talents, sa sainteté et ses miracles. La preuve en est dans cette notice que lui ont consacrée les *Vies des Frères* au chapitre des religieux glorifiés après leur mort par des prodiges. Certes, Gérard de Frachet devait le distinguer particulièrement, pour lui donner place dans ses pieux récits, alors qu'il passait sous silence tant d'autres Frères, dont la tombe était alors le théâtre des manifestations de la puissance divine. Hélas ! cette renommée est tombée dans l'oubli. L'insouciance à jamais regrettable de nos anciens Pères a laissé périr presque tous les souvenirs de la vie de ce Bienheureux, et nous sommes réduits à n'en rapporter qu'un petit nombre de faits, les seuls échappés au naufrage.

Au témoignage de Sousa, Dominique Mugnoz, appelé aussi Dominique de Ségovie, du lieu de sa naissance, reçut l'habit des propres mains de notre saint Patriarche, lors du voyage de celui-ci en Espagne, en 1219. C'était, disent les *Vies des Frères*, un homme pieux, discret, fort zélé pour le salut des âmes et pour le progrès de notre Ordre. Nommé quelques années après Provincial de Lombardie, puis d'Espagne, il donna dans ces charges de grands exemples de vertu. Enfin, on lui confia la direction du monastère de Saint-Dominique-le-Royal, de Madrid.

(*) *Vitæ Fratrum*, Castillo.

Le choix d'un tel supérieur fut sans doute une consolation pour les Sœurs après la peine récente que l'Ordre venait de leur causer. Regardant comme une entrave au saint ministère la conduite des couvents de religieuses, les supérieurs de la Province d'Espagne avaient rappelé les Frères jusque-là chargés de donner leurs soins aux Dominicaines de Madrid. Affligées, les Sœurs s'étaient vues dans la nécessité de recourir à des prêtres séculiers. Mais ne pouvant accepter cette situation, elles avaient porté leurs plaintes et leurs prières au pied même du trône pontifical. Le Pape Grégoire IX, touché, avait fait droit à leur demande, et dans une lettre adressée le 7 avril 1237 au Maître général et au Provincial d'Espagne, il replaçait de nouveau les Dominicaines de Madrid sous la conduite de leurs Frères.

Le Pape fut obéi. En 1238, le Chapitre provincial désigna d'abord comme supérieur des Sœurs, le bon et sage P. Pierre de Toro. Après lui vint le B. Dominique Mugnoz, qui consacra aux religieuses tout le reste de sa vie. Grâce à ses conseils et à ses exemples, elles marchèrent avec succès dans les voies du sacrifice et de la perfection. La bonne odeur de leurs vertus, se répandant au loin, suscita partout des vocations, et de tous les rangs de la société, mais principalement du sein de la noblesse, il vint un grand nombre de jeunes filles, dont quelques-unes atteignirent une haute sainteté sous la conduite de leur vénérable directeur.

Dominique, chargé aussi du soin des intérêts temporels des religieuses, entreprit de leur édifier un nouveau couvent. La construction en fut commencée vers 1257 ou 1258. Dans cette dernière année, le Pape Alexandre IV, probablement à la prière du Bienheureux, accorda une indulgence en faveur des fidèles qui y contribueraient de leurs aumônes.

Au mois de juillet 1259, Dominique était encore à Madrid, un acte de vente passé sous cette date le prouve. Mais l'année suivante, il revint à Ségovie, sa ville natale, et y rendit bientôt après son âme à Dieu (1).

Ses funérailles furent très solennelles. L'évêque de Ségovie y assista avec un grand nombre de prêtres et une multitude de fidèles. Pendant la cérémonie, Dieu glorifia son serviteur par une guérison

(1) C'est aussi en cette année 1260 que le livre intitulé *Vies des Frères* fut présenté à l'approbation du Chapitre général réuni à Strasbourg. La notice relative à Dominique de Ségovie y figurait-elle déjà, ou ne fut-elle ajoutée que plus tard ? Nous ne savons. Toutefois, dans la dernière hypothèse, on s'explique pourquoi cette notice est placée tout à fait à la fin, au lieu de se trouver parmi celles qui concernent la Province d'Espagne.

miraculeuse et instantanée. Au moment où le saint corps était porté au lieu de la sépulture, un homme dont le bras était desséché, s'approche, touche le cercueil et aussitôt se sent guéri.

Une femme, que la paralysie tenait clouée dans son lit, entendit parler de ce miracle. Pleine de confiance, elle envoie le lendemain faire toucher sa tunique à la tombe du Bienheureux. On la lui rapporte, elle s'en revêt en invoquant le Christ ; immédiatement elle se lève, éclatant en actions de grâces : Dominique lui avait obtenu par ses mérites une parfaite guérison.

Beaucoup d'autres personnes furent encore miraculeusement délivrées de leurs maladies, souvent avec la seule poussière de son tombeau.

Plus de cent ans avant les décrets d'Urbain VIII, Dominique Mugnoz de Ségovie recevait le titre de Bienheureux : qu'il suffise de citer en preuve de cette assertion les *Vies des Frères* au treizième siècle, et Léandre Alberti, qui écrivait en 1517 (1).

(1) Les historiens de l'Ordre sont tombés en plusieurs erreurs au sujet du B. Dominique Mugnoz, de Ségovie.

L'un, le P. Louis de Sousa (*Historia de S. Domingos do reino de Portugal* l. I, c. xv), affirme que notre saint Fondateur, en s'éloignant d'Espagne, lui confia la direction des Dominicaines de Madrid, en 1219. Cette assertion est absolument contredite par un document ancien, où le B. Mannès est présenté comme le premier supérieur des Sœurs. (Cf. *Annales Ord. Præd.* l. 494.). Dominique de Ségovie fut aussi appelé à leur donner ses soins, mais beaucoup plus tard et seulement dans la dernière partie de sa vie.

Un autre écrivain, le P. Marie-Joseph Villa, auteur d'une chronique restée manuscrite, ne mentionne pas notre Bienheureux parmi les Provinciaux de la Province de Lombardie. Cependant, à moins de supposer une erreur impossible de la part d'un contemporain, il est incontestable que Dominique Mugnoz a rempli cette charge et en Lombardie et en Espagne. Gérard de Frachet le dit en propres termes (P. V, Cap. IX.) : « *In Lombardia et post in Hispania Prior fuerat Fratrum Provincialis.* » Le fait est donc certain ; quant à l'époque précise, l'absence de documents ne permet pas de la déterminer.

Enfin, le P. Mamachi (*Annales Ordinis Præd.* l. 486.), rapporte « que plusieurs « écrivains font succéder au B. Corbalan dans la charge de Prieur du couvent de « Ségovie, Dominique Mugnoz, surnommé le Petit. » Le savant historien fait ici une confusion manifeste. Dominique Mugnoz et Dominique le Petit sont deux personnages tout à fait distincts. Ce dernier, connu aussi comme le compagnon de notre saint Patriarche, est celui que Malvenda et d'autres auteurs donnent pour second Prieur au couvent de Ségovie. Mais Dominique Mugnoz ne fut jamais à la tête des Frères de cette ville.

La confusion provient de la ressemblance de leurs noms : tous deux s'appellent Dominique et même, suivant quelques historiens, Dominique de Ségovie. Mais, à notre avis, c'est à tort qu'on donne ce dernier nom à Dominique le Petit : les *Vies des Frères* et Bernard Guidonis l'appellent toujours Dominique d'Espagne ou Dominique, compagnon de notre B. Père.

La V. M. BÉATRIX DES ANGES

Professe du Monastère de Sainte-Catherine de Sienne à Toulouse (*)

(1607)

Cette grande Servante de Dieu naquit à Toulouse, d'une ancienne et très considérable famille, alliée à la plupart des conseillers du parlement. Elle fut élevée avec soin par ses parents dans tous les exercices de la piété chrétienne. Elle trouva tant de goût et de consolation, à la lecture de la vie des Saints, qu'elle tâchait d'imiter leurs vertus, et de régler sa vie sur ces excellents modèles.

Les lumières qu'elle recevait dans la méditation et les grâces abondantes que les sacrements lui procuraient firent naître en son âme le désir d'être tout à Dieu dans le cloître. Mais au moment où elle songeait aux moyens d'entrer en religion, ses parents traitaient de son mariage avec M. de Calvet. Ils menèrent si promptement cette affaire, que Béatrix se vit engagée avant même d'avoir été consultée. Elle pleura, elle gémit et conjura ses parents de retirer leur parole ; mais les voyant inflexibles, elle se soumit à leur volonté.

Dans le mariage, elle continua à fréquenter les sacrements, à faire son oraison et ses lectures ordinaires. Son mari, excellent chrétien, ravi de la voir si vertueuse, s'adonna aux mêmes pratiques de piété, si bien que leur maison était une église domestique. Elle eut plusieurs enfants ; Dieu en appela à lui quelques-uns, dans leur jeune âge, comme les prémices de cette heureuse union, et elle éleva les autres avec le soin le plus vigilant, les formant par-dessus tout à l'amour de

(*) *Mém. de Toulouse.*

la vertu. Elle n'avait pas moins de zèle pour le salut de ses serviteurs, elle les instruisait elle-même des mystères de la foi, leur faisait réciter leurs prières en commun, soir et matin, et les portait à la fréquentation des sacrements. Sa charité envers les indigents allait jusqu'à un saint excès ; elle donnait l'aumône à tous ceux qui la lui demandaient et assistait surtout les pauvres honteux.

Mais Dieu voulait d'elle quelque chose de plus parfait encore. Pour la mettre en état de répondre à ses desseins, il lui retira bientôt son mari. Dès lors, Béatrix n'eut plus d'autre pensée que de plaire au chaste Epoux de son cœur. On la vit édifier la ville de Toulouse par l'éclat de ses vertus, par son assiduité aux églises, par ses bonnes œuvres et les soins quelle donnait aux pauvres prisonniers. A cette époque, le V. P. Michaëlis vint établir à Toulouse l'observance régulière dans le couvent de Saint-Thomas. Touchées de ses ferventes prédications, et désireuses d'une perfection plus haute, plusieurs dames se mirent sous sa conduite, entrèrent dans le Tiers-Ordre et formèrent la célèbre fraternité, appelée congrégation de Sainte-Catherine de Sienne. Béatrix fut une des premières à embrasser cette pieuse entreprise. Auparavant elle se rendit à Notre-Dame de Grâces, à deux lieues de Toulouse, et se mettant sous la spéciale protection de la Sainte Vierge, elle offrit ses trois enfants à la Très Sainte Trinité en présence du Très Saint-Sacrement et fit vœu de tendre à la perfection chrétienne, et de garder les conseils évangéliques, autant que son état pourrait le lui permettre.

Dès ce jour, elle parut s'appliquer avec un zèle tout nouveau à bien élever ses enfants, à les détourner de tous les vains amusements de la jeunesse, et à entremêler leurs récréations de quelques pratiques pieuses. Elle leur faisait donner ou porter ses aumônes aux pauvres, pour les accoutumer de bonne heure à ces actions de charité. Elle les disposait aussi à de petites mortifications, et à se priver pour l'amour de Dieu des choses auxquelles ils témoignaient avoir de l'attache.

Son amour pour la pénitence parut aussi prendre de nouveaux accroissements. Mortifiée dans toutes les choses pour lesquelles elle sentait quelque inclination, elle s'interdit l'usage des aliments gras, et garda l'abstinence comme nos Pères. Elle prenait si peu de nourriture, qu'elle souffrait une faim presque continuelle. A cette austérité, elle en ajoutait plusieurs autres, comme de coucher sur la dure, de porter un piquant cilice et de prendre de fréquentes disciplines.

Elle se levait tous les jours à cinq heures, vaquait longuement à l'oraison, puis se rendait à l'église, où elle demeurait assez souvent jusqu'à midi. Elle communiait fréquemment. Pendant son action de grâces, on la voyait si absorbée en Dieu dans une profonde contemplation, qu'elle était longtemps privée de l'usage de ses sens. L'après-dîner, elle visitait les malades à l'hôpital, les servait avec affection, et à l'imitation de la séraphique Mère sainte Catherine de Sienne, elle approcha souvent ses lèvres de leurs ulcères, pour triompher des soulèvements de cœur qu'elle éprouvait auprès d'eux. Elle s'était proposé d'imiter sainte Paule, dont elle lisait souvent la vie, et à son exemple, elle exerçait envers les pauvres les actions les plus héroïques de la charité chrétienne. Elle les appelait ses Frères, et les servait dans leurs maladies avec une bonté que Dieu se plut à récompenser par des guérisons miraculeuses. Un pauvre avait un pied tout gangrené, exhalant une odeur insupportable. La V. M. Béatrix, voyant ce malheureux abandonné des chirurgiens, entreprit de le panser. En peu de jours, cette infection se dissipa, la plaie se trouva parfaitement guérie, et les chirurgiens étonnés reconnurent hautement que cela n'avait pu se faire sans un miracle. Quand ses chers indigents étaient à l'extrémité, elle les exhortait elle-même à la mort, après avoir reçu leur bénédiction ; elle était persuadée que les bénédictions de ces pauvres mourants lui obtiendraient de Dieu les récompenses éternelles, en retour des soins dont elle les entourait jusqu'à leur dernière heure. Quand ils étaient morts, elle les ensevelissait, et faisait célébrer des messes pour le repos de leurs âmes.

Le jour de la Très Sainte Trinité, elle amenait dans sa maison trois pauvres qu'elle faisait dîner et qu'elle servait elle-même à table. Les Sœurs de la congrégation de Sainte-Catherine s'assemblaient le Jeudi-Saint dans une maison particulière, où elles lavaient les pieds à douze pauvres. Notre Sœur s'y rendait la première.

Quand on eut décidé la fondation du monastère de Sainte-Catherine, la V. Mère Béatrix résolut de s'y retirer, pour appartenir uniquement à Dieu. Ce dessein était trop relevé pour n'être pas traversé : on employa, dans sa famille, les sentiments les plus tendres de la nature, pour la retenir auprès de ses enfants, on l'accusa d'insensibilité ; on en vint même jusqu'aux injures ; on blâma sa piété, on condamna sa manière de vivre et on n'épargna rien pour la détourner de sa sainte résolution. Elle souffrit toutes ces accusations sans témoigner aucun ressentiment, et demeura

inébranlable dans son dessein de suivre la voix intérieure qui l'appellait au service de Dieu. Le souvenir de quelques pensées de la sainte Ecriture la fortifiait contre tous les assauts. Elle était surtout frappée d'un passage du livre des Cantiques où Notre-Seigneur presse son épouse de venir à lui. « Il me semble, disait-elle, que c'est moi « qu'il appelle par ces quatre invitations si pleines d'amour; car il « dit quatre fois : *Reviens, reviens, Sulamite, reviens, reviens, afin que « nous te regardions.* La première s'adresse à moi, et les trois autres à « mes enfants, desquels je dois me séparer pour mériter les regards « de la très sainte Trinité. »

Après avoir pourvu à l'éducation de sa famille, elle dit adieu au monde, pour suivre sa vocation, et embrasser la vie religieuse. A peine dans le couvent, il lui vint à la tête un mal inconnu qui lui causait de vives douleurs. Elle les supporta avec une patience admirable, sans omettre aucun de ses exercices, et sans rien dire à personne, de peur d'être contrainte à user de dispense. Sa patience fut si agréable à Dieu, qu'il la guérit miraculeusement de ce mal.

Peu de temps après, Dieu récompensa sa générosité, en lui donnant à la place des trois enfants qu'elle avait quittés toute une famille dont elle devint la mère selon l'esprit. Le V. P. Jacques de la Pallue, Inquisiteur de Toulouse et Prieur de notre couvent de Saint-Thomas, établit notre V. M. Béatrix Maîtresse des novices. Son humilité en souffrit beaucoup, mais un Père qu'elle consulta, la consola et l'encouragea, en lui disant : « On ne vous donne le soin « des autres, que pour mieux veiller sur vous-même, et puisque Dieu « s'est chargé de votre famille, vous devez donner tous vos soins « à la sienne; au reste, vous apprendrez plus de vos novices, « qu'elles n'apprendront de vous. »

Cette V. Mère n'accordait au sommeil que deux heures avant Matines et deux heures après; tout le reste du temps, elle l'employait à l'oraison, au travail et aux actions de la communauté. Ce régime l'affaiblit tellement que quelquefois en allant à Matines, elle ne croyait pas pouvoir en revenir; néanmoins elle triomphait de sa faiblesse par la grandeur de son courage. Elle ne s'appuyait jamais au chœur et quand elle était obligée de s'y asseoir avec les autres, elle le faisait de manière à se procurer plus de douleur que de repos. Quoiqu'elle souffrît aux reins une douleur presque continuelle, elle ne laissait pas de faire les inclinations profondes.

Tout ce qui servait de soulagement à la nature lui devenait

matière abondante de mortification. Elle mettait de l'absynthe dans tout ce qu'elle mangeait, et répandait de la cendre sur son pain; elle avait si bien gagné la Sœur cuisinière, confidente de ses austérités, que celle-ci lui mettait des morceaux de pain moisi dans son potage. Elle mangeait souvent debout, à l'extrémité du réfectoire, une assiette de fèves mal apprêtées, comme une pauvre à qui on fait l'aumône. Quand on la voyait manger quelque chose avec promptitude et appétit, on conjecturait aussitôt qu'elle pratiquait quelque mortification nouvelle. Elle prenait tous les jours cinq ou sept fois la discipline en l'honneur des cinq plaies de Notre-Seigneur, ou des sept douleurs de sa très sainte Mère. Son extérieur, parfaitement bien réglé, était un miroir de modestie. Elle marchait ordinairement les yeux baissés, et dans un très grand recueillement.

La V. Mère conservait une humilité profonde dans sa charge de Maîtresse. Elle s'abaissait devant ses novices, les priait de lui dire ses défauts et de lui infliger de rudes disciplines, pour la châtier du mauvais exemple qu'elle leur donnait. Elle disait sa coulpe au Chapitre, les larmes aux yeux, et si pénétrée de douleur à la vue de ses défauts, qu'on ne pouvait l'entendre, sans admirer sa ferveur et son humilité.

Devenue supérieure, elle se ménagea si peu dans cette charge, qu'elle contracta enfin une maladie de poitrine. Mais son courage l'élevant au-dessus des défaillances de son corps, elle demeura fidèle à suivre l'observance, jusqu'au jour où elle tomba complètement épuisée. Souvent Dieu la fortifiait corporellement par un effet visible de sa protection. Une fois qu'elle avait craché du sang en abondance deux heures seulement avant minuit, les religieuses lui représentèrent sa faiblesse, et la pressèrent de ne pas aller à Matines, et de rester sur son pauvre lit. Mais le temps de l'Office lui était trop cher, et elle recevait de trop grandes consolations en chantant les louanges de Dieu, pour s'en priver. Elle remercia ses Sœurs de leur charité, et prit un peu d'eau bénite pour tout soulagement. Par la vertu de ce remède surnaturel, elle recouvra aussitôt une certaine santé, et se rendant au chœur, elle y chanta avec autant de ferveur et de force que d'habitude.

Le 28 janvier de l'année 1607, jour de la Translation de S. Thomas d'Aquin, la V. Mère Béatrix fut saisie d'une grosse fièvre. Elle voulut assister aux Vêpres, et les commencer comme supérieure; mais sa fièvre augmentant avec violence, elle fut contrainte de se retirer. A partir

de ce jour, elle sentit rapidement diminuer ses forces et fut enfin réduite à l'extrémité. Sur le point de quitter cette terre, elle reçut une consolation qu'elle souhaitait ardemment. Le monastère de Sainte-Catherine de Sienne était déjà en partie construit, et celles qui en devaient être les pierres vives y étaient entrées avec la permission de l'archevêque; cependant les opposition formées contre cet établissement avaient retardé l'expédition des Bulles du Souverain-Pontife et pour ce motif nos Pères différaient de donner aux Sœurs de la nouvelle congrégation l'habit du grand Ordre. Mais la V. M. Beatrix le demanda avec tant d'humilité et de dévotion, qu'on ne put le lui refuser. Outre cela, on lui fit encore faire profession; le P. Prieur de notre couvent de Saint-Thomas reçut ses vœux, au moment de lui administrer les derniers Sacrements.

Heureuse de voir ses désirs accomplis, et de mourir religieuse de l'Ordre de Saint-Dominique, elle pria toutes ses Sœurs de rendre grâces à Dieu avec elle de cette incomparable faveur. Etant restée quelque temps en oraison, elle en sortit comme d'une extase, et regardant les Sœurs avec un visage radieux et souriant, elle ne put leur dissimuler, que la Sainte Vierge, tenant Jésus-Christ son fils entre ses bras, l'avait honorée de sa visite.

La V. Mère mourut le 13 mars 1607, laissant les religieuses très affligées de sa mort, en même temps que très animées à suivre ses exemples. Elle fut enterrée solennellement. Messieurs du Parlement et une foule de fidèles assistèrent à ses funérailles et aux services qu'on fit célébrer pour le repos de son âme les deux jours suivants.

LE MÊME JOUR

1253. — En Irlande, le V. P. DAVID MAC-KELLY, archevêque de Cashel. Avant d'entrer en religion, David Mac-Kelly, s'était déjà beaucoup distingué par son éminente vertu. Chanoine de l'Eglise métropolitaine de Cashel, puis doyen du Chapitre, il vivait en ecclésiastique zélé, pieux, instruit des devoirs de son état, appliqué à les remplir et aspirant toujours

à une plus grande perfection. Il aimait les pauvres et pratiquait les œuvres de charité à leur égard. Pendant qu'il menait cette vie déjà si édifiante, il fut un jour frappé de ces paroles de Notre-Seigneur : « Si vous voulez être parfait, « vendez ce que vous avez et donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor « dans le ciel, puis venez et suivez-moi. » Après beaucoup de réflexions, David comprit que cet appel s'adressait à lui. Il donna sa démission de doyen du Chapitre, distribua ses biens aux pauvres conformément à la parole de l'Evangile, et vint au couvent de Cork, embrasser une vie d'obéissance et d'humilité dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs.

Mais, à son grand regret, les dignités vinrent bientôt le ressaisir dans sa retraite. En 1237, Grégoire IX l'éleva sur le siège de Cloyne, et dès l'année suivante, il le transférait à l'archevêché de Cashel. Le V. Père gouverna cette Eglise, l'une des principales d'Irlande, avec le zèle et la piété d'un véritable et saint pasteur. L'un des actes importants de son administration fut la fondation d'un couvent de notre Ordre dans la ville de Cashel, en 1243. Les religieux, chargés de cette œuvre, vinrent à la sollicitation du vénérable archevêque, de son propre couvent de Cork, où il avait autrefois pris l'habit (1).

Après beaucoup de travaux et un pontificat de seize ans, le V. P. David Mac-Kelly rendit pieusement son âme à Dieu en 1253 (2).

L'église cathédrale reçut ses restes mortels dans la petite chapelle des Apôtres, et le tombeau fut surmonté d'une belle statue du pontife, qui se voyait encore plusieurs siècles après. — (*Hibernia dominicana.*)

1567. — A Salamanque, en Espagne, mourut le V. P. PIERRE DE SOTOMAJOR. Il était né à Cordoue d'une famille illustre, de laquelle sont descendus les marquis de Caracena. Reçu fort jeune au célèbre couvent de Saint-Paul, en la même ville, il fit concevoir, dès son noviciat, de grandes espérances. Après sa profession, on l'envoya étudier, à Valladolid, au collège de Saint-Grégoire, qu'on peut appeler le séminaire des plus grands hommes de l'Ordre. Il eut pour maître le V. P. Barthélemy de Carranza, qui fut depuis archevêque de Tolède. Ce V. Père, devenu Provincial d'Espagne, retira son cher disciple, le P. Pierre de Sotomajor, du collège de Saint-Grégoire, et l'envoya à Salamanque concourir pour la seconde chaire de théologie alors vacante. Pierre l'emporta sur tous ses compétiteurs. Installé professeur, il se mit à enseigner avec une science qui lui attira des applaudissements universels. Aussi, à la mort du V. P. Dominique Soto, personne n'osa lui disputer

(1) Le couvent fondé par David Mac-Kelly fut, ainsi que l'église, entièrement détruit deux cents ans plus tard par un incendie. Mais Jean Cantwell, archevêque de Cashel à cette époque, les reconstruisit à ses propres frais.

(2) L'*Hibernia dominicana* fixe au 2 mars 1253 la date de sa mort.

la première chaire, et elle lui fut accordée. Il s'y montra parfaitement digne de l'occuper. Ses leçons étaient extrêment goûtées de l'Université entière, parce qu'elles unissaient à une sciencee grave et profonde une sérieuse et magnifique éloquence. Non moins pieux que savant, il unissait inséparablement les exercices de la religion à ceux de l'école, aimait la retraite, passait tous les jours plusieurs heures en oraison, et son plus vif désir était de se voir bientôt dégagé de son office, pour vaquer uniquement à Dieu. Ses vœux ne se réalisèrent pas. Il mourut dans cet emploi, où il rendait des services éminents à l'Eglise et à l'Ordre, sans avoir pu atteindre la vingtième année de sa régence, après laquelle il lui eût été loisible de la quitter. Le V. P. Dominique Bannez, qui professa depuis dans la même chaire de théologie, avait une si haute estime de sa vertu et de sa piété, qu'il l'appelait *Virum celeberrimum, sanctitate et doctrina præditum*, un homme très célèbre, et très recommandable par sa sainte vie et par sa profonde doctrine. La mort de ce grand docteur eut lieu le 13 mars 1565. — (Lopez.)

1631. — A Fiesole, en Italie, mourut dans l'exercice de la charité, le V. Père MICHEL DE MALESPINA, de la très noble famille des marquis de Freschietti. Il avait pris l'habit de l'Ordre au couvent de Santa-Maria-Novella, à Florence, où, unissant tous les exercices de la piété et de l'étroite observance à ceux de l'étude, il n'avait pas fait moins de progrès dans la vertu que dans les lettres. Il brûlait d'un si grand zèle du salut des âmes, que Dieu ayant affligé la ville de Florence d'une cruelle peste, il se consacra généreusement au service de ceux qui étaient frappés de ce mal contagieux. Quittant sa chaire de théologie, il se mit à servir avec une charité incomparable les pestiférés de la paroisse de Santa-Maria-Novella. Tous les religieux et les séculiers eux-mêmes quoique très édifiés de sa ferveur, eurent une si grande appréhension de le voir atteint par la contagion, qu'ils prièrent le Maître général, Nicolas Ridolfi, de le retirer de ce danger. Le V. P. Michel s'inclina devant la volonté de son supérieur; mais il connut bientôt que ces considérations humaines, qui l'avaient arraché d'auprès des malades, ne plaisaient pas à Dieu; car, dès le lendemain de sa sortie de l'hôpital, une douleur de tête très violente, avec un mal de cœur, symptômes ordinaires de la peste, lui apprirent qu'il était frappé. Dans cet état, il alla prendre de l'huile de la lampe qui brûlait devant la chapelle de notre Père saint Dominique, en fit sur lui une onction, et promit à Dieu, s'il lui rendait la santé, d'aller encore l'employer au service des pestiférés. Miraculeusement guéri, il retourna auprès des pestiférés avec la permission de ses supérieurs. Bientôt après, il se rendit à Fiesole pour y soigner les malades avec le même dévouement qu'à Florence. Là, victime de son amour pour le prochain, il succomba lui-même à la contagion, le 13 mars 1631; son plus grand désir était satisfait. — (*Acta Cap. Rom.* 1670.)

1712. — Au couvent de Saint-Omer, en Artois, mourut le V. P. JÉROME HENNEGUIER. Né à Saint-Omer en 1633, il prononça ses vœux de religion, en 1650, au couvent de cette ville. Envoyé aussitôt à Douai pour y étudier la philosophie et la théologie, le V. P. Jérôme acquit en peu de temps une science éminente, et, dès 1669, on lui confia comme régent, la direction des études.

Dans son amour pour la vérité, il défendit courageusement la doctrine de saint Thomas contre quelques-uns de ses contemporains, ne comptant pour rien les calomnies des envieux, que cette polémique fit surgir. En 1670, il édita un ouvrage qui obtint grand succès et convertit même son adversaire. Ce livre avait pour titre : « *Vanité des triomphes que Germanus Philalethes Eupistinus prétend remporter en faveur de la science moyenne contre la prédétermination physique, par un ami de Philalethès Eupistinus.* » Comme on le voit, le V. P. Jérôme ne voulut pas se nommer. En voici la raison : l'auteur qu'il combattait, et qui se cachait sous le pseudonyme de Philalethès, c'est-à-dire Ami de la vérité, n'était autre que le frère de l'illustre Archevêque de Cambrai, Mgr de Brias.

D'abord général dans l'armée espagnole, il avait combattu à Lens, contre les Français sous le commandement du prince de Ligne ; mais fait prisonnier, il fut dirigé sur Paris. Remis plus tard en liberté et revenu dans sa patrie, il embrassa chez les Carmes la réforme de sainte Thérèse, et devint le P. Charles de l'Assomption.

Au moment, dit Echard, où ce Père chantait le triomphe de la science moyenne sur la promotion physique des Thomistes, le P. Jérôme Henneguier prit la plume et lui répondit. La réfutation fut si concluante, que le P. Charles de l'Assomption rendit les armes, abandonna la science moyenne, et l'attaqua lui-même dans un nouvel ouvrage, qu'il publia sous le titre de « *Triomphe des Thomistes.* » Trois ans après, il écrivait encore en faveur de la prédestination gratuite et de la grâce efficace.

En 1673, les religieux du couvent de Tournay choisirent pour Prieur le V. P. Jérôme, et l'obligèrent ainsi à quitter ses autres fonctions. Dès l'année suivante, lorsqu'il entendit un auteur anonyme blasphémer le culte de la Sainte Vierge, il sentit le zèle s'allumer de nouveau dans son cœur. Alors, pour venger sa Mère outragée, il composa un opuscule qui, la même année, fut traduit en plusieurs langues et édité deux fois. Mais dès 1675 on l'envoya fonder à Cambrai un cours public de théologie. Il continua dans cette ville à exposer avec force et clarté les doctrines du Docteur Angélique, et ce fut là qu'il reçut de Rome des lettres datées du 8 octobre 1678, lui conférant le grade de Maître en théologie.

Elu plus tard Définiteur général pour la Province de Sainte-Rose de Belgique, il assista en cette qualité au Chapitre général tenu à Rome en 1686, et participa à l'heureux choix, qui confia le gouvernement de tout

l'Ordre au T. R. P. Antonin Cloche. A son retour, il gouverna pendant trois ans le couvent de Saint-Omer, puis il voulut rester parmi ses Frères, joignant à une exacte fidélité aux règles, un amour infatigable des saintes Lettres. Il nous reste de lui un discours qu'il prononça dans sa ville natale en 1702, sur le docteur universel de l'Eglise, l'angélique saint Thomas. Après avoir toujours donné l'exemple d'une vie sainte et pure, il rendit son âme à Dieu le 13 mars 1712 à l'âge de 79 ans.

Le V. P. Jérôme Henneguier, outre les ouvrages imprimés que nous avons cités, et plusieurs autres encore, a laissé quelques manuscrits, parmi lesquels on remarque : un autre discours à la louange de saint Thomas d'Aquin, des écrits de controverse sur la Théologie, et une étude sur l'obligation qui incombe à tous les Frères de chanter chaque jour la messe conventuelle. — (Echard, t. II, p. 781.)

1713. — A Rome, mourut en odeur de sainteté, le V. P. PAULIN BERNARDINI, parent d'un autre dominicain du même nom, célèbre au seizième siècle comme réformateur de la discipline régulière, et fondateur de la Province des Abruzzes. Celui dont nous esquissons maintenant la vie vint au monde en 1619. Plein de mépris pour la noblesse et la fortune de sa famille, il tourna son cœur vers l'état religieux et l'embrassa au couvent de Lucques, le 13 novembre 1633, à l'âge de quatorze ans.

Après son noviciat, les Supérieurs remarquant sa vive intelligence, l'envoyèrent étudier à Naples, au collège de Saint-Thomas. Ses études terminées, il enseigna en différents endroits, mais surtout à Lucques, puis il devint tour à tour régent à Naples, à Pérouse et à Rome. Institué Provincial en 1664 par le Pape Alexandre VII, il gouverna la Province romaine pendant deux ans. A sa sortie de charge, il fut choisi pour *Socius* par le Maître général de Monroy, qui appréciait beaucoup ses lumières et ses conseils. En 1676, il monta dans la chaire de logique du collège de la Sapience et l'occupa l'espace de quatorze ans. Au milieu de tous ses travaux, il entretenait un commerce de lettres assidu avec son ami, le savant P. Noël Alexandre.

Dans tous les lieux où il demeura, le V. P. Bernardini fut entouré d'applaudissements, d'estime et d'affection. Rien n'était plus mérité. A une doctrine profonde et à un rare talent pour élucider les questions les plus difficiles, il unissait un ensemble de qualités et de vertus qui faisait de lui un homme admirable. Sa piété et son zèle pour l'observance, son excessive modestie frappaient tous les regards. Pendant plus de quarante ans qu'il vécut à Rome, la sainteté de sa vie lui attira constamment la vénération de toute la cour pontificale. Les Cardinaux lui en donnèrent deux fois un éclatant témoignage, en le nommant confesseur du Sacré-Collège pendant les conclaves de 1689 et de 1691. Innocent XII, élu Pape dans le mois de juillet de cette dernière année, conserva près de sa personne le saint religieux et le chargea de sa conscience.

De plus en plus satisfait de ses services, il le nomma en 1595, Maître du Sacré-Palais, à la place du P. Ferrari qui devenait cardinal.

Le V. P. Bernardini était mis par sa haute situation auprès du Saint-Siège, à portée des honneurs, et il ne tint qu'à lui d'en être revêtu. Il les repoussa toute sa vie. Vainement la voix publique comme ses travaux le désignèrent pour le cardinalat. Les dignités n'étaient rien pour lui, et Rome entière savait, que loin de les ambitionner, il les fuyait et les méprisait. Plusieurs fois, dit-on, l'archevêché de Lucques lui fut offert, et ses parents le pressèrent d'accepter : instances inutiles. Vil à ses propres yeux, il voulait rester dans son humble condition et se réjouissait plus de porter la pauvre laine dominicaine que la pourpre et les insignes de l'épiscopat. Admirable exemple! Cet homme entouré de l'estime universelle, honoré de la confiance des Papes, savait conserver dans son cœur de bas sentiments de lui-même.

En 1707, le P. Bernardini, accablé de vieillesse et devenu sourd, apporta sa démission de Maître du Sacré-Palais aux pieds du Souverain-Pontife, Clément XI refusa de la recevoir, mais pour alléger le fardeau du bon vieillard, il lui donna un auxiliaire dans la personne du P. Grégoire Selleri.

Quatre ans après, en 1711, une nouvelle tentative eut plus de succès, et le V. Père put enfin résigner complètement sa charge. Il avait alors quatre-vingt-douze ans ; l'heure de la retraite pouvait sonner pour lui, après une vie si longue et si bien remplie. Retiré à l'hospice de la Minerve, il continua de vivre dans une admirable piété.

Enfin, le 13 mars 1713, âgé de quatre-vingt-quatorze ans, il rendit très doucement son âme innocente à Dieu. Jusqu'à la fin, il récita des psaumes et des hymnes d'actions de grâces, et la mort fut seule capable d'en arrêter l'expression sur ses lèvres.

Le V. P. Bernardini a laissé deux ouvrages imprimés : une *Vie de la B. Jeanne de Portugal*, composée au moment où il s'occupait, comme postulateur de la cause, de faire reconnaître son culte, et un opuscule touchant la coutume de faire prêter le serment aux accusés.

Outre ces ouvrages imprimés, la bibliothèque de notre couvent de Lucques en possédait d'autres, restés manuscrits :

Instructions politiques données aux Nonces apostoliques sous le pontificat de Grégoire XV.

Diverses relations politiques.

Les conclaves depuis Paul III jusqu'à Alexandre VII.

D'autres écrits sur des matières scolastiques sont encore mentionnés par la lettre du R^me^ P. Cloche, écrite à l'occasion de la mort du P. Bernardini. — (Masetti : *Monumenta et antiquitates.*)

1525. — Au couvent de Sainte-Catherine de Sienne, à Valladolid, en Espagne, mourut en odeur de sainteté, la V. M. CATHERINE

BENAVIDÈS, seconde Prieure de ce célèbre monastère. Prévenue des bénédictions célestes dès son plus jeune âge, elle reçut à l'âge de trois ans, l'habit de l'Ordre, des mains de sa cousine, la V. M. Elvire Manriquez, et fit profession dans sa dixième année, comme cela était encore permis avant le saint concile de Trente. Ses progrès dans toutes les vertus furent tels, qu'à la mort de sa cousine, fondatrice et Prieure du couvent de Sainte-Catherine de Sienne de Valladolid, ses Sœurs la choisirent unanimement pour leur Supérieure, persuadées qu'elle rachèterait par ses hautes qualités et sa profonde piété le défaut de sa jeunesse. La V. M. Catherine dépassa leurs espérances ; d'une grande humilité, elle se regardait comme la servante de ses Sœurs, et ne craignait pas de se livrer aux occupations les plus viles du monastère ; mortifiée comme une fidèle épouse du divin Crucifié, elle prenait chaque nuit de rigoureuses disciplines. Dans son oraison, en quelque sorte continuelle, elle se trouvait embrasée de grandes ardeurs ; Dieu les laissait quelquefois se manifester au dehors par des signes extraordinaires. C'est ainsi qu'on vit un jour, au moment où elle priait, des étincelles enflammées sortir de sa bouche, comme d'une fournaise ardente.

Sœur Catherine eut révélation de sa mort, ce qui lui permit de s'y préparer plus parfaitement. La veille du jour marqué, elle se trouvait encore en très bonne santé. Mais certaine de ce qui allait arriver, elle fit une confession générale à l'illustre P. Barthélemy de Carranza, alors régent du collège de Saint-Grégoire de Valladolid. Pendant les trois heures que dura cette confession, elle lui raconta toute sa vie, avec les grâces qu'elle avait reçues de Dieu. La nuit suivante, elle fut saisie d'un mal subit et n'eut que le temps de recevoir les derniers sacrements. Le matin, on alla dire au V. P. Barthélemy que Sœur Catherine était morte subitement. « Oui, répondit-il, subitement, mais non surprise, et je le crois fermement, elle jouit déjà de Dieu ; sa sainte vie m'en donne la certitude. » — (Lopez.).

1609. — Au monastère de Notre-Dame, en la ville de Montemor, en Portugal, mourut la V. M. CATHERINE DES ROYS, fille de Jean de Almeida, comte d'Abrantes et de Dona Léonor de Mendonça. Elle parut née pour la vie religieuse, qu'elle embrassa dès l'âge de sept ans. Toutes ses pensées dans ce nouvel état furent de tendre à la perfection. La Règle et les Constitutions étant des moyens très assurés pour y arriver bientôt, elle les portait en quelque sorte dans son cœur, aimant à les repasser fréquemment dans son esprit et à les mettre en pratique avec une irréprochable exactitude. Elle y ajoutait des pénitences de surérogation, passant sa vie dans les larmes, dans les jeûnes, dans les veilles et dans toute sorte de mortifications. Elle prenait de fréquentes disciplines, et faisait une guerre implacable à son corps. L'oraison était sa plus chère occupation ; elle s'y sentait d'autant plus portée, qu'elle y recevait souvent des grâces extraordinaires. Dans sa dernière maladie, elle

expérimenta particulièrement la bonté de Dieu à son égard. Saisie d'une fièvre cérébrale très violente, elle était hors d'état de recevoir les sacrements. Mais dans son délire, elle demandait continuellement à Dieu la grâce de se confesser encore une fois. Sa prière fut exaucée; elle se confessa avec toutes les marques d'une vive contrition, et reçut l'Extrême-Onction. Aussitôt on vit paraître sur son visage une beauté angélique, dont la vue remplit de joie et de consolation toutes les Sœurs. Elle mourut saintement, avec cette beauté surnaturelle, le 13 mars, vers l'année 1600.

Au même monastère, on gardait le souvenir de quelques Sœurs converses d'une vertu extraordinaire. L'une, favorisée du don des larmes, pleurait abondamment chaque fois qu'elle entrait en oraison. Une autre mérita d'être visitée par la Sainte Vierge à la mort. Une autre, enfin, reçut aussi une précieuse faveur au moment de son trépas. Les Sœurs qui l'assistaient entendirent distinctement et avec admiration une musique d'Anges, qui invitaient cette heureuse mourante à venir jouir avec eux du souverain bonheur.

XIV MARS

Le B. FRANÇOIS DE TOULOUSE
Inquisiteur de la Foi (*)

(1260)

De même que la divine Providence ne laisse point dans la nature un venin sans son antidote, et que dans les lieux où croît le poison, elle a soin de placer des remèdes pour en empêcher les funestes effets : ainsi elle n'a jamais permis qu'il se fût produit d'hérésie dans l'Eglise, sans susciter en même temps des hommes généreux pour la combattre. Entre une infinité de héros qui se sont vigoureusement opposés aux progrès de la secte des Albigeois, notre B. P. François s'est particulièrement signalé par une intrépidité, que n'arrêtèrent jamais ni la crainte ni la fatigue. Natif de la ville de Toulouse, il avait vu en quelque sorte la naissance de cette erreur, et les peines extrêmes que saint Dominique avait prises pour l'étouffer; animé du même zèle, il revêtit

(*) Borselli, *Diario*. — Tous les historiens de l'Ordre, en parlant du V. P. François de Toulouse, lui donnent les titres de Bienheureux et de Martyr. Mais il importe de faire observer que les chroniqueurs primitifs ne semblent pas le connaître. Bernard Guidonis, en particulier, ne le mentionne pas au chapitre des Frères qui ont souffert pour la foi : chose d'autant plus surprenante, que cet écrivain, habitant le midi de la France et vivant à cette même époque, devait nécessairement être instruit de ce martyre. Ce silence de la part d'un contemporain permet d'élever un doute touchant l'authenticité de l'histoire du V. P. François de Toulouse.

l'habit de son Ordre pour combattre, lui aussi, en faveur de la vérité. Excellent religieux et prédicateur renommé, il employa ces deux riches talents à la gloire de Dieu. Sa piété le rendit une victime par les mortifications cruelles qu'il pratiquait pour la conversion des hérétiques, et par les continuelles prières qu'il adressait jour et nuit à Dieu pour l'extirpation de cette maudite hérésie. Comme un autre Elie, il prêchait continuellement, soit pour confondre les apôtres de l'erreur, soit pour empêcher les peuples de se laisser surprendre. Il découvrait à ces derniers les infâmes maximes de la secte, et ses blasphèmes sacrilèges contre Jésus-Christ et la très Sainte Vierge. Il s'opposa enfin avec tant de fermeté, de zèle et de courage, à ses funestes progrès à Toulouse et dans toute la Province, qu'on l'établit Inquisiteur, afin qu'il la combattît avec plus d'autorité.

Aussitôt qu'il se vit revêtu de cette charge, il offrit son sang et sa vie à Dieu, ne doutant point que les hérétiques ne lui dressassent des embûches, pour le faire périr. La perspective du danger ne servit qu'à augmenter son zèle, et les menaces ne l'empêchèrent pas de s'employer tout entier aux devoirs de sa charge. Il prêchait sans cesse, allait de contrée en contrée, pour découvrir les partisans de l'erreur et s'il en rencontrait, conformément aux lois de l'Eglise, il leur faisait leur procès, et les livrait au bras séculier, quand ils persévéraient dans la rebellion et l'impénitence.

Les hérétiques, ne pouvant plus souffrir un zèle si généreux, résolurent de tuer le B. Père. Averti de leur sanglante résolution, il continua d'aller et de venir, pour entraver les progrès de la contagion, et pour arracher cette maudite zizanie du champ de l'Eglise de Dieu. Un jour, les ennemis de la foi lui dressèrent des embûches, le prirent et le menèrent, lié comme un scélérat, dans une forteresse dont ils étaient les maîtres. Là, ils lui mirent sur la tête une couronne de piquantes épines qu'ils enfonçaient à grands coups de bâton. Puis ils lancèrent une grêle de flèches sur son corps. Le B. Père, expirant au milieu de ces tourments, alla recevoir la couronne de gloire réservée aux Martyrs.

Mgr du Saussay, évêque de Toul, en fait une honorable mention dans son martyrologe de France : *Frater Franciscus Tolosanus Ordinis FF. Prædicatorum, dum fidem catholicam factis astruit, et verbis propugnat, ob zelum veritatis et conversionis errantium assiduum studium, ab hæreticis spinis coronatus, et telis confessus, martyrium complevit.*

Un ancien martyrologe de notre Ordre contenait un catalogue des

Bienheureux dominicains, où se lisait le nom du V. Père François de Toulouse, sous cette mention, commune à lui et à d'autres Pères : *Beati Martyres Ordinis nostri.*

Le martyre du B. François eut lieu en 1260, d'après quelques-uns, en 1270 suivant d'autres. Le jour n'est pas mieux connu que l'année, et l'on ne voit pas sur quoi se fondent Jean de Réchac et l'évêque de Toul en fixant ce jour, le premier, au 14 mars ; le second, au 19 février.

Le V. P. DOMINIQUE DE L'ANNONCIATION
Profès du Couvent de Saint-Dominique à Mexico, en Amérique (*)

(1510-1591)

Ce grand Serviteur de Dieu naquit à Fontevejuna, au royaume de Castille, l'an 1510. Don Hernandès d'Ecija, son père, très vertueux gentilhomme, le fit nommer Jean au saint baptême, et l'éleva dans tous les exercices de la piété chrétienne.

Très jeune encore, il prit la résolution de quitter le monde pour embrasser l'état religieux. Comme il n'y avait que des Pères de Saint-François à Fontevejuna, il leur demanda l'habit ; mais le Père Gardien le jugeant trop faible pour pouvoir supporter les austérités de la Règle, lui conseilla d'attendre encore quelques années. Dieu qui lui destinait une autre vocation, permit un concours de circonstances, qui le décidèrent à partir pour les Indes-Occidentales en compagnie de son frère aîné, nommé Alphonse. Arrivé à Mexico au temps où les quatre grands auditeurs du royaume y débarquèrent, Alphonse gagna leur bienveillance et en obtint la charge de secrétaire, office très considérable, dans lequel il fit en peu de temps une belle fortune. Les richesses furent pour lui une cause de perdition : il oublia Dieu, et s'adonna à toutes sortes de débauches et de vices ; sa maison devint

(*) *Historiens du Mexique.*

le rendez-vous des joueurs et des libertins, mais il perdit sa charge, sa fortune et son crédit et se vit enfin réduit à une extrême misère.

Son jeune frère, qui avait déploré ses désordres et n'avait pu l'en retirer par ses remontrances charitables, reconnut le péril des richesses et des plaisirs du monde, et résolut de s'attacher à Dieu seul. Revenant à ses premières pensées pour la vie religieuse, il songea non plus à l'Ordre de Saint-François, mais à celui de Saint-Dominique. Il en reçut l'habit l'an 1530, dans le couvent de la ville royale de Mexico, avec le nom de Dominique de l'Annonciation.

Son soin principal dans ce nouveau genre de vie fut d'en demander l'esprit à Dieu avec beaucoup de larmes. Il employait tous les jours quatre heures à méditer la vie et la Passion de Jésus-Christ.

La contemplation de l'amour infini du Fils de Dieu pour les hommes alluma dans son cœur un ardent désir de se consacrer lui-même au salut des âmes. Aussitôt qu'il fut prêtre, il étudia la langue du pays afin de pouvoir se faire comprendre des Indiens ; il l'apprit en peu de temps et fut même en état de composer en cette langue un catéchisme et un volume de sermons qui furent imprimés à Mexico l'an 1545.

Il s'adonna à la direction et à la confession, sans rien négliger des exercices religieux. Il faisait toujours à pied ses voyages, quoique longs, fréquents et très difficiles. Qu'il fût dans un couvent ou à la campagne, il se levait à minuit pour dire ses Matines, après lesquelles il employait plusieurs heures à l'oraison, tantôt à genoux, tantôt prosterné par terre et quelquefois debout tenant les mains élevées. Un religieux l'aperçut une fois après Matines ravi en extase, les bras étendus en croix et les yeux pleins de larmes.

Son humilité lui rendait insupportable tout témoignage d'estime. Etant un jour allé prêcher à des Indiens, chez lesquels il avait fait plusieurs miracles, il fut fort surpris de les voir venir au devant de lui en jetant des fleurs par les chemins où il devait passer. Ces marques de respect lui arrachèrent de si profonds gémissements, que son compagnon ne put s'empêcher de lui demander le sujet de son affliction. Le V. Père lui répondit qu'il ne pouvait supporter l'estime si peu méritée dont ces peuples l'entouraient. Son compagnon le pria d'étouffer ses soupirs et de ne pas attrister ces pauvres gens qui venaient seulement lui témoigner leur désir d'entendre ses instructions. « Je ne « veux pas les contrister, répliqua le V. Père, je les aime avec ten- « dresse, et je voudrais donner ma vie pour eux; mais je ne puis retenir « mes larmes, à la pensée que les acclamations et l'estime de ces

« Indiens pourraient être la seule récompense de toutes mes fatigues.»

Plus il fuyait les honneurs, plus les honneurs semblaient le poursuivre; malgré ses résistances, il se vit engagé dans plusieurs charges; il fut quatre fois Maître des novices, deux fois Prieur du couvent de Mexico, le plus célèbre de la Province, une fois de celui de Puebla, et souvent Définiteur aux Chapitres provinciaux. On ne saurait croire combien son humilité souffrit dans ces emplois ; quoiqu'il en remplît parfaitement tous les devoirs, il avait une connaissance si claire de ses misères, qu'il croyait n'avoir aucune des qualités nécessaires pour être Supérieur. Sous l'empire de ce sentiment profond d'humilité, il résolut un jour de donner sa démission de Prieur. Il allait exécuter ce dessein, mais quelques religieux lui représentèrent qu'il ne pouvait abandonner sa charge, sans offenser Dieu, et sans manquer à l'obéissance. Leur conseil n'apaisa pas ses inquiétudes, il eut recours à une grande Servante de Dieu, fort éclairée, et accoutumée à recevoir des faveurs extraordinaires du ciel ; il la pria de demander à Dieu de lui faire connaître sa sainte volonté. Cette personne le lui promit. Un jour, pendant qu'elle priait à cette intention, sainte Catherine de Sienne lui apparut et lui dit : « Ma fille, dites de ma part au Père Do-« minique de ne rien craindre et d'exercer sa charge avec zèle et « charité pour la plus grande gloire de Dieu, qui le veut dans cet « emploi. » Fortifié par cette réponse du ciel, l'humble Père se soumit respectueusement aux ordres de la divine Providence, et travailla plus que jamais à la perfection de ses religieux.

II. — Ses occupations de Supérieur ne l'empêchaient pas de vaquer à la prédication : il s'en acquittait avec un zèle apostolique et un profit merveilleux. Il inculquait puissamment aux peuples la dévotion du Saint Rosaire, et Dieu autorisait ses paroles par de fréquents miracles. Beaucoup de personnes malades furent guéries en touchant son chapelet, ou une petite croix qu'il portait toujours sur lui ; par le Rosaire, un agonisant, dont la mort était imminente, recouvra une parfaite santé. Mais le fait que nous allons raconter est plus merveilleux encore.

L'an 1545, un Indien étant tombé gravement malade à Tapetlaoztoc, souhaitait avec ardeur de se confesser, avant de mourir ; il ne se trouvait près de lui aucun prêtre qui entendît la langue du pays, il pria instamment qu'on lui fit venir le V. P. Dominique, qui était le moins éloigné. On alla le chercher. Aussitôt le Serviteur

de Dieu se met en route. Mais quel que fût son empressement, il y avait déjà six heures que le malade avait rendu le dernier soupir, quand il arriva. Profondément affligé de ce qu'il était mort sans confession, et s'accusant d'avoir trop tardé à venir, le V. Père s'agenouille auprès du lit, et demande à Dieu de rendre la vie au défunt, au moins pour le temps de se confesser. Il conjure aussi la Sainte Vierge d'être sa médiatrice auprès de Jésus-Christ et commence à réciter le Rosaire. Or, à peine terminait-il le dernier chapelet, que soudain le mort ressuscite. A la vue de ce prodige, les assistants s'enfuient saisis d'effroi. L'Indien les appelle lui-même, mais aucun n'avait la hardiesse de revenir. Enfin, cependant, voyant le V. P. Dominique s'entretenir avec lui, ils s'approchent et l'Indien ressuscité leur dit : « Mes amis, sachez que Dieu m'a fait cette grande miséri-« corde par égard pour les prières du V. P. Dominique, son serviteur, « et pour le Rosaire qu'il a récité à mon intention : vous avez été « témoins de mon empressement à demander le V. Père ; mais, je « suis mort avant son arrivée. Les démons se saisirent de mon « âme au moment où elle fut séparée du corps, déjà ils la con-« duisaient aux enfers par un chemin très obscur, en poussant des « cris et des hurlements horribles, lorsqu'un ange leur commanda « de me laisser. Ils résistèrent d'abord, disant que je leur appar-« tenais. *Dieu vous ordonne*, répliqua cet ange, *de laisser retourner « cette âme dans son corps, afin qu'elle ait le temps de se confesser.* « Dieu m'a donc rendu la vie, comme vous voyez, par les prières « du V. P. Dominique, afin que je puisse confesser tous les péchés « de ma vie, et que je meure de nouveau, après avoir reçu l'abso-« lution. » Il se confessa avec une extrême douleur ; et quand tout fut terminé, il s'étendit sur son lit, et rendit son âme à Dieu en présence du V. Père et de plusieurs Indiens. Ce miracle devint si public dans tout le royaume de Mexico, que chacun en parlait, comme d'un prodige de la miséricorde infinie de Dieu, et comme d'un effet de la vertu du saint Rosaire (1).

(1) Ce fait extraordinaire n'est pas sans précédent. On peut en lire un semblable et plus merveilleux encore dans la vie de sainte Colette. Une religieuse clarisse était morte au couvent de Poligny ; la Sainte, alors absente, mais avertie miraculeusement, arrive deux jours après, et la ressuscite, en présence d'un peuple immense. Aussitôt la religieuse sort de son cercueil et va se confesser : après quoi, elle se recouche dans la bière et expire de nouveau, devant la foule immobile de stupeur. Cf. *Vie de sainte Colette par le R. P. Sellier, de la Compagnie de Jésus, tome premier, p. 232.*

Un nombre considérable d'Indiens embrassèrent la foi de Jésus-Christ à la vue des prodiges que Dieu opérait en toutes occasions, pour autoriser la parole de son Serviteur. Voyant avec douleur les démons usurper insolemment les droits de la Divinité par les adorations sacrilèges qu'ils exigeaient de ces peuples sauvages, le V. Père résolut, au péril de sa vie, de démolir leurs temples et de briser leurs idoles, afin d'ôter aux Indiens les occasions de continuer ce culte criminel. Il commença par une idole très renommée qu'on venait consulter des provinces de Chiapa et de Guatemala. On l'adorait sur une haute montagne près de la ville de Tapuzabam. Le V. Père s'en empara et la fit enfouir dans la terre à quelques milles de là. L'estime des Indiens dans la vertu du Serviteur de Dieu les empêcha de s'opposer à la destruction de cette fausse divinité, mais les démons s'en montrèrent courroucés. Pendant longtemps, on entendit aux environs de la montagne, des voix plaintives, accompagnées de hurlements effroyables, parmi lesquels on distinguait ces paroles : « Peuples, mes anciens sujets, que j'ai gouvernés pen-« dant tant d'années, comment souffrez-vous qu'on vous arrache « violemment à mon pouvoir? Pourquoi n'avez-vous pas empêché « mon ennemi de renverser mon trône et mes autels? Tout abattu que « je paraisse, sachez que j'ai encore assez d'autorité pour me venger « de votre abandon. » Les Indiens, effrayés de ces cris et de ces menaces réitérées, eurent recours au V. Père. Pour les rassurer et les délivrer des persécutions diaboliques, le Serviteur de Dieu arbora l'étendard de notre rédemption sur la montagne. Cette croix, plantée sur les ruines de l'idolâtrie, écarta les légions infernales, et les rendit impuissantes à nuire aux Indiens.

Dominique, cependant, ne fut pas mis à l'abri des persécutions de l'enfer ; il le vit un peu plus tard, à l'occasion de certaines prédications dans lesquelles il s'éleva contre le vice. Des hommes corrompus imaginèrent la calomnie la plus infâme dans le but de lui fermer la bouche. Accusé d'être tombé dans leurs désordres, il n'aurait plus, pensaient-ils, la hardiesse de prêcher contre eux. Ils gagnèrent donc une malheureuse femme à prix d'argent et lui firent déclarer que le V. Père entretenait avec elle des relations coupables, et lui avait donné l'enfant qu'elle portait entre ses bras. On la crut ; et la calomnie s'accrédita au point que beaucoup ne regardaient plus le V. Père qu'avec mépris. Il souffrit cet affront avec une humilité héroïque, recommanda son innocence à Dieu, et s'adonna plus que

jamais à la mortification, à l'oraison et aux larmes. Néanmoins après quelques mois, il crut être obligé de faire cesser ce scandale, qui arrêtait le progrès de l'Evangile. Profitant d'un jour de fête, où tout le peuple était rassemblé dans l'église, il voulut terminer sa prédication en prouvant la fausseté du crime dont cette femme effrontée l'avait accusé. A peine eut-il entamé ce sujet, que des voix confuses s'élevèrent pour dire que la chose n'était que trop prouvée. Il leva alors les yeux et les mains au ciel, et s'écria : « Dieu soit « éternellement béni ! puisque vous voulez que je sois le père de cet « enfant, je dois me charger de son éducation, et lui rendre tous les « devoirs d'un père charitable. » Puis se tournant vers cette femme, il ajouta : « L'enfant que vous tenez sur vos bras est-il de moi ? » La malheureuse l'affirma hardiment. « Hé bien ! dit le V. Père en « prenant l'enfant, puisqu'il est à moi, j'en aurai soin. » Et il se mit à l'emporter. La coupable, qui ne s'attendait pas à cela, sentit ses entrailles émues ; l'amour maternel combattit puissamment dans son cœur ; enfin, ne pouvant se résoudre à perdre son fils, elle s'écria : « Non, non, mon Père, cet enfant n'est point de vous ; l'argent « que des hommes pervers m'ont donné dans ma nécessité, m'a « rendu l'instrument de leur malice contre votre innocence ; tout « ce que j'ai dit est une invention abominable. » Le V. Père se tourna vers l'assemblée, et cette femme ayant nommé les auteurs de cette horrible calomnie, il lui rendit son enfant. Les magistrats voulaient punir sévèrement la femme et ses complices ; mais le V. Père demanda leur grâce avec instance, et l'on ne fut pas moins édifié de sa charité que de sa patience.

Les fruits admirables qu'il faisait dans le vaste royaume du Mexique ne suffisaient pas encore à son zèle : voyant des navires prêts à partir pour la Floride, il s'embarqua pour y aller prêcher la foi de Jésus-Christ. Mais cette flotte, hélas ! n'était chargée que de soldats, qui allaient porter la guerre à un peuple libre, pour le réduire par les armes. Le V. Père trouva tant de résistance dans les esprits des naturels effrayés, qu'il convertit seulement une vieille femme, laquelle mourut deux heures après avoir reçu le saint Baptême. Très consolé de cette conquête, il revint à Mexico. Cette ville était alors affligée d'une horrible peste. Dans cette pressante nécessité, nos missionnaires, et particulièrement le V. P. Dominique de l'Annonciation, exposèrent charitablement leur vie pour servir les malades. Ils leur administrèrent les sacrements, pourvurent à leur subsistance et ensevelirent ceux que la peste avait moissonnés.

III. — Parmi les choses mémorables arrivées durant cette calamité publique, rapportons un fait de la miséricorde infinie envers un pauvre Indien, qui avait toujours vécu dans les ténèbres de l'infidélité. C'était un chef de famille qui demeurait près du couvent de Saint-Dominique, à Mexico ; il avait opiniâtrement rejeté les remontrances et les prières du V. Père et des autres religieux qui l'avaient souvent exhorté à se faire chrétien. Frappé de la peste, il fut abandonné de sa femme, de ses enfants et de ses proches. Sur le point de mourir, il vit entrer dans sa chambre une troupe de démons sous des formes horribles, lesquels, s'étant approchés de son lit, lui dirent qu'ils venaient pour l'entraîner dans le gouffre éternel. Dans la frayeur que la vue de ces spectres et leurs terribles menaces lui causèrent, il s'écria : « Pourquoi veut-on me condamner à de si grandes « peines ? ai-je manqué de soumission ou de respect aux divinités « que mes ancêtres m'ont fait connaître ? » — « Toi, tes ancêtres et « tous les pécheurs, lui répartirent les démons, vous serez éternelle- « ment damnés avec nous ; il n'y a que le Baptême ou la Pénitence « qui puissent garantir de l'enfer ceux qui ont offensé Dieu ; et parce « que tu n'as jamais voulu recevoir le Baptême, qui t'aurait lavé de « tous tes crimes, tu seras éternellement malheureux. » Dans ce moment, Dieu fit paraître sa miséricorde envers cet Indien, il éclaira son esprit, et avec le secours de la grâce, le mourant conçut un si ardent désir de recevoir le Baptême, qu'il se leva de son lit, et se traîna sur les pieds et sur les mains jusqu'au couvent, où il rencontra le V. P. Dominique sur le seuil de la porte. Déjà instruit par révélation des sentiments de cet homme, le saint missionnaire venait au-devant de lui. L'Indien lui raconta en tremblant l'apparition des démons et leurs menaces, et le pria très instamment de lui donner le Baptême. Le V. Père l'instruisit en peu de mots de l'excellence de ce sacrement et des vérités principales de la religion, et le baptisa. Une heure après, l'Indien rendait son âme à Dieu.

Pendant que Dominique travaillait à la conversion des âmes au royaume du Mexique, le gouverneur se prit d'inimitié avec les officiers de l'armée, et leurs divisions étaient tellement graves, que le pays se voyait menacé d'une ruine entière. Plusieurs religieux s'entremirent inutilement pour obtenir une réconciliation. La famine, en même temps, sévissait, et l'on était sur le point de voir les affaires de la Religion et de l'Etat périr misérablement par cette mésintelligence et par la disette de vivres qui causait déjà une grande mortalité. Le

V. P. Dominique, sensiblement affligé de ces discordes, eut recours à Notre-Dame du Saint Rosaire, son refuge ordinaire, pour obtenir la paix. Il jeûna, il pratiqua des mortifications, il pria Dieu avec beaucoup de larmes de réunir les esprits divisés et de porter le gouverneur à quelque accommodement.

Inspiré du ciel, il crut opportun d'imiter la conduite que saint Bernard avait tenue à l'endroit de Guillaume, duc d'Aquitaine, pour le retirer du schisme. Le dimanche des Rameaux, le gouverneur vint entendre la messe à l'église du couvent. Elle était célébrée par le V. P. Dominique. Après l'*Agnus Dei*, mettant le corps de Notre-Seigneur sur la patène et se tournant vers le gouverneur, l'homme de Dieu l'appelle par son nom, et, avec un visage enflammé, lui commande de s'approcher. Le gouverneur obéit et vient s'agenouiller à ses pieds. « Croyez-vous, lui dit le V. Père, d'une voix forte, que l'hostie consa- « crée que je tiens entre mes mains soit le corps de Jésus-Christ, vrai « Dieu et vrai homme ? » — « Oui, mon Père, répondit le gouver- « neur, je le crois. » — « Croyez-vous, reprit Dominique, d'une voix « foudroyante, que ce même Dieu viendra juger les vivants et « les morts, qu'il récompensera les justes par un souverain bonheur, « et qu'il punira les pécheurs par des peines éternelles ? » — « Je le « crois, » répondit le gouverneur effrayé. — « Si vous croyez ces « vérités, continua le missionnaire, pourquoi êtes-vous la cause « de tant de crimes et de tant de malheurs ? Pourquoi ne vous « réconciliez-vous pas avec vos officiers ? Pourquoi ne faites-vous « pas cesser les désordres fomentés par ces divisions pour la ruine « du peuple ? Ne dites pas que vous n'en êtes point informé ; je vous « ai souvent représenté leurs misères ; d'autres religieux vous ont « aussi averti. Puisque jusqu'à présent, vous avez refusé d'écouter « les hommes, écoutez du moins la voix de Dieu qui vous jugera « un jour : je vous prie, je vous conjure et je vous commande, « par ce Dieu que je tiens entre mes mains, de vous réconcilier « présentement avec vos capitaines et vos autres officiers, de « rétablir la paix et de travailler au soulagement du pauvre peu- « ple, que vos divisions ont ruiné. Si vous obéissez à Dieu qui « vous parle par ma bouche, je vous le promets de sa part, dans « trois jours, vous verrez aborder des vaisseaux chargés de vivres, « pour remédier à la famine ; mais si vous êtes rebelle, je vous « prédis une fin désastreuse, et vous annonce qu'il exercera sur « vous un châtiment terrible. » Ayant dit ces paroles, il se tourna

vers l'autel et poursuivit la Messe, pendant que le peuple fondait en larmes, en attendant les suites de cette action.

Après la messe, le gouverneur, vaincu par la grâce du Saint-Esprit et par la présence du Très Saint-Sacrement, se leva et dit à toute l'assistance : « Messieurs, vous avez entendu les paroles pleines de menaces « du Père Dominique. Puisque je suis la cause de tous les malheurs « qui affligent le pays, il est juste que je les fasse cesser : c'est pour- « quoi je pardonne de tout mon cœur pour l'amour de Dieu, à tous « ceux qui m'ont offensé, je les prie d'oublier le passé ; je demande « pardon au peuple de tous les maux occasionnés par mon obstina- « tion ; joignez vos prières aux miennes, pour fléchir la colère de « Dieu, irrité par mes violences et par mes péchés. » Ce changement miraculeux émut toute l'assemblée. Les officiers vinrent embrasser le gouverneur et tous ensemble remercièrent le V. P. Dominique d'avoir réalisé cette réconciliation si nécessaire à tout le royaume. Trois jours après, suivant la prédiction du Serviteur de Dieu, trois vaisseaux chargés de vivres arrivèrent au port et firent cesser la famine.

Pendant cette extrême disette, un miracle évident avait multiplié la farine que le V. Père conservait pour faire les hosties ; il y en avait si peu, qu'on ne croyait pas même en avoir assez pour quinze jours ; cependant on en fit des hosties, le Père en prit pour s'en nourrir lui et son compagnon ; il en donna encore à quantité de malades dans la ville et la petite provision suffit à tous les besoins l'espace de quatre mois jusqu'à l'arrivée des vaisseaux.

Enfin, après avoir exercé les fonctions de prédicateur apostolique pendant cinquante ans, au profit d'une infinité d'âmes, il fut visité par l'épreuve, et comme un autre Tobie, il perdit la vue. Abandonné complètement à la volonté divine, il se retira à Mexico en son couvent de Saint-Dominique, où il s'adonna plus que jamais à l'oraison, au silence, aux jeûnes et à tous les exercices de la pénitence. Tout accablé qu'il était d'infirmités et de vieillesse, il se levait toutes les nuits à Matines, et passait le jour au chœur en prières, y récitant son Office avec une admirable dévotion.

Il portait constamment sur son corps une grosse chaîne de fer ou un rude cilice, dont il usait alternativement, pour n'être jamais sans douleur. Un jour de Noël, ayant ôté ces instruments de pénitence, pour fêter la grandeur de ce mystère, il les mit sous le chevet de son lit ; comme il était aveugle, il ne s'aperçut point qu'une partie de la

chaîne paraissait. Quelques religieux étant allés le visiter, la virent avec une sainte horreur, ils n'ignoraient point l'usage qu'il en faisait; cependant ils ne purent s'empêcher de lui demander à quoi servait cette chaîne. « Je m'en sers, leur dit-il, pour attacher un chien « furieux et désobéissant, auquel j'ai donné aujourd'hui un peu de « liberté à cause de la fête. »

Il vécut cinq ans dans cette retraite, très uni à Dieu et dans une si éminente perfection, qu'il menait plutôt la vie d'un ange que d'un homme. Parvenu à l'âge de quatre-vingt-un ans, il fut saisi d'une fièvre lente qui, diminuant peu à peu ses forces, le conduisit au tombeau; il rendit sa sainte âme à Dieu le 14 mars 1591.

Toute la ville accourut à l'église pour vénérer son saint corps. Les religieux de tous les Ordres assistèrent à ses funérailles que la piété du peuple rendit magnifiques ; et on peut dire que sa mort causa une affliction générale, non seulement dans la ville de Mexico, mais encore dans tout le royaume, où il était aimé comme un père et honoré comme un saint.

Il a composé l'histoire des premiers fondateurs de la Province de Mexico ; il y raconte amplement les vertus des premiers missionnaires de l'Ordre dans ce royaume ; il a écrit également d'autres traités spirituels qui ont été imprimés.

Le V. P. DOMINIQUE JANSENBOY

Profès du Couvent d'Anvers, & Missionnaire Apostolique à Hambourg (*)

(1647)

Nous avons déjà parlé de cette famille chrétienne de Zierikzée, en Zélande, qui donna cinq de ses fils à Dieu, dans l'Ordre de Saint-Dominique (1). Celui de ces cinq frères, dont nous parlons ici,

(*) Touron.

(1) Voir au 21 février la vie du V. P. Léonard Jansenboy.

le P. Dominique, fut reçu dans l'Ordre, au couvent d'Anvers, et eut la grâce d'être formé peu à peu par les longues épreuves du noviciat et des études, dans cette Congrégation de Hollande dont la régularité commençait dès lors à attirer les regards des Supérieurs (1). Soutenu par l'exemple de plusieurs saints religieux, il se distingua d'abord par une constante fidélité à tous ses devoirs et devint depuis fort célèbre, autant par la piété et le zèle de son âme que par ses travaux et ses écrits pour le salut du prochain.

On ne connaît aucun détail touchant la vie du P. Dominique Jansenboy jusqu'en 1623, année où il partit pour la mission du Danemark et des provinces septentrionales de l'Allemagne. Le nonce apostolique, Jean-François Conti, avait, dès l'année précédente, envoyé les Pères Nicolas Jansenboy et Jacques Brouwer pour étudier les moyens de ramener les luthériens de ces contrées dans le sein de l'Eglise. Après un voyage rapide, le P. Nicolas s'était dirigé sans retard vers Rome, pour rendre compte au Souverain-Pontife Grégoire XV et à la Propagande de ses vues et de ses espérances. La Sacrée Congrégation le renvoya dans le Nord, lui adjoignant ses deux frères, Corneille et Dominique, comme compagnons de travaux et de souffrances.

Après quelque temps, le P. Dominique vint se fixer à Hambourg, avec la qualité et le titre de Prédicateur et de Pasteur apostolique. Quoique cette ville fût encore loin de la splendeur et de la richesse qu'elle a acquises depuis, elle était déjà néanmoins une des plus considérables de l'Allemagne du Nord. L'affluence de marins et de négociants de tous pays, que le commerce y attirait, faisait désirer un prêtre catholique. Le P. Dominique trouva là non seulement une ample moisson que son zèle sut cultiver et recueillir, mais aussi des combats et des peines.

Les ministres luthériens avaient aisément pu séduire ce peuple, auquel la sollicitude des intérêts terrestres faisait trop oublier les intérêts du ciel. Le courageux dominicain leur rappela sans crainte les dogmes catholiques. Mais bientôt ce ne fut plus assez : il fallut les défendre contre des attaques méchantes et passionnées. Armé de la parole et de la vertu de Dieu, au milieu des plus grandes persécutions,

(1) En 1605, le couvent d'Anvers commença à recevoir des jeunes gens qu'on instruisait dans les belles Lettres ; en 1625, on y érigea le noviciat pour les couvents du Brabant ; en 1641, on y installa les études de philosophie et de théologie ; enfin, en 1655, ce couvent devint un *studium generale*, ou une des Universités de l'Ordre.

le digne champion de l'Eglise fit paraître une patience invincible; et, à l'exemple de saint Paul, dont il prêchait la doctrine, il combattit à droite et à gauche, aussi peu sensible à la gloire humaine qu'au mépris des hommes et à leurs menaces.

Notre-Seigneur, qui l'avait rempli de son esprit, donna aussi une force et une onction particulières à ses discours. Malgré les clameurs des hérétiques obstinés, il se fit écouter; il convainquit, il persuada et il en rappela plusieurs dans le sein de l'Eglise. Toutes les fois qu'il entra en dispute avec les ministres luthériens, la sainte vérité triompha dans sa bouche. Il est vrai, ses victoires suscitèrent contre lui de nouvelles persécutions; mais, comme les intérêts de la foi lui étaient plus chers que son repos, et qu'il préférait le salut du prochain à sa propre sûreté, il ne fut jamais ébranlé, ni découragé par tous les efforts de ses ennemis pour le perdre.

Le plus violent de tous était un certain Jean Muller, ministre luthérien. Ce prédicant se mit à déclamer avec emportement et en toute occasion contre le Prédicateur apostolique. Bien plus, à la tête de ses partisans, il essaya d'exciter la populace à tenter un coup de main, non seulement contre le Serviteur de Dieu, mais encore contre les magistrats de la ville. Ceux-ci toléraient la présence et le ministère du prêtre, afin de ne pas éloigner de leur ville les marchands catholiques. Jean Muller les traitait ouvertement de prévaricateurs, prétendant que c'était violer toutes les lois du pays que d'y souffrir un ministre du Pape, qui prêchait hautement tous les jours les dogmes abhorrés de l'Eglise romaine.

Cette entreprise ne réussit pas : le peuple la vit avec indifférence, le saint missionnaire la méprisa; le gouvernement y fit à peine attention. Le prédicant tenta un autre moyen. Il composa un libelle, rempli de fiel et de calomnies, que les luthériens prirent soin de répandre dans la ville et dans tout le pays. Les historiens ne nous disent pas si ce libelle fut celui qui avait pour titre : *Avertissement nécessaire*, et auquel le P. Nicolas Jansenboy, sur les instances de son frère, opposa l'énergique et triomphante réfutation publiée à Anvers en 1631 : *La défense de la Foi catholique, apostolique et romaine, contre l'Avertissement de Jean Muller*. Quoi qu'il en soit, ce pamphlet fit une fâcheuse impression sur les esprits, et on crut être à la veille d'un soulèvement général des luthériens, de beaucoup supérieurs en nombre et en force à Hambourg.

Alors, pour prévenir de plus grands maux, le Sénat ordonna au

P. Dominique de sortir dans deux jours de la ville. Mais, pendant ces quelques heures qui lui furent accordées pour préparer son départ, la sagesse des magistrats, ou plutôt la divine Providence, fit cesser le tumulte. Les moins échauffés rougirent de s'être laissés surprendre et emporter par la crainte de la populace, les autres n'osèrent insister ; le peuple s'apaisa, l'ordre du Sénat fut révoqué, et le missionnaire put continuer à remplir ses fonctions et à faire beaucoup de fruits dans les âmes. Cependant la paix ne dura que peu de temps, et, en 1634, il fut contraint de quitter définitivement Hambourg.

Il y avait onze ans que cet infatigable ministre de Jésus-Christ exerçait le saint ministère au milieu de cette grande ville : il ne lui avait jamais donné que les plus beaux exemples de patience, de douceur, de charité, de désintéressement, et il aurait pu dire ce que disait autrefois saint Paul aux Thessaloniciens : « Dans notre affection pour « vous, nous aurions souhaité de vous donner, non seulement la « connaissance de l'Evangile de Dieu, mais aussi notre propre vie, « car vos âmes nous étaient très chères. Vous vous souvenez de nos « peines et de nos fatigues, et comment nous vous prêchions l'Evan- « gile, tout en travaillant nuit et jour pour n'être à charge à aucun « d'entre vous. Vous êtes témoins vous-mêmes, et Dieu l'est aussi, « combien la manière dont je me suis conduit envers vous, qui avez « embrassé la Foi, a été sainte, juste et irréprochable. Vous savez que « j'ai agi envers chacun de vous comme un père envers ses enfants, « vous exhortant, vous consolant, et vous conjurant de vous con « duire d'une manière digne du Dieu qui vous a appelés à son royaume « et à sa gloire. » Mais ce peuple endurci et vénal n'était pas digne d'un tel père, et le missionnaire dominicain, secouant la poussière de ses pieds, alla porter ailleurs la parole du salut.

Il se fixa d'abord pour quelque temps à Cologne, où la connaissance de la langue allemande, qu'il possédait à fond, lui rendait faciles les œuvres de l'apostolat. Il y fit imprimer quelques opuscules pour venger les pratiques de l'Eglise romaine, attaquées par les luthériens. Les titres de ces opuscules indiquent leurs sujets. Le livre *du Jeûne* fut publié en allemand, les suivants parurent à la fois en cette langue et en latin : *De la Confrérie du T. S. Nom de Jésus; Petit Office du Nom très glorieux du Seigneur; Prières et hymnes au Nom de Jésus; — Courte méthode pour la Confession et la Communion.* Ainsi, le séjour du Père Dominique à Cologne tourna au bien de plusieurs, dont les uns furent confirmés dans la Foi, et les autres retirés de l'hérésie ou de l'iniquité.

De Cologne, le V. Père revint à son couvent d'Anvers, pour travailler avec une nouvelle ferveur à sa propre perfection dans le silence et l'exercice de la prière. Là, en même temps qu'il édifiait les Frères par l'exemple de ses vertus, il nourrissait son âme de pieuses lectures. Ayant rencontré un jour la relation détaillée des merveilles qui s'opéraient devant l'image célèbre de saint Dominique, dans l'église de Soriano, en Calabre, il jugea utile d'opposer aux nouveaux Iconoclastes ce témoignage public par lequel le Ciel semblait se déclarer si hautement contre leur impiété. Ce récit, dont l'auteur était le P. Sylvestre Frangipani, écrivain très renommé de son temps, et témoin oculaire de la plupart des faits qu'il racontait, avait été traduit de l'italien en flamand par le P. Corneille Jansenboy. Le P. Dominique se chargea de publier le manuscrit de son frère, et le fit paraître à Anvers en 1643.

Mais un si zélé missionnaire n'était pas au bout de ses travaux. L'obéissance le choisit bientôt pour une nouvelle œuvre. Les Supérieurs l'envoyèrent à Amsterdam pour y soutenir ceux qui obéissaient encore au Saint-Siège, et tâcher de ramener, par la vertu de la parole de Dieu, les pauvres âmes séparées de l'Eglise. Le disciple de Jésus-Christ partit, l'âme pleine de ferveur. Cette année même, c'est-à-dire en 1643, on fonda, à Amsterdam, sous le vocable de saint Thomas d'Aquin, une seconde station que nos Pères possèdent actuellement encore. Il se peut que le P. Dominique ait été le premier ou l'un des premiers ouvriers dans ce champ nouveau du Père de famille. Il le cultiva de manière à lui faire porter les plus beaux fruits; plusieurs hérétiques abjurèrent leurs erreurs, et les anciens fidèles, de leur côté, s'affermirent dans la Foi.

Ce fut au milieu de ces occupations que le Christ couronna par une mort précieuse les labeurs et la persévérance d'un athlète qui avait si vaillamment combattu pour sa cause. Le P. Dominique Jansenboy mourut le 14 mars 1647.

La Dévote Sœur Converse MARTHE BÉRAUD Professe du Monastère de Sainte-Praxède d'Avignon (*)

(1589-1673)

Cette excellente Sœur naquit le 13 juillet 1589, d'honnêtes parents, alliés aux familles les plus considérables de la petite ville de Roquemaure, en Provence. De bonne heure elle s'adonna à la piété, et puisa surtout dans la fréquentation des sacrements beaucoup de grâces et de lumières. Aussi résolut-elle bientôt de renoncer au monde et de se consacrer toute à Dieu. Mais, comme ses parents n'avaient pas le moyen de seconder son pieux dessein, elle borna son ambition à devenir simple tourière dans quelque monastère : là, du moins, elle se trouverait à l'abri des dangers du monde, et pourrait servir Dieu plus facilement que dans sa famille.

L'odeur de sainteté que répandait dans le comtat Venaissin et dans toute la Province le monastère de Sainte-Praxède lui fit jeter les yeux de préférence sur cette célèbre maison. Elle y fut reçue, à l'âge de quinze ans, en qualité de tourière, mais avec permission d'entrer dans l'intérieur du cloître, après s'être acquittée des devoirs du dehors.

On la vit, dans cette humble condition, unir admirablement les exercices de Marthe et de Madeleine. Elle employait à l'oraison, dans une très étroite union avec Notre-Seigneur, tout le temps libre que lui laissaient ses occupations extérieures. Après avoir vaqué pendant le jour, aux affaires du monastère, le soir, comme un autre Moïse, elle se retirait sur la montagne pour converser avec Dieu.

Avec une conduite si bien réglée, elle se rendit très agréable, et à Dieu, par ses progrès dans la perfection, et aux religieuses, par son empressement, sa fidélité et son exactitude à les servir. Charitable et dévouée, elle se montrait si obligeante envers chaque Sœur en particulier, que toutes l'aimaient tendrement.

(*) *Mémoires de Sainte-Praxède.*

Elle mit à profit ces bonnes dispositions de la communauté à son égard, pour demander à être reçue Sœur converse. Cette grâce lui fut enfin accordée dans le cours de l'année 1611, et trois ans après, elle avait le bonheur de prononcer ses vœux.

La vie de notre Sœur avait toujours été fervente. Mais lorsqu'elle se vit entrée dans ce nouvel état, elle crut de son devoir de travailler, avec ardeur, à en acquérir la perfection. Le moyen qui lui semblait le plus efficace, c'était l'exactitude et une inviolable fidélité dans l'accomplissement de ses vœux et des Constitutions. Ce fut sur ce principe qu'elle commença dès lors à régler toute sa conduite.

Son obéissance était aveugle ; elle ne voyait que Dieu dans tous ceux qui avaient quelque autorité sur elle. Elle ne connaissait, disait-elle souvent, qu'un seul supérieur, Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont tous les autres tenaient simplement la place. Aussi sa dépendance était absolue ; et elle n'aurait pas fait la plus petite chose sans permission.

A cette admirable pauvreté d'esprit, qu'elle exerçait par le renoncement à toute volonté et à tout jugement propres, elle unissait une pauvreté extérieure non moins édifiante.

Elle ne se nourrissait ordinairement que des restes de la communauté ; encore réservait-elle le meilleur pour les pauvres, gardant pour elle-même ce qui n'eût pas été présentable. Ses habits étaient tout couverts de pièces, à tel point qu'il devenait difficile d'en distinguer la première étoffe. Son lit se composait de quelques méchantes planches et d'une couverture tellement usée, qu'après sa mort, on n'osa la présenter à aucune servante du monastère. Toutes les fois que la charité des Supérieures lui offrait des robes, des voiles, ou quelque autre objet pour subvenir à ses besoins, elle les remerciait d'une manière très respectueuse, mais elle les priait aussi de ne pas se mettre en peine d'une *misérable carcasse*, destinée à devenir bientôt la pâture des vers. Tout ce qui était à son usage ressentait la pauvreté. Longtemps, elle n'eut d'autre chambre que le galetas où elle prenait un peu de repos, jalouse d'imiter ainsi son Père saint Dominique, qui n'avait aucune cellule.

Elle a conservé jusqu'à sa mort le précieux lis de la virginité. Tous ses confesseurs ont déclaré qu'elle a passé sa vie entière avec l'innocence d'un ange, et qu'elle est sortie du monde, aussi pure de corps et d'esprit qu'elle y était entrée. Dès son enfance, elle avait conçu horreur du mariage. Ses parents l'ayant deux ou trois fois promise,

elle ne voulut jamais écouter leurs propositions. Un jour qu'un de ses prétendants lui offrait ses services, elle lui donna un grand soufflet, pour lui ôter l'envie de recommencer.

Afin de conserver ce trésor inestimable de la pureté, elle pratiqua, toute sa vie, de rigoureuses pénitences. Etant tourière, elle avait fait confectionner une rude chemise en crin, qui lui prenait depuis les épaules jusqu'aux genoux et lui couvrait encore la moitié des bras. Elle prenait souvent aussi la discipline avec des chaînes de fer, qui la mettaient en sang.

Elle garda inviolablement l'abstinence jusqu'à la fin de sa vie et observa toujours les jeûnes de l'Ordre avec la dernière rigueur. A l'âge de quatre-vingts ans, on l'obligea de prendre, le soir, un peu de nourriture. La pauvre Sœur ne put jamais s'y résigner ; et cette légère dispense, jugée nécessaire, fut constamment pour elle un sujet d'humiliation profonde autant que de mortification.

Ses longues veilles n'étaient pas la moindre de ses austérités. Pour donner plus de temps à l'oraison, elle ne dormait que quatre heures, toutes les nuits. De huit à dix heures, elle faisait une longue méditation. Elle dormait ensuite depuis dix heures jusqu'à minuit. A minuit, c'était elle qui sonnait Matines, office dont elle demeura chargée pendant quarante ans. De minuit à deux heures, elle récitait sa prière et faisait oraison. Elle se couchait de nouveau à deux heures, pour se relever à quatre.

Telle fut sa manière de vivre, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-deux ans. On voulut alors l'obliger à prendre un peu plus de repos, mais tout fut inutile. A quatre-vingt-quatre ans, elle travaillait encore avec la même ardeur que pendant sa jeunesse ; elle lavait la lessive, portait le bois et remplissait les offices les plus pénibles du monastère. Quand elle sentait son corps affaibli succomber sous l'excès de la fatigue, elle l'exhortait par ces paroles : « Travaille, pauvre bête, travaille pour « ton Dieu et pour ses chastes épouses. Tu voudrais bien jouir d'un « lâche repos ; ne l'espère point en cette vie : il faut travailler jusqu'à « la mort. »

II. — Notre Sœur n'était ainsi sévère que pour elle-même ; pour les autres, sa charité et sa compassion ne connaissaient aucune borne. Si on l'employait à l'infirmerie, elle se montrait infatigable au service des malades. Elle aimait toutes ses sœurs en Dieu, sans aucune partialité. Une fois cependant, elle sentit dans son cœur

quelque attache pour l'une d'elles en particulier ; elle alla devant le Saint-Sacrement ; et là, toute baignée de larmes, elle dit à Notre-Seigneur : « Mon Dieu et mon Époux, j'ai quitté parents, amis et « toutes choses, pour l'amour de vous. Cependant, je sens, aujour- « d'hui, mon cœur se révolter ; il voudrait s'attacher à un autre objet « que vous, à qui je l'ai uniquement consacré avec toutes ses « affections. Oh ! mon Dieu ! je déteste cette infidélité. Je renonce « de nouveau à l'amour de toutes les créatures : je n'en veux « aimer aucune qu'en vous et pour vous. » Dieu agréa le désaveu de Sœur Marthe, et à partir de ce moment, elle ne sentit plus cette attache naissante, dont sa conscience s'était si vivement inquiétée.

Notre Sœur avait un don remarquable pour consoler et pour apprendre aux âmes à sanctifier leurs souffrances. Elles les leur faisait envisager comme un puissant moyen d'expiation et de pénitence ; et il n'était pas rare de voir des personnes presque réduites au désespoir, se retirer d'auprès d'elle encouragées et fortifiées par la grâce de son entretien et de ses charitables conseils.

Consumée d'un grand amour de Dieu, elle en augmentait continuellement les ardeurs par la sainte communion. Ses directeurs lui avaient permis de la recevoir trois fois par semaine. Elle savait si bien ménager son temps et ses occupations qu'elle ne s'en privait presque jamais. On voulut plusieurs fois l'éprouver, pour s'assurer si elle n'y recherchait pas sa propre consolation. Mais on a toujours remarqué qu'elle n'était point tellement attachée à ses pratiques de piété qu'elle ne fût prête à les quitter sans inquiétude, dès qu'il s'agissait d'exercer la charité, ou de pratiquer l'obéissance ; elle changeait simplement d'heure ou de jour, afin de ne se priver d'aucune grâce capable de contribuer à son avancement. Continuellement appliquée au saint exercice de la présence de Dieu, elle se trouvait toujours en état de communier. Quand elle était privée de ce bonheur, elle faisait la communion spirituelle, la renouvelant très souvent pendant la journée. Elle avait aussi passé certaines conventions avec son céleste Époux, en vertu desquelles chaque palpitation de son cœur devait être un acte d'amour et de donation ; ce qui causait une si grande ardeur de charité dans son âme, qu'elle semblait ne respirer et ne vivre que d'amour pour son Dieu.

Cet amour lui inspirait un saint zèle pour tout ce qui regardait le service ou la gloire de Dieu. Dans les nécessités plus pressantes de

l'Église, elle redoublait ses austérités et ses prières, et inspirait le même zèle aux autres religieuses.

Sa double vocation, au christianisme d'abord, puis à l'état religieux, excitait dans son cœur, les plus vives actions de grâces. Quand elle venait à penser que Dieu l'avait appelée à la connaissance des mystères adorables de la foi, de préférence à des milliers d'âmes qu'il laissait dans les ténèbres de l'infidélité, elle éprouvait le besoin de l'en remercier avec effusion. Mais quand, à ce premier bienfait, elle ajoutait celui d'avoir été appelée à l'Ordre de Saint-Dominique ; quand elle réfléchissait que, par cette vocation, elle avait été arrachée à toutes ces tempêtes du monde dans lesquelles tant de chrétiens périssent misérablement, et amenée au port assuré de la Religion où elle trouvait des secours si multipliés pour opérer son salut : alors elle ne se possédait plus, et la vue d'une telle miséricorde la jetait dans des sentiments inexprimables d'humilité, de crainte, d'amour et de reconnaissance.

Pressée du besoin de correspondre fidèlement à cette grande grâce, elle mourait chaque jour à toutes les choses de la terre, et son esprit conversait continuellement dans le ciel, soit par l'exercice de la présence de Dieu, soit par celui de la contemplation, à laquelle elle était sans cesse occupée, même pendant son travail. Aussi, quand il lui arrivait de parler de Dieu, ou des joies du paradis, elle s'exprimait avec beaucoup de lumière et de grands transports d'amour ; on eût dit qu'elle avait reçu quelques révélations, ou qu'elle goûtait déjà, sur la terre, par anticipation, les délices du ciel.

Lorsqu'elle voyait les Sœurs en proie à des peines intérieures, tout le conseil qu'elle leur donnait était de méditer sur les infinies perfections de Dieu et sur le bonheur des Saints. Elle leur en parlait, alors, d'une manière si profonde, qu'on ne pouvait assez s'étonner de voir dans une pauvre Sœur converse une si parfaite intelligence de ces sublimes mystères.

Mgr de Marinis, archevêque d'Avignon et religieux de l'Ordre, l'honorait d'une estime très particulière, à cause des rares vertus qu'il admirait en elle et pour les dons surnaturels dont Dieu avait enrichi sa sainte âme.

Sœur Marthe avait une grande dévotion envers son Ange gardien, et en recevait fréquemment des faveurs tout à fait extraordinaires. Avant son entrée au monastère de Sainte-Praxède, étant un jour seule à la campagne, elle vit venir à elle une bête féroce, la gueule béante,

prête à la dévorer. Dans ce péril, elle s'écria : « Mon saint Ange, assis-« tez-moi. » Aussitôt cette bête s'éloigna et disparut. Au couvent, son bon Ange l'éveillait très exactement, toutes les nuits, à l'heure qu'elle lui indiquait, surtout pendant les quarante années qu'elle eut la charge de réveiller les Sœurs pour Matines. Était-on, dans le monastère, en peine d'une clé égarée, de quelque autre objet perdu, ou de faire ouvrir quelque officine dont on ne pouvait trouver les clés, notre Sœur n'avait qu'à prier son Ange, et elle en obtenait, à l'instant même, ce qu'elle demandait.

Des faits si extraordinaires et renouvelés souvent firent craindre qu'on ne fût en présence d'une intervention diabolique. On résolut d'éprouver Sœur Marthe, et on lui inspira tant de scrupules que, pleine de défiance d'elle-même, elle demanda à son confesseur si elle pouvait être sorcière sans le savoir. Mais, après un examen sévère et rigoureux, il fut constaté que ces faits extraordinaires étaient vraiment des faveurs de son Ange gardien.

Vers la fin de sa vie, elle en reçut une protection encore plus signalée, car ce fut lui qui l'avertit de se préparer à la mort. Son zèle pour la mortification lui avait fait négliger pendant quatre jours une fièvre continue, accompagnée d'une violente oppression d'estomac. La Mère Prieure l'obligea de se mettre au lit et d'user de dispense. Le lendemain, sur l'avis qu'elle en reçut de son bon Ange, elle se leva, descendit à l'église, où elle entendit une messe à genoux, et ne voulut se remettre au lit, qu'après avoir fait sa confession. Le second jour, elle demanda le saint viatique et l'Extrême-Onction, et les reçut avec une vive dévotion. Le troisième jour enfin, elle entrait en agonie. Elle répondit encore à toutes les prières récitées pour elle et rendit, au milieu même de ces prières, sa sainte âme à Dieu, le 14 mars de l'année 1673, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

LE MÊME JOUR

1658. — A Château-Villain, petite ville de la Champagne, mourut le célèbre Père THOMAS LE PAIGE, prédicateur de la reine-mère Marie de Médicis et très saint religieux. Il naquit en Lorraine le 25 novembre 1597, et donna de bonne heure des marques d'un esprit vif et pénétrant. Plus tard, il voulut prendre l'habit dans l'Ordre de Saint-Dominique, et fit profession au couvent de Toul, le 30 du mois d'août 1618. On n'eut pas à rétracter le jugement porté sur l'étendue exceptionnelle de ses talents, car il devint le plus illustre des prédicateurs de son temps. Un visage digne et plein de majesté, une voix sonore, une action à la fois grave et véhémente, une diction élégante mais simple : tout en lui semblait préparé par Dieu pour la mission qui lui fut confiée. Ses raisonnements reposaient sur des preuves solides, et les textes de la sainte Ecriture et des Pères, surtout de saint Augustin dont il savait de mémoire plusieurs traités, venaient si souvent sur ses lèvres, qu'il éclairait l'intelligence, remuait les cœurs, et faisait naître à son gré tels sentiments qu'il voulait chez ses auditeurs. Dès 1625, il fit imprimer à Nancy : « *Le Manuel des Confrères du saint Rosaire, auquel avec plusieurs belles louanges* « *de la Vierge sacrée, se peut voir tout ce qui appartient à la perfection et pra-* « *tique de cette sainte confrairie. De plus y est insérée une belle méthode pour* « *faire les plus communes actions de la vie humaine avec profit et mérite.* »

Le V. P. Thomas vint ensuite à Paris au couvent du faubourg Saint-Honoré. C'est là, dans notre église, qu'il prononça une oraison funèbre « sur la mort du très illustre seigneur Messire Nicolas de Verdun, chevalier « conseiller du roy en ses conseils d'Etat et privé, et premier président en « sa cour de parlement de Paris, le 27 mars 1627. » Après quatre jours seulement de préparation, notre jeune religieux, à peine âgé de 30 ans, s'éleva du premier coup à la hauteur des orateurs les plus célèbres en ce genre d'éloquence. A partir de cet éclatant succès, le V. Père Thomas Le Paige dut monter successivement dans presque toutes les chaires de la capitale, et fut demandé pour l'avent et le carême par les évêques des grandes villes du royaume. Jamais sa renommée ne faiblit un instant pendant trente-six années consacrées à ce saint ministère.

Il composa vers cette époque et publia en 1629 un ouvrage intitulé : « *L'homme content. Œuvre plein de graves sentences, d'agréables reparties et de bonnes pensées.* » Enfin, on crut un moment qu'il serait appelé à un siège épiscopal pour y servir mieux encore la sainte Eglise dans ce poste élevé.

Richelieu, qui goûtait beaucoup les sermons du V. Père, favorisait ce projet, et s'était même engagé par promesse, mais les habiletés ou les tromperies de quelques envieux dissuadèrent le Cardinal de donner suite à ses intentions. Pendant que le V. P. Thomas était prédicateur de la reine-mère, il prononça encore l'oraison funèbre de Messire Nicolas de l'Hôpital, maréchal de Vitry, en 1649, et l'année suivante, celle du duc de Chaulnes, à l'église cathédrale d'Amiens.

En 1658, il se rendit à Langres, pour une station de carême, lorsqu'il fut arrêté par la maladie à Château-Villain, en Champagne, où une inflammation des poumons le conduisit rapidement au tombeau. Il mourut le 14 mars de cette même année, à l'âge de 61 ans. Un ami grava sur la pierre de son sépulcre l'épitaphe suivante : « *Sta viator, et audi querentem et loquentem seculis* « *etiam post fata famam. Silet in hoc tumulo R. P. Thomas le Paige.* Arrêtez- « vous, passant, et écoutez la renommée qui, malgré la mort, se plaint et « parle aux siècles. Mais lui, le R. P. Thomas le Paige, le voilà dans ce « tombeau, réduit au silence. » — (Echard, t. II, p. 590).

1661. — A Rome, au couvent de la Minerve, le V. P. ANGE PACIUCHELLI, l'une des gloires de la Province romaine et de Montepulciano, sa patrie. Il prit l'habit et fit profession dans le couvent de cette ville ; mais en 1633, sur les conseils du P. François Galassini, Procureur de l'Ordre, il se fit affilier au couvent de Pérouse. La lettre de remercîments qu'il adressa en cette circonstance aux Pères de Pérouse se conserve encore dans un ancien registre des délibérations du conseil conventuel.

On ne connaît presque rien des premières années de sa vie religieuse. On sait toutefois qu'il enseigna quelque temps à Lucques. En 1632, nous le trouvons à Rome chargé de diriger les Dominicaines du couvent dit de l'Humilité. Vers le même temps, il composa la vie de Françoise Balleoni, fondatrice de ce monastère, décédée en 1626 (1).

La nature avait surtout préparé ce V. Père pour les triomphes de la chaire. Doué de talents exceptionnels, il se rendit célèbre en toute l'Italie, et les principales cités, avides d'entendre sa parole, le réclamèrent tour à tour. Il avait en particulier le don d'émouvoir. Lorsqu'il parlait des souffrances de Notre-Seigneur, les larmes jaillissaient ordinairement de tous les yeux. a Pérouse, en 1631 et 1635, il donna une série de sermons remarquables, imprimés ensuite plusieurs fois sous ce titre : *Leçons morales sur le prophète Jonas.*

A un moment où la peste désolait Spolète, l'évêque de cette ville, le

(1) Cette vie restée manuscrite était autrefois conservée à Rome chez ces mêmes religieuses. Echard n'en parle pas dans la momenclature des ouvrages du Père Paciuchelli.

Cardinal Facchinetti, pour attirer sur son troupeau les miséricordes de la Très Sainte Vierge, invita le P. Paciuchelli à venir prêcher le Rosaire dans sa cathédrale. Le dévot Serviteur de Marie se rendit à Spolète sans hésiter, heureux de s'exposer pour le salut des âmes. Le Cardinal le combla des marques de sa bienveillance, se plaisant à s'entretenir avec lui, l'invitant fréquemment à sa table, et le forçant d'accepter ses invitations. Pour lui témoigner sa gratitude, le V. Père lui dédia plus tard un de ses ouvrages les plus considérables.

Nommé Prieur à Prato en 1647, et à Pérouse en 1633 et 1653, élu dans l'intervalle Provincial à Viterbe le 15 octobre 1649, il donna dans ces charges des preuves nombreuses de sa haute prudence et de son habileté. Aussi, le Maître général lui confia le soin de rétablir la discipline régulière dans le couvent de Saint-Marc de Florence.

Un trait saillant de la vie du P. Paciuchelli, c'est l'amour du travail et le soin de ne perdre jamais une minute. Pressé par la multitude des affaires et ne trouvant pas le temps d'écrire, il le dérobait au sommeil, aux repas et aux délassements. On raconte qu'il portait toujours sur lui de l'encre et du papier, afin de noter, en quelque lieu qu'il se trouvât, les lumières que Dieu lui communiquait. Grâce à ce labeur incessant, il put mettre au jour, sans compter beaucoup d'autres travaux demeurés inachevés, des œuvres importantes qui ne composent pas moins de six volumes *in-folio*. A soixante-cinq ans, accablé d'infirmités, il livrait à l'impression ses *Discours moraux sur la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ*. En 1659, deux ans à peine avant sa mort, il écrivait encore un ouvrage à la louange de la B. Vierge Marie, tissu de pieuses considérations tirées du Psaume 86 *Misericordias Domini*, du cantique *Magnificat*, de la Salutation angélique et du *Salve Regina*, pour exciter la dévotion des âmes endormies dans la tiédeur : *Excitationes dormitantis animæ*.

Tous ces ouvrages sont pleins de doctrine et d'érudition et l'on admire en les parcourant combien le P. Paciuchelli s'était nourri de la lecture des saints Pères et des Docteurs.

Ce grand religieux, on peut le dire, mourut sur la brèche. En 1661, il vint à Rome prêcher le carême dans l'église de la Minerve. Déjà la station était heureusement commencée, le V. Père, par son éloquence, éclipsait sans contredit les autres prédicateurs de la ville. Le 7 mars, au moment où il célébrait, du haut de la chaire les louanges du Docteur angélique, une attaque d'apoplexie vint subitement lui fermer la bouche. C'était le coup mortel. Quelques jours après, il allait recevoir auprès de Dieu la récompense de ses travaux pour l'Eglise et pour les âmes (1). — (Masetti : *Monumenta et antiquitates.)*

(1) Echard, appuyé sur le témoignage de Fontana, prétend que le P. Paciuchelli était pour la seconde fois Provincial, quand la mort le surprit. Cette assertion paraît erronée, du moins à la lecture de la liste des Provinciaux fournie par le P. Masetti.

1667. — A Borgo-San-Sepolcro, mourut le V. P. CHÉRUBIN MALASPINA. Né en 1602 de l'illustre famille des marquis de Malaspina, il entra dans l'Ordre au couvent de Santa-Maria-Novella de Florence, en 1617. D'un esprit subtil, pénétrant et très apte aux spéculations profondes, il fut appliqué à l'enseignement des sciences ecclésiastiques et parvint en 1644 au grade de Maître en théologie.

Sa science, ses talents, sa vertu le rendaient propre à toutes les charges. D'abord Prieur de Prato, puis de son couvent de Florence jusqu'à trois fois, successivement directeur de nos Sœurs à Lucques, à Rome et à Florence, il montra partout beaucoup de piété, et principalement une vive dévotion envers la Sainte Vierge. Enfin, le 20 avril 1652, il fut élu, à Pistoie, Provincial de la Province romaine. Pendant le cours de son administration, Innocent X rendit un décret portant suppression des petits couvents. Cette mesure, commandée par l'intérêt même des familles religieuses, fut sans doute accueillie avec satisfaction par le V. P. Provincial. Cependant, il sut conserver les couvents de Todi et de Trevi, en leur donnant, nous le présumons, un personnel plus nombreux.

Le P. Malaspina devint ensuite Consulteur du Saint-Office et Examinateur synodal des diocèses de Florence et de Fiésole. Comme il vaquait à ces fonctions, Ferdinand II, duc de Toscane, qui lui portait une singulière affection, sollicita pour lui, à son insu, les honneurs de l'épiscopat. Un jour, le Pape Alexandre VII fit venir à Rome l'humble religieux qui ne se doutait de rien, et sans écouter ses réclamations, le sacra évêque de Borgo-San-Sepolcro. Le nouveau pontife s'acquitta dignement de tous ses devoirs pendant douze ans et mourut enfin dans sa ville épiscopale, le 14 mars 1667. — (Masetti : *Monumenta et antiquitates.*)

1611. — A Agen, dans la Guyenne, au monastère du Chapelet, mourut la V. Mère JEANNE FOURNEL. Après avoir donné tous ses biens à cette sainte maison pour y entretenir un bon nombre de religieuses, elle s'y consacra elle-même au service de Dieu avec une ferveur qui la rendit un exemple de piété et d'obéissance.

Pénétrée d'une dévotion très particulière envers la très sainte Trinité, elle faisait toutes ses actions en son honneur et avait sans cesse à la bouche ces paroles d'hommage et d'adoration qui lui servaient d'oraison jaculatoire : *Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto*. Elle les proférait avec un si grand sentiment d'amour et de respect, que les larmes lui en venaient aux yeux. On tient pour constant qu'elle obtint, par sa foi vive et sa dévotion envers ce mystère ineffable, trois jours consécutifs d'une abondante pluie en un temps d'effroyable sécheresse, qui désolait le pays d'Agenois. Son humilité la portait à s'employer aux offices les plus vils et les plus pénibles du monastère. Absolument dépouillée de sa propre volonté, elle était comme une cire molle

entre les mains de ses Supérieures, ne faisant jamais rien qu'avec leur permission ou par obéissance. Le divin amour, dont son cœur était saintement embrasé, la faisait tous les jours soupirer après la possession de Dieu ; elle souffrit avec une constance héroïque les opérations cruelles que les chirurgiens lui firent, à diverses reprises, pour la délivrer d'un cancer. Parmi ces violentes douleurs, elle ne proféra jamais que des paroles de louange, de bénédiction et de reconnaissance, pour rendre grâce à la très sainte Trinité, de ce qu'elle pouvait expier en ce monde les imperfections commises dans le cours de sa vie. A mesure que son mal augmentait, elle sentait accroître son désir de voir Dieu. Enfin, après avoir demandé pardon à toutes les religieuses du mauvais exemple qu'elle leur avait donné et les avoir toutes exhortées à persévérer dans l'étroite observance, elle rendit sa sainte âme à son Créateur, en proférant ces paroles : *Gloria Patri*, etc., l'an 1611. — (*Mémoires d'Agen.*)

1642. — Au monastère de Chalon-sur-Saône, mourut la dévote Sœur converse, SIMONE POTIN. Avant d'entrer dans le cloître, sa piété, sa dévotion, sa modestie, son amour de l'oraison et ses autres vertus, la faisaient distinguer de toutes ses compagnes. Outre ces avantages solides, les seuls estimables à ses yeux, elle avait encore, pour charmer les regards des mondains, un extérieur agréable et plein de grâce, image de la beauté de son âme.

Pendant qu'elle songeait uniquement à quitter le siècle pour suivre Jésus-Christ dans l'état religieux, plusieurs jeunes gens se mirent à rechercher sa main. Mais elle rejeta toutes leurs avances. Son père, cependant, ne considérant que l'intérêt de sa famille, choisit le plus riche de ces prétendants, et fit à sa fille un devoir absolu de le recevoir. Le jeune homme, ainsi autorisé, voulut prendre quelques libertés avec celle qu'il se croyait sûr d'épouser un jour. Mais aussitôt la chaste fille le remit à sa place d'une manière qui lui fit perdre toute espérance d'obtenir l'objet de ses désirs.

Le père de Simone opposa encore d'autres obstacles à la vocation religieuse de sa fille; mais celle-ci les surmonta tous l'un après l'autre par sa constance, et enfin, il lui fut permis d'entrer, en qualité de Sœur converse, comme elle l'avait demandé, dans le monastère de nos Sœurs de Chalon-sur-Saône.

Elle s'y distingua surtout par une dévotion particulière à la sainte Passion de Jésus-Christ. Tous les jours, elle méditait ces mystères adorables avec de grands sentiments de contrition, d'amour et de reconnaissance. Pour honorer les souffrances de Jésus par un culte extérieur, elle récitait un certain nombre de *Pater* et d'*Ave* les bras en croix, et disait ceux de son petit Office, en les comptant par les plaies sacrées qu'elle adorait sur le corps de son divin Epoux.

Sa charité pour toutes les Sœurs était fort grande. Si elle avait reçu de l'une d'entre elles quelque sujet de mécontentement, elle se montrait encore plus empressée à lui rendre service,quand l'occasion se présentait. Elle aimait beaucoup la sainte pauvreté. Quand elle avait gâté quelque chose ou brisé quelque ustensile, elle en demandait pardon très humblement, et cherchait à se priver elle-même, s'il était possible, de ce qui s'était perdu par suite de sa faute involontaire. Quand elle mourut, ses habits étaient si usés et en si mauvais état, qu'on dût lui en donner de meilleurs, pour l'exposer au chœur avant de l'enterrer.

Après une grande maladie, faisant la cuisine avec une autre Sœur, le jour de l'Angélique saint Thomas, elle sentit un ardent désir d'aller jouir de Dieu, pour participer à la gloire de ce grand Saint. Elle dit alors à sa compagne : « Ma Sœur, nous sommes bien infirmes toutes deux. Prions Dieu, par les « mérites de notre illustre Frère saint Thomas, de nous retirer du monde « pour le jour de son octave. » La Sœur ainsi interpellée, ne sentant pas dans son cœur pareil désir, répondit à Sœur Simone de faire cette demande, si bon lui semblait, mais qu'elle-même n'en avait pas l'inspiration. Sœur Simone alors, s'étant mise à genoux, supplia Dieu de ne pas lui refuser la grâce qu'elle désirait. Trois jours après, elle tomba si malade, que bientôt les médecins désespérèrent de sa vie. On l'en avertit, pour qu'elle eût soin de se préparer à mourir. A cette agréable nouvelle, elle chanta quelques versets du *Te Deum*, en signe d'allégresse. Elle reçut ensuite le saint Viatique et l'Extrême-Onction, et le jour même de l'octave de saint Thomas, délivrée des misères de cette vie, elle alla en commencer une autre plus heurense, dans le ciel, le 14 mars 1642. — (*Mém. du Couvent.*)

XV MARS

LE V. P. MARC DE MARCIANISI,
L'un des Fondateurs de la Congrégation de Sainte-Marie de la Santé (*)

(1542-1616)

Ce grand serviteur de Dieu naquit l'an 1542, au royaume de Naples, en un bourg nommé Marcianisi, près de Capoue ; ses parents étaient nobles, mais plus riches de vertus que des biens de la fortune. Il fut nommé Vincent sur les fonts de baptême.

Dès sa plus tendre jeunesse, il fut prévenu de tant de grâces, qu'à huit ans il montrait, dans toute sa conduite, une maturité bien supérieure à son âge. Pendant ses études littéraires, il conserva une pureté et une innocence aussi parfaites que s'il n'eût conversé qu'avec les Anges. Dieu voulut mettre une telle vertu à l'abri de la corruption du siècle. Par une disposition de sa providence, un religieux de l'Ordre alla prêcher le carême à Marcianisi, l'an 1559, et parla un jour avec tant de force de la vanité du monde et de la difficulté d'y faire son salut, que notre jeune Vincent, alors dans sa dix-huitième année, éclairé intérieurement des lumières de la grâce, résolut d'embrasser l'état religieux. Il se rendit à Naples, au couvent de Saint-Dominique, où il obtint son admission par l'entremise

(*) Lopez. *Ex processu informat. Diario.*

du R. P. Séraphin, natif de Marcianisi et professeur en théologie; il reçut l'habit le 17 octobre de la même année, et changea son nom de Vincent en celui de Marc.

Le nouveau soldat de Jésus-Christ se proposa d'abord trois choses: la première de mener une vie conforme à la sainteté de son état; la seconde d'imiter les exemples de son Père, saint Dominique, et la troisième de s'efforcer d'acquérir toutes les vertus nécessaires à un véritable Frère-Prêcheur. Il y travailla avec une application infatigable et non sans réussir; rarement on avait vu un novice plus fervent, plus mortifié, plus humble, plus modeste.

L'année suivante, il prononça ses vœux avec une vive dévotion. Depuis cette consécration solennelle de lui-même au service de Dieu, il tendit sans relâche vers la perfection. La lecture assidue de la vie des Pères lui fut d'un grand secours; il réglait ses actions sur les vertus héroïques de ces excellents modèles. Il observait exactement les Constitutions de l'Ordre, les jeûnes, l'abstinence et le silence; par la dureté de son lit, la pauvreté de ses vêtements et par les austérités qu'il pratiquait à table, il imprimait à toute sa vie le sceau de la mortification.

Comme il n'avait pas moins d'inclination à l'étude qu'à l'oraison, il s'adonna également à l'une et à l'autre et sans jamais les séparer, en sorte que son étude elle-même était une prière. Par ce moyen il se rendit un excellent théologien et un très saint religieux. Le feu du divin amour augmenta merveilleusement dans son cœur, lorsqu'il fut ordonné prêtre; la communication intime qu'il avait tous les jours avec Dieu par le moyen du sacrifice adorable de la Messe, fit de son cœur un brasier ardent, et sa vie devint un modèle accompli de pureté et d'innocence. Pour lui faire compléter ses études, les Supérieurs l'envoyèrent au célèbre collège de Bologne. Dans le couvent de cette ville, on le sait, se trouve le tombeau de notre B. Patriarche. Fr. Marc bénit la Providence qui le rapprochait des reliques sacrées d'un si grand Saint, son Père et son modèle. On ne saurait dire avec quel amour il les honora constamment pendant les trois années de son séjour à Bologne. Sans cesse, sa piété filiale le ramenait auprès de ce tombeau ; dans ce commerce intime et continuel avec le Fondateur de notre Ordre, il puisait cette affection pour l'exacte observance et ce zèle du salut des âmes, dont il donna dans la suite tant de preuves éclatantes. Uni à Dieu, séparé des créatures, partageant sa vie entre la prière et l'étude, il faisait en même temps de grands

progrès dans la perfection et dans la science. Aussi, à la fin de la troisième année, il fut choisi pour soutenir des thèses en présence du Chapitre provincial de Lombardie. Il s'en acquitta avec succès et talent, et les Pères, l'instituant Lecteur, le rendirent à sa Province, avec des attestations authentiques de sa science et de sa piété.

Ses Supérieurs l'appliquèrent d'abord à l'enseignement et l'envoyèrent à Gaëte, puis à Naples, au couvent du Saint-Esprit. Dans cette dernière ville, Fr. Marc eut le bonheur de former à la piété la B. Ursule Benincasa. Sur la fin de sa vie, cette sainte s'applaudissait d'avoir eu pour premier directeur le vénérable religieux dominicain et reconnaissait lui être redevable du bien qui était en elle. Elle disait aussi : « Je dois un grand compte à Dieu pour avoir si peu avancé « sous la conduite des deux grands directeurs qu'il m'a donnés, « Philippe de Néri et Fr. Marc. »

Après avoir achevé son cours de théologie à Naples, le Vénérable Père fut nommé Maître des novices au couvent de Saint-Pierre Martyr ; mais il n'occupa cette charge que peu de temps. Le Provincial l'institua bientôt Prieur du nouveau couvent qu'on venait de fonder dans la ville d'Avellino. Vainement Fr. Marc tenta d'échapper à cet honneur; l'obéissance le contraignit d'accepter. Il s'y résigna en attendant. Mais aussitôt après l'élection du Provincial suivant, il offrit sa démission et parvint à la faire agréer.

Revenu tout joyeux à son couvent de Naples, il se promettait de vaquer uniquement à la contemplation. Vain espoir ; les charges ne tardèrent pas à le tirer de sa retraite. On le nomma successivement Prieur de plusieurs maisons importantes, et partout, sa piété, son expérience et son zèle brillèrent avec éclat.

Au milieu de tous ces emplois, le fervent religieux forma le projet, de concert avec d'autres Frères, de se retirer dans un couvent, où les Constitutions seraient gardées à la lettre. Ils communiquèrent leur pieuse résolution au P. Séraphin Cavalli, Maître général de l'Ordre. Ce digne supérieur, zélé pour l'observance, l'approuva avec joie, et l'aurait appuyée de toute son autorité, s'il n'avait été prévenu par la mort durant sa visite en Espagne.

Le P. Conestabile, son successeur, employa les trois années de son gouvernement à continuer les visites commencées par le Maître général précédent, et ne put guère s'occuper de la réforme projetée dans le royaume de Naples. Mais le V. P. Sixte Fabri, devenu à son tour Général, lui donna un solide appui. Il chargea d'abord le P. Ber-

nardini de Lucques de faire une enquête. Sur le rapport favorable de celui-ci touchant la pureté d'intention et les vertus du P. Marc et de ses compagnons, il n'hésita pas à leur accorder un couvent et leur livra la maison nouvellement bâtie à Naples, dans la vallée de Saint-Janvier, au faubourg de Sainte-Marie-des-Vierges.

En ce lieu avait existé autrefois une église dédiée à San Gaudioso, évêque. Au tombeau du Saint conservé dans cette église, il s'était produit un si grand nombre de guérisons miraculeuses, qu'on avait appelé cet endroit la *Vallée de la Santé*. Mais pendant une guerre, ce sanctuaire fut détruit, les reliques transportées dans la ville, et la vallée, autrefois célèbre et fréquentée, devint solitaire. Dans la suite, un habitant de Naples acheta le terrain, et fit creuser à l'emplacement de l'église détruite. Les fouilles amenèrent la découverte d'une chambre voûtée, qui fut transformée en caveau. Le fils de cet homme reçut peu de jours après ce domaine en héritage et le fit servir à des usages profanes. Mais il mourut bientôt d'une mort tragique, qui parut un châtiment de Dieu. Aussi, Agnello, son héritier, fit une plus exacte recherche, et trouvant parmi les débris quelques traces de croix et d'images peintes sur les murs, il reconnut que ces démolitions étaient les ruines d'une église. Informé de tous ces détails, le cardinal-archevêque de Naples fit l'acquisition du terrain et le donna aux Frères-Prêcheurs, qui y construisirent un couvent sous le vocable de Sainte-Marie de la Santé.

C'est là que le V. P. Marc allait essayer d'établir la stricte observance. Il était Prieur à Salerne, quand il apprit que le Maître général mettait à sa disposition la nouvelle maison de Sainte-Marie de la Santé. Aussitôt il donna sa démission, et fit à pied le voyage pour venir se joindre à ses fervents compagnons.

Leur entreprise rencontra de toutes parts une vive résistance. Les ennemis de l'observance écrivirent au Maître général qu'on avait surpris sa bonne foi et que ces Frères cachaient une ambition démesurée sous le manteau spécieux de régularité. Pour faire taire ces murmures, le Général institua comme Prieur du nouveau couvent le P. Augustin de Pérouse, et lui prescrivit la mesure à garder dans l'établissement de la réforme. Ce Vénérable Père trouva réunis treize religieux, vivant dans une retraite et une régularité admirables. Jugeant leur entreprise très utile à l'Ordre, il se montra résolu à la seconder et choisit le P. Marc pour Sous-Prieur. Tels furent les commencements de cette célèbre Congrégation de Sainte-

Marie de la Santé, qui fournit à l'Ordre et à l'Eglise tant d'hommes éminents par leur doctrine et leurs vertus.

Le priorat du P. Augustin terminé, le V. P. Marc fut élu et confirmé Prieur, malgré ses prières et ses larmes. Trois ans après, la Sacrée Congrégation le mit à la tête du couvent de Saint-Dominique à Somma ; sorti de cette charge, il fut établi par le Pape Clément VIII Provincial de la Province de Naples, avec commission de promouvoir partout l'observance.

A la suite de son provincialat, il dut se rendre à Valence, en Espagne, pour assister au Chapitre général en qualité de Définiteur. Durant le voyage, il ressentit les effets de la protection particulière de Dieu. Au moment du départ, il avait pris place sur une belle galère avec plusieurs autres religieux. Mais le commandant de l'escadre les obligea de monter à bord d'un autre navire très mauvais, où ils eurent beaucoup à souffrir. Cette disgrâce toutefois était à leur égard une disposition amoureuse de la bonté divine. En effet, au milieu de la traversée, l'escadre fut assaillie par une horrible tempête, et la galère sur laquelle nos Pères s'étaient d'abord embarqués périt la première. Quatre autres vaisseaux furent aussi engloutis ; trois seulement échappèrent au naufrage, l'un était celui où le P. Marc et ses compagnons avaient dû monter pour obéir au commandant. Leurs prières les avaient sauvés de la fureur des flots, et, contre toute attente, leur navire entra le premier dans le port de Valence.

Après le Chapitre, revenu à son cher couvent de l'Observance, il s'adonna entièrement à la vie contemplative; mais il ne jouit pas longtemps de ce repos. Le Pape Clément VIII, voulant rétablir dans les Ordres religieux l'ancienne discipline et la régularité, envoya des Visiteurs apostoliques dans toute l'Italie. Il choisit entre autres le P. Marc, et lui adressa les pouvoirs nécessaires pour réformer les maisons de son Ordre et la congrégation des Ermites de Saint-Augustin. Telles furent la prudence et la charité du saint religieux dans l'accomplissement de sa mission, que les Ermites remercièrent le cardinal protecteur de leur Ordre de leur avoir obtenu un tel Visiteur.

Après la mort du P. Hippolyte Beccaria, Frère Marc dut prendre part au nom de sa Province à l'élection du nouveau Maître général. Il se rendit à Rome où le Chapitre était convoqué. Peu s'en fallut qu'il ne réunit les suffrages ; mais par son adresse, il parvint à détourner le coup dont il était menacé, et fit élire le P. Jérôme Xavierre.

Satisfait d'avoir pu éviter la première charge de l'Ordre, il se remit en route pour retourner dans sa congrégation. Il n'était encore qu'à cinq lieues de Rome, lorsqu'un messager le rejoignit; il fallait revenir, le Pape le nommait Procureur général. Fr. Marc se soumit en gémissant. Dans ce nouvel emploi, il servit encore la Religion avec un absolu dévouement, et quelles que fussent ses fatigues, il n'apporta jamais le moindre changement à sa vie austère et pénitente. Il vivait à Rome comme dans sa congrégation, pratiquant les mêmes mortifications et aussi assidu à l'oraison et à ses exercices spirituels que dans la solitude. Toute la cour pontificale l'honorait comme un saint. Le Pape lui-même l'avait en estime particulière, au point de s'entretenir familièrement avec lui. Un jour, dans une de ces entrevues, le Procureur général des Chartreux fut admis à l'audience; le V. P. Marc se retira. Quand il fut sorti, le Pape dit au P. Chartreux : « Ce religieux que vous avez trouvé avec moi est un « véritable saint. » Le Père qui entendit cette parole, la rapporta ensuite à nos Frères sous la foi du serment.

La promotion du Maître général Xavierre au cardinalat nécessita une nouvelle élection; Frère Marc fut de nouveau sur le point d'être placé à la tête de l'Ordre. Mais il s'en défendit fortement, répondant presque avec dureté et une sorte d'indignation à ceux qui mettaient son nom en avant. Aussi les vocaux portèrent leurs suffrages sur le P. Augustin Galamini.

Non content d'avoir évité ce péril, Frère Marc conçut le désir de quitter sa charge de Procureur. Il offrit sa démission, et devant ses instances, le Souverain-Pontife fut contraint de l'accepter. Le même jour, le V. Père sortit de Rome sans dire adieu à personne. Il avait reçu l'avis secret qu'il était question entre le Pape et le nouveau Général de lui donner un évêché; aussitôt, la crainte de l'épiscopat lui fit quitter Rome précipitamment, et il se dirigea vers le couvent du Saint-Rosaire de Naples, où il espérait trouver enfin un repos longtemps désiré.

Cette fois encore, l'événement trompa son attente. A peine arrivé à Naples, il reçut les lettres par lesquelles le Maître général l'instituait Vicaire et Visiteur de la Congrégation réformée des Abruzzes. Un peu plus tard, le R^me^ P. Galamini lui confia le gouvernement de la Congrégation de la Santé, qu'il conserva pendant deux ans. Enfin, ses désirs purent être satisfaits, et à la sortie de cette dernière charge, il lui fut donné de s'appartenir à lui-même et de suivre entièrement

son attrait pour l'oraison pendant les sept années qu'il lui restait à vivre.

II. — Jusqu'ici, la vie du V. P. Marc ne nous est apparue que comme un mouvement perpétuel de travaux, de charges, de visites et d'affaires. Parlons maintenant de ses vertus héroïques.

Sa foi était si forte et si vive, qu'il eût souhaité mourir par la main d'un bourreau et répandre son sang en témoignage de la vérité des croyances catholiques. Après avoir renoncé à sa charge de Procureur de l'Ordre, il apprit que le R^me^ P. Général cherchait des religieux pour les envoyer à Constantinople. Le P. Marc fut des premiers à s'offrir. Une autre fois, il s'était présenté pour se rendre en mission chez des peuples infidèles, afin de travailler à leur salut ; mais Dieu, qui le destinait à d'autres œuvres, empêcha ce voyage. Sa consolation était d'apprendre les fruits merveilleux que les religieux de l'Ordre faisaient chez les nations barbares.

Un des effets de son amour pour la foi était une dévotion extraordinaire pour le symbole de Nicée. Toutes les fois qu'on devait le chanter au chœur, il se trouvait présent. Quelles que fussent ses occupations, il laissait tout pour aller unir sa voix à celles de ses Frères. Il ne pouvait souffrir ces chrétiens qui cherchent les Messes courtes. « Avec une telle disposition, disait-il, on ne saurait satisfaire « à la dévotion qu'on doit apporter en assistant à un sacrifice si auguste « et si saint. » Il demanda une fois à un religieux s'il mettait longtemps pour dire la Messe, le Père répondit qu'il réglait sa dévotion sur ses occupations, et qu'il était plus prompt, quand il avait quelque affaire pressée. « Ah ! mon cher enfant, répliqua le V. Père, quelle affaire « pouvez-vous avoir de comparable à celle de traiter seul à seul « avec Dieu ? »

Sa grande confiance en Dieu parut surtout au milieu des contradictions qu'il rencontra dans l'établissement de la vie régulière. Les hommes et les démons faisaient naître à toute heure de nouveaux obstacles. Mais le V. Père encourageait ses compagnons à persévérer dans leur sainte entreprise. Cependant, sur douze, six l'abandonnèrent ; ne pouvant s'accoutumer à une vie aussi pénitente, ni souffrir les mépris que les religieux relâchés faisaient de leur résolution, ils retournèrent dans leurs couvents. Frère Marc exhorta les autres à mettre toute leur confiance dans le secours du ciel ; « le rétablissement « de l'étroite observance, disait-il, étant l'ouvrage de Dieu, la protection

« divine ne saurait nous manquer. » En effet, ils reçurent tant de religieux à l'habit dans cette nouvelle Congrégation, que le seul Couvent de la Santé en nourrissait jusqu'à cent.

Le cœur du V. Père Marc était enflammé du divin amour. Il eût voulu perdre mille vies pour Dieu ; et ne pouvant trouver de bourreau qui le fît souffrir pour les intérêts de son Bien-Aimé, il pratiqua d'étonnantes austérités, afin de n'être pas moins sans douleur que sans amour.

Cette grande charité qui lui faisait aimer Notre-Seigneur par-dessus toutes choses se répandait sur le prochain. Quand il était en charge, il avait des entrailles de mère pour ses religieux. Durant leurs maladies, il ne se contentait pas de les voir à toute heure et de les consoler, il les servait dans les choses les plus basses avec un dévouement continuel. Pendant l'un de ses priorats, la plus grande partie des Frères tombèrent malades ; trente novices furent atteints en même temps. Le V. Père se rendit l'infirmier de tous, et ne négligea rien pour les soulager ; la charité augmentant ses forces, il supporta des fatigues sous le poids desquelles tout autre que lui eût certainement succombé. On l'a vu aussi avec admiration servir, pendant trois années, un religieux atteint d'une maladie contagieuse ; il ne voulut jamais écouter ceux qui lui conseillaient de ne pas s'exposer sans nécessité à contracter son mal.

Etant Prieur à Somma dans le temps d'une cruelle famine, il commanda au portier de donner un pain et une mesure de vin à tous ceux qui lui demanderaient l'aumône. Cependant la provision du couvent était fort peu abondante, mais Dieu y pourvut en multipliant le blé et le vin, si bien qu'on put en distribuer pendant plus de trois mois : le miracle fut manifeste. En d'autres circonstances, quand le V. Père n'avait rien à donner aux pauvres, il allait demander l'aumône pour eux aux personnes qu'il dirigeait. Un jour, le feu ayant consumé la sacristie et une partie du couvent de Sainte-Catherine à Naples, Frère Marc y porta aussitôt un calice d'argent et tous les ornements nécessaires, pour célébrer la sainte Messe.

Sa profonde humilité lui fit souffrir avec une patience héroïque les indignités et les injures qui lui vinrent de toutes parts, quand il entreprit le rétablissement de la vie régulière. Comme il s'estimait le plus grand pécheur du monde, c'était à ses yeux lui faire justice que de le traiter sans respect. Il conserva jusqu'à la mort la même simplicité qu'au noviciat. Après avoir été Procureur général de l'Ordre, ce

vénérable vieillard se mettait au bas du réfectoire avec les novices, servait la Messe aux jeunes prêtres, balayait le chœur et les dortoirs, et faisait mille autres actions d'humilité. Pénétré de ses misères et de son néant, il se réjouissait du mépris qu'on faisait de sa personne. Un homme insolent lui reprochant un jour la pauvreté de sa famille, il lui dit : « Vous avez raison, ma famille était tombée dans « une si grande nécessité, que dans mes jeunes années je servis un « boulanger pendant un mois, pour gagner ma nourriture. »

Quoiqu'il fût humble jusqu'à l'excès, cette vertu ne le fit jamais tomber dans la pusillanimité. Un gentilhomme lui demanda une fois un service, qu'il crut ne pouvoir, en conscience, lui accorder. Il s'en excusa. Le gentilhomme redoubla ses instances ; mais voyant le V. Père inflexible, il s'emporta indignement contre lui et après l'avoir chargé d'injures, lui donna un rude soufflet qui le renversa par terre. Le Père s'étant relevé lui dit avec un visage souriant : « Monsieur, « je vous pardonne de tout mon cœur ce mauvais traitement, je vous « en remercie, et je vous promets de prier Dieu tous les jours pour « votre salut : vous tomberez bientôt malade, et dans six mois, vous ne « serez plus de ce monde. » Le gentilhomme éprouva bientôt la vérité de cette prédiction, et la vertu des prières du saint religieux : il reconnut sa faute, pleura ses péchés, et mourut après six mois de maladie avec toutes les marques d'une parfaite conversion.

L'obéissance du P. Marc ne fut pas moins remarquable que son humilité. Il n'eut jamais d'autre volonté que celle de ses supérieurs, ce qui lui fit dire une fois qu'en 56 ans de vie religieuse, il n'avait jamais refusé de faire ce qu'on lui avait commandé. Il se contentait de recevoir simplement pour l'amour de Dieu les ordres qu'on lui donnait, sans examiner les intentions et les motifs de ses supérieurs. C'est par ce principe qu'il se résignait aux charges pour servir les Frères et la Religion. « Quand quelqu'un se fait religieux, disait-il, il s'attache « à la Croix avec Jésus-Christ, et l'obéissance est cette croix qu'il « doit porter jusqu'à la mort avec le Fils de Dieu. »

On a cru, non sans fondement, qu'il avait conservé jusqu'au dernier soupir le précieux lis de sa virginité. Ce n'est pas que le démon n'ait fait tous ses efforts pour lui ravir ce riche trésor, mais voici de quelle manière il se défendait de ses surprises et de ses tentations : 1° il refusait à la nature toutes les choses auxquelles il se sentait porté par inclination ; 2° il tenait son corps soumis à l'esprit par les disciplines, les chaînes de fer et les haires dont il s'affligeait jour et

nuit, afin que le sentiment de la douleur éteignît en lui la concupiscence ; 3° il n'arrêtait jamais ses yeux sur les femmes ; quand la charité l'obligeait à leur parler, il ne se rendait auprès d'elles, qu'après s'être recommandé à Dieu. Il ne leur parlait d'ailleurs que de choses nécessaires et en peu de paroles.

Il ne faut pas s'étonner s'il était fidèle à s'acquitter des vœux essentiels de la Religion, car il observait encore avec la dernière exactitude jusqu'à la moindre cérémonie et à la plus petite pratique de la vie régulière. Lui voir garder les sept mois de jeûne et l'abstinence perpétuelle de viande ; lui voir porter des tuniques de laine ne surprenait personne : mais on était édifié qu'il prît garde jusqu'à une inclination, et qu'il se fît scrupule de manquer par exemple à ce point de la Règle, qui défend de boire debout et d'une seule main. Il notait, dans tous les couvents où il passait, ce qu'il y avait de plus régulier, pour l'introduire dans sa Congrégation. Les lettres qu'il écrivit de Valence en Espagne en sont la preuve. Il y rapporte exactement les points principaux de régularité qu'il avait vu pratiquer dans les maisons réformées d'Espagne, et exhorte très instamment le P. Prieur de la Santé de les introduire dans son propre couvent.

Ce grand zèle, on peut le dire, l'a rendu le martyr de l'étroite observance. On ne saurait imaginer ce qu'il a enduré pour la restaurer, non seulement en sa Province, mais encore dans la Province de Calabre et dans d'autres Instituts. Il visitait une fois un couvent d'un certain Ordre, pour y rétablir la vie régulière ; un religieux de cette maison, à qui la réforme était en horreur, s'y opposa de toutes ses forces ; mais, voyant que la résistance était inutile, il va un jour trouver le V. Père dans sa chambre ; et là, sans témoins, il lui adresse force injures, l'accuse de crimes supposés, et donnant libre cours à sa haine, il profère d'affreuses menaces, qui eussent glacé le sang dans les veines de tout autre que le Père Marc. L'homme de Dieu l'écoute avec patience, sans témoigner la moindre émotion. A la vue d'un tel calme, la colère de ce religieux ne fait que redoubler. Joignant le sacrilège aux emportements, il commence à frapper le V. Père de toute sa force avec un bâton. Frère Marc se met alors à genoux pour recevoir autant de coups qu'il lui plairait d'en donner. Cette humilité et cette héroïque patience finirent cependant par ouvrir les yeux à ce misérable ; il eut de la confusion de son emportement, reconnut sa faute, se jeta aux pieds du V. Père et lui demanda pardon. Celui-ci l'embrassa avec tendresse et sollicita son amitié pour toute réparation des outrages

qu'il en avait reçus. Ce religieux, converti par le spectacle d'une telle douceur, devint depuis un des plus fervents propagateurs de l'observance.

Dans toutes les difficultés, injures, mauvais traitements et contradictions, auxquels Frère Marc se voyait exposé, il disait avec une fermeté étonnante : « Ne perdons point courage, c'est la « cause de Dieu que nous soutenons ; s'il est pour nous, tout le siècle « et tout l'enfer unis ensemble ne sauraient empêcher l'exécution de « ses desseins. » Il triompha heureusement de tous les obstacles, et, le rétablissement de la vie régulière qu'il a fait revivre dans les couvents de religieuses, avec le premier esprit des anciens Fondateurs, est un insigne monument de sa piété et de son zèle.

III. — Parvenu à l'âge de 74 ans, le Père eut révélation de sa mort prochaine. Au commencement de l'année 1616, il avertit ses amis que cette année serait la dernière de sa vie. Il en employa les précieux moments à des entretiens continuels avec Dieu ; quand il se sentit frappé mortellement, il accueillit son mal comme la croix sur laquelle Dieu l'attachait pour y mourir.

Un jour, il descendit pour la dernière fois à l'église, comme pour dire adieu à ce sanctuaire, témoin de ses soupirs, de ses mortifications et des faveurs signalées qu'il y avait souvent reçues. Il se prosterna par terre devant le Très Saint-Sacrement, et rendit mille actions de grâces à Jésus-Christ du bienfait de sa vocation à l'état religieux. Il demanda pardon de tous ses péchés, et offrit ensuite sa vie par un acte de résignation entière. Après avoir pris congé des Frères avec un visage gai, il les avertit que la fin de son exil approchait, et que Dieu, par un effet de sa miséricorde, allait bientôt le retirer des misères de ce monde. Il alla de l'église à l'infirmerie, où il pria le Père chargé du soin des malades de ne laisser entrer dans sa chambre que les religieux du couvent et les médecins, à condition qu'ils ne s'y entretiendraient que des choses célestes. De tous ses parents il ne vit que son neveu et deux fois seulement, afin de lui parler de la conduite qu'il devait garder pour devenir homme de bien, et faire son salut.

Jusqu'à la fin, il persévéra dans son amour de la régularité, et demeura ferme à vouloir garder ses habits de laine. On lui représenta que les Constitutions permettaient d'user de linge en cette extrémité. Il répondit que cela était vrai, mais qu'un chrétien, et à plus forte

raison un religieux, voué par la sainteté de son état à la douleur et à la croix, devait mourir sur la cendre et couvert d'un cilice ; et que si on ne lui permettait pas cette mortification, il désirait du moins mourir dans ses vêtements de laine. On n'était pas moins édifié de son humilité que de son héroïque patience. Il remerciait avec effusion les Frères convers qui le servaient : « Que de bontés, mon Dieu, « s'écriait-il ! Vous voulez qu'un misérable pécheur, après avoir eu « le bonheur de vivre parmi vos serviteurs, en soit encore assisté « dans sa dernière maladie. »

Au plus fort de ses douleurs, il avait continuellement à la bouche ces paroles de saint Augustin : « *Hic ure, Domine, hic seca, hic non « parcas, ut in æternum parcas.* Mon Seigneur et mon Dieu, exercez « sur moi toutes les rigueurs de votre justice, brûlez, déchirez mon « corps, accablez-le de douleurs en cette vie, pourvu que vous me « fassiez miséricorde en l'autre. » La violence de son mal ne l'empêcha point de réciter son bréviaire, l'Office de Notre-Dame et son Rosaire, comme il avait fait toute sa vie.

Sur le bruit de sa fin prochaine, le Prieur de notre couvent de Saint-Pierre-Martyr envoya tous ses novices lui demander sa sainte bénédiction. Les voyant autour de son lit, il leur fit une exhortation fort pathétique, pour les animer à persévérer constamment dans toutes les pratiques de la vie régulière, à correspondre fidèlement à la grâce de leur vocation et à avoir un grand zèle du salut des âmes.

Le vénérable malade, sentant diminuer ses forces, demanda les derniers Sacrements ; il les reçut avec de grands sentiments d'amour et de dévotion. Puis, le cierge béni à la main, il écouta la lecture de la Passion de Notre-Seigneur, jusqu'au moment où sentant la mort approcher, il fit signe de commencer la recommandation de l'âme. Aussitôt qu'elle fut terminée, il entra en agonie. Dans cet instant, tous les religieux, agenouillés autour de son lit, virent avec admiration son visage changer tout-à-coup et devenir extrêmement beau et lumineux. L'âme du Serviteur de Dieu laissait rejaillir sur son saint corps un rayon de la gloire qu'elle allait posséder au ciel. C'était le 15 mars 1616.

Cette mort causa une affliction générale dans la ville de Naples. Dès la première nouvelle, on accourut à l'église de la Santé pour voir le saint corps et demander des reliques. Dans son avidité, le peuple coupa les habits du V. Père, et les religieux furent obligés de lui en mettre d'autres. Pour soustraire à la dévotion indiscrète des Napo-

litains ses restes vénérés, il fut nécessaire de les placer dans une chapelle, où on pouvait les voir à travers une balustrade de fer, mais sans les toucher. Pendant les quatre jours qu'ils demeurèrent exposés, on n'aperçut pas le moindre signe de corruption ; au contraire, les membres restaient flexibles et colorés, et il s'en échappait une très suave odeur.

Le V. Père fut enterré dans la chapelle du Saint-Nom de Jésus, en un lieu très humide : trente-quatre jours après, on ouvrit le tombeau, le corps était parfaitement conservé ; cette visite fut renouvelée deux fois encore, les mois suivants, et chaque fois, on retrouva les dépouilles du Frère Marc dans le même état de conservation.

Dieu ne tarda guère à manifester la gloire dont l'âme de son Serviteur jouissait au ciel ; peu de jours après sa mort, le Père Marc apparut à une religieuse, à Naples ; et après l'avoir informée du bonheur dont Dieu avait couronné ses travaux, il la pria d'avertir son confesseur d'exécuter la promesse qu'il lui avait faite de se corriger de certaines imperfections.

Une autre fois, cette même religieuse réclamait sa protection auprès de Dieu, pour obtenir la santé à une de ses compagnes malade. Le Père lui apparut et lui déclara que cette personne mourrait, car telle était la volonté de Dieu. Ainsi arriva-t-il, en effet, contre l'opinion des médecins, qui promettaient de guérir la malade.

Une autre religieuse, affligée de troubles et de tentations, conjura de tout son cœur le Serviteur de Dieu de lui obtenir la délivrance de ces peines intérieures. Pendant sa prière, elle eut une espèce de ravissement, et vit en esprit le V. Père, qui lui dit : « Ma fille, ne « vous affligez pas de vous voir dans les sécheresses et dans l'aridité ; « ces peines sont l'exercice de la vertu ; je les ai souffertes pendant « ma vie et à présent j'en suis récompensé, et je remercie Dieu de « me les avoir données. » Après quoi, il lui mit la main sur la tête, fit sur elle le signe de la croix, et lui dit : « Que votre cœur soit à « jamais pur et net. » A ces mots, il disparut ; la religieuse revenant à elle se trouva délivrée de ses peines, et depuis ce temps, elle n'eut plus ni répugnance à obéir, ni difficulté à se mortifier, ni aucun dégoût dans les pratiques de la vie spirituelle.

Au moment de la mort du P. Marc, il se trouvait à Naples un religieux tourmenté depuis dix ans d'une horrible tentation, qui ne lui laissait point de relâche ni le jour ni la nuit ; elle était quelquefois si violente, qu'il se voyait dans un péril imminent d'y succomber.

Il pleurait, il gémissait, il appelait les Anges et les Saints à son secours ; mais on eût dit que le ciel était de bronze et que les Bienheureux restaient sourds à ses prières. Son mal augmenta au point que plus il implorait l'assistance du ciel, plus sa tentation semblait devenir pressante. Enfin, il allait tomber dans le désespoir, lorsqu'il entendit parler du V. P. Marc, décédé depuis peu en opinion de sainteté. Plein d'une généreuse confiance, il s'écria : « Père Marc, « serviteur de Dieu, si vous êtes aussi saint qu'on le dit, ayez pitié « d'un pauvre affligé ; délivrez-moi de la tentation dangereuse que je « souffre sans relâche depuis si longtemps. » Il ne l'eut pas plus tôt invoqué que toutes les ténèbres de son esprit se dissipèrent ; il sentit naître de saintes ardeurs dans sa volonté et fut aussi libre de sa tentation que s'il ne l'eût jamais soufferte. Ce changement subit et miraculeux le porta à s'écrier : « O Père Marc, vous êtes vraiment un « grand Saint! » Mais Dieu n'avait permis cette tentation que pour tenir ce religieux dans l'humilité et lui fournir une matière continuelle de mérites ; aussi le P. Marc ne voulut pas lui ravir tout à fait cette riche couronne ; de sorte que la tentation recommença. Le religieux recourut de nouveau à son protecteur, pour en être délivré. Une fois qu'il le suppliait avec instance, il lui sembla entendre la voix du V. Père, qui lui disait dans le fond de son cœur : « Mon fils, ne vous affligez point, la tentation que vous souffrez n'est pas un châtiment, mais une faveur du ciel ; c'est une grâce singulière que Dieu vous fait : oh ! qu'elle vous acquerra de mérites, de trésors et de couronnes dans le ciel ! courage et patience, cher fils ; on n'est couronné dans la gloire, qu'après avoir combattu et triomphé sur la terre. » Le religieux fut si consolé de ces paroles, qu'il souffrit cette tentation le reste de sa vie avec joie et avec une entière soumission au bon plaisir de Dieu.

Après ces faits miraculeux, mentionnons encore l'étonnante conversion de Thomas Morciano. Elle eut lieu subitement, auprès des dépouilles du V. P. Marc, l'un des quatre jours qui précédèrent les funérailles. Thomas Morciano était plongé dans toute sorte de crimes et d'abominations ; il se faisait gloire de ses désordres, et n'allait à confesse à Pâques que pour abuser de la sainteté des Sacrements par un indigne sacrilège. Toutes les personnes charitables qui s'étaient employées à le ramener dans le bon chemin, avaient vu leurs efforts impuissants. Sur ces entrefaites, le P. Marc mourut ; la ville entière de Naples s'entretint de sa grande sainteté et s'empressa de

visiter son corps exposé dans l'église de la Santé. Entraîné par la curiosité, Morciano lui-même se joignit à la foule et se rendit chez les Dominicains. Miséricorde infinie de Dieu ! A peine ce pécheur a-t-il vu le corps du saint religieux qu'il sent tomber comme un bandeau de ses yeux. Eclairé tout à coup d'un rayon de la grâce, il connaît son misérable état, il sent la pesanteur de ses chaînes et aperçoit la fange horrible dans laquelle il est plongé. Il est saisi d'horreur à ce spectacle, ses yeux laissent couler des torrents de larmes, il se prosterne devant le corps du V. Père, et d'une voix entrecoupée par les soupirs et les gémissements, il le conjure de lui obtenir la grâce d'une parfaite conversion. Morciano s'en retourna pénétré d'un vif sentiment de componction ; et comme il faisait réflexion sur le moyen à prendre pour se convertir parfaitement à Dieu, il aperçut devant soi le V. Père, qui lui recommanda d'avoir confiance en l'infinie bonté de Dieu, de se confesser incessamment de tous ses péchés et de changer de vie : cet homme obéit et devint un modèle d'édification pour toute la ville qu'il avait si longtemps scandalisée.

Nous ne rapporterons pas tous les miracles opérés au tombeau du V. P. Marc ou au contact de ses reliques. On en comptait déjà un très grand nombre peu de mois après sa mort, lorsque l'archevêque de Naples commença le procès juridique en vue d'introduire la cause de béatification de ce grand Serviteur de Dieu.

La V. M. ANNE DE MONCLAR
Principale Restauratrice
du Monastère de Sainte-Praxède d'Avignon (*)

(1510-1591)

Le monastère de Sainte-Praxède fut fondé au quatorzième siècle par le cardinal Pierre Gomez de Barrosso. Rempli de reconnaissance au souvenir des nombreux bienfaits de Dieu à son égard, ce pieux cardinal résolut, en 1347, de confier à de saintes et chastes

(*) *Mémoires d'Avignon.*

épouses de Notre-Seigneur le soin de le remercier à sa place, en chantant jour et nuit ses divines louanges. Il construisit un monastère, le pourvut de rentes et lui donna le nom de Sainte-Praxède, du titre de son cardinalat. Le 21 juin 1347, vingt religieuses de Notre-Dame de Prouille en prirent possession. Elles y apportaient les observances établies à Prouille par notre Père saint Dominique lui-même. Aussi cette maison jeta bientôt un vif éclat et acquit une haute réputation de sainteté.

Pendant plus de deux siècles, Dieu ne cessa de répandre ses bénédictions sur ce pieux asile, tant que la vie régulière y fut florissante. Mais, dans la suite, la première ferveur fit place au relâchement ; tout le reste, par une conséquence inévitable, ne tarda pas à dépérir. La peste et d'autres causes consommèrent la ruine de cette maison, et, vers 1583, tout son personnel se bornait à cinq religieuses. Informé de ce triste état, Sixte V ordonna de placer ces religieuses dans les autres monastères de la ville, et Sainte-Praxède fut abandonné (1). Il n'y resta qu'une bonne femme âgée, qui tint une école de petites filles.

(1) *L'Intérieur d'un cloître,* par le R. P. Mathieu-Joseph Rousset, fournit de plus amples renseignements sur cette première période historique du monastère de Sainte-Praxède. On y trouve en particulier un document très intéressant. C'est une concession d'indulgences faite par vingt-deux cardinaux, à la prière d'un chanoine d'Avignon, appelé Philippe Pichoni. Cette pièce curieuse manque à la collection du Bullaire. Nous la reproduisons ici, telle qu'elle est traduite dans la chronique de Sainte-Praxède.

« Nous... (suivent les vingt-deux noms), par la miséricorde de Dieu, cardinaux de la sainte Eglise romaine, à tous et à chacun des fidèles de Jésus-Christ qui verront ces présentes, salut éternel en Notre-Seigneur.

« D'autant que plus nous incitons les esprits des fidèles aux œuvres de charité, plus efficacement nous pourvoyons au salut de leurs âmes; désirant aussi que l'église du monastère de Sainte-Praxède, de l'Ordre de Saint-Dominique, dans la ville d'Avignon, soit honorée comme elle le mérite, et que les fidèles contribuent à la réparation et conservation des bâtiments, aux livres, calices, luminaires pour le culte divin; et afin que les fidèles fréquentent plus volontiers ladite église et qu'ils contribuent par leur charité à sa réparation, conservation et manutention, recevant eux-mêmes par ce moyen de plus grandes grâces de Notre-Seigneur,

« Nous, cardinaux susdits, inclinant à l'humble prière dudit Philippe..., nous confiant en la miséricorde de Dieu tout-puissant et l'autorité de ses apôtres saint Pierre et saint Paul, accordons, chacun de nous, cent jours d'indulgences à tous et à chacun des fidèles de l'un et de l'autre sexe, lesquels, étant contrits et s'étant confessés, visiteront dévotement tous les ans ladite église, le jour de Sainte Praxède, le jour de saint Michel, le jour de Noël, le dimanche de la Passion et le jour de la Dédicace de ladite église, depuis les premières vêpres jusqu'aux secondes inclusive-

Cependant, la miséricorde divine ne devait par tarder à élever sur ces ruines un nouvel et admirable édifice. A l'heure même où Sainte-Praxède s'éteignait si tristement, un noyau de communauté dominicaine commençait à se former sur un autre point de la ville d'Avignon. Disons un mot des circonstances qui amenèrent cette fondation.

En 1564, deux religieuses du monastère de Prouille arrivèrent à Avignon : c'étaient les Révérendes Mères Philippe et Marguerite d'Arpajon. Leur parent, le cardinal d'Armagnac, archevêque d'Avignon, et leur beau-frère, le baron de Lers, les faisaient venir dans cette ville, pour les soustraire à la fureur des huguenots qui ravageaient alors tout le Languedoc. Elles demeurèrent en la maison de leur beau-frère, avec l'espérance de s'en retourner bientôt.

Le calme revenu, elles s'empressèrent de demander leur congé. Mais le cardinal d'Armagnac et le baron de Lers s'opposèrent vivement à leur départ et résolurent de les retenir à Avignon. Et comme ces ferventes religieuses s'attristaient de vivre au milieu des séculiers et sans les exercices de leur Ordre, le cardinal leur fournit une maison. L'abbaye bénédictine de Saint-Jean-le-Vieux n'était plus habitée que par deux religieuses. A la sollicitation du cardinal d'Armagnac, le Pape Grégoire XIII la transforma en prieuré de l'Ordre de Saint-Dominique. « Madame et Révérende Mère Philippe d'Arpajon » fut instituée première Prieure et mise en possession du monastère, le 17 avril 1578, par un commissaire apostolique, le grand vicaire de l'archevêque d'Avignon.

Les deux Mères d'Arpajon se renfermèrent donc en ce couvent, sous l'habit, les règles et les constitutions de l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Peu de jours après leur installation, la bonne odeur de leurs vertus attira trois jeunes filles qui demandèrent le saint habit. Il leur fut accordé en cette année 1578, au jour de la fête de saint Georges, patron du cardinal d'Armagnac. Huit jours plus tard, une autre postulante recevait aussi l'habit, à l'âge de douze ans et quatre mois : c'était Anne de Jarente de Monclar, que Dieu destinait à devenir la pierre fondamentale du nouvel édifice.

Cette petite et innocente épouse de Notre-Seigneur était fille de

ment. et y feront des charités. Les présentes étant valables à perpétuité. En foi et témoignage de tout ce que dessus, avons fait expédier ces lettres, et y avons fait apposer nos sceaux.

« Donné à Rome, dans nos palais, l'an de Notre-Seigneur 1490, le quatrième jour du mois de mai, et le sixième mois du pontificat de notre Saint-Père le pape Innocent VIII. »

Louis de Jarente, baron de Monclar et de Catherine de Trans, appartenant tous deux à de nobles et anciennes maisons de Provence. A peine eut-elle l'usage de la raison, que tout son cœur se tourna vers Dieu. Elle-même a raconté les commencements de sa vie religieuse; laissons-la parler : « Je suis entrée au monastère de Saint-Jean de tout « mon cœur, de toute ma volonté et affection; mes parents ny per- « sonne ne m'ont aucunement pressée; tant s'en faut, y ne le vou- « loient pas. Dès l'aage de 6 ou 7 ans, Nostre Seigneur me donna la « volonté d'estre religieuse, sans avoir encore veu monastère ni reli- « gieuse, car y ni en est point en nostre ville de Seyne... J'ai demeuré « cinq ans au noviciat, et quelques mois, n'ayant pas l'aage pour « passer professe. Quand je prins l'habit, je n'avais que 12 ans et « 4 mois. J'ay fait profession, par la grâce de Dieu, l'an 1583, le « 1er dimanche du mois d'octobre. Et je fis vœu d'obeyssance à Dieu, « à la glorieuse Vierge, à nostre Père saint Dominique, et à Mme Phi- « lippine d'Arpajon, et aux autres Prieures qui luy succederoient — « et soubs ce vœu, les deux autres sont enclos : — selon la Reigle « de saint Augustin et Constitutions des Sœurs de l'Ordre des Frères- « Prescheurs. Et ce fut au monastère de Saint-Jean, en presence de la « dite dame et des autres religieuses dudit monastere. Je n'ay point « esté constrainte de personne nullement. Car dès mon enfance, j'ay « tousjours eu ceste volonté là : ça esté la bonté de mon Dieu, dont « je l'en remercie plusieurs fois le jour, disant avec le prophète : *Elegi « abjectus esse in domo Dei mei* (1). »

N'est-il pas admirable de voir cette enfant quitter le monde à un âge aussi tendre, contre la volonté de ses parents? Evidemment Dieu l'avait élue pour de grandes choses. Elle le montra bientôt par son insigne piété, sa ferveur et la maturité de son esprit. Les supérieures devinèrent en elle une âme d'élite, capable d'atteindre à la perfection et de conduire à bonne fin les entreprises les plus difficiles. Cette connaissance les combla de joie; elles pouvaient envisager avec confiance l'avenir de leur fondation.

Les Mères d'Arpajon avaient établi plusieurs des pratiques de piété observées au monastère de Prouille, soit pour l'Office divin, soit pour le chant et les cérémonies; mais, déjà fort âgées, et se voyant entourées de novices très jeunes, elles n'avaient pas mis en vigueur les

(1) Réponses faites dans la visite canonique de 1628. L'autographe en est conservé à Rome aux archives généralices. Voir *L'Intérieur d'un cloître*, p. 176.

austérités de l'Ordre. Tout ce qu'elles pouvaient faire était d'inspirer aux Sœurs groupées autour d'elles un grand esprit de zèle pour la perfection. Celles-ci, dociles à cette impulsion, appelèrent de tous leurs vœux la pratique parfaite des observances dominicaines. Pour donner satisfaction à leurs désirs, la V. Mère Philippe d'Arpajon donna sa démission à l'âge de quatre-vingts ans, et fit élire à sa place la M. Anne de Monclar (1).

II. — Devenue Prieure à l'âge de vingt-sept ans, la pieuse Anne de Monclar se montra immédiatement à la hauteur de sa charge. Son premier soin fut d'établir la vie régulière. Afin d'être mieux aidée dans cette œuvre importante, elle eût désiré replacer son monastère sous la juridiction et direction des Pères dominicains. Le 9 janvier 1588, une mesure générale, émanée de l'autorité apostolique, avait soumis toutes les religieuses de la ville à la juridiction des archevêques. Il était difficile d'obtenir une révocation, même particulière. Les démarches de la V. Mère n'eurent aucun succès.

Quand tout espoir fut perdu, nos Sœurs résolurent de procéder sans autre délai à la réforme de leur monastère. Abstinences, jeûnes, disciplines, tuniques de laine et autres austérités, elles reçurent toutes ces observances avec joie. Elles embrassèrent aussi les veilles de l'Ordre et commencèrent à se lever à « la sainte minuit », pour la fête de sainte Ursule et des onze mille vierges. Notre fervente Supérieure sonna elle-même les Matines, à tour de rôle, avec les Mères Lucrèce de Peyrez et de Bermond.

Non contentes des pratiques de la vie régulière, elles s'adonnèrent encore aux exercices de la vie intérieure, à l'oraison; aux pieuses lectures, surtout dans les livres de Grenade; à la mortification, à la communion fréquente, aux conférences spirituelles, à la pratique des deux examens de conscience, au soin de la perfection et à l'estime des plus petites choses de la Religion. De grand cœur, elles consentaient à se priver de toutes les consolations de la terre pour acquérir celles du ciel.

(1) Depuis quelque temps déjà, Madame Marguerite d'Arpajon était à Tarascon abbesse d'un monastère de Bénédictines. Quant à la V. M. Philippe d'Arpajon, elle resta encore deux ans à Avignon, après sa sortie de charge. Puis, voyant les grands progrès des Sœurs, elle crut sa mission terminée et songea à s'en retourner à son monastère de Prouille. Mais comme elle passait par Tarascon, sa sœur, Madame Marguerite, l'arrêta et la retint avec elle. Elle y mourut après un séjour de quatre ans et demi le 16 avril 1598. Sa sœur mourut le 23 octobre de la même année.

Cependant, le bien rencontrant toujours la contradiction, deux religieuses se soulevèrent contre cette nouvelle réforme et s'efforcèrent de l'empêcher. Mais Dieu confondit leurs efforts, et sa providence leur fit prendre la résolution de se retirer d'elles-mêmes dans un autre monastère.

Peu d'années après, les Sœurs abandonnèrent le prieuré de Saint-Jean-le-Vieux, qui devenait trop étroit, et reprirent possession de Sainte-Praxède, l'ancienne maison des premières Dominicaines. Cette translation eut lieu le 11 juillet 1598. La communauté se composait alors de six religieuses professes, de quatre novices et d'une religieuse de Saint-Benoît. Elle se rendit processionnellement à sa nouvelle demeure, accompagnée d'un nombreux cortège, où figuraient l'archevêque d'Avignon, ainsi que les doyens et les chanoines de Saint-Agricol.

En entrant à Ste-Praxède, la V. Prieure n'avait qu'un désir et qu'une ambition : faire revivre la ferveur des commencements de cette maison. Elle ne négligea dans ce but aucun effort. Elle établit en particulier des règlements empreints de sagesse et de l'esprit de perfection.

1° Elle détermina qu'on ferait une heure d'oraison la nuit, après Matines, et une demi-heure après Vêpres; à midi, une récollection d'un quart d'heure pour l'examen de conscience, et tous les soirs, après Complies, un exercice d'une demi-heure pour un second examen et pour dire le chapelet;

2° Qu'on rendrait souvent compte à la Supérieure de son intérieur et de sa conduite, parce que cette communication, faite avec confiance et humilité, est un des points les plus importants de la vie spirituelle;

3° Qu'on ferait tous les ans, au moins une fois, la retraite de dix jours;

4° Qu'on s'approcherait souvent des sacrements, en y apportant les dispositions nécessaires;

5° Que tout serait parfaitement en commun et à la disposition de la Supérieure, même les présents faits aux religieuses;

6° Que toutes les lettres seraient remises à la Supérieure, qui pourrait les lire et les supprimer, si elle le jugeait à propos;

7° Qu'aucune religieuse n'irait au tour, moins encore à la porte du monastère, sans une permission expresse; qu'aucune également ne pourrait, sans l'agrément de la Supérieure, donner des commissions pour le dehors;

8° Que les habits et les voiles seraient de même forme et de même matière;

9° Qu'on n'irait jamais au parloir sans être accompagnée d'une autre religieuse et qu'on n'y resterait pas plus d'une demi- heure ou d'une heure au plus, avec ses parents; que la sacristine et la portière auraient chacune une compagne dans leurs offices, afin de ne pas parler sans témoin aux personnes séculières.

Par ces règlements et les discours spirituels qu'elle adressait à ses religieuses, la V. Prieure alluma dans tous les cœurs un ardent désir de la perfection, et la ferveur des temps antiques refleurit dans ce monastère.

C'était chose admirable de voir avec quel empressement les Sœurs se portaient aux actions d'humilité et de mortification. Elles se tenaient vis-à-vis de leur Supérieure dans une telle dépendance, que, suivant l'expression de la V. M. Julienne Morell, témoin oculaire, « elles « n'avaient autre vouloir ou non-vouloir que le sien. » En un mot, ces âmes pures semblaient des anges, plutôt que des créatures mortelles.

Dieu daigna les encourager en leur donnant des preuves sensibles de sa spéciale protection.

Dans les premiers temps qui suivirent leur installation à Sainte-Praxède, elles eurent à supporter une étrange persécution. Les démons ne purent contenir leur fureur à la vue d'une entreprise appelée à procurer grandement la gloire de Dieu et le salut des âmes. Pendant que les Sœurs étaient à Matines, ils se mettaient à hurler d'une manière épouvantable, et faisaient au-dessus de leurs têtes un horrible fracas. Il semblait aux pauvres religieuses terrifiées, que l'église allait s'écrouler sur elles et les écraser dans sa chute. Mais la M. Anne de Monclar les rassura, leur faisant connaître que tous ces bruits n'étaient qu'un stratagème du démon. Dieu, en même temps, leur inspira une généreuse hardiesse. Elles méprisèrent ces efforts impuissants des ennemis de leur salut, et ceux-ci furent contraints de les laisser en paix.

La bonté divine ne les assista pas moins efficacement contre l'injustice des hommes. Quelques personnes de qualité s'étaient emparées d'une partie du jardin; les Sœurs portèrent plainte à la justice; mais ni procureur, ni avocat ne consentit à se charger de leurs affaires. L'autorité ecclésiastique se laissa circonvenir et frappa le monastère d'interdit. Alors le ciel prit fait et cause pour les religieuses. Un jour

que le temps était beau, des ouvriers se disposèrent à abattre le mur du jardin, malgré toutes les réclamations. A peine eurent-ils commencé, que le temps changea tout à coup, et une grosse pluie mêlée de grêle les força bientôt d'abandonner la place. Le fait suivant n'est pas moins merveilleux : durant les huit jours de l'interdit, la lampe de l'église continua de brûler sans que personne y touchât. Grâce à la protection céleste, les Dominicaines, non seulement recouvrèrent le jardin qu'on était venu à bout de leur enlever, mais acquirent encore toute la maison de l'injuste ravisseur.

Après une interruption de trois ans, la Mère Anne de Monclar redevint Prieure en 1603 et demeura dans cette charge jusqu'en 1612. Durant cet intervalle, elle eut le bonheur de recevoir au saint habit des personnes d'un très grand mérite, telles que les Mères Felice de Ventabren et Julienne Morell. La vocation de cette dernière avait été prédite et annoncée le jour de sa naissance à la M. Anne de Monclar et à toutes les Sœurs. Le jour même où elle venait au monde, deux religieux de l'Ordre, parfaitement inconnus, entrèrent dans l'église, et, s'approchant de la grille du chœur où les religieuses étaient assemblées, ils leur dirent : « Mes révérendes Mères, réjouissez-vous ; car, « aujourd'hui, il vous est né, en Espagne, une fille qui vous aidera « beaucoup en votre sainte entreprise de la réforme. » Et au même moment, ces religieux disparurent. Plusieurs années après, la Mère de Monclar voyait l'entier accomplissement de cette prophétie. La célèbre Julienne Morell recevait d'elle-même l'habit religieux, en 1609 et faisait profession entre ses mains, le 20 juin 1610. Dieu la destinait à devenir, par sa science et surtout par ses admirables vertus, la lumière et le soutien de Sainte-Praxède.

Sur la fin du cinquième triennat de la Mère de Monclar, le monastère fut l'objet d'une protection toute miraculeuse.

Un prêtre de Provence, nommé Louis Gaufridi, se livrait à la magie et entretenait des rapports abominables avec le démon. Il vint à Avignon vers l'année 1609. On ne savait pas encore ce qu'il était. Accompagné d'un bon prêtre de la ville, il se présenta au monastère des Dominicaines, s'offrant à se charger des offices de procureur, de confesseur et de chapelain. La portière lui dit d'entrer dans l'église, où se trouvait alors le parloir. La Mère de Monclar s'y rendit avec les Mères de Bermond et de Royers. Le prêtre qui accompagnait Gaufridi se présenta à la grille où étaient les Sœurs. Mais le malheureux magicien, par une providence paternelle de Dieu, ne put jamais

dépasser le bénitier placé au milieu de l'église. Les Sœurs lui faisaient signe de s'approcher. Impossible, il restait immobile. Quelques mois plus tard, on découvrit toute la vie menée par ce prêtre indigne, et la communauté comprit alors quelle grâce Dieu lui avait faite, en ne permettant pas à ce misérable de s'approcher de la grille du parloir.

En l'année 1615, la Mère de Monclar fut élue Prieure pour la sixième fois. Elle eut, durant le temps de ce priorat, l'avantage de posséder, à Avignon, le Vénérable P. Sébastien Michaelis, Inquisiteur de cette ville, et le P. Claude du Belly, Prieur du couvent des Frères. Ces deux grands personnages et zélés réformateurs de la Province de Toulouse firent beaucoup de bien aux Sœurs par leurs visites et leurs conseils. Ils les instruisirent de plusieurs points des Règles, ainsi que des cérémonies et bonnes coutumes de la Religion. Même ils leur donnèrent, écrite de leur main, la manière de faire toutes les inclinations, génuflexions, prostrations et autres cérémonies à observer dans les divers lieux réguliers.

En 1624, la Mère Anne de Monclar fut de nouveau mise à la tête de la Communauté pour la septième fois. Vers ce temps, elle fit paraître dans une circonstance son grand zèle pour le maintien de la clôture. M. Antoine Morell avait une extrême tendresse pour sa fille unique, la V. Mère Julienne. Il annonça l'intention d'acheter une maison près du monastère, et il offrait cinquante mille écus, si on voulait lui permettre d'ouvrir une petite fenêtre par où, à sa mort, il pût entendre sa fille lui crier ce seul mot : « Jésus. » Mais la vénérable Prieure et Sœur Julienne elle-même refusèrent leur assentiment, aimant mieux faire le sacrifice d'une somme aussi considérable, que de créer un antécédent contraire à l'esprit de régularité (1).

III. — Nous avons raconté les travaux de la Mère Anne de Monclar, parlons maintenant de ses vertus.

Cette V. Mère avait d'abord une profonde humilité, qu'elle entretenait par la vue continuelle de ses misères : à ses propres yeux, elle n'était qu'un monstre d'imperfections et d'infidélité et comme un néant dans le monastère. Après avoir tant fait pour cette maison, après l'avoir à peu près entièrement rebâtie et mise dans un état de

(1) On a fait aux monastères le reproche de rechercher avidement les biens temporels. L'acte de désintéressement admirable des Dominicaines de Sainte-Praxède et beaucoup d'autres faits semblables qu'on pourrait citer montrent ce que valent ces accusations.

régularité admirable, après y avoir commandé près de trente ans, vingt et un ans en qualité de Prieure et le reste du temps comme Sous-Prieure, elle allait jusqu'à se croire un pauvre être inutile. Aussi la voyait-on s'abaisser volontiers devant la dernière des novices et pratiquer en toute occasion des actes héroïques d'humilité.

Du jour où, par la profession religieuse, elle eut fait à Dieu le sacrifice de sa volonté, elle n'agit plus que par obéissance. Même dans les charges, elle ne faisait rien qu'avec la permission de son directeur. Et jusqu'à la mort, elle a vécu dans cette dépendance absolue vis-à-vis de tous ses supérieurs.

Elle était arrivée à un degré d'oraison fort élevé. Cet exercice faisait la plus chère et presque l'unique occupation de sa vie ; elle y consacrait, le jour et la nuit, un temps considérable. Mais elle avait bien soin, dans son humilité, de tenir cachées les grâces admirables qu'elle y recevait de Dieu.

Elle eut le bonheur de connaître intimement le V. Père César de Bus. Les rapports spirituels qu'il lui fut donné d'entretenir avec ce religieux, si célèbre par son éminente sainteté, contribuèrent beaucoup à son avancement dans la perfection. Il lui prédit une multitude de choses, et toutes lui sont parfaitement arrivées. Voici, du reste, en quels termes elle en parle elle-même dans un billet, écrit de sa main et trouvé après sa mort :

« Je dirai, à la gloire de Dieu, que, il y a environ vingt-quatre ans, le B. Père César de Bus, d'heureuse mémoire, vint me voir. En nous entretenant de choses spirituelles, je lui déclarai le désir passionné que j'avais d'aller jouir de Dieu. Il me dit : « Vous ferez des vers sur les « beautés du paradis et sur le Saint-Sacrement. » — Quelle apparence y a-t-il à cela, mon Père, lui répliquai-je ? Outre que je n'ai jamais fait ni su faire de vers, je n'aurais garde de parler de choses si relevées, qui surpassent infiniment la portée de mon esprit. Il me répliqua : « Vous en ferez encore sur les dix mille vierges martyres. » — Alors je ne pus m'empêcher de lui dire : Si j'étais capable de faire des vers, j'en composerais bien plutôt en l'honneur de la sacrée Vierge, de mon Père saint Dominique et des saints et saintes de l'Ordre. En vérité, mon Père, vous m'étonnez, et si je ne connaissais votre grande vertu, qui n'est point capable de dire les choses par complaisance, je croirais que vous vous moquez de moi. — « Cela sera, me « dit-il ; Dieu vous communiquera de ses lumières. » Et, abaissant

sa voix, il me dit en secret : « Vous aurez de grandes afflictions pour « vos parents. Vous souffrirez longtemps un mal de reins qui « exercera votre patience. Vous deviendrez sourde. Et je voudrais « bien vous assister à la mort, mais le Père Julien vous rendra cette « assistance. Dieu vous a élue ; remplissez fidèlement la grâce de « votre prédestination. » — Ah ! mon Père, m'écriai-je, je me reconnais très indigne de cette miséricorde. Je ne suis jamais sans crainte : je sais qu'étant au monde, je puis déchoir de la grâce de mon Dieu, et le perdre par un péché mortel. Je voudrais que vous fussiez prophète, pour me donner cette assurance. — « Je le suis, en « cette occasion, ma fille, » me dit-il.

« Il m'avertit ensuite que la peste serait si grande en Provence, ès années 1627 et 1628, qu'il y aurait peu de villes et de villages qui n'en fussent affligés, mais que Dieu regarderait Avignon des yeux de sa miséricorde et qu'en reconnaissance de cette conservation, les consuls lui offriraient un modèle d'argent de la ville d'Avignon. Mais que ès années 1629 et 1630, la peste y ferait d'horribles dégâts. « Notre rue, dit-il, sera infectée des premières, mais les Pères seront « garantis. »

« J'ai écrit ceci, afin qu'on avertisse ses chers enfants, après ma mort, que leur bienheureux Père avait l'esprit de prophétie, qui est une marque de grande sainteté. Il me dit plusieurs choses qui regardent mon intérieur, et que je passe sous silence. Et j'atteste que tout ce qu'il m'a prédit est arrivé. »

Signé : Sœur Anne de Gérente de Monclar,
religieuse de Sainte-Praxède.

Selon la prédiction du V. César de Bus, notre Sœur fut sourde l'espace de vingt années. Mais, loin de s'en attrister, elle regarda cette infirmité comme une grande grâce. Car, ne pouvant plus gouverner, au grand regret de ses religieuses, elle cessa dès lors tout commerce avec les créatures, pour ne plus s'entretenir qu'avec Dieu seul. Sa chambre lui devint une aimable solitude, où elle ne s'occupait plus que de Dieu. Et comme, un jour, la Mère Prieure témoignait son affliction de ne plus la voir prendre de récréation, elle lui répondit : « Ma révérende Mère, c'en est fait, je ne saurais plus prendre aucun « divertissement sur la terre : toutes mes délices, je les trouve dans « ma retraite. »

Elle composa aussi des vers excellents sur les sujets que le Vénérable

César de Bus lui avait indiqués. Elle en fit encore d'autres sur des matières fort relevées et qui montrent les grandes lumières dont Dieu avait surnaturellement enrichi son esprit.

Comme elle n'entendait point sonner l'Office, les Sœurs novices avaient soin d'aller l'avertir. Sitôt qu'elle les apercevait, elle quittait tout pour les suivre, et assistait au chœur avec tant de dévotion et une union si intime avec Dieu qu'elle paraissait comme privée de l'usage de ses sens, et tout absorbée dans une profonde contemplation.

Elle puisait dans l'oraison une patience inaltérable. Elle en eut surtout besoin pour supporter les douleurs de reins dont elle fut affligée pendant de longues années. Elle ne se relâcha jamais, pour cela, d'aucun de ses exercices. Et pendant sa dernière maladie, qui la retint au lit un an et quinze jours, on ne lui entendit jamais proférer une seule parole ni d'impatience ni de plainte.

Elle s'était rendu très familier l'exercice de la présence de Dieu, dès son entrée en religion. Jamais elle ne perdait de vue cette sainte présence, même au milieu de ses plus grandes occupations extérieures. C'était son habitude, lorsqu'elle travaillait dans sa cellule, de tenir près d'elle un livre ouvert ; elle allait, de temps en temps, y lire quelques passages, puis elle revenait à son travail et le continuait, en méditant sur ce qu'elle avait lu. C'était ce qui lui faisait tant aimer la retraite : elle disait à ce sujet, « que toute sa consolation « était de demeurer seule avec Dieu. »

Lors de la visite de 1628, on lui demanda quels livres elle lisait d'ordinaire. Voici sa réponse :

« Les livres que je tiens dans nostre chambre sont : le livre de saint Bonaventure, qui traite de la Passion ; les trois tomes du P. Louis Dupont : c'est là où je prends mes meditations ; un autre livre qui traite des merveilles de l'autre monde ; le petit Jean Gerson (1) ; un petit traité de la saincte Communion ; d'autres petits livres de dévotion ; le livre de l'amour de Dieu, composé par Mgr l'evesque de Geneve : c'est celuy là que je lis d'ordinaire. »

Son amour pour Dieu était sans bornes. Il la portait à tout faire et à tout souffrir pour lui. Pendant plusieurs années, elle se vit privée de toute consolation et dans des aridités et des peines intérieures les plus

(1) Le livre qu'elle désigne par ces mots : « le petit Jean Gerson » est peut-être l'Imitation de N.-S. Jésus-Christ.

crucifiantes. Elle s'acquitta toujours néanmoins de ses exercices avec la même exactitude et la même tranquillité d'âme que lorsqu'elle y trouvait les plus grandes douceurs. A ces épreuves intérieures, elle ajoutait encore toutes sortes d'austérités volontaires, telles que disciplines, haires, chaînes de fer et autres instruments de pénitence.

De cet amour pour Dieu naissait l'ardente charité qu'elle témoignait à ses Sœurs. Elle les aimait toutes, mais d'une affection si cordiale, qu'elle ressentait leurs peines comme les siennes propres, et elle leur rendait, en maladie et en santé, tous les services dont elle était capable. On a remarqué qu'elle n'en contrista jamais aucune, dans tout le cours de sa vie, et qu'elle garda inviolablement ces deux devoirs de la charité chrétienne : ne jamais parler mal des personnes absentes, et interpréter toujours en bonne part les actions du prochain.

Le Saint-Sacrement de nos autels était le plus tendre et le plus ordinaire objet de sa piété. Elle se tenait en sa présence avec tant de respect, et son extérieur était si recueilli, que sa vue seule inspirait de la dévotion. Elle se préparait à la sainte communion par de longues oraisons ; puis elle passait tout le reste de la journée en actions de grâces, et dans l'exercice de quelque vertu.

Sa dévotion à la Très Sainte Vierge était filiale. Tous les jours elle récitait son Rosaire, et à la fin de chaque dizaine, elle ne manquait jamais de s'arrêter quelques instants pour en méditer le mystère ; ce qu'elle faisait avec de vifs sentiments de tendresse et de dévotion.

Elle estimait infiniment le bienfait de sa vocation à l'état religieux et n'en parlait jamais qu'avec des transports d'amour et de reconnaissance. Aussi avec quelle fidélité elle en remplissait tous les devoirs ! On peut le dire, elle fut la victime de son zèle pour l'observance régulière, par les peines qu'elle souffrit pour l'établir à Sainte-Praxède, et par son exactitude rigoureuse à la suivre elle-même jusqu'à son dernier soupir.

La vie entière de notre Sœur n'avait été qu'une longue préparation à la mort, mais dans les vingt-cinq dernières années, elle s'y disposa d'une manière encore plus particulière. Elle se détacha absolument de tout. Toujours au chœur ou dans sa chambre, elle s'entretenait continuellement avec Dieu.

Lorsqu'elle se vit atteinte de sa dernière maladie, elle ne l'envisagea pas comme une peine, mais comme un passage qui devait l'introduire aux chastes embrassements de son céleste Epoux. Aussi, la souffrit-elle avec une douce joie qui lui faisait bra-

ver la mort. Elle conserva l'usage de la parole jusqu'au dernier moment. Sans cesse elle avait à la bouche certaines oraisons jaculatoires tirées des psaumes de David. On la voyait aussi presser son crucifix, et le baiser avec une ferveur touchante. Les religieuses lui demandèrent, un jour, si elle ne prierait pas pour elles dans le ciel, quand Dieu lui aurait fait miséricorde. « Eh quoi ! leur répondit-« elle, pourrais-je oublier mes bonnes filles? »

Quelques jours avant sa mort, son union avec Dieu parut plus profonde que de coutume. Elle répétait souvent ces paroles : *Qui habitat in domo Domini*, etc. Peut-être parlait-elle au Vénérable Père César de Bus. On se souvient qu'il avait désiré se trouver à sa mort. Mais, comme il était déjà décédé, on pense qu'il lui apparut et qu'il l'assista invisiblement à ce dernier passage; il est du moins certain qu'elle eut près de son chevet le Père Julien, selon la prédiction de l'homme de Dieu.

Enfin, arriva le moment de la récompense pour la pieuse Anne de Monclar. Parfaite imitatrice, pendant sa vie, de notre Bienheureux Père saint Dominique, elle mourut, comme lui, dans l'assurance de son salut. Elle expira, le 15 mars 1655, après avoir prononcé les mêmes paroles que Notre-Seigneur sur la croix : « Mon Père, je remets mon âme entre vos mains. » Elle était âgée de quatre-vingt-sept ans ; elle en avait passé soixante-quinze en religion, et douze dans le monde.

La V. M. de Monclar avait eu la consolation d'envoyer plusieurs essaims de religieuses pour fonder trois monastères, celui du Puy, en 1605, celui de Dijon, en 1612 et celui de Saint-Maximin, en 1644.

LE MÊME JOUR

1432. — A Bâle, le B. PIERRE DE COBLENTZ, natif probablement, non de Coblentz en Allemagne, mais d'un village suisse du même nom, où se trouve le confluent de l'Aar et du Rhin.

Pierre, brisant avec courage les liens nombreux qui l'attachaient au monde, entra dans l'Ordre au couvent de Bâle. Sa foi vive, son ardente piété lui attirèrent du ciel des grâces et faveurs signalées : on rapporte même qu'il

opéra des miracles. Il avait une grande beauté naturelle, que relevait encore le rejaillissement extérieur des grâces de son âme; modeste, aimable, il paraissait un ange. Il portait le plus tendre amour à la Très Sainte Vierge; après Marie, il honorait encore sainte Ursule d'une dévotion toute particulière; les vieilles chroniques disent même naïvement qu'il l'avait choisie pour sa fiancée.

Comme le Bienheureux chérissait surtout la belle vertu des Anges, Dieu permit à la tentation de lui livrer sous ce rapport de violents combats; son innocence, mise à l'épreuve, ne pouvait que gagner un nouvel éclat.

Longtemps, le chaste jeune homme se vit en butte aux efforts du serpent tentateur. Un jour que l'ange de Satan le pressait davantage, Frère Pierre, prosterné dans sa cellule aux pieds du crucifix, se met à invoquer sainte Ursule et la conjure de lui venir en aide. Sa prière était à peine terminée, que la Sainte lui apparaît visiblement, en compagnie de deux autres Vierges. Elle le console, l'encourage et lui promet son secours. Fortifié par cette visite céleste, le généreux athlète soutint vaillamment les attaques de l'ennemi, et en triompha toujours, grâce à la protection de sa chère bienfaitrice.

La terre n'était pas digne de garder longtemps cette fleur de sainteté. Frère Pierre, jeune encore, fut cueilli par la mort comme un fruit déjà mûr. A ses derniers moments, le sourire et une joie extraordinaire se peignirent tout à coup sur son visage. « Pourquoi souriez-vous? demanda le Frère infirmier. » — « Et comment, répondit le saint malade, ne serais-je pas souriant « et joyeux, en voyant près de moi sainte Ursule et ses compagnes, qui se « disposent à conduire mon âme au ciel? » Quelques instants après, le Bienheureux rendait doucement le dernier soupir. — (Léandre Alberti) (1).

1599. — Au couvent de Saint-Paul, à Valladolid, en Espagne, mourut le V. P MARTIN D'ESPINAT, Lecteur de philosophie. La peste, ce terrible fléau de Dieu, faisant de grands ravages à Valladolid, ce généreux Père se dévoua charitablement au service de ceux qui en étaient frappés : il quitta sa chaire, et sacrifiant sa vie au salut du prochain, ce qui est l'acte le plus héroïque de charité; il recevait au couvent tous les pestiférés qui venaient y chercher le remède de leurs âmes. Son dévouement eut le résultat auquel il fallait s'attendre; le V. Père gagna ce mal contagieux, et mourut le 15 mars 1599, à l'âge de 33 ans. — (Lopez.)

1625. — A Paris, au célèbre couvent de l'Annonciation, de l'étroite observance, mourut le dévot Frère THOMAS DU BUISSON D'AUSSONNE, fils du Président d'Aussonne. La M. Catherine de Jésus-Christ, et la M. Antoi-

(1) Les historiens de l'Ordre lui donnent communément le titre de Bienheureux, après Léandre Alberti.

nette de Sainte-Catherine, religieuses de l'Ordre, dont nous avons écrit la vie le 28 janvier et le 15 février, étaient sa mère et sa sœur. Leurs exemples de vertu le touchèrent si vivement qu'il voulut les imiter dans la voie du renoncement où elles s'étaient engagées, et se consacrer à Dieu dans le même Ordre. Il prit l'habit au couvent de Saint-Thomas à Toulouse. Après son année de probation, il fut envoyé au couvent de l'Annonciation à Paris, pour y faire ses études. Il avança surtout dans la perfection, et se rendit un modèle accompli d'observance, de modestie et de vertu. Il était tellement mort au monde, que son Père Maître lui ayant remis la veille de la Pentecôte un paquet de lettres de ses parents, il ne voulut les ouvrir qu'après la fête, de peur qu'elles ne le détournassent de son application à Dieu. Il mourut n'étant encore que diacre, et avec la fleur de son innocence. Peu de temps avant sa mort, l'infirmier entrant un jour dans sa chambre, aperçut trois anges qui s'entretenaient familièrement avec lui. Il avait composé quelques oraisons fort dévotes pour élever son cœur à Dieu, il s'en servit jusques à son dernier soupir, et les proférait encore au moment où sa sainte âme s'envolait au ciel. — (*Mém. de Paris.*)

1561. — A Poissy, au monastère royal de Saint-Louis, mourut la V. M. MARIE DE LA ROCHEFOUCAULT. Elle avait été prévenue dès sa jeunesse de grâces très particulières. Dieu lui ayant fait voir clairement les dangers auxquels exposent les grandeurs, les plaisirs et les richesses, elle s'en sépara généreusement pour en éviter les charmes et les pièges. Elle se fit religieuse au monastère royal de Poissy ; et pour triompher complètement du siècle, elle rechercha comme de précieux trésors la pauvreté, le mépris et l'abnégation d'elle-même, dans l'exercice d'une vie pénitente. L'éclat de ses vertus fixa sur elle le choix de ses Sœurs, pour la charge de Prieure.

Elle gouverna ses religieuses avec charité et prudence, et mourut dans l'exercice de cette charge; pour conserver à la postérité la mémoire de ses mérites on grava cet éloge sur la tombe : « Ci-git la V. M. Marie de la « Rochefoucault; entrée dans ce monastère, déjà remplie de l'amour de Dieu, « elle y vécut en toute sainteté et, après avoir donné de grandes preuves « d'une conduite très éclairée et très charitable, elle quitta l'exil de cette vie « l'an 1561, âgée de 33 ans. » — (*Mém. de Poissy.*)

XVI MARS

Le V. P. MICHEL MASSARI

Profès du Couvent de Saint-Dominique de Brescia (*)

(1610)

Nous avons vu nous-même les actions admirables du Vén. Père Michel Massari, et sa mémoire est restée en bénédiction auprès de tous ses contemporains. C'est ainsi que Pio rend témoignage aux vertus de cet illustre religieux, au début de la vie qu'il a insérée dans son ouvrage : *Della Progenie di Santo Domenico.*

Né à Brescia d'une honnête famille, le V. P. Michel fut élevé dans cette ville, et y reçut bientôt l'habit de notre Ordre au couvent de Saint-Dominique. Dès son jeune âge, on remarquait en lui une grande pureté de mœurs, et une affection particulière pour la vertu de chasteté. Il évitait avec soin les plus lointains dangers, et pratiquait déjà le conseil que, cinquante ans plus tard Bossuet suggérera aux chrétiens de son temps : « Tout le précepte de la milice en cette guerre, « c'est de savoir fuir, parce que tous les traits donnent dans les « yeux, et par les yeux dans le cœur ; si bien que le salut est d'éviter « la rencontre, et de détourner les regards (1). » Le pieux novice acquit en peu de temps la réputation d'un religieux exemplaire, qui

(*) Pio.

(1) Bossuet, *Panégyrique de saint Benoît.*

ne veut pas être vertueux à demi ; et cette haute estime était amplement justifiée par le zèle qu'il apportait à pratiquer les plus petites observances. Si parfois quelqu'un l'interrogeait sur cette minutieuse fidélité au devoir, il répondait par le mot de la Sainte Ecriture : « *Qui spernit modica, paulatim decidet,* celui qui méprise les petites choses, tombera peu à peu. »

Sa conversation douce et affable lui gagnait tous les cœurs, et plus d'une fois ses contemporains le nommèrent « l'Ami de Dieu et des hommes, *dilectus Deo et hominibus.* » Dans ses vêtements paraissait la plus stricte pauvreté, mais il veillait à ce que l'ordre et la propreté fussent joints à cette vertu, répétant volontiers cette parole de saint Bernard « *Paupertas semper placuit, sordes vero nunquam,* toujours la pauvreté m'a plu, le défaut de propreté jamais. » Ennemi partout de l'exagération, il pratiquait le silence, non pas en se taisant toujours, mais en se taisant quand il n'est pas utile de parler. Il assistait aux récréations, lorsque la charité fraternelle semblait l'exiger, mais le plus souvent, il se retirait à l'écart pour s'entretenir avec Dieu, ou lire attentivement quelque livre spirituel. Ainsi notre jeune novice correspondait à la grâce de sa vocation, et développait en lui ses heureuses dispositions pour la vertu : il semait abondamment pendant l'adolescence, afin de récolter davantage encore dans l'âge mûr.

Après avoir reçu le sacerdoce, le V. Père Michel Massari essaya de prêcher, mais la faiblesse de sa voix, et la débilité de sa poitrine lui interdirent ces nobles et saintes fonctions ; il continua seulement de prêcher à tous par ses exemples le chemin du Ciel. Bientôt, chargé par les Supérieurs de l'éducation des novices, il se remit, avec ferveur, à garder plus parfaitement les observances, à se discipliner, à porter le cilice, et à faire beaucoup d'autres pénitences. Ses novices l'imitaient à l'envi, et plus d'une fois la sage discrétion du maître tempéra le zèle des disciples. Tous le vénéraient comme un saint : bien longtemps après avoir quitté le noviciat, ils aimaient à raconter quelque trait de sa bonté, et à louer la méthode suave et forte qu'il suivait dans la formation des jeunes religieux.

Malgré son attrait pour une vie humble et cachée, le P. Michel fut successivement Prieur dans plusieurs couvents. Fabriano, Pavie, Brescia, Bergame, Crémone, Côme, Correggio et Mantoue eurent le bonheur de le posséder, et quoiqu'il fît des instances réitérées, les Supérieurs refusèrent toujours d'agreér sa renonciation.

Animés par les exemples et les exhortations de ce vrai pasteur de leurs âmes, tous les Frères étaient attentifs à leurs obligations. Ils écoutaient ses instructions avec respect et docilité, et souvent les larmes venaient alors trahir l'émotion de leurs cœurs. Au Chapitre et dans les sermons, le Père Michel Massari recommandait sans cesse la concorde et l'union ; et tous les jours, après Matines, on récitait par son ordre, quelques prières, afin d'obtenir du Seigneur cette véritable paix, qui procède d'une charité réciproque. Sans exception de personnes et avec une liberté tout évangélique, cet excellent Prieur reprenait les plus petits manquements, mais les religieux acceptaient volontiers ses réprimandes ; car, ils le savaient, la charité pour Dieu et le zèle de leur perfection inspiraient seuls tous ses actes. Ce qui, surtout, lui gagnait l'affection des Frères, et arrêtait sur leurs lèvres toute parole de murmure, c'était de le voir très austère pour lui, bon et affable pour les autres, marchant toujours le premier dans le chemin de la sainteté, et ne commandant rien que, d'avance, il n'eût pratiqué lui-même.

Aussi, le P. Massari obtint des résultats étonnants dans le rétablissement de l'observance régulière. Sous sa conduite, la grâce triomphait partout de la nature, les défauts étaient découverts et combattus, la vertu pratiquée avec empressement, et les religieux, en servant Dieu fidèlement, jouissaient de cette paix, qui dépasse tout sentiment, et qui n'est pourtant qu'un faible avant-goût du ciel. Nous ne pouvons taire à ce sujet ce qui arriva pendant le Priorat du Père Michel, à Côme. L'évêque de cette ville, voulant réformer un de ses monastères, pria le V. Père d'y entendre les confessions. Celui-ci résiste longtemps, mais enfin il accepte, et se rend au monastère. Son action fut si puissante, que depuis ce temps, au témoignage même de l'évêque, le diocèse ne possédait pas de plus saintes religieuses.

Cette énergie pour le maintien de la discipline monastique accompagnait chez le V. Père un jugement sûr et une grande largeur de vues. « Lorsque j'accorde une dispense à l'occasion des études, « disait-il, je n'ai jamais de scrupule », et il citait alors le texte des Constitutions, qui donnent à cet effet les plus amples pouvoirs aux Supérieurs. Comme il se confessait tous les jours depuis son ordination au sacerdoce, son amour pour la pureté de conscience lui causa quelques scrupules. Jamais cependant, il ne fut sujet à l'obstination de certains scrupuleux. Son humilité lui fut un préservatif :

lorsqu'il sentait la tempête s'élever, il consultait des hommes savants et vertueux, acceptait leur décision et tout disparaissait presque aussitôt.

Parmi les moyens que nos Constitutions indiquent comme nécessaires pour atteindre la fin de notre Ordre, se trouve la récitation solennelle de l'Office divin. Sur ce point, le P. Michel était admirable. « L'abondance des aumônes et des secours temporels, répétait-« il souvent, est proportionnée au zèle que les Frères montrent à « l'église dans le service du Seigneur » ; et, de fait, dans tous les couvents où il exerça la charge de Prieur, l'administration temporelle fut en très bon état. Chaque jour, il célébrait les saints mystères avec grande dévotion, et les fidèles attendaient son heure pour assister à sa messe. Enfin, l'autel et tout ce qui sert au culte du Saint-Sacrement devait être d'une pureté irréprochable. Il voulait que l'Office fût récité au chœur et en commun, avec la majesté qu'il requiert et une parfaite fidélité aux rubriques. Dans la psalmodie, il apportait un soin vigilant à bien prononcer, parce que, disait-il encore, après saint Bernard : « Les religieux rendront compte un « jour de chaque syllabe et de chaque lettre prononcées négligem-« ment pendant la récitation de l'Office. » De plus, le V. Père était très exact à se lever la nuit, excepté en temps de maladie ; même en voyage, il assistait aux Matines dans le couvent où il recevait l'hospitalité.

II. — On remarqua encore qu'il semblait prier toujours : à l'église, dans la cellule, sous les cloîtres, et même hors du couvent. Les nuits entières lui suffisaient à peine pour satisfaire son désir de parler à Dieu. Il trouvait ses délices à lire les vies des Saints, surtout celles des ermites et des moines ; il savait par cœur un grand nombre de traits de leur histoire ou de paroles remarquables, et dans ses instructions, il les citait à propos. Il rappelait aussi aux religieux la ferveur de nos premiers Pères, telle que saint Antonin nous l'a dépeinte, afin de conserver et d'augmenter leur pieuse émulation pour la vertu. A l'anniversaire de sa prise d'habit, le Père Michel restait tout le jour en prière et en action de grâces. Etant Prieur, il chantait solennellement la Messe ce jour-là, et disait qu'il tenait cet usage d'un saint ermite.

Son abstinence était vraiment extraordinaire, et la faiblesse de sa complexion l'a seule empêché de se mortifier davantage. Aux

jeûnes déjà prescrits par les Constitutions, notre P. Michel Massari en ajoutait beaucoup d'autres. Il jeûnait d'abord tous les vendredis et à certains jours de vigiles au pain et à l'eau. Plus tard, il étendit cette pratique à trois jours de la semaine, et aux vigiles des fêtes de la Sainte Vierge, des Apôtres, de tous les Saints et Saintes de notre Ordre, de sainte Marie-Magdeleine, de sainte Apollonie, de sainte Agathe, de sainte Lucie, etc., outre l'avent et le carême. A moins d'une grave infirmité, jamais il ne mangeait de chair. Enfin, au dire des médecins, il aurait, par tant de pénitences, abrégé sensiblement la durée de sa vie.

Habituellement, il voyageait à pied en chantant des hymnes et des psaumes à la gloire du Seigneur. Mais ce fut surtout dans un pèlerinage au tombeau de sainte Marie-Magdeleine qu'il donna libre cours à sa dévotion. Le V. P. Léon de Pesaro nous a conservé quelques traits, qu'il raconta plus tard sous la foi du serment. « Ce « bon vieillard, dit-il, conserva son mode de vie austère, tout le « temps de ce long et difficile voyage. Or, un jour que nous « demandions par quels chemins nous rendre à notre but, on nous « avertit que nous aurions à passer un grand fleuve, et que nous « serions très embarrassés à cause de la rareté des barques en cet « endroit. A cette nouvelle, le P. Michel se recueille et me dit « en souriant : *Allons joyeusement, Frère Léon, le Seigneur y aura « pourvu.* A peine étions-nous arrivés sur le bord du fleuve, que « des hommes apparaissent, nous offrent leurs services et nous « passent heureusement à l'autre rive : ce prodige se renouvela « six ou sept fois durant le voyage. » — « Dans une autre circons- « tance, raconta encore le même témoin, comme nous marchions « vers Diano, non loin de Gênes, le bon Père commença l'Office « des morts, et l'ayant fini : *Frère Léon,* dit-il, *sachez que ce soir à « souper, nous trouverons sur la table des lasagnes* (1) *et un bon poisson, « mais la présence des séculiers me déplaît.* » Tout arriva comme le saint homme l'avait annoncé, sans qu'il eût rien appris d'avance par des moyens naturels. Dieu veillait ainsi du haut du ciel sur ses fidèles serviteurs, et manifestait leur sainteté.

Même en voyage, le V. Père prenait de cruelles disciplines, et son compagnon dut un jour le reprendre et l'arrêter. Beaucoup de Frères ont rapporté, que trois fois chaque nuit, il se disci-

(1) Pâte d'Italie, taillée en forme de ruban large et ondé.

plinait en récitant les sept psaumes de la pénitence. Longtemps, il coucha sur la paille ; plus tard, il la remplaça par une planche. Durant la journée, son lit était dressé, couvert, afin de ne pas révéler sa pénitence. Après avoir dormi trois heures, tout vêtu, il se relevait pour aller à l'église, ou pour prier dans sa cellule.

La responsabilité, qui accompagne les fonctions de Prieur, lui inspirait une sainte frayeur de la justice divine. Plus d'une fois même il assura qu'il ne craignait qu'une chose au monde, celle de mourir dans cette charge. « Pourtant, ajoutait-il, j'accepte encore cette « mortification, si Dieu le veut; car Il sait mieux que personne ce « qui nous convient. »

En attendant, notre V. Père continuait l'œuvre de sa sanctification, comme simple religieux ou comme Prieur. Il ne pouvait souffrir sur les lèvres d'un religieux cette parole : « Ceci est à moi », et dans son couvent de Brescia, on le vit refuser la cellule qu'on lui destinait comme à tous les Pères, afin de n'avoir rien qui ne fût en même temps à l'usage commun. Entendait-il nommer un bon religieux, aussitôt il brûlait du désir de le connaître et d'apprendre de lui à bien servir le Seigneur. Il était doué d'aptitudes spéciales pour consoler les malheureux et les exhorter à la patience. Aussi les malades recherchaient ses entretiens, et l'on ne se confessait jamais à lui sans remporter dans le cœur plus de courage pour le travail, plus de zèle pour la pratique du devoir. Il garda toute sa vie l'attrait de la solitude, que nous remarquions au temps de son noviciat.

L'obligation de rendre quelquefois des visites lui était une véritable mortification, et la charité le décidait seule à converser avec les séculiers. Il eût voulu toujours être libre des sollicitudes du gouvernement, afin de tenir constamment son âme dégagée et unie à son Dieu.

Bientôt le faible tempérament du P. Michel Massari devint incapable de supporter plus de fatigues et d'austérités. Il songeait à résigner entre les mains des Supérieurs la charge de Prieur de Mantoue, lorsqu'une fièvre mortelle le saisit avec un catarrhe si violent, que les médecins jugèrent son état désespéré. Depuis deux ou trois jours, malgré une grande lassitude et des accès de fièvre, il n'omettait aucun exercice spirituel ; mais à la fin, il ne put résister à la maladie. Une nuit, pendant que le V. Père récitait au dortoir, les Matines de l'Office de la Sainte Vierge, il sentit les forces

lui manquer. S'asseyant aussitôt à terre en silence, il fait continuer la sainte psalmodie. Puis, il descend au chœur avec la communauté, demande une lampe et un bréviaire, récite l'Office comme les autres fois, et remonte dans sa cellule sans vouloir rien accepter de la part des Frères. A partir de ce moment, le V. Père resta couché. Dès le second jour, il sollicita, avec une grande dévotion, le Corps de son Sauveur, afin de puiser des forces à cette source vivifiante. Presque tous les jours il communia, et lorsqu'il recevait le saint Viatique, il s'écriait : « *Miserere mei, Jesu benigne, qui passus es* « *clementer pro nobis* : Ayez pitié de moi, bon Jésus, qui avez souf- « fert par miséricorde pour nous tous. » Les religieux fondaient en larmes, et sanglotaient à la pensée de le perdre, mais lui se préparait à la mort avec une sérénité et une force d'âme qui montraient à tous la perfection de sa vertu. Nouveau saint Martin, il priait sans cesse ; lorsque la voix lui manqua, on le vit remuer les lèvres, et en approchant on l'entendait murmurer doucement des cantiques et des psaumes. Enfin, dans la nuit du 16 mars 1610, il quitta cette vie, pour aller jouir au ciel du bonheur, qui ne finit jamais.

Un grand nombre de personnes accoururent contempler une dernière fois ses traits, et beaucoup d'entre elles demandèrent comme reliques une parcelle de ses dépouilles mortelles, de ses vêtements ou de ses chapelets. Le P. Michel Massari fut enseveli dans la sépulture commune des Frères, mais son souvenir demeura dans le cœur de tous ceux qui l'avaient connu. Deux ans après, à Rome, le Chapitre général de l'Ordre exprimait la vénération universelle par cet éloge inscrit parmi les actes :

« Dans la Province de Lombardie, mourut le V. P. Michel « Massari de Brescia, prédicateur et Prieur du couvent de Saint- « Dominique de Mantoue, religieux renommé partout pour ses « vertus et sa sainteté, d'une douceur parfaite et tout plein de « l'Esprit de Dieu ; humble, mortifié, et très adonné à l'oraison, « se reposant quelques heures sur une planche nue, et priant pres- « que les nuits entières à l'église. Après cette belle vie, il a enfin « rendu son âme entre les mains de son Créateur. »

Le V. P. LOUIS MURO

Profès du Couvent de Saint-Paul de Valladolid, Missionnaire et Martyr à Formose (*)

(1636)

Le V. P. Louis Muro prit l'habit de l'Ordre au couvent de Saint-Paul à Valladolid. On le vit aussitôt entrer avec ardeur dans l'esprit de sa vocation. Déjà la nature l'avait pourvu de qualités heureuses, qui l'inclinaient à la vertu. Sous l'influence de la grâce et des bons exemples de ses Frères, il accomplit rapidement d'immenses progrès dans la perfection. Humble, modeste, charitable, il gagnait l'affection de quiconque l'approchait. Son abord était agréable et facile ; toutefois, il aimait de préférence converser avec les âmes adonnées à l'oraison et ferventes dans le service de Dieu. Sans cesse, il méditait sur les bienfaits divins, et cette contemplation enflammait de plus en plus l'ardeur de son amour.

Pendant qu'il vaquait ainsi au travail de sa sanctification, il entendit parler des contrées orientales de l'Asie, des martyrs nombreux qui les arrosaient de leur sang, et de la détresse à laquelle les âmes se trouvaient abandonnées, par suite du petit nombre d'ouvriers évangéliques.

A ces nouvelles, Fr. Louis sentit naître en son cœur un ardent désir de partager les travaux des missionnaires et surtout d'exposer sa vie pour l'amour de Jésus. C'était l'appel de Dieu ; le jeune religieux n'hésita pas. Quittant mère, frères, sœurs et patrie, il s'embarqua sur un vaisseau et se rendit aux Philippines. Là, il demanda en grâce d'être envoyé au Japon où la persécution, alors violente et cruelle, fournissait plus facilement l'occasion du martyre. Mais Dieu, avant de lui demander le sacrifice de son corps, exigea d'abord le sacrifice de sa volonté propre. Au lieu de l'envoyer au

(*) Diego Aduarte : *Historia de la Provincia del santo Rosario de Filipinas.*

Japon, les Supérieurs le chargèrent de donner ses soins à de pauvres Indiens dans un district rapproché.

Fils d'obéissance, Fr. Louis détourna pour un temps ses yeux du Japon, apprit la langue des Indiens confiés à sa sollicitude, et se consacra entièrement à leur service. Pendant les huit années qu'il demeura au milieu d'eux, il leur fit un bien immense, et les attira en grand nombre à la foi chrétienne par sa douceur et sa bonté.

Un de ses grands moyens d'apostolat fut la dévotion envers notre Père saint Dominique. Apprenant les miracles opérés en Italie par l'image du grand Patriarche à Soriano, il conçut la pensée de travailler à l'extension de son culte. Dans ce but, il orna le mieux possible une chapelle en son honneur dans l'église principale de Bataan.

Les néophytes y vinrent se recommander à saint Dominique et en obtinrent des grâces miraculeuses, des guérisons innombrables et même des résurrections. Aussi cette chapelle devint un lieu de pèlerinage très fréquenté, et longtemps après la mort du P. Louis Muro, on y voyait encore accourir les infirmes et les affligés.

Mais tout cela ne parvenait pas à faire oublier au fervent missionnaire son premier désir d'aller chercher au Japon la couronne du martyre. Afin de se préparer à passer dans cette chrétienté, il se mit en devoir, avec la permission du Provincial, d'apprendre la langue japonaise. La Providence cependant, allait lui faire rencontrer, plus tôt et plus près qu'il ne pensait, l'objet de ses désirs. Elle inspira aux Supérieurs d'envoyer le Père Louis dans l'île de Formose. C'est là qu'il devait bientôt répandre son sang.

A son arrivée dans l'île, le vénérable Père trouva la mission dans un fort triste état. Trois ans auparavant, les peuplades de Senar, déjà presque converties, avaient, dans un retour de barbarie, mis à mort le P. François de Saint-Dominique, incendié l'église et leurs propres habitations, et s'étaient réfugiées au milieu des tribus non encore soumises à la domination espagnole. Dans la crainte du châtiment mérité par leur crime, elles n'osaient plus revenir, et fuyaient les étrangers. Cette situation était extrêmement préjudiciable aux intérêts de la foi. Pour y remédier, le P. Louis s'interposa auprès du gouverneur, et en obtint un pardon général. Des assurances de paix furent aussitôt portées à la connaissance des insulaires ; peu à peu, on parvint à leur faire déposer toute crainte ; la charité du vénérable missionnaire et la protection dont il les couvrait, contribuèrent surtout à leur rendre confiance, et la plupart des familles

revinrent enfin au lieu ordinaire de leur résidence. Le V. Père en profita pour s'employer au salut de leurs âmes, et vit ses efforts couronnés de succès.

Au milieu de ses labeurs apostoliques, il n'avait garde d'oublier l'affaire de sa propre sanctification. Chaque jour, il réalisait de nouveaux progrès. On peut voir par la lettre suivante, écrite peu de mois avant sa mort, la ferveur de ses sentiments et de ses dispositions intérieures.

Très Révérend Père Provincial,

Pendant le peu de temps qu'il me reste à vivre, je désirerais imiter notre Père saint Dominique dans les exercices auxquels il s'appliquait, tout en travaillant au salut des âmes. L'histoire le rapporte: en maladie comme en santé, il ne changeait jamais rien à sa manière de vivre, ni pour le vêtement, ni pour le coucher, ni pour la nourriture, et cependant sa vie importait beaucoup plus que la mienne.

Si donc votre Révérence m'en accorde la permission, je cesserai désormais d'avoir une cellule et un lit à moi; et quand je tomberai malade, je ne prendrai jamais d'aliments gras.

Tel était le détachement héroïque, auquel cette âme généreuse avait déjà su atteindre. Le martyre pouvait venir, Frère Louis y était suffisamment préparé. Cette heure si ardemment désirée sonna enfin au mois de mars de l'année 1636.

II. — A cette époque, une famine devint imminente pour la garnison espagnole de l'île de Formose; les vaisseaux, chargés d'apporter les approvisionnements, tardaient à se présenter. Le gouverneur de la forteresse de Tanchui jugea nécessaire d'envoyer des hommes acheter du riz auprès des peuplades soumises. Le P. Louis Muro prévit immédiatement les inconvénients de cette mesure. Il savait à quelles violences ont coutume de se livrer les soldats dans l'accomplissement de telles missions, et les excès, s'ils se produisaient, pouvaient tout perdre de nouveau, en irritant les Indiens. Le V. Père se fit autoriser à accompagner l'expédition. Sa présence peut-être contiendrait les turbulents dans le devoir, et puis, autre avantage précieux pour le fervent apôtre, il se mettrait en rapport avec de nouvelles peuplades, et leur prêcherait la foi. Son espoir ne fut pas trompé ; les soldats accomplirent leur mission

sans commettre de brutalités. Un seul manqua gravement et il allait subir une rigoureuse punition, mais l'Indien offensé intercéda pour lui et obtint son pardon. Les insulaires, reconnaissant dans le saint religieux un père et un protecteur, écoutèrent volontiers ses prédications, et répondirent à son appel. Beaucoup se convertirent et reçurent le Baptême. On commença même à construire quelques églises.

Sur ces entrefaites, des vaisseaux venant de Manille arrivèrent dans le port principal de l'île de Formose, et le gouverneur de Tanchui envoya l'ordre de cesser les achats. En conséquence, les soldats se mirent en devoir de revenir à la forteresse ; mais ne pouvant apporter en une seule fois toute la provision de riz qu'ils avaient faite, ils en laissèrent une partie, avec quatre d'entre eux pour la garder, en attendant leur retour. Le P. Louis demeura avec ces quatre soldats.

A la vue de ces derniers restés en si petit nombre et presque sans défense, des Indiens, non encore convertis, songèrent à les massacrer. Le secret ne fut qu'imparfaitement gardé. Averti du complot, le gouverneur expédia aussitôt une soixantaine de soldats, pour protéger la vie de leurs compatriotes menacés. Quand l'escorte arriva, ceux-ci n'avaient pas encore été inquiétés. Le péril semblait conjuré. Les Espagnols se mirent donc en route, pour rentrer à la forteresse. Ils revenaient tranquilles et confiants dans leurs armes et dans leur nombre, lorsque, passant par un étroit défilé, ils entendent tout à coup siffler une grêle de flèches. Trois cents Indiens s'étaient cachés dans une embuscade. Au premier coup, vingt-six Espagnols roulent sur la poussière, mortellement blessés. Atteint, lui aussi, d'une flèche, le saint missionnaire tombe immédiatement à genoux, et offre sa vie à Dieu avec une vive dévotion. Puis il se tourne vers les sauvages aggresseurs, et essaye de leur parler de paix. Mais pour toute réponse, les assassins lancent sur lui une multitude de flèches ; l'une l'atteint au cœur, et le saint martyr rend son âme à Dieu.

Un certain nombre de soldats échappent au massacre, en prenant la fuite, et courent porter la triste nouvelle à Tanchui. Quant aux Indiens, restés maîtres du terrain, ils se livrent à toutes sortes de traitements barbares sur les corps de leurs victimes. Pour le Père Louis, ils lui coupent la tête, les pieds et les mains, et abandonnent le corps mutilé et baigné dans son sang.

Les cadavres des Espagnols demeurèrent douze jours sans sépulture.

La garnison, trop peu nombreuse, n'osait sortir, craignant de nouvelles embûches de la part des Indiens. Au treizième jour cependant, le gouverneur envoya chercher le corps du vénérable missionnaire. Parvenus au théâtre du massacre, les soldats furent témoins d'un affreux spectacle. Les cadavres étaient là, mutilés, défaits, noirs, et dans un tel état de putréfaction, qu'on ne pouvait en approcher sans horreur. Un seul faisait exception, celui du P. Louis, qui fut trouvé exempt de toute corruption et de mauvaise odeur. Les soldats l'enveloppèrent de ses vêtements et le rapportèrent avec le plus grand respect. Toute la garnison sortit en armes à la rencontre de ces précieux restes. Les principaux officiers les chargèrent sur leurs propres épaules, et les introduisirent avec honneur dans la forteresse au bruit de toute l'artillerie.

Une découverte accrut encore la dévotion envers le Vénérable Père. On trouva gravé sur son cœur le très saint Nom de Jésus, preuve touchante de son amour pour le divin Maître; et comme si Notre-Seigneur avait voulu être frappé, lui aussi, en la personne de son serviteur, la flèche qui causa le coup mortel avait d'abord traversé cet adorable Nom.

Le P. Louis doit-il être rangé au nombre des Martyrs? Il n'appartient qu'à la Sainte Eglise de répondre. Suivant toute apparence, l'agression des Indiens ne fut pas motivée par la haine de la foi, mais plutôt par la haine de la domination étrangère. Quoi qu'il en soit, il est hors de doute que le V. Missionnaire perdit la vie pour l'amour et au service de Dieu. Le seul motif qui l'avait amené sur ces plages lointaines était de faire connaître et adorer son saint Nom. C'était aussi dans cet unique but qu'il avait suivi les soldats massacrés avec lui. D'ailleurs, Dieu lui-même montra qu'il faisait une différence entre la mort de ces derniers et celle de son serviteur, en préservant le corps de celui-ci de la corruption naturelle.

La mémoire du V. Père est restée en vénération. Voici en quels termes le Chapitre provincial s'exprimait à son sujet, en 1637, un an seulement après sa mort :

« En l'île de Formose, le P. Frère Louis Muro de Saint-Michel, « religieux exemplaire par sa piété et par sa charité envers les pauvres, « reçut la mort des mains des impies idolâtres. Profondément attaché « à l'observance régulière, il laissa pressentir dès sa jeunesse à quelle « haute sainteté il parviendrait un jour, et en effet, l'on vit briller en « lui la beauté des plus saints exemples.

« Ayant assujetti son corps à l'esprit, il se dévoua avec un zèle « ardent au salut des infidèles, sans oublier sa propre perfection. Il « portait une chaîne de fer autour des reins, et avait conclu un pacte « avec ses yeux, pour ne jamais arrêter son regard ou sa pensée « sur les femmes. De là, cette grande pureté de corps et d'âme, à « laquelle rendit hautement témoignage le directeur de sa conscience. « Il ne fut pas moins parfait dans les autres vertus évangéliques, mais « toujours, son humilité lui fit dérober ses bonnes œuvres à tous les « yeux.

« Dans l'œuvre du salut des âmes, il ne s'épargna ni peines ni « fatigues, jusqu'au jour où il fut transpercé d'une multitude de « flèches au milieu d'un chemin, remportant au terme de sa course « la couronne du martyre. Son corps, quelques jours après, fut « trouvé sans mauvaise odeur, et aussi souple que s'il eût été vivant : « circonstance extraordinaire, qui le rendit pour tous un objet de « vénération. »

La Dévote Sœur Converse
JEANNE DE SAINTE-MARTHE
Professe du Monastère de Toulouse (*)

(1590-1670)

Sœur Jeanne de Sainte-Marthe naquit à Toulouse, en 1590. De bonne heure, elle donna des signes particuliers de sa piété et de la vivacité de sa foi. Sa mère, demeurée veuve, et chargée de plusieurs enfants, avait peine à fournir à l'entretien de sa petite famille. Son frère s'offrit à prendre Jeanne avec lui. Mais il était hérétique; Jeanne refusa absolument de le suivre. Toutes les instances de sa mère furent inutiles; elle lui répondit une fois avec fermeté : « J'aimerais mieux « mourir ou aller mendier mon pain de porte en porte, que d'exposer « ma foi en demeurant avec mon oncle! »

(*) *Mém. de Toulouse.*

Une fermeté si précoce faisait bien augurer pour l'avenir. Ces espérances ne furent pas démenties ; toute la vie de Jeanne appartint à Dieu.

Quand elle fut en âge de travailler, elle entra au service de M. de la Bastide, personnage aussi distingué par sa piété que par sa naissance, et très affectionné à l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Elle demeura plusieurs années dans cette maison. Sa maîtresse, femme d'une grande vertu, voyant la grâce et le zèle avec lesquels Jeanne s'acquittait de son devoir, l'aimait comme sa fille, et en vint à lui confier le soin et l'éducation de ses enfants. Quelque temps après, la fille aînée de M. de la Bastide entrait chez les Dominicaines du monastère de Sainte-Catherine à Toulouse, où elle devint illustre sous le nom de Mère Marguerite du Saint-Esprit. Cette V. Mère avouait ensuite publiquement, qu'après Dieu elle était redevable de sa vocation et des faveurs divines aux instructions charitables et aux prières de sa fidèle gouvernante.

Jeanne ne devait pas tarder à la suivre dans le même monastère. Se sentant aussi appelée à la vie religieuse, elle prit congé de madame de la Bastide, dont toutes les promesses et les offres avantageuses ne furent pas capables de la retenir.

Devenue fille de saint Dominique et Sœur converse, elle se donna parfaitement à Dieu par une entière abnégation d'elle-même, par la pratique de l'oraison, du silence, de la mortification et des autres vertus. Sa vie exemplaire la fit juger digne d'accompagner la M. Marguerite de Jésus, chargée d'aller fonder à Paris le monastère de Saint-Thomas d'Aquin. Elle lui rendit des services très considérables et soutint par l'éclat de ses vertus la haute réputation du monastère de Toulouse.

Revenue dans cette dernière ville, Sœur Jeanne y remplit avec édification tous les devoirs de son état. Pendant quarante ans, elle exerça l'office de cuisinière. Elle en supportait les fatigues avec une sainte dévotion, en songeant qu'elle travaillait pour les épouses de Notre-Seigneur.

Son amour de la pauvreté était admirable. Elle n'avait à son usage que les choses dont elle ne pouvait se passer. Elle regardait le superflu comme un continuel sujet de tentations, sachant que le démon se sert de vains amusements, quelquefois de bagatelles, pour occuper l'esprit et le cœur des personnes religieuses.

Dans son zèle pour toutes les observances régulières, elle faisait un

grand cas des plus petites choses, selon cette importante maxime, qu'il n'est rien de petit au service de Dieu. Les choses même les plus indifférentes peuvent, en effet, contribuer à la perfection et au salut, si on les fait pour Dieu, dans un esprit d'obéissance et de religion.

Notre Sœur fit paraître une admirable patience au milieu des souffrances aiguës d'une sciatique qu'elle souffrit pendant les trente dernières années de sa vie. Elle accepta ces douleurs en esprit de pénitence, disant qu'elles étaient trop légères en comparaison de celles qu'elle avait mérité de souffrir en enfer.

Cette patience et cette générosité étaient surtout les fruits de la dévotion singulière de Sœur Jeanne pour la Passion de Notre-Seigneur, et particulièrement pour le mystère de la flagellation. Elle ne pouvait en occuper son esprit sans fondre en larmes. Aussi, le divin Maître daigna une fois la récompenser par une faveur miraculeuse. Un jour qu'elle était en oraison, il lui apparut couvert de plaies et chargé d'une croix pesante. A cette vue, Sœur Jeanne fut si pénétrée de douleur, qu'elle tomba sans connaissance. Depuis ce moment, la triste vision demeura fortement imprimée dans sa pensée; aussi, notre Sœur avait-elle toujours les larmes aux yeux.

Elle recevait fréquemment la sainte communion, mais avec un tel sentiment de ses misères, qu'elle ne se fût jamais approchée de la table sacrée, si la charité n'eût triomphé de son humilité. Lorsque ses infirmités la mirent dans l'impuissance de travailler, le chœur devint sa retraite. On l'y trouvait toujours prosternée devant le Très Saint-Sacrement. Dans ces longues oraisons, elle épanchait librement son cœur en présence de son adorable Epoux, et lui exposait son désir passionné de le voir bientôt face à face. Elle le conjurait aussi de la préparer lui-même à une sainte mort par une augmentation de peines et de douleurs. Dieu l'exauça sur la fin de sa vie; pendant plusieurs jours, elle endura de terribles souffrances dans toutes les parties de son corps.

Notre-Seigneur se plut à manifester par des signes évidents combien sa pieuse servante avait trouvé grâce devant lui. On remarqua, en particulier, que les ulcères, dont elle était couverte, rendaient une odeur douce et agréable. Une religieuse sentant cette odeur s'imagina d'abord qu'on avait apporté des fleurs odoriférantes ou que les Sœurs, chargées de soigner la malade, s'étaient munies de parfums. Mais, ne croyant pas les religieuses capables d'une délicatesse si opposée à l'esprit de pénitence et de régularité, elle examina de plus près d'où

provenait cette odeur, et reconnut qu'elle était une faveur dont Dieu récompensait la patience de cette généreuse malade.

Sœur Jeanne reçut encore d'autres grâces, que son humilité recouvrit d'un voile. Mais elle ne put cacher celle-ci : la V. M. Agnès de la Paix, une des premières fondatrices du monastère, lui apparut, et s'entretint assez longtemps avec elle et à haute voix. Puis elle l'invita joyeusement à la suivre dans la gloire. Sœur Jeanne mourut saintement dans cette espérance, le 17 mars 1670. Elle était arrivée à l'âge de quatre-vingts ans, et en avait passé cinquante-trois en Religion.

LE MÊME JOUR

1660. — A Toulouse, le V. P. ANTONIN ALVARE. Il naquit en cette ville vers 1580, d'un célèbre docteur en médecine. Arrivé à l'âge de l'adolescence, il résolut de mener une vie plus parfaite et demanda l'habit des Frères-Prêcheurs. A partir de l'heureux jour de sa vêture, ce qu'on remarquait surtout en lui c'était une grande fidélité à la Règle et aux Constitutions. Son amour pour la Sainte Vierge était aussi très ardent, et toute sa vie fut consacrée à répandre la pieuse dévotion du Rosaire. Le P. Antonin composa même, à cet effet, un petit livre sous le titre d'*Instructions pour les Confrères du saint Rosaire*. Cet opuscule produisit un bien immense et mérita d'être plusieurs fois réimprimé, afin qu'un plus grand nombre de fidèles pussent profiter de ses enseignements.

En divers couvents de la Congrégation d'Aquitaine, devenue plus tard la Province de Toulouse, notre V. Père eut plusieurs charges importantes à remplir, et spécialement celle de Maître des novices. Il était âgé de près de 80 ans lorsqu'il mourut, le 16 mars 1660. Son corps repose à Toulouse, en attendant le jour où le Seigneur le ressuscitera, pour lui donner sa part de gloire dans le séjour des Bienheureux. — (*Echard, II, p. 592.*)

16... — A Rome, mourut entouré de vénération le V. P. ALEXANDRE FRANCISCI. Il naquit en cette ville, de parents d'origine hébraïque, ce qui le fit surnommer l'Hébreu. Suivant quelques-uns, il reçut le saint Baptême dès sa tendre enfance, suivant d'autres, à l'âge adulte. Ses études littéraires terminées avec succès, il voulut se donner à Dieu dans l'Ordre de Saint-Dominique. Mais, sans doute à cause de son origine juive, ses instances

quoique très pressantes, furent longtemps repoussées. Sa persévérance triompha de toutes les oppositions, et au mois de décembre 1567, on le revêtit du saint habit religieux.

Doué d'une grande intelligence, il se mit à étudier avec ardeur les Lettres sacrées, et devint Maître en théologie. A ses autres talents naturels il joignait encore une grande éloquence, qui le fit considérer comme l'un des trois premiers prédicateurs de son temps. Les deux autres orateurs, dont il partageait la célébrité, étaient deux religieux de l'Ordre de Saint-François, les Pères Lupi et François Panigarola. On reconnaissait au P. Lupi surtout le don de toucher, au P. Panigarola, celui de plaire, et au prédicateur dominicain, celui d'instruire (1).

Le Cardinal Alexandrin, neveu de saint Pie V, choisit notre V. Père pour son théologien. Le Maître général, Hippolyte-Marie de Beccaria lui confia quelquefois la charge de le remplacer durant ses absences de Rome. Enfin, il exerça quelque temps les fonctions de Procureur général de l'Ordre.

Mais ce qui l'honore surtout, c'est l'affection spéciale que lui porta le Souverain-Pontife Clément VIII. L'humble religieux demeurait continuellement auprès du Pape, s'asseyait à sa table d'une manière habituelle et vivait avec lui dans une grande intimité. A sa prière, Clément VIII accorda une indulgence plénière aux fidèles qui visiteraient les églises des Frères-Prêcheurs aux fêtes de saint Antonin, de saint Thomas d'Aquin et de saint Vincent Ferrier. La Bulle est à la fois glorieuse pour le P. Alexandre et pour l'Ordre ; nous ne résistons pas au désir d'en donner ici la traduction.

« Pour en garder la mémoire perpétuelle.

« Notre Sauveur et Seigneur Jésus-Christ est descendu des hauteurs du ciel, pour revêtir notre chair dans le sein virginal de Marie, et pour racheter le genre humain par son immolation sur l'autel de la croix. Malgré Notre indignité, Nous tenons sa place sur la terre, et dans Notre désir de conduire à la béatitude de la vie éternelle le troupeau du Seigneur confié à Notre sollicitude, Nous voulons, au moyen des indulgences spirituelles, porter tous les fidèles du Christ au culte des Saints, afin qu'ils obtiennent plus facilement la grâce de Dieu par leur intercession.

« C'est pourquoi, désirant voir les chrétiens fréquenter avec une juste vénération toutes les églises de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, et leurs couvents de quelque partie du monde que ce soit, persuadé que la piété et la dévotion des fidèles envers cet Ordre, ses maisons et ses églises augmenteront de plus en plus, en proportion des biens spirituels que cette fréquentation pourra leur procurer, Nous avons accueilli favorablement les supplications de Notre cher fils, Alexandre Francisci, prédicateur insigne

(1) *Lupus movet, Hebræus docet, Panigarola delectat.*

de ce même Ordre, actuellement Procureur et Vicaire général, Notre intime et assidu commensal.

« En conséquence, dans la miséricorde de Dieu Tout-Puissant, par l'autorité des Bienheureux Apôtres Pierre et Paul et de Notre Autorité Apostolique, Nous accordons une indulgence plénière et la rémission de leurs péchés à tous les fidèles, qui, aux fêtes de saint Antonin, de saint Thomas d'Aquin et de saint Vincent Ferrier, visiteront, dans le temps compris entre les premières Vêpres et le coucher du soleil du jour de la fête, les couvents, églises et autres lieux des religieux de l'Ordre des Frères-Prêcheurs (non des religieuses), maintenant érigés dans quelque partie du monde que ce soit, à condition de s'approcher des Sacrements et de prier pour la concorde des princes chrétiens, l'extirpation des hérésies et la prospérité de l'Ordre de Saint-Dominique.

« Nous voulons également qu'il soit ajouté foi aux copies des présentes, si elles portent la signature d'un notaire public et le sceau du Maître de l'Ordre ou d'une autre personne constituée en dignité.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 20 mai MCXCII, la première année de Notre Pontificat. » (1).

On voit de quels termes le Souverain-Pontife se servait en parlant du P. Alexandre. Il lui donna bien d'autres preuves de son estime et de sa haute considération.

Une des commissions délicates dont il le chargea fut d'aider une Congrégation de l'Ordre de Citeaux, dans son entreprise de revenir à l'observance exacte de la règle antique. Muni de l'autorité apostolique, le V. Père assista en qualité d'Assesseur à l'un des Chapitres généraux de cette Congrégation

(1) *Bull. Ord. Præd.* v. 491. — Déjà auparavant, Sixte V avait accordé une indulgence plénière pour les fêtes de saint Dominique, de saint Pierre Martyr et de sainte Catherine de Sienne, en prescrivant pour condition de visiter une église de l'Ordre, soit des Frères, soit des Sœurs.

Clément VIII, en faisant une concession semblable pour les fêtes de saint Antonin, de saint Thomas et de saint Vincent, la restreint aux églises des Frères et aux églises existant à cette époque. Paul V, le 28 juillet 1615, étendit cette indulgence de Clément VIII à toutes les maisons des Frères érigées ultérieurement, ou à ériger dans la suite des temps, et l'accorda aussi pour les fêtes de saint Hyacinthe et de saint Raymond de Pennafort.

Plus tard, la même indulgence plénière fut concédée aux églises tant des Sœurs que des Frères, pour les fêtes de saint Louis Bertrand et de sainte Rose de Lima, par Clément X, le 15 mai 1671 ; — pour la fête de S. Pie V, par Clément XI, le 13 janvier 1713 ; — pour la fête de sainte Agnès, par Benoît XIII, le 4 avril 1727 ; — pour la Toussaint de l'Ordre, par Benoît XIII, le 24 janvier 1726 ; (Cf. *Bull. Ord.* VIII, 53.) — pour la fête de sainte Catherine de Ricci, par Benoît XIV, le 28 juillet 1746, Cf. Lo-Cicero : *Constitutiones*, I, 227.

réformée. Il publia diverses déclarations touchant les Constitutions cisterciennes et porta de sages règlements. Le 4 septembre 1592, Clément VIII, dans une Bulle où se trouvait encore l'éloge du P. Alexandre, confirmait les actes de celui-ci et soustrayait la Congrégation nouvelle à la juridiction du Supérieur général de l'Ordre de Citeaux (1). Le V. Père resta encore quelque temps chargé d'assister de ses conseils et de sa prudence la réforme naissante, mais le 4 mai 1594, le Pape le nomma évêque de Forli.

Le nouveau prélat remplit ses fonctions avec une très grande sagesse pendant trois ans. Au bout de ce temps, l'amour de sa nation et le désir de s'employer à la retirer des ténèbres du judaïsme lui firent donner sa démission.

Revenu à Rome, il travailla avec ardeur et non sans succès à la conversion des Juifs. La mort le surprit dans ces saints travaux. Son corps fut enterré dans l'église de la Minerve.

Outre des sermons sur les fêtes du temps et sur les Saints, il écrivit en hébreu des *notes sur le premier et le deuxième livre du Pentateuque*. Bartolocci parle de ce dernier ouvrage avec beaucoup d'éloges, et admire en particulier avec quelle science l'auteur y justifie les endroits de la Vulgate, qui paraissent s'écarter du texte hébreu. Malheureusement ces *Notes* s'arrêtent au vingtième livre de l'Exode. — (Echard, Fontana).

1611. — A Valladolid, au monastère de Ste-Catherine, mourut en opinion de sainteté la V. M. MARIE HURTADO. Avant d'entrer en Religion, elle fut mariée, et endura dans cet état une sorte de martyre. Elle menait une vie non seulement irréprochable, mais édifiante et sainte. Néanmoins, son mari, plein de défiance à son égard, se mit à lui faire une affreuse persécution et à l'accabler de mauvais traitements. Plusieurs fois il fut sur le point de la tuer. Elle souffrit longtemps cette tyrannie avec patience et douceur. A la fin cependant, elle fit intervenir l'autorité de l'Eglise, et sur les avis d'hommes éclairés, elle se sépara de son mari.

A peine rendue à la liberté, elle en fit le sacrifice à Dieu et entra au couvent de Sainte-Catherine. Aussitôt après sa vêture, on la vit donner de grands exemples de vertus. Sa rigueur envers son corps était excessive, son exactitude à observer toutes les choses de la religion, invariable et continuelle. Aussi, Notre-Seigneur se plut à la combler de faveurs et de grâces. Son confesseur, le P. Antonin de Arze, reçut d'elle beaucoup de lettres, toutes pleines de piété et des preuves de sa haute vertu. Ce trésor fut perdu par la négligence des Sœurs.

On raconte un miracle de cette Servante de Dieu. Une dame très considérée de la ville de Valladolid, Anne de Véga, avait une fille, dont tout le corps

(1) *Bull. Ord.*, VII, 217.

était contracté. La pauvre enfant gisait dans son lit, retenue par cette infirmité, depuis huit ans. Sa mère désolée pria Sœur Marie Hurtado de la recommander à Dieu, et promit, si le Seigneur lui accordait la santé, de la pousser à se faire religieuse dans le monastère de Sainte-Catherine. La pieuse Sœur s'intéressa vivement à la pauvre infirme, et demanda au ciel sa guérison. Il y avait dans le chœur des religieuses un crucifix, qui inspirait beaucoup de dévotion, Sœur Marie le visitait très souvent. Elle pria ardemment en sa présence à l'intention de la jeune fille qu'on lui avait recommandée. Un jour, elle renouvelait ses instances devant Jésus crucifié. Tout à coup, la sainte image parut environnée d'une lumière très éclatante, et il sortit comme une pluie de sang du côté de Notre-Seigneur. A l'heure même où Sœur Marie était témoin de ce spectacle, l'enfant malade, pour qui l'on avait sollicité ses prières, retrouvait subitement une parfaite santé, et demandait d'être vêtue en religieuse.

Bientôt, mettant à exécution la promesse de sa mère, elle reçut l'habit des filles de Saint-Dominique, et fit au milieu des autres Sœurs de très grands progrès dans la perfection. Elle se distingua tellement, qu'on la choisit pour aller gouverner le monastère de la Pénitence de Valladolid.

Elle s'acquit dans cette nouvelle demeure une haute réputation de sainteté. A sa mort, Dieu manifesta combien cette Sœur lui était agréable. Devenue infirme sur la fin de sa vie, elle avait vu son corps se couvrir de plaies, et il s'en échappait une si mauvaise odeur, qu'il fallait toute la charité des Sœurs pour demeurer auprès d'elle. Mais aussitôt qu'elle eut rendu le dernier soupir, son visage prit une beauté extraordinaire et son corps exhala une odeur céleste; d'où les Sœurs conjecturèrent qu'elle jouissait déjà de la vision de Dieu.

Quant à la V. Mère Marie Hurtado, les historiens ne rapportent rien des circonstances de sa mort, et n'en disent même pas l'époque. — (Lopez.)

XVII MARS

Le V. P. LÉONARD DATI,
XXVI^e Maître Général de l'Ordre & Légat Apostolique (*)

(1427)

Les vertus de Léonard Dati et ses travaux pour la gloire de l'Ordre devraient nous rendre sa mémoire précieuse, lors même que sa naissance, ses talents et ses emplois ne lui auraient pas donné un rang distingué parmi les grands hommes de son siècle. Il était né à Florence, sous le Pontificat de Grégoire XI, pendant les démêlés de cette république avec le Saint-Siège, peu de temps avant le commencement du grand schisme.

Les troubles dont toute la Toscane était alors agitée n'empêchèrent pas le sénateur Stazio Dati, père de Léonard, de donner une attention particulière à l'éducation de son fils. Les premières leçons de sagesse qu'on lui fit servirent à le garantir de la contagion du siècle ; et il n'en connut pas plus tôt la vanité et les dangers, qu'il résolut de s'en séparer pour assurer son salut dans la retraite. Ni la noblesse et l'opulence de sa maison, ni l'espérance de posséder un jour les charges de la république, depuis longtemps occupées par ses ancêtres, ne furent capables de retarder l'exécution de son pieux dessein. Instruit déjà des lettres humaines depuis sa plus tendre jeunesse, et en état de faire de grands progrès dans les sciences, Léonard Dati alla chercher un asile dans le couvent de Santa-Maria-Novella, où il reçut l'habit de

(*) Echard. Touron.

l'Ordre, pendant qu'Urbain VI et Clément VII s'efforçaient, chacun de son côté, d'attirer les Florentins à leur parti.

Le même esprit qui l'avait conduit dans le sanctuaire, lui servit de maître et de guide dans les saints exercices du cloître; il les embrassa avec d'autant plus de fruit et de persévérance, qu'il s'y portait par estime et par attrait. Son cœur était d'accord avec son esprit. Le silence, la prière, l'étude, la mortification des sens, il les regardait comme autant de moyens de salut; il s'y plaisait; et, en comparant les douceurs de la paix dont son âme jouissait dans la maison du Seigneur avec les tumultueuses agitations des gens du monde, il plaignait ceux-ci et bénissait la Providence de l'avoir traité plus favorablement. La vivacité de son esprit et le saint usage qu'il fit de tous ses moments pour étudier la religion, le mirent bientôt en état de servir utilement le prochain. Dès qu'on lui eut confié le ministère de la parole, il se fit une réputation, qui devint toujours plus éclatante, à mesure qu'il eut occasion de faire paraître ses rares talents.

Pendant plusieurs années, le fervent religieux travailla, par ses prédications, à réformer les mœurs corrompues des peuples, ou à apaiser les dissensions, d'abord dans les principales villes de Toscane et ensuite dans les autres parties de l'Italie. On l'écoutait partout avec plaisir et avec fruit, parce que l'onction de ses discours se faisait sentir au cœur, en même temps que son éloquence naturelle rendait les esprits attentifs. Les fidèles retirèrent de grands avantages de son ministère; et ils en eussent retiré de plus grands, si le vénérable religieux n'eût été souvent obligé d'interrompre ses fonctions de prédicateur, pour se prêter aux besoins de sa patrie, de son Ordre ou de l'Eglise.

Après avoir sagement gouverné sa communauté de Santa-Maria-Novella, après avoir été nommé Provincial de la Province Romaine, il fut choisi par le Pape Grégoire XII, pour réprimer les entreprises des hérétiques et veiller à la conservation de la foi dans tout le district de Bologne. On le voit désigné sous le titre d'Inquisiteur dans les actes du Concile de Pise, où il se trouva, en 1409. Sa réputation de capacité et de sagesse le fit préférer à plusieurs autres savants personnages, pour prêcher devant cette auguste assemblée, dans la première session du Concile, qui eut lieu le 25 mars. Le zélé prédicateur, ayant pris pour texte de son discours ces paroles du Livre des Juges : « Vous « voilà tous assemblés, ô enfants d'Israël; voyez donc ce que vous « avez à faire » (Jud. xx, 7), représenta d'une manière pathétique

les conséquences du schisme, les gémissements de l'Eglise cruellement déchirée par ses propres enfants et par ses Pasteurs, et les vœux des peuples chrétiens pour le retour si nécessaire de l'union. Il exhorta puissamment ceux qui devaient la procurer, à s'armer de force pour ne point craindre les obstacles, et à n'avoir en vue que la gloire de Dieu et les intérêts de son Eglise, afin de n'être ni partagés, ni arrêtés par des considérations humaines. Le Mystère célébré ce jour-là lui fournit une heureuse occasion pour montrer en Jésus-Christ le modèle des Pasteurs, l'amour que doivent avoir tous les Evêques pour l'Eglise qui est son Epouse.

Nous ignorons si Léonard Dati put rester à Pise jusqu'à la fin du Concile. La double obligation de combattre l'hérésie dans une partie de la Lombardie et de continuer ses visites provinciales, ne lui permettait guère de faire un long séjour dans le même lieu. Ce qui augmenta considérablement ses sollicitudes et ses travaux, ce furent les nouvelles divisions, qui, après le Concile de Pise, commencèrent à éclater dans plusieurs villes d'Italie. Les peuples, les familles, les communautés religieuses renouvelèrent cet ancien langage que l'Apôtre avait autrefois reproché aux Corinthiens. L'un se glorifiait d'être à Paul, l'autre à Céphas; ceux-ci, soumis à la décision du dernier Concile, reconnaissaient le Pape Alexandre V pour le seul successeur légitime de saint Pierre; ceux-là, persuadés que Grégoire XII ne pouvait perdre le droit qui lui avait été conféré par une élection canonique, lui demeuraient toujours inviolablement attachés. La communauté de Santa-Maria-Novella, selon le témoignage d'un auteur florentin, ne fut point exempte de cette triste division. Thomas de Firmo, alors général des Frères-Prêcheurs, employa la vigilance et les empressements d'un père pour réunir tous les esprits : il leur répétait souvent ce que saint Paul avait écrit aux chrétiens de Corinthe : « Je vous conjure, mes « Frères, par le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, d'avoir tous un « même langage, et de ne point souffrir parmi vous de divisions, ni « de schismes, mais d'être tous unis ensemble dans un même esprit « et dans un même sentiment. » Ce zélé Supérieur mourut avant d'avoir eu cette consolation, tant la confusion, ou l'opiniâtreté était grande dans ces jours d'obscurité et de trouble.

Léonard Dati, qui avait partagé le travail avec Thomas de Firmo, en fut chargé seul après le décès de celui-ci. La volonté du Pape et les suffrages de ses Frères l'obligèrent de lui succéder, en 1414.

Grâce au nouveau Maître général, les choses de l'Ordre changèrent

bientôt de face. Le Seigneur fut avec lui dans toutes ses entreprises, et bénit visiblement ses desseins. Après avoir travaillé, avec un succès qu'on n'osait presque point se promettre, à rétablir la vie régulière dans plusieurs couvents d'Italie, ou à l'affermir et à la perfectionner dans les autres, il fut le premier, depuis le commencement du grand schisme, qui réunit sous un même chef toutes les Provinces de l'Ordre de Saint-Dominique. Mais auparavant il rendit divers services à sa patrie et à l'Eglise.

Dès l'an 1413, il s'était employé à la pacification des troubles de Florence; non seulement il avait fait convenir la république de la nécessité d'un nouveau Concile, que l'empereur Sigismond sollicitait avec ardeur; mais, par son crédit et ses raisons, il avait engagé les Florentins à envoyer une ambassade à ce prince, alors à Trente, pour lui offrir leur concours. Désigné lui-même comme l'un des ambassadeurs il se mit en devoir de répondre à la confiance du peuple et du Sénat. Mais avant d'arriver à la cour de l'empereur, il fut arrêté, à Venise, par une grave maladie.

Ce contre-temps n'eut point de suites fâcheuses, et le prudent Général profita de son séjour chez les Vénitiens pour donner la dernière perfection à la réforme que le célèbre Jean Dominici de Raguse avait déjà introduite dans quelques monastères de cette Province. La convocation d'un Concile à Constance fut enfin résolue entre Sigismond et le Pape Jean XXIII, bien que ce Pontife craignît autant la tenue de cette assemblée que l'empereur la désirait.

Notre Général espéra de cette heureuse résolution l'entière et prochaine extinction du schisme, tant dans son Ordre que dans toute l'Eglise. Son premier soin fut de faire et d'ordonner beaucoup de prières pour attirer les bénédictions du ciel sur le Concile projeté; interrompant ensuite ses autres occupations, il se rendit promptement à Constance et put être présent à la première session; il y prit la place que lui donnait sa charge de Général. L'un des plus éminents théologiens de cette assemblée, il était souvent consulté sur toutes les matières de la religion. L'affaire du schisme n'était pas la seule que les Pères eussent à terminer. On sait que les nouvelles erreurs de Wiclef, de Jean Huss et de Jérôme de Prague occupèrent longtemps les évêques et les docteurs, et ce fut principalement dans l'examen de la doctrine de ces trois hérétiques, que Léonard Dati fit admirer plus d'une fois la pénétration de son esprit et l'étendue de ses lumières.

Les actes du Concile font assez connaître la part que prit notre

Général aux délibérations de l'assemblée, et la confiance qu'on ne manquait pas de lui témoigner. Nous nous contenterons de rapporter ici deux ou trois faits. Pendant que les commissaires, spécialement nommés pour instruire le procès de Jean Huss, remplissaient leur office, Léonard Dati, avec le Général des Frères-Mineurs et six autres théologiens, fut adjoint aux cardinaux de Cambrai, de Saint-Marc, de Brancas et de Florence, pour examiner les écrits de cet hérésiarque. On y trouva effectivement toutes les erreurs qu'il était accusé d'avoir prêchées dans le royaume de Bohême. Mais si les théologiens furent en état de le convaincre d'hérésie, et de montrer clairement l'opposition de sa nouvelle doctrine à celle de l'Eglise, ils n'eurent pas le bonheur de lui persuader de se rétracter. Cet esprit fier et orgueilleux éluda toujours les textes les plus précis des saintes Ecritures, méprisa tous les arguments des docteurs catholiques ; et ni l'autorité de l'empereur, ni celle du Concile entier ne furent capables de vaincre son obstination. On sait que l'opiniâtreté de Jean Huss lui coûta cher ; il fut brûlé vif en 1415 ; mais sa mort fut cruellement vengée par ses partisans, qui remplirent toute la Bohême de sang et de carnage.

Le 8 mars 1416, premier dimanche de carême, notre Général eut l'honneur de prêcher en présence de tous les Pères du Concile de Constance, comme il l'avait fait sept ans auparavant devant le Concile de Pise ; et lorsque, après la démission, ou la déposition des trois prétendants à la Papauté, on voulut procéder à l'élection d'un Souverain-Pontife, qui pût être reconnu dans toute la chrétienté, le même Général fut un des trente électeurs que le Concile choisit parmi ses membres, pour les adjoindre aux cardinaux. Cette marque de grande estime, fondée uniquement sur le mérite de Léonard Dati, lui fait d'autant plus d'honneur que l'assemblée était remplie d'un grand nombre d'illustres prélats, évêques et archevêques, sans parler des Généraux des autres Ordres et des célèbres docteurs de toutes les nations.

II — L'élection du nouveau Pape, accomplie avec l'unanimité parfaite des suffrages, montra la sagesse des électeurs, et justifia le choix des Pères. Cette élection fut extrêmement applaudie à Constance et porta la joie chez tous les peuples chrétiens fidèles. Notre Maître général eut enfin la satisfaction de voir finir le schisme, et dans l'Eglise et dans son Ordre. Le Père Jean de Puinoix se trouvait aussi dans le même Concile, et avait joui jusqu'alors du titre de

Général des Dominicains dans l'obédience de Benoît XIII. Il y renonça volontairement. Tous les religieux de Saint-Dominique des Etats de Castille, d'Aragon, de Navarre et d'Ecosse, se réunirent aussitôt avec leurs Frères pour ne reconnaître qu'un même chef, un seul et même Général dans la personne du P. Léonard Dati. Le Pape Martin V, l'ayant confirmé avec éloge dans cette charge, ne cessa plus de lui donner, dans toutes les occasions, des marques publiques de la confiance la plus parfaite.

Le Bref de confirmation fut envoyé dans les provinces de l'Ordre, avec les lettres de Léonard Dati, qui convoqua le prochain Chapitre dans la ville de Metz, pour les fêtes de la Pentecôte 1419. Cependant, le Pape étant parti de Constance le 16 mai 1418 pour retourner en Italie, notre Général l'accompagna pendant une partie du voyage. Il prit ensuite les devants pour faire préparer à Sa Sainteté un logement convenable au couvent de Santa-Maria-Novella. Le Souverain-Pontife y établit effectivement sa résidence pour tout le temps qu'il demeura dans la ville de Florence. Son séjour y fut assez long, parce qu'il ne voulait point sortir de cette cité jusqu'à ce que Rome fût en état de le recevoir, et qu'il pût y être en sûreté, après avoir retiré le château Saint-Ange des mains de la reine de Sicile.

Les chefs de la République florentine et notre Général, en particulier, s'étudiaient comme à l'envi, à procurer toutes sortes de satisfactions au Saint-Père et à sa cour. Tandis que le Pape, pour témoigner son contentement, faisait, avec beaucoup de solennité, la consécration de notre église et celle du grand autel, les Florentins élevaient, près du même Couvent, un nouvel édifice pour y loger avec plus de commodité une partie des cardinaux. On prenait en même temps de justes mesures pour dissiper entièrement tout ce qui s'opposait encore à la tranquillité du nouveau Pape. Braccio de Mantoue, qui s'attribuait la qualité de défenseur de Rome, s'était emparé de Pérouse et de quelques autres villes du patrimoine de Saint-Pierre. Comme il avait embrassé avec chaleur le parti de Jean XXIII, il faisait la guerre à Martin V et méprisait avec tant d'insolence les anathèmes de l'Eglise, que par une sacrilège raillerie, il osait dire qu'il excommunierait le Pape, s'il en était excommunié. Les Florentins étaient résolus à prendre les armes contre ce rebelle ; mais, par le conseil de notre Général, ils employèrent d'abord les voies de la douceur. Ce moyen réussit : Braccio déposa lui-même les armes, et la prudence d'un homme sage, en détournant le fléau de la guerre,

procura au Souverain-Pontife un sujet de consolation, bientôt suivi de plusieurs autres. La reine de Sicile retira la garnison du château Saint-Ange, et envoya le grand sénéchal de son royaume jusqu'à Florence pour reconnaître Martin V. Le Pape députa aussitôt un cardinal, pour aller couronner cette princesse à Naples. Quatre cardinaux de Pierre de Lune vinrent aussi rendre leur obéissance au légitime Pape, et ils en furent favorablement accueillis. Tout ceci se passa dans notre couvent de Santa-Maria-Novella.

On y vit encore, quelque temps après, un spectacle très touchant, et qui causa une joie universelle parmi le peuple : ce fut la soumission volontaire de Balthazar Cossa, autrefois Jean XXIII. Depuis plus de trois ans, ce prétendant à la Papauté languissait dans une prison en Allemagne, lorsque Léonard Dati, à la tête de plusieurs illustres Florentins, s'adressa au Pape régnant, pour le supplier d'avoir compassion de sa misère et de lui obtenir la liberté.

Martin V fit-il des démarches auprès du comte Palatin, pour la délivrance de ce grand prisonnier ? L'obtint-il à prix d'argent ? Quelques écrivains l'ont cru. Quoi qu'il en soit, le captif sortit de sa prison et vint dans les environs de Parme où il retrouva plusieurs de ses anciens amis, qui le reçurent avec respect. Il y en eut même quelques-uns qui, par amitié ou par intérêt, osèrent le solliciter de reprendre les insignes du souverain Pontificat, c'est-à-dire, de rallumer le feu du schisme et la guerre dans l'Eglise. Balthazar Cossa se détermina plus sagement. Comme si la tribulation l'avait changé en un autre homme, il prit tout d'un coup sa résolution, et sans rien dire de ce que la grâce lui inspirait, il se rendit presque seul à Florence. Sans avoir pris aucune sûreté pour sa personne, il alla sans tarder au couvent de Santa-Maria-Novella se jeter aux pieds de Martin V, implorant avec humilité la miséricorde du Pontife, le reconnaissant pour le seul véritable Vicaire de Jésus-Christ, et ratifiant de nouveau tout ce qui s'était fait dans le concile de Constance, touchant la déposition de l'un et l'exaltation de l'autre. Une démarche si édifiante et si peu attendue tira les larmes des yeux de tous les assistants : le Pape, très sensiblement touché, releva et reçut avec les témoignages de l'affection la plus sincère cet homme ainsi humilié, fit tout ce qu'il put pour le consoler du changement de sa fortune, et le rapprocha autant qu'il était possible du rang d'où il était tombé. Sa Sainteté l'agrégea au nombre des cardinaux, le déclara doyen du Sacré-Collège et voulut que dans toutes les cérémonies publiques, dans les Consis-

toires et autres assemblées, Cossa fût toujours le plus près de sa personne, sur un siège plus élevé que tous ceux des autres cardinaux.

Quoique Léonard Dati eût sollicité, comme nous l'avons dit, en faveur du Pape déposé, il ne fut point présent à sa réconciliation, qui eut lieu le vendredi 23 juin 1419. Notre Général avait alors quitté Florence, pour aller présider le Chapitre de son Ordre, convoqué à Metz. Il y eut un grand sujet de joie et de consolation, en voyant l'entier rétablissement de la paix parmi les Frères et le zèle ardent qui paraissait animer tous les religieux pour l'union et la charité. Ce qui avait été commencé sous d'heureux auspices dans ce Chapitre, fut continué et confirmé dans celui qui se tint à Florence, au mois de mai de l'année 1421. Le sage Supérieur, non content d'avoir effacé jusqu'aux dernières traces du schisme, fit de nouveaux efforts pour renouveler parmi ses Frères l'ancienne ferveur, l'esprit de prière et de régularité, l'amour de l'étude et particulièrement le zèle du salut des âmes par le ministère de la parole.

Le Pape venait de le nommer Commissaire apostolique dans la Lombardie et la Marche d'Ancône, où l'hérésie des Fratricelles semblait se renouveler ; pendant qu'il travaillait à combattre ces prétendus spirituels et à empêcher le progrès de leurs erreurs, il fut informé des bénédictions que le Ciel répandait alors sur les travaux apostoliques d'un de ses religieux, occupé depuis longtemps à faire recevoir l'Evangile dans la Samogitie, province de Pologne.

Les peuples de ces contrées, encore idolâtres dans le quinzième siècle, et s'imaginant que les bois et les forêts étaient la demeure des dieux, leur rendaient un culte superstitieux, qu'ils étendaient même aux oiseaux et aux bêtes sauvages. Ils adoraient aussi comme des divinités le feu et le tonnerre, et leurs prêtres entretenaient avec soin un feu perpétuel sur le sommet d'une haute montagne, au bas de laquelle coulait la rivière appelée dans le pays *Nyewiaza*. Ces prêtres, aussi stupides et peut-être plus corrompus que ceux qu'ils conduisaient, craignaient d'attirer sur leur tête la colère de leurs dieux, si ce feu venait à s'éteindre ; ils menaçaient de même les peuples de la vengeance céleste, s'ils osaient toucher au bois qui croissait sur la montagne et qu'ils disaient être sacré. L'aveuglement de ces pauvres infidèles et la perte de tant d'âmes ayant excité le zèle du roi de Pologne, Ladislas Jagellon, et de Nicolas Vezik, dominicain polonais, confesseur et Prédicateur ordinaire de Sa Majesté, ils

se rendirent l'un et l'autre dans la Samogitie, avec le grand-duc de Lithuanie et plusieurs autres personnes également pieuses et éclairées. Pour rendre les Samogitiens plus dociles à la prédication de la Foi qu'on venait leur annoncer, on commença par leur montrer, d'une manière sensible, la vanité de tout ce qu'ils avaient cru sur la parole de leurs prêtres.

Le roi Ladislas, étant monté sur le haut de cette montagne où brûlait le feu perpétuel, l'éteignit lui-même en y versant beaucoup d'eau. Il commanda ensuite à ses troupes de se répandre dans les forêts des environs, d'en couper les arbres, et d'y tuer tous les animaux qu'elles rencontreraient. Tout cela fut exécuté ponctuellement, et ces peuples, étonnés de voir qu'il n'en était survenu aucun mal ni au prince ni à ses soldats, commencèrent à se défier de la puissance de leurs dieux, aussi bien que de la sincérité de leurs ministres. Après avoir délibéré ensemble sur ce qu'on leur avait dit et sur tout ce qui s'était passé, l'un des plus considérables d'entre les Samogitiens, prenant la parole pour tous, vint déclarer au roi, que leurs divinités ayant été assez lâches pour se laisser vaincre par celles des Polonais, ils étaient résolus à quitter leur culte et à s'attacher au Dieu vainqueur.

On profita de ces dispositions pour leur faire connaître plus à fond la religion véritable. Le prince, beaucoup mieux instruit lui-même de la langue et des coutumes du pays que tous les missionnaires qui le suivaient, voulut être le premier prédicateur de la foi parmi ces barbares. Le P. Nicolas Vezik, avec quelques-uns de ses Frères, continua pendant plusieurs années ce que le roi avait si bien commencé. Le nombre de ceux qui renonçaient à leurs idoles pour embrasser le christianisme fut si grand, qu'on établit plusieurs paroisses et qu'on fit bâtir une église cathédrale dans ce pays. On assure cependant que nos prédicateurs, surtout le P. Nicolas Vezik, furent souvent exposés à la persécution des Samogitiens, et aux pièges que leur tendirent les prêtres des idoles. Mais le Seigneur ne les abandonna pas à la mauvaise volonté de leurs persécuteurs; il se servit au contraire de leur ministère, pour changer le cœur de ces barbares et convertir les plus obstinés. Dès l'an 1422, Nicolas Vezik voyait autour de lui, avec action de grâces, une multitude considérable de fidèles, qu'il avait régénérés en Jésus-Christ par le Baptême.

III. — Des nouvelles si heureuses furent pour le Général un nouveau motif d'exciter de plus en plus le zèle de tous ses religieux, en les

portant à travailler selon leur vocation dans la vigne du Seigneur, et à se montrer dignes des faveurs qu'ils recevaient tous les jours du Saint-Siège. Nous trouvons, en effet, un grand nombre de bulles du Souverain-Pontife, Martin V, qui ne se lassait pas de donner à notre Général de nouveaux témoignages de son affection paternelle, soit en mettant sous la protection spéciale du Saint-Siège quelques-uns de ses monastères, soit en lui fournissant les moyens d'en fonder, ou d'en faire subsister d'autres, soit en lui accordant le droit de créer des Docteurs dans ses Chapitres généraux, soit enfin, en confirmant et même en étendant les privilèges accordés par ses prédécesseurs, et en particulier par le Pape Boniface IX. Mais la plus grande marque que donna Martin V de son estime pour Léonard Dati, ce fut de le mettre au nombre des Légats apostoliques, chargés de faire à Pavie l'ouverture d'un Concile général et de présider au nom de Sa Sainteté.

Dans la quarante-quatrième session du Concile de Constance, le Pape, avec le consentement des cardinaux, avait choisi la ville de Pavie pour le prochain Concile général, et les Pères avaient applaudi à ce choix. Le temps étant donc venu pour la célébration de ce Concile, le Souverain-Pontife y envoya quatre Légats : Pierre Donat, archevêque de Crète ; Jacques, évêque de Spolète ; Pierre, abbé de Rosacco du diocèse d'Aquilée et Léonard, Général des Frères-Prêcheurs. Ces Légats en firent effectivement l'ouverture solennelle dans le mois de mai 1423 : mais un petit nombre seulement d'évêques étant arrivés avec les députés de quelques princes ou prélats d'Allemagne, de France et d'Angleterre, on jugea bon d'attendre l'arrivée des autres membres du Concile, avant de continuer les sessions. Le P. Léonard profita de ce loisir pour vaquer aux affaires de son Ordre, et présider un nouveau Chapitre général, qui se tint, aux fêtes de la Pentecôte, dans la même ville. A peine avait-il congédié l'assemblée, que des maladies épidémiques commencèrent à se répandre dans Pavie, et bientôt il fut question de transférer ailleurs le Concile commencé. Le Pape y consentit ; et les évêques de France, d'Italie, d'Allemagne et d'Angleterre, ayant remis le choix à la volonté des Légats apostoliques, ceux-ci désignèrent la ville de Sienne en Toscane. Les Légats se transportèrent, en effet, dans cette ville, et l'on y reprit les sessions. Pour affermir d'abord tout ce qui regardait la Foi, dans les points alors attaqués, on renouvela la condamnation des hérésies des wicléfites et des hussites, déjà prononcée dans le Concile de Constance, et aussi la déposition de Pierre de Lune, dont Alphonse,

roi d'Aragon, essayait, par ses ambassadeurs, de remettre la cause en discussion. On parla aussi de la réunion des Grecs avec les Latins ; mais on procéda d'abord à la réforme de l'Eglise. Cependant de nouveaux troubles, causés en Italie par les troupes du roi d'Aragon, obligèrent les Légats à suspendre et à transférer ailleurs, une seconde fois, le saint Concile. Il y eut plusieurs difficultés à ce sujet, et enfin il fut convenu, le 19 février 1424, que la prochaine assemblée, qui serait convoquée sept ans après, en exécution du décret de Constance, se tiendrait dans la ville de Bâle. Ce choix fut approuvé d'abord par les Légats, et ensuite par les principaux évêques de chaque nation, qui s'étaient rendus à Sienne.

Cet arrangement rendit notre Général à lui-même et à son Ordre. Sa principale occupation, les deux dernières années de sa vie, fut de se préparer à la mort par la prière, et par une vigilance très attentive à tout ce qui pouvait contribuer à l'avancement spirituel de ses Frères. Déjà chargé d'années et presque épuisé par ses longs travaux, il s'était retiré dans son couvent de Santa-Maria-Novella. On prétend que le Pape Martin V le mit alors au nombre des cardinaux, mais que celui qui en apportait la nouvelle ne parvint à Florence que deux jours après le décès du Général. Le fait de cette promotion au cardinalat n'est point certain. On peut voir cependant par cette tradition, commune chez les Florentins, l'idée qu'on avait généralement des mérites distingués de Léonard, des services qu'il avait rendus à l'Eglise et de l'affection particulière que Martin V avait toujours conservée à son égard.

Les auteurs ne s'accordent pas sur l'année, ni sur le jour de la mort du Serviteur de Dieu. Fontana croit qu'il est décédé le 17 mars 1425, et le P. Echard préfère ce sentiment. Il n'y a point la même diversité d'opinions, touchant les rares vertus et les excellentes qualités de Léonard Dati. Ses emplois dans l'Eglise et dans son Ordre, et son rôle dans trois Conciles, sont de bons témoignages de son mérite et de ses talents. Tous les historiens conviennent qu'à un grand génie, il joignait une piété solide, une rare prudence, beaucoup d'habileté dans le maniement des affaires et tous les avantages que l'on peut retirer de l'étude.

Il nous a laissé des preuves de sa science dans plusieurs ouvrages, dont quelques-uns étaient conservés manuscrits, à la bibliothèque du couvent de Santa-Maria-Novella. Parmi ses sermons, on trouve les deux discours prononcés par lui dans le Concile de Pise et dans

celui de Constance. Il y en a aussi plusieurs, où l'auteur explique au long les différents fléaux, dont la justice et la miséricorde de Dieu affligent en ce monde les pécheurs, quand ils diffèrent leur conversion : *De flagellis peccatorum festinanter converti nolentium.* Mais on estime particulièrement un traité utile aux théologiens et aux prédicateurs, et intitulé : *Petitiones* (Demandes).

Le V. P. ANTOINE CREUS,
Profès du Couvent de Valence & Disciple de Saint Louis Bertrand (*)

(1533-1618)

Ce grand serviteur de Dieu naquit à Palma, dans l'île de Majorque, en l'année 1533. Dès son enfance, il donna des présages de la sainteté à laquelle la grâce devait l'élever un jour. A peine pouvait-il parler qu'il disait à sa mère : « Je veux être un saint. » Tout son plaisir était de faire des autels et de réciter le *Salve Regina* devant une image de la Très Sainte Vierge. Quelquefois, il convoquait ses petits camarades : « Venez voir, leur disait-il, si je ne suis pas fait pour être « religieux. »

Sa conduite, en effet, retraça de bonne heure les vertus de cette sainte profession. Il montrait surtout une singulière obéissance vis-à-vis de ses parents. Jamais il ne fût sorti de la maison sans leur en demander permission.

A l'âge de quinze ans, il fut conduit à Valence pour y faire ses études. Ce séjour dans une grande ville n'apporta aucun changement aux habitudes pieuses de son enfance. Au milieu des autres jeunes gens et malgré toutes les occasions, il conserva la même innocence, le même recueillement que dans la maison paternelle. Tous les dimanches et aux grandes fêtes, il s'approchait des sacrements. Il fréquentait beaucoup les églises et se montrait avide d'entendre la

(*) Lopez.

parole de Dieu. Sa modestie, sa piété, toutes ses manières attirèrent sur lui l'attention, et beaucoup de personnes de condition songèrent à lui confier la charge de précepteur de leurs enfants. Mais le saint jeune homme poursuivait d'autres pensées. Effrayé des dangers du monde, il méditait d'embrasser l'état religieux. Après bien des réflexions, il prit enfin son parti, et se résolut à solliciter son admission dans l'Ordre de Saint-Dominique.

Les Supérieurs du couvent de Valence l'accueillirent avec joie, et bientôt revêtu du saint habit de Frère-Prêcheur, il put commencer une vie nouvelle au milieu des exercices du noviciat.

La Providence lui accordait une immense faveur, en le plaçant au seuil de la vie religieuse, sous la direction d'un grand saint. Le Maître des novices était alors saint Louis Bertrand. Sous un tel directeur, de quels progrès n'était pas capable une âme ardente et généreuse comme celle du Frère Antoine ? Malgré sa jeunesse, il ne tarda pas à montrer une vertu consommée. Aussi, le Saint le voyant rempli de lumières célestes, se plaisait à s'entretenir longuement avec lui des choses de Dieu et de la perfection. Entre toutes les vertus du pieux novice, l'obéissance tenait le premier rang. Un jour, il se trouvait à la sacristie, se préparant à remplir l'office de thuriféraire. Le Bienheureux Père Maître lui commande d'aller chercher du feu à la cuisine. Aussitôt le Frère se met en quête du petit réchaud dont on se servait d'ordinaire. Mais ne le trouvant pas, il dit à saint Louis : « En quoi « apporterai-je les charbons ? » — « Dans votre scapulaire, » répond le Bienheureux. Sans répliquer un seul mot, Frère Antoine se rend à la cuisine, met tranquillement les charbons dans son scapulaire et les apporte à la sacristie en traversant deux bras du cloître. Puis, il ouvre son vêtement, le feu l'avait entièrement respecté, à la grande surprise de tous les Frères présents.

La profession d'un tel novice, on le pense bien, ne souffrit point de difficulté. Quand même sa vertu n'eût été approuvée d'en haut par aucun signe miraculeux, sa seule vie exemplaire aurait suffi à lui conquérir tous les suffrages.

A peine devenu profès, il reçut de S. Louis Bertrand une marque d'estime fort particulière. A cause du grand nombre de novices, le Saint avait besoin d'être aidé dans sa tâche. Sur sa demande, le Frère Antoine devint Sous-Maître et partagea ses sollicitudes dans la formation des jeunes gens admis au noviciat. S. Louis Bertrand avait en lui une entière confiance. S'il voyait un Frère dans la peine ou sous

le coup d'une tentation, souvent il l'adressait au V. Sous-Maître, qui l'animait à la persévérance et lui rendait le calme et la sérénité.

Après avoir achevé ses études de théologie, qu'il poursuivait tout en s'acquittant de ses fonctions, il conçut le dessein de retourner dans son île natale. En comparaison de la vie sainte et austère, menée dans le couvent de Valence, le couvent de Palma lui paraissait déchu de l'observance. Il conféra de ses désirs avec le Père Provincial, et lui demanda la permission d'aller établir dans l'île de Majorque les pratiques de régularité en vigueur à Valence. Le Père Provincial approuva sa résolution et l'investit de toute l'autorité nécessaire.

Arrivé à Palma, le V. Père s'efforça d'implanter une vie parfaitement régulière et d'attirer les religieux à la réforme. Ses deux principaux moyens étaient la douceur et le bon exemple. Il conquit l'affection de tous, et, peu de temps après son arrivée, les Pères l'élisaient déjà Prieur de leur Couvent.

Dans cette charge, il lui fut encore plus facile de poursuivre et de mener à bonne fin l'œuvre commencée. Ses efforts, bénis de Dieu, firent fleurir l'observance, et cette maison de Palma, autrefois peu fervente, ne le céda bientôt plus en régularité aux meilleurs couvents de l'Espagne.

Mais, dans l'Ordre de Saint-Dominique, la science marche de pair avec la piété ; le V. P. Antoine le savait. Pour promouvoir les études et exciter le zèle des Frères, il obtint la fondation d'une Université dans le couvent de Palma avec pouvoir de conférer les grades. Lui-même s'employa de longues années à l'enseignement de la philosophie ou de la théologie.

Ces divers travaux n'épuisèrent pas son activité. Plein d'un zèle tout apostolique, il prêchait des carêmes entiers et encore dans le reste de l'année, avec une ferveur qui touchait les âmes et les convertissait.

Sans égard aux incessantes fatigues du ministère, il imposait à son corps les plus rudes mortifications. Les mercredis et vendredis de carême, il jeûnait au pain et à l'eau ; les autres jours, il ne prenait qu'un peu de légumes mal apprêtés. Quelquefois, avec deux petits pains seulement il passait deux ou trois jours. Son lit était une planche nue. Il avait à son service tout un assortiment de cilices, de chaînes de fer, et d'autres instruments de pénitence ; toujours il portait l'un ou l'autre sur sa chair, mais il changeait de temps en temps, comme on change de vêtement. En visitant sa cellule, après sa mort,

on fut dans l'admiration de découvrir tout ce pieux arsenal de guerre.

A l'austérité de vie, le V. Père joignait aussi l'oraison. La plus grande partie de son temps était employée à ce saint exercice. La ferveur qu'il y puisait était admirable ; très souvent, on le voyait sortir de sa cellule, le visage et les yeux tout enflammés ; on reconnaissait à ce signe qu'il venait de faire oraison. Cette communication fervente avec Dieu lui donnait sur les âmes un ascendant irrésistible. Ses paroles, sortant d'un cœur embrasé, leur inspiraient le mépris des choses terrestres, et un ardent désir de se dévouer complètement au service de Dieu.

Il offrait le saint Sacrifice avec une dévotion toute particulière. Il n'était pas rare de le voir fondre en larmes, surtout, lorsqu'avant de communier, il tenait le Saint-Sacrement entre les mains. Inondé des grâces divines, il célébrait la Messe avec lenteur, et demeurait chaque jour près d'une heure à l'autel.

II. — A l'exemple de saint Dominique, il était sans cesse consumé du désir de procurer la conversion et le salut des âmes. En toute occasion, il rappelait le souvenir des grandes vérités. Les paroles qui servaient de thème ordinaire aux prédications de S. Vincent Ferrier lui étaient familières. Il les ramenait fort souvent, dans le cours même de ses conversations. « *Timete Deum*, s'écriait-il, *et date illi hono-* « *rem ; quia venit hora judicii ejus.* Craignez Dieu, et servez-le, car « l'heure de son jugement approche. »

Jusqu'à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, il ne cessa de travailler pour Dieu, pour l'Eglise et les âmes. Prieur, Sous-Prieur, Maître des novices, Prédicateur général, Inquisiteur, il déploya dans tous ces emplois un dévouement et un zèle infatigables. Il fonda un nouveau couvent de Frères-Prêcheurs dans l'île de Majorque et le plaça sous le vocable de saint Vincent Ferrier. D'après un historien de cette même île, il aurait encore assisté au Concile de Trente, comme consulteur et théologien de l'évêque de Girone (1).

En 1614, le saint religieux déjà accablé de vieillesse et usé par le travail, tomba gravement malade. Bientôt il perdit la vue, et fut réduit à l'extrémité. Persuadés que l'heure de sa mort était arrivée, les médecins recommandèrent de lui administrer les derniers sacre-

(1) Boyer y Medel : *Varones ilustres de Mallorca*, p. 376.

ments. Le V. P. Antoine les refusa, assurant avec fermeté qu'il ne mourrait pas. La prédiction fut réalisée ; au grand étonnement de tous les Frères, il recouvra la santé et la vue, et l'année suivante, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, il était encore établi Inquisiteur pour la troisième fois.

Sa sainteté et les services qu'il rendait à l'Eglise depuis si longtemps excitèrent contre lui la haine de l'enfer. Sur les derniers temps de sa vie, il fut en butte aux persécutions extérieures et sensibles des démons, et dans un de ces assauts que lui livrait la malice infernale, il contracta la maladie dont il mourut peu de jours après.

C'était le premier jour de mars 1618 : le V. Père Antoine reposait étendu sur son lit. Entre dix et onze heures de la nuit, une légion de démons lui apparaissent tout à coup sous des figures horribles, et en poussant des cris affreux. Saisi d'effroi, le V. Père se met à invoquer à haute voix le saint Nom de Jésus, et supplie le Seigneur de venir à son aide. « Ne te donne pas la peine d'appeler le secours divin, « répondent les démons ; nous avons reçu pouvoir de te tourmen- « ter. » Ils veulent, disent-ils, se venger de toutes les persécutions qu'il leur a faites durant sa vie, surtout au tribunal de l'Inquisition. Ce disant, ils l'arrachent de son lit, ils le traînent dans sa cellule, ils l'accablent de milliers de coups, ils le tourmentent cruellement et enfin le laissent à moitié mort, la tête renversée sur le pavé.

A la suite de ces mauvais traitements, le V. P. Antoine fut saisi d'une fièvre ardente, contre laquelle tous les remèdes demeurèrent impuissants. Sentant de plus en plus diminuer ses forces, il demanda enfin le saint Viatique. Quand on lui apporta l'adorable Sacrement, il fit à haute voix et avec dévotion cette protestation de foi : « De tout « mon cœur, de tout mon esprit et de toute mon âme, je crois que « vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant, mon Créateur, mon Sau- « veur, ma récompense, mon pasteur et mon juge. Je crois que vous « avez souffert et êtes mort pour moi ; je crois à un seul Dieu en « trois Personnes ; enfin je professe toutes et chacune des vérités que « croit la sainte Eglise romaine, et je veux vivre et mourir dans la foi « catholique. » Puis, avant de communier, il demanda très humble- ment pardon à tous les Frères présents des offenses dont il aurait pu se rendre coupable à leur égard. Il ne vécut plus que deux jours après cette pieuse cérémonie.

Le soir du 17 mars, une heure avant Complies, le saint malade fit venir le Père Prieur et lui dit : « *Jam est hora, moriamur.* C'est

« maintenant l'heure de mourir. » Après quoi, il le supplia de lui donner l'Extrême-Onction. Le P. Prieur objecta qu'il vaudrait mieux différer jusqu'après l'Office. « Vous n'auriez pas le temps », répondit le P. Antoine. Alors, pour satisfaire son désir, on procéda immédiatement à la cérémonie. Quand elle fut terminée, il fit ouvrir les fenêtres de sa cellule, et, de son lit, il tenait ses regards tournés vers le ciel. En même temps, il édifiait les Frères par des paroles toutes pleines de foi, d'espérance et d'amour. Un religieux vint à ce moment pour l'encourager; le vénérable moribond, lui serrant la main, s'écria : « *In Domino confido.* J'espère dans le Seigneur. C'est un bon Maître, « qui récompense au-delà de tout mérite, et dont les rigueurs sont « toujours au-dessous du juste châtiment. »

Après les Complies, la communauté venait d'entrer au réfectoire pour la collation, lorsqu'on entendit le signal, en usage dans notre Ordre, pour annoncer une mort imminente. Aussitôt les Frères se rendent auprès du V. P. Antoine, arrivé à ses derniers instants, et commencent les prières de la recommandation de l'âme. Pendant cette récitation, le Serviteur de Dieu expira doucement, et alla recevoir au ciel la récompense de sa belle et sainte vie.

Avant de l'ensevelir, les Frères voulurent examiner si le corps gardait la trace des coups reçus dans la nuit du premier jour de mars. Cette enquête eut lieu en présence des religieux et de plusieurs médecins et d'autres séculiers. Le spectacle leur arracha des larmes à tous. Une multitude de meurtrissures, de marques livides attestaient encore visiblement avec quelle violence et quelle cruauté les démons s'étaient acharnés contre leur victime.

Jusqu'au moment des funérailles, il fut entouré de respect et de vénération. Le peuple accourut pour le voir et lui coupa ses habits afin de les garder comme reliques. Deux fois, il fallut lui remettre de nouveaux vêtements.

Les obsèques furent célébrées avec une solennité extraordinaire. L'évêque, le vice-roi, les auditeurs du Conseil royal, le Chapitre de la cathédrale, y prirent part avec toutes les paroisses et les communautés de la ville.

Les restes du V. Père Antoine Creus sont encore de nos jours conservés précieusement.

En 1837, après l'expulsion des Dominicains, on résolut d'abattre leur maison et leur église de Palma. On en retira auparavant les cendres du P. Antoine et de plusieurs autres saints personnages de

ce couvent, pour les transporter à l'église cathédrale. Cette translation eut lieu dans la nuit du 23 janvier 1837. Les reliques furent déposées dans un des murs de la chapelle de Saint-Pierre, et pour rappeler leur présence en ce lieu, on plaça l'inscription suivante :

Sancita demolitione
Domus et ecclesiæ PP. FF.
Prædicatorum hujus civitatis,
Inde huc die XXIII januarii anni
MDCCCXXXVII translatæ fuerunt reliquiæ
Ven. PP. FF. Juliani Fontiroig,
Antonii Creus, Guillermi Malferit,
Bartholomei Riera, Michaelis
Bennasser, et Tomasiæ Valens,
Sororis tertiæ ejusdem Ordinis (1).

Voici la traduction de cette inscription :

« Lorsque la démolition de la maison et de l'église des Frères-Prêcheurs de cette ville eut été décidée, on transporta ici, le 23 janvier 1837, les reliques des VV. PP. Julien Fontiroig, Antoine Creus, Guillaume Malferit, Barthélemy Riera, Michel Bennasser et Thomasie Valens, Sœur tertiaire de même Ordre. »

La V. M. ISABELLE DE CHILLAC,
Professe du Monastère de Sainte-Catherine de Sienne au Puy (*)

(1591-1621)

La V. Sœur Isabelle de Chillac naquit en la ville du Puy-en-Velay, l'an 1591, de parents fort vertueux et pourvus des biens de la fortune. Son père, riche marchand, prit un soin extraordinaire de son éducation, et lui fit inspirer, dès son bas âge, le goût de la piété et de la dévotion. Aussi, pleine de mépris pour le monde, Isabelle, parvenue

(1) Boyer y Medel : *Varones ilustres de Mallorca*, p. *175*.
(*) *Mém. du Puy.*

à l'âge de choisir un état, résolut de se consacrer au service de Dieu, dans le monastère de Sainte-Catherine. Le monde et ses parents essayèrent de la retenir ; mais, à force d'instances, elle obtint enfin de sa famille la permission d'embrasser l'état religieux.

Au jour de sa vêture, elle fut obligée, pour se conformer à une coutume peu en harmonie avec l'esprit de perfection, de consentir à porter sur elle les ornements de la mondanité. La vicomtesse de Polignac, daignant lui servir de marraine, mit une extrême recherche à l'embellir de tous les vains atours du siècle. Elle la revêtit de ses propres parures les plus précieuses, et la couvrit de joyaux et de pierreries. Notre Vén. Sœur gémissait en secret d'avoir à s'offrir en spectacle, et quand vint le moment d'être dépouillée de tous ces hochets de la vanité, elle leur dit adieu de grand cœur, et reçut avec joie le costume pauvre et simple des filles de saint Dominique.

Aussitôt, on la vit s'avancer rapidement dans les voies de la sainteté. Elle excellait particulièrement en douceur, simplicité et humilité. L'oraison était la plus chère occupation de sa vie ; abîmée en Dieu, elle s'attachait surtout à contempler ses perfections admirables et son infinie miséricorde. Les occupations extérieures ne parvenaient pas à la distraire de son union continuelle avec Dieu.

En 1615, le V. P. Imbert-Bourrili, Provincial de la Province de Provence, vint chercher au monastère du Puy trois Mères vertueuses, pour la fondation d'un monastère à Saint-Etienne. L'une des trois sur qui tomba son choix fut la V. M. Isabelle de Chillac, à qui l'on destinait l'office de portière.

Arrivées à Saint-Etienne le 21 octobre de cette même année, les fondatrices s'installèrent dans une maison fort misérable. « Tout y était « orné de pauvreté, » dit une ancienne chronique. Elles acceptèrent avec joie ce dénuement et ne songèrent qu'à donner par leurs vertus un fondement solide à la nouvelle fondation.

Le 15 novembre suivant, le monastère fut enfin érigé par acte canonique, et le même jour, on donna l'habit à sept postulantes. Cette communauté, composée de dix personnes, devint pour Notre-Seigneur un jardin délicieux, où fleurissaient d'admirables vertus. Ce qui animait surtout les jeunes religieuses, c'était l'exemple donné par les VV. Mères fondatrices (1).

(1) Pour de plus amples détails sur cette fondation, voir la vie de la V. M. Françoise Pignac, V février, p. 141.

Après un séjour de trois ans à Saint-Etienne, Sœur Isabelle retourna au Puy. Les fatigues de la fondation avaient profondément altéré sa santé. Bientôt, saisie d'une fièvre lente, elle ne fit plus que se consumer jusqu'à l'heure de sa mort. Mais elle ne manifesta pas son état, et comme elle était d'un grand courage, elle put longtemps dissimuler ses souffrances. Déjà atteinte de maladie, elle fut chargée de l'office de portière, et se mit à le remplir, sans tenir compte de son épuisement.

Un jour, pour accroître ses mérites, Dieu permit un accident qui lui attira une punition imméritée. Elle était allée communier à l'église; pendant son absence, il se produisit un désordre ou une confusion à la porte du monastère, et la communauté n'en fut pas édifiée. La Supérieure en rendit responsable la V. Sœur Isabelle, et après lui avoir fait, en plein chapitre, une sévère réprimande, elle la couvrit de confusion en lui ôtant son emploi, et la condamna à la pénitence prescrite dans les Constitutions pour les coulpes graves (1). La V. Sœur eût pu montrer d'un seul mot son innocence; elle préféra se taire, et accepta généreusement l'humiliation. La semaine suivante, elle jeûna au pain et à l'eau, conformément à sa pénitence, le lundi, le mercredi et le vendredi. La joie, peinte sur son visage, faisait croire qu'elle était capable de supporter ce rigoureux châtiment. C'était une illusion. On s'en aperçut bientôt, mais trop tard. Dès le dimanche suivant, il lui arriva une faiblesse, qui remplit toutes les Sœurs d'inquiétude. On l'entoura de tous les soins possibles; mais, minée depuis longtemps par son mal, elle était à bout de forces. Après avoir reçu les derniers sacrements et édifié les Sœurs jusqu'à la fin, elle rendit sa sainte âme à Dieu, le 17 mars 1621.

Son corps demeura aussi flexible que celui d'une personne vivante. Craignant réellement que Sœur Isabelle ne fût pas encore morte, les religieuses différèrent ses funérailles, et il fallut une nouvelle visite du médecin pour les tirer de leur erreur. Elle était bien morte; mais il plaisait à Dieu de manifester par un signe extraordinaire les mérites et la gloire de sa pieuse et humble servante.

(1) Recevoir quatre disciplines, et jeûner quatre fois au pain et à l'eau.

LE MÊME JOUR

1296. — A Angers, mourut le V. P. OLIVIER DE TRÉGUIER, ainsi appelé du nom de sa ville natale. Il prit l'habit de l'Ordre au couvent de Morlaix. Ses vertus religieuses et sa belle intelligence le signalèrent de bonne heure à l'attention des Supérieurs. Après avoir achevé son noviciat au couvent de Morlaix, il fut envoyé au grand Collège de Saint-Jacques de Paris, pour y achever ses études. Il ne tarda pas à s'acquérir dans l'Université de cette ville un grand renom comme philosophe et comme théologien. Ses aptitudes spéciales pour les discussions de l'Ecole le firent désigner par le Chapitre général pour occuper l'une des chaires de théologie du couvent de Saint-Jacques. Vers 1285, il succéda comme professeur au Père Guillaume d'Auxerre. Ayant, selon l'usage, fourni ses trois années d'enseignement au couvent de Saint-Jacques, le P. Olivier reçut le bonnet de Maître en théologie de l'Université de Paris. Il occupe le quarante-sixième rang sur la liste, par ordre de date, que Guidonis a dressée, des religieux appelés à ces hautes fonctions, depuis l'introduction des Frères parmi les Maîtres de cette célèbre Université. A peine le P. Olivier eut-il achevé le triennat de son professorat à Paris, qu'il fut élu Prieur dans plusieurs couvents de sa Province. Il assista en cette qualité au Chapitre provincial de Dinan, en 1291, et à celui de Dijon, en 1292, où il prit part à l'élection des deux Provinciaux, ses prédécesseurs, Frère Etienne de Besançon et Frère Guillaume d'Auxerre, qui, tous deux, après avoir comme lui enseigné à Paris et pris le titre de Maître en théologie, avaient été chargés du gouvernement de leur Province. En 1293, au mois de mai, nous retrouvons le P. Olivier à Lille, au Chapitre provincial tenu, selon les lois de l'Ordre, immédiatement après le Chapitre général et dans le même lieu. Au mois de novembre suivant, le P. Guillaume d'Auxerre mourut à Paris, dans l'exercice de ses fonctions de Provincial. Le V. P. Olivier fut alors désigné par les Pères vocaux de la Province pour prendre la succession du défunt. Le Maître de l'Ordre, le R^me^ P. Etienne de Besançon, ayant eu l'occasion de connaître par lui-même tout le mérite de l'élu, le confirma dans sa nouvelle charge. Les lettres patentes de confirmation furent expédiées par le Père Général, du sein du Chapitre général tenu à Montpellier au mois de mai 1294. Le P. Olivier était le treizième Provincial de France, depuis la fondation de l'Ordre. Deux ans après, en 1296, il mourait au couvent d'Angers, au cours d'une visite canonique dans cette maison.

Le V. P. Olivier était réputé par ses contemporains comme un des plus

grands théologiens de l'Ordre en France, à une époque où cette science comptait tant de Maîtres illustres. On a conservé de lui des commentaires sur l'*Organon* d'Aristote et sur le livre des Sentences de Pierre Lombard. Il fut également orateur estimé, comme l'attestent ses sermons manuscrits, conservés longtemps après sa mort dans les bibliothèques de nos couvents de France. Les dignités de l'Ordre auxquelles il a été élevé témoignent de sa prudence et de l'autorité dont il jouissait de son vivant parmi ses Frères. — (Echard.)

1569. — A Naples, au couvent de Saint-Dominique, mourut le V. P. MARC PLAGESE, l'un des hommes les plus remarquables de son temps sous le rapport de la doctrine. Les questions scolastiques les plus difficiles, les textes de la sainte Ecriture les plus obscurs ou les plus profonds, les cas de conscience les plus embarrassants, il les éclaircissait sans peine, au point de jeter quelquefois les savants eux-mêmes dans l'étonnement, par la science et la netteté de ses explications. Sa réputation fut telle, qu'on recourait à lui comme à un oracle.

Maître en sacrée théologie, il fut régent de l'Etude générale de son couvent. Plus tard, agrégé aux Docteurs de l'Université de Naples et devenu leur doyen, il occupa durant plusieurs années la chaire publique de théologie. Il s'acquit aussi la reconnaissance des Théatins, en enseignant quelques années dans leur nouvelle maison de Naples.

Les suffrages de ses Frères l'appelèrent à exercer la charge de Prieur au couvent de Saint-Pierre Martyr, puis celle de Provincial. En 1559, il eut le bonheur de donner le saint habit au P. Marc de Marcianisi, qui devait tant travailler au rétablissement de la parfaite observance régulière. On lui doit encore la fondation d'un couvent de l'Ordre, à Castellamare, le lieu de sa naissance.

Le V. P. Marc mourut en 1569, encore à la fleur de l'âge. Il laissait différents ouvrages manuscrits sur la philosophie et la théologie. Ses Frères se les partagèrent, et s'acquirent beaucoup de réputation en faisant usage de ces savants traités. — (Echard.)

1635. — A Médina del Campo, en Espagne, au couvent de Saint-André, mourut le V. P. JEAN DE MATA, également recommandable par sa rare piété et sa profonde érudition. Il en donna de glorieuses marques dans l'exercice continuel de la prédication, où il excella au point de passer pour un des plus pieux et des plus éloquents prédicateurs de son siècle. La dévotion filiale qu'il portait à la Sainte Vierge l'avait rendu le héraut de ses grandeurs, et le panégyriste de son Rosaire. L'Ordre l'honora de la qualité de Prédicateur général. Il composa en espagnol d'excellents traités de piété, et quelques tomes de sermons qui ont été traduits en latin : entre autres, le *Triomphe*

de Jésus-Christ dans les mystères adorables qu'il a opérés pour le salut des hommes, et le *Paradis Virginal*, où il traite des excellences, des prérogatives, et des vertus incomparables de la Très Sainte Vierge. Il mourut de la mort des justes vers l'année 1635. — (*Act. Cap. Rom.*, 1644.)

1637. — A Rennes, mourut le saint réformateur, Frère Pierre JOUVAULD ou JAUVAULT. Il avait pris l'habit au couvent de Rennes. Aussitôt après sa profession, on l'envoya faire ses études à Paris. Là, cédant à son attrait pour la solitude et la contemplation, il voulut entrer chez les Chartreux. Mais le Prieur de la Chartreuse auquel il s'adressa n'approuva pas son dessein. Il lui déclara que la divine Providence l'avait choisi pour rendre des services considérables à son Ordre, et qu'il ne pouvait abandonner sa première vocation, sans porter préjudice à un grand nombre d'âmes. Le V. Père adora les jugements de Dieu sur lui, et revint à son couvent de Saint-Jacques, pour y poursuivre ses études.

Devenu Maître en théologie, il se mit à travailler avec ardeur au salut du prochain. Mais il avait surtout le zèle de l'observance régulière. Entendant parler du V. P. Sébastien Michaëlis, et de l'admirable réforme établie par ses soins dans les couvents du midi de la France, il résolut de se joindre à lui. Pendant qu'il nourrissait ce projet, Sébastien Michaëlis vint lui-même à Paris et reçut les ouvertures de Pierre Jauvault. Mais, au lieu de les accueillir, il engagea ce V. Père à tenter d'établir la réforme dans la Congrégation gallicane à laquelle il appartenait, et dans son propre couvent de Rennes.

Une telle entreprise devait évidemment rencontrer les plus grosses difficultés, et se heurter peut-être à une puissante opposition. Le P. Pierre prévit tout ; mais, dans son désir de procurer la gloire de Dieu, il n'écouta aucune crainte, et se consacra entièrement à cette bonne œuvre.

Le R^mo^ P. Général lui accorda volontiers les pouvoirs nécessaires. Muni des lettres du Supérieur de l'Ordre, le V. P. Pierre se rendit en Bretagne. A peine eut-il manifesté ses desseins, qu'une violente tempête éclata ; appel fut adressé au parlement et au conseil du roi, et toute réforme momentanément empêchée. Le premier résultat des démarches du V. Père avait donc été de l'engager dans les ennuis d'un procès.

Les juges, cédant à des influences défavorables au pieux réformateur, refusèrent de prendre une décision, et renvoyèrent tout le débat à l'examen des Supérieurs de l'Ordre. Aussitôt, le P. Jauvault se rendit à Rome à pied, sans argent, sans recommandation et sans autre appui que sa confiance en Dieu. Là, il vit les affaires traîner en longueur. Mais, nullement découragé par les délais et ne reculant devant aucun obstacle, il se rendit de Rome en Portugal, pour plaider sa cause devant le Chapitre général, qui s'ouvrait à Lisbonne, le 3 juin 1617. Les Pères Définiteurs ne l'écoutèrent pas sans

admiration. Avec sa petite taille, son zèle, la prudence de ses paroles, l'esprit de Dieu dont il se montrait si profondément pénétré, il leur apparut un autre saint Antonin, et le Maître général, Séraphin Sicco, ne put s'empêcher de faire la comparaison. Les Pères du Chapitre donnèrent gain de cause aux réclamations du P. Jauvault. Cependant la réalisation de ses désirs se fit encore longtemps attendre. C'est seulement le 25 juillet 1619, que la réforme fut définitivement installée au couvent de Rennes. On élut pour Prieur un disciple du P. Sébastien Michaëlis, le P. Hyacinthe Charpentier; quant au V. P. Jauvault, on lui confia la charge de Maître des novices. Telle fut l'origine de la célèbre Congrégation de Bretagne ou de Saint-Vincent-Ferrier, qui a toujours joui dans l'Ordre d'un grand renom de ferveur et de régularité.

De Rennes, la réforme s'étendit d'abord au couvent de Morlaix, en 1622, puis elle fut mise en vigueur à Vitré dans un couvent érigé en 1625, et fondé par les Pères de la Congrégation naissante.

D'autres couvents s'ajoutèrent à ces trois premiers, soit avant, soit après la mort du P. Jauvault. Les voici par ordre de date :

4° Guingamp, en 1629.

5° Nantes, en 1631.

6° Clermont-Ferrand, en 1631.

7° Vannes, en 1634, date de son érection canonique en prieuré conventuel.

8° Dinan, en 1637.

9° Craon, fondé en 1640, appartint dès son origine à la Congrégation de Bretagne.

10° Notre-Dame de Nazareth de Plancouët, fondé en 1647, accepté par le Chapitre général de 1656 à titre de vicariat. En 1670, cette maison n'était encore qu'un vicariat.

11° Quimperlé, en 1656.

12° Besançon, incorporé à la Congrégation par un décret du R^me^ P. de Marinis confirmé au Chapitre général de 1656.

13° Rouen, uni en 1656, de la même manière que Besançon.

14° Guerrande, incorporé en 1660.

15° Metz, en 1665.

Toutes ces maisons, quoique formées en Congrégation distincte, continuèrent à faire partie intégrante de la Congrégation gallicane. C'était donc une Congrégation dans une Congrégation. Evidemment il fallait une législation spéciale, pour régler leurs rapports réciproques et surtout pour mettre l'œuvre nouvelle à l'abri de toute entreprise contraire de la part des Vicaires de l'ancienne Congrégation gallicane. Le P. Jauvault se rendit donc à Rome, afin d'arrêter les bases de cette législation, de concert avec le Maître général.

La Congrégation de Bretagne eut son gouvernement propre, son Vicaire

distinct, élu par les seuls vocaux de la Congrégation, ses Chapitres, ses Définiteurs choisis exclusivement dans son sein. Pour tout ce qui regardait ses affaires intérieures et son administration, elle fut presque complètement soustraite à l'ingérence des Pères de la Congrégation gallicane. Le Vicaire de celle-ci conservait encore cependant le droit de visite dans les maisons réformées. Mais il était sans puissance, pour innover, statuer, corriger par lui-même. Son rôle se réduisait à une sorte de surveillance paternelle, et s'il remarquait des abus, il ne pouvait qu'en avertir le Vicaire de la Congrégation ou le Maître général.

D'autre part, les Pères réformés intervenaient, au même titre que les religieux non réformés, dans les élections, Chapitres et affaires générales de la Congrégation gallicane. Ils devaient être représentés dans les Chapitres au moins par un Définiteur.

Lorsque la Congrégation gallicane, en 1646, fut érigée en Province sous le nom de Province de Paris, rien ne fut changé à tout cet état de choses. La Congrégation de Bretagne conserva son existence à part, tout en demeurant unie à la Province.

Ces dispositions étaient d'une admirable sagesse. Elles laissaient pénétrer dans tout le corps de la Province l'influence salutaire des Pères plus observants, et elles protégeaient la Congrégation de Bretagne contre toute immixtion capable d'abaisser au milieu d'elle le niveau de la régularité. La première avait tout à gagner en s'ouvrant aux influences de l'autre, et celle-ci n'avait rien à craindre.

Telle est l'œuvre accomplie par le P. Jauvault, avec le concours de nos grands Généraux du dix-septième siècle. Déjà sept maisons avaient reçu la réforme ; il se disposait à aller encore l'établir dans celle de Dinan, quand Dieu l'appela des travaux de cette vie au repos éternel, le 17 mars 1637. Il fut enterré au couvent de Rennes dans la salle du Chapitre.

Plusieurs personnes l'invoquèrent dans leurs nécessités, et déclarèrent avoir reçu par son intercession ce qu'elles demandaient à Dieu.

Le nom de ce V. Père mérite de figurer avec honneur auprès de ceux des Raymond de Capoue, des Sébastien Michaëlis, des Jean Uytenhove, ces saints réformateurs à qui notre Ordre doit tant de reconnaissance. — (*Mém. de Bretagne.*)

1650. — A Dinan, en Bretagne, au monastère de Sainte-Catherine, mourut la vertueuse Sœur MARIE DE L'AMOUR DE DIEU. Elle fut appelée à l'état religieux par un effet très particulier de la divine Providence, qui la retira comme par miracle du précipice dangereux où elle allait tomber. Elle avait déjà respiré le grand air du monde, qui convenait fort à ses inclinations. Sa beauté ravissante et les grandes richesses de ses parents la firent beaucoup rechercher en mariage. Elle attachait son cœur à toutes ces vanités, lorsque

Dieu la regarda des yeux de sa miséricorde, en faisant succéder à toute cette prospérité un état bien différent. Son père fit des pertes considérables, et de très riche qu'il était, il se vit en peu de temps réduit à une extrême nécessité ; ces revers de fortune lui causèrent un tel chagrin, qu'il en mourut bientôt après.

Le R. P. Béchu, religieux de l'Ordre, très proche parent du défunt, prit soin de sa fille Marie ; elle était déjà bien revenue de sa vanité et de son ambition et ne pensait plus au monde que pour détester son inconstance. Dans cette adversité, elle connut que l'unique et solide bien de l'homme en cette vie est de s'attacher à Dieu par un généreux mépris des maximes du siècle, et de se consacrer à son service. Elle pria le R. P. Béchu de l'aider à obtenir son admission au monastère de Sainte-Catherine. Elle y fut reçue sans dot, et prit à la vêture le nom de Sœur Marie du Saint-Amour. Jalouse de ne pas démentir ce beau nom, elle apporta le plus grand soin à faire toutes ses actions par un pur motif d'amour de Dieu. Elle se montra, en toutes circonstances, humble, charitable, modeste, silencieuse, détachée de toutes les choses de la terre et d'elle-même. Un an avant sa mort, elle se sépara de la conversation des créatures, pour se préparer à son dernier passage ; ce qui a fait croire que Dieu lui en avait révélé le temps. Pendant qu'elle s'occupait soigneusement dans cette sainte retraite à bien entretenir l'huile de sa lampe, son divin Epoux vint l'appeler le 17e jour de mars de l'année 1650, pour l'introduire aux noces éternelles. — (*Mém. de Dinan.*)

XVIII MARS

La Bienheureuse SIBYLLINE BISCOSSI, du Tiers-Ordre, à Pavie, en Italie (*)

(1287-1367)

En l'année 1287, peut-être le même jour, peut-être au même moment, la puissance créatrice de Dieu tirait du néant deux âmes d'une beauté surhumaine et parfaitement semblables. Dieu leur imposait le même office et se disposait à les enrichir des mêmes dons célestes. A l'une, cependant, il assignait une carrière plus douloureuse et plus courte, à l'autre, une vie moins amère, mais plus longue. Il les marqua toutes deux de sa croix, et les envoya sur la terre, pour être aux yeux des hommes un exemple de la sollicitude compatissante du Père céleste à l'égard des malheureux.

En sortant des mains de Dieu, ces deux âmes se séparèrent, l'une, pour se diriger vers la haute Italie, et fixer son existence sur les bords riants et fertiles du Tessin ; l'autre, pour s'arrêter sur les sommets de l'Apennin, et redescendre bientôt auprès des sources du Tibre. Plus tard, parvenues au terme de leur course, après avoir toutes deux fidèlement accompli leur mission sur la terre, elles revinrent se rejoindre et s'embrasser dans les splendeurs éternelles, pour ne

(*) Vie de la Bienheureuse, écrite par le Père Thomas de Bozolasto, des Frères-Prêcheurs, certainement contemporain, et probablement confesseur de la Bienheureuse. Cette vie a été transcrite dans les recueils du P. Ambroise Taegi, de Milan, et ensuite reproduite par les Bollandistes, au 19e jour de mars.

jamais plus se séparer. Nous parlons de la B. Marguerite de Citta di Castello et de la B. Sibylline de Pavie, toutes deux aveugles, toutes deux illuminées intérieurement des clartés de la sagesse et de la grâce divine, toutes deux nées en 1287, et maintenant réunies à jamais dans le sein de Dieu (1).

Nous raconterons dans un autre mois la vie de la première, nous bornant à faire connaître ici sa sœur dans la souffrance et l'amour, la B. Sibylline de Pavie.

Sibylline naquit de parents honnêtes et pieux, nommés Hubert Biscossi et Honora de Vezzi.

Pourquoi reçut-elle au saint Baptême le nom de *Sibylline*, qui, dans la langue italienne, signifie *petite Sibylle?*.... Dieu le voulut ainsi, disent les anciens auteurs, pour indiquer d'avance, sans doute, l'esprit prophétique et la connaissance des choses cachées, dont elle devait donner des preuves plusieurs fois durant sa vie.

Nous ne connaissons rien de son enfance, sauf un détail, que nous a conservé son premier historien, le P. Thomas. Une dame du pays, très probablement une Tertiaire de notre Ordre, lui avait appris à réciter le petit Office des *Pater* et des *Ave*, qu'elle disait elle-même en forme d'Heures canoniales. L'innocente petite fille prenait à cette récitation un très grand plaisir, et, dans son estime pour cette pratique, elle se fût fait scrupule d'y manquer.

Sibylline grandissait au milieu de ses compagnes, sans même soupçonner que la vie pût lui réserver des amertumes. L'enfant sait-il ce que c'est que la douleur et l'affliction? Il pleure, si on le contrarie, mais ses larmes ont vite séché; quant au malheur, il ne le redoute pas, il l'ignore.

Ainsi vivait Sibylline : elle contemplait la beauté du firmament, les fertiles campagnes de la Lombardie, les murs crénelés, les temples antiques et les palais somptueux de la célèbre cité qui l'avait vue naître. A mesure qu'elle avançait en âge, son cœur s'ouvrait à l'espérance, et s'abandonnait en toute sécurité à cet avenir plein de charmes qui brille aux yeux de la jeunesse comme un jour de printemps. Jours heureux, où l'imagination se complaît aux songes dorés et aux douces illusions!

Hélas! comme le voyageur à qui un violent orage dérobe subitement la clarté du soleil, de même Sibylline vit tout à coup succéder

(1) Marchese : *Saggio di conferenze con altri scritti.*

au beau matin de sa vie de profondes et affreuses ténèbres. Pauvre enfant ! elle perdit d'abord son père et sa mère : ce fut son premier malheur. Puis, une maladie inattendue et cruelle la rendit complètement aveugle et pour toujours ; elle n'avait que douze ans. Le ciel et la terre, qui semblaient lui sourire, disparurent sans retour. Plus d'espoir de les revoir. Adieu, ravissante lumière ; adieu, beaux spectacles de la nature. Sibylline ne vous contemplera plus ; une sombre nuit l'enveloppe maintenant de toute part.

Dieu ne l'abandonna pas dans une si grande épreuve. Sous son inspiration, les Sœurs du Tiers-Ordre de Saint-Dominique se chargèrent de la pauvre petite infortunée. Avec une bonté toute maternelle, elles lui prodiguèrent les soins réclamés par son triste état, et pour lui procurer plus abondamment les consolations de la religion, les seules capables d'alléger son immense affliction, elles l'affilièrent à leur Fraternité, lui donnèrent l'habit de Tertiaire et s'appliquèrent à nourrir dans son âme un grand attrait pour la piété.

Cependant, Sibylline n'avait pas perdu tout espoir de recouvrer la vue. La terre, sans doute, ne pouvait plus rien pour elle, mais il restait encore le ciel. Saint Dominique refuserait-il de faire un miracle en sa faveur ? Lui, si bon sur la terre, si compatissant aux souffrances du prochain, lui, dont les yeux se remplissaient de larmes à la rencontre des affligés, pourrait-il demeurer sourd aux supplications d'une petite enfant malheureuse, orpheline, revêtue de son habit et placée sous sa spéciale protection ? Sibylline ne le pensait pas. Elle se mit donc à invoquer son Bienheureux Père, avec la certitude d'être exaucée. Elle pria bien longtemps à cette intention, pendant des semaines, pendant des mois, et Dieu sait avec quelle ferveur ! Enfin, le jour de la fête de saint Dominique arriva. Ce jour-là, Sibylline y comptait, elle en était certaine, son glorieux protecteur devait opérer le miracle qu'elle attendait.

Au signal de Matines, l'enfant se transporte à l'église pour assister à l'Office : peut-être est-ce le moment choisi par le saint Patriarche. Pleine de confiance, elle prie avec une nouvelle et ardente dévotion ; elle conjure le Saint de la guérir à l'occasion de sa fête : le miracle n'eut pas lieu. Sibylline revint à sa demeure sans être découragée ; à Tierce, pensait-elle, ses vœux seraient exaucés. On chanta l'Office de Tierce, pas encore de miracle. La foi de Sibylline ne fut point ébranlée. Puisque saint Dominique ne l'avait pas encore guérie, certainement il se réservait pour les Vêpres. Hélas ! les Vêpres furent

chantées, la jeune fille resta dans le même état. Déjà la journée touchait à son déclin, et Sibylline était encore aveugle.

Alors, une douleur bien amère envahit l'âme de la pauvre enfant. Saint Dominique ne l'avait pas exaucée. Elle s'en plaignit hautement avec une simplicité enfantine. « Ainsi donc, ô Bienheureux Dominique, « vous avez pu rejeter la prière humble et confiante de votre fille « infortunée. Après vous avoir tant prié, je n'ai rien obtenu. Vous « avez trompé mon attente ; rendez-moi donc maintenant mes « prières, mes veilles, et tout ce que j'ai fait inutilement en vue de « vous fléchir. »

Sibylline ne savait pas encore qu'elle devait s'attacher à la croix, pour devenir une sainte sur la terre et une élue dans le Ciel. Mais il plut à Dieu de ne pas la laisser dans l'ignorance de ses hauts desseins.

Pendant qu'elle continuait à se lamenter, saint Dominique lui apparut, et, la prenant par la main, il lui fit accomplir en esprit un voyage extraordinaire. Il la conduisit d'abord à travers des lieux si étroits, si ténébreux, qu'elle se sentit glacée d'horreur, et supplia son guide de l'en faire sortir au plus vite. De ces affreuses ténèbres elle passa dans une région éclairée par une pure et agréable lumière, où tout ce qui frappait les yeux était d'une beauté inexplicable ; et cette vision causait à l'âme une joie et des délices indicibles : Sibylline se croyait déjà transportée au sein des félicités éternelles du paradis.

L'histoire ne dit pas si saint Dominique adressa la parole à Sibylline durant ce voyage. Mais, quand la vision disparut, la jeune fille était complètement changée. Elle n'avait plus aucun désir de voir les choses que ses yeux avaient autrefois contemplées. Loin de désirer les biens d'ici-bas, elle les méprisait. Les vrais biens, elle le comprenait maintenant, étaient ceux que saint Dominique lui avait montrés. Tous ses désirs, toutes les affections de son cœur tendaient désormais vers les richesses invisibles aux yeux corporels. Eclairée d'en haut, l'enfant regarda la vision dont elle venait d'être favorisée, comme une révélation de toute sa destinée. Il lui fallait d'abord traverser des lieux ténébreux, c'est-à-dire, garder sa cécité, pour arriver ainsi au séjour de la pure et céleste lumière. Acceptant la croix de tout son cœur, elle rendit grâce à Dieu, et fut réconciliée avec saint Dominique. Elle sentait que ce Bienheureux Père l'avait exaucée au-delà de ses désirs. Il lui avait, il est vrai, fermé la vue du côté de la terre, en refusant de lui rendre ses yeux corporels, mais en même temps il lui avait ouvert les yeux de l'âme sur les horizons infinis de l'éternité.

II. — Consolée, pleine de force et de courage, la pieuse aveugle ne songea plus qu'à servir Dieu avec ferveur dans l'état où sa Providence l'avait mise. Assidue à fréquenter l'église des Frères-Prêcheurs, elle y écoutait avec attention et avidité la prédication, pour en nourrir son âme. De leur côté, les Sœurs Tertiaires la faisaient participer à tous leurs exercices de piété, prières, méditations, réunions. Elles lui apprenaient aussi avec soin à veiller sur sa conscience, à garder la pureté du cœur, à méditer continuellement les œuvres et les bienfaits de Dieu, surtout les mystères de la Passion de Notre-Seigneur.

Ce dernier enseignement fut celui qui toucha davantage le cœur aimant de Sibylline. Elle prit la sainte habitude de parcourir, successivement, et point par point, tous les opprobres et toutes les douleurs que le Sauveur n'a pas craint d'endurer pour notre salut. Elle s'attendrissait sur chaque article, et compatissait aux souffrances du divin Maître avec un cœur rempli d'amour. Un point surtout attirait son attention et la touchait plus que tous les autres, comme elle-même l'a dit plus tard à un ami, sous le secret. Elle se représentait Jésus-Christ, au moment où les bourreaux, avant de le clouer sur la croix, le dépouillaient de sa tunique, collée sur sa chair sacrée par le sang sorti des blessures innombrables que la flagellation lui avait faites. En arrachant de force la tunique, les bourreaux rouvraient toutes ces plaies ; ils enlevaient avec l'étoffe des lambeaux de la chair divine, que le sang coagulé rendait inséparable du tissu, et causaient ainsi au bon Sauveur des douleurs inexplicables. Il est vrai, ces détails si touchants n'ont point été consignés dans l'Evangile. Mais n'est-ce point ainsi que les choses se sont passées? Sibylline le croyait, et quand elle réfléchissait à cette scène attendrissante, son cœur se fondait d'amour et de douleur.

Après trois ans passés dans la société des Sœurs Tertiaires, notre Bienheureuse, suffisamment instruite dans la pratique des exercices spirituels, et parvenue à l'âge de quinze ans, commença le genre de vie qu'elle devait continuer jusqu'à sa mort. Accompagnée d'une autre Sœur, elle s'enferma dans une *récluserie*, (comme on disait alors), située près de l'église des Frères-Prêcheurs. Sa compagne étant morte après trois ans, elle resta seule dans cette sorte d'ermitage, pendant soixante-quatre ans, jusqu'à sa mort. Durant cette longue période, elle n'en sortit que deux fois, une fois pour aller communier, une autre fois pour visiter une religieuse du monastère de Josaphat.

Pendant les sept premières années de sa retraite, elle pratiqua des

austérités extraordinaires, plus admirables qu'imitables. Chaque jour, (c'était sa pénitence favorite), elle s'infligeait de très rudes disciplines, et se frappait si rudement, que le sang coulait jusqu'à ses genoux, appuyés à nu sur la terre. Quelquefois, pendant l'hiver, ce sang se gelait par la rigueur de la saison, et alors, ses genoux s'attachant et faisant corps avec la terre, elle ne pouvait plus se relever, sans mettre les mains sur le sol pour y trouver un point d'appui. Bien qu'elle ne fît jamais de feu dans son réduit, elle était toujours vêtue de la même manière, hiver comme été. Aussi, durant la saison rigoureuse, elle ne pouvait se réchauffer que par les génuflexions et les prostrations, dont elle avait coutume d'accompagner ses prières très ferventes. Mais, malgré ces mouvements laborieux de tout son corps, les mains demeuraient froides et glacées. Puis, elles s'enflaient, se crevassaient, devenaient toutes saignantes, et alors Sœur Sybilline ne pouvait rompre son pain, sans le couvrir de taches de sang.

Après les très longues veilles qui remplissaient la plus grande partie de ses nuits, après les larmes, les prières, les gémissements, les disciplines, quand il fallait prendre enfin quelque repos, elle se couchait, pour un peu de temps, sur une planche étroite, sans paillasse, ni matelas ; elle n'avait point d'autre lit. Aussi, après sept années d'une vie si rigoureuse, se sentant tout à fait trop affaiblie, elle modéra ses pénitences, se proposant désormais de mortifier l'esprit plus que la chair, et donnant quelquefois à ceux qui venaient la visiter, le conseil d'être prudent pour les mortifications corporelles, et de faire passer avant tout la charité.

Entrer dans un monastère un peu nombreux, peuplé de Sœurs aimables et ferventes, animé par le chant et les cérémonies des saints Offices, avec des cloîtres, un préau et un jardin : c'est une vocation douce et facile. Mais s'enfermer seule, pour toute sa vie, dans une étroite cellule, n'est-ce pas se condamner à une des peines les plus redoutées et les plus dures : la prison perpétuelle ? Pourtant cette prison devient un ciel, quand Jésus daigne la visiter. C'est ce qui arriva pour Sibylline.

Toujours privée des yeux du corps, elle aperçut une fois des yeux de l'âme Jésus, son Sauveur, sous la forme d'un enfant tout petit, mais d'une beauté inexprimable, et brillant d'une lumière éblouissante. Sibylline, pleine de respect et de tendresse, s'efforça de le presser entre ses bras ; mais l'enfant, sans qu'elle pût comprendre par quel moyen, lui échappa. Vainement prenait-elle ses mesures, le mieux possible,

pour saisir enfin, après plusieurs essais, son Bien-Aimé : toujours il se dérobait à son étreinte amoureuse. Ce jeu divin, continué longtemps, lui causa tant d'allégresse, que, plus tard, le seul souvenir de cette vision suffisait pour lui inspirer beaucoup de joie et pour adoucir notablement la rigueur de sa vie solitaire et pénitente.

Pénétrée envers le Saint-Esprit d'une vive dévotion, elle se préparait avec grand soin à la solennité de la Pentecôte, et lorsque le jour de la fête était venu, elle recevait ordinairement de grandes grâces. Une année cependant, déjà Tierce, Sexte et None de la Pentecôte étaient chantées, et malgré toutes les longues préparations qu'elle avait faites auparavant, aucune visite du Saint-Esprit n'était venue la réjouir. Affligée et fatiguée, entre l'heure de None et celle de Vêpres, elle se trouvait assise près de la fenêtre qui lui servait à communiquer avec le dehors pour les choses nécessaires. Tout à coup, elle entendit quelqu'un frapper au volet, et s'écrier à haute voix : « Soyez brûlée « de ce feu qui descendit aujourd'hui sur les Apôtres ! » Au même moment, son intérieur fut transformé et l'Esprit-Saint, se reposant dans son cœur, le remplit d'une douce et sainte ivresse.

Une autre année, la fête de la Pentecôte tout entière et les six jours qui la suivirent n'apportèrent aucune consolation à Sibylline. Enfin, le dernier jour de l'octave étant venu, elle entendit quelqu'un l'appeler. Ouvrant alors sa fenêtre, il lui sembla qu'on approchait de son visage un feu si vif et si ardent, que, ne pouvant le supporter, elle se mit à pousser des gémissements plaintifs. Mais bientôt, le feu, passant de son visage dans son âme, elle se sentit embrasée intérieurement par les flammes d'un incendie plein de suavité.

III. — Comme il appartient à l'esprit de prophétie, non seulement d'annoncer d'avance les choses à venir, mais aussi de connaître les choses secrètes et cachées, notre petite Sibylle se montra prophétesse en découvrant, par la lumière surnaturelle, ce qu'elle ne pouvait savoir humainement. Plusieurs prêtres, religieux ou séculiers, venaient de temps en temps, célébrer la sainte Messe sur un autel situé près de la petite fenêtre de la recluse. Sa cécité ne lui permettait point d'apercevoir les cérémonies de l'auguste Sacrifice. Mais quand le prêtre, ayant consacré le Corps du Seigneur, l'élevait entre ses mains, Sibylline en était avertie à l'instant même par une certaine suavité spirituelle que lui causait la présence de son Dieu. Elle éprouvait des impressions toutes semblables, lorsque le prêtre, portant le saint Viatique à des malades, suivait les rues voisines de son ermitage.

Une fois, on lui avait fait don d'un petit fragment de la vraie Croix. Avant de lui rendre ses respects, elle voulut le placer sur son cœur, priant Dieu dévotement de lui faire connaître par quelque signe, si ce fragment appartenait réellement à la vraie Croix. Aussitôt, elle sentit son cœur agité dans sa poitrine par des mouvements extraordinaires. Ayant obtenu le signe demandé, elle bénit Dieu de sa bonté, et ne craignit plus de rendre ses hommages au bois que le Seigneur a daigné sanctifier par sa passion et sa mort.

Si notre Sibylle connaissait les choses cachées, elle n'ignorait pas non plus les secrets mystérieux de l'avenir. Assez souvent, elle annonça ce qui devait arriver un peu plus tard. Le capitaine Jean Pepuli avait été envoyé par Galéazzo Visconti, seigneur de Milan, auprès du Pape Urbain V, à Avignon, pour des affaires importantes. Béatrix, épouse de Jean, vint visiter Sibylline, pour solliciter des prières, que celle-ci ne manqua pas de lui promettre. L'ambassadeur étant parti, Béatrix envoya un messager à Sibylline, pour lui recommander encore le long voyage de son époux. La Servante de Dieu lui fit répondre qu'elle pouvait être sans inquiétude, que son époux rencontrerait des difficultés dans le voyage, mais qu'il reviendrait près d'elle sain et sauf. En effet, Jean Pepuli eut en route une grave maladie, mais il guérit, et s'étant acquitté heureusement de sa mission auprès du Pape, il revint à Pavie plein de santé.

Longtemps d'avance, elle connut la mort du P. Pierre Zurigalli des Frères-Prêcheurs. Pendant qu'il exerçait à Milan l'office de Lecteur, Sibylline, qui le comptait parmi ses amis spirituels, le fit prier de venir à Pavie la visiter, lui annonçant qu'elle avait à lui communiquer quelque chose d'important. Le V. Père étant venu, la Bienheureuse lui recommanda de se disposer, le mieux possible, attendu qu'il devait, dans le cours de l'année, paraître devant Dieu. Aussi le Père, étant tombé malade un peu plus tard, répétait souvent cette parole : « Bien-« tôt, bientôt tes douleurs seront finies. » C'est à son corps qu'il s'adressait, considérant sa mort comme certaine. Et, en effet, avant que l'année marquée par Sibylline fût finie, il rendit son âme à Dieu.

Elle annonça pareillement la mort de deux autres religieux de l'Ordre.

Une autre fois, Maître Denys, Prieur général de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin, étant mort très loin de Pavie, Sibylline, à qui ce religieux portait un pieux attachement, en fut avertie à l'instant même. Aussitôt, elle en fit part aux Frères Ermites. Quelques jours après,

ceux-ci étaient informés que le Prieur général était mort tel jour et à telle heure. C'étaient le jour et l'heure où Sibylline leur en avait communiqué la nouvelle.

La Servante de Dieu, ayant beaucoup prié pour Maître Denys, vit, peu de temps après, son âme entrer au ciel, environnée d'une gloire admirable.

La Bienheureuse avait pour habitude d'être, suivant le conseil de saint Jacques, toute prête à écouter, quand un religieux ou quelque autre personne pieuse la visitait, attendant alors humblement et en silence quelques paroles d'édification, capables d'exciter en elle les douces flammes de la divine charité. Avait-elle entendu ce qu'elle souhaitait, aussitôt elle semblait le goûter avec délices, le savourer, le méditer intérieurement et le déposer au fond de son âme comme un trésor de grand prix. Si le visiteur ne disait rien de vraiment pieux, Sibylline était ordinairement peu disposée à prendre la parole, aimant mieux écouter ce que Dieu lui disait à l'oreille intérieure, et terminer ainsi plus vite un entretien dont l'utilité n'était pas évidente. Quelquefois cependant, elle sortait de sa réserve habituelle, et versait alors avec abondance, dans le cœur de ceux qui l'écoutaient, la dévotion, plus douce que le miel, dont son âme était remplie. Puisque ses oreilles n'avaient point été charmées, comme elle l'eût désiré, par des paroles pleines de sentiments surnaturels, elle voulait que sa langue du moins y suppléât, en proclamant les grandeurs et les amabilités du Créateur et de Jésus-Christ, son Fils unique, notre Sauveur.

Pendant les premières années de sa longue réclusion, Sibylline, un jour qu'elle était malade et étendue sur son lit, reçut une visite. Béatrix, sa compagne, ne voulait pas qu'elle parlât, de peur d'aggraver son mal. Mais la pieuse Sœur, embrasée d'un feu divin, se mit à causer longuement des choses de la piété. Comme ses paroles ne tarissaient pas, Béatrix lui rappela son état et la nécessité de ne pas tant parler. La Bienheureuse répondit aux conseils de son amie : « Faut-il donc « que je sacrifie aux vils intérêts du corps la consolation divine de « mon âme ? »

On s'étonnait d'entendre cette femme peu instruite, qui n'avait presque pas ouvert un livre (si même elle avait jamais su lire), parler des choses divines avec tant d'élévation, d'exactitude et d'abondance, qu'on l'aurait crue habituée à se servir des Soliloques de saint Augustin ou des Méditations de saint Bernard. Si quelquefois elle doutait, à

propos de telle expression mystique, elle ne manquait pas de demander, très humblement, les explications convenables aux personnes compétentes. Mais, le plus souvent, elle s'exprimait avec une assurance modeste, comme si la lumière de l'Esprit-Saint la conduisait.

La conversion des pécheurs était une des préoccupations continuelles de son âme. Assez souvent, on lui parlait de telle ou telle personne, bien connue, dont la conduite était mauvaise, ou qui demeurait éloignée des sacrements. Alors, si la chose était possible, Sibylline la faisait venir, l'entretenait par la fenêtre de sa cellule, et lui adressait des paroles de salut, tantôt la consolant et l'encourageant par la vue de la bonté divine, tantôt l'effrayant et l'ébranlant par l'appréhension des terribles jugements de Dieu. Elle convertit ainsi, très heureusement, bien des pécheurs.

Enfin, parvenue à la quatre-vingtième année de sa vie, et à la soixante-quatrième de sa rigoureuse réclusion, Sibylline, pleine de vertus et de mérites, quitta la terre pour le ciel, l'an du Seigneur 1367, le 17 mars, un vendredi. Son corps, sanctifié par une si longue pénitence, fut porté dans l'église des Frères-Prêcheurs, et avant qu'il fût mis dans le tombeau, Dieu l'honora par un miracle. Un prêtre vénérable, Jacques Cazanata, prévôt de l'église Saint-Michel, à Pavie, souffrait cruellement des douleurs terribles de la pierre. Deux de ses amis lui persuadent de se rendre, malgré sa faiblesse, près des dépouilles de la pieuse vierge Sibylline. Il suit ce conseil, et se met en marche, quoique chaque pas lui cause des douleurs presque intolérables. Arrivé enfin près du cercueil, il le touche de la main, dévotement, en se recommandant de tout son cœur à l'intercession de la défunte. Aussitôt il sent son mal disparaître, et il retourne chez lui, sans difficulté, en louant Dieu.

En 1662, un des Pères Bollandistes visitait la ville de Pavie, et se rendait à l'église des Frères-Prêcheurs, consacrée à saint Thomas. Le Prieur de notre couvent le conduisit à la sacristie où il trouva une chapelle et un autel, très ornés, dédiés sous le vocable du S. Rosaire, et au-dessus de l'autel, le corps intact de la bienheureuse Sibylline, revêtue des habits de l'Ordre, et visible à travers une glace transparente. Près de l'autel était suspendu contre le mur un grand cadre (*tabella*), où la vie de Sibylline était écrite en abrégé, avec ses principales circonstances. Sa fête se célébrait alors, à Pavie, le premier dimanche après Pâques, à cause de plusieurs grâces extraordinaires obtenues ce jour-là, par des fidèles qui demandaient son intercession auprès de Dieu.

Après avoir longtemps reposé dans l'église de Saint-Thomas, que nos reli-

gieux occupèrent jusque vers la fin du XVIII[e] siècle, les reliques de la Bienheureuse furent transférées dans l'église de Saint-Augustin, desservie par eux à partir de 1785. Bientôt, par suite des révolutions qui bouleversèrent l'Italie au point de vue politique et religieux, les saintes reliques, exposées à la profanation, furent recueillies par la famille des Botigella, toujours très dévouée au culte de la Bienheureuse. En 1799, sur l'ordre de l'évêque, elles furent apportées à l'église cathédrale et placées dans la chapelle de sainte Lucie. C'est là qu'en 1853, reconnaissance solennelle en fut faite. On trouva le corps de la sainte étendu sur un tissu de soie; il présentait les apparences d'une personne revêtue de l'habit de Tertiaire de Saint-Dominique. Sa taille était de 1 m. 18. Le squelette était revêtu de sa peau, les paupières abaissées cachaient les yeux; une guirlande de fleurs entourait la tête, et les pieds étaient posés sur un coussin de soie.

Le culte rendu publiquement à Sibylline ayant persévéré jusqu'à nos jours, à Pavie et dans d'autres lieux, Sa Sainteté le Pape Pie IX la mit au rang des Bienheureux, et autorisa l'Ordre entier des Frères-Prêcheurs à célébrer désormais sa fête sous le rit double. Elle fut fixée, non pas au 19 mars, jour de sa mort, mais au 18; le 19 étant occupé déjà par la solennité du grand Patriarche saint Joseph, Epoux de la Vierge Marie.

La B. Sibylline est honorée en Italie comme la patronne des domestiques.

Voici, en effet, le témoignage rendu, en 1854, par Mgr Ange Ramazotti, évêque de Pavie, lorsqu'on instruisait la cause de la Bienheureuse :

« Nous attestons, touchant le culte offert à la B. Sibylline dans notre église cathédrale, ce qui suit : 1° Chaque année, une députation de servantes recueille des offrandes pour la célébration de sa fête; 2° cette fête, précédée d'un triduum, se célèbre un des jours du mois de juillet non empêché par une autre solennité; le lendemain de sa fête, on dit une Messe pour les servantes de la Congrégation, décédées; 4° cette pieuse Congrégation, s'appuyant sur la tradition populaire qui fait de la Bienheureuse une servante, l'a choisie pour patronne et la vénère comme telle (1). »

(1) Procès de béatification.

Le B. JEAN L'ANGÉLIQUE,
vulgairement appelé FRA ANGELICO,
Profès du Couvent de Fiésole

(1387-1455)

L'APOTRE saint Paul nous l'assure : « la piété est utile à tout. » Nous en avons une preuve dans la vie et les œuvres du B. P. Jean l'Angélique, vulgairement désigné sous le nom abrégé de *Fra Angelico*. Une éminente piété s'unit en lui à un rare talent pour la peinture, et l'on ne sait vraiment lequel il faut le plus admirer, du saint ou de l'artiste.

D'après les données les plus probables (1), il naquit en 1387, à Vicchio, bourg assez considérable de la province de Mugello, situé entre Dicomano et Borgo-San-Lorenzo, sur les bords de la Sieve. Son père se nommait Pierre ; lui-même reçut au baptême le nom de Guido ou Guidolino. Il eut un frère plus jeune que lui d'une année, qui revêtit, au même jour que son aîné, l'habit des Frères-Prêcheurs.

Dès ses premières années, Guido annonça pour la peinture des dispositions surprenantes, et s'appliqua de bonne heure à orner de riches enluminures des manuscrits ou des livres de chœur. Aussi ne tarda-t-il pas à se rendre à Florence, où il espérait trouver des maîtres habiles. « Il aurait pu, nous dit un ancien auteur, demeurer dans le « siècle et s'y établir très avantageusement ; la fortune ne lui manquait « pas, et le talent extraordinaire qu'il montra pour la peinture, tout « jeune encore, l'eût mis à même de réaliser tous ses désirs. »

Dieu l'appelait à de plus hautes destinées.

Sur le penchant de la délicieuse colline de Fiesole, en face de Florence, le B. Jean Dominici, religieux dominicain de Santa-Maria-Novella, venait de jeter les fondations d'un couvent de Frères-

(1) Nous avons suivi pour la rédaction de cette vie le savant travail du R. Père Vincent Marchese : *Memorie dei più insigni pittori, scultori e architetti domenicani. — Terza edit. Genova*, 1869.

Prêcheurs : asile de sainteté, lieu de retraite, de pénitence et de prière, destiné à servir de modèle aux Ordres religieux qui voudraient réparer les ruines de la peste, et se garantir contre les funestes résultats du schisme. Celui qui fut plus tard saint Antonin se présenta des premiers pour se consacrer à l'œuvre de la réforme; peu après, comme deux fleurs odoriférantes, les deux frères de Mugello vinrent à leur tour embaumer cette solitude.

On avait commencé les constructions définitives au 1er mars 1406, et, au mois de septembre de la même année, il y avait déjà quatorze religieux, venus, la plupart, du couvent réformé de Cortone. Mais, bientôt, la république de Florence ayant envoyé le B. Jean Dominici comme ambassadeur au Souverain-Pontife Grégoire XII, le Pape le retint auprès de lui et le revêtit de la pourpre. Le P. Marc de Venise lui succéda comme Prieur de Fiesole, et eut la joie d'accueillir les deux artistes et de leur donner l'habit des religieux de chœur, qu'ils demandaient; l'aîné reçut le nom de Frère Jean, et le plus jeune, celui de Frère Benoît.

Cependant, comme le couvent de Fiesole n'avait pas encore de noviciat régulièrement constitué, les deux novices furent envoyés à Cortone. Ils y trouvèrent pour Père Maître le B. Laurent de Ripafratta, qui avait déjà sous sa conduite Frère Antonin, le futur archevêque de Florence. L'année suivante, 1408, ils prononcèrent les vœux solennels, et revinrent aussitôt, selon toute probabilité, à leur couvent de Fiesole. Il leur fut alors donné de faire connaissance avec le B. Pierre Capucci, le B. Antoine Neyrot, le B. Constant de Fabriano; mais ils se lièrent surtout avec saint Antonin d'une douce et forte amitié, qui dura autant que leur vie.

Moins d'un an après le retour dès jeunes religieux à Fiesole, la tempête politique et religieuse, qui agitait alors l'Eglise et la société, vint troubler la paix de leur solitude. Trois Pontifes réclamaient en même temps l'obéissance des fidèles : Florence et le Général des Dominicains reconnaissaient Alexandre V, récemment élu à Pise, tandis que les religieux de Fiesole, entraînés par l'exemple du cardinal Jean Dominici, crurent devoir demeurer soumis à Grégoire XII. Mais alors, leur liberté elle-même fut menacée; le Prieur, Frère Antoine de Milan, fut emprisonné à Florence, et les Frères n'eurent bientôt plus d'autre ressource que de quitter, au milieu de la nuit, leur couvent à peine achevé, et de chercher dans la fuite une sécurité qu'ils ne trouvaient plus chez eux. Où aller? Cortone, où la plupart d'entre eux

avaient fait l'apprentissage de la vie religieuse, les aurait attirés par ce souvenir toujours cher; mais Cortone était assiégée par le roi de Naples; ce fut donc vers Foligno, dans l'Ombrie, que la troupe fugitive se dirigea.

Foligno avait déjà un couvent de Frères-Prêcheurs, et le Dominicain-poète, Frédéric Frezzi, était alors assis sur le siège épiscopal de cette ville : c'était plus qu'il n'en fallait pour assurer aux exilés un accueil fraternel et une efficace protection.

Leur premier soin fut de faire goûter autour d'eux, par les exemples d'une sainte vie, les observances sévères, que le B. Jean Dominici avait établies et cultivées à Fiesole. Mais, quatre ans plus tard, la peste parut de nouveau à Foligno; elle emporta le Prieur et plusieurs religieux de ce couvent hospitalier, et la régularité eut à souffrir, elle aussi, du passage de cette redoutable visiteuse; d'un autre côté, les circonstances ayant changé, les religieux de Fiesole purent espérer de rentrer en possession de leur ancienne demeure. Ils vinrent donc d'abord à Cortone, pour suivre de plus près la marche des négociations, et, vers 1418, grâce aux bons offices du cardinal Jean Dominici, toujours dévoué à l'œuvre de la réforme, quatre d'entre eux furent autorisés par le R^me^ P. Léonard Dati, Maître général, à s'y établir de nouveau, du consentement de l'évêque.

Peu à peu, tous les émigrés de 1409 revinrent à cette solitude, et Fra Angelico y composa un grand nombre de ses chefs-d'œuvre, qu'un de ses historiens compare à des fleurs qu'il aurait cueillies au Paradis. Dans tous les lieux où il s'arrêtait, il semait ces fleurs à pleines mains. Il les répandit sur les montagnes de l'Ombrie et de la Toscane, sur les rives de l'Arno et du Tibre, mais à sa chère colline de Fiesole étaient réservées les plus belles et les plus parfumées.

C'est à Fiesole qu'il peignit ce tableau du Couronnement de la Vierge, regardé par Vasari comme celui où Fra Angelico s'est surpassé lui-même et où il a montré le plus de perfection et d'intelligence de l'art (1). « Il y a représenté, dit-il, Jésus-Christ couronnant Notre-Dame au milieu d'un chœur d'anges et d'une multitude de saints et de saintes, si nombreux, si bien faits, et avec des poses et des expressions si variées, qu'on éprouve un plaisir et une douceur incroyables à les regarder. Il semble que les esprits bienheureux ne peuvent être autre-

(1) Il est actuellement au musée du Louvre, à Paris; c'est le seul des tableaux de Fra Angelico que possède la France.

ment dans le ciel. Tous les saints et les saintes de ce tableau non seulement sont vivants et ont des figures pures et ravissantes, mais encore toute la couleur de cette œuvre semble être de la main d'un saint ou d'un ange, comme ceux qui y sont représentés (1). »

L'histoire ne nous aurait pas conservé le souvenir des vertus du Bienheureux artiste, que nous les connaîtrions encore. Ses peintures nous disent, en effet, éloquemment son ardente charité, son mépris des choses de la terre, les larmes enfin et les soupirs de cette âme éprise du ciel. Pour oublier la corruption de son époque et les tristesses de l'Eglise, il se réfugiait dans un monde idéal et divin. Il s'entourait par la pensée des saints du Paradis, il vivait dans leur compagnie, et, après avoir dessiné leurs images, il s'entretenait avec eux, pleurait et priait devant eux.

Si nous voulions résumer en quelques paroles le caractère esthétique des œuvres de Fra Angelico, nous dirions avec le P. Marchese, que la douceur et la tranquillité de son âme s'y révèlent d'une manière évidente et se communiquent irrésistiblement à qui les considère avec attention. Il goûtait si délicatement les harmonies de la nature, qu'à leur vue, son âme s'élevait facilement à la contemplation des beautés d'un ordre supérieur. Il y a dans le concert admirable des êtres, continue le savant religieux, une poésie, une loi d'amour, une beauté cachée et sublime, qu'il est plus facile de sentir que d'exprimer; bien peu savent les goûter et les rendre; mais si la peinture, ce langage plein de vie et d'éloquence, est inspiré par le ravissement de la contemplation, alors, elle n'a pas besoin, pour produire de grands effets et pour élever les âmes, de recourir aux artifices des teintes et aux combinaisons savantes de l'ombre et de la lumière : la douceur et la variété des lignes, une attitude, un simple profil, rendent souvent d'une manière admirable le reflet de cette harmonie répandue sur toutes les œuvres de la création et qui semble se résumer dans l'homme.... Le réalisme, alors en honneur, paraissait à Fra Angelico plus qu'une folie, presque un crime. Aussi bien que l'éloquence et la philosophie, l'art doit donner aux peuples de grandes leçons morales et religieuses; et l'Italie, Florence surtout, avaient besoin, au commencement du XV^e^ siècle, d'entendre ces leçons. Dieu les leur donna par le pinceau de Fra Angelico et par la parole de saint Antonin (2).

(1) Cartier : *Vie de Fra Angelico*, 132.

(2) Marchese, *op. cit.*, t. I, p. 300.

II. — Sur la demande de Côme de Médicis et les instances des Florentins, Martin V avait concédé aux Frères-Prêcheurs le couvent de Saint-Marc de Florence, qui avait appartenu jusqu'alors à la congrégation des moines Sylvestrins. En 1436, le Pape Eugène IV les y fit installer en grande solennité, par trois évêques, et le P. Cyprien, Vicaire général de la nouvelle Congrégation, en prit possession au nom de l'Ordre de Saint-Dominique.

Vingt cellules furent construites en 1437, et le 6 janvier 1442, l'église fut consacrée par le cardinal Nicolas Acciapaccio, en présence d'Eugène IV et du Sacré-Collège. Fra Angelico orna de peintures les cellules et le cloître de ce couvent; quelques auteurs assurent que saint Antonin eut le premier l'idée de ces fresques, qui font encore aujourd'hui l'admiration des visiteurs. Par leur nature, elles ont été protégées contre la rapacité des sacrilèges, et identifiées aux murailles de ces pauvres cellules, elles échappent ainsi à l'humiliation de se trouver dans quelque musée, à côté de peintures profanes ou de nudités obscènes.

Une fois connu, son talent attira au Bienheureux une multitude de demandes que, dans sa bonté, il ne savait refuser. « Obtenez la per-« mission du R. P. Prieur, leur répondait invariablement le Saint, et « je ferai tout ce qu'il vous plaira. »

Dans les conventions, on s'en remettait à la conscience de l'artiste lui-même : c'est ainsi que dans un contrat passé, le 11 juillet, avec la confrérie des tisseurs de lin, on lui assigne pour honoraires 190 florins d'or, *ou moins que cela, d'après sa conscience.*

Des couvents appartenant à d'autres Ordres recouraient également au peintre dominicain. Dans les annales des Pères Servites, par exemple, nous lisons, sous l'année 1432, à propos d'un tableau de l'Annonciation, peint pour leur église de Brescia : *Hanc Florentiæ delinearat vir religiosissimus et in arte pictoriâ nulli secundus, Fr. Johannes ille de Fesulis, ord. præd., in quo pari discrimine decertabant sanctitas vitæ et mirifici penicilli industria :* « Ce tableau a été peint à Florence, par un très religieux et incomparable artiste, le fameux Frère Jean de Fiesole, de l'Ordre des Prêcheurs, dans lequel on ne savait qu'admirer davantage, de la sainteté de sa vie ou de l'habileté de son merveilleux pinceau (1). »

Le Pape Eugène IV, qui avait connu le Saint à Florence, le fit venir

(1) Marchese, *op. cit.*, I, 584.

à Rome, dans les derniers mois de son pontificat, pour lui confier l'ornementation de deux chapelles, au Vatican. Ce serait au commencement de ce travail qu'il faudrait placer le fait suivant, raconté par plusieurs auteurs : L'archevêque de Florence, Barthélemy Zabarella, venait de mourir, et il s'agissait de lui donner un successeur. Le Pape était préoccupé de ce choix, qui offrait de grandes difficultés; plusieurs mois se passèrent dans ces hésitations. Eugène IV aurait songé, dit-on, à mettre le bâton pastoral entre les mains du B. Frère Angélique; mais celui-ci, effrayé à la pensée de se trouver appliqué à la conduite des hommes, représenta au Souverain-Pontife son inexpérience, et ajouta : « Il y a, dans notre Ordre, un Frère qui aime les « pauvres, qui s'entend à gouverner et qui craint Dieu : cette dignité « ne saurait être mieux placée. » Il s'agissait de Frère Antonin. Le Pape goûta l'idée de son ami et nomma saint Antonin archevêque de Florence : c'est dans cette charge que l'ange des conseils acheva de mériter, par ses admirables vertus, la gloire de la canonisation. Eugène IV mourut au mois de février 1447, peu de temps après avoir élevé cette admirable lumière sur le chandelier de l'Eglise.

Le 6 mars, les cardinaux, réunis en conclave à Rome, dans l'église Sainte-Marie-sur-Minerve, élurent Pape Thomas de Sarzano, ancien Bibliothécaire de Saint-Marc de Florence, et ami particulier du Bienheureux Angélique. Le nouveau Pontife, nommé Nicolas V, n'eut garde d'interrompre les travaux de peinture commandés par son prédécesseur. Non content de se montrer l'admirateur enthousiaste et le protecteur dévoué de Fra Angelico, il daigna lui continuer son amitié, et un des délassements préférés du Pontife était de se rendre auprès du peintre, de le regarder au travail et de s'entretenir avec lui. Un jour, Nicolas V trouva l'artiste exténué de fatigue : « Frère, lui dit-il, aujour- « d'hui vous mangerez de la viande à votre repas. » — Très Saint- « Père, répondit doucement le Bienheureux, sans faire attention à la « dignité et au pouvoir souverain du Pape, très Saint-Père, je n'ai pas la « permission du Père Prieur. » — « Je suis Prieur de tous les couvents, « dit le Pape avec un sourire; et la permission, je vous la donne. »

A la fin du printemps de cette année, Fra Angelico écrivit aux ouvriers du dôme d'Orvieto, leur offrant d'aller travailler avec eux pendant les trois mois d'été, où les chaleurs sont plus fortes à Rome et plus pénibles à supporter. La réputation de notre Bienheureux, et l'emploi dont il était actuellement honoré au service du Souverain-Pontife firent accepter avec empressement cette offre spontanée : les

conventions furent bien vite arrêtées, et, dès le milieu de juin, le Bienheureux était à l'œuvre, quand il eut la douleur de voir se tuer, en tombant d'un échafaudage, un de ses disciples préférés et le compagnon habituel de ses travaux, Antoine Giovanelli. Cet accident, qui attrista son cœur, ne lui fit point abandonner l'œuvre entreprise; il venait même de terminer les dessins ou cartons de toutes les peintures qu'il devait exécuter, lorsque le Pape le rappela à Rome, non seulement pour terminer les grands travaux commencés, mais pour orner, en même temps, de miniatures, des livres d'une richesse et d'une beauté admirables.

Il revint donc auprès du Pape et reprit avec amour le travail imposé par l'obéissance.

En 1452, nous le trouvons à Florence et à Fiesole. Là, on vint de Prato le prier de peindre le chœur de la cathédrale de cette ville. Pour obtenir cette faveur, on eut recours aux bons offices de saint Antonin; mais l'archevêque lui-même échoua dans sa négociation ; l'âge avancé du Bienheureux (il avait alors soixante-cinq ans), peut-être aussi les volontés du Pape, lui firent décliner ces offres: il revint à Rome, où il mourut le 18 mars 1455, heureux d'aller contempler au ciel les modèles vivants de ces saintes images qu'il avait peintes avec tant d'amour sur la terre.

Nicolas V, sensiblement affligé de cette perte, lui fit élever, dans l'église de la Minerve, un sépulcre de marbre, avec cette inscription, dictée peut-être par le Pontife lui-même :

Hic jacet ven. Pictor.
Fr. Jo. de Flor., Ord. P.
M
C C C C
L
V

Non mihi sit laudi quod eram velut alter Appelles
Sed quod lucra tuis omnia, Christe, dabam.
Altera nam terris opera exstant, altera cœlo.
Urbs me Johannem flos tulit Etruriæ.

III. — Nous rapporterons ici le bel éloge que fait du Bienheureux l'un de ses historiens, Vassari:

« Frère Jean fut un homme d'une grande simplicité et sainteté de

vie. Il fuyait le monde, et pendant le cours de sa vie si pure et si vertueuse, il aima beaucoup les pauvres. Son occupation continuelle fut la peinture, et jamais il n'a voulu travailler qu'à peindre les saints. Il aurait pu, en restant dans le monde, devenir riche; mais il n'y songea même pas; il avait l'habitude de dire que la vraie richesse consiste à savoir se contenter de peu. Il pouvait commander aux autres, il s'y refusa : « Il y a, disait-il, moins de peines et moins de dangers dans « l'obéissance. » On lui offrit des dignités dans son Ordre et au dehors; il les méprisa : « La dignité que j'ambitionne, disait-il encore, c'est « d'éviter l'enfer et de parvenir à la possession du Paradis. »

« Frère Jean fut bon et sobre; il vécut dans la chasteté, avant même de s'être échappé des filets du monde, et il disait qu'un artiste avait besoin de vivre tranquille et délivré des préoccupations de la famille, et que celui qui veut faire les choses du Christ, doit aimer à demeurer avec le Christ. On ne le vit jamais impatient parmi ses Frères, ce qui paraît vraiment merveilleux et presque incroyable : tout au plus, s'il avait un reproche à adresser à quelqu'un de ses amis, employait-il le ton d'une légère ironie.

« Si on lui demandait des travaux de son art, il répondait avec une douceur incroyable : « Ayez la permission du Père Prieur, et je ferai « ce qu'il vous plaira. »

« En somme, ce cher Père, que nous ne saurions jamais louer autant que le méritent ses vertus, fut humble en ses paroles, modeste en ses actions, habile et merveilleusement pieux dans ses peintures. Les Saints qu'il a représentés ont une expression de piété plus touchante et plus vraie que ceux que nous voyons dans d'autres tableaux. Et pourtant, jamais il ne retouchait aucune de ses peintures : il les a toujours laissées telles qu'elles sont venues la première fois, croyant, disait-il encore, que telle était la volonté de Dieu. Jamais il ne mit la main à ses pinceaux qu'après avoir fait oraison; et chaque fois qu'il peignait l'image du Crucifix, c'était à genoux et les larmes dans les yeux. »

« Aussi, dit un autre écrivain, je comprends cette charmante légende, qui nous montre les Anges descendant du ciel et travaillant, durant le sommeil du Maître, à achever l'un de ses tableaux. Les Anges lui devaient bien un tel honneur; car, jamais ici-bas personne n'a su les peindre comme lui (1). »

(1) *Vie illustrée de saint François d'Assise*, p. 401.

Ajoutons que le Bienheureux avait pour la Mère de Dieu une dévotion aussi angélique que son nom : il l'avait contemplée avec tant d'amour dans ses méditations, et d'ailleurs son âme était si éprise des charmes de la sainte Virginité, qu'il a su donner à ses *Vierges* je ne sais quelle expression céleste qui frappe immédiatement et embaume, pour ainsi dire, ceux qui les regardent. S'il avait à représenter Marie, dans les actes très saints de sa vie mortelle, il lui donnait uniformément un vêtement rouge et bleu ; mais s'il voulait la peindre déjà glorifiée dans l'éternité, son pinceau trouvait alors une beauté encore plus ravissante ; et, sauf une fois, où, dans la scène du Couronnement, il lui a donné un manteau bleu semé de petites étoiles d'or, c'est toujours avec des vêtements d'une blancheur éclatante, qui semblent imiter la subtilité et la transparence de l'air ou participer au rayonnement de la gloire, qu'il a peint Notre-Dame en possession de la joie éternelle.

Le soin du Bienheureux à représenter souvent son Père saint Dominique dans des tableaux où la vérité historique ne demandait pas sa présence, prouve aussi de quel amour filial son cœur était pénétré pour ce glorieux Patriarche ; il aimait surtout à le montrer en extase auprès de la crèche ou aux pieds de la Croix du divin Sauveur.

Le génie de Fra Angelico a été longtemps méconnu. L'époque de la Renaissance n'aurait su le comprendre. Mais, de nos jours enfin, des appréciateurs compétents lui ont rendu le juste hommage d'une admiration enthousiaste.

Après avoir parlé des moines qui peignaient les manuscrits, M. de Montalembert ajoute :

« Tous ces moines peintres furent les précurseurs de celui que nous n'hésitons pas à nommer le plus grand des peintres chrétiens, comme il en fut le plus saint, le Bienheureux Frère Jean de Fiesole, surnommé *Angelico*, à cause de son angélique piété, et qu'on nomme encore aujourd'hui, à Florence, comme par excellence, *Il Beato*. C'était lui qui se mettait en prière chaque jour avant de commencer à peindre, car il ne travaillait que pour exprimer à Dieu sa foi, son espérance et son amour ; c'était lui qui pleurait à chaudes larmes, chaque fois qu'il avait à peindre une crucifixion. Tout catholique doit éprouver un ineffable bonheur en contemplant ces œuvres merveilleuses, où Dieu a permis que la perfection de l'expression vînt répondre à la sainteté de l'intention, et qui sont, on peut le dire hardiment, le *nec plus ultra* de l'art chrétien. Ce qui le prouve mieux que tout, c'est le sentiment

de piété, de componction, qui saisit tout d'abord à la vue d'un des tableaux du Beato (1). »

M. Rio ne s'exprime pas avec moins d'enthousiasme :

« La componction du cœur, les élans vers Dieu, le ravissement extatique, l'avant-goût de la béatitude céleste, tout cet ordre d'émotions profondes et exaltées, que nul artiste ne peut rendre sans les avoir préalablement éprouvées, furent comme le cycle mystérieux que le génie de Frère Angélique se plaisait à parcourir, et qu'il recommençait avec le même amour, quand il l'avait achevé. Dans ce genre, il semble avoir épuisé toutes les combinaisons et toutes les nuances, au moins relativement à la qualité et à la quantité de l'expression ; et, pour peu qu'on examine de près certains tableaux où semble régner une fatigante monotonie, on découvrira une variété prodigieuse, qui embrasse tous les degrés de poésie que peut exprimer la physionomie humaine. C'est surtout dans le couronnement de la Vierge au milieu des anges et de la hiérarchie céleste, dans la représentation du Jugement dernier, au moins en ce qui concerne les élus, et dans celle du Paradis, limite suprême de tous les arts d'imitation ; c'est dans ces sujets mystiques, si parfaitement en harmonie avec les pressentiments vagues, mais infaillibles de son âme, qu'il a déployé avec profusion les inépuisables richesses de son imagination. On peut dire de lui que la peinture n'était autre chose que sa formule favorite pour les actes de foi, d'espérance et d'amour (2). »

Terminons par un mot emprunté à Marchese, sur les rapports qui existent entre le peintre artiste et les deux princes de la poésie chrétienne et de la théologie, le Dante et saint Thomas d'Aquin :

« On a dit que le Dante avait, dans son chant du Paradis, marié l'harmonie des vers à la doctrine de saint Thomas d'Aquin ; j'ajouterai volontiers que Fra Angelico dessina et colora les œuvres de l'un et de l'autre. Il y a tant de rapports entre la manière dont ces trois grands Italiens expliquent le monde surnaturel et le revêtent d'images, qu'on peut comparer sans cesse les textes des écrivains aux peintures de l'artiste (3). »

Le B. Fra Angelico, nous l'avons dit, avait un frère plus jeune que lui, avec lequel il reçut l'habit religieux au couvent de Saint-Domi-

(1) Du Vandalisme et du Catholicisme dans l'art.

(2) De l'Art chrétien, I, 191.

(3) *Ap.* Cartier, *Vie de Fra Angelico*, 386.

nique de Fiesole, en 1407. Il s'appelait Fra Benedetto, et fut, lui aussi, un peintre habile et un saint religieux.

Rien ne prouve mieux le haut degré de vertu auquel il arriva bientôt que l'étroite amitié qui l'unit, jusqu'à la mort, à saint Antonin. Quand ce dernier eut obtenu de Côme de Médicis le couvent de Saint-Marc de Florence, il y fit venir, en 1437, les deux frères; ils y vécurent avec lui huit années consécutives, et saint Antonin, chaque fois qu'il fut Prieur de ce couvent, voulut toujours avoir Fra Benedetto pour l'aider en qualité de Sous-Prieur dans le gouvernement de la communauté.

Fra Benedetto partage avec son frère la gloire de plusieurs de ses œuvres, par exemple celles des cellules de Saint-Marc. Mais l'humilité des deux frères ne leur permit jamais de signer leurs œuvres. Toutefois, Fra Benedetto excella surtout dans l'art de la miniature; et tandis que son frère représentait dans de vastes tableaux les grandes scènes de l'Evangile ou de la fin des temps, les joies, les souffrances et les triomphes de la Mère de Dieu, les souvenirs des Saints ou les gloires de son Ordre, Fra Benedetto copiait et enrichissait de splendides enluminures les livres liturgiques. En 1443, Côme de Médicis lui confia le soin d'écrire et d'illustrer tous les livres de l'église et de la sacristie de Saint-Marc. Le pieux Sous-Prieur, aidé de quelques religieux habiles dans cet art, conduisit presque à terme en cinq années ce travail énorme.

Pendant qu'il dirigeait ce travail, les religieux de Saint-Dominique de Fiesole l'élurent pour Prieur, et saint Antonin, alors Vicaire général de la Congrégation, confirma cette élection.

Mais, vers la fin de sa charge, en 1448, il mourut de la peste, à Florence, laissant après lui la réputation d'un miniaturiste incomparable, et, ce qui vaut mieux, d'un religieux parfait.

LE MÊME JOUR

122.. — Au couvent de Bologne, en Italie, le V. Frère JEAN surnommé de BOLOGNE, religieux de grande observance et discret. Durant sept nuits il avait veillé à l'église pour surprendre notre Bienheureux Père dans ses exercices de dévotion. C'est lui qui raconta comment cet homme de Dieu priait, tantôt debout, tantôt le genou à terre, tantôt prosterné, prolongeant ainsi ses oraisons jusqu'à ce qu'il fût vaincu par le sommeil. Après un court repos, il se mettait à visiter les autels, puis montait fort silencieusement au dortoir des Frères, recouvrant ceux qui en avaient besoin. Il revenait ensuite à l'église continuer son oraison. Ce même Frère témoigna qu'il avait maintes fois servi la messe à saint Dominique, et qu'il avait vu notre Bienheureux Père, après avoir pris le corps du Seigneur, se pencher vers le précieux Sang et répandre beaucoup de larmes.

C'est aussi à Frère Jean de Bologne que nous devons de savoir, qu'avant l'arrivée de nos religieux à Bologne, des vignerons avaient aperçu, à l'endroit où est maintenant bâti notre couvent, des flambeaux allumés et de mystérieuses clartés. — (*Vitæ Fratrum.*)

1270. — A Pérouse, le Bienheureux THOMASELLO. Il naquit en cette ville dix ans à peine après ce jour où le B. Nicolas de Giovenazzo, plantant l'étendard du podestat à la porte Saint-Pierre, désignait la place du futur couvent de cette ville. Il grandit en sagesse et en âge devant Dieu et devant les hommes, et son âme s'ouvrit avec candeur aux divines inspirations. Il venait de franchir à peu près sa onzième année, lorsque sa ville natale fut témoin d'une cérémonie extraordinaire et en même temps glorieuse pour l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Un an après sa mort, Fr. Pierre de Vérone était inscrit par Innocent IV au catalogue des saints martyrs, et cette fête avait lieu dans l'église des Frères-Prêcheurs de Pérouse. La vie admirable des religieux, la renommée de leurs docteurs, les ferventes prédications du B. Nicolas de Giovenazzo et des autres Frères, tout cela produisit une impression profonde sur le cœur du jeune Thomasello. Aussi résolut-il d'échanger les livrées du siècle pour la blanche robe des fils de saint Dominique. Il fut reçu avec joie au noviciat de Pérouse, qui devint pour lui le vestibule du ciel.

Son extérieur était affable et gracieux, ses manières exquises, sa mortifi-

cation extraordinaire. Il fit une fois le voyage de Naples, aller et retour, portant sous ses habits une cote de mailles en guise de cilice. Disciple de saint Thomas d'Aquin, il acquit sous un si grand maître une doctrine profonde, et l'on ne savait dire ce qui brillait le plus en lui, de la science ou de la sainteté. On lui attribue même un commentaire sur les trois premiers livres des Sentences (1).

Le Bienheureux fut favorisé du don de prophétie : un an avant sa mort, il annonça son prochain départ pour la patrie ; et après avoir, dit Pio, opéré beaucoup de miracles en sa courte vie, il mourut à Pérouse, à l'âge de 28 ans, vers l'année 1270, d'après les uns, 1285, suivant d'autres. Par honneur pour ses restes vénérés, on ne les ensevelit pas dans la sépulture commune, mais dans un lieu spécial de l'ancienne église.

Cette pieuse vénération ne s'est pas éteinte avec le temps. En plusieurs couvents, rapporte Jacobillo (2), on peut voir les images du Frère Thomasello, et les rayons qui environnent sa tête sont une preuve de l'honneur dont il continue à être entouré. De même, dans un grand tableau, qui représente des Bienheureux et personnages illustres de l'Ordre des Frères-Prêcheurs du couvent de Pérouse, on retrouve le B. Père avec cette inscription : « B. Thomasello de Pérouse, disciple de saint Thomas, 1270. »

Au commencement du quinzième siècle, Laurent Pignon lui donnait place dans sa nomenclature des Saints de l'Ordre : « *Sanctus Thomasellus de Perusio* (3). »

Terminons par un autre témoignage, qui fut cité en cour de Rome, pendant le procès de béatification du B. Nicolas de Giovenazzo.

« A Pérouze, disent les Bollandistes, l'Ordre très religieux des Frères-Prêcheurs possède une église et un couvent remarquables ; à l'occasion de notre voyage à Rome en 1660, nous voulûmes nous y arrêter. Le 16 décembre, nous demandâmes à voir les reliques et à les vénérer. On nous conduisit avec bonté du côté du chœur, derrière le maître-autel. Là était un tombeau récent et magnifiquement orné, devant lequel une lampe était continuellement entretenue. Une inscription nous fournit les renseignements que notre pieuse et légitime curiosité s'apprêtait à demander. Elle était ainsi conçue : « Corps du B. Nicolas de Giovenazzo, compagnon de notre B. P. « saint Dominique, fondateur de ce couvent, et du B. Thomasello, de Pérouse, « disciple de saint Thomas d'Aquin, transférés de l'ancienne église en 1638 « dans cet endroit où les fidèles viennent pieusement les vénérer. » L'absence du T. R. P. Prieur nous priva de plus amples détails, et nous avons regretté

(1) Cf. Echard, I, 400.

(2) *De Sanctis et Beatis Umbriæ.*

(3) Bibl. nat. Ms. latin, 14582.

surtout de ne pas voir un précieux document, conservé en ce couvent de Pérouse (1). »

Espérons qu'un jour, le B. Thomasello, dont le corps repose avec celui du B. Nicolas, aura, lui aussi, son culte reconnu et approuvé par le Saint-Siège. — (Pio.)

1500. — A Zamora, ville d'Espagne, au monastère de Sainte-Marie, mourut la dévote et fervente Sœur JÉROME DE VEGA. Comme si Dieu lui eût révélé qu'elle devait mourir fort jeune, elle s'efforçait de courir à pas de géant dans les voies de la perfection. Elle semblait ne vivre que d'oraison, et y était incessamment occupée. Les heures qu'elle passait devant le Très Saint-Sacrement étaient pour elle un temps de délices. Elle prenait un grand plaisir à la lecture des livres spirituels du V. P. Louis de Grenade, et en retirait le plus grand fruit. Dieu la trouvant si bien préparée, l'appela de ce monde à la gloire. Aux approches de la mort, elle demanda son scapulaire, sa ceinture, son rosaire et son voile, et s'étant habillée sans l'assistance de personne, elle embrassa son crucifix, et après s'être épanchée quelque temps devant Dieu en des paroles affectueuses, qui témoignaient l'ardeur du saint amour dont elle était embrasée, elle se tourna vers les religieuses qui l'assistaient et leur dit dans un agréable transport de joie : « Est-ce donc là mourir, mes « Sœurs ? Je ne sens ni peine ni douleur. » Aussitôt, rendant grâces à Dieu des miséricordes infinies dont il la comblait, elle lui remit son âme et au même instant son corps devint d'une beauté angélique. — (Lopez.)

1617. — Au monastère de Chelles, en Portugal, mourut la V. Mère PHILIPPE DU SAINT-ESPRIT, à l'âge de 85 ans. Elle en avait passé 70 sous l'habit religieux. Le trait caractéristique de sa vie fut un ardent amour envers le Très Saint-Sacrement. A peine âgée de trois ans, elle pouvait déjà comprendre les sermons des prédicateurs sur cet adorable mystère. Sa plus chère occupation était de rester continuellement à genoux en présence du tabernacle ; et elle s'y tenait avec un sentiment de foi et un respect extérieur qui excitaient l'admiration.

Après son entrée au monastère, cette dévotion ne fit que s'accroître. Rien ne lui plaisait comme le culte de l'Eucharistie. Pour chanter les louanges de Dieu, elle accourait la première au chœur, elle en sortait la dernière. La fête du Saint-Sacrement était sa grande fête de prédilection. Quant à ses communions, elle les faisait toujours avec un nouveau redoublement de ferveur et d'amour. La veille au soir, elle se confessait et prenait la discipline, puis elle se condamnait au silence, et demeurait dans un profond recueillement jusqu'au lendemain. Au moment de venir à la sainte Table, elle éprouvait

(1) *Acta SS.* ad diem 17 Martii.

d'ordinaire un attendrissement qui la faisait fondre en larmes, et quelquefois elle pleurait avec tant d'abondance, que le prêtre devait attendre un instant, avant de pouvoir lui donner la sainte Hostie. Tous les jeudis, elle récitait avec des sentiments de piété inexprimables l'Office du Très Saint-Sacrement. Cet amour qu'elle portait à la divine Eucharistie ne la laissait pas dormir. A peine avait-elle pris un peu de repos, qu'elle se réveillait, et aussitôt elle courait au chœur se mettre en oraison, et y passait ordinairement le reste de la nuit.

Une piété aussi éminente, on le concevra sans peine, appelait à sa suite le cortège de toutes les autres vertus. Cette V. Mère se montra, en particulier, fort zélée pour l'observance : la moindre transgression de la règle l'affligeait, mais en pareil cas, elle se donnait une sainte liberté de reprendre, quoiqu'avec modestie, celles qui manquaient à leur devoir. Sa mortification était héroïque : elle ne mangeait presque rien, et ses Sœurs ne comprenaient pas comment elle pouvait vivre. Profondément humble, elle souffrait beaucoup chaque fois qu'on lui témoignait de l'estime. Un jour qu'une Sœur se permit de l'appeler *Sainte*, la V. Mère en fut si fâchée, que saisie de colère contre elle-même, elle s'appliqua sur-le-champ deux rudes soufflets, qui laissèrent leur empreinte sur la joue.

Pour être parfaitement pauvre, elle ne gardait rien dans sa cellule, si ce n'est un crucifix qu'elle aimait beaucoup, et les objets d'absolue nécessité. Sur la fin de sa vie, elle fut accablée de cruelles maladies. Elle resta clouée sur son lit plus de huit ans, ne pouvant jamais se remuer sans d'excessives douleurs. Au milieu de ses souffrances, elle fit toujours paraître la patience la plus inaltérable, et une entière soumission à la volonté divine. Et tel était son courage, qu'elle continuait dans cet état à réciter tous les jours son Office, en y ajoutant le jeudi celui du Très Saint-Sacrement, selon son habitude. Pour l'aider à porter sa croix, Notre-Seigneur faisait surabonder la grâce dans l'âme de sa Servante. Il daigna en particulier la consoler au moyen de visions célestes, et par une foule de révélations, très utiles à elle-même et aux personnes recommandées à ses prières.

Enfin, la mesure de ses mérites étant comble, elle rendit son âme à Dieu en l'année 1617. Trois religieuses dignes de foi ont attesté avoir entendu à ce moment une harmonie céleste d'une douceur admirable.

Pendant tout le temps qui s'écoula jusqu'à la sépulture, les membres de la Vénérable défunte restèrent aussi souples, que si elle eût été vivante. Trente-huit jours après, quelques ouvriers, en travaillant, heurtèrent par mégarde la bière qui renfermait son corps. Il en sortit à l'instant une odeur très agréable, que d'autres personnes également sentirent avec admiration. Il a été constaté, après la mort de la V. Mère, qu'un grand nombre de guérisons s'étaient opérées par l'application de ses reliques. — (Sousa.)

XIX MARS

Le B. JEAN MARTINEZ ou DE St-DOMINIQUE, Profès du Couvent de Saint-Etienne, à Salamanque, & martyr au Japon (*)

(1619)

PARMI la glorieuse phalange de martyrs qui ont donné leur sang pour la foi au Japon, et que l'Eglise a inscrits solennellement au catalogue des Bienheureux, se trouve placé le B. Jean Martinez ou de Saint-Dominique. Si, en effet, l'Eglise regarde comme martyrs ceux qui meurent à la suite des tourments endurés pour le Christ, c'est avec juste raison qu'elle accorde encore cet auguste titre aux athlètes généreux, qui disposés à tout souffrir, succombent avant leurs Frères dans la prison même des tyrans. « *Martyres dicuntur*, écrit saint Thomas, *quia scilicet « corporalibus suis passionibus testimonium perhibent veritati... quæ « per Christum nobis innotuit.* Ils sont appelés martyrs parce que « leurs souffrances corporelles rendent témoignage à la vérité... « que Jésus nous apporta du Ciel (1). »

Le B. Jean Martinez naquit dans une bourgade de la Vieille-Castille appelée Terra de Campos, près de Sanabria, dans la province

(*) Masetti, *I Martiri dell' Ordine de Predicatori uccisi per la fede nel Giappone*, ouvrage publié d'après les documents authentiques, les témoignages des contemporains, et les procès canoniques de béatification.

(1) S. Th. 2. 2. q. 114. a. 5.

de Zamora. Aussitôt qu'il sortit de l'adolescence, Jean Martinez et Maria Sembra, ses parents, l'envoyèrent à la célèbre Université de Salamanque. C'est là que l'attrait de la grâce et le spectacle de la sainte vie que menaient nos Pères au couvent de Saint-Etienne lui inspirèrent la résolution d'embrasser l'état religieux. Il eut bientôt le bonheur de recevoir l'habit, et le 4 juin 1594, vigile de la fête de la Très Sainte Trinité, il faisait profession dans l'Ordre de Saint-Dominique. Dès lors, ses progrès dans les sciences théologiques et sa grande piété permirent de présager les fruits abondants que produirait plus tard son apostolat.

Son zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes grandissant de jour en jour, il s'offrit en 1601 au P. Diego de Soria, qui cherchait des missionnaires pour les îles Philippines. Il parcourut à pied en demandant l'aumône tout le trajet de Salamanque à Séville, et partit pour Mexico avec une nombreuse cohorte de Frères-Prêcheurs, bataillon sacré s'élançant aux extrémités du monde pour y planter la croix du Sauveur. Après une heureuse traversée, ces généreux apôtres firent encore à pied la route de Mexico au port d'Acapulco, situé sur les bords de l'Océan Pacifique. Ni les difficultés du chemin, ni les fatigues extraordinaires qui accompagnent un tel voyage ne purent vaincre leur force d'âme. A la fin de janvier 1602 ils atteignaient Acapulco et le premier jour du mois de mai, ils étaient à Manille, décidés à commencer au plus tôt leur sainte campagne contre l'empire de Satan.

Huit jours à peine après le débarquement, Jean Martinez fut envoyé à la *Doctrine* ou *Prédication* de Bataan (1). Avant tout, il lui fallut apprendre la langue dite *Tagala*, afin de se rendre capable de prêcher et de confesser les infidèles. Car la connaissance des idiômes, après la prière et le bon exemple, est le moyen le plus nécessaire pour ceux qui se dévouent à la conversion de ces peuples lointains.

(1) On appelait ainsi dans ces Provinces sauvages les centres ou chefs-lieux d'où partaient les missionnaires pour fonder de nouvelles chrétientés. A présent, ces petites églises sont devenues cathédrales, et leurs territoires, de florissants diocèses.

La Doctrine de Bataan, plus ancienne que les autres et fondée avant 1587, fut d'abord confiée aux prêtres séculiers, mais ceux-ci obtinrent peu de succès et des religieux furent chargés de ce poste. On peut voir dans Advarte, lib. 1, c. 19 et 20, les travaux des missionnaires dans cette doctrine et les miracles qui confirmèrent plusieurs fois leurs prédications. (Masetti.)

Pendant qu'il se livrait, en cet endroit, au saint ministère, il apprit que plusieurs de ses Indiens ne comprenaient que la langue appelée *Pampanga*, sans rien entendre à la langue indienne *Tagala* qu'il parlait lui-même. Alors pour gagner à Jésus-Christ des âmes qui lui avaient tant coûté, il se mit à de nouvelles études, et put bientôt distribuer à ces infidèles le pain de la parole divine. Par la candeur angélique de ses mœurs, son entier détachement des vanités de la terre, sa vie mortifiée et son zèle ardent pour la gloire de Dieu, le B. P. Jean de Saint-Dominique se concilia l'estime et l'affection des néophytes, qui s'abandonnèrent à lui comme entre les mains d'un bon père.

Le Bienheureux fut ensuite destiné par les Supérieurs de la mission à la Doctrine du Pangasinan. Cette province, située à 40 lieues de Manille et auparavant peuplée d'Indiens sauvages et cruels, avait reçu des Frères-Prêcheurs le bienfait inestimable de la foi catholique et des mœurs plus douces et plus humaines. Toutefois, il restait encore beaucoup de ténèbres à dissiper dans les intelligences et des abus nombreux à déraciner : travail rendu plus difficile par la vaste étendue de ce territoire et la pénurie des ouvriers évangéliques. Sans retard, le Bienheureux prit la direction de la chrétienté, après avoir étudié une troisième langue. Il avait reçu du ciel, avec la patience inaltérable que requièrent de semblables travaux, une aptitude spéciale sans laquelle jamais il n'aurait pu joindre la langue chinoise aux trois idiômes Tagala, Pampanga et Pangasinan.

Dans les différentes étapes de sa carrière apostolique, le fervent missionnaire se dépensa tout entier au service des infidèles, les instruisant, les civilisant, allant visiter les malades, et leur prodiguant son temps et ses forces. Les grands avantages qui résultèrent de son dévouement et du ministère de ses compagnons au Pangasinan sont parfaitement décrits dans une lettre qu'il envoya de Magaldan, lieu de sa résidence, à l'un de ses amis d'Espagne. Nous laissons la parole au Bienheureux lui-même :

« Les Indiens viennent en si grand nombre demander le sacrement « de pénitence que nous pouvons à peine dans la journée entière les « recevoir tous, d'autant plus qu'ils ont quitté récemment l'esclavage « du démon. De notre côté, nous ne faisons attention ni au soleil, « ni aux tempêtes, ni au beau temps : une seule chose nous « préoccupe, courir nuit et jour à ceux qui nous appellent. Parmi « ces chrétiens, il y en a de toute condition, qui mènent la vie

« de religieux très parfaits, se confessent et communient souvent « dans l'année, et se montrent si fervents et si recueillis que nous « rougissons de notre tiédeur. Beaucoup d'entre eux se conforment « exactement aux conseils de l'Apôtre à ses chers Corinthiens sur « la continence, surtout durant le saint temps de carême. Il serait « trop long de louer dignement les progrès dans le bien, l'empres- « sement à recueillir les divins enseignements, la piété en un mot « de ces pauvres Indiens. Quelques-uns sont très intelligents, et « posent souvent des questions qui donnent à réfléchir au « missionnaire ; mais le Seigneur nous suggère la réponse, parce « qu'il s'agit de sa gloire (1). »

Un long séjour du B. Père dans ce pays eût certainement avancé considérablement le travail d'évangélisation, mais Dieu en disposa autrement, et confia aux soins de ce fidèle serviteur une mission plus haute à remplir, un plus vaste champ à cultiver, comme nous allons maintenant le raconter.

II. — De la Province du Saint-Rosaire sortaient de temps en temps, comme des essaims d'une ruche bien pleine, de nouvelles et fécondes missions, qui propageaient à l'envi la foi du Christ dans les îles et les royaumes de l'Extrême-Orient. Vers l'année 1618, les Frères-Prêcheurs songèrent à pénétrer dans la Corée, péninsule située entre la Chine et le Japon, et privée entièrement des lumières du christianisme. Voici en quelques mots l'occasion qui fit naître ce généreux dessein.

Sur la fin du XIV^e^ siècle, l'empereur japonais Taïcosama résolut de subjuguer le royaume de Corée. Une armée formidable fut envoyée à sa conquête, et la victoire sourit à ce nouveau conquérant. Mais, tandis que ses généraux se promènent en vainqueurs d'un bout du royaume à l'autre, les Coréens quittent les montagnes où ils s'étaient réfugiés, s'élancent dans la plaine, surprennent les Japonais et en font un horrible carnage. Assiégés de tous côtés et décimés par la maladie, sans munitions, ni vivres, ceux-ci sont contraints de traiter de la paix et de regagner leurs navires.

Or, parmi les prisonniers de guerre fut emmené au Japon un certain Thomas, fils du secrétaire intime du roi, qui, durant son exil,

(1) Les auteurs ne sont pas d'accord sur la date de cette lettre. En la citant à cette place dans la vie du B. Père Jean Martinez, nous avons suivi Masetti, qui adopte définitivement la date de 1613 à 1616, après avoir discuté les autres opinions.

connut nos Pères, et touché de la grâce demanda le baptême. Après quelques années de captivité, le roi Xongun lui ayant permis de repartir, il s'offrit pour conduire des missionnaires en Corée et promit de leur obtenir un bienveillant accueil de la part de ses compatriotes. Aussitôt on écrivit à Manille, et l'affaire fut conclue.

Afin de conduire à bonne fin une entreprise aussi difficile, on décida que le B. Père Jean de Saint-Dominique en serait chargé. Son expérience et le zèle qui l'embrasait le désignaient naturellement au choix des Supérieurs. Vers le mois de juillet 1618, il partit avec plusieurs compagnons pleins de saintes espérances et d'héroïques résolutions. Mais le Seigneur lui préparait au Japon la couronne du martyre. Ne trouvant pas de vaisseau qui voguât directement vers la Corée, notre généreux missionnaire se rendit à Nangasaki sous un déguisement pour attendre une occasion favorable. Là, surgirent tout à coup de si grandes difficultés de la part du gouverneur (qui le prenait pour un marchand), qu'il dut renoncer à son premier dessein. Il se mit à visiter ses Frères, puis, le voyage de Corée devenant impossible, il renvoya ses compagnons à Manille. Pour lui, sur les instances du B. François Moralès, il consentit à rester au Japon.

Le B. Jean Martinez et le B. Ange Orsucci, son ami et son compagnon de route, logèrent d'abord dans la case de Cosme Taqueya. Ils apprirent la langue japonaise et commencèrent l'exercice de leur apostolat auprès des Portugais et Espagnols qui résidaient alors dans le pays. Mais pendant qu'ils se livraient à cette étude, Dieu prévint leur désir et leur accorda sans tarder davantage la couronne qu'ils enviaient depuis si longtemps.

Dans la nuit du 13 décembre 1618, le B. Jean fut saisi avec le B. Orsucci ; ils comparurent devant le gouverneur et répondirent avec courage à ses interrogations en confessant la foi de Jésus-Christ. Craignant les démonstrations des chrétiens de Nangasaki, le gouverneur envoya les captifs à la prison de Vomura, où déjà se trouvaient plusieurs prêtres et laïques. Les BB. Jean de Saint-Dominique et Ange Orsucci, des Frères-Prêcheurs, Charles Spinola, Sébastien Chimura, Ambroise Fernandez, de la Compagnie de Jésus, et deux Japonais, Jean et Thomas, reçurent, malgré les précautions des soldats, de grandes marques d'affection et de dévouement de la part des fidèles, qui se jetaient à genoux, en pleurant, pour demander leur bénédiction. A l'entrée de la prison, ils annoncèrent

leur arrivée en entonnant le psaume *Laudate Dominum omnes gentes*, qui fut aussitôt continué avec grande allégresse et jubilation par tous les futurs martyrs déjà incarcérés. Les affreux cachots de Vomura étaient changés en paradis, et, malgré les souffrances de chaque jour, la douce gaîté des âmes qui n'aiment que Dieu seul régnait dans tous les cœurs.

Cette consolation de porter avec allégresse les chaînes des martyrs fut enlevée par le Seigneur au B. Jean Martinez, afin que cette épreuve achevât d'embellir son âme pour le ciel. L'humilité devint pour lui la source de peines intérieures très crucifiantes. Le B. Père était d'une timidité et d'une délicatesse de conscience extraordinaires. Après avoir été jeté au fond d'une prison, il commença de trembler et de redouter une apostasie en face des tourments, à cause de sa faiblesse et de ses péchés. L'anxiété et la tristesse lui firent adresser à Dieu, comme autrefois le prophète David, des appels éloquents. Il supplia ses compagnons d'unir leurs prières aux siennes. Ceux-ci puisèrent, en outre, dans leur science et leur piété, les arguments les plus décisifs, les exemples les plus rassurants pour le fortifier. Rien ne put calmer ses appréhensions. Six jours avant de mourir, il écrivait encore au R. P. Prieur de Manille, dans le but d'obtenir des prières. Sa volonté était ferme, mais il sentait que la chair est faible, que nous ne pouvons absolument rien sans le secours de la grâce. « Que Votre Révérence, écrivait-il, demande à Notre-Seigneur de daigner se souvenir de moi. Si déjà il m'a oublié à cause de mes péchés, que sa miséricorde infinie m'accorde la réconciliation et le pardon. Je me vois en grande nécessité et sans courage ; je ne sens en moi que faiblesse, pusillanimité et tremblement. Que Votre Révérence demande pour moi la grâce d'en haut, afin que je n'offense pas Dieu, et ne sois pas vaincu. » Rien ne prouve mieux que ces paroles la profonde humilité du Bienheureux et la vraie connaissance qu'il avait de l'insuffisance des forces humaines : dispositions les plus sûres pour recevoir la grâce que Dieu donne toujours aux humbles et refuse aux superbes.

Sous le poids de cette affliction d'esprit, qui prenait son origine, non dans la pusillanimité et le manque d'espérance, mais dans une humble défiance de soi-même, le B. Martinez gémit ainsi quatre mois, après lesquels le Seigneur eut pitié de lui et le mit en possession du ciel.

« Les geôliers, dit un des témoins du procès, traitaient le Serviteur

« de Dieu avec tant de cruauté en haine de la foi, qu'épuisé par leurs « brutalités et la privation de ce qui est nécessaire à la vie, il tomba « gravement malade. » Bientôt, réduit à l'extrémité, il demanda l'absolution de tous ses péchés, seul sacrement qu'il put alors recevoir. Etendu sur la terre, sans médecin, sans remèdes, dépourvu de tout secours matériel, mais s'entretenant avec le ciel, il rendit sa belle âme à Dieu, le 19 mars 1619, après avoir déclaré publiquement qu'il acceptait de bon cœur le genre de mort envoyé par la Providence.

« Le soldat combattant sous les drapeaux du prince, dit saint « Cyprien, met sa gloire à rentrer au sein de la patrie, triomphant « de son ennemi vaincu. Quelle gloire et plus légitime et plus « belle attend l'athlète de Jésus-Christ qui revient au paradis, « victorieux du démon terrassé, rapportant le noble trophée de sa « victoire !..... Il présente au Seigneur la plus agréable de toutes « les offrandes, une foi qui n'a pas été souillée, un courage qui « n'a pas fléchi, une piété signalée par les plus honorables « épreuves (1). »

Le vénérant comme un martyr, les compagnons du B. Père eussent voulu conserver son corps, mais la vigilance des gardiens ne permettait pas d'exécuter un pareil projet. Ils se contentèrent d'enlever une main et un pied, que plus tard ils purent envoyer à Manille, comme l'atteste une lettre du B. François Moralès. Afin de soustraire pour toujours à la dévotion des chrétiens les restes du B. P. Martinez, les Barbares les réduisirent en cendres, et enterrèrent les ossements qui ne purent être consumés dans l'enceinte située autour de la prison.

Le 7 juillet 1867, le Pape Pie IX a béatifié solennellement Alphonse de Navarrette et ses compagnons martyrs, au nombre de 205, dont plus de la moitié appartient à l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Leur fête se célèbre chez nous le 1er juin et le nom du B. Jean de Saint-Dominique est un de ceux qui se trouvent cités ce jour-là dans la légende du Bréviaire dominicain.

Les documents suivants ont été trouvés à Salamanque avec les reliques du B. Jean de St-Dominique (2). Ils rectifient la relation de certains historiens,

(1) Saint Cyprien, *Exhortatio ad martyres*.

(2) Communication nous en a été faite par le T. R. P. Prieur des Dominicains français, réfugiés à Salamanque.

d'après lesquels un miracle aurait préservé de l'action du feu le corps du saint Martyr.

I. — Au P. Fr. Michel Ruiz,
Prieur de St-Dominique, à Manille.

(Les deux premières lignes manquent). Recevez cette sements du Père Fr. Jean de Saint-Dominique qui mourut dans cette prison pour Jésus-Christ. Qu'elle soit donc la consolation de Votre Révérence; car c'est la relique d'un Martyr et par ailleurs si grand Serviteur de Dieu.

Qu'il garde aussi Votre Révérence, aux prières de laquelle je me recommande.

24 octobre 1620.

Fr. François Moralès.

II. — Je certifie que les vingt-trois os grands et petits, noirs et passés aux flammes, renfermés dans ce paquet d'étoffe blanche, sont du Béni Fr. Jean de Saint-Dominique, du même Ordre, qui fut incarcéré pour le nom de Jésus-Christ dans la prison de Vomura, royaume du Japon, avec d'autres Pères, qui y étaient détenus pour le même nom. Il mourut dans cette prison, étant regardé comme un véritable martyr et, afin que les chrétiens ne rendissent pas à son corps les marques de respect qu'il méritait comme tel, après lui avoir coupé la tête, on le brûla et les os qui n'avaient pu être consumés entièrement, ainsi que les cendres, furent enterrés et placés dans l'enceinte qui est autour de la prison et où il y a aussi continuellement des gardes. J'ai fait exhumer ces ossements, aujourd'hui 10 décembre 1620. Etaient présents à l'exhumation : Mançio, japonais, serviteur des Pères de Saint-Dominique, qui avait vu l'enterrement et connaissait la sépulture; et Jean, serviteur aussi des mêmes Pères qui sont également dans cette prison où je suis moi-même pour Jésus-Christ. Et pour être ainsi la vérité, je l'ai signé de mon nom dans cette prison de Vomura, royaume du Japon, le 10 décembre 1620.

Fr. François Moralès.

(Se trouve à la marge du précédent certificat.)

Je certifie, moi, Fr. Joseph de Saint-Hyacinthe, que le paquet renfermé dans cette petite caisse est celui dont il est ici parlé, ainsi qu'il est arrivé de la prison de Vomura avec six sceaux d'encre noire et une enveloppe écrite dans nos caractères et notre langue qui dit : Au Seigneur Joseph Saluanès », et une enveloppe en langue et caractères japonais qui dit : « Josephu Sama-Maira. » Et pour être la vérité, je l'ai signé de mon nom à Nangasaki, ville du royaume du Japon, ce 15 décembre 1620.

Fr. Joseph de St-Hyacinthe.

III. — Au P. Fr. Diégo de Rimavelloso, de l'Ordre de N. Père saint Dominique, et Maître etc.

J. H. S.

Soit avec Votre Révérence et lui donne son saint amour Esprit.

Quoique l'année passée j'écrivis à Votre Révérence, je n'ai point reçu sa réponse dont je me serais beaucoup réjoui. Que Votre Révérence ne laisse point de m'écrire l'année prochaine me donnant beaucoup de nouvelles de sa santé, etc.

De cette prison il n'y a rien à dire, sinon que nous sommes en santé et avec un grand contentement ; et quoique les Gentils persévèrent dans les rigueurs de la subsistance et des gardes, etc., nous aussi, moyennant la grâce de Dieu, avec laquelle on peut tout, nous persévérons à le supporter avec patience et allégresse ; donnant à Dieu de grandes actions de grâces pour cela, et nous tenant préparés pour ce qui peut nous arriver. J'ai fait retirer et envoyer au Père Provincial les ossements du bon compagnon Fr. Jean de Saint-Dominique, qui étaient à demi-brûlés et enterrés dans l'enceinte de cette prison. Tous ici nous sommes jaloux de ce qu'il a pris sur nous les devants, en mourant pour Jésus-Christ. Mais nous avons confiance en Dieu, que, tôt ou tard, nous aboutirons au même point, car on dit qu'ils sont déterminés à ne pas nous retirer libres d'ici, et parfois on dit qu'ils vont aussitôt nous tuer, et ils nous font préparer comme si déjà nous avions le couteau sur la tête. Que Votre Révérence me recommande à Dieu ; car, pour ma part, je fais de même.

12 mars 1621.

Fr. François Moralès (1).

Le B. HUGUES DE SAINT-CHER

Premier Cardinal de l'Ordre des Frères-Prêcheurs (*)

(1263)

Parmi tant d'hommes éminents dont l'éclat resplendit sur le treizième siècle, Hugues de Saint-Cher occupe sans contredit un rang très distingué. Sa sainteté, sa science, ses écrits, ses relations

(1) Le B. François Moralès fut martyrisé le 10 septembre 1622 et béatifié par Pie IX en même temps que le B. Jean de Saint-Dominique.

(*) Echard ; *Les Cardinaux français de l'Ordre de Saint-Dominique*, par le R. P. Chapotin, *Année Dominicaine* (Revue), 1871.

avec les papes, les rois et les personnages les plus marquants de son époque ; l'importance du rôle qu'il fut appelé à jouer et dans sa famille religieuse et dans l'Eglise, tout contribue à lui assurer une place à part devant l'histoire.

Hugues naquit, avant la fin du douzième siècle, dans un bourg du diocèse de Vienne, appelé indifféremment Saint-Theudère, Saint-Chef et par corruption Saint-Cher, à cause du chef de saint Theudère, que l'on vénérait en ce lieu (1). De là vient que cet illustre Frère-Prêcheur a été surnommé tantôt de Saint-Cher, tantôt de Saint-Theudère (2). Ses parents étaient de haute condition. Pour lui ménager une excellente éducation, ils le confièrent aux soins des moines bénédictins de l'abbaye de Saint-Chef. Dans cet asile où la Providence se proposait de le préparer à sa vocation, l'enfant donna de bonne heure des preuves de sa vive intelligence et de sa facilité pour l'étude. Aussi, un peu plus tard, obéissant à l'attrait qui emportait alors vers Paris les esprits d'élite, Hugues prit le chemin de la ville savante, afin d'en fréquenter les célèbres écoles. Il y étudia, non sans succès, la philosophie et la théologie, et bientôt, échangeant le rôle de disciple contre celui de maître, il se mit à donner un cours public de droit civil et canonique. En même temps, il s'occupait de gérer les affaires du prince Guillaume, fils de Thomas I^er^, comte de Savoie. Quelles affaires ? L'histoire ne le rapporte pas.

La voix de Dieu, cependant, devait bientôt l'élever au-dessus des préoccupations matérielles d'ici-bas. A l'heure où il venait à Paris s'abreuver aux sources de la science, cette ville était profondément édifiée et touchée de la ferveur des premiers enfants de saint Dominique. Le B. Jourdain exerçait alors sa merveilleuse puissance d'attraction sur les jeunes gens des écoles et beaucoup d'entre eux, souvent les plus distingués par la naissance ou le talent, renonçaient généreusement au monde, non sans causer par leur retraite une vive impression à tous leurs compagnons d'étude.

(1) Cette localité, connue aujourd'hui sous le seul nom de Saint-Chef, se trouve dans le département de l'Isère, canton de Bourgoin. On peut voir à son sujet une savante étude de l'abbé Varnet, intitulée : *Saint Theudère et son abbaye de Saint-Chef.*

(2) On lui a donné en latin toute sorte de noms : *de Sancto-Charo, de Sancto-Theodoro, de Sancto-Theodorico, de Celidorio.* Son seul vrai nom, celui qu'il faudrait lui donner est *de Sancto-Theuderio.* C'est ainsi qu'il signait lui-même, c'est ainsi également que l'appelait le B. Humbert de Romans. — Cf. Guigue : *Grand Cartulaire de l'abbaye d'Ainay*, I, 19.

Hugues de Saint-Cher sentit également passer sur lui ce souffle du Saint-Esprit, qui portait tant d'âmes vers les pieux asiles de la vie religieuse. Lui aussi conçut la pensée d'aller frapper à la porte du couvent de Saint-Jacques. Pendant qu'il nourrissait silencieusement ce projet dans son cœur, la grâce divine accomplissait un travail analogue dans l'âme d'un autre étranger venu comme lui du Dauphiné, et maintenant l'un de ses auditeurs. C'était Humbert de Romans, le futur cinquième Maître général de l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Dieu avait reposé sur ce jeune homme le regard de son amour, et l'appelait à remplir de hautes destinées à cette époque de formation de la famille dominicaine. La grâce n'eut pas de peine à le séparer du monde ; déjà préparé à sa vocation par la piété profonde de sa première enfance, Humbert n'avait plus besoin que d'entendre clairement l'appel divin, pour le suivre aussitôt. Cet appel retentit à l'oreille de son cœur. Une lumière céleste lui fit apercevoir les dangers que court le salut au milieu du siècle. Troublé, il chercha de toutes parts un lieu d'asile. « Où fuirai-je ? » s'écriait-il ; et une voix intérieure répondait : « Va chez les Frères-Prêcheurs ; là est ton refuge. »

Son parti fut bientôt pris ; mais, avant de le mettre à exécution, il voulut s'en ouvrir à Hugues de Saint-Cher, son maître, espérant qu'il ne l'empêcherait pas, car c'était un homme excellent, et déjà bachelier en théologie. Hugues, à cette nouvelle, fut rempli de joie, et bénit Dieu d'avoir inspiré à son élève une telle résolution. Loin de chercher à le détourner, il l'encouragea et l'affermit en lui faisant une confidence à laquelle Humbert ne s'attendait pas. « Sachez, lui dit-il, « que j'ai formé le même dessein. Je ne puis l'exécuter immédiate- « ment, il me faut d'abord expédier les affaires dont m'a chargé le « prince Guillaume de Savoie, mais entrez sans crainte, et soyez sûr « que je vous suivrai prochainement. »

Les deux amis furent exacts au rendez-vous. Humbert de Romans reçut l'habit le 30 novembre 1224, et trois mois après, le 22 février de l'année suivante, son maître venait fidèlement le rejoindre au noviciat (1).

II. — Hugues apportait avec lui une instruction complètement achevée, un âge déjà mûr, de l'expérience et tout un ensemble de qualités qui le mettaient en état de rendre immédiatement de grands

(1) *Vies des Frères*, avec la variante indiquée par Echard, I, 196.

services. Aussi, dès l'année 1227, c'est-à-dire deux ans seulement après son entrée dans l'Ordre, les Frères l'appelaient déjà par leurs suffrages à la charge de Provincial.

Ce fait n'est peut-être pas absolument démontré ; Echard le tient pour certain, mais sans donner des preuves convaincantes. Du reste, en général, il règne beaucoup d'incertitudes touchant les premiers Supérieurs de la Province de France, et, à cet égard, Bernard Guidonis est de peu de secours ; lui-même avoue ne posséder que des renseignements incomplets.

Ce qui paraît le plus vraisemblable, relativement au B. Hugues de Saint-Cher, c'est qu'il fut trois fois Provincial de France : une première fois, de 1227 à 1230, nous l'admettons sur le témoignage d'Echard ; une deuxième fois, de 1235 environ à 1241, et enfin de 1242 à 1244.

Il faut cependant l'avouer, nous ne connaissons pas d'auteur qui nous précède dans cette assertion. D'après Echard lui-même, Hugues aurait seulement deux fois gouverné sa Province, la première de 1227 à 1230 ; la seconde, de 1235 environ à 1244. C'est une erreur : la période comprise entre 1235 et 1244 n'est pas remplie par un provincialat unique du B. Hugues, mais par trois provincialats, dont le premier et le troisième appartiennent à Hugues, et le second, à Pierre de Reims.

Ce dernier, en effet, fut à la tête de la Province vers 1242 : c'est un point qui ne saurait offrir le moindre doute, en présence des témoignages affirmatifs de Bernard Guidonis. Cet historien rapporte positivement et à trois reprises différentes, que Pierre de Reims était Provincial, quand il fut promu à l'évêché d'Agen, et que cette promotion eut lieu du temps de Jean le Teutonique, par conséquent après 1241 (1).

Revenons sur nos pas. Hugues de Saint-Cher, nommé Supérieur

(1) *Hic fuit Prior Provincialis Franciæ, et inde factus est Episcopus Agennensis tempore Magistri Joannis Teutonici...*

Ecclesiæ Agennensi donatus fuit in episcopum tempore Magistri Ordinis Joannis Teutonici, circa annum Dni MCCXLII.

Hic de provincialatu Franciæ assumptus fuit in episcopum Agennensem circa annum Dni... Bern. Guid. MS. de Rodez.

Echard connaissait ces textes ; il les cite dans la notice de Pierre de Reims. C'est donc par inadvertance qu'il place, en 1236, la promotion de ce V. Père à l'évêché d'Agen. — Cf. *Scriptores*, I, 115 et 195.

en 1227, commença à étendre sa sollicitude sur cette Province de France, l'une des plus florissantes et des plus fécondes de l'Ordre. Grégoire IX, l'ami de saint Dominique, était assis sur le trône pontifical. Le B. Jourdain de Saxe, placé à la tête de l'Ordre, avait encore dix ans à vivre. Le règne glorieux de saint Louis était commencé depuis deux ans ; mais ce prince, atteignant à peine sa douzième année, Blanche de Castille, sa mère, gouvernait le royaume.

Peu de temps après l'élection du nouveau Provincial et sans doute à sa considération, la pieuse régente fit remise aux Frères de tous les droits exigés des voyageurs au passage des ponts et à l'entrée des villes. L'acte royal était ainsi conçu :

Louis, par la grâce de Dieu, Roi de France, à tous ceux qui verront les présentes, salut.

Nous faisons savoir que Nous avons accordé aux Frères-Prêcheurs pour l'amour de Dieu, l'exemption entière et perpétuelle de tout péage, impôt ou redevance, par eau comme sur terre, dans toute l'étendue de Nos domaines. Et pour que cette concession demeure à jamais ferme et stable, Nous avons fait appliquer Notre sceau sur les présentes.

Fait à Vincennes, l'an du Seigneur 1227, au mois de septembre (1).

Hugues de Saint-Cher recueillera, dans le cours de sa vie, beaucoup d'autres marques de la bienveillance royale. L'histoire ne les a pas toutes enregistrées ; mais, fût-elle restée muette, on ne saurait douter que le saint roi, si affectionné aux Frères-Prêcheurs de la Province de France, n'eût entretenu des relations fréquentes avec le Supérieur qui les gouverna près de douze ans.

Sorti de charge vers 1230, Hugues commença les trois années d'enseignement nécessaires à l'acquisition du grade de Maître en théologie. Il avait déjà sans doute professé le droit canonique, au moins quelque temps ; mais il fallait un enseignement spécial, basé, les deux premières années, sur l'explication des Sentences. Hugues donna ses leçons sous le B. Roland de Crémone, et fut enfin reçu après avoir rempli le temps prescrit, au nombre des Docteurs de l'Université. Son nom occupe le troisième rang sur la liste des Maîtres dominicains, dressée par Etienne de Salanhac.

Durant son cours de théologie, le Vénérable Père entra en relation

(1) L'original latin, autrefois conservé dans les archives du couvent de Saint-Jacques de Paris, se trouve maintenant aux Archives nationales. (L. 945.)

très intime avec un homme d'une sainteté éminente, le B. Thomas Hélye. Ce grand serviteur de Dieu était né à Biville, au diocèse de Coutances, sur la fin du douzième siècle. Maître en grammaire à Cherbourg, il donnait à tous les témoins de sa vie d'admirables exemples de piété, sans oser toutefois, dans son humilité, prétendre à l'honneur du sacerdoce. L'évêque de Coutances, entendant parler de ses vertus, le fit venir et lui proposa d'entrer dans les saints Ordres. Thomas consentit et reçut les Ordres mineurs. Mais ensuite, prenant le bâton de pèlerin, il se rendit en Espagne, puis à Rome, et visita les tombeaux de saint Jacques et des apôtres saint Pierre et saint Paul. De retour en France, il vint à Paris dans l'intention de s'y préparer à son ordination sacerdotale, par l'étude de la théologie. Hugues occupait alors une des chaires dominicaines. Thomas le choisit pour son maître, et non content de fréquenter son école et d'entendre ses leçons, il le prit encore pour confesseur. Sous la conduite d'un tel directeur, le B. Thomas ne fit que croître en sainteté, et, durant les quatre années de son séjour à Paris, ses compagnons d'étude ne cessèrent d'admirer sa ferveur, sa pénitence et ses autres vertus. Ordonné prêtre vers 1234 ou 1235, il retourna en Normandie, où, pendant vingt-deux ans, il alla sans cesse de paroisse en paroisse, prêchant avec un fruit immense et acclamé partout comme un saint.

Aussitôt après sa mort, arrivée en 1257, des enquêtes commencèrent en vue de sa canonisation. L'évêque de Coutances et Frère Rodolphe, Prieur des dominicains de cette ville, en furent chargés. Hugues de Saint-Cher, alors cardinal, leur écrivit, de concert avec Eudes de Châteauroux, pour les presser d'instruire le procès. Il eût vivement désiré voir son ancien disciple sur les autels. La Providence lui refusa cette joie. La cause du B. Thomas Hélye fut interrompue, puis délaissée, et c'est seulement de nos jours, le 14 juillet 1859, que son culte reçut la consécration de l'autorité suprême de l'Eglise (1).

III. — Le B. Hugues de Saint-Cher terminait à peine ses trois années d'enseignement, que le Souverain-Pontife le chargeait d'une affaire du plus haut intérêt. Il ne s'agissait de rien moins que de tenter une nouvelle réconciliation entre l'Eglise grecque et l'Eglise latine. En 1232, des Frères-Mineurs avaient apporté à Rome une lettre du patriarche Germain II, où celui-ci exprimait le désir de

(1) *Acta SS.* 19 oct., t. VIII, 616.

faire cesser, par des explications loyales, les dissentiments qui séparaient l'Orient et l'Occident. Dès le mois de juillet de la même année, Grégoire IX avait répondu qu'il enverrait des religieux savants, pour discuter avec les Grecs et résoudre leurs difficultés.

Il est inutile de faire ressortir l'importance de cette mission et tout ce qu'il fallait de science, d'habileté, de fermeté et de douceur pour la faire réussir auprès d'hommes nourris dans des sentiments d'aversion vis-à-vis de l'Eglise romaine et féconds en ruses et en subtilités. Hugues de Saint-Cher, ancien Provincial, Maître en l'Université de Paris, déjà connu pour sa prudence et ses talents, fut le premier sur qui tomba le choix du Pape, et le premier nommé dans les Lettres pontificales (1). Un autre dominicain de la Province de France, Fr. Pierre de Sézanne, et deux Frères-Mineurs, Aymon et Rodolphe, lui furent adjoints. Le Pape les appelait des hommes éminents par la piété, la vertu, la sainteté de vie et la science des divines Ecritures (2).

Partis dans les derniers mois de 1233, les nonces arrivèrent à Nicée

(1) Est-ce bien Hugues de Saint-Cher? Ce n'est pas absolument certain. Les documents anciens laissent subsister un doute, en appelant le premier des nonces du seul nom de Fr. Hugues. Echard soutient avec force qu'il s'agit d'un autre Père du même nom. Hugues de Saint-Cher, d'après lui, faisant son cours de théologie, ne pouvait se rendre en Orient. (*Script.* I, 101.)

Le savant historien ne semble pas ici d'accord avec ses propres données. Lui-même affirme que le V. Hugues commença à enseigner en 1230. S'il en est ainsi, il pouvait avoir fini au mois d'août 1233, et se trouver en mesure d'entreprendre le voyage d'Orient pour arriver à Nicée le 15 janvier 1234. La raison sur laquelle s'appuie Echard paraît donc sans valeur. Ainsi en ont jugé sans doute le P. Touron et le R. P. Chapotin, qui reconnaissent tous deux Hugues de Saint-Cher dans l'un des quatre nonces envoyés à Nicée.

Une remarque nous incline à partager leur avis. L'un des deux nonces dominicains étant Pierre de Sézanne, religieux de la Province de France, il semble très probable que l'autre n'était ni un Italien, ni un Espagnol, ni un Anglais, mais un Français et un religieux de la Province de France. Car le Pape n'aurait pu donner au P. Pierre un compagnon qui lui fût inconnu : première raison pour voir ici volontiers le B. Hugues de Saint-Cher.

Si l'on songe ensuite à la science exigée par une telle mission, à la nécessité de choisir des hommes capables de représenter dignement l'Eglise romaine, on ne sera pas surpris que Grégoire IX ait jeté les yeux sur un Maître en théologie. Qu'il soit permis de faire encore observer que les nonces promis dans la lettre pontificale du 22 juillet 1232 n'arrivent à Nicée qu'en 1234. Pourquoi un si long délai apporté à leur départ? Serait-ce une erreur de supposer qu'avant de l'envoyer à Nicée, on laissait à Hugues de Saint-Cher le temps de conquérir son grade de Maître ?

(2) *Bull. Ord.* I, 50.

au mois de janvier 1234. L'empereur, Jean Vatace, et le patriarche les reçurent avec de grands honneurs (1). Aussitôt les discussions commencèrent. Du 19 au 26 janvier, sept conférences eurent lieu sans amener aucun résultat, les six premières sur la procession du Saint-Esprit et le célèbre *Filioque* du symbole, la septième sur l'emploi du pain azyme dans la consécration de l'Eucharistie. Le 27, les envoyés du Saint-Siège, ayant perdu tout espoir de triompher de la mauvaise foi des Grecs, prirent congé de l'empereur, et partirent pour Constantinople. Une lettre du patriarche les y rejoignit, pour les supplier de venir prendre part au concile convoqué à Nymphée en vue de la cessation du schisme. Sur les instances de l'empereur latin, Jean de Brienne, Hugues de Saint-Cher et ses compagnons se prêtèrent encore à de nouvelles luttes théologiques. La vérité, la droiture et la science y furent aux prises avec l'astuce et les mille détours de l'hérésie (2). Tout fut inutile. A la fin, et lassés surtout de l'obstination et de la fourberie des schismatiques, les nonces leur dirent : « Puisque vous « persistez dans votre hérésie, nous vous y laissons » ; et ils se retirèrent, pendant que les Grecs leur criaient : « C'est vous qui êtes des « hérétiques. »

Ils quittèrent Nymphée le lendemain 13 mai, pour retourner à Constantinople, et de là en France. Leur mission avait complètement échoué, grâce à la mauvaise volonté des Orientaux. Ils n'en sont pas moins dignes d'éloges. « Leur conduite et leur science, dit Rohrbacher, « nous paraissent admirables. Répondre à des Grecs astucieux, leur « répondre sur les questions les plus ardues avec tant de justesse et « d'à-propos, et cela dans leur langue et par leurs Pères : en vérité, « notre siècle, qui s'appelle un siècle de lumière, fournirait-il « beaucoup de savants de cette force (3) ? »

IV. — De retour à Paris, l'illustre Fr. Hugues put travailler activement aux deux œuvres immenses que son génie avait conçues et dont l'exécution était déjà commencée.

(1) Les Latins s'étant emparés de Constantinople, Théodore Lascaris avait transporté le siège de l'empire grec à Nicée. C'est là, auprès de l'empereur, que résidait le patriarche.

(2) Ces discussions sont racontées avec beaucoup de détails dans une longue relation faite par les nonces eux-mêmes. — Cf. Echard, I, 911.

(3) *Histoire universelle de l'Église*. Liv. LXXIII.

La première de ces œuvres était la correction des Bibles. Soit par inattention, soit par ignorance, les copistes avaient, à la longue, altéré et défiguré le texte sacré par une multitude de fautes. Hugues entreprit de le rétablir dans sa pureté en le débarrassant de toute erreur. C'était un travail immense. Il fallait interroger un très grand nombre d'exemplaires anciens, et comparer leurs versions pour reconnaître la bonne. Pour ce travail, Hugues et ses collaborateurs consultèrent des manuscrits antiques du temps de Charlemagne, les Bibles précieuses conservées à la bibliothèque du roi et dans les bibliothèques de Saint-Denys et de Saint-Germain et enfin les œuvres des Saints Pères, de saint Jérôme, de saint Ambroise, de Raban Maur et de quelques autres Docteurs.

Quand le texte biblique eut été expurgé de toute faute, Hugues chargea un des plus habiles copistes du couvent de Saint-Jacques d'écrire un exemplaire de la Bible qui pût servir de type à tous les autres. Le texte fut d'abord transcrit intégralement. Puis, on nota en marge les variantes des versions hébraïque et grecque et des anciennes versions latines, ainsi que celles des Pères de l'Eglise. Tout l'ouvrage comprit cinq volumes énormes, écrits en trois couleurs et en magnifiques caractères, ornés d'enluminures et de miniatures d'une grande beauté (1). Cette Bible jouit, au treizième siècle, d'une grande autorité. Le Chapitre général de 1236 lui donna une haute approbation. « Nous voulons et ordonnons, disent les Pères, que « toutes les Bibles en usage dans l'Ordre soient revues, corrigées « et ponctuées, conformément à la correction que préparent les Frères « de la Province de France. »

Cette première œuvre d'Hugues de Saint-Cher n'était qu'une préparation à une seconde, autrement difficile et importante, les concordances de la Bible. Aux travaux sur l'Ecriture sainte il manquait un manuel, une sorte de répertoire des mots employés dans la Bible, rangés en un certain ordre, avec l'indication exacte des endroits, livres, chapitres, versets, où les écrivains sacrés s'en étaient servis. Cette nécessité, d'autres l'avaient peut-être sentie avant Hugues de Saint-Cher. Il fut le premier qui s'en fit une idée précise et qui résolut d'y répondre. Le B. Jourdain de Saxe, Maître général, l'encouragea vive-

(1) Du temps d'Echard, on les conservait encore au couvent de Saint-Jacques, moins le volume sur les psaumes qui avait disparu. Aujourd'hui ils se trouvent à la Bibliothèque nationale, fonds latin, 16.719.

ment, et comprenant qu'une telle œuvre dépassait les forces d'un seul homme, il mit à la disposition de Frère Hugues les religieux nécessaires à la réalisation complète de son dessein. D'après saint Antonin et d'autres auteurs ecclésiastiques, cinq cents Frères Prêcheurs lui auraient prêté leur concours. Si ce nombre est exagéré et avancé sans preuve, comme l'affirme Echard, il est, du moins, hors de doute que le V. Père Hugues compta beaucoup de collaborateurs.

L'idée générale de son œuvre consistait à ranger par ordre alphabétique les mots de la Bible, isolés du contexte, et à désigner successivement tous les endroits où chaque mot se trouve, en nommant d'abord le livre, puis le chapitre du livre, et enfin la partie du chapitre. Pour cette dernière indication, les versets n'étant pas encore numérotés à cette époque, le chapitre était partagé, par une division fictive, en sept parties, auxquelles correspondaient dans la concordance les sept premières lettres de l'alphabet.

Telles furent les premières concordances, imaginées et composées par Hugues de Saint-Cher et connues au moyen âge sous le nom de *Concordances de Saint-Jacques*. Dans la suite des temps, elles reçurent des perfectionnements. L'idée et la disposition générale une fois mises en avant, les améliorations ne réclamaient pas un grand effort de génie.

Dès 1250, on pensa que l'ouvrage d'Hugues de Saint-Cher serait beaucoup plus utile, si, à chaque mot cité dans ses concordances par ordre alphabétique, on joignait les mots qui le précèdent et qui le suivent dans les divers passages du texte sacré où il se trouve employé, de manière à présenter une proposition complète. Les étudiants anglais du couvent de Saint-Jacques, principalement, et à leur tête, les Frères Jean de Derlington, Richard de Stavenesby et Hugues de Croyndon, accomplirent ce changement. Aussi l'édition nouvelle fut appelée quelquefois *Concordances anglaises*, mais plus généralement *Concordances de Saint-Jacques*, comme la première édition.

Au siècle suivant, on classa les chapitres de la Bible en deux catégories : les chapitres longs gardèrent leur distinction primitive en sept parties, et les chapitres courts ne furent plus divisés qu'en quatre parties, désignées par A, B, C, D. Cette troisième édition fut l'œuvre de Frère Conrad d'Halberstadt (1).

(1) La notice de Frère Conrad d'Halberstadt, insérée en ce volume, p. 351, raconte que Conrad collabora aux Concordances avec Hugues de Saint-Cher. C'est une erreur. Conrad, dont presque toute la vie appartient au XIV^e^ siècle, ne fit que la troisième édition.

Au XV^e^ siècle, un autre dominicain, Jean de Raguse, fit entrer dans les Concordances tous les mots indéclinables, telles que les prépositions et autres particules, dont les éditions précédentes ne s'étaient pas occupées. Cette modification lui coûta trois ans de labeurs, et fut menée à bonne fin par Jean de Ségovie (1).

Les Concordances ont rendu et rendent encore les plus grands services. Même dans leur premier état, on pouvait les considérer comme un prodige de génie et de travail, capable, à lui seul, d'immortaliser le nom du B. Hugues. L'idée qui les inspira reçut, en dehors de la sainte Ecriture, beaucoup d'autres applications. « Les hommes « studieux, disent les auteurs de l'*Histoire littéraire de France*, ont « tellement senti la nécessité de ces sortes de tables, qu'il en a été « rédigé de semblables pour un grand nombre de livres classiques. « A mesure qu'elles se sont multipliées, les documents de tout genre « sont devenus plus accessibles et les citations plus exactes. La « grammaire, la philologie, l'histoire y ont beaucoup gagné (2). »

Un autre titre de gloire pour le pieux et savant Dominicain, ce sont ses commentaires sur la sainte Ecriture, œuvre de science admirable, qui lui mériterait à bon droit le titre de prince des commentateurs. On y trouve l'explication du texte sacré, suivant les quatre sens littéral, allégorique, moral et anagogique. Bien différent de ces écrivains, dont tout le secret pour composer de grands ouvrages est de rééditer les pensées d'autrui, Hugues ne donne dans les énormes volumes *in-folio* sortis de sa plume que le fruit de ses propres méditations (3). C'est une œuvre originale et personnelle où se révèle à chaque pas l'abondance des clartés surnaturelles, dont l'âme de l'auteur était illuminée. On pourrait aussi la nommer une sorte de création, en ce sens que, pour la première fois, l'Ancien et le Nouveau-Testament se trouvaient intégralement commentés. « Hugues « de Saint-Cher, de la nation de Bourgongne, fut le premier, dit un

(1) De nos jours, les Pères de Raze, de Lachaux et Flandrin, de la Compagnie de Jésus, ont publié, en 1852, une édition abrégée des Concordances, où ils introduisirent une amélioration nouvelle. Pour faciliter les recherches, ils classèrent les noms par cas et les verbes dans l'ordre de leur conjugaison, tout en maintenant au-dessus de cette nouvelle classification, l'ordre alphabétique primitif.

(2) Tome XIX, 44.

(3) La dernière édition des commentaires d'Hugues de Saint-Cher, indiquée par Echard, parut à Cologne en 1621 ; elle comprend huit volumes *in-folio*. Il serait à souhaiter qu'on fît une nouvelle édition de cet ouvrage important.

« vieil auteur français, qui postilla entièrement sur toute la « Bible. »

Bernard Guidonis, déjà de son temps, en parlant de ces commentaires qu'il appelle très utiles, pouvait remarquer qu'on leur faisait beaucoup d'emprunts. On en a fait aussi beaucoup depuis, quelquefois sans nommer l'auteur qui les fournissait. On en ferait encore bien davantage, si les richesses de cette mine précieuse étaient mieux connues. Les prêtres et les prédicateurs y puiseraient des trésors de doctrine et de piété, dont se ressentirait avantageusement la sainte parole de Dieu.

V. — En même temps que le B. Hugues s'occupait de ces travaux immenses, la correction de la Bible, les concordances et les commentaires, il avait encore à exercer la charge de Provincial. Le vote de ses Frères l'en avait déjà investi en 1236, d'après Echard, qui le fait assister en cette qualité au Chapitre général de cette année.

A cette date, la province de France ne comptait pas moins de trente couvents. Le Supérieur étendait sa juridiction sur plus de la moitié de la France actuelle et sur une grande partie de la Belgique. La visite de toutes ces maisons, la tenue des Chapitres généraux le mettaient dans la nécessité de faire continuellement de grands voyages. On peut juger par là quel homme était Hugues de Saint-Cher, pour allier aux sollicitudes nombreuses d'un tel gouvernement des travaux de plume de si grande importance.

Ajoutons que l'Ordre, à cette époque, augmentait sans cesse le nombre de ses maisons. La sève généreuse écoulée du cœur de saint Dominique s'épanouissait dans une merveilleuse germination. Dieu poussait une multitude de jeunes gens à venir se ranger parmi les fils du grand Patriarche, et, comme des ruches trop pleines, les couvents, pour se décharger, devaient envoyer au loin leurs essaims. Cette croissance puissante et rapide, dont le progrès suivait son cours sous la sage direction du V. P. Hugues, nécessitait continuellement de nouvelles fondations. Celles de Dijon, de Bourges, d'Auxerre, de Coutances, d'Amiens, de Tours, de Bergues-Saint-Winoc, de Toul et de plusieurs autres villes remontent au temps où notre Bienheureux était Provincial.

Après cela, on ne sait que peu de chose de son administration comme Supérieur de la province de France.

Le 7 mars 1237, il intervient, à Lyon, dans un acte relatif au

couvent de cette ville. Les Frères, représentés par Humbert de Romans, alors Prieur, s'engagent, par acte authentique, à payer aux religieux d'Ainay une redevance annuelle pour reconnaître leur droit seigneurial sur le terrain qu'ils occupent, et promettent de ne jamais s'étendre au-delà des limites concédées. Hugues de Saint-Cher, présent à cette convention qui avait lieu dans le Chapitre de l'abbaye d'Ainay, la confirme de son autorité (1).

Il était aussi stipulé que les Frères obtiendraient pour cet acte la confirmation du Maître général. Mais, à l'heure où ces choses se traitaient à Lyon, on ignorait encore peut-être que le B. Jourdain de Saxe venait de périr dans un naufrage. Force fut d'attendre l'élection de son successeur. L'année suivante, au mois de juillet, saint Raymond, à peine élevé à la tête de l'Ordre, ratifia, lui aussi, l'engagement des Dominicains de Lyon (2). L'instrument authentique de cette ratification, en reproduisant l'acte passé dans l'abbaye d'Ainay, avait le privilège de réunir trois des plus grands noms de l'Ordre de Saint-Dominique, ceux de saint Raymond de Pennafort, Maître général, du B. Hugues de Saint-Cher, Provincial, et du B. Humbert de Romans, Prieur du couvent de Lyon (3).

Dans le courant de l'année 1237, Hugues IV, duc de Bourgogne, écrivit au V. P. Provincial et aux membres du Chapitre pour les prier d'envoyer des religieux à Dijon. Voici la traduction de cette lettre:

Hugues, duc de Bourgogne, au Frère Hugues, Provincial de la province de France de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, et aux Frères du même Ordre assemblés en Chapitre provincial, à Paris, salut et amitié.

Notre vénérable mère, Alix, duchesse de Bourgogne, a acquis et disposé pour vous à Dijon, de notre assentiment et bonne volonté, un lieu propre à recevoir une maison de votre Ordre. Elle en a remis la possession au Frère Garin, du couvent de Langres. Nous vous prions donc d'envoyer au plus tôt quelques Frères prudents et saints. Si vous le faites, nous vous en devrons et à tout l'Ordre d'éternelles actions de grâces, et nous puiserons conseil et force dans les Frères qui résideront ici. Nous nous recommandons spécialement à vos prières.

(1) Guigue : *Cartulaire de l'abbaye d'Ainay*, I, 19 et II, 134.

(2) Guigue : *Cartulaire lyonnais*, I, 399.

(3) Les religieux d'Ainay obtinrent encore pour le même objet des lettres de confirmation du Pape Grégoire IX, 24 novembre 1236, et du Pape Innocent IV, 30 mars 1251. — Cf. *Cartulaire d'Ainay*, I, 44 et 19.

Donné à Vergy, l'an du Seigneur 1237, au mois de juillet, le lendemain de la fête de sainte Madeleine (1).

Hugues de Saint-Cher et le Chapitre répondirent favorablement et des Frères furent désignés pour aller commencer la nouvelle fondation.

En 1238, le Bienheureux se rendit au Chapitre général convoqué à Bologne, près du tombeau de saint Dominique. Il s'agissait d'élire un successeur au B. Jourdain de Saxe. D'après plusieurs chroniqueurs, les voix se seraient d'abord également partagées entre Albert le Grand et Hugues de Saint-Cher, puis, tous les Pères, renonçant à leur premier choix, auraient unanimement porté leurs suffrages sur saint Raymond de Pennafort. Ce récit est glorieux pour le Provincial de France, mais la vérité oblige à lui opposer les lignes écrites par un contemporain, Etienne de Salanhac, qui ne fait aucune mention de ce partage des voix.

« Comme on avait, dit cet écrivain, soigneusement enfermé les électeurs, suivant la coutume, et que les autres Frères priaient devant le corps sacré du B. Dominique, un Frère d'une grande piété qui se trouvait là eut une vision. Il voyait tous les électeurs sortir de la salle et dresser au milieu de l'église une colonne gigantesque, empourprée de gouttes de sang, et qui, partant du pavé, montait jusqu'à la voûte. Comme il contemplait ce spectacle avec ravissement et bonheur, voici qu'on sonna la cloche du Chapitre, et les Pères proclamèrent le nom de celui qu'ils avaient élu d'un commun accord, au premier tour de scrutin. Frère Raymond n'était pas présent au Chapitre, et se trouvait alors au couvent de Barcelone. On envoya auprès de lui, pour le persuader d'accepter le généralat, Frère Hugues, Prieur Provincial de France, Frère Ponce de Sparre, prieur Provincial de Provence, Frère Philippe, qui avait été Provincial de Syrie, mais que le Chapitre venait de relever de sa charge, Frère Etienne d'Espagne, absous par le même Chapitre du provincialat de Lombardie qu'il avait longtemps exercé, et plusieurs autres Frères (2). »

Saint Raymond fut vivement affligé de cette nomination inattendue, mais, dans la crainte de jeter par son refus le trouble et l'embarras au sein de l'Ordre entier, il se courba sous le fardeau, et les Provin-

(1) *L'Année Dominicaine*, nov. 1871. (Revue mens.)

(2) *Apud* Echard, I, 106.

ciaux, venus pour le lui offrir, purent s'en retourner et annoncer partout la bonne nouvelle que le B. Jourdain avait enfin trouvé un digne successeur.

VI. — A peine rentré au couvent de Saint-Jacques, Hugues de Saint-Cher dut prendre part à une discussion théologique demeurée célèbre dans l'histoire. Il s'agissait de déterminer, s'il était permis de posséder plusieurs bénéfices en même temps.

Trois ans auparavant, la question longuement débattue par les Docteurs, n'avait pas reçu de solution définitive. L'évêque de Paris, Guillaume d'Auvergne, voulant enfin trancher cette controverse, convoqua une réunion solennelle de tous les Maîtres de l'Université dans le Chapitre des Frères-Prêcheurs. L'évêque se déclara contraire au sentiment qui regardait comme licite la pluralité des bénéfices. Les Frères-Prêcheurs Hugues de Saint-Cher, Guerric et Geoffroy, ainsi que Jean de la Rochelle, de l'Ordre des Frères-Mineurs, se prononcèrent dans le même sens (1). Mais notre V. P. Provincial se distingua entre tous, par l'éclat de sa science (2). Après l'avoir entendu, l'assemblée ralliée tout entière à son avis, décida qu'un clerc ne pouvait en conscience garder deux bénéfices. Cette décision devint pour le roi saint Louis une règle absolue dont il ne s'éloigna jamais dans la collation des bénéfices (3).

En 1240, nous retrouvons le P. Hugues de Saint-Cher à Liège, en cours de visite. La Providence l'amenait à propos, pour lui faire prêter son appui à une œuvre nouvelle qui intéressait extrêmement la gloire de Dieu et le bien des âmes. Notre-Seigneur, prenant pour confidente de ses désirs la B. Julienne de Cornillon, l'avait chargée de procurer l'institution dans l'Eglise d'une fête spéciale en l'honneur du Très Saint-Sacrement. Après une résistance de plus de vingt ans, la Bienheureuse s'en ouvrit enfin à Jean de Lausanne, chanoine de l'église Saint-Martin de Liège, et le pria d'en conférer avec d'autres théologiens, sans la nommer.

Jean s'acquitta exactement de la commission, et découvrit les révélations dont Julienne avait été favorisée, à Jacques Pantaléon de

(1) Cantimpr. *De Apibus*, 70.

(2) *In hacce disputatione magnum sibi nomen famamque peperit M. Hugo...* Du Boulay, III 164.

(3) Fleury : *Hist. ecclés.* Liv. LXXXI.

Troyes, alors archidiacre de Liège, celui-là même qui devait, plus tard, sous le nom d'Urbain IV, réaliser pleinement le vœu de la Servante de Dieu. Il en parla aussi au Frère Hugues de l'Ordre des Frères-Prêcheurs et à Guiart de Laon, évêque de Cambrai, qui brillaient dans l'Église à cette époque, dit un contemporain, comme deux astres éclatants, par leur science et la sainteté de leur vie (1). Il en instruisit enfin le chancelier de l'église de Paris, et les Frères Gilles, Jean et Gérard, Docteurs du couvent des Dominicains de Liège. Tous, après mûr examen, furent unanimes à proclamer que rien dans l'Écriture ne s'opposait à l'établissement de cette fête, et qu'au contraire une solennité particulière pour honorer la sainte Eucharistie se justifiait par les raisons les plus légitimes.

Malgré l'approbation de ces savants théologiens, le projet souleva une violente opposition, non seulement dans la ville de Liège, mais encore dans tout le diocèse. Les ecclésiastiques et les personnes de piété s'en montrèrent absolument les adversaires. Surtout lorsqu'on vint à savoir que toute l'initiative de la proposition était due à une simple femme, ce ne fut alors, de toute part, que moqueries et insultes à l'adresse de la visionnaire. Julienne devint la fable du diocèse ; quelques personnes seulement lui restèrent favorables. L'un de ces rares défenseurs de la bonne cause était le B. Hugues de Saint-Cher. N'écoutant que son zèle et son amour, il osait, en dépit de l'opposition générale, approuver hautement la nouvelle fête, et affirmer qu'elle était voulue de Dieu. Bien plus, voyant la plupart de ceux qui pensaient comme lui abattus et découragés, Hugues, pour les raffermir, prenait de temps en temps, du haut de la chaire, la défense du projet de Julienne, et, dans des sermons pleins d'éloquence, il soutenait avec ardeur « *acerrime* » les intérêts de la gloire divine (1). On verra plus loin que là ne devait pas se borner la participation du B. Hugues à l'établissement de la Fête-Dieu.

En cette même année 1240, notre V. P. Provincial devint Vicaire de tout l'Ordre par suite de la démission de S. Raymond de Pennafort acceptée au Chapitre de Bologne. Mais l'année suivante, le B. Jean le Teutonique fut élu Maître général au Chapitre de Paris, et l'office de Vicaire du V. Hugues cessa par le fait même. C'est en ce même Chapitre de 1241, croyons-nous, qu'il fut encore absous de ses

(1) *Vita S. Julianæ* ap. *Act. SS.* t. I April.

(2) Barth. Fisen, S. J. : *De origine prima festi Corporis Christi*, Cap. XXIX.

fonctions de Supérieur de la Province de France, pour être ensuite remplacé par Pierre de Reims ; mais en 1242, celui-ci devint évêque d'Agen, et la charge de Provincial laissée vacante retourna une troisième fois aux mains du B. Hugues, qui la conserva jusqu'à l'époque de sa promotion au cardinalat en 1244.

VII. — Durant les années qui précèdent son élévation à la pourpre, on voit déjà les Souverains-Pontifes lui témoigner leur confiance, en le chargeant de commissions importantes.

Le 24 février 1240, Grégoire IX l'investit de son autorité pour dispenser les Croisés, en certains cas, de leur vœu d'aller en Palestine, à condition qu'ils donneront pour l'empire latin de Constantinople ce que le voyage de Terre-Sainte leur eût coûté. Il lui accorde aussi de pouvoir relever de l'excommunication quiconque frapperait un clerc (1).

Au mois de novembre suivant, il le charge de pourvoir à ce que les Croisés ne manquent pas de partir pour la défense des Lieux-Saints, ou de se libérer en faisant commuer leur vœu (2).

A peine élevé sur le siège de Saint-Pierre, Innocent IV recourt, lui aussi, aux services du Bienheureux. Le 13 décembre 1243, il lui commande d'examiner les raisons pour lesquelles l'abbé du monastère de Suze, au diocèse de Turin, a négligé de recevoir la prêtrise, et il lui donne pouvoir de l'interdire s'il le trouve coupable (3).

Quelques mois plus tard, le 15 avril 1244, le Pape lui confie le soin de nommer lui-même le doyen de l'Eglise de Belley (4). Le lendemain, il lui accorde un témoignage bien autrement significatif de sa confiance. Voici en quels termes il lui écrivait:

Innocent, Evêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à notre bien-aimé fils, Frère Hugues de l'Ordre des Prêcheurs, salut et bénédiction apostolique.

Comme l'Eglise de Belley, veuve de son pasteur, souffre depuis longtemps dans ses intérêts temporels et spirituels, et que d'ailleurs Nous avons devant le Seigneur une pleine et entière confiance en votre prudence et en votre habileté, Nous vous mandons d'avertir sérieusement le Chapitre de cette Eglise et de l'amener, dans les huit jours qui suivront votre avertissement, à faire choix, sur votre conseil et de votre consentement, d'une personne apte

(1) *Bull. O. P.* I, 109.
(2) *Ibid.* 110.
(3) *Ibid.* 129.
(4) *Ibid.* 140.

à l'épiscopat et aux fonctions pastorales. Autrement, les huit jours écoulés, vous-même, à Notre place, pourvoiriez cette Eglise d'un homme capable de la gouverner ; vous feriez rendre à celui-ci l'obéissance et le respect de droit, et vous auriez soin de le faire consacrer par Notre Vénérable Frère l'Archevêque de Vienne, assisté du nombre d'Evêques requis par les Canons.

Donné à Latran, le 16 des calendes de mai, l'an premier de notre pontificat. (16 avril 1244) (1).

La série des évêques de Belley indique à l'année 1244, deux nouveaux prélats, Bernard IV, dont l'épiscopat fut probablement sans durée, et Pierre II, qui gouverna cette Église depuis 1244 jusqu'en 1248 (2). Quelle part Hugues de Saint-Cher eut-il à leur élection? Le Chapitre usa-t-il du délai accordé par le Souverain-Pontife? Hugues dut-il procéder lui seul au choix d'un évêque? Nous n'avons pu le savoir.

Les Souverains-Pontifes n'étaient pas les seuls à profiter de l'admirable sagesse dont Dieu avait pourvu le Provincial de France. Un exemple montrera que les rois aussi savaient l'apprécier.

Henri III, roi d'Angleterre, mécontent de Guillaume de Rale, évêque élu de Winchester, s'était absolument opposé à la prise de possession de son siège. Le prélat avait alors jeté l'interdit sur sa ville épiscopale, et s'était retiré en France sous la protection du roi saint Louis. Cette situation dura quelques années. Enfin, sur les instances réitérées du Pape, Henri III consentit à se réconcilier. Mais auparavant, il fit part de tous ses griefs à notre V. P. Provincial et le chargea d'en demander satisfaction à l'évêque de Winchester. Hugues, ministre de paix, s'acquitta fidèlement de la commission royale. La lettre suivante adressée au roi par Guillaume de Rale nous fait connaître l'heureux résultat de cette médiation.

Au très excellent...

Comme nous désirons de toutes nos forces nous soumettre à votre bon plaisir, autant que nous le pourrons selon Dieu, nous avons reçu, avec toute la déférence qui convenait, Frère Hugues de Saint-Theudère, envoyé vers nous par Votre Sérénité. Ensuite nous avons répondu à chacun des articles qui nous ont été exposés par lui de votre part, et nous avons cherché, à ce que nous croyons, des raisons fondées sur le droit et sur l'équité, comme le-

(1) *Bull. O. P.* I, 141.
(2) Guigue : *Topographie hist. du dép. de l'Ain*, 465.

dit Frères Hugues le déclarera pleinement à Votre Majesté dans ses lettres, d'après l'assurance qu'il nous en a donnée. Nous souhaitons par tous les désirs de notre âme avoir pu, selon Dieu, satisfaire à votre volonté par nos réponses aux susdits articles, et nous supplions très dévotement votre piété de compatir aux angoisses de l'Eglise de Winchester par respect pour le Saint-Siège apostolique, et de nous remettre miséricordieusement l'indignation que Votre Altesse royale a conçue contre nous (1).

Comme cette lettre l'annonce, Hugues écrivit sans doute à Henri III, et dans des termes propres à l'incliner vers la paix. La négociation eut un plein succès. A partir de ce temps, le monarque parut avoir déposé son courroux contre Guillaume, et quelques mois après, lui-même le rappelait d'exil.

Ces détails, que nous fait connaître le moine de Saint-Albans, laissent supposer que le V. P. Hugues entretenait des relations habituelles avec le roi d'Angleterre.

VIII. — L'heure était enfin venue pour l'illustre Dominicain de monter plus haut et de prendre place parmi les conseillers du Vicaire de Jésus-Christ. Innocent IV, élevé depuis un an sur le Siège de Saint-Pierre, se voyait à la veille d'engager une lutte décisive contre Frédéric II et cette maison des Hohenstaufen, qui n'avait jamais su que trahir ses serments et persécuter la sainte Eglise de Dieu. Accablé de sollicitudes, entouré de dangers, il sentit le besoin d'appeler autour de lui les hommes les plus éclairés et les plus capables de l'assister dans ces tristes conjonctures : nécessité d'autant plus pressante, que le Sacré-Collège, à cette époque, se réduisait à sept membres. Le Souverain-Pontife créa donc dans l'église de Saint-Pierre de Rome, le 28 mai 1244, veille de la Pentecôte, douze nouveaux cardinaux, trois de l'ordre des évêques, trois de l'ordre des prêtres et six de l'ordre des diacres. Hugues de Saint-Cher fit partie du second groupe, et fut créé cardinal-prêtre du titre de Sainte-Sabine. C'était la première fois que la famille dominicaine recevait cet honneur dans l'un de ses enfants.

On imagine sans peine les sentiments de confusion et d'humble résistance que dut avoir un religieux aussi parfait placé en présence du cardinalat, et, malgré l'absence de preuves, on est porté à croire facilement l'assertion de quelques historiens, suivant

(1) Matthieu Paris, année 1244 ; trad. de Huillard-Bréholles.

lesquels il fallut un ordre exprès du roi de France et du Pape, pour lui faire accepter cette sublime dignité (1).

Peu de jours après cette création de cardinaux, le Pape, inquiet à l'approche de Frédéric, s'enfuit de Rome et se dirigea vers la France. Ce ne fut pas sans difficulté qu'il échappa aux embûches de l'empereur allemand. Cependant, grâce à la protection des Génois, il parvint, le 12 novembre, à Suse, où la plupart des cardinaux le rejoignirent. Hugues de Saint-Cher, venu à la rencontre du Souverain-Pontife pour partager ses périls et ses souffrances, reçut en cette ville les insignes de sa nouvelle dignité. Puis, toujours poursuivie par Frédéric, la cour pontificale se remit en marche pour franchir le Mont-Cenis, et gagner la France. Voyager en cette saison de l'année n'était pas facile : il fallait traverser les montagnes, e froid était vif, la neige obstruait les défilés et couvrait les chemins. Après bien des fatigues, les fugitifs parvenus à l'abbaye d'Hautecombe, en Savoie, y purent goûter quelque repos. Continuant ensuite leur voyage, ils descendirent le Rhône en barque durant trois jours, non sans courir encore de grands dangers. Enfin, le 2 décembre,

(1) Un grand nombre d'écrivains parmi lesquels sont cités Onuphre, Ciacconi, Fontana, Malvenda, Cavalieri, prétendent qu'avant sa promotion au cardinalat, Hugues fut archevêque de Lyon. L'auteur du Bullaire de l'Ordre persiste à le croire, même après les dénégations formelles d'Echard.

Cette opinion ne saurait se soutenir. Outre le silence absolu des chroniqueurs du treizième siècle et des historiens de la ville de Lyon, la seule lecture des Bulles pontificales prouve suffisamment qu'Hugues ne fut jamais revêtu du caractère épiscopal. Qu'on lise en particulier la Bulle où sont approuvées les modifications apportées à la règle des Carmes par Hugues de Saint-Cher et par Guillaume, évêque d'Anterade : on verra que le Souverain-Pontife appelle le premier « Notre cher fils », et le second, « Notre vénérable Frère ». Pourquoi cette différence, si tous deux étaient évêques?

Les auteurs de la *Gallia christiana,* et, après eux, Touron, présentent une autre version. A les entendre, l'archevêque de Lyon, Aimery, donna sa démission, et le Chapitre désigna Hugues de Saint-Cher pour lui succéder. Mais le Pape refusa de confirmer son élection, et, en échange, le nomma cardinal.

Pour renverser cette hypothèse, il suffit de dire que le V. P. Hugues fut créé cardinal le 28 mai 1244, et qu'au mois d'août suivant, Aimery, archevêque de Lyon depuis plusieurs années, n'avait pas encore donné sa démission, comme il conste par une pièce authentique portant cette date. — Cf. Guigue, *Cartul. lyonnais*, p. 480.

Reste encore une hypothèse, c'est de dire que le V. P. Hugues, déjà cardinal, fut élu au siège archiépiscopal de Lyon. Mais ceci ne repose sur aucun fondement.

Innocent IV fit son entrée à Lyon, dont les habitants l'accueillirent avec une joie et un enthousiasme indicibles (1).

L'année suivante, il fut célébré à Lyon même un Concile général, dont l'acte le plus important fut la déposition du persécuteur de l'Eglise, Frédéric II.

Dans l'une des premières séances, le Pape adressa aux Pères du Concile un discours extrêmement pathétique sur les maux de la chrétienté. Il débutait par ces paroles du prophète Jérémie : « O vous « tous qui passez par le chemin, voyez et considérez s'il y a une « douleur semblable à ma douleur. » Après ce texte, le Vicaire de Jésus-Christ énuméra les cinq grandes douleurs qui l'affligeaient cruellement, et se mit à les comparer aux cinq blessures du Sauveur crucifié. C'étaient l'invasion des Tartares, le schisme des Grecs, le progrès de l'hérésie, la profanation de la Terre-Sainte par les Sarrasins, et enfin la persécution de Frédéric. Quand il en vint à parler de cette dernière affliction, le Souverain-Pontife fut impuissant à maîtriser son émotion : des torrents de larmes coulaient de ses yeux et des sanglots interrompaient à chaque instant son discours.

Avant de procéder au jugement, le Pape accorda un sursis aux procureurs de Frédéric, pour leur laisser le temps de présenter sa défense. Il leur fut impossible de le justifier, et, le délai expiré, Innocent IV s'arma enfin du glaive de la puissance spirituelle et frappa un coup terrible. Après avoir rappelé tous ses crimes, il excommunia l'empereur coupable et le déclara rejeté de Dieu et déchu de toute puissance impériale et royale.

Cette sentence, fulminée en plein Concile, à la lueur des cierges, inspira une terreur profonde à tous les assistants, comme eût fait l'éclat de la foudre. Les procureurs impériaux poussèrent de tristes gémissements, et se frappant la poitrine en signe de douleur, ils s'écriaient : « O jour funeste! jour de courroux, de calamité et de misère ! » (2).

Avant d'en venir à cette mesure extrême, le Pape en avait longuement délibéré avec les cardinaux, comme lui-même l'atteste. Hugues de Saint-Cher eut donc à exprimer son avis, et peut-être faut-il voir dans le choix qui fut fait plus tard de lui pour la légation d'Allemagne, une preuve qu'il s'est prononcé énergiquement pour la ruine complète de la maison impériale des Hohenstaufen.

(1) Nicolai de Curbio : *Vita Innoc. IV*, ap. Baluze : *Miscell.* VII.

(2) Matth. Paris, *ad ann.* 1245.

Au mois de novembre de cette même année 1245, le Pape et le roi saint Louis se rencontrèrent à l'abbaye de Cluny. Innocent IV était accompagné de douze cardinaux, parmi lesquels se trouvait Hugues de Saint-Cher, appelé par la chronique du monastère de Cluny, « Hugues de la Sainte-Tête. » Le roi avait amené avec lui sa mère, Blanche de Castille, ses trois frères et la reine Marguerite de Provence. On voyait encore à ce rendez-vous l'empereur de Constantinople, les enfants de Castille et d'Aragon, et une multitude de princes et de comtes. Le jour de la fête de saint André, le Pape célébra solennellement la Messe dans l'église de Cluny, entouré de ses douze cardinaux. Quelques jours après, Innocent IV et saint Louis se rendirent à Mâcon suivis d'un brillant cortège de cardinaux et de princes, et le 8 décembre, le Souverain-Pontife consacra l'église de Saint-Pierre-hors-les-Murs, avec une pompe et une splendeur dont aucun récit ne saurait donner une idée (1).

IX. — Pendant le séjour d'Innocent IV à Lyon, le cardinal de Sainte-Sabine se vit chargé de plusieurs missions de grande importance. La première fut de corriger, d'éclaircir et de mitiger l'ancienne règle des Carmes, de concert avec un autre Frère-Prêcheur, Guillaume, évêque d'Antérade, en Syrie. Son travail, marqué au coin de cette rare sagesse qui formait son trait distinctif, fut terminé le 1er octobre 1247, et approuvé le jour même par le Souverain-Pontife (2). Cette règle est celle dont la glorieuse sainte Thérèse remit l'observation en vigueur. « Nous observons, dit-elle (3), la règle « de Notre-Dame du Mont-Carmel sans aucune mitigation, telle « qu'elle a été rédigée par Hugues, cardinal de Sainte-Sabine et « approuvée l'an 1248 (4) par le Pape Innocent IV, en la cinquième « année de son Pontificat (5). »

Après avoir servi de législateur à l'Ordre des Carmes, Hugues de Saint-Cher dut, une fois encore, s'occuper du diocèse de Belley. Déjà il avait été chargé de désigner un doyen du Chapitre, puis de

(1) De la Rochette : *Hist. des évêques de Mâcon*, II. 250.

(2) C'est la date fournie par le Bullaire de l'Ordre (I. 177.) Il faut donc corriger sur ce point la notice de Guillaume, évêque d'Antérade, (au II février), laquelle indique le 1er octobre 1248.

(3) *Vie de sainte Thérèse par elle-même*, ch. XXXVI.

(4) 1247.

(5) Pour de plus amples détails, voir la notice de Guillaume, évêque d'Antérade.

faire établir ou d'établir lui-même un évêque. Maintenant il lui fallait donner des statuts au Chapitre, dont les chanoines, appartenaient à l'état régulier, sous la règle de saint Augustin.

A quelle occasion et pourquoi reçut-il cette commission ? Etait-ce pour réformer le Chapitre, ou, ce qui est vraisemblable, pour traduire en règlements plus précis les principes un peu généraux de saint Augustin ? Nous l'ignorons.

Les Constitutions élaborées par Hugues de Saint-Cher sont substantiellement les mêmes que celles de l'Ordre de Saint-Dominique. Elles sont presque faites sur le même plan et en reproduisent des passages entiers, mot pour mot. Elles commencent par traiter de l'Office divin, puis des inclinations, des devoirs du sacristain, du prieur, du sous-prieur et du procureur ; de la réception des hôtes, des vêtements, de la rasure, du jeûne, de la minution, du silence, du chapitre, de la coulpe légère, de la coulpe grave, de la coulpe plus grave et enfin de la coulpe très grave. Tous ces points sont exposés en vingt statuts.

Pour l'Office divin, le cardinal Hugues prescrivait aux chanoines de Belley de réciter les Psaumes graduels et l'Office de la Sainte Vierge, tous les jours, excepté aux fêtes doubles, et l'Office des morts chaque semaine, à l'exception des semaines de Noël, de Pâques et de la Pentecôte. Leur jeûne s'étendait depuis la fête de saint Martin jusqu'à Pâques, mais sans comprendre les jours de grande fête.

Voici quel était le prologue de ces Constitutions :

Puisque les chanoines réguliers sont tenus, suivant le précepte du B. Augustin, de n'avoir qu'un cœur et qu'une âme dans le Seigneur, il convient, que voulant vivre sous une même discipline et dans les engagements d'une même profession, ils s'accordent tous à garder les mêmes observances religieuses, car l'uniformité des pratiques extérieures symbolise et entretient cette union qui doit régner dans les âmes. Pour procurer plus parfaitement cette uniformité, il n'est rien de meilleur que de confier à l'écriture ce qui doit être observé, et d'apprendre à tous les devoirs de leur état au moyen d'une règle écrite, à laquelle nul ne puisse de sa propre volonté ni ajouter, ni retrancher, ni apporter le moindre changement.

Afin donc d'assurer à l'Eglise de Belley cette union et cette paix, nous, Frère Hugues, par la grâce divine cardinal-prêtre du titre de Sainte-Sabine, nous avons, sur un mandat spécial du seigneur Pape, rédigé des statuts et nous commandons aux chanoines de Belley et aux Frères convers de les observer fidèlement.

Après l'exposé de ces Constitutions, Hugues prescrivait d'en lire à l'Office de *Pretiosa* quelque passage, tous les jours où il n'y aurait pas d'évangile.

Telles sont, disait-il en terminant, les ordinations que nous avons faites pour soumettre votre vie à une règle salutaire et précise. Nous voulons qu'on les observe à perpétuité dans votre église de Belley, et que personne ne puisse y rien ajouter ni retrancher, sinon sur l'ordre spécial du Souverain-Pontife ou de notre volonté. Mais, parce que la mémoire humaine est sujette à oublier, nous ordonnons de faire au chapitre une lecture dans ces Constitutions, toutes les fois qu'on ne lira pas de l'évangile. Néanmoins, ces Constitutions seront lues intégralement devant les Frères une fois par an. Quant à la règle (de saint Augustin), l'usage étant de la lire tout entière au réfectoire chaque samedi, on ne la lira pas au chapitre, quand l'évangile fera défaut.

Appliquez-vous donc, Frères très chers, à observer ces statuts à la gloire du Sauveur, qui est béni dans les siècles des siècles.

Fait à Lyon, l'an du Seigneur 1247, la cinquième année du Pontificat du seigneur Pape Innocent IV, le neuf des calendes de mars (20 février 1248) (1).

C'est seulement vers 1577 que le chapitre de Belley fut sécularisé (2). Pendant plus de trois siècles, par conséquent, il demeura soumis aux Constitutions dont l'avait doté le grand cardinal dominicain.

Au mois de décembre 1248, Hugues de Saint-Cher, qui ne se lasse pas de vaquer à de grandes choses, préside un concile à Valence avec le cardinal Pierre, évêque d'Albano. Le but de cette assemblée était surtout de renouveler et de mettre à exécution les décrets du Concile œcuménique de Lyon. Les deux cardinaux voyaient siéger autour d'eux les archevêques de Narbonne, de Vienne, d'Arles, d'Aix et quinze évêques (3).

Le Souverain-Pontife, appréciant de plus en plus les mérites de notre Bienheureux cardinal, lui témoignait une bienveillance, dont les effets rejaillissaient jusque sur sa famille. A cette époque, un neveu d'Hugues de Saint-Cher, nommé Martin, faisait ses études de théologie, et, déjà pourvu de quelques bénéfices, il ne pouvait régulièrement en percevoir les fruits, faute d'y résider en personne.

(1) Ces Constitutions ont été imprimées à Lyon, en 1884, dans le *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sulpice.*

(2) Guichenon : *Episcoporum Bellicensium series.*

(3) Labbe, *Concil.* IX. 695.

Le Pape écrivit à l'abbé de Ste-Geneviève de Paris, pour lever cette difficulté.

Par une volonté toute gratuite, il nous plaît, disait-il, d'honorer de nos faveurs notre cher fils Martin, neveu de notre fils bien-aimé le cardinal de Sainte-Sabine, afin que, prévenu de notre bienveillance, il s'efforce de devenir de plus en plus digne d'en ressentir les effets. Nous voulons donc que pendant trois ans il puisse percevoir les fruits de ses bénéfices, à l'exception des distributions quotidiennes, aussi intégralement que s'il résidait en personne...

Donné à Lyon, le 10 des calendes d'avril, la sixième année de notre Pontificat (22 mars 1249) (1).

Quelque temps après, Hugues reçut lui-même une nouvelle marque de la faveur pontificale. Innocent IV le chargea d'aller, avec le cardinal Guillaume, présider à Vienne les fêtes qui devaient avoir lieu pour la translation du corps de saint Zacharie. Ce saint évêque, l'un des premiers de cette ville, avait été, après son martyre, enseveli non loin des remparts et laissé dans ce tombeau jusqu'au treizième siècle. Mais alors, de nombreux miracles appelèrent sur ces reliques l'attention du Pape, qui ordonna de les transporter dans un lieu plus digne. La cérémonie fut entourée d'un éclat et d'une magnificence incomparables, et afin d'inviter les fidèles à en célébrer chaque année l'anniversaire, Innocent IV, par ses Lettres du 18 mars 1250, ouvrit le trésor des indulgences pour quiconque s'approcherait ce jour-là des sacrements en l'honneur de l'illustre martyr (2).

Mais le Saint-Siège allait bientôt mettre le comble aux témoignages de confiance qu'il accordait au cardinal Hugues, en le chargeant d'une mission difficile et glorieuse, d'où dépendaient la paix de l'Eglise et les destinées d'une grande partie de l'Europe.

X. — La dignité impériale étant devenue vacante par la déposition de Frédéric II, le Pape avait fait élire successivement Henri, margrave de Thuringe, tué bientôt après dans une bataille, et Guillaume de Hollande. Ce dernier, sacré roi des Romains, à Aix-la-Chapelle, en 1247, n'avait encore que vingt ans. Mais ses heureuses qualités, sa haute naissance, ses richesses et les alliances de sa famille le rendaient digne

(1) Baluze : *Miscellanea,* VII.

(2) *Acta SS. ad diem 27am Maii.*

du trône, et faisaient entrevoir à l'Allemagne de belles espérances et un meilleur avenir. Les partisans de la maison de Souabe l'appelaient par dérision l'empereur des prêtres, parce qu'il était patronné par l'Eglise, par le Vicaire de Jésus-Christ et par tous ceux qui respectaient la sentence de déposition prononcée au Concile de Lyon contre Frédéric. Cette protection lui faisait honneur, et le mépris des Gibelins ne saurait être pour les écrivains catholiques une raison de le trouver méprisable.

Quand Frédéric II fut mort au mois de décembre 1250, Guillaume n'eut plus en sa présence pour lui disputer la couronne impériale qu'un jeune homme de même âge que lui, Conrad, fils de l'empereur déchu. C'était le moment favorable pour essayer de rallier à sa cause les princes restés fidèles jusqu'alors à la maison de Souabe. Innocent IV écrivit aux principaux d'entre eux, pour leur faire savoir que jamais le Saint-Siège n'accorderait la dignité impériale à Conrad, et pour les presser de reconnaître le prince déjà élu roi des Romains. Mais le meilleur moyen était d'envoyer un légat en Allemagne. Le choix du Pape tomba sur le B. Hugues de Saint-Cher, dont la vertu et la science, raconte Jean de Colonna, étaient connues de l'univers entier (1).

Innocent IV avait résolu de quitter Lyon après la fête de Pâques de l'année 1251 pour retourner en Italie. Au milieu du carême, Guillaume de Hollande vint recevoir ses conseils, et demeura près de lui jusqu'au jour de son départ. Durant la semaine sainte, d'immenses foules accoururent à Lyon, avides de recevoir une dernière fois la bénédiction du chef de l'Eglise. Quand tout fut préparé pour le voyage, Frère Hugues, cardinal, prononça un long sermon en présence, dit Matthieu Paris, d'une multitude infinie. Tous les habitants de la ville avaient été convoqués par la voix du héraut. Après leur avoir donné d'utiles préceptes, il les salua civilement au nom du seigneur Pape et de toute la cour romaine (2).

Enfin, le mercredi dans l'octave de Pâques, 19 avril, Innocent IV et Guillaume de Hollande se séparèrent, l'un pour se diriger vers l'Italie, l'autre pour prendre la route de l'Allemagne. Le jeune prince emmenait

(1) *Virum vita et scientia toto in orbe famosum.* D. Bouq. XXIII, 114.

(2) Matthieu Paris lui attribue ensuite des paroles de la plus haute inconvenance, qu'il rapporte textuellement, comme s'il les avait entendues. C'est une de ces calomnies dont le chroniqueur anglais est assez coutumier, mais celle-ci n'est même pas vraisemblable. — *Grande chron.* ann. 1251.

avec lui le cardinal-légat, Hugues de Saint-Cher, qui allait devenir pendant trois ans, son conseiller, son soutien et la principale force de son parti.

Le premier acte du cardinal à son arrivée dans l'empire fut de renouveler solennellement la sentence de déchéance portée contre la famille de Frédéric et de confirmer l'élection du roi des Romains (1). Il se mit ensuite à passer de ville en ville, et convoquant partout les princes et seigneurs, il leur donnait lecture des Lettres du Souverain-Pontife, et leur commandait, sous peine d'anathème, de renoncer à Conrad, l'adversaire du Christ, le tyran excommunié, et d'embrasser le parti de Guillaume de Hollande (2).

La menace d'user de rigueur ne se borna pas à de simples paroles. Un Gibelin déguisé, l'archevêque de Mayence, l'éprouva pour sa part. Voici quelle serait son histoire, d'après un annaliste de cette ville.

« Christian II, quoique élevé sur le siège de Mayence à la grande satisfaction des gens de bien, ne conserva pas longtemps cette dignité. On l'accusa auprès du Pape d'être inutile à l'Eglise et de ne vouloir pas s'associer aux expéditions militaires du roi. C'était vrai; il jugeait indigne d'un prêtre de ravager les moissons, de détruire les vignobles et de promener partout l'incendie. Et quand on lui objectait les exemples de ses prédécesseurs, il répondait : « Il est écrit : *Remets ton glaive dans le fourreau* ». Aussi le roi et beaucoup d'autres le prirent en aversion, et demandèrent qu'il fût déposé. Lui-même alors se démit volontairement en 1251, et le cardinal, sur les instances de Henri de Suse, archevêque d'Embrun, qui l'accompagnait dans sa légation, mit sur le siège de Mayence un jeune homme non encore sous-diacre, Gérard, fils du comte Wildgraven. Mais l'archevêque d'Embrun avait d'abord reçu de Gérard une somme de 200 marcs pour prix de son entremise (3). »

(1) Raynaldi, *ad ann.* 1251.

(2) Trithem. *Chronic. Hirsaug.* II. 588.

(3) Urstisii : *Germaniæ histor.* I. 575. — Tel est le récit accepté sans défiance par plusieurs historiens, tels que Sponde, Fleury et les écrivains de l'*Histoire littéraire de France*. Christian y conserve le beau rôle; le cardinal au contraire s'y trouve plus ou moins explicitement accusé d'injustice et de simonie.

Pour apprécier la juste valeur de ces insinuations, il importe de savoir d'abord que l'auteur de cette page accusatrice n'est autre que Christian lui-même, l'archevêque déposé par le légat, première raison pour suspecter son témoignage. (Cf. Raynaldi, ad ann. 1153 ; *Gall. Christ.* V. ; *Hist. littér. de France,* XXI. 709 ; Huillard-Bréholles, *Hist. dipl.* Introd. CCXLVII).

Ensuite, cette chronique de Mayence soulève contre elle de justes préventions, en

Ce récit, accusateur pour Hugues de Saint-Cher, ne mérite aucune créance; car il provient d'un auteur intéressé, qui ne craignait pas d'altérer la vérité, suivant le besoin de sa cause. Tout porte à croire que Christian II fut privé de son siège pour son indifférence ou son hostilité envers le roi Guillaume de Hollande. La seule manière dont il parle des archevêques qui élurent un successeur à Frédéric, trahit ses sentiments gibelins. D'ailleurs, fût-il sincère dans ses aspirations pacifiques, le moment était mal choisi pour les mettre en pratique. Prince temporel, il devait remplir les devoirs attachés à cette dignité, et ce n'est pas à l'heure où l'Eglise essayait de se délivrer du joug intolérable des tyrans d'Allemagne, qu'il pouvait refuser l'appui des forces militaires de sa principauté.

Il fut donc déposé ; mais, pour lui conserver son honneur, le cardinal fit donner à sa déposition toutes les apparences extérieures d'une retraite volontaire. C'est sans doute ce qui explique pourquoi les chroniques contemporaines ne parlent que d'une démission (1).

Après cet acte de vigueur, le Légat s'occupa de chercher au roi Guillaume, qui n'était pas encore marié, une union digne de son rang. Afin de rattacher à sa cause le plus d'intérêts possible, il jeta les yeux sur une des maisons d'Allemagne les plus puissantes par le nombre des vassaux et l'étendue des domaines, et demanda la main de la fille du duc de Brunswick. La proposition fut accueillie et le mariage célébré à Brunswick, le 25 janvier 1252, en présence du cardinal et d'un grand nombre d'évêques et de seigneurs.

se présentant avec tous les caractères d'une thèse préconçue. Elle commence par une déposition, celle de l'archevêque Henri en 1153, et se termine par une autre déposition, celle de Christian en 1251, comme si tout le dessein du chroniqueur eût été de montrer par les conséquences de la première ce qu'il fallait attendre de la seconde. Ce point de départ pouvait le faire dévier de la vérité; c'est ce qui arriva. A l'entendre, la première de ces dépositions fut obtenue à prix d'argent de deux cardinaux représentants du Saint-Siège; elle fut suivie pour Mayence des plus grands malheurs, et les deux Légats simoniaques moururent le même jour, peu de temps après, d'une mort épouvantable. Or cette fin tragique est une pure invention que Raynaldi et Baronius ne craignent pas de taxer de mensonge. (Cf. Rayn. *ad ann.* 1153 et 1157.)

Après cela, inutile de chercher à justifier Hugues de Saint-Cher; en l'absence d'autres documents, les accusations du chroniqueur de Mayence ne sauraient l'atteindre, et jusqu'à preuve du contraire, il sera bien permis de regarder comme parfaitement juste la sentence portée contre l'archevêque.

(1) Cf. *Ann. Erphord.* Pertz xvi. 38 et *Ann. Mogunt.* Pertz. xvii, 2.

De là, Gérard, l'archevêque élu de Mayence, se rendant à Erfurt, y reçut le diaconat aux quatre-temps de carême et la prêtrise, le samedi avant le dimanche de la Passion. Hugues de Saint-Cher le fit ensuite revenir à Brunswick, et l'archevêque d'Embrun, Henri de Suse, lui conféra la consécration épiscopale le dimanche des Rameaux, 24 mars 1252. Le lendemain, le margrave de Brandebourg, le duc de Saxe et d'autres princes reconnurent solennellement Guillaume de Hollande comme roi des Romains. Goslar, cité du Hanovre alors importante, fit de même acte de soumission. « Ainsi, le roi, dit la « chronique d'Erfurt, croissait de jour en jour devant Dieu et devant « les hommes. » Pour se rendre de plus en plus digne du trône, il pratiquait déjà d'éminentes vertus, auxquelles sans doute n'était pas étrangère l'influence du bienheureux cardinal dominicain. Le vendredi saint, il donna un grand exemple de dévotion et d'humilité, en visitant, pieds nus et vêtu pauvrement, les églises des Saints, et en répandant sur son chemin de généreuses aumônes. On disait de lui beaucoup de choses remarquables. Ami de la paix, juge équitable et diligent, d'une grande maturité dans toute sa conduite, miséricordieux, doux et modeste, tel était Guillaume de Hollande. Aussi, Dieu aidant, il se concilia, par l'entremise du légat Hugues de Saint-Cher, la faveur de presque tous les princes. Le roi de Bohême lui offrit, en signe d'adhésion, des présents précieux et d'une magnificence vraiment royale.

Après l'octave de Pâques, Guillaume se rendit à Mersebourg, où l'archevêque de Magdebourg et le margrave de Misnie, mettant leurs mains dans les siennes, reçurent de lui l'investiture de leurs fiefs (1).

Le 1er juillet de cette même année, il se tint à Francfort une diète solennelle, à laquelle assistèrent les archevêques de Mayence et de Cologne, les évêques de Strasbourg, de Liège et de Spire, le duc de Brunswick et un grand nombre de hauts barons. Le légat, présent à cette assemblée, en inspira toutes les résolutions. On y décida en particulier que tout feudataire n'ayant pas rempli son devoir de vassal dans l'année écoulée après le couronnement du roi, serait privé de son fief et traité comme rebelle. Cette sentence, confirmée ensuite par Innocent IV, devait bientôt attirer une guerre à la duchesse de Flandre, qui refusait de prêter hommage à Guillaume de Hollande.

Vers la fin de l'année, le légat fut encore sur le point d'user de

(1) *Ann. Erphord.* Pertz, XVI, 38-39.

sévérité, cette fois à l'égard d'Arnold, archevêque de Trèves, à cause d'un attentat commis dans son diocèse contre les partisans du roi. Les habitants et la garnison de Coblentz s'étaient précipités à l'improviste sur un détachement de l'armée royale, et avaient tué ou blessé un grand nombre de soldats. Arnold, quoique dévoué jusque-là au parti de Guillaume, fut accusé de connivence. Innocent IV enjoignit au cardinal d'examiner sa conduite et d'exiger réparation, si l'archevêque était reconnu coupable. Sur le refus de celui-ci, Hugues devait le citer à comparaître dans les deux mois devant le Souverain-Pontife, et en cas de résistance, il avait pour mandat de le déposer et de faire élire un autre archevêque (1). Mais Arnold se justifia ou donna satisfaction, et l'affaire n'eut pas de suite.

La rigueur déployée au nom du Pape contre les fauteurs du fils de Frédéric n'était pas cependant inflexible, et savait tenir compte des circonstances. Ainsi Conrad, évêque de Freisingen, soutenait avec courage la cause du Saint-Siège. Mais son dévouement faisait retomber sur lui les colères sacrilèges d'Othon de Bavière, qui ne cessait de commettre sur les églises de son diocèse les plus tristes attentats. Entre deux maux, Innocent IV choisit le moindre, et concéda à l'évêque de Freisingen, par l'entremise du cardinal-légat, la liberté d'entrer en composition avec le duc de Bavière, cet ennemi acharné de la Papauté (2).

A la sévérité pour les fauteurs de la maison de Souabe se joignaient les faveurs pour les partisans de Guillaume de Hollande. Hugues de Saint-Cher en était le dispensateur ordinaire. Les ecclésiastiques se voyaient récompensés par des bénéfices : Gérard par exemple, prévôt de l'église Saint-Georges de Cologne, était pourvu d'un évêché, dont ses qualités d'ailleurs le rendaient déjà digne (3). Arnold, archevêque de Trèves, celui dont il est question plus haut, recevait la permission de profiter des bénéfices qui pourraient devenir vacants dans son diocèse durant trois années (4). Quant aux seigneurs séculiers, on leur concédait quelquefois de percevoir une partie des dîmes, pour les indemniser de leurs dépenses au service du roi des Romains ou

(1) *Bull. O. P.* I. 219.

(2) Meichelbeck : *Hist. Frising.* II. — Cette lettre pontificale fait défaut à la collection du Bullaire de l'Ordre. On la trouve indiquée au 4 juillet 1253 dans les *Regesta Pont. Rom.* de Potthast.

(3) Bref du 9 janvier 1253. *Bull. O. P.* I. 220.

(4) Bref du 12 juillet 1253. *Bull. O. P.* I. 236.

pour les mettre mieux en état de défendre sa cause. Qu'il suffise de nommer pour exemples Godefroy de Perwes et Henri, duc de Lorraine et de Brabant (1). Enfin, même dans les dispenses de mariage, le dévouement et la fidélité au roi Guillaume, où l'intérêt de sa cause intervenait souvent, comme raison secondaire, au nombre des motifs qui les faisaient accorder : témoins les dispenses accordées à Gérard, seigneur de Nivelle (2), à Gilles de Hodège (3), au chevalier Jean de Hoxhem et au comte Hartmann de Gruningen (4), à Gérard de Dolbai (5), à Burchard de Zigemberch (6) et enfin à un autre seigneur du Hainaut (7).

XI. — La mission d'Hugues de Saint-Cher avait surtout pour objet d'affermir le trône de Guillaume de Hollande, et d'empêcher le retour à l'Empire de la maison de Souabe. Mais, en dehors de cette œuvre capitale qui intéressait la chrétienté tout entière, que de sollicitudes venaient l'assaillir de toute part ! Que d'abus à extirper ! Que de difficultés à résoudre ! Que de monastères à ramener par son zèle à l'exacte observance ! On se convaincra facilement du nombre et de l'importance des affaires qui passaient entre ses mains, si l'on songe que sa légation comprenait le Danemark, la Pologne, la Bohême, la Moravie, la Hollande, la Belgique, l'Allemagne dont les anciens royaumes de Bourgogne et d'Arles faisaient alors partie.

L'un des actes les plus glorieux du cardinal pendant sa légation fut l'institution à Liège, de la fête du Très Saint-Sacrement. On se rappelle qu'en 1240 il s'était ouvertement prononcé en faveur de cette nouvelle solennité. Malgré bien des contradictions, l'évêque Robert de Torote avait, en 1246, ordonné enfin à tout son diocèse de la célébrer. Mais il mourut, et l'année suivante, au jour fixé, les chanoines de Saint-Martin furent les seuls à exécuter le décret épiscopal.

En 1252, le cardinal Hugues vint à Liège, pour porter remède aux dissensions qui troublaient cette ville depuis plusieurs années. On lui

(1) Brefs du 11 mars 1253. *Ibid.*, I, 227.
(2) Bref du 27 juillet 1251. *Ibid.*, I, 198.
(3) Bref du 20 juin 1252. *Ibid.*, I, 214.
(4) Brefs du 31 août 1252. *Ibid.*, I, 216 et 217.
(5) Bref du 1er juillet 1253. *Ibid.*, I, 236.
(6) Bref du 12 juillet 1252. *Ap.* Potthast.
(7) Bref du 18 juillet 1252. *Ap.* Potthast.

présenta l'Office composé en l'honneur du Dieu des tabernacles sous la direction de sainte Julienne. Après l'avoir examiné avec le plus grand soin, il le trouva très convenable et fut d'avis de n'y rien changer.

Là ne s'arrêta pas son zèle. Avec l'autorité dont il était investi, il pouvait mettre un terme à toutes les oppositions et mener à bonne fin l'œuvre commencée presque sans succès par Robert de Torote. Il envoya donc, le 28 décembre 1252, une lettre circulaire toute pleine de sa piété et de son amour aux archevêques, évêques, abbés, prieurs, doyens et archidiacres demeurant dans les limites de sa légation, et leur enjoignit de célébrer et de faire célébrer tous les ans, le jeudi dans l'octave de la Pentecôte, la fête du Très Saint-Sacrement, avec l'Office propre, composé à cette intention. Et pour engager les fidèles à s'approcher ce jour-là du banquet sacré, il leur accordait cent jours d'indulgence.

Le saint cardinal, non encore satisfait, se sent inspiré de célébrer lui-même avec pompe la nouvelle solennité, pour l'exalter aux yeux du peuple chrétien. Il annonce sa résolution de chanter la messe du Très Saint-Sacrement à l'église de Saint-Martin-du-Mont. Aussitôt, le bruit s'en répand dans toute la ville de Liège. Au jour indiqué, une foule considérable s'empresse d'accourir, et le légat commence les saints Mystères. Au milieu de la Messe, il monte en chaire, revêtu des insignes de sa dignité, pour épancher sur les âmes les flots de la sagesse céleste dont il est tout rempli. Dans un discours d'une éloquence magnifique, il expose l'excellence et les avantages de cette fête et prouve que Dieu en retirera sa gloire, et le peuple fidèle, les biens les plus précieux ; car le Seigneur, il l'affirme, répandra sur lui d'une main libérale les trésors infinis de ses grâces. Après le sermon, Hugues de Saint-Cher acheva le saint Sacrifice avec autant de pompe que de piété.

La parole persuasive et émue du cardinal de Sainte-Sabine avait trouvé de l'écho dans les âmes. Entre autres effets, elle eut celui de convertir un chanoine nommé Etienne, qui ne s'était pas encore rallié au projet de la B. Julienne. En écoutant parler Hugues de Saint-Cher, son esprit fut éclairé, et toutes ses préventions se dissipèrent. Rentré chez lui après la Messe, il dit à sa sœur : « Cette solennité, dont « nous a parlé aujourd'hui le cardinal, me semble vraiment à la « gloire de Dieu ; si je n'avais déjà disposé de mes biens, je donnerais « à l'église Saint-Martin de quoi la célébrer dignement chaque

« année. » Or, c'était précisément à sa sœur qu'il avait déjà tout légué. Mais celle-ci, qui avait emporté de la prédication du légat un amour non moins grand pour cette fête, s'empressa d'entrer dans les intentions de son frère. Tous deux, d'un commun accord, firent une rente annuelle à l'église Saint-Martin, et depuis lors, la fête du Saint-Sacrement s'y célébra toujours avec la même solennité que les plus grandes fêtes de l'année.

On remarqua aussi dans le pieux chanoine, à partir de ce jour, une dévotion très grande envers la sainte Eucharistie et un zèle inaccoutumé à offrir fréquemment l'adorable sacrifice.

Quant au cardinal, après sa manifestation mémorable en l'église Saint-Martin-du-Mont, il écrivit une autre belle lettre circulaire, pour faire savoir partout que lui-même avait donné l'exemple, et qu'il attendait des imitateurs (1).

La Fête-Dieu rencontra encore dans la suite de vives oppositions. Mais enfin, le Pasteur suprême, Urbain IV, l'établit pour jamais dans l'Eglise entière, avec l'Office composé par le Docteur angélique. L'Ordre des Frères-Prêcheurs se glorifie justement d'avoir contribué à cette institution en la personne de deux de ses théologiens les plus insignes, le B. Hugues de Saint-Cher et saint Thomas d'Aquin.

On ne connait que trois circulaires écrites par Hugues de Saint-Cher durant sa légation. Deux d'entre elles se rapportent au culte de la divine Eucharistie. L'autre est un monument de la piété filiale du B. Hugues envers saint Dominique. Il avait observé qu'un certain nombre d'églises ne célébraient pas la fête du saint Patriarche. Pour faire cesser cette négligence coupable, il écrivit de Liège, le 1er janvier 1253, une lettre adressée à tous les archevêques, évêques, prieurs, abbés du Danemark, de la Pologne, de la Moravie, de l'Allemagne et des autres régions comprises dans les limites de sa légation. Après avoir fait l'éloge du Bienheureux Fondateur de la famille dominicaine, il prescrivait d'en célébrer fidèlement la fête et accordait des indulgences.

Durant son séjour en Belgique, il donna au diocèse de Liège, des règlements dressés sur le modèle de ceux qui régissaient le diocèse de Lyon (2).

(1) *Vita S. Julianæ,* ap. *Acta SS.* ad diem 5am April.

(2) *Ecclesiam Leodicensem*(sic) *secundum ritum, modum et ordinationes Ecclesiæ Lugdunensis ordinavit et reformavit.* — Cf. Bernard, *Cartulaire de l'abbaye de Savigny,* I, 539.

Au premier septembre 1253, nous retrouvons le cardinal à Besançon ; il y confirme de son autorité apostolique l'acte en vertu duquel Guillaume de la Tour, archevêque de cette ville, concédait à l'abbé de Saint-Vincent, le droit de célébrer, en son absence, avec les habits pontificaux (1).

Un autre acte important de la légation d'Hugues de Saint-Cher, c'est la conclusion du débat séculaire qui divisait les chanoines de Besançon. Depuis deux cents ans, les deux églises de Saint-Jean et de Saint-Etienne, ayant chacune leur chapitre, se disputaient le titre et les droits de cathédrales sans pouvoir s'accorder. Les légats du Saint-Siège avaient fourni leurs décisions, les Papes étaient intervenus, les Conciles avaient parlé ; rien n'avait réussi, et le procès attendait toujours une solution définitive. Enfin, le B. cardinal Hugues apporta la sienne, et tout fut terminé, à la satisfaction complète des deux parties.

L'expédient qu'il imagina consistait à unir les deux chapitres en un seul, en les laissant cependant continuer à desservir deux églises, et à les mettre l'un et l'autre en possession des prérogatives qu'ils se disputaient.

Le décret d'union rédigé à Belley, le 30 septembre 1253 (2), portait que les deux cathédrales ne feraient à l'avenir qu'une église sous le nom d'Eglise de Besançon ; qu'on y réciterait le même Office ; qu'elles auraient un seul et même chapitre avec un seul doyen, un seul archidiacre, un seul chantre, un seul trésorier et un seul écolâtre ; qu'il y aurait dans chacune un sous-chantre chargé de régir le chœur ; que tous leurs biens présents et à venir seraient fondus dans une masse commune ; qu'elles se communiqueraient mutuellement leurs privilèges, enfin que les chanoines de l'une et de l'autre prendraient également part à l'élection des archevêques.

Cette solution, que les Bollandistes trouvent avec raison d'une sagesse admirable (3), avait l'avantage de ne faire aucun tort aux deux églises et de ne leur imposer aucun sacrifice de leurs droits respectifs : chacune conservait tout ce qu'elle prétendait lui appartenir, et entrait de plus en participation des privilèges de l'autre (4).

(1) *Gall. Christ.* XV Instrum. 85.

(2) Belley étant alors terre impériale se trouvait dans le ressort de l'autorité du légat. Même encore au dix-septième siècle, les évêques de cette ville se donnaient le titre de prince du saint empire romain.

(3) *Act. SS.* I Junii, 694 ; Ed. Palmé.

(4) Dunod de Charnage : *Hist. de l'Egl. de Besançon,* I. 205. *Gall. Christ.* XV. Instrum. 85.

XII. — Au milieu de tous ses travaux, notre grand cardinal ne négligeait pas l'œuvre de sa sanctification. Les chroniqueurs relèvent avec soin que sa promotion au cardinalat n'avait apporté aucun changement aux habitudes de piété et de simplicité de sa vie précédente, et qu'il continuait toujours de se conduire en religieux comme auparavant (1). Malheureusement il n'est resté que peu de souvenirs de ce qu'on pourrait appeler le côté édifiant de la vie du Bienheureux. Il est cependant un trait qui laisse deviner son éminente vertu, c'est le choix qu'il fit d'un Saint pour l'attacher à sa personne.

Il s'agit du B. Arnold, Frère-Prêcheur d'un rare mérite, né au pays de Trèves (2). Deux exemples donneront une idée de sa sainteté.

Quand le B. Jourdain de Saxe mourut, il en fut aussitôt miraculeusement averti. Une vision lui montra le Maître général transporté par les mains des Anges parmi les chœurs des apôtres et des prophètes. Sainte Lutgarde reçut une faveur semblable. Thomas de Cantimpré, qui rapporte ces deux visions, déclare en avoir entendu le récit de la propre bouche d'Arnold et de sainte Lutgarde.

C'est encore lui qui raconte la très belle vision dont fut favorisé une autre fois ce Bienheureux. « Très peu d'années avant sa mort, « dit-il, Arnold sentit un grand désir d'être rassuré sur son état par « le Seigneur ; car il éprouvait de vives craintes, comme il arrive sou- « vent aux bonnes âmes. Se trouvant un jour plongé dans un demi- « sommeil, il aperçut tout à coup Notre-Seigneur Jésus-Christ dans « une gloire et avec une beauté merveilleuses. Aussitôt qu'il l'eut « reconnu, il pensa intérieurement : *O Seigneur, si vous daigniez me « montrer que je suis écrit avec les prédestinés dans le livre de vie !* « A l'instant même, Jésus, répondant à la pensée de son serviteur, « se montra tenant sur sa poitrine le livre de vie : *Voici le livre,* « dit-il, *ouvre-le, et tu y trouveras ton nom.* Transporté de bonheur, « Arnold ouvre le livre et y lit avec une allégresse indicible son nom « gravé en lettres d'or. »

Et Thomas de Cantimpré qui connaissait le Bienheureux, ajoute : « C'est avec raison qu'il était écrit dans le cœur de Jésus, puisque sa « vie et ses œuvres montraient en lui un prédestiné, et puisqu'il « portait toujours dans son cœur et sur ses lèvres le nom du Sauveur,

(1) *Licet esset cardinalis, humilitatem sui Ordinis in omnibus conservavit. — E mari Hist.* auctore Joan. de Columna, ap. D. Bouq. XXIII, 114.

(2) Appelé Bienheureux par Léandre Alberti, Razzi, Malvenda, etc.

« cette parole de vie qui le rendait aimable aux hommes et agréable « à Dieu. »

Tel est le compagnon que le cardinal Hugues s'était choisi ; quand il le prit avec lui, Arnold était Prieur des Frères de Fribourg en Brisgau. Leur affliction fut telle, en se séparant de lui, qu'ils restèrent plusieurs années, sans vouloir élire un autre Prieur, et il fallut leur rendre leur Père bien-aimé (1).

La société d'un si grand Serviteur de Dieu n'était pas de nature, on le comprend, à refroidir le zèle déjà fervent d'Hugues de Saint-Cher pour le salut des âmes. Aussi voyait-on ce saint légat s'employer avec ardeur à tout ce qui intéressait la gloire de Dieu. Une œuvre, entre autres, qui semble l'avoir beaucoup occupé, c'est la réforme des monastères.

Dès la première année de sa légation, il pouvait déjà constater qu'un certain nombre d'abbayes cisterciennes étaient déchues de la ferveur régulière. Hugues s'en plaignit aux supérieurs de l'Ordre de Citeaux, et le Chapitre général, réuni en 1251, porta l'ordonnance suivante, qui donnait satisfaction à ses désirs de réforme.

« Sur les plaintes élevées par le seigneur Hugues, cardinal-prêtre « du titre de Sainte-Sabine et légat du Saint-Siège, contre l'abbé « d'Erbach et quelques autres de notre Ordre en Allemagne, nous « donnons mission et plein pouvoir aux abbés de Clairvaux et de « Morimond, pour s'enquérir de la vérité, punir et corriger, si besoin « est, et pour s'efforcer d'adoucir l'esprit du seigneur cardinal à « l'égard de l'Ordre (2). »

Ne pouvant visiter par lui-même tous les monastères, Hugues envoyait des commissaires chargés de faire la visite en son nom. Ceux-ci, après avoir déjà porté les règlements qui ne dépassaient pas leurs pouvoirs, revenaient auprès du cardinal lui rendre compte de leur mission ; puis ils retournaient, s'il y avait lieu, dans ces mêmes monastères pour leur porter les conseils du légat et leur intimer ses volontés. C'est du moins ce qu'il est permis d'inférer de deux exemples conservés par l'histoire. A l'abbaye célèbre de Saint-Trond, les commissaires se présentent une première fois dans le courant de l'année 1253, et reviennent le 15 décembre suivant (3).

(1) *Bonum de Ap.* Lib. II, 57.

(2) *Cap. Gen. Ord. Cisterc.* apud D. Martène : *Thes. nov. anecd.* IV. 1395.

(3) *Gest. Abb. S. Trud.* Pertz, XII, 398.

A Nassogne, au pays de Namur, ils font une première visite vers la fin du mois d'août 1253, et reparaissent de nouveau le 6 mars 1254 (1).

La trace de l'action du légat se retrouve encore pour quelques autres couvents.

A Colmar, par exemple, les Dominicaines des Unterlinden sont l'objet de la bienveillance particulière du cardinal. Dans une lettre envoyée de Strasbourg, le 10 juin 1251, il accorde quarante jours d'indulgences pour ceux qui contribueront par des aumônes à la construction de leur église. Plus tard, l'évêque de Bâle, Berthold, ayant permis aux Sœurs de s'établir dans un autre endroit de la ville, Hugues confirme cette permission par une lettre écrite à Mayence, le 16 septembre 1251 (2). Dans le diocèse de Cologne, il juge un procès entre un ecclésiastique et les Cisterciennes de Burtscheid et se prononce en faveur des Sœurs (3). Le 10 juillet 1253, il écrit de Trèves aux Béguines de Bruxelles qu'il les prend sous sa protection (4).

Dans le diocèse d'Utrecht, les Bénédictines de Notre-Dame de Rinsburgh n'osaient abandonner, sans l'agrément du Saint-Siège, l'usage qui les obligeait à réciter de longues prières en dehors de l'Office. Hugues fut chargé de statuer dans sa prudence ce qu'il jugerait convenable (5).

A Strasbourg, il concède aux Sœurs de Saint-François, en vertu de l'autorité apostolique, de n'être tenues à perpétuité qu'aux observances que leur a imposées le Souverain-Pontife Innocent IV (6). Auprès de Constance, les Augustins du couvent de Kreuzlingen, placés récemment sous la puissance de l'évêque, avaient beaucoup à souffrir. Le Pape confie au cardinal Hugues le soin de remédier à leur situation (7).

Dans toute sa conduite vis-à-vis des monastères, des évêques et des princes, dans toutes les affaires qu'il avait à traiter, Hugues se montrait constamment d'une justice et d'une intégrité invariables. On

(1) *Act. SS. T.* VIII oct. 366. Ed. Palmé.

(2) Lettres inédites. Arch. du Haut-Rhin.

(3) Cf. Potthast, 28 novembre 1258.

(4) *Suppl. ad diplom. Miræi*, II. 998.

(5) Bref du 30 sept. 1252. *Bull. O. P.* I. 218.

(6) Sbaralea : *Bull. Francisc.* II. 8.

(7) Bref du 28 janvier 1253. *Bull. O. P.* I. 223. — Hugues de Saint-Cher fit aussi plus tard avec deux autres cardinaux des règlements pour l'abbaye d'Arrouaise. Cf. Potthast, 27 juin 1257.

lui offrit un jour une forte somme d'argent, non pour le faire parler contre l'équité, simplement pour acheter son silence : il repoussa cette offre avec horreur et indignation (1). Lorsque la conscience lui avait dicté son devoir, aucune considération ne le faisait reculer. C'est ainsi qu'il excommunia deux fois l'un des plus puissants princes de l'empire, Gérard, ce même archevêque qu'il avait élevé sur le siège de Mayence. La première fois, Gérard s'attira ce châtiment par quelques exactions et en voulant maintenir, contre le gré du légat, l'excommunication dont lui-même avait frappé le margrave de Misnie (2). La seconde fois, il s'agissait d'une intrusion, dans laquelle trempa l'archevêque de Mayence. L'évêque d'Halberstadt ayant offert sa démission, Hugues de Saint-Cher avait refusé de la recevoir. Mais un chanoine de cette ville, Ludolphe de Schladen, trouva moyen d'éloigner l'évêque et de prendre sa place. Gérard le confirma ensuite dans son usurpation, ce qui valut à l'un et à l'autre, de la part du légat, une sentence d'excommunication, approuvée et maintenue par Innocent IV dans son bref du 29 novembre 1253 à l'évêque de Wurtzbourg (3).

Après avoir travaillé, l'espace de trois ans, à la défense de l'Eglise en Allemagne, le cardinal Hugues revint auprès du Pape vers le printemps de 1254 pour lui rendre compte du résultat de ses efforts. Sa mission avait réussi. Les feudataires de l'empire s'étaient presque tous ralliés à Guillaume de Hollande, et ce jeune prince victorieux, qu'on voudrait nous représenter comme méprisable, jouissait alors d'un prestige capable d'en imposer aux plus puissants. Aussi les barons français, inquiets pour le royaume, qu'ils avaient compromis en soutenant la duchesse de Flandre contre le roi des Romains, pressèrent vivement saint Louis de quitter la Palestine.

D'autre part, les nombreux enfants de Frédéric descendaient dans la tombe l'un après l'autre par des morts plus ou moins tragiques et prématurées. A l'heure même où Hugues de Saint-Cher renseignait Innocent IV sur la situation politique de l'Allemagne, Conrad, l'antagoniste de Guillaume, expirait à la fleur de l'âge, peut-être empoisonné par son propre frère. Ces coups terribles ne doivent pas

(1) Ciacconi, I, 697.

(2) *Ann. Erph.* Pertz, XVI. 38.

(3) Potthast. — Ce bref a été publié par Meerman : *Geschiedenis van Graaf Willem van Holland.* V. 151.

étonner. Poussée à bout par une longue et douloureuse oppression, la sainte Eglise s'était enfin redressée et elle avait fulminé contre les Hohenstaufen ses justes anathèmes. Et, par un effet de la justice de Dieu, cette famille avec tous ses princes allait s'éteindre misérablement, comme le chêne frappé par la foudre. Exemple insigne de la vérité de cette parole des saintes Ecritures : « La malédiction d'une mère ruine une maison jusque dans ses fondements (1). »

Les circonstances étaient donc toutes favorables à la cause de Guillaume de Hollande. Aussi, dès le mois de juillet suivant, le Pape fit inviter ce monarque à venir en Italie, pour la fête de Noël, afin de recevoir la couronne impériale. Mais Dieu avait d'autres desseins. Innocent IV mourut trois semaines avant le jour marqué pour le sacre, et Guillaume succombant lui-même un an plus tard, après une grande victoire remportée sur les Frisons, notre Bienheureux cardinal n'eut pas la joie de voir son illustre protégé monter sur le trône de Charlemagne.

XIII. — Peu de temps après son retour en Italie, Hugues de Saint-Cher reçut encore une nouvelle mission. La puissante abbaye bénédictine d'Ainay, à Lyon, dont l'abbé étendait alors sa juridiction sur près de cent quatre-vingts églises ou prieurés (2) était tombée dans un relâchement déplorable. La dilapidation des revenus et les autres abus contre la vertu de pauvreté avaient amené la perte de l'esprit religieux et une grande gêne au point de vue matériel. Le mal était profond et il fallait se hâter d'y porter remède, si l'on ne voulait rendre à jamais impossible le retour de l'antique monastère à sa ferveur d'autrefois. Hugues de Saint-Cher, parfaitement instruit de l'état d'Ainay, fut chargé, d'abord de vive voix, puis par écrit (3) d'en entreprendre la réforme. En même temps, le Pape lui confiait la défense des moines et de leurs intérêts.

Déjà en 1250, dans le courant du mois de mars, les cardinaux de Sainte-Sabine et Pierre d'Albano, avec Philippe de Savoie, l'archevêque élu de Lyon, avaient fait la visite canonique de l'abbaye : d'utiles mesures avaient été adoptées, telles que la réduction du personnel à trente religieux, et de salutaires règlements laissés par écrit (4). Mais ce premier remède n'amena pas encore la guérison.

(1) Eccl., III. 11.

(2) Cf. Guigue : *Grand Cart. d'Ainay*. II. Introd. XXIV.

(3) Bref du 29 mai 1254. — *Cart. d'Ainay*, I. 29.

(4) *Cart. d'Ainay*. I. 152.

Le cardinal Hugues, après s'être entouré de toutes les lumières possibles, dressa donc de nouveaux statuts plus détaillés et plus précis. Il y traçait leurs devoirs respectifs aux moines chargés des offices, à l'infirmier, au linger, à l'abbé et aux prieurs des maisons dépendantes de l'abbé, les soumettant tous à l'obligation de rendre leurs comptes de temps en temps. Il unissait à perpétuité certains bénéfices à la mense abbatiale, pour la mettre en état de supporter ses lourdes charges (1). Il terminait en chargeant le Prieur des Frères-Prêcheurs de Lyon et le B. Pierre de Tarentaise (2), qui demeurait alors en cette ville, de faire, en son absence, les autres règlements nécessaires au bien spirituel et temporel du monastère : se réservant néanmoins tout pouvoir de changer, d'ajouter ou de retrancher comme il le jugerait à propos.

Ces dispositions, rédigées à Assise le 27 mai 1254, furent envoyées aux religieux d'Ainay, qui en sollicitèrent plus tard la confirmation auprès d'Alexandre IV. Elles ramenèrent dans l'illustre abbaye l'ordre, la paix et la discipline régulière, et Ainay put encore connaître des temps de gloire et de prospérité (3).

Le dernier bref d'Innocent IV au cardinal Hugues est du 28 septembre 1254. Son objet n'a point d'importance ; il s'agit seulement de conférer quelques bénéfices à un prêtre du Brisgau, nommé Maître Conrad (4). Mais il est à remarquer dans cette lettre que le Pape donne encore à Hugues le titre de légat. Lui avait-il confié une nouvelle légation pour la Suisse, ou ne l'appelait-il ainsi qu'à cause de la commission dont il le chargeait ? Nous avouons notre ignorance.

Sous Alexandre IV, qui monta sur le siège de Saint-Pierre vers la fin de l'année, Hugues ne quitta pas la cour pontificale. Cette période de sa vie est surtout marquée par le dévouement dont il fit preuve envers ses Frères, les enfants de saint Dominique. On le voit d'abord prendre l'initiative d'une revision de la Règle, qu'il jugeait

(1) Au siècle suivant, un cardinal voulut s'approprier l'un de ces bénéfices. Mais, sur la présentation des pièces authentiques émanées d'Hugues de Saint-Cher, l'Official de Lyon repoussa les prétentions du cardinal et lui imposa silence perpétuel *(sic)* dans le prieuré dont il désirait la possession. — Cf. *Cart. d'Ainay.* I. 499.

(2) B. Innocent V.

(3) *Cart. d'Ainay.* I. 39.

(4) *Bull. O. P.* VII. 34.

nécessaire à la prospérité de l'Ordre. Ses vues sur ce point obtinrent l'agrément d'Alexandre IV. On verra par la réponse suivante du Souverain-Pontife de quelle estime jouissait notre saint cardinal.

Alexandre, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à Notre cher fils Hugues, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Sabine, salut et bénédiction apostolique.

Le Seigneur des vertus, on le sait, vous a rendu, presque depuis votre tendre enfance, insigne par les bons désirs, les louables desseins et les actions vertueuses, et il semble accroître en votre cœur, de jour en jour, le zèle de la vie parfaite et l'amour de l'esprit religieux. Nous en avons encore aujourd'hui une preuve manifeste dans les prières humbles et ferventes que vous Nous adressez. En effet, quoique l'Ordre célèbre et très utile de Nos chers fils les Frères-Prêcheurs s'applique avec ardeur à la pratique des vertus et demeure invariablement fidèle à la rigueur de la discipline, vous suppliez le Siège apostolique de pourvoir dans sa prudence, à empêcher que les Frères à venir, par incurie, négligence ou lâcheté, ne fassent déchoir l'observance régulière.

Entrant donc pleinement dans vos intentions si dignes d'éloge et de faveur, Nous vous confions, par l'autorité des présentes, le soin d'examiner attentivement, de concert avec le Maître général et les Frères graves que vous croirez devoir choisir, la Règle, les Constitutions et les coutumes des Prêcheurs, d'en extraire les choses plus importantes et plus utiles, pour les rédiger en une seule Règle ou les disposer d'une autre manière, selon que vous le jugerez convenable pour la conservation inviolable et la stabilité perpétuelle de ce même Ordre.

Donné à Naples, le trois des nones de février, la première année de Notre Pontificat (3 février 1255) (1).

Ce travail fut-il effectivement entrepris ? S'est-il traduit par quelque monument écrit ? Les historiens gardent le silence à cet égard. Il semble toutefois probable que l'ouvrage commencé par le B. Humbert de Romans sous le titre d'*Exposition sur les Constitutions de l'Ordre des Prêcheurs* était la mise à exécution du projet conçu par Hugues de Saint-Cher. Le prologue du moins paraît s'inspirer des vues exprimées dans le Bref pontifical (2).

Mais un plus grand service rendu par le cardinal à ses Frères, ce fut de les protéger pendant la tourmente soulevée contre eux

(1) *Bull. O. P.* I. 271.

(2) Cf. Echard. I. 145.

par les Docteurs de l'Université de Paris. Il plaida fortement la cause des Ordres mendiants devant Innocent IV et Alexandre IV. Quand le livre de Guillaume de St-Amour, *Les périls des derniers temps*, eut été déféré au Saint-Siège, Hugues avec trois autres cardinaux, reçut mission de l'examiner. La sentence de condamnation fut prononcée à Anagni en pleine cathédrale, et le pamphlet brûlé publiquement en présence du Pape. Les Docteurs envoyés par l'Université pour défendre sa cause arrivèrent sur ces entrefaites. Il n'y avait plus qu'à souscrire au jugement de l'autorité suprême. Deux d'entre eux, Eudes de Douai et Chrétien de Beauvais firent leur soumission par acte authentique, le 23 octobre 1256, devant les cardinaux Hugues de Saint-Cher et Jean des Ursins.

Pour faire diversion, Guillaume de Saint-Amour dénonça l'*Evangile éternel*, œuvre d'un Frère-Mineur, Gérardin de Borgo-San-Domno (1), dans laquelle étaient reproduites les erreurs de l'abbé Joachim. Déjà, l'année précédente, ce livre avait été examiné par trois cardinaux, dont l'un était encore Hugues de Saint-Cher, et Alexandre IV l'avait condamné sur leur rapport (2). L'Université de Paris n'était pas encore satisfaite, il lui fallait cette consolation de voir brûler juridiquement un livre sorti du milieu de ces Ordres mendiants, dont elle se montrait si jalouse. On pouvait lui donner cette joie, et le livre fut brûlé, quoique secrètement, par les soins du cardinal Hugues et d'un autre Frère-Prêcheur, Jean de Colonna, archevêque de Messine (3).

Durant tous ces longs débats, la sollicitude bienveillante et affectueuse du cardinal Hugues ne manqua pas aux Frères ; et non contente de les couvrir auprès du Saint-Siège, elle s'étendait encore au loin, pour leur porter ici et là les secours nécessaires. Les *Vies des Frères* nous ont conservé un trait de cette protection, auquel le miracle fut mêlé.

« Les Frères de Mâcon, dit Gérard de Frachet, eurent à supporter, « dès le commencement de leur fondation beaucoup et de « grandes tribulations, qui leur venaient de Guillaume de Saint- « Amour, chanoine de cette ville. Réduits à une extrême pauvreté et « complètement délaissés, ils menaient une vie amère. Une chose

(1) Salimbene, p. 235.

(2) Echard. I. 202.

(3) Matth. Paris, ann. 1256.

« surtout les affligeait ; ils étaient grevés de dettes et hors d'état de « les acquitter.

« Une nuit, un Frère vénérable par sa sainteté et déjà ancien dans « l'Ordre, vit en songe le roi de France et le seigneur cardinal Hugues « s'entretenant, à l'extrémité du dortoir, du relèvement de cette « maison. Effectivement, peu de temps après, le roi et le cardinal « envoyaient au couvent, l'un de l'Italie, l'autre de la France, une « aumône de deux cents livres chacun. On put, avec cet argent, payer « entièrement les dettes, et depuis lors, tout prospéra et les Frères « vécurent en grande consolation (1). »

XIV. — En même temps qu'Hugues aidait les Frères à triompher des attaques de l'Université de Paris, il défendait les Sœurs contre les Frères eux-mêmes. Un singulier et touchant débat s'était, en effet, élevé à cette époque au sein de la famille dominicaine. Les Frères, pour vaquer plus librement au saint ministère, prétendaient ne plus s'occuper des Sœurs et abandonner aux prêtres séculiers le soin de les conduire et de les gouverner. Les Sœurs, de leur côté, réclamaient la continuation de l'ancien état de choses et voulaient être dirigées par leurs Frères.

L'origine du débat semble remonter au généralat de saint Raymond de Pennafort. Dès l'année 1238, au Chapitre de Bologne où fut élu le deuxième successeur de saint Dominique, on voit déjà paraître la défense formelle de s'occuper des religieuses. Grégoire IX, en 1239, et Innocent IV, en 1243, déchargent les Frères du soin des monastères (2). Pendant plus de quinze ans, les Pères, du moins en majorité, maintiennent énergiquement leur première décision. Les Chapitres de 1240 et 1242 condamnent à de rudes pénitences des religieux qui ont osé administrer les sacrements aux Sœurs. En 1255, il est statué qu'il faudra l'intervention de trois Chapitres successifs, pour recevoir un monastère sous le gouvernement de l'Ordre. En 1256, défense absolue de procurer directement ou indirectement que l'Ordre soit chargé de quelque maison de religieuses (3).

Les Frères se défendirent de gouverner les Sœurs, avec une ténacité

(1) *Vitæ Fratr.* I. cap. v.

(2) *Bull. O. P.* I, 107 et 121.

(3) D. Martène, *Thes. anecd.* IV.

qui ne céda que devant l'obéissance. Mais les Sœurs furent plus tenaces encore, et finirent par triompher, grâce au puissant patronage du B. Hugues de Saint-Cher.

Dès l'année 1252, le Pape, assailli par les réclamations des filles de Saint-Dominique et ne sachant quel parti prendre, ne vit rien de mieux, après l'avis des cardinaux, que d'abandonner toute cette affaire à la sagesse du cardinal Hugues (1). Celui-ci était contraire au sentiment qui avait prévalu jusque-là dans le sein des Chapitres. Pour procéder avec plus de douceur, il commença par replacer les Sœurs comme provisoirement sous la direction de l'Ordre, espérant que les Pères changeraient d'eux-mêmes le provisoire en définitif. Il n'en fut rien. Au Chapitre tenu à Paris en 1256, ils reprirent le gouvernement des religieuses reçues dans l'Ordre par les Maîtres généraux ou les Chapitres. Mais, vis-à-vis des autres Sœurs incorporées à la famille par le Saint-Siège, ils se tinrent pour déchargés par la Lettre d'Innocent IV en 1243. Alors, Hugues n'hésita pas à se servir de son autorité. Au mois de février 1257, il écrivit au Provincial d'Allemagne la lettre suivante, pour lui confier d'office les Dominicaines de sa Province.

Frère Hugues, par la miséricorde divine, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Sabine, au bien-aimé Prieur Provincial des Frères-Prêcheurs d'Allemagne, salut et charité sincère dans le Seigneur.

Le jardin fleuri de la sainte Eglise a produit en Allemagne des roses magnifiques, dont l'éclat et la beauté ravissent les regards, tandis que leur parfum très suave invite à s'approcher.

Par ces roses, nous entendons certaines Sœurs de l'Ordre de Saint-Augustin (2), que le bienheureux maître du jardin, le seigneur Innocent IV, de pieuse mémoire, greffa sur un noble rosier, le jour où il les plaçait à perpétuité, comme ses Lettres le montrent, sous l'autorité et la discipline du vénérable Maître de cet Ordre et du Prieur Provincial d'Allemagne.

Mais à la sollicitation de plusieurs Frères, ces Sœurs ont été, avant le temps de la taille, séparées du rosier, en vertu de nouvelles Lettres du même seigneur Innocent révoquant les premières. Toutefois, sur les instances adressées au Siège apostolique par beaucoup de personnes nobles, le seigneur Pape nous a ensuite totalement confié cette affaire par les Lettres ainsi conçues :

Suit le bref d'Innocent IV, qui confère à Hugues de Saint-Cher le

(1) Bref du 18 février 1254. *Bull. O. P.* VII, 32.

(2) On appelait souvent ainsi l'Ordre des Frères-Prêcheurs, à cause de la Règle de saint Augustin qui lui fut donnée par saint Dominique.

pouvoir de déterminer sur les rapports des Frères et des Sœurs ce qu'il jugera convenable. Puis le cardinal continue :

Voulant donc replacer les roses sur le rosier, sans empiéter sur les droits de ceux qui le cultivent, nous avions, de nouveau et provisoirement, par l'autorité du seigneur Innocent, chargé le Maître général et le Prieur Provincial d'Allemagne du soin des Sœurs, jusqu'au jour où ils pourraient en délibérer dans leur Chapitre général et se résoudre soit à prendre ce fardeau volontairement, soit à le refuser pour de justes raisons ; et dans le cas où ils eussent accueilli de bonne volonté notre mandat ou plutôt le mandat apostolique, la faveur faite par nous aux Sœurs aurait été plus précieuse encore.

Mais, le Maître général et les Définiteurs du Chapitre célébré naguère à Paris ont laissé les Sœurs dans la même situation, réservant leur sollicitude paternelle pour celles-là seulement qui furent admises sous la conduite des Frères par les Maîtres généraux ou les Chapitres. En conséquence, de l'autorité spéciale reçue pour cet effet, nous réunissons de nouveau à l'Ordre les Sœurs d'Allemagne, vous mandant et vous enjoignant formellement de les prendre sous votre discipline et gouvernement, suivant la teneur des premières Lettres du seigneur Innocent, et nonobstant ses Lettres révocatoires.

Donné à Rome auprès de Sainte-Sabine, le trois des Ides de février, la troisième année du pontificat du seigneur Alexandre IV (1).

Au style de cette lettre, on sent que le cardinal Hugues estimait et affectionnait beaucoup devant Dieu ces Dominicaines de l'Allemagne, dont il se portait le défenseur. Sa légation l'avait mis en rapport avec elles, et il avait pu à loisir respirer ce suave parfum de leurs vertus, auquel il rend un si poétique hommage.

Mais les Sœurs des autres pays attendaient une intervention semblable de leur dévoué protecteur. Cette attente ne fut pas longue et leur cause remporta une victoire décisive et complète au Chapitre général réuni à Florence en 1257. Dans les jours qui suivirent l'octave de Pâques, Hugues écrivit de Rome une lettre aux Définiteurs, pour leur enjoindre de prendre sous la conduite de l'Ordre non seulement les maisons adoptées autrefois par un Maître général ou un

(1) Lettre inédite. Colmar, Archiv. du Haut-Rhin, fonds des Unterlinden. — Catherine de Guebwiller qui écrivit la vie des Sœurs du monastère des Unterlinden, semble avoir emprunté, dans le début de son récit, quelques-unes de ses idées et de ses expressions à la lettre du cardinal Hugues de Saint-Cher.

Chapitre, mais aussi les monastères fondés par le roi de Hongrie et d'autres encore (1). Non content de cette démarche, il se rendit lui-même à Florence, et là, plaidant en faveur des Sœurs, il demanda instamment aux Définiteurs d'étendre de nouveau leur autorité sur tous les monastères gouvernés autrefois par l'Ordre pour un titre ou pour un autre. Le Chapitre, ne pouvant résister à ses sollicitations, se détermina enfin à replacer les Sœurs sous la direction de leurs Frères. En même temps, il commandait de lire dans les Chapitres de Provinces les lettres adressées par le cardinal Hugues aux Chapitres généraux, et le *Socius* de chaque Prieur devait en emporter une copie pour son couvent.

La décision adoptée en 1257 relativement aux monastères, fut approuvée et confirmée par deux autres Chapitres, ce qui lui donna la même stabilité qu'aux articles des Constitutions. Les Sœurs avaient donc gagné leur procès. Mais comme si les Pères eussent craint de voir s'appesantir de plus en plus le fardeau dont les avait chargés le cardinal Hugues, ils ordonnèrent formellement, au Chapitre de 1259, de ne reconnaître pour Dominicaines que les Sœurs reçues par un Maître général, un Chapitre, ou confiées à l'Ordre par autorité apostolique.

Plus tard, sous le pontificat d'Urbain IV, Hugues de Saint-Cher, toujours chargé des intérêts du second Ordre, adressa une nouvelle lettre aux Provinciaux, pour lever certains doutes touchant quelques monastères (2). C'est le dernier témoignage de dévouement que nous lui voyons donner aux pieuses Sœurs dominicaines.

Outre cette protection générale dont le cardinal Hugues couvrait son Ordre, il aimait encore à se faire l'avocat des Frères ou des Sœurs auprès du Saint-Siège, quand ils avaient des grâces à solliciter.

En 1245, il obtient une dispense en faveur de ceux que le vice de leur naissance rendait inhabiles à occuper les charges (3).

En 1255, il demande pour l'évêque dominicain Bérenger de Castro, sur le point de mourir à Naples, la faculté de faire son testament (4).

(1) Pièce inédite conservée aux Arch. généralices.

(2) Cette lettre est datée du 6 février 1262 et se conserve encore inédite aux Arch. généralices. — Pour plus de détails sur cette question du gouvernement des Sœurs, voir *Etudes sur les temps primitifs de l'Ordre*, par le R. P. Danzas, IV, 240.

(3) Lettre inédite, *Arch. général.*

(4) *Espana Sagrada*, XLIV.

En 1259, les Sœurs de Prouille se servent à leur tour de sa bienveillante entremise (1).

Aussi, les Pères, pleins de reconnaissance, avaient-ils bientôt statué en Chapitre, qu'on ferait pour le cardinal après sa mort les mêmes suffrages que pour les Maîtres généraux (2) ; et comme s'il eût voulu les mériter davantage, il leur légua par son testament les livres nombreux qui composaient sa riche bibliothèque, les répartissant de préférence entre les couvents de la Province de France.

XV. — Au milieu de ses sollicitudes pour l'Ordre de Saint-Dominique ou pour l'Eglise universelle, le B. Hugues de Saint-Cher recevait quelquefois des marques insignes de confiance et d'estime. En 1257, les chanoines du Puy élurent pour évêque de cette ville un prêtre de haute vertu et distingué par ses talents. Celui-ci, n'osant prendre sur lui d'accepter l'épiscopat, résolut de s'en remettre entièrement à la décision du cardinal de Sainte-Sabine, et comme il ne trouvait pas suffisant de lui demander conseil, il le délégua pour refuser ou consentir en son nom, suivant qu'il le jugerait convenable dans sa prudence et devant Dieu (3). L'élection fut portée à la connaissance du Pape, qui la confirma. Alors le pieux cardinal la rendit définitive, en prêtant son consentement au nom de l'élu, selon les pouvoirs qu'il en avait reçus.

Ce jour-là, Hugues ne donna pas seulement à l'Eglise un digne évêque, il lui prépara pour un temps rapproché un glorieux et saint Pontife, dont l'avènement sur le Siège de saint Pierre devait réjouir toute la chrétienté, neuf ans plus tard. Le nouveau prélat n'était autre, en effet, que Guy Foulquès, qui sera bientôt connu sous le nom de Clément IV.

Peu d'années auparavant, Hugues était également intervenu, pour décider le B. Jean le Teutonique à faire monter le jeune Docteur angélique dans l'une des chaires de l'Université de Paris. De même que la Providence avait choisi notre cardinal pour mettre la main à de grandes choses et à des œuvres nouvelles de haute importance, ainsi elle l'avait destiné à ouvrir en quelque sorte leur carrière à ces deux illustres personnages, Clément IV et saint Thomas d'Aquin.

(1) *Bull. O. P.* I. 374.

(2) Act. Cap. gen. 1246, ap. D. Martène, *Thes. anecd.* IV.

(3) In manu et libera voluntate patris venerabilis, Domini Hugonis, ascensum suum posuit et descensum. — *Trésor des Chartes*, III. 392.

En dehors des faits qui précèdent, les documents relatifs aux dernières années de la vie d'Hugues de Saint-Cher n'offrent plus rien de très remarquable.

En 1257, il instruit à Viterbe le procès de l'archevêque de Trèves, Arnold d'Isembourg, accusé par ses propres chanoines (1).

La même année, il règle, en qualité d'arbitre désigné par le Pape, le différend soulevé entre l'archevêque de Besançon et l'abbé de la Chaise-Dieu relativement à leurs droits respectifs sur la nomination de l'abbé de Faverney (2). Un autre conflit entre l'évêque d'Autun et l'abbaye de Saint-Martin est aussi soumis à son arbitrage, par Bref du 17 juin 1267 (3).

Il fait donner divers bénéfices à l'abbaye de Saint-Theudère, où s'est écoulée sa première enfance (4).

Vers le même temps, Alexandre IV lui prend son chapelain, un prêtre irlandais nommé Abraham, pour l'élever sur le siège archiépiscopal d'Armagh (5).

En 1259 et 1260, pendant l'été et une partie de l'automne, Hugues alla se reposer à la campagne, à Trevi, bourgade voisine d'Anagni, où résidait la cour pontificale. Là, on honorait sous le nom de saint Pierre un Serviteur de Dieu, mort à Trevi même au onzième siècle et canonisé récemment. Le cardinal, à la lecture de sa vie et des miracles obtenus par son intercession, se sentit inspiré de s'unir aux témoignages de vénération des habitants. Le 30 août 1260, jour de la fête du Saint, il se rendit à l'église Sainte-Marie où se conservait le corps du Bienheureux, et prenant avec respect les reliques exposées sur l'autel, il les porta en procession et les offrit très pieusement à la vénération des fidèles. Célébrant ensuite le divin Sacrifice, il l'interrompit pour prêcher sur le B. Pierre et raconter quelques-uns de ses miracles. Son sermon se termina par la promulgation d'une indulgence de trois ans et de quatre quarantaines accordée par le Souverain-Pontife et lui-même ajouta une indulgence de quarante jours.

Le patriarche de Jérusalem, Jacques Pantaléon de Troies, prit part avec Hugues de Saint-Cher, à toute cette pieuse fête. Ses affaires

(1) Fleury, *Hist. ecclés.* ann. 1257. — Le Souverain-Pontife confirma la sentence le 28 juillet 1257. — Cf. Potthast.

(2) Droz, I. 59.

(3) Bulliot, *Abbaye de Saint-Martin d'Autun,* II. 104.

(4) *S. Theudère et son abbaye de Saint-Chef,* p. 161.

(5) Cf. Potthast, *Reg. Rom. Pont.* 18 décembre 1257.

l'ayant amené à Anagni pour conférer avec le Pape, il était venu voir à Trevi son compatriote, son intime ami, le cardinal Hugues, et avait accepté volontiers de s'associer à sa dévotion pour saint Pierre. L'année suivante, presque jour pour jour, Jacques Pantaléon était élu Pape par Hugues de Saint-Cher et les autres cardinaux et montait sur la chaire pontificale sous le nom d'Urbain IV (1).

A ce moment, notre cardinal n'avait plus que dix-huit mois à vivre. Durant cet intervalle, on le voit encore apposer son nom au bas des principales constitutions émanées du Saint-Siège. La dernière à laquelle il souscrivit est du 16 février 1263. Elle portait à cent-cinq le nombre des Bulles revêtues de sa signature, depuis sa promotion au cardinalat (2).

Enfin l'heure d'un repos bien mérité sonna pour ce bon et vaillant serviteur de Dieu ; si l'humilité lui eût permis de jeter un regard en arrière avant de mourir, pour embrasser d'un seul coup d'œil tout l'ensemble de sa vie, quel admirable enchaînement se fût offert à ses yeux de services rendus à l'Eglise et aux âmes ! Que d'œuvres magnifiques ! que de grandes choses accomplies, et surtout que de vertus ! Les Concordances, sa correction de la Bible, ses commentaires de la Sainte-Ecriture, son rôle en plusieurs Conciles, ses légations, la part importante qu'il prit à la déchéance de la maison impériale des Hohenstaufen, la révision de la règle des Carmes, l'institution de la Fête-Dieu, la réforme de beaucoup de monastères, sa participation à l'élection de deux Souverains-Pontifes, tel est le résumé glorieux de toute sa belle existence. Et sous quelque point de vue qu'il apparaisse, religieux, supérieur, théologien, exégète, prédicateur, écrivain, législateur, réformateur, cardinal, légat, homme politique, toujours il se distingue par un mérite éclatant.

Mais, que lui importait cette gloire? Il l'eût donnée tout entière, pour n'être jamais sorti de son humble condition de Frère-Prêcheur. Arrivé à ses derniers instants, il aurait, suivant quelques historiens, reporté sa pensée vers les jours bien-aimés de sa vie religieuse, et cette parole de regret serait tombée de ses lèvres : « J'eus préféré rester, « tout couvert de lèpre, dans mon pauvre état monastique, plutôt « que d'être créé cardinal (3). »

(1) *Act. SS.* ad diem 30am Augusti.

(2) C'est le nombre connu d'après la collection peut-être incomplète de Potthast. — Cf. *Reg. R. Pont.*

(3) Ciacconi.

C'est dans ces dispositions de renoncement et d'humilité qu'il rendit son âme à Dieu le 19 mars 1263, à Orvieto.

Le Pape Urbain IV, avec qui il avait été étroitement lié, assista aux funérailles ainsi que les cardinaux et toute la cour pontificale.

Plus d'un an après, on voulut transporter les restes mortels du saint cardinal dans son couvent de Lyon. A l'ouverture du tombeau, le corps apparut intact et sans la moindre corruption. Ces pieuses dépouilles furent reçues par les Frères de Lyon avec le plus grand respect et déposées dans leur nouvelle tombe, le 17 décembre 1264, par les mains filiales du futur Pape, Clément IV, le cardinal Guy Foulquès, celui-là même que le B. Hugues avait fait monter sur le siège épiscopal du Puy, en 1257 (1).

La mémoire du cardinal de Sainte-Sabine a toujours été entourée d'une vénération, qui s'éleva quelquefois aux proportions d'un culte public. « Le cardinal Hugues, dit le P. Dominique Marchese, est « communément rangé parmi les Bienheureux de notre Ordre. Aussi « le voit-on représenté en beaucoup d'endroits avec les rayons autour « de la tête (2). »

En Espagne, sa statue ornée de rayons, ouvrage du quatorzième ou quinzième siècle, est encore exposée à la vénération des fidèles sur un autel de l'église des Dominicaines de Tolède.

Au quinzième siècle encore, le B. Fra Angelico le peignit dans le tableau du Crucifiement avec les rayons et ce titre : *B. Ugo Postill.*

Un autre tableau de la même époque le représentait aussi avec les rayons dans le réfectoire du couvent de Pise.

Beaucoup d'hagiographes l'appellent Bienheureux : Razzi et Antoine de Sienne, au seizième siècle ; Dominique Marchese l'*Année Dominicaine* (1), et Manrique, au dix-septième ; Manuel de Lima au dix-huitième.

De nos jours enfin, le B. Hugues a été représenté dans les vitraux de la nouvelle église des Dominicains de Lyon avec l'auréole et le titre : *B. Ugo.*

(1) Etienne de Salanhac.

(2) *Diario.*

(3) 20 mars, p. 561 et *passim.*

La V. M. ETIENNE DE L'INCARNATION

L'une des Fondatrices du Monastère du Tiers-Ordre à Toul, en Lorraine (*)

(1664)

Cette V. Mère naquit dans un village voisin de Toul, en Lorraine. Sa première enfance s'écoula, sans qu'elle reçût la moindre notion des choses de la vertu. Emmenée à Toul par une cousine à l'âge de douze ans, elle y vécut encore quelques années dans la même ignorance. Mais Dieu, qui la destinait à montrer à beaucoup d'âmes le chemin de la perfection, la tira enfin de ces profondes ténèbres. Un jour qu'elle entendait lire la vie de sainte Catherine de Sienne, elle fut intérieurement éclairée d'une lumière céleste, et pleura d'être parvenue si tard à connaître Dieu, et de n'avoir pas encore commencé à le servir et à l'aimer.

S'étant mise sous la conduite des religieux de l'Ordre, elle fit d'heureux progrès, et jalouse d'imiter les vertus de sainte Catherine de Sienne, elle eût voulu entrer dans une communauté de Tertiaires, mais le nord de la France n'en possédait pas. Au bout de deux ans, le Père Philippe, son confesseur, la mit en relations avec une autre personne qui brûlait comme elle du désir d'embrasser le Tiers-Ordre, et qui fut plus tard la V. Mère Julienne de Saint-Paul. S'étant réunies dans une maison, elles se mirent à observer avec beaucoup de ferveur tout ce qu'elles purent des pratiques dominicaines, y ajoutant même plusieurs austérités.

Ces deux simples femmes furent le fondement sur lequel Dieu éleva l'édifice spirituel du monastère de nos Sœurs du Tiers-Ordre à Toul. Aussitôt qu'elles commencèrent à vivre ensemble, les habitants de cette ville les prièrent instamment d'instruire leurs enfants, ce qu'elles firent avec joie.

Après avoir fait la classe, Sœur Etienne allait servir les malades

(*) *Mém. de Toul.*

à l'hôpital et visiter les prisonniers. Les Servantes de Dieu s'appliquèrent encore à la conversion des femmes menant une mauvaise vie, ce qui leur attira beaucoup d'outrages et les persécutions des libertins. Mais elles endurèrent tout avec patience.

Une vie si sainte eût pu les satisfaire ; cependant, désireuses d'une plus haute perfection, elles résolurent de quitter les exercices de la vie active et se rendirent à Metz pour s'y faire religieuses dominicaines. Avant de se présenter au monastère, elles entrèrent dans une église ; là, Sœur Etienne se trouva subitement saisie d'un si grand mal, qu'elle en perdit tout mouvement. Cet accident lui fit croire que Dieu n'approuvait pas sa résolution et qu'il avait d'autres desseins sur elle et sur sa compagne. Dans cette pensée, elles retournèrent à Toul.

En 1618, le T. R. Père Provincial de France étant venu visiter le couvent de Toul, elles lui demandèrent avec tant d'instance l'habit du Tiers-Ordre, qu'il chargea le Père Prieur de les en revêtir. Elles le reçurent le 8 décembre avec deux autres personnes qui restèrent chez leurs parents ; quant à nos deux Sœurs, elles continuèrent à demeurer ensemble et à s'exercer dans leurs pratiques ordinaires de charité. M. Mauléon de la Bastille, alors grand vicaire, et devenu depuis official de l'évêque de Toul, leur remettait tous les mois une somme d'argent à distribuer aux pauvres honteux, aux prisonniers et aux malades. Sa piété leur donnant confiance, elles lui déclarèrent leur dessein d'établir un monastère du Tiers-Ordre afin d'y vivre en communauté. Après avoir soulevé beaucoup de difficultés, il promit enfin de les aider de tout son pouvoir.

Elles en parlèrent aux deux autres Sœurs qui parurent d'abord généreuses, mais qui, devant l'opposition de leurs parents, perdirent courage. Dieu suscita pour les remplacer les Sœurs Claude et Barbe de la Conception. Les quatre Tertiaires firent l'acquisition d'une maison appartenant aux chanoines de la cathédrale.

Sur ces entrefaites, nos religieuses de Dijon vinrent s'établir à Toul. Sœur Etienne, qui avait ardemment souhaité d'entrer dans le second Ordre, conçut le désir de se retirer au milieu d'elles. Son confesseur l'en détourna et Dieu la fit retomber dans sa première maladie qui la priva de tout mouvement, comme autrefois à Metz. Elle conféra de tout cela avec le R. P. Beaulieu, qu'elle regardait comme un saint mais il lui conseilla de rester dans le Tiers-Ordre et de continuer courageusement l'œuvre de sa fondation.

Alors elle se mit, à peine rétablie, à préparer la maison qu'elle venait

d'acquérir et elle y entra avec la V. Mère Julienne, au mois de juillet 1621 ; les deux autres Sœurs vinrent les rejoindre au mois d'octobre suivant. Appliquées à l'instruction de la jeunesse et à la visite des prisonniers et des malades, elles vécurent en communauté dans une pratique exacte des Constitutions et dans tous les exercices de la vie intérieure, ajoutant à toutes leurs fatigues le soin d'apprendre à beaucoup de femmes pieuses la manière de vivre saintement dans le monde.

En 1630, la peste, qui faisait de grands ravages à Toul, obligea la V. Mère Etienne de se retirer à la campagne avec ses pensionnaires. L'ignorance dans laquelle cette Mère avait autrefois vécu lui donna une si grande compassion du délaissement où sont les pauvres villageois, qu'elle s'adonna tout entière à leur instruction : elle leur expliquait d'une façon si claire les mystères de notre foi, qu'ils ne se lassaient jamais de l'entendre. Dès la pointe du jour, elle leur faisait le catéchisme ; elle recommençait à midi et encore le soir, après qu'ils étaient revenus du travail. La foule étant quelquefois assez grande, il lui fallait sortir dans la rue, pour instruire ceux qui se présentaient. Après avoir passé sept mois dans ce lieu, la digne Mère fut rappelée à Toul.

Elle souhaitait ardemment avec ses Sœurs de posséder la clôture ; mais Dieu les laissa d'abord mériter cette grâce par leurs larmes, leurs austérités et par des exercices continuels de charité envers le prochain. Il leur en fournit bientôt une belle occasion. En 1634, on conduisit à Toul un grand nombre de soldats blessés, pour être soignés dans les hôpitaux de la ville. Nos Sœurs s'employèrent jour et nuit à les servir ; elles leur portaient du linge, pansaient leurs plaies, parcouraient la ville pour leur trouver à manger, et les instruisaient des choses de leur salut.

En attendant le bonheur de posséder la clôture, elles vivaient dans une exactitude et une ferveur admirables ; il n'y avait genre de mortifications qu'elles ne fussent prêtes à embrasser ; elles jeûnaient, prenaient tous les jours la discipline, se couvraient de cilices et de haires et pratiquaient autant de pénitences que leur santé et la faiblesse de leur sexe le permettaient. Pendant qu'elles menaient cette vie angélique, il leur arriva deux choses qui les jetèrent dans la tristesse.

D'abord leurs meilleurs amis et M. l'Official lui-même voulurent les obliger à entrer dans un monastère d'un autre Ordre. A cette proposition, la supérieure répondit qu'il fallait prendre le temps de

réfléchir. « Non, non, ma Révérende Mère, s'écria la Mère Etienne, il « n'y a point à délibérer ; je ne quitterai jamais l'Ordre où Dieu m'a « appelée. » Elle se retira aussitôt dans sa chambre, et s'étant mise à genoux devant l'image de sainte Catherine de Sienne, elle pleura, elle gémit et lui représenta avec tant de douleur le dessein qu'on avait de lui faire changer d'Ordre, que la Mère Julienne, l'entendant sangloter avec violence, accourut pour savoir la cause de ses gémissements ; elle jugea cette affliction fort légitime et mêlant ses larmes à celles de cette vertueuse Mère, elle prit avec elle la résolution de mourir plutôt que d'écouter les propositions qui leur étaient faites, quand même M. l'Official, qui les traitait d'opiniâtres, devrait cesser de les secourir et de les protéger.

La seconde chose, qui les affligea cruellement, fut la mort de la Sœur Claude, que Dieu rappela à lui dans un temps où cette religieuse semblait leur être tout à fait nécessaire ; elle avait prédit que la clôture ne leur serait accordée qu'après sa mort ; elles éprouvèrent bientôt la vérité de cette prophétie.

La reine étant venue à Toul, nos ferventes Sœurs la supplièrent de leur obtenir du roi la permission de s'établir dans la ville. Cette pieuse « princesse leur promit son appui. « Voilà, leur dit-elle, Madame la « marquise de Senesey et Madame Philandre qui sont de votre « Tiers-Ordre, elles auront soin de votre affaire ; dites-leur ce qu'il « faudra que je fasse, et priez Dieu pour moi. » Ces dames se chargèrent de cette commission avec joie, et sur leurs instances, la reine obtint du roi la permission pour cet établissement. Mais la ville, voyant les services considérables de charité que ces Sœurs rendaient continuellement, ne pouvait se résigner à les laisser s'enfermer ; néanmoins, comme par un miracle de la toute-puissance de Dieu, ce consentement fut accordé au moment même où l'opposition paraissait la plus forte ; l'unique condition imposée aux Sœurs fut d'instruire les jeunes filles ; elles y souscrivirent volontiers.

La Mère Etienne, voyant son œuvre heureusement achevée, ne songea plus qu'à se rendre digne des miséricordes divines et à s'unir plus étroitement que jamais à Dieu par l'oraison. Mais bientôt elle fut envoyée à Paris avec la V. M. Julienne de Saint-Paul, pour y fonder une autre maison. M^me^ la marquise d'Amanti, la fondatrice, se servit de l'intermédiaire de M^me^ la duchesse de Lorraine pour obtenir la permission du roi. Les Sœurs demeurèrent deux ans dans une retraite continuelle et dans une pratique exacte des Cons-

titutions. Mais les choses n'ayant pas réussi, la Mère Julienne alla fonder le monastère de Rosay-en-Brie : la Mère Etienne fut rappelée à Toul, où elle passa le reste de sa vie en veilles, en jeûnes, en prières, dans la pratique de toutes sortes de mortifications, séparée des créatures, très unie à Dieu, n'allant jamais au parloir que par charité. Dieu lui avait donné de si grandes lumières sur l'excellence des croix, qu'elle ne souhaitait rien tant que les occasions de souffrir.

Parvenue à l'âge de quatre-vingts ans, elle mourut à la terre pour aller vivre éternellement dans le ciel le 19 mars 1664, après avoir travaillé pendant trente ans à l'établissement de son monastère et s'être signalée par la pratique infatigable de toutes les vertus.

LE MÊME JOUR

1348. — A Massa, dans la Toscane, mourut le V. P. GALGANO PAGLIARESI DE SIENNE, personnage d'une éminente sainteté, à qui plusieurs historiens de l'Ordre ne font point difficulté d'accorder le titre de Bienheureux. Non moins remarquable par sa science que par sa piété, il mérita d'être mis successivement à la tête de plusieurs couvents de sa Province (1).

Ces différentes charges ne l'empêchèrent pas de vaquer au ministère de la prédication. Il avait une parole pleine d'éloquence et nourrie de doctrine. C'est surtout à Sienne qu'il déploya ses talents. Il y était fort souvent appelé, et chaque fois qu'il montait en chaire, le peuple, dont il avait conquis l'affection, accourait en foule pour l'entendre. Mais le succès des prédications du V. Père ne consistait pas seulement dans un vain éclat. Des fruits de conversion et de salut se produisaient aussi en abondance. Le Pape Jean XXII, instruit de la faveur dont jouissait le V. Père auprès des Siennois, résolut de le rapprocher d'eux, et le nomma dans cette intention évêque de Massa, ville proche de Sienne, en 1332. Le pieux pontife administra saintement son Eglise, durant seize ans. Jusqu'à sa mort, il se vit entouré du respect et de l'affection, non seulement de son peuple, mais encore des Siennois. Dans leurs affaires les plus difficiles, ses compatriotes n'avaient rien de plus

(1) D'après Echard et plusieurs autres historiens, il aurait été aussi Provincial de la Province romaine. Mais le P. Masetti, appuyé sur des documents contemporains, repousse ce sentiment comme erroné. — Cf. *Monumenta et Antiq.* 1. 359.

pressé que de recourir à ses conseils et aux offices de sa charité. Aussi, quand il mourut, le 19 mars 1348, ce fut une grande affliction pour toute la ville de Sienne. Elle voulut garder ses dépouilles, qui furent déposées dans l'église des Frères-Prêcheurs. — (Fontana, Echard.)

1664. — Au couvent du Saint-Rosaire, à Madrid, mourut en odeur de sainteté le V. P. FRANÇOIS DE ARAUXO. Issu d'une illustre et noble famille, François se donna tout à Dieu et à saint Dominique par la profession solennelle, au couvent de Salamanque, le 5 mars 1601. Aussitôt notre jeune religieux s'appliqua avec zèle à l'étude des saintes Lettres, et dès 1616, nous le voyons enseigner la théologie au couvent de Saint-Paul de Burgos. Deux ans après, il vient à l'Université d'Alcala ; mais à peine est-il arrivé, que l'obéissance l'appelle à Salamanque pour succéder au V. P. Pierre de Herrera dans la chaire de théologie, récemment fondée par Philippe III, et réservée exclusivement aux Frères-Prêcheurs.

Après avoir remplacé simplement le V. P. Herrera pendant six ans, il occupa cette chaire en son propre nom, l'espace de vingt années, se faisant toujours de plus en plus apprécier par son érudition, la pureté de ses mœurs et son affabilité. En allant donner ses leçons, jamais il n'oubliait de passer par l'église cathédrale, pour y vénérer un crucifix très dévot, regardé comme miraculeux. En dehors des moments d'étude, on trouvait presque toujours le V. Père, le rosaire à la main, ou l'esprit élevé à Dieu dans quelque sainte méditation. Il ne sortait de sa cellule que pour les exercices de la communauté ; à ses yeux, le silence était le père de la dévotion et le conservateur des vertus religieuses. Une de ses pratiques de piété consistait à jeûner chaque samedi en l'honneur de la Très Sainte Vierge.

Austère dans son abord, il avait cependant une conversation douce et agréable. Son influence considérable auprès des grands lui permit en plusieurs circonstances d'entraver des desseins contraires à la pureté de la foi et à la gloire de Dieu. En soutenant le parti du droit, il savait rester humble, sans hauteur ni fierté. Mais il parlait librement, au risque de s'aliéner quelquefois les esprits de certains courtisans. La jalousie de ces derniers essaya de l'éloigner des conseils du Roi catholique. Philippe IV fit bientôt comprendre l'inutilité de ces efforts, en disant, que si tous les docteurs et théologiens d'Espagne se prononçaient d'une manière, et que le P. François fût d'un avis différent, il suivrait de préférence le sentiment de notre Docteur dominicain.

Élu Prieur du couvent de Salamanque, le V. Père montra dans son gouvernement autant d'expérience qu'il en avait déployé au milieu des joûtes scolastiques. Tous les soirs, les officiers du couvent, réunis dans sa cellule, lui rendaient compte de la journée, et recevaient pour le lendemain ses conseils et ses ordres. Après vingt années passées à Salamanque parmi

les écoliers et dans l'activité des affaires publiques, il fut nommé par Urbain VIII, sur la présentation du roi, au siège épiscopal de Ségovie. (3 janvier 1648).

Dans ce nouveau poste, le V. P. Arauxo fut chéri des fidèles et surtout des pauvres, aussi patient contre les adversités, que modeste en la bonne fortune, et, de plus, d'une fidélité admirable à toutes les observances de la vie dominicaine. Comme évêque, il garda tout ce qu'il put des pratiques du simple religieux, et continua l'abstinence sans aucun adoucissement, et sans égard à l'accablement des fatigues pastorales.

Au bout de huit ans, il voulut se retirer dans un couvent pour y vivre comme dans un port tranquille à l'abri des tempêtes et du bruit de la mer. Alors, loin d'accepter le Siège de Carthagène qu'on lui destinait, il quitta l'évêché de Ségovie, et malgré les gémissements des pauvres, se rendit au couvent du Saint-Rosaire de Madrid pour y attendre en paix sa récompense (1658). Là, modèle parfait de piété et d'humilité, entièrement étranger à tout souci temporel, vivant d'une modique pension qu'Innocent X lui avait accordée sur la mense épiscopale de Ségovie, le saint évêque se prépara dans la solitude à la visite du divin Maître. Comme depuis longtemps il soupirait après la dissolution de son corps et la délivrance de son âme, le jour de cette visite fut pour lui une fête qui préluda aux fêtes éternelles, le 19 mars 1664. Une foule considérable l'accompagna jusqu'au tombeau, afin de témoigner publiquement de sa vénération.

Cinq ans plus tard, Dieu joignit son témoignage à celui des hommes. Le P. Emmanuel de Ibarça de Rojas, frère du comte de Moras et Prieur de Salamanque, obtint pour son couvent le corps du V. P. Arauxo. Lorsqu'on eut ouvert le sépulcre à Madrid, on aperçut la bière, les ornements pontificaux et la tunique tout rongés par l'humidité ; mais le corps était si entier et si souple que la chair cédait sous la main, comme la chair d'un corps vivant. Après une consultation des médecins, qui déclarèrent le fait miraculeux, on revêtit le défunt d'un habit de taffetas, on célébra un service solennel, et ses précieuses dépouilles furent transportées à Salamanque à la place qui leur était préparée dans le chœur.

Outre de savants commentaires sur la Somme théologique, le P. François de Arauxo nous a laissé deux volumes sur la métaphysique, et plusieurs autres ouvrages remarquables. Quelques adversaires de la doctrine de saint Thomas et de saint Augustin sur le point fondamental de la grâce efficace par elle-même, ont prétendu tirer quelque avantage d'un certain endroit de ses livres, où il s'exprime un peu autrement que les thomistes au sujet de cette difficile question. Mais, en réalité, il ne dit rien qu'on ne puisse très facilement expliquer, et, c'est en vain qu'on voudrait séparer ce thomiste des autres interprètes de notre angélique Docteur saint Thomas. — (Echard.)

1557. — Au monastère de Notre-Dame de l'Abiette, à Lille, la vertueuse Sœur converse JEANNE DES FONTAINES, religieuse d'une dévotion singulière et très fidèle à s'acquitter avec ferveur, promptitude et sagesse de tous les devoirs de son état. Elle se levait de grand matin pour faire oraison, afin d'être ensuite plus libre et mieux disposée à servir la communauté. Parmi ses exercices de piété, elle récitait tous les jours le saint Rosaire. Sa dévotion envers la Sainte Vierge lui mérita d'être un jour protégée d'une manière toute miraculeuse. Elle s'était endormie sans avoir éteint sa lumière, de sorte que le feu prit à une petite pièce de bois sur laquelle était posée une image de Marie. Par deux fois, pendant la nuit, elle entendit une voix, qui l'appelait : alors elle s'éveilla et put heureusement étouffer ce commencement d'incendie. En souvenir d'une grâce si extraordinaire, l'image de la Sainte, Vierge, que les flammes avaient miraculeusement épargnée, fut placée dans l'église pour y être conservée avec plus de respect.

Sœur Jeanne alla bénir Dieu dans le temple de sa gloire le 19 mars 1557 après avoir passé trente-quatre ans dans les humbles et pénibles services de sa condition de Sœur converse. — (*Mém. de Lille.*)

XX MARS

Le Bienheureux MAURICE DE HONGRIE, Profès du Couvent de Gever ou Favarin, Hongrie. (*)

(1281-1336)

Le Bienheureux Maurice appartenait à la maison de Chack, très illustre dans toute la Hongrie. Sa mère, quelques mois avant la naissance de cet enfant de bénédiction, fut atteinte d'une grave maladie. Comme elle était sur le point de mettre son enfant au monde et qu'elle craignait pour sa propre vie, il lui sembla voir, dans un songe, une dame enveloppée d'un manteau très blanc. Cette dame lui dit : « Ma fille, ne craignez point la mort ; vous donnerez le jour à un fils. Quand l'heure de votre délivrance approchera, suivez ma recommandation et tracez sur votre poitrine le signe de la croix en disant cette prière : « Vierge, Mère du Christ, souvenez-vous de ce jour, « de cette heure sainte, où le Fils éternellement engendré de son « Père sortait de votre chaste sein ; rappelez-vous les paroles de « l'Ange, au moment où vous conceviez le salut du monde. » En redisant ces paroles et en faisant en même temps le signe de la croix sur votre poitrine, ayez pleine confiance et, soyez-en sûre, vous échapperez à la mort que vous redoutez. Car, moi qui vous parle, je suis la Mère du Sauveur et je viens vous annoncer que l'enfant qui va naître de vous sera pleinement agréable à Dieu et aux hommes, car la main du Seigneur se reposera sur lui constam-

(*) Taegi, Ferrari.

ment. » Merveilleuse naissance prédite non par un Ange, mais par la Reine des Anges, la Reine du ciel, la Mère de Dieu !

L'enfant ainsi annoncé vint au monde. Jusqu'à sa troisième année, souffrant et travaillé d'une fièvre continue, il fit en quelque sorte l'apprentissage de la vie pénitente qu'il devait mener jusqu'à sa mort. A trois ans, il commença à mieux se porter, et dès sa cinquième année, il fut confié à un maître qui devait se charger de son éducation. A peine avait-il dépassé les limites de l'enfance, que, supérieur en tout aux jeunes gens de son âge, le pieux adolescent dédaigna les voluptés du siècle. On le voyait, en dehors du temps de l'étude, mépriser le jeu et les vains amusements, pour s'adonner à l'oraison ou converser avec des personnes pieuses. Le jeune Maurice réfléchissait, en particulier, sur la voie pénitente que les Saints avaient suivie pour aller au ciel. Souvent, il s'entretenait avec des religieux sur les règles de leur Institut, sur la manière dont ils pratiquaient le silence et sur beaucoup d'autres points des observances monastiques. Dans le palais de son père, il aimait à se retirer en quelque endroit plus solitaire, et là, avec d'autres enfants de son âge, il construisait une sorte d'autel et célébrait la messe en assignant un office à chacun de ses petits compagnons ; il les invitait ensuite à un goûter où chacun de ces enfants recevait et mangeait en silence les mets que lui-même distribuait avec une gravité au-dessus de son âge : il préludait ainsi aux exercices de cette vie religieuse qu'il devait mener plus tard avec tant de perfection.

Un jour, on voit arriver au château de son père un vénérable vieillard revêtu des habits de l'Ordre de Saint-Dominique. Dès qu'il eut appris sa présence, Maurice alla le voir, et s'étant prosterné trois fois à ses pieds, il le conjura de recommander son âme à Dieu et aux Saints. Frappé à la vue de tant d'humilité et de dévotion, le vieillard se penche aussitôt pour relever le jeune homme et le faire asseoir à ses côtés. Mais celui-ci refuse de prendre place près du vénérable religieux, il se tient à ses pieds, lui demande quelques paroles du ciel, et le prie de lui raconter, comme c'était l'usage alors, quelques traits de la vie des Pères. Le pieux Frère-Prêcheur lui raconte la vie de saint Alexis. A mesure que les détails de cette vie extraordinaire arrivaient sur les lèvres du vieillard, le jeune prince, tout ému, versait d'abondantes larmes qu'il ne pouvait retenir. Dès ce jour, comme il l'avoua plus tard à son confesseur, il résolut de se faire religieux.

La mort de son père et de sa mère mit bientôt Maurice en possession d'immenses richesses. Déjà, il se proposait de tout quitter pour l'amour de Jésus-Christ, et d'imiter un de ses frères déjà entré dans notre Ordre (1), lorsque, par une sorte de violence, ses tuteurs, de concert avec ses parents, l'obligèrent à épouser la fille d'un comte Palatin. Le prince Maurice vécut près de trois ans avec son épouse comme avec une sœur ; puis tous deux, d'un commun accord, se rendirent dans l'île Marguerite près de Bude pour y prendre l'habit religieux. Le prince entra dans le couvent des Frères-Prêcheurs, son épouse dans le monastère de nos Sœurs. A cette nouvelle, le comte Palatin, beau-père de l'illustre fugitif, irrité d'une pareille détermination, résolut d'arracher de force du couvent les deux époux. Sur sa demande, Ladislas, gouverneur de Bude, fit enlever le saint religieux et le retint prisonnier dans une tour. Pendant près de six mois, on essaya par tous les moyens de le faire changer de résolution. Les mauvais traitements, pas plus que les promesses, ne réussirent à ébranler la constance du novice qui, comme l'angélique saint Thomas d'Aquin, sut faire de sa prison un lieu de retraite et de prière. On se lassa enfin d'éprouver une vocation si pleinement affermie, et le saint religieux retourna au milieu de ses Frères. Mais, pour éviter à l'avenir de nouvelles vexations, ses supérieurs l'envoyèrent à Bologne. Après trois ans de séjour auprès du tombeau de saint Dominique, le Bienheureux, réclamé par ses Frères de Hongrie, reprit le chemin de son couvent, laissant après lui, à Bologne, le souvenir d'un religieux consommé en perfection.

II. — Si nous devions parler, dans le détail, de la vie fervente, de la régularité, de l'esprit d'oraison du B. Maurice, nous découvririons aussitôt en lui un modèle que pourraient se proposer tous ceux qui ont à cœur de tenir jusqu'au dernier iota leurs engagements religieux.

A l'église, dans les cloîtres, en voyage, chez les hôtes, en un mot

(1) Ce pieux prince, du nom de Charles, mourut dans une grande jeunesse et dans une haute opinion de sainteté, au couvent de Gever. Il fut enterré dans l'église de l'Ordre, près du grand autel, c'est tout ce que l'histoire nous apprend à son sujet. La ville de Gever, détruite une première fois par l'incendie, ruinée ensuite par les Musulmans, vit périr les précieux mémoires où se trouvaient conservées les vies héroïques des religieux qui l'avaient illustrée.

partout où il se trouvait, soit le jour, soit la nuit, il pratiquait fort exactement toutes les observances de la religion. Récitant avec attention et dévotion les Heures canoniales, il observait ponctuellement les rubriques. Quant aux prières de dévotion qu'il s'était prescrites, s'il n'avait pas le temps de les dire le jour, il prenait sur la nuit pour les achever. A peine avait-il un peu reposé sur sa couche de paille qu'il se levait pour s'administrer une rude discipline. Après cet exercice de pénitence, il se prosternait à terre et demandait à Dieu avec larmes et soupirs prolongés le salut des pécheurs. Debout le premier pour l'Office des Matines, il réveillait les autres, et venait en aide au sacristain pour sonner les cloches, préparer les autels. Une de ses sollicitudes était de pourvoir à ce que la lampe qui brûle devant le Saint-Sacrement fût toujours allumée, et il quêtait en ville l'huile nécessaire pour l'alimenter. Chaque jour, il récitait intégralement le psautier, les sept psaumes de la pénitence avec les litanies des Saints et les quinze psaumes graduels.

Durant près de trente-deux ans qu'il soutint dans l'Ordre le bon combat de la perfection, le B. Maurice ne mangea de la chair que forcé par le commandement exprès des supérieurs. Les vendredis, il n'usait point de laitage et ne mangeait que des légumes ; les jeûnes de l'Ordre étaient pour lui aussi sacrés que ceux de l'Eglise. Avec la permission des supérieurs, il donnait aux pauvres une partie de ce qu'on lui servait à table ; et si à la porte du couvent il n'y avait point de pauvres, il savait faire parvenir au domicile de quelque indigent la pitance dont il se privait.

Au dire de ceux qui en furent témoins, ses habits étaient les plus pauvres de tout le couvent. Si on lui donnait une robe neuve, il la recevait avec actions de grâces, la portait dans sa cellule, et sitôt qu'il voyait un Frère avec des habits usés, il lui offrait la robe neuve et recevait en échange celle qui était presque hors de service. Quand on lui demandait raison de sa conduite, il répondait par ce texte de Job : *Pellem pro pelle, et cuncta quæ habet homo, dabit pro anima sua.* « L'homme donnera pour son âme peau pour peau et tout ce qu'il possède. » Celui qui était l'objet de sa gratification en cette circonstance venait-il à répondre par un refus, le Bienheureux se mettait à genoux devant lui et ne se relevait qu'après avoir vu son offre acceptée. En hiver, il portait des vêtements si peu faits pour le protéger contre la rigueur de la saison, qu'il paraissait mourir de froid. Il rapiéçait lui-même ses habits déchirés, en se servant de

morceaux d'étoffe déjà hors d'usage. Cette chair qu'il affligeait ainsi par les traitements rigoureux de l'abstinence et de la pauvreté, il la couvrait encore d'un rude cilice.

Ame très humble et très douce, il fuyait tout ce qui ressentait la colère et l'indignation. Entendait-il quelqu'un débiter des choses purement frivoles ou peu sérieuses, il souriait et se dérobait à la conversation sous un prétexte ou sous un autre. Mais, quand il s'agissait d'apaiser une dispute, de ramener les esprits à la concorde, il intervenait aussitôt. Les âmes troublées et inquiètes étaient sûres de trouver auprès de lui courage et consolation. Quant aux malades, il savait merveilleusement compatir à leurs peines, et il les servait avec toutes sortes d'attentions.

Quoi d'étonnant si les miracles abondaient au cours d'une vie si sainte ! Le Bienheureux s'étant arrêté une fois à Watz, chez un certain Benoît, se leva la nuit pour aller avec son compagnon faire oraison à l'église voisine. Sachant quelle était la dévotion de son hôte, Benoît, après un premier sommeil, sort du lit pour voir si le Bienheureux priait. Ayant remarqué qu'il n'était plus dans sa chambre, il allume une lampe, parcourt toute la maison, sans rencontrer le Père, et arrive à la porte principale qu'il avait solidement fermée la veille. Quel n'est pas son étonnement de trouver cette porte exactement comme il l'avait laissée ! Il l'ouvre, se rend à l'église, l'homme de Dieu y était en prière. Dès le matin, Benoît demande au curé de la paroisse si, la veille, il avait laissé l'église ouverte, ou s'il avait donné à quelqu'un la clef. Le curé répond aussitôt négativement à la première question, et il ajoute que chaque soir il cache la clef en un endroit que lui seul connaît. Tout bien examiné, il parut hors de doute que le Bienheureux était entré dans l'église portes closes, après être sorti de la maison de son hôte sans avoir eu besoin d'ouvrir. De plus, comme Benoît assura qu'en regardant à travers les fentes de la porte de l'église il avait vu toutes les lampes allumées, et que le curé témoigna n'avoir laissé de feu à aucune lampe, il fut manifeste que toutes les lampes avaient brûlé miraculeusement.

Comme le B. Maurice priait une autre fois à l'église, avant le chant du coq, le démon essaya de le troubler. Cette nuit-là, dans l'église de nos religieux de Pesth avait été déposé le cadavre d'un malheureux cruellement assassiné le jour précédent. Le Saint, allant d'un autel à l'autre, continuait ses prières, à la lumière de la lampe, lorsqu'il vit

le cadavre du défunt se soulever comme pour sortir du cercueil. Plein de foi et de confiance, l'homme de Dieu s'approche aussitôt, et dit : « Qui que tu sois, je te commande, au nom de Notre-« Seigneur Jésus-Christ, de rester en paix et de ne plus me troubler. » Le mort ne fit plus aucun mouvement, et le Saint l'ayant recouvert d'un drap, le jeu du démon se trouva arrêté. Le Bienheureux rapporta un jour lui-même ce trait à un autre religieux, pour lui prouver les ruses du malin esprit contre ceux qu'il veut empêcher de prier, ou de faire oraison.

III. — Par les déclarations du Bienheureux lui-même, il est évident qu'il était favorisé du don de prophétie. Un jour, avec le Prieur de Gever, il alla trouver le comte Nicolas, pour l'obliger à exécuter les legs que lui-même, en entrant en Religion, avait faits au monastère de nos Sœurs de l'île Marguerite où s'était retirée son épouse. Le comte témoignant à ce sujet de la mauvaise volonté, le Bienheureux lui dit : « Puisque vous êtes ainsi endurci, cette année même vous mourrez « et un autre donnera ce que je réclame. — Mais, dit le seigneur « Nicolas, si ces biens avaient attaché votre cœur, vous ne les auriez « pas, à coup sûr, abandonnés ; maintenant que vous êtes un pauvre « moine, ils ne sauraient vous être attribués convenablement. Donc, « puisque vous ne les aimez pas et que moi je ne les dédaigne point, « permettez que je les garde sans partage. » L'homme de Dieu reprend alors : « Sachez, prince, qu'avant l'année écoulée, un autre « que vous possèdera ces biens dont vous vous montrez si avide. » En achevant ces mots, Fr. Maurice se retire. Cinq mois après cette scène, le comte Nicolas tombe gravement malade. Il fait aussitôt appeler ses deux fils Nicolas et André, dont le premier était évêque de Trau, et il leur parle ainsi : « Mes enfants, je vais mourir ; « Frère Maurice me l'a prédit en m'annonçant qu'avant la fin de l'année « un autre prendrait possession de ma fortune. Je vous conjure de « payer au monastère de l'île du Danube la dette que réclame ce « saint religieux. » Quelques jours plus tard, le comte avait quitté la terre, et, fidèles à sa recommandation, ses enfants payaient les sommes dues aux religieuses.

Frère Paul de Cracovie, homme d'une vie recommandable, raconte que, se trouvant au Chapitre provincial, il fut, le jour de l'Assomption, pris d'un accès de fièvre qui lui causait une chaleur et une soif insupportables. Ayant appelé Fr. Maurice qui avait la charité de

le servir, il lui dit : « Frère Maurice, apportez-moi, je vous en conjure, « de l'eau du puits, car, comme le mauvais riche, *crucior in hac « flamma*, je suis dans le feu et horriblement tourmenté. » Le Saint se levant aussitôt courut au puits chercher de l'eau. Connaissant la sainteté du Bienheureux, le malade lui dit : « Frère Maurice, je vous « en prie, bénissez cette eau ; j'espère que, par la vertu de votre « bénédiction, elle éteindra les ardeurs qui me dévorent. » L'homme de Dieu bénit le verre d'eau présenté au malade, et celui-ci l'ayant avalé se trouva instantanément sans fièvre.

Les prodiges ne firent pas défaut au moment où le Bienheureux s'en alla de ce monde. Il mourut le 20 mars 1336, le mercredi de la semaine de la Passion. Un grand concours de peuple se fit aussitôt autour de sa dépouille, qui fut déposée au milieu de l'église du couvent. L'évêque de Gever officia aux obsèques et chanta une messe solennelle. Or, au moment de l'élévation de l'Hostie, le saint cadavre ouvrit les yeux, et toute la multitude qui entourait le corps fut témoin de la merveille. A l'élévation du calice, même phénomène miraculeux. Cette seconde élévation finie, les yeux se refermèrent. Le parfum que répandait la vénérable dépouille embaumait toute l'assistance, et chacun assurait qu'il n'avait jamais senti odeur si douce et si fortifiante.

Frère Benoît, Sous-Prieur du couvent de Gever, étant à Bude la veille de la mort du B. Maurice, eut la nuit même de la mort du Saint la vision suivante. Il lui semblait voir tous les religieux du couvent réunis au réfectoire à la table commune, et parmi eux Fr. Maurice, qui seul était sans chape. Comme il racontait le lendemain aux Frères ce songe mystérieux, le Provincial dit : « Ou « Frère Maurice est mort, ou il est guéri. » Le lendemain, le Sous-Prieur rentrait à Gever, et apprenait le décès du Bienheureux.

Le Provincial de Hongrie rapporta que, priant dans l'église après Matines, il avait été favorisé de l'apparition de Fr. Maurice revêtu d'habits très blancs. Lui ayant demandé s'il était mort, le Frère répondit : « Oui, je suis mort au monde, mais je vis en Dieu. Sachez « pourtant qu'au moment du trépas, j'ai traversé un grand péril, « mais par la miséricorde de Dieu j'ai pu échapper. » Ayant dit ces mots, il disparut. Et maintenant que ceux qui remplissent superficiellement les devoirs de leur vocation réfléchissent : si un homme, un religieux, tel que Fr. Maurice, a été exposé à l'heure de la mort, qu'en sera-t-il des lâches, des négligents ?

Un pauvre aveugle, depuis longtemps privé de la lumière, s'étant

frotté les yeux avec la terre du tombeau de notre Saint recouvra la vue. Beaucoup d'autres miracles ont été opérés par l'intercession du Bienheureux. La relation en a été envoyée, en 1494, au Chapitre général tenu à Ferrare, sous le généralat de Fr. Joachim Turriani.

En 1352, seize ans seulement après sa mort, Maurice de Hongrie était représenté avec les rayons et le titre de Bienheureux dans la célèbre galerie du couvent de Trévise, et au bas de cette peinture, on lisait l'inscription latine dont voici la traduction :

Le B. Fr. Maurice, de la Province de Hongrie, des Frères-Prêcheurs, modèle insigne de noblesse, de douceur et d'humilité, fleur exquise de pureté et d'innocence, religieux célèbre par ses nombreux miracles (1).

Le V. P. CLAUDE PLEURE,
Restaurateur du Couvent de Die (*)

(1593-1687)

Le P. Pleure naquit sur la fin du seizième siècle dans le Dauphiné, près de Briançon. Il entra dans l'Ordre à l'âge de trente-quatre ans, et put encore y vaquer soixante ans au salut des âmes et à sa propre sanctification. Reçu au couvent d'Avignon, il fit profession en 1627,

(1) Fra Domenico M. Federici, *Memorie Trevigiane*. — La galerie de Trévise est une série de peintures, qui ornent toute la salle du Chapitre au couvent des Frères-Prêcheurs de cette ville. La composition de ces tableaux remonte à l'année 1352. D'un côté, se trouvent les Bienheureux de l'Ordre, de l'autre, les Papes et les cardinaux sortis de la famille dominicaine. Ces derniers étaient déjà au nombre de dix-huit, sans compter les deux Papes, Innocent V et Benoît XI.

Dans la partie réservée aux Saints, on compte vingt personnages, tous représentés avec l'auréole ou les rayons et le titre de Saint ou de Bienheureux. Voici leurs noms : saint Dominique, saint Pierre de Vérone, saint Thomas d'Aquin ; B. Jourdain de Saxe, B. Raymond de Pennafort, B. Jean le Teutonique, B. Albert de Cologne (Albert le Grand), B. Jean de Vicence, B. Isnard de Vicence, B. Walter d'Allemagne, B. Pierre Sendre, B. Pérégrin, B. Bernard de Travesères, B. Vincent de Beauvais, B. Ambroise de Sienne, B. Jacques de Venise, B. Augustin, évêque de Nocera ; B. Pierre de la Palud, B. Maurice de Hongrie, B. Gui de Naples.

(*) L'auteur de cette vie se met quelquefois en scène au cours de son récit. C'est un ami du P. Pleure et un témoin de ses vertus. Son nom est resté inconnu.

entre les mains du Prieur, le P. Jean Carquet ; le P. Pierre Girardel gouvernait alors pour la seconde fois la Congrégation de Saint-Louis. Ouvrier de la dernière heure, le P. Pleure remplit avec générosité la tâche qui lui fut donnée dans la vigne du divin Maître, toujours fervent dans l'oraison, toujours observateur zélé de nos saintes Constitutions, toujours occupé à catéchiser, à confesser, à visiter les malades et à instruire les ignorants.

Mais son œuvre principale fut la restauration du couvent de Die.

Les huguenots de cette ville, ayant dès le commencement de leur révolte détruit notre maison, pris les rentes et chassé les religieux, on y envoya le P. Pleure, persuadé que par ses prières et par ses exemples autant que par ses soins, il rétablirait ce couvent, pour en faire comme un boulevard contre l'hérésie. On ne fut pas frustré dans cette attente ; car, en peu de temps, il obtint du parlement de Grenoble un arrêt, qui condamna les huguenots à nous dédommager, du moins en partie, des grands maux qu'ils nous avaient faits. Il gagna ce procès contre les plus fortes parties du Dauphiné, non pas tant par ses sollicitations que par son recours aux Saints du paradis, particulièrement au glorieux François de Sales, qu'autrefois, avant d'être religieux, il avait eu le bonheur d'entendre prêcher devant ce parlement, et qu'il savait avoir été le directeur spirituel de plusieurs des conseillers, devenus ses juges. C'est pourquoi il choisit ce Saint pour solliciteur charitable de son affaire, sachant bien que, dans le ciel, il n'aurait pas moins de pouvoir sur leurs esprits, pour leur persuader la vérité qu'il en avait eu lorsqu'il était encore sur la terre. Pour cela, il fit vœu à Dieu de dire, tous les jours de sa vie, en l'honneur du Saint une antienne et une oraison : ce qu'il a depuis accompli, avec non moins de fidélité que de reconnaissance. Il bâtit ensuite à Die un couvent avec cellules, et tout ce qui est nécessaire pour une maison parfaitement régulière. Mais ce fut si à l'étroit, et d'une manière si conforme à l'esprit de pauvreté de nos premiers Pères, qu'il semblait que tous étaient ressuscités en sa personne, pour l'animer du même esprit de notre saint Patriarche, lequel prononce la malédiction sur les bâtiments somptueux qui se feraient dans son Ordre, comme sainte Thérèse a fait depuis sur ceux de sa réforme.

Le P. Pleure, durant le temps qu'il fut à Die, au milieu des hérétiques, mena une vie si solitaire, si pénitente et si désintéressée, que, tout irrités qu'ils fussent contre lui par la perte de leur procès, les huguenots ne pouvaient s'empêcher de dire hautement : « Voilà un

« saint, un homme irréprochable et un modèle de mortification « et de vertu. » Le V. Père, en effet, imitait de bien près la manière dont vivait saint Dominique, quand il commença d'exercer son zèle parmi les Albigeois ; comme ce B. Patriarche, il ne se nourrissait ordinairement que de gros pain et d'eau pure : en sorte que, sans être à charge, ni demander rien à personne, il n'a dépensé durant les trois années de sa supériorité, que soixante et trois livres pour tout son entretien.

Dieu s'est servi de son zèle, pour opérer des conversions étonnantes, soit au confessionnal, soit dans les occasions où il était requis pour exhorter à la pénitence ceux que l'on conduisait à l'échafaud. Il convertit spécialement deux criminels qui refusaient la confession, et ne voulaient pas pardonner à leurs juges. Ce ne fut point par une vaine rhétorique, mais par l'abondance de ses larmes, par les rosaires qu'il faisait dire, qu'il obtint leur changement, aussi miraculeux qu'inespéré. Il m'en a fait quelquefois le récit, mais d'une manière qui, me marquant l'ardeur de son zèle et la compassion qu'il avait pour les âmes en danger de se perdre, me faisait pleurer avec lui. La dévotion à la Sainte Vierge par la pratique du saint Rosaire était la dévotion prédominante de son cœur, quoiqu'il en eût aussi beaucoup pour le très saint Nom de Jésus et qu'il eût obtenu des aumônes considérables, afin de bâtir dans notre église une chapelle pour la confrérie de cet adorable Nom. Il est sûr que durant l'espace de plus de soixante années, il n'a jamais manqué un jour de réciter le Rosaire entier, quelque embarras ou infirmité qu'il eût ; chose qui le consolait si fort à l'heure de la mort, qu'il me dit dans de grands sentiments d'humilité : « C'est sur cette pratique et non point sur « aucune action de ma vie, que j'ai quelque espoir d'obtenir la miséri- « corde éternelle de Jésus-Christ. »

Ce bon religieux était si pénétré de Dieu, qu'il ne savait parler que de lui ou des moyens de lui plaire, en sorte qu'on ne l'a jamais ouï dire un mot qui approchât de la plaisanterie. Parce qu'il savait que c'est par l'observance vertueuse et ponctuelle de toutes nos saintes Constitutions qu'on peut parvenir à la sainteté la plus éminente, selon l'oracle même des Souverains-Pontifes, il fit de cette observance le mobile de toutes ses actions, et l'on peut dire que de nos jours il n'a pas eu son semblable en ce point. Dans tout ce qu'on faisait ou proposait de faire dans les couvents, soit qu'il fût supérieur ou inférieur, il regardait d'abord s'il n'y aurait point quelque suite préjudiciable à

la régularité, et s'il en apercevait, rien n'était capable de le fléchir : eût-il fallu exposer tout le temporel de la maison, il l'aurait fait, plutôt que d'y consentir ou de ne pas s'y opposer. Il a donné en divers couvents beaucoup d'exemples de cette fermeté invincible, très capable de redresser la lâcheté de ceux qui, par une conduite opposée et moins raisonnable, semblent préférer le temporel au spirituel des maisons. S'il était supérieur, il punissait, sans nul respect humain ni adoucissement, les fautes qu'il voyait commettre contre nos Règles, quelques petites qu'elles parussent ; et il était dans une vigilance continuelle, afin qu'il n'y en eût aucune qui échappât à sa connaissance, se privant pour cela de son repos, et de toute étude particulière.

Lorsqu'il eut quatre-vingt-dix ans, on lui conseilla de ne plus se lever à minuit pour les Matines, de peur qu'en descendant l'escalier, il ne se blessât par quelque chute. Mais il fallut lui faire un précepte formel, les prières n'ayant pu le décider à se relâcher de cette observance ; il en fut de même pour la collation avec le pain seul, qu'il observait encore tous les soirs, dans un âge si avancé.

L'humilité avait jeté de si profondes racines dans son cœur, dans son esprit, dans ses actions et dans tout son port extérieur, qu'il semblait qu'elle s'était transformée en lui-même. Il estimait tous les autres et n'avait du mépris que pour soi. Il remarquait dans le détail tous les actes de vertu de ses Frères, afin de se confondre et de pouvoir se reprocher de ne pas en faire de pareils. Il offrait sa vie à Dieu pour conserver la leur, parce qu'il était convaincu que la sienne était tout à fait inutile à la gloire de Dieu et qu'il ne savait que l'offenser ici-bas. On l'entendit même demander à Dieu cette grâce avec de grandes instances, pour prolonger la vie du R. P. Louis Bancel, de sainte mémoire. Il ne parlait que de ses fautes ; et à l'entendre se lamenter, on eût dit qu'il était le plus criminel du monde. Aussi, ne se nommait-il que le *vieux pécheur*, indigne de la compagnie de ses Frères, et des services qu'ils lui rendaient. Il disait quelquefois à ceux qui l'allaient voir à l'infirmerie durant les deux dernières années de sa vie, où il fut contraint de rester sur un grabat à cause de l'extrême faiblesse de ses jambes : « Est-il possible qu'on se souvienne de moi, « qui suis le plus abominable des pécheurs, et le scandale de la « Religion ? » S'il arrivait qu'on oubliât de lui porter à manger (ce qui eut lieu quelquefois, Dieu le permettant ainsi pour une plus grande épreuve de sa vertu, et pour nous donner des exemples à

imiter en semblables occasions), alors, loin de s'impatienter ou de se plaindre de l'infirmier, il s'étonnait de ce qu'on ne le laissait pas mourir de faim ; tout au plus, se contentait-il de se traîner vers la fenêtre de la chambre, afin que ceux qui passaient au-dessous par hasard, pussent connaître son extrême besoin.

II. — On ne put jamais le contraindre à souffrir un matelas dans son lit ; puisqu'il n'avait, disait-il, jamais couché que sur la paille, ç'aurait été un scandale, s'il se fût relâché vers la fin, au lieu de redoubler et de faire pénitence avec plus de ferveur que jamais. Je ne crois pas que la patience admirable de Job m'eût plus édifié, si j'avais eu le bonheur de le voir sur son fumier, que celle de notre saint vieillard, quand je le considérais sur sa paille. Il était d'une tranquillité étonnante, d'un visage toujours serein, la bouche toujours remplie d'actions de grâces et de bénédictions pour Dieu, et pour ceux qui l'allaient voir, sans que jamais il en fût sorti la moindre parole de plainte ou de murmure. Il vaquait sans cesse à la considération des perfections et des vertus de son Dieu et Sauveur Jésus-Christ, sans néanmoins omettre son Office, son Rosaire, ni ses prières particulières pour les morts, ni même ses lectures des livres de piété, qu'il faisait le plus souvent ou dans la *Guide des pécheurs* de Grenade, ou dans l'*Introduction à la vie dévote* de l'incomparable saint François de Sales, pour lequel il avait une tendresse de dévotion inexprimable. J'ai eu la bonne idée de lui demander de m'instruire des voies les plus assurées du salut et de la perfection. A quoi, après plusieurs résistances de son humilité, il m'a répondu, en gémissant sur lui-même, que c'était de nous défier sans cesse de nous-mêmes, de rechercher en toutes choses la volonté de Dieu et non point la nôtre, et de demander instamment à Jésus-Christ une bonne mort, en nous y préparant chaque jour.

Enfin, Dieu, voulant couronner tant de vertus, lui fit connaître le terme prochain de sa vie, qu'il désirait avec non moins d'ardeur, que n'en ont les mondains, pour prolonger leurs jours ici-bas, où leur cœur est attaché. Des défaillances réitérées, quoique passagères, furent le signal de sa fin. Alors il redoubla sa ferveur et sa pénitence, ses yeux versèrent des torrents de larmes. Quand on lui porta le saint Viatique, ce vénérable vieillard, qui n'avait plus qu'un souffle, fit les derniers efforts pour se jeter hors du lit, tête nue et les mains étendues en croix, afin d'aller au-devant du Bien-Aimé de son cœur. Les larmes,

que ce dévot spectacle m'arracha des yeux, m'empêchèrent de pouvoir réfléchir sur tout ce que les transports de son amour et de son humilité lui faisaient dire. Je sais seulement qu'il demanda pardon à toute la communauté des scandales qu'il avait, disait-il, donnés durant toute sa vie, nous priant de le porter sur la tombe des Frères, afin, ajoutait-il, que n'étant pas digne de finir sa vie sur un lit au milieu de tant de saints religieux, il fût traité comme il méritait, étant jeté parmi les morts avant sa mort même; il disait cela avec une amertume de cœur si intime, qu'il produisait la componction dans tous ceux qui l'entendaient. Il ne pouvait répondre aux interrogations qui lui étaient adressées que par des sanglots et des pleurs si redoublés, qu'on n'osait plus rien lui dire, de peur qu'il ne mourût sous ces doux efforts.

Après avoir reçu son adorable Rédempteur, il continua les élans de sa contrition amoureuse, de manière à fendre le cœur. Il commença d'abord le psaume *Miserere mei, Deus*, et à chaque verset, il était contraint de faire des pauses, pour donner passage à ses larmes et à ses soupirs, jusqu'à ce qu'il fût arrivé à ces mots : *Docebo iniquos vias tuas et impii ad te convertentur ;* alors réfléchissant qu'il n'était plus en état de faire ici-bas ce qu'il promettait par ces paroles de David, il s'écria : « Ah, mon Dieu ! il n'est plus temps pour moi de travailler à la « conversion des pécheurs ; mais il est encore temps de me convertir. « Convertissez-moi donc, Seigneur. Hé ! mes Pères ! par charité, « demandez-lui cette grâce pour moi, et occupez-vous, plus que je « n'ai fait, à gagner des âmes à Jésus-Christ. Pardon, mon Dieu, « d'avoir si mal accompli ce principal devoir d'un enfant de saint « Dominique. » Il s'adressa ensuite à la Vierge et aux Saints, puis il resta silencieux, pour s'entretenir seul à seul avec son divin glorificateur. Il ne voulait pas qu'en l'abordant on lui souhaitât le bonjour, mais qu'on lui dît : *Bonne éternité.* Depuis plusieurs années, il voulait être ainsi salué, se considérant déjà comme moribond. On lui administra peu de jours après le sacrement de l'Extrême-Onction, qu'il reçut avec le même esprit contrit, humilié, fervent et dévot, priant sans cesse et de bouche et de cœur, et arrosant sa pauvre paillasse de ses larmes, sans qu'il fût possible de lui faire prendre des bouillons gras, excepté peut-être le dernier jour, où il ne fut pas en état d'en faire le discernement. Une heure avant sa mort, le voyant dans son esprit d'anéantissement devant Dieu, je lui dis : « Mais mon « Père, n'espérez-vous pas bien en la bonté de Dieu? » Il me

répondit, avec une sainte allégresse, par ces paroles du roi prophète : « *Misericordias Domini in æternum cantabo.* » Et il ajouta qu'après cette miséricorde et les mérites de son Sauveur, il trouvait une très forte assurance dans les intercessions de la très sainte Mère de Dieu, toujours pleine de compassion pour les pécheurs. Il expira dans ces sentiments, tandis qu'on faisait la recommandation de son âme à son Créateur, de la présence duquel il allait jouir, comme nous le devons présumer, fondés sur cet oracle divin : *Et humiles spiritu salvabit :* « Dieu sauvera ceux qui sont humbles d'esprit. »

Son visage, auparavant tout ridé et livide par la caducité de son âge et la longueur de ses infirmités, devint, après sa mort, beau et brillant, avec un certain air de douceur qui ravissait et consolait ceux qui le considéraient. Des personnes de piété vinrent demander avec instance quelque chose qui lui eût appartenu, pour le conserver précieusement. D'autres firent toucher à son corps des chapelets ; j'ai eu le bonheur d'avoir celui dont il s'est servi pendant quarante années, et je le conserve comme un mémorial de sa dévotion et un instrument avec lequel il a obtenu des conversions miraculeuses. J'espère aussi qu'il m'obtiendra la mienne par les prières qu'il m'a promis de faire pour moi dans le ciel. Il se présenta en songe à son confesseur, mais avec un visage si joyeux et des habits si blancs et si beaux, qu'il y a sujet de croire que son âme était alors toute pure et jouissait de la joie de son Seigneur.

Outre qu'il a été plusieurs fois Prieur et Sous-Prieur, il a eu des commissions du Révérendissime Père Général et des députations de sa Province, qui ne marquaient pas moins son mérite et sa prudence, que son zèle pour la régularité de nos couvents et pour l'unité perpétuelle de l'Ordre. Sa mort arriva le 20 mars de l'année 1687, et de son âge la quatre-vingt-quatorzième.

La V. Sœur FÉLICIE SERIGNANO,
Professe du Tiers-Ordre de St-Dominique, à Naples (*)

(1570-1655)

Cette grande servante de Dieu naquit à Naples, en 1570, d'honnêtes parents qui l'engagèrent fort jeune dans l'état du mariage. Devenue veuve à vingt-deux ans, elle résolut aussitôt de se donner entièrement au Seigneur. Elle se mit sous la direction du V. P. Jean Léonard de Letteré, dont nous avons raconté la vie admirable au 12 février, et elle avança très rapidement dans les voies de l'oraison. Sur les conseils de ce maître éclairé, elle reçut l'habit du Tiers-Ordre de Saint-Dominique et fit profession dans l'église de Notre-Dame de la Santé à Naples.

A dater de ce jour, Sœur Félicie Serignano partagea tout son temps, entre les exercices de la prière et de la pénitence. Comme sainte Agnès de Montepulciano, elle jeûna quinze ans au pain et à l'eau, et même à l'âge de quatre-vingt-trois ans, elle jeûnait tous les jours et se privait de chair et de laitage. Mais, alors, par obéissance, elle dut modérer cette abstinence extraordinaire. Durant quarante années, elle dormit sur une simple planche et entièrement vêtue. Chaque nuit, elle offrait à Dieu pour la conversion des pécheurs le sang qui jaillissait sous les coups de sa discipline, et l'usage des chaînes de fer et du cilice lui était habituel. Enfin, depuis l'Office des Matines, elle restait en oraison jusqu'au matin aux pieds du Très Saint-Sacrement.

Elle était tellement embrasée d'amour de Dieu, que souvent elle tombait en une sainte langueur. Méditant un jour, à l'occasion de la fête de saint Laurent sur l'ardente charité qui consumait le cœur de cet héroïque martyr et le rendait insensible aux douleurs corporelles, elle jeta un regard sur l'état de son âme, et se trouva toute vide d'amour. Alors, comme une mendiante, elle cria vers Jésus et lui demanda une étincelle de ce feu sacré. Aussitôt, elle sentit en sa

(*) *Diario.*

poitrine une flamme si brûlante, que, ne pouvant la supporter, elle s'évanouit. Cet élan d'amour trop à l'étroit dans son cœur, et, si l'on peut ainsi parler, voulant se frayer passage pour atteindre le Bien-Aimé, souleva violemment une côte, qui plus tard se rompit tout à fait, et fut trouvée, à la mort de la V. Sœur, en contact immédiat avec le cœur, tandis que les autres côtes étaient seulement écartées d'une façon miraculeuse.

Sœur Félicie ne pouvait contenir les saillies amoureuses de son âme; parfois elle se consumait en soupirs ardents et en paroles passionnées capables d'attendrir les rochers eux-mêmes, surtout lorsqu'elle invitait les créatures à répondre à l'amour de son Dieu. Devenue Prieure du monastère du Très Saint-Rosaire, fondé en dehors de Naples par les Frères-Prêcheurs pour les pécheresses repentantes, elle fit un bien immense à ces pauvres âmes. A peine entrait-elle en oraison, que, sous l'empire de la grâce divine, elle brûlait d'amour, appelait les Sœurs, les invitait à la suivre, et se mettait à marcher dans le monastère, poussant de grands cris et expliquant par des paroles enflammées l'amabilité de son Epoux. Tout cela, avec une telle force d'expression et de sentiment, que le cœur de ses filles devenait un foyer d'amour et que leurs larmes coulaient abondamment.

De cette charité naissait un grand zèle pour le salut du prochain. Les malheurs d'autrui l'affligeaient beaucoup, surtout la perte des âmes qui avaient tant coûté à Jésus-Christ. Un de ces pécheurs endurcis refusait depuis longtemps d'ouvrir les yeux à la vraie lumière. Sœur Félicie se prosterna et demeura vingt-quatre heures en oraison, ne voulant pas se lever avant d'avoir obtenu la conversion de cet homme. Enfin, le Seigneur se laissa toucher et exauça les prières de sa pieuse servante.

Pendant que Sœur Félicie gouvernait ce monastère de repenties, deux faits, dignes d'attention, prouvèrent combien elle désirait voir le règne de Dieu s'établir dans les âmes. Ces religieuses portaient des voiles d'un tissu fin et délicat, suivant un usage peu conforme à l'esprit de pénitence dont elles faisaient profession. En réprimant cet abus, voici comment la Sœur Félicie évita les troubles qui suivent trop souvent une défense imprudente. Un jour, elle fut appelée au parloir par une dame de haute qualité, appartenant à l'une des plus nobles familles napolitaines. Avant d'y aller, elle quitta son voile de toile brune et épaisse, prit un linge de cuisine, et se le mettant sur la

tête en guise de voile, elle passa au milieu de ses filles pour se rendre au parloir. Les Sœurs la suppliant de ne pas se montrer à la grille en cet état, elle leur répondit : « Puisque je vous ai moi-même donné « le mauvais exemple en ne gardant pas assez la pauvreté, il est « juste que je porte maintenant ce linge grossier. De plus, il est bon « d'apprendre même aux séculiers quel voile doit avoir devant « Dieu et devant le monde la Prieure qui a laissé s'introduire la « vanité dans son monastère. » Et la V. Sœur se dirigea vers le parloir. A son retour, toutes confuses et très mortifiées, les Sœurs vinrent se jeter à ses pieds, lui promirent de se corriger, et la conjurèrent avec larmes de ne plus paraître ainsi.

Dans le même temps, une pauvre victime du vice se convertit et fut reçue par la Mère Prieure avec une grande charité. Mais ce passage subit d'une vie sensuelle aux rigueurs de la pénitence lui suggéra bientôt des pensées de murmure. Au lieu de la liberté, la clôture sévère d'une religieuse ! Le jeûne et l'abstinence même des mets qui sont permis, au lieu des repas somptueux ! Obéir à une créature, après avoir méprisé longtemps les ordres du Créateur lui-même ! Garder la modestie religieuse et pleurer ses péchés ! Tout cela lui devint insupportable, et elle fut tentée de quitter Jésus, le bon Maître, pour retourner au démon, son ancien tyran. Eclairée d'une lumière surnaturelle, Sœur Félicie comprit que vouloir de force redresser une plante si courbée à terre était s'exposer au danger de la rompre. Une telle âme, se dit-elle, ne peut être réduite que par la grâce ; l'exemple, la prière et les pénitences lui procureront cette suave paix qui aide à supporter pour Dieu le joug de la vie religieuse. Aussitôt, l'ordre fut donné de satisfaire les désirs de la nouvelle convertie, soit pour les repas, soit pour le vêtement. En outre, elle ne fut plus obligée à la retraite, au silence, aux jeûnes et aux autres austérités de la Règle. Mais pendant ce temps, Sœur Félicie traita son corps avec une sainte cruauté, afin d'arracher au Seigneur le complet changement de cette âme. Celle-ci recouvre enfin la joie, et ces douceurs lui rendent la vie religieuse supportable. A la mélancolie succède une véritable affection pour les Sœurs et la Mère Prieure. En attendant l'occasion favorable pour achever son œuvre, Sœur Félicie avait placé en vue dans sa cellule les terribles instruments de pénitence dont elle faisait usage. Un jour, la novice se rend pour se distraire dans la cellule de la Mère Félicie. A peine entrée, elle aperçoit tous ces objets de pénitence et recule saisie d'horreur. « Ma mère,

« dit-elle, pour qui tout cela, et quel en est l'usage ? » — « Chère « enfant, répondit Sœur Félicie, je m'en sers moi-même, et j'en ai « grand besoin pour empêcher la chair toujours rebelle de m'entraîner « dans le péché. Il est bien juste de la châtier sévèrement, et de la « tenir serrée dans ces chaînes, puisque j'ai tant offensé mon Seigneur « et mon Dieu. » Pendant qu'elle parlait, la grâce divine pénétrait jusqu'au fond le cœur de la repentie, qui s'écrie, toute en larmes : « Comment, ma Mère, vous avez la pureté d'un ange et la charité « d'un séraphin, et vous sentez le besoin de vous livrer à de pareilles « austérités ! Que dois-je donc faire, moi, misérable pécheresse, après « avoir tant commis de fautes graves, et causé la perte d'un si grand « nombre d'âmes ? Non, je ne puis plus écouter ce corps qui a causé « tous mes malheurs ; à partir d'aujourd'hui, je veux le punir, et « lui faire expier ses anciennes rébellions. » Alors, elle veut s'emparer de tous les instruments de pénitence ; Sœur Félicie s'efforce d'exciter encore sa ferveur, en retardant ces élans : « Non, ma fille, « ne les prenez pas ; car vous n'avez pas encore autant offensé Dieu « que moi-même. » A ces mots, les larmes de la vraie repentie coulent plus abondantes, et le corps ne pouvant supporter l'excès de la douleur, elle tombe évanouie.

Revenue à elle-même, elle jura de tenir fidèlement sa résolution jusqu'au dernier soupir. Par la prière et la mortification, elle atteignit une haute perfection, et mérita même d'être gratifiée de ravissements et d'extases.

Tels sont les fruits que produisait le zèle ardent, mais réglé par la prudence, de la V. Sœur Félicie Serignano. Il s'étendait jusqu'aux âmes du Purgatoire, pour lesquelles souvent elle jeûnait, donnait l'aumône, priait et gagnait des indulgences. Elle se livra surtout à ces pratiques après avoir été favorisée à ce sujet d'une apparition de saint Charles Borromée.

II. — Sœur Félicie obéissait aveuglément à son directeur comme à Jésus-Christ lui-même, et se dépouillait si absolument entre ses mains de sa volonté propre qu'elle ne faisait rien sans sa permission. Ce parfait renoncement lui fut d'un grand secours dans les croix intérieures que Dieu lui envoya pour la purifier, et dans les ténèbres épaisses où le Seigneur la laissa. Il l'abandonna aux scrupules, une des peines les plus terribles qu'une âme puisse endurer ici-bas. Quel martyre, en effet, pour celle qui aime Dieu, que de se voir dans l'appré-

hension continuelle d'être damnée ; d'entendre sans cesse les reproches accusateurs de sa conscience, à cause des péchés qu'elle croit commettre et pour lesquels elle aperçoit déjà le souverain Juge prêt à frapper ! L'obéissance, alors, accompagnée d'une confiance entière dans le directeur, est le seul remède. Ce fut celui qui sauva Sœur Félicie. Elle s'attacha à l'obéissance avec une rare énergie et renonça parfaitement à son jugement. Victoire d'autant plus glorieuse que la bataille est plus rude. Bientôt la paix commença à renaître : paroles intérieures, visions, extases, tout lui fut prodigué. Notre-Seigneur lui apparut un jour, assis dans le confessionnal, et couronné, non de la gloire du ciel, mais des épines du prétoire. Puis il lui dit ces paroles remarquables : « Ma bien-aimée, ne crains rien, obéis aux ordres de « ton confesseur avec fidélité, car c'est moi qui te parle par sa « bouche. Si tu agis de la sorte, en peu de temps tu jouiras de la « paix la plus complète. » Ce qui arriva, en effet, comme le divin Maître l'avait prédit.

La V. Sœur possédait le don des larmes, celui de prophétie et la connaissance des pensées secrètes du cœur. Une de ses filles spirituelles était, au dire des médecins, réduite à l'extrémité. Sœur Félicie qui l'aimait tendrement, se mit en prière. Tout à coup, transportée en esprit auprès de la malade, elle voit la bienheureuse Vierge Marie faire sur elle un signe de croix et la guérir subitement. Après son oraison, elle monte près de la Sœur et la trouve en parfaite santé. Une autre fois, cette même religieuse étant malade reçut de la Mère Félicie l'assurance que Sœur Barbe, et non pas elle, devait bientôt mourir : les événements montrèrent peu après la vérité de cette parole prophétique.

Deux traits encore méritent d'être rapportés, parce qu'ils nous font connaître combien le Seigneur aimait cette digne fille de saint Dominique. Un gentilhomme de Naples, pendant une maladie, étant resté comme mort à la suite d'un accès, sa femme tout éperdue, court au monastère demander les prières de la Mère Félicie. Après quelques instants d'oraison, celle-ci invita cette femme désolée à se tranquilliser sur la santé de son mari : « Car, dit-elle, le P. Jean Léonard de Letteré, « qui est mort il y a peu de temps, vient de m'apparaître : il m'a déclaré « que la bienheureuse Vierge avait obtenu la guérison que vous « désirez si ardemment. » Au moment même, le gentilhomme revenait à lui, et entrait en convalescence. Il voulut ensuite visiter la Sœur Félicie Serignano, qui l'exhorta très instamment à remercier la

Sainte Vierge et à ne plus offenser son divin Fils par un péché grave et secret qu'elle lui manifesta. Etonné de cet esprit de prophétie, le gentilhomme promit tout ; mais, peu après, il retomba. La Mère Prieure le connut encore d'une manière surnaturelle, et lui reprochant sévèrement son peu de reconnaissance, elle le corrigea complètement de cette mauvaise habitude.

Le P. François Staibano raconte aussi de lui-même, qu'il avait résolu de se rendre au milieu des infidèles pour leur prêcher l'Evangile. Toutes les permissions nécessaires étaient déjà obtenues, lorsque la Sœur Félicie lui dit qu'il ne partirait jamais. En effet, un obstacle qu'il était impossible de prévoir humainement fit échouer tous ses projets.

A l'âge de quatre-vingt-cinq ans, Sœur Félicie fut enfin attaquée d'une maladie, qu'elle annonça comme devant être la dernière, et s'endormit en paix dans les bras de son céleste Epoux, le 20 mars 1655. A peine eut-elle rendu le dernier soupir, qu'une foule innombrable accourut pour vénérer son corps, et demander des reliques. Malgré les efforts des religieux, ses vêtements furent bientôt mis en lambeaux. Mais alors, par un miracle surprenant, on vit la V. Sœur serrer avec force son manteau sur la poitrine, comme si elle eût voulu protéger sa modestie contre la pieuse et indiscrète avidité des Napolitains. Son corps fut déposé, non sans peine, dans la chapelle du Rosaire. Un de ses enfants spirituels demanda et obtint son cœur, qu'il garda comme une relique. « Ce gentilhomme le possède « encore aujourd'hui, dit Marchese, et j'ai eu le bonheur de le con- « templer de mes yeux ; non seulement il n'a aucune trace de corrup- « tion, mais il exhale, au contraire, une très suave odeur. »

Les dépouilles mortelles de cette Servante de Dieu furent placées près du maître-autel, et beaucoup de grâces ont été obtenues par son intercession. Nous rapporterons seulement deux apparitions. Elle se montra d'abord à l'une de ses filles, revêtue de gloire et entourée d'une lumière éblouissante, avec une palme dans la main en signe de victoire ; elle lui dit qu'elle avait cessé de vivre et qu'elle jouissait maintenant de la vue du Très-Haut. La seconde apparition eut lieu en faveur du fils de ce gentilhomme qui possédait le cœur de la V. Sœur Félicie. Cédant aux conseils de perfides compagnons, ce jeune homme avait pris à son père une grande somme d'argent, et s'était enfui avec eux loin de Naples. Après avoir cherché longtemps en vain, le père du nouveau prodigue se tourne vers la Sœur dont il

avait une image et la précieuse relique : « Mère, lui dit-il avec con-« fiance, si, comme je le crois, vous pouvez beaucoup auprès de Dieu, « secourez-moi. » A l'instant même, Sœur Félicie se montre au jeune homme égaré sur la montagne d'Ottaiano, où ses faux amis l'ont conduit pour lui ravir la vie avec son trésor. Elle lui découvre le danger, et lui recommande de les quitter au plus tôt, sous prétexte d'aller à l'hôtellerie d'Ottaiano reprendre une bourse oubliée avec cent écus. Puis elle disparaît. Le jeune homme suit fidèlement son conseil; mais, arrivé à l'hôtellerie, il trouve les envoyés de son père, qui passaient là par hasard. Il revint avec eux à la maison paternelle, et raconta l'apparition par laquelle le Seigneur manifestait à tous et la gloire de sa Servante, et la puissance dont elle jouissait au ciel auprès de Celui que sur la terre elle avait tant aimé.

LE MÊME JOUR

1559. — A Séville, en Espagne, au couvent de Saint-Paul, mourut le V. P. ANTOINE SOLER, âgé de plus de cent ans, dont il avait passé quatre-vingt-deux dans l'état religieux. Son humilité, ses pénitences, son assiduité à l'oraison et le haut degré de contemplation auquel Dieu l'avait élevé, le rendirent très recommandable. Il persévéra toute sa vie dans l'exercice de ces vertus. Déjà accablé de vieillesse, il se levait encore au milieu de la nuit pour les Matines, et l'obéissance pouvait seule le décider à s'abstenir quelquefois d'y assister. Pour dormir, il n'avait point de lit; il prenait son repos sur une simple chaise.

Son confesseur le tenait pour un véritable saint. C'était le P. Maître Pierre Arias, homme très grave, qui fut Provincial d'Andalousie et plusieurs fois Prieur du couvent de Saint-Paul. On tient de sa propre bouche, que son pénitent était favorisé de révélations célestes, et que la Très Sainte Vierge Marie lui apparaissait quelquefois.

Au moment même où le P. Antoine Soler mourut à Séville, la nouvelle en fut annoncée, à quinze lieues plus loin, aux Dominicaines de la ville de San-Lucar. Un homme inconnu, vénérable et âgé, se présentant à la grille : « Mères, dit-il aux Sœurs, le serviteur de Dieu, Frère Antoine Soler, est « mort. » Les religieuses notèrent le jour et l'heure : c'était précisément,

comme elles l'apprirent plus tard, l'instant où le saint homme brisait ses liens avec la terre. Tout fait présumer que lui-même leur était apparu avant de s'envoler vers le ciel. — (Lopez.)

1643. — Au couvent de Kilkenny, en Irlande, mourut en prédestiné le V. P. JEAN DAVID, après avoir vécu dans une pureté angélique et une profonde humilité. Il s'était aussi beaucoup distingué par une très vive dévotion envers la B. Vierge Marie et par un zèle ardent à propager son Rosaire.

Parvenu à un âge avancé, il sentit enfin approcher l'heure de son passage à une vie meilleure. Sa dernière maladie le surprit à l'époque où de toutes les parties de l'Irlande arrivaient un grand nombre de Frères au couvent de Kilkenny, pour la célébration du Chapitre provincial. La vue de tous ces Pères rassemblés autour de son chevet fut une grande consolation pour le pieux vieillard. Après les avoir exhortés brièvement à s'employer de toutes leurs forces au progrès de l'observance régulière, il leur prédit le moment de sa mort, et leur déclara que Dieu les avait réunis, pour accompagner son corps à la sépulture. En effet, quelques jours plus tard, ils le conduisaient à sa dernière demeure, édifiés et consolés des exemples que ce digne religieux leur avait donnés jusqu'à la fin. — (*Hibernia Dominicana.*)

1690. — A Malines, le V. PIERRE VAN DEN BOSSCHE, Prédicateur général, et défenseur intrépide de la foi dans les Pays-Bas. Le P. Pierre naquit à Malines et fut témoin durant sa jeunesse de la fondation du couvent de cette ville.

Voici en quelles circonstances eut lieu cet événement. Après le siège et la prise de Bois-le-Duc, en 1629, les Dominicains furent chassés et cherchèrent longtemps un refuge. Enfin, au mois de mai 1651, avec la permission de Mgr Jacques Boonen, il se retirèrent à Malines. Grâce à la protection de cet illustre archevêque, ami dévoué des Frères-Prêcheurs, ils réussirent à triompher des obstacles que la jalousie apportait sans cesse à leur établissement. L'éminent archevêque de Malines alla même en personne près de Léopold, archiduc d'Autriche, et obtint de lui des lettres patentes, datées du 24 février 1652. Faisant exception, pour cette fois, à la défense de fonder de nouveaux couvents, le prince autorisait la restauration, à Malines, du couvent désolé de Bois-le-Duc. Ainsi fut rétabli, sous le généralat du P. Jean-Baptiste de Marinis, le couvent de Saint-Pierre et Saint-Paul, que nos Pères possédaient dans cette ville, devenue la proie des hérétiques.

L'année suivante, en la fête de saint Joseph, Pierre van den Bossche vint servir Dieu au milieu de ces vaillants confesseurs de la foi. Il marcha sur leurs traces avec ardeur, et passa toute sa vie dans le ministère de la prédication. Aussi reçut-il bientôt le titre de Prédicateur général. Il remplit plusieurs fois les fonctions de pasteur dans les paroisses privées de prêtres,

en particulier, dans celle de Saint-Jacques de Bois-le-Duc. Il fut aussi chargé, durant 18 années, de la petite ville de Wonsel. Devenu missionnaire apostolique dans ce pays, le P. Pierre ne cessa de dévoiler dans ses sermons les erreurs des hérétiques et d'affermir les fidèles dans leurs croyances. Ces prédications, et l'ouvrage du « *Maître catholique* » qu'il composa en flamand contre les hérétiques, lui attirèrent la haine des ennemis de la vraie foi, et il dut s'exiler au couvent de Malines.

Pierre van den Bossche fut alors élu Prieur, puis Définiteur du Chapitre provincial En même temps qu'il s'appliquait à la sanctification des religieux, il continua les travaux commencés dans le couvent, et acheva le quatrième bras du cloître. Il mourut à Malines, en la fête de Saint-Joseph, le jour même du 37e anniversaire de sa prise d'habit, le 19 mars 1690. — (*Belgium Dom.* ; Echard, II, p. 727.)

1693. — Aux Philippines, le V. Frère DOMINIQUE PINTO. Ce grand serviteur de Dieu naquit le 4 août 1605, à Yelves, petite ville du Portugal. Des soixante-cinq premières années de sa vie, nous savons seulement que, pilote dans la marine marchande, il parcourut la plus grande partie du globe, puis vint se fixer à Cavito, aux Philippines, où, grâce à son travail, il réalisa un modeste capital. Il avait soixante-dix ans, quand touché de la grâce, il prit la résolution de consacrer exclusivement à Dieu le reste de sa vie. En conséquence, il distribua aux pauvres les deux mille piastres qui faisaient toute sa fortune, sa garde-robe et ses meubles, ne retenant pour lui-même qu'une petite barque et une statue de saint Antoine de Padoue, auquel il avait, depuis son enfance, une tendre dévotion.

La foi de ce fervent Portugais lui fit prendre un parti étrange en apparence et que Dieu inspirait cependant, comme la suite le montra.

Ne possédant plus que sa barque, il y monte, attache à la proue la statue de saint Antoine et s'abandonne à la merci des flots. Partie de Cavito, la frêle embarcation traverse la baie et les deux barres du Corrégidor, entre dans une petite rivière nommée Pandan, descend le fleuve Marivales et s'arrête sur le rivage à un quart d'heure à peu près d'Oriany, petite ville de la province de Bataon.

Une voix intérieure lui dit que le Ciel le destine à finir ses jours en ce lieu ; il y prend terre, s'y construit une modeste cabane, et bâtit, tout près, une chapelle non moins modeste à saint Antoine.

Le Vénérable martyr, Fr. Dominique Pory, était alors vicaire d'Oriany. Pinto lui confia son âme. Nul doute qu'avec un tel directeur, il ne fit de rapides progrès dans la perfection ; malheureusement, la solitude de sa retraite, le soin qu'il prenait de cacher et ses vertus et les faveurs du Ciel, nous ont privés des plus intéressants détails. On sait seulement que sa pénitence fut extrême pour un homme de son âge et de sa condition.

Il ne mangeait ni viande, ni poisson, ni pain. Quelques herbes, quelques légumes qu'il cultivait lui-même faisaient toute sa nourriture. Sa vie était celle d'un Père du désert. Il dormait peu, couché sur un débris de bateau, et passait à genoux, devant l'image de saint Antoine, la plus grande partie de ses jours et de ses nuits.

Bien qu'à un quart d'heure d'Oriany, il ne manquait jamais d'assister à la messe et aux autres exercices religieux, traversant, pour s'y rendre, des sables brûlants, sous un soleil de feu, sans souliers à ses pieds, ni chapeau sur sa tête. Dans la saison des grandes pluies, il devait marcher dans l'eau jusqu'au genou. C'est vraiment un prodige qu'il ait pu résister si longtemps au climat dévorant des Philippines, en menant cette vie mortifiée.

Il ajoutait à ces rudes pénitences le silence et l'isolement le plus profond. Il ne parlait jamais aux Indiens sans nécessité. Jamais les religieux d'Oriany ne purent obtenir qu'après la messe, il montât déjeûner avec eux : d'un côté, son humilité profonde ne lui permettait pas de s'asseoir à la table des prêtres du Seigneur ; de l'autre, sa rigoureuse abstinence lui interdisait même ce modeste repas.

Nos Pères, témoins d'une vie si parfaite, lui donnèrent l'habit de Tertiaire et le reçurent plus tard à la profession. Né le jour de la fête de saint Dominique, Pinto prit son nom. Une fois dominicain, il redoubla de ferveur, et fit de si grands progrès en mérites et en vertus, spécialement en modestie, mortification, chasteté, humilité, qu'il répandit partout le parfum précieux du bon exemple.

Les vertus de Dominique lui gagnèrent non seulement le respect, mais la vénération des Indiens de Bataon ; le tenant pour un saint, ils recouraient à lui dans tous leurs besoins, et s'en retournaient toujours secourus. Pinto faisait de vrais miracles en leur faveur ; mais pour détourner de lui leur estime et leur reconnaissance, il attribuait tout à saint Antoine et faisait allumer des cierges à son autel. Après avoir rapporté trois de ces faits miraculeux certifiés par ceux-là mêmes qui en avaient été l'objet, l'*Histoire de la Province des Philippines* conclut ainsi : « Ces faits rendent parfaitement « manifeste l'esprit de prophétie dont le Seigneur l'avait privilégié. Il est à « croire qu'il fut favorisé de beaucoup d'autres grâces, mais sa circonspec- « tion extrême et son excessive humilité ne nous en ont pas laissé parvenir « la moindre trace. »

Dominique Pinto mena jusqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans ce genre de vie, capable d'effrayer la jeunesse la plus robuste. Ce fut alors que Dieu voulut récompenser ses vertus, en l'appelant à un monde meilleur. « En « l'année 1693, le samedi saint, 20 mars, au moment où les cloches annon- « çaient au monde par leurs joyeuses volées, la résurrection de Jésus-Christ, « il expira. L'avant-veille, le jeudi saint, il avait communié, il avait passé « toute la journée du vendredi saint dans le jeûne, la retraite et la méditation « des sublimes et douloureux mystères de ces grands jours : on le trouva à

« genoux, les bras croisés sur la poitrine, aussi ferme en cette posture que « s'il eût été vivant. »

Le T. R. P. Provincial qui se trouvait alors en visite et tous les Pères de cette Province honorèrent de leur présence les funérailles de l'ermite pénitent. Son corps fut déposé dans l'église d'Oriany. Lorsqu'en 1730, il fut question de rebâtir cette église, on le transféra dans la sacristie. D'autres translations suivirent cette première ; d'autre part, l'administration de la Province passa pour une cinquantaine d'années, dans les mains du clergé séculier, si bien qu'aujourd'hui on ne sait pas où se trouvent ces restes vénérés. La pierre tumulaire portait l'épitaphe suivante : « Ici repose « D. Pinto, portugais, natif de Yelves, tertiaire de l'Ordre de Saint-Domi- « nique. Pendant 18 ans, il vécut solitaire dans un ermitage qu'il s'était « construit près d'Oriany. Image vivante de la mortification, brillant miroir « de pureté, il fut pour tous un modèle accompli de toutes les vertus. Il est « mort à l'âge de 88 ans, le samedi saint, 20 mars 1693. *Requiescat in « pace !* » — *(Ann. Dom. de Paris*, 1871.)

1666. — Au monastère de la Vierge, à Bordeaux, décéda saintement la V. Mère MARIE DU SAINT-ESPRIT. Sa jeunesse se passa dans une grande innocence, et bientôt l'attrait de la grâce la pressa de se donner sans retour à Notre-Seigneur, le chaste Epoux des âmes.

Mais pendant qu'elle méditait ce pieux dessein, son père, M. de Salargne, trouva pour elle un parti très avantageux, et fit tous ses efforts pour donner à cette affaire une prompte conclusion. Afin de recouvrer sa liberté, la V. Servante de Dieu s'enfuit un soir jusqu'au monastère de nos Sœurs, et demanda l'habit. Comme les Sœurs ne voulaient pas le lui accorder sans l'agrément de ses parents, elle courut se réfugier à l'église, et déclara qu'elle n'en sortirait que pour entrer dans le cloître. Malgré les instances réitérées de son père, et même la violence d'un de ses frères qui voulait pénétrer dans l'église par la fenêtre, et emmener sa sœur de vive force, elle resta ferme dans sa résolution. Les religieuses, admirant son courage, se laissèrent enfin fléchir et lui accordèrent l'entrée du monastère. Avec la grâce de Dieu, elle triompha si bien de la résistance de ses proches, que son père consentit à sa vêture et lui donna une dot considérable.

A seize ans et trois mois, elle fit profession, et depuis ce moment jusqu'à sa mort, elle ne cessa de tendre énergiquement à la perfection par la pratique de toutes les vertus. Voulait-elle faire quelque chose qui nécessitait une permission, elle n'omettait jamais de la demander, persuadée que nos actions ne plaisent à Dieu qu'autant qu'un véritable esprit d'obéissance vient les vivifier. Quelque froid qu'il fît, elle ne se servait jamais de feu, à moins que les autres religieuses ne l'eussent allumé pour elles-mêmes, aimant mieux souffrir que de dépenser quelque chose pour son usage particulier.

Plusieurs fois le jour, elle visitait le Très Saint-Sacrement, pour épancher son âme près de Lui, l'adorer et lui offrir son cœur. Dans ces moments, elle méditait souvent sur l'amour infini que Jésus-Christ témoigne aux hommes en ce divin mystère ; alors l'amour consumait le cœur de la V. Mère Marie du Saint-Esprit et son visage paraissait tout enflammé.

Afin de prouver à la Sainte Vierge sa grande dévotion, Sœur Marie récitait chaque jour le petit Office, un Rosaire entier, la petite Couronne, composée de douze *Ave Maria*. Les samedis et la veille des fêtes de Marie, elle pratiquait quelques mortifications et des actes de vertu en son honneur. Enfin, son grand plaisir était d'orner de fleurs son autel, et de tresser des couronnes pour ses jours de fêtes.

A ces deux dévotions, nécessaires à tout chrétien digne de ce nom, Sœur Marie du Saint-Esprit joignait une tendre affection pour notre B. P. saint Dominique. Tous les matins, elle se prosternait devant son image, lui demandant la grâce d'être fidèle à sa vocation, d'en accomplir exactement les devoirs et d'observer ponctuellement la Règle et les Constitutions.

Pour l'élever à une sainteté éminente, Dieu lui envoya de nombreuses croix et peines intérieures. De plus, pendant seize années, elle eut à souffrir d'une surdité très pénible. Elle endura tout avec patience, sans même désirer sa délivrance, et contente d'accomplir parfaitement la sainte volonté du Seigneur. Ne pouvant presque plus converser avec les Sœurs, elle se tourna tout entière vers son Bien-Aimé, se préparant ainsi à la douce et enivrante conversation des élus avec Jésus, Marie et les Bienheureux.

Aussitôt qu'elle tomba malade, elle pressentit que sa mort était proche et s'y disposa avec ferveur. Le médecin conseilla bientôt de lui administrer l'Extrême-Onction, mais sans le viatique. La crainte d'un vomissement avait motivé cette défense. Pourtant, les Sœurs lui ayant donné un bouillon, aucun accident ne se produisit, et Sœur Marie s'écria : « Eh bien, mes Sœurs, n'adorez-vous pas la bonté infinie de notre divin Sauveur, qui veut que je sois accompagnée de lui dans mon voyage pour le ciel ? » On alla donc chercher le Très Saint-Sacrement, et elle put recevoir une dernière fois, le 19 mars, jour de saint Joseph, Celui que bientôt elle devait contempler face à face.

Elle était encore occupée à son action de grâces, lorsqu'elle entra dans une pénible agonie, qui dura près de deux jours. Le confesseur, ne pouvant se faire entendre d'elle, lui montra une image de la Sainte Vierge. Aussitôt, cette pieuse Sœur la prit et la baisa avec tendresse. Enfin, le samedi qui suivit la fête de saint Joseph, elle passa des travaux de cette vie au repos éternel, heureuse de mourir, comme elle l'avait désiré, au jour de la semaine spécialement consacré à la Sainte Vierge. Elle était âgée de cinquante ans, et depuis trente-sept ans, elle donnait l'exemple de toutes les vertus, dans ce monastère. — (*Mémoires de Bordeaux.*)

XXI MARS

Le B. JEAN DE PISTOIE

Profès du Couvent de Viterbe, en Italie (*)

(1493)

Le B. Jean naquit à Pistoie, ville de Toscane, de parents pieux et craignant Dieu, mais si pauvres qu'ils furent contraints d'envoyer leur enfant, dès l'âge de sept ans, garder les pourceaux à la campagne. Le Seigneur, qui se plait à prendre souvent dans les plus bas rangs du peuple ceux qu'il veut placer parmi les princes de la Jérusalem céleste, regarda cet enfant et l'aima. Le destinant à devenir une des plus éclatantes lumières de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, il le fit sortir de son humble condition. Un jour, l'innocent berger vit venir à lui, près de Peschia, en Toscane, quelques soldats qui passaient par hasard. Ceux-ci, poussés par l'intérêt que cet enfant inspirait, et plus encore par un secret mouvement du Ciel, l'emmenèrent avec eux, à Orvieto, d'après Razzi et Pio ; à Viterbe, d'après Castillo.

Ils le confièrent à une personne riche et très pieuse qui le fit étudier. En peu de temps, le jeune pâtre apprit les premiers rudiments de la grammaire et montra de si belles dispositions pour les lettres et la vertu, que nos Pères, sur sa demande, lui accordèrent avec joie la grâce d'être reçu dans l'Ordre, et lui donnèrent l'habit. Après avoir passé l'année de son noviciat dans la ferveur, et fait profession à

(*) Léand. Alberti.

Salerne, ville du royaume de Naples, où il avait été envoyé, Frère Jean alla étudier à Paris, au célèbre collège de Saint-Jacques.

Il s'adonna en même temps à l'étude et à la piété ; et à mesure qu'il avançait dans les lettres, il faisait de grands progrès dans l'amour de Dieu par l'exercice de toutes les vertus. A l'âge de vingt ans, il savait toute la Bible par cœur, et la possédait si bien, qu'il l'aurait récitée depuis le commencement jusqu'à la fin sans omettre une syllabe. Il donna de sincères marques de son humilité dans le refus qu'il fit des grades de bachelier et de docteur ; quelques années après, il refusa le riche évêché d'Aquila, dans le royaume de Naples. Sa passion dominante était d'être méprisé, et de demeurer inconnu aux yeux des hommes, pour ne s'occuper que de Dieu. Plus le Seigneur l'élevait à l'occasion des riches talents qui brillaient en lui, plus il s'anéantissait dans la vue de ses misères. Pour se rendre plus méprisable, il prenait plaisir à parler de l'obscurité de sa naissance et de l'occupation qu'il avait eue de garder les pourceaux ; mais en échange, il devenait éloquent, disent les historiens, lorsqu'il louait ses Frères pour leur science et leurs vertus.

Il prêchait comme un apôtre et avec une si grande réputation, qu'il passait pour le plus célèbre prédicateur qui fût alors en Italie. Une foule prodigieuse de peuple accourait à ses prédications, si bien qu'il était obligé de prêcher sur les places publiques, les églises étant trop petites pour contenir les auditeurs qui venaient l'entendre. Pendant qu'il gagnait beaucoup d'âmes à Dieu dans ce saint ministère, le Pape Calixte III canonisa saint Vincent Ferrier, le 29 juin 1455. Le V. P. Jean, qui s'était rendu l'imitateur de ses vertus et de son zèle, prêcha sur les mérites de ce grand Saint et sur les miracles continuels dus à son intercession, et fit ériger, dans toute l'Italie, des autels en son honneur.

La peste faisant de cruels ravages à Cattaro, ville de Dalmatie, il y alla comme un autre Jonas, pour exhorter ces peuples à fléchir la justice de Dieu par la pénitence. Il n'y eut personne qui, à sa voix, ne donnât des marques sensibles d'une contrition sincère. Il mêla ses larmes à celles de ce peuple pénitent ; et quand il vit les fidèles dans ces saintes dispositions, il leur fit faire des processions et des prières publiques pendant trois jours ; le quatrième jour, la peste cessa miraculeusement comme il le leur avait promis, suivant la révélation que Dieu lui en avait faite.

Ce miracle augmenta beaucoup l'estime que les peuples avaient

conçue de sa vertu. On le recevait dans les villes comme un ange descendu du ciel; on allait au devant de lui pour lui témoigner plus d'honneur. Étant une fois sur le point d'arriver à Raguse, l'humble serviteur de Dieu apprit que tous les habitants sortaient au devant de lui et lui préparaient une entrée solennelle ; alors il quitta subitement le chemin battu, et suivit un sentier très incommode et très rude, pour se dérober à une pareille réception.

Le B. Père continua ses ferventes prédications, jusqu'au moment où, chargé d'années et de mérites, il tomba malade à Lucques, dans notre couvent de Saint-Romain. Il y devait mourir, comme une révélation l'en avertit. Il reçut les derniers sacrements avec une piété exemplaire, et aussitôt son visage parut brillant comme un soleil. Deux jours avant sa mort, il reprit tous ses habits religieux ; et comme on lui en demandait la raison, il répondit avec un doux sourire : « C'est pour être prêt à partir. » En effet, il rendit peu après sa sainte âme à Dieu, à la sixième heure de la nuit qui commence la fête de saint Benoît, le 21 mars 1493, en prononçant ces paroles : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.* Son corps fut enterré avec une pompe extraordinaire, au côté gauche du grand autel, et les peuples continuent encore aujourd'hui à venir se recommander à son intercession.

La V. M. JEANNE DE LA GLOIRE,
Professe du Monastère du « Corpus Christi »
à Villanova-de-Porto (Portugal) (*)

(***)

La Sœur Jeanne, depuis sa première enfance, fut tellement désireuse des biens éternels de la gloire, que, s'étant faite religieuse à Villanova-de-Porto, sa patrie, dans un monastère de notre Ordre, elle voulut, à la profession, être appelée Jeanne de la Gloire, afin de se souvenir sans cesse, quand elle s'entendrait nom

(*) Sousa. Cardoso. *Diario.*

mer par les Sœurs, qu'elle était une pauvre exilée, dont tout l'amour devait tendre à la patrie céleste. Elle avait un désir si ardent de se voir en possession du paradis, qu'elle tenait ses pensées et ses affections toujours arrêtées sur ce lieu de délices. N'estimant rien ici-bas, elle ne pouvait aimer aucun objet terrestre. Son cœur était uniquement occupé de ces biens véritables, qui rendent éternellement heureux leurs possesseurs, de cette Jérusalem céleste, dont elle visitait en esprit les beautés et les splendeurs. Au milieu même des travaux matériels, elle levait les yeux au ciel, et il semblait qu'elle voulût envoyer en haut toute son âme sur les ailes rapides de ce regard, l'accompagnant de soupirs embrasés et souvent d'une abondante pluie de ces larmes dont on a dit qu'elles arrosent le paradis : *Cœlum rigant.*

Son impatience de voir brisés les biens qui l'attachaient à la terre était si vive, qu'elle aurait suffi pour lui donner la mort, si son tourment n'avait été diminué, soit par l'espérance très certaine de parvenir un jour au comble de ses vœux, soit par les faveurs célestes qu'elle recevait du Seigneur dans l'oraison. C'est là que Dieu accorde aux âmes qu'il chérit une petite goutte de ce nectar, dont les Bienheureux sont enivrés. Notre Sœur y recevait souvent de son Epoux de très grandes grâces, telles que visions, extases, ravissements. Un jour, sur la fin de la soirée, lorsque la nuit commençait, elle s'était retirée au chœur pour y prier. Là, secondée par le silence et la profonde paix dont elle se voyait environnée, elle s'appliqua tout entière à contempler le bonheur incomparable que possèdent les habitants de l'éternelle Sion, séjour de joies et de délices. Ravie en extase, elle demeura plusieurs heures privée de l'usage de ses sens. Les Sœurs, surprises de ne plus la voir, et ne la trouvant pas dans sa cellule, allèrent au chœur, et la virent en extase, si absorbée en Dieu qu'elles ne purent la faire revenir à elle-même. Quand elle eut repris ses sens, les Sœurs lui reprochèrent d'être restée seule en un lieu si solitaire et parmi les ténèbres de la nuit : « Ne craignez « rien, chères Sœurs, répondit-elle, je n'étais pas seule ici. J'ai « toujours près de moi deux religieuses de notre Ordre. Elles sont là. « Mais Dieu ne veut pas les montrer à vos regards, quoique je les « voie parfaitement. » On n'eut pas de peine à la croire ; car il était bien naturel que, ne s'occupant plus de la terre, elle fût en rapports fréquents avec les heureux citoyens du paradis.

Quand elle eut atteint ses vingt ans, il plut au Seigneur de donner

quelque soulagement à ses désirs impétueux en lui faisant connaître, par avance, le moment de l'heureuse mort qui devait ouvrir à son âme la patrie. Elle dit à plusieurs Sœurs, ses confidentes, que bientôt elle allait partir ; ajoutant que, la nuit venue, elles pourraient apercevoir une lumière dans le lieu des sépultures, à l'endroit où son corps devait être enseveli. La nuit suivante, les religieuses se rendirent au cimetière, et voyant réalisé ce que la Sœur avait prédit, elles ne doutèrent plus que sa mort ne fût proche.

Ce qui les confirma encore dans cette pensée, c'est la maladie dont Sœur Jeanne fut atteinte bientôt après. Ce mal, au jugement des médecins, avait pour cause l'austérité de sa vie et particulièrement la rigueur de ses abstinences ; car souvent elle ne prenait que du pain et de l'eau, notamment les mercredis, vendredis et samedis pendant le carême.

Ses souffrances furent grandes, et les accidents causés par sa maladie, des plus pénibles. Elle éprouva surtout des vomissements très douloureux, et le Supérieur n'osa plus lui permettre la communion. Jeanne en fut vivement affligée. « Hélas ! disait-elle, mon « cœur est embrasé, mon âme se consume, je meurs du désir de « me voir unie avec mon Epoux, non point encore éblouissant « dans tout l'éclat de sa gloire, mais vraiment présent dans l'ado- « rable Eucharistie, quoique voilé. Ah ! croyez-moi ; c'est le Très « Saint-Sacrement qui, seul, peut diminuer et alléger les peines que « j'endure. Infortunée que je suis, de ne pouvoir ni jouir de la « pleine possession de mon Seigneur ni tempérer la douleur de son « absence par sa présence eucharistique. » Elle suppliait le supérieur de lui concéder la communion, l'assurant que Dieu suspendrait pour ce moment les effets de sa maladie. Mais, fermement résolu à ne pas exposer la sainte Eucharistie à une profanation matérielle, le supérieur refusait toujours. Alors la chère Sœur, voyant tout espoir perdu du côté des créatures, eut recours à son Epoux, et le pria très instamment de daigner lui accorder le bienfait de sa présence sacramentelle, puisqu'il ne voulait point encore lui donner celui de sa présence dans la gloire.

Un jour que les Sœurs devaient communier, Jeanne pensa qu'elle goûterait un soulagement dans son martyre, si du moins on consentait à lui donner les quelques gouttes d'eau dans lesquelles, après la communion des Sœurs, le prêtre purifiait les doigts qui venaient de

toucher le Corps sacré de Jésus-Christ. Cette satisfaction pouvait lui être accordée. Ayant donc communié les religieuses, le prêtre mit l'ablution de ses doigts dans une petite pyxide, qui devait être portée promptement à la malade. Mais, quand l'infirmière vient pour la prendre, le supérieur se trompe, et au lieu de lui donner le vase qui contenait les ablutions, il lui donne une autre pyxide, toute semblable, où il venait de renfermer une petite hostie, qui s'était trouvée de trop après la communion de toutes les Sœurs. L'infirmière prend le ciboire, et, sans l'ouvrir, le porte promptement à la malade, puis retourne au chœur pour y faire l'action de grâces. Quelle n'est pas la surprise de Sœur Jeanne, lorsque, ouvrant la pyxide, elle y trouve, non pas l'ablution des doigts du prêtre, mais une hostie consacrée ! N'écoutant aussitôt que son amour et sa simplicité, elle consomme, sans hésiter, la sainte Hostie, avec une indicible consolation. A peine a-t-elle communié, qu'une Sœur accourt suivie de la Prieure elle-même, pour l'empêcher de communier. Le supérieur, s'apercevant de son erreur, les envoyait toutes deux en grande hâte. Elles arrivèrent trop tard, Sœur Jeanne avait déjà pris le corps sacré de son Sauveur. « Mon « divin Epoux, dit-elle à la Prieure, savait très bien la faim dévorante « que ma pauvre âme souffrait depuis si longtemps. C'est Lui-même « qui, par compassion pour moi, a voulu ce qui vient de se passer. « Le prêtre croit s'être trompé, mais en réalité, il n'a fait qu'exécuter « un dessein de la grande bonté de Dieu. Grâces soient rendues « éternellement au Seigneur, pour la faveur qu'il m'a faite ! »

Après avoir encore langui quelque temps, Sœur Jeanne vit enfin venir le terme de son pèlerinage. Elle-même annonça, que le jour du dimanche des Rameaux, elle irait en paradis, s'unir au triomphe de son céleste Epoux. En effet, sa maladie s'aggravant, elle mourut très saintement au jour et à l'heure marqués, et son corps fut enseveli, comme elle l'avait prédit, dans le lieu où la lumière s'était montrée. Longtemps après, il plut au Seigneur d'honorer la mémoire de sa fidèle servante. On vint à ouvrir son tombeau, et il en sortit une odeur délicieuse, qui remplit tout le monastère.

La V. M. JUSTINE DE LA VUE

Professe du Monastère de Sainte-Catherine de Sienne à Saint-Etienne en Forez (*)

(1676)

Cette fidèle épouse de Jésus-Christ menait dans le monde une vie fort innocente, lorsqu'il plut à Dieu de l'appeler à l'état religieux par la lecture d'un livre intitulé *Les quatre fins de l'homme*. La certitude de la mort, la rigueur du jugement dernier, les peines effroyables que souffrent les damnés, et l'excès de la gloire dont la bonté divine récompense les justes, firent de si puissantes impressions sur son esprit, qu'éclairée de la grâce, elle crut indispensable de se préparer sans retard à cette mort, dont l'heure et le genre sont également incertains ; de mener une vie irréprochable, pour obtenir une sentence favorable de ce souverain Juge; de ne jamais commettre un seul péché mortel, pour se garantir des désespoirs et des flammes dévorantes, auxquels les pécheurs seront condamnés pendant l'éternité ; de pratiquer enfin la piété et la vertu, pour mériter le souverain bonheur. Après de longues et sérieuses réflexions sur l'absolue nécessité d'exécuter ces bons desseins pour faire son salut, elle vit tant d'obstacles à se sauver dans le monde, tant d'excitations à suivre ses maximes, et un si grand oubli de Dieu, qu'elle résolut d'en sortir, et d'embrasser la vie religieuse, afin d'y méditer sans cesse sur la certitude de la mort, sur la rigueur du jugement, les supplices de l'enfer et le bonheur des Saints.

Comme elle n'avait que douze ans quand elle prit cette résolution, elle dut postuler encore trois années; et plus on différait de lui accorder la miséricorde qu'elle sollicitait avec tant d'instance, plus la pensée des quatre fins dernières occupait son esprit. Enfin, après une si longue persévérance, elle reçut l'habit, l'an 1626, à l'âge de 15 ans. Elle passa l'année de son noviciat dans une ferveur admirable et dans

(*) *Mém. de Saint-Etienne.*

une si grande application à tous les exercices de la vie régulière, qu'elle fut unanimement reçue à la profession. Informée de son admission, elle ressentit à cette agréable nouvelle une indicible joie. Elle avait une si haute estime de la grâce de sa vocation, et de la miséricorde dont Dieu l'avait prévenue en la retirant de la corruption du siècle, qu'elle n'en pouvait parler sans fondre en larmes. Elle a conservé ce sentiment d'estime et de reconnaissance jusqu'à la mort, aussi bien que la ferveur et l'exactitude première de son noviciat.

A mesure que notre Sœur Justine croissait en perfection, elle sentait diminuer cet esprit de crainte, dont l'impression était quelquefois si forte qu'elle ne pouvait songer à la rigueur du jugement dernier, ou aux peines de l'enfer, sans frémir. Peu à peu cette crainte excessive se dissipa pour faire place à un amour vraiment filial.

Son application à garder toutes les observances de la Religion la fit élire Maîtresse des novices, quoiqu'elle ne fût âgée que de 28 ans. On remarquait en elle tant de zèle pour la vie régulière, tant de vertu, et une si sage conduite, qu'on passa par-dessus son défaut d'âge, pour ne pas priver la Religion des grands services qu'elle était capable de lui rendre dans cette charge importante. Elle s'en acquitta pendant dix-huit ans, soit à Saint-Etienne, soit au monastère de Fréjus, où on l'envoya comme l'une des fondatrices. Elle élevait ses novices dans l'esprit de pénitence, de retraite et d'oraison, leur faisait pratiquer exactement les Constitutions, leur enseignait les rubriques et les cérémonies avec grand soin, et les formait spécialement à tous les exercices de la vie intérieure. Elle leur montrait par son exemple la voie à suivre, pour marcher à grands pas vers la perfection.

L'oraison mentale était son occupation ordinaire; elle s'y unissait intimement à Dieu et vivait plus en lui qu'en elle-même. Elle ne pensait qu'à Dieu et en parlait avec une dévotion si vive et de si délicieux transports, qu'on ne pouvait douter qu'il possédât absolument son esprit et son cœur. Parlait-elle de la Passion, c'était toujours avec une abondance de larmes, qui montrait de quelle ardente charité elle était embrasée, et quelle part elle prenait aux douleurs de Jésus. Elle se tenait continuellement occupée de Dieu par l'exercice de sa sainte présence; pour n'en être point distraite, elle s'enfermait dans la solitude et n'allait aux parloirs qu'avec une répugnance extrême. Quand l'obéissance l'obligeait de s'y rendre, elle ne parlait que de

Dieu, dont elle était toute remplie, et comme on lui reprochait une fois de devenir importune, et d'empêcher qu'on ne parlât de sujets agréables, elle répondit qu'il lui était impossible de s'entretenir d'autre chose sans faire violence à son esprit.

Son amour lui donnait une faim continuelle de la communion. Elle, si simple en toutes choses, paraissait ingénieuse à se procurer ce grand bonheur. Elle en demandait la permission avec tant d'instance, et elle en faisait naître si à propos les occasions et les motifs, que ses Supérieurs ne pouvaient se défendre de la lui accorder. Les fruits qu'elle en retirait étaient visibles ; aussi ses directeurs lui permirent enfin de communier tous les jours. Loin de s'habituer à cette grâce, Sœur Justine s'y préparait chaque jour avec autant d'application que si elle ne s'était pas approchée de la Table sacrée depuis longtemps.

Très dévote envers la Sainte Vierge, elle récitait tous les jours son Rosaire et son petit Office ; sa douce et filiale confiance en cette Mère de miséricorde lui faisait obtenir tout ce qu'elle demandait. Tenant toutes les charges en aversion, elle voyait avec douleur toutes les religieuses portées à l'élire ; pour se garantir de leur affection, qu'elle appelait en cette rencontre une cruelle persécution, elle ne trouva point de moyen plus efficace, que de prier la Sainte Vierge de leur en ôter la pensée ; dans cette intention, elle disait tous les jours une oraison particulière en son honneur. Quand on était sur le point de faire une élection, la plupart des religieuses allaient lui témoigner leur joie de trouver l'occasion de se soumettre à sa conduite, en l'élisant Prieure. Elle faisait tout son possible pour les persuader de son indignité, et leur découvrait ses défauts ; mais s'apercevant que tout ce qu'elle leur disait de ses misères ne servait qu'à les affermir davantage dans leur résolution, elle leur disait : « Faites tout « ce que vous voudrez, j'ai mon *Memorare* qui me délivrera. » C'était la prière qu'elle adressait à la Sainte Vierge, pour détourner ce malheur dont elle avait les plus vives craintes, et finalement elle a toujours obtenu gain de cause, au grand regret de toutes les religieuses. Quoiqu'elles fussent entrées au Chapitre avec le dessein de l'élire, au moment de l'élection, Dieu leur en ôtait si fortement la pensée, qu'elles en choisissaient une autre.

Elle était très soumise en toute circonstance, et affirmait avoir reçu de Dieu cette grâce d'aimer tendrement toute religieuse qu'on élisait supérieure, quelque antipathie qu'elle eût contre elle. Elle lui obéissait avec joie, et la soulageait dans la mesure de ses forces : aussi était-elle

un appui pour les Prieures, qui la trouvaient toujours disposée à tout faire, et à remplir les offices les plus vils et les plus pénibles.

Pour contenter son désir de souffrances, Dieu l'affligea d'une paralysie qui gagna la moitié de son corps. Il l'avait disposée à cette affliction en lui donnant de grandes lumières sur l'excellence des croix, et sur le bonheur de les souffrir pour son divin amour ; sous l'impression de ces lumières intérieures, elle disait comme autrefois saint André : « Qu'on me laisse embrasser la croix que mon cher « Epoux m'a destinée ». Elle ne pouvait souffrir qu'on la plaignît, et comme si la compassion qu'on lui témoignait eût diminué son mérite, elle disait à la Mère Prieure, son intime amie, qui prenait une grande part à ses peines : « Ma bonne Mère, bénissez Dieu, et saluez avec « moi la croix qu'il m'a donnée à porter pour le suivre dans la gloire. « O bonne croix ! ô délicieuse croix, que tu m'es chère ! » C'est tout ce qu'on lui a entendu dire pendant quinze mois qu'elle fut paralytique, et durant les opérations douloureuses qu'elle eut à supporter.

Sœur Justine priait continuellement ; au sortir de la méditation, elle disait ou son Rosaire, ou son Office. Elle communiait très fréquemment. Sentant venir la mort, elle sollicita les derniers Sacrements. Les médecins, qui avaient été témoins de sa patience invincible, demandèrent par grâce à être présents, quand elle les recevrait. Du reste, ils ne croyaient pas qu'on pût la communier sans danger. Mais elle dit hardiment de lui apporter le saint Viatique, que Dieu lui ferait la grâce de le recevoir, et de ne point mourir sans ce puissant secours. Elle le reçut, et ensuite l'Extrême-Onction, avec des sentiments de Dieu si vifs, que toute la communauté en fut très édifiée.

Notre Sœur, les jours suivants, demeura comme agonisante ; mais en même temps, elle paraissait embrasée de l'amour de Dieu, et dans un ardent désir d'être bientôt unie à son Epoux : « Ah ! mes Sœurs, « disait-elle, qu'il fait bon servir Dieu ! bien que je n'aie rien fait « pour lui, il pousse la miséricorde jusqu'à me combler dès cette vie « de beaucoup de consolations. » En effet, elle était dans de saints transports de joie, qui lui durèrent jusqu'au moment où prononçant les saints Noms de Jésus et de Marie, elle rendit l'âme entre les mains de son Créateur, le 18 mars 1676. Elle avait alors 65 ans.

LE MÊME JOUR

1619. — A Maëstricht, le V. P. TOUSSAINT WALTER, Maître en théologie et très saint religieux. Il fut Prieur de son couvent de Maëstricht, et dut remplir aussi cette charge au couvent que notre Ordre possédait alors dans la ville d'Ypres, en Belgique. Ce qui était particulièrement remarquable en cet homme de Dieu, c'étaient son éloquence et son zèle ardent pour le salut des âmes.

Pendant que partout les sectaires bouleversaient la société et rêvaient l'anéantissement de la religion catholique, le P. Toussaint prêcha de tous côtés des stations quadragésimales avec un immense succès. A Bruxelles, dans les églises de Saint-Michel et de Sainte-Gudule, ainsi qu'à Saint-Servais de Maëstricht, il obtint que, tous les ans, on prêcherait durant l'octave du Très Saint-Sacrement. Il voulut par là pousser les fidèles à une solennelle affirmation de leur foi en la divine Eucharistie.

La renommée du P. Walter passionnait tellement les foules, que l'on dressait des échelles le long des murs, afin de l'écouter par les fenêtres des églises. Quand une ville avait obtenu de le faire venir, elle l'envoyait chercher par une escorte armée, de peur que les villes jalouses ne le fissent prendre dans le trajet.

Enfin, l'archiduc d'Autriche, Albert, le choisit pour le prédicateur de la cour. Plus tard, il résolut de lui donner un évêché, mais la mort du P. Toussaint, qui arriva le 21 mars 1619, fit échouer les projets bienveillants de cet illustre prince. — *(Belgium dominicanum.)*

1648. — A Séville, au couvent de Saint-Paul, mourut le dévot Frère PAUL DE SAINTE-MARIE, convers. Il mena une vie très pénitente, et après sa mort on lui trouva sur le corps, un cilice armé de pointes d'aiguilles. Fort assidu à l'oraison, il était tellement occupé de Dieu dans la méditation qu'on l'a vu souvent ravi en extase. Ce grand attrait intérieur ne l'empêchait pas de s'occuper par obéissance des devoirs de sa condition. Il fit la quête à Séville pendant trente-six ans, avec une humilité qui édifiait tout le monde. Sa mort arriva le 21 mars 1648 ; toute la ville, persuadée de sa grande sainteté, accourut à ses funérailles, chacun s'efforçant d'avoir quelque parcelle de ses habits qu'on lui coupa en morceaux. — (*Cap. Rom.* 1650.)

1649. — A Cordoue, au couvent de Saint-Paul, mourut le V. P. ANTOINE CORDERO dans un âge fort avancé, et après une vie très exemplaire. Sa continuelle application à l'oraison avait si notablement affaibli son corps, que son confesseur lui commanda d'apporter quelque modération à ce pieux exercice. Il avait un rare esprit de pauvreté et était si zélé pour l'observation de ce vœu, qu'il n'a jamais rien eu de superflu ni dans ses habits, ni dans sa cellule. Sur la fin de ses jours, il avait continuellement à la bouche ces paroles de saint Augustin, qu'il adressait amoureusement à Dieu au plus fort de ses douleurs : *Auge Domine dolores, sed auge patientiam, utcumque tamen fiat voluntas tua :* « Mon Dieu, augmentez le mal que j'en-« dure, mais augmentez ma patience, cependant que votre volonté soit « faite. » Au milieu des ardeurs d'une violente fièvre, on voulut l'obliger à prendre une chemise de toile : « Je ne le puis, dit-il, les Constitutions le « défendent. » Il portait encore son cilice durant sa maladie ; le Père infirmier s'en étant aperçu, l'obligea de le quitter. Enfin, plein de jours et de bonnes œuvres, il se reposa en Notre-Seigneur, le 21 mars 1649, dans une estime si générale de sainteté, que le peuple lui coupa ses habits pour les conserver comme reliques. — *(Cap. Rom.* 1650).

1654. — A Chaumont, en Champagne, diocèse de Langres, mourut le V. P. HYACINTHE D'ARCOMBAT, frère de la Mère Françoise des Séraphins, une des premières religieuses du monastère de Saint-Thomas, à Paris. A la fin de ses études, qu'il fit avec grand succès, à Toulouse, il entra dans la Compagnie de Jésus, où il donna des marques si glorieuses de savoir et de vertu, que les Pères le jugèrent digne de faire les derniers vœux, et d'être occupé à la conduite des âmes. Il prêcha dans les meilleures villes de France avec une haute réputation. Sa dévotion envers la divine Vierge était telle, que le démon jaloux le menaça par la bouche d'une possédée et en présence de plusieurs personnes, de lui susciter, à Rome, une affaire de laquelle il ne se tirerait jamais. Les Pères de la Société, en effet, le citèrent à Rome avec deux autres religieux devant l'Inquisition, qui les renvoya absous avec éloge. Le Pape ne jugeant pas à propos de les contraindre à retourner dans un Institut où ils avaient tant souffert, leur donna permission d'entrer dans un autre Ordre. Ils choisirent tous trois celui des Frères-Prêcheurs, après avoir été déclarés innocents des choses dont on les avait faussement accusés : *Die vigesima sexta Novembris in Congregatione sancti Officii sanctissimus Dominus, auditis votis Eminentissimorum S. R. E. Cardinalium, declaravit Patres Renatum de Trans, Carolum Seglier, et Hyacinthum d'Arcombat, dimissos esse innocentes*, etc.

Ils reçurent l'habit de l'Ordre au couvent de Saint-Sixte, à Rome, des mains du R^me^ P. Général, et commencèrent leur noviciat avec une humilité, une ferveur, et un si grand désir de posséder l'esprit apostolique de notre Ordre,

que le Pape, pour leur donner des marques singulières de son estime et de son affection, les dispensa de huit mois de noviciat, et voulut qu'après leur profession, ils fussent envoyés à Paris, où leurs admirables vertus jetteraient un grand éclat. Ce changement d'Ordre leur avait été prédit quelque temps auparavant par une personne d'une grande piété, qui les assura qu'ils quitteraient leur robe noire pour en prendre une blanche.

Le P. d'Arcombat mena au couvent de St-Honoré, à Paris, une vie sainte, qui fut d'un grand exemple pour la communauté. On admirait sa ferveur, sa modestie, son exactitude à toutes les observances de régularité, et son zèle à pratiquer l'abstinence et d'autres mortifications. Il prêcha à Paris avec une approbation générale, parce que les savants trouvaient dans sa prédication un admirable fonds de doctrine, et les personnes dévotes, les plus excellentes maximes de la piété.

Pendant qu'il prêchait le carême dans la ville de Chaumont avec un applaudissement universel, il tomba malade. Toute la ville qui l'honorait comme un Saint en fut dans la consternation. On le crut mort, dès qu'on le sut alité ; car, dans son dernier sermon qui roulait sur la mort, il avait dit avec un esprit prophétique qu'il mourrait le premier de toute l'assemblée. Il envoya chercher un religieux de l'Ordre, pour l'assister dans ce dernier passage. MM. les Chanoines lui apportèrent le saint Viatique et l'Extrême-Onction, chez M. le Doyen où il était logé. Le Père qu'il avait appelé le communia en leur présence. Il fit paraître, durant sa maladie, une humilité, une patience, et une si ardente charité envers Dieu, qu'on ne pouvait le voir et l'entendre, sans fondre en larmes. Il était toujours occupé de Dieu. Une fois qu'il paraissait assoupi, le Père lui demanda à quoi il pensait. Il lui répondit avec une présence d'esprit merveilleuse : « Je pense à la décision de mon « éternité, et j'espère qu'elle sera bonne, par la miséricorde de Dieu. » Il tenait continuellement un crucifix entre ses mains, et lui disait quelquefois : « Adorable Sauveur, quand vous me tomberez des mains, et que ma faiblesse « m'empêchera de vous tenir, vous ne tomberez pas de mon cœur ; je vous y « porte profondément gravé. » Il avait demandé qu'on lui lût de temps en temps quelque passage de la sainte Ecriture, pour l'exciter à de pieuses affections. Il avait sous les yeux une petite image de la Sainte Vierge, qu'il invoquait avec une confiance filiale. Au milieu de convulsions violentes, il baisait son crucifix avec des transports d'amour. A la dernière, il se tourna vers ceux qui entouraient son lit et leur dit : « Priez Dieu pour moi ; c'est « maintenant qu'il faut partir. » En effet, un moment après, il mourut doucement le 21 mars 1654, en prononçant ces dévotes paroles : *Maria, Mater gratiæ, Mater misericordiæ, tu nos ab hoste protege, et hora mortis suscipe.*

Il parut incomparablement plus beau après sa mort que pendant sa vie. Le Doyen fit tirer son portrait. Toute la ville accourut pour lui baiser les pieds, et faire toucher des chapelets à son corps ; dans sa dévotion, le

peuple alla même jusqu'à lui couper ses habits. Toutes les autorités de la ville assistèrent à son enterrement, et envoyèrent des flambeaux. On lui fit une pompe funèbre avec tout l'éclat qu'on peut imaginer. Il fut enterré au milieu de la chapelle du saint Rosaire, où les fidèles vont l'invoquer comme un Saint. Pendant plusieurs jours on couvrit sa tombe de fleurs. Un homme de haute condition vint exprès de Dijon à Chaumont, pour l'honorer et le prier, avec d'autant plus de confiance, qu'il savait déjà par expérience combien grand était son crédit auprès de Dieu. En effet, douze ans auparavant, malade à l'extrémité et désespéré des médecins, il avait recouvré la santé par les prières et les pénitences que le V. P. Hyacinthe d'Arcombat avait faites à son intention. — (*Mém. de Paris.*)

1711. — A Toulouse, le V. P. JEAN-JACQUES DE PERSIN. Il était issu de famille noble et parent de Mgr Jean-François de Persin de Montgaillard, évêque de Saint-Pons. Dès l'âge de seize ans, il entra dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs; l'année suivante, il fit profession et commença ses études de théologie.

Doué de talents remarquables, il s'appliqua surtout à la lecture des écrits des Pères; et il en retira un tel profit que l'on pouvait à toute heure lui confier quelque prédication; après une courte préparation, il était en mesure de prêcher avec succès sur un sujet quelconque. Son zèle dans l'exercice du saint ministère était d'ailleurs secondé par une mémoire prodigieuse et une santé inaltérable.

Le P. de Persin se montra toujours fidèle observateur de toute la règle, et nuit et jour il assistait très exactement à l'Office choral. Après avoir signalé cette régularité exemplaire, Echard ajoute quelques lignes qui, à elles seules, prouvent la haute perfection du V. P. de Persin : « *Suavissimus tamen* « *fratrum convictor, neminem carpens, neminem contemnens, imo libenter laudans* « *vel in minimis et ex corde plaudens*; ses relations avec les Frères étaient « douces et suaves ; il ne se plaignait de personne, ne méprisait personne, « mais, au contraire, donnait volontiers des éloges dans les moindres circons- « tances, et félicitait chacun sincèrement et du fond du cœur. »

Aussi, plusieurs couvents le possédèrent successivement comme Prieur. Bordeaux, Albi, Valence, Clermont-Lodève, Pradelles furent témoins de la prudence de son gouvernement et de la réputation qu'il acquit près des personnes étrangères au couvent. Un trait surtout ne peut être omis. Il apportait un soin spécial à entretenir les relations fraternelles qui ont toujours existé entre les enfants de saint François et ceux de saint Dominique. Non seulement il les recevait avec toutes les prévenances qu'inspire une cordiale affection, mais volontiers il se détournait de son chemin pour leur demander l'hospitalité comme à des Frères d'une même famille.

Le V. Père consacra les dix dernières années de sa vie au soin des pauvres,

les confessant et se faisant même quêteur pour subvenir à leurs besoins. Il mourut à Toulouse, le 21 mars 1711, âgé de près de 78 ans.

Le V. P. Jean-Jacques de Persin a composé plusieurs livres qui attestent son érudition. Nous citerons en particulier ses *Monuments historiques sur le couvent de Toulouse, d'après les manuscrits originaux les plus anciens.* On trouve dans cet ouvrage : 1° une histoire du couvent de Toulouse, sous forme d'annales ; 2° la vie de saint Dominique, par Bernard Guidonis ; 3° une sérieuse étude sur les Albigeois, leurs erreurs, les Conciles qui les ont condamnés et la guerre qui les a réduits à l'impuissance ; 4° des traités sur l'Inquisition, sur le Rosaire, sur l'Académie de Toulouse et les principaux martyrs Inquisiteurs, Frères-Prêcheurs, Frères-Mineurs, ou chanoines de l'église métropolitaine de Toulouse ; enfin 5° le récit de la translation à Toulouse des reliques de saint Thomas, l'Ange de l'école. — (Echard.)

123.. — Au monastère d'Unterlinden, en Alsace, la V. Sœur BÉNÉDICTE DE EGENESHEIM. Cette noble et généreuse veuve s'offrit à Dieu, dans l'Ordre, avec son fils et ses deux filles, au commencement de la fondation du monastère. Elle était sœur de la V. M. Agnès de Herckenheim, fondatrice de cette maison bénie. Toutes deux brillèrent par l'éclat de leur sainteté et gagnèrent la tendre affection de toutes les religieuses.

La V. Sœur Bénédicte était si douce, si remplie de mansuétude, et portait dans tout son extérieur des signes de sainteté si manifestes, que sa seule vue embrasait des feux de l'amour divin. Longtemps Sous-Prieure du monastère, l'embarras de sa charge ne la fit point déchoir de sa haute perfection.

Notre-Seigneur voulut récompenser par des dons extraordinaires une fidélité qui ne s'était jamais démentie. Un jour, après la sainte communion, Sœur Bénédicte entendit au fond de son cœur le divin Maître qui lui disait : « Ma chère fille, recevez-moi ; car je suis vraiment votre Dieu. Pour l'amour « de moi, pratiquez la soumission à mon égard, voire même la soumission « à toute créature. » Ces paroles furent prononcées avec tant de suavité et de force qu'elles résonnèrent de l'oreille de son cœur à celles de son corps. Tout abîmée dans les divines ardeurs, l'humble amante de Jésus se prit à réfléchir sur ces mots : « la soumission à toute créature. » Comme elle ne parvenait pas à comprendre leur signification, elle en demanda le vrai sens à une autre Sœur fort avancée en spiritualité, qui lui répondit que par ces mots : « toute créature », il fallait entendre la créature humaine, laquelle renferme dans sa nature celle de tous les êtres créés.

Une autre fois, au sortir de la Table sainte, la V. Sœur, sous l'impression de l'immense grâce qui lui était accordée par cette participation au divin banquet, sentit tout à coup le sang de Notre-Seigneur se répandre comme un fleuve impétueux dans ses membres, traverser son âme et la purifier de

toute scorie du péché. Ainsi se vérifiait pleinement en elle la parole d'Ezéchiel, quand il dit, ou plutôt quand le Seigneur dit par sa bouche : « Je répandrai « sur vous l'eau pure et vous serez lavés de toutes vos iniquités. »

Dieu ne se lassait pas de combler de faveurs sa généreuse servante. Un jour, à l'oraison, les yeux de son esprit furent subitement illuminés d'en haut. Ravie hors d'elle-même et plongée dans cette paix qui surpasse tout sentiment, elle eut un avant-goût du festin délicieux des élus abreuvés aux torrents des voluptés divines. Il se fit en elle comme une image de la Trinité, un reflet de ce grand mystère, et elle aperçut quelque chose de ce que l'œil n'a point vu, elle entendit un écho de ce que l'oreille n'a point entendu, son cœur goûta ce que ne peut ressentir aucun homme mortel. Cette grâce exceptionnelle lui fut accordée trois fois dans sa vie et à de grands intervalles. Elle avouait plus tard à une Sœur de profonde piété, pour lors Prieure, que cette vision lui avait permis de voir et d'entendre des choses infiniment au-dessus de tout langage humain.

Cette V. Sœur, après de si heureux gages de l'éternelle félicité, alla en goûter toute la plénitude, laissant après elle une mémoire bénie. — (Catherine de Guebwiller.)

XXII MARS

Le B. AMBROISE SANSEDONI
vulgairement appelé
SAINT AMBROISE DE SIENNE (*)

(1220-1286)

AMBROISE naquit à Sienne, en Toscane, le 16 avril 1220. Il eut pour père, Bonatacha Sansedoni, fils d'Adéodat Sansedoni, vaillant soldat, très entendu dans la science militaire. Sa mère, Justine, était un rejeton des Stribellini. Ces deux nobles familles jouissaient à Sienne de la plus haute considération : toutes deux s'étaient rendues célèbres par leurs exploits militaires, soigneusement décrits dans les annales de la cité, et avaient obtenu, en récompense de leurs services, le privilège d'élever une tour dans leur maison patrimoniale. Bonatacha, père d'Ambroise, se distinguait par une extrême ardeur pour la guerre contre les infidèles ; aussi, ne manquait-il jamais de prendre part aux assemblées réunies dans l'intérêt de la croisade.

Attendue avec impatience par tous les membres de la famille, la naissance d'Ambroise, au lieu de les combler de joie, les plongea dans la tristesse. L'enfant que Justine mit au monde était difforme, et sa seule vue excitait une compassion mêlée d'horreur. Ses bras collés contre le corps, ses jambes repliées l'une contre l'autre, son visage presque noir, ses traits absolument disgracieux ne justifiaient que trop cette pénible impression. Sa mère, en le voyant,

(*) *Act. SS.* t. III, Martii.

fut remplie de douleur : « Hélas ! s'écria-t-elle en gémissant, mon « pauvre enfant ! voilà donc changée en amertume, la douce joie « que je ressentais continuellement en te portant dans mon sein ! « Ah ! Seigneur mon Dieu ! pourquoi m'avoir donné ces consolations « intérieures, puisqu'elles devaient si tôt faire place à une désolation « sans remède et sans fin ? Mais telle est votre volonté ! O Dieu « très bon ! accordez-moi du moins la grâce d'une patience résignée, « qui me fasse supporter avec paix, pour votre amour, cette cruelle « déception. Que le Nom de Dieu soit béni dans tous les siècles ! »

L'enfant fut confié aux soins d'une nourrice, qui demeurait près de la porte dite *Romaine*. Un jour, cette femme, sur le seuil de sa maison, tenait Ambroise entre ses bras; un vieillard, habillé en pèlerin, venant à passer, fixa sur le nouveau-né un regard plein d'étonnement. Aussitôt la nourrice, honteuse de la difformité d'Ambroise, lui mit un voile sur le visage. Mais l'étranger, obéissant à une inspiration divine : « Femme, lui dit-il, ne cache pas la face « de cet enfant; il sera la lumière et la gloire de cette ville. »

Cette parole prophétique reçut déjà un commencement d'exécution, un an seulement après la naissance du fils de Bonatacha. Sa nourrice avait coutume de le porter, toujours en lui cachant le visage, à l'église de Sainte-Marie-Madeleine, appartenant aux Frères-Prêcheurs. Prosternée devant un autel où étaient renfermées beaucoup de reliques très précieuses, elle priait avec ferveur pour son pauvre et cher nourrisson. En cet endroit, Ambroise ne pleurait jamais : allait-elle, au contraire, dans une autre partie de l'église, les larmes de l'enfant étaient continuelles. Les religieux et les fidèles, témoins de cette singularité, s'en entretenaient avec étonnement.

Un jour que la nourrice sortait de l'église, la pauvre petite créature se met à regarder du côté des reliques, en poussant des cris extraordinaires. Ce mouvement, ces cris excitèrent l'admiration des Frères et des personnes présentes, et l'on força la nourrice de revenir devant l'autel des reliques. Là, cet enfant, qui ne compte encore que quelques mois, tire des langes ses bras auparavant captifs, il lève les mains vers le ciel, et, d'une voix claire et distincte comme celle d'une grande personne, il prononce par trois fois le Très Saint Nom de Jésus.

Aussitôt on crie : miracle; on s'approche; les linges, dont l'enfant était couvert, sont écartés; il étend ses jambes jusqu'alors condamnées à l'immobilité, son visage brille d'un éclat magnifique. Tous les

assistants éclatent en actions de grâces et exaltent la bonté divine. La pieuse mère accourt, suivie de toute la famille ; et au milieu des transports d'allégresse, l'enfant est rapporté à la maison, escorté d'une grande foule d'hommes et de femmes, qui ne se lassent pas de le considérer.

Bientôt, toute la ville est instruite du prodige ; la joie est universelle. Les paroles mystérieuses du pèlerin passent de bouche en bouche, et le grand miracle qui vient de s'accomplir apparaît aux yeux de tous comme une preuve éclatante de leur vérité.

Peu à peu, le bruit de cet événement extraordinaire se répandit dans les pays environnants. Séculiers et religieux vinrent à Sienne pour y voir l'enfant privilégié. Les inclinations déposées par la grâce dans son âme se manifestaient visiblement en ces circonstances. Les visiteurs étaient-ils des religieux, Ambroise paraissait tout joyeux, il leur souriait, et étendait les bras vers eux; s'il se trouvait en ce moment sur les bras de sa nourrice, il inclinait respectueusement la tête vers les religieux trois ou quatre fois, jusqu'à ce qu'on vit bien qu'il donnait des signes de sa vénération. Les visiteurs étaient-ils des séculiers, Ambroise attachait sur eux un regard sérieux et pensif.

Autre indice de sa future vocation : aussitôt qu'il voyait un livre, il faisait comprendre, de toutes les manières possibles, qu'il voulait l'avoir entre les mains. Aussi, sa pieuse mère ne pouvait jamais dire l'Office de la Sainte Vierge en sa présence ; car, si elle refusait de lui donner son livre d'Heures, Ambroise se mettait à pleurer et à crier, jusqu'à ce qu'on eût fait droit à son désir. Le livre obtenu, il se mettait, tout joyeux, à tourner et à retourner les feuillets, et remuait les lèvres doucement, comme il avait vu faire à sa chère mère. Même la nuit, s'il venait à s'éveiller et à pleurer, le seul moyen de l'apaiser, c'était de lui donner de la lumière, avec un livre à feuilleter.

Son père Bonatacha fit dessiner deux recueils de gravures, dont l'un représentait des séculiers de conditions différentes, l'autre, des religieux. On les mit tous deux entre les mains d'Ambroise, pour voir si les images lui seraient aussi agréables que l'écriture. L'enfant ne prit aucun plaisir aux portraits des séculiers, et ne voulut pas même les regarder. Au contraire, les figures de religieux attirèrent toute son attention, et il prenait un grand plaisir à les considérer. Cependant, il semblait préférer à tout l'écriture et les livres.

Sur ces entrefaites, la peste ayant éclaté à Sienne, la famille Sansedoni, pour y échapper, se rendit à la campagne, dans une villa. Ambroise montra, au milieu des autres enfants de son âge, des inclinations toutes particulières. Ceux-ci se livraient à des amusements où la piété n'avait aucune part; lui, construisait des autels; sur l'autel, il plaçait une croix, et après s'être lavé les mains, il les joignait sur sa poitrine, et s'agenouillait pour faire sa prière : aimable prélude de la dévotion avec laquelle il devait plus tard célébrer les augustes mystères.

L'enfant commença, avant l'âge ordinaire, à prononcer ses premiers mots. Son père fit composer à son intention un livre, où se trouvaient des exercices élémentaires de lecture, et lui donna un maître pour l'instruire. Ambroise apprit à lire avec une rapidité qui parut tenir du prodige, et commençant ensuite la grammaire, il y fit en peu de temps de grands progrès, grâce surtout à son excellente mémoire. Son bonheur était de lire et de comprendre les Psaumes que sa mère récitait en disant l'Office de la Très Sainte Vierge. Sa mère lui montrait-elle quelques oraisons pieuses, il les lisait toutes et les apprenait vite par cœur. Il y trouvait tant de délices, qu'il désirait toujours en apprendre de nouvelles. Les religieux connaissant son attrait, lui en apportaient un grand nombre, et le saint enfant s'efforçait de les graver promptement dans sa mémoire. A sept ans, il savait par cœur tout l'Office de la Sainte Vierge, et le récitait chaque jour dévotement.

S'il rencontrait des pèlerins ou des pauvres, il les amenait chez ses parents, mettait son bonheur à leur faire l'aumône, et les accompagnait ensuite, avec un pieux respect, jusqu'à la porte extérieure. A neuf ans, il commença de jeûner aux vigiles des Saints et aux jours où l'Eglise impose cette pénitence aux fidèles. Pour les fêtes il se levait la nuit de son lit, s'agenouillait, et récitait dévotement les prières qu'il avait apprises. Ses parents, inquiets pour sa santé, lui défendirent de continuer cette pratique. Mais qu'arriva-t-il? Ambroise, plein de tristesse, passait sans dormir toutes les nuits auxquelles il avait coutume de se lever pour la prière. La défense fut donc retirée, et le fils de Bonatacha put reprendre ses austérités, qui ne semblaient d'ailleurs aucunement l'affaiblir.

II. — Dès ses plus tendres années, le saint adolescent fit paraître une admirable charité envers le prochain. Son père, possesseur de

grandes richesses, lui permit de recevoir, chaque samedi, jusqu'à cinq pèlerins, pour leur donner l'hospitalité, les nourrir et leur faire une bonne aumône. Aussi, chaque samedi vers le soir, on voyait Ambroise se diriger vers la porte de Sienne par laquelle entrent les pèlerins, qui viennent d'au-delà des monts. Parmi ceux qui demandaient la charité, l'enfant, éclairé d'une lumière intérieure, en choisissait cinq, et les conduisait à la maison paternelle, où il les faisait reposer dans l'appartement destiné aux hôtes. Avoir soin d'eux, leur laver les pieds, nettoyer leurs chaussures étaient son privilège. Après leur avoir rendu les premiers offices, il les faisait asseoir autour de la table préparée pour le repas et lui-même les servait. Pour la nuit, sa sollicitude avait aussi pourvu à tout. Le lendemain matin, il réveillait ses hôtes et les menait à l'église entendre la Messe ; puis, après leur avoir fait visiter les principaux sanctuaires de la ville, il leur servait encore à manger, leur donnait à chacun une aumône, et les congédiait, en se recommandant à leurs prières.

Dieu manifesta une fois combien cette conduite était agréable à ses yeux. Ambroise venait de recevoir cinq pèlerins, selon son habitude. La nuit suivante, au milieu de son sommeil, il voit apparaître cinq Anges admirablement beaux, qui se mettent à célébrer par des chants et des vers les mérites de la divine charité. Sur l'invitation de ces esprits célestes, l'adolescent mêle sa voix à leur doux concert ; mais, dans l'excès de la joie que lui cause cette suave et délicieuse mélodie, il se réveille. Les Anges le pressent encore de s'unir à leurs chants ; puis enfin ils lui disent : « Nous sommes les pèlerins que tu as « reçus avec tant de charité. » A ces mots, ils disparaissent.

Le matin venu, le jeune homme alla trouver son confesseur, dans le dessein de lui manifester sa vision. Mais, lorsqu'il eut commencé de parler, la mémoire lui faisant tout à coup défaut, il lui fut impossible de poursuivre. Le confesseur, voyant Ambroise troublé, voulut savoir pourquoi il s'interrompait. « Pardonnez-moi, mon père, répon- « dit l'adolescent, j'étais venu pour vous manifester une certaine « chose, mais je ne puis m'en souvenir. » Dieu ne lui permettait pas alors de la faire connaître.

Plus tard, dans ses prédications sur l'excellence de l'aumône, le Bienheureux aimait à raconter cette vision, sans toutefois se nommer.

La charité d'Ambroise s'exerçait aussi à l'égard des prisonniers. Il les visitait presque tous les vendredis, et s'il en trouvait qui fussent

pauvres, et hors d'état de se nourrir, avec la permission de ses parents, il leur envoyait des aliments et une aumône. Chaque dimanche, il se rendait à l'hôpital, à l'heure du dîner, pour servir les malades : il recherchait encore les indigents jusque dans leurs pauvres réduits, et leur portait lui-même les secours dont ils avaient besoin.

III. — A la charité pour le prochain, Ambroise s'efforçait d'unir les autres vertus. Il apportait un soin jaloux à conserver parfaitement intacte la virginité de son corps et de son âme. Ses qualités justement appréciées attiraient autour de lui une foule de jeunes gens, heureux de jouir de son amitié. De telles relations n'étaient pas sans danger pour son innocence. Les fils des meilleures familles de la cité s'offraient à le conduire tantôt à la chasse, tantôt à la danse. Quelquefois, à l'occasion de mariages, il était invité à prendre part à des fêtes toujours plus ou moins mondaines. Pour s'en défendre plus facilement, il avait coutume, en ces circonstances, de sortir de la ville et d'aller demander l'hospitalité à quelque couvent solitaire.

Un jour, l'un de ses parents devant célébrer ses noces, Ambroise sort de Sienne par la porte de Florence, pour se diriger vers l'abbaye de Saint-Michel, appartenant à l'Ordre de Citeaux. A peu de distance de la ville, il rencontre un vieillard, vêtu de l'habit des Frères-Prêcheurs. Après avoir demandé l'aumône au saint jeune homme, qui s'empresse de la donner, le vieillard prend la parole : « Ambroise, lui « dit-il, arrêtez-vous un peu, j'ai quelque chose d'utile à vous « communiquer. Vous serez surpris, certainement, de voir que je « connais, non seulement votre nom, mais encore les dispositions « intérieures de votre âme; jugez par là du respect avec lequel vous « devez accueillir des paroles, qui vous sont dites de la part de « Dieu. Vous croyez, mon fils, mériter auprès du Seigneur et travailler « au salut de votre âme, en vous éloignant de la conversation des « séculiers, de vos amis et de vos proches, et en refusant d'assister « aux noces de ceux qui s'engagent dans le saint état du mariage. Et « moi, au contraire, je vous l'affirme, vous obtiendriez plus de grâces « et plus de mérites devant Dieu, en tenant compagnie à vos amis; « car, il est plus méritoire d'affronter les tentations et les périls, que « de s'endormir, comme vous faites, au sein d'une vie tranquille « et sans combats. Afin d'attirer la divine grâce, il faut lutter « virilement contre les séductions de l'ennemi, et ne pas craindre de

« vous trouver quelquefois en rapport, au milieu des jeux, des danses « et des chansons, avec les personnes de l'autre sexe : alors, si vous « résistez généreusement aux tentations dont vous serez assailli, vous « acquerrez, sans nul doute, de grands mérites pour le ciel. Croyez-« vous d'ailleurs être exempt d'orgueil, en répondant par des refus « aux invitations de ceux qui vous aiment? Et ne voyez-vous pas que « ces refus sont pour le prochain une occasion de scandale, en « l'excitant aux murmures et à la colère? Je le sais, votre dessein est « de vous soustraire au mariage et de garder la virginité, tout le « temps de votre vie ! Quelle présomption ! Quoi ! vous regardez-vous « déjà comme un de ces hommes extraordinaires et choisis de Dieu, « que sa seule bonté conserve dans une innocence surhumaine? « Ignorez-vous que le mariage est voulu de Dieu et absolument « nécessaire pour n'être pas vaincu par les tentations? Il faudra donc « vous marier, comme du reste l'exige votre illustre naissance. Mais, « si vous persistez à vouloir vivre en dehors du mariage, ne craignez « pas du moins d'écouter quelquefois les sollicitations de la chair. Ces « défaillances sont trop conformes aux besoins de la nature, pour être « de grands péchés. »

A ces mots, Ambroise épouvanté, invoqua la Très Sainte Trinité, et fit le signe de la croix. Au même instant, il se trouva seul sur le chemin. Le vieillard qui venait de lui débiter une si étrange morale n'était autre que le démon. Alors saisi de terreur, et l'âme agitée, le saint jeune homme se hâta d'arriver au monastère de Saint-Michel. En voyant sa grande émotion, les moines s'empressèrent de lui demander s'il avait fait en chemin quelque mauvaise rencontre. Ambroise refusa d'abord de s'expliquer; mais cédant aux instances, il leur fit enfin connaître ce qui venait de lui arriver, les priant de n'en rien dire, de peur que sa famille n'en fût informée (1).

Ambroise resta plusieurs jours chez les Cisterciens, repassant dans son esprit les paroles du faux vieillard, et craignant d'avoir en effet montré de l'orgueil dans sa conduite. Une nuit, pendant qu'il reposait, il entendit une voix lui dire à l'oreille : « Ambroise ! ne pense plus à « ces paroles du tentateur. Sois ferme dans tes desseins; le secours « divin te soutiendra ». A son lever, le jeune homme fit part aux religieux de ce qu'il venait d'entendre. Mais ne croyant pas, dans son

(1) Les moines conservèrent par écrit une relation de ce fait, communiquée plus tard aux premiers historiens du B. Ambroise de Sienne.

humilité, à une faveur divine, il s'informa si quelque moine charitable n'était pas venu, la nuit, près de son lit, pour murmurer à son oreille les paroles consolantes. Tout bien examiné, il demeura prouvé que la communication venait du bon Ange; d'autant plus qu'après l'avoir entendue, Ambroise s'était senti plein de courage et de lumière.

IV. — Sa vertu fut bientôt mise à l'épreuve par une tentation plus dangereuse. Il se rendait, un jour, vers un monastère des Ermites de Saint-Augustin, situé à trois milles de Sienne, au milieu des bois. Il marchait seul à travers la forêt, lorsqu'il entendit une voix plaintive et touchante, qui semblait appeler au secours. Emu de compassion, le pieux jeune homme se dirige vers l'endroit d'où les gémissements paraissaient venir. Et là, que voit-il?... Une jeune personne de grande beauté, mais revêtue d'habits d'homme et ayant auprès d'elle une petite fille. Sur les supplications pressantes de cette femme, Ambroise s'arrête, pour écouter ce qu'elle demande à lui dire. « Enfin, s'écrie-« t-elle, le Seigneur, dans sa puissance et sa bonté, vient d'exaucer « mes prières et mes larmes, en vous envoyant à mon aide au milieu « de ce désert. Voici mon histoire en peu de mots. Je suis de telle « famille, l'une des plus honorables de la ville de Sienne, ma patrie. « Dieu m'a donné un esprit vif et pénétrant, et mon extérieur, dit-on, « n'est pas sans charmes : je suis libre, et je me sens inclinée au « mariage, nullement à la vie religieuse. Néanmoins, mes frères, « contre ma volonté, m'ont placée de force dans un monastère de « Sœurs; mais j'en suis sortie ce matin déguisée sous ces habits « d'homme, pour aller chercher un refuge dans un monastère de « Sœurs, assez éloigné de Sienne. Arrivée là, je ferai savoir à mes « frères que je veux être mariée, et s'ils ne veulent s'en occuper, je « saurai moi-même me choisir un époux, avec l'aide de Dieu. « Cette jeune fille que vous voyez près de moi, je l'ai amenée du « village voisin et je lui ai persuadé de rester avec moi, jusqu'à ce « que la bonté divine, exauçant mes prières, m'eût envoyé un « protecteur. Veuillez donc, je vous en prie, m'accompagner un « jour ou deux, dans mon voyage; car, je redoute de rencontrer en « chemin quelque homme vicieux, capable de porter atteinte à ma « vertu. » Le B. Ambroise lui répondit : « Puisque vous mettez en « Dieu tout votre espoir, il ne manquera pas de vous aider dans votre « situation difficile. Mais il ne serait pas convenable de vous « accompagner moi-même. Ayez la bonté d'attendre, je vais chercher

« quelque femme honorable, qui vous conduira où vous désirez « aller. En attendant, essuyez vos larmes, et priez Dieu. » Ambroise commençait à s'éloigner ; mais cette personne se mit à le poursuivre : « Non, non, s'écriait-elle, je ne veux pas vous quitter, c'est vous « seul qui me servirez de protecteur ». Alors, elle s'approcha et le saisit par son manteau pour l'arrêter. Ambroise, extrêmement effrayé, et craignant de se trouver en présence du démon, fit le signe de la croix, et se recommandant à Dieu avec ferveur : « Seigneur Jésus-« Christ, mon Sauveur, s'écria-t-il, défendez-moi contre l'ennemi de « mon salut ». A ces mots, la jeune femme et la petite fille disparurent soudainement. Ambroise, levant alors les mains et les yeux vers le ciel, rendit grâces à la divine Majesté. Bientôt après il se joignit à quelques paysans qui se rendaient à la demeure des ermites, et vint frapper avec eux à la porte du couvent. Les Frères le voyant pâle et triste, lui demandèrent la raison d'un tel abattement. Le jeune homme leur dit tout, les priant de garder le secret sur cette aventure extraordinaire, et de lui donner l'hospitalité pour quelques jours, en attendant que la paix fût revenue dans son cœur. Les religieux agréèrent cette demande et deux Frères furent envoyés pour prévenir les parents d'Ambroise, d'être sans inquiétude au sujet de leur fils.

V. — Le temps approchait pour Ambroise de s'engager définitivement au service de Dieu. Sa vocation n'était pas douteuse. Des signes assez manifestes l'avaient révélée depuis longtemps. On avait surtout remarqué le ferme attrait qui portait le Bienheureux à fréquenter les monastères et à fuir la conversation des séculiers. Ses parents, vivement contrariés de voir son inclination pour la vie religieuse, cherchèrent à la combattre de toutes les façons. Ils poussèrent leur fils à se livrer aux études littéraires, lui fournirent des livres rares et précieux et se montrèrent disposés à satisfaire tous ses désirs en ce genre. Ils songèrent ensuite à lui faire épouser une jeune fille accomplie. Pour le préparer à l'exécution de ce dessein, ils le pressèrent de se mêler aux réunions des jeunes nobles de la cité, et d'avoir, à l'exemple de ceux-ci, des chevaux, des chiens et des faucons. Amis et proches unissaient leurs efforts, pour l'exciter à entrer dans cette voie. Tout fut inutile. Le divin amour, qui régnait dans son cœur depuis sa tendre enfance, lui faisait vaincre toutes les séductions, et lui suggérait des raisons et des exemples pour justifier et défendre sa conduite. Enfin, il s'ouvrit à

ses parents, et leur déclara que, méprisant le siècle, ses plaisirs et ses pompes, il était décidé à entrer en religion, pour y servir Dieu plus librement. Ses paroles furent si fermes, et Dieu leur donna tant de force, que nul n'osa le contredire. Voyant sa détermination agréée, Ambroise exprima le désir de prendre sur les biens de la famille de quoi faire d'abondantes aumônes, avant de quitter le monde. Son père y consentit et le Bienheureux versa plusieurs centaines de pièces d'or dans les mains des indigents, et surtout des filles pauvres, auxquelles il assurait ainsi le moyen de se marier honnêtement.

Ensuite, Ambroise ayant déjà discuté dans son esprit les avantages et le caractère particulier des différentes familles religieuses, alla se présenter au couvent des Frères-Prêcheurs de Sienne, et demanda humblement à être reçu au nombre des enfants de saint Dominique. Les Pères, touchés de ses paroles et de son maintien modeste, et heureux d'une telle vocation, commencèrent à chanter à haute voix : *Benedictus qui venit in nomine Domini*. Les autres Frères, demeurés dans leurs cellules, en sortirent aussitôt, pour savoir la cause de ce chant inaccoutumé, et quand ils en furent informés, leur joie fut extraordinaire. Ambroise demanda une cellule, et voulut que personne ne lui adressât la parole, sauf le Père chargé de le diriger. Que fit-il dans cette retraite? nul ne put jamais le savoir. Son directeur assura cependant qu'il s'était livré à des exercices d'une vie purement intérieure et à une contemplation ininterrompue. Il jeûnait aussi continuellement et parlait peu avec son père spirituel. Après huit jours passés dans ce recueillement profond, Ambroise pria les supérieurs d'assembler la communauté. Les Frères se réunissent, et le pieux jeune homme, introduit en leur présence, demande, à deux genoux, à leur baiser les pieds. Après cet acte d'humilité, il prend la parole et se reconnaissant indigne d'être reçu dans un Ordre aussi parfait, il supplie les Pères de lui accorder néanmoins le saint habit, et de l'assister ensuite de leurs prières et de leurs charitables avis, pour l'aider à persévérer. Devant le désir d'Ambroise d'être revêtu sans retard, les Frères demeurèrent indécis. Pour une réception qui leur causait tant de joie, ils avaient d'abord songé à faire une cérémonie solennelle, dans l'église, et durant la Messe. Mais, voyant que le Bienheureux voulait précisément fuir cet éclat, ils jugèrent à propos d'entrer dans les vues de son humilité. Ils lui donnèrent donc aussitôt l'habit

de l'Ordre, au milieu des chants les plus suaves et des transports d'allégresse, le 16 avril 1237, jour anniversaire de la naissance d'Ambroise, qui comptait alors dix-sept ans.

VI. — Après sa profession, le Saint étudia en Italie même, probablement à Sienne, la philosophie et la théologie, durant plusieurs années. Mais, en 1245, il fut envoyé à Paris, sur sa demande, pour y entendre les leçons du célèbre Docteur, le B. Albert le Grand (1). Au moment du départ, il fit à ses chers parents d'humbles et tendres adieux, et sollicita la bénédiction des Pères du couvent avec une dévotion si touchante, que tous fondaient en larmes. Puis, il prit la route de Paris, en compagnie de deux Pères très recommandables, Odéric de France et Denys de Viterbe.

Le voyage ne fut pas sans incident. Ambroise, déjà délicat de tempérament, ne put résister à la fatigue, et une fièvre ardente l'obligea de se mettre au lit, à son arrivée dans un bourg où on lui donna l'hospitalité. Les deux Pères qui l'accompagnaient lui prodiguèrent tous leurs soins. Sur ces entrefaites, un ermite, qui allait demandant l'aumône, entra dans une maison du bourg, où un jeune homme se trouvait aussi en proie à la fièvre. Instruit de la présence d'un malade, l'ermite, sur le champ, propose de le guérir ; celui-ci n'ayant pas de plus grand désir, l'inconnu lui frictionne la poitrine avec certaines herbes et en prononçant des paroles à voix basse. Une heure après, la fièvre avait entièrement disparu.

Le bruit de ce fait extraordinaire arrive à la connaissance des compagnons du B. Ambroise. Immédiatement, ils font prier l'ermite de venir, dans l'espoir d'obtenir de lui pour leur Frère malade une guérison semblable.

L'étranger se présente, et Ambroise se soulevant en signe de respect, s'apprête à le recevoir avec son affabilité habituelle. Mais à peine l'a-t-il aperçu, qu'il change de visage et prend un air grave et sévère. Les Frères s'en aperçoivent et l'engagent à faire joyeux accueil à celui qui venait le délivrer de son mal. Alors, l'ermite lui dit : « Je chasserai votre « fièvre et vous rendrai la santé, mais d'abord, j'ai une chose à vous « dire. Sachez bien, mon fils, que si vous continuez votre route, vous « tomberez dans de plus grandes épreuves que celle-ci, non à cause

(1) Le B. Albert ne monta dans l'une des chaires de Paris qu'en 1245 ; ce serait donc commettre un anachronisme que de conduire le B. Ambroise en cette ville aussitôt après sa profession, c'est-à-dire dès l'année 1238. — Cf. Echard, I, 401.

« des difficultés et des privations du voyage, mais parce que ce « voyage déplaît à Dieu. Rebroussez chemin, abandonnez vos projets « et vous serez plus heureux. Et vous, mes Pères, dit-il en se tour- « nant vers les compagnons du Bienheureux, si vous allez de l'avant, « vous et votre Ordre, vous vous en repentirez. » Puis s'adressant à Ambroise, il lui dit : « Encore une chose importante : sachez que « vous ne persévèrerez pas dans la vie religieuse ; aussi, pour votre « salut et dans l'intérêt de la religion elle-même, je vous engage à « vous retirer. Allez étudier en quelque ville célèbre les lettres et le « droit : votre vie sera plus utile, plus glorieuse pour Dieu, plus « agréable à vos parents. Votre famille possède d'ailleurs de grandes « richesses, qui vous assureront un rang élevé au sein de votre « patrie. »

Après avoir ainsi parlé, l'ermite étend la main pour guérir le malade. Ambroise le repousse avec horreur. « Va-t-en, s'écrie-t-il. « Garde-toi de me toucher. C'est à Dieu seul que je serai fidèle, non « pas à toi, et je veux persévérer dans l'état que j'ai embrassé. « Au Nom de Jésus-Christ, notre Sauveur et notre Dieu, sors d'ici. » Au même instant, il fait le signe de la croix. Aussitôt, plus d'ermite : le démon, c'était lui, avait disparu honteusement, laissant pour preuve de son passage une odeur insupportable.

Les deux Pères, sous le coup de l'épouvante, étaient tombés à terre presque morts. Le Bienheureux appela les gens de la maison, qui s'empressèrent d'accourir ; mais arrivés à la porte de la chambre, il leur fut impossible d'y entrer, à cause de l'affreuse infection dont elle était remplie, et ne pouvant même rester là, ils se retirèrent. Ambroise qui ne sentait rien par miracle, aida, comme il put, ses compagnons à se relever et les consola par de douces paroles. La nuit suivante, il sortit du lit, et, exhortant les Pères à prier, il s'appliqua lui-même tout entier à l'oraison et fut ravi en extase. L'autre nuit, il reposa paisiblement, et, le matin venu, il se trouva tout à fait guéri et plus fort qu'avant sa maladie. Les trois voyageurs se remirent donc en route, et parvinrent heureusement à Paris, où ils furent accueillis avec joie, surtout le B. Ambroise, que sa renommée avait déjà précédé au couvent de Saint-Jacques.

C'était le temps glorieux, où cette maison, l'une des principales de l'Ordre, allait abriter sous ses murs des génies et des saints. A l'heure même où le jeune Dominicain siennois arrivait à Paris, deux autres Frères-Prêcheurs, partis d'Allemagne, se dirigeaient aussi vers la

ville savante. L'un s'appelait Albert de Souabe, l'autre, Thomas d'Aquin. Le B. Albert le Grand venait fournir les années d'enseignement nécessaires pour l'acquisition du grade de Maître en théologie ; Thomas avait à s'instruire de la céleste doctrine, en attendant de pouvoir l'enseigner lui-même.

De quel zèle le B. Ambroise dut-il s'enflammer pour les études, dans la société de tels hommes ! D'ailleurs, les efforts du démon pour le dissuader de se rendre à l'Université de Paris lui prouvaient assez le prix et l'utilité de la science sacrée. Certes, l'enfer n'aime pas les Saints quels qu'ils soient; mais il tient surtout en aversion les Saints savants, dont l'action est incomparablement plus puissante dans l'œuvre du salut des âmes. Raison de plus pour qui veut servir l'Eglise de chercher à unir très étroitement la science et la sainteté. Cette alliance nécessaire, l'Ordre de Saint-Dominique la tiendra toujours pour l'une de ses traditions les plus fermes, et ses Saints, du premier âge surtout, en fourniront dans leurs personnes un modèle accompli.

Tel sera, en particulier, le B. Ambroise de Sienne. A son arrivée au sein de l'Université, son âme innocente, habituée à s'élever vers Dieu par l'oraison, était déjà toute ouverte à la divine sagesse. Aussi ses progrès furent rapides et il excita bientôt l'admiration même des hommes vieillis dans l'étude de la philosophie et de la théologie. Dans les discussions scolastiques, il exposait avec tant de pénétration, d'éloquence et aussi de modestie, le vrai sens des passages de la sainte Ecriture les plus difficiles, que les Maîtres eux-mêmes se faisaient une joie de l'entendre. Les étudiants séculiers recherchaient sa conversation, mais il les fuyait habilement, aimant mieux s'entretenir avec les religieux, et parmi ces derniers, il fréquentait encore de préférence les plus édifiants et les plus saints.

Après ses deux premières années d'étude à Paris, les supérieurs, sans égard aux résistances de son humilité, l'obligèrent de monter en chaire et d'annoncer la parole de Dieu. C'était en 1247 ; Ambroise avait alors 27 ans. Malgré sa jeunesse, il prêcha avec tant de piété, de sagesse et d'éloquence, qu'un nombre étonnant de fidèles, ignorants ou lettrés, accoururent entendre ses sermons. Les Docteurs eux-mêmes, émerveillés de sa science, se mirent à le consulter fréquemment. Sa modestie s'alarma d'un tel concours, et devant ses instances réitérées, les Pères durent lui permettre d'abandonner cet office de la prédication, dont il se jugeait indigne. A peine eut-il obtenu cette

faveur, qu'il cessa de paraître en public et se retira dans le lieu le plus solitaire du couvent, ne voulant plus avoir de conversation qu'avec ses Frères. Cette pieuse retraite lui procura tant d'avantages, qu'on eût pu dire de lui ces paroles de l'Ecriture : « Le Seigneur l'a « nourri du pain de l'intelligence et de la vie; il l'a désaltéré avec « l'eau salutaire de la Sagesse (1). »

En 1248, le B. Albert le Grand, ayant achevé son enseignement triennal à l'Université de Paris, retourna en Allemagne, pour prendre la direction des études au couvent de Cologne. Il emmena avec lui saint Thomas d'Aquin et saint Ambroise de Sienne, qui devaient, l'un et l'autre, entrer dans la carrière du professorat sous les auspices de leur maître vénéré. Ambroise demeura plusieurs années à Cologne, enseignant la philosophie ou la théologie. Sa sainteté et sa doctrine attirèrent autour de lui de nombreux fidèles, avides de profiter de ses lumières, et lorsqu'il eut appris la langue allemande, force lui fut de condescendre aux désirs du peuple et de se mettre à prêcher.

VII. — Innocent IV, éminent lui-même par sa science, tenait en grande considération les hommes de doctrine. Aussi, entendant parler du B. Ambroise, il voulut l'élever à la dignité épiscopale ; mais il lui fut impossible de triompher des humbles résistances du Serviteur de Dieu. Toutefois il ne renonça pas au désir d'utiliser ses talents. Revenu en Italie en 1251, après une absence de six ans, il trouva la péninsule réduite à un triste état : les guerres avaient, entre autres conséquences, porté un grave préjudice aux études théologiques. Pour remédier à cette situation, Innocent IV fit appel au B. Ambroise de Sienne et le chargea d'enseigner à Rome même (2).

Durant son séjour en cette ville, qui fut de trois années, le Saint

(1) *Eccli.* xv.

(2) Echard prétend que le Bienheureux, en quittant Cologne, alla aussitôt enseigner à Paris et qu'il ne fut appelé à Rome qu'après 1260, par l'un des successeurs d'Innocent IV. Nous nous en tenons au texte formel de la vie écrite par les contemporains, ne voyant aucune raison sérieuse de nous en écarter. On ne lit, en effet, nulle part que le Bienheureux se soit rendu à Paris immédiatement après sa sortie de Cologne.

Quant à l'époque où Ambroise monta dans sa chaire de Rome, il faut la fixer entre 1251 et 1254, et probablement à la date de 1253. C'est en cette dernière année, le 12 octobre, que le Pape vint résider à Rome pour la première fois depuis son retour en Italie.

joignait aux fatigues de l'enseignement les labeurs du ministère. Surtout au moment des vacances, il se dépensait à la prédication. Sa parole, toujours avidement écoutée, attirait d'ordinaire beaucoup de prélats et même des cardinaux. Apôtre de paix, il s'efforçait constamment d'inspirer l'horreur des discordes. Avec cette liberté qui n'appartient qu'aux Saints, il déplorait hautement les divisions entre prélats et princes chrétiens et surtout celles qui surgissent dans les conclaves, non sans apporter de longs délais à l'élection des Souverains-Pontifes, au grand détriment de l'Eglise et de la chrétienté (1). Devant l'empressement du peuple à venir l'écouter et la vénération qui commençait à le suivre partout, Ambroise eut peur de la vaine gloire et se prit à éviter le plus possible de monter en chaire, surtout à Rome. Bien plus, il demanda à se retirer ailleurs, et muni enfin de la permission des supérieurs et du Pape, il s'éloigna de la Ville éternelle, pour échapper aux honneurs qu'il redoutait extrêmement. Le Maître général essaya plusieurs fois dans la suite de le faire reparaître à la Cour romaine, où un si grand Docteur semblait avoir sa place marquée. Mais Ambroise ne se souciait nullement de se mettre en vue et de s'exposer à être élevé aux dignités ecclésiastiques.

Sorti de Rome, il habita divers couvents d'Italie, l'espace de quinze ans, menant une sorte de vie cachée, et adonné tout entier à la prière, à la contemplation et à l'enseignement (2).

Dans cet intervalle cependant, il fut encore mêlé à des affaires extérieures de haute importance.

(1) « *Reprehendebat maxime prælatorum et principum christianorum discordias, et præcipue in Summorum Pontificum creatione.* » — Ce sont probablement ces paroles qui ont fait croire que le Bienheureux était intervenu, à l'occasion d'un conclave, pour apaiser le peuple de Rome et protéger la liberté des cardinaux. Il est difficile d'admettre une telle interprétation. Le contexte montre avec évidence qu'il s'agissait simplement de reproches généraux, tels que les prédicateurs en font souvent du haut de la chaire.

D'ailleurs, dans toute la vie d'Ambroise, un seul Pape, Adrien V, fut élu à Rome, en 1276, et cette élection, après une vacance qui ne dura que dix-huit jours, ne semble avoir donné lieu à aucun trouble.

(2) « *Ab Urbe discedens, in variis Italiæ conventibus contemplationi et orationi vacans annis quindecim moras traxit.* » — Peut-être faut-il comprendre dans ces quinze ans, les trois années que le Bienheureux vécut à Rome. Mais quoi qu'il en soit, l'année 1268 est le dernier terme où nous conduit ce laps de temps. On en verra la preuve plus loin.

En 1264, étant Prieur du couvent d'Orvieto (1), il est envoyé en ambassade par Urbain IV au sénat de Venise et à celui de Gênes, pour le rétablissement de la paix entre ces deux Républiques (2). Cette négociation réussit-elle? Nous l'ignorons. En tout cas, la réconciliation fut de courte durée. Car plus tard, Ambroise sera de nouveau chargé de s'interposer entre les Pisans et les Vénitiens.

En 1266, le Bienheureux prit une grande part à la réconciliation des Siennois avec l'Eglise. En dépit des excommunications, Sienne avait toujours tenu pour les princes allemands, pour Frédéric d'abord, pour Conrad, son fils, et enfin pour Mainfroi. Mais ce dernier venait de périr dans une bataille au mois de février 1266. Sur les conseils du B. Ambroise et par un effet de ses prédications au peuple et de ses prières devant Dieu, les Siennois songèrent enfin à faire leur soumission au Saint-Siège. Clément IV envoya pour la recevoir Bernard Languselli, son chapelain. Celui-ci, dès son arrivée à Sienne, convoqua une assemblée publique dans l'église de Saint-Christophe et reçut les serments d'obéissance des chefs de la cité. Le B. Ambroise lut ensuite le Bref pontifical (3), et exposa en langue vulgaire les conditions du pardon accordé par le Pape. Puis le nonce prononça l'absolution des censures, et réintégra les Siennois dans le sein de l'Eglise.

L'année suivante, le Bienheureux reçut un Bref de Clément IV (4), qui le chargeait d'accomplir une cérémonie toute semblable à San-Gemignano, dont les habitants, pour les mêmes raisons que les Siennois, avaient été frappés de l'excommunication et de l'interdit.

VIII. — L'effet de cette pacification ne devait que trop tôt s'évanouir, au moins pour Sienne, devant l'orage prêt à fondre sur l'Italie. A peine âgé de quinze ans, Conradin, le descendant des Henri IV et des Frédéric II, se souvint que le sang des persécuteurs du Saint-Siège coulait dans ses veines. Digne rejeton d'une race perverse, il avait hâte d'ajouter une nouvelle série de souffrances et d'angoisses

(1) Nous l'appelons Prieur d'Orvieto sur la foi de l'auteur du Bullaire. — Cf. t. VII, p. 514.

(2) Cf. Raynaldi, *ad ann.* 1264.

(3) Donné à Viterbe, le 11 mai 1266. — Cf. *Act. SS.* XX Martii, p. 245. Edit. Palmé. — Ce Bref manque dans les *Regesta* de Potthast.

(4) Donné à Viterbe, le 3 février 1267.

au douloureux martyre enduré par les Pontifes romains depuis saint Grégoire VII. Le royaume de Sicile en fut l'occasion. Sans égard pour les droits de Charles d'Anjou, qui en avait reçu l'investiture des mains du Pape, Conradin résolut de le lui disputer. Ses envoyés se répandirent dans toute la péninsule, pour appeler les Gibelins aux armes et rallumer le feu de la guerre civile. Quant à l'autorité du Vicaire de Jésus-Christ, il la foula aux pieds avec le même mépris qu'eût pu le faire un prince non baptisé. Le 18 novembre 1266, le Pape lui défend, sous peine d'excommunication, de donner suite à ses prétentions sur la couronne de Sicile. Le jeudi saint de l'année suivante, il le cite à comparaître en sa présence, avant la fête des SS. Apôtres Pierre et Paul. Ce terme échu, il le déclare excommunié. Le jeudi-saint de l'année 1268, il le prive de toute dignité et principauté, et menace de le rendre inhabile à perpétuité à posséder une dignité quelconque, s'il ne vient à résipiscence dans l'espace d'un mois.

Pour toute réponse, Conradin descendit en Italie à la tête d'une armée, et non content de se mettre en révolte vis-à-vis du Saint-Siège, il fit exprès défiler ses troupes sous les murs fortifiés de Viterbe où demeurait Clément IV, pour le seul plaisir d'insulter à la majesté pontificale. En l'apercevant des fenêtres de son palais, le Pape n'éprouva qu'un sentiment de pitié. Une révélation l'avait éclairé sur l'avenir prochain de ce précoce ennemi de la sainte Eglise. Le 27 mai suivant, jour de la Pentecôte. Clément IV célébrait solennellement la Messe et prêchait dans l'église des Frères-Prêcheurs de Viterbe : « J'étais présent, dit le B. Jacques de Varazze, alors « Provincial de Lombardie, nous entendîmes tous le Souverain-« Pontife proférer cette parole : *Ne craignons rien; car, je le sais, ce « jeune homme au milieu des méchants qui l'accompagnent, c'est la « brebis qu'on mène à la mort* (1). »

Trois mois après, Conradin, vaincu à la bataille de Tagliacozzo (2), tombait entre les mains peu clémentes du roi Charles d'Anjou. Alors, son orgueil et ses illusions se dissipèrent. Au fond de la prison de Naples, il désira se réconcilier avec l'Eglise, et faisant venir le B. Ambroise de Sienne, qui se trouvait sans doute à Naples, il le chargea d'aller solliciter auprès du Souverain-Pontife l'absolution

(1) B. Jacques de Varazze (*de Voragine*), *Chron.*; Salimbene, *Chron.*, ad ann. 1268.

(2) Le 23 août 1268.

des censures encourues par sa révolte. Ambroise accepta cette légation. Arrivé en présence du Pape, il se proposait de mettre en avant plusieurs considérations pour excuser Conradin. Tout à coup, il change d'idée, et ne songeant plus qu'à l'enfant prodigue de l'Evangile, il s'écrie : « Conradin m'envoie dire à Votre Sainteté : « *Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous;* il implore humble- « ment de votre miséricorde la rémission et l'absolution de son « forfait. » Le Saint prononça ces mots avec un tel accent de ferveur et d'humilité, que Clément IV en fut profondément ému. « Ambroise, « répondit-il aussitôt, je vous le déclare, je veux la miséricorde et « non l'immolation (1). » Puis, se tournant vers les cardinaux présents : « Ce n'est pas lui qui a parlé, dit-il, c'est l'Esprit de Dieu « tout puissant. » Et en effet, tous, aux paroles du Bienheureux, s'étaient senti le cœur pénétré d'une suavité extraordinaire. Conradin fut donc relevé de toutes ses censures et le Pape déposa l'indignation qu'il avait conçue contre lui.

Charles d'Anjou n'imita pas cet exemple. Sans même consulter le Souverain-Pontife, il fit prononcer un arrêt de mort contre le malheureux prince, et le 2 novembre 1268 (2), la tête du dernier des Hohenstaufen tombait, à Naples, sous la hache du bourreau. C'était le dénouement et comme l'épilogue de la lutte engagée depuis deux cents ans entre le sacerdoce et l'empire.

IX. — Est-ce à l'occasion de son ambassade auprès du Pape ? Le B. Ambroise reçut mission d'aller prêcher la croisade au-delà des Alpes. Le roi de France, saint Louis, et ses trois fils avaient pris la croix le 25 mars 1267 (3), et préparaient une nouvelle expédition contre les Sarrasins. Clément IV envoya partout des Légats et des prédicateurs, chargés d'exciter le zèle des princes et des peuples pour la guerre sainte. Il jeta en particulier les yeux sur le B. Ambroise de Sienne (4) et pour lui donner plus d'autorité, il voulut le revêtir de

(1) *Misericordiam volo et non sacrificium.*

(2) C'est la date fournie par plusieurs chroniqueurs. — Cf. Bouq. XXI, 79 et 217.

(3) Martène, *Thes. anecd.* II, 464.

(4) Les documents primitifs n'indiquent pas le nom du Pape qui l'envoya prêcher la Croisade. Nous disons cependant Clément IV : voici pourquoi. Il ressort des indications fournies par les contemporains, qu'il faut placer entre 1268 et 1273 quelques-unes de ces actions d'éclat auxquelles Ambroise fut appliqué après

la dignité épiscopale ; son intention était même de l'élever à de plus grands honneurs dans la suite. L'humble Serviteur de Dieu se retrancha dans un modeste refus, se déclarant disposé en échange à supporter toute sorte de fatigues pour la cause de l'Eglise et de la foi.

Sur ces entrefaites, Clément IV mourut à Viterbe le 29 novembre 1268. Ambroise, vraisemblablement, résolut d'attendre l'élection de son successeur. Mais le désaccord du Sacré-Collège devait la faire ajourner à plus de deux ans (1). Aussi, lassé de différer son voyage, le Bienheureux partit enfin de l'agrément des cardinaux, et se dirigea vers la France, où il devait prêcher la croisade.

Un jour, pendant que lui et ses compagnons poursuivaient leur route, ils rencontrent un vénérable pèlerin qui les salue et qui s'arrête à causer avec eux. Après quelques instants, cet étranger s'adressant au B. Ambroise lui dit : « Si vous le voulez bien, je vous ferai part de « certaines choses, que vous écouterez, je crois, avec plaisir. » Alors, tous deux s'asseoient, un peu à l'écart des autres, et le pèlerin se met à parler : « Vous persistez, s'écrie-t-il, à regarder « comme très méritoire de vivre dans votre état de simple religieux. « Quelle erreur ! Comment, dites-moi, sauriez-vous plaire à Dieu, « en méconnaissant les dons qu'il vous a faits, et en les empêchant « de porter tous leurs fruits ? Et que deviendra donc l'Eglise, si les « hommes appelés par Dieu à l'épiscopat, refusent de correspondre « à leur vocation ? Vous voyez quelle vie mènent les chrétiens, et « comment ils sont sans cesse vaincus par les infidèles, qui finiront « par rester maîtres de la Terre-Sainte ! Vous voyez quelles discordes « occasionne l'élection des Souverains-Pontifes et combien de temps

un séjour de quinze années en Italie. *In variis Italiæ conventibus annis quindecim moras traxit, post quod tempus aliqua mira operari coactus est.*

En effet, il est certain qu'à la date de 1273, le Saint s'était déjà acquitté de missions glorieuses au-delà des Alpes. Au commencement de cette année, les Siennois cherchèrent un intermédiaire assez puissant pour les réconcilier avec le Saint-Siège, et alors, disent les chroniqueurs, *in mentem eis venit B. Ambrosius, qui apud exteras gentes miranda operatus fuerat.*

D'autre part, on ne peut supposer que ces légations accomplies avant 1273 aient été confiées à Ambroise par Grégoire X ; ce Pape ne fut couronné qu'au mois de mars 1272. C'est donc Clément IV, son prédécesseur, qui en chargea le Bienheureux, dans l'un des trois mois qui précédèrent sa mort, c'est-à-dire, en septembre, octobre ou novembre 1268.

(1) Du 29 novembre 1268 au 1er septembre 1271.

« le Siège apostolique est laissé vacant ! (1) A quoi attribuer tous « ces maux ? Uniquement à l'indigne conduite des princes et des « prélats.

« Et vous, dont la naissance a été entourée de tant de prodiges, « vous, que tant de grâces extraordinaires désignent manifestement « pour les plus hauts postes de l'Eglise, non seulement vous « n'aspirez pas aux dignités, mais encore vous repoussez celles qui « vous sont offertes ! Comment donc échapperez-vous au reproche « d'ingratitude envers Dieu, si vous ne faites pas servir à sa gloire et « au bien de son peuple les talents qu'il vous a confiés ? Annoncer « la parole de Dieu, réconcilier les princes, voilà sans doute de « bonnes œuvres. Mais, que vous seriez plus utile dans le gouver- « nement des Eglises ! En peu de temps, vous pourriez être élevé au « Souverain-Pontificat, et alors, mieux que beaucoup d'autres, vous « sauriez pourvoir aux intérêts de la foi et humilier les ennemis du « nom chrétien. Il faut, il est vrai, bien souffrir, avant d'arriver là ; « mais vos mérites n'en seraient que plus grands.

« Croyez-moi, tendez à cette dignité de toutes vos forces. C'est « la volonté de Dieu. C'est le véritable service qu'il attend de votre « amour. Et en cet état vous mènerez une vie plus sainte ; car le « Seigneur sera avec vous. Le temps nécessaire à la contemplation « ne vous manquera pas ; vous ferez rejaillir un grand éclat sur votre « Ordre, et surtout vous procurerez un bien immense à toute la « religion chrétienne, en n'élevant aux charges que des hommes « recommandables par la science et la vertu. »

Ambroise, en écoutant ces paroles, sentit un trouble profond envahir toute son âme. D'une part, certaines raisons du pèlerin faisaient impression sur son esprit, et, les rapprochant des paroles dites à sa nourrice par un autre pèlerin, il se demandait avec inquiétude si réellement il ne résistait pas à la volonté divine, en repoussant les dignités. D'autre part, son humilité le portait à fuir tout honneur et toute gloire, et les charges ecclésiastiques lui paraissaient grandement redoutables, à cause des périls et des

(1) Suivant les Bollandistes, ces paroles feraient allusion à la longue vacance qui eut lieu avant l'élection d'Innocent IV du 8 octobre 1241 au 24 juin 1243. Nous croyons qu'elles se rapportent plutôt à cette vacance de près de trois ans, qui suivit le pontificat de Clément IV et qu'elles furent prononcées dans le temps même où l'on commençait à s'étonner de la longueur des délais apportés à l'élection du nouveau Pape.

responsabilités qui les accompagnent. Dans cette anxiété, il tourna vers Dieu son esprit et son cœur, implorant la lumière dont il avait tant besoin, et, quand le pèlerin eut fini, sa réponse fut nette et précise : « Toute ma vie est à Dieu, s'écria-t-il : et c'est lui qui « gouverne tout en ce monde. Si donc vraiment vous m'avez « parlé de sa part, qu'il dispose de moi comme il lui plaira, et « j'obéirai, car il est écrit : *Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et tu le « serviras lui seul.* Mais il ne m'appartient pas de m'élever de « moi-même aux dignités. Si j'ai mal agi, Dieu, je l'espère, le « pardonnera à un pécheur ignorant tel que moi. Et quant à vous, « poursuivez maintenant votre chemin au nom de Notre-Seigneur « Jésus-Christ. »

A cette dernière parole, le pèlerin disparut subitement, laissant Ambroise plongé dans la stupéfaction. Les autres Frères, voyant cette disparition soudaine, furent saisis de frayeur. Mais le Bienheureux, vite remis de sa première émotion, les rassura : « Ne « craignez rien, dit-il. C'est une de ces tentations, comme j'en ai « éprouvé déjà plusieurs fois. Le démon, sous forme de pèlerin, « est venu m'exciter au désir des dignités et de la gloire humaine. « Vous avez pu d'ailleurs l'entendre vous-mêmes. » Les Frères n'ayant suivi qu'imparfaitement la conversation, Ambroise leur rapporta toutes les paroles prononcées par le tentateur.

En arrivant à Paris, les compagnons du Saint racontèrent le fait extraordinaire arrivé dans le voyage. Aussitôt les Pères du couvent voulurent en entendre le récit de la bouche même d'Ambroise, et, pour en conserver le souvenir, ils s'empressèrent de le mettre par écrit.

La France, à cette époque, était tout entière aux préparatifs de la grande expédition qui devait avoir lieu l'année suivante (1270). De toutes parts, des prédicateurs éminents délégués par le Saint-Siège exhortaient les peuples à s'enrôler pour la guerre contre les infidèles. Le B. Ambroise se joignit à eux, et à la voix de tous ces hommes apostoliques, une multitude de guerriers se disposèrent à suivre saint Louis sur les plages de Tunis.

L'histoire eût pu nous fournir des détails intéressants sur cette période de la vie de notre Saint. Les chroniqueurs préférèrent les passer sous silence : « Pour être brefs, disent-ils, nous omettons « beaucoup de faits prodigieux, qui attestèrent la sainteté d'Ambroise ; « d'ailleurs, à cause de l'éloignement de ces pays, nous n'avons pu « obtenir des informations précises. »

X. — Après le départ des croisés, le Serviteur de Dieu se rendit à Cologne, où l'attendaient d'autres occupations non moins éclatantes. L'Allemagne était alors déchirée par les divisions des princes et des peuples, et la guerre civile ne cessait de la couvrir de ruines et de l'ensanglanter. Au milieu du bruit des armes qui s'entrechoquaient continuellement, la voix seule d'un Saint pouvait commander le silence et se faire écouter. Ambroise parut bientôt à tous l'homme envoyé par la Providence pour mettre fin à ces dissensions intestines. L'éclat de sa sainteté se répandit dans toutes les provinces de la Germanie, et son nom fut sur les lèvres de quiconque soupirait après le retour de la paix.

Mais cette mission de pacifier les princes était glorieuse; Ambroise s'en défendit de son mieux, alléguant qu'elle était au-dessus de ses forces et complètement en dehors de ses occupations habituelles. Toutes ses résistances furent inutiles, et, devant l'ordre des supérieurs, il dut se mettre à parcourir ces contrées de l'Allemagne, « où vivaient des hommes âpres, rudes et indomptés. »

Il prêchait tantôt dans une ville, tantôt dans une autre, principalement là où les haines étaient plus ardentes et la passion de la guerre plus invétérée. Ses discours s'adaptaient toujours aux circonstances. Il les composait avec l'aide spéciale du Saint-Esprit,qui apparut même plusieurs fois, sous forme de colombe, au-dessus de sa tête. Les princes, le voyant si plein de grâce et de sagesse, accouraient volontiers l'entendre, et, sous l'influence de ses paroles, ils sentaient leurs cœurs s'émouvoir et s'ouvrir enfin à l'amour de la paix. Aussi venaient-ils le trouver pour solliciter sa médiation et le prier de terminer leurs différends. C'est ainsi qu'en peu de temps le Bienheureux rendit le repos à l'Allemagne par la réconciliation des princes et des peuples; et non content d'éteindre les divisions publiques de la société, il travaillait aussi à ramener la concorde au sein des familles désunies (1).

Les historiens racontent encore, sans donner d'autre détail, qu'il

(1) On remarquera le vague de cette partie du récit. Ambroise se transporte de ville en ville ; il entre en relations avec les princes ; il concilie leurs différends. De quelles villes s'agit-il? De quels princes? De quels différends? Impossible de le savoir.

Raynaldi rapporte qu'en 1271, une paix importante fut conclue entre Ottocar, roi de Bohême et Etienne, roi de Hongrie. Le B. Ambroise intervint-il en cette circonstance? C'est assez probable. Nous n'avons cependant aucune donnée positive pour l'affirmer.

excita les seigneurs allemands à prêter leur appui au roi de Hongrie pour l'expédition que celui-ci méditait contre les infidèles (1).

Enfin, une secte d'hérétiques s'étant répandue à cette époque en certaines régions de l'Allemagne, les princes décidèrent de demander au Souverain-Pontife d'envoyer Ambroise sur les lieux pour défendre la foi catholique (2). Le Serviteur de Dieu reçut les ordres du Pape, et aussitôt, enflammé d'un zèle ardent, il se rendit avec allégresse dans les pays infestés par l'erreur. Là, sans craindre les dangers de mort qui l'entouraient, il se mit à rechercher les apôtres du mensonge pour disputer avec eux. Après leur avoir montré l'inanité des arguments sur lesquels ils appuyaient leurs faux dogmes, il exhortait ces sectaires à se convertir et à cesser de corrompre les âmes. Ces obstinés, pour toute réponse, menaçaient de le tuer, s'il ne sortait promptement du pays. Vaines menaces! L'intrépide soldat de Jésus-Christ, se tournant alors vers le peuple, s'attachait hardiment à réfuter leurs erreurs dans ses prédications et à prouver la vérité des enseignements de la sainte Eglise.

Il s'offrit aussi à disputer chaque jour, publiquement et en langue vulgaire, avec les hérétiques les plus habiles, et il consentait à subir toutes les peines qu'on voudrait, s'il se dérobait à ces discussions. Loin d'accepter le défi, les chefs de la secte soulevèrent une sédition. Le peuple se divisa en deux partis : l'un voulait tuer le Bienheureux, l'autre le protégeait. Malgré les efforts de ses défenseurs, Ambroise n'échappa que par miracle à la mort.

Du reste, il ne désirait rien tant que de répandre son sang pour Jésus-Christ ; aussi aucune crainte ne put l'empêcher de continuer ses prédications, qu'il faisait avec une ferveur et une véhémence extraordinaires. Les apôtres de l'hérésie refusant toujours d'entrer en dispute avec lui, leurs adeptes perdirent confiance et commencèrent à écouter avec une pieuse assiduité le docteur catholique. Pour achever de les convaincre, le ciel les rendit témoins d'un prodige, dont la vie du Saint avait offert déjà quelques exemples. Ils aperçurent un jour au-dessus de sa tête le Saint-Esprit sous forme

(1) Dans les premiers mois de 1273, les Cumans envahirent la Hongrie, la Styrie et la Moravie et se livrèrent partout à d'affreux massacres. C'est sans doute en prévision de cette attaque, que le roi de Hongrie se disposait à la guerre. — Cf. Raynaldi, *ad ann.* 1273.

(2) Ce fait et ceux qui vont suivre appartiennent à l'année 1272; le recours au Pape en est une preuve.

de colombe. A ce spectacle, ils demeurèrent persuadés qu'Ambroise annonçait la foi véritable, et renonçant à leurs erreurs, ils rentrèrent dans le sein de l'Eglise, et chassèrent ensuite du pays les quelques obstinés qui refusèrent d'imiter leur exemple.

XI. — Après ces glorieux travaux, Ambroise revint en Italie travailler de nouveau à la réconciliation de ses compatriotes avec le Saint-Siège. Une première fois, nous l'avons vu, les Siennois étaient rentrés en grâce vis-à-vis de l'Eglise, en 1266, par l'intermédiaire de leur concitoyen. Mais, l'année suivante, ces Gibelins incorrigibles se retournèrent vers Conradin et lui envoyèrent même une ambassade pour le presser de descendre en Italie. Aussi, Clément IV les excommunia solennellement le jeudi saint de l'année 1268, et le jour de l'Ascension, il jetait l'interdit sur leur ville, avec menace de les priver de tout droit, s'ils ne se soumettaient avant la fête des SS. Apôtres Pierre et Paul. Trois ans plus tard, le Pape Grégoire X les déclara relaps et renouvela toutes les sentences portées par son prédécesseur.

L'excommunication, en les retranchant du corps de l'Eglise, les fit tomber sous la puissance malfaisante des démons, qui exercèrent sur eux toute sorte de vexations effrayantes. Juste châtiment de l'indigne mépris qu'ils avaient témoigné pour l'autorité et les censures du Saint-Siège ! Le joug diabolique les fit tellement souffrir, que, pour obtenir d'en être affranchis, ils durent enfin s'humilier devant le Vicaire de Jésus-Christ et demander en suppliants la levée de l'interdit. Le Pape, irrité de leur longue révolte, ne s'empressa pas d'exaucer leurs prières. Ils firent les instances les plus vives; ils recoururent à l'intercession de plusieurs princes puissants; Grégoire X demeurait inflexible.

Voyant l'inutilité des moyens humains, les Siennois s'adressent au ciel et se mettent à multiplier prières et aumônes, afin de se rendre propice la bonté divine. Cela fait, ils songent à choisir un serviteur de Dieu pour l'envoyer en ambassade au Souverain-Pontife. Un nom se présente à leur esprit, celui du fils des Sansedoni, de ce glorieux enfant de Sienne, qui venait de rendre à l'Eglise de si admirables services. Leur choix pouvait-il mieux rencontrer? Aussitôt, sur l'ordre des supérieurs et au nom de la cité, deux Frères-Prêcheurs vont trouver au loin le Bienheureux et le prient de revenir au milieu de ses concitoyens. Ambroise part immédiatement

et arrive à Sienne, où le peuple tout entier l'accueille avec des transports d'allégresse. C'était dans les premiers mois de l'année 1273.

A peine remis des fatigues du voyage, le Serviteur de Dieu est assailli de visites continuelles ; on le remercie de son retour ; on l'entretient de l'affliction générale ; on le supplie d'intercéder auprès du Souverain-Pontife. Le Saint répond que les malheurs de sa patrie le remplissent d'une profonde douleur ; il déplore surtout qu'elle se soit attiré l'indignation du Pape, et cet interdit qui met les âmes en si grand péril de damnation. « Mais, ajoute-t-il avec beaucoup d'humi-« lité, comment, moi, pauvre petit Frère, pourrai-je obtenir du « Vicaire de Jésus-Christ ce qui a été refusé à tant de princes ? Certes, « je ne parle pas ainsi pour me soustraire à l'obéissance de mes « supérieurs, je suis prêt à exécuter toutes leurs volontés. Du reste, « soyez-en persuadés, vous n'obtiendrez jamais rien, si vous ne « renoncez d'abord aux haines, dissensions et inimitiés qui règnent « parmi vous. »

Le 12 mai de cette même année, les Siennois, procédant à une élection régulière, désignèrent le B. Ambroise et un autre Frère-Prêcheur, le P. Aldobrandino Paparoni, pour se rendre auprès de Grégoire X, afin de chercher à le fléchir et de l'inviter à passer par Sienne, à l'occasion de son voyage vers la France (1). De l'avis du Bienheureux, appelé ce jour-là au sein du Conseil de la république, on élut aussi un syndic chargé de fournir au Pape toutes les satisfactions qu'il plairait à celui-ci d'exiger. Le choix tomba sur un des notables de la ville, Jacques Diotisalvi, qui reçut encore pour mission d'accompagner les deux ambassadeurs et de pourvoir à toutes les dépenses.

Avant son départ, Ambroise fut prié de faire quelques prédications pour disposer les âmes à la paix et à la concorde. Sa parole attira, en cette circonstance, un tel concours d'auditeurs, que, l'église des Frères-Prêcheurs devenant insuffisante, il dut se mettre à prêcher sur la place publique. Ses efforts ne furent pas stériles. Les citoyens de toutes classes, nobles, artisans, marchands, professaient pour lui tant de dévotion et leurs cœurs étaient si profondément remués aux accents virils de son éloquence, que toutes les familles siennoises auparavant divisées consentirent enfin à une sincère réconciliation.

(1) Grégoire X allait se transporter à Lyon, pour présider le Concile général, qui devait avoir lieu en cette ville l'année suivante.

Pour achever d'intéresser le ciel en sa faveur, le peuple fit encore des processions solennelles. Puis, le Bienheureux se rendit à Orvieto, où résidait alors la Cour romaine (1).

Arrivé en cette ville, il demande une audience. Grégoire X, qui avait entendu parler de sa sainteté et de sa science, ordonne de l'introduire aussitôt. Quelques cardinaux s'entretenaient alors avec le Pape. Au moment où le Serviteur de Dieu parut en leur présence, il sortit de son corps une lumière éclatante qui l'enveloppait de toute part. A cette vue, le Vicaire de Jésus-Christ et les cardinaux se lèvent saisis d'admiration et avant même que le Saint eût proféré une parole, le Pontife s'écrie : « Que votre volonté soit faite ! » — « Très Saint « Père, répond Ambroise, non la mienne, mais la vôtre, et je désire « ardemment que votre volonté soit d'accorder au peuple de Sienne « qui a fait pénitence de ses péchés, la cessation de l'interdit. » — « Vraiment, dit le Pape à ceux qui l'entouraient, cet homme est un « serviteur de Dieu et c'est Dieu même qui l'envoie. Sa volonté soit « donc faite, et que Sienne soit relevée de l'interdit. » — « Serviteur « de Dieu ! reprend Ambroise, je ne suis pas digne de ce titre. C'est « assez pour moi d'être le serviteur des créatures de Dieu. Très Saint « Père, vous avez exaucé les prières de ceux qui m'ont envoyé. « Puisse le Seigneur vous exaucer pareillement dans vos désirs et « faire réussir vos efforts pour le bien et l'exaltation de la sainte « Eglise catholique ! »

Grégoire X lui prescrivit de ne pas quitter la ville, sans revenir le voir. Le Bienheureux, durant son séjour à Orvieto, fut assailli de demandes, de la part de personnes désireuses de mettre à profit son crédit auprès du Saint-Siège. Il refusa absolument de se faire leur intermédiaire. Avant son départ, il vint recevoir la bénédiction apostolique et, s'éloignant de la cour pontificale où il laissait une haute réputation de sainteté, il reprit le chemin de son couvent.

Le Serviteur de Dieu, cependant, ne se pressa pas de rentrer à Sienne. Son humilité lui faisait redouter les honneurs et les témoignages de vénération, que lui réservait la reconnaissance de ses concitoyens. Pour le même motif, il désira ne pas procéder lui-même

(1) D'après les chroniqueurs contemporains, c'est à Rome qu'Ambroise serait allé trouver le Souverain-Pontife. Selon les Bollandistes, ce serait à Viterbe. Il semble plus probable que le Bienheureux n'alla ni à Rome, ni à Viterbe, mais à Orvieto. Grégoire X résidait dans cette ville depuis près d'un an ; il en partit pour la France le 5 juin 1273. — Cf. Potthast, *Regesta*.

à la levée de l'interdit, ni même s'y trouver présent ; et, probablement à sa requête, le Pape, dans ses lettres données à Florence, le 13 juin 1273, chargea un autre prêtre, Bernard de Rocca, du soin de prononcer l'absolution des censures.

Les calculs d'Ambroise furent en pure perte : les Siennois attendaient son retour pour se livrer à toutes leurs réjouissances. A peine fut-il arrivé, que la ville entière, laissant éclater son allégresse, se mit en fête. Cérémonies religieuses, joyeux carillons de cloches, processions solennelles, jeux publics, rien ne manqua. Mais la pièce principale de ces divertissements fut une sorte de reproduction théâtrale de la légation du B. Ambroise (1).

On avait dressé sur la place publique une grande scène représentant les appartements du Pape, mais fermée aux yeux de la foule. A l'heure fixée, le peuple étant réuni, une colombe portant du feu dans son bec descendait le long d'un fil de fer presque invisible et se reposait, en haut de l'avant-scène, sur un globe rempli de matières explosibles. Aussitôt de formidables détonations se faisaient entendre, et au même instant, le théâtre s'ouvrait et laissait apercevoir le Pape assis sur son trône, entouré des cardinaux, d'un grand nombre de prélats et de beaucoup d'enfants habillés en anges. Non loin du Pape se tenaient aussi les ambassadeurs des rois et des princes, et les hommes d'armes de la garde pontificale, tous revêtus d'habits riches, variés et brillants.

Un Ange commençait par lire une élégante pièce de poésie pour expliquer que le sujet de la représentation, c'était Ambroise obtenant du Pape la levée de l'interdit dont la ville avait été frappée. Puis on voyait Ambroise s'avancer au pied du trône pontifical et plaider avec éloquence la cause de sa patrie. A peine le Vicaire de Jésus-Christ avait-il prononcé la sentence de pardon, que les Anges, au bruit des instruments de musique, se mettaient à chanter les louanges de la Très Sainte Vierge, la patronne de Sienne. Un autre chœur d'Anges continuant ce concert invitait le peuple à vivre désormais dans une parfaite obéissance envers Dieu et son Eglise. Enfin, un troisième chœur publiait les louanges du B. Ambroise, le bienfaiteur de ses concitoyens. Ces chants terminés, les chœurs angéliques, descendant de la scène, montaient sur un magnifique char triomphal et faisaient le tour de la place.

(1) La description que nous en donnons d'après Jules Sansedoni, contient quelques détails qui n'appartiennent peut-être pas au XIII[e] siècle.

A ce moment, un autre tableau commençait à se dérouler sous les yeux des spectateurs. Un Ange apparaissait tout à coup au-dessus d'une caverne obscure et profonde, où se tenaient cachés des serpents, des dragons et des démons, et défiait au combat ces redoutables ennemis. A ces provocations, les monstres sortaient de leurs antres, jetant le feu par les narines et remplissant l'air de cris terribles. Des cavaliers montés sur des chevaux blancs se précipitaient à leur rencontre, et les mettaient en fuite à coups de lance et d'épée. Ces cavaliers figuraient les âmes des Siennois, délivrées enfin de la puissance diabolique, dont le joug les opprimait depuis si longtemps.

La représentation finie, toute la place retentissait de joyeux concerts.

C'est par de telles réjouissances, que les compatriotes d'Ambroise saluèrent le retour au milieu d'eux du saint et puissant intercesseur, qui leur avait obtenu la levée de l'interdit. Cette réconciliation de Sienne avec l'Eglise, après des vexations diaboliques longtemps continuées, resta l'un des événements les plus considérables et surtout les plus populaires de l'histoire de la république. Chaque année, même du vivant d'Ambroise, le jour anniversaire où le Bienheureux rentra dans la cité, ramena les mêmes spectacles et les mêmes manifestations de l'allégresse commune. Mais, après la mort du Serviteur de Dieu, ces fêtes furent transportées au jour anniversaire de ses funérailles.

XII. — Après avoir recouvré pour sa patrie les bonnes grâces de l'Eglise, Ambroise, croyons-nous, fut appliqué par Grégoire X à la prédication de la croisade. Ce grand Pape avait conçu un projet immense. Pour porter un coup décisif à la puissance des disciples de Mahomet, il voulait se rendre lui-même en Palestine et emmener à sa suite tous les rois et princes de l'univers chrétien (1). Après le concile de Lyon, où il en fut déjà beaucoup question, cette entreprise devint l'objet principal de ses préoccupations. Les deux Ordres de Saint-François et de Saint-Dominique reçurent la mission d'appeler aux armes tous les chrétiens de bonne volonté. Le 13 novembre 1274, le Pape fit expédier des lettres à tous les Provinciaux des Frères-Prêcheurs (2), ainsi qu'à tous les Ministres des Frères-

(1) Rayn. *ad ann.* 1275, n° 42.

(2) L'auteur du Bullaire dominicain n'a eu sous les yeux que la lettre adressée au Provincial de la Province romaine. Mais Potthast, dans ses *Regesta*, en signale deux autres, l'une au provincial de Danemark, l'autre, au provincial de Hongrie, et l'on ne saurait douter que tous n'en aient reçu de semblables, comme l'affirment avec raison Bzovius et Fontana. — Cf. *Bull. O. P.* I. 525.

Mineurs (1), pour leur prescrire de prêcher et de faire prêcher partout la croisade. Immédiatement, les ouvriers évangéliques se mirent à l'œuvre et le cri de la guerre sainte retentit dans l'Europe entière.

Le B. Ambroise était désigné par son passé, pour prendre place au nombre de ces prédicateurs. On n'eut garde de l'oublier. Le Pape Grégoire X le manda près de lui et l'envoya comme légat en certaines contrées de l'Europe. Quels furent le lieu précis et les résultats de cette légation? Les chroniqueurs ne le rapportent pas. Mais tout invite à croire qu'elle avait pour objet la grande affaire qui primait alors toutes les autres.

Déjà les préparatifs de la croisade étaient bien avancés, les rois de France, d'Angleterre, d'Aragon et de Sicile, et l'empereur d'Allemagne, Rodolphe de Habsbourg, se disposaient à partir avec une multitude de barons et de chevaliers, lorsque le B. Grégoire X mourut, le 10 janvier 1276, emportant dans la tombe les dernières espérances sérieuses d'une nouvelle expédition contre les infidèles (2). Après lui, on parlera encore beaucoup de la guerre sainte, on prendra même la croix, on ne partira jamais.

Et cependant le nouveau Pontife, le Bienheureux Innocent V, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, était, sans aucun doute, capable de conduire à bonne fin les plans gigantesques de son prédécesseur. Mais, six mois seulement après son élévation sur le Siège de Saint-Pierre, la mort l'emportait à son tour et anéantissait les promesses que faisaient entrevoir déjà d'heureux commencements.

Malgré la brièveté de son pontificat, Innocent V eut encore le temps de pacifier la Toscane, déchirée par la guerre que Florence et les autres villes faisaient aux Pisans. Le B. Ambroise fut l'instrument dont il se servit. Investi de l'autorité de prédicateur apostolique, sinon de légat, le Serviteur de Dieu se rendit d'abord à Florence avec l'intention d'aller ensuite à Pise. Les Florentins lui donnèrent à son arrivée les plus grandes marques de respect et de vénération. Ils espéraient obtenir par son entremise la levée de l'interdit, dont les avait frappés Grégoire X, trois ans auparavant. Leur attente ne fut pas trompée. Ambroise, pensant les gagner plus facilement par la bienveillance, persuada au Souverain-Pontife de les relever des

(1) Sbaralea, *Bull. Francisc.* I. 226.

(2) Rayn. *ad ann.* 1276.

censures. Il se mit ensuite à prêcher et à Florence et à Pise, et décida enfin les deux cités ennemies, d'abord à délivrer, l'une et l'autre, leurs prisonniers, puis à conclure une paix solide. C'est ce qui eut lieu le 13 juin 1276.

Aussitôt après, il s'occupa, conformément aux instructions du Pape, de ramener aussi la paix entre Gênes et Venise. Ses efforts, sans aucun doute, eussent été couronnés de succès ; mais la mort soudaine d'Innocent V vint arrêter toutes les négociations.

Pendant que le B. Ambroise travaillait à réconcilier les Pisans et les Florentins, le Chapitre général des Frères-Prêcheurs se tenait à Pise même. Il s'ouvrit le 23 mai 1276, sous la présidence du B. Jean de Verceil, alors Maître de l'Ordre. Le B. Ambroise de Sienne y assista en qualité de Définiteur de la Province romaine, qui l'en avait chargé, l'année précédente, au Chapitre d'Orvieto (1). C'est du reste le seul Chapitre général, auquel nous le voyons prendre part.

A cette époque peut-être, eut lieu le trait suivant, qui arriva, disent les historiens, au temps où le Bienheureux prêchait à Pise. Une dame de cette ville, nommée Buona, ressentait une vive douleur dans un bras, au point de ne pouvoir pas s'en servir. Cette femme allait assidûment aux sermons d'Ambroise et se recommandait souvent à ses prières. Un jour, avant l'aurore, elle entend une voix lui dire : « Lève-toi et va sans retard écouter Frère Ambroise, qui doit « prêcher ce matin dans l'église de Saint-Augustin ; pendant le « sermon, tu seras délivrée de ton mal. » Buona, pleine d'espoir, se rend à l'église, et au moment de la prédication, elle se sent tout à coup parfaitement guérie. Alors, saisie d'une vive émotion et ne pouvant retenir le transport de sa reconnaissance, elle lève son bras, et s'écrie : « Grâces soient rendues à Dieu et à son serviteur « Ambroise, dont les mérites m'ont obtenu ma guérison. » Ainsi le miracle fut connu, à l'instant même, de tout le peuple.

XIII. — Après la mort de l'évêque de Sienne, vers 1278, Ambroise fut élu pour lui succéder. Mais vainement le Souverain-Pontife le pressa d'accepter ; l'humble Frère-Prêcheur ne voulut jamais y consentir.

On reconnaît ici l'admirable Saint, dont toute la vie apparaît marquée du trait distinctif de l'humilité. L'humilité était sa vertu de

(1) *Act. Cap. Prov. roman.* Inédit.

prédilection. Il en faisait fréquemment l'éloge et disait qu'elle plaît souverainement à Dieu. « Plus vous êtes élevés, s'écriait-il en parlant « à ses Frères, plus vous devez vous abaisser en toutes choses. En « matière de vertu, chacun, sans doute, peut s'efforcer d'être le « premier, mais par une sainte émulation, non par un sentiment « d'ambition et d'orgueil. Ne vous laissez pas entraîner aux passions « et aux désirs de la vanité. Vous étudiez la sainte Ecriture et vous « désirez en obtenir l'intelligence ; ayez soin que votre cœur soit bien « fondé dans l'humilité. Car, il est écrit au livre du Deutéronome : « *Si vous gardez le précepte du Seigneur, le Seigneur vous ouvrira son* « *trésor* (1), c'est-à-dire, la science des choses célestes. Or, ce « précepte du Seigneur, tenez-le pour certain, c'est l'humilité. *Où* « *est l'humilité*, dit Salomon, *là se trouve la sagesse* (2). *Je refusais*, « s'écrie à son tour le roi David, *de m'asseoir à la table de l'orgueil-* « *leux et de l'avare* (3). Et Jésus disait aussi : *Apprenez de moi que je* « *suis doux et humble de cœur* (4).

« Les païens eux-mêmes n'ignoraient pas entièrement ces vérités. « A Athènes, où les études philosophiques jetèrent un vif éclat, on « plaçait à dessein, à l'entrée des écoles, des hommes chargés « d'irriter les étudiants par des paroles injurieuses. Ceux-ci tombaient- « ils dans l'impatience? on leur disait : *Retirez-vous; vous êtes inca-* « *pables d'apprendre la sagesse.* Souffraient-ils l'injure avec patience « et douceur? On augurait beaucoup du succès de leurs études.

« Donc, chers Frères, concluait le Bienheureux, restons bien hum- « bles : et si nous recevons de Dieu des grâces particulières, évitons « de nous en glorifier et de les manifester sans raison, de peur que « Dieu ne nous les retire. »

Loin de se borner à prêcher la pratique de l'humilité, le Serviteur de Dieu en faisait la règle assidue de ses actions journalières. Malgré la noblesse de sa naissance, l'éclat de ses mérites et le nombre de ses bonnes œuvres, on ne le vit jamais donner le moindre signe de hauteur ou de vanité. Plus sa réputation grandissait, plus il semblait devenir humble. Se considérant toujours comme un pécheur, il croyait tomber sans cesse dans une foule d'imperfections et de

(1) Chap. XXVIII, 13.

(2) Prov. XI, 2.

(3) Ps. C, 5.

(4) Matth. XI.

défauts ; aussi, n'attribuait-il jamais à ses propres mérites les nombreuses conversions qu'il opérait. Aux affligés et aux malades qui venaient le trouver, il avait coutume de dire : « Ne pensez pas que je « puisse vous venir en aide ; mais il est écrit : *Le Seigneur est notre « refuge et notre force, notre secours dans les tribulations qui nous « assiègent de toute part* (1). Ne pleurez pas dans vos peines, mais « placez en Dieu votre espérance, et souvenez-vous de la parole du « Psalmiste : *Le Seigneur est mon appui, et, grâce à lui, je serai « délivré* (2). »

Par humilité, le Bienheureux allait toujours à pied, sauf en cas de maladie, dans les longs et pénibles voyages que lui faisaient entreprendre les Souverains-Pontifes. Dans les couvents où il s'arrêtait, les religieux humbles et pieux l'attiraient de préférence, fussent-ils même sans instruction ; leur simplicité le ravissait, et la conversation plus distinguée des savants était loin de lui plaire autant que le langage quelquefois inculte de ces Frères.

En quelque lieu qu'il se trouvât, il aimait à servir les malades, et quand des religieux étrangers demandaient l'hospitalité, il leur lavait les pieds et pourvoyait avec empressement à tous leurs besoins.

Son humilité le portait aussi à fuir tout honneur, et pour cette raison, il s'abstenait de paraître dans les assemblées, où l'attention se tournait trop vers lui, à moins qu'il n'y fût question des intérêts de la foi.

Un homme aussi humble ne pouvait manquer de posséder une parfaite douceur. La vie d'Ambroise offre, en effet, de nombreux traits de cette vertu. Un jour, dans une discussion, ceux qui ne partageaient pas les vues du Bienheureux laissèrent échapper contre lui des paroles offensantes. Le Serviteur de Dieu n'y avait donné aucune occasion même éloignée. Néanmoins, il répondit avec beaucoup de modestie et demanda pardon à ceux-là même dont il aurait pu justement se plaindre. Etait-il obligé quelquefois d'avertir ou de reprendre un Frère, il le faisait doucement, et, si sa correction causait de la peine, il prenait aussitôt un air bon et joyeux, et au moyen de paroles aimables, il s'efforçait de dissiper toute amertume. Sa pratique était encore de ne jamais monter à l'autel, sans avoir auparavant demandé pardon à ceux qu'il croyait être irrités contre lui.

(1) Ps. XLV.

(2) Ps. CXVII.

En travaillant à rétablir la paix dans les familles et les peuples, Ambroise recueillit bien des insultes et se vit souvent en butte aux persécutions des hommes dépravés ; il endurait tout, sans s'émouvoir, avec une inaltérable patience: un exemple, entre beaucoup d'autres.

Le Bienheureux cherchait à ramener la concorde dans une ville divisée par les factions. Un grand personnage, à qui cette œuvre de pacification déplaisait, eut recours aux menaces, pour arrêter Ambroise dans ses généreux efforts : « Vous n'êtes qu'un menteur, lui dit-il, « un trompeur et un séducteur, un homme plein de vaine gloire et « d'ambition. Vous méritez un châtiment exemplaire, que vous « recevrez de ma main, si vous n'abandonnez votre ridicule entre- « prise. » Ambroise lui répondit avec humilité : « Dieu étant un roi « pacifique, il convient que ses serviteurs aiment la paix et la désirent. « Mais, pour trouver la paix, il faut savoir l'accorder aux autres, et « voilà ce que je veux faire, par la grâce divine. Vous avez conçu de « la colère contre moi, je vous demande humblement pardon ; et, de « mon côté, je prie Dieu de ne pas vous imputer à péché les paroles « que vous venez de m'adresser. Et quant au châtiment, dont « vous me menacez, quel qu'il soit, je l'accepterai volontiers, en « expiation de mes fautes. »

L'interlocuteur du Bienheureux était un homme cruel et fier par nature et dont le cœur, absolument vide de la crainte de Dieu, ne respirait que colère, discordes et vengeance. Mais aux paroles si pleines de douceur d'Ambroise, il sentit toute sa fureur s'évanouir, et tombant à genoux : « Serviteur de Dieu, s'écria-t-il, pardonnez-moi « et priez le Seigneur de m'accorder la véritable paix. Moi aussi, je « serai prompt à faire la paix avec vous. » Le Saint le relevant aussitôt, l'embrassa et l'exhorta à vivre désormais dans la crainte du Seigneur. Cet homme lui obéit et mena dans la suite une vie très sainte.

Cette conversion inespérée et l'acte de mansuétude du Bienheureux causèrent une très heureuse impression sur les ennemis de la paix les plus obstinés. En prêchant d'exemple le pardon des injures, Ambroise avait encore doublé le crédit de sa parole. Aussi put-il, en peu de temps, réaliser bien des réconciliations entre les princes et surtout entre Guelfes et Gibelins.

Il avait coutume d'appeler la vengeance un péché d'idolâtrie, une sorte d'usurpation de l'autorité de Dieu, à qui seul appartient le droit de punir les coupables, et il s'efforçait d'en inspirer l'horreur en toute

occasion. Quand ses raisons ne produisaient aucun effet, il usait d'un autre moyen plus efficace. Un jour, à Sienne, il essayait de persuader à un homme irascible et vindicatif de se réconcilier avec ses ennemis. Toutes les exhortations demeurèrent inutiles. Alors il lui conseilla de prier Dieu, pour en obtenir de meilleures dispositions ; cet homme refusa. « Eh bien, dit Ambroise, je prierai pour vous. » — « Je ne « veux pas qu'on prie pour moi », reprit son interlocuteur avec colère, et en s'éloignant. Le Bienheureux n'oublia pas cette pauvre âme si ulcérée. Au moment de l'oraison, il fit à Dieu cette prière : « Seigneur Jésus-Christ, je vous en conjure par votre infinie bonté « et votre sollicitude continuelle à notre égard, interposez votre « puissance et empêchez la vengeance humaine de s'exercer, afin que « tous comprennent qu'à vous seul et aux mandataires de votre « autorité, il appartient de punir. »

A l'heure même où Ambroise priait de la sorte, le vindicatif qu'il avait vainement tenté de convertir, sentit tout à coup un changement merveilleux s'opérer dans son cœur. Les raisons du Serviteur de Dieu revinrent à son esprit avec une clarté toute nouvelle, et sous l'influence de cette grâce, il conçut un tel repentir de son opiniâtreté, qu'il resta deux jours sans manger ni dormir. Allant ensuite trouver ses amis, qu'il excitait naguère à garder leurs inimitiés, il leur prêcha la paix, et tous ensemble se rendirent auprès du Saint, pour le prier de s'interposer entre eux et leurs ennemis. Ambroise, au comble de la joie, leur prêta volontiers sa médiation et parvint facilement à éteindre leurs divisions.

XIV. — La réputation de sainteté dont il jouissait attirait à ses sermons des foules immenses, qui regardaient comme un bonheur de pouvoir l'entendre. Ambroise annonçait volontiers la parole de Dieu, et grâce à lui, les prédications devinrent beaucoup plus fréquentes que par le passé. Un sujet surtout auquel se plaisait son éloquence, c'était le mépris du monde, la vanité et le néant des plaisirs comme des gloires d'ici-bas. Sur cette matière, il abondait en raisons solides et en exemples frappants. Les révolutions d'Italie, une multitude de faits de l'histoire ancienne ou contemporaine, ce qu'il avait appris dans ses voyages, ce qu'il avait lu dans les livres, tout lui servait à démontrer le peu de valeur et la caducité des choses de la terre. Dans ses peintures de mœurs, il paraissait au courant de tout ce qui concerne chaque état et chaque condition.

Et jamais rien qui dépassât la portée du peuple. Les sujets relevés et difficiles, il les expliquait avec tant de clarté, que l'esprit le plus grossier comprenait tout sans peine.

Quoique d'ordinaire timide et réservé, il montrait en chaire, en corrigeant les vices, un courage, une indépendance de parole, une audace qui excitait l'admiration. Même en présence d'hommes fiers, puissants, habitués à voir tout trembler devant eux, il s'élevait hardiment contre les excès ordinaires des grands et de ceux qui gouvernent, prédisant parfois des manifestations prochaines de la justice de Dieu, et la suite ne tardait pas à prouver la vérité de ces prophéties.

Cette hardiesse tout apostolique lui venait de l'Esprit de Dieu qui parlait en lui. Quelquefois, en descendant de chaire après un sermon où il avait flagellé les vices, il s'écriait : « Je n'avais pas songé à dire « ces choses, et je ne sais, en vérité, comment elles me sont venues « à la bouche. »

Qu'il ait été inspiré de Dieu dans ses prédications, des faits nombreux le rendirent manifeste.

Un jour, Ambroise prêchait à Sienne, devant l'église des Frères-Prêcheurs, sur la place. Une dame de grande sainteté, nommée Fina, considéra, tout le temps du sermon, une clarté extraordinaire qui descendait du ciel et se reposait sur la tête du Bienheureux.

Une autre fois, on vit un Frère-Prêcheur inconnu lui parler continuellement à l'oreille, comme pour lui dicter ce qu'il devait dire. Les religieux, instruits du fait, crurent que ce Frère était saint Pierre Martyr, avec qui Ambroise avait entretenu des rapports intimes, et dont il célébrait souvent les vertus du haut de la chaire.

En d'autres circonstances, c'était le Saint-Esprit lui-même qui se montrait sous forme de colombe, comme jadis en Allemagne.

Un jour encore, Ambroise annonçait la parole divine avec une grande ferveur. Tout à coup, plusieurs personnes de l'auditoire le voient s'élever en l'air et se tenir sans appui. A ce spectacle, elles tombent à genoux, et, le cœur touché, elles s'écrient à haute voix : « Jésus, Jésus, Notre-Seigneur! » Averti du prodige, le peuple à son tour redit les mêmes paroles, avec une profonde émotion. Quant au Bienheureux, ne s'apercevant pas du phénomène miraculeux qui s'opérait en lui, il se demandait pourquoi son auditoire poussait de telles exclamations.

En souvenir de cet événement, on fit en langue vulgaire un

cantique, dont les strophes commençaient et finissaient par ces mots : « *Jesu, Jesu, nostro Signore!* » Cette même invocation fut aussi écrite sur les portes des maisons.

Frère Vincent d'Arezzo, disciple et compagnon d'Ambroise, demanda au Bienheureux ce qu'il voyait et éprouvait, quand il était élevé au-dessus de terre. Le Saint répondit qu'il ne faisait attention à rien, qu'il avait seulement quelquefois devant les yeux comme une flamme brillante, illusion des sens, disait-il, causée sans doute par la véhémence de l'action oratoire. Et quand on lui affirmait que cette flamme, cette colombe, ces élévations au-dessus de terre, étaient des opérations du Saint-Esprit, son humilité se troublait : « Ne croyez « pas, mes Frères, s'écriait-il, que Dieu fasse de si grandes choses en « un pécheur tel que moi. D'ailleurs, il ne faudrait les attribuer qu'à « la dévotion des bonnes âmes que Dieu veut encourager par ce « moyen. »

Lui-même avoua une fois à une personne pieuse qu'au moment de la prédication il se trouvait dans un état extraordinaire et sublime. « Souvent, dit-il, lorsque je prêche, je ne sais plus où je suis ; il me « semble être suspendu dans l'espace et j'ignore ce qui me retient. »

Il arrivait assez fréquemment au Bienheureux d'abandonner au milieu d'un sermon le sujet commencé, pour aborder une autre matière. A cet instant, sa parole devenait si efficace, si fervente, que tous les cœurs se remplissaient d'amour et de contrition. Le P. Vincent d'Arezzo désira savoir la cause de ces admirables digressions.

Un jour, que le Bienheureux semblait disposé aux épanchements, son ami l'adjura par les choses les plus saintes de s'engager d'avance à répondre à une demande qu'il se proposait de lui faire. Ambroise eût voulu d'abord connaître l'objet de cette demande. Frère Vincent jugeait nécessaire, et pour cause, de commencer par exiger la promesse. Enfin, cédant aux instances, le Saint promit : « Eh bien, « reprit aussitôt son ancien disciple, je vois que souvent dans vos « prédications vous laissez de côté tout à coup votre sujet, et alors « vous dites des choses beaucoup plus admirables. D'où cela « provient-il? » L'humble Saint fut consterné de l'entendre poser une telle question et lui en fit de vifs reproches. Frère Vincent, cependant, n'en réclamait pas moins l'exécution de la promesse. Alors, craignant de manquer à un devoir de conscience, Ambroise lui laissa entendre que c'était le Saint-Esprit qui parlait par sa bouche. « Je ne pense « jamais de moi-même, s'écria-t-il, aux choses que je dis en de tels

« moments, et je ne sais comment elles me viennent. A mon tour « maintenant, je vous conjure de ne révéler ceci à personne de mon « vivant (1). »

Après cela, faut-il s'étonner de la puissance merveilleuse du Serviteur de Dieu pour toucher les âmes et changer les volontés à son gré?

Un dimanche des Rameaux, Ambroise prêchait sur le mystère du jour, et, à propos de la malédiction donnée au figuier stérile par Notre-Seigneur, il expliquait ce texte : « Tout arbre qui ne porte pas « de bon fruit sera coupé et jeté au feu. » Les paroles du saint prédicateur, en cette circonstance, agirent avec tant de force sur les auditeurs, que l'un d'eux, le B. François de Grotti, les entendait toujours dans la suite retentir au fond de son cœur, et comme un aiguillon, dont la pointe se faisait continuellement sentir, elles le pressaient de se sanctifier et de porter des fruits de salut (2).

Un effet surprenant des prédications d'Ambroise, c'était de causer aux saintes âmes des transports extatiques. « Sa parole, dit l'un des « chroniqueurs contemporains (3), avait une telle efficacité, que « plusieurs personnes ne pouvaient l'écouter, sans tomber en extase « ou sans laisser échapper par la ferveur de la dévotion des excla- « mations et des cris. De là vient qu'un homme de haute sainteté « s'abstenait d'assister aux sermons d'Ambroise, par crainte des « ravissements (4). »

Dans les conversations particulières, comme dans les sermons, la parole du Bienheureux produisait des effets admirables. Un jour, on apprit une nouvelle, de nature à jeter dans la plus profonde affliction l'un des religieux du couvent. De ses quatre frères, deux venaient d'être pendus, un troisième devenu fou s'était enfui au loin, le quatrième avait subi aussi quelque infortune semblable. Le pauvre religieux ne se doutait encore de rien! Comment l'informer du terrible malheur dont la Providence l'avait soudainement frappé? Le B. Ambroise s'en charge, et prenant le Frère à part, il commence par lui inspirer des sentiments de mépris pour le monde, d'amour

(1) Fr. Recupero, *Summar. virtutum.*

(2) Jules Sansedoni, *Vita del B. Ambrosio,* p. 290.

(3) Fr. Recupero, *Summ.*

(4) C'est peut-être le B. Pierre Pectinari, Frère-Mineur, qui survécut plusieurs années au B. Ambroise.

pour Dieu, d'abandon absolu à son adorable volonté. Quand il le voit tout pénétré de ces sentiments, il lui découvre l'affreuse nouvelle et lui fait si doucement la blessure qui devait déchirer son cœur, que le Frère fut assez maître de lui-même pour ne répandre aucune larme. Cette sérénité, en face d'une telle catastrophe, était uniquement due à l'entretien du B. Ambroise.

Une autre fois, le Serviteur de Dieu alla visiter une de ses parentes, Mante de Lesignano, que la mort de son mari avait plongée dans une sombre tristesse. Entre autres choses, il lui raconta le trait d'une Sainte, qui, devenue veuve à un âge encore jeune, refusa de contracter une autre alliance et entra dans un monastère où elle atteignit à la plus haute perfection. Ambroise exhorta sa parente à imiter cet exemple, et se retira après l'avoir bénie. Aussitôt cette dame, vivement émue, laissa couler les larmes de dévotion, dont la parole du Saint avait ouvert la source et, dès ce moment, elle prit la résolution de revêtir l'habit de l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Reçue bientôt après au milieu des Sœurs, elle se conduisit toujours avec tant de maturité et de vertu, qu'on l'élut plusieurs fois supérieure.

XV. — Ce qui relevait encore le crédit dont jouissait le Bienheureux auprès des âmes, c'étaient les miracles par lesquels Dieu lui-même semblait attester sa sainteté.

Une femme de Sienne souffrait beaucoup d'une fièvre quarte depuis près d'un an. Un jour, quoique malade, elle alla entendre prêcher le Saint, pour qui elle avait une grande dévotion ; et pendant le sermon, elle fit intérieurement cette prière : « Ah ! Seigneur, « mon Dieu, je vous en supplie par les mérites de votre serviteur « Ambroise, délivrez-moi de ce mal et que je n'en sois plus tour- « mentée ! » A la fin du sermon, la fièvre avait disparu, pour ne plus revenir.

Une autre dame, très assidue aux prédications du Bienheureux, se rendit un matin à l'église, et sa précipitation l'empêcha de remarquer que son petit enfant encore au berceau avait la tête couverte par des linges capables de gêner sa respiration. Quand elle revint, l'enfant était mort, étouffé. A cette vue, la pauvre mère s'abandonne d'abord à une extrême douleur, puis, une espérance sublime se réveillant tout à coup dans son cœur, elle court se jeter aux pieds du Saint, et là, prosternée à terre, elle lui dit en pleurant : « Pour « entendre votre sermon, j'ai laissé mon fils à la maison dans

« son berceau, et au retour je l'ai trouvé mort. Rendez-lui la vie « par vos prières. » Le premier mouvement d'Ambroise fut de s'humilier et de protester de son néant. Puis il exhorta cette femme à mettre son espoir dans le Seigneur à qui rien n'est impossible. Elle s'en revint donc pleine de confiance et retrouva chez elle son fils vivant : Ambroise avait prié pour lui.

Les puissances infernales glorifiaient parfois elles-mêmes, à leur manière, le saint Frère-Prêcheur. Un oiseleur, nommé Zachée, devint possédé du démon, qui le tourmenta cruellement. On lui conseilla d'aller trouver Ambroise, afin d'être délivré par ses prières d'une si odieuse tyrannie. Pendant que le Bienheureux prêchait dans une église, le possédé se présente, et se met à dire à haute voix : « Où « donc est cet Ambroise, qui doit me délivrer ? » En entendant ces paroles, qui alarmaient sa modestie, le Saint s'enfuit dans la sacristie, et ferme sur lui la porte. Le possédé cependant continue à faire beaucoup de bruit : « Mon Père, s'écriait-il, donnez-moi seulement « votre bénédiction. » Alors Ambroise fait sortir les fidèles de l'église, et quand tout le monde est parti, le possédé, introduit dans la sacristie, se prosterne aux pieds du Serviteur de Dieu. Celui-ci lui commande de se lever et de se mettre à genoux devant le crucifix. S'agenouillant lui-même avec les Frères présents, il prie à voix basse quelques instants, puis il fait trois fois le signe de la croix sur le possédé, qui se trouve aussitôt parfaitement délivré.

Il y aurait eu aussi beaucoup à dire sur les mortifications et les pénitences du Bienheureux : mais les historiens nous avertissent que pour ne pas trop étendre leur récit, ils se sont bornés à quelques détails.

Malgré toute la fatigue que lui donnaient déjà les études, les prédications, les confessions et les voyages, Ambroise affligeait continuellement son corps et de diverses manières. En particulier, il récitait les Heures canoniales à genoux; Matines, la nuit et dans l'église, l'Office du jour, dans sa cellule, et à la fin, il prenait de dures disciplines. Il portait sans cesse sur la chair un rude cilice. Il ne mangeait qu'une fois par jour, et encore très peu ; et depuis son entrée dans l'Ordre, jamais aucun aliment gras. Il buvait de l'eau, mêlée d'un peu de vin. Chaque vendredi, il jeûnait au pain et à l'eau. En dépit de toutes les attaques du démon, il garda, sans aucune tache, jusqu'à la fin de sa vie, la virginité de corps et d'âme, dont il avait fait vœu dans sa jeunesse. Ainsi l'ont affirmé tous

les Pères qui jouirent du bonheur d'avoir des rapports intimes avec lui. Mais, pour conserver ce trésor, il ne cessa un seul instant de s'entourer de toutes les précautions. La seule présence d'une femme le rendait tout craintif, et, en dehors du confessionnal, il se prêtait difficilement à converser avec les personnes de l'autre sexe.

Son amour pour la vertu de pureté le portait à prier à l'intention des vierges, afin que Dieu leur fît la grâce de ne jamais laisser flétrir cette fleur si délicate. Il priait spécialement pour les jeunes gens sur le point de se marier, et demandait à Dieu de leur faire trouver, dans une sainte union, les grâces utiles à leur salut. Il n'était pas rare de voir des personnes qui songeaient au mariage se rendre auprès du Serviteur de Dieu, pour solliciter le secours de ses prières. Ambroise priait, et souvent il en résultait des effets extraordinaires. Quelquefois, le mariage paraissait impossible, il se faisait sans difficulté ; d'autres fois, on n'y voyait aucun obstacle, il en surgissait d'insurmontables. De là est venue cette coutume des jeunes filles de Sienne qui se destinent à l'état conjugal, d'offrir un cierge sur le tombeau du Bienheureux, pour demander la grâce d'une union sainte et bénie.

XVI. — Ambroise apportait à la prière une grande et continuelle attention, et quand ceux qui récitaient l'Office avec lui se montraient inattentifs ou légers, il le souffrait avec peine. Lorsque les nécessités de l'étude l'empêchaient d'aller au chœur, il ne disait jamais l'Office en se promenant, crainte des distractions. Pour être plus recueilli, il tenait souvent les yeux fermés. Avant et après les repas, il priait avec larmes, ce qui touchait profondément les Frères, au point de les faire pleurer eux-mêmes.

C'était peu de chose pour lui de réciter tout le Psautier d'un seul trait, il y ajoutait encore de longues et magnifiques litanies composées par lui-même et passait ainsi quelquefois toute la première partie de la nuit. Avant Matines, il ne s'accordait pas plus de deux heures de sommeil. Matines terminées, il avait encore de longues prières à réciter en son particulier, puis il se couchait pour dormir deux autres heures, toujours sur la paille et vêtu. Avant l'aurore, il se mettait à lire dans sa cellule jusqu'au lever du jour.

En été, lorsque prédications et leçons étaient suspendues, le Saint priait au chœur depuis sa Messe jusqu'à Tierce, et ne voulait pas être dérangé. Venait-on le trouver à ce moment, il avait d'abord besoin de

revenir à lui, comme s'il sortait d'extase, puis il repoussait l'importun sans vouloir l'écouter. C'était aussi une de ses habitudes de se retirer à l'écart, pour y chanter de pieux cantiques.

Frère Bernard de Milan, religieux vénérable, qui fut longtemps son compagnon, atteste que, bien des fois, il vit Ambroise ravi en extase, pendant ses oraisons, avec un visage transfiguré ; et quand ce Frère l'interrogeait sur ce qu'il avait vu dans le ravissement, le Bienheureux refusait de répondre par humilité.

Un spectacle admirable, c'était de le voir célébrer le saint Sacrifice. Les sentiments d'humilité, de respect et d'amour, le pénétraient, dit l'un des historiens, jusqu'à la moelle des os, et le faisaient passer par des émotions si vives et si profondes, qu'à la fin de la Messe, il ne pouvait presque plus se tenir, tant son corps était brisé de fatigue. Surtout au moment de la communion, il ne savait plus contenir les transports de sa dévotion et versait des torrents de larmes. Les fidèles accouraient à sa Messe, afin de le contempler à l'autel. Le Bienheureux s'en aperçut, et pour éviter ce concours, il offrait les saints mystères de très grand matin.

Un jour qu'il célébrait avec sa piété habituelle, une femme, dans une sorte de ravissement, vit des étoiles brillantes se fixer sur la chasuble du Bienheureux et une couronne de lumière entourer sa tête.

Une autre fois, pour la nuit de Noël, Ambroise, à cause de sa dévotion spéciale, offrait solennellement le divin Sacrifice. La B. Néra, tertiaire dominicaine, aperçut auprès de lui une multitude d'Anges qui l'assistaient et faisaient resplendir autour de lui d'admirables rayons d'une gloire éclatante. Ravie en extase, elle vit venir à elle l'âme du Saint qui lui dit : « Qui êtes-vous ? Ne m'avez-vous jamais parlé ? » Néra répondit : « Je suis une chrétienne. » Après cette vision, Néra, saisie de respect, demeura longtemps sans oser adresser la parole au Serviteur de Dieu.

Tout en vaquant avec ardeur au ministère de la prédication, Ambroise ne laissait pas d'exercer son office ordinaire de Lecteur. Trente années de sa vie furent consacrées à ces fonctions importantes, qui rentrent si parfaitement dans le cercle de la vocation dominicaine. Les historiens n'ont pas pris la peine de nous informer de tous les endroits où il enseigna ; quatre seulement sont connus, Sienne, Cologne, Rome et Paris. En cette dernière ville, Ambroise, nous ne savons à quelle époque, occupa trois ans une chaire publique

avec un succès éclatant. Maîtres et Docteurs se pressaient à côté des étudiants aux leçons du savant théologien. Les ignorants eux-mêmes se glissaient dans l'auditoire, mais attirés surtout par le désir de voir et d'entendre un Saint. Le Bienheureux eût pu facilement conquérir les grades de la célèbre Université de Paris ; il y renonça par humilité.

Suivant le même principe de modestie, il préféra toute sa vie enseigner dans des couvents de moindre importance, afin de ne pas appeler sur lui l'attention. Néanmoins, sa parole si abondamment nourrie de la sève surnaturelle lui attirait toujours une nombreuse affluence de disciples. Surtout après la mort de l'angélique Maître saint Thomas d'Aquin, Ambroise vit se presser autour de sa chaire les jeunes gens avides de s'instruire de la théologie. Quand on le quittait pour aller chercher un enseignement supérieur dans une école plus célèbre, on s'en repentait d'ordinaire. « Plus j'ai fréquenté « les grandes écoles, s'écrie le Frère Recupero, plus j'ai entendu les « Maîtres fameux, et plus la doctrine de Frère Ambroise me parais- « sait belle, utile et propre à satisfaire l'intelligence. J'ai entendu, « ajoute-t-il, beaucoup de ses disciples tenir le même langage (1). »

Le Bienheureux avait surtout un don particulier pour expliquer les saintes Ecritures. Ses commentaires étaient si lucides, si pleins d'onction, si parfaitement conformes au sens, qu'on croyait entendre l'auteur même des Livres inspirés. Souvent, au milieu d'une simple conversation, il citait des passages de la Bible et en faisait jaillir de magnifiques lumières. D'autres fois, il prenait un psaume, et dans une admirable exposition, il en montrait toute la suite des idées.

On s'étonnera, sans doute, qu'un homme aussi savant n'ait point laissé d'écrits. Son humilité l'en empêcha. Il admirait les ouvrages de saint Thomas d'Aquin et du B. Albert le Grand, et disait que ces illustres Maîtres n'auraient jamais pu les composer avec les seules forces de leur intelligence. Mais, le pressait-on d'écrire, lui aussi, pour l'utilité de l'Eglise, il répondait : « Dieu me garde de tant d'orgueil ! « Car ce serait de l'orgueil de ma part ! »

Cependant, d'après les historiens, il aurait écrit quelques opuscules aujourd'hui disparus, entre autres un traité d'or « *Tractatum aureum* » sur le Très Saint-Sacrement de l'Eucharistie (2).

(1) *Summ. virtut.* ap. *Act. SS.*

(2) Echard ne mentionne pas ce traité. — Suivant une légende, le Bienheureux aurait aussi composé une *Somme théologique* ; mais, après avoir lu la Somme écrite

Ambroise passa les dernières années de sa vie à Sienne. En 1282, quatre ans avant sa mort, les Frères de cette ville l'appelèrent à gouverner leur couvent. Mais lui faire accepter une dignité n'était pas facile : ils employèrent mille instances, ils s'agenouillèrent même devant lui, et, à force de sollicitations, ils parvinrent à lui faire agréer la charge de Prieur, pour laquelle, en conséquence, il renonça, suivant l'usage, à ses fonctions de Lecteur. Bientôt après, cependant, les Frères se mirent à regretter tellement les leçons de leur Maître vénéré, qu'au bout d'un an, ils le prièrent de les reprendre ; alors, pour satisfaire leur désir, le Saint donna volontiers sa démission qui fut agréée.

En même temps qu'il faisait participer ses Frères du couvent aux trésors de doctrine dont il était rempli, son zèle dotait aussi la ville de Sienne d'institutions très utiles. Il ouvrit aux hommes diverses confréries, pour les aider à vivre dans l'éloignement du péché et dans la pratique fidèle des devoirs de la vie chrétienne. Il réunit de même en congrégations des vierges et des veuves, leur fit des statuts et les plaça sous la direction des Frères-Prêcheurs. Aux femmes mariées les plus ferventes, il assigna aussi de pieux règlements et leur fit porter un costume particulier.

Une de ces congrégations fut placée par le Bienheureux sous le patronage de saint Barthélemy ; mais après la mort de son fondateur, elle s'appela la confrérie de saint Ambroise (1).

Il faut ici raconter comment les Frères se déterminèrent à construire une nouvelle église. Ambroise était obligé de prêcher sur la place, à cause de l'affluence des fidèles qui venaient l'entendre. Un jour, le Prieur lui dit : « Le peuple vient à nous de plus en plus : pourquoi n'agrandissons-nous pas notre église ? » Le Bienheureux répondit : « Commencez, commencez, je vous aiderai. »

Quelque temps après, l'ancienne église était à bas et l'on jetait les fondations d'un nouvel édifice. On eut alors à compter avec un

par saint Thomas, il aurait jeté au feu son propre travail. Histoire manifestement apocryphe. Si, en effet, Ambroise s'était occupé d'une œuvre de cette importance, comment les quatre historiens de sa vie, ses contemporains et ses disciples, l'eussent-ils ignoré ? Et comment accorder ce fait avec ce qu'ils nous apprennent de la répugnance d'Ambroise pour écrire ?

(1) Les papes Grégoire XIII et Paul V l'ont enrichie d'indulgences. Toutes les personnes de la famille des Sansedoni étaient membres nés de cette Confrérie. — Cf. *Act. SS.*

obstacle considérable ; l'eau manquait, il fallait aller la chercher très loin et avec beaucoup de peine. Ambroise eut pitié des ouvriers, et faisant le signe de la croix à un certain endroit, il commanda de creuser. Contre tout espoir, on trouva effectivement une eau abondante, qui fut d'un grand secours pour les travaux de construction (1).

XVII. — Le moment était venu où le Seigneur, juste Juge, allait récompenser Ambroise de ses bonnes œuvres, l'arracher aux misères de cette vie et l'admettre au bonheur de la patrie. En 1286, il prêchait le carême à Sienne avec sa ferveur et sa véhémence habituelles ; il arriva que, durant la nuit, une veine s'étant rompue dans sa poitrine, il rendit une grande quantité de sang. Les Frères le prièrent d'interrompre ses sermons, jusqu'à ce qu'il fût complètement remis. Le Bienheureux n'y consentit pas et le lendemain matin, il parlait encore avec vigueur contre les usuriers. Mais après le sermon, il rendit de nouveau du sang et en quantité plus grande que la première fois ; il comprit que la fin de sa vie était venue, et le dit à ses Frères, les exhortant à se réjouir de son départ.

Après les avoir consolés, il désira être laissé seul dans sa cellule, et les religieux, pensant qu'il voulait reposer, se retirèrent. A peine furent-ils sortis, que le Bienheureux, quittant son lit, s'agenouilla et fit à Dieu, à haute voix, une prière extrêmement fervente, que les Frères entendirent à travers la porte derrière laquelle ils écoutaient. Ensuite, Ambroise demanda le corps sacré de Jésus-Christ, et quoique très faible, il se leva de son lit pour le recevoir, adressant d'abord à son Sauveur une touchante prière, qui fit pleurer les assistants. Après avoir communié, il s'étendit de nouveau sur son lit et pria les Frères de lui administrer l'Extrême-Onction et de réciter les prières des mourants. Il répondit très distinctement et dévotement aux oraisons de la recommandation de l'âme. Voyant les assistants fondre en larmes, il leur dit de ne pas pleurer sa mort. Puis, s'asseyant sur son lit, il serra chaque Frère contre son cœur et le baisa ; tous demandant sa bénédiction, il fit sur eux le signe de la croix, et les bénit au nom de Dieu. Peu après, son âme très sainte s'envola vers le ciel, le 20 mars 1286. Ambroise avait alors soixante-six ans.

(1) La tradition attacha à ce puits miraculeux le nom de puits de saint Ambroise, et l'eau qui en sort a souvent rendu la santé aux malades.

Dieu honora par plusieurs prodiges les derniers instants de son serviteur.

La B. Néra et sa compagne, la B. Genovese, autre sainte Tertiaire de notre Ordre, étaient toutes deux en prières dans l'église des Frères-Prêcheurs, attendant de moment en moment que l'on vînt dire : « Ambroise est mort. » Néra eut une extase. Pendant son ravissement, les Frères croyant par erreur qu'Ambroise avait passé, donnèrent le signal de la crécelle. Genovese, entendant ce bruit, voulut faire revenir sa compagne à elle-même, en lui disant à l'oreille : « Voilà que notre père, Ambroise, est décédé. » Néra ne répondit rien. Un peu plus tard, reprenant ses sens, elle dit à la B. Genovese : « Très chère Sœur, non, Ambroise, notre père, n'est pas mort. Un des « bons Anges qui doivent l'accompagner en Paradis vient de me dire « qu'il avait encore une heure à vivre. » Elle ajouta que l'Ange lui avait révélé plusieurs secrets et lui avait affirmé qu'Ambroise, une fois entré au Paradis, recevrait de Dieu le pouvoir de tirer un grand nombre d'âmes des prisons du purgatoire.

Mais voici une relation plus circonstanciée de ce qui fut montré à Néra durant son extase. Transportée en esprit auprès d'Ambroise, cette pieuse Tertiaire vit Notre-Seigneur venir visiter son serviteur mourant. Celui-ci, à la vue du divin Maître, éprouva un tel bonheur et un si grand ravissement, que son corps tomba comme mort. C'est ce qui causa la méprise des Frères.

Alors, Jésus dit à Ambroise : « Si tu veux rester en cette vie, tu « enverras beaucoup d'âmes au ciel par ta prédication ; si tu préfères « venir à moi, je ferai sortir, en considération de tes mérites, cinq « mille âmes du purgatoire, pour les glorifier en même temps que « toi. Je t'offre le choix. » Ambroise s'en remit complètement au Seigneur, en ajoutant cette parole : « Cependant, je sortirais volon- « tiers d'ici. » Jésus consentit à satisfaire ce désir, et remontant au ciel, il ordonna aux habitants de la gloire de se porter à la rencontre du Bienheureux : « Allez, leur dit-il, et honorez à votre « tour celui qui vous a tant exaltés, par ses belles prédications « sur votre vie et vos vertus. » Tous les Ordres des Saints allèrent donc au-devant de lui, et, l'accueillant au sortir de ce monde, ils le revêtirent de l'habit des Pontifes que son humilité avait toujours refusé sur la terre, et le conduisirent à la place qui lui était réservée parmi les Apôtres.

Dès qu'on avait su dans la ville de Sienne la triste nouvelle de la

maladie du Bienheureux, une grande multitude d'hommes, de femmes, tous très affligés, s'étaient réunis sur la place devant l'église du couvent. Plusieurs de ces personnes ayant regardé le ciel, aperçurent un nuage brillant, et dans le nuage une étoile étincelante. Pendant qu'ils la considéraient attentivement, l'étoile disparut peu à peu à leurs regards. Alors quelqu'un s'écria : « Notre Bienheureux « Père Ambroise est mort! » Au même instant, les gémissements des Frères firent comprendre, qu'en effet, le Serviteur de Dieu avait rendu le dernier soupir. Le peuple rassemblé sur la place fut saisi d'une vive douleur et tous disaient à haute voix : « O saint « Ambroise! Saint Ambroise ! »

XVIII. — La gloire du Bienheureux fut aussitôt manifestée à quelques âmes et surtout aux enfants. A l'heure même où il expirait, une jeune fille qui vivait dans la maison de la B. Néra, s'écria tout à coup : « Je vois saint Ambroise, notre père, couvert de vêtements « d'or ; les Anges le portent au ciel ! »

On disait devant un enfant de trois ans que le Saint était mort. L'enfant élève aussitôt la voix. « Non, s'écrie-t-il, il n'est pas mort ! » Son oncle lui demande pourquoi il parlait ainsi. « Parce que, reprend celui-ci, j'ai vu saint Ambroise entrer au Paradis. »

Une dame, nommée Cella, reçut la visite d'une femme qui lui dit : « Frère Ambroise est mort. » Le fils de Cella, âgé d'un an et demi, dormait alors dans un berceau, non loin de sa mère. Il se réveille subitement et d'un voix distincte : « Ne dites pas Frère « Ambroise, s'écrie-t-il, mais saint Ambroise; car je l'ai vu aller « au ciel. » La mère stupéfaite s'adresse à son enfant : « Que dis-tu « donc, mon fils? » Celui-ci répéta plusieurs fois la même chose, et cependant il ne connaissait aucunement le Bienheureux.

Ce grand Serviteur de Dieu fut honoré d'un culte public, qui commença, on peut le dire, au jour même de sa mort. Pour protéger ses restes contre la dévotion indiscrète du peuple, les Frères se hâtèrent de les enfermer dans un cercueil. On laissa toutefois deux ouvertures par où l'on pouvait voir et toucher les mains. Après les funérailles célébrées le 21 mars avec une solennité extraordinaire, le corps fut déposé à la sacristie, en attendant qu'on lui préparât, dans l'église, un tombeau magnifique.

Le Conseil de la République siennoise vota des fonds pour la construction du monument destiné à recevoir le « corps sacré de

« saint Ambroise. » Quand tout fut prêt, on ouvrit le tombeau provisoire et les précieuses dépouilles, trouvées intactes, furent tranférées solennellement au milieu des hymnes, à la lumière des cierges et avec les honneurs réservés aux reliques des Saints.

Cependant, les miracles se multipliant de jour en jour, l'évêque de Sienne chargea le Prieur de notre couvent de recueillir à leur sujet des attestations authentiques. En même temps, le Pape Honorius IV, informé de tant de prodiges, conçut le projet d'élever Ambroise sur les autels, et, par ses ordres, quatre religieux dominicains, les Pères Gilbert d'Alexandrie, Recupero de Petra-Mala, Aldobrandino Paparoni et Oldrado Bisdomini, composèrent la vie du Serviteur de Dieu (1). Honorius IV mourut, avant d'avoir pu exécuter son dessein. Les Pontifes suivants ne purent s'en occuper. Un peu plus tard, les parents d'Ambroise adressèrent des supplications à Boniface VIII; mais ils étaient Gibelins, le Pape repoussa leurs prières. Et ainsi, par suite de diverses raisons, la canonisation fut longtemps ajournée.

La ville de Sienne ne laissait pas de célébrer la fête annuelle du Saint avec la seule autorisation épiscopale. En 1442, Eugène IV étant venu à Sienne, on le supplia instamment de canoniser l'illustre enfant de la cité. Le Pape promit de s'en occuper dès son retour à Rome, et pour donner aux Siennois un commencement de satisfaction, il fit expédier, sous la date du 16 avril 1443, des Lettres par lesquelles il permettait à toute la province romaine de célébrer la fête d'Ambroise, comme d'un Saint canonisé.

En 1597, Clément VIII fit inscrire son nom au martyrologe romain en ces termes: *Senis in Tuscia, B. Ambrosii Senensis, Ordinis Prædicatorum, sanctitate, prædicatione et miraculis clari.* A Sienne, en Toscane, fête du Bienheureux Ambroise de Sienne, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, illustre par sa sainteté, ses prédications et ses miracles.

Enfin en 1663, Grégoire XV étendit à tout l'Ordre la permission de célébrer la fête du grand Serviteur de Dieu.

(1) C'est cette vie que les Bollandistes ont publiée.

Le Dévot Frère JACQUES DE Ste-CATHERINE, de la Congrégation du Saint-Sacrement (*)

(1687)

Cet enfant de grâce, ce fruit de bénédiction naquit à Bollène, dans le comtat Venaissin, le 8 mars de l'année 1666, de parents aussi considérables par leur naissance que par leur piété. Son père était M. Jean-François de la Valdène, de l'illustre maison de Rochefort.

Il fut élevé dans la crainte de Dieu et dans tous les exercices en rapport avec sa condition. Aussi, digne rejeton de ses illustres aïeux, il ne tarda pas à se distinguer entre tous ses compagnons par sa dévotion, par le progrès qu'il faisait dans les lettres, et par son goût pour les armes. Modeste, doux, affable, obligeant, il ne savait rien refuser de ce qu'on lui demandait. Cette bonté lui fit prendre part quelquefois à certaines parties de plaisir, qu'il appela ensuite ses grands excès, quoiqu'en réalité il ait toujours été très honnête et très retenu.

Il finissait sa philosophie, lorsque son esprit devint en proie à de grandes perplexités. La grâce l'appelait à un état plus parfait, contraire à son inclination naturelle, et lui livrait un grand combat intérieur, pour l'obliger à se donner tout à Dieu. Lui, comme un autre Augustin, résistait à la voix du ciel : ayant l'âme aussi noble que le sang, il regardait la profession des armes comme la seule où il pût soutenir l'éclat de sa naissance, et rendre son nom glorieux.

Enfin cependant, par la lumière divine, qui ne cessait de l'éclairer en dépit de toutes les résistances, il reconnut la vanité du siècle, la fausseté de ses honneurs et de ses plaisirs, les dangers qu'on y rencontre et les difficultés presque insurmontables d'y faire son salut ; il se trouva d'abord changé comme un Saul en un autre homme, et dans la disposition de tout quitter pour suivre Jésus-Christ.

Sa joie fut alors si grande, qu'il ne pouvait se lasser de penser à la grâce que Dieu lui avait faite et aux moyens qu'il devait prendre pour

(*) *Mém. de Saint-Paul-Trois-Châteaux.*

réussir dans son dessein : il faisait souvent de fort longues promenades, tout absorbé dans ces douces pensées. Mais comme il n'était pas encore fixé sur le choix de la religion qu'il devait embrasser, il eut recours à la prière et fit une confession générale, pour obtenir par l'une la grâce de connaître la volonté de Dieu, et pour lever par l'autre les empêchements qui pouvaient être dans son âme aux célestes impressions.

Il faisait de longues oraisons, s'approchait souvent de la divine Eucharistie, et ne fréquentait plus que la compagnie de ceux qui pouvaient l'entretenir dans de bons sentiments. Il prenait un singulier plaisir à visiter les lieux de pèlerinage, à rester dans les endroits solitaires. Et quoique d'une assez faible complexion, il ne se lassait jamais dans cette sorte d'exercices. Deux fois, il se rendit de Grenoble où il étudiait, à Annecy, en Savoie, pour y honorer les reliques de saint François de Sales, et pour obtenir plus facilement, par la médiation de ce grand Saint, la grâce d'être éclairé sur sa vocation.

Cependant, M. de la Valdène ayant appris le changement de son fils, et craignant de le voir entrer subitement en Religion, le rappela auprès de lui.

Mais, Dieu, qui se joue des pensées des hommes, ne ramena ce jeune homme dans la maison de son père, que pour lui faire trouver plus facilement sa vocation. En effet, le fils de M. de la Valdène, entendant parler des religieux de la Congrégation du Saint-Sacrement établie par le V. P. Antoine, alla les voir en leur couvent de Saint-Paul-Trois-Châteaux ; leur vie retirée et pénitente l'édifia profondément et il résolut aussitôt de se fixer au milieu d'eux.

A peine remis d'une maladie, qui éprouva quelques mois sa santé, il s'enfuit de la maison de ses parents, au moment où ceux-ci se disposaient à l'envoyer poursuivre ses études, et se rendit au Thor, où était alors le noviciat de la Congrégation du Saint-Sacrement. Déjà rempli de l'esprit de pauvreté, il donna au premier pauvre qu'il rencontra tout l'argent qu'il portait sur lui. Dans cette maison de pénitence, il pratiqua un haut degré de mortification ; quelque grossière et mal préparée que fût la nourriture, il la trouvait toujours à son goût, et crut même d'abord qu'on l'apprêtait mieux pour lui que pour les autres religieux, ou qu'on lui donnait quelque chose de particulier, afin de l'accoutumer plus doucement aux austérités.

Voyant cette vie conforme aux saintes dispositions de son cœur, il ne se possédait plus de joie et de consolation d'avoir trouvé

une retraite si sainte et si assurée pour son salut. Ses parents cependant, ne sachant où il était allé, en éprouvaient une peine extrême, mais il les tranquillisa bientôt par une lettre où il s'efforçait de leur faire agréer son entrée dans l'Ordre de Saint-Dominique.

Immédiatement la réception de cette lettre, M. de la Valdène se rendit au Thor dans le dessein de détourner son fils d'une entreprise qu'il estimait au-dessus de ses forces. Car, outre qu'il s'affligeait de le perdre, il le croyait incapable, avec sa santé faible et délicate, de soutenir une manière de vie aussi austère que celle de la réforme dominicaine. Il lui dit tout ce que l'amour paternel et la douleur purent lui suggérer de plus tendre et de plus fort. Il le conjura, s'il ne voulait pas rester dans le monde, de choisir un genre de vie plus proportionné à ses forces. Mais ce généreux enfant répondit à son père avec tant de courage et de résolution, que le pieux gentilhomme, touché, attendri, et tout consolé de la vertu de son fils, finit par donner son consentement.

Comment exprimer la joie de ce digne postulant, lorsqu'il eut obtenu cette permission de son père, et sa bénédiction? Dès ce moment, il ne pensa plus qu'à se dépouiller du vieil homme, pour se revêtir du nouveau : il reçut l'habit de notre saint Ordre avec beaucoup de ferveur et on lui donna le nom de Frère Jacques de Sainte-Catherine.

Le démon, irrité d'une résolution si généreuse et de la ferveur de ce jeune homme, lui fit une cruelle guerre pendant tout son noviciat. Il lui représentait, comme autrefois à Jésus-Christ, la gloire, les honneurs, les plaisirs et les richesses de ce monde, tentation si pressante, que le pauvre enfant en était tout troublé, et qu'il avait beaucoup de peine à y résister, ainsi que lui-même l'avoua plus tard.

Mais, comme si cette persécution invisible n'eût pas été suffisante, le Seigneur, pour éprouver la fermeté de ce fervent novice, l'affligea d'une maladie d'yeux tellement grave qu'on craignit une cécité complète. Les médecins ne conseillaient nullement de le recevoir à la profession. Le novice, cependant, bénissait et baisait tendrement la main du Seigneur qui l'avait frappé ; et bien loin de regretter ce qu'il avait fait, il semblait au contraire s'affermir davantage dans l'attachement à l'Ordre, et espérer contre l'espérance en celui qui l'y avait appelé.

Sa confiance ne fut pas vaine, car Dieu disposa si bien toutes choses, qu'il fut admis à la profession du consentement unanime de

tous les religieux ; ils étaient si édifiés de ses admirables vertus, qu'ils eussent mieux aimé le garder toujours malade, que de renvoyer un si digne sujet. Il accomplit cette grande action le 5 mai 1685, âgé seulement de 19 ans ; et l'on en fit la remarque, lorsqu'il prononça les paroles de sa profession, son visage parut enflammé comme celui d'un séraphin. Pour avoir part comme un autre Abraham au sacrifice de son fils, M. de la Valdène avait voulu se trouver présent à cette solennité. Et quoiqu'elle ne dût, selon l'esprit du monde, être pour lui qu'un sujet de deuil, les consolations de la foi, cependant, ne lui manquèrent pas ; car, s'il voyait mourir l'héritier de sa maison, il assistait en même temps à la naissance d'un Saint, le Frère Jacques, son fils, portant déjà toutes les marques de la sainteté.

II. — Admis définitivement au nombre des enfants de saint Dominique, le jeune religieux s'adonna dès lors avec tant de ferveur à tout ce qui touchait à la perfection de son état, que chaque vertu en particulier, paraissait être le but de ses efforts.

Il n'agissait plus que par le mouvement de l'obéissance. Le moindre signe de ses supérieurs était pour lui comme un précepte formel. Il exécutait une recommandation faite en général, avec autant d'exactitude que si elle eût été adressée à lui seul. Son estime pour cette vertu, âme de la perfection religieuse, lui faisait trouver du plaisir en tout ce qu'on lui commandait, et le rendait indifférent à toute sorte d'occupations. Rien ne lui paraissait rude, difficile, ou de peu d'importance. Il se faisait, au contraire, un honneur singulier d'accomplir aveuglément la volonté de ses supérieurs. Etant un jour à la quête, il fit beaucoup de chemin sans rien trouver. Son compagnon lui demanda s'il ne s'ennuyait pas. « Mon Frère, lui répondit-il, quand « on fait l'obéissance, on trouve toujours assez et l'on n'a point sujet « de s'ennuyer. » Tout pénétré du sentiment que l'apôtre saint Paul tâchait d'inspirer aux premiers chrétiens, en leur disant d'être soumis à toute créature, notre V. Frère était soumis à tous les religieux du couvent, et si exact à leur obéir, qu'ils devaient prendre garde à leurs paroles, car Frère Jacques les tenait pour des commandements.

Son amour pour la chasteté fut le grand motif qui lui fit quitter le monde, où il est si difficile de la conserver. Il pratiquait à la lettre ce conseil du Sage : *Omni custodia serva cor tuum* : « Apportez toute sorte

« de soin à la garde de votre cœur. » Réservé dans ses regards, il n'osait lever les yeux, surtout quand il se trouvait en présence des personnes du sexe. A peine consentait-il à leur dire quelques mots, lorsque la nécessité ou la bienséance l'y contraignait. M. de la Valdène ayant mené au Thor une des sœurs du Frère Jacques encore fort petite, c'est à peine si cet angélique jeune homme voulut lui parler, chose d'autant plus remarquable, que, d'après son propre aveu, une de ses plus grandes peines en quittant le monde avait été de s'éloigner de ses deux sœurs qu'il aimait tendrement.

Il n'y avait pas dans le couvent de Frère plus pauvre que lui ; il eût pu se procurer beaucoup de soulagements auprès de ses parents ou des supérieurs, même avec quelque apparence de raison, à cause de la délicatesse de sa santé. Mais il était si rempli de l'esprit de pauvreté, qu'il n'en eut jamais la pensée, rejetant toujours avec une fermeté invincible tout ce qui lui paraissait superflu, et se privant même souvent du nécessaire.

On ne voyait jamais dans sa chambre que ses cahiers de classe, et un seul livre pour la lecture spirituelle. Aussitôt après l'avoir lu, il le rendait, attendant qu'on lui en donnât un autre sans le demander. Pour le papier, il ne voulait avoir que ce qui lui était nécessaire ; et on l'a vu quelquefois rendre un feuillet, dont actuellement il n'avait pas besoin. Il laissa une semaine entière un canif, mis à la porte de sa chambre pour son usage ; il ne voulait point le prendre, pensant qu'il pouvait bien s'en passer, et qu'il lui était facile de tailler sa plume avec un canif emprunté. Ses parents lui ayant envoyé un bréviaire et un diurnal, on lui commanda de les prendre : mais un moment après, ce véritable pauvre d'esprit porta le diurnal à son supérieur, le priant instamment de le donner à un autre, car le bréviaire lui suffisait pour dire l'Office. Une autre fois, il ne voulut pas regarder une belle boîte d'*Agnus* envoyée par sa famille ; il s'efforçait même de cacher aux Frères que c'était à lui qu'on l'avait adressée.

Si on lui eût permis de choisir ses habits, il aurait toujours pris les plus usés et les plus rapiécés. Lorsqu'on lui en donnait de cette sorte, il en éprouvait une joie indicible. D'autres moins mortifiés et moins humbles que lui auraient eu peine à les porter dans le couvent ; le Fr. Jacques les portait indifféremment partout. Il semblait même prendre plaisir à montrer ces pauvres habits dans les circonstances où il devait en résulter pour lui une vraie confusion.

Enfin il en vint à cet excès de pauvreté d'abandonner entièrement le soin de lui-même, de ne demander jamais rien et de souffrir de grandes incommodités plutôt que de faire connaître ce qui lui manquait; il fallait que les supérieurs pourvûssent à tous ses besoins avec une vigilance particulière, en recommandant expressément aux Frères de lui donner les choses nécessaires, de le faire changer de tunique et de lui fournir jusqu'à des courroies pour ses souliers.

D'une humilité profonde et sincère, il cherchait à s'effacer en tout. Au milieu de ses compagnons d'étude, on l'aurait pris pour le moins intelligent, quoiqu'en réalité il les surpassât tous en esprit, en jugement et en pénétration aussi bien qu'en vertu. Il ne disait jamais rien, à moins d'être interrogé. Dans les exercices de classe, il ne s'attachait jamais à disputer sur les mots, comme font ordinairement ceux qui ne comprennent guère les choses : mais il allait tout de suite au point de la difficulté; s'exprimant d'une manière si précise et si forte, qu'on l'eût plutôt pris pour un maître que pour un disciple. Eloigné de ces contestations auxquelles se livrent les étudiants, sans entendre bien souvent ce qu'ils disent, il aimait mieux avouer avec ingénuité, qu'il ne comprenait pas l'argument, que de s'amuser à y répondre par des paroles inutiles. Enfin l'on fondait sur lui les plus belles espérances, et tout semblait annoncer que le Vénérable Frère ferait plus tard beaucoup d'honneur à l'école de saint Thomas.

Aveugle sur les défauts du prochain, il ne voyait que ses propres écarts. Jamais il ne s'excusait des fautes qu'on lui imputait; son humilité lui faisait toujours croire qu'il n'était que trop capable de les commettre et quoique sa conscience ne lui reprochât rien à cet égard, il aimait mieux souffrir la confusion, que de dire un seul mot pour sa défense.

De cette profonde humilité naissait le grand empressement qu'il mettait à s'avancer toujours dans la vertu; se persuadant qu'il n'avait encore rien fait, il redoublait à chaque instant d'ardeur et de courage. On ne sait pas s'il a jamais manqué à un seul point de la Règle ou des Constitutions. Quant à ces pratiques de dévotion, qui servent comme de haie à l'observance des vœux, de la Règle, ou des Constitutions, et comme d'éperons pour faire courir dans les sentiers de la justice, il les observait avec une entière fidélité. Tout jeune qu'il était, il n'avait nulle complaisance, même pour les

anciens, lorsqu'il s'agissait de quelqu'un de ces points, et il n'eût voulu en enfreindre le plus petit pour rien au monde.

Toujours le premier à tous les exercices de la communauté, il y apparaissait comme un Ange par sa ferveur, son recueillement et sa modestie. Telle était en lui cette dernière vertu, qu'on n'a jamais pu la prendre en défaut. Les passions de ce saint Frère semblaient plutôt mortes que mortifiées; rien n'était capable de lui causer du trouble.

Sa charité le rendait toujours prêt à rendre service. Il priait souvent ses Frères de lui faire connaître quand ils auraient besoin de lui, et les assurait qu'ils ne sauraient lui faire un plus grand plaisir que de l'employer. S'il arrivait qu'on parlât des fautes du prochain, il avait toujours des raisons pour les excuser; et lorsqu'il croyait avoir dit ou fait quelque chose, qui eût pu fâcher ses Frères, il se prosternait à leurs pieds, pour leur en demander pardon, et y demeurait jusqu'à ce qu'ils lui eussent fait signe de se lever : il lui est arrivé quelquefois de rester longtemps ainsi prosterné contre terre, parce que ses compagnons, qui ne se croyaient nullement offensés, oubliaient de lui faire le signe attendu par son humilité comme la marque du pardon.

On ne saurait garder le silence plus sévèrement que lui. Il considérait ce point de la Règle comme un des moyens les plus propres, pour faire de grands progrès dans la vie spirituelle; aussi, ne parlait-il jamais, ni dans les temps, ni dans les lieux défendus par nos saintes Constitutions : bien plus, lorsqu'il en avait la permission expresse, ou plutôt le commandement de ses supérieurs, il le faisait en si peu de mots et avec tant de circonspection, pour ne rien dire d'inutile, qu'il gardait, en quelque façon, le silence, même en parlant. Cette terrible sentence de Jésus-Christ, qui menace les hommes de leur faire rendre compte de toutes leurs paroles oiseuses, le rendait discret et sage dans ses discours, et ceux qui ont conversé avec lui ne se souviennent pas de lui avoir jamais ouï dire une parole vaine.

C'était pour lui une espèce de supplice d'avoir à causer de choses indifférentes : mais en échange, il devenait éloquent et facile, lorsque la conversation tombait sur les choses de la vie spirituelle. Il n'était jamais rassasié de parler de Dieu, et son cœur, d'où il tirait ses paroles, était tellement rempli de lui, qu'il en aurait parlé des jours entiers sans s'épuiser. Il avait de si belles pensées sur les endroits

de l'Ecriture Sainte, dont on faisait la lecture au chœur ou au réfectoire, qu'on l'aurait pris pour un profond théologien, plutôt que pour un jeune philosophe. Comme il craignait que l'étude aride de la philosophie ne le détournât de la présence de Dieu et du doux exercice de l'oraison, les supérieurs lui permirent de mettre par écrit ses réflexions spirituelles. En moins de cinq ou six jours, il en remplit une demi-main de papier; ces réflexions étaient si pieuses et si solides qu'on avait peine à croire que ce fût l'ouvrage d'un jeune étudiant.

Possédant un don admirable d'oraison, il n'était jamais las de prier vocalement ou mentalement et si on l'eût laissé libre, il serait resté jour et nuit au chœur en présence du Très Saint-Sacrement. Pendant ses études, il se procurait adroitement, à l'exemple de saint Thomas, l'occasion de servir quelques messes, et, comme un autre saint Bernard, il était tellement absorbé en Dieu et si profondément occupé de sa sainte présence, qu'après une année entière, il ne savait pas encore comment était disposée la petite église du couvent.

Fr. Jacques s'était rendu si naturel l'exercice de cette sainte présence, et Dieu l'attirait à lui avec tant de douceur, qu'il n'était presque plus capable de penser à autre chose. Vainement s'efforçait-il, pour faire l'obéissance, de s'appliquer aux leçons de philosophie. Son esprit, attiré par une force supérieure irrésistible, se détachait insensiblement du livre, et le Frère, perdu en Dieu, restait fixé dans cette contemplation, au lieu de s'occuper à l'étude; ce qui ne l'empêchait pas de faire de grands progrès dans la science par l'effusion de la lumière divine. Quoiqu'il récitât avec un plaisir indicible les louanges de Dieu au chœur, le plain-chant, qu'on lui faisait apprendre avec soin, à cause de sa belle voix lui inspirait de la répugnance : « Parce que, disait-il, l'application qu'il « fallait avoir aux notes du chant, le détournait de l'attention du « bon Dieu. » Aussi, quelque soin que l'on mît à le lui apprendre, quelque diligence qu'il apportât lui-même à s'y exercer, l'occupation intérieure de son esprit lui dérobait le souvenir des notes, et la mémoire lui faisait défaut, lorsqu'il fallait entonner une hymne, ou une antienne.

Il faut néanmoins avouer qu'à moins d'un attrait aussi fort que celui du Frère Jacques et de quelques âmes extraordinaires, il n'est rien de plus digne de la sainteté de Dieu, ni de plus propre à nous donner de la dévotion, qu'un chant grave et majestueux. Mais notre

religieux jouissait d'une telle union avec Dieu, que pour lui le chant n'était plus un moyen.

Le sommeil même semblait ne pas interrompre la douce occupation de son cœur ; ceux qui couchaient près de lui, surtout en sa dernière maladie, l'entendaient fort souvent dire quantité d'oraisons jaculatoires, tirées de divers endroits des Psaumes, ou des autres Ecritures.

Par la permission de Dieu qui voulait l'éprouver, il eut beaucoup à souffrir de la part de ses Frères, qui le blâmaient hautement, de ne pas employer assez de temps à l'étude. A leurs yeux, son recueillement, et surtout cet extraordinaire silence qu'il gardait dans le temps des récréations communes, n'était que mélancolie ; sa pauvreté, que paresse ; l'empressement qu'il témoignait à s'acquitter exactement de ses exercices spirituels, qu'un effet de son amour-propre ou de son bon naturel. Ils lui disaient qu'il ne fallait pas se distinguer dans des maisons, où la vie commune était en vigueur ; qu'assurément il n'était pas dans le bon chemin ; que la véritable vertu n'est point sauvage, et qu'enfin sa manière d'agir était plus capable de la rendre odieuse que de la faire aimer.

Mais ce qui était plus sensible à ce fervent novice, c'est que les supérieurs eux-mêmes semblaient être du même avis, et ajoutaient souvent à ces reproches de sévères corrections et de rudes pénitences. Le Frère Jacques les regardait comme ses Maîtres et comme tenant la place de Dieu à son égard ; aussi leur conduite le jeta dans quelques alarmes, il craignit d'être trompé, bien que l'onction du Seigneur, qui l'attirait si puissamment à lui, l'assurât du contraire.

Dans son zèle pour la mortification, il n'aurait jamais quitté le cilice ni les chaînes de fer ; il aurait pris de cruelles disciplines, et jeûné au pain et à l'eau presque tous les jours, si on eût voulu le lui permettre. Il demandait ces sortes de pénitences avec tant de grâce, et une si pieuse importunité, que les supérieurs, malgré la faiblesse de son tempérament, ne pouvaient pas toujours s'empêcher de les lui accorder. Il mangeait les aliments tels qu'on les lui servait, sans y mettre ni sel, ni autre chose, et laissait toujours ce qu'il trouvait de meilleur. Lorsqu'on passait la corbeille de pain dans le réfectoire, s'il en remarquait qui fût moins frais ou de moins bonne qualité, il le prenait pour lui.

Il était difficile de le soulager dans ses infirmités qui ont été presque continuelles : car, outre qu'il avait un très grand soin de les cacher, son esprit de pénitence le rendait ingénieux à trouver le moyen de se

mortifier même dans les remèdes qu'on lui faisait prendre. Lorsque, par dispense, on lui servait à sa collation des herbes cuites ou quelques racines, il avait soin de manger une partie de son pain sec, comme ceux qui étaient en bonne santé.

La peine la plus sensible qu'on pût lui faire, c'était de le contraindre à prendre du soulagement : et comme il négligeait absolument de se soigner, on finit par lui ordonner de se présenter, au moins une fois la semaine, au Supérieur de la maison, pour lui dire l'état de sa santé, sans détour et sans déguisement.

III. — Cette charitable précaution vint trop tard ; le Fr. Jacques souffrait déjà depuis quelque temps d'une grande oppression de poitrine, qui lui ôtait la respiration. Personne ne s'en était aperçu, si ce n'est au chœur, où sa belle voix paraissait affaiblie sensiblement. Il essaya de faire croire à un simple rhume ; mais les médecins dirent que son prétendu rhume était une véritable fièvre ; cette maladie était, en effet, si grave, qu'elle devait le conduire au tombeau en l'espace de quelques mois.

Au milieu des douleurs les plus cruelles, la patience du Fr. Jacques ne se démentit pas un instant. Il prenait avec joie tous les remèdes, quelque pénibles qu'ils fussent. On lui fit une opération, qui nécessita l'emploi du feu, opération si affreuse, que les assistants en avaient horreur. Lui seul considérait avec un visage riant ce terrible appareil de fer et de feu et il souffrit tout sans témoigner le moindre sentiment. Le médecin, présent à cette opération, admirait une patience si héroïque en un jeune homme si délicat et déjà abattu par le mal ; il lui dit, comme en plaisantant, que l'insensibilité d'un malade n'était pas une bonne marque. Le Frère répondit en souriant qu'il n'y avait rien à craindre pour lui de ce côté ; car il était, Dieu merci, encore bien sensible.

Un religieux de ses amis lui conseillait un jour de faire quelque vœu ou quelque prière particulière pour demander sa guérison. Fr. Jacques refusa. « Pour moi, répondit-il avec ingénuité, je ne puis « désirer la santé. Je vous déclare que je ne voudrais pas l'avoir « contre l'ordre de Dieu, quand bien même il ne m'en dût coûter « qu'un seul *Ave Maria*, étant sûr qu'il fait tout pour mon bien, et « que le mieux pour moi est de me laisser conduire par lui. » A un autre Frère, qui lui demandait s'il ne s'affligerait pas de perdre son œil malade, il répondit qu'il ne serait pas même fâché de perdre encore l'autre, s'il n'en devait pas être à charge à la Religion.

La pensée de la mort, qui épouvante les autres, était pour lui un sujet de joie ; et lorsque ses maux augmentaient : « Voilà qui va « bien, disait-il, avec un visage riant, ceci est tout de bon, nous « nous approchons de notre terme. »

On a cru qu'il avait eu quelque connaissance ou quelque pressentiment de sa mort prochaine ; car voyant le grand soin que l'on prenait depuis sa profession pour le former aux sciences, au chant et aux autres fonctions de l'Ordre, il n'épargnait aucun effort pour satisfaire la volonté de ses supérieurs ; mais il assurait toujours que tout serait inutile, et qu'il n'aurait pas le temps de s'en servir. Il semble même avoir distinctement prévu et prédit sa fin quelques jours avant qu'elle arrivât ; ce fut à l'occasion d'un songe, qu'on pourrait à bon droit qualifier de révélation.

Il lui sembla dans son sommeil qu'il éprouvait un grand désir de voir une ville fameuse, dont on lui avait beaucoup loué la grandeur et la beauté. Sortant de la maison de ses parents, quoiqu'avec une extrême répugnance, il se met en chemin, non seulement pour voir cette belle cité, mais encore dans l'intention d'y faire son séjour. Peu de temps après, plusieurs personnes séculières de sa connaissance se joignent à lui, et l'interrogent sur le but de son voyage : « Je vais à la ville, leur répond-il simplement. » — « Nous y allons « aussi, répliquent ces personnes, suivez-nous et passons par ces « petits sentiers que voici, car le chemin que vous prenez est trop « rude et trop difficile. » Un mouvement secret l'empêche de les suivre : il continue sa route, mais ensuite, se voyant seul, il craint de s'être égaré, il regarde, tout éperdu, de côté et d'autre, et finit par apercevoir dans la solitude où il se trouvait, un chemin beau et large qui semblait l'inviter à n'avoir point de crainte.

Dans son trouble et son incertitude, il voit près de lui quelques-uns de ses anciens compagnons qui lui demandent où il va ainsi seul dans ce désert. Il leur répond comme aux autres qu'il se rend à la ville. « Prenez garde, Frère Jacques, lui disent-ils, vous vous « trompez, ce chemin n'est pas bon. Il faut prendre celui-ci où « vous voyez passer un tel et un tel, qui veulent aller à la ville « comme vous. » A ces motś, le bon Frère encore plus affligé qu'auparavant, ne sait à quoi se déterminer ; il n'ose continuer le chemin qu'il a pris, puisqu'il s'égare, lui dit-on, et d'autre part, il ne peut se résoudre à en prendre un autre, car il se sent intérieurement poussé à garder son premier itinéraire : il avait

même une secrète persuasion qu'il arriverait plus tôt par cette voie.

Mais, cette assurance qu'il se donnait à lui-même, en poursuivant son chemin, est bientôt troublée par la rencontre d'un certain supérieur qui semblait ne l'avoir devancé que pour le surprendre : « Et où allez-vous ainsi tout seul, Frère Jacques, lui dit tout brus- « quement ce supérieur ? » — « Je vais, mon révérend Père, à la ville, « répondit modestement le novice. » — « Mais en savez-vous bien « le chemin, répliqua l'interlocuteur ? Qui vous a dit que celui-ci est « le bon ? Ne voyez-vous pas, mon enfant, qu'en vous conduisant « ainsi vous-même, vous vous exposez à vous égarer ? Sortez d'ici, « et suivez les autres. »

L'humble Fr. Jacques, extrêmement affligé de cet ordre, craignait de n'arriver que bien tard en cette grande cité, il se disposait déjà à se conformer à la volonté de son supérieur, lorsque levant les yeux, il se vit à deux pas de la ville tant désirée ; il n'en était plus séparé que par un petit ruisseau. Cette vue remplit son cœur d'une si grande joie qu'il ne pouvait la contenir. « On prétendait que tu n'étais pas « dans le bon chemin, se disait-il à lui-même en se félicitant de son « bonheur, et cependant te voici dans très peu de temps arrivé où « tu voulais aller. »

A ce moment, le Frère s'éveilla, et comprenant aussitôt le mystère de ce songe, il en ressentit dans son cœur une immense consolation. Quoiqu'il fût extrêmement égal en toutes choses, il ne put se posséder en cette circonstance, et le religieux qui le soignait, jugea qu'il lui était arrivé quelque chose d'extraordinaire.

Dans cette pensée il l'interrogea et le contraignit à lui dire la cause de cette joie qu'il venait de laisser éclater. Le Fr. Jacques raconta simplement son rêve : « Mais que concluez-vous de là, mon « Frère ? répliqua ce Père, qui voulait adroitement savoir tout le « mystère. » — « Si je ne me trompe, répondit le novice, le désir que « j'ai eu dans mon songe d'aller en cette belle ville, signifie le « motif de ma vocation, qui m'a poussé, malgré toutes sortes de « répugnances, à sortir de la maison de mes parents et à quitter le « monde. Les séculiers et les religieux qui prétendaient que je « n'étais pas dans le bon chemin, sont tous ceux qui ont trouvé à « redire à ma conduite. Le ruisseau que j'ai vu près de cette ville « représente ma maladie qui finira bientôt. Cette belle et grande « ville est le ciel, pour lequel j'ai tout quitté, afin de venir vivre

« dans la Religion. Dieu soit béni, la fin fera encore mieux connaître « la vérité de tout ceci. »

On ne saurait rien voir de plus saint que ce songe, ni de plus fidèle et de plus juste que son interprétation, en sorte qu'on pourrait dire de ce jeune homme comme autrefois de Daniel : *Verum est somnium, et fidelis interpretatio ejus.* « Le songe est véritable, et « l'explication parfaitement juste. » On ne tarda pas beaucoup à voir l'entier accomplissement de la prophétie du Fr. Jacques, car ses maux, augmentant de jour en jour, lui ôtèrent toutes ses forces ; ne pouvant presque plus rien prendre, et incapable de se soutenir, il fut contraint de se mettre au lit. On lui dit alors ouvertement qu'il fallait mourir, qu'il n'y avait plus de temps à perdre et qu'il devait se préparer à recevoir les derniers sacrements. Il tressaillit de joie à cette agréable nouvelle, après laquelle il soupirait depuis si longtemps et s'écria aussitôt avec un saint transport : *Benedictus Deus.* « Béni « soit Dieu. »

Fr. Jacques pria ensuite les religieux qui étaient dans sa chambre de se retirer ; ils le laissèrent seul pendant environ deux heures qu'il passa dans un profond recueillement. Après quoi, il demanda le révérend Père Prieur, et lui fit sa confession, avec les sentiments d'une âme vivement pénétrée du regret d'avoir offensé Dieu. On lui porta ensuite le Viatique ; au moment où il entendit la clochette qui l'avertissait de l'approche de son Seigneur, il fit un suprême effort et se leva du lit, vêtu de ses habits, qu'il n'avait point quittés. Il reçut à genoux, d'une manière si dévote et si touchante, ce Pain des forts, que les religieux en furent tous édifiés. Il leur demanda pardon des mauvais exemples qu'il leur avait donnés, et reçut immédiatement l'Extrême-Onction avec une si grande présence d'esprit, qu'il répondit à toutes les prières.

Aussitôt après, on commença la recommandation de l'âme, parce que ses forces diminuaient visiblement ; l'un des Pères lui demanda s'il ne pensait pas à Dieu ; le moribond répondit, d'un ton de voix qui marquait la force et l'amour de son âme : « C'est, mon Père, tout « ce que j'ai cherché. » Il perdit ensuite tout à fait la parole ; et ainsi plein de Dieu et du désir de le posséder, il lui rendit doucement son esprit par une sainte mort au couvent de Saint-Paul-Trois-Châteaux, le 22 mars de l'an 1687. Il mourut à l'âge de vingt-un ans, il en avait à peine passé trois en Religion.

Son corps demeura aussi souple que celui d'un enfant. Toute la

ville accourut pour le voir ; on s'empressa même de faire toucher des chapelets à ces restes vénérés : honneur bien légitime, rendu à ce corps admirable, auparavant la demeure et l'organe d'une âme qu'on croyait en possession de la vision de Dieu.

La Vertueuse S. GEORGETTE VERRIER, veuve Du Tiers-Ordre, de la Congrégation du Couvent du faubourg Saint-Germain, à Paris (*)

(1681)

Sœur Georgette, née à Jons-Bourg, près de Sainte-Reine, parut, dès sa plus tendre enfance, destinée à porter la croix. Toute jeune encore, elle reçut une grande blessure à la tête ; c'était le commencement de ses souffrances. Il fallut, pour la guérir, l'intervention des chirurgiens, qui lui causèrent, durant une année, des douleurs indicibles.

Après cette croix, il en vint une autre beaucoup plus rude. Au lieu de lui servir de père, l'homme avec qui sa mère s'était remariée, l'accabla de mauvais traitements, et la contraignit même à sortir de la maison. C'est seulement après qu'il fut mort, qu'elle put revenir auprès de sa mère. En attendant, il lui fallut vivre dans la misère et soutenir son existence par un travail opiniâtre.

Plus tard, devenue l'épouse de Guillaume Verrier, elle vit s'ouvrir une nouvelle série de longues et cruelles épreuves. Cet homme, d'un naturel farouche et brutal, traitait sa pieuse femme d'une manière très rude, et, comme ses affaires ne réussissaient pas, il la contraignait à se porter garant pour lui vis-à-vis de ses créanciers. Elle fit paraître pendant tout ce temps une patience, une paix et une douceur admirables, ne se plaignant jamais et tâchant seulement, par de sages remontrances, d'amender son mari. Mais les

(*) Souéges, *avril*.

affaires de ce dernier allant de mal en pis, il se troubla, au point de perdre la raison. Et enfin, les excès qu'il continuait de commettre avec plus de violence et d'emportement que jamais envers sa femme, le conduisirent en prison. Georgette eut recours à ses amis pour l'en retirer et elle parvint à lui faire rendre la liberté, mais elle n'eut pas lieu de s'en applaudir ; car cet homme, incapable d'aucun sentiment de reconnaissance ou de tendresse, continua à la maltraiter : battue souvent jusqu'à être mise en danger de perdre la vie, elle fut enfin contrainte, après quinze ou vingt ans de souffrances, de demander en justice sa séparation.

Sa patience et sa douceur ayant paru jusqu'alors avec tant d'éclat, ses autres excellentes vertus commencèrent à la faire admirer par tous ceux qui observaient sa vie. Elle vint à Paris, et fut mise chez madame la duchesse de Villars en qualité de gouvernante. Elle s'acquitta de ces fonctions deux ou trois ans et donna dans cette maison un grand exemple de piété ; après avoir vaqué tout le jour à ses occupations, elle passait les nuits à prier.

Depuis le dimanche de la Passion jusqu'au saint jour de Pâques, elle ne mangeait que le soir, et encore quelque morceau de pain seulement ; si les autres jours elle ajoutait quelque chose, c'étaient les restes de ce qu'on donnait à un petit enfant.

Elle se confessait alors dans l'église de notre couvent du faubourg Saint-Germain, au Père directeur des Sœurs de la Congrégation de Sainte-Catherine de Sienne. Voyant le grand attrait que Dieu lui donnait pour l'oraison, ce religieux lui conseilla de quitter la maison où elle était, afin d'être plus affranchie des exercices de Marthe, et de s'adonner plus intimement à ceux de Marie. Elle lui obéit, et, reçue parmi les Sœurs de la Congrégation, elle revêtit leur habit, qu'elle honora par une vie toute sainte et des vertus éminentes.

Fort dévote envers le Très Saint-Sacrement de l'autel, elle communiait souvent, et l'aurait même fait tous les jours si son confesseur eût voulu le lui permettre. Elle demeurait aussi longtemps qu'elle pouvait dans l'église, et les jours de fête et les dimanches, elle n'en sortait presque point. Le matin, elle entendait toutes les messes, ne s'en allait qu'à une heure de l'après-midi pour prendre un peu de nourriture, et revenait ensuite y passer tout le reste de la journée.

Extrêmement humble, notre Sœur ne voyait que ses défauts et ses imperfections. Elle s'estimait la plus grande pécheresse de la terre, parlait à tout le monde avec beaucoup de respect et d'humi-

lité, surtout aux prêtres et aux religieux, se jetant humblement à leurs pieds, et ne voulant point se lever qu'ils ne lui eussent donné leur bénédiction. Elle en agissait de même envers la Supérieure de la Congrégation, à qui elle disait toujours « ma révérende Mère », se tenant à genoux en sa présence, sans qu'il fût possible de l'obliger à s'asseoir. Le jour où l'on fit dans notre église le service funèbre de madame la duchesse de Chevreuse, la Vénérable Sœur parut au milieu des autres femmes pauvres, vêtue comme elles de la grosse robe grise qu'on donnait à chacune.

Elle ne portait ordinairement que des habits vieux et rapiécés, avec lesquels néanmoins elle tâchait de se tenir très propre. Sa chambre annonçait la plus grande pauvreté ; petite et incommode, elle était au gré de cette Servante de Dieu. Tout son ameublement consistait en quelques chaises usées, quelques pauvres meubles, et une méchante paillasse qui lui servait de lit ; elle n'avait qu'une couverture fort vieille, et bien insuffisante pour la garantir du froid en hiver.

On peut juger par là avec quelle ferveur elle pratiqua la mortification et la pénitence. Elle veillait jusqu'à minuit, s'occupant à filer, puis disait les Matines de la Sainte Vierge. Elle affligeait encore son corps par de sanglantes disciplines, de rudes cilices et des ceintures de fer, quoiqu'elle eût un si rare don de chasteté, qu'elle ne sentait point de tentation contre cette vertu.

Sœur Georgette était aussi fort obéissante ; elle en a donné des preuves, surtout en se soumettant à son confesseur, lorsqu'il voulait modérer ses pénitences ; car, c'est seulement en cela qu'elle semblait garder encore une volonté propre ; pour toutes les autres choses qu'on pouvait lui commander, elle s'y portait immédiatement sans la moindre difficulté.

Elle pratiquait si parfaitement la douceur et la patience, que jamais elle ne se plaignait de rien. Quand on lui disait des paroles blessantes, elle faisait semblant de ne rien entendre, et n'en témoignait aucun ressentiment. Son maintien était grave et réservé, son visage modeste et un peu triste, quoique respirant une grande sérénité, sa démarche posée, ses paroles sages et humbles, et ses yeux toujours baissés.

La retraite et la solitude faisaient ses délices ; au lieu de rechercher la conversation des créatures, elle se tenait ou à l'église ou dans sa chambrette, occupée en Dieu, ou à quelque travail. Elle avait une

conscience pure et timorée ; dès qu'il lui semblait avoir commis quelque faute, elle s'en confessait au plus tôt et pleurait amèrement. Ses aveux étaient quelquefois accompagnés de tant de larmes que son confesseur devait lui permettre de s'interrompre, afin qu'elle pût continuer.

Dieu l'exerça dans les dernières années de sa vie par beaucoup de peines étranges ; elle ne croyait pas que dans l'enfer on en pût souffrir de plus grandes. Elle avait des tentations très pénibles contre la foi, la religion, les sacrements, les prêtres, les religieux et même contre la personne divine de notre Sauveur Jésus-Christ. Elle éprouvait des dégoûts extrêmes pour tous les exercices de piété et même pour la fréquentation des sacrements. Néanmoins, fidèle à Dieu pendant le temps que durèrent ces tentations, jamais elle ne laissa aucun de ses exercices accoutumés, se trouvant exactement à toutes les réunions des Sœurs, faisant ses confessions et communions ordinaires et vaquant à l'oraison, comme si Dieu l'y eût comblée de ses consolations les plus douces.

Bientôt ce combat intérieur devint plus rude encore, quand le démon lui fit croire qu'elle était au nombre des réprouvés ; la bonne Sœur était continuellement occupée de cette pensée sans pouvoir s'en défaire, et comme d'ailleurs elle était toute persuadée de son indignité et de sa misère, elle ne savait que répondre au tentateur, sinon qu'elle ne se relâcherait jamais en quoi que ce fût de ses pratiques ordinaires.

Outre plusieurs maladies qui l'ont affligée pendant sa vie, elle en a souffert une pendant dix ans, qui lui a causé des douleurs très cruelles. Dans les trois dernières années surtout, ces douleurs ont été si vives et si aiguës, qu'on admirait comment elle pouvait les supporter avec tant de paix et de patience ; bien loin de se plaindre, elle ne voulait même pas permettre qu'on cherchât à la soulager.

Même alors, sans égard pour sa maladie, elle persistait à se mortifier étrangement dans le manger, ne donnant à son corps qu'un peu de nourriture.

Enfin, son mal devint incurable ; comme on lui proposait des remèdes auxquels sa pudeur ne pouvait consentir, elle préféra perdre la vie et se disposa à recevoir les derniers sacrements ; et peu après, elle mourut victime de son amour pour la chasteté. C'était le 22 mars de l'année 1681, jour de la fête du B. Ambroise de Sienne.

A peine eut-elle expiré, que Dieu commença à l'honorer par des miracles, dont l'authenticité repose sur des attestations irrécusables.

La dame Chabot, maîtresse d'école, âgée d'environ soixante ans, s'était enfoncé une aiguille dans la main droite, et en voulant l'extraire, elle l'avait brisée. Le fragment resté dans la blessure lui causait une extrême douleur et lui avait affreusement enflé la main ; elle se souvint alors de la Sœur Verrier, et se sentit inspirée de prier Dieu par les mérites de sa servante, de la soulager dans l'extrémité où elle se trouvait. Elle n'eut pas plutôt fait sa prière, qu'elle fut entièrement guérie, ainsi qu'elle l'a déclaré le 13 juillet 1681.

La dame Anne Barbier, malade depuis huit ou neuf mois, et presque abandonnée des médecins, qui avaient inutilement employé pour la guérir tous les remèdes de leur art, se trouvait extraordinairement accablée de ses maux le jour où la Sœur mourut. Elle se recommanda avec beaucoup de dévotion et de confiance à ses prières, afin qu'il plût à Dieu ou de la soulager dans ses douleurs, ou de l'appeler à lui. Elle fut soudain exaucée dans la première partie de sa demande, Dieu lui donnant une parfaite santé, comme elle en a fait l'attestation le 4 juin 1681.

Une personne d'environ quarante ans, nommée Catherine, souffrait depuis quinze ans d'une migraine très violente, qui l'assaillait deux, trois et quatre fois le mois, sans qu'elle pût trouver le moindre remède. Un jour qu'elle était hors d'elle-même par l'excès de la douleur, elle eut recours à notre Sœur ; et se mettant sur la tête un morceau de vêtement qui lui avait servi, elle se trouva soudain soulagée, et ne sentit plus rien, ainsi qu'elle l'a attesté le 25 août 1681.

Plus tard, la même personne étant accablée d'un autre mal, non moins pénible que le précédent, ne pouvait prendre un moment de repos, ni même se tenir assise. Elle invoqua sa bienfaitrice, et s'étant de nouveau appliqué un morceau de sa robe, elle fut délivrée de son mal et n'en a plus été tourmentée.

Cette Vénérable Servante de Dieu fut enterrée dans notre église du faubourg Saint-Germain, qu'elle avait si souvent fréquentée, et où elle avait fait tant d'honneur par sa conversation et ses exemples aux Sœurs de la Congrégation de Sainte-Catherine.

LE MÊME JOUR

1301. — A Bordeaux, mourut le V. P. PIERRE SAUVETERRE. Son assiduité à l'oraison, son zèle pour l'observance régulière et son ardente charité à servir le prochain, le rendirent très aimable à Dieu et aux hommes. Il soutint avec une fermeté admirable la cruelle persécution que les ennemis déclarés de l'état religieux suscitèrent à l'Ordre en plusieurs couvents de sa Province, particulièrement en celui de Saint-Sever, dont il fut le premier Prieur. Il s'acquitta si dignement de cette charge, que les religieux de celui de Bordeaux l'élurent à leur tour, pour vivre sous sa conduite. Pendant qu'il les gouvernait dans l'esprit de Dieu et dans la pratique exacte de la plus étroite observance, Dieu le retira du monde, pour le récompenser au ciel, l'an 1301. — (Bern. Guidonis.)

1485. — A Paris, au couvent de Saint-Jacques, mourut le V. P. ENGUERAND SUGNARD, profès du couvent de Caen, en Normandie, et docteur en théologie. Sa science, sa piété et ses belles qualités naturelles le rendaient recommandable ; aussi, Charles, duc de Bourgogne, le choisit-il pour son confesseur. Ce prince demanda pour lui, au Pape Paul II, le titre d'évêque de Sélivri, en Grèce. Huit ans après, le Pape Sixte IV le transféra à l'évêché d'Auxerre, en Bourgogne. Pendant douze ans, le pieux pontife se consacra tout entier au salut de son troupeau par une application continuelle aux devoirs de sa charge. Il mourut à Paris, le 22 mars 1482, et fut enterré avec une pompe digne de ses mérites dans la nef de l'église, près de la chapelle de Notre-Dame de Pitié, où on le représente sur une tombe de pierre avec ses habits pontificaux. — (Fontana.)

1629. — A Montpellier, mourut le V. P. NICOLAS RUBERIC, un des premiers enfants spirituels du P. Sébastien Michaëlis, et l'un de ses plus fervents disciples dans l'établissement de la réforme dominicaine. Il ne s'effraya ni des difficultés qui se rencontrent ordinairement dans ces sortes d'entreprises, ni des oppositions que les ennemis du bien formèrent, pour en empêcher l'heureuse exécution. Son grand amour pour Dieu et son zèle infatigable pour la vie régulière lui faisaient souffrir ces peines avec action de grâces. C'était un homme d'oraison et de grande austérité ; ses rigoureuses mortifications lui méritèrent la récompense éternelle, l'an 1629. — *(Mém. de Montpellier.)*

1650. — A Dinan, au monastère de Sainte-Catherine de Sienne, mourut la dévote Sœur JEANNE DE SAINT-FRANÇOIS. Quoique d'une haute naissance, elle voulut être reçue parmi les Sœurs converses, et regarda comme un bonheur de participer à leurs travaux aussi humbles que pénibles. La Providence lui ménagea l'occasion de satisfaire son amour pour le renoncement. La Mère Supérieure, en effet, eut l'idée de faire apprendre à ses filles, les métiers les plus nécessaires, afin d'échapper autant que possible à la nécessité d'introduire des hommes dans la clôture. Notre Vénérable Sœur Jeanne, dont les mains dans le monde n'avaient jamais connu les travaux manuels grossiers, prit pour elle le métier de cordonnier, et l'exerça longtemps, donnant ainsi à la communauté un exemple admirable d'humilité et de mortification. Cette vie héroïque ne pouvait être couronnée que par une sainte mort. Une maladie contagieuse s'étant déclarée dans le monastère, la vertueuse Sœur demanda en grâce de pouvoir soigner les malades. Mais, à force de s'exposer au péril de la contagion, elle finit par être atteinte à son tour, et mourut victime de sa charité, le 22 mars 1650, à l'âge de 38 ans. — *(Mémoires de Dinan.)*

1662. — A Viviers, au monastère de Notre-Dame du Rhône, mourut la V. M. MARGUERITE CROZE, fille de M. Personetti de Croze, conseiller au Parlement d'Aix en Provence. Dieu, qui voulait l'élever à une haute perfection, la plaça sur la croix dès son jeune âge. Une infirmité très douloureuse, qui l'éprouvait habituellement, contribua beaucoup à la retirer des plaisirs, et à la dégouter du monde. Résolue de se donner tout à Dieu par les exercices d'une solide piété, elle se mit sous la conduite d'un prudent directeur, qui lui enseigna la manière de faire oraison. Elle sentit tant d'attrait dans cet exercice, qu'elle y employait la plus grande partie de la nuit. Chaque soir, en allant se reposer, elle s'attachait le pied avec une corde qu'elle liait à la colonne de son lit, afin de pouvoir plus facilement se réveiller. Le démon, prévoyant le profit qu'elle devait tirer de l'union continuelle de son esprit et de son cœur avec Dieu, n'épargna rien pour la distraire. Il s'efforça de l'épouvanter par d'horribles apparitions ; mais la fidèle épouse de Jésus-Christ se moquait de ces artifices.

Sa grande beauté la fit beaucoup demander en mariage. Pour se mettre à l'abri de ces recherches importunes, Marguerite résolut de se faire religieuse de l'Ordre ; mais, ne voyant pas assez de régularité dans le monastère de Saint-Barthélemy, à Aix, elle pria ses parents de la conduire à celui de Viviers, dont la bonne odeur se répandait dans toute la Province. Elle y prit l'habit le jour de la Pentecôte 1635, et le porta l'espace de vingt-six ans dans la pratique de toutes les vertus. Elle ajoutait quantité de jeûnes, des disciplines et des veilles aux austérités de l'Ordre. Après Matines, elle demeurait en oraison au chœur jusqu'à Prime. Elle était toujours occupée de Dieu par l'exercice

continuel de sa divine présence : aussi, la voyait-on pendant son travail se mettre souvent à genoux, faire des génuflexions et des inclinations. Très dévote à la Sainte Vierge, elle récitait tous les jours son Rosaire et jeûnait au pain et à l'eau les veilles de ses fêtes. Elle recevait de si abondantes grâces à la communion, que les religieuses l'ont vue souvent transportée des ardeurs du saint amour. Dieu, cependant, lui faisait acheter ces consolations sensibles par de grandes amertumes, la tenant quelquefois dans des sécheresses, des ténèbres et une espèce d'abandon intérieur, qui la faisaient beaucoup souffrir. Au milieu de ses peines intérieures et extérieures, elle n'attendait sa consolation que du ciel.

Sœur Marguerite a reçu d'insignes faveurs de son Ange gardien. Une fois, étant encore dans le monde, elle s'éveilla la nuit à un moment où la lune jetait une vive clarté ; croyant qu'il était jour, elle se leva, et se rendit à l'église, mais trouva la porte fermée. Son saint Ange la lui ouvrit, et elle put y vaquer à la prière. Une autre fois, un vieux plancher, sur lequel elle se trouvait, s'enfonça sous ses pieds ; elle invoqua son Ange, qui la soutint miraculeusement, en sorte qu'elle ne fut aucunement blessée. Peu de temps après son entrée en religion, elle ressentit encore les effets de cette protection. Un jour, voulant descendre d'un grenier et ne faisant pas attention que l'échelle avait été retirée, elle tomba et devait nécessairement se tuer ou se blesser ; mais elle implora le secours de son saint Ange, qui se montra aussitôt près d'elle ; et grâce à lui, elle n'eut aucun mal.

Sa charité la portait à prier Dieu et à se mortifier, pour soulager les âmes du purgatoire, qui lui apparaissaient souvent. Celle de son confesseur se fit voir à elle la nuit même où il mourut, et lui demanda très instamment l'assistance de ses prières. Sœur Marguerite entendit aussi plusieurs fois dans sa chambre une musique céleste, qui la comblait de joie. Peu de jours après la mort de la V. M. Hyacinthe, elle fut agréablement tirée de son sommeil par cette symphonie miraculeuse : elle crut voir cette B. Mère, qui lui serra la main, comme pour lui dire adieu avant de monter au ciel avec les Anges. Cette visite lui parut, non sans raison, un avertissement de se disposer à la mort. La pieuse Sœur ne se trompait pas. Ses maux augmentèrent rapidement, et elle mourut le 22 mars 1662, presque aussitôt après avoir reçu le saint Viatique. La nuit suivante, elle apparut à un pauvre homme qu'elle avait mis dans le bon chemin par ses charitables exhortations et le pressa encore de persévérer dans la crainte et dans l'amour de Dieu. — *(Mém. de Viviers.)*

XXIII MARS

Le V. P. FRANÇOIS COMBEFIS,
Profès du Couvent du Chapelet, à Bordeaux (*)

(1605-1679)

La vie du V. P. François Combefis nous offre un parfait modèle de la sainteté unie à la science la plus éminente. François Combefis naquit en l'année 1605, à Marmande, où son père occupait un rang distingué dans le barreau. Envoyé de bonne heure, à Bordeaux, pour y faire ses humanités et sa philosophie, il y remporta de grands succès. Absolument retiré du monde, il fréquentait les sacrements avec assiduité. Son unique récréation était alors de s'entretenir des choses de la spiritualité avec les religieux de l'Ordre de Saint-Dominique. La vie régulière venait d'être établie dans le couvent des Dominicains de Bordeaux par les premiers disciples du V. P. Sébastien Michaëlis.

Jamais le pieux jeune homme ne s'éloignait de ces hommes de Dieu sans éprouver intérieurement un ardent désir d'embrasser leur saint Ordre. Trop jeune encore, il voulut mûrir sa vocation ; pendant deux années, il consulta Dieu, et enfin, après beaucoup de prières, de communions et de larmes, convaincu que le ciel l'appelait à l'Ordre apostolique des Frères-Prêcheurs, où florissaient la science, la piété et le zèle des âmes, il suivit son attrait, et à l'âge de dix-neuf ans, en 1624, il reçut l'habit dominicain au couvent du Chapelet, à

(*) *Ex Epist. Encyclica,* Echard.

Bordeaux. Son noviciat se passa dans les pratiques les plus solides de la vie intérieure et dans tous les exercices d'une observance rigoureuse.

Après sa profession, il obtint de recommencer sa philosophie, pour s'attacher aux principes de saint Thomas. Ensuite, il étudia la théologie : cette étude de la science sacrée par excellence contribua à le rendre aussi saint que savant, les lumières surnaturelles qu'il y puisait, excitant sa volonté à un fervent amour de Dieu. Tout en lui était réuni : les dons les plus riches de la nature et de la grâce, une pénétration merveilleuse de l'esprit et la piété la plus exemplaire. On l'établit bientôt Lecteur de philosophie, à Bordeaux ; son cours achevé avec fruit et succès, les supérieurs l'envoyèrent enseigner la théologie au couvent de Saint-Maximin. Bien qu'il eût le droit, comme professeur, de s'absenter du chœur, pour vaquer à la préparation de son enseignement, jamais il ne consentit à bénéficier de cette dispense légitime. Le jour et la nuit, il assistait à l'Office divin, à la méditation, à l'examen de conscience et à tous les exercices de communauté.

Depuis quelques années, le P. Michaëlis avait fondé, à Paris, le célèbre couvent de l'Annonciation, grâce à la munificence du cardinal de Retz, François de Gondy, premier archevêque de Paris. C'était une maison de stricte observance et le Vicaire général de la Congrégation tenait à n'y assigner que les religieux les plus doctes et les plus pieux, choisis avec soin dans tous les couvents de sa juridiction. Le Père Combefis y fut envoyé en 1640, pour y faire le cours de théologie. A cette époque, il commença à mettre à exécution son grand dessein de donner une meilleure édition des Pères grecs. Favorisé par les évêques et par le prince, ami des lettres, qui gouvernait la France, il recueillit les textes les plus sûrs, étudiés dans les manuscrits précieux des Bibliothèques du roi et du chancelier, de la Bibliothèque Vaticane et de plusieurs autres, et fit paraître successivement de nombreux ouvrages, qui témoignent de son esprit de sage critique, de sa connaissance approfondie de la langue grecque et de la science de l'histoire et de la théologie.

Le P. François Combefis fut patronné par les personnages les plus illustres de son temps : les deux cardinaux François et Antoine Barberini, le premier ministre Mazarin ; le nonce Piccolomini, les de Gondi, archevêques de Paris ; Pierre de Marca, Hardouin de Péréfixe, François de Harlay, Charles de Monchal, archevêque de Toulouse ;

Suarez, évêque de Vaison ; Bosquet, de Montpellier. Parmi ceux avec qui il entretint des rapports littéraires, Echard nomme les Grecs Luc Holstein et Léon Allatius ; Emmanuel Schelstrate, à Rome ; Blach de Crète, à Venise ; les PP. Bolland, Henschein et Papebrock, à Anvers. A ces derniers, le P. Combefis communiqua plusieurs ouvrages grecs, extraits de la Bibliothèque royale, pour être insérés dans les *Acta Sanctorum*, et il en reçut les lettres les plus aimables. A Paris, les frères Dupuy, Thévenot, conservateur de la Bibliothèque du roi ; Ducange, J.-Baptiste Coteler, Labbe, Cossart s'honoraient de l'amitié du célèbre Dominicain.

Sans sortir de son propre couvent, le P. Combefis voyait autour de lui une école de savants de premier ordre, tels que Goar, Quétif, Michel le Quien et Echard, dont les ouvrages sont regardés comme des chefs-d'œuvre de science historique et critique.

II. — Remarquable comme érudit, le P. Combefis ne se distinguait pas moins comme religieux. Pour peu qu'on jette un simple coup d'œil sur ce côté de sa vie, quelles éminentes vertus à admirer ! Sa piété était celle d'un Bienheureux. Ordinairement couché le soir à neuf ou dix heures, il se levait à deux heures de la nuit, descendait au chœur, et là, seul avec son Dieu, il faisait son oraison qu'il prolongeait jusqu'à quatre heures. Il retournait ensuite dans sa cellule, pour étudier ou plutôt pour continuer son oraison ; car l'étude chez lui n'était, pour ainsi dire, qu'une prière ininterrompue ; toujours en la présence de Dieu, il prenait sans cesse occasion de ce qu'il étudiait, pour exprimer à son Seigneur et Maître les vives affections qui se pressaient dans son cœur.

Les dimanches et les jours de fête, il faisait trève à ses travaux d'érudition, pour se livrer plus complètement aux choses de la piété. Il célébrait chaque matin le saint sacrifice de la Messe, avec une telle dévotion, qu'on ne pouvait le voir à l'autel sans en être profondément ému. Quand le Saint-Sacrement était exposé, il demeurait de longues heures en sa divine présence, à genoux, immobile et tout absorbé dans la considération de la bonté infinie que le Seigneur nous témoigne en ce mystère.

A son amour envers Dieu le P. Combefis, suivant le précepte de Notre-Seigneur, unissait une tendre charité pour le prochain.

Rien ne lui coûtait pour pratiquer cette vertu excellemment et sous toutes ses formes. Le dérangeait-on jusqu'à dix et douze fois

dans une matinée, il quittait aussitôt ses chers livres pour aller où on l'appelait. On avait placé un petit confessionnal près de sa cellule, et dès qu'un religieux frappait à sa porte pour se confesser, immédiatement il s'y rendait. Le sacristain de notre église connaissant son zèle envers les âmes, l'avertissait souvent par un coup de cloche, et sur-le-champ le V. Père quittait Dieu pour Dieu, comme il disait lui-même. Aller confesser et consoler les pauvres malades à l'Hôtel-Dieu était sa joie et son délassement. Comme on le priait un jour de ne pas s'exposer ainsi et de se conserver, pour rendre plus longtemps service à l'Eglise : « Je suis un serviteur inutile, répliqua-t-il, et la « plus grande grâce que Dieu puisse m'accorder serait de me faire « trouver la mort à l'hôpital, en confessant un pauvre pestiféré. « Oh ! quel plaisir d'exposer sa vie pour l'amour d'un Dieu qui a « sacrifié la sienne avec tant d'amour. » Sa charité l'avait rendu l'infirmier volontaire de tous ses Frères. Dans leurs maladies, il était infatigable à les visiter le jour et la nuit. Aucun n'est mort, lui présent au couvent, sans avoir été exhorté fréquemment par ce charitable Père, à la résignation, à l'espérance, à la contrition et à l'amour. Voyait-il un religieux dans la peine ou dans l'humiliation, il s'empressait de le consoler. On eût dit que son cœur était l'asile de tous les affligés. Il les accueillait avec une telle bonté que tous se confiaient à lui avec le plus grand abandon, et non sans profit.

Le V. Père avait la pureté d'un ange comme son maître, saint Thomas. La vigilance sur lui-même et la mortification des sens la plus entière furent les deux fidèles gardiennes de cette pureté virginale. Ses pénitences étaient presque excessives.

En le voyant si amaigri et si exténué, on s'étonnait qu'il pût vivre, et on se demandait comment il pouvait encore se livrer aux travaux si pénibles de l'étude et du saint ministère. Il ne buvait presque pas de vin et le peu qu'il prenait était plutôt de l'eau rougie. Quand on servait au réfectoire plus que l'ordinaire, à l'occasion d'une fête, il ne manquait pas de s'en priver. Quelque rigoureux que fût l'hiver, il ne se chauffait jamais, par esprit de mortification. En un mot, il était mort à lui-même et à tout ce qui pouvait contenter la nature.

Son humilité donnait un merveilleux éclat à ses autres vertus. Aimé et honoré de tous les évêques de France, consulté par les savants de l'Europe, estimé des grands du royaume, il ne montrait d'autre ambition que de se tenir caché et enseveli dans son néant. On ne pouvait le faire souffrir davantage qu'en l'entretenant de la haute

réputation que lui avaient acquise ses excellents ouvrages. « Il n'y a « là, disait-il, rien de moi, sauf mes fautes, le reste est de Dieu. » Toujours il a fait en sorte de n'avoir aucune dignité dans la Religion ; mais en revanche, ajoute un témoin oculaire : « Je l'ai vu souvent « servir à table, dans une attitude d'humilité qui confondait les plus « fervents. »

Que dire de sa pauvreté tout évangélique ?

Le parfait détachement de son cœur à l'endroit des choses de la terre révélait un vrai pauvre en esprit. Comme saint Thomas, il eût préféré cent fois une homélie de saint Chrysostome à toutes les richesses du royaume. C'était le Procureur du couvent qui touchait la pension, dont le clergé de France avait honoré et encouragé ses travaux. La laissant tout entière à la libre disposition de ses supérieurs, il n'en réservait pas une obole pour son usage particulier. De tous les Frères, il était le plus pauvrement vêtu, et dans sa cellule, on ne voyait qu'une image de papier, une chaise de paille, une modeste couche et des livres.

Son zèle pour l'étroite observance ne fut pas moins admirable. Depuis son noviciat jusqu'à la mort, il vécut dans une régularité parfaite. Ami du silence qui fait les hommes intérieurs et facilite les sérieuses études, il ne parlait jamais, que quand la charité ou le devoir l'exigeait. Exact à tous les exercices de communauté, il s'y rendait des premiers. Toute nouveauté contraire à la vie régulière trouvait de sa part une opposition énergique. Si l'on venait à proposer quelque changement capable d'altérer l'observance en vigueur, il exprimait son sentiment avec une sainte liberté ; il résistait même alors, sans aucun respect humain, et ensuite, s'il en advenait autrement, le V. Père disait qu'il fallait en gémir devant Dieu, prier et obéir.

III. — Il ne nous reste plus qu'à parler des ouvrages que son désir de servir utilement la sainte Eglise lui fit composer. Nous en empruntons l'exposé succint à la *Bibliographie universelle* (1).

Habile helléniste, dit cet ouvrage, il entreprit de rétablir dans sa pureté primitive le texte des anciens Pères, et consacra près de cinquante années à ce travail. Le clergé de France, assemblé en 1655, le chargea de donner de nouvelles éditions et des versions latines de plusieurs Pères grecs et lui accorda une pension de 500 livres, qui fut

(1) Michaud, tome VII, 675. Paris, 1844.

ensuite portée à 600 et enfin à 1000 livres ; faveur qui n'avait encore été accordée à aucun régulier. Le P. Combefis publia un grand nombre d'ouvrages dont les principaux sont :

1° *SS. Patrum Amphilochii, Methodii et Andreæ Cretensis opera omnia.* 1644, 2 vol. *in-fol.* Il y ajouta une version latine et des notes ;

2° *Græco-latinæ Patrum Bibliothecæ novum Auctuarium,* 1648, 2 vol. *in-fol.* On trouve dans le premier les œuvres de saint Astère, évêque d'Amasée et de plusieurs autres Pères, et dans le second, l'histoire des monothélites, qui fut désapprouvée à Rome, parce que l'auteur n'avait pas eu, dit-on, assez de respect pour le cardinal Baronius (1) ;

3° *Bibliotheca Patrum concionatoria.* Paris, 1662, 8 vol. *in-fol.* On avait publié à Lyon, en 1588, un ouvrage semblable en 4 vol. *in-fol.* ; mais l'édition du P. Combefis est beaucoup plus ample et plus exacte ;

4° *Originum rerumque Constantinopolitanarum ex variis auctoribus manipulus.* 1664, in-4° ;

5° *Bibliothecæ græcorum Patrum Auctuarium novissimum græce et latine.* 1672, 2 vol. *in-fol.*, qui font suite à la *Bibliotheca Patrum* ;

6° *Ecclesiastes græcus.* 1674, in-8°, ouvrage utile aux prédicateurs, et dans lequel le P. Combefis a fait entrer plusieurs écrits des deux saints Basile de Césarée et de Séleucie ; mais il n'a pas donné le texte grec, et dans ce volume, on n'a qu'une version latine ;

7° *S. Maximi opera.* Paris, 1675, 2 vol. *in-fol.* Il devait y avoir un 3e volume qui n'a pas été publié ;

8° *S. Basilius ex integro recensitus.* 1679, 2 vol. in-8°. Le P. Combefis était au lit de mort, lorsqu'on acheva l'impression de cet ouvrage ;

9° *Historiæ Bysantinæ Scriptores post Theophanum usque ad Nicephorum Phocam græce et latine.* Paris, 1685, *in-fol.* Ce volume qui forme le 19e de l'histoire bysantine, et que Combefis entreprit par ordre de Colbert, contient les cinq historiens grecs, qui ont écrit depuis Théophane. Les notes que le V. P. Combefis devait y joindre ont été perdues. Il est aussi l'auteur des notes sur Théophane, insérées au tome VIe de la même collection.

Il avait préparé pour l'impression les œuvres de saint Grégoire

(1) Cette histoire fut même mise à l'Index, mais seulement quatorze ans après sa publication. — (Décret du 20 juin 1662.)

de Nazianze, de saint Athanase, de Paul Diacre et de Michel Psellus. On trouve la liste complète de ses travaux littéraires dans les mémoires du P. Nicéron et dans Echard.

La patience la plus héroïque couronna une existence si bien remplie. Le V. P. Combefis fut atteint, sur la fin de sa vie, des douleurs terribles de la pierre. Il les accepta et les supporta avec sérénité et actions de grâce. Enfin, après avoir reçu les sacrements de l'Eucharistie et de l'Extrême-Onction avec les sentiments de la piété la plus touchante, il rendit à Dieu sa sainte âme, le 23 mars 1679, à l'âge de 74 ans. Il avait passé dans la Religion cinquante-cinq années de sa vie au service de Jésus-Christ et de son Eglise.

La V. S. MADELEINE DE LA PURIFICATION, Professe du Monastère de Saint-Thomas, à Paris (*)

(1636)

La Sœur Madeleine de la Purification était fille unique de M. Norais, secrétaire du roi Louis XIII; sa mère l'avait élevée dans la crainte du Seigneur et l'amour de la vertu. Aussi, montra-t-elle bientôt les plus heureuses inclinations. On la voyait en particulier chérir les pauvres et leur donner tout ce qu'elle pouvait obtenir de ses parents. Elle allait même jusqu'à s'imposer des privations et des sacrifices, pour les assister. Charité, piété, innocence, ces trois mots résument tout le temps de sa jeunesse.

L'heure vint enfin de songer à l'établir dans le monde selon sa condition; ses parents, persuadés que telle était sa vocation, s'y décidèrent; elle, au contraire, pensait à se donner à Dieu tout entière dans l'état religieux; et quand on lui proposa un parti, elle dut révéler son dessein. Son père et sa mère lui répondirent qu'ils ne donneraient jamais leur consentement. « Nous avons mis en toi, « lui dirent-ils, toute notre affection; nous voulons t'avoir près de

(*) *Mém. du monastère de Saint-Thomas.*

« nous pour être la consolation de notre vieillesse : on peut se « sauver dans le monde aussi bien qu'au fond d'un cloître. La « vraie dévotion n'est pas incompatible avec l'état du mariage « chrétien ; nous t'avons élevée avec soin et tendresse : il est juste de « nous donner cette légitime satisfaction. Si nous avions d'autres « filles, nous te laisserions volontiers suivre cette vocation, mais tu es « notre fille unique ; te perdre serait notre mort. » A ces paroles, Madeleine fondit en larmes ; sa constance cependant n'était pas ébranlée. Forte de l'appel de Dieu qu'elle entendait dans son cœur : « Vous êtes trop vertueux, leur répondit-elle avec un respect profond, « pour résister à la volonté divine. Ce n'est pas d'aujourd'hui que je « songe à me donner à Dieu. Longtemps j'ai lutté contre les attraits « puissants qui m'y attiraient. La grâce enfin a triomphé ; il faut que « je sois au Seigneur. Au lieu de vous y opposer, aidez-moi plutôt « à correspondre à la miséricorde infinie de Dieu sur moi. Vous « m'aimez tendrement. Eh bien, je vous en supplie, montrez-le en « favorisant mon dessein. Aimez-moi plutôt pour le ciel que pour la « terre. Aimez-moi, en me procurant un bonheur utile au salut, plutôt « qu'une fortune passagère. Vous n'avez pas d'autre fille, il est vrai ; « mais mon frère sera votre force et votre consolation. »

Les parents de Madeleine ne se laissèrent pas toucher par de telles supplications ; et, à leur tour, ils la conjuraient d'attendre au moins qu'elle leur eût fermé les yeux. Continuellement, elle les entendait gémir, soupirer et se plaindre de son peu de dépendance et d'affection. Toutes les fois qu'ils la regardaient, c'était d'une manière si touchante que son cœur en était navré ; car, animée à leur égard de la tendresse la plus filiale, elle se mettait à leur place, souffrait intimement de leur si légitime douleur ; et cependant, Dieu l'appelait, Dieu lui demandait ce sacrifice, il lui parlait au cœur, de façon à ne pas lui laisser le moindre doute sur sa volonté. Que faire ? N'est-ce pas Dieu qui doit l'emporter en pareille occurrence ? Afin donc d'éviter à ses parents et à elle-même les déchirements d'une séparation devenue nécessaire, et pour que sa tendresse ne compromît pas sa fidélité, tremblante et résolue en même temps, elle partit secrètement, non sans verser beaucoup de larmes, et alla frapper à la porte du monastère de Saint-Thomas. Les Sœurs, qui la connaissaient de longue date, ne crurent pas pouvoir lui refuser l'entrée de leur pieux asile.

Le combat, cependant, n'était pas encore terminé pour Madeleine.

Son père et sa mère accourent au monastère réclamer leur chère fille ; ils la conjurent, la pressent de retourner avec eux ; ils lui font les offres les plus séduisantes, mêlent leurs larmes à leurs promesses ; enfin, la voyant inflexible, ils en viennent aux menaces ; mais en vain. Ce n'est pas tout ; dans leur désespoir, ils sollicitent un arrêt du Parlement, pour l'obliger à rester au moins six mois au sein de sa famille et ils l'obtiennent : les gémissements et la douleur de Madeleine ne purent empêcher l'exécution de cet arrêt. Le jour de son départ, elle va se prosterner aux pieds des religieuses et leur demande, toute en larmes, le secours de leurs prières, afin de ne pas succomber aux rudes assauts qui vont lui être livrés. Pour la consoler on l'autorise à garder l'habit de postulante, et ses parents triomphants la ramènent dans leur demeure. Leur joie fut de courte durée. Quelque instance qu'on lui fît, elle se refusa énergiquement à reprendre ses vêtements séculiers, gardant de plus, dans toute sa conduite, les manières religieuses. Ceux qui ne la connaissaient pas la prenaient pour une folle. Mais elle, heureuse d'être atteinte de cette folie de la Croix plus éclairée que toute la sagesse du monde, demeurait en paix et tâchait de se tenir, quelque part qu'on la conduisît, aussi recueillie en Dieu que dans son cher cloître. Jour et nuit, elle soupirait dans l'attente du terme de son épreuve. Pendant ce temps, sa consolation était d'observer tout ce qu'elle pouvait des règles en usage dans son monastère. Rien ne fléchissait la résistance de son père qui espérait toujours. Pour lui ôter le reste d'illusion qu'il conservait encore, elle se coupa un jour les cheveux. Ce sacrifice accompli, elle se rend auprès de son père et lui dit avec une énergie qui l'étonne. « Très honoré père, peut-être avez-vous « pensé que, tant que je garderais mes cheveux, tout espoir n'était « pas perdu de me faire changer de résolution. Je viens de les « couper et je vous déclare fermement que je ne serai jamais que « religieuse. Dieu m'appelle irrésistiblement à ce saint état, je ne « puis résister à ses lumières et à ses grâces, sans me rendre indigne « de sa miséricorde. Permettez-moi, je vous en supplie, de retourner « au monastère, d'où vous m'avez arrachée ; n'abusez pas de l'auto- « rité que Dieu vous a donnée sur moi ; vous savez, vous qui êtes « chrétien, que je suis plus à lui qu'à vous. »

Son père excessivement irrité la traita de rebelle, la chassa de sa présence et la fit enfermer dans une chambre.

Il crut qu'un tel traitement fatiguerait la patience de sa fille ; il se

trompait, et la trouvant tous les jours plus résolue et les six mois assignés par l'arrêt du Parlement étant près d'expirer, le pauvre père tenta un dernier assaut. Au nom de toute l'autorité qu'il tenait de Dieu, il somma sa fille de ne plus songer à la vie religieuse, lui assurant qu'elle ne pouvait désobéir, sans se rendre gravement coupable. Madeleine repartit aussitôt avec douceur que jamais elle ne lui avait manqué de respect, et qu'elle l'aimait sincèrement, mais que Dieu était le maître et qu'elle ne pouvait résister au mouvement de la grâce, qui l'emportait vers le cloître.

Transporté de colère, son père lui dit alors : « Fille dénaturée, « puisque tu méprises les ordres et les larmes d'un père et d'une « mère qui t'aiment, fais ce que tu voudras et ne parais plus devant « nos yeux. » On s'étonnera peut-être qu'une enfant si jeune ait pu résister à tant d'assauts ; mais l'Esprit-Saint, dit l'Ecriture, souffle où il veut et comme il veut, et il faudrait avoir senti dans son âme la force de la grâce que Dieu donne en un pareil moment, pour comprendre de quels sacrifices et de quelles victoires on est alors capable. La parole de Jésus : « Celui qui ne quitte pas son père et sa mère pour moi n'est pas digne de moi », retentit avec une telle puissance, que le cœur le plus filial et le plus aimant trouve la force de réaliser des séparations extrêmement douloureuses.

C'est ce qui eut lieu pour Madeleine. Quoique navrée d'avoir à causer tant de peine à ses parents bien-aimés, elle obéit pourtant avec courage à l'appel de Dieu. Des menaces de son père, elle ne comprit et ne retint qu'une chose, c'est qu'il lui était permis de retourner à son cher monastère, et elle s'y rendit sans délai. Ce n'est qu'au ciel qu'on saura tout ce qu'un tel sacrifice a valu, et à elle et à ses parents, de grâces et de bénédictions.

Madeleine reçut bientôt le saint habit de la religion, et se montra immédiatement aussi appliquée à l'oraison, assidue au chœur, docile, patiente, charitable, aussi familiarisée avec les pratiques de cette vie de perfection, qu'une ancienne religieuse. Son obéissance surtout était absolue, son humilité incomparable. Elle se portait à tous les devoirs de son nouvel état, avec un élan qui ne connaissait aucun obstacle. L'Esprit-Saint avait hâte d'achever son œuvre, et de la parer de toutes les vertus, pour l'appeler bientôt aux noces éternelles.

Deux ans seulement après sa profession, Sœur Madeleine fut saisie d'une forte fièvre qui ne la quitta plus. Réduite à l'extrémité, elle

reçut avec beaucoup de piété les derniers sacrements. Son agonie fut très douloureuse. Emue de compassion à la vue de ses cruelles souffrances, la Mère Prieure lui dit . « Ma fille, si c'est la volonté de Dieu « que vous mouriez, je vous commande de mourir. » A peine eut-elle intimé cet ordre, que la sainte agonisante l'exécuta, le sourire sur les lèvres, et, obéissant jusqu'au dernier soupir, elle rendit son âme à Dieu. Cette mort eut lieu le 23 mars 1636. Sœur Madeleine n'avait alors que 19 ans.

LE MÊME JOUR

1404. — A Mondovi, ville du Piémont, mourut le V. P. DAMIEN ZAVALIA, prédicateur célèbre et d'un si grand mérite, que le Pape Urbain VI, érigeant la ville de Mondovi en évêché, le jugea digne d'en être le premier pasteur. Il répondit à l'attente que Sa Sainteté avait conçue de sa vertu, et gouverna saintement son troupeau par la vérité de ses paroles et par l'exemple de sa vie humble, pauvre et pénitente. Afin d'être encore utile après sa mort au salut de son peuple, il fonda un couvent de l'Ordre à Mondovi. Il eut la consolation, avant de mourir, de savoir son peuple parfaitement uni, après l'avoir vu longtemps avec douleur divisé par de cruelles factions. Après lui avoir procuré ce grand bien, il quitta la terre avec joie, chargé d'années et de mérites, pour aller lui-même s'unir éternellement à Dieu, l'an 1404. — (Fontana.)

1523. — A Séville, en Espagne, au collège de Saint-Thomas, mourut le V. P. JEAN DE VICTORIA, insigne en science et en vertu. Le V. P. Diego Deza, archevêque de Séville et religieux de l'Ordre, avait fondé le collège de Saint-Thomas dans sa ville métropolitaine, pour y faire également fleurir les lettres et la régularité. Cet illustre prélat, qui savait que la science sans la piété est inutile, obtint une Bulle du Pape Léon X, par laquelle il fut ordonné que ce nouveau collège serait gouverné par les mêmes statuts que celui de Saint-Grégoire de Valladolid, sous la conduite des religieux de l'Ordre de la plus étroite observance qui fût en Espagne, et qu'il y aurait toujours douze conventuels chargés de garder cette observance avec la dernière exactitude. Le V. P. Jean de Victoria, le premier choisi, mena avec ses compagnons une vie si sainte et si parfaite, qu'elle égalait celle des premiers religieux de l'Ordre. Il florissait l'an 1523. — (Lopez.)

1633. — A Vienne, en Autriche, mourut le V. P. ALBERT ERNEST DE PRANCK, frère de lait de l'empereur Ferdinand II, et insigne religieux du couvent de Vienne. Adversaire intrépide de l'hérésie, dans ses prédications, toutes animées de l'esprit apostolique, il déployait un rare talent pour répondre aux objections des sectaires, et mettre à néant leurs difficultés contre la foi. La Hongrie fut le théâtre de ses plus grands succès. A cette époque, la Province dominicaine de Hongrie n'existait plus : elle avait complètement péri sous les coups de trois sortes de barbares : les Hussites, les Luthériens et les Turcs. Le manque de prêtres exposait les Hongrois au péril de perdre la foi. Pour prévenir ce malheur, le couvent des Dominicains de Vienne, alors rempli de saints et fervents religieux, leur envoyait souvent ses missionnaires. De ce nombre fut le P. Albert. Appelé dans les Etats du comte Paul Palffi, qui portait à notre Ordre beaucoup de bienveillance, il y opéra une multitude de conversions par ses prédications ardentes. Il eut même le bonheur de ramener à la foi catholique la ville de Morech tout entière.

Revenu à Vienne, il se disposait à partir de nouveau pour aller évangéliser une région de la Hongrie, où il restait très peu de catholiques. Tout était prêt, les Frères chargés de l'accompagner dans cette mission avaient été désignés, lorsque le Père tomba tout à coup gravement malade, et se vit même en danger de mort. Aller en mission ou mourir, peu lui importait, pourvu qu'il fît la volonté divine, Il ne craignait pas la mort, comme le prouve la belle prière qu'il adressait à Dieu : « Si je ne dois pas mourir de cette maladie, « disait-il au P. Ferrari, je demande à Dieu de me rendre vite la santé, afin « que je puisse le plus tôt possible partir pour la Hongrie. Si, au contraire, « il veut m'envoyer la mort, je lui demande de me l'envoyer pendant la « semaine sainte : car c'est dans la semaine sainte que je suis devenu membre « de la famille de saint Dominique. » Dieu exauça la deuxième partie de sa prière. Le mercredi saint, vers sept heures du matin, comme il venait de se confesser, le P. Albert de Pranck rendit pieusement le dernier soupir. On l'enterra dans le cloître, auprès d'une grande statue de Notre-Dame des Douleurs, pour laquelle il avait une dévotion particulière. — (Ferrari. *De rebus Hung. Prov.*)

1646. — Au monastère de Semur, en Bourgogne, mourut la V. M. ANNE REBOURS. Devenue orpheline fort jeune, elle fut mise en service chez une dame huguenote, qui n'épargna ni caresses, ni promesses, ni conseils, pour lui inspirer le venin mortel de ses erreurs. La jeune fille ferma généreusement son cœur à ces pernicieuses sollicitations ; et se voyant privée de la liberté de servir Dieu et de pratiquer la dévotion, elle s'enfuit, et prit la résolution de vivre en son particulier du peu de bien qu'elle avait hérité de ses parents. Elle mena une vie fort retirée, si unie à Dieu par l'oraison, qu'elle était

continuellement en prière à l'église. Ce fut dans cette communication avec Dieu qu'elle résolut de consacrer sa virginité à Jésus-Christ. Afin de conserver sans tache ce lis très précieux, elle pratiquait des austérités semblables à celles que nous trouvons dans les vies de nos Saints. On lui proposa bien des partis avantageux pour l'engager dans l'état du mariage ; elle les rejeta avec horreur ; mais voyant que tous ses refus ne servaient qu'à lui attirer tous les jours de nouvelles recherches, à cause de sa grande beauté, elle songea à entrer chez les Dominicaines. L'exemple de leur sainte vie la toucha tellement, qu'elle demanda l'habit avec instance. Elle le reçut dans la résolution de partager l'extrême pauvreté de ces fidèles épouses de Jésus-Christ.

Sœur Anne continua ses austérités et son application à l'oraison, et fit de si grands progrès que, dès les premières années, elle parvint à l'oraison de quiétude. La profonde paix, dont elle jouissait intérieurement, l'aidant à marcher dans les voies les plus sévères de la mortification et de la pénitence, elle affligeait tous les jours sa chair avec des disciplines garnies de grosses épingles. Durant les 27 ans qu'elle a porté l'habit, elle ne mangea qu'une fois de la viande : la supérieure l'y obligea par obéissance ; mais, le même jour, Sœur Anne la pria avec tant d'instance et de larmes de révoquer son ordre, que le lendemain il lui fut permis de manger comme la communauté. Dix-neuf ans avant sa mort, elle fut favorisée de l'apparition d'une Sœur décédée, qui l'entretint longtemps. A la suite de cette vision, elle pratiqua de nouvelles austérités, et mena une vie angélique. Elle avait continuellement devant les yeux son néant et ses misères, et s'estimait une pécheresse, indigne des miséricordes de Dieu.

Cette vue continuelle de ses péchés lui fit prendre une résolution extraordinaire. Bien qu'elle eût 27 ans de profession, elle pria les supérieures, avec tant d'instance, de la remettre au noviciat et de lui en faire pratiquer les exercices, qu'on lui accorda cette faveur. Elle se rendit la plus humble, la plus fervente et la plus laborieuse de toutes les novices, et son exemple servit beaucoup à les porter à la perfection. Son application continuelle à se mortifier nuisit notablement à sa santé, et la rendit sujette à beaucoup d'infirmités : cependant elle obtint de Dieu la grâce de ne point rompre les jeûnes de l'Ordre, et de garder inviolablement l'abstinence jusqu'à son dernier soupir ; car, bien que fort infirme, elle jeûna depuis le 14 septembre jusqu'au vendredi de la semaine de la Passion, jour de sa mort. Réduite à l'extrémité, elle reçut les derniers Sacrements avec piété. Quand on lui parlait de Dieu, elle répondait par parole ou par signe ; mais si on lui parlait d'autre chose, elle paraissait insensible. Pendant son agonie, une Mère lui rappelant l'amour excessif que Jésus-Christ avait porté aux hommes, elle prit et serra la main de cette Mère, pour lui témoigner la joie qu'elle recevait de son pieux entretien. Enfin, après quelques colloques fervents avec son crucifix, elle rendit son âme à Dieu, le 23 mars, à l'âge de 63 ans. — (*Mém. de Semur.*)

1656. — A Paris, au monastère de la Croix, mourut la dévote Sœur MARIE DE S. DOMINIQUE, converse. Devenue religieuse seulement à l'âge de quarante-cinq ans, elle travailla sans relâche à sa perfection, en s'efforçant de remplir avec exactitude tous les devoirs de son état. Extrêmement violente de sa nature, elle corrigea son tempérament par la vertu, et dompta si absolument ses inclinations qu'elle avait ensuite la douceur d'un agneau. Sa profonde humilité ne lui permettait jamais de se coucher, sans avoir demandé pardon et pénitence des imperfections qu'elle avait pu commettre durant le jour. Elle servait les religieuses avec une humilité, une charité et une ferveur qui les édifiaient extrêmement. Sa dévotion très particulière envers la Sainte Vierge lui mérita des grâces très signalées.

Les cinq dernières années de sa vie, notre Sœur endura une maladie qui lui procura l'occasion de grands mérites. Jusque dans les bras de la mort, elle produisait à toute heure des actes d'amour de Dieu, d'obéissance et de mortification. Sur la fin de sa vie, elle reçut de Dieu des lumières très particulières sur l'excellence de la vocation religieuse, et en parlait d'une manière si relevée que la communauté en était à la fois surprise et touchée ; car, pauvre fille des champs, sœur Marie n'avait pas été élevée dans une grande spiritualité. Quelques jeunes demoiselles qui délibéraient sur leur vocation en ayant conféré avec elle, prirent une forte résolution de se donner entièrement à Dieu. Elle rendit sa sainte âme à Dieu, le 25 mars 1656, en baisant son crucifix. — *(Mém. du mon. de la Croix.)*

XXIV MARS

Le V. P. JEAN RAMIREZ,
Évêque de Guatémala, en Amérique (*)

(1609)

Le V. P. Jean Ramirez naquit dans un bourg de la Vieille-Castille, nommé Morillo. Sa famille, aussi distinguée par les vertus que par la noblesse, fut pour lui une école de sagesse et de piété, jusqu'au jour où suivant l'attrait de sa vocation, il vint se consacrer à Dieu en prenant l'habit de Saint-Dominique dans la ville de Logrono. Ses études eurent lieu au célèbre collège de Saint-Etienne de Salamanque, et leur succès répondit aux belles espérances que déjà l'on avait conçues de ses talents. Il savait mettre tous ses moments à profit et n'avait de goût que pour ce qui peut former le parfait chrétien, le véritable religieux et l'homme apostolique. A peine honoré du caractère sacerdotal, il résolut d'aller chercher les fatigues du saint ministère dans les missions de l'Amérique septentrionale.

Arrivé au couvent de Mexico, il ne put longtemps dissimuler son mérite, et le Prieur, pressé de mettre son zèle à profit, lui confia l'instruction de la nation Mistèque, dans la province de Guaxaca.

Les peuples compris sous le nom de Mistèques n'avaient point tous la même langue, et leurs différents idiomes, fort difficiles à entendre, ne causaient pas peu d'embarras aux missionnaires. Le

(*) Touron, *Histoire générale de l'Amérique.*

P. Benoît Fernandez avait pu, avant le P. Jean Ramirez, surmonter les difficultés de ces études, et Dieu s'était servi de son ministère, pour appeler un nombre considérable de ces gentils à la connaissance de Jésus-Christ, et à la pratique de l'Évangile. Le V. P. Jean Ramirez marcha sur ses traces, et profita des travaux de son prédécesseur pour continuer l'œuvre de Dieu. Dès qu'il fut en état de comprendre ces sauvages et d'en être entendu, ses instructions toujours suivies en retirèrent un certain nombre du culte des idoles et produisirent une réforme générale des mœurs.

Les talents du V. Père parurent ensuite, avec plus d'éclat et de nouveaux fruits, dans la ville royale de Mexico, où il occupa, l'espace de vingt-quatre ans, une chaire de théologie morale, sans discontinuer cependant le ministère de la parole. Professeur et missionnaire en même temps, il ne se contentait pas de former des ouvriers évangéliques par ses savantes leçons ; il travaillait encore et avec le même zèle, au salut des noirs et des mulâtres. Il voyait avec peine que la condition obscure de ces pauvres gens faisait négliger le soin de leurs âmes, à tel point, que, du matin au soir, on ne les occupait qu'aux travaux manuels des esclaves. Personne n'était chargé de les instruire; eux-mêmes se souciaient si peu de leur propre instruction, qu'ils ne pensaient même pas à profiter des jours de fête pour se rendre aux catéchismes et aux sermons.

La charité du P. Ramirez l'engagea à remplir lui-même ce devoir de religion. Chaque jour après la Messe, il assemblait ces hommes ignorants pour leur expliquer familièrement et avec bonté ce qu'un chrétien doit croire, demander et espérer afin d'arriver au salut. La douceur du disciple de Jésus-Christ, sa patience et la manière dont il mettait son enseignement à la portée des plus faibles, attiraient ces néophites : on les voyait venir avec empressement aux instructions, et s'efforcer de les mettre en pratique.

Cette bonté du P. Ramirez produisit tant de fruits et fut si efficace pour l'amendement des esclaves, que leurs maîtres ne regrettaient plus le temps consacré à leur instruction. Loin de les retenir comme il n'était arrivé que trop souvent dans quelques autres occasions, ils prenaient la peine de les envoyer eux-mêmes aux réunions.

Cependant le saint missionnaire ne voyait pas sans douleur l'état déplorable auquel se trouvaient réduits les Indiens par suite de la dureté et de l'insatiable cupidité des Espagnols, leurs oppresseurs. Un grand nombre d'entre eux s'étaient d'abord unis aux envahisseurs,

et les avaient aidés, de leurs biens et de leurs personnes, à conquérir l'empire du Mexique. Mais après les avoir rendus maîtres d'un pays immense, ces Indiens furent eux-mêmes dépouillés de tout ce qu'ils possédaient et réduits à une honteuse servitude. Les conditions de cet esclavage étaient les mêmes pour les peuples qui avaient d'abord traité les conquérants en amis et pour ceux qui les avaient combattus de toutes leurs forces.

Une telle conduite, chez des chrétiens, paraissait au zélé ministre de l'Évangile une véritable tyrannie, contraire à toutes les lois divines et humaines, une injustice qui faisait blasphémer le nom du Seigneur parmi les gentils, et qui appelait la vengeance du ciel. Plus il plaçait cette conduite en regard de la doctrine de Jésus-Christ et des ordonnances des rois d'Espagne, plus il la trouvait condamnable, et il arrivait à cette conclusion, que tous les Espagnols qui opprimaient les habitants du pays devaient être regardés comme incapables d'absolution, tant qu'ils s'obstineraient à dépouiller et à fouler aux pieds, comme de vils esclaves, des peuples fidèles et soumis.

Sans craindre la colère des hommes, le P. Ramirez, prenant en main la défense des innocents opprimés, se mit à écrire et à prêcher fortement contre le scandale et l'injustice. Entre les divers ouvrages qu'il avait composés sur ce sujet, il en présenta un au Concile provincial, assemblé à Mexico l'an 1685. Les prélats ne pensaient pas autrement que notre prédicateur. Mais, si la réforme demandée leur paraissait juste et nécessaire, ils la regardaient comme impossible. On ne pouvait toucher, pensaient-ils, à ce qu'on appelait les répartitions, *repartimientos*, sans révolter, non seulement les gouverneurs du pays, mais tous les Espagnols établis en Amérique.

Les évêques se bornaient donc à prier et à gémir, et continuaient à se taire, persuadés que c'était assez de faire de bons et sages décrets, que personne, d'ailleurs, n'exécutait. Le P. Ramirez, au contraire, prenait pour règle de sa conduite ce que l'esprit de Dieu disait autrefois à Isaïe : « Criez sans cesse, faites retentir votre voix comme une « trompette : annoncez à mon peuple les crimes qu'il a faits, et à la « maison de Jacob les péchés qu'elle a commis. » *Clama, ne cesses.*

N'ayant donc en vue que la gloire de Dieu, le salut de ses frères et le devoir du ministère apostolique, le P. Ramirez monta en chaire dans l'église métropolitaine de Mexico, durant la tenue du Concile, et, en présence d'un nombreux auditoire, il déclara et prouva, que tous ceux qui continuaient à s'approprier les biens des Indiens et à retenir

ceux-ci dans l'esclavage, vivaient dans l'habitude du péché mortel, et qu'ils ne sauraient sans sacrilège s'approcher des sacrements.

La vérité blessa et irrita les coupables, et de vives récriminations s'élevèrent contre le Serviteur de Dieu. Le Concile lui-même se plaignit, non de la doctrine du prédicateur, mais de l'éclat qu'il lui donnait. Le Supérieur du couvent de Saint-Dominique fut donc chargé de punir le P. Ramirez ; le châtiment fut de lui interdire la prédication. Le Père obéit ; mais son silence mit toute la capitale dans une si grande émotion, que, pour en prévenir les suites, on fut obligé de lever la défense.

II. — C'est là une preuve manifeste de l'ascendant que cet homme apostolique exerçait sur les esprits, non seulement des Indiens qui formaient le plus grand nombre et dont il plaidait la cause, mais des Espagnols eux-mêmes. Ceux-ci eussent souhaité de trouver en lui plus de complaisance, une morale moins sévère ; néanmoins ils rendaient justice à sa droiture et à son désintéressement : ils ne pouvaient s'empêcher d'estimer, de louer et d'admirer l'ardeur de sa charité et ce zèle infatigable qui l'appliquait continuellement à toutes sortes de bonnes œuvres. On chérissait, on respectait sa personne, et ses lumières inspiraient une telle confiance, qu'on le consultait dans les plus grandes affaires.

Aux personnes qui l'interrogeaient par un désir sincère de s'instruire, il disait nettement la vérité. Un jour, un chevalier de Saint-Jacques, qui s'était mis sous sa direction, lui dit qu'il possédait, dans le voisinage de Mexico, quelques mines où il faisait travailler les Indiens, et il le pria de l'accompagner jusqu'à ces mines, afin de tout examiner avec soin. L'examen fut fait avec toute la diligence et toute l'attention possibles. Lorsque ensuite le bon chevalier demanda à son père spirituel s'il trouvait quelque chose à reprendre, à changer et à corriger dans tout ce qu'il venait de voir ou d'entendre : « Je pense, « répondit le Père sans hésiter, que tout ceci ne peut être qu'une « matière de condamnation devant Dieu pour vous, pour vos enfants « et pour vos héritiers. » Le chevalier surpris et un peu offensé fit quelques observations. Le Serviteur de Dieu, ne sachant point appeler bon ce qui est mauvais, ni doux ce qui est amer, lui dit avec beaucoup de modestie et de douceur : « J'ai examiné de près toute votre « affaire ; après cet examen, je ne saurais vous parler autrement. »

Quand le V. Père, après avoir longtemps écrit, prêché, prié et gémi

sous les yeux de Dieu, vit que le mal croissait de jour en jour, et que les malheureux Indiens, toujours opprimés par leurs maîtres, ne trouvaient ni secours, ni consolation auprès des juges, il prit le parti de se rendre en Espagne, et de porter aux pieds du trône la cause de tant de peuples écrasés par la violence et la cupidité. Ce fut vers l'an 1595 qu'il partit du Mexique, n'emportant avec lui que son bréviaire.

Durant le voyage, le navire tomba au pouvoir de corsaires anglais, qui s'emparèrent de tous les passagers et les conduisirent à Londres. Là, le P. Ramirez trouva faveur auprès du roi d'Angleterre, qui lui rendit généreusement la liberté, et le chargea de supplier Philippe II de délivrer en échange un chevalier anglais, détenu alors dans les prisons de Séville. Arrivé heureusement à Madrid, le P. Ramirez obtint sans peine la liberté du prisonnier anglais, et fut admis à l'audience du roi. En lui donnant sa main à baiser, ce prince reçut avec bonté le mémoire que le Missionnaire lui présenta sur l'état où se trouvaient les Indiens dans la Nouvelle-Espagne. Bientôt après, il présenta au Conseil des Indes un second mémoire plus ample que le premier, et souscrit par treize théologiens, des plus célèbres que l'on connût alors dans les Universités d'Espagne.

La cause des Indiens et la justice de leurs plaintes ayant été mises dans tout leur jour, les prétentions de leurs oppresseurs furent jugées si contraires à l'humanité et à toutes les lois, particulièrement aux ordonnances portées en tous les temps par les rois catholiques, que tout le conseil sentit et avoua la nécessité d'apporter enfin un remède efficace à un si grand mal. On entendit cependant avec beaucoup de patience tout ce que les avocats des Espagnols voulurent ou purent alléguer en leur faveur. Cet examen ne dura pas moins de quatre années entières. Le résultat fut la confirmation de tous les privilèges déjà accordés aux Indiens et le renouvellement de toutes les mesures déjà prises autrefois pour les protéger. On réforma donc les abus des répartitions, et on condamna l'injustice de ceux qui faisaient travailler les Indiens, sans vouloir leur payer aucun salaire.

Ce jugement n'était point un triomphe complet pour les Indiens, puisqu'il laissait toujours subsister les répartitions. Mais, comme il réformait une partie des abus, il ne laissait pas d'être un juste sujet de consolation et de joie pour le P. Ramirez.

Cette joie fut troublée bientôt après ; car, au moment où le V. Père se disposait à retourner au Mexique, Philippe III lui déclara qu'il venait de le nommer à l'évêché de Guatémala. Le modeste religieux, plus

affligé encore que surpris, supplia très humblement le roi de ne point mettre un si redoutable fardeau sur ses faibles épaules. Toutes ses raisons, ses larmes furent inutiles, et le prince faisant intervenir le précepte des supérieurs, il se soumit en tremblant.

C'était le 18 janvier 1600, c'est-à-dire au commencement de l'année sainte, pendant le grand Jubilé, que le nouvel évêque de Guatémala avait fait à Dieu le sacrifice de sa volonté et de ses répugnances. Il regarda la coïncidence du Jubilé comme un moyen que la Providence lui offrait de se préparer par la prière et la pénitence à remplir les devoirs de sa nouvelle charge. Dans cet esprit, il partit à pied de Madrid, pour se rendre à Rome avec un fidèle compagnon. Lorsqu'il se présenta aux pieds de Clément VIII, le Pape lui fit un accueil d'autant plus gracieux, qu'il crut voir dans l'humilité et la pauvreté de ce prélat une vive image de la vie apostolique des évêques de la primitive Eglise : ce sont les expressions d'un auteur espagnol.

Ses Bulles étaient déjà expédiées et envoyées en Espagne. A son retour à Madrid, notre évêque y reçut l'imposition des mains; et aussitôt après sa consécration, il alla s'embarquer pour se rendre à son Eglise, dont le siège vaquait depuis longtemps.

III. — L'arrivée du V. P. Ramirez à Guatémala ne pouvait manquer d'être un grand sujet de consolation pour un troupeau fidèle, demeuré trop longtemps sans Pasteur.

Sur le trône épiscopal il se montra tel qu'on l'avait vu autrefois à Mexico : aucun changement dans sa personne. Tout en lui annonçait le disciple de Jésus-Christ, le religieux et l'évêque humble, pauvre et pénitent. A la sollicitude pastorale près, on peut dire qu'il vécut toujours dans l'épiscopat comme il avait vécu dans le cloître. Son assiduité au travail et à la prière, ses jeûnes rigoureux et ses autres pratiques de pénitence, comme ses habits, furent toujours les mêmes; mais il rendit ses prédications plus fréquentes et ses aumônes plus copieuses. Père et modèle de son troupeau, il nourrissait les pauvres, visitait les malades, réconciliait les familles divisées, se chargeait du soin des orphelins et rompait à tous le pain de la parole. Tous les jours, il offrait les saints Mystères, et entendait cependant plusieurs Messes avec un recueillement qui touchait et pénétrait les moins fervents. Soit dans sa ville épiscopale, soit dans le cours de ses visites, ses libéralités envers les indigents et les pauvres étaient si abondantes qu'on n'a pas craint de dire qu'elles excédaient ses revenus.

Antoine Remézal, dans son histoire de la province de Chiapa, rapporte avec plus de détails les saintes actions de notre évêque, et le P. Echard en a donné une idée assez juste par ce peu de lignes : « Pendant neuf années, environ, de gouvernement, on ne le vit « jamais oisif : toujours occupé à prier, à lire ou à nourrir son « troupeau de la parole de Dieu ; c'était surtout à catéchiser les « Indiens les plus grossiers qu'il s'appliquait, avec un cœur de père « plein de zèle et d'amour. »

Nous avons dit ce que le P. Ramirez, simple missionnaire, avait fait dans le royaume du Mexique pour protéger les Indiens opprimés et ce qu'il avait obtenu de la cour de Castille en leur faveur. Une fois évêque, son premier soin fut de faire observer exactement ce qui avait été prescrit et ordonné par le roi en son conseil des Indes. Comme le prélat n'exigeait rien des Espagnols au-delà de ce qui était porté dans le dernier règlement, il ne souffrait pas, non plus, qu'on en diminuât rien au préjudice des Indiens. Sa conduite ne pouvait être qu'approuvée de tous ; aussi n'est-il point écrit, que pendant son gouvernement, il se soit élevé de nouvelles contestations sur ce sujet, du moins dans le diocèse de Guatémala.

Notre zélé et infatigable prélat profita de cette tranquillité pour continuer et rendre toujours plus utiles ses visites épiscopales, dont l'objet principal était de remettre en vigueur les sages ordonnances de ses prédécesseurs. Il ranima le zèle et perfectionna la régularité du clergé, soutint la ferveur, nourrit la piété des fidèles et augmenta la majesté et la décence du culte divin dans la célébration des saints Mystères. Il fit diverses fondations et créa plusieurs prébendes de chapelain dans sa cathédrale, dans la ville de San-Salvador, dans l'hôpital royal de Guatémala, dans son séminaire et dans quelques autres lieux.

Pendant qu'il faisait sa visite pastorale dans la ville de San-Salvador, il fut attaqué d'une maladie qui parut annoncer sa mort prochaine ; et comme le pieux évêque voulait mourir aussi pauvre qu'il avait vécu, son premier soin fut de donner aux indigents tout ce qui lui restait, c'est-à-dire, son anneau et sa croix pastorale.

Durant une crise suivie d'une défaillance soudaine, les assistants crurent qu'il allait rendre le dernier soupir ; le malade les détrompa : « Non, dit-il, je ne mourrai qu'aux premières Vêpres « de Notre-Dame de mars. » Les quatre jours qu'il vécut encore furent employés à se préparer à la mort et à recommander son

troupeau au souverain Pasteur. Ayant reçu les derniers sacrements, il se reposa dans le Seigneur, au jour et à l'heure qu'il avait prédits. Son corps fut enterré dans l'église de San-Salvador, du côté de l'Evangile. On grava sur son tombeau l'épitaphe suivante :

Illustrissimus Dominus, Frater Joannes Ramirez dominicanus, pro meritis episcopus de Guatemala, pure et pie vixit, prudenter gubernavit ut pater, pie obiit, et pie ad vitam non perituram intravit, 24 martii 1609.

Nicolas Antoine, dans sa bibliothèque d'Espagne, et le P. Echard font mention des divers ouvrages que le P. Ramirez avait publiés avant d'être élevé à l'épiscopat, les uns pour la défense des Indiens, les autres pour les instruire de la religion et régler leurs mœurs. Les premiers de ces ouvrages furent imprimés à Madrid et les deux derniers dans la capitale du Mexique.

La V. M. CATHERINE DE St-HYACINTHE, Professe du Monastère de Toulouse (*)

(1666)

Cette fidèle épouse de Jésus-Christ naquit à Toulouse de parents aussi recommandables par leur piété que par leur naissance. Sa vertueuse mère était l'une de ces dames qui formèrent la célèbre congrégation des Sœurs du Tiers-Ordre sous le nom de Sainte-Catherine de Sienne ; dans ce nouvel état, elle avait marché à grands pas vers la perfection sous la direction du V. P. Michaëlis. Aussi, en véritable mère chrétienne, elle n'eut rien de plus à cœur que d'inspirer à sa fille l'amour et la crainte de Dieu et de lui donner de l'aversion pour les maximes du monde et ses vanités.

Catherine mit à profit les instructions et les exemples de sa mère et donna de telles marques de dévotion, de détachement du monde,

(*) *Mémoires de Toulouse.*

de modestie et d'amour envers les pauvres, qu'elle fut reçue dans la congrégation, où l'on n'admettait cependant que des personnes d'une vertu consommée. Elle faisait tous les jours deux heures d'oraison et prenait chaque vendredi de rudes disciplines. Visitant assidûment les prisonniers, elle les exhortait à la patience avec une charité plus persuasive encore que ses paroles. Elle allait servir non seulement à l'hôpital, mais encore dans les maisons particulières. En un mot, elle s'acquittait avec ferveur de tous les devoirs et de tous les exercices de piété et de miséricorde, en usage dans cette sainte congrégation.

Quand la M. Marie de Jésus vint fonder à Toulouse le nouveau monastère de Sainte-Catherine, notre vertueuse tertiaire résolut de s'y consacrer à Dieu. La délicatesse de sa complexion fut le motif dont ses parents se servirent pour s'opposer à l'exécution de son pieux dessein : ils lui dirent qu'ils ne pouvaient consentir à son entrée dans un Ordre, dont les rigueurs et les austérités étaient au-dessus de ses forces. Catherine eut recours à Jésus-Christ son cher Epoux ; fortifiée par sa grâce, elle triompha de ces dangereuses tendresses de la chair et du sang et put enfin obtenir le consentement de ses parents.

Elle entra au monastère le jour de la Visitation de la Très Sainte Vierge ; et s'appliquant ces paroles de sainte Elisabeth : *Unde hoc mihi ?* elle disait amoureusement à Dieu par un sentiment très intime de reconnaissance : « D'où me vient ce bonheur d'être reçue dans cette « pieuse maison, et de devenir la compagne de tant de saintes âmes ? » Pour mieux se disposer à sa vêture, elle fit une confession générale et quantité de bonnes œuvres. Le jour de saint Alexis de l'année 1612, elle reçut enfin cette insigne miséricorde et se consacra entièrement au service de Dieu, à qui elle offrit en sacrifice son cœur, son corps et toutes les puissances de son âme.

Elle fit profession l'année suivante, le jour de la Présentation de Notre-Dame, fête principale du monastère, en tâchant d'entrer dans les dispositions intérieures avec lesquelles cette Reine des Anges et des hommes s'était donnée à Dieu dès l'âge de trois ans.

Après ses vœux, redoublant de ferveur, elle assistait toutes les nuits à Matines, jeûnait rigoureusement et pratiquait avec exactitude toutes les observances de la vie régulière. Sa Mère Maîtresse, Antoinette de Sainte-Croix, ravie de la voir tendre de toutes ses forces à la perfection, prit un soin extraordinaire de lui en apprendre les plus excellentes maximes et de l'exercer dans la pratique de toutes les vertus.

Douée d'un jugement solide, d'une grande affabilité, de beaucoup

de pénétration dans les affaires, d'une rare prudence, Sœur Catherine paraissait appelée à devenir supérieure ; mais elle était tellement humble qu'on ne put jamais lui faire accepter les charges. Quand elle disait sa coulpe au chapitre, c'était avec tant de larmes et tant d'humilité, qu'à l'entendre s'accuser, on eût cru qu'elle demandait pardon de quelque grand péché ; la moindre imperfection paraissait à ses yeux une faute considérable. S'estimant indigne de vivre parmi les saintes épouses de Jésus-Christ, elle se prosternait souvent sur le passage des religieuses, pour s'humilier sous leurs pieds. Dans toutes les affaires où il lui fallait exprimer son avis, elle le disait sans aucune attache à sa manière de voir, et en laissait la suite à la Providence.

Pour témoigner sa dévotion à la Sainte Vierge, elle jeûnait au pain et à l'eau les veilles de ses fêtes, et récitait tous les jours son petit Office, son Rosaire entier, ses Litanies et une oraison spéciale, pour lui recommander ses nécessités particulières, le salut de ses parents, la conversion des pécheurs, et tous ceux pour lesquels la charité l'obligeait de prier.

Assidue à invoquer son saint Ange gardien, elle récitait chaque jour l'Office dont l'Eglise se sert pour honorer les Esprits célestes. Aussi, son Ange lui apparaissait souvent et s'entretenait familièrement avec elle, pour l'animer à la vertu, et pour embraser son cœur du divin amour.

Les paroles de cette V. Mère étaient autant d'étincelles de cet amour de Dieu, dont elle était saintement consumée. Elle ne s'entretenait que de Dieu, et l'on ne pouvait converser avec elle, sans remarquer la joie qu'elle prenait à causer des perfections de son divin Epoux. Jamais elle ne parlait aux séculiers que de ce qui pouvait contribuer à leur salut. Ses parents même, qui attribuaient à ses prières tout le bonheur de leur famille, n'osaient l'entretenir de leurs affaires domestiques : elle leur disait, que morte au monde et donnée tout à Dieu, elle ne savait plus penser qu'à lui ; ce qui édifiait merveilleusement ceux qui venaient la voir.

Vivant de silence et d'oraison, elle demeurait continuellement dans sa cellule ou au chœur ; on l'a souvent trouvée immobile, privée de l'usage des sens et tout absorbée en Dieu. Telles étaient ses lumières sur les mystères adorables de la foi, que nonobstant sa profonde humilité, elle se disait en état de composer facilement des livres. Elle lisait peu, particulièrement sur la fin de sa vie, trouvant plus de

consolation et de profit d'écouter Dieu au plus intime de son cœur, que de lire les ouvrages les plus spirituels.

Très éclairée sur le mystère incompréhensible de la très sainte Trinité, elle adorait sans cesse en esprit et en vérité, avec de profonds abaissements devant l'infinie Majesté de Dieu. Les vérités de la foi contenues dans le Symbole des Apôtres étaient son sujet ordinaire de méditation avant la communion ; cet exercice faisait naître en elle des goûts ineffables et des désirs ardents de donner son sang et sa vie pour la foi. Elle renouvelait ses vœux à toutes ses communions, et formait de fortes résolutions de les garder inviolablement jusqu'au dernier soupir. C'est ce qu'elle exécuta parfaitement avec le secours de la grâce, conservant la pureté d'un Ange dans un corps mortel, n'agissant jamais que par le mouvement de l'obéissance, et vivant sans la moindre attache aux choses de la terre.

Sa vie n'a été qu'une pénitence continuelle par les macérations terribles dont elle affligeait son corps. Craignant de s'épargner et de ne pas se châtier assez rigoureusement, elle fit un pacte avec une sainte religieuse, nommée Claire de la Mère de Dieu, sa chère confidente. Toutes deux convinrent de se donner la discipline l'une à l'autre sans ménagement, pour mieux exprimer le mystère sanglant de la flagellation de Notre-Seigneur, et pour souffrir davantage. Le compromis fut exécuté avec exactitude. Aussitôt que les autres religieuses étaient sorties du chœur après Matines, nos deux Sœurs donnaient satisfaction à leur amour pour la souffrance.

La charité de Jésus-Christ, dont la V. Mère Catherine était embrasée, la faisait soupirer jour et nuit après la possession de Dieu. A toutes ses communions, elle lui demandait une bonne mort ; et de peur d'être surprise, elle communia pendant longtemps par manière de viatique. La veille même de sa mort, elle vint à la sainte Table avec les autres Sœurs. Le soir, la voyant malade, on l'obligea d'aller à l'infirmerie ; ce fut l'unique fois qu'elle y coucha pendant sa vie. Le lendemain matin, elle reçut les derniers sacrements, toute vêtue, assise sur une chaise, l'âme très intimement unie à Dieu ; et comme elle était tout absorbée dans cette occupation intérieure, le confesseur eut peur qu'elle ne fût assoupie ; pour la retirer de cet état, il lui dit de produire quelque acte de contrition. A quoi elle répondit aussitôt avec un sentiment qui marquait ses excellentes dispositions : « Mon Dieu, j'ai infiniment de regret de vous avoir tant de fois « offensé depuis le moment où l'usage de la raison me fut donné ; je

« déteste tous les péchés de ma vie, en particulier et en général ; « je vous en demande pardon par les mérites infinis des douleurs, « du Sang précieux et de la mort de Jésus-Christ, votre Fils bien- « aimé et mon divin Sauveur. » Ce qu'ayant dit avec une admirable ferveur et les yeux baignés de larmes, elle se recueillit tout en Dieu comme auparavant. Quelque temps après, le confesseur l'animant à faire quelque acte de foi, d'espérance et d'amour, elle recueillit toutes ses forces ; et faisant un suprême effort, elle dit : « *Je crois, j'espère et j'aime.* » Après quoi, elle alla aimer éternellement dans le ciel Celui qu'elle avait si parfaitement servi et aimé sur la terre, le 24 mars 1666. Sur les soixante-quinze années de son existence, elle en avait passé cinquante-six en religion dans une ferveur qui ne se ralenti jamais.

LE MÊME JOUR

1610. — En la Province de Portugal, mourut le V. P. LOUIS CACEGAS, religieux également célèbre par son insigne piété et par sa profonde érudition. Après s'être appliqué longtemps au salut du prochain avec une charité infatigable, il crut ne pouvoir rendre un service plus considérable à la Religion, qu'en faisant un recueil des vertus extraordinaires des grands hommes de sa Province, afin d'animer leurs successeurs à marcher sur leurs traces par une imitation fidèle. Il s'y appliqua pendant vingt ans, et composa l'histoire de cette Province. Quoiqu'il ne l'ait pas donnée au public, il en a eu tout le mérite devant Dieu et la gloire devant les hommes, qui ont reçu avec respect, par le P. Sousa, cet insigne monument de sa piété et de son zèle pour la Religion. Il mourut âgé de 70 ans, vers le commencement du dix-septième siècle. — (Sousa.)

1622. — A Montpellier, mourut le V. P. BOURDIN, qui, s'étant mis un des premiers sous la conduite du P. Michaëlis, fut un des plus fermes appuis de l'observance régulière en France. Il la soutint par sa ferveur d'esprit, par l'austérité de sa vie et l'éclat de ses vertus. Il travailla avec des peines incroyables au rétablissement du couvent de Montpellier, que les hérétiques avaient détruit de fond en comble. Il souffrit dans cette sainte entreprise les rigueurs d'une extrême pauvreté et après avoir imité la vie de nos premiers Pères, il mérita d'aller participer à leur bonheur dans le ciel par une sainte mort, l'an 1622. — *(Ex relat. fideli.)*

1675. — A Rennes, en Bretagne, mourut le V. P. FRANÇOIS LE GOMÉRIEL. Modeste et dévot comme un Ange pendant les Offices choraux, assidu, pieux et circonspect au tribunal de la Pénitence, charitable et discret dans la conduite des novices, fervent et zélé prédicateur, procureur soigneux et diligent, sacristain exact, Prieur exemplaire et vigilant, conseiller ferme et droit, tel fut notre V. Père. Il exerça la charge de Prieur à Morlaix, Quimperlé, Nantes, Guingamp et Vannes; mais il ne l'accepta que forcé par l'obéissance. Il s'attachait principalement à gagner le cœur de ses inférieurs, supportant patiemment leurs défauts, les corrigeant avec douceur et sagesse, et les servant lui-même dans leurs maladies avec une bonté de père et l'humilité d'un serviteur. Pour mettre le comble à ses mérites, Dieu lui envoya plusieurs grandes infirmités, qu'il souffrit avec une humble et amoureuse résignation. Après toute une année passée sur la croix, ce serviteur de Dieu alla enfin jouir du repos éternel, en 1675. — *(Lettre circulaire.)*

15... — En Portugal, au monastère de la Visitation, mourut la V. M. ANNE-BAPTISTE, après s'être rendue très recommandable par ses éminentes vertus. Elle avait un amour de Dieu inexprimable et une très profonde humilité, qui relevait encore l'éclat de ses mérites et de toutes ses actions. Un jour de fête de saint Thomas d'Aquin, pendant qu'elle communiait, une brillante lumière apparut sur sa tête, puis sur sa poitrine; les religieuses considérèrent ce fait comme une annonce de sa mort. Peu de jours après, Sœur Anne tomba, en effet, malade et se prépara à recevoir les derniers sacrements. Elle répondit à toutes les prières que l'Eglise récite en ces occasions. Pendant qu'elle récitait pieusement les psaumes pénitentiaux avec les religieuses, elle eut un ravissement. En sortant de cette extase, elle s'écria en présence de toute la communauté, comme autrefois notre saint Antonin, archevêque de Florence : *Servire Deo regnare est :* « Servir Dieu, c'est « régner. » Depuis ce moment jusqu'à celui de sa mort, elle ne cessa de baiser tendrement son crucifix et de s'entretenir avec son Bien-Aimé, entre les mains de qui elle remit sa sainte âme, le 24 mars. On remarqua une chose surprenante à ses funérailles : les cierges, qui brûlèrent très longtemps autour de son corps, ne subirent aucune diminution, ce que tout le monde attribua à un miracle évident. — (Sousa.)

16... — A Barcelone, en Catalogne, au monastère de Sainte-Marie des Anges, mourut la V. M. ANGÈLE DE MAGAROLO. Elle s'y était consacrée dès l'âge de douze ans au service de Dieu, et y vécut jusqu'à la mort dans une pratique inviolable de la Règle et des Constitutions, très adonnée à l'oraison, au silence et à toute sorte de mortifications, prenant de fréquentes disciplines, jeûnant au pain et à l'eau tous les vendredis, les samedis et les veilles des fêtes des Apôtres et des Saints de notre Ordre.

Pendant qu'elle achevait son sacrifice en supportant patiemment les douleurs d'une longue maladie, elle eut révélation de sa mort, et s'y prépara avec une admirable ferveur et une dévotion singulière. La veille de l'Annonciation de la Sainte-Vierge, transportée du désir d'aller jouir de Dieu, elle s'écria : *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi, in domum Domini ibimus.* Au même instant, l'âme de cette V. Mère quitta son corps, pour entrer dans la joie du Seigneur, vers l'année 1640. La beauté ravissante qui parut sur son visage fut prise, par les religieuses, comme une preuve de la gloire que sa sainte âme allait posséder au ciel. — *(Act. Cap. Rom. 1650.)*

1606. — Au monastère de la Mère de Dieu à Valladolid, mourut la V. S. FRANÇOISE DE SAINT-DOMINIQUE, dévote Sœur converse. Pendant son noviciat elle fut si violemment tentée, que ne pouvant plus résister aux sollicitations du démon, elle demanda ses habits séculiers à la supérieure, pour rentrer dans le monde. La supérieure l'encouragea à persévérer, et lui remontra avec une charité de mère le péril où elle allait s'exposer en succombant lâchement à cette tentation. La novice ne fut pas persuadée ; enfin n'écoutant plus que son désespoir, elle résolut d'escalader la muraille du jardin, et de s'enfuir chez ses parents. Elle dressa son échelle, mais elle ne voulut pas partir sans avoir salué un crucifix, qui avait été le plus tendre objet de sa dévotion pendant sa première ferveur. A genoux devant Jésus crucifié, elle lui dit combien elle était fâchée d'être obligée de lui faire ses adieux et de sortir du monastère, dont l'austérité et la clôture lui étaient devenues insupportables. Comme elle se levait pour partir, elle entendit une voix qui lui dit : « Quoi, Françoise, tu m'abandonnes ? » Ces paroles furent des flèches ardentes qui lui percèrent le cœur, et qui dissipèrent toutes ses tentations. Fondant en larmes, Sœur Françoise demanda pardon à Dieu de son infidélité, et protesta vouloir le servir jusqu'à la mort.

Elle fit sa profession avec joie, et devint si accomplie par la pratique continuelle de la charité, de l'humilité, de l'obéissance, de la patience, de la pauvreté, de l'abnégation, de l'oraison et de toutes les mortifications, qu'elle était un exemple animé de toutes les vertus. Son esprit de foi lui faisant voir Jésus-Christ en la personne de ses Sœurs, elle les servait avec un dévouement infatigable. Après avoir vécu plusieurs années dans une perfection admirable, elle mourut saintement le 24 mars 1606. Les religieuses entendirent pendant ses funérailles une symphonie délicieuse, qu'elles regardèrent comme une assurance que son âme jouissait du bonheur céleste. — (Lopez.)

XXV MARS

Le V. P. BERNARD GÉRARD, Provincial de la Province de Provence (*)

(1291)

Le P. Bernard Gérard est un de ces savants Frères-Prêcheurs, si nombreux au treizième siècle, dont toute la vie, en dehors des temps où ils remplissaient des charges, était consacrée aux labeurs de l'enseignement.

Né à Montauban, alors dans le diocèse de Cahors, Bernard reçut l'habit de l'Ordre, à Toulouse d'après l'ancienne *Année Dominicaine*, un 25 mars, jour de l'Annonciation de la Très Sainte Vierge.

Vers 1250, nous le voyons déjà enseigner comme Lecteur de théologie, à Cahors, pendant deux années.

En 1253, le Chapitre de Limoges érigea en couvent formel la maison possédée par nos Pères à Montauban depuis 1251. Le P. Ponce des Monts en fut institué le premier Prieur, le P. Bernard Gérard, le premier Lecteur (1).

Nous perdons ensuite la trace du P. Gérard jusqu'en 1266. En cette année, il fut élu Provincial au Chapitre de Limoges, et comme le B. Jean de Verceil, alors Maître général, se trouvait à Bordeaux, la

(*) Bern. Guid.

(1) Ceci prouve manifestement que le P. Gérard appartenait à l'Ordre depuis un certain nombre d'années, et qu'Echard se trompe en lui faisant faire profession au couvent de Montauban. — Bern. Guid. *Prior. conv. Mont. Alban.*

confirmation ne se fit pas attendre, et les Pères qui avaient fait l'élection purent en avoir connaissance avant même de se séparer.

Les actes de ce Chapitre de 1266 fournirent un exemple remarquable de la sévérité avec laquelle on veillait, dans les premiers temps de l'Ordre, au maintien de la discipline. L'année précédente, à Montpellier, défense avait été faite de recevoir les jeunes gens à l'habit avant l'âge de quinze ans accomplis. Les Prieurs de Toulouse, de Montpellier, d'Avignon et de quelques autres couvents, s'étaient écartés de cette disposition par un zèle indiscret. Le Chapitre de Limoges leur imposa pour pénitence de jeûner quatre jours au pain et à l'eau, de prendre quatre fois la discipline et de réciter quatre fois le psautier, pour chaque novice reçu avant l'âge marqué. Les religieux coupables d'avoir coopéré par leurs suffrages étaient condamnés à trois jeûnes, trois disciplines et trois psautiers.

Dans cette première ferveur de l'Ordre, où les Définiteurs s'appliquaient plus à corriger les fautes qu'à faire des ordinations, on n'avait point de respect humain; sans considérer le rang ou le mérite, on punissait rigoureusement, afin de tenir les religieux dans le devoir. Le Provincial lui-même, tout Provincial et tout saint qu'il était, se vit condamner, en ce Chapitre de Limoges qu'il présidait, à célébrer quatre messes, à prendre quatre fois la discipline et à réciter le psautier, pour n'être pas venu saluer un évêque, de passage dans le couvent où il se trouvait.

Après trois années d'un sage gouvernement, le P. Gérard fut déchargé de son office au Chapitre général de Paris, en 1269, et le Chapitre provincial lui confia le soin d'enseigner la théologie à Montpellier.

En 1272, les Pères du couvent de cette ville le nommèrent Prieur; mais, deux ans après, en 1274, le Chapitre général de Lyon lui ôtait cet emploi, sans doute pour rendre le savant théologien à ses fonctions de Lecteur. Effectivement, il fut, la même année, envoyé à Toulouse pour y reprendre ses leçons (1).

Réélu Provincial en 1276, à Agen, il fut confirmé, suivant une concession spéciale du Maître de l'Ordre, par les trois plus anciens vocaux. Etienne de Salanhac, se trouvant le plus ancien des trois, fut celui qui prononça la sentence de confirmation.

Le nouveau supérieur se fit grandement estimer et chérir de toute

(1) Bern. Guid. *Fund. Conv. Montispessul.* Bibliot. de Toulouse. Ms. 273.

la Province. « On voyait en lui, dit Bernard Guidonis, le modèle de « la Religion, et dans toutes ses décisions une rectitude absolue. « C'était un homme de grand conseil, de mûre expérience, de pru- « dence consommée, de piété parfaite. Il n'exhortait volontiers les « Frères qu'aux choses qu'il faisait lui-même avec eux (1). »

Aussi, quand le Chapitre général de Florence le releva de charge, en 1281, l'affliction fut grande dans la Province de Provence, et, au Chapitre provincial de Marseille, les Pères le réélurent. Le B. Jean de Verceil, qui jugeait nécessaire de changer de temps en temps les supérieurs, cassa l'élection. Les vocaux se réunirent donc de nouveau, à Béziers, le mercredi avant la fête de la Purification de l'année 1282, et, dans leur affection pour le V. P. Gérard, ils lui donnèrent encore une fois leurs suffrages. Des Frères furent envoyés à Vienne, en Allemagne, où devait se rassembler le prochain Chapitre, et firent connaître au Maître général la nouvelle élection. Elle fut cassée comme la précédente. Les électeurs, devant la volonté énergique du chef de l'Ordre, durent donc renoncer au P. Gérard et portèrent leurs voix sur le P. Bérenger Notaire, dont l'élection fut confirmée sans difficulté. Mais, en 1285, celui-ci étant décédé, le P. Gérard se vit replacé pour la troisième fois à la tête de la Province et y demeura jusqu'à sa mort.

II. — Vers cette époque, le Souverain-Pontife, Honorius IV, lui confia une affaire importante. Il ne s'agissait de rien moins que de réformer l'Ordre de Grandmont. Déchu déjà de sa ferveur primitive, après un siècle et demi d'existence (2), cet Ordre venait encore de voir s'élever dans son sein de tristes dissensions capables de l'affaiblir. Le Prieur de Grandmont, Pierre de Caussac, imprudemment déposé, en avait appelé au Saint-Siège, et nonobstant son appel, on avait procédé à une autre élection, au grand préjudice de la paix générale.

Pour remédier à cette situation, Honorius IV désigna comme visiteurs et réformateurs de cet Ordre l'Abbé de Moissac et le P. Gérard, Provincial des Frères-Prêcheurs de Provence. Ceux-ci donnant gain de cause à Pierre de Caussac, le réintégrèrent dans sa charge de Prieur (3) ; ensuite, désireux de relever la discipline, ils

(1) Bern. Guid. *Prior. Prov. in Provinc. Prov.* Ms. Rodez.

(2) Il avait été fondé par saint Etienne, qui mourut en 1124.

(3) *Hist. prolixior Prior. Grandim.* Ap. D. Martène, *Ampliss. coll.* VI, 134.

rédigèrent dans ce but de salutaires règlements, approuvés plus tard par le Pape Clément V (1).

L'Abbé de Moissac et le P. Gérard conservèrent plusieurs années leur autorité sur l'Ordre de Grandmont. En 1291, au mois de février, quelques semaines seulement avant la mort du Provincial des Frères-Prêcheurs, on les voit encore confirmer l'élection du nouveau Prieur de Grandmont, Bernard de Gandalmar (2). C'est encore aux prières du P. Gérard, que cet Ordre se mit à célébrer chaque année la fête de notre Père saint Dominique, et en 1646, Jérôme Barny, Abbé de Grandmont, s'autorisera de ce souvenir pour demander au R^me^ P. Thomas Turco, de faire célébrer la fête de saint Etienne dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs (3).

Une grande tristesse était réservée au P. Gérard sur la fin de sa vie. En 1290, au Chapitre général de Ferrare, le dernier auquel il assista, il lui fallut entendre lire les lettres des cardinaux Hugues de Billom et Latino Malabranca, qui enjoignaient aux Pères de déposer le Maître général et de lui donner un successeur. L'Ordre entier était profondément attaché à Munio de Zamora, dont le gouvernement ne semblait offrir aucune prise à la critique. Aussi, l'injonction des deux cardinaux fut-elle un coup de foudre pour les Provinciaux, et tous, d'une voix unanime, en appelèrent au Saint-Siège. Le P. Gérard fut l'un des Pères chargés d'aller plaider auprès du Pape Nicolas IV la cause du Maitre général. Les instances de l'Ordre n'eurent aucun succès, si ce n'est peut-être de retarder la mesure extrême méditée contre Munio de Zamora. Mais le P. Gérard ne vécut pas assez pour voir se réaliser la déposition (4). Dix jours seulement avant que le Pape ne rendît sa décision définitive, le pieux Provincial s'endormait dans le Seigneur, plein de jours et de bonnes œuvres, au couvent de

(1) Le P. Echard leur fait rédiger ces règlements en 1282. C'est sans doute une faute d'impression, le Pape Honorius IV, qui nomma les deux visiteurs, n'étant monté sur le trône pontifical qu'en 1285.

(2) Bern. Guid. *Prior. Grandimont.* Ap. *Recueil des historiens,* XXI, 751 ; *Gall. christ.* II, 654.

(3) Echard, I, 429.

(4) D. Martène a publié quelques-uns des documents relatifs à l'histoire de la déposition de Munio de Zamora. Le Provincial de la Province de Provence y est constamment appelé Grégoire, au lieu de Gérard. C'est évidemment une erreur : quelque copiste, sans doute, voyant le nom indiqué par la seule lettre initiale G..., aura cru compléter exactement ce nom, en écrivant Grégoire.

Toulouse. C'était le 25 mars 1291, fête de l'Annonciation de la Très Sainte Vierge, anniversaire de sa réception dans la famille dominicaine. Ce qui fait dire à Bernard Guidonis : « Au jour même « où il était entré dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs, il entra, on le « croit, dans le chœur et dans l'Ordre des Anges (1). »

Le Chapitre général, tenu au mois de juin suivant à Palencia, prescrivit à tous les Frères des prières pour le repos de son âme : aux prêtres, une messe à célébrer à son intention ; aux Frères clercs, les sept psaumes à réciter avec les litanies ; aux Frères convers, cent *Pater* et *Ave* (2).

Le B. GUY DE REGIOLANO,
Profès du Couvent de Santa-Maria-Novella, à Florence (*)

(1394)

Le B. Guy naquit en une petite ville du nom de Regiolano, située sur le bord de l'Arno, au diocèse d'Arezzo, en Italie. Ses parents, voyant en lui de belles inclinations pour la vertu, prirent grand soin de son éducation. A peine ses études terminées, il enseigna lui-même à son tour la grammaire et la rhétorique. Mais, jaloux avant tout d'assurer son salut, il n'avait garde de négliger sa sanctification. Au lieu de se porter aux divertissements, au jeu et à la promenade, il employait le temps, souvent perdu en ces vaines récréations, à l'oraison, à visiter les églises et à fréquenter des prêtres et des religieux d'une éminente vertu, pour s'entretenir avec eux des moyens de parvenir à la perfection.

Une nuit, assistant à Matines dans l'église des Frères-Prêcheurs, il fut tout à coup éclairé d'une lumière extraordinaire, en entendant certains versets du cantique : *Benedicite omnia opera Domini Domino.*

(1) *Prior. Prov. in Prov. Prov.* Ms. Rodez.

(2) D. Martène, *Thes. anecd.* IV. 1847.

(*) Pio, *Diario.*

Touché de Dieu et presque hors de lui-même, il comprit à ce moment la nécessité de se consacrer sans réserve au service de l'infinie Majesté. Cette grâce ne tarda pas à porter ses fruits, et le jeune homme, obéissant à l'appel divin, prit bientôt place au milieu des enfants de saint Dominique, au couvent de Santa-Maria-Novella.

On vit immédiatement briller en lui une rare perfection. Novice, il parut déjà un miroir d'obéissance et d'humilité ; profès, il se montra si pieux, si grave et si sage que tous l'avaient en admiration. A la surprise générale, il acquit, en très peu de temps, une doctrine éminente ; mais, par modestie, il refusa toujours les grades et ne voulut jamais enseigner que la grammaire et la rhétorique.

Très sévère pour lui-même, il s'accabla tellement de veilles, de jeûnes et autres pénitences, qu'à ses derniers moments, il s'accusa d'avoir beaucoup abrégé sa vie par ses excessives mortifications.

On le trouvait toujours occupé à la prière ou à l'étude. Les Frères l'entouraient d'un tel respect, et si grande était son autorité, que, quand il parlait, tous se taisaient et demeuraient suspendus à ses lèvres. Même les Pères âgés n'osaient proférer devant lui des paroles qui ne fussent parfaitement réfléchies. Mais, de même que sa mortification ne l'empêchait pas d'être plein de compassion et d'indulgence pour les autres, sa gravité n'altérait en rien la douceur et l'affabilité de ses manières. « Les séculiers, dit Michel Pio, croyaient voir en « lui la piété d'un saint Martin et la rigueur d'un saint Ambroise. »

La puissance de son crédit éclata une fois dans une circonstance mémorable. Les habitants de Regiolano s'étant révoltés contre les Florentins, dont ils désiraient secouer la domination, n'avaient réussi qu'à s'attirer des malheurs. Sans parler du pillage de la ville, plus de deux cents des principaux rebelles avaient été condamnés au dernier supplice. Touché de compassion, Frère Guy se présenta devant le sénat de Florence et le conjura de faire grâce à ses compatriotes. Après avoir plaidé leur cause avec toute l'éloquence de son ardente charité, il se retira pour laisser les Florentins délibérer. Quelques jours après, les deux cents condamnés, liés et garrottés, étaient menés, sans savoir pourquoi, au couvent de Santa-Maria-Novella, escortés d'une foule innombrable, qui se demandait ce qu'on voulait faire des prisonniers. On les introduit dans l'église ; puis, un officier, montant sur le marchepied de l'autel, s'écrie à haute voix : « Le sénat envoie « ces captifs au P. Guy de Regiolano, et les remet entre ses mains, en « hommage à sa vertu et à sa bonté. »

Aussitôt mis en liberté, ces hommes, qui pensaient être conduits a la mort, courent en pleurant, témoigner leur reconnaissance au P. Guy, et dans l'excès de leur joie, ils baisent les pieds et les mains de leur libérateur, malgré les efforts de celui-ci pour se dérober à ces manifestations enthousiastes.

La voix du P. Guy n'était pas moins puissante devant Dieu qu'auprès des hommes. Tout ce qu'il demandait dans ses prières, il l'obtenait infailliblement. La Passion douloureuse de Notre-Seigneur était un des objets préférés de ses contemplations ; il ne pouvait en occuper son esprit, sans fondre en larmes. Il avait aussi une tendre dévotion envers la Très Sainte Vierge. Un jour, après Matines, Marie lui apparut, tenant son divin Fils sur les bras, et environnée d'une lumière éclatante. Il voulut lui baiser les pieds, mais la vision s'évanouit, le laissant tout rempli d'une ineffable consolation.

Regardant cette apparition comme un avertissement de sa fin prochaine, le Bienheureux se mit à multiplier, avec plus de ferveur que jamais, ses veilles, jeûnes et oraisons, afin de se préparer à la mort. Pour ajouter un dernier fleuron à sa couronne de mérites, une infirmité douloureuse vint exercer sa patience, et le conduisit enfin au tombeau en l'année 1394.

La V. M. GERTRUDE DE COLMAR

Au Monastère des Unterlinden (*)

(12..)

D'UNE innocence de vie remarquable, Gertrude de Colmar commença, dès l'âge de treize ans, à porter avec vaillance le joug du Seigneur. Sans aucun ménagement pour sa personne, elle s'appliqua à suivre toutes nos saintes observances. Malade ou bien portante, elle se refusait le moindre soulagement corporel. Toutes les nuits du jeudi au vendredi, elle veillait à l'église jusqu'à l'heure des Matines, ce qui ne l'empêchait pas d'assister à cet Office et d'y chanter de toute son âme. Elle exerça plusieurs années la fonction de

(*) Catherine de Guebwiller.

chantre avec une rare perfection. La première au chœur, elle veillait à l'harmonieuse et solennelle exécution des chants, et ne ménageait nullement sa voix. Si un enrouement ou une autre infirmité ne lui permettait pas de psalmodier comme elle l'aurait voulu, elle s'en affligeait avec de très vifs regrets.

Pour récompenser tant d'actes généreux à son service, Notre-Seigneur voulut accorder à notre Sœur une faveur insigne. Le jour de la Pentecôte, au moment où les religieuses chantaient avec dévotion l'hymne : *Veni Creator*, Sœur Gertrude vit descendre sur le couvent avec un bruit impétueux, un feu céleste. Ce feu se répandit sur le chœur, embrasa les religieuses de ses flammes divines et les rendit comme incandescentes. Ce phénomène admirable dura jusqu'aux dernières paroles de l'hymne sacré. Sœur Gertrude ne pouvait, dans la suite, se rappeler cette merveille, sans être remplie de suavité et comblée d'une grande joie.

Notre Sœur eut un jour une vision moins consolante. Une jeune religieuse, décédée depuis peu, lui apparut au chœur. Elle avait exercé l'office de chantre, car la nature l'avait douée d'une fort belle voix. Sœur Gertrude aperçut, des yeux du corps, cette religieuse terriblement flagellée à l'endroit même où elle avait rempli sa charge. Comme son cœur se fendait de compassion à la vue de la pauvre suppliciée que chaque coup faisait entrer dans d'inexprimables agonies, elle eut révélation de la cause qui donnait lieu à de si rudes châtiments. Cette Sœur avait tiré vanité de sa belle voix, qu'elle daignait parfois à peine faire entendre durant la psalmodie ; elle était d'autre part négligente à venir au chœur et des premières à en sortir.

Notre fervente Sœur Gertrude, peu de temps avant de mourir, fit en toute simplicité l'aveu suivant : « Il est trois choses, dit-elle, qui ne m'ont jamais paru difficiles ni tant soit peu ennuyeuses : l'assistance au chœur, l'oraison et le travail commun. »

Nommée, les dernières années de sa vie, circatrice, elle s'acquitta de cette fonction avec un zèle qui ne laissait passer aucune infraction aux Règles. Vrai mur qui protégeait la maison d'Israël, elle s'opposa énergiquement à l'introduction des moindres abus. Une fois, elle proclama, en un seul chapitre, jusqu'à vingt Sœurs qu'elle avait trouvées en faute. Aussi, quelle régularité en ces temps primitifs!

La Sœur Gertrude couronna une si belle vie par une mort précieuse, et sa mémoire est restée en bénédiction.

— Dans le même monastère, vivait en ces temps de ferveur, une

jeune religieuse qui, accusée et punie au chapitre, se retira toute triste et vint au chœur chercher quelque consolation. S'étant assoupie, elle vit en songe sa tante, depuis peu défunte, laquelle se dirigeait de son côté tenant d'une main un fil de chanvre et de l'autre un flambeau allumé. Arrivée près d'elle, elle se mit à présenter à la flamme le fil qu'elle tenait, en disant à sa nièce : « Lève les yeux et vois. » Celle-ci, levant les yeux, vit que le fil approché de la flamme était aussitôt réduit en cendres. La défunte continua cette opération jusqu'à ce que, tout le fil se trouvant consumé, elle dit à sa nièce : « Toute transgression, toute faute est consumée et disparaît au regard de Dieu, devant le feu de la correction du chapitre, comme ce fil vient de disparaître devant la flamme. Ainsi, mon enfant, ne vous affligez plus, lorsque vous êtes proclamée et punie au chapitre des coulpes. » En proférant ces mots elle s'éloigna. Réveillée tout à coup, la jeune Sœur vit alors des yeux du corps sa tante qui s'en allait. Elle se précipita pour la suivre, mais l'apparition s'évanouit.

LE MÊME JOUR

12... — En Frise, mourut, au XIII[e] siècle, le B. P. DODON, duquel Thomas de Cantimpré, dans son livre *des Abeilles*, raconte ce qui suit : « J'ai « connu dans le même Ordre (des Frères-Prêcheurs) un bienheureux vieillard, « nommé Dodon, appartenant à la Province de la Frise, qui, par ses ferventes « prédications, réussit à diminuer beaucoup la férocité de ses compatriotes. « Depuis les temps les plus anciens, les Frisons avaient une coutume très « cruelle. Quand un homme avait été tué, sa famille, au lieu d'ensevelir son « corps, le gardait à la maison, suspendu dans une bière, et le laissait « dessécher jusqu'au jour où elle parvenait à mettre à mort le meurtrier ou « quelqu'un de sa famille. Alors seulement, le défunt était enseveli avec « grande solennité. Le Père Dodon réussit à faire disparaître cette coutume « barbare et inouïe, amenant, par ses exhortations, les habitants du pays à « des mœurs moins féroces et plus douces. (1) » — (*Bon. de Ap.*)

(1) Quelques auteurs ont attribué à ce B. Dodon, des Frères-Prêcheurs, l'histoire et les miracles du saint moine ou ermite Dodon, contenus dans une vie anonyme conservée à la Chartreuse de Cologne (Voir P. Hyacinthe Choquet, *Sancti Belgi*). Mais il semble que ces deux personnages diffèrent l'un de l'autre, quoiqu'ils aient vécu à la même époque et dans le même pays.

1301. — Au couvent de Rodez, mourut le V. P. JEAN DE VEYRIÈRES, premier Prieur.

Les Frères-Prêcheurs étaient venus à Rodez en 1282 commencer la fondation. L'année suivante, six autres Frères y furent encore envoyés par le Chapitre de Montpellier. Enfin, en 1284, le Chapitre provincial de Perpignan érigea la nouvelle maison en couvent formel et régulier et lui donna pour Prieur le Frère Jean de Veyrières, originaire de Cahors.

Le P. Jean de Veyrières, dit Bernard Guidonis, était un homme saint et dévot, dont les vertus jetèrent en ce lieu un éclat magnifique. Dieu l'honora du don des miracles. Un jour, le seigneur Henri, comte de Rodez, qui souffrait beaucoup d'une fièvre chronique, le fit venir. En proie à un violent accès, il lui demanda secours avec foi et dévotion. Frère Jean fut touché de compassion, et, s'adressant à la fièvre, il prononça sur elle l'anathème, raconte l'historien, et au saint nom de Dieu, il lui commanda de laisser le comte et de ne plus le tourmenter à l'avenir. Ainsi fut fait ; à partir de ce jour et de cette heure, le seigneur Henri ne sentit plus aucune atteinte de son mal. A la suite de ce prodige qui fit grand bruit dans toute la contrée, Frère Jean était montré au doigt, et on disait en le voyant : « Voilà celui qui excommunia la fièvre du comte ! »

Le saint religieux demeura cinq ans Prieur à Rodez, et fut absous en 1289 par le Chapitre provincial de Narbonne. Il continua encore à se dépenser avec ferveur au service de Dieu jusqu'en 1301, et mourut enfin chargé de jours et de bonnes œuvres, au couvent de Rodez, en la fête de l'Annonciation de la Très Sainte Vierge.

Au moment même où il rendait le dernier soupir, une noble et sainte dame, nommée Longabrune de Calmont, qui restait des trois et quatre heures en extase après chaque communion, se trouvait dans un de ses ravissements habituels. Elle vit l'âme du saint Frère-Prêcheur portée au ciel par les Anges et placée dans la glorieuse Jérusalem au milieu des Docteurs. Sortie d'extase, elle appelle sa dame de compagnie et lui fait connaître que Frère Jean avait quitté ce monde et qu'elle l'a vu prendre place au Paradis, dans les rangs des Docteurs. La dame de compagnie se montra incrédule à cette nouvelle de la mort du Fr. Jean. « On n'avait même pas, s'écriait-elle, entendu dire qu'il fût malade. » On n'était qu'à deux lieues du couvent des Frères-Prêcheurs ; un messager s'y rendit pour s'assurer de la vérité, et trouva le corps du Père Jean de Veyrières exposé dans l'église. Information prise, on sut que cette sainte âme était retournée vers Dieu à l'heure marquée par la noble dame de Calmont. — (Bern. Guid. ap. D. Martène, *Ampliss. coll. VI*, 516.)

1341. — A Prague, en Bohême, le V. P. JEAN SVENKENFELD, Inquisiteur de la foi à Breslau, en Silésie, souffrit un glorieux martyre pour la défense de la vérité. Il s'était généreusement opposé aux efforts de Jean Pirans,

qui, après avoir malheureusement infecté la Bohême, était venu en Silésie, pour y semer ses erreurs. L'intrépide Inquisiteur, soutenu par l'évêque, défendit la vérité avec un zèle apostolique. Dans leur colère, les sectaires chassèrent l'évêque et poursuivirent l'Inquisiteur pour le tuer. L'évêque jeta l'interdit sur le diocèse, ce qui porta les séditieux aux dernières extrémités. Dans cette désolation publique, on ne trouva point d'autre expédient que de traiter avec Jean, roi de Bohême, pour rétablir la paix et la religion. Le clergé, le parlement et les principaux de la ville de Breslau députèrent le P. Inquisiteur vers ce prince, qui avait causé tous les malheurs en laissant les hérétiques prêcher impunément leurs détestables erreurs dans toute la Bohême. Le V. Père, embrasé du zèle de la foi, se rendit à Prague, où le roi le reçut avec beaucoup d'honneur, jusqu'à l'inviter quelquefois à sa table.

Pendant qu'il traitait cette affaire, les hérétiques résolurent sa mort. A cet effet, ils choisirent deux assassins, qui vinrent le trouver au couvent de Prague, et demandèrent à lui parler, sous prétexte de se vouloir confesser. Pendant qu'il s'entretenait avec eux dans le cloître, pour leur inspirer des sentiments de pénitence et de contrition, ces impies sacrilèges le frappèrent de vingt coups de poignard. Les religieux, le trouvant tout baigné dans son sang, l'emportèrent dans une chambre, où il vécut encore assez pour recevoir les derniers Sacrements. Après son action de grâces, il dit aux religieux : « Dieu soit loué éternellement, mes Pères, de la faveur qu'il me fait « aujourd'hui de mourir pour la justice et pour la défense de la foi catho- « lique. En témoigage de mon innocence, Dieu conservera la chape que je « porte exempte de corruption. » Il rendit sa sainte âme à Dieu le 25 mars, jour du vendredi saint. Le P. Bzovius, qui rapporte ce martyre dans ses Annales, dit qu'en l'année 1607, étant allé à Prague, il vit et baisa cette chape, aussi entière, que quand le V. P. Inquisiteur mourut de ses glorieuses blessures, et qu'il y remarqua plusieurs traces de sang, aux endroits percés par les poignards. — (Bzovius.)

1600. — A Béziers, mourut la V. Sœur ANNE, surnommée de Béziers, à cause du long séjour qu'elle fit en cette ville. Elle naquit à Saint-Jean-de-Fos, entre Montpellier et Clermont-Lodève, de parents hérétiques, qui l'élevèrent dans leurs erreurs. Dieu cependant l'avait choisie de toute éternité pour sa fidèle épouse. Afin de la tirer de l'abîme, la Providence la mit en rapports avec le P. Reginald Cavanac, Prieur du couvent de Lodève, qui l'instruisit des mystères de notre foi, et lui fit abjurer l'hérésie. Sous la conduite de ce digne Frère-Prêcheur, elle fit, en peu de temps, d'admirables progrès dans la vertu, et devint un modèle de perfection. Reçue dans le Tiers-Ordre, elle vécut si retirée, si unie à Dieu, et si morte au monde et à elle-même, que les principales dames de Béziers l'avaient en vénération.

Le V. Père, voyant que ses parents la traitaient avec dureté, en haine de la religion catholique, et lui refusaient toute assistance, lui était d'abord venu en aide avec les aumônes du couvent ; mais dès que ces dames connurent son éminente vertu, elles lui firent de grandes largesses. Anne n'en prenait que le nécessaire et distribuait le reste aux indigents, afin de rester pauvre et d'imiter l'état humble de son divin Epoux. Ses qualités la firent bientôt considérer comme la mère de tous les affligés, et les personnes charitables, témoins de son parfait désintéressement et de l'amour avec lequel elle assistait les pauvres, lui confiaient volontiers leurs aumônes pour les distribuer.

Parmi les actes de charité qu'elle pratiqua en beaucoup d'occasions, en voici un très considérable. Elle trouva dans l'hôpital de Béziers, où elle allait tous les jours consoler et servir les malades, une petite fille espagnole, abandonnée de ses parents, malade, rongée de teigne, et dans un état à faire horreur. Touchée de pitié à la vue d'un objet si digne de compassion, Anne emmena l'enfant chez elle, et prit grand soin de sa santé et de son éducation. En peu de temps, l'enfant fut guérie, et prévenue des abondantes bénédictions du ciel, elle put communier fort jeune encore. Le ciel l'enleva bientôt à la terre ; la peste, qui ravageait toute la ville, en fit une de ses victimes. Sur le point de mourir, elle vit apparaître quelques Saints du paradis qui lui dirent que si on faisait un vœu public à saint Charles Borromée, la peste cesserait incontinent. L'enfant manifesta à la V. Sœur ce qui lui était arrivé, sans pouvoir nommer les personnes qui lui étaient apparues. La Sœur qui connaissait les grâces extraordinaires dont Dieu favorisait cette innocente enfant, avertit l'évêque de Béziers, qui fit faire le vœu à toute la ville : et le même jour, le fléau cessa, au grand étonnement de tout le monde. La ville rendit son vœu dans notre église, où elle fit présent d'un tableau qui représente ce miracle, et d'une riche lampe avec deux chandeliers d'argent.

Notre pieuse Sœur fit beaucoup d'autres actions dignes d'une éternelle mémoire. On la proclamait un modèle de piété, la mère des pauvres, l'asile des malheureux et la consolation des affligés. Toute la ville pleura sa mort et assista à ses funérailles qui furent célébrées dans notre église, avec une pompe digne de ses vertus. Anne de Béziers était morte, le 25 mars, au commencement du dix-septième siècle. — (*Mém. de Béziers.*)

XXVI MARS

Le V. P. MUNIO DE ZAMORA,
VII^e Maître général de l'Ordre, Évêque de Palencia (*)

(1237-1300)

Le P. Munio de Zamora, on le verra dans sa vie, fut un illustre persécuté, que la Providence semble avoir pris plaisir à conduire à la gloire par les plus grandes humiliations, et au solide repos par une longue suite d'adversités, qui firent éclater davantage ses vertus, son humilité, sa douceur, sa chasteté, une confiance héroïque, enfin cette fermeté d'âme, ou cette patience à toute épreuve, que saint Thomas appelle la vertu des plus parfaits en cette vie.

Aimé et respecté dans son Ordre, chéri des princes et des rois, toujours en vénération parmi les peuples qui admirèrent, et l'innocence de ses mœurs, et la sainteté de sa conduite, le P. Munio se vit cependant en butte à la contradiction des langues. Les ennemis de la piété furent aussi les siens ; ils répandirent contre lui je ne sais quels bruits sourds et calomnieux. On surprit la religion de ceux qui auraient dû être ses défenseurs, et on employa l'autorité la plus respectable pour humilier un supérieur, dont toutes les actions ne méritaient que des louanges. On le traita comme criminel, sans lui avoir jamais fait connaître ni ses accusateurs ni les accusations dirigées contre lui. Et tous ceux qui, fidèlement attachés à sa personne,

(*) Touron.

ne pouvaient cesser de l'estimer et de l'aimer, reçurent ordre de croire qu'il avait mérité la confusion dont on le couvrait. Mais sincèrement humble dans l'élévation, le V. Père parut encore plus grand dans les disgrâces. Il sut commander sans orgueil et se soumettre sans faiblesse, adorant la justice de Dieu dans l'injustice même des hommes.

Zamora, ville d'Espagne, dans le royaume de Léon, fut la patrie du P. Munio, et l'éducation qu'il reçut de ses parents ne répondit pas moins à la noblesse de leur sang, qu'à la piété dont ils faisaient profession. Agé de vingt ans, il se consacra, en 1257, au service de Dieu dans l'Ordre de Saint-Dominique, où, tout occupé d'acquérir la perfection de son état, il ne perdit point de vue la fin qu'il s'était proposée, en renonçant aux vanités du monde et à ses faux plaisirs. Les progrès qu'il fit dans la pratique des vertus et dans l'étude des sciences parurent également rapides. Habile théologien, prédicateur zélé, sage supérieur, toujours éloigné de l'ambition de commander, sans néanmoins se refuser aux besoins et aux désirs de ses Frères, il fut placé par leurs suffrages à la tête de la Province d'Espagne, après avoir passé par différents emplois qu'il avait toujours remplis avec honneur.

Dans un poste, successivement occupé jusqu'alors par des hommes éminents en sainteté et en doctrine, Munio donna, lui aussi, de grandes preuves de capacité et de sagesse. Exact observateur des Règles, et plein de l'esprit de Jésus-Christ, il gagnait les uns par les charmes de sa douceur, et il excitait les autres par l'onction ou la force de ses discours. Sa vigilance s'étendait à tout, et la vertu de ses exemples servait à entretenir ou à augmenter, parmi ses Frères, cet esprit de zèle qui faisait le caractère des plus saints, dans les beaux commencements de l'Ordre. Les exercices de piété, l'étude des saintes Ecritures, et celles des langues florissaient particulièrement dans la Province d'Espagne, où on voyait un grand nombre de fervents prédicateurs de la foi, et de fidèles imitateurs de saint Dominique.

Ceux qui se faisaient un bonheur, aussi bien qu'un devoir d'obéir au pieux Provincial, ne furent point les seuls qui rendirent justice à son mérite et à la supériorité de ses talents, dans les Chapitres généraux qu'on assemblait régulièrement toutes les années; et parmi tant de grands personnages, qui s'y rendaient de tous les royaumes chrétiens, Munio fut jugé le plus capable de succéder au célèbre Jean de Verceil, dans le gouvernement de tout l'Ordre. Déjà, dès l'année 1278, pendant que le Général était occupé aux affaires de sa

légation dans les cours de France et de Castille, le P. Munio, alors définiteur d'Espagne, avait tenu sa place et présidé le Chapitre de Milan. Mais, ce fut dans celui de Bologne, en 1285, que les suffrages des vocaux le firent reconnaître pour Supérieur général, chef et pasteur de tout son Ordre. Nous avons encore les règlements pleins de sagesse, qu'il proposa dans ce même Chapitre, afin de conserver sans tache la pureté de son Institut, en renouvelant dans le cœur de tous les religieux ces sentiments de piété, d'amour de Dieu, et de zèle du salut des âmes, qui devaient en faire autant d'hommes apostoliques. Parmi les vertus de saint Dominque que Munio proposait à leur imitation, il appela leur attention sur sa tendre dévotion envers la Sainte Vierge, dont il rendit le culte plus solennel dans tous les couvents, afin d'exciter de plus en plus la reconnaissance des religieux envers leur glorieuse protectrice.

II. — Le nouveau Général ne refusa pas ses soins aux Frères et aux Sœurs du Tiers-Ordre, qui vivaient dans la maison de leurs parents avec beaucoup d'édification et de régularité, quoique les uns et les autres n'eussent encore d'autres Statuts que ceux qu'ils avaient reçus par tradition. Ce que saint Dominique s'était contenté de leur prescrire de vive voix, le P. Munio le mit par écrit, et la règle qu'il rédigea en divers chapitres fut depuis approuvée par le Saint-Siège et enrichie de plusieurs privilèges.

Après avoir visité une grande partie des couvents d'Italie, et laissé partout une haute idée de sa piété, le Maître général se rendit à Paris, en 1286, pour y tenir son second Chapitre. Parmi les ordonnances qui y furent faites ou renouvelées, nous nous contentons de remarquer ici celle qui regarde la doctrine de saint Thomas. Tous les religieux de l'Ordre furent de nouveau avertis de suivre exactement les principes de ce grand Docteur ; et on menaça de la privation de leurs emplois, tant les professeurs qui seraient convaincus de s'en être écartés, que les supérieurs négligents à veiller sur un point qu'on jugeait dès lors d'une extrême importance.

D'un Chapitre à l'autre, le P. Munio, à l'exemple de ses prédécesseurs, visitait les couvents de l'Ordre. En sortant de Paris, il parcourut les Provinces de France, travaillant à ranimer partout la ferveur des Frères dans le service de Dieu, l'amour de la prière, de la retraite et de l'étude, pour former ainsi de saints ministres de la parole divine et les mettre en état de l'annoncer utilement.

Arrivé à Bordeaux avant les fêtes de la Pentecôte 1287, le Serviteur de Dieu reçut une députation de quelques monastères d'Espagne, dont les religieuses demandaient avec beaucoup d'instances d'être mises sous la conduite et la juridiction de l'Ordre ; et cela leur fut accordé au Chapitre général qui se tint dans la même ville. Comme les couvents étaient fort multipliés, et que les Provinces avaient une étendue trop grande, on jugea bon de les partager, pour la commodité des supérieurs et l'avantage des maisons. Déjà, dès 1266, Jean de Verceil avait proposé cette mesure dans le Chapitre de Trèves ; et Munio, pour commencer à l'exécuter, décida, au Chapitre de Bordeaux, que les Provinces d'Espagne, de Provence, de Lombardie et de Rome, seraient divisées chacune en deux Provinces. Il laissa toutes les autres (celles de Grèce et de Terre-Sainte seules exceptées), libres d'agir de même ; à condition toutefois que le projet de partage serait présenté et examiné dans le prochain Chapitre général. On ordonna de plus, que les Chapitres généraux ne se tiendraient à l'avenir que tous les deux ans ; mais, cette ordonnance, pour avoir son effet, devait être approuvée et confirmée par deux autres Chapitres généraux. Il faut en dire autant de la division des Provinces.

Par les actes de ce Chapitre de Bordeaux, on voit que des insinuations désavantageuses au Maître général avaient déjà commencé à se répandre.

« Plusieurs couvents de France, disent les Pères, nous ont fait « connaître par leurs lettres, que certains Frères de cette Province « ont aiguisé leurs langues pour nuire à la réputation de notre « vénérable Père, le Maître de l'Ordre, répandant sur son compte des « choses dont il est complètement innocent. Nous voulons et « ordonnons que les Frères Hugues de Villesaine, de Sainte-Tève et « Jean de Arencs, chassés de leurs couvents par le Provincial de « France, à cause de la méchanceté de leurs discours, n'y puissent « rentrer, et soient privés de toute voix, excepté pour s'accuser, « jusqu'à ce qu'un Chapitre général en dispose autrement. En outre, « ils jeûneront douze jours au pain et à l'eau, diront douze Messes et « recevront douze disciplines. Nous enjoignons au Provincial de France, « de s'enquérir de la vérité au sujet de certains autres Frères qui nous « ont été signalés comme étant tombés dans la même faute ; et s'il les « trouve coupables, il les punira de la même manière ou même plus « gravement, afin qu'un tel excès ne demeure pas sans châtiment (1). »

(1) Acta Cap. gen. Burdigalæ celebr. ap. D. Martène, *Thes. anecd.* IV.

Le Maître général, fort du témoignage de sa conscience, dédaignait de telles accusations, et continuait à remplir dignement tous les devoirs de sa charge. Son zèle s'étendait à tout ; mais il se montrait surtout attentif à la conservation du dépôt de la doctrine. Non content de renouveler ce que ses prédécesseurs avaient souvent ordonné pour faire fleurir les études, Munio voulut encore en déterminer l'objet. Il défendit à tous ses religieux, sous des peines rigoureuses, de s'appliquer à des sciences vaines, profanes et peu convenables à des ministres de l'Evangile. Par là, il ne prétendait bannir que celles qui, uniquement propres à contenter la curiosité ou la vanité, occupent sans profit le temps destiné à la méditation des Livres saints, à la lecture des Pères, ou à l'étude de la religion et à celle des langues.

Après le Chapitre de Bordeaux, le P. Munio retourna en Italie, et dans tous les couvents qu'il put visiter sur sa route, il donna de grands exemples de son amour pour la régularité, et de sa vigilance à la faire observer partout avec la même exactitude. Au mois de mai 1288 il assembla son quatrième Chapitre à Lucques, et reçut là les Lettres apostoliques du Pape Nicolas IV nouvellement élu, qui demandait le secours des prières du Maître général, et de tout son Ordre, pour obtenir de Dieu la grâce de gouverner saintement l'Eglise. Le zèle persévérant de Munio pour l'avancement des études parut encore dans ce Chapitre. Tous les Provinciaux qui n'avaient point d'Etudes générales dans leur Province, furent chargés de désigner au moins trois couvents, où on lirait régulièrement les commentaires de saint Thomas sur les livres des Sentences. On détermina aussi que les étudiants jouiraient tranquillement de leurs privilèges ; et que ceux de Grèce ou de Terre-Sainte, envoyés dans une Etude générale, ne pourraient être assignés dans une autre Province, qu'après avoir enseigné quelque temps la théologie dans les collèges mêmes où ils l'auraient étudiée.

Les bruits sourds qu'on avait commencé à répandre contre la personne, ou la conduite du Maître général, lui firent sentir, plus que jamais, la pesanteur du fardeau dont il était chargé. Dans sa lettre circulaire, adressée à tous les religieux, il avoue avec une profonde humilité que, pour ne pas succomber à la grandeur du travail, il a besoin de toute la ferveur de leurs prières. Dans les sages conseils qu'il leur donne en même temps, on voit quelles maximes il suivait lui-même, pour vaincre le mal par le bien, et tirer avantage de tout :

« Au reste, leur dit-il, mon cœur est rempli de la même sollicitude pour votre avancement spirituel, que celui de saint Paul l'était pour toutes les Eglises. Combattez généreusement vos ennemis invisibles avec les armes que les saintes Ecritures vous mettent en mains. Servez-vous du bouclier de la foi pour repousser tous les traits de l'esprit de ténèbres : prenez le casque du salut, et le glaive de la parole de Dieu. Avec ces armes de lumière, vous dissiperez les erreurs, vous corrigerez les vices ; et ornés de toutes les vertus, vous posséderez la paix de Dieu, qui gardera vos cœurs et vos esprits en Jésus-Christ. Conservez toujours soigneusement cette paix avec vos Frères. Portez un profond respect aux évêques, qui sont les princes de son Eglise. Les grâces dont ils veulent bien vous honorer, recevez-les toujours avec reconnaissance, et souffrez, sans vous plaindre, le refus de celles qu'ils ne jugent point à propos de vous accorder. Mes enfants bien-aimés, je vous exhorte, de tout mon pouvoir, à vous comporter en toutes choses de manière que les fidèles, édifiés de votre piété, de votre modestie, de votre désintéressement, glorifient le Père céleste ; et qu'à votre exemple, ils se portent tous au service et à l'amour de Dieu, à la fuite des plaisirs sensuels, au mépris des richesses, et à la patience dans la tribulation. Retranchez les conversations inutiles avec les personnes du siècle, et ne les entretenez jamais que de l'affaire du salut. Aimez le silence et la retraite ; passez une partie de la nuit dans l'oraison, appliquez-vous sérieusement à l'étude, et prêchez avec ferveur la parole de Dieu.

Par la pratique exacte de ces conseils, que je vous donne avec l'affection d'un père, vous serez ma joie et ma couronne. La grâce que je vous prie de demander particulièrement à Dieu, c'est qu'il augmente toujours en moi le zèle qu'il m'a inspiré pour votre perfection, à laquelle je suis résolu de donner tous mes soins, et toute l'application de mon esprit. Je prie Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans la charité duquel je vous aime tendrement, de vous combler tous de ses bénédictions, afin que, croissant de plus en plus dans son amour, vous ne cessiez de porter des fruits de justice et d'honneur. »

III. — Le prochain Chapitre général ayant été assigné à Trèves pour le mois de mai 1289, Munio, suivant sa coutume, fit à pied le voyage d'Italie en Allemagne, marchant dans la plus grande simplicité, et montrant à tous les religieux, dans sa conduite, la pratique des saintes maximes qu'il leur recommandait par ses lettres. Il arriva, le 28 avril, à Colmar, en Alsace. Le lendemain, Rodolphe, empereur des Romains, pour marquer l'estime qu'il faisait de la vertu et du mérite du pieux Maître général, non seulement l'honora de sa visite, mais encore daigna partager le repas des Frères.

Le roi d'Angleterre fit de même à Trèves, où il se trouva pendant le Chapitre. Cette bonté des princes envers le Serviteur de Dieu, et les honneurs qu'il en recevait, ne lui faisaient rien perdre, ni des bas sentiments qu'il avait de lui-même, ni de sa modération ordinaire dans la conduite de ses Frères. Comme il n'oubliait rien pour les porter tous à la parfaite imitation des vertus de saint Dominique, il ordonna d'écrire sa vie avec toute l'exactitude possible, et avec plus d'étendue qu'on ne l'avait fait jusqu'alors. Thierry d'Apolda, de la Province d'Allemagne, fut chargé de ce travail, et il s'en acquitta avec succès. Le P. Echard remarque qu'il employa sept ou huit années à la composition de cet ouvrage.

Nous passons sous silence les divers règlements que le zèle du P. Munio fit autoriser par le Chapitre de Trèves. En cette circonstance, il écrivit encore suivant l'usage une lettre circulaire, pour inviter les religieux à marcher constamment sur les traces de leurs Pères. En les exhortant à la pratique de l'oraison, de l'humilité, de l'obéissance et de la mortification, le Maître général leur recommandait, sur toutes choses, la charité, qui est le lien de la perfection. On peut dire que sa vie était un enseignement vivant, d'autant plus propre à persuader et à toucher, qu'on voyait toujours ce V. Père pratiquer ce qu'il conseillait aux autres, et même beaucoup plus. C'est le témoignage que rendirent en sa faveur tous ceux qui le connaissaient, mais plus particulièrement les Frères de Paris, édifiés des grands exemples de vertu qu'il leur donna pendant les deux mois et demi qu'il passa auprès d'eux à son retour d'Allemagne.

Certes, s'il suffisait d'être sans reproche pour vivre sans inquiétude, Munio de Zamora aurait dû se promettre cette consolation. Mais le Seigneur avait d'autres desseins sur lui. Cet homme juste était agréable aux yeux de Dieu ; il devait donc être éprouvé par la tentation.

Ce fut dans le Chapitre général assemblé à Ferrare, en Lombardie, l'an 1290, que lui fut présenté ce calice d'autant plus amer, que la main qui l'offrait était plus respectable. Le Pape Nicolas IV, prévenu par de faux rapports contre la vertu ou la capacité du V. Père, avait résolu de déposer le Maître général, et on n'avait pas craint de charger de cette commission deux illustres cardinaux de l'Ordre même de Saint-Dominique. Ces deux prélats écrivirent une lettre commune au Serviteur de Dieu, à qui ils voulaient persuader de demander lui-même sa démission; et en même temps, ils en adressèrent une autre aux Provinciaux assemblés à Ferrare pour leur enjoindre d'accepter, sans

aucune difficulté, la démission de leur supérieur. La première de ces deux lettres n'est point venue jusqu'à nous. Mais Bernard Guidonis, auteur contemporain, et l'un des admirateurs de la haute piété du Général, nous a conservé la seconde. Elle est conçue en ces termes :

« Aux religieux et vénérables Pères, les Provinciaux de l'Ordre des Frères-Prêcheurs qui doivent s'assembler dans le prochain Chapitre général, Frère Latino, par la permission divine, cardinal évêque d'Ostie et de Velletri, et Frère Hugues, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, salut en Notre-Seigneur.

« Les rapports fidèles que plusieurs personnes nous ont faits, et dont nous sentons l'importance, nous obligent de vous avertir, qu'il est tout à fait expédient, pour l'honneur et l'utilité de votre Ordre, que le Maître général Munio, qui le gouverne déjà depuis plusieurs années, non sans beaucoup de peines et de fatigues, vous demande lui-même l'absolution de sa charge. Et comme vos Constitutions vous donnent plein pouvoir pour lui accorder cette grâce, nous vous invitons et vous exhortons à agir selon votre prudence, afin que, capitulairement assemblés, vous lui persuadiez efficacement de demander, avec autant d'humilité que d'instance, sa démission. Sur sa demande, vous l'absoudrez aussitôt de son office. Que s'il refusait (ce qu'à Dieu ne plaise), de prendre ce parti, ne laissez point de le déposer de la manière la plus convenable qu'il se pourra. Suivez le salutaire conseil que nous vous donnons, afin qu'il ne soit point nécessaire de procéder contre ce Général par d'autres voies, qui peut-être, feraient tort à sa réputation ou qui pourraient paraître moins religieuses.

« Fait à Rome, le sixième des calendes de mai, la troisième année du Pontificat de Notre Saint Père le Pape Nicolas IV (26 avril 1290). »

Le Provincial de la Province romaine et plusieurs autres Pères avaient été chargés par les deux cardinaux de présenter cette lettre au Chapitre, avec défense absolue à tous les Frères d'empêcher cette présentation.

Des ordres à la fois si peu attendus, et si extraordinaires, jetèrent le trouble, et en même temps la consternation, dans tous les esprits. Plus on connaissait le mérite, l'innocence et toutes les vertus du Général, plus on se sentait affligé de la mesure qui l'atteignait. Le même coup qui frappait le chef parut s'étendre à tout son Ordre. Les sentiments ne furent point partagés. On résolut unanimement d'appeler des cardinaux au Pape lui-même : en répondant à leur lettre avec autant de respect que de fermeté, on ne put leur dissimuler le

triste effet que cette communication avait produit parmi tous les membres du Chapitre. L'acte d'appel au Saint-Siège étant dressé et signé par tous les Provinciaux, on députa deux Frères vers Sa Sainteté pour lui représenter humblement que cette manière de déposer un Supérieur général, sans produire contre lui aucun chef d'accusation ni même de plainte, serait également contraire à la raison, à la justice, et à toutes les lois, jusqu'alors religieusement observées dans l'Ordre de Saint-Dominique (1).

Le Chapitre ne voulut point se séparer avant d'avoir adressé à toutes les Provinces de l'Ordre une lettre circulaire, pour leur apprendre ce qui venait de se passer dans l'assemblée de Ferrare, la mesure qu'on avait voulu imposer à l'égard du Maître général, et la manière dont tous les Pères, sans en excepter un seul, avaient cru devoir agir, pour le mettre à couvert d'un traitement si peu mérité. Nous traduirons ici d'autant plus volontiers cette lettre, qu'on y trouve une excellente apologie de la conduite, toujours régulière, toujours irréprochable du P. Munio, et un glorieux témoignage de la fermeté avec laquelle l'Ordre entier prit sa défense. On y verra, en même temps, la réponse faite aux deux cardinaux.

« A tous nos chers Frères en Jésus-Christ, les religieux de l'Ordre des Frères-Prêcheurs qui verront ces lettres, les douze Provinciaux du même Ordre, Gilles, provincial d'Espagne ; Gérard, de Provence ; Thomas, de France ; Berthold, de Lombardie ; Hermann, d'Allemagne ; Salvo, de la Province romaine ; Salomon, de Hongrie ; Gilles, de Pologne ; Guillaume, d'Angleterre ; Salvo, de Grèce ; Olivier, de Danemark ; Rodolphe, de Terre-Sainte, et tous les autres religieux du Chapitre assemblé à Ferrare, salut et la grâce du Saint-Esprit, pour vous conduire en toutes choses.

« Les cardinaux Latino, évêque d'Ostie et de Vellétri et Hugues du titre de Sainte-Sabine (2), sous prétexte de quelque commission qu'ils affirment leur avoir été confiée, et de quelques faux rapports, qui leur auraient été faits contre notre vénérable Père Général, ont voulu nous engager par leurs lettres, à agir à son égard d'une manière qui lui aurait porté un grand préjudice. Mais, résolus de maintenir, avec le secours de Dieu, et selon notre devoir, la

(1) L'acte de cet appel a été publié par D. Martène, *Thes. anecd.* IV, 1845.

(2) L'ancienne *Année Dominicaine* confondait à tort ce cardinal, nommé Aycelin de Billom, avec Hugues de Saint-Cher, cardinal de Sainte-Sabine, mort en 1263, vingt-sept ans avant le Chapitre de Ferrare.

liberté de l'Ordre, en défendant l'innocence injustement attaquée, nous avons fait à chacun d'eux en particulier la réponse qui suit :

« Au vénérable Père en Jésus-Christ et très honoré seigneur Latino, évêque « d'Ostie et de Vellétri, les Provinciaux de l'Ordre des Frères-Prêcheurs...

« Nous avons reçu avec beaucoup de respect les lettres de Votre Paternité ; « et comme notre charge nous oblige à soutenir avec zèle la discipline « régulière dans l'Ordre, et à corriger toutes les fautes qui peuvent s'y « commettre, nous avons apporté toute la diligence, tout le soin, toutes les « attentions possibles pour conserver ou perfectionner ce qui est bon, en « réformant ce qui ne le serait pas, sans avoir aucun égard à la qualité, ni « au rang de qui que ce soit. Mais ce que vous nous recommandiez, nous « ne saurions l'exécuter sans causer un grand trouble et scandaliser tous nos « Frères, tant qu'il ne paraîtra ni sujet légitime, ni prétexte même coloré, « pour autoriser en quelque façon une entreprise sans exemple. Voici donc « ce qu'après un examen sérieux, nous avons cru devoir faire, pour ne pas « nous exposer à violer les règles de l'équité, en agissant sans connaissance « de cause.

« Nous avons d'abord exhorté tous les religieux qui se trouvaient dans « ce Chapitre, et nous les avons même très expressément obligés, à nous « déclarer tous les défauts qu'ils peuvent avoir remarqués, dans quelqu'un « ou quelques-uns de leurs Frères, fût-ce même dans la personne ou la con- « duite du Père Général.

« Nous les avons avertis d'agir en cela avec une entière liberté, sans aucun « sentiment particulier d'affection ou de crainte, mais par le zèle de la « gloire de Dieu et de l'honneur de l'Ordre ; et nous avons voulu que cette « déclaration se fît publiquement, si les fautes étaient publiques ; ou en « secret, si elles n'étaient connues que de peu de personnes.

« Le vénérable P. Général a extrêmement approuvé notre zèle pour le « bien de la Religion, et par un effet de sa profonde humilité, il a voulu « qu'on le déférât le premier, et qu'on l'accusât de ses défauts en plein « Chapitre, en présence de tous les religieux. Nous ne l'avons point permis, « il est vrai, et nous ne pouvions le permettre, parce que nos Constitutions « le défendent expressément. Mais, renfermés dans le Définitoire, nous avons « entendu et examiné avec beaucoup de soin les Frères, sur tout ce qu'ils « pouvaient avoir connu dans ce premier supérieur, qui parût mériter « quelque correction. Nous le disons avec sincérité, avec confiance, avec « consolation, le plus rigoureux examen n'a servi qu'à faire connaître plus « parfaitement les mérites et les vertus de notre Père Général. Votre Paternité « ne trouvera donc pas mauvais, qu'au lieu d'exécuter ses ordres, qui ne sont « fondés que sur de faux rapports, nous lui déclarions, au contraire, que, par « le témoignage de tous les Frères, nous sommes pleinement convaincus, « que celui dont on demande la déposition est un supérieur en tout irrépro-

« chable, un homme d'une vertu éprouvée, d'un rare mérite, d'une haute « réputation, l'exemple des bons religieux et leur modèle, dont la conduite « est la censure du vice, et l'apologie ou l'éloge de toutes les vertus.

« Nous parlons de ce que nous connaissons, de ce que nous voyons, et, sur « des rapports fidèles, nous pouvons ajouter que, depuis trente-trois ans « que Munio de Zamora vit dans notre Ordre, on ne l'a jamais vu rompre « l'abstinence. Comme il a beaucoup édifié le collège de Saint-Jacques, « pendant le séjour qu'il a fait à Paris, à son retour du Chapitre de Trèves, « on peut de même assurer que dans tous les couvents, dans toutes les « maisons de l'Ordre, dont il a fait la visite, il a toujours laissé une odeur « de sainteté, ou un sujet d'édification, qui l'a fait généralement estimer de « tout le monde. Il a déjà présidé cinq Chapitres généraux, et les Défini- « teurs, qui auraient été en droit de le reprendre si sa vie ou sa conduite eût « été répréhensible, n'ont jamais remarqué en lui aucun défaut (si on en « excepte peut-être ces légères imperfections, dont les plus saints ne sont « pas exempts sur la terre, et qui les font gémir tous les jours devant « Dieu). C'est ce qu'attestent tous les Frères présents à ce Chapitre, et dont « plusieurs étaient Définiteurs dans quelques-uns des précédents. Vous « trouverez au bas de cette lettre leur témoignage et leurs sceaux. Frère « Jacques de Varazze, ayant perdu son sceau, a signé de sa propre main. Il ne « nous était donc pas possible d'obéir aux ordres de Votre Paternité, sans « blesser notre conscience, sans offenser Dieu, et manquer à notre Ordre.

« Nous sommes cependant persuadés que cette désobéissance apparente ne « saurait vous déplaire; puisque la justice, que des enfants rendent en cette « occasion à leur père, ne peut avoir rien de contraire à la droiture de « vos intentions. Nous protestons, au reste, que vous nous trouverez toujours « prêts à vous obéir, dès que nous ne serons pas arrêtés par la conscience. »

Après avoir rapporté le témoignage des anciens Définiteurs, en particulier du B. Jacques de Varazze et du B. Nicolas Bocassini, l'un des membres du Chapitre de Bordeaux, qui devint ensuite Maître général, cardinal et enfin Pape, sous le nom de Benoît XI, les douze Provinciaux terminent ainsi la lettre adressée à tous les Frères :

« Nous vous envoyons copie de notre lettre aux deux cardinaux, afin que, connaissant mieux la vérité sur notre Père et Maître, vous ayez, et un juste sujet de vous réjouir de son innocence, et le moyen de dissiper tous les faux bruits répandus contre lui. Nous vous saluons en Notre-Seigneur, en nous recommandant à vos prières.

« Donné à Ferrare, dans notre Chapitre général, l'an du Seigneur 1290 (1). »

(1) D. Martène, *Thes. anecd.* IV, 1843.

IV. — Pour ne manquer à aucun devoir de sa charge, le P. Munio présida ce même Chapitre, et y proposa les nouveaux règlements qu'il jugea nécessaires; après la lecture des Actes, il fit lire la Lettre circulaire, qu'il adressait en son particulier, selon la coutume, à tous les Frères. Dans cet écrit, on peut voir, pour ainsi dire, tout son cœur, ferme et tranquille, au milieu de la persécution, toujours rempli de piété, et brûlant de zèle pour le salut de ses Frères. Sans se plaindre de personne, il se contente de les exhorter tous à la perfection, par l'exemple et avec le secours de Jésus-Christ, le vrai modèle des parfaits. Nous ne trouvons point que nos deux cardinaux aient répondu à la lettre que les Définiteurs leur avaient adressée. On peut présumer qu'ils ne virent pas sans plaisir tant de saints religieux concourir, avec une parfaite unanimité, à la justification d'un supérieur, dont ils ne pouvaient eux-mêmes ne pas respecter la vertu. Mais le Souverain-Pontife n'avait pas abandonné son premier dessein. Et ce qui ne paraissait plus praticable, en suivant les règles ordinaires, il était bien résolu à le faire par la plénitude de sa puissance. Les Frères envoyés auprès du Saint-Siège par le Chapitre de Ferrare n'oublièrent rien de ce qu'exigeaient d'eux l'honneur et l'amour de l'Ordre et de la justice. Ils représentèrent, avec une modeste liberté, tout ce qui pouvait faire connaître l'innocence du P. Munio, et la fausseté de ce qu'on avait inventé contre sa conduite, pour surprendre la religion du Vicaire de Jésus-Christ. Sa Sainteté, sans s'expliquer davantage, sembla vouloir laisser à l'Ordre la liberté de jouir en paix de ses privilèges et de continuer à se conduire suivant ses lois. Ce n'était qu'un délai, comme on le vit bientôt, lorsqu'au mois d'avril 1291, parut le décret pontifical suivant :

Nicolas, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, pour perpétuel souvenir. Certaines raisons Nous ont fait juger utile au bien de l'Ordre des Prêcheurs, que notre cher fils Munio cesse de remplir les fonctions qui lui ont été confiées; car il ne saurait, ces mêmes raisons Nous portent à le croire, exercer son office ni facilement, ni avantageusement. Nous l'avons donc fait venir devant Nous, et, en présence de Nos frères (les cardinaux) Nous l'avons invité de vive voix, exhorté avec instance et même obligé par un précepte formel à résigner absolument et librement sa charge au prochain Chapitre général entre les mains des Définiteurs, pour le repos et la prospérité de l'Ordre; et aux Définiteurs Nous avons enjoint par d'autres lettres, sous forme particulière, de recevoir et d'admettre sans délai sa démission.

Voulant assurer à cet égard l'exécution de Notre volonté, Nous statuons et décernons dès maintenant de Notre autorité apostolique et du conseil de Nos frères, qu'en toute hypothèse, que le Maître général résigne ou ne résigne pas sa charge, que les Définiteurs acceptent ou n'acceptent pas sa démission, Frère Munio sera entièrement absous de son office, *ipso facto*, dès l'instant où le Chapitre aura pris fin, ou aura dû prendre fin suivant les Constitutions, et qu'il faudra choisir un autre Frère capable de gouverner l'Ordre. Qu'il ne soit permis à personne d'enfreindre cette constitution et que nul n'ait la témérité d'y contrevenir. Si quelqu'un avait la présomption de l'oser, qu'il sache qu'il encourrait l'indignation du Dieu Tout-Puissant et des BB. Apôtres Pierre et Paul.

Donné à Orvieto, le 2 des Ides d'avril, la quatrième année de notre Pontificat (12 avril 1291) (1).

Le Chapitre s'ouvrit le 12 juin suivant, à Palencia, selon le désir de Sanche le Grand, roi de Castille, qui y assista, non sans donner aux Frères des marques particulières de sa bienveillance pour l'Ordre. Un des actes principaux de ce Chapitre, accompli évidemment sous l'inspiration du Maître général, fut d'absoudre tous les Provinciaux qui avaient pris part au Chapitre de l'année précédente à Ferrare. Deux d'entre eux, les Provinciaux de Provence et d'Angleterre, étaient déjà morts ; quelques-uns avaient été remplacés ; les autres, savoir : les Provinciaux d'Espagne, de France, de Hongrie, de Pologne, de Danemark, de Grèce, de Terre-Sainte, furent tous déposés, avec défense de les réélire pour cette fois. Munio de Zamora, en retirant des charges les Pères qui l'avaient si chaudement défendu, donnait au Souverain-Pontife un signe éclatant de sa parfaite déférence et soumission.

Son dernier acte fut de confirmer l'élection de Bernard de la Treille pour la charge de Provincial ; puis, le Chapitre terminé, le Maître général déposa le fardeau du gouvernement de l'Ordre.

Toujours semblable à lui-même, mais plus digne de respect dans l'adversité que dans les plus beaux jours de sa vie, il supporta cette épreuve sans faiblesse. Son innocence avait été clairement reconnue par ses Frères ; on avait donné les plus grandes louanges à sa vertu, et il mérita de nouveaux éloges, en se soumettant avec humilité à la volonté absolue de celui qu'il respectait comme le représentant de Jésus-Christ et le chef visible de son Église.

(1) Echard, I, 399.

On assure que le roi de Castille, ayant nommé peu de temps après Munio de Zamora à l'archevêché de Compostelle, le même Pape, Nicolas IV, lui en offrit les Bulles; mais le saint religieux les refusa, avec autant de modestie, qu'il avait fait paraître de zèle dans le gouvernement de son Ordre et de grandeur d'âme dans sa déposition.

Dans les actes du Chapitre suivant qui se tint à Rome, il fut ordonné de croire que ceux qui avaient fait déposer le Maître général n'avaient eu que de saintes intentions. Nous avons rapporté les faits, et nous laissons au souverain Scrutateur des cœurs à juger des intentions, qu'il connaît seul.

Nicolas Antoine, Ferdinand Castillo et quelques autres écrivains espagnols, qui ont fait l'apologie et l'éloge de l'illustre P. Munio, se sont certainement trompés, lorsque, plusieurs siècles après les événements, ils ont accusé les religieux d'Italie et de France d'avoir excité la tempête contre un supérieur espagnol, par je ne sais quelle jalousie de nationalité. Nous apprenons, au contraire, par le témoignage des auteurs contemporains (et les actes mêmes du Chapitre de Ferrare le prouvent clairement), que toutes les Provinces de l'Ordre, sans distinction, s'intéressèrent avec le même zèle en faveur d'un illustre personnage, que ses grandes vertus faisaient également aimer et respecter partout. On a vu le témoignage que lui avait rendu en particulier la communauté de Paris ; mais le zèle de la justice éclata singulièrement dans la Province de Toulouse, dont le Chapitre provincial, tenu à Pamiers l'an 1290, n'eut pas plus tôt appris ce qui s'était passé dans celui de Ferrare, qu'il envoya deux Frères (1) à Rome, pour présenter au Pape même l'apologie de Munio, et supplier Sa Sainteté de permettre que l'Ordre de Saint-Dominique continuât a jouir en paix de la sagesse de son gouvernement. « Nous sommes « très assurés, disaient les Définiteurs de cette Province, que notre « Père Général, Munio de Zamora, illustre par sa naissance et recom- « mandable par ses talents, s'est toujours comporté en homme « plein de droiture et de probité (2). »

(1) Ces deux Frères étaient Raymond Gilabert, Prieur de Castres, et Bernard Grandis. Cf. Douais, *Les Frères-Prêcheurs de Pamiers*, p. 71. Echard se trompe en disant que l'un des deux envoyés de la Province de Provence était Bernard de la Treille. *Script.* I, 400.

(2) Lettre du Vicaire de la Province et des quatre Définiteurs du Chapitre provincial de 1290, à Nicolas IV. On peut voir cette lettre, ainsi que l'acte d'appel du Chapitre provincial dans *Les Frères-Prêcheurs à Pamiers*, 66 et 73.

Bernard de la Treille, célèbre docteur de Paris, qui présidait à ce Chapitre de Pamiers, se trouva l'année suivante à celui de Palencia et fut un des Définiteurs qui parurent le plus attachés à la personne de Munio ; Bernard Guidonis, profès du couvent de Limoges, depuis évêque de Lodève, qui faisait le catalogue de nos Généraux trente ans après la déposition de celui-ci, le compte parmi les plus illustres, et nous ne connaissons point d'auteur français ou italien, qui en ait parlé autrement. De tout cela, il est permis de conclure que les plaintes de quelques auteurs espagnols ne semblent pas justifiées, et que, si des religieux de la Province de France furent opposés au Maître général, ce n'est pas une raison pour accuser tous les autres.

Le successeur donné au P. Munio de Zamora par le Chapitre de Rome, le fit encore plus regretter. Etienne de Besançon, savant docteur de Paris, auteur de plusieurs ouvrages, religieux distingué par le don de la parole et par la profession d'une vertu austère, était fort opposé à ce caractère de douceur et de modération, qui avait toujours réglé le zèle de son illustre prédécesseur ; s'il eut toutes les qualités qui peuvent faire craindre ou estimer un supérieur, il n'eut peut-être pas celles qui le font aimer. La chronique des Maîtres généraux rapporte que pendant deux ans et demi qu'Etienne de Besançon fut à la tête de son Ordre, il le gouverna avec une verge de fer : *Hic Ordinem rexit in virga ferrea.*

Le P. Munio cependant, retiré en Espagne, vivait paisiblement dans la solitude, ne pensant qu'à se sanctifier par les exercices de la prière, de la pénitence, et ne cherchant sa consolation que dans la méditation des Livres saints. Pendant le reste du pontificat de Nicolas IV, toutes les instances du roi de Castille ne purent porter le Serviteur de Dieu à accepter aucun des évêchés qu'il lui offrit. Mais le Pape saint Célestin V, étant monté sur le trône apostolique, lui ordonna de recevoir les Bulles qui lui furent envoyées pour l'évêché de Palencia, dans le royaume de Léon. Le Provincial d'Espagne donna son consentement, et Munio, ne pouvant plus refuser le sien, fut sacré au milieu des applaudissements du clergé, qui l'avait demandé pour pasteur. Mais Etienne de Besançon ne se borna pas à blâmer cette promotion. Au Chapitre de 1294, le Provincial d'Espagne, Nicolas de Salamanque, fut déposé, *in pœnam*, pour avoir donné inconsidérément à Fr. Munio la permission d'accepter l'évêché de Palencia, et il lui fut enjoint, pour punition, de jeûner au pain et à l'eau un jour par

semaine pendant une année et de réciter un psautier également chaque semaine (1).

L'épiscopat du P. Munio ne dura guère plus que le pontificat de saint Célestin V. Bientôt après la démission volontaire de ce Pape, Boniface VIII, son successeur, fit venir à Rome l'évêque de Palencia, en 1295, et, le traitant comme avait fait Nicolas IV, il le dépouilla de tous les insignes de la dignité épiscopale et lui ordonna de demeurer au couvent de Sainte-Sabine.

Destiné à porter la croix jusqu'à la fin de ses jours, le P. Munio, dans cette seconde humiliation, adora les desseins de Dieu sur lui et s'y soumit de tout cœur, sans jamais se plaindre. L'humble disciple de Jésus-Christ vit dans sa déposition un moyen de mourir tous les jours à lui-même et de s'unir plus parfaitement à Dieu par le désir plus ardent de l'immortalité glorieuse. Tout occupé de ces pensées, il vécut encore cinq ans comme simple religieux, parmi ses Frères de Rome, et s'endormit en paix dans le Seigneur en l'année 1300. Quant au jour précis, on ne saurait le dire avec certitude. L'épitaphe gravée sur son tombeau, indique le 7 mars ; Bernard Guidonis met sa mort au 14 du même mois ; le Chapitre provincial, célébré à Marseille en 1300, et le martyrologe de l'Ordre, au 19 février. Mais un ancien manuscrit du couvent de Saint-Jacques, auquel Echard attribue une plus grande autorité qu'aux autres témoignages, fournit la date du 26 mars.

Le Très Vertueux Frère SIMON BALIÈVRE, Profès du Couvent de l'Annonciation, à Paris

(1622)

Comme ce jeune et fervent religieux est un des fruits les plus doux et les plus agréables que Dieu ait cueillis dans la réforme du V. P. Sébastien Michaëlis, et comme sa vie, écrite tout au long, peut servir de modèle de perfection aux jeunes profès de

(1) D. Martène, *Thes. anecd.* IV.

l'Ordre, j'ai cru, dit le P. Souèges, devoir la publier telle que je l'ai reçue du couvent de Saint-Honoré (1).

La ville de Vendôme fut le lieu de sa naissance. Ses parents, des plus honnêtes de l'endroit, lui donnèrent une éducation conforme à leur condition, le destinant à l'Eglise. Ils l'envoyèrent à Paris, pour s'y former avec plus d'avantage et de gloire dans les sciences, ayant l'esprit excellent, la mémoire heureuse et une grande facilité à s'expliquer. Il se rendit bon humaniste, bon poète, bon orateur, savant dans la langue grecque, et l'un des meilleurs écoliers de la Faculté, ainsi qu'il parut par les thèses de philosophie et de théologie qu'il soutint en Sorbonne avec un succès très heureux. C'était au temps que le V. P. Sébastien Michaëlis travaillait à la fondation du couvent de Saint-Honoré, et qu'il y établissait cette observance, qui jetait un éclat tout particulier dans cette grande ville de Paris. Simon, attiré par la sainte vie et par la bonne odeur de ces religieux, résolut de quitter le monde et de se ranger avec eux ; ce qu'il fit, recevant leur habit l'an 1620, le 23 du mois d'août, jour auquel on faisait la fête de saint Hyacinthe.

Il se distingua d'abord d'avec les autres novices par la pratique fervente et continuelle des plus belles vertus. Son extérieur était modeste et mortifié, tempéré d'une gravité affable et joyeuse avec une maturité si sage dans tous ses déportements, qu'on ne pouvait l'envisager, sans admirer la plénitude de la grâce, qui remplissait son cœur, et qui le rendait un miroir de sainteté et d'innocence. Il conçut un zèle si ardent pour l'observance des Règles, que craignant qu'on ne le dispensât en quelque chose lorsqu'il serait profès, il délibérait en lui-même de plutôt mourir (sauf l'obéissance), que de recevoir quelques dispenses. Il regardait tous les autres novices comme des saints, parce que, dans la vérité, le noviciat était composé d'excellents sujets, qui, tendant tous généreusement à la perfection, s'excitaient mutuellement à bien courir, sans jamais se relâcher dans cette longue et difficile carrière ; et comme il se croyait bien au-dessous de leur vertu, il s'estimait très indigne d'être en leur compagnie. Il les considérait, comme autrefois le grand saint Antoine

(1) Cette vie est du P. Louis Chardon, de pieuse mémoire. Echard rapporte, que, de son temps, les novices du couvent de l'Annonciation l'avaient sans cesse entre les mains, à cause de l'exemple qu'ils y trouvaient, d'une admirable fidélité aux saintes Règles et des vertus les plus signalées.

Echard dit aussi que cette vie n'avait pas encore été imprimée. C'est une erreur ; le P. Souèges l'avait publiée dans l'*Année Dominicaine*. — *Scriptores*, II. 566.

ces anciens Pères du désert, pour prendre et imiter ce qu'il y avait en chacun de plus remarquable. Par ce moyen, son humilité était très profonde, son oraison continuelle, sa modestie angélique, ses mortifications très sévères, sa patience surhumaine, le feu de sa charite tout dévorant, et en un mot, c'était une âme selon le cœur de Dieu, qui ne vivait que par son esprit, et n'agissait que par le mouvement et l'impétuosité de sa grâce. Il fit profession l'année suivante 1621, le propre jour de la Nativité de la Très Sainte Vierge ; et comme Marie est cette Lune mystique, laquelle croît toujours jusqu'à sa totale plénitude, de même le Frère Simon, son fidèle dévot, commença, sous sa faveur et sous sa protection, la course de la perfection religieuse, et y avança toujours, jusqu'à ce qu'il fût arrivé au dernier point de sa consommation.

Mais, pour dire quelque chose en particulier de ses vertus, il était si modeste, qu'il ne levait jamais les yeux de terre que par une sorte de nécessité. Il s'abstenait même de regarder les images et tableaux, ne connaissant rien de ce qui était dans l'église, et disant que ces choses extérieures n'étaient que pour instruire, ou exciter la dévotion des simples chrétiens, et non celle des religieux, qui ont des connaissances plus spirituelles et plus pures. Il était dans une composition si angélique, qu'il excitait ceux qui le voyaient au recueillement. Il parlait bas et sagement ; et il s'était si bien accoutumé à porter les mains en croix et sous le scapulaire, que même, étant à l'infirmerie, il les tint toujours en cette dévote position jusqu'à sa mort. Lorsqu'il passait devant quelque religieux, il commençait à se découvrir un ou deux pas auparavant, à demi, si c'étaient des Frères, avec une inclination de tête, ou tout à fait, et avec des inclinations plus profondes, si c'étaient des prêtres ou quelqu'un de ses supérieurs, plus ou moins, selon leur qualité. Lorsqu'on l'allait voir durant sa maladie, il n'omettait jamais de découvrir entièrement sa tête devant ceux qui le venaient visiter.

II. — Il s'attachait à mortifier en toutes choses son appétit, renonçant par une grande force de la grâce au goût des mets, s'étudiant à les prendre, selon la pensée de saint Augustin, plus comme des médicaments, qui servent à entretenir notre vie, que comme des aliments qui chatouillent le goût, et donnent du plaisir. Il observait la même chose aux infirmeries, quoique d'ailleurs il y fût si obéissant à l'infirmier, que par un autre grand principe de mortification, il

prenait tout ce qu'on lui donnait, sans jamais y apporter de résistance. Il trempait son vin de telle sorte, qu'il n'en avait plus la saveur, ni même à peine la couleur.

Il avait appris, et par l'instinct du Saint-Esprit, et par les paroles du prophète roi, qu'il ne faut jamais cesser de chercher Dieu, mais s'obstiner saintement à chercher continuellement sa face : *Quærite Dominum*, dit ce saint Roi, *et confirmamini* : *quærite faciem ejus semper;* et cette recherche ne se faisant que par une oraison continuelle, très pieuse et très affective, il ne se peut dire avec quelle ferveur, continuité et dévotion, notre Frère Simon s'adonnait à cet exercice. Il avait son esprit et son cœur tellement élevés et unis à Dieu, qu'il n'était sujet à aucune de ces distractions, qui sont si souvent le sujet des gémissements des saintes âmes. Il s'était accoutumé à faire pour la gloire de Dieu toutes ses actions avec une attention actuelle. Son Père Maître, très sage religieux, craignant que cette application si grande et si continuelle ne préjudiciât à sa santé, lui dit d'y apporter quelque modération : mais l'expérience lui ayant fait voir que ce saint novice devait faire de violents efforts pour s'abstenir de suivre la pente et le poïds de son amour, il fut contraint de l'abandonner à la grâce, et de lui en laisser entièrement suivre le mouvement, cette impulsion divine lui étant devenue comme naturelle. Les exercices manuels n'apportaient aucun empêchement à cette union avec Dieu, son cœur étant au-dessus de tout ce qui est créé, et l'ordonnant toujours à la dernière fin comme à l'unique centre de son âme. A peine même pouvait-il reposer durant la nuit ; car lorsque le Père Maître lui défendait parfois de venir à Matines, son dévot cœur étant fortement attaché à Dieu, et ne pouvant s'en distraire, il comptait toutes les heures de la nuit. Son plus doux repos était de n'en avoir pas, mais d'être toujours en action vers l'objet divin, qui faisait toute sa consolation et toutes ses délices. De là venait que souvent il fallait lui répéter plusieurs fois ce qu'on lui disait, son âme étant occupée à ce qu'elle aimait davantage.

Enfin, la familiarité qu'il avait avec son Seigneur était si grande et si particulière, que sa face en était quelquefois toute resplendissante de lumière, et paraissait de la sorte dans les lieux de communauté. Un Père maltais, étant venu exprès au couvent de Saint-Honoré, pour s'y former dans l'observance régulière et y faire son noviciat, protesta avec serment avoir vu la face du Frère Simon avec cet éclat dans la salle du noviciat, où les novices s'assemblent pour leurs exercices

ordinaires. Il en fut tout surpris, n'ayant pas encore eu le bien de s'entretenir avec cette âme angélique, ni entendu les paroles de grâce et de bénédiction qui sortaient de sa bouche par la pureté et la sublimité de ses lumières. Depuis ce moment, il eut pour lui une dévotion toute particulière, laquelle ne lui fut pas moins utile que celle que le B. Raymond de Capoue portait à sa fille spirituelle, sainte Catherine de Sienne. Ce Père maltais, pour se rendre plus susceptible des grâces du Seigneur, venait de faire une confession générale : mais ne sentant pas son cœur assez attendri pour demander pardon à Dieu de ses péchés, et en étant fort en peine, il crut que ce novice dont il avait vu le visage rayonnant, pourrait bien lui obtenir cette grâce de Dieu. Il fut le trouver à l'infirmerie, où il était retenu, et lui ayant demandé avec beaucoup d'humilité et de confiance un *Ave Maria*, pour obtenir de la Sainte Vierge une contrition salutaire, le charitable malade, à qui le nom de Marie était plus doux que le miel, le lui promit, et tint promptement sa promesse. Bientôt le Père maltais, étant allé dîner avec la communauté, se sentit le cœur tellement serré de contrition, que sa douleur se déchargeant par deux ruisseaux de larmes, il ne put manger un seul morceau. Après les grâces, ce divin mouvement opérant toujours avec cette force qui vainc sans résistance la dureté du cœur humain, quelque grande qu'elle puisse être, le Père se jeta aux pieds du Père Maître, le conjurant, avec ce torrent de larmes qui coulaient de ses yeux, de lui permettre de confesser ses péchés tout haut devant tous les novices et de leur ordonner de prier Dieu qu'il les lui pardonnât. Le Père Maître admira les dispositions si surprenantes, mais si désirables, de ce cœur contrit. Il lui refusa cependant sa demande quant au principal, l'exhortant au reste à se confier d'autant plus à l'infinie miséricorde du Seigneur, qu'il avait été miséricordieusement prévenu d'une si grande grâce.

III. — Les infirmités, dont notre saint novice était souvent pressé, obligeant le Père Maître à lui défendre de venir à l'Office avec les autres, il en était très sensiblement affligé, cet exercice lui semblant, comme il l'est dans la vérité, celui des Anges qui louent Dieu incessamment dans le ciel. Il se considérait au chœur en cette qualité, et y chantait avec une dévotion angélique, lorsqu'il y était ; mais lorsqu'il était contraint de n'y pas aller, ou par quelque maladie actuelle, ou par l'obéissance, à cause de sa faiblesse : « Hélas ! qu'est ceci ? disait-il

« en pleurant : on me chasse des lieux où Dieu est servi » ; et il continuait à répandre des larmes.

Un soir, le Révérend Père Prieur étant aux infirmeries, pour donner la bénédiction aux malades, selon sa religieuse et charitable coutume, on lui dit que le Frère Simon voulait se lever à minuit, pour aller à Matines. Le Père Prieur, en souriant, répondit par une douce ironie : « Oui, oui, il y sera. » L'infirmier qui savait fort bien les sentiments et les dispositions de son cher malade, pria le Père Prieur de prendre garde à ce qu'il disait : ce qu'il fit aussitôt, ajoutant : « Oui, il y sera, quand on l'en avertira et non autrement. » S'il n'était pas au chœur pendant la nuit, il s'y traînait le jour comme il pouvait et s'y tenait avec une dévote et angélique composition de corps, tout droit, la vue basse, la face gaie et riante, mais sereine et tranquille, sans cracher, ni faire aucun bruit, surtout depuis que le R. Père Prieur eut repris en chapitre, de ce qu'on crachait trop durant la méditation. Non seulement pendant le temps de l'oraison, mais encore durant l'Office, il s'abstenait de tousser, quelque nécessité qu'il en eût, par un amour extrême de l'obéissance et par un grand esprit de présence de Dieu. C'est ce qu'il dit lui-même dans les résolutions qu'il écrivait par l'ordre de son Père Maître : « Qu'étant « au chœur, et considérant avec quelle révérence et respect les « Anges adoraient la divine Majesté, il était tout pénétré des mêmes « sentiments, et tremblait, se représentant que Dieu y était « présent. » Pour les offices de l'autel, il y était si exact, qu'il ne laissait pas passer la moindre rubrique, sans l'observer avec scrupule, Etant acolyte, il se revêtait du surplis et de l'aube avec tant de respect, qu'il ne proférait jamais dans cette action une seule parole.

Aux heures que les supérieurs donnaient pour s'entretenir ensemble, il se jetait d'abord sur les affections, pour s'enflammer ainsi en l'amour de Dieu, disant avec un ton de voix agréablement dévot : « Or sus, mon très cher Frère, excitons-nous à la ferveur. « Oh ! que nous serions heureux, ajoutait-il, si continuellement « nous pouvions penser à Dieu ! Tout notre soin devrait être de « produire incessamment, dans le plus intime du cœur, de fervents « actes d'amour de Dieu. » Il répétait ces paroles coup sur coup, avec tant de douceur, et avec une onction si insinuante, que ceux qui l'écoutaient en étaient touchés. Il parlait encore avec tant de plaisir et de contentement des joies du Paradis, et faisait si peu de cas des

choses de la terre, même de ce qu'on y souffre de plus amer, en vue de la récompense éternelle que Dieu donne aux âmes fidèles, qu'on pouvait lui attribuer avec toute sorte de justice ce que nous disons dans l'Office des saints confesseurs : « Il conversait de cœur et de « pensées dans le ciel, comme dans son éternelle patrie. » *Cogitatione et aviditate in illa æterna patria conversatus est.* Toutes choses lui servaient de moyens, pour s'élever à Dieu, les animaux de la terre, les oiseaux du ciel, la netteté des allées, la verdure des herbes, la beauté des fleurs, les rayons du soleil, la sérénité du ciel, le brillant des étoiles ; en un mot, toutes les créatures lui prêchaient la grandeur, la gloire et la perfection du Créateur. Il admirait et louait en elle sa providence, sa libéralité, sa miséricorde, sa justice, et le remerciait très affectueusement de ce qu'il avait mis au monde tant et tant de miroirs, qui nous représentent sa beauté en tant de manières, bien que tout se trouve encore court, pour nous en faire concevoir une idée digne de ce qu'il est dans la vérité.

Quand il devait communier, ce n'était chez notre Frère que désirs, langueurs et transports d'amour; tant il était avide de cette grâce ! Dès le soir auparavant, il songeait à préparer la chambrette de son cœur, pour y recevoir ce divin Hôte. Le noviciat avait fait en corps un vœu à sainte Geneviève, patronne de Paris, par lequel deux novices étaient obligés de communier tous les vendredis, et cette permission n'étant donnée qu'à ceux qui témoignaient plus d'ardeur pour cette grâce, notre Simon était toujours des premiers qui la demandaient; ensuite, durant ce jour de bénédiction, il était le plus assidu à se tenir au chœur, en la présence du Bien-Aimé de son âme.

Il faisait de même dans les autres temps, ce saint exercice de l'adoration étant fort en estime dans la communauté, où chaque religieux s'efforçait d'imiter les premiers Pères de l'Ordre, que le portier trouvait plutôt à l'église, qu'à leurs cellules, lorsqu'on les demandait.

Le cher Frère disait à ce propos que, comme la Sainte Vierge, ayant perdu son cher Enfant, ne le trouva, après l'avoir bien cherché, que dans le Temple, ainsi les âmes qui l'aiment véritablement et qui le cherchent avec ardeur et empressement, ne le trouvent jamais plus commodément qu'en ce saint lieu. « C'est là, disait-il, qu'il attend « nos visites et nos hommages, pour nous accorder des grâces et « pour exaucer nos prières ; nous sommes donc bien misérables et « bien négligents de ne pas profiter de cet avantage, en nous dispo- « sant à ces faveurs. »

Il parlait de la Très Sainte Vierge avec une effusion de cœur, qui faisait voir la confiance qu'il avait en elle ; et comme notre Père saint Dominique disait à ses compagnons, lorsqu'il voulait s'entretenir avec notre Sauveur : *Interim cogitemus de Salvatore nostro :* ainsi son digne enfant disait à ses Frères : *Interim cogitemus de bona Matre :* « Pensons cependant un peu à la bonne Mère. » Il l'invoquait souvent, au chœur, au réfectoire, à la récréation, en allant et venant, et offrait à Dieu toutes ses actions par ses mains, du moins en désir, avec la même perfection, attention et pureté, qu'elle mettait elle-même à les faire. Il invoquait aussi très dévotement saint Joseph, très digne époux de Marie, et son bon Ange, avec lequel il avait contracté une sainte familiarité. Il le consultait dans toutes ses difficultés, le priant de lui donner lumière, pour comprendre, dans ses lectures, ce que parfois il ne concevait pas. Cette dévotion devenait plus tendre et plus fervente après la communion ; embrassant spirituellement ce fidèle Gardien après son action de grâces, et le conjurant, par Celui qu'il adorait dans son intérieur, de le faire souvenir de tous ses bons propos. En tout et partout, il s'étudiait à imiter les esprits angéliques ; « car si la Religion, disait-il, est un état angélique, un religieux « ne doit-il pas imiter de toutes ses forces les Anges du ciel? » Et comme il se les représentait, se tenant dans une humble posture devant le trône du Seigneur, qu'ils adorent par une profonde connaissance de leur néant et par un aveu continuel de la souveraineté de son être, ainsi lui-même se prosternait de tout son corps par terre, de demi-heure en demi-heure, pour renouveler avec plus d'attention ses adorations et ses hommages ; et pour les rendre encore plus pures et plus agréables à Dieu, il accompagnait ces humiliations de très rudes disciplines.

IV. — Il était tellement dépendant de son Père Maître dans tous ses exercices, qu'écrivant sur un billet toutes ses pensées, tentations, affections, mouvements, désirs, lumières, fruits de l'oraison, répugnances, actes de vertu et résolutions de se mortifier, il lui en rendait compte deux fois la semaine, à genoux et tête nue, avec une scrupuleuse fidélite. Il disait à ce propos que Jésus-Christ notre Sauveur devait être le modèle de notre dépendance, et que si lui, qui avait la volonté droite et parfaite, disait néanmoins qu'il n'était pas venu pour la faire, mais pour faire celle de son Père, à plus forte raison, nous qui l'avions si corrompue, devions la fuir et nous en défier, et

la soumettre à ceux à qui la Providence nous a soumis et confiés ; car ils voient fort bien ce que nous voyons, tandis que nous ne voyons pas ce qu'ils voient, chacun se laissant aveugler par son amour-propre et par sa passion. Il ajoutait fort à propos que la volonté propre était à l'âme ce qu'est au corps la maladie, laquelle pervertit le goût de telle sorte, qu'elle lui fait trouver mauvais ce qui est bon, et au contraire bon ce qui est mauvais.

Lorsque le Révérend Père Prieur, dans ses chapitres, ou le Père Maître dans les siens, recommandait quelque chose, notre véritable Simon, c'est à dire *obéissant*, l'accomplissait si parfaitement et si aveuglément qu'on l'a vu, étant aux infirmeries, malade, se lever quarante ou cinquante fois de sa chaise, pour aller fermer les portes que ceux qui entraient ou sortaient, avaient par mégarde laissées ouvertes. Le Père Maître ayant recommandé qu'on parlât latin à la récréation, tant pour s'exercer à l'usage de cette langue que pour éviter plus soigneusement les dissipations et les paroles vaines, on ne l'entendit plus parler français, mais toujours latin, même aux infirmeries. Il est vrai qu'il était si réservé, que jamais il ne rompait le silence, prenant bien son temps pour ce qu'il avait à demander, et le faisant toujours pendant la récréation, où l'on donne permission de parler. Durant la récréation, il ne parlait ni aux Pères, ni aux Frères, si on ne le lui ordonnait, mais seulement au compagnon qui lui était donné, selon l'usage de ce temps, auquel on combinait ainsi les Frères.

Le Révérend Père Prieur ayant un jour relevé le mérite des actions, quelque petites qu'elles soient, lorsqu'elles sont faites par un grand principe d'amour et d'obéissance, et s'étant servi du passage des Cantiques, dans lequel le céleste Epoux dit que sa chaste épouse a blessé son cœur aussi bien par un cheveu, quoiqu'imperceptible, de son cou, que par l'éclat d'un de ses yeux : *Vulnerasti cor meum, soror mea sponsa, in uno oculorum tuorum et in uno crine colli tui :* cette pensée plut si fort à notre Frère Simon, qu'il ne laissait passer aucune action, quelque petite qu'elle parût, sans s'efforcer de la rendre méritoire, par les bonnes dispositions et intentions qu'il y mettait.

Il écrivait tout ce qu'il entendait recommander aux chapitres, et le lisait tous les lundis, pour s'en renouveler le souvenir. Le Père Maître, pour le distraire un peu de sa grande union et application à Dieu, lui ordonna de faire son lit plusieurs fois durant le jour, et de transporter tous les livres spirituels du noviciat, qui étaient en grand nombre,

de la table sur son lit et du lit sur la table. Il le faisait avec une soumission si entière, qu'il n'avait pas seulement une pensée de l'inutilité apparente de ce commandement ; et quelque Frère lui en ayant parlé, il répondit très sagement : « Qu'il importe peu au « religieux comment il emploie le temps, pourvu que ce soit par « obéissance. » Jamais il ne disait : « Je veux, ou je ne veux pas » ; cette façon de parler lui paraissant trop peu conforme à l'obéissance. Il s'efforçait, au contraire, de faire ce que même il ne pouvait pas, conformément à cette célèbre sentence de saint Benoît : « Si le « supérieur commande quelque chose d'impossible, il faut essayer « de l'accomplir », parce que, dit saint Thomas, l'inférieur ne doit pas juger lui-même de l'impossibilité de la chose, mais s'en remettre au jugement de son supérieur : *Quia an aliquid sit possibile, subditus non debet suo judicio definire, sed in unoquoque, judicio sui superioris stare* (1). Ainsi ce Père maltais, dont nous avons parlé ci-dessus, ayant demandé au Père Maître un compagnon, pour aller consulter le médecin sur quelque incommodité qu'il avait, et ayant eu ordre de prendre avec lui un certain Frère qui ne se portait pas trop bien, ce Père ayant vu le Fr. Simon se traîner malade par le dortoir, crut que le Père Maître l'avait désigné et lui dit de l'accompagner en ville. Le Frère était si faible, qu'à peine pouvait-il se soutenir. L'obéissance néanmoins lui étant plus chère que la vie, il fit un grand effort pour aller à sa chambre prendre sa chape, et ensuite attendre ce Père à la porte du réfectoire, où il devait le venir prendre : mais cet effort l'ayant entièrement épuisé, il fallut le remplacer par un autre Frère. Ce fut la dernière fois qu'on le vit marcher par le couvent ; le jour même, ou le lendemain, il dut s'enfermer à l'infirmerie.

Dans son humilité, s'il parlait de lui-même, ce n'était jamais que pour dire ses défauts et pour les exagérer. Il avait de très belles qualités, ayant réussi dans les études, comme nous avons dit, et fait avec beaucoup de piété, d'esprit et d'éloquence le discours latin, que, selon l'usage de l'Ordre, les novices font la veille de Noël, en l'honneur du saint Enfant Jésus. Cependant, à l'entendre parler, il n'était qu'un ignorant, qui ne savait rien. A dessein de se faire mépriser, il demandait aux autres l'éclaircissement de certaines difficultés, dont il avait une parfaite connaissance. Jamais il n'est entré en contestation avec ses Frères, leur cédant toujours humble-

(1) I. 2. q. XIII. 5. *ad* 3.

ment, pour conserver la paix. Si, néanmoins, il y avait à choisir quelque chose de mauvais ou de pénible, c'est alors qu'il s'empressait à l'emporter sur son compagnon. Lorsque parfois la charité l'obligeait à faire quelque correction fraternelle pour des défauts ordinaires et qui ne se pouvaient dissimuler, il se mettait ensuite à chanter les siens, disant qu'il était un superbe et un impatient, un paresseux et un négligent. Un novice se plaignant à lui des confusions qu'il faisait en un office qu'il avait au chœur, il lui répondit aussitôt : « Que Dieu « l'en avait chassé pour celles qu'il y avait faites. » Il déférait à tout le monde et obéissait même à ceux qui lui étaient inférieurs : de sorte que le Frère infirmier lui disant quelquefois de chanter, croyant par là le réjouir et lui donner courage, il entonnait vite quelque hymne, quoiqu'il fût accablé de mal et que la voix même lui manquât. Il ne se peut dire avec quelle reconnaissance il recevait les services qu'on lui rendait à l'infirmerie ; il s'en estimait très indigne, s'appelant un sensuel et une bête, qui ne faisait que boire et manger. Dans ces sentiments, il se découvrait humblement la tête, faisait une dévote inclination, disant et redisant ces paroles marquées par nos Règles, *Benedictus Deus*, à tous ceux qui lui faisaient plaisir. Madame la comtesse de Saint-Aignan, femme très pieuse, ayant été informée de la vertu de ce saint malade, voulut se charger de l'entretenir de tout ce dont il avait besoin et lui envoyer trois fois le jour son maître-d'hôtel, pour le visiter à l'infirmerie. Le Père Maître lui porta cette nouvelle qui le remplit de confusion. Il ne pouvait s'en consoler. « Hé quoi ! disait-il, Dieu se souvient-il de nous ? » C'est à peu près ce que dit autrefois Daniel, lorsque le prophète Habacuc lui portait à dîner en la fosse des lions : *Recordatus es mei, Deus* : « Vous vous « êtes souvenu de moi, Seigneur, » comme s'estimant indigne de son souvenir, suivant la pensée de saint Dorothée. Il souffrait la même confusion lors de la visite du médecin. « Hé, monsieur ! lui « disait-il, vous prenez pour moi bien de la peine. » Il se comparait à un vase vil et grossier, dans lequel, néanmoins, Dieu, par son infinie miséricorde, avait mis des grâces bien précieuses, faisant ainsi un sage discernement de ce qui était à lui et de ce qu'il devait à Dieu, conformément à ce que l'Apôtre nous apprend, lorsqu'il dit : *Habemus autem thesaurum istum in vasis fictilibus, ut sublimitas sit virtutis Dei, et non ex nobis :* « Nous avons ce trésor de grâce dans des vases de terre, afin que tout le prix en soit attribué à la vertu et puissance de Dieu, et non pas à nous. » Il avait coutume, en entrant dans sa

chambre, de dire toujours un *Ave Maria* et de demander à Dieu quelque vertu particulière, mais toujours avec elle l'humilité, comme la gardienne des autres ; et il disait à ce propos que le vrai moyen de faire dépit au diable était de s'humilier et de produire quantité d'actes intérieurs de cette vertu divine.

V. — C'était un spectacle digne des regards de Dieu, des Anges et des hommes, que la paix, la dévotion, le désir de souffrir et toutes les autres vertus qu'il fit paraître dans sa dernière maladie. Jamais il ne se plaignit de rien, souffrant avec une force héroïque des douleurs très aiguës. On le vit premièrement se dessécher peu à peu et devenir si faible, que ne pouvant plus se soutenir, il n'avait plus qu'une peau noire tendue sur ses os, ce qui le rendait semblable à un squelette.

Ce cher Frère était tellement accoutumé à la mortification, qu'il pria diverses fois le Père Maître de lui laisser porter le cilice et de lui faire donner la discipline : ce qu'il demanda encore deux ou trois jours avant sa mort, parce que, disait-il, les mortifications faisaient les délices des religieux. Il demanda aussi fort instamment de ne pas rompre l'abstinence ; le vendredi saint, veille de sa mort, il voulait encore jeûner, mais on n'eut garde de le lui accorder. A l'entendre parler, il ne souffrait rien ; et se voyant si charitablement visité des religieux, il disait, couvert de confusion : « Est-ce là « l'édification que je vous donne ? » C'était encore un des sentiments qu'il avait profondément gravés dans son cœur, et qu'il exprimait extérieurement par ses paroles : « Oh ! que nous serions heureux, si « nous pouvions mourir en faisant pénitence ! » Il ne voyait pas d'état plus sûr pour le salut, ni plus propre à mériter la gloire éternelle, que la souffrance ; aussi, lorsqu'il voyait quelqu'un dans la peine, il lui portait une sainte envie et lui disait : « Oh ! que vous êtes « heureux, mon très cher Frère, d'avoir une croix à porter ! Pour « moi, je n'en ai point : aussi suis-je tout plein d'imperfections : « je me recommande bien fort à vos prières. »

Quinze jours avant sa mort, le démon lui donna un assaut si terrible, qu'il en fut tout épouvanté. Il lui représenta tous les péchés de sa vie ; et quoiqu'ils fussent très légers, son Père Maître pensant que depuis qu'il était en Religion, il n'avait jamais commis un seul péché véniel d'une volonté délibérée, néanmoins, le démon lui changeait les choses de telle sorte, que le vertueux Frère s'en trouva dans une grande désolation. Ne sachant que faire, il eut recours à la

Mère de miséricorde, la Très Sainte Vierge, qui, après cette tempête, lui obtint de son Fils Jésus-Christ une grande et dévote confiance en Dieu, avec tant de lumières et de consolations intérieures, que tous ses maux ne lui semblaient plus rien. On crut même qu'il avait eu quelque assurance particulière qu'il mourrait le samedi saint, car le médecin se faisant fort de le guérir, et lui disant qu'il ne mourrait pas de cette maladie, il soutint toujours le contraire. Le Père Maître lui disant encore, pour l'humilier, que le premier de ses novices qui mourrait serait un saint, et qu'ainsi lui, qui était si imparfait, ne devait pas s'attendre à cette grâce, il ne changea jamais de sentiment, quoiqu'il fût très persuadé de ses défauts et de ses misères. Le Père maltais, voulant le réjouir : « Courage, mon Frère Simon, lui dit-il ; « il faut que nous allions à Malte. » — « C'est au ciel, mon Père, « répondit le malade, qu'il faudra aller chanter *Alleluia* le samedi « saint », et dans cette espérance il répétait souvent ces paroles du Sauveur, lorsqu'il était sur le point d'aller à son Père : *Vado ad Patrem*. « Je m'en vais à mon Père. »

Le grand vendredi, veille de sa mort, il se leva du lit, pour aller trouver le Père infirmier, malade dans la même chambre, et lui demander pardon de tous les scandales et mauvaises édifications qu'il croyait lui avoir donnés pendant sa maladie. Le jour suivant, qui fut celui de sa mort, il pria de grand matin qu'on lui appelât le Père Maître, auquel il dit qu'il allait mourir. On fit aussitôt assembler la communauté, qui fut extraordinairement édifiée de voir la paix intérieure et la composition extérieure, dans laquelle il se tenait pendant même les convulsions de la mort, étant aussi modeste et aussi composé que s'il eût été au chœur en présence du Très Saint Sacrement. Il reçut les derniers sacrements avec des sentiments et des dispositions angéliques. Son amour semblait augmenter parmi les efforts de la maladie, et il paraissait parfois comme élevé au-dessus du lit.

On lui présenta un peu de gelée, pour l'avaler : mais, comme il ne pouvait, le Révérend Père Prieur lui dit de le faire par obéissance. Alors, tirant force de sa faiblesse, il fit, par l'amour de cette vertu, ce qu'il n'avait pu faire par les efforts de la nature. Comme on l'exhortait au moment de son dernier passage, on aperçut sur sa face une ferveur plus qu'humaine, avec un vermillon si doux et si agréable sur ses joues, qu'il réjouissait tous les assistants. On lui dit de se souvenir de cette strophe, qu'il avait autrefois répétée avec tant de

confiance et de dévotion : *Maria Mater gratiæ, Mater misericordiæ, tu nos ab hoste protege, et hora mortis suscipe*, c'est à dire : « Marie, « Mère de grâce et de miséricorde, défendez-nous de l'ennemi, et « recevez-nous à l'heure de la mort. » A peine eut-il ouï ces paroles, qu'il entra en une certaine jubilation et transport intérieur, qui le mettait hors de lui-même. Il regarda dévotement son crucifix, et comme s'il eût vu les cieux ouverts dans ses sacrées plaies, il se prit à sourire, et avec cette marque extérieure d'allégresse, son âme entra dans la joie du Seigneur, l'an 1622, le 26 mars, six mois après sa profession. On aperçut, dans l'instant de sa mort, des rayons de lumière qui jaillissaient de sa face, et des religieux, qui demandèrent par dévotion à laver son corps sec et défait, assurèrent avoir respiré une odeur miraculeuse qui en sortait. Quelques-uns avaient une horreur naturelle de voir des corps morts : mais tout le monde était consolé de voir, de toucher et de baiser celui-là, chaque religieux louant et bénissant Dieu des grâces qu'il avait faites à son serviteur, et lui demandant celle d'imiter ses exemples. Particulièrement les novices, qui selon la coutume, disaient le Psautier pour le repos de son âme, se sentaient animés d'une dévotion tout extraordinaire. Il y en avait même, qui ne pouvaient appliquer le sens des versets qu'à la gloire du Paradis, et le Révérend Père Prieur ne craignit point, dans l'exhortation qu'il fit aux Frères le jour de Pâques, de les entretenir des vertus du défunt, et de leur dire qu'il était entré dans le ciel, croyait-il, sans passer par le purgatoire, et que l'éclat de sa bénite âme était comme celui de la perle, laquelle ayant été cachée dans sa nacre ou coquille, paraît avoir tout son brillant, lorsqu'on la tire et qu'on la met au jour.

La V. M. MARIE VILLANI,

Fondatrice du Monastère de Ste-Marie du divin Amour, à Naples.

(1583-1670)

La V. M. Marie, fille de Jean Villani, marquis de la Polla et de Portia de Costanzo, naquit à Naples, le 18 septembre 1583, et fut nommée Béatrix au saint Baptême. A l'âge de trois ans, elle perdit sa mère et le soin de son éducation fut confié à une Sœur du Tiers-Ordre de Saint-François, nommée Marthe. Celle-ci, outre le *Pater*, l'*Ave Maria* et le *Credo*, lui apprit certains cantiques spirituels, que cette aimable enfant allait souvent chanter à genoux devant une dévote image de la Sainte Vierge, qui tenait le petit Jésus entre ses bras. Une fois, à l'âge de quatre ans, elle chantait un de ces cantiques sur la connaissance de Dieu et de soi-même ; une grâce céleste lui fit connaître la grandeur infinie de Dieu et les excellences de son divin amour ; dans le même instant, elle sentit son cœur comme percé par une flèche embrasée et cette blessure lui causa de si grandes ardeurs, que depuis cette époque jusqu'à sa mort, qui arriva quatre-vingt-deux ans plus tard, ce feu sacré ne cessa de s'augmenter tous les jours.

Cette grâce fut accompagnée d'une seconde : Dieu, par une faveur signalée, lui avança l'usage de la raison, et dès l'âge de quatre ans, elle commença à faire de merveilleux progrès dans la vertu. Elevée à un degré sublime d'oraison, elle passait la plus grande partie du jour dans ce saint exercice, si absorbée dans la contemplation des perfections divines, que rien n'était capable de l'en distraire. Dieu lui accorda plusieurs autres grâces, pour dégager son cœur des créatures, et le tourner uniquement vers le souverain Bien. Elle voyait souvent une colombe blanche sortir des mains de l'Enfant Jésus représenté dans une dévote image, et venir voltiger sur sa tête, comme pour l'inviter à lui consacrer toutes ses affections.

A peine âgée de cinq ans, Béatrix faisait déjà usage de plusieurs instruments de pénitence, pour combattre le monde, la chair et les démons. Elle prenait de rudes disciplines tantôt avec des poignées d'orties, tantôt avec des cordes à nœuds dont elle se frappait si rudement les épaules que le sang ruisselait de toutes parts; quelquefois, elle se traînait sur les genoux contre terre, jusqu'à s'écorcher. Elle portait toutes les nuits un piquant cilice sur les reins; et pour accroître ses souffrances, son lit n'était composé que de gros bâtons raboteux, de morceaux de tuiles cassées, de quelques épines et de tout ce qu'elle jugeait capable de lui causer de la douleur; et de peur qu'on aperçût sa pénitence, elle couvrait ce lit pendant le jour d'une courte-pointe fort riche, qui faisait plutôt soupçonner de la délicatesse que de l'austérité.

Dans un âge où les enfants abhorrent la douleur et tout ce qui peut contrarier leurs inclinations, Béatrix était affamée de souffrance et de croix. Elle avait entendu dire qu'elle ne trouverait Jésus crucifié que dans les mortifications. Pour acquérir ce bonheur, elle se fit acheter en secret une certaine quantité de crins de cheval, avec lesquels, l'amour la rendant ingénieuse, elle tressa elle même une ceinture, et une espèce de jarretière large de six pouces. Elle mettait de petites pierres aiguës dans ses souliers, en sorte qu'elle ne pouvait faire un pas, que quelqu'une de ces pierres ne lui causât d'étranges douleurs. Bref, au milieu des délices de la maison de son père, elle pratiqua dès son enfance des pénitences comparables à celles qui ont rendu les solitaires de la Scythie et de la Thébaïde l'admiration du monde chrétien; elle jeûnait avec la dernière exactitude, comme eût fait un ermite dans le désert. Pendant un rigoureux hiver, elle se leva toutes les nuits de son lit de douleur, pour se coucher sur le plancher. L'excès du froid lui fit contracter une dangereuse maladie et après dix-huit jours de fièvre continue, les médecins désespérèrent de lui conserver la vie ; mais Dieu, qui la destinait à de grands desseins, la guérit miraculeusement. La Sainte Vierge lui apparut, accompagnée de sainte Catherine martyre et de sa bonne mère, morte depuis deux ans, et lui rendit la santé. En même temps, elle lui donna sainte Catherine pour protectrice, et sa mère lui prédit qu'après une longue vie elle serait un jour une grande sainte dans le ciel.

Ce miracle lui fut un nouveau motif de reprendre ses premières austérités, et de s'avancer sans relâche vers la perfection. A l'âge de

neuf ans, la jeune fille, inspirée du Saint-Esprit, se prescrivit une manière de vie propre à satisfaire son désir de se sanctifier.

1° Elle se détermina certaines heures du jour et de la nuit, pour vaquer à l'oraison ;

2° Elle se fit une règle de prendre une discipline chaque jour, avec un certain nombre de coups, qu'elle se donnait de toute sa force, en méditant quelque mystère de la Passion de Jésus-Christ ;

3° Elle réduisit ses jeûnes à trois jours par semaine, offrant le premier à Dieu pour le soulagement des âmes du purgatoire, le second pour la conversion des pécheurs et le troisième pour ses besoins particuliers ;

4° Elle s'imposa un silence perpétuel, qu'elle gardait rigoureusement ; le soir elle faisait un sévère examen, et si elle remarquait avoir proféré une parole oisive ou inutile, elle s'infligeait un châtiment spécial ;

5° Pour sanctifier le travail manuel, elle fit un pacte secret avec Notre-Seigneur, de produire à chaque point d'aiguille un acte d'amour qui serait comme une flèche qu'elle lancerait dans son cœur. Pour se faciliter ce pieux exercice, elle avait une série de titres et d'épithètes, auxquels elle joignait l'aimable Nom de Jésus. A chaque point d'aiguille qu'elle faisait à son ouvrage, elle disait une de ces invocations et par cette continuelle élévation de son esprit à Dieu, son cœur se remplissait sans cesse de nouvelles ardeurs. Le divin amour éclatait dans toute sa conduite. Tout ce qu'elle voyait ou entendait l'augmentait dans son cœur. Ayant appris qu'une esclave chrétienne, transportée de désespoir, s'était donnée au démon par une cédule signée de sa main, elle prit un poinçon de fer, se découvrit la poitrine, et se tirant du sang tout près du cœur, elle écrivit ces paroles : « Moi Béatrix, je me donne si absolument toute à vous, mon Dieu, « que je ne m'en puisse jamais dégager, et que vous ne puissiez « aussi jamais m'en dispenser. » Elle alla porter cet écrit tout sanglant sur l'autel, pour prier Notre-Seigneur d'agréer le sacrifice et la donation irrévocable qu'elle lui faisait de son cœur et de son amour.

Pleine de charité pour le prochain, la pieuse jeune fille donnait aux pauvres tout ce qui était en sa disposition, ses habits même, pour les secourir dans leurs nécessités. Dans un temps de peste et de famine, elle se chargea de distribuer le pain que son père destinait aux indigents ; et pour exercer en même temps la charité spirituelle, elle les exhortait à la patience, à l'horreur du péché et à l'amour de

la vertu avec un zèle si entraînant, que plusieurs se convertirent parfaitement à Dieu, firent une confession générale, et menèrent dès lors une vie très chrétienne.

Revenue à Naples avec son père, elle faillit perdre, dans les fréquentes visites qu'elle reçut de plusieurs jeunes demoiselles ses parentes, fort engagées dans les vanités du monde, tout ce qu'elle avait acquis de piété et de vertu ; mais Dieu lui ayant fait connaître l'horreur de ce danger par un rayon de sa grâce, elle entra dans un monastère qui fut peu après transféré de Capoue à Naples. Conformément à une prédiction que la Sainte Vierge lui avait faite un jour, elle reçut, la première, l'habit de l'Ordre au nouveau monastère de Saint-Jean-Baptiste, et fut appelée Sœur Marie.

II. — Comment retracer ses progrès admirables dans la vertu à partir de cette époque? Très humble et entièrement pénétrée de ses misères et de son néant, elle se croyait la plus indigne pécheresse du monde. Les emplois les plus vils et les plus abjects du monastère étaient ceux qu'elle recherchait davantage; elle ne souhaitait que d'être méprisée, et pour satisfaire pleinement à ce désir, elle désira être dépouillée du scapulaire blanc et devenir Sœur converse. Elle-même déclara dans un de ses écrits avoir demandé très instamment à Dieu de faire connaître ses misères aux Sœurs afin d'en être tout à fait méprisée.

Sœur Marie avait reçu le privilège d'une très grande pureté de corps et d'esprit. En effet, Jésus-Christ lui apparaissant un jour avec saint Thomas d'Aquin, commanda à ce glorieux Docteur de la ceindre de la ceinture d'une éternelle chasteté, ce qu'il fit visiblement. Elle remercia infiniment son cher Epoux de cette grâce incomparable, et comme il est infini dans ses libéralités aussi bien que dans son amour, il lui promit la même faveur pour tous ceux qui, dans un esprit de foi, porteraient sur leurs reins des ceintures semblables faites de ses propres mains. Quoique, par cette grâce, elle fût très assurée de conserver sa virginité jusqu'à la mort, elle ne laissait pas de se précautionner par de continuelles mortifications contre les révoltes des sens. A cet effet, elle avait divisé l'année en sept carêmes, pour jeûner continuellement, mais d'une manière si rigoureuse, qu'elle ne mangeait que trois onces de pain en quinze jours, ce qui était impossible sans miracle ; encore trempait-elle ce pain dans de la myrrhe extrêmement amère. Aux disciplines cruelles dont elle

matait son corps dès l'âge de quatre ans, elle en ajouta une nouvelle, composée de trente-trois grosses épines; elle s'en servait trois fois tous les jours à l'exemple de notre Père saint Dominique, appliquant comme lui la première pour ses péchés, la seconde pour ceux du prochain et la troisième pour les âmes du purgatoire. Les vendredis, elle la prenait six fois, pour honorer la Passion de Jésus-Christ. Enfin, son insatiable avidité de se rendre conforme à Notre-Seigneur crucifié lui fit inventer une manière de se faire souffrir, qu'on ne peut entendre sans horreur. Elle se procura un peigne de pointes de fer comme celui des cardeurs, et avec cet instrument meurtrier, elle s'écorchait, elle se déchirait tout le corps, en sorte qu'il n'en sortait pas seulement du sang en abondance, mais aussi des morceaux de chair.

Quelque attache qu'elle eût pour cette vie de souffrances, elle quitta toutes ses mortifications au premier commandement de son confesseur. Dès son enfance, Marie s'était choisie elle-même plusieurs sortes d'austérités, pour arriver à la perfection ; mais plus tard, Dieu la conduisit par d'autres épreuves. Les hommes et les démons lui en suscitèrent de toutes parts ; Jésus-Christ lui-même lui devint saintement cruel, pour l'attacher inséparablement avec lui sur la croix. Les démons la tourmentèrent très souvent de toutes les façons, ils l'accablèrent de coups, ils la traînèrent par toute la maison en proférant mille horribles blasphèmes, afin de la faire souffrir dans son âme et dans son corps.

Les hommes n'ont pas moins exercé sa patience. Dieu lui avait commandé de bâtir un nouveau monastère, où elle le pût servir dans une plus grande retraite ; ce qu'elle entreprit courageusement sans autre ressource que sa confiance en la Providence divine. Elle n'eut pas seulement à combattre le monde et les démons, qui semblaient s'être ligués ensemble pour entraver ces desseins ; elle souffrit aussi beaucoup de la part des Sœurs. On la mortifia, on la mit en pénitence, on en vint à cette extrémité de l'excommunier et de la traiter comme une révoltée. Elle se vit en même temps haïe des religieuses, chargée d'injures par les séculiers, et, ce qui lui fut le plus pénible dans cette terrible tempête, privée même de parler à son confesseur. On la fit passer à Rome pour une ambitieuse, on la décria comme une propriétaire, qui avait de l'argent en son particulier, et comme une hypocrite dangereuse qui déguisait ses imperfections sous l'apparence trompeuse d'une fausse vertu. On lui prit le peu d'argent qu'elle avait quêté pour commencer cette nouvelle

maison. On l'enferma dans une chambre, et on lui ôta la liberté de parler et d'écrire à son confesseur : ses peines s'accrurent encore par l'état de sécheresse, de ténèbres et de délaissement où elle se trouva. Ne sentant plus la présence de son aimable Epoux au dedans de son cœur, elle se voyait plongée dans une mer orageuse d'amertume et de persécutions, sans consolation et sans aucun soutien ; mais, s'appuyant sur l'ordre qu'elle avait reçu de Dieu, elle espéra contre toute espérance qu'elle bâtirait ce monastère malgré toutes les oppositions du monde et de l'enfer. Après en avoir obtenu la permission, elle sortit du couvent de Saint-Jean-Baptiste avec quelques Sœurs, et se retira hors de la ville de Naples, dans une petite habitation qui ressemblait plus à une prison qu'à une maison religieuse : et c'est là qu'elle jeta les fondements d'un nouveau monastère, sous le nom de Sainte-Marie du Divin-Amour, sur le lieu même où s'élevait la maison de ses parents.

III. — Sœur Marie avait trente-deux ans quand elle fut élue Prieure de son monastère. Elle, qui eût volontiers échangé sa condition de Sœur de chœur pour celle de Sœur converse, ne pouvait que se croire très indigne de cet emploi. Aussi se plaignit-elle amoureusement de son élection à Notre-Seigneur, et lui dit : « Mon « Sauveur, si je ne puis éviter cette charge que par la mort, « envoyez-la moi comme une grâce ! » Puis, se reprenant aussitôt : « Non, non, mon cher Epoux, s'écria-t-elle, il ne serait pas juste « d'acheter la gloire éternelle par une peine si légère ; déchargez-« moi de cette supériorité, et s'il est nécessaire que je mérite le « souverain bonheur par des infirmités corporelles, par toutes sortes « de croix et de traverses, je m'y abandonne de tout mon cœur. »

Trois jours après, elle eut la preuve que Dieu l'avait exaucée, car elle tomba dangereusement malade. Comme elle en remerciait ardemment Notre-Seigneur, elle entendit une voix intérieure qui lui disait : « Oh ! qu'il est divin l'ermitage que je t'ai préparé dans le « lit où tu reposes ! » Ces paroles augmentèrent dans son âme le désir d'être, toute sa vie, accablée de douleurs, afin d'avoir plus de facilité de s'entretenir seule à seule avec son Bien-Aimé : et, à partir de ce jour, 21 juillet 1616, elle demeura paralysée, jusqu'à sa mort, qui arriva le 26 mars 1670, c'est-à-dire pendant cinquante-quatre ans. Parlant de cette grâce à son confesseur, elle lui écrit : « De toutes les faveurs dont Dieu m'a comblée par un effet

« de ses miséricordes, je n'en trouve point qui me soit plus chère « que celle de passer le reste de ma vie sur un lit de douleurs. « Je l'en remercie continuellement. »

Sœur Marie devint, de plus, sourde et presque aveugle, sans se plaindre jamais de la longueur de l'épreuve et sans même prier son cher Epoux de lui donner un moment de relâche, ou de modérer l'excès de ses douleurs. Elle souffrait avec joie et avec action de grâces, sachant bien qu'un poids éternel de gloire serait, dans le ciel, la récompense surabondante de ses mérites. Elle se contentait de dire avec l'Apôtre dans un esprit de soumission et de reconnaissance : « Je prends plaisir à me glorifier dans mes « faiblesses, afin que la vertu de Jésus-Christ habite en moi. » Dans une lettre adressée à son confesseur, pour le prier très instamment de brûler la relation de sa vie qu'on l'avait obligée d'écrire, elle lui dit : « Savez-vous, mon Révérend Père, quand Dieu me « gratifia davantage de ses faveurs ? Ce fut à la fondation de ce « monastère à l'occasion de laquelle il m'envoya de grandes croix. »

Plus elle souffrait et plus sa soif de souffrances devenait insatiable ; elle en arriva à cet excès de charité de désirer, comme autrefois saint Dominique, endurer pour son divin Epoux, un martyre prolongé, et être déchirée membres par membres ; elle priait Notre-Seigneur de lui faire au moins la grâce de partager dans son cœur et par compassion les tourments atroces qu'il avait endurés en son corps pour le salut des hommes. Ce que Jésus-Christ ne lui eut pas plus tôt accordé, qu'elle sentit les douleurs du crucifiement, de la rupture de ses veines, et de la dislocation de ses os d'une manière si étrange, qu'elle serait morte mille fois sous la violence de ces excessives douleurs, si Dieu, pour prolonger son aimable martyre, ne lui eût conservé la vie dans cet état de peine.

Son amour paraissait souvent au dehors par les langueurs, les défaillances, et souvent même par de mystérieuses sueurs de sang. Et comment s'en étonner ? Son cœur avait été un jour transpercé d'un dard enflammé. Après sa mort, on vit cette merveilleuse blessure, large de quatre doigts, avec laquelle elle vécut cinquante ans par miracle. (1) La Sœur elle-même en décrivit la longueur, la profondeur et la largeur, dans son livre intitulé : *Les trois divines Flammes*.

Cet amour sacré occupait si absolument son esprit et son cœur,

(1) La même faveur fut accordée à son directeur, le P. Léonard de Letteré. — Voir février, page 367.

que le ciel et l'enfer lui étaient également indifférents, pourvu qu'elle pût aimer son Dieu. « Que je sois exclue pour jamais de la gloire, « s'écriait-elle avec ferveur, privée de la vision de Dieu, et « destinée à brûler éternellement dans les flammes, je souscrirai très « volontiers à une pareille sentence, pourvu que je continue à « aimer Dieu ; car je ne saurais vivre sans cet amour. Faites donc, « ô mon adorable Epoux, que je vous aime éternellement ; en vous « aimant, je trouverais un paradis dans les brasiers de l'enfer et « parmi les démons, parce que j'y souffrirais pour vous aimer, et « pour exécuter vos saintes volontés. »

Elle fit bien paraître par les effets la vérité de ses paroles dans les travaux qu'elle souffrit pour le prochain. Il n'y avait ni peine ni douleur qu'elle ne se procurât par la rigueur de ses pénitences, pour retirer une âme de l'état du péché. Un jour qu'elle s'entretenait familièrement avec son Bien-Aimé des peines terribles que lui causait la pensée des âmes en état de péché, il lui dit : « Etant « mon épouse fidèle, il faut que tu partages avec moi par charité « les douleurs que j'ai endurées pour mériter le salut des pécheurs. » Et pour exciter davantage sa compassion, il lui fit voir la misère effroyable d'une âme dans le crime. « Ah ! mon Jésus, s'écria-t-elle « à ce spectacle, je m'offre à toutes les douleurs de l'enfer et à la « mort, pour contribuer au salut des âmes qui abusent du sang « précieux que vous avez répandu pour elles sur la croix, et qui « deviennent les esclaves du vice et du péché. » Elle vit un jour une âme si affreuse de laideur par les péchés dont elle était noircie, que ce spectacle lui parut plus épouvantable que l'enfer ; et priant pour sa conversion, elle vit Jésus-Christ faire rejaillir, de son côté percé, sur cette âme, une flamme du divin amour, symbole de la grâce, et en un instant, cette âme si hideuse devint belle et brillante comme un soleil. Dans l'ardeur de son zèle, Sœur Marie eût consenti à être privée d'une partie du bonheur qu'elle espérait au ciel, si cette diminution de sa gloire avait pu contribuer à la conversion des pécheurs.

Sa fidélité à correspondre aux desseins de Notre-Seigneur la rendit digne de ses tendres caresses. Il conversait avec elle familièrement, l'instruisait des plus excellentes et des plus sublimes vérités de nos saints mystères, la consolait dans ses maladies, et récitait l'Office divin avec elle. Un jour qu'elle était toute en pleurs, il prit ces précieuses larmes pour écrire ces consolantes paroles : « Réjouis-toi

« de m'avoir tout à toi. » Il la fit souvent reposer sur son cœur comme le disciple bien-aimé. Une fois, il entendit sa confession générale, et lui donna une absolution entière, comme autrefois à sainte Madeleine. En l'épousant il lui donna un anneau d'or, enrichi de quatre pierres précieuses : sur la première, on voyait deux cœurs étroitement unis, symbole de l'union indissoluble de cet Epoux céleste avec son amante. Sur la seconde, étaient représentés deux soleils, qui, par la communication de leurs rayons, ne faisaient qu'une même lumière : ce qui signifiait que les lumières surnaturelles, dont Dieu éclairait Sœur Marie, la transformaient toute en lui. Sur la troisième, une croix était gravée en souvenir du moyen dont Dieu se sert pour élever les âmes à la participation de ses faveurs. Sur la quatrième, deux agneaux portaient un même joug, pour signifier la part que la pieuse vierge dominicaine devait prendre aux souffrances de Jésus pour le salut des âmes. Ces incomparables faveurs ne furent que le prélude de beaucoup d'autres, car Notre-Seigneur accompagnait les croix, dont il faisait présent à Marie, de consolations ineffables, qui en adoucissaient toute l'amertume. Il l'approcha souvent de la plaie de son Cœur, pour l'enflammer dávantage au contact de ce brasier d'amour. On ne saurait raconter en détail les faveurs particulières dont il la combla au Très Saint-Sacrement. Plusieurs fois, il la communia de sa propre main; il lui apparut souvent sous la forme d'un bel enfant pour exciter davantage l'ardeur de ses désirs. Dans son cœur transformé en sanctuaire, Marie le possédait avec tant de douceur et de joie après l'avoir reçu, qu'elle ne pouvait plus prendre de nourriture corporelle, ce qui l'obligeait à passer quelquefois des semaines entières sans manger. Après avoir communié, elle se lavait la bouche avec de l'eau, qu'elle conservait dans un flacon ; et quand les esprits diaboliques lui apparaissaient pour l'effrayer et la tourmenter, elle leur jetait de cette eau, et aussitôt, n'en pouvant souffrir la vertu, ceux-ci la quittaient en poussant des hurlements.

IV. — La Sainte Vierge et les Saints ne furent pas moins prodigues de leurs caresses à son égard que Notre-Seigneur. La glorieuse Mère de Dieu lui apparaissait souvent pour la fortifier dans ses peines intérieures, la consoler dans ses maladies, la conseiller dans ses doutes et, lui confiant son cher Enfant Jésus, elle lui permettait de l'embrasser. Aussi, pour témoigner à Notre-Dame sa recon-

naissance, la Vénérable Sœur lui consacra son monastère sous le titre glorieux de Sainte-Marie du Divin Amour, et le mit sous sa puissante protection.

Elle institua une confrérie en son honneur sous le même titre du Divin-Amour, afin d'offrir aux chrétiens un moyen de s'enflammer d'ardeur au service de Dieu, en se mettant sous la protection de la Sainte Vierge, la mère et la dispensatrice de la belle dilection. Une multitude de personnes, séculiers, prêtres, religieux, évêques et cardinaux, entrèrent dans cette confrérie, et les Souverains-Pontifes l'enrichirent de plusieurs indulgences.

Les Anges rendirent service à Sœur Marie en plusieurs occasions. Les Saints lui témoignèrent aussi beaucoup d'amitié, particulièrement saint Dominique qui, la considérant comme sa chère fille, lui apparut souvent environné de gloire, pour la fortifier dans ses peines. Saint Augustin et saint Thomas d'Aquin, ces deux grandes lumières de l'Eglise, auxquels elle était très dévote depuis que Notre-Seigneur les lui eut donnés pour maîtres, la visitèrent aussi plusieurs fois. Elle fut encore beaucoup assistée par sainte Catherine, martyre, qu'elle avait toujours honorée depuis son enfance.

Que dire de cette science surnaturelle, que Jésus, sagesse éternelle du Père, daigna communiquer à sa fidèle Servante? Eclairée d'en haut, elle composa, soit en latin soit en italien, onze volumes, sur les matières les plus sublimes de la théologie et de la spiritualité, entre autres, deux savants commentaires sur le livre des Cantiques, trois sur les Evangiles de saint Luc, de saint Matthieu et de saint Jean; un gros volume sur le Très Saint-Sacrement de l'autel, intitulé *Le festin des élus*; un autre, sur la Passion de Notre-Seigneur, sous le titre, *Paradis de l'âme*; un traité du divin amour, qu'elle intitula, *Des trois divines flammes*; une relation de sa vie, qu'elle composa sur l'ordre exprès du V. P. Léonard de Letteré, son directeur et que Jésus-Christ intitula lui-même *Le Miroir du véritable amour*, enfin, un traité de l'oraison (1).

La prudence de Sœur Marie parut dans la fondation et dans le gouvernement de son monastère; elle dressa elle-même le plan de

(1) Echard, dans la notice consacrée à la V. Sœur Marie Villani parmi les écrivains de l'Ordre de Saint-Dominique, nous apprend que les ouvrages de cette illustre religieuse étaient sur le point d'être publiés. Ont-ils été en effet livrés à l'impression? Nous l'ignorons. — Cf. Scriptores, II, 847.

cette maison, et les plus habiles architectes le trouvèrent si parfait, qu'ils en étaient dans l'admiration.

Marie reçut encore le don de prophétie, pour animer ses religieuses à souffrir amoureusement les incommodités qui les attendaient après la fondation du nouveau monastère. Les pensées les plus secrètes des cœurs lui étaient connues ; elle prédisait aussi les choses futures et en parlait avec autant de précision que si elles eussent été devant ses yeux. Cette lumière surnaturelle relevait merveilleusement sa confiance en Dieu, et Dieu la secourait abondamment dans ses nécessités, faisant même des miracles, comme de multiplier l'huile et les autres provisions du monastère. Très souvent l'argent, le blé, les choses les plus nécessaires manquaient. Mais au moment opportun, des personnes inconnues, qu'on a cru être des Anges, se présentaient tout à coup, apportant de quoi fournir à tous les besoins.

Une si belle vie ne pouvait aboutir qu'à une très sainte mort. Les liens qui rattachaient Sœur Marie à la terre furent brisés par l'amour, plus encore que par la maladie. L'aimable plaie que cette pieuse Sœur avait reçue au côté finit par lui causer des douleurs excessives, qui la réduisirent à l'extrémité. Alors, Dieu lui rendit l'ouïe, qu'elle avait perdue depuis longtemps, pour lui permettre d'entendre pendant son agonie tout ce que son père spirituel lui dirait.

Voyant ses religieuses inconsolables de sa mort prochaine, elle leur dit dans l'esprit de saint Dominique les mêmes paroles que ce grand Saint adressa à ses chers enfants qui pleuraient autour de son lit : « Mes Filles bien-aimées, ne vous affligez point de ma mort, « je vous serai plus utile au ciel que sur la terre, en vous obtenant « beaucoup de grâces. »

Le démon, qu'elle avait si souvent vaincu pendant sa vie, lui livra un dernier assaut en cette extrémité. On remarqua, par les changements de son visage, qu'elle était aux prises avec l'ennemi de son salut et on comprit qu'elle résistait vigoureusement. Elle pria son confesseur de jeter souvent de l'eau bénite sur elle ; par un dernier effort, elle tira son bras du lit et s'imprima trois fois le signe de la croix sur le front et sur la poitrine; après quoi, elle témoigna une joie, qui fit croire qu'elle avait glorieusement triomphé du démon.

Un moment après, les religieuses virent sur son visage une

brillante lumière, qui répandit dans la chambre une clarté extraordinaire. La bienheureuse agonisante la prit pour le signal de l'arrivée de son divin Epoux, qui la venait chercher. Elle lui rendit sa sainte âme, le 26 mars 1670, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

On exposa son corps dans le chœur du monastère. La noblesse et le peuple s'y rendirent en foule, pour le voir à la grille. Ceux qui eurent cette consolation furent témoins oculaires de deux miracles, par lesquels Dieu sembla vouloir montrer la sainteté extraordinaire de l'illustre défunte. Le premier fut une odeur surnaturelle qui sortit de son corps et embauma toute l'église. Le second fut la beauté ravissante qui parut sur son visage. Quand elle mourut, ses pénitences, ses langueurs et les souffrances excessives qu'elle endurait depuis longtemps l'avaient rendue jaunâtre et décharnée; mais sitôt qu'elle fut exposée à la grille, son visage devint blanc, vermeil et beau comme celui d'un Ange.

LE MÊME JOUR

12... — Au couvent de Lyon, mourut le B. P. GUY, religieux d'une éminente sainteté. Il avait déjà gouverné comme Prieur un ancien monastère et y avait introduit, par ses exemples et son zèle, une vie plus régulière, lorsque l'attrait de la grâce le pressa d'entrer dans notre Ordre. Pendant qu'il était à l'agonie et sur le point de recevoir la récompense de ses travaux apostoliques, un Frère, vénérable et saint vieillard, eut un songe. Il lui semblait voir un défunt au milieu du chœur, et autour de lui une multitude de religieux vêtus d'habits blancs et environnés d'une lumière admirable. Un cloître magnifique et tout orné parut aussi à ses yeux, et il entendit une voix qui disait : « Voilà celui qui a bâti ce cloître. » A son réveil, le vieillard se rappelant que Frère Guy avait refait le cloître, racontait cette étonnante vision, et pensait à la mort prochaine du Frère, que semblait annoncer le songe, lorsque tout à coup une voix lui cria : « Votre songe est vrai ; Frère Guy habitera dans Sion et se reposera dans Jérusalem. » Et peu après, le B. Guy s'envolait pour le ciel. — (*Vies des Frères*, p. V, c. IV.)

1380. — A Metz, en Lorraine, mourut le V. P. NICOLAS DE MAUVOISIN. Le bon usage qu'il fit pendant sa vie des riches dons de la nature et de la grâce l'éleva à une haute perfection. Son illustre naissance, qui le

rendait propre à tout ce qui était grand et relevé, lui fit entreprendre des choses très considérables pour la gloire de Dieu. Il avait un don extraordinaire pour la prédication, et une discrétion admirable, accompagnée de zèle pour la conduite des âmes. Il fut Prieur de son couvent. Enfin, après avoir porté l'habit de l'Ordre plus de soixante-quatre ans et avoir travaillé infatigablement au salut du prochain par ses prédications et par l'exemple de ses vertus, il mourut l'an 1380, chargé d'années et de mérites. — (*Mém. de Metz.*)

1660. — Au couvent de Benfica, en Portugal, mourut le V. P. FRANÇOIS DE SAINT-DOMINIQUE, célèbre par son ardente charité à l'égard des pauvres. Il allait quêter pour eux soit en ville, soit à la campagne, et quoiqu'il revînt le soir très fatigué de ses courses, il ne manquait jamais de se lever la nuit pour chanter les louanges de Dieu. Après l'Office de Matines, il demeurait en oraison dans l'église jusqu'au point du jour. Très dévot à la sainte croix, il en prêchait partout les excellences, portait les peuples à l'honorer, et leur enseignait comme pratique très salutaire de cette dévotion, la résignation, la patience et même l'amour des souffrances.

Parvenu à une extrême vieillesse, malade et incapable de marcher, il demeurait sur son lit, continuellement occupé à méditer ou à prier. Il souffrit beaucoup, mais toujours avec un visage gai, qui montrait la tranquillité inaltérable de son âme; si le mal redoublait de violence, il proférait ces paroles du prophète David : *Confige timore tuo carnes meas, a judiciis enim tuis timui :* « Seigneur, transpercez ma chair de votre crainte; car je tremble « à la pensée de vos jugements. » Il mourut en opinion de sainteté. Au moment où il expira, une brillante lumière parut sur son visage. — (*Acta Cap. Romani*, 1670.)

1673. — Au couvent de Santa-Maria-Novella, à Florence, mourut le V. P. JACQUES ZATI, oncle du cardinal Lanfredini. Reçu parmi les Frères de Santa-Maria-Novella en 1630, le jeune religieux fut bientôt envoyé à l'Etude générale du couvent de Quercia, où il soutint des thèses avec succès, en présence du Maître de l'Ordre, Nicolas Rudolfi. Il enseigna ensuite la philosophie à San-Miniato, puis la théologie à Florence. Elevé au grade de Maître en 1645, il monta dans une chaire de l'Université de Pise, où il donna des leçons pendant 25 ans, soit de théologie morale, soit de métaphysique.

Ces cours toujours brillants étaient beaucoup appréciés des auditeurs, qui les suivaient avec autant de plaisir que d'utilité. Mais, le V. Père, non content d'instruire ses disciples, s'attachait encore à les édifier par les saints exemples de sa vie. Ferdinand II, grand duc de Toscane, et Cosme, son fils, lui portaient une profonde vénération. Les Frères du couvent de Pise le mirent deux fois à leur tête. La Province entière lui était très attachée. Aussi, quand le

Chapitre de Viterbe le choisit pour la charge de Provincial en 1670, le résultat de cette élection fut accueilli avec des transports de joie.

Durant les deux dernières années de son Provincialat, le P. Zati se fit tout à tous. Cependant, la bonté qui formait son trait distinctif, ne l'empêchait pas d'être ferme à l'occasion. Il le montra une fois en adressant à tous les Frères de sa Province une lettre sévère, pour leur prescrire de garder l'uniformité dans les vêtements (1).

Sorti de charge, le P. Zati se retira au couvent de Santa-Maria-Novella, pour ne plus songer qu'au gouvernement spirituel de son âme. Adonné à l'oraison, il acheva de se sanctifier dans la solitude et dans les exercices de piété. Dieu lui envoya enfin une longue maladie, que le fervent religieux souffrit avec patience et en tenant sans cesse le regard de son âme tourné vers l'éternité. Après cette belle préparation à la mort, il s'endormit doucement le 25 mars 1673, sous les auspices de la Très Sainte Vierge, dont l'Eglise célébrait en ce jour la fête de l'Annonciation. — (Masetti, *Monum. et antiq.*)

1613. — A Lisbonne, en Portugal, au monastère de Saint-Sauveur, mourut, dans sa 18e année et la deuxième de sa profession, la dévote Sœur MARIANNE DE JÉSUS. Elle était un exemple de vertu, et on se promettait beaucoup pour l'avenir de ces heureux commencements, quand Dieu la retira de ce monde. Attaquée d'une violente hémorragie, elle perdit une grande quantité de sang et se trouva réduite à un tel épuisement, qu'elle ne pouvait plus rien avaler. Aux approches de la mort, l'espérance de se réunir bientôt à son divin Epoux, la rendait toute joyeuse ; mais cette joie était cependant traversée par une pensée pénible : elle allait se voir privée de la consolation de recevoir la divine Eucharistie, et obligée de quitter cette terre sans être munie du saint Viatique. Une nuit qu'elle s'en plaignait amoureusement à son Bien-Aimé, la V. M. Guyomar de Saint-Augustin, décédée depuis peu, lui apparut et lui dit : « Votre prière sera exaucée : vous recevrez « en viatique le corps de votre Sauveur. » La malade, appelant une Sœur qui la servait, lui confia la vision qu'elle venait d'avoir. La Sœur avertit promptement la M. Prieure, et la V. S. Marianne de Jésus, visitée une dernière fois par Notre-Seigneur, put communier sans aucune difficulté. Aussitôt après, son mal la reprit comme avant, et bientôt elle rendit son âme à Dieu, le 26 mars 1613. — (Sousa.)

1642. — Aux Philippines, mourut en odeur de sainteté la pieuse Sœur SÉBASTIENNE DE SAINTE-MARIE.

Dieu ne fait pas plus exception des peuples que des personnes. Il n'a égard

(1) Cette lettre est encore conservée, dit Masetti, à la bibliothèque du couvent de Pérouse.

ni à la noblesse ni à la puissance ; grands et petits sont également son ouvrage et lui doivent le même amour.

Cette vérité trouve sa démonstration dans la vie d'une humble Indienne, tertiaire de notre Ordre, la gloire des îles Philippines par ses vertus et les faveurs dont Dieu la combla. « Le Seigneur, disent les historiens de cette « Province dominicaine, opéra de si grandes choses en elle, pour faire éclater « le pouvoir de sa grâce, que si ses directeurs avaient raconté sa vie et ses « vertus, ce récit eût été d'une grande utilité pour ce pays et d'un grand « honneur pour l'Eglise. Le peu qu'en rapportent les actes de la Congrégation « de l'année 1692, montre déjà une âme d'une haute perfection, comparable « à celle des plus grands Saints. »

Sébastienne était originaire de Passig, ville connue dans les îles pour avoir donné son nom au fleuve qui baigne les murailles de Manille. Prévenue des bénédictions divines, cette âme d'élite, dès sa plus tendre enfance, et avant même d'avoir connu le mal, renonça pour toujours aux vanités de la terre et se consacra, corps et âme, au service du céleste Epoux. « Elle lui voua sa « virginité, qu'elle garda sans tache jusqu'à la mort, aussi bien que la grâce « baptismale qu'elle ne perdit jamais.

De si beaux commencements dans une pauvre Indienne sembleraient incroyables. Cependant, ils sont attestés par les chroniques de notre Ordre. Nous y lisons que « dès sa première jeunesse, Sébastienne menait une vie « admirable. Elle n'avait pas encore de directeur ; mais le Saint-Esprit inspirait « toutes ses actions et portait ses affections vers les grandes choses. »

Depuis l'âge de six ans jusqu'à sa mort, elle s'imposa un jeûne rigoureux et presque continuel. Les médecins de Manille ont affirmé qu'avec le peu de nourriture qu'elle s'accordait, un corps humain ne pouvait physiquement subsister. Pendant les quinze dernières années de sa vie, elle ne prit, pour ainsi dire, autre chose que la sainte Eucharistie. Mais ce divin aliment la soutenait d'une manière si visible, que, les jours où elle ne communiait pas, elle éprouvait des défaillances voisines de la mort.

La mortification de Sébastienne ne se bornait pas à ce jeûne extraordinaire. Malgré la faiblesse extrême de son corps, elle portait constamment un rude cilice et se donnait de fréquentes disciplines. Le repos qu'elle s'accordait après ces vaillantes journées était moins un sommeil réparateur qu'un nouveau genre de souffrance. Elle avait inventé un moyen pour dormir le moins longtemps et le plus mal possible.

Toutes les nuits, elle passait quatre ou cinq heures à genoux, absorbée dans la prière, et souvent dans les contemplations les plus élevées. Elle attribuait à ses propres fautes les calamités dont elle était témoin, et dans sa soif de souffrances, elle s'offrait au Seigneur en victime, et le suppliait d'expier sur elle tous les péchés commis dans les îles.

Dieu exauça cette héroïque prière. Toute sa vie, son corps et son âme furent, pour ainsi dire, sur la croix. La fièvre ne la quitta presque jamais.

Souvent elle éprouvait encore des suffocations violentes, jusqu'à lui enlever la respiration, des douleurs aiguës, des infirmités de tout genre ; si les douleurs du corps étaient grandes, celles de l'âme ne l'étaient pas moins. Troubles ténébreux, sécheresses spirituelles, absence de toute consolation, abandon apparent de son Bien-Aimé, rien ne lui manqua des épreuves par lesquelles Jésus fait passer les âmes qu'il appelle à la plus haute perfection. Et malgré tant de souffrances, jamais elle ne trouvait avoir assez souffert pour la gloire de Dieu et le salut du prochain.

Cette soif insatiable de pénitences n'était que l'effet des splendides vertus qui ornaient son âme. Consumée d'amour divin, elle confessait avec larmes les fautes les plus légères. D'une humilité profonde, elle s'anéantissait devant Dieu et devant les hommes. Les hommages que lui attiraient de tous côtés sa réputation de vertu, et les guérisons obtenues par son intervention, loin de l'enorgueillir, la couvraient de confusion. Elle ne fut jamais à ses yeux qu'une pécheresse indigne et mettait tous ses soins à fuir les honneurs.

Son obéissance était si scrupuleusement exacte qu'elle suivait à la lettre tous les conseils de ses supérieurs. Sa charité la conduisait dans les prisons, dans les hôpitaux, partout où il y avait des larmes à essuyer, des consolations à répandre. Ses exhortations étaient si efficaces, que personne ne s'entretenait avec elle sans éprouver quelque componction de ses fautes et quelque entraînement à la vertu.

On obtenait des guérisons prodigieuses en appliquant indifféremment à toutes les maladies un remède qui tirait sa principale vertu des mérites de Sœur Sébastienne. Enfin, le Seigneur se plut à lui révéler l'avenir. Plus d'une fois, elle annonça des événements que rien ne faisait prévoir, spécialement la fondation du couvent de Sainte-Catherine, l'époque de cette fondation, l'emplacement du couvent, le nombre des religieuses qui l'habiteraient ; et ces événements se sont accomplis avec toutes les péripéties, tous les détails déterminés par elle.

Telle fut la vie de notre Vénérable Sœur. « On la voyait croître chaque « jour, de plus en plus dans la ferveur de l'amour divin, la rigueur pour « elle-même et la charité envers le prochain. Exténuée enfin par ses austérités, « riche de vertus et de mérites, elle rendit à Dieu sa belle âme, le 26 mars « 1642, à l'âge de quarante ans. »

Le Seigneur voulut récompenser l'humilité de sa servante. A la nouvelle de sa mort, toute la ville s'émut: petits et grands accoururent à l'envi vénérer la dépouille mortelle de cette pauvre Indienne. A voir son corps si flexible, ses traits si doux et si reposés, on eût dit qu'elle sommeillait sous la garde des Anges. On lui fit dans notre église de pompeuses funérailles, qui contrastaient sans doute avec la bassesse de sa condition, mais que ses héroïques vertus avaient mille fois méritées. Une oraison funèbre fut prononcée « plus pleine de larmes que de phrases. » Et au moment de descendre Sébastienne dans la tombe, les sanglots éclatèrent de toutes parts: les

plus irréligieux eux-mêmes ne pouvaient maîtriser leur émotion. Ainsi Dieu se plaît quelquefois à combler des honneurs de la terre ses Saints qui n'ambitionnent que la gloire du ciel. — *Année Dominicaine* (Revue), 1869.

1684. — Au monastère de Notre-Dame de l'Abiette, à Lille, la V. Mère ISABEAU DE BEAU-MARETS. Elle s'y consacra au service de l'Epoux des Vierges à l'âge de dix ans, et y vécut avec tant d'innocence et de pureté, jusqu'à sa soixante-quatorzième année, qu'elle était toujours attentive à éviter même les plus légères fautes. Elle excella en dévotion envers la Sainte Vierge, révérant ses images avec beaucoup de piété et de religion ; si elle en voyait une qui fût négligée, elle la prenait, la mettait en un lieu convenable et l'ornait de fleurs. Pour satisfaire à sa dévotion, on bâtit une chapelle dans le jardin du monastère sous le titre de Notre-Dame de Grâce, et l'usage s'établit de s'y rendre en procession plusieurs fois dans l'année, Comme cette V. Mère n'avait jamais eu de rapports avec le monde, toute sa conversation n'était qu'avec Dieu, ou par l'oraison, ou par la lecture des bons livres. Elle exerça dignement plusieurs charges, et signala sa patience en supportant un asthme, qui la fit longtemps souffrir. Trois jours avant sa mort, sans qu'elle se trouvât plus incommodée qu'à l'ordinaire, elle fut avertie que son heure approchait. Elle le dit à la Mère Prieure, et le lendemain, son mal devint tout à coup très grave, et il lui fallut recevoir les derniers sacrements. A partir de ce moment, elle se trouva dans une admirable paix intérieure d'autant plus surprenante qu'elle avait été toute sa vie tourmentée par beaucoup de scrupules. Son confesseur l'exhortait à ne rien craindre : « Mon Père, répondit la malade, j'ai une espérance si ferme de mon « salut, que je ne soupire qu'après la jouissance de mon divin Epoux. »

Elle quitta la terre le 27 mars 1684. Peu de temps après, sa nièce se sentit fortement inspirée de faire à son intention un pèlerinage à une chapelle de Notre-Dame de Grâce, située à une lieue de la ville. Quand elle fut revenue, sa tante lui apparut, et lui dit qu'elle allait jouir de la gloire ; au même moment, la servante, qui se trouvait dans une chambre voisine, aperçut une admirable clarté. — (*Mém. de Lille.*)

XXVII MARS

Le V. P. ALPHONSE DE OJEDA, Profès du Couvent de Saint-Paul à Séville & Inquisiteur de la Foi (*)

(148.)

Des six couvents que l'Ordre possédait jadis à Séville dans le royaume d'Andalousie en Espagne, celui de Saint-Paul était le plus remarquable, soit par l'importance de ses constructions, soit par le nombre de ses religieux, qui s'élevait toujours à deux cents, soit par les grands hommes qu'il donna continuellement à l'Eglise et à l'Ordre depuis sa fondation. Parmi ces derniers, le P. Alphonse de Ojeda occupe un rang distingué.

Sa piété, sa science et son zèle pour la vie régulière l'ayant rendu capable de toutes les charges, on lui confia la conduite du monastère de la Mère-de-Dieu, à Séville. Il éleva les religieuses à une si éminente perfection par les principes solides de la vie spirituelle, qu'elles répandirent bientôt une odeur admirable de sainteté. Homme intérieur et très adonné à l'oraison, il les appliqua deux heures par jour à cet exercice, outre celle qu'elles y employaient encore la nuit après Matines. Les lumières et les grâces qu'elles y reçurent, opérèrent une rénovation dans ce saint monastère. On n'y parlait que de communions, de retraites, d'austérités et de mortifications.

(*) Lopez.

La communauté communiait deux fois la semaine, et plusieurs Sœurs presque tous les jours. Tous les entretiens n'étaient que de Dieu, et des moyens d'arriver à la perfection. Les parloirs étaient déserts ; on n'y allait plus que par charité ou obéissance. On voyait une sainte émulation entre ces fidèles épouses de Jésus-Christ, pour s'humilier, pour s'avancer dans l'amour de Dieu, pour servir les malades, et observer exactement le silence et toutes les autres pratiques de la vie régulière. Dans leur modestie, elles ne se découvraient jamais le visage devant les séculiers, et même elles allaient toujours dans le monastère avec leurs voiles baissés. La reine Isabelle, édifiée de leur vertu, les aimait tendrement, et un des plus grands plaisirs de cette sage princesse était d'aller s'entretenir de temps en temps avec ces servantes de Dieu.

Le P. Alphonse gouverna longtemps ce monastère, après y avoir solidement établi la sainteté et la perfection ; mais Dieu le retira de cet emploi, pour l'appliquer à de plus grandes choses. Les Juifs, abusant du crédit dont ils jouissaient grâce à leur nombre et à leurs richesses, commettaient impunément toute sorte de sacrilèges, d'abominations et d'impiétés contre la sainteté de notre religion. Le P. Alphonse, consumé du zèle de la maison de Dieu, voyait ces profanations avec une extrême douleur : il s'en plaignait amoureusement à Dieu dans l'oraison, et le conjurait avec larmes de venger l'honneur de ses autels. Quelquefois, il lui disait avec le Prophète : *Exurge Domine, judica causam tuam* : « Levez-vous, Seigneur, jugez « vous-même votre cause. » Souvent il s'excitait lui-même à s'opposer à ces hommes sacrilèges et impies ; mais se trouvant trop faible pour remédier seul à un si grand mal, il souhaitait d'être secondé par des personnes pleines du zèle de la gloire de Dieu. Dans cet esprit, il s'écriait souvent : *Quis consurget mihi adversus malignantes? aut quis stabit mecum adversus operantes iniquitatem?* « Qui s'élèvera pour « moi contre les méchants? ou qui se joindra avec moi pour « combattre les pécheurs? » Mais ce qui l'affligeait surtout, c'était de voir certains Juifs baptisés renier lâchement la foi chrétienne, retourner à leur premier aveuglement, et se plonger dans toute sorte de crimes, pour insulter Jésus-Christ. En dérision de ses douleurs et de sa mort, tous les ans, la nuit du jeudi saint, ils crucifiaient avec des supplices affreux, quelque enfant chrétien dérobé à ses parents.

Ces crimes n'étaient que trop connus ; mais nul ne se mettait en peine d'en punir les auteurs. Le Père Alphonse, cependant, agit

fortement auprès des rois catholiques, et leur remontra, avec autant d'éloquence que de force, l'obligation qu'ils avaient d'employer toute leur autorité contre les ennemis de Dieu (1). A sa persuasion, ils résolurent de faire établir l'Inquisition dans Séville ; et comme ces princes connaissaient le zèle intrépide du fervent Dominicain, ils le firent revêtir de l'importante charge d'Inquisiteur (2). Le champion de la vérité se dévoua de tout son cœur aux travaux et aux dangers inséparables de cet emploi ; il offrit même sa vie à Dieu, ne doutant point que la puissance et la fureur des Juifs ne lui tendissent des embûches pour le faire périr. Etant allé à Rome, pour informer le Pape de l'état des choses, il fut très bien accueilli, et écouté avec beaucoup de satisfaction. Le Souverain Pontife le munit de tous les pouvoirs nécessaires, et le renvoya en Espagne avec sa bénédiction apostolique.

A peine arrivé, il prêcha publiquement contre les Juifs, et porta les chrétiens à rompre tout commerce avec eux, pour ne point participer à leurs impiétés. Il y avait, à Séville, des Juifs riches et puissants, que tout le monde craignait, et sous l'autorité desquels les autres commettaient leurs sacrilèges et leurs impiétés. Le V. Père les poursuivit avec un courage héroïque, prêchant contre eux dans la cathédrale et dans les autres églises de Séville. Son zèle releva le courage abattu des fidèles, et jeta le désespoir et la colère dans l'esprit des Juifs. Ceux-ci le firent avertir secrètement que, s'il prêchait davantage contre eux, ils trouveraient le moyen de lui ôter la vie. Le Père répondit que toutes ces menaces ne l'empêcheraient pas de continuer et qu'il s'estimerait heureux de mourir par les mains de ceux qui avaient crucifié son divin Maître ; car, cette mort, de méchant religieux qu'il était, le rendrait un martyr de Jésus-Christ.

Cette réponse les mit en fureur, et soudoyant des assassins, ils cherchèrent à le faire tuer ; mais Dieu le garantit de leurs embûches. Le roi lui accorda des lettres patentes, qui obligeaient les magistrats à le soutenir dans son office d'Inquisiteur. Par ses ordres, un certain nombre de Juifs, même des principaux, furent arrêtés et quelques-uns livrés au dernier supplice. D'autres, se laissant convaincre par les ferventes exhortations de l'Inquisiteur, se convertirent et embrassèrent la foi véritable.

(1) La démarche du P. Alphonse de Ojeda auprès de Ferdinand et d'Isabelle est mentionnée par Héfelé, *Histoire du Cardinal Ximenès*, p. 315.

(2) Il s'agit ici de l'Inquisition d'Etat espagnole, dont l'établissement à Séville remonte, d'après Héfelé, à l'année 1481. — *Ibid.* p. 317.

Le V. P. Alphonse travailla encore heureusement à rétablir l'observance régulière dans son couvent de Saint-Paul, où elle s'était relâchée par le malheur des temps. Elu Prieur de cette maison, il commença aussitôt à se livrer à de rudes pénitences, et à des prières continuelles dans cette intention. Les Frères, édifiés de sa piété, de sa douceur, de sa patience, de son ardente charité et de son zèle pour leur perfection, entrèrent dans la voie qu'ouvrait devant eux leur saint Prieur, et embrassèrent avec joie l'étroite observance, à l'édification de toute la ville. Le P. Alphonse travailla ensuite à la maintenir par ses bons exemples jusqu'à sa mort, qui arriva dans les dernières années du quinzième siècle.

Comme s'il eût communiqué son esprit de zèle à ses religieux, même après que le P. Diego Deza, Inquisiteur d'Espagne, eut ôté l'Inquisition au couvent de Séville, les Pères de cette maison se sont toujours élevés comme des Elies, pour s'opposer aux ennemis de Dieu. Longtemps après la mort du V. P. Alphonse, en 1559, lorsque certains docteurs de mensonge commencèrent à semer les détestables erreurs de Luther et de Calvin, le Père Jean de Ochoa, théologien consommé et régent du collège de Saint-Thomas, et le P. Jean de Salas, du couvent de Saint-Paul, s'opposèrent vigoureusement à ces novateurs, examinèrent leur doctrine pernicieuse, et les déférèrent à l'Inquisition. Ces hérétiques persévérant dans leurs erreurs furent livrés à la justice séculière, et condamnés à être brûlés avec les propositions scandaleuses qu'ils avaient avancées. Le zèle des Dominicains préserva Séville, et même toute l'Espagne, de l'hérésie, qui, comme un chancre, gagnait insensiblement les royaumes les plus catholiques de l'Europe, où elle a fait des ravages irréparables, ainsi qu'on l'a vu en France, en Allemagne, en Angleterre et dans les Pays-Bas.

Le V. P. ANTONIN TIMMERMANS,
Martyr du secret de la confession (*)

(1582)

Le 27 mars 1582, un saint religieux de l'Ordre des Frères-Prêcheurs rendit témoignage de sa foi, en subissant la mort la plus cruelle, plutôt que de trahir le secret de la confession. Sa mémoire est restée en vénération dans tout le pays où il a souffert le martyre, et bien que l'Eglise, dont le jugement donne seul à la sainteté de ses enfants une sanction légitime et autorisée, n'ait jamais discuté la cause du V. P. Timmermans, il ne nous est point défendu de rappeler ce que l'histoire a conservé de cet illustre fils de saint Dominique et de puiser dans ces souvenirs l'exemple, toujours bon à recueillir, d'un mâle courage et d'une foi intrépide jusqu'à la mort.

Antonin Timmermans, connu sous le nom latinisé de Fabri, naquit à Dunkerque. On ne sait rien de sa famille ni de son éducation, et l'histoire ne nous parle que de sa vie religieuse.

A l'âge de vingt-et-un ans, il entra dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs, et dès son noviciat il se fit remarquer par son zèle pour le salut des âmes. Ses études théologiques terminées, il fut envoyé par ses supérieurs à Anvers, au grand couvent de Saint-Paul, qui existe tout entier encore aujourd'hui, un peu caché, il est vrai, par des constructions récentes, et dont l'église est remarquable par ses belles proportions, son ornementation toute dominicaine, ses reliquaires, ses tableaux, sa magnifique galerie des mystères du Rosaire, que la Flagellation de Rubens a rendue célèbre, ses nombreux confessionnaux, richement décorés, pour la plupart, de figures en pied des principaux Saints dominicains, enfin par le curieux calvaire qui occupe en dehors, sur l'aile droite, un vaste terrain peuplé de tout un monde de statues des Saints de l'Ancien et du Nouveau Testament; étrange monument de la foi naïve de nos pères, qui saisit encore le

(*) *Année Dominicaine* (Revue), 1882.

cœur et l'imagination au spectacle des mystères redoutables ou consolants, dont le bon peuple d'Anvers, vient toujours vénérer pieusement la représentation.

C'est là, dans ce couvent et dans cette église, alors inachevée, que le P. Timmermans commença à exercer avec succès le saint ministère.

A cette époque, les Pays-Bas, soumis à la domination du roi d'Espagne, Philippe II, étaient en proie à la sédition soulevée par Guillaume de Nassau, prince d'Orange. Les partisans calvinistes de ce prince parcouraient la Belgique sous le nom de Gueux et y semaient la révolte en même temps que l'impiété. La ville d'Anvers, après avoir été mise à feu et à sang par ces sectaires, fut livrée tout entière à leur domination. Un des premiers actes des Gueux — qui se ressemblent partout — fut d'envahir les couvents et d'expulser les religieux. Le couvent des Dominicains ne fut pas épargné, et la plupart de ses membres allèrent chercher sur la terre étrangère la liberté que leur refusait la patrie. Cependant le P. Timmermans, homme de caractère et taillé pour la lutte, jugea bon de ne pas abandonner la place, et, bien qu'il fût par sa réputation plus exposé au danger que tout autre, il ne put jamais consentir à quitter sa chère ville d'Anvers. Réduit à se cacher pour exercer le saint ministère et pourvoir au besoin des âmes, il avait dressé une liste des catholiques de la ville, afin de n'oublier personne dans la distribution de ses secours spirituels et de faire face à toutes les nécessités. Malheureusement, il perdit cette liste précieuse et compromettante, qui tomba entre les mains des Gueux, ses ennemis acharnés.

Pour comble d'infortune, un incident aggrava la situation. Le roi Philippe II venait de publier un édit, par lequel il déclarait le prince de Nassau coupable du crime de lèse-majesté, et promettait une somme considérable à quiconque lui livrerait le rebelle mort ou vif.

Désireux de faire sa cour au roi, ou de rétablir son crédit alors en péril, un banquier espagnol, nommé Gaspard d'Anastro, trouva tout simple d'engager l'un de ses domestiques, nommé Jean Jauréguy, originaire de Bourgogne, à assassiner Guillaume d'Orange. Jean Jauréguy consentit facilement aux sollicitations de son maître, et, le dimanche 18 mars 1582, il attenta à la vie du prince. La tentative échoua, et Jauréguy exécuté sur place et à l'instant même, fut percé de coups d'épée et de poignard, aux pieds du prince d'Orange, puis écartelé pour l'exemple.

II. — Son nom se trouvait sur la liste du P. Timmermans. Celui qui avait trouvé cette liste, saisissant l'occasion de compromettre le religieux, n'eut rien de plus pressé que de publier la chose, et d'affirmer qu'il savait de source certaine que Jauréguy s'était confessé au P. Timmermans, peu de temps avant de commettre son crime, dans la maison d'Anastro.

Cette dénonciation suffisait ; le P. Timmermans fut arrêté à son tour et eut à subir l'interrogatoire suivant :

— A quelle croyance appartenez-vous ?

— Je suis catholique, apostolique et romain, et de plus, prêtre de l'Ordre de Saint-Dominique.

— Connaissez-vous le nommé Jean Jauréguy, et s'est-il confessé dernièrement à vous ?

— Oui, je le connais et j'ai entendu sa confession.

— Dans cette confession, Jauréguy vous a-t-il parlé de son projet d'attenter à la vie du prince d'Orange ? dites-nous tout ce qu'il vous a dit à ce sujet.

— Il m'est défendu de révéler la moindre chose de ce que je sais par la confession.

Les Gueux insistèrent d'une manière satanique et employèrent tous les moyens pour arriver à leur but ; mais les menaces pas plus que les promesses ne purent ébranler la constance héroïque du P. Timmermans. A toutes les questions il opposa cette réponse invariable : « Je préfère mille fois la mort, plutôt que d'offenser Dieu « en manquant à mon devoir. »

Furieux de rencontrer cette résistance, les Gueux jetèrent en prison le généreux confesseur, le livrèrent à tous les supplices et disloquèrent tous ses membres dans les sombres caveaux du *Steen*, qu'on montre maintenant aux voyageurs, et dont on raconte les plus fantastiques légendes à propos de l'Inquisition. C'était leur manière d'obéir à leur chef, Guillaume de Nassau, qui avait écrit de sa propre main à M. de Sainte-Aldegonde « de tenir la main devers Messieurs « les magistrats, qu'ils ne veuillent faire souffrir grand tourment et « se contenter, s'ils l'ont mérité, d'une courte mort. »

Au milieu de ses tourments, le P. Timmermans répétait continuellement cette parole du roi-prophète : *Custodi labia mea : ut non delinquam in linguâ meâ.* « Seigneur, mettez une garde à mes paroles, afin que je ne pèche point par ma langue. »

On le traîna par les rues en l'accablant de coups et d'insultes

jusque sur la place du Marché au lait, où, après l'avoir étranglé, on coupa son corps en quatre morceaux. Sa tête, mise au bout d'une pique, fut exposée au-dessus de la porte principale de la ville, où elle resta, dit-on, plusieurs années, et là, toute la populace vint vociférer les plus abominables injures contre le P. Timmermans et contre la religion catholique.

Ce sang généreux ne fut pas inutilement versé ; des milliers de personnes, témoins de ce glorieux martyre, se sentirent fortifiées dans leur foi, et depuis lors il n'y eut plus que de rares défections à déplorer.

Pour atténuer ce résultat imprévu et miraculeux, les calvinistes ne manquèrent pas de recourir à la calomnie et au mensonge. Ils composèrent de faux actes, revêtus des formalités d'une authenticité apparente, dans lesquels ils osèrent affirmer qu'ils avaient trouvé la confession de Jauréguy, écrite de la main de Timmermans sur les murs de la prison. Cette ridicule invention, qui ne supporte pas la critique, n'en rencontra pas moins un écho chez les historiens protestants, entre autres près de Jean Wagnaar, qui s'appuie sur elle dans son histoire des Pays-Bas (1).

Mais Dieu ne manqua pas lui-même de protester en quelque sorte contre cette imposture et de venger l'honneur de son serviteur outragé. Un historiographe contemporain, le savant Choquet, dominicain, affirme avoir recueilli de la bouche de plusieurs personnes, qui en furent les témoins — *ut mihi qui viderunt plures testati sunt* — que la nuit qui suivit le martyre du P. Timmermans, on vit son chef vénérable entouré d'une lumière céleste et une colombe d'une blancheur éclatante venant s'y reposer.

Un catholique parvint à se procurer la tête du martyr, et lorsque les Dominicains reprirent possession de leur couvent, en 1585, il leur en fit présent. On construisit dans le cloître un magnifique monument de marbre, pour y conserver dignement le précieux trésor. Une châsse y fut placée, et, sur la porte artistement sculptée et dorée, on grava cette inscription latine :

Caput Venerabilis Patris Antonini Timmermans, hic in foro, ab hæreticis interempti, 27 martii 1582, c'est à dire :

Ici est le chef du V. Père Antonin Timmermans, massacré sur la place publique de cette ville par les hérétiques, le 27 mars 1582 (2).

(1) Tome VII, p. 439, annotation sur l'an 1582.

(2) Un peu plus bas on lisait : *Reverendo Patri Antonio Timmermans, alias Fabro, Dunkerkano, dominicano Antverpiensi, qui, aliis religiosis expulsis, hic dum confessionem*

Ce monument demeura jusqu'à l'époque de la révolution française, mais alors il disparut en même temps que les religieux étaient de nouveau chassés et que l'église devenait paroissiale. On garda néanmoins religieusement la tête du vénérable Timmermans, et maintenant encore on peut la voir dans l'une des sacristies où elle est conservée.

Malgré les trois siècles qui ont déjà passé sur cette relique, la peau desséchée est encore adhérente à la figure ; l'oreille droite — celle qui, d'après la légende, entendit la confession, — est intacte ; l'autre a disparu, ainsi que l'œil gauche, tandis que l'œil droit s'est seulement voilé et desséché dans son orbite : le crâne a conservé quelques cheveux très ras, le Père ayant l'habitude de porter une perruque pour se déguiser dans l'accomplissement de son ministère.

On garde aussi l'avant-bras droit et la main — celle, dit encore la légende, qui donna l'absolution — le tout dans le même état de conservation que la tête, et toujours tel qu'à l'époque où le P. Bernard de Jonghe, dominicain, historiographe des couvents de Belgique, en fit la description dans son *Belgium Dominicanum*, publié en 1715, et dans lequel il fait le plus grand éloge du vaillant Serviteur de Dieu.

De son côté, le savant dominicain Choquet, que nous avons déjà cité, n'hésite pas à donner au V. P. Timmermans le titre de martyr du secret de la confession. Arnould Raissius, dans son ouvrage *Ad natales sanctorum Belgii, J. Molani auctarium*, fait également mention du P. Timmermans, au 19 mars, mais il se trompe quant à la date.

Quoi qu'il en soit, les témoignages authentiques, qui rendent hommage à la constance de ce courageux apôtre, suffisent à motiver la pieuse vénération dont il est l'objet et à légitimer la place que nous gardons au P. Timmermans dans les glorieuses annales de notre Ordre.

sacramentalem revelare nollet, (o egregiam constantiam !) quæstionibus tortus ac demum strangulatus, publiceque in foro dissectus, martyrii coronam obtinuit, anno christianæ salutis 1582, quinto kal. aprilis.

Le V. P. CORNEILLE DE JONGHE,

Profès du Couvent d'Anvers (*)

(1686)

Cet éminent religieux naquit à Dunghen, près Bréda, dans le Brabant septentrional. A l'âge de 18 ans environ, il reçut l'habit dominicain au couvent d'Anvers, le 31 juillet 1662. Le 5 août de l'année suivante, il fit profession entre les mains de son Prieur, le P. Godefroid Marquis, habile et zélé religieux, qui fut Lecteur, Prieur jusqu'à trois fois, Provincial de sa Province, puis chargé pendant huit ans des couvents de Silésie, de Bohême et de Moravie, et qui vint enfin mourir simple religieux à Anvers, après avoir encore, l'espace de dix ans, dirigé en cette ville les couvents des Dominicaines et des Sœurs noires, et une nombreuse fraternité de tertiaires.

Le jeune Fr. Corneille voulut imiter la vertu et l'activité de ce grand homme. Dès son entrée en Religion, on vit briller en toute sa conduite la piété, l'humilité, une ardeur généreuse pour le bien, signes évidents de l'abondance des dons célestes dans son âme. Il semblait dès lors né et doué surnaturellement pour le ministère apostolique. Vingt-cinq jours après sa profession, il fut, malgré sa jeunesse, institué professeur de grammaire au petit collège d'humanités que nos Pères avaient ouvert dans la ville de Lierre; en même temps, on le mettait à la tête d'une pieuse association établie dans le même collège en l'honneur de la Très Sainte Vierge Marie. L'année suivante, le jeune professeur, dont on avait constaté les succès, fut continué dans sa charge.

Après ces premiers travaux, on l'appela aux études de philosophie et de théologie. Ordonné prêtre, à l'âge de 25 ans, il enseigna la philosophie, et se mit à prêcher la parole de Dieu. Bientôt on le choisit pour diriger le noviciat dans ce couvent d'Anvers alors si florissant et où les hommes de grand mérite étaient si nombreux. Animé du zèle

(*) *Belgium dominicanum.*

le plus fervent, il employait tout le temps libre que lui laissait sa charge, à la conversion des pécheurs, surtout des hérétiques. On lui permit plusieurs fois de discuter publiquement avec eux, à Anvers même et en Hollande. Ses succès furent tels, qu'il put, avec la grâce de Dieu, en amener bon nombre, même des plus instruits, à abjurer leurs erreurs et à rentrer dans le giron de l'Eglise. Les dimanches et les jours de fête, il prêchait et faisait le catéchisme.

Souvent, il parcourait la ville pour visiter les malades, sans crainte de la contagion, dont quelques-uns étaient infectés. Il se rendait aussi dans les prisons pour exhorter les coupables et les gagner à Jésus-Christ. Les condamnés à mort furent souvent l'objet de sa charité, et on peut regarder comme une grâce spéciale le don qu'il avait d'amener au repentir, dans leurs derniers moments, les criminels les plus endurcis. Poussé par son zèle à un dévouement plus grand encore, il pénétrait dans les asiles du vice et de la débauche, et prêchait la pénitence aux pécheresses qui les habitaient. Parfois, au péril de sa vie, il y conduisait lui-même la police, pour en tirer violemment les coupables séducteurs et leur arracher leurs victimes. Mais il ne les abandonnait pas, quand la justice humaine avait statué sur leur sort, et, durant plusieurs années, il fut l'aumônier de la prison où on les enfermait.

Les pauvres goûtaient aussi les fruits de sa charité, à tel point qu'ils l'appelaient leur Père. Le saint religieux se faisait mendiant pour eux, et allait leur porter à domicile les aumônes recueillies auprès des riches. Comme on avait dans son couvent la pieuse coutume de donner aux indigents les restes des repas, chaque jour le P. Corneille leur laissait la moitié de sa portion; jusqu'à la fin de sa vie, il demeura fidèle à cette pratique.

Plusieurs fois il chassa le démon. Quand il exorcisait publiquement les possédés dans l'église de nos Pères, à Anvers, le peuple accourait en foule à ces cérémonies; quelquefois même des protestants de Hollande y venaient. Tous étaient dans la stupeur, en voyant les effets extraordinaires de la puissance diabolique, mais on n'en admirait que davantage la puissance du Serviteur de Dieu, qui parvenait à vaincre de tels ennemis.

II. — L'amour du V. Père pour le très saint Rosaire le portait à prêcher continuellement cette dévotion. Des hommes dignes de foi, ses contemporains, racontaient à qui voulait les entendre des faits surna-

turels, ou du moins très surprenants, qu'ils tenaient de sa propre bouche et par lesquels le P. Corneille démontrait la vertu du saint Rosaire.

Un jour, une jeune fille, poussée par le désespoir, prend la résolution de se donner la mort ; elle se passe un lacet autour du cou et se pend ; mais, malgré tous ses efforts, elle reste pendue, sans souffrir aucun mal. Elle fait appel aux démons ; elle leur voue son corps et son âme ; elle les supplie de l'aider à se faire mourir. Tout est inutile. Alors, soupçonnant que le Rosaire qu'elle portait dans sa poche était le singulier obstacle qui faisait échouer sa tentative, elle le saisit tout en colère et le jette avec violence contre le plancher. Aussitôt, la corde se serre et commence à l'étrangler. Cependant les domestiques de la maison avaient entendu le bruit fait par le Rosaire en tombant. Se croyant appelés, ils accourent et se trouvent en présence du triste spectacle. Aussitôt ils coupent la corde et s'efforcent de ramener à la vie la pauvre enfant déjà presque inanimée. Le P. de Jonghe, averti, s'empresse de lui apporter ses avis et ses consolations ; il lui rend peu à peu la confiance, et la disposant au repentir, il la remet dans le droit chemin par une confession générale. Grâce au Rosaire, cette personne avait échappé et à la mort et à la damnation.

Une autre fois, le V. Père visitait un officier attaché à l'hérésie et gravement malade. Aucune exhortation ne pouvait décider ce malheureux à revenir à la vraie foi. Alors le Serviteur de Dieu prédit au moribond que, s'il n'écoute sa voix, dans deux heures il sera la proie du démon, et il se retire pour réciter le Rosaire. A peine avait-il quitté le malade, qu'une apparition infernale vint épouvanter cet homme qui, aussitôt, changé par la crainte et la grâce, fait appeler le Père, abjure l'hérésie, professe publiquement la foi catholique, reçoit les sacrements et se dispose, dans le plus grand calme, à entrer dans l'éternité.

On peut voir encore davantage le zèle du P. de Jonghe à prêcher le Rosaire, par le succès qu'il obtint à Courtrai. L'Ordre possédait dans cette ville une maison, dont le V. Père fut deux ans vicaire. Durant ce court espace de temps, il inscrivit sur les registres de la confrérie les noms de plus de 12.000 personnes. Le samedi, il célébrait la messe votive du Rosaire à l'église Notre-Dame, et, malgré ses vastes proportions, cette église était trop petite pour contenir la foule qui venait assister à cette messe ; des centaines de fidèles étaient obligés de l'entendre de loin sur la place publique (1).

(1) Un diplôme authentique, signé par les échevins de la ville, constate ces deux faits.

Le V. Père raconte lui-même dans un de ses écrits comment il s'y prit pour inspirer à tous cette chère et féconde dévotion. « A peine « arrivé, dit-il, je me portai au coin des rues et je prêchai le Rosaire « aux pauvres et aux enfants. Pour leur en rendre la pratique plus « facile, je leur enseignai à réciter une dizaine le matin, une autre le « soir, chaque jour de la semaine, et trois le dimanche. Ces petits « embrassèrent cette dévotion avec tant d'amour et d'ardeur, que je « les ai vus souvent pleurer, lorsqu'ils ne pouvaient réciter leur « Rosaire. Les petits frères et sœurs de ces enfants qui ne savaient « pas encore assez bien l'oraison dominicale et la salutation « angélique tourmentaient leurs mères, pour en être instruits au « plus tôt. En parcourant toute la ville, maison par maison, à peine « trouvais-je une personne qui ne voulût pas être inscrite. Des « vieillards de soixante-dix, quatre-vingts, quatre-vingt-dix ans m'ex- « primaient leur bonheur d'en faire partie avant leur mort. Ils me « disaient leur regret de ne pouvoir assister à cette messe du Rosaire, « à laquelle toute la ville accourait. Ainsi la ville et même les villages « de la banlieue furent entièrement gagnés au Rosaire. »

III. — Dans son amour pour l'Eglise, le P. de Jonghe conçut le désir de se rendre en pèlerinage au tombeau des saints apôtres Pierre et Paul. Muni des autorisations nécessaires, il partit pour Rome. Les fatigues du voyage ne diminuèrent en rien son ardeur pour la prédication. A peine arrivé dans un couvent, il demandait au supérieur la permission de prêcher en latin à la communauté durant les repas . souvent cela lui fut accordé à la grande édification des religieux. A Rome même, il prêcha de la sorte devant le Révérendissime P. de Monroy, alors Maître général de l'Ordre, et depuis archevêque de Compostelle. Le Souverain-Pontife, Innocent XI, voulut voir ce fervent apôtre ; après l'avoir encouragé et béni, il lui fit don d'un crucifix de bois pour ses prédications, et le constitua, par bref spécial, missionnaire apostolique.

De Rome, le V. Père se rendit en Calabre, et y visita l'image miraculeuse de notre glorieux Patriarche à Soriano. Il professait pour cette image une singulière dévotion, comme le prouve l'opuscule publié par lui à Messine en 1685 sous ce titre : *Triple traité abrégé des miracles de notre Père saint Dominique à Soriano. Triplex tractatus compendiosus de miraculis S. P. nostri Dominici in Suriano.*

Après avoir satisfait sa piété en ce lieu béni où, d'après un vieux

proverbe, saint Dominique a laissé son esprit, comme il avait laissé son corps à Bologne, le P. Corneille passa en Sicile, donnant dans tous les couvents l'exemple de la vie la plus austère et de la prédication la plus fervente. Il étendait aussi sa sollicitude aux pauvres habitants des montagnes, les visitant dans leurs cabanes et vivant parfois des mois entiers au milieu de ces gens grossiers et à demi sauvages.

A cette époque, un couvent de notre Ordre se distinguait en Sicile par sa régularité et son observance. Il était situé dans la petite ville de Taormina, sur une montagne près de la mer et à quelque distance d'une forteresse qui défendait ces côtes de la Méditerranée. Fondé en 1430, au moment où la réforme du B. Raymond de Capoue portait ses plus beaux fruits, consacré à Marie sous le vocable de l'Annonciation, il était resté depuis lors un foyer de ferveur. Ce fut assez pour attirer le P. Corneille qui s'y rendit et qui eût pu dire en y entrant : « C'est ici la demeure que j'ai choisie ; j'y reposerai pour des siècles. »

A peine admis dans la communauté, il se montra un parfait modèle d'humilité, d'obéissance et de pénitence. Jamais il ne manquait à l'Office du chœur, et quand était terminée l'oraison après les Matines que l'on chantait au milieu de la nuit, il restait en prière jusqu'à Prime. Toutes les nuits, il flagellait rudement son corps avec une discipline de fer. Le jour était employé à la prédication dans les environs du couvent. Dieu se plaisait à faire renaître sous sa parole les prodiges contenus dans la vie de nos Saints. Avec ses Frères il ne savait guère parler que latin; montait-il en chaire? visitait-il les pauvres? il s'exprimait aisément en italien.

En Sicile comme à Anvers, on le priait parfois d'exorciser les énergumènes. Un jour, pour l'humilier, sans doute, Dieu permit qu'il ne parvînt pas à guérir une dame qui s'était présentée à lui dans l'espoir d'être délivrée comme tant d'autres. Le V. Père se mit en prière et plaça sur la tête de cette personne son Rosaire et son scapulaire : aussitôt la possédée fut entièrement calmée et n'eut plus dans l'avenir à souffrir des violences du démon. Auparavant déjà, à Messine, il avait délivré beaucoup de possédés et montré son pouvoir admirable contre les ennemis de notre salut.

Par un sentiment de foi à l'autorité de saint Pierre, il se servait ordinairement pour ces exorcismes de la croix qui lui avait été donnée par le Souverain Pontife. C'est aussi par le simple attouchement de cette croix qu'il rendit la santé à un noble personnage du nom de

César de Corvaia, atteint d'une pleurésie, et auprès duquel il avait été appelé pour lui administrer les derniers sacrements.

Un cœur aussi attaché au Saint-Siège ne pouvait que brûler de zèle pour la propagation et la défense de la foi catholique, apostolique et romaine. Souvent il édifiait ses Frères par l'expression de ses sentiments à cet égard, détestant les hérésies et les poursuivant des plus énergiques invectives ; il exaltait aussi la gloire des martyrs et enviait leur bonheur d'avoir versé leur sang pour le Christ.

Pendant qu'il faisait l'édification de cette fervente communauté, Dieu voulut l'appeler à la récompense. A la suite d'un refroidissement, une pleurésie opiniâtre le mit en cinq jours à l'extrémité. Aussitôt il demanda et reçut les sacrements. Devant tous les Frères, il renouvela sa profession de foi, implora le pardon de ses fautes, et, comme dernière grâce, la bénédiction du T. R. Père Prieur. Son visage devint alors radieux ; il entonna lui-même le *Salve Regina* qui fut continué par les religieux. On chantait ces très douces paroles : « O clémente, ô pieuse, ô tendre Vierge Marie » quand il expira. C'était le 27 mars 1686 ; il avait 42 ans d'âge, 23 de profession, 18 de sacerdoce.

Le lendemain, tout le clergé, les Ordres religieux, les nobles et le peuple accoururent à ses obsèques. Les personnages les plus illustres de la ville se firent une gloire de porter le corps, et quand ils pénétrèrent dans l'église, le peuple entier s'écria : « Père saint, Père « saint, pourquoi nous avoir abandonnés? et pourquoi nous priver « de vos prédications? » C'était comme une canonisation par la voix publique. Chacun voulait avoir une parcelle de ses vêtements et l'emportait avec vénération.

Cette foi fut récompensée par un prodige. Un serviteur du couvent, nommé Joseph Ferro, atteint de la lèpre, allait être congédié par prudence. Désespéré, ce pauvre homme court à l'église, prend une parcelle de l'habit du V. Père de Jonghe et se l'appliquant sur la chair, il dit ces simples mots : « Père Corneille, guérissez-moi ! » Aussitôt toute sa lèpre a disparu. Ce miracle accrut encore la dévotion du peuple, qui continua longtemps à venir prier sur la tombe du saint religieux.

En 1693, le P. Jean-Baptiste van Ketwich, du couvent d'Anvers, ami particulier du P. Corneille, revenait de Palestine. S'étant arrêté à Taormina pour prier sur la tombe de son ami, il fut témoin de la dévotion publique envers ce serviteur de Dieu et entendit attribuer

généralement à son intercession plusieurs faits merveilleux. On disait que les énergumènes craignaient encore ceux qui portaient quelque parcelle de ses vêtements et que parfois on les entendait s'écrier : « Loin, loin de nous ces morceaux d'étoffes ! » On disait aussi que la ville avait été, elle seule, préservée, par l'intercession du P. Corneille, d'un affreux tremblement de terre qui avait causé la désolation et la ruine dans tous les endroits environnants. Le religieux alors Prieur du couvent donna au R. P. van Ketwich un acte notarié rapportant tous ces faits et revêtu du sceau des magistrats de Taormina.

La V. S. ANNE DE LA CROIX,
Novice au Monastère de la Mère de Dieu à Baëna, en Espagne (*)

(1604)

Sœur Anne de la Croix, fille de don Fernandez de Cordoue, marquis de Priego et de Catherine Pacecco, appartenait à une des plus illustres et des plus anciennes maisons d'Espagne ; mais sa vertu l'éleva bien au-dessus de la noblesse de ses ancêtres. Placée, dès l'âge de quatre ans, au dévot monastère de Sainte-Claire de Montilia, elle s'y forma à la piété et à la dévotion, et quand vint le temps de choisir un état, elle résolut de renoncer au monde et à ses vanités, pour se consacrer au service de Dieu. La mort de ses vertueux parents empêcha l'exécution de ce dessein ; car don Pierre Fernandez de Cordoue, son frère, la retira du monastère, et la fit venir chez lui. Quoique muette de naissance, elle se conciliait l'affection de toute sa famille. Grâce à son esprit vif et pénétrant, elle se faisait comprendre au moyen de signes, presque aussi facilement que par la parole. Son frère, trouvant beaucoup de consolation en sa présence, ne pouvait se résoudre à la laisser aller en Religion.

(*) Lopez. *Diario*.

Elle employa tous les artifices innocents de son esprit, et ses larmes même, pour obtenir la permission de se retirer chez nos religieuses du monastère de la Mère de Dieu, à Baëna. Mais son frère lui fit entendre qu'il ne pouvait y consentir, dans l'appréhension, sans doute, que son infirmité la rendant à charge aux Sœurs, elle n'eût pas toutes les satisfactions qu'elle espérait trouver dans la Religion. Plus elle le suppliait, plus il s'opiniâtrait à refuser, toujours par le même sentiment de compassion. Durant ces contestations, Dieu permit que le P. Provincial d'Andalousie vint rendre visite au marquis. La Sœur de celui-ci, profitant de l'occasion, alla se prosterner aux pieds du Père, lui demanda par signes l'habit de l'Ordre avec tant de fermeté et de résolution, que le marquis, se laissant enfin toucher, lui accorda la permission si désirée. Elle entra donc dans le monastère, où peu de jours après, elle reçut l'habit avec une grande ferveur.

A peine revêtue de cet habit de pénitence, Sœur Anne de la Croix commença une nouvelle vie ; et comme si elle eût connu par révélation le peu de temps qui lui restait à vivre, elle travailla de toutes ses forces à l'acquisition des vertus religieuses, afin de faire rapidement les progrès qui exigent d'ordinaire plusieurs années. Dans son humilité elle ne pouvait souffrir qu'on lui rendît la moindre marque de déférence et de respect. Elle s'exerçait avec joie dans les offices les plus abjects du monastère, servait les malades, lavait la vaisselle, portait le bois à la cuisine, et en un mot, ne laissait échapper aucune occasion de s'humilier et de s'anéantir.

Pour être pauvre extérieurement comme elle l'était déjà d'esprit, notre Sœur remit entre les mains de la Mère Prieure tout ce que son frère lui avait envoyé, ne laissant rien dans sa cellule d'inutile ou de superflu : tout y ressentait la plus grande pauvreté. Elle prenait tous les jours la discipline ; et afin de n'être point entendue dans l'exercice de cette mortification, elle cherchait les lieux les moins fréquentés du monastère. Outre les jeûnes de l'Ordre qu'elle gardait inviolablement, elle en faisait plusieurs au pain et à l'eau, en particulier aux veilles des fêtes de la Sainte Vierge.

Son amour pour Dieu lui causait quelquefois de grands transports. Pleine de charité envers les Sœurs, elle les prévenait en toutes choses, et se montrait surtout empressée à aider les converses dans leur travail. Aussitôt qu'une religieuse tombait malade, elle la servait avec affection dans les choses même les plus répugnantes à la

nature. L'oraison était la vie de son âme, et lui procurait beaucoup de grâces et de lumières. Les visites au Très Saint-Sacrement étaient la principale de ses dévotions.

Cette pieuse Sœur avait une sainte impatience de se lier pour jamais à son Bien-Aimé par les vœux solennels de la Religion. Mais Dieu, voulant lui procurer le mérite d'une longue patience, laissa surgir un empêchement qui fit longtemps différer sa profession. Quand elle crut que la divine Providence avait enfin levé tous les obstacles, Dieu la retira du monde pour l'envoyer faire sa profession solennelle au paradis en la compagnie de son céleste Epoux. Elle tomba malade, et bientôt, réduite à l'extrémité, elle fit signe qu'elle désirait faire profession : ce qu'on lui permit très volontiers. Après quoi, levant les mains au ciel, elle tourna toutes ses pensées vers Jésus-Christ attaché à la croix, et lui rendit sa sainte âme, le 27 mars 1604.

La beauté angélique, qui parut sur son visage après sa mort, attira un si grand concours de peuple, qu'on fut trois jours entiers sans pouvoir l'enterrer ; pendant ce temps, son saint corps, au lieu de se corrompre, exhala une odeur admirable, et demeura souple et maniable comme celui d'un enfant.

LE MÊME JOUR

12... — A Spolète, mourut un Frère novice d'une pureté de vie et d'une simplicité admirables. Saint Antonin, archevêque de Florence, rapporte que toutes les fois qu'il disait ces paroles : *Mundum pugillo continens*, en récitant l'Office de la Très Sainte Vierge, il était étonné de l'immensité prodigieuse de Dieu, qui renfermait dans sa main la machine du monde. Ne pouvant comprendre ce mystère, et n'osant en demander l'explication à ses Frères, il priait Dieu de lui en apprendre la vérité. Un soir qu'il était dans une profonde méditation, il voit des anges porter un trône magnifique en un lieu fort spacieux, où arrivent bientôt après, avec la glorieuse Mère de Dieu, une multitude innombrable d'Anges et de Saints. Jésus-Christ, s'asseyant sur ce trône, paraissait fort irrité et disposé à juger le monde. Tous les Bienheureux tremblaient en voyant la colère extrême de ce Souverain Juge. Celui-ci commande de lire à haute voix les bonnes actions du monde. Cette lecture est aussitôt faite par un Ange, mais elle ne dura que

peu de temps, à cause du petit nombre d'actions vertueuses des hommes. Le Juge ordonne ensuite de lire leurs crimes et leurs désordres. L'Ange commence ; mais, à cet effroyable récit d'ordures et de péchés, la colère du Fils de Dieu s'enflamme tellement, que sans attendre la fin de cette lecture, il repousse le monde avec indignation aussi facilement qu'une paille, et prononce ces foudroyantes paroles : *Cùm judicatur, exeat condemnatus.* « Il est jugé ; qu'il aille à la damnation. »

Le novice effrayé de cette vision et craignant d'être enveloppé dans la sentence générale, implore la protection de la Sainte Vierge et s'écrie de toute sa force : *Sancta Maria, succurre miseris.* A ces mots, la Vierge douce et clémente, ramassant le monde que Jésus-Christ son fils avait rejeté, le supplie de différer l'exécution de sa sentence, et d'avoir pitié des pécheurs, rachetés au prix infini de son Sang, ajoutant qu'elle avait déjà envoyé ses prédicateurs, pour leur prêcher la pénitence et pour travailler à leur conversion.

Chose admirable et terrible ! continue saint Antonin, au moment où le novice eut cette étrange vision, il se fit un si épouvantable tremblement de terre que toute la ville pensa périr sous la chute des édifices. Les religieux qui avaient entendu le cri du novice crurent que le Frère avait cédé à l'épouvante causée par cette horrible secousse. Ils se rendirent à sa cellule, où ils le trouvèrent ravi en extase. Revenu de son ravissement, il les assura qu'il ne s'était pas aperçu que la terre eût tremblé, mais ne leur dit rien de sa vision qu'il ne découvrit qu'à l'heure de la mort. Quelques mois après, Dieu le rappelait à lui, dans l'année même de son noviciat. — (Saint Anton.)

1504. — A Venise, mourut dans son palais épiscopal le V. P. THOMAS DONATO, patriarche de la même ville. Né de parents nobles, qui avaient rempli avec honneur les premières charges de la République, il méprisa richesses, plaisirs et grandeurs, et, dès l'âge de 14 ans, il prit l'habit de l'Ordre. Afin de triompher du monde avec plus d'éclat, en lui préférant les humiliations et la pauvreté de Jésus-Christ, il allait de porte en porte, la besace sur l'épaule, demander l'aumône pour les Frères. Ses études achevées avec beaucoup de succès, il fut ordonné prêtre, et bientôt après appliqué à l'exercice de la prédication. Pieux, spirituel, très éloquent, il devint en peu de temps un excellent prédicateur, et on ne pouvait l'entendre sans concevoir de grands sentiments de pénitence et de componction ; en même temps qu'il persuadait les esprits, il touchait si puissamment les cœurs, qu'on ne pouvait résister à la vertu de ses paroles. Supérieur en plusieurs couvents de la Province, il fit paraître dans ces charges un zèle ardent pour l'étroite observance. Il aimait la retraite, le silence et l'étude et se montrait l'ennemi de la dissipation et de l'oisiveté.

L'éclat de ses grandes vertus porta le sénat de Venise à le présenter au

Pape Alexandre VI, pour la dignité patriarchale de leur ville. Sa Sainteté, informée des mérites du V. Père, approuva un choix si judicieux et lui envoya le *pallium* en 1492. Toute la ville en témoigna beaucoup de joie ; le Père seul en gémit devant Dieu et s'estimant indigne de cette prélature, il s'enfuit secrètement pour éviter ce redoutable fardeau. Il se tint quelque temps caché dans un village du territoire de Vicence ; mais découvert et conduit à Venise, il fut forcé de céder aux sollicitations et accepta cette nouvelle charge les larmes aux yeux. Il remplit tous les devoirs d'un vigilant pasteur.

Le Pape, qui l'avait confirmé patriarche, l'établit Visiteur du célèbre monastère de Saint-Maphée de Majorbe, de l'Ordre de Citeaux. Les religieuses le reçurent avec tous les honneurs dus à son caractère, et reprirent, à sa persuasion, l'ancienne discipline de leur Ordre et toutes les pratiques de la vie régulière. Le même Pape, par son Bref du 25 janvier 1497, lui donna autorité pour informer, dans toute l'étendue de la République, contre les clercs accusés de crimes et pour les punir avec sévérité. Il gouverna son diocèse avec de grands exemples de piété et de vertu, et mourut l'an 1504, en réputation de sainteté. Il voulut être enterré dans l'église du couvent de Saint-Dominique de Venise, où il avait pris l'habit. Le sénat et le peuple, qui ne pouvaient se consoler de sa mort, honorèrent ses funérailles de leur présence, de leurs gémissements et de leurs larmes. Le P. Donato a laissé des monuments remarquables de sa science et de sa piété dans ses commentaires sur la sainte Ecriture et des sermons imprimés après sa mort. — (Pio, Fontana.)

15... — En l'île de Majorque, au monastère de Saint-Pierre Martyr, mourut la V. M. MARIE CRESPO. Elle avait mené une vie fort retirée et fort pénitente, gardant un silence presque continuel avec les créatures, pour s'entretenir plus intimement avec Dieu. Non contente d'être revêtue d'un cilice, elle prenait de cruelles disciplines et l'on a cru avec fondement que ses rudes pénitences causèrent la maladie dont elle mourut.

Très adonnée à l'oraison, elle récitait dévotement le psautier de David toutes les semaines, et dérobait quelques heures sur son sommeil, pour aller les dire en présence du Très Saint-Sacrement. Elle supporta sa dernière maladie avec une patience admirable ; et quelqu'un lui ayant demandé ce qu'elle pensait de la maladie d'un gentilhomme que les médecins estimaient très dangereuse, elle répondit : « Je mourrai le jeudi saint, et lui sera guéri « le jour de Pâques. » Ce qui s'accomplit à la lettre. — (Lopez.)

XXVIII MARS

Le Bienheureux VENTURIN DE BERGAME(*)

(1304-1346)

Le B. Venturin naquit à Bergame, le 9 avril 1304 (1). Son père, nommé Laurent, Maître de grammaire et de logique, se chargea de lui apprendre les lettres humaines. Doué d'un esprit vif et pénétrant, l'enfant réalisa des progrès rapides, qui firent concevoir de lui les plus belles espérances. A côté de cette intelligence précoce, on voyait déjà s'épanouir dans son âme le germe de ces vertus, qui jetteront plus tard un si vif éclat. La charité fut le trait saillant de son enfance. Plein de compassion pour les pauvres, il aimait à les assister et leur distribuait souvent des vivres ou les autres choses de peu de valeur qui lui tombaient sous la main.

Laurent se réjouissait de voir en son fils de si saintes inclinations. Toutefois, il l'avertissait de ne pas excéder et de prendre garde à faire des aumônes au-delà des moyens de la famille.

Un jour, Venturin, alors âgé de quinze ans, sortait avec des morceaux de pain qu'il dissimulait dans un pli de son vêtement. Son père le rencontrant lui demanda ce qu'il portait. Le jeune homme se troubla, et, avant même d'avoir pu réfléchir, il fit cette réponse, plutôt par surprise que par désir de tromper : « Ce sont des pommes que je

(*) Léandre Alberti.

(1) Cette date du 9 avril nous est implicitement fournie par le B. Venturin lui-même, dans une de ses lettres au Frère Egenolf de Ehenheim. — Cf. Echard, I, 621.

« porte à mes camarades. » Laurent voulut voir : les morceaux de pain s'étaient transformés en pommes. Dieu montrait ainsi à Venturin combien lui était agréable son amour pour les pauvres.

A la vue du prodige, le jeune homme était demeuré stupéfait, et, prenant de là occasion de s'élever à des pensées graves et sérieuses, il forma le dessein de se donner entièrement à Notre-Seigneur dans l'état religieux. Le jour même, suivant Michel Pio, il se rendit au couvent des Frères-Prêcheurs de Bergame, pour solliciter son entrée dans l'Ordre. Laurent fut d'abord vivement affligé de cette détermination, et s'efforça, durant quelque temps, par promesses et par menaces, de faire revenir Venturin à la maison paternelle. Mais ensuite, les sentiments de la foi reprirent le dessus, et le père vraiment chrétien, persuadé que son fils obéissait à l'appel de Dieu, ne sut plus que lui adresser des encouragements.

« Cher fils, lui dit-il un jour, tu as vu quelle peine m'a causée ton « entrée au couvent. J'ai combattu ta vocation, parce qu'elle ren- « versait les espérances que j'avais fondées sur toi pour l'avenir, et « en particulier pour le temps de ma vieillesse. Je redoutais aussi « pour ton faible tempérament les rigueurs de la discipline monas- « tique. Mais, puisque ta volonté demeure la même, après un essai « de la vie religieuse continué depuis quelques mois, je n'hésite plus « à t'approuver, et je bénis Dieu de t'avoir appelé à son service. « Courage donc, cher fils, affermis-toi dans ta résolution, et puisque « tu as pris le grand Patriarche saint Dominique pour ton guide, « efforce-toi de marcher sur ses traces et d'imiter ses vertus. »

A ces paroles, le jeune novice fut rempli de joie. L'opposition de son père à sa vocation était pour lui un souci qui le gênait dans ses aspirations vers la vie parfaite. Maintenant, il était libre, il allait pouvoir s'attacher à Dieu avec un cœur plus dégagé de toute sollicitude. Et, en effet, on le vit alors redoubler de zèle et d'ardeur et s'appliquer de toutes ses forces à l'acquisition des vertus.

Hélas ! l'homme est faible et changeant, et ses résolutions les plus fermes s'évanouissent quelquefois comme la fumée. Frère Venturin en fit un peu l'expérience.

Une fois passée la première ferveur de son noviciat, il se relâcha et tomba, s'il faut en croire son propre témoignage, dans des défauts assez notables. Lui-même, plus tard, ne regardait pas comme dépensées au service de Dieu les cinq premières années de sa vie religieuse. « J'ai consumé cinq ans, disait-il, à poursuivre des pensées d'orgueil,

« de présomption et de cupidité. Alors, je rêvais de grandes choses et « je m'estimais bien au-dessus des autres par ma science et mes « talents. Quand j'avais dix-huit ans, je me flattais de devenir un jour « un des Frères les plus considérables de ma Province (1). »

II. — Par bonheur, la grâce reprit son empire sur cette âme prédestinée. Parvenu à l'âge de vingt ans, le Frère, jusque-là épris de la vanité, entra dans une autre voie. Jetant les yeux sur notre Père saint Dominique, il mesura la distance qui le séparait de cet admirable modèle et forma dès lors la résolution de marcher sur des traces si belles et si glorieuses. Dix-sept ans plus tard, il écrivait au souvenir de cet heureux changement. « Je rends grâce à mon Dieu, qui, abais- « sant sur moi un regard de miséricorde, m'a inspiré, sans l'inter- « médiaire d'aucun maître extérieur, de m'attacher aux exemples « de mon Père Dominique et de n'avoir d'autre ambition que de « posséder la charité, l'humilité et la pauvreté volontaire avec son « cortège, la faim, la soif, le froid, le mépris. Voilà dix-sept ans que « je cultive dans la mesure de mes forces ce triple fonds laissé en « héritage par notre Père saint Dominique. »

La culture fut bénie et ne tarda pas à rapporter les fruits les plus excellents. La grâce ouvrait une voie nouvelle sous les pas du Frère Venturin. Le jeune religieux s'y engagea avec tant d'ardeur et de générosité, qu'en peu de temps il atteignit à une éminente perfection.

Adonné entièrement à la vie intérieure, il aimait la solitude et le silence et demeurait sans cesse à l'église ou dans sa cellule. Sa pénitence était rigoureuse et continuelle. Son amour de la pauvreté lui faisait repousser tout superflu. Il eût même désiré n'avoir rien à son propre usage. Lui donnait-on des vêtements neufs, il s'efforçait de s'en défaire avec la permission des supérieurs, et les échangeait contre des habits vieux et usés. L'argent était à ses yeux du poison ; il ne voulait jamais en porter sur lui. Dans les voyages, il mendiait son pain aux portes comme les indigents.

Au moment de la détresse, Dieu, qui n'abandonne jamais ses serviteurs, lui venait quelquefois en aide d'une façon miraculeuse.

Un jour, le Bienheureux voulait se rendre par eau de Ferrare à Venise. Mais, comme il n'avait pas de quoi payer son voyage, on refusa de le recevoir parmi les passagers, et le bateau s'éloigna, le

(1) Echard, I, 621.

laissant sur la rive. Un instant après, un jeune homme se présente, qui lui offre sa barque et ses services, pour le conduire rapidement où il voudra. Frère Venturin ayant accepté, le jeune homme le mène d'abord dans une maison de Ferrare où il lui fait servir à manger ; puis, tous deux montent en barque, et, après un heureux et prompt voyage, ils arrivent bientôt à Chioggia, non loin de Venise. Là, le Bienheureux met pied à terre ; aussitôt débarqué, il se retourne pour remercier encore une fois son bienfaiteur : jeune homme et bateau avaient complètement disparu.

Ce qui rendait Frère Venturin si agréable à Dieu, c'était particulièrement son angélique piété. Au chœur, il apportait un recueillement, une modestie, une attention, qui édifiaient les Frères, et son application lui méritait de grandes lumières sur les mystères de l'ordre surnaturel. Dans ses oraisons, il était fréquemment ravi en extase. Une fois, au couvent de Vicence, on le vit, après Matines, la tête entourée d'une auréole, semblable à l'auréole dont la tête des Saints est ornée dans les tableaux, mais avec une telle splendeur, que tout le lieu où il se trouvait en était illuminé. Un autre jour, encore à Vicence, il priait devant l'image d'un crucifix. On vit jaillir des pieds du Sauveur un rayon de lumière, qui venait se reposer sur le visage de Frère Venturin. Ce spectacle dura une heure entière.

Avant de monter à l'autel pour offrir le saint Sacrifice, il avait coutume de réciter les Litanies avec la plus grande dévotion, les mains jointes et levées vers le ciel. Quelquefois, quand il lisait l'Evangile, on voyait comme un jet de flammes s'échapper de ses lèvres. Au canon de la Messe, son visage commençait à resplendir d'un admirable éclat, et dans toute sa personne apparaissait je ne sais quoi de divin, qui l'eût fait prendre pour un Ange du paradis. Au moment de l'élévation, il était enveloppé d'une nuée transparente, et, à chaque parole de la consécration, un rayon de feu semblait sortir de sa bouche. Plusieurs fois, lorsqu'il élevait la sainte Hostie après la consécration, un enfant d'une beauté merveilleuse apparut entre ses mains. On le vit aussi lui-même élevé au-dessus de terre, et cela, en beaucoup d'endroits, mais surtout à Bologne, quand il célébrait à l'autel de saint Dominique.

III. — En 1329, Frère Venturin, âgé de vingt-six ans, commença à exercer le ministère de la prédication, et non sans acquérir aussitôt une réputation extraordinaire, beaucoup moins à cause de son

éloquence qu'à cause de sa sainteté. Des foules immenses accouraient à ses sermons ; on comptait quelquefois, rapporte Léandre Alberti, quarante et cinquante mille auditeurs. Et chose admirable ! ceux qui se trouvaient loin l'entendaient aussi bien que les plus proches. Lorsqu'il arrivait dans une ville, tout le peuple se portait à sa rencontre, et qui pouvait le toucher s'estimait bien heureux.

Le Serviteur de Dieu ne prêchait que l'évangile, et laissait de côté les considérations inutiles ou frivoles et les fables poétiques. Quoique très savant, il évitait l'ostentation, et loin de se plaire aux sujets relevés, il développait uniquement ceux qu'il jugeait propres à faire du bien aux âmes.

Le samedi, au moins une fois, le matin ou le soir, il célébrait les louanges de la divine Vierge Marie, qu'il honorait d'une dévotion très filiale.

Recevant sans cesse des lumières infuses, il était toujours prêt à monter en chaire, et beaucoup en firent la remarque, en particulier le prince Humbert, dauphin de Vienne : jamais Frère Venturin ne parlait mieux, que quand la nécessité l'obligeait à prêcher sans préparation ; car alors, plus que jamais, le Saint-Esprit s'exprimait par sa bouche.

Les jours de fête surtout, il se montrait tout rempli de cet esprit de sagesse et d'amour ; la doctrine coulait de ses lèvres avec plus d'abondance, sa voix devenait plus claire et plus douce, et dans son ardeur, il montait en chaire jusqu'à trois et quatre fois. Souvent, pendant sa prédication, on voyait sortir de son visage comme des étincelles et des rayons lumineux. Quelquefois, on apercevait une certaine splendeur descendant sur sa tête en forme de colonne, et une colombe mystérieuse qui allait et venait au-dessus de l'auditoire, sans aucun mouvement d'ailes. D'autres fois, les vêtements du saint prédicateur apparaissaient semés d'étoiles brillantes.

Un tel apostolat, on le pense bien, n'était pas sans fruit. Une multitude d'âmes abandonnaient la voie du péché, et il n'y avait pas de vice ou de désordre public, auquel il ne fût apporté remède. Déjà touchés par les sermons du Saint, les pécheurs venaient achever leur conversion à ses pieds, au confessionnal. Là, Frère Venturin était si puissamment assisté de la grâce divine, ses paroles avaient tant d'onction et d'efficacité, qu'il tournait les volontés à son gré, et les amenait à consentir aux plus grands sacrifices. Mais le nombre de ceux qui désiraient s'adresser à lui était si grand, qu'il ne pouvait tous les satisfaire.

Pendant qu'il écoutait les confessions, son visage prenait souvent un éclat extraordinaire. Dieu lui accordait aussi de lire dans les cœurs. Un jour, une femme lui découvre ses péchés au saint tribunal; lorsqu'elle a terminé, le Bienheureux lui dit : « Vous passez sous « silence un péché plus grave que tous ceux-ci. » Devant les dénégations de sa pénitente, Frère Venturin fléchit les genoux et prie un instant. Aussitôt cette femme se souvenant de son péché : « Vous « avez dit vrai, mon père, » s'écrie-t-elle, et elle s'accuse de cette faute.

Un jeune homme, esclave du vice, vint un jour se confesser au Bienheureux. Pressé vivement de se rappeler les terribles jugements de la justice divine et de mettre un terme à sa vie coupable, il répondait tristement que c'était impossible. A peine avait-il quitté le Saint, avant même de sortir, il se trouva tout à coup changé et tellement affranchi de la passion qui le tyrannisait, qu'il croyait ne plus pouvoir non seulement faire le mal, mais même y penser.

Dans son zèle pour le salut des âmes, le B. Venturin, à l'exemple de saint Dominique, eût désiré porter l'évangile aux infidèles. Une fois même, il fut sur le point de mettre ce désir à exécution. Décidé à partir, il laissa croître sa barbe et se rendit à Venise, afin de se faire transporter en Orient. Mais, à Venise, un obstacle suscité par la Providence lui fit comprendre que ce voyage n'était pas conforme à la volonté divine. Il y renonça donc, pour continuer sa prédication en Italie.

En 1332, le Serviteur de Dieu vint demeurer à Bologne, où sa sainteté le rendit l'objet de l'admiration générale. Au couvent, les Frères remarquèrent surtout sa mortification rigoureuse. Pendant les deux années de son séjour en cette ville, il se tint continuellement à l'écart du feu, même dans les plus grands froids. Si on l'invitait à s'en approcher, il répondait : « Je crains trop le feu du purgatoire. »

Dieu lui-même rendait témoignage à ses vertus par de fréquents prodiges. Le Prieur du couvent, Frère Andalo, plus tard Provincial de la Province romaine, rapporta le trait suivant. Un jeune homme, on ne sait pourquoi, avait conçu une violente haine contre le Bienheureux. Sous l'empire de cette passion, il se dirige vers le couvent pour accuser Frère Venturin auprès du P. Prieur de crimes imaginés à plaisir. Il entre d'abord à l'église, et là, que voit-il ? Le Saint lui-même agenouillé devant un tableau de la divine Vierge et élevé au-

dessus de terre en extase. Ce n'est pas tout ; il entend aussi la voix de Marie parlant à son serviteur. Le jeune homme, vivement ému, sent aussitôt s'évanouir toute sa haine, et allant trouver le P. Prieur, il lui raconte avec larmes le dessein qui l'avait amené et le spectacle dont il venait d'être favorisé.

Un jour, Frère Venturin célébrait la Messe au monastère de Sainte-Marie-Madeleine. A la communion, une Sœur lui vit autour du visage une telle splendeur, que ses yeux en étaient éblouis. En même temps, elle entendit une voix qui disait : « Telle était la face de Moïse, « lorsqu'il parlait avec Dieu ! »

Le récit de ces faits volait de bouche en bouche dans la ville de Bologne. Une noble dame, nommée Mina, refusait d'y ajouter foi. Un jour, elle se rend à la messe du Bienheureux, pour voir si ce qu'on disait de lui était véritable. A l'élévation, elle l'aperçoit enveloppé tout à coup d'une nuée lumineuse, qui le déroba complètement à sa vue, jusqu'au moment où il se retourna pour dire : *Ite missa est.* Mina se retira en s'écriant : « *Ecce sacerdos magnus, qui in diebus suis placuit* « *Deo !* Voilà un prêtre grand et agréable à Dieu. »

Les fidèles, persuadés qu'il jouissait d'un puissant crédit auprès de Dieu, venaient le trouver en toute confiance, souvent même pour lui demander des miracles. Et il avait beau protester qu'il était un misérable pécheur, leur pieuse importunité l'obligeait à les satisfaire. Une dame de Bologne, affligée d'un ulcère, vint se jeter à ses pieds, pendant qu'il confessait à l'église, et le conjura de lui donner sa bénédiction. Frère Venturin s'y refusa et lui dit d'aller au tombeau de saint Dominique. Mais, la voyant persévérer dans son humble demande, il finit par la bénir. A l'instant même, elle fut complètement guérie.

Il rendit également la santé par un signe de croix à un petit enfant de trois ans sujet à l'épilepsie.

IV. — En 1334(1), le Bienheureux cédant aux sollicitations souvent réitérées de sa famille, qui ne l'avait pas revu depuis sept ans, se rendit de Bologne à Bergame. Il avait alors trente et un ans. Visiter son père et sa mère, tel était l'unique but qui le ramenait dans sa

(1) Nous disons 1334 et non 1333 : car, Frère Venturin n'est venu à Bergame que quelques mois avant son fameux pèlerinage de pénitence. Or, ce pèlerinage n'eut lieu qu'au carême de l'année 1335.

ville natale, mais bien différentes étaient les vues de Dieu en ménageant ce voyage (1).

Sur la demande du P. Prieur et des Pères du couvent de Bergame, Frère Venturin fit un premier sermon le jour de la fête de saint Matthieu (21 septembre) ; mais sachant combien le peuple était mal disposé, il s'attendait à peu de fruit. Il prêcha ensuite une seconde, une troisième, une quatrième fois et remarqua que peu à peu le monde venait l'entendre Alors, il se prit à penser que peut-être Dieu l'avait amené pour la conversion des pécheurs, et prolongeant son séjour à Bergame, il se mit à annoncer la parole divine avec plus de ferveur et plus souvent. L'effet de ces prédications fut admirable. Un souffle de grâce parut passer sur la ville, pour la transformer tout entière comme autrefois Ninive, et non seulement la ville, mais encore toute cette partie de l'Italie s'émut à la voix du nouvel apôtre. Le concours du peuple devint si grand, que les églises et les places même se trouvaient trop étroites. Depuis saint Pierre Martyr jusqu'à saint Vincent Ferrier, il ne se produisit pas en Italie, rapporte Léandre Alberti, d'ébranlement populaire aussi considérable.

Les phénomènes surnaturels venaient encore rehausser l'autorité de la parole du Serviteur de Dieu. Une fois, on aperçut au-dessus de sa tête comme une image de la Très Sainte Trinité ; d'autres fois, on voyait Jésus entouré d'un grand nombre d'Anges, ou encore deux Frères-Prêcheurs d'un aspect vénérable, tenant un livre ouvert, où Frère Venturin semblait lire les vérités qu'il annonçait au peuple.

Les conversions furent éclatantes et innombrables. Des hommes souillés de toute sorte de crimes, des pécheurs publics tombaient aux pieds du Saint pour rentrer dans la grâce de Dieu et commencer une vie nouvelle. Les plus endurcis s'étaient d'abord moqués du prédicateur et de ceux qui allaient l'écouter. Mais eux-mêmes ensuite se joignirent à l'auditoire et sentirent bientôt leur cœur s'ouvrir à la pénitence.

Après avoir prêché avec ce merveilleux succès depuis la fête de saint Matthieu jusqu'à celle de saint André (30 novembre), Frère Venturin supplia le Seigneur de lui faire connaître comment les pécheurs convertis pourraient donner à leur vie nouvelle un fondement

(1) Pour tout le récit qui va suivre, nous nous servons principalement d'une relation écrite par le B. Venturin lui-même, pour le Pape Benoît XII. — Cf. Pio, *Degli huomini illustri,* P. I. Edit. de 1620.

solide. Il eût voulu en même temps que leur pénitence fût un exemple et une prédication. Afin d'être éclairé à cet égard, le Bienheureux fit une retraite de trois semaines, durant laquelle il garda un silence absolu, qu'il n'interrompait que pour monter en chaire. Au milieu de sa solitude et de ses ferventes oraisons, l'idée lui vint tout à coup d'inviter les pécheurs ramenés par sa parole à un pèlerinage de pénitence et de les conduire à Rome. Après réflexion, cette idée offrit à ses yeux de grands avantages. D'abord, pensait-il, les nouveaux convertis, durant le voyage, vaqueraient aux exercices de piété et de mortification un certain nombre de jours ; et quel exemple pour toute la Lombardie, qui les verrait passer ! Arrivés à Rome, ils pourraient gagner beaucoup d'indulgences, surtout si le voyage avait lieu pendant le carême. Ceux qui avaient encouru des censures pourraient s'en faire absoudre par les pénitenciers du Pape. Le Bienheureux se rappelait en outre que la tradition de l'Eglise était d'imposer pour pénitence aux pécheurs coupables de fautes très graves, d'aller en pèlerinage à Rome, à Saint-Jacques de Compostelle, ou à d'autres lieux célèbres.

Le premier jour du mois de mars 1335 (1), il parla enfin de son projet dans une prédication publique et se déclara disposé à accompagner jusqu'à Rome ceux qui voudraient s'y rendre en pénitence de leurs péchés. Cette annonce produisit des effets surprenants. Comme si la grâce eût tenté un nouvel effort, les âmes demeurées jusqu'alors rebelles à la voix du Saint se convertirent à leur tour. Parmi ces conversions, la plus étonnante est celle d'un chef de bandits, nommé

(1) Tous les auteurs que nous avons consultés fixent à l'année 1334 l'époque du pèlerinage organisé par le B. Venturin. Cependant, il nous semble certain que la date véritable est 1335.

Le témoignage de Jean Villani est assez explicite. D'après cet auteur contemporain, le Bienheureux opéra beaucoup de conversions vers Noël de l'année 1334, et au carême il conduisit une foule de pèlerins à Rome. Evidemment il s'agit ici du carême suivant. D'ailleurs, Jean Villani eût-il indiqué positivement le carême de 1334, on n'en pourrait encore rien conclure contre la date de 1335. Car, pour cet annaliste, l'année commençant au 25 mars, 1334 se prolongeait jusqu'au 25 mars de l'année dite 1335, suivant notre manière de compter.

Quant au Frère Venturin, il ne mentionne pas expressément l'année dans sa relation au Pape. Mais il raconte qu'il resta douze jours à Rome, depuis la fête de saint Benoît (21 mars), jusqu'au dimanche de la Passion. Or, en 1335, Pâques tombant le 16 avril, le dimanche de la Passion arrivait précisément douze jours après la fête de saint Benoît, c'est-à-dire le 2 avril.

Gasparino, qui avait assassiné ou fait assassiner quinze cents personnes. Frère Venturin lui ayant écrit une petite lettre, ce scélérat, en la lisant, fut tellement touché, qu'il abandonna sa vie criminelle et résolut de se joindre au pèlerinage de pénitence.

Cet exemple ramena beaucoup d'autres pécheurs. Les vindicatifs en particulier renoncèrent à leurs inimitiés. Les efforts du Bienheureux pour éteindre ces haines avaient été spécialement bénis. Dans l'espace d'un mois, il croyait avoir opéré à Bergame ou dans le diocèse de Bergame plus de mille réconciliations entre des hommes ou des familles qui se faisaient auparavant une guerre à mort.

Voyant l'accueil favorable fait à son dessein d'aller à Rome en pèlerinage, le Serviteur de Dieu disposa tout pour le départ. Il assigna aux pèlerins un costume particulier assez semblable à l'habit des Frères-Prêcheurs, et sur lequel étaient représentées une croix rouge et blanche avec une colombe portant un rameau d'olivier. Sur leur chapeau, il fit mettre le signe *Thau*, qui rappelait la parole d'Ezéchiel : *Signa Thau in frontibus virorum gementium* : Marquez Thau sur le front des hommes qui gémissent. Il leur prescrivit de réciter sept fois par jour un certain nombre de *Pater* et d'*Ave*, en guise d'Office : de prendre chaque nuit la discipline le temps de cinq *Pater* et *Ave* ; de la prendre aussi dans les églises où ils s'arrêteraient ; d'aller douze par douze, précédés d'un treizième portant une petite croix sur un bourdon, et de dire à haute voix, en traversant les villes et les bourgades, ces trois mots : « Pénitence ! Paix ! Miséricorde ! » Chaque groupe devait choisir son itinéraire.

V. — Après avoir réglé toutes ces choses du haut de la chaire, le Bienheureux mit une partie des pèlerins sur le chemin de Rome, en attendant de partir à son tour. Quelques jours plus tard, lui-même, en compagnie d'environ trois cents personnes, commençait ce voyage, que la fatigue, le mauvais temps, la pluie et la neige devaient rendre extrêmement pénible.

Il se dirigea d'abord vers Milan, pour visiter le tombeau de saint Pierre Martyr. Mais Azzo Visconti lui interdit l'entrée de la ville, et, le lendemain, les Milanais étant sortis en foule pour l'entendre prêcher, on lui intima l'ordre de garder le silence et de s'éloigner aussitôt. Un peu plus loin, l'évêque, seigneur de Lodi, le traita de la même manière. A Crémone, il prêcha trois fois. A Ferrare, la Seigneurie lui défendant d'entrer avec ses compagnons, ceux-ci continuèrent leur

route. Quant au Bienheureux, il pénétra dans la ville à la dérobée, et se présentant devant la Seigneurie, il en obtint la permission de prêcher et parla jusqu'à sept fois. A Bologne, pendant un sermon, lui-même raconta ce fait au Pape, il vit tout à coup ses auditeurs donner des signes d'admiration et parler entre eux : il ne comprenait pas pourquoi ; on lui dit ensuite qu'une colombe était apparue au-dessus de sa tête.

Depuis Bologne jusqu'à Rome, il voyagea tout seul avec son compagnon, Frère Nicolas de Faenza. Dans toutes les villes, il annonçait la parole de Dieu, une, deux ou trois fois par jour. Le peuple se montrait si avide de l'entendre, et d'une telle exigence, que malgré sa fatigue, Frère Venturin devait prêcher aussitôt à son arrivée. Plusieurs fois, il faillit être étouffé, tellement on s'empressait pour le voir et le toucher. Aussi, était-il obligé d'entrer dans les villes et d'en sortir furtivement et quelquefois même il dut en escalader les murs pendant la nuit.

Avant l'arrivée du Serviteur de Dieu en Toscane, une dame de Florence, nommée Thora, fut favorisée d'une vision. Elle aperçut dans un cercle d'or la sainte Mère de Dieu tenant son divin Fils sur les bras, et, à genoux devant elle, un moine revêtu de l'habit des Frères-Prêcheurs. En même temps, elle voyait la ville entière accourir à ce spectacle. Peu de jours après cette vision, Florence se portait à la rencontre de Frère Venturin et en apercevant le Serviteur de Dieu, Thora reconnut le personnage qui lui avait été montré.

Pendant que le Saint se dirigeait vers Rome, toutes les routes conduisant à la ville éternelle se couvraient de pèlerins, dont le nombre s'éleva peut-être à plus de quarante mille (1). Le mouvement religieux qui avait pris naissance à Bergame, avait, en s'élargissant peu à peu, entraîné toute la Haute-Italie. Ces files de pénitents qui passaient en criant : Paix ! miséricorde ! étaient déjà une éloquente prédication ; les cœurs se sentaient touchés, les pécheurs se convertissaient et de nouvelles caravanes s'organisaient pour aller visiter le tombeau des SS. Apôtres Pierre et Paul. A l'émotion causée par le spectacle de tous ces pèlerins, s'ajoutait encore l'impression profonde

(1) D'après le récit du Bienheureux, les uns disaient trente mille, les autres, beaucoup plus. Jean Villani, témoin oculaire, estime à plus de dix mille les pèlerins venus de Lombardie qui passèrent à Florence ; mais il ajoute que dans la Toscane il se joignit à eux des foules nombreuses, et que tous ces pèlerins ensemble formaient un peuple innombrable.

produite dans toutes les villes par la parole ardente de l'homme de Dieu : c'est ce qui explique l'importance du mouvement de foi, qui soulevait alors ces immenses multitudes.

Partout sur leur passage, les pèlerins édifiaient par leur piété, leur patience et leur mortification. Repoussés en quelques endroits par les gouvernements inquiets, ils recevaient ailleurs un accueil plein de respect et de charité. A Florence par exemple, on leur fit une réception magnifique. Toute la place de Santa-Maria-Novella fut couverte de tables, auxquelles on faisait asseoir les voyageurs. Les dames de la ville et de pieux gentilshommes tenaient à honneur de les servir. Pendant quinze jours, les tables demeurèrent dressées, et chaque jour, on donnait à manger à cinq cents pèlerins et même à un plus grand nombre quelquefois (1).

Arrivées à Rome, ces caravanes de pénitents restaient quelques jours, faisaient leurs dévotions, gagnaient des indulgences et reprenaient enfin le chemin de leur pays.

Le jour de la fête de saint Benoît (21 mars), Fr. Venturin entra à son tour dans la Ville éternelle, harassé de fatigues, affaibli par les jeûnes, épuisé par les prédications. Il disait ensuite : « Dieu seul sait « tout ce que j'ai souffert pour son amour en ce voyage. » Il demeura à Rome jusqu'au dimanche de la Passion, c'est-à-dire douze jours. Durant cet intervalle, il prêcha neuf fois en diverses églises et au Capitole sur la demande des sénateurs.

Comme il prêchait un jour en ce dernier endroit, un homme se leva au milieu de l'auditoire et lui commanda de se taire. Le Bienheureux le reprit de sa hardiesse. Avant la fin du sermon, ce téméraire, frappé d'un mal subit, dut être emporté ; cinq jours après, il était mort.

Quoique le Serviteur de Dieu eût exclu les femmes, une dame, présumant de ses forces, avait voulu faire aussi le pèlerinage de pénitence. Elle arriva à Rome tellement épuisée et si défaite, qu'à peine pouvait-on la reconnaître. Malade, étendue sur son lit, en proie à une fièvre ardente, elle envoya prier Fr. Venturin de venir la voir. Pour toute réponse, le Saint chargea les messagers de dire à cette dame de venir l'entendre le lendemain à Saint-Jean de Latran. Ceux-ci protestèrent que la chose était impossible ; l'homme de Dieu insista. Le lendemain, cette personne était au sermon, parfaitement guérie.

(1) Jean Villani.

Le dimanche de la Passion, tous les pèlerins présents à Rome se rendirent en procession de l'église des Frères-Prêcheurs de la Minerve à Saint-Pierre, un cierge à la main, et criant à haute voix sur le parcours : « Pénitence ! Paix ! Miséricorde ! »

VI. — Cette cérémonie terminée, le Bienheureux, qui avait résolu de se soustraire aux foules avides de le voir, de le toucher et de lui parler, s'enfuit secrètement de la ville avec son compagnon, Fr. Nicolas de Faenza, pour retourner en Lombardie. Mais voulant éviter la Toscane et les villes où il avait reçu de si grands honneurs, il se dirigea vers Rimini sur l'Adriatique, afin de se rendre par mer à Venise. Arrivé en cette ville le samedi saint, 15 avril, il y resta quelques jours occupé encore à la prédication, puis il se remit en route pour Bergame.

En passant à Mantoue, il fut soumis à une singulière épreuve. Des hommes mal intentionnés et envieux persuadèrent au duc de faire examiner Fr. Venturin sur sa science. Aussitôt on rassemble au palais même du prince les savants de la ville, philosophes, jurisconsultes, théologiens. Le Saint, invité lui aussi, se rend à la réunion sans savoir ce qui l'attendait. Là, un professeur, sans autre préambule, le prie d'expliquer si l'ange apostat a péché au premier ou au second instant de sa création.

A cette question par laquelle on pensait l'embarrasser, le Bienheureux sourit et demande la permission de raconter d'abord une histoire.

« Un jeune ermite, s'écrie-t-il, lut un jour dans l'épitre de saint « Paul aux Hébreux que Melchisédech n'avait ni père ni mère. « Ne saisissant pas le sens de ce passage de l'Ecriture, il se tourmenta « beaucoup pour le découvrir : il étudia, il jeûna, il pria, afin d'obtenir « de Dieu de savoir qui était le père de Melchisédech. Tous ses efforts « demeurèrent inutiles ; alors le jeune homme tomba dans la tristesse « et la mélancolie.

« Un vieil ermite, apprenant la cause de cette tristesse, lui fit une « sévère réprimande, de perdre le temps à chercher une chose d'aussi « peu d'importance : *Voyons, mon fils*, disait le vieillard, *avons-nous « donc abandonné parents, amis et tous les biens d'ici-bas, et sommes- « nous venus nous enfermer dans cette solitude, pour rechercher qui furent « le père et la mère de Melchisédech ?*

« Messieurs, reprit alors le Bienheureux Venturin, la question qui

« m'est proposée me paraît toute semblable. Car, si je suis en état « de prouver que la chute des mauvais anges n'est point arrivée et « ne pouvait même arriver dans le premier instant de leur création, « en suis-je plus propre à annoncer l'Evangile et à travailler au salut « des âmes ? Si j'ignorais à quel moment eut lieu la perte de ces « esprits réprouvés, le divin ministère en souffrirait-il ? »

Après ces sages réflexions, le savant Frère-Prêcheur expliqua avec tant de solidité et de lumière la difficulté proposée, que tous furent dans l'admiration. Les uns se retirèrent pleins de consolation et de joie ; les autres ne s'avisèrent plus de lui adresser des questions.

A Crema, où il arriva bientôt après, le Bienheureux se mit à prier Dieu de lui faire connaître un moyen de convertir l'Italie entière et de susciter une expédition générale en Palestine. Tout à coup il se sentit inspiré d'aller trouver le Pape, pour lui manifester les bonnes dispositions des Lombards, et lui dire, que, s'il était autorisé à prêcher la croisade, il réunirait facilement cinquante mille hommes, et qu'il emmènerait à sa suite en Terre-Sainte tous les aventuriers vivant de guerres et de rapines, pour procurer ainsi le repos à l'Italie. Plus il pria, plus cette inspiration lui sembla venir d'en haut. Après en avoir fait part à son compagnon et à un autre Père, il partit pour la France, et passant à Pavie et à Tortone, il parvint à Gênes, d'où il se rendit à Nice par mer. De Nice, il continua sa route par Grasse, Draguignan, Saint-Maximin, où les Frères l'obligèrent à prêcher ; la Sainte-Baume, où il se rencontra aux pieds de sainte Marie-Madeleine avec le B. Dalmace Moner (1), et Marseille. S'embarquant ensuite sur le Rhône, il arriva enfin à Avignon dans les premiers jours du mois de juin.

Pour obtenir une audience du Pape Benoît XII, il ne voulut ni protection ni entremise. « Si je suis venu par la volonté de Dieu, se « disait-il, je ne rencontrerai point de difficulté. » Ainsi arriva-t-il. Passant au milieu des gardes sans que personne ne l'arrêtât ni lui demandât où il allait, il parvint à l'entrée des appartements pontificaux et pria un serviteur d'annoncer au Pape que Fr. Venturin de Bergame sollicitait une audience. A peine fut-il introduit que le Souverain-Pontife se mit à lui adresser de sévères reproches sur toute l'agitation causée en Italie par ses prédications. Fr. Venturin les écouta respectueusement et essaya de se justifier. Renvoyé ensuite

(1) Albanès, *Le couvent royal de Saint-Maximin*, p. 94.

au couvent des Frères-Prêcheurs d'Avignon, il y fut enfermé dans une cellule comme dans une prison. Deux jours après, le chancelier du Pape apporta un questionnaire en trente-neuf articles et l'ordre pour le Fr. Venturin de répondre à ces articles en toute vérité et sans conférer avec personne, si ce n'est avec son compagnon. Le Prieur du couvent ajouta un précepte formel d'écrire cette réponse le plus tôt possible sous peine d'excommunication.

Le pèlerinage de pénitence avait été représenté au Souverain-Pontife comme une sédition, une entreprise politique, une protestation contre le séjour de la cour romaine en France, même comme une tentative de Frère Venturin pour se faire proclamer Pape. Le questionnaire reflète ces accusations. On demandait en particulier au Bienheureux pourquoi il avait conduit le peuple à Rome plutôt qu'ailleurs, combien de temps il était resté à Rome, s'il avait touché au gouvernement des États pontificaux, s'il était en rapport avec des ennemis du Saint-Siège, italiens ou autres.

Il faut avouer qu'à cette époque le Vicaire de Jésus-Christ avait de justes raisons de s'inquiéter. Louis de Bavière, ennemi acharné de l'Eglise, était toujours en révolte avec le Saint-Siège. Déjà une première fois il avait fait élire un antipape dans la personne du franciscain Pierre de Corbière. Maintenant que celui-ci avait renoncé à sa dignité usurpée, l'empereur allemand ne songeait-il pas à lui donner un successeur dans le dominicain Fr. Venturin? La faveur dont cet illustre moine jouissait auprès des peuples d'Italie ne l'exposait-elle pas à recevoir des propositions de la part de Louis de Bavière ? Telles étaient sans doute les craintes de Benoît XII.

Fr. Venturin, qui ne songeait guère à la papauté, n'eut pas de peine à montrer son innocence (1), mais il ne parvint pas à dissiper les inquiétudes du Souverain-Pontife, qui lui assigna pour demeure le petit couvent de Marvejols dans les froides montagnes du Gévaudan, avec défense de prêcher, de confesser et de retourner en Italie.

VII. — Loin de se plaindre d'un traitement si peu mérité après de si grands services rendus à l'Eglise, l'humble Serviteur de Dieu le reçut avec joie, s'y soumit avec promptitude, et remercia sincèrement le Pape de ce qu'en le condamnant au silence, loin de sa

(1) Son mémoire en réponse aux trente-neuf articles est daté du 13 juin 1335. Taegi l'a inséré dans la vie du B. Venturin.

patrie, de ses parents et de ses amis, il le débarrassait d'un seul coup de bien des soins et le mettait dans l'heureuse nécessité de ne vivre désormais que pour Dieu et pour lui-même, uniquement occupé de la grande affaire que Notre-Seigneur a appelée la seule nécessaire. Dans ces saintes dispositions, le B. Venturin fit du lieu de son exil son paradis terrestre, où il mena, l'espace de huit ans, une vie tout angélique dans l'exercice continuel de la pénitence et de la prière parmi les douceurs de la contemplation.

Un de ses amis qui avait laissé refroidir son zèle pour la perfection, lui écrivit de Paris, où il demeurait, pour l'informer de cet état. Le Bienheureux répondit par la lettre suivante, où il montre avec quels sentiments il avait accueilli sa disgrâce.

A son bien-aimé dans le Christ, Frère Rodolphe, de l'Ordre des Prêcheurs, Frère Venturin, pécheur, salut et la grâce de désirer chaque jour avec gémissements, soupirs et larmes, de revenir dans les sentiers de la perfection.

Depuis longtemps, je désirais recevoir de vos nouvelles, et je vous aurais écrit plusieurs fois, si vous m'y aviez invité par vos lettres. Mais, de même que vous vous êtes relâché à l'égard de votre avancement spirituel, en cela aussi vous avez montré votre négligence.

Il continue ensuite à lui adresser des reproches avec beaucoup d'affection et de douceur ; puis il dit :

Vous me demandez, cher ami, si j'ai l'espoir de retourner à Bologne. Oh! si vous saviez ce que le Très-Haut, à qui j'ai remis tout mon sort, a décidé sur moi. Ne croyez pas que Notre-Seigneur veuille me laisser toujours habiter au milieu de ces montagnes...

Vous désirez savoir quelle consolation je puis trouver en mon exil. Je vous répondrai que de toute ma vie je n'ai jamais, comme maintenant, goûté les consolations de la grâce divine. Ce que je souhaitais depuis longtemps, Dieu me l'a enfin accordé, je le crois, en me plaçant dans un lieu et une situation, où j'éprouve continuellement combien le Seigneur est doux, et où je puis à loisir réparer mes filets, afin que plus tard je puisse les jeter de nouveau, sans crainte de les voir se rompre. Ici, par la grâce du Christ, tout mon temps, de jour et de nuit, est à moi, pour lire, prier, méditer et contempler, sans que nul souci des choses séculières ne vienne me déranger. J'étudie la théologie et les ouvrages des Saints.

Vous êtes sorti de votre Province pour pouvoir vous appliquer à l'étude. Le Christ a voulu m'envoyer moi aussi au-delà des Alpes, pour me faire étudier l'un et l'autre droit, non le droit civil et canonique, mais le droit

que j'appellerai du dedans et du dehors ; l'un, par lequel je m'applique à orner mon âme des vertus ; l'autre qui consiste à enrichir ma mémoire de beaucoup de doctrine en vue du prochain. Oh ! quels avantages je vois résulter pour moi et les âmes de la retraite à laquelle je suis condamné ! J'ai appris de ce côté des Alpes beaucoup de choses que j'ignorais complètement et dont un jour la connaissance me sera très utile. Aussi, je le crois, si j'étais retourné en Lombardie, actuellement peut-être vous m'auriez pour compagnon d'étude à l'Université de Paris (1).

On voit déjà par cette lettre quels fruits le Bienheureux retirait de sa solitude. Un autre écrit laissé par lui dans sa cellule du couvent de Marvejols et trouvé après son départ va nous révéler jusqu'aux détails les plus intimes de sa vie et placer sous nos yeux tout le travail de la grâce en cette âme admirable. Lui-même nous dira les luttes journalières qu'il eut à soutenir jusqu'à cette époque contre ces imperfections de moindre importance, dont la sainte jalousie de l'Esprit de Dieu ne supporte pas la présence dans les cœurs où il veut régner avec plénitude.

Voici, disait-il, les négligences dans lesquelles j'ai vécu presque continuellement l'espace de douze ans. Elles me causaient toujours du regret et la conscience ne cessait de me les reprocher. Cependant, je ne pus venir à bout d'en triompher que dernièrement, quand, à l'âge de trente-trois ans et trois mois, je reçus enfin du Seigneur une grâce victorieuse.

Une de mes fautes était d'aller et venir sans cesse dans la maison. Maintenant, par la grâce de Dieu, je me tiens toute la journée dans ma cellule, et là, je récite, à genoux, l'Office de la B. Vierge, saluant encore Marie à l'entrée et à la sortie, et l'invoquant sans discontinuer du matin au soir.

Je veillais et dormais souvent à des heures indues ; maintenant je continue la veillée de Matines jusqu'au lever du jour, m'occupant à lire, à prier, à méditer ou à écrire, selon que je me trouve mieux disposé ; et quand je ne puis vaincre autrement le sommeil, j'écris ou je sors de ma cellule, pour faire le tour du cloître. Souvent, dans la cellule, j'interromps mon travail pour prier ; puis je me remets à travailler, pour revenir encore à la prière un peu plus tard. Le Christ me fait trouver dans ces exercices d'admirables consolations.

Pour l'étude, je fus longtemps dans l'illusion ; j'étudiais sans ordre, lisant tantôt dans un livre, tantôt dans un autre, et sans rien confier à ma mémoire : aussi beaucoup de lectures ne m'apportaient que peu de profit.

(1) Echard, I, 622.

Maintenant, par la grâce du Seigneur, j'étudie dans un seul livre, je lis peu, et ce peu suffit à m'occuper toute la journée ; car, je le médite, je m'en nourris, je le grave dans ma mémoire ; je considère comme une très grande grâce d'avoir appris cette manière d'étudier.

Je me laissais aller de temps en temps à parler sans nécessité, me disputant quelquefois même au chœur et voulant soutenir mon opinion à propos des rubriques et des autres choses relatives à l'Office divin. Au réfectoire, si le lecteur se trompait, je faisais entendre quelque murmure pour le corriger ou j'excitais le correcteur à le reprendre : ce qui provenait sans doute de la présomption, de la jactance ou d'un certain désir de montrer ma science. Quelquefois, en voulant reprendre, je me trompais moi-même, m'exposant par cette conduite à causer de l'ennui au Frère chargé de corriger. Maintenant, par la grâce de Notre-Seigneur, je garde un silence absolu, même lorsqu'on lit très mal : pratique très utile pour dompter mon orgueil, qui ne manque pas de m'exciter dans ces occasions.

Au réfectoire, je tombais encore en beaucoup d'autres fautes. Je choisissais mon pain ; maintenant je le mange tel qu'il se présente ; s'il est dur ou brûlé, je souffre cela patiemment.

Volontiers je buvais le bon vin pur, sans cependant jamais commettre d'excès ; aujourd'hui je le bois mélangé d'eau.

Souvent je me faisais apporter une autre part de nourriture en plus de celle qui m'était donnée, et cela m'arrivait même le soir, non sans exciter l'étonnement des Frères. Maintenant, je me contente du premier plat et encore j'en laisse toujours une partie pour les pauvres. Je mets aussi dans mon assiette un certain nombre de petits morceaux de pain, en méditant sur quelque chose de spirituel, par exemple, sur les plaies de Notre-Seigneur, les sept dons du Saint-Esprit ou les neuf chœurs des Anges.

Je mangeais volontiers du fromage et mes voisins me faisaient plaisir, en me donnant leur part. Aujourd'hui, je me contente de la mienne et j'en laisse même un peu pour les pauvres.

J'aimais aussi beaucoup les fruits, je m'abstiens complètement d'en prendre.

Les aliments salés étaient fort à mon goût ; souvent j'ajoutais encore du sel, j'en mettais même sur le fromage et sur les fruits, ce qui faisait rire les Frères. A présent, j'ai tout à fait laissé le sel, même pour les œufs, mais non sans une grande mortification de ma sensualité.

Il m'arrivait souvent de demander quelque chose à table ; maintenant, jamais rien. S'il me manque quelque objet, j'attends que les Frères s'en aperçoivent et me le fassent apporter.

Je réservais aussi les meilleurs morceaux pour la fin et les mangeais avec une certaine satisfaction. Aujourd'hui je les laisse à Notre-Seigneur.

Je mangeais avec avidité et plaisir, l'âme penchée sur la nourriture et sans m'élever à aucune méditation. Maintenant, je me retiens, et en nourrissant le

corps, je réfléchis à quelque objet spirituel et je goûte beaucoup de joie et de consolaton à écouter la lecture de table, Notre-Seigneur me donnant l'intelligence des Saintes-Ecritures.

En dehors du couvent, j'acceptais volontiers les invitations, et si je me trouvais en présence de mets délicats, je prenais plus que ne réclamait la nature, surtout dans ma jeunesse. Aujourd'hui je ne mange que ce qui suffit au besoin, et une seule fois par jour, ce que j'observe même le dimanche depuis le 2 du mois d'août (1).

Dans les repas encore, je restais longtemps à table, prêtant l'oreille à des conversations pour rire et plaisanter. Maintenant, par la grâce de Notre-Seigneur, j'ai corrigé tout cela.

Je buvais volontiers le soir ; maintenant, plus de collation ; je ne mange et ne bois qu'une fois par jour (2).

VIII. — Voilà comment, au fond de sa solitude, le B. Venturin tournait son zèle contre lui-même pour s'amender des plus légères imperfections.

Aussi, quelque perdu dans les montagnes que fût l'humble couvent qui lui donnait asile, le Serviteur de Dieu ne put rester oublié. Sa sainteté lui attira beaucoup de relations. L'éclat de ses vertus se répandant par toute l'Europe, en France, en Italie, en Espagne, en Angleterre, on vit de toutes parts les princes, les seigneurs, les cardinaux, les hommes éminents en doctrine et en piété, même les communautés religieuses, s'adresser à l'illustre Frère-Prêcheur, se recommander à ses prières, lui proposer leurs doutes, et estimer un bonheur de recevoir quelquefois de ses lettres, qu'on gardait ensuite comme de précieuses reliques.

« Il expédiait presque dans le monde entier, rapporte Léandre « Alberti, des lettres très graves et très utiles, en tête desquelles il « avait coutume de mettre ces mots : *Jésus, mon amour*, ou *Ave Maria*; « ou *Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit*. Il les terminait en « dessinant les instruments de la Passion de Notre-Seigneur, la « colonne, la croix, etc., et dans la croix, il écrivait un ou plusieurs « vers à la louange de l'arbre du salut. On ne saurait exprimer le « charme et la douceur de ces lettres, ni dire l'estime et la véné- « ration avec lesquelles on les accueillait partout. »

(1) En 1338, le 2 du mois d'août fut un dimanche : c'est probablement l'année, où le B. Venturin écrivait cette sorte de confession.

(2) Borselli, ap. Pio.

En les lisant ou en les touchant, quelquefois même à la seule vue de ces lettres, les malades recouvraient la santé.

A Bologne, une religieuse souffrait depuis deux mois une fièvre violente. Se souvenant qu'elle possédait une lettre du Frère Venturin, elle se la fit apporter et la mit sur elle avec beaucoup de foi et de confiance. Une demi-heure après, elle jouissait d'une santé parfaite, comme si elle n'avait jamais été malade.

A Oxford, un chanoine se défendait avec courage contre de dangereuses tentations. Mais ne pouvant s'en délivrer et lassé du combat, il recourut au P. Hugues de Vaucemain, Maître général de notre Ordre, qui se trouvait alors dans cette ville. Celui-ci, pour tout remède, lui donna le conseil d'écrire au Frère Venturin. Le chanoine obéit : un peu plus tard, il recevait la réponse du Saint, et, au même instant, il était complètement délivré.

Cette même réponse fut encore l'instrument d'un autre prodige. Le P. Hugues de Vaucemain, durant son séjour à Oxford, ayant entendu parler d'un homme possédé du démon, demanda au chanoine la lettre que lui avait adressée le B. Venturin, et allant trouver le possédé, il lui mit sous les yeux la lettre ouverte. Aussitôt, le démon entra en fureur et fit mille contorsions pour ne pas regarder. A la fin, ne pouvant supporter cette vue, il prit la fuite et laissa le possédé affranchi de sa tyrannie.

Au moyen de cette correspondance, qui le mettait en rapport avec tous les pays du monde, le B. Venturin exerçait au loin un réel et fécond apostolat. Il entretenait surtout un commerce épistolaire très assidu avec Strasbourg et Colmar. Là, toute une école de mystiques, dont aucun peut-être ne l'avait jamais vu, s'était placée sous sa direction et se nourrissait de ses lettres. C'étaient les Frères-Prêcheurs Egenolf de Ehenheim, Dietrich de Colmar, Jean de Dambach (1), Jean d'Arzembach, Rodolphe, l'illustre Jean Tauler et les Dominicaines de l'angélique monastère des Unterlinden.

Une lettre adressée par le Bienheureux au Frère Dietrich de Colmar s'ouvrait par ces mots : « Je vous salue très affectueusement comme « un autre moi-même, dans ce doux Jésus que nous désirons aimer. » Cette onction et ce parfum de piété se retrouvent dans toutes les lettres du Saint (2).

(1) L'*Année Dominicaine* a donné la vie du P. Jean de Dambach au 3 janvier.

(2) Echard, I, 623.

Celui de ses disciples allemands, qui paraît avoir joui surtout de sa confiance et de son intimité, c'est le P. Egenolf de Ehenheim. Une fois, après d'excellents conseils sur les études, la prédication et les autres devoirs du ministère, il lui raconta un trait de sa propre vie, pour le mettre en garde contre les choses extraordinaires. « Je me « rappelle, écrit-il, avoir vu, il y a huit ans, une jeune fille, dont « les paroles me semblaient inspirées par le Saint-Esprit. Elle me « faisait des prédictions et m'instruisait sur la manière de me con- « duire. L'archange Gabriel la favorisait de ses apparitions, et elle « reconnaissait à certains signes, me disait-elle, que c'était vraiment « un ange. La vie de cette personne était si pure et si sainte en « apparence, que toutes ces choses me semblaient évidemment « procéder du bon esprit. Mais après une absence de deux ans, je « retrouvai cette jeune fille dans un état bien différent et je connus « alors avec certitude qu'elle avait été le jouet de l'illusion diabolique ; « le démon s'était servi d'elle pour chercher à me séduire, mais « Jésus, dans sa miséricorde, avait fait tourner ces machinations « à l'avantage de mon âme (1). »

Une autre lettre au même Frère Egenolf contient le passage suivant relatif au P. Jean Tauler : « Le messager doit partir demain matin « et je n'ai pu faire mes lettres, ayant été fatigué ces derniers jours. « Je vous prie donc de m'excuser auprès de notre ami commun, « Frère Jean Tauler, et recommandez-lui de m'écrire ; car, je l'ai « reçu avec vous dans les liens de la charité, espérant que par lui, « par vous et les autres dont les noms sont au livre de vie, le règne « de Notre-Seigneur s'étendra de plus en plus dans l'Allemagne (2). »

Un certain religieux de l'Ordre des Ermites s'était également placé sous la conduite du B. Venturin. Celui-ci le remit aux soins de son cher disciple Egenolf. « Je lui impose, écrit-il à ce dernier, de vous « obéir en toutes choses. Je veux qu'il vous découvre entièrement ses « actions et ses pensées, bonnes ou mauvaises ; et en tout ce que « vous commanderez de faire ou d'omettre, je lui prescris de se « conformer à votre volonté. O Dieu terrible en vos conseils ! ajoutait « ensuite le Saint, qui suis-je donc, pour commander si hardiment « à des inconnus ? (3)

(1) Echard, I, 621.

(2) Echard, I, 678.

(3) *Ibid.*

Les Sœurs du monastère des Unterlinden furent aussi en correspondance avec le B. Venturin. Echard mentionne deux lettres qui leur furent adressées par le Serviteur de Dieu, l'une à la Prieure, pour lui tracer des règles de gouvernement, l'autre à toutes les Sœurs en général. Voici le commencement de cette dernière :

« A la réception de votre lettre, ô saintes vierges du Christ, épouses « de mon Seigneur Jésus, mon cœur a tressailli d'allégresse, et l'Es- « prit divin, à la direction duquel je me suis entièrement abandonné, « ne m'a plus laissé de repos, me pressant au plus intime de l'âme de « vous envoyer sans retard ma réponse. Me levant donc du lit où je « m'étais étendu pour prendre un peu de sommeil, j'ai allumé une « lampe et je me suis mis à écrire ; car, l'eussé-je voulu, je n'aurais pu « reposer, tant je sentais une vive ardeur pour l'exercice de la charité.

« Moi donc, Frère Venturin, pauvre pécheur, et puissé-je dire, « imitateur et fils de celui que vous avez pour père, le B. Dominique, « je vous écris afin de satisfaire votre désir....»

Le Serviteur de Dieu les exhorte ensuite à la pratique de la pauvreté, à l'obéissance, à l'oraison et aux autres vertus ; puis il termine sa lettre en leur faisant connaître une nouvelle et singulière institution fondée sous son inspiration.

« Sachez, leur dit-il, que, par la grâce du Christ, il existe depuis « cinq ans deux nouveaux monastères, l'un à Bergame, ma patrie, « en l'honneur de sainte Marthe, l'autre à Bologne, avec d'admirables « observances. On n'y mange ni chair, ni œufs, ni fromage, ni pois- « sons et on n'y boit point de vin. J'espère voir dans ces maisons « plus de trois mille vierges, et mon intention est que ces Sœurs ne « chantent ni de *Kyrie eleison*, ni d'*Alleluia*, ni d'autres chants sem- « blables. Mais elles auront des leçons et des cantiques en langue « vulgaire, composés de manière à nourrir plutôt la dévotion que la « vanité (1). »

Nous ne saurions dire si cette double fondation a persévéré ; les historiens n'en parlent pas.

Le B. Venturin entretint aussi des rapports épistolaires avec le célèbre monastère de Prouille, et c'est lui-même qui semble avoir ouvert cette correspondance. Il commençait ainsi sa première lettre :

« A toutes les servantes du Christ, du monastère de Prouille, « lesquelles désirent aimer de la plénitude de leur cœur le très doux

(1) Echard, I, 623.

« Jésus, fils de la Vierge, Epoux des vierges, attaché à l'arbre de la croix « pour le salut du genre humain, couronné d'épines, abreuvé de fiel « et de vinaigre, percé d'une lance et condamné à une mort très cruelle, « Frère Venturin, pécheur, salut et consolation du Saint-Esprit.

« Si je vous parais tomber dans la présomption et la hardiesse, je « vous en prie, ô épouses choisies et très douces du Christ, excusez-« moi, c'est une charité sincère qui me porte à vous écrire. De la « présomption et de la hardiesse, il m'en faut assurément, pour oser, « homme pécheur, inconnu et étranger comme moi, m'adresser « à une si sainte communauté, sans même y avoir été invité. Mais si « je mérite ce reproche, comme j'en conviens, ne m'accusez pas « cependant de mauvaises intentions. Que dis-je? C'est la charité « même de Jésus qui me pousse. Car je désire ardemment voir vivre « dans la sainteté les âmes vouées à l'état de perfection, bien que « moi-même j'aie le malheur d'être fort éloigné de cette perfection, « à laquelle je suis obligé de tendre. »

Un peu plus loin, il explique aux Sœurs qu'il leur écrit dans une pensée de zèle. « Malheur à moi, si je n'évangélise pas! La charge « d'annoncer publiquement la parole de Dieu m'a été enlevée. « Cependant l'interdiction ne va pas jusqu'à m'empêcher d'écrire. Le « Christ, sans doute, m'a fermé la bouche à cause de mes péchés; il « ne m'a pas lié la main(1). »

La suite de cette lettre est une série de conseils excellents pour des religieuses dominicaines qui aspirent à marcher dans les voies de la perfection.

IX. — Le Bienheureux Venturin n'était pas tellement astreint à demeurer en son couvent d'exil, qu'il ne pût faire aucun voyage.

En 1339, le Maître général, Hugues de Vaucemain, étant venu à Montpellier, le Saint se rendit en cette ville pour le voir. Mais sa réputation était si grande, qu'à peine connue, la nouvelle de son arrivée attira de toute part un concours extraordinaire. Les Frères en furent effrayés, à la pensée que tout ce bruit pouvait déplaire au Souverain-Pontife. Aussi, Frère Venturin, dès la nuit suivante, partit de Montpellier dans le plus grand secret. Le lendemain, il arrivait à Alais, mais tellement accablé de fatigue, qu'il contracta une très grave maladie qui le retint en ce lieu l'espace de cinquante jours. Durant cet inter-

(1) Echard, I, 622.

valle, il ressuscita un mort, comme le Dauphin Humbert II le raconta plus tard à Bologne, en présence de beaucoup de personnes.

Ce prince, qui devait, quelques années après, revêtir la blanche robe des enfants de saint Dominique, portait une grande affection au Frère Venturin, et dans son désir de le voir reparaître en chaire, il supplia souvent Benoît XII de lui rendre la liberté du saint ministère; le Pape demeura toujours inflexible. Enfin, Clément VI ayant succédé à Benoît XII sur le siège de saint Pierre, de nouvelles instances du Dauphin de Vienne furent accueillies favorablement, et, au mois de février 1343 (1), le Pape permit à l'exilé de Marvejols de prêcher et de confesser, mais en laissant subsister la défense d'aller en Italie.

Le Bienheureux reprit donc sa vie apostolique, et porta surtout la parole divine dans les Etats de son ami le Dauphin de Vienne. Ses pérégrinations pour le salut des âmes étaient si méritoires et si utiles, que Dieu envoyait quelquefois ses Anges lui prêter une assistance miraculeuse. Un jour, il arrive sur le bord d'un fleuve profond qui l'empêche de poursuivre sa route. Point de pont, point de barque, impossible de passer; il fallait retourner plusieurs milles en arrière. Au milieu de son embarras, Frère Venturin voit tout à coup un bateau se diriger vers lui, qui le transporte de l'autre côté. Le lendemain, parvenu en face du Rhône à un endroit solitaire, il aperçoit encore une barque qui vient le prendre et le conduit en deux jours à Avignon.

Dans son zèle ardent, le Serviteur de Dieu à qui sa liberté entière avait été bientôt rendue, ne tarda pas à reporter ses pensées sur ce grand projet d'une croisade, pour lequel il était venu inutilement trouver Benoît XII. Clément VI, à qui il s'en ouvrit, l'approuva entièrement et décida, après l'avoir entendu, de faire un appel général à toute la chrétienté. Dès le mois d'octobre 1343, des Lettres apostoliques furent adressées en ce sens à tous les archevêques et évêques d'Italie, de France, d'Espagne, d'Allemagne, d'Angleterre, de Suède, de Norvège, de Pologne et de Hongrie. L'année suivante, une première expédition remporta une victoire sur les Turcs, et s'empara de la ville de Smyrne. Clément VI profita de ce succès pour exciter de nouveau les princes à faire trève à leurs dissensions et à prendre la croix. Envoyé dans le nord de l'Italie, Frère Venturin fut accrédité auprès de l'archevêque de Milan et de ses suffragants

(1) Castillo.

par des Lettres du Pape, le chargeant de prêcher la guerre sainte et d'activer les préparatifs d'une autre expédition (1).

Vers la fin de 1345, l'armée réunie par les soins du Bienheureux partit de Venise, sous la conduite du Dauphin de Vienne, à qui le Souverain-Pontife avait confié le commandement de cette flotte. Venturin lui-même monta à bord d'un navire, avec son inséparable compagnon, Frère Nicolas de Faenza. Les croisés s'étant arrêtés dans l'île de Nègrepont pour attendre d'autres galères qui devaient les rejoindre, le Saint prit les devants et arriva à Smyrne le jour des cendres, 1er mars 1346.

Aussitôt il se mit à prêcher, à soigner les malades, à accomplir les mille actes de dévouement que lui suggérait sa charité. Il se ménagea si peu, que, le 15 mars, il tomba malade, et le 28 du même mois, une mort prématurée le ravissait, dans la force de l'âge, à l'Eglise et aux âmes. Quand il eut rendu le dernier soupir, un reflet céleste illumina son visage, indice de la paix et du bonheur dont il jouissait auprès de Dieu.

Cet insigne enfant de saint Dominique n'est pas encore béatifié et nous ne savons s'il le sera jamais. Cependant, aussitôt après sa mort, la vénération publique s'attacha à son nom comme à celui d'un Saint. De nouveaux prodiges contribuaient à l'accroître. Le monastère de Sainte-Marie-Madeleine de Bologne, où il avait laissé un si profond souvenir, fut favorisé d'un de ces miracles. La Mère Prieure étant tombée gravement malade, se recommanda au Serviteur de Dieu, qui lui apparut et la guérit subitement en l'aspergeant d'eau bénite. Pleine de reconnaissance, cette religieuse fit peindre un tableau, où on la représenta agenouillée devant son bienfaiteur.

Plus de cent ans avant les décrets d'Urbain VIII, Frère Venturin était en possession du titre de Bienheureux (2). Laurent Pignon,

(1) Cf. Raynaldi, ad ann. 1344.

(2) Urbain VIII, dans un décret paru d'abord en 1625, puis renouvelé et confirmé en 1634, défendit de rendre un culte aux Serviteurs de Dieu morts en odeur de sainteté, avant le jugement du Siège apostolique.

Par un autre décret du 5 juin 1631, il fut aussi défendu d'employer les termes de Bienheureux et de Saint avec application directe à la personne.

Cependant, le Souverain-Pontife déclarait ne vouloir rien changer à l'égard des personnages déjà en possession d'un culte depuis plus de cent ans. Pour être légitime, par conséquent, un culte, non encore confirmé par le Saint-Siège, doit remonter au moins à l'année 1534. Il faut en dire autant du titre de Bienheureux, accordé à quelque Serviteur de Dieu. — Cf. Bened. XIV, *De Serv. Dei beatific.*, II.

Borselli, Taegi, au quinzième siècle, Léandre Alberti, au commencement du seizième, le lui accordent sans difficulté. Laurent Pignon le compte parmi les quarante et un Saints de l'Ordre de Saint-Dominique, dont il fit le catalogue : « *Sanctus Venturinus de Bergamo* (1). »

Le V. P. NICOLAS ROSELL

Cardinal-Prêtre du Titre de Saint-Sixte (*)

(1314-1362)

NICOLAS Rosell naquit dans l'île de Majorque, le 3 novembre 1314, d'une ancienne et noble famille. A peine âgé de treize ans, il abandonna la maison de son père, pour chercher un asile dans celle du Seigneur. Après avoir demandé avec autant de ferveur que d'humilité l'habit de Saint-Dominique, il le reçut au couvent de Majorque le 31 décembre 1326. Ses progrès continuels dans la piété et dans les sciences divines et humaines attirèrent sur lui l'attention de ses Frères. Choisi bientôt pour remplir les principaux emplois de sa Province, il s'en acquitta de manière à exciter l'admiration générale.

Dès l'année 1348, le P. Nicolas Rosell fut député vers le Pape Clément VI pour des affaires très importantes. Sa prudence et son habileté éclatèrent en cette circonstance et il se concilia, dès lors, l'estime du Saint-Père et l'affection de tous les cardinaux. Par des Lettres apostoliques datées d'Avignon, le 10 janvier 1349, le P. Rosell fut créé Docteur, et le Chapitre général de son Ordre, assemblé la même année à Barcelone, lui confirma avec éloge, le titre que Sa Sainteté avait accordé à son mérite.

D'importants offices allaient bientôt lui être confiés. Le Chapitre provincial, tenu à Pampelune au mois de juin 1350, le mit à la tête de la province d'Espagne; et peu de mois après, le Souverain-

(1) Paris, Bibliot. nat. *mss.* 14582.

(*) Touron.

Pontife le nomma Inquisiteur de la foi dans tous les Etats du roi d'Aragon. Le P. Nicolas n'avait pas encore l'âge prescrit pour ce difficile emploi, mais le Vicaire de Jésus-Christ, qui connaissait déjà sa capacité et son mérite, lui envoya la dispense nécessaire. Supérieur d'une très vaste Province et ministre du Pape dans les royaumes d'Aragon, de Valence, de Majorque et dans les principautés de Catalogne, il fut encore confesseur des Infantes d'Aragon, Marie et Blanche, filles du roi don Jacques II. Ces deux princesses faisaient leur séjour ordinaire à Barcelone, ce qui obligeait le Serviteur de Dieu à demeurer dans cette ville, autant que ses affaires pouvaient le permettre.

Au mois d'avril 1351, le P. François Baïle, Gardien des Frères-Mineurs, prêchant dans une église de Barcelone le vendredi saint prétendit que le sang de Jésus-Christ répandu sur le Calvaire, fut séparé de la divinité, et par conséquent, qu'il n'était point adorable du culte de latrie, dans les trois jours de la mort du Sauveur.

Le P. Nicolas Rosell, offensé de cette proposition qui lui paraissait peu conforme à la saine théologie, ne voulut cependant rien ordonner, qu'après avoir consulté le Saint-Siège. Il en écrivit à notre cardinal Jean des Moulins; et celui-ci ayant proposé la question au Pape, Clément VI, Sa Sainteté, après une assemblée solennelle, manda par ses Lettres à l'Inquisiteur de condamner solennellement cet article comme erroné, et voisin de l'hérésie : ce que Nicolas Rosell exécuta dans l'église cathédrale de Barcelone (1).

La vigilance du P. Nicolas Rosell lui fit découvrir plusieurs sectaires, qui dogmatisaient en secret contre la doctrine de l'Eglise. Le pape Innocent, qui venait de succéder à Clément VI, ordonna à l'Inquisiteur, de procéder incessamment avec l'évêque de Valence, à l'examen des personnes suspectes, et à la condamnation de leurs

(1) C'est ainsi que Fleury raconte le fait, après Nicolas Eymeric, ancien auteur espagnol. D'autres prétendent qu'il n'y eut alors aucun écrit du Pape, mais seulement une lettre du cardinal de Sainte-Sabine, déclarant que Sa Sainteté avait ordonné de vive voix, d'obliger le prédicateur à se rétracter publiquement, ce que celui-ci aurait fait en présence de l'évêque de Barcelone et d'une partie de son clergé.

Plus d'un siècle après, la même question fut agitée avec beaucoup plus de vivacité, entre les théologiens de l'Ordre de Saint-Dominique et ceux de Saint-François, sous le pontificat de Pie II, qui jugea à propos d'imposer silence aux uns et aux autres, défendant à ceux-ci de prêcher la doctrine et à ceux-là de la censurer.

erreurs (1), et ce zélé défenseur de la foi agit avec vigueur et fermeté, pour arrêter le progrès de l'hérésie.

Toutes les sollicitudes de son office d'Inquisiteur ne l'empêchaient pas de remplir en même temps les devoirs attachés à sa charge de Provincial. Dans le cours des sept années qu'il fut à la tête de la Province, il assembla six fois le Chapitre, et par la sagesse de ses règlements autant que par sa vigilance dans les visites, il retrancha plusieurs abus nouvellement introduits, et laissa à ses successeurs de grands exemples à imiter. A la prière de quelques personnes de qualité, et avec leur secours, il fonda, à Barcelone, le célèbre monastère appelé du Mont-Sion ; et il eut le bonheur d'y introduire la même régularité que saint Dominique avait autrefois établie dans celui de Prouille. Aussi, avait-il fait venir de cette première maison de l'Ordre plusieurs religieuses de mérite.

Les deux Infantes d'Aragon, avaient appris pendant plusieurs années, sous la direction du P. Nicolas Rosell, la pratique de toutes les vertus chrétiennes ; elles lui confièrent en mourant le soin de faire exécuter leurs dernières volontés. C'est lui qui leur fit élever des mausolées dignes de leur piété et de leur naissance dans notre église de Barcelone, choisie par les deux princesses pour le lieu de leur sépulture.

II. — Une nouvelle dignité allait bientôt honorer les services rendus à l'Eglise par le P. Rosell. Depuis quelque temps, il s'était élevé quelques dissentiments entre le Saint-Siège et le royaume d'Aragon. Le Pape, désireux de se servir de notre Provincial pour terminer par sa médiation un traité d'accommodement, commencé depuis plus de cinq ans, comprit le V. P. Nicolas dans la promotion de cardinaux qui fut faite au mois de décembre 1356. Le Saint-Père voulut apprendre lui-même cette nouvelle au roi d'Aragon, Pierre le Cérémonieux, et au nouveau cardinal, à qui il adressa un Bref rempli d'éloges (2).

Le roi et le P. Nicolas Rosell se trouvant à Saragosse, lorsqu'on y reçut les lettres de Sa Sainteté, le 21 janvier 1357, ce prince se rendit au couvent des Frères-Prêcheurs, pour remettre lui-même au nouveau cardinal le Bref du Souverain-Pontife. L'humble religieux,

(1) *Bull. O. P.* II, 245.

(2) *Bull. O. P.* II, 249.

qui ne s'attendait point à cet honneur, ne pouvait revenir de sa surprise, et ne montra aucune joie à la nouvelle de son élévation. Dans la lettre qu'il écrivit au Pape, il lui disait que toute la chrétienté apprendrait avec étonnement que Sa Sainteté eût jeté les yeux sur un sujet aussi indigne, pour l'élever de la poussière et le faire asseoir au milieu des princes de l'Eglise.

Le roi d'Aragon, au contraire, témoignait d'autant plus de satisfaction, que jamais aucun de ses sujets n'avait encore été honoré de la pourpre romaine. Il se proposait de donner de sa main le chapeau rouge au nouveau cardinal, et de faire cette cérémonie avec beaucoup d'éclat. Il fit donc prier le Pape d'envoyer le chapeau au cardinal Rosell. Mais Innocent VI répondit, que l'avis de tous les cardinaux était de ne point déroger à l'ancienne coutume, suivant laquelle les cardinaux venaient recevoir des mains du Pape les insignes de leur dignité. Le V. P. Nicolas dut donc se mettre en route, pour se rendre à la cour romaine. Etant passé par Barcelone dans le temps où les Prieurs de sa province y étaient assemblés pour l'élection d'un nouveau Provincial, tous les Frères lui remirent leurs suffrages, et le prièrent de nommer lui-même son successeur. Le cardinal désigna donc le nouveau Supérieur, et celui-ci se montra digne de la confiance qui le fit choisir.

Arrivé à Avignon, le cardinal Rosell reçut le chapeau et le titre de Saint-Sixte qu'il conserva jusqu'à la mort. De même qu'il avait été prié de nommer son successeur dans la charge de Provincial, le Saint-Père désigna aussi pour Inquisiteur d'Aragon le religieux que ce cardinal jugea le plus capable de cet emploi : le choix tomba sur le savant P. Nicolas Eymeric. Jaloux de rétablir la paix entre le Saint-Siège et le roi d'Aragon, le cardinal Rosell travailla avec tant de zèle et de succès à faire cesser tous les sujets de plaintes, qu'on parvint enfin à une parfaite réconciliation. Tous les articles de l'accommodement furent arrêtés, à la satisfaction des uns et des autres, et le traité signé à Girone le 24 septembre 1357.

Pour raconter les autres actions de notre pieux et zélé cardinal, il faudrait faire presque l'histoire des cinq dernières années du pontificat d'Innocent VI. Il nous suffira de dire qu'il partagea avec un petit nombre d'autres cardinaux tout le poids des affaires, portées chaque jour devant le Saint-Siège.

Parmi ces importantes occupations, il se ménageait toujours un temps pour la prière et les autres exercices de piété. En changeant

d'état, il n'avait rien changé à sa manière de vivre. Non seulement il porta toujours l'habit de son Ordre, ce qui lui était commun avec tous les cardinaux réguliers, mais il voulut en observer exactement les Constitutions, et vivre avec la même frugalité, la même modestie et le même recueillement que dans le cloître. Le plus doux délassement qu'il accordait à son esprit était la lecture ou la composition de quelques livres. De tous ceux qu'on lui attribue, trois furent publiés après sa promotion au cardinalat :

1° *Un commentaire sur l'Evangile, selon saint Matthieu*;

2° *Un traité historique des Pontifes romains*;

3° *Un autre, touchant la juridiction de l'Eglise romaine sur le royaume des Deux-Siciles.*

Ce travail continuel et une application infatigable aux affaires de l'Eglise firent contracter au cardinal Rosell la maladie qui l'emporta au tombeau. Sur le conseil des médecins, il partit d'Avignon, vers la fin de novembre 1361, et se retira dans son couvent de Majorque. Le peu de temps qu'il eut à passer en la compagnie de ses Frères, il le mit sagement à profit pour ne plus s'occuper que de l'espérance des biens éternels. Ayant fait distribuer aux pauvres tout ce qu'il tenait du pape et du roi, il partagea sa bibliothèque entre le couvent de Barcelone et celui de Girone. Les religieuses du monastère dont il était le fondateur héritèrent de sa chapelle, c'est-à-dire de ses vases d'or ou d'argent, et de ses plus précieux ornements. On conserve encore dans le même monastère son testament fait en présence de deux prélats de son Ordre, Arnaud et Grégoire, le premier, évêque d'Urgel, et le second, de Maroc.

Ce fut le 28 mars 1362, peu de mois avant la mort du Pape Innocent VI, que le cardinal de Saint-Sixte, âgé seulement de 48 ans, termina sa glorieuse carrière, également regretté à la cour d'Aragon et à celle de Rome. Son corps fut enterré dans le couvent de Majorque, où cet éminent Frère-Prêcheur s'était consacré au Seigneur dès l'âge de 13 ans.

Outre les ouvrages dont nous avons parlé, il en avait écrit quelques autres avant sa promotion. Citons en particulier une *Histoire abrégée de l'Ordre des Frères-Prêcheurs*, longtemps conservée dans les archives du couvent de Barcelone.

La V. Sœur THÉRÈSE DE LA CROIX

Professe du Monastère de Liège(*)

(1674)

La V. Sœur Thérèse de la Croix naquit à Liège de pauvres ouvriers. Dès la plus tendre jeunesse, son esprit fut rempli de tant de lumières et sa volonté de si fortes ardeurs, qu'elle s'adonna à tous les exercices d'une solide piété. Un jour, pendant son oraison, elle crut entendre une voix intérieure, qui lui disait : « Veux-tu « t'affranchir des lois tyranniques du monde, et suivre l'Epoux des « vierges par une vie pure et innocente, fais trois choses : 1° chéris « tout ce que le monde déteste le plus, les humiliations, le mépris, « la pauvreté, les croix, la pénitence et les mortifications ; 2° déteste « ce que le monde chérit, l'estime, les louanges, l'oisiveté, les « richesses, la bonne chère, les plaisirs et l'honneur ; 3° pratique « généreusement ce que le monde critique, la retraite, le silence, « l'oraison, la fréquentation des sacrements et les œuvres de charité « et de miséricorde. »

Fidèle à ces divins conseils, la V. Sœur s'avança rapidement dans le chemin de la perfection. Non contente d'aimer le travail, de rechercher les humiliations, de pratiquer toute sorte d'austérités, de fréquenter les sacrements, d'exercer la miséricorde envers les affligés et de mener une vie tout opposée aux maximes du siècle, elle pensa encore à fouler le monde aux pieds, et à s'en séparer complètement, pour mieux servir Dieu dans l'état religieux.

Thérèse reçut l'habit de Sœur converse au monastère des religieuses de notre Ordre, à Liège. Innocente et simple, elle fit de grands progrès et le surnaturel éclata bientôt dans toute sa conduite. Ce n'étaient qu'extases et ravissements. Elle ne pouvait entendre parler de l'amour de Dieu, ou proférer les noms sacrés de Jésus, de Marie, ou de saint Dominique, sans entrer dans de délicieux transports.

(*) *Mss. fid.*

En quelque lieu qu'elle se trouvât, au chœur, par les cloîtres, dans sa chambre, au réfectoire même, le corps quittant sa pesanteur naturelle, elle s'élevait dans les airs sans se dessaisir de ce qu'elle tenait entre les mains. Quelquefois elle restait ainsi suspendue hors d'elle-même et sans mouvement, pendant cinq et six heures de suite. Elle avait alors des impressions si fortes de la Passion de Jésus-Christ, qu'on lui voyait les mains l'une sur l'autre et comme liées ensemble dans la position où se trouvaient, durant la flagellation, celles de Jésus-Christ lui-même. Elle tombait souvent par terre les bras étendus en croix, mais si roides, qu'il était impossible de les replier.

Les religieuses effrayées attribuèrent à quelque indisposition naturelle ce qui était un effet de la grâce. Dans cette persuasion, elles la firent voir aux médecins pendant ces extases. Ceux-ci lui firent souffrir tout ce que l'art médical a de plus cruel et de plus violent pour retirer de l'état léthargique. On lui enfonça des poinçons dans la chair, on lui appliqua des fers rouges sur la tête ; une fois même, on lui tourna le cou avec de tels efforts, que, sans un miracle, il se serait brisé. Après ces épreuves inutiles, les médecins avouèrent que ces états n'étaient pas du ressort de leur science. Sur cette déclaration, les religieuses résolurent de mettre pour quelque temps la V. Sœur Thérèse dans un monastère d'un Ordre très réformé. Là encore, ses extases continuèrent et elle y fut traitée avec les mêmes rigueurs. Mais rien ne put empêcher l'abondance de grâces dont Dieu la favorisait et on la renvoya toute couverte de plaies à son monastère.

Les religieuses s'abandonnant à la frayeur où il n'y avait rien à craindre, résolurent de se débarrasser d'elle. Profitant d'une fondation qu'elles allaient faire à la ville de Huy, elles y envoyèrent la V. Sœur en lui intimant l'ordre de ne plus revenir à Liège. Elle obéit simplement et laissa le reste à la disposition de son divin Epoux, qui lui continua les mêmes grâces dans cette nouvelle maison. Elle n'y fut pas longtemps sans se voir encore en butte aux persécutions. Quelques Sœurs étant tombées malades, les parents des pensionnaires et des novices en rendirent responsable la Sœur Thérèse, qu'ils regardaient comme une sorcière. Ils menacèrent même de retirer leurs enfants, si cette Sœur n'était pas congédiée. Les religieuses, bien que persuadées de sa vertu, et ressentant pour elle une tendresse mêlée de respect, furent obligées de l'éloigner.

Ce ne fut pas sans pleurer que nos Sœurs se virent forcées de la renvoyer à Liège. Mais, avant de parler de la dureté avec laquelle on

refusa de la recevoir dans son monastère, où sa profession et les Constitutions de l'Ordre lui donnaient un droit incontestable de demeurer, il faut rapporter en abrégé les faveurs particulières qui lui attiraient cette persécution. Dans une relation écrite de sa propre main sur l'ordre de son confesseur, elle raconte avec simplicité une partie des grâces dont elle fut comblée.

II. — Lorsqu'elle approchait de l'autel pour communier, ou pour adorer le Très Saint-Sacrement, Jésus-Christ lui apparaissait fréquemment sous une forme humaine, et dans une clarté resplendissante. Après la sainte communion, que son directeur lui permettait presque tous les jours, elle demeurait ravie durant un temps considérable. L'amour de Dieu, qu'elle sentait comme un feu dévorant dans sa poitrine, lui causait souvent de si grandes faiblesses, qu'elle pouvait à peine se soutenir. Elle eût voulu posséder mille cœurs, ou plutôt ceux de tous les Anges et des hommes, pour aimer avec plus de perfection. Afin de la contenter, Jésus-Christ lui changea son cœur comme autrefois à sainte Catherine de Sienne. Lui-même avait inspiré à sa pieuse servante le désir de ce prodigieux changement, en lui montrant dans plusieurs de ses visions un cœur admirablement beau et tout embrasé. Voici comment elle raconte cette insigne faveur.

« Le dimanche de la Septuagésime, 16 février 1642, dès que j'eus « communié, je sentis de grandes consolations, qui ne durèrent pas « longtemps : je vis mon adorable Jésus en forme humaine, accom- « pagné de notre Père saint Dominique et de saint François, et tenant « à sa main ce cœur qu'il m'avait si souvent montré. Il s'approcha « de moi, et me fit une ouverture au côté, non sans me causer une « extrême douleur. Quoiqu'en extase, j'éprouvai une telle souffrance « que je pensai m'évanouir. Jésus tira mon cœur de sa place et le « remit à mon Ange gardien. Je me prosternai à ses pieds pour le « remercier de cette grâce, dont je me reconnaissais très indigne. « Revenue à moi, je me trouvai tout accablée de douleurs excessives ; « je sentais comme une ouverture à mon côté gauche ; pendant trois « jours, je fus obligée de rester au lit, ne sentant plus ni les mou- « vements, ni les palpitations de mon cœur, qu'on m'avait arraché. « Mon saint Ange m'avertit que Jésus m'en donnerait bientôt un « autre et que j'avais à me disposer à cette faveur inestimable. J'en « conférai avec mon confesseur, qui me conseilla de communier, afin « que Jésus m'y préparât lui-même. Il m'apporta le Très Saint-

« Sacrement dans la chambre de l'infirmerie où j'étais; sitôt que « j'eus la sainte hostie dans la bouche, je fus ravie en extase, et je vis « mon bon Ange avec le cœur qu'on m'avait arraché; il me disait « que ce ne serait pas assez de recevoir un autre cœur, mais que Dieu « demanderait de moi une nouvelle vie, une conversation plus sainte, « et un plus grand éloignement des créatures. Je passai la nuit en « oraison dans des sentiments d'amour, d'admiration, d'action de « grâces, nonobstant les violentes douleurs que j'éprouvais par tout « mon corps, et particulièrement au côté gauche.

« Le mardi suivant, 18 février, je communiai encore dans l'attente « de cette faveur. Pendant mon action de grâces, mon âme fut comme « perdue dans un abîme d'amour, d'où je ne pouvais sortir en voyant « de quelles manières ineffables Dieu ne laisse pas de se communiquer « à moi, qui l'ai si souvent offensé. Je demeurai dans ce ravissement « plus de sept heures, qui ne me semblèrent qu'un moment; mon « saint Ange m'avertit que Jésus avait choisi ce jour pour me donner « un nouveau cœur. Cette annonce me combla de joie, et aussitôt « j'aperçus mon Sauveur accompagné de la Sainte Vierge, de notre « P. saint Dominique, de sainte Catherine de Sienne, et de plusieurs « autres Saints et Saintes de notre Ordre. Il tenait ce cœur à la main, « plus embelli et plus enflammé qu'il ne m'avait jamais paru. Il « s'approcha de moi, et me le mit à la place du mien. Après m'avoir « fait ce grand présent, il me donna sa bénédiction et me dit : *Ma « fille, en te faisant présent de ce nouveau cœur, je te donne une « marque sensible de mon amour; pense sérieusement à cette grâce, tous « les jours de ta vie, afin de me rendre amour pour amour, et au jour du « jugement je t'en demanderai le fruit.* Je désirai savoir ce qu'il souhaitait « surtout de moi. Il me répondit : *Suis exactement les avis de ton « directeur; ne crains rien, je suis celui qui est pour te protéger; marche « toujours en ma présence et ne te trouble pas, si je semble quelquefois « m'éloigner de toi : je te retirerai pour un temps ces faveurs extraordinaires, « afin que tu me suives fidèlement sur le Calvaire par la voie des souf- « frances.* »

Le lendemain, sœur Thérèse communia en action de grâces, et depuis ce jour-là elle sentit en son âme un amour de Dieu bien plus ardent.

III. — Pour la disposer aux épreuves qu'il lui destinait, Notre-Seigneur lui apparut une fois tout couvert de plaies, et lui donna ces trois conseils : « Ma fille, embrasse la croix par amour; réjouis-toi en la

« croix par conformité, et combats sur la croix avec persévérance. » Dans une autre vision il lui fut montré une échelle composée de trois échelons ; sur le premier était écrit en gros caractères : Abnégation ; sur le second : Humilité ; et sur le troisième : Patience.

Elle eut, en effet, bientôt à souffrir de très grandes peines intérieures et extérieures qui lui firent acquérir une ample moisson de mérites. Les premières étaient des afflictions d'esprit très pénibles. A la voir passer tout d'un coup de la joie à la tristesse, de la lumière aux ténèbres, des consolations aux délaissements, de la tendresse à l'abandon, de la ferveur à la sécheresse et de la confiance à une sorte de désespoir, on eût dit que Jésus-Christ quittait la qualité d'époux, pour prendre celle de juge impitoyable, jusqu'à lui ôter même, pour l'affliger davantage, le souvenir de toutes les faveurs qu'il lui avait communiquées avec tant de bonté. Dans ces moments d'aridité, elle ne sentait plus la présence de Dieu au milieu de son cœur ; les exercices de piété, qui faisaient auparavant son bonheur, lui causaient des peines terribles par la violence qu'elle était obligée de se faire pour les pratiquer avec exactitude et le ciel semblait sourd à ses prières et à ses gémissements. Les pensées de désespoir et d'impureté lui livraient en outre un assaut continuel. Le démon cherchait à lui persuader que déjà réprouvée elle serait damnée éternellement.

Les croix extérieures ne manquèrent pas non plus à notre V. Sœur ; car les religieuses de son monastère de Liège n'ayant jamais voulu la recevoir malgré ses instances, à son retour de Huy, elle se vit réduite à la cruelle nécessité de se retirer chez un de ses frères, qui tenait une hôtellerie à Maëstricht. Cet homme, d'un caractère violent, la persécuta longtemps, pour l'obliger à quitter l'habit religieux ; tous ses efforts demeurèrent inutiles. Elle le servit comme domestique durant dix ans dans des occupations très pénibles. Ce frère ne la voyant chez lui qu'avec peine, ne lui disait jamais une parole qui ne fût une injure ou un reproche et lui attribuait tout le mauvais succès de ses affaires. Tout en souffrant ses emportements avec patience, elle pria tellement pour sa conversion, qu'elle l'obtint de l'infinie miséricorde. Il tomba malade, fit une confession générale, et versa tant de larmes de repentir, qu'on ne douta point qu'il n'eût obtenu la rémission de ses péchés ; la servante de Dieu l'assista dans sa maladie et l'aida à bien mourir.

Après la mort de son frère la V. Sœur Thérèse de la Croix se retira chez un de ses neveux, qu'elle avait autrefois engagé à entrer dans

l'état ecclésiastique, et qui était alors curé d'une paroisse. Celui-ci, plein d'estime pour sa vertu, et la considérant comme une sainte, la reçut avec joie. Dieu lui rendit chez ce prêtre vertueux les grâces extérieures, qu'il lui avait ôtées pendant les dix ans de son séjour à Maëstricht. Ses extases recommencèrent, et elle vécut dix années dans cette retraite comme dans un cloître, fort caressée de Dieu et estimée des hommes.

Pendant ce temps, quelques religieuses de son monastère étant allées de Liège à Paris pour les affaires de la communauté, virent chez M. de Vienne le tableau de la V. M. Marie-Madeleine de la Sainte-Trinité, fondatrice et institutrice de l'Ordre de Notre-Dame de la Miséricorde. Quand elles eurent appris du vertueux prêtre les mérites extraordinaires de cette grande Servante de Dieu, et les croix par lesquelles le Seigneur l'avait conduite à une éminente sainteté, particulièrement la dureté de ses filles qu'elle avait reçues à l'habit et qui l'avaient chassée de Paris, ces religieuses lui dirent qu'elles avaient une de leur Sœur dans une semblable humiliation. Ce bon prêtre leur représenta avec tant de force leur peu de charité, qu'étant de retour à Liège, elles parlèrent vivement à la communauté du scandale causé par leur dureté. Alors les Sœurs résolurent toutes de rappeler Sœur Thérèse et de lui faire oublier par leurs prévenances les mauvais procédés de leur conduite passée.

Elles la reçurent avec beaucoup d'estime et d'affection après vingt ans d'absence, et ses incomparables vertus les édifièrent tellement qu'elles écrivirent une lettre commune à M. de Vienne, pour le remercier de leur avoir procuré le retour de cette sainte Sœur, qu'elles appelaient leur trésor et le sujet de leur admiration. Elles ne la possédèrent pas longtemps ; car quelques années après son retour, elle fut rappelée de ce lieu d'exil, et s'envola vers la céleste patrie. Sœur Thérèse mourut en 1674 dans une haute opinion de sainteté.

LE MÊME JOUR

164.. — Au couvent d'Oaxaca, en Amérique, mourut le V. P. JOSEPH CALDERON. Il avait renoncé aux riches bénéfices ecclésiastiques et aux grands revenus qu'il possédait dans le monde, pour acquérir la perle précieuse du salut à la suite de Jésus-Christ pauvre et humilié. Il excella en toute sorte de vertus. Véritablement pauvre d'esprit par le détachement de son cœur, il regardait avec mépris toutes les choses de la terre. Cette vertu paraissait même en tout son extérieur. Il ne portait que des habits usés, n'avait rien dans sa chambre qu'un pauvre lit, sans table et sans chaise, et une simple image de papier, devant laquelle il priait Dieu à genoux ou prosterné à terre. Il était si appliqué à l'oraison et à la contemplation, qu'il semblait ne faire autre chose. Animé d'une vive dévotion envers le Très Saint-Sacrement, il priait en sa présence une partie du jour et de la nuit. Mais, dans sa charité, il quittait volontiers les douceurs de la contemplation, pour travailler au salut des Indiens. Il les catéchisait, leur prêchait avec un zèle apostolique, et en convertit un grand nombre à la foi. A l'article de la mort, ne pouvant oublier les pauvres qu'il avait si tendrement aimés pendant sa vie, il leur fit donner le peu d'habits qui lui restaient, afin de se disposer par cette action de charité à recevoir la miséricorde éternelle. — (*Act. Cap. rom.* 1650.)

1685. — Au couvent de Sainte-Marie-sur-Minerve, le V. P. LÉONARD HANSEN. Il naquit à Juliers et prit l'habit de Saint-Dominique dans la ville de Cologne. Elevé successivement par tous les grades jusqu'à celui de Maître en sacrée théologie, il se vit en 1638 chargé de l'enseignement de cette science à Vienne, en Autriche.

Aux Chapitres généraux de 1644 et 1656, le P. Léonard était Définiteur de la province d'Allemagne. Ses talents remarquables, sa piété et son zèle pour l'observance lui attirèrent l'estime et l'affection du R^me^ Père Général, Jean-Baptiste de Marinis, qui le choisit comme *Socius* pour l'Allemagne, et lui donna plus tard le titre de Provincial d'Angleterre. Le P. Hansen prit part ensuite aux deux élections des R^mes^ PP. Thomas de Rocaberti et Antonin de Monroy, en 1670 et 1677, et continua à jouir auprès d'eux d'une haute réputation de science et de vertu.

Sa douceur et son humilité lui gagnaient tous les cœurs ; il recherchait la solitude, et toujours on le trouvait à lire, à écrire ou à prier. Son âme

s'envola pour le ciel au couvent de Sainte-Marie-sur-Minerve, le 28 mars de l'année 1685, après une vie de quatre-vingt-deux ans, passée entièrement et sans défaillance dans les pratiques de la vertu et les labeurs de l'étude.

Le P. Léonard Hansen a composé plusieurs ouvrages qui méritent d'être signalés : 1° *Une Vie de sainte Rose de Lima ;* 2° *des Offices pour les fêtes du Saint Nom de Jésus ; du Saint Nom de Marie ; du B. Pie V, et du B. Louis Bertrand.* Ces Offices, introduits dans la liturgie dominicaine, furent quelque temps en usage dans notre Ordre. — (Echard.)

15.. — A Faenza, au monastère de Notre-Dame du Feu, les VV. Mères JÉROME, INNOCENTE GOZZADINE, PAULE DE LA PAIX et PHILIPPE, ainsi que deux jeunes novices, Sœur CÉCILE et Sœur AGNÈS DES BALDI, à la fois sœurs par le sang et par la vocation. Toutes ces religieuses partirent du couvent de Sainte-Agnès à Bologne en 1515, et vinrent fonder à Faenza le couvent de Sainte-Cécile, qui prit plus tard le nom de Notre-Dame du Feu. Vraiment dignes d'être les pierres fondamentales de cet édifice spirituel, elles vécurent dans une parfaite observance des Règles et des Constitutions, toujours zélées pour les Offices du chœur et continuellement appliquées à l'Oraison. Après Matines, au lieu d'aller reposer, elles demeuraient en prière : le matin venu, au moment du réveil, on en trouvait souvent au chœur, prosternées la face contre terre.

Tant de ferveur leur attira des marques singulières de la complaisance que Dieu prenait en ce monastère. L'une d'elles, à genoux devant un crucifix, vit la sainte image s'abaisser jusqu'à ce que la Sœur pût lui baiser les pieds. Une autre planta un sarment tout sec, qui reverdit bientôt après. Une troisième avait besoin d'une couverture de lit, que la maison trop pauvre ne pouvait lui fournir ; on la trouva un matin dans le tour, et impossible de savoir qui l'avait apportée. Sœur Cécile, à l'heure de la mort, fut aperçue, un rayon lumineux sur le front, qui rappelait l'étoile de notre Bienheureux Père saint Dominique. La pieuse Sœur avait du reste tant de dévotion et d'amour pour ce grand Saint, qu'elle ne pouvait en parler, sans trahir sa joie intérieure par l'éclat dont s'illuminait son visage.

Telles furent les premières religieuses qui fondèrent le monastère de Faenza ; « et l'on aurait pu, dit l'historien qui fournit ces détails, rapporter beaucoup « d'autres exemples de leurs insignes vertus. » — (Pio.)

1563. — A Ségovie, en Espagne, au monastère de Saint-Dominique le Royal, mourut la V. M. MAYOR DE GUSMAN, religieuse éminente par sa dévotion, sa ferveur et le talent qu'elle avait reçu de Dieu pour conduire les âmes à la perfection. Prieure de ce fameux monastère jusqu'à neuf fois, elle le fit transférer dans un autre endroit, afin que les officines étant plus régulières, on vécût dans une plus étroite observance.

Elle fut une dixième fois Prieure dans le monastère de Medina del Campo, où après avoir donné comme dans celui de Ségovie, de beaux exemples de mépris de soi-même, d'humilité, de mortification, de retraite, de régularité, elle mourut dans le baiser du Seigneur, agée de 90 ans. — (Lopez.)

1645. — A Montpellier, mourut en opinion de sainteté la très dévote Sœur FERRANDE, surnommée de Montpellier du lieu de sa naissance, professe du Tiers-Ordre. Elle suça avec le lait l'hérésie de Calvin, dont ses parents étaient imbus, et elle y persévéra longtemps avec une telle opiniâtreté, que plus tard sa conversion fut considérée comme un grand miracle. Sa volonté toutefois ne suivant point les erreurs de son esprit, Ferrande se préserva des vices, dont la secte faisait ses plus belles vertus. Aussi, lorsqu'un jeune homme se permit de lui tenir des propos peu convenables, elle lui donna un soufflet capable de réprimer son insolence. Enfin, le moment que la Providence avait déterminé pour sa conversion étant arrivé, elle abjura son hérésie, se donna tout à Dieu, et se mit à pratiquer les exercices de la piété chrétienne avec un zèle qui jeta le désespoir et la rage dans le cœur des hérétiques. Désireuse de réparer par des actes publics de vertu les fautes qu'elle avait commises autrefois contre la sainteté de nos mystères, elle accompagnait le Très Saint-Sacrement soit aux processions, soit chez les malades avec une dévotion exemplaire ; ce qui déplut fort aux huguenots. L'un d'eux, ne pouvant contenir sa fureur, lui jeta une grosse pierre, qui l'atteignit à la tête, et la renversa par terre toute baignée dans son sang. La victime fit à Dieu, en cette circonstance, le sacrifice de sa vie, qu'elle eût été disposée à donner pour la foi et pour la vérité de nos sacrés mystères. Toutefois, la blessure ne fut point mortelle.

La beauté de Ferrande, jointe à sa haute vertu, lui attira une foule de prétendants, et quoique fille d'un pauvre artisan, elle fut recherchée en mariage par une personne de première qualité de la ville de Montpellier. Insensible à tout, elle fit vœu de virginité perpétuelle entre les mains de son confesseur, religieux de Saint-Dominique, qui procura son entrée dans la congrégation de Sainte-Catherine, où elle reçut l'habit de Tertiaire.

L'esprit du Tiers-Ordre est un esprit de zèle et de pénitence ; notre Sœur le reçut avec plénitude à sa profession, et pratiqua toute sorte d'austérités jusqu'à tomber en de saints excès, que la prudence de son confesseur dut modérer. Non contente de demander à Dieu jour et nuit la conversion de ses parents par ses prières et ses larmes, elle crut que cette grâce lui devait coûter encore une partie de son sang ; aussi, elle en versa toutes les nuits une grande quantité par de cruelles disciplines et d'autres pratiques de pénitence. Dieu, ne pouvant résister à cette aimable violence, lui accorda cette conversion tant désirée : son père, sa mère, ses frères, ses sœurs, et une grande partie de ses autres parents plus éloignés, abjurèrent publiquement

l'hérésie, et elle eut la consolation de les voir devenir de fervents catholiques. Cette conversion de ses proches ne suffisant pas à son zèle, elle obtint encore celle de nombreux hérétiques des plus opiniâtres.

Notre Sœur fréquentait assidûment les hôpitaux et les prisons : on la voyait ou à l'église, ou dans les exercices de charité envers le prochain. Devenue supérieure de la congrégation, elle animait puissamment les Sœurs à ces actions de piété et de miséricorde.

Son zèle pour la religion catholique lui coûta la vie. Sur la nouvelle que les huguenots de Montpellier, avaient fait une sédition, et que quatre cents des plus mutins avaient pris les armes pour aller assassiner le gouverneur, qui maintenait également par sa piété et son courage les intérêts de la religion et les droits du prince, Sœur Ferrande en fut si émue, qu'elle tomba malade.

Sur sa demande, on la porta promptement à Celleneuve, à une demi-lieue de Montpellier où se trouve une dévote chapelle de la Sainte Vierge, desservie par nos Pères, et choisie par la V. Sœur pour être sa sépulture. Elle y reçut les derniers sacrements avec des sentiments admirables de piété et de vertu. Ayant toujours honoré la Sainte Vierge par une dévotion singulière et une confiance filiale, elle voulut être enterrée aux pieds de son image. On fit graver ces paroles sur la pierre qui couvrit son corps : *Vulneraverat charitas Christi et Mariæ cor ejus* : « La charité de Jésus-Christ et de Marie avait blessé son cœur. » Eloge qui la plaçait parmi les Catherine de Sienne et les Thérèse, en signalant ses vertus héroïques. Sa mort arriva en l'année 1645.

XXIX MARS

L'Em. Card. MICHEL BONELLI
Neveu de S. Pie V, et Profès du Couvent de Ste-Marie sur Minerve (*)

(1541-1598)

MICHEL Bonelli, petit-fils de Gardine de Ghislieri, sœur de saint Pie V, naquit à Bosco, le 25 novembre 1541, sous le Pontificat de Paul III, et reçut au baptême le nom d'Antoine. Parvenu à l'âge d'étudier, il partit pour Rome, et son grand oncle le plaça au collège germanique, afin de surveiller ses progrès dans la science et dans la vertu. A la fin de sa dix-huitième année, le jeune Antoine Bonelli voulut devenir lui aussi un enfant de saint Dominique; il entra au couvent de Sainte-Marie-sur-Minerve, et prit à la profession le nom de Fr. Michel. Son cours de philosophie terminé, il fut envoyé à Pérouse, afin d'y continuer ses études avec plus de tranquillité loin de la Ville éternelle et de se former à une solide piété. Modèle de régularité et d'obéissance, il fut aimé de tous pour sa modestie et sa candeur; et les qualités de son esprit parurent d'autant plus estimables, qu'il était plus éloigné de s'en prévaloir.

Informé de ses talents et de sa grande réputation de piété, Pie V décida de le rappeler à Rome. A la nouvelle de ce voyage et de sa future promotion au cardinalat, le P. Bonelli garda la même

(*) Touron.

tranquillité d'esprit, preuve remarquable de son détachement religieux. Un cardinal lui offrit une somme considérable pour le mettre en état d'aller à Rome avec tout l'apparat qui convenait à un neveu du Pape ; le P. Bonelli refusa.

Le 20 février 1566, dit Fontana d'après les actes consistoriaux, l'humble religieux, sur les instances réitérées du Sacré-Collège et des orateurs des Princes, fut créé cardinal du titre de Sainte-Marie-sur-Minerve. Il devenait ainsi le second cardinal de Sainte-Marie-sur-Minerve, puisque cette Eglise avait été érigée en titre cardinalice le 24 mars 1557, pour le cardinal Michel Ghislieri, devenu saint Pie V. Le P. Michel Bonelli porta de plus, comme son oncle, le nom de cardinal Alexandrin.

Ce jeune prince de l'Eglise, à peine âgé de vingt-cinq ans, fit paraître tant de belles qualités, qu'il reçut presque aussitôt la surintendance des affaires ecclésiastiques. Sans se prévaloir de sa haute autorité, il mit toute son application à suivre les exemples de saint Pie V. Celui-ci, du reste, veillait sur l'avancement spirituel de son neveu. Pour le maintenir dans l'humilité et dans l'esprit de sa vocation, il lui défendit l'usage des meubles et des tapisseries recherchés, et toutes relations ou visites, capables de troubler son recueillement intérieur.

Dans une grave maladie, le cardinal Alexandrin recouvra la santé à la suite d'un vœu fait par son oncle à Notre-Dame de Lorette, et par reconnaissance, il se rendit en pèlerinage au célèbre sanctuaire de la Sainte Vierge et y laissa de magnifiques présents.

La charge de Camerlingue, l'une des plus considérables de la cour de Rome, étant devenue vacante, le 19 novembre 1568, le Pape conféra cette dignité au cardinal Bonelli. Rome tout entière applaudit à cette nomination.

II. — Peu après, le Souverain-Pontife confia encore à son neveu une affaire qui, pour réussir, demandait à la fois une patience inaltérable, un zèle ardent pour la gloire de l'Eglise et les qualités du plus habile diplomate. Depuis qu'une puissante armée turque avait attaqué l'île de Malte et désolé celle de Chypre, Pie V ne cessait de solliciter les princes chrétiens de se réunir pour venger contre les sectateurs de Mahomet l'honneur de la Croix insultée. Mais, des difficultés presque insurmontables semblaient s'opposer à ce pieux dessein.

La fermeté persévérante du Pape triompha de tous les obstacles. Pour armer des galères, il fallait des ressources ; il en trouva. « En premier lieu, nous dit Charles d'Angennes, évêque du « Mans, ambassadeur de Charles IX à Rome, et plus tard cardinal « de Rambouillet, le pape a mis la main sur l'estat de camerlingat, « qu'il a osté au cardinal Alexandrin, son neveu, et la vendu LX huit « mille écus d'or, au cardinal Cornaro, dont plusieurs se sont émer- « veillés : Mais il a voulu commencer par son neveu, afin que ni les « officiers, ni autres se puissent plaindre, si en une guerre si « importante et une occasion si juste, il mettait quelque imposition « sur eux. S. S. à ce que j'entends eut bien trouvé XX ou XXV « mil écus davantage dudit camerlingat, mais elle ne l'a pas voulu « mettre en main d'un cardinal prince ni romain (1). »

Cependant, comme juste compensation, sur la demande des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, le cardinal Alexandrin fut nommé protecteur de leur Ordre, et après la mort du cardinal Salviato, il le remplaça, comme Grand-Prieur à Rome, avec une pension et quelques bénéfices, que le Pape avait jugés nécessaires pour sa subsistance.

En même temps, pour mener à bonne fin les négociations auprès des princes, une commission fut nommée par le Pape, et chargée sous sa haute direction d'essayer de sauver la chrétienté menacée. « Il se tient fort souvent des congrégations pour conclure la ligue, « dit le cardinal de Rambouillet, au mois de juin 1570. Les députés du « Pape, pour cet effet, sont les cardinaux Moron, Alexandrin, Césis, « Grassis, Aldobrandin et Pusticucci ; pour le roy d'Espagne, Pasceco, « Granvelle et son ambassadeur, et pour les Vénitiens l'ambassadeur « et le secrétaire de la seigneurie. » Le 21 mai de l'année suivante (1571), il écrivait de nouveau au roi Charles IX : « Après « avoir depuis quinze mois en ça continuellement traité la ligue, hier « elle fut signée, et ce avec toutes les difficultés du monde. Il y a « plus de huit jours que chaque jour tous les députés s'assemblent, « maintenant à part, puis devant le Pape même, qui... à la fin leur « dit, que si pour tout hier elle ne se concluait, il n'en voulait plus « ouïr parler, et les fit tous s'assembler chez le cardinal Alexandrin,

(1) Lettres au roi, mai 1570. Mss. de la Bibliothèque nationale publiés dans les *Documents inédits pour l'histoire de France* sous le titre de *Négociations de la France dans le Levant.*

« où enfin elle se résolut. » Il ajoutait à la date du 6 juin. « Après « avoir avec infinies difficultés et contradictions, le 20e du mois « passé, les ambassadeurs du roi catholique et Vénitiens, signé les « articles de la ligue, enfin le 25e s'ensuivant, en consistoire, ils « furent lus par le dataire en présence du pape, de tout le collège et « desdits ambassadeurs, qui les jurèrent sur les saints Évangiles, « puis baisèrent les pieds de Sa Sainteté..... Le pape ordonna un « jubilé et des chapelles et processions qui commencèrent dès le « dimanche 27e en suivant ; et ce jour-là après la messe, lus derechef « lesdits articles publiquement, puis le château et toute la ville firent « feux d'allégresse. »

III. — La conclusion de cette ligue était en grande partie l'œuvre du cardinal Alexandrin, mais là ne devait pas se borner en cette importante question l'influence du cardinal. La ligue était signée et jurée, mais des paroles il allait passer aux actes, c'est pour atteindre ce but que Pie V recourut encore à son habile neveu.

« De cette ligue, continue le cardinal Rambouillet, dès le 25e du « passé, le pape déclara en plein consistoire vouloir rendre compte à « tous les princes chrétiens et catholiques, et que pour cet effet, « il enverrait des légats partout, que pour lors il ne nomma point ; « ains les remit au premier consistoire que nous attendons de jour « en jour.

« Enfin le 4e de ce mois, en une audience que le pape me donna, « il me dit être résolu d'envoyer le cardinal Alexandrin en Espagne « et en Portugal, et le cardinal Commendon vers l'empereur et le roi « de Pologne ; qu'il ne savait pas encore bonnement qui il enverrait « en France..... Après m'avoir redit encore une fois qu'elle était bien « résolue d'envoyer en France, mais non pas de la personne, elle « s'étendit fort à me parler, qu'elle craignait qu'il y en eut qui « voulussent rendre suspect au roi le voyage du cardinal Alexandrin « en Espagne, et que pour ce, elle me priait d'assurer Sa Majesté, « qu'il n'y allait que pour solliciter l'exécution de la ligue, et pour « essayer d'y faire entrer le roi de Portugal, avecque lequel étant, « ledit cardinal avait mission de traiter de choses de la part de « Sa Sainteté, qui donneraient quelque contentement au roi. » (6 juin 1571.)

Pour accompagner le cardinal Alexandrin pendant sa légation en Espagne, saint Pie V choisit les hommes les plus remarquables par la

science, la prudence et la piété : Hippolyte Aldobrandini, auditeur de Rote et depuis pape sous le nom de Clément VIII ; Alexandre Riario, patriarche d'Alexandrie ; Hippolyte Rubeus, évêque de Pavie ; Jean-François de Saint-Georges, comte de Blandrate, Matthieu Conterelli, Dataire de la légation ; François-Marie Taurusio, depuis archevêque d'Avignon ; le P. Vincent Herculani, dominicain et évêque de Pérouse, et plusieurs autres prélats ou savants théologiens. Saint François de Borgia, Général de la Compagnie de Jésus, et le P. Barthélemy de Lugo, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs étaient encore du nombre de ces illustres personnages, dont les six premiers furent depuis élevés au cardinalat.

C'est en passant par le midi de la France, que le cardinal Bonelli se rendit près du roi catholique. Il partit de Rome le 30 juin, et, ayant été magnifiquement reçu des princes d'Italie, particulièrement du duc de Savoie, parvint à Avignon où il trouva l'escorte que le duc de Joyeuse, gouverneur du Languedoc, lui avait envoyée pour le protéger contre les huguenots. Il entrait à Madrid, le 29 septembre ; le roi lui-même était venu au-devant de lui avec toute sa cour, pour lui témoigner la joie qu'il avait de son arrivée.

Le cardinal légat, dès la première audience, pressa l'exécution de la ligue contre les Turcs, selon les instructions qu'il avait reçues du Pape. Il pria ensuite Philippe II, de la part de Sa Sainteté, d'employer son crédit auprès de l'empereur et du roi de France pour porter ces deux monarques à entrer dans cette ligue. Le roi écouta avec plaisir le discours du légat, loua beaucoup le zèle du Saint-Père, et, ayant témoigné en termes très gracieux, sa satisfaction de retrouver un autre Pie V dans la personne du cardinal Alexandrin, il donna des ordres conformes aux désirs du Pape, et écrivit des lettres très pressantes au roi de France et à l'empereur Maximilien II.

Le légat représenta encore à Philippe II qu'il devait mettre un terme aux usurpations du grand magistrat de Sicile, qui s'attribuait toute sorte de juridiction sur les ecclésiastiques, et faire accepter avec soumission dans le royaume de Naples les décrets du concile de Trente et les ordres émanés du Saint-Siège. Après avoir signalé encore quelques abus à la sollicitude du roi, il le pria d'agréer la nomination du nouveau grand-duc de Toscane, faite par le Pape ; il montra combien était juste le choix de Marc-Antoine-Colonna, comme lieutenant-général des armées coalisées, et lui demanda de favoriser de tout son pouvoir le retour du corsaire Ochiali, au sein de

l'Eglise catholique, retour que le Pape croyait assuré, si l'on voulait lui procurer un fonds de terre ou quelque revenu considérable en Italie.

Philippe II répondit au cardinal Alexandrin qu'il ne pouvait rien refuser à un pape, qui n'avait en vue que la gloire de Jésus-Christ, et l'honneur de la religion ; et le légat de Pie V n'eut plus qu'à remercier le roi au nom du Souverain-Pontife et de la chrétienté tout entière, que la ligue avait pour but de soustraire au terrible cimeterre des musulmans.

Une lettre adressée à François de Médicis de Toscane, et datée du 28 novembre 1571, nous apprend que déjà à cette époque, le légat était parti pour Lisbonne. Voici un passage de cette lettre : « Ajoutez « à cela que le cardinal Alexandrin est parti d'Espagne très satisfait « des négociations avec le roi Philippe, et qu'il se rend en Portugal, « pour différentes affaires, mais spécialement pour le mariage de « Madame, sœur du roi. Le Pape promet au roi de Portugal, que « s'il le laisse faire, ce mariage sera conclu et décidé. Il a même dit « à quelqu'un chargé de le faire entendre ensuite à un grand person- « nage, que, l'armée du roi de France fût-elle même sur la place « de Rome, il ne consentirait jamais à ce que la Princesse se donnât « au roi de Navarre. Et si, au mépris de la sainte Eglise, cette alliance « s'accomplit, il assure qu'il déclarera tous les enfants bâtards, « et inhabiles à succéder (1). »

Le légat du Pape avait donc à traiter à la cour de Portugal deux grandes questions, celle de la ligue et celle du mariage de Marguerite de Valois avec Don Sébastien Ier, pour empêcher l'alliance du roi de Navarre, hérétique déclaré, avec la sœur du roi très chrétien Charles IX.

En réponse aux demandes que le Souverain-Pontife lui adressait par son légat en Portugal, don Sébastien écrivit au Pape saint Pie V (20 décembre), pour lui promettre d'appuyer de tout son pouvoir les efforts des puissances coalisées contre les Turcs. Il le remerciait en même temps de ce que Sa Sainteté voulait elle-même mener à bonne fin les négociations avec la cour de France, au sujet du mariage projeté.

Dès le mois de mars 1569, on avait, en effet, négocié le mariage de la princesse Marguerite avec le roi de Portugal, et jusqu'au mois de

(1) *Correspondance de la France avec la Toscane*. Mss. de la Bibliothèque nationale, publiés dans les *Documents inédits pour l'histoire de France*.

mai 1570, la cour de France insista pour voir bientôt terminée cette question si importante. On se plaignait même de lenteurs apportées par le Pape à cette alliance. Mais peu à peu des influences politiques et l'ennui d'avoir toujours au sein du royaume les guerres civiles entre catholiques et huguenots firent pactiser avec les hérétiques. La paix de Saint-Germain fut signée, et comme témoignage des bonnes dispositions de la cour de France à l'égard des huguenots, on voulut donner Madame, sœur du Roi, au jeune roi de Navarre. Alors, le Saint-Siège opposa une résistance énergique, et refusa constamment les dispenses nécessaires. Cette fermeté irrita la reine-mère et des menaces de schisme furent insinuées. Puis le grand-duc de Toscane fut choisi comme intermédiaire auprès du Pape, afin d'obtenir qu'il voulût expédier la dispense au moins en secret. Voici comment l'abbé Petrucci, ambassadeur du grand-duc près la cour de France, parlait à la reine-mère à ce sujet, dans une lettre du 1er novembre 1571. « Tout ce que je puis dire, c'est que le Pape est résolu à n'accorder « aucune dispense quelle qu'elle soit, malgré toutes les instances « du grand-duc ; il a déclaré qu'il ne la donnerait jamais, quand bien « même il devrait perdre pour cela l'obédience de la France, et payer « ce refus de sa tête, à moins que le roi de Navarre et l'amiral ne se « fassent catholiques ; Sa Sainteté se plaint de ce qu'à Lyon on « prêche et on lit à la huguenote, et elle dit qu'elle ne changera « jamais d'avis (1). »

« Si le Pape accorde la dispense, disait de son côté la reine-mère, « nous entrons dans la ligue après la paix rétablie dans le royaume « par cette alliance ; s'il la refuse, le mariage sera conclu quand « même, et j'ignore ce qui en adviendra. »

Les choses en étaient là, lorsque le cardinal Alexandrin fut chargé de sa légation en Espagne et en Portugal. Il venait d'obtenir un plein succès auprès de Don Sébastien. Avant la fin de décembre, il reçut un exprès de Rome et un ordre pressant de se rendre sans délai à la cour de France.

Le cardinal Alexandrin partit aussitôt de Lisbonne. « Il sera ici, « dit Petrucci, en janvier ; et l'on croit qu'il célèbrera la fête de Noël « en Espagne à son retour de Portugal. » — « M. de Saint-Suplice « a été envoyé à la rencontre du cardinal à Bayonne, où il est attendu « pour le 15 de ce mois de janvier. Il sera ensuite défrayé et conduit « avec honneur par le royaume. »

(1) *Négociations de la France avec la Toscane.*

Admis plusieurs fois à l'audience royale, le légat et le nonce sollicitèrent notamment l'adhésion de la France à la ligue des nations chrétiennes ; mais on leur répondit que l'état d'agitation dans lequel était toujours le royaume ne permettait pas encore de prendre une semblable décision. Ils montrèrent ensuite les grands inconvénients qui résulteraient du mariage de la princesse Marguerite avec le roi de Navarre, si le prince ne se convertissait pas, et si, malgré l'opposition du Pape, on osait passer outre.

Le roi Charles IX, ayant écouté avec une attention bienveillante toutes les propositions du légat, promit d'entrer dans la ligue après la pacification de la France. Il ajouta que de puissantes raisons d'Etat avaient motivé l'alliance du roi de Navarre et de Marguerite ; qu'au reste, le jeune fiancé avait tant de belles qualités, qu'on espérait lui faire abjurer l'hérésie et mettre ainsi un terme aux guerres civiles.

Le roi serra la main du cardinal et lui offrit un diamant de grand prix. Celui-ci refusa gracieusement et répondit qu'il suffisait au Pape et à lui d'avoir la foi d'un roi très chrétien, et que sa parole était la meilleure assurance qu'il pût porter au Souverain-Pontife.

Le cardinal Alexandrin avait terminé sa mission, lorsqu'il apprit la triste nouvelle que son oncle venait de tomber gravement malade. Il se hâta de revenir auprès de lui, afin de l'assister dans ses derniers moments (1).

Le jeudi saint, qui cette année était le 3 avril, il eut le bonheur de lui donner la sainte communion. En lui présentant le corps sacré du Sauveur, il dit, selon la formule de l'Eglise, « que le corps du « Seigneur garde votre âme pour la vie éternelle » ; mais le pape l'arrêta par ces paroles : « dites, conduise votre âme à la vie « éternelle. » Le cardinal Alexandrin l'assista toujours avec une charité et une piété admirables, et le jour qui précéda la mort de Sa Sainteté, il entendit avec plusieurs autres cardinaux et le Révérendissime P. Général des Frères-Prêcheurs le discours touchant, qui fut comme le testament spirituel de cet illustre Pontife.

IV. — Après son saint oncle le grand Pontife du Rosaire et de Lépante, le cardinal Alexandrin vit se succéder sur le Siège de saint Pierre six Papes, qui tous lui témoignèrent la même estime et la même confiance.

(1) Foglietta, dans son ouvrage sur la Ligue Sainte, raconte en détail la légation du cardinal Alexandrin dans les trois cours d'Espagne, de Portugal et de France.

Grégoire XIII, successeur immédiat de saint Pie V, le nomma Préfet de la Congrégation des évêques et des réguliers.

Sixte V voulut en quelque sorte partager avec lui les sollicitudes et l'autorité du Pontificat, et l'instituant son Vicaire général dans la ville de Rome et dans tout l'État ecclésiastique, il lui donna plein pouvoir de faire et d'ordonner tout ce qu'il jugerait convenable pour conserver ou rétablir partout le bon ordre, la discipline et la justice ; d'examiner et de terminer toutes les affaires ecclésiastiques, civiles ou criminelles ; de revoir et de réformer les jugements des juges, gouverneurs et autres officiers ; de gracier ou de punir les criminels, et d'exercer enfin toute cette juridiction par lui-même ou par d'autres sans dépendance d'aucun tribunal ordinaire (1).

Le Pape Grégoire XIV, qui n'occupa la chaire de saint Pierre que dix mois et dix jours, fit passer le neveu de saint Pie V dans l'ordre des cardinaux-évêques, avec le titre de cardinal-évêque d'Albano, qu'il conserva jusqu'à la mort. Il fut en même temps déclaré protecteur de Savoie et reçut du roi d'Espagne, Philippe II, le marquisat de Bosco, sa patrie.

Clément VIII, élevé au Souverain-Pontificat en 1592, ne témoigna pas moins de bienveillance au cardinal Alexandrin. Il le nomma protecteur du royaume de Hongrie et de divers Ordres religieux, comme il l'était déjà de l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Plus tard, le Pape ayant établi une Congrégation composée de huit cardinaux et d'un certain nombre de prélats et de docteurs, le cardinal Bonelli, dit un historien, fut désigné pour la présider.

En même temps qu'il s'efforçait de répondre à la confiance des Souverains-Pontifes dans les diverses fonctions confiées à sa prudence, son zèle s'inquiétait vivement des progrès de l'hérésie. Pour défendre la foi menacée, il envoya en particulier des prédicateurs dans le pays des Grisons, et les entretint à ses frais. Non content de ce premier service, il fonda encore un collège ou séminaire, auquel il assigna des rentes à perpétuité.

La France, à cette époque, était livrée à toutes les horreurs de la guerre civile, et les ligueurs soulevaient le peuple contre les hérétiques, quelques-uns disent, contre le roi lui-même, afin d'écarter le roi de Navarre du trône de France, et de préparer à Henri III un successeur selon les calculs de leur ambition. Le duc de Nevers, qui

(1) *Bull. O. P.* v, 439.

voulait avant tout servir Dieu et ne rien faire de contraire à sa conscience, consulta le Saint-Siège et lui demanda une ligne de conduite, qui lui permît de rester fidèle à son roi sans pactiser avec les hérétiques, ennemis de Dieu. Pendant tout ce temps, il trouva chez le cardinal Alexandrin et les conseils d'un habile théologien et les consolations d'une sincère amitié. Nous possédons encore un certain nombre de lettres adressées au duc de Nevers par le cardinal durant les années 1585 et 1586. De plus, lorsqu'au mois de septembre 1585, le duc de Nevers, en présentant à Sixte V un projet de bulle pour l'extirpation de l'hérésie, demanda un certificat attestant sa modération et la droiture de ses intentions, l'un des six cardinaux qui signèrent ce certificat fut le cardinal Alexandrin (1).

Au milieu de toutes ses occupations, l'illustre et digne neveu de saint Pie V n'avait garde d'oublier son état de religieux. Il aima toujours sa première profession et il en conserva l'esprit. Parmi tous les embarras où il se trouva pendant trente et un ans de cardinalat, la prière fut toujours la principale de ses occupations et sa consolation.

S'il reçut les bienfaits de quelques princes, il en fit part aux pauvres, aux hôpitaux, aux églises : et rien ne fut capable de lui faire abandonner, ou négliger les intérêts de la religion, ni la cause de ceux qui souffraient persécution. Sous le pontificat de Pie V et de Grégoire XIII, l'illustre Barthélemy de Carranza avait trouvé en sa personne le zèle d'un véritable ami et la tendresse d'un frère.

Atteint d'une pleurésie, il vit en paix venir l'heure de quitter cette terre. Après avoir reçu la visite et la bénédiction du Pape, il mourut fort saintement le 29 mars 1598, dans sa cinquante-septième année. Son corps fut enterré sans beaucoup d'éclat, ainsi qu'il l'avait souhaité, dans l'église de la Minerve : mais le cardinal Pierre Aldobrandini, neveu de Clément VIII, lui fit construire plus tard un magnifique mausolée sur lequel on grava une épitaphe, qui retraçait en quelques mots sa vie et ses vertus.

(1) On peut voir à la Bibliothèque nationale sept lettres adressées au duc de Nevers par le cardinal Alexandrin (recueils 3364, 3372 fonds anciens manuscrits), le projet de bulle, le certificat et un mémoire sur les affaires de la ligue traitées avec le Pape et les cardinaux (recueil 3336).

La V. M. ANNE DE SAINT-DOMINIQUE

Professe du Monastère de Sainte-Catherine de Toulouse (*)

(1570-1638)

Cette grande Servante de Dieu, de l'illustre famille des Paules, qui a fourni durant plusieurs siècles des héros aux armées de nos rois, et un Grand-Maître à l'Ordre des chevaliers de Malte, naquit à Toulouse, l'an 1570. Ses parents lui donnèrent une éducation très chrétienne, et la marièrent très jeune encore avec un homme de haute condition ; elle vécut douze ans dans cet état, fort adonnée aux exercices de piété, et séparée des compagnies, pour ne vaquer qu'à Dieu, à l'éducation de ses enfants, au soin de sa famille et de ses domestiques.

La mort de son mari ayant rompu les chaînes qui la retenaient dans le monde, elle prit une résolution généreuse de se consacrer entièrement au service de Dieu. Elle commença à réciter tous les jours le Bréviaire romain avec le petit Office de la Sainte Vierge, à s'appliquer à l'oraison mentale et à pratiquer de rudes mortifications. Ayant marié deux de ses filles, elle eut la douleur d'avoir à séparer la première du jeune homme, auquel elle l'avait donnée. Celle-ci eut bientôt le courage de mépriser le monde et de prendre l'habit de Feuillantine ; elle mourut saintement six mois après sa profession. Dégagée du soin de ses enfants, cette mère généreuse ne soupira plus qu'après une retraite, pour être tout à Dieu. Elle se joignit à deux vertueuses demoiselles du Tiers-Ordre des RR. PP. Minimes, avec lesquelles elle vivait en commun dans les pratiques solides de la piété et dans l'exercice continuel des œuvres de miséricorde, allant servir les malades aux hôpitaux, et rendant service à tous les affligés.

Le monastère de Sainte-Catherine de Sienne n'était pas encore

(*) Mémoires de Toulouse.

fondé ; mais sitôt qu'on en eut conçu le dessein, notre pieuse veuve résolut de s'y retirer. Informée des modiques ressources dont on disposait pour entreprendre les bâtiments, elle y contribua de tout son pouvoir, et sollicita si puissamment d'autres personnes à faire des charités, qu'une des demoiselles avec qui elle demeurait donna, en une bonne métairie et en d'autres biens, jusqu'à la somme de quinze mille livres. Elle rendit beaucoup d'autres bons offices à la M. Marie de Jésus, fondatrice de cette sainte maison, et l'assista en tous ses desseins.

Touchée de l'éminente vertu de cette V. Mère, et pressée du désir de profiter de ses exemples, elle demanda l'habit avec une profonde humilité. Soit que Dieu voulût éprouver sa constance, ou que la M. Marie de Jésus jugeât nécessaire de la laisser dans son état pour le plus grand bien du monastère, son admission fut différée quelques années. Revêtue enfin de l'habit, le 2 février, jour de la Purification de Notre-Dame, elle reçut pour maîtresses les Mères Antoinette de Sainte-Croix et Agnès de la Paix, qui, pour seconder sa ferveur et son zèle, l'aidèrent également par leurs conseils et leurs exemples. Dans son ardent désir d'atteindre rapidement à la perfection, Sœur Anne de Saint-Dominique ne négligea rien de ce qui pouvait contribuer à son avancement. Elle imprima surtout profondément dans son cœur cette belle maxime de Jésus-Christ : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur ; » et cette autre : « Si vous ne devenez semblable à de petits enfants, « vous n'entrerez point dans le royaume du ciel. »

La M. Marie de Jésus se réglait sur cette maxime de sainte Thérèse, qu'on devait exercer et mortifier spécialement les veuves, accoutumées dans le monde à commander et à se faire obéir, et qu'il fallait rompre leur volonté, et leur imposer des choses contraires à leur inclination. Sur ce principe, elle ordonnait à Sœur Anne des choses qui choquaient presque le bons sens, et inutiles au moins en apparence. Elle lui faisait porter et reporter des pierres, l'obligeait à servir les maçons qui bâtissaient le monastère, à travailler au jardin au plus fort de la chaleur ; et pour l'humilier, elle la reprenait terriblement, en chapitre, et lui faisait remarquer des défauts dans la plupart de ses actions. Sœur Anne, qui savait que la perfection religieuse ne s'acquiert qu'en mourant à soi-même et qu'en s'anéantissant devant Dieu et les hommes, trouvait sa consolation dans ces rudes épreuves. Ces mortifications la rendaient si heureuse, que

la joie de son âme paraissait sur son visage par un éclat que la grâce y faisait rejaillir.

D'une sobriété admirable, elle ne buvait jamais de vin, jeûnait fort souvent au pain et à l'eau, et prenait en général si peu de nourriture, qu'elle endurait une faim continuelle. On ne l'a su que par occasion, lorsqu'elle déclara, pour s'humilier, que toutes les fois qu'elle passait devant le lieu où on mettait le pain, elle était tentée d'en prendre.

Elle s'était réduite à ne dormir que quatre heures, deux avant Matines et deux après : elle employait ce temps pris sur le sommeil à l'oraison, ou à raccommoder les habits des Sœurs, ou à quelque autre action de charité. Quelque office qu'on lui donnât, pour pénible qu'il fût, elle s'en acquittait avec plaisir. Un jour, la supérieure voulut lui ôter un office, qui lui donnait beaucoup de peine à cause de son âge, parce qu'il lui fallait à tout moment monter et descendre. Sœur Anne se mit à genoux devant elle, lui demanda pardon de toutes les fautes qu'elle avait commises en cet emploi et la pria de le lui laisser, promettant qu'elle s'en acquitterait mieux à l'avenir.

Sa grande maxime était qu'il fallait se faire violence en toutes choses, aller toujours contre ses inclinations, et n'écouter jamais la nature, qui se plaint continuellement quand on lui retranche quelque chose de ses commodités. Sur la fin de sa vie, son grand âge et ses exercices de pénitence l'avaient tellement affaiblie, qu'elle avait grande peine à se lever pour Matines. Son amour la faisait triompher de ses faiblesses ; et au retour de l'Office de nuit, elle sentait une si grande joie d'avoir surmonté cette répugnance, qu'elle chantait ces deux vers avec un singulier plaisir :

Les violents, non les paresseux,
Sont ceux qui raviront les cieux.

Cette pensée de ravir le ciel et l'espérance d'y entrer un jour embrasaient son cœur d'un si grand désir d'aller jouir de Dieu, que pour respirer avec liberté, et pour calmer le feu intérieur dont sa poitrine était enflammée, elle était obligée d'ouvrir la fenêtre de sa cellule ; et dans ces amoureux transports, elle animait toutes les créatures à glorifier la majesté de Dieu, et à chanter ses louanges. Elle se servait dans ce but de ces paroles du Psaume : *Jubilate Deo omnis terra, servite Domino in lætitia.* Peuples de toute la terre, louez Dieu avec des transports de joie, servez le Seigneur avec allégresse.

Cette V. Mère porta toute sa vie une grande dévotion au Très Saint-Sacrement ; elle l'entretenait par une sainte crainte, dont elle était si pénétrée à la vue des excellences de cet auguste mystère, qu'elle ne s'approchait jamais de la communion qu'en tremblant, et après avoir fait un aveu à Jésus-Christ de ses misères et de son indignité par ces paroles de David : *Cor contritum et humiliatum Deus, non despicies.* Seigneur, vous ne mépriserez point un cœur contrit et humilié.

Sa charité pour les âmes du purgatoire était admirable ; elle faisait de fréquentes prières à Dieu pour leur soulagement, et offrait à cette intention des jeûnes, des veilles et de sanglantes disciplines. Quelques années avant sa mort, elle eut de violents désirs d'aller jouir de Dieu ; elle adressait de continuelles prières à la Sainte Vierge, à notre P. saint Dominique et à plusieurs Saints, pour obtenir les dispositions nécessaires à une heureuse fin, ce qui lui fut accordé d'unemanière très remarquable ; car, comme elle éprouvait les approches et les premières atteintes de l'apoplexie, le confesseur, sans avoir été appelé, demanda à entrer : il alla droit à la chambre de l'infirmerie, où était la V. Mère, la confessa et lui administra les derniers sacrements. Après avoir reçu la dernière absolution générale et celle du Rosaire, la malade fut frappée d'apoplexie, et mourut. C'était le 29 mars 1638.

LE MÊME JOUR

1284. — A Londres, le V. P. JEAN DE DERLINGTON, de la Province d'Angleterre, religieux d'une sainteté éminente et d'une vaste érudition. Après sa profession et quelques années d'études dans l'un des couvents de sa patrie, il fut envoyé au couvent de Saint-Jacques, à Paris, pour y terminer ses études théologiques. Ce voyage se rapporte à peu près à l'année 1250.

Six ans plus tard, Frère Jean était de retour en Angleterre ; le roi Henri III, charmé de sa science autant qu'édifié de ses vertus, l'appela dans ses conseils, et le choisit pour son confesseur. Les Souverains-Pontifes Innocent V, Jean XXI et Nicolas III le désignèrent pour recueillir en Angleterre les décimes accordés par le second concile de Lyon en faveur de l'expédition en Terre-Sainte.

Lorsqu'en 1272, le roi Henri III mourut, son fils Edouard lui succéda sur le trône d'Angleterre. Lui aussi montra beaucoup de confiance dans le zèle et la sage prudence du Frère Jean ; et, décidé à partir pour Jérusalem, il envoya le V. Père vers Nicolas III à l'effet d'obtenir la permission de prélever des décimes sur les biens du clergé.

Pendant que le V. P. Jean s'acquittait avec zèle de cet emploi de collecteur, le siège archiépiscopal de Dublin était vacant, et deux élections successives restaient sans résultat. Nicolas III voulant mettre un terme à ce veuvage de sept ans de l'Eglise de Dublin, y nomma Jean de Derlington. Celui-ci fut sacré en 1279, à Londres, par le Frère Jean Peckam, franciscain, archevêque de Cantorbéry. Nicolas de Winton, Robert de Bathon et Guillaume de Norwich l'assistaient.

Le nouvel évêque continua encore quelque temps ses courses à travers le royaume, puis il revint à Londres, où nous le retrouvons en 1283 à la fête de saint Ambroise. Le Pape l'avait chargé de bénir le nouvel Abbé de Cantorbéry, Thomas de Tynden.

Il repartit ensuite pour se rendre à Dublin, mais il fut arrêté par la mort, et appelé à aller recevoir au Paradis sa part du bonheur des Saints. Son corps fut inhumé dans le chœur de l'église des Frères-Prêcheurs, à Londres, (29 mars 1284).

Le V. P. Jean de Derlington a laissé quelques écrits scolastiques, des sermons, et les Concordances dites Anglicanes. Ce dernier ouvrage n'est autre que la Concordance du B. Hugues de Saint-Cher, un peu modifiée par les soins du Fr. Jean et de quelques étudiants anglais du couvent de Saint-Jacques, à Paris. — (Echard, I, 395.)

1302 — A Rimini, ville de la Romagne, en Italie, mourut le V. Père LAURENT DE BALLACHI de l'illustre maison des comtes de Saint-Archange, lequel, après s'être rendu très recommandable dans l'Ordre par sa science, sa piété et ses ferventes prédications, fut fait évêque de Rimini. Il posséda éminemment toutes les vertus épiscopales, dans la conduite de son diocèse, qu'il gouverna avec une vigilance infatigable. Sa mort arriva l'an 1302. Comme il avait toujours conservé dans l'épiscopat sa première affection pour l'Ordre, il voulut être enterré dans notre église de Rimini.

Son neveu, le Bienheureux Simon de Ballachi, simple Frère convers, devait, par sa sainteté, illustrer l'Ordre, bien plus encore que l'éminent prélat. — (Fontana.)

1593. — A Madrid, le V. P. FERDINAND DE CASTILLO, l'un des plus illustres Frères-Prêcheurs, en Espagne, au seizième siècle.

Quoique natif de Grenade, il fit profession solennelle à Valladolid le 17 septembre 1545, entre les mains du P. Jean Manuel, Prieur du couvent et

confesseur de Charles-Quint. Envoyé d'abord à Saint-Etienne de Salamanque, puis rappelé à Valladolid avant son sacerdoce par le R^me^ Père François Roméo, qui, venu à Salamanque pour le Chapitre de 1551, avait admiré ses talents remarquables ; chargé ensuite d'enseigner la théologie morale et de prêcher à Logrono, le P. Ferdinand montra partout, jointe à une élocution naturellement facile et élégante, une science profonde des saints Livres et des écrits des Pères.

De Logrono, il se rendit au collège Saint-Grégoire de Valladolid, où l'envoyait le P. Barthélemy de Carranza, alors Provincial. Puis les Frères du couvent de Saint-Paul le prièrent de remplir au milieu d'eux l'office de Maître ès arts, et de professer la théologie.

A cette époque, la princesse Jeanne, qui gouvernait l'Espagne en l'absence de Philippe II, vint à Valladolid, et pria le P. Thomas Xuara, Prédicateur ordinaire du roi, de prêcher devant la cour. Le P. Xuara, ne pouvant donner les sermons qu'il avait promis à la cathédrale, se déchargea sur un de ses Frères, et proposa au Chapitre le P. Ferdinand qui fut accepté. Celui-ci s'acquitta de ce ministère avec tant de succès, que la princesse Jeanne voulut avoir elle aussi le bonheur de l'entendre.

De 1561 à 1568, nous voyons encore le P. Castillo prêcher la station de carême devant la cour, sans interrompre ses sermons et ses leçons du couvent de Saint-Paul, se préparant en même temps par l'enseignement au grade de Maître en théologie.

Bientôt la sainteté de sa vie, sa prudence et son exacte fidélité aux observances lui méritèrent d'être choisi pour Prieur de Sainte-Marie d'Atocha, à Madrid. Religieux du couvent et étrangers, tous l'admiraient et l'aimaient. Aussi, dans les affaires importantes, Philippe II disait : « Consultez d'abord le Prieur d'Atocha, c'est un homme d'excellent conseil. »

A peine sorti de charge, il reçut du P. Pierre Hernandès, Provincial d'Espagne, la mission d'écrire l'histoire des quatre siècles déjà écoulés de notre Ordre, ouvrage immense et difficile, qu'il entreprit pourtant en se confiant aux grâces qui accompagnent l'obéissance. Mais peu de temps après, il était nommé Prieur de Saint-André de Medina del Campo ; puis le roi et le conseil suprême de l'Inquisition l'appelaient à Madrid comme assesseur et consulteur de ce tribunal. Pendant ce temps, le Chapitre provincial se réunissait à Palencia, où le P. Pierre Hernandès communiqua aux Pères les ordres du roi, et fit un grand éloge du P. Castillo, non sans y joindre en toute liberté des avis paternels.

Successivement nommé Prédicateur ordinaire du roi, Prieur de Valladolid, régent du collège Saint-Grégoire, l'illustre P. Castillo ne négligeait pas, au milieu de toutes ses occupations, de travailler à l'histoire de notre Ordre, et de remplir son office auprès du tribunal de l'Inquisition, pour lequel il dut revenir encore à Madrid.

Après la mort de Don Sébastien I^er^, roi de Portugal, le cardinal Henri monta

sur le trône pour lui succéder, et, cédant bientôt aux conseils de ministres trop zélés, il se laissa persuader que son mariage suffirait à assurer la paix publique. Déjà il négociait à Rome en vue d'obtenir une dispense, lorsque Philippe II voulut l'éclairer et suspendre ses projets. Une ambassade, dont faisait partie le P. Castillo, fut envoyée à Lisbonne, et eut plein succès. Tout fut arrêté, et le roi d'Espagne en écrivit sa joie au V. Père par une lettre datée du Pardo le 30 janvier 1579.

En même temps, Philippe II confiait au célèbre Dominicain l'éducation de son jeune fils, Ferdinand, qui malheureusement fut enlevé un peu plus tard à l'affection et aux espérances de la nation espagnole.

Après avoir été pendant quarante-huit ans employé aux charges et aux missions les plus importantes, ce grand religieux mourut en 1592, à la suite d'une prédication. Pour la fête de l'Annonciation, le roi qui savait avec quelle profondeur il expliquait ce mystère, le pria de prendre la parole, devant la cour, malgré l'épuisement de ses forces. Le saint vieillard obéit. Mais ce dernier effort acheva de l'épuiser, et le 29 mars, son âme s'envolait vers le ciel.

Quelques années après, on réalisa son désir, en transportant ses restes à son couvent de Valladolid, où il repose dans le Chapitre. Homme de grandes vertus, intrépide soutien des droits de chacun, modèle parfait de la vie religieuse et de la pauvreté, grand ami de tous les Ordres religieux, il prit la défense des Frères-Mineurs, seconda les efforts de sainte Thérèse et protégea aussi les autres Ordres à plusieurs reprises ; il montrait à la cour une fermeté inébranlable, et disait toujours son avis avec une sainte indépendance. Jusqu'au dernier soupir, il étudia, prêcha et composa des livres.

Ses sermons ne nous ont pas été conservés. Il nous reste de lui une lettre envoyée au roi pour défendre les Ordres religieux, et l'histoire des deux premiers siècles de l'Ordre de Saint-Dominique. C'est là, dit Echard, le plus beau titre du V. P. Castillo à notre reconnaissance. Son ouvrage a été composé avec grand soin, et, autant que possible, sur les documents primitifs. — (Echard.)

16... — A la Guadeloupe, dans les Antilles, le V. P. PIERRE MORENO, profès du couvent de Ségovie, en Espagne, trouva une mort glorieuse. Il s'était embarqué avec d'autres religieux de l'Ordre, pour aller aux Philippines et au Japon travailler à la conversion des âmes. Dans le voyage, ils s'arrêtèrent à la Guadeloupe ; mais à peine eurent-ils mis pied à terre que les sauvages vinrent fondre sur eux. Les Pères regagnèrent leur barque précipitamment ; seul, le P. Moreno n'en eut pas le temps. Se voyant laissé à terre, il se mit à genoux, et offrit à Dieu la vie qu'il allait lui consacrer dans les travaux de la mission : ces barbares le percèrent de flèches.

Dans l'information qui fut faite devant l'Ordinaire de la ville de Vera-Cruz,

plusieurs témoins déposèrent que des pêcheurs, étant allés longtemps après en cet endroit, trouvèrent le V. Père à genoux et dans la posture même qu'il avait quand les sauvages le percèrent de flèches. Ce trait fut rapporté comme une chose miraculeuse à la sérénissime reine d'Espagne, Marguerite d'Autriche, qui donna l'ordre de consigner cette information. — (Lopez.)

1464. — Au monastère de Sainte-Madeleine d'Alba, mourut la V. Mère JEANNE BOCCARILLI, laquelle, élevée à la piété, dès son enfance, par la B. Marguerite de Savoie, en imita si bien toutes les vertus, l'humilité, la douceur, la dévotion, la patience et les austérités, qu'elle arriva à une haute perfection sous la conduite de cette sainte Princesse. La grâce les unit d'affection sur la terre ; et la gloire, en continuant saintement cette union, la rendit indissoluble pour toute une éternité. — *(Ex vita B. Marg.)*

XXX MARS

Le V. P. MELCHIOR CANO,
Profès du Couvent de Piedrahita, en Castille (*)

(1607)

La Province d'Espagne a donné à l'Ordre deux religieux de ce nom, l'un et l'autre célèbres et d'un mérite extraordinaire. Le premier est le docte Melchior Cano, l'auteur du livre *De locis theologicis*, si estimé de tous les théologiens. Le second Père du même nom était le neveu du précédent. Jeune encore, il prit l'habit, au couvent de Piedrahita, et parut dès lors si consommé dans la vertu, surtout dans le recueillement et la modestie religieuse, que plus tard, lorsqu'on en vint à publier ses ravissements et ses miracles, ceux qui l'avaient connu novice ou étudiant, disaient n'en être aucunement étonnés, l'ayant tenu pour saint dès son entrée en Religion. Après sa profession, vers l'année 1560, il fut envoyé au couvent de Saint-Etienne, à Salamanque, pour y faire ses études; là, joignant la mortification à la lecture assidue des saintes Lettres, il se rendit très capable, et fut en même temps un religieux austère et pénitent.

Sa coutume était de demeurer en oraison après Matines jusqu'à Prime. Il jeûnait souvent au pain et à l'eau, se disciplinait jusqu'au sang; revêtu d'un cilice qui lui tenait tout le corps, il portait en outre

(*) *Act. Cap. rom.* 1608; Lopez, 4 p. l. IV, c. 31. (Souéges, mai.)

des chaînes de fer, et une ceinture large de quatre doigts, garnie de pointes, dont il se ceignait les reins.

Le V. Père persévéra toute sa vie dans cette austérité avec tant de ferveur, qu'à la fin, avec son visage exténué et défait, il paraissait un vrai portrait de la pénitence chrétienne. Au milieu de toutes ces austérités, il se montrait d'une douceur et d'une affabilité, qui le faisaient aimer de tout le monde. Il parlait peu, mais quand il se mettait à parler de Dieu, c'était avec tant d'onction et d'efficacité, qu'on ne se fût jamais lassé de l'écouter. Il se servait particulièrement des dialogues de saint Grégoire, pour entretenir et édifier le prochain.

Une fois, étant allé voir sainte Thérèse, pour communiquer avec elle, cette Sainte fut si charmée des dons et des grâces dont Dieu avait comblé l'âme de son serviteur, que, ne pouvant assez les admirer, elle écrivit à ce sujet au P. Dominique Bannez, son confesseur : « Un religieux de votre Ordre, nommé le P. Cano, me vint visiter hier. Je demeurai quelque temps avec lui, et lui dis que s'il y avait dans son Ordre plusieurs esprits de sa trempe, vous pourriez faire des couvents, où il n'y aurait que des religieux contemplatifs. O quelle piété est la sienne ! O la belle âme que Dieu possède en ce religieux ! Il m'a grandement consolée. » Le témoignage rendu par la Sainte à la piété, à l'innocence et au grand esprit d'oraison du P. Cano, a été confirmé par beaucoup de faits extraordinaires.

Envoyé à Madrid, pour y fonder un couvent sous le vocable de saint Hyacinthe, le P. Cano y parut aussitôt puissant en œuvres et en paroles. Le démon prévoyant tout le bien qui allait résulter de la sainte vie et de la conversation de nos Pères sous ce fondateur et supérieur, excita de telle sorte l'esprit des principaux de la ville, qu'ils lui intentèrent un procès. Quelques-uns lui disant qu'il vaudrait mieux céder quelque chose et s'établir dans un autre endroit, où l'on pourrait même s'installer plus commodément, il répondit par une lumière surnaturelle et par un esprit prophétique, qu'il savait fort bien ce qu'il faisait, que tous ces obstacles se dissiperaient, que le démon ne les suscitait, que pour conserver la possession d'un lieu, où il avait autrefois exercé son domaine, et où Jésus-Christ notre Sauveur avait été grièvement offensé par des Juifs, qui s'étaient permis de fouetter un crucifix, et qu'ainsi il était convenable que ce lieu d'impiété fût changé en une maison de sainteté et de prière. Tout se passa comme il l'avait dit, et on reconnut, lorsque le couvent

fut achevé et que les religieux y furent installés en paix, que la prophétie du V. Père avait été véritable.

On eut tant d'autres marques du don de prophétie, communiqué abondamment par Dieu à son serviteur, que tout le monde accourait à lui avec confiance ; on venait de toutes parts le consulter et se recommander à ses prières. Comme son zèle le portait à aller aux environs de Madridejos et quelquefois même dans les principales villes d'Espagne, et nommément à Madrid, à Valladolid et à Grenade, il s'y passa des choses très remarquables, preuves authentiques de son éminente sainteté.

En voici quelques exemples :

Une de ses pénitentes étant fort en peine d'une sienne compagne, grièvement malade, et n'osant pas demander au Père ce qu'il en serait, celui-ci connut sa pensée, et la prévenant : « Ma fille, lui dit-il, « votre compagne ne mourra pas, mais bien votre père. » Ce qui se vérifia environ un mois après, la malade recouvrant la santé, et le père de cette personne, qui pour lors se portait bien, étant décédé à cette même époque. Lorsqu'on venait recommander des malades à ses prières et à celles des religieux, il disait avec tant d'assurance que ces malades guériraient ou qu'ils mourraient, contrairement à toutes les prévisions humaines, qu'il ne pouvait le savoir que par la lumière céleste. Par la même lumière, Dieu lui fit connaître la béatification de la Bienheureuse Agnès de Montepulciano, et il en communiqua la nouvelle à une personne dévote dans le temps même où la cérémonie était célébrée à Rome par le Pape Clément VIII.

Une certaine dame ayant eu un jour quelque démêlé avec son mari, sans que personne le sût, le Père alla de son propre mouvement les visiter le même jour, et prenant congé de la dame, il lui dit que les femmes ne devaient point répondre à leurs maris, si elles voulaient vivre en paix et ne pas donner occasion aux querelles. Bien surprise de cette admonition, cette dame comprit que Dieu avait révélé au Père ce qui s'était passé dans sa maison. La même personne un peu prompte de son naturel s'étant emportée contre une servante, non sans laisser échapper des paroles fâcheuses, le Père, qui n'avait pu en être informé, l'en reprit, lui disant que la correction devait toujours se faire avec charité, sans emportement, et sans dire des paroles qui peuvent offenser les serviteurs et leur causer du trouble et de l'amertume.

II. — Avec le don de prophétie, Dieu lui communiqua aussi celui des miracles : on en rapporte plusieurs, que neuf témoins attestèrent dans des dépositions juridiques. Une femme de condition dans la ville de Madridejos avait un petit enfant atteint d'une grave infirmité. Elle le porta au couvent ; le Père dit sur lui les Évangiles et l'enfant recouvra sur l'heure la santé.

A Madrid, on le pria de visiter le duc de Maqueda, gravement malade. Le Père y alla et lui dit les Évangiles. Plein de respect, le duc lui prit les mains. Comme le Père les voulait retirer sous son scapulaire. « Ne me privez pas, je vous prie, mon Père, de cette consolation, car je m'en trouve fort soulagé. » Il fut ainsi guéri sans autre remède.

A Villa-Mayor, une femme était tourmentée depuis huit ou neuf ans d'une infirmité considérable, qui l'empêchait de marcher. Portée auprès du P. Melchior, la malade, en sa présence, eut des convulsions si fortes, qu'on la crut morte. Néanmoins, elle revint à elle, et le Père lui appliqua son remède ordinaire, qui était de dire les saints Évangiles ; elle fut parfaitement guérie et vécut longtemps encore en parfaite santé.

Pierre de la Pegna, prieur de la paroisse de Saint-Sauveur en la ville de Madridejos, qui par les persuasions du P. Melchior Cano donnait aux pauvres la quatrième partie de ses rentes, se trouvant incommodé de grandes douleurs, pria le Père de le recommander à Dieu et de lui dire quelques messes. Le saint religieux commença par réciter les Évangiles, et dès lors le malade se trouva soulagé et guérit en peu de temps.

Les ravissements du P. Melchior ne sont pas moins admirables ; Dieu lui avait communiqué la grâce de la contemplation en un souverain degré. Tous affirmaient qu'on le voyait élevé de terre lorsqu'il célébrait la sainte Messe, en laquelle il demeurait quelquefois deux et trois heures, et pendant tout ce temps, il devenait si léger, qu'en le tirant tant soit peu par la robe, on le faisait remuer aussi facilement qu'une plume. Au sortir de l'extase, tantôt il avait le visage rempli d'une joie céleste, tantôt de confusion, et quelquefois baigné de larmes, selon les connaissances que Dieu lui donnait.

Tous les Pères du Chapitre provincial d'Espagne, qui se tenait en la ville de Nieva, furent témoins d'un de ses ravissements. Le Père s'étant retiré, après Matines, dans sa cellule, de crainte que le ravissement ne le prît au chœur, l'opération divine saisit tellement son

esprit, qu'un religieux étant allé frapper à la porte, ne reçut aucune réponse. On se décida à ouvrir de force, et on trouva le Père à genoux, en extase, le Bréviaire ouvert devant lui, sans qu'on pût en aucune manière le faire revenir. Il était sept heures du matin, et il demeura de la sorte jusqu'à sept heures du soir.

A Madrid, comme il priait devant le grand autel de notre église, il fut surpris par un ravissement et considéré à loisir par les Pères Balthazar Navarelle et Jean de Saint-Thomas, théologiens illustres par leurs commentaires sur la Somme de saint Thomas. Le P. André Dupont, frère du P. Louis Dupont, jésuite, et plusieurs autres Pères du couvent étaient aussi présents. Le P. André Caso, Provincial d'Espagne, l'un des spectateurs de cette merveille, ayant fait sortir les fidèles qui étaient dans l'église et fait fermer les portes, tous les religieux s'approchèrent du P. Melchior, lequel avait les yeux ouverts, mais ne voyait rien. Ils le mirent debout sans aucune peine, et l'emportant avec la même facilité, ils l'étendirent sur un lit dans la première chambre qu'ils rencontrèrent. Mais, malgré tous leurs efforts, ils ne purent jamais le tirer de son extase ; enfin, un quart d'heure avant minuit, l'opération divine cessant, il revint à lui. Se voyant entouré des Frères, il se prit à pleurer amèrement, témoignant beaucoup de douleur de ce que cette grâce avait été connue. Le lendemain, à cinq heures du matin, on le trouva encore ravi, dans la même chambre, devant une image, et il demeura dans cet état jusqu'à une heure après midi.

Ce qui lui arriva en la maison du prieur ou curé de la ville d'Argamusilla est tout à fait singulier. Ses yeux ayant rencontré une belle image de la Sainte Vierge, il tomba en extase. On peut juger de la surprise du curé. Le bruit de cette merveille s'étant répandu au dehors, il accourut quantité de monde pour voir le Père en cet état. Il était debout, le visage enflammé comme un séraphin, les yeux baissés, les mains et les bras élevés vers le ciel. On l'appelait, il n'entendait rien. Le curé s'étant avisé de le pousser avec le doigt, il ne faisait pas plus de résistance qu'un roseau suspendu en l'air.

Le Père resta ainsi trois ou quatre heures sans aucun appui, au grand étonnement d'une foule nombreuse qui entrait et sortait à loisir, pour voir une si rare merveille. Ces ravissements et plusieurs autres moins considérables suffisent pour faire voir combien l'esprit et le cœur de ce saint religieux étaient à Dieu.

III. — Mais ce sont là choses à admirer et non à imiter, cette grâce n'étant point nécessaire au salut, quoiqu'elle puisse servir beaucoup à ceux qui la reçoivent de Dieu. Parlons plutôt des vertus du V. Père Melchior.

Ce digne enfant de saint Dominique avait un si grand zèle pour le salut des âmes, qu'il était prêt à supporter les travaux les plus pénibles pour les gagner à Dieu. Il parcourait tous les environs de Madridejos pour y semer la parole de vie avec une force et une ferveur apostoliques; les villes d'Illana, de Villa-Mayor, de Valdemoro, de Villanueva, de Cardete, de Belmonte, d'Argamusilla, de Quintanar, de Toboso et d'Illescas eurent le bonheur de l'entendre. Après sa mort, l'enquête juridique reçut, en tous ces endroits, des dépositions sans fin sur les merveilles et actions illustres de ce grand apôtre. Avant de sortir du couvent, le P. Melchior priait toujours Dieu de le préserver de la corruption du siècle, et, à son retour, il le remerciait de sa protection, ou du bien fait par sa grâce.

Ordinairement, en voyage, il s'occupait à prier Dieu, et disait volontiers entre autres prières l'Office des morts, tant pour soulager les âmes du purgatoire, et hâter leur entrée au paradis, que pour mériter leur gratitude et leur intercession, lorsqu'elles seraient devant Dieu.

Bien qu'il fût tout fatigué lorsqu'il arrivait à destination, il ne laissait pas de se mettre au confessionnal, et d'entendre ceux qui se présentaient. Il aurait volontiers employé à cet exercice de charité les jours entiers, quelque faible et débile qu'il fût. Même malade, il se faisait porter à l'église, où il entendait les confessions toute la matinée. On s'étonnait de le voir résister à tant de travail; mais il y trouvait sa consolation et sa force. Il a opéré des conversions considérables, et porté plusieurs âmes à une grande perfection, dans laquelle il les entretenait ensuite de plus en plus par ses lettres.

Très dévot envers le Très Saint-Sacrement de l'autel et l'enfance de Jésus-Christ, notre Sauveur, il se plaisait à rester longtemps à l'église, et c'était le plus souvent pendant la Messe que ses admirables ravissements et élévations le surprenaient. Il ne pouvait souffrir qu'on parlât dans l'église, ni même dans les chapelles particulières, avertissant avec beaucoup de liberté ceux qu'il voyait commettre cette faute. On l'a vu aussi tomber en des extases qui duraient des huit et neuf heures la veille de Noël, lorsqu'au Chapitre il entendait annoncer la fête, ou lorsqu'il écoutait l'exhortation accoutumée.

De sa tendresse et de sa dévotion pour le mystère de la Naissance

du Sauveur provenait son amour envers la Très Sainte Vierge. Il lui procurait autant de dévots serviteurs qu'il pouvait, prêchait ordinairement son Rosaire et érigeait partout cette sainte et salutaire confrérie. Le seul aspect de l'image de cette Reine des cieux suffisait, comme nous avons vu, pour le faire tomber en extase et l'y tenir des jours entiers.

Il portait encore beaucoup ses auditeurs à la dévotion envers l'Ange gardien, comme au compagnon de notre pèlerinage, au conservateur de notre innocence, au témoin fidèle de nos actions, et à l'avocat et défenseur de notre cause devant le tribunal de Dieu.

Mais sa charité et sa compassion envers les pauvres étaient extraordinaires. La vue d'un malheureux l'émouvait jusqu'au fond des entrailles. Il mendiait lui-même, et comme il était puissant pour persuader, il attirait tant d'aumônes, en argent, en blé, en linge, en vêtements, ou en autres choses, qu'il avait de quoi assister une grande foule d'indigents.

Sa patience et sa douceur à supporter les injures parurent aussi avec grand éclat; étrangement persécuté et diffamé par la malice de quelques personnes, il n'en témoigna jamais le moindre ressentiment, leur rendant le bien pour le mal en toute sorte de rencontres. Cette humilité et cette douceur furent récompensées. Jusqu'alors, il n'avait été connu qu'en quelques lieux particuliers; il fut depuis dans une estime extraordinaire par toute l'Espagne. On courait en foule après lui pour couper ses habits, ce qu'on avait bien de la peine à empêcher, quoiqu'il y eût toujours deux religieux et d'autres personnes à ses côtés pour le défendre.

Le roi d'Espagne l'appelait à la cour, pour le voir et l'entretenir, et la reine lui portait tant de respect et de dévotion, que, par un effet tout extraordinaire de sa piété et de son humilité, elle ne voulait pas qu'en lui parlant, il la traitât de seigneurie, d'altesse ou de majesté, mais seulement de Sœur, cette qualité lui semblant plus propre et plus engageante, pour obliger le Serviteur de Dieu à lui donner une plus grande part à ses prières.

Pendant tout le temps qu'il resta à Madrid, il témoignait à son compagnon un vif désir de retourner au couvent de Madridejos, pour y mourir, Dieu lui ayant révélé son heure, ainsi qu'il le témoigna lui-même. Il arriva à ce couvent la veille de saint Mathias, 23 février. Le Père se porta encore assez bien jusqu'à la fête de l'Annonciation. Ce jour-là, s'étant confessé dès cinq heures du matin et ayant dit la sainte

Messe, il se retira de l'autel avec un peu de fièvre. Cela ne semblait pas grave d'abord. Néanmoins, le mal augmenta de telle sorte, qu'au cinquième jour, qui était le 30 mars, il fallut donner au V. Père les derniers sacrements. En ce même jour, il rendit, dans des sentiments pleins de confiance et d'amour, sa sainte âme à Dieu. C'était en l'année 1607.

Une foule de peuple accourut pour visiter son corps. Il s'en exhalait une douce odeur, qui s'attachait aux chapelets qu'on y faisait toucher. On fut contraint de différer son enterrement. Le troisième jour, les membres du défunt étaient encore souples, comme lorsqu'il vivait. Le comte de Niebla, fils aîné du duc de Medina Sidonia, qui aimait singulièrement le Vénérable Père, assista à ses obsèques, et les fit célébrer solennellement. On mit son corps dans la muraille près de la chapelle de Notre-Dame du Rosaire, où, à cause des miracles par lesquels Dieu a honoré le mérite de son serviteur, il est tenu en singulière vénération, et visité de plusieurs personnes. Le nonce du Pape en Espagne ayant donné ordre de faire des informations juridiques touchant la vie de ce saint religieux, les dépositions recueillies composèrent, en très peu de temps, un procès volumineux. Le Provincial d'Espagne envoya à Rome tous ces témoignages pour servir à la béatification du P. Melchior Cano.

La V. M. MARIE-MARGUERITE DALFINI,
Professe du Monastère de Sainte-Madeleine, à Alba (Italie) (*)

(1528-1589)

Cette fidèle épouse de Jésus-Christ naquit à Garrassi, ville de Lombardie, de l'illustre et ancienne famille Dalfini, l'an 1528. Dès l'âge de huit ans, elle s'appliqua uniquement à l'affaire importante de son salut, et renonça à tous les vains amusements pour s'adonner à l'oraison. Toutes les fois qu'elle la faisait en présence du

(*) Pio.

Très Saint-Sacrement, on eût dit qu'il sortait du tabernacle des flammes ardentes pour la consumer du saint amour.

Cette insigne faveur lui faisait passionnément désirer d'atteindre à l'âge de communier, afin de recevoir réellement dans son cœur Celui à qui elle l'avait entièrement consacré.

A force d'instances, elle obtint enfin de son confesseur de recevoir la sainte communion à toutes les fêtes. Marie-Marguerite s'approcha dès lors du banquet sacré, avec des préparations extraordinaires et tant de dévotion, qu'elle en inspirait à ceux qui la voyaient.

Un jour de fête, Notre-Seigneur lui fit voir en esprit, après la communion, la Cène qu'il fit avec ses apôtres la veille de sa Passion. Elle le vit laver leurs pieds, et se donner à eux sous les espèces du pain avec une effusion de charité, dont elle fut vivement touchée. Le divin Maître lui dit ensuite que pour honorer ce mystère adorable, il voulait qu'elle communiât tous les jeudis avec douze compagnes, qu'il lui avait choisies. Elle obéit. Jésus-Christ inspira ce désir et cette dévotion à douze jeunes filles d'une grande vertu, et toutes ensemble se mirent à communier chaque jeudi.

Le démon, pour arrêter de si heureux commencements, crut que l'unique et le plus efficace moyen était d'inspirer à ce cœur si ardent des sentiments d'amour profane. Il remplit son imagination de pensées de mariage, et en même temps, il alluma une forte passion pour elle dans le cœur d'un jeune homme, qui lui fit demander sa main. La fidèle épouse de Jésus-Christ ferma son cœur à tout amour profane, et pour éviter les poursuites du jeune homme, elle fit vœu de virginité perpétuelle, et déclara qu'elle n'aurait jamais d'autre époux sur la terre que Jésus-Christ.

A l'âge de 24 ans, Marie-Marguerite fut inspirée d'aller au monastère d'Alba en Piémont, visiter le corps de la B. Marguerite de Savoie, religieuse de l'Ordre, dont Dieu publiait la sainteté par d'éclatants miracles : elle s'y rendit avec ses douze compagnes. Ayant obtenu des religieuses la grâce de voir le corps de la Bienheureuse princesse, comme elle faisait tout près sa prière, on vit le voile noir de la défunte se détacher et aller couvrir la tête de notre jeune Marguerite, d'où, après quelque temps, au grand étonnement de toute l'assemblée, la même main invisible le reporta sur la tête de la Sainte. Ce miracle fit croire aux religieuses du monastère que Dieu leur avait choisi cette vertueuse fille, pour faire revivre les vertus de leur Bienheureuse princesse, et qu'assurément elle viendrait quelque jour leur demander l'habit. Elles

le lui offrirent avec joie ; mais la jeune fille qui n'agissait dans toute sa conduite que selon les ordres de son divin Epoux, les remercia et leur demanda quelque temps pour connaître la sainte volonté de Dieu sur un choix de cette importance. Le jeudi suivant, comme elle recevait la sainte hostie, une sorte de soleil parut sur sa poitrine, et jeta une si prodigieuse lumière, que le prêtre qui la communiait en fut tout environné, et que se répandant peu à peu, elle remplit toute l'église d'une clarté miraculeuse.

Ces merveilles furent les présages de sa vocation ; retournée chez elle, Marie-Marguerite n'y trouva plus cette aimable tranquillité qu'elle éprouvait auparavant. Sa solitude, qui faisait son bonheur, commença à lui devenir pénible ; ses exercices spirituels lui causèrent de l'ennui ; en un mot, elle se trouva si changée, qu'elle ne se reconnaissait plus. Pour découvrir les desseins secrets de Dieu sur elle, elle eut recours aux jeûnes, aux veilles, aux mortifications, à la prière ; et dans l'ardeur de son oraison, elle disait amoureusement : « Seigneur, « que voulez-vous faire de moi ? je suis prête à suivre en toutes « choses votre sainte et adorable volonté. » Un jour qu'elle réitérait cette prière avec ferveur, saint Pierre Martyr lui apparut, et en lui montrant l'habit de l'Ordre, il lui dit que Dieu l'appelait à embrasser la vie religieuse au monastère de Sainte-Madeleine, à Alba. Elle communiqua cette vision à son confesseur, et après lui avoir exposé ce qui lui était arrivé en ce dévot monastère, et l'état où elle s'était trouvée depuis son retour, elle fut fort surprise de l'entendre traiter cette vision de bagatelle et d'illusion.

Marie-Marguerite accepta cette décision avec respect ; néanmoins, se sentant tous les jours plus fortement appelée à l'état religieux, elle en parla de nouveau à son confesseur ; mais celui-ci persista à la traiter de visionnaire, et se montra surtout choqué de la voir résolue à n'entrer jamais au monastère que ses parents voulaient fonder à Garrassi, lieu de sa naissance. La jeune fille fut trois mois dans cette tempête de contradictions ; enfin, cependant, son confesseur reconnut que la volonté divine appelait sa pénitente à Alba et non à Garrassi. Ses parents, ne pouvant plus résister aux ordres du ciel, lui donnèrent avec leur bénédiction, une somme d'argent considérable, dont elle distribua la moitié à ses douze compagnes, et porta l'autre à Alba, pour en faire aumône au monastère.

II. — Sœur Marie y reçut l'habit l'an 1553, âgée de 25 ans ; et l'année suivante, elle fit profession après avoir passé le temps de son noviciat

dans une admirable ferveur, et dans la pratique exacte de toutes les vertus : ce qu'elle a continué jusqu'à la mort avec une persévérance si courageuse, qu'elle ne s'est jamais relâchée de sa première ferveur, ni des observances de la vie régulière.

Pour empêcher qu'on eût bonne opinion d'elle à cause de ses extases après la communion, et craignant si elle approchait plus fréquemment que les autres de ce divin Sacrement, que ce privilège ne la mît en haute estime, elle réussit par ses prières et ses exhortations, à introduire l'usage de la communion le dimanche et le jeudi dans la communauté, qui auparavant ne communiait qu'une fois par mois.

Comme sa charité envers Dieu augmentait tous les jours par son commerce continuel avec lui dans la prière, elle ne cherchait dans toutes ses actions qu'à témoigner son amour à son divin Epoux ; et le considérant par une foi vive dans toutes ses Sœurs, elle leur rendait charitablement toutes sortes de services, ne se contentant pas de les soulager dans leur travail, et de partager leurs peines et leurs fatigues, mais demandant à Dieu, comme une insigne faveur, la grâce de souffrir leurs maladies et leurs douleurs, pour les en délivrer. Et comme Dieu se plaît à exaucer les désirs de ceux qui l'aiment, il lui accordait souvent cette grâce, si bien qu'en un instant on voyait les malades revenir à la santé, tandis que la V. M. Marie-Marguerite était atteinte de leurs maux. Une religieuse malade à l'extrémité la pria de l'assister à ce dernier passage, qu'elle redoutait extrêmement : la charitable Mère, qui la voyait dans des appréhensions terribles, fut touchée de compassion, et supplia Notre-Seigneur avec beaucoup de larmes de délivrer cette Sœur de ses peines d'esprit, et de les faire retomber sur elle-même. Aussitôt qu'elle eut achevé cette demande, la moribonde se trouva délivrée de ses afflictions, et expira quelques heures après dans une admirable tranquillité et très unie à Dieu. La même nuit, elle apparut à la V. M. Marie-Marguerite, et la remercia de sa charité. Ce dévouement coûta cher à notre Sœur : elle se vit affligée des mêmes peines intérieures et même extérieures, qui avaient tourmenté la défunte ; tout d'un coup, elle fut réduite à l'agonie, et pendant huit jours, malade à faire désespérer de sa vie ; elle fut aussi dans des ténèbres et un délaissement, que la seule charité, qui les lui avait attirés, pouvait lui rendre supportables.

Le démon, furieux de voir les progrès de cette pieuse Sœur dans la perfection, lui suscita d'horribles persécutions. Il lui apparaissait sous

d'horribles figures, tantôt sous la forme d'un géant d'une grandeur démesurée, qui voulait l'écraser par sa chute, tantôt sous celle d'un pourceau, qui faisait un tapage étrange dans sa cellule pour la distraire de l'oraison ; et quelquefois sous celle d'un furieux dragon qui jetait feu et flammes par les narines et la gueule. Quelquefois dans son épouvante, elle appelait les Sœurs à son secours. Celles-ci la trouvaient à demi-morte, sans voir aucun des spectres horribles qui causaient sa frayeur.

Des menaces, les démons passèrent à des voies de fait : toutes les fois qu'elle priait Dieu pour la conversion de quelque pécheur, ils la battaient cruellement ; on l'a trouvée dans un temps de carnaval toute couverte de blessures et de sang par suite des coups qu'elle avait reçus des démons. Leurs mauvais traitements ne pouvant ralentir son zèle pour le salut des âmes, ils s'avisèrent d'un stratagème plus subtil. Une fois qu'elle priait Dieu avec beaucoup de ferveur pour une personne morte depuis deux jours, le diable lui apparut sous la forme de la défunte, la remercia de ses bons offices, et l'avertit de ne plus continuer ses prières, parce que Dieu l'avait condamnée aux flammes éternelles, et pour plus de certitude, l'apparition lui jeta au visage une aiguille, qui lui causa une extrême douleur. Aussitôt la Sœur reconnut la malice du démon, qui ne pouvait souffrir de la laisser continuer ses prières pour une âme du purgatoire.

III. — A mesure que l'enfer exerçait sur cette V. Mère sa fureur et sa rage, Dieu la comblait de grâces et de bénédictions. Jésus-Christ l'honora souvent de ses visites et de son entretien ; plusieurs Saints la gratifièrent de la même faveur. Le B. Pape Pie V lui apparut à Alba le jour même où il mourut à Rome ; il était revêtu de ses habits pontificaux, la tiare en tête, accompagné d'une troupe d'anges, et lui dit qu'il quittait la terre, pour aller au ciel. Elle ne put s'empêcher de témoigner aux religieuses sa douleur à la pensée de la grande perte que faisait l'Eglise par la mort de ce saint Pape et la joie que lui causait son bonheur. Comme la nouvelle de sa mort n'était pas encore parvenue à Alba, quelques Sœurs n'ajoutèrent pas beaucoup de foi à sa vision ; néanmoins, elles n'en furent que trop assurées par l'arrivée du courrier, et connurent que Sœur Marie-Marguerite avait vraiment vu l'âme de ce saint Pape. Elle aperçut une fois saint Denys l'Aréopagite et ses deux compagnons, conduisant au ciel une âme pour laquelle elle avait fait d'ardentes prières.

Dans une grande maladie, Jésus-Christ se montra à elle glorieux et triomphant ; et après avoir rempli son âme d'un torrent de consolations, il la guérit en un instant. Il lui apparut une autre fois dans un état bien différent, tout couvert de sang, chargé de plaies, meurtri de coups, et accablé sous le fardeau d'une pesante croix : elle vit en même temps sortir de ces cicatrices adorables des rayons de lumière, qui concentrées sur la croix, se répandaient sur une infinité de personnes réunies de toutes les extrémités de la terre, et ces personnes lui semblaient être différemment éclairées, les unes plus, les autres moins, selon l'inégalité de leurs dispositions.

Gratifiée du don de prophétie, notre Sœur connaissait l'état des âmes après leur mort. Plusieurs qui étaient en purgatoire lui apparurent pour lui demander l'assistance de ses prières auprès de Dieu : ce qu'elle faisait avec beaucoup de charité, ne se contentant pas d'offrir des prières, mais encore du sang par les mortifications qu'elle pratiquait. Par cette lumière surnaturelle elle connaissait si les malades qu'on lui recommandait devaient mourir ou revenir à la santé. Un domestique du monastère voulant obstinément quitter le service des religieuses, elle tâcha de le détourner de cette résolution ; mais le voyant obstiné, elle lui prédit les misères dont il se vit bientôt accablé. Dieu lui révéla les effroyables calamités qui devaient désoler le Montferrat par la peste et la guerre : elle versa tant de larmes pour apaiser la colère de Dieu, elle pratiqua tant d'austérités, fit tant de prières, que n'ayant pu détourner ce fléau redoutable, elle obtint du moins la conservation de la ville d'Alba et de son monastère, en souffrant sur son corps les châtiments que les habitants d'Alba avaient attirés sur eux par leurs péchés. Elle délivra si parfaitement une personne affligée depuis longtemps par d'horribles tentations, que celle-ci n'en fut plus tourmentée.

Dieu la disposa à la jouissance du souverain bonheur, qui devait couronner sa sainte vie, par une maladie si violente, que toutes les douleurs semblaient réunies sur son corps. Les médecins, ne voyant pas à ces maux de cause naturelle, lui conseillèrent de s'adresser à Dieu, qui la tenait dans cet état par un effet de son amoureuse providence. Elle suivit leur conseil ; et tout le soulagement qu'elle lui demanda dans cette extrémité de peines et de souffrances, fut de lui donner la force de les endurer pour son divin amour autant de temps qu'il lui plairait. Elle les reçut comme un bienfait, et les souffrit avec une constance que les Sœurs regardaient comme un prodige ; Jésus-

Christ, son cher Epoux, était venu lui révéler le jour de sa mort. Elle demanda les derniers sacrements, et à peine eut-elle reçu l'Extrême-Onction, qu'elle rendit sa sainte âme à Dieu au mois de mars 1589.

Son corps fut enterré dans l'église avec une pompe digne de ses incomparables vertus. Elle est apparue après sa mort à plusieurs, environnée de gloire, et avec toutes les marques d'une âme bienheureuse, qui jouit du souverain bonheur. Tant de personnes ont déclaré avoir reçu des grâces par son intercession, que son image est exposée à la vénération des peuples.

LE MÊME JOUR

1390. — En Angleterre, le V. P. ROGER DYMOK, religieux éminent et docteur en théologie de la Faculté d'Oxford. Les Maîtres de cette illustre Université rendirent à sa science un éclatant témoignage lorsqu'ils le choisirent pour défendre la vérité catholique contre les Wicléfistes et les Lollards dans une dispute solennelle (1).

Le P. Roger composa aussi un ouvrage dédié au roi Richard II, et dans lequel il réfute victorieusement les erreurs que les Lollards répandaient partout avec audace, et publiaient hautement jusque dans les parlements royaux.

On ignore la date de sa mort ; mais elle se rapporte très probablement aux dernières années de Richard II.

A la même époque, luttaient courageusement plusieurs saints Frères-Prêcheurs, dont nous avons déjà mentionné, au 4 février, les victoires sur l'hérésie, en faisant la notice du V. P. Guillaume Botesham.

On nous permettra de citer encore, d'après la chronique contemporaine d'Henri Knyghton, un fait miraculeux qui se rattache aux mêmes événements. En 1381, le vendredi dans l'octave de la Pentecôte, après les synodes de

(1) On donna le nom de Lollards aux sectaires qui adoptèrent les doctrines prêchées par Walter Lollard, de 1315 à 1322, en Allemagne et surtout en Bohême. Malgré les efforts de l'Eglise pour la réprimer, cette hérésie se perpétua en Allemagne, et s'étendit jusque dans les Flandres et l'Angleterre, patrie de l'hérésiarque. Dans ce dernier pays, les Lollards, réunis aux Wicléfistes préparèrent le schisme d'Henri VIII, tandis que les sectateurs restés en Bohême furent les précurseurs des Hussites.

Londres et d'Oxford, une procession solennelle eut lieu à Londres, ordonnée et présidée par l'archevêque de Cantorbéry, Guillaume de Courtenay. Puis, un religieux carme dénonça de nouveau au peuple les propositions hérétiques, et en proclama la condamnation. Toutefois, obstiné dans ses erreurs, un chevalier, du nom de Corneille Clonne, protesta qu'il croirait toujours à la présence du pain matériel après la consécration de la sainte Hostie.

Or, le lendemain, vigile de la fête de la Trinité, il se rendit à l'église des Frères-Prêcheurs de Londres pour y entendre la Messe. Un Père étudiant célébrait les divins mystères. Au moment de l'élévation, le chevalier ne voyant dans l'hostie aucune apparence de changement, s'affermit davantage dans sa croyance. Mais voici que le célébrant rompt les saintes espèces ; alors les yeux de l'hérétique sont ouverts, et il contemple entre les doigts du prêtre une chair vive et sanguinolente divisée en trois parts. Stupéfait, il appelle son écuyer, qui n'aperçoit rien d'extraordinaire. Le prêtre continue les prières, et lorsqu'il laisse tomber dans le calice une parcelle de la sainte Hostie, le chevalier remarque qu'elle a repris sa blancheur habituelle, mais que le Nom de Jésus y paraît inscrit en lettres couleur de chair. A ce spectacle, son cœur est changé, et la foi reprend possession de son âme. Le jour de la fête, le même religieux, étant monté en chaire, prêcha sur la conversion de saint Paul et publia cet étonnant prodige. Ensuite, le chevalier s'étant levé lui-même pour en confirmer tous les détails, promit de défendre jusqu'à l'effusion de son sang le dogme de la transsubstantiation du pain au corps du Sauveur dans la sainte Eucharistie.

1577. — En la Province de Saint-Jacques, au Mexique, le V. P. ANDRÉ MARTINEZ. Bien qu'il eût toujours mené une vie très religieuse et très exemplaire, il s'accablait de pénitences et d'austérités. Il passait les nuits entières en oraison et ne quittait cet exercice qu'après avoir pris une terrible discipline. Les supérieurs l'ayant envoyé prêcher le carême à la Vera-Cruz, il dit un jour publiquement en chaire qu'il ne retournerait plus dans son couvent. On vit bientôt après l'accomplissement de sa prophétie ; car, étant tombé malade sur la fin du carême, il se fit porter, comme un véritable pauvre, à l'hôpital voisin, où il décéda en opinion de sainteté, l'an 1577. Quelques personnes, visitant son tombeau et se recommandant à ses prières, obtinrent les grâces qu'elles sollicitaient. — (August. Davila.)

1670. — Au couvent de Toulouse, mourut le V. P. PIERRE LABAT, disciple fervent de saint Thomas et excellent théologien. C'est à Toulouse, sa ville natale, qu'il prit l'habit de Frère-Prêcheur.

Placé pour sa science parmi les meilleurs théologiens du dix-septième siècle, il enseigna durant presque toute sa vie la doctrine de saint Thomas,

à Bordeaux et à Toulouse, défendant l'autorité du saint Docteur contre ceux qui osaient la battre en brèche.

Un fait remarquable vint mettre davantage en lumière son amour de la vérité et de la doctrine du Maître. C'était en 1664 ; une chaire vacante était promise au vainqueur d'une lutte théologique organisée à cet effet. Etranger à l'Ordre de Saint-Dominique, l'un des champions prononça quelques paroles peu mesurées contre saint Thomas. Notre V. Père entreprit alors devant l'assemblée de répondre à ses assertions. Après plusieurs arguments déjà très convaincants, il produisit enfin l'original de la Bulle adressée par le B. Urbain V à l'Académie de Toulouse lorsqu'il lui concéda le corps du Docteur angélique. Le texte était intègre, le plomb lui-même n'avait aucune altération. Il lut donc ces mots : « *Nous voulons désormais et vous ordonnons par les présentes, que vous suiviez fidèlement la doctrine de saint Thomas comme vraie et catholique, et que vous employiez tout votre zèle à la répandre. Donné à Montefiascone la sixième année de notre Pontificat.* » Par la lecture de ce texte, le défenseur de saint Thomas triomphait.

Non seulement le prétendant à la chaire vacante fut écarté, mais encore, le 5 janvier 1665, l'Université de Toulouse, en réunion générale, résolut « de s'attacher à la doctrine de saint Thomas, qu'elle vénérait comme son chef et son génie tutélaire, selon les prescriptions d'Urbain V », réprouvant pour le passé et l'avenir tout désaccord doctrinal avec ce Docteur. Ce statut fut approuvé et confirmé par le parlement et causa en 1676 et 1681, le rejet de deux théologiens qui aspiraient à occuper une chaire, mais ne montraient pas assez de respect pour le Docteur angélique. Cet insuccès les poussa à le mieux étudier, et ils devinrent ses disciples et ses admirateurs.

Le V. P. Pierre Labat, après une vie toute consacrée à proclamer et défendre la vérité, selon la devise de l'Ordre, mourut à Toulouse, le 30 mars 1670. Il nous reste de lui une bonne *Théologie scolastique* selon les principes de saint Thomas. — (Echard.)

1563. — A Ségovie, mourut la V. M. MANCE CARRILLO, religieuse d'une piété exemplaire et d'une grande exactitude. Deux fois Prieure, elle gouverna son monastère avec tant de zèle, de charité et de prudence, qu'ayant gagné le cœur de toutes ses filles, celles-ci faisaient aveuglément tout ce qu'elle leur prescrivait, pour arriver à la perfection et à la sainteté de leur état. Dieu la combla de tant de consolations à la mort, qu'elle ne put s'empêcher de dire aux Sœurs : « On dit que la mort est amère, il n'y a rien de plus doux. » Elle passa de l'exil de cette vie à la céleste patrie dans ces pieux sentiments, l'an 1563. — (Lopez.)

XXXI MARS

Le V. P. PIERRE DIVOLÉ,
Profès du Couvent d'Auxerre (*)

(1568)

Né au village de Chevannes, à deux lieues d'Auxerre, le V. P. Divolé fit profession pour le couvent de cette ville, et étudia ensuite dans celui de Saint-Jacques, à Paris. En 1537, le clergé et la ville d'Auxerre, qui connaissaient le mérite de ce jeune religieux, voulurent « contribuer à la somme « nécessaire pour le faire recevoir docteur de Paris. » Leurs espérances ne furent point trompées, car, dit un vieil historien, il remplit excellemment les fonctions de docteur, étant puissant en œuvres et en paroles.

Dès l'an 1542, il prêcha le carême dans l'église des Jacobins d'Auxerre, selon la coutume, qui existait alors, de confier l'avent et le carême alternativement à des Jacobins et à des Cordeliers. Le V. Père s'y distingua encore par plusieurs sermons dans des circonstances extraordinaires (1).

Dédaignant les vains ornements de la rhétorique, et peu jaloux de ce pompeux étalage d'érudition sacrée ou profane, qui dépare les meilleures œuvres de ses contemporains, le V. P. Divolé ne voulait qu'une chose, arracher les âmes à l'erreur ou les préserver de ses

(*) R. P. Chapotin, *Année Dominicaine* (Revue) 1865.

(1) Lebeuf, *Hist. de la prise d'Auxerre par les calvinistes.*

atteintes. Il poursuivit ce but avec tant d'ardeur et de charité qu'à sa parole les larmes jaillissaient des yeux, les doutes se dissipaient, les préjugés tombaient les uns après les autres et l'amour de Dieu remplissait les cœurs. Sans acception de personnes, il avertissait du haut de la chaire les plus puissants eux-mêmes ; mais la liberté évangélique de l'apôtre était toujours tempérée d'une prudence et d'une bonté, qui désarmaient l'orgueil et triomphaient de l'obstination.

Telle est à peu près l'idée que les contemporains du V. Père nous ont laissée de son éloquence. Ses Frères émerveillés des fruits que produisait partout la parole de cet homme de Dieu le pressèrent sans doute de publier ses discours, afin que ceux qui ne les avaient pas entendus pussent du moins en tirer quelque profit par la lecture. On ignore, dit Echard, si le P. Divolé se rendit à ces instances, et s'il publia de son vivant quelques-uns de ses ouvrages. Nous savons cependant que le carême prêché à Chartres, en 1558, fut imprimé neuf ans après sa mort, et réédité plusieurs fois. Les sermons avaient été recueillis par Denys Goussard, curé du diocèse de Chartres, pendant que le V. Père les prononçait. Enfin, en 1577, parurent à Paris « *Dix sermons de la sainte Messe et cérémonies, recueillis sous « feu de bonne mémoire M^e Pierre Divolé, docteur en Théologie de l'Ordre « de Saint-Dominique, ainsi qu'il les a prononcés à Chartres.* » L'éditeur, un prêtre du diocèse, fait précéder ce travail d'un petit poème élégiaque en l'honneur du P. Divolé : les cent quatre-vingt-six vers qui le composent ne manquent pas d'élégance.

Le P. Mallet dit que le P. Divolé écrivit un livre contre les hérésies calviniennes, *Liber contra hæreses calvinianas :* mais sans ajouter si ce livre fut publié. De son côté, le R. P. Souéges nous apprend que « René Benoît, célèbre et pieux docteur de Paris, ayant entrepris de « donner en français la vie des Saints, quelque capacité qu'il eût de « faire des discours de lui-même, il estimait tant ceux que le V. Père « Divolé avait faits aux principales fêtes de l'année, qu'il les a insérés « dans son ouvrage pour servir de lecture aux âmes pieuses. »

Le zèle et le talent du V. Père le rendaient cher au peuple. Son caractère, ses vertus religieuses, le succès constant de sa parole lui donnaient aussi sur ses Frères un ascendant, auquel personne ne songeait à se soustraire. Chacun souhaitait d'avoir pour supérieur et pour guide celui qui réalisait si noblement en lui-même le type du vrai Frère-Prêcheur. Il fut donc élu Provincial, en 1551, par la Province de France. Le meilleur éloge de son administration se trouve assu-

rément dans l'empressement des religieux à prolonger la durée de sa charge. Le P. Divolé fut Provincial pendant douze ans.

Malgré ses nombreuses occupations, il continua de défendre dans la chaire sacrée la vérité et la sainteté de la foi catholique, attaquées en ce temps par les huguenots. Nous empruntons à un chroniqueur contemporain une partie de la relation pleine de naïveté, dans laquelle il raconte le succès du V. Père pendant son carême de 1560, dans la ville de Provins. Tout en faisant la part des exagérations de détail qui, durant les luttes passionnées de cette époque, ont dû naturellement échapper à notre auteur, nous trouverons dans ce récit une peinture de l'influence que le P. Divolé exerçait partout dans ses prédications. Rapproché des autres témoignages, celui-ci prouvera jusqu'à quel point la haine des sectaires poursuivait cet athlète intrépide de la foi de Jésus-Christ et de l'Eglise catholique (1).

II. — « En cette présente année le sermon ordinaire pour chaque jour de carême se tenait en l'église du couvent des Jacobins de Provins, et parce que l'hérésie et doctrine huguenotique tâchait à prendre pied et fondement audit Provins, le prieur des Jacobins, homme religieux et fort catholique, fut soigneux de pourvoir en leur couvent d'un prêcheur qui fût digne de sa charge, capable de maintenir en la foi les bons et fidèles, d'y ramener les dévoyés et d'y retenir les ébranlés, selon qu'il en était besoin pour le temps.

« Pour ce faire, il appela d'Auxerre audit Provins un grand et savant prêcheur nommé Maistre Divolé, jacobin du couvent d'Auxerre, homme de sainte vie, droit de corps, de grande corpulence, bigle d'un œil, noir de visage, rude de parole et âgé de 40 à 50 ans ; docteur de Paris des plus savants qui fussent en son Ordre, voire même en toute la France, grand exterminateur de toute fausse doctrine, grand adversaire des huguenots et de leur hérésie.

« Par les sermons qu'il fit en carême, il sut si bien confronter tous les points de l'Ecriture que les huguenots mettaient en controverse, que les habitants de Provins, je dis même les huguenots d'icelle pour la plupart, voulurent l'écouter, aucuns pour entendre la vérité,

(1) *Mémoires de Claude Haton*, dans les *Documents inédits pour l'Histoire de France*. Claude Haton était né à Melz-sur-Seine, dans l'arrondissement même de Provins, et sauf quelques voyages en Allemagne ou à Paris, et quelques séjours à la cour, il restait habituellement à Provins, remplissant les fonctions du saint ministère. C'est donc un témoin qui parle.

autres pour l'accuser et faire punir, comme nous le verrons tout à l'heure, s'il disait chose contraire à la volonté des gouverneurs et aux édits publiés en faveur des huguenots.

« Un jour après avoir prédit les malheurs qui fondraient sur le royaume, sa ruine et sa désolation prochaine, il appela la France désolée, misérable et maudite de Dieu, s'appuyant sur l'Ecriture qui, en divers endroits, crie à haute voix : *Maudite soit la terre qui a un jeune enfant pour son roi ! Maudit le royaume qui a des princes déloyaux et compagnons des larrons, qui ne font pas jugement des larrons.*

« Les huguenots de Provins qui étaient présents, et ceux à qui furent rapportés ces propos, ne firent faute d'informer contre lui comme un séditieux, ainsi qu'ils l'appelaient, et écrivirent en leurs informations qu'il avait maudit le roi et appelé les gouverneurs déloyaux et compagnons des larrons. Ces dénonciateurs procédaient le plus secrètement possible, pensant le faire taire et punir par peine de mort.

« Ledit prédicateur fut averti par des catholiques qu'on avait dû requérir pour servir de témoins. Or, le lendemain étaient présents à son sermon les juges, les parties et avec eux les autres huguenots, qui attentivement prêtaient l'oreille pour augmenter leur information, lorsque Me Divolé conclut son discours en disant : « Peuple, ne hobe ; je te veux dire des nouvelles que chacun de vous ne sait pas, qui sont telles que les gens de justice sont en peine de trouver des témoins qui veuillent déposer contre moi. On dit qu'ès sermons que je vous fais par chacun jour je vous incite à sédition contre le roi et les gouverneurs ; et pour rendre ma cause plus odieuse au roi, disent que tel jour j'ai maudit Sa Majesté en disant : *Que maudit soit le jeune roi qui gouverne la terre de France !* Pareillement ajoutent en leurs accusations que j'ai dit que ses gouverneurs et ses princes sont méchants, gens déloyaux et compagnons des larrons. Je te laisse à penser si tu m'as ouï dire de tels propos en mes sermons, et parce qu'ils sont en peine de trouver des témoins, je les avertis, s'ils sont ici présents, qu'ils se retirent par devers moi et je leur signerai de ma main et de mon sang que j'ai dit : *Que malheureux sont la terre et le pays qui ont un jeune enfant pour leur roi.* Est-ce maudire le roi ? Je vois bien que les huguenots de cette ville sont des idiots ; car, s'ils étaient savants, ils trouveraient en l'Ecriture-Sainte les paroles que j'ai dites et ne penseraient comme ils font que je les eusse inventées

de moi-même. Je me recommande à vous tous, que vous priiez Dieu pour moi ; j'ai bon besoin de son aide. Je vous prie, comme toujours je vous priai en mes sermons que vous ne fassiez pas de sédition. Priez Dieu pour le roi qu'il lui plaise de le garder ; priez Dieu pour ses gouverneurs et du royaume.

« Ce dit, bailla congé au peuple. Les huguenots, piqués de voir leur entreprise découverte, recoururent au roi à Fontainebleau, par l'intermédiaire du bailli. Mais alors, se trouvait à Provins Me Nicole Chanterène, aumônier de M. de Guise. Me Divolé l'alla saluer pour lui bailler lettres adressantes à un certain jacobin, confesseur du roi, nommé Me Brochot, homme fort savant, par lesquelles il le priait d'obtenir du roi, que rien ne serait décrété qu'il n'eût répondu aux accusations portées contre lui. Et par même moyen pria ledit aumônier Chanterène de le recommander à M. de Guise, son maître.

« Celui-ci ne faillit point d'avertir le sieur de Guise, qui lui donna charge de lui en rafraîchir la mémoire le lendemain au sermon du roi pour en parler lui-même au roi et interroger ledit Brochot du contenu des lettres dudit Divolé : ce qui fut fait.

« Au lendemain, M. de Guise étant avec le roi aperçut le bailli de Provins qui attendait sa réponse. Après avoir parlé au roi avec Me Brochot, en la présence du roi de Navarre et du connétable, il lui dit : « Bailli de Provins, où sont les informations que tu as faites « contre votre prêcheur ? N'as-tu à faire ici que cela ? Baille-les moi, « et t'en retourne quand tu voudras. Le roi et la cour connaissent « mieux ledit prêcheur que toi. Tu es donc de ceux qui veulent « troubler le roi et le royaume. Tu es donc huguenot ? Va-t-en, je te « marque. » Le bailli resta tout honteux.

« Le roi dit alors à M. de Guise et à son prêcheur Brochot : « Faites « réponse au prêcheur de Provins qu'il fasse son devoir de prêcher « et que s'il a bien dit, qu'il dise mieux, et prie pour moi et pour le « royaume. »

« Au retour du bailli, les juges et gens du roi, ayant connu le crédit qu'il, prêcheur Divolé, avait auprès du roi et des princes, mêmement auprès du roi de Navarre, essayèrent de s'excuser, rejetant toute la faute sur quelques huguenots. Quant à Me Pierre Divolé, il n'eut pas plus tôt reçu ces nouvelles par M. de Guise et Me Brochot, qu'à la fin d'un sermon il en avertit le peuple, et lui dit comment ses accusateurs avaient échoué. A ces nouvelles le peuple fut fort réjoui, qui volontiers eût saccagé ceux qui avaient attenté contre lui.

« Le prédicateur poursuivit ses sermons le reste du carême avec toute assurance et prêcha si hautement et si doctement, que le peuple, voire les plus savants, l'admirait. Il prêchait tout d'un autre style qu'on avait jamais ouï, déclarant jusques aux scrupules et pensées des consciences, ce qu'il en fallait croire et juger pour être péché ou non péché; appuyant avec les témoignages de l'Ecriture-Sainte et des anciens Pères et Docteurs de l'Eglise sa propre opinion et les sentiments qu'il avait de la foi et de la religion. »

III. — Durant la même année 1560, le V. P. Divolé eut encore à souffrir ailleurs les persécutions des hérétiques, mais cette affaire tourna une fois de plus à leur confusion. « Le dimanche 26e jour d'octobre 1560, dit Louvet (1) dans son journal, Me Divolé, religieux jacobin, faisant le sermon dans l'église Saint-Maurice à Angers, il lui fut tiré un coup de pistolet dans la chaire par un homme lequel fut tué en ladite église à coups de celles. »

En 1563, il obtint enfin à force de sollicitations d'être déchargé du gouvernement de la Province de France. Voici en quels termes le fait se trouve mentionné dans les registres du Maître général, Vincent Justiniani : « Le R. P. Maître Pierre Divolé, d'Auxerre, Provincial de « France, faisant de nouveau les instances les plus vives, après tant « d'autres fois, et assurant qu'il ne pouvait plus sortir du couvent ni « être utile à la Province, parce que les hérétiques cherchaient à le « tuer, a été absous de sa charge de Provincial (2). »

L'attitude de l'hérésie devenait chaque jour plus menaçante. Poussée à une politique incertaine et ambiguë par un catholique équivoque, le chancelier Michel de l'Hôpital, à qui les protestants ont élevé depuis une si magnifique renommée, Catherine de Médicis venait de convoquer le colloque de Poissy (3). Ainsi que l'avaient annoncé les évêques et le P. Divolé lui-même, les protestants, fiers enfin d'être comptés dans le royaume, devinrent insolents et intraitables. L'édit de janvier 1562 fut un nouveau triomphe pour l'hérésie, puisqu'il

(1) Jurisconsulte angevin de cette époque.

(2) Arch. génér. *Reg. Mgri Justiniani*, f° 30. (Note communiquée par le R. P. Chapotin.)

(3) « Le Pape (saint Pie V) a dit clair et haut que cet homme a plus fait de mal et ruiné plus de catholiques avec sa plume que l'Amiral avec ses armées. » Lettres de l'évêque du Mans, ambassadeur à Rome pour la cour de France, et plus tard cardinal de Rambouillet.

permettait aux protestants de tenir leurs assemblées hors des villes. Les sectaires attendaient davantage ; mécontents, ils voulurent cependant profiter de l'issue qu'on leur avait imprudemment ouverte.

« Tenant au poing l'édit de janvier, dit Aubigné, ils l'étendaient « au-delà des bornes, et disaient hautement que si l'on ne voulait « leur donner des temples, ils en prendraient. » Ils ne réalisèrent que trop leurs menaces, et sans parler de villes prises et saccagées par leurs armes, la France apprit bientôt à Dreux, à Jarnac, à Moncontour, qu'elle avait nourri dans son sein une faction ennemie, et qu'il aurait fallu l'anéantir au lieu de traiter avec elle.

Surmontant la crainte que lui inspiraient les menaces des sectaires, le R. P. Divolé descendit de nouveau dans l'arène pour la vérité et pour Dieu. Il apporta dans la lutte un caractère en même temps plus ferme et plus conciliant, un esprit mûri par les années et les affaires, de plus grandes vertus, toutes qualités nécessaires pour exercer autour de soi une influence forte et durable, et que le gouvernement consciencieux des hommes développe si heureusement. Ses prédications furent plus que jamais couronnées de succès dans la plupart des villes de France. Poitiers surtout garda longtemps le souvenir du fait mémorable, qui arriva en cette ville pendant l'année 1567.

Un ministre, appelé Lusiéra Aumoy, voulut engager une discussion ; et à l'annonce de cette conférence, les habitants accoururent de toutes parts, même ceux qui faisaient profession de la religion réformée.

Le V. Père ouvrit la séance et commença à presser son adversaire par des raisons très convaincantes, montrant qu'on avait tort de traiter d'une manière outrageante la sainteté de la Vierge. Le ministre tâchait de s'évader par de belles paroles et un discours plein d'amphibologie ; mais la vérité fut plus forte que le mensonge, et Lusiéra se vit réduit au silence. Toutefois, il ne se rendit pas à la suite de ce premier échec ; et, reconnaissant sa faiblesse, il recourut à des sophismes et à des arguments remplis de fourberie, pour essayer de prouver que Marie n'était pas demeurée Vierge après avoir enfanté le Sauveur du monde. Que pouvait-il résulter d'une pareille insolence ? Dieu pouvait-il tolérer l'audace d'un si horrible blasphème, sans que l'honneur de sa Mère n'en reçût la moindre atteinte ! Il fit paraître un trait de sa toute-puissance à la face de cette grande assemblée. En effet, sur-le-champ, il ferma la bouche de ce blasphémateur, en rendant sa langue immobile. Mais,

la divine vengeance ne devait pas s'arrêter là ; par un prodige aussi merveilleux que le premier, cet hérétique tomba frappé de mort, en exhalant une odeur si infecte, que personne n'en pouvait supporter la corruption. Comme tous les assistants effrayés se disposaient à fuir, le V. P. Divolé, sans perdre de temps, ne manqua pas de faire ressortir tout l'enseignement d'un pareil châtiment, rappelant la vérité d'une doctrine que le ciel autorisait par cet insigne miracle (1). Le fruit de cette réunion fut la conversion de plusieurs hérétiques qui rentrèrent dans le sein de l'Eglise.

La haine des sectaires croissait toujours contre cet homme, qui réfutait toutes leurs erreurs, et démasquant leurs ruses faisait toucher du doigt l'inanité de leurs doctrines. Mais Dieu préparait à son serviteur comme une récompense digne de lui, une part aux ignominies et aux souffrances de sa croix. Bientôt, les huguenots vont se précipiter sur Auxerre et y laisser dans ses monuments mutilés, dans ses sanctuaires privés de leurs saintes reliques, des traces lamentables de leur fureur ; ce sera contre le P. Divolé qu'ils voudront surtout sévir.

Malgré le zèle des évêques, la prétendue réforme faisait de notables progrès dans l'Auxerrois. Dès 1560 l'exercice de la nouvelle religion était devenu presque public dans la ville et dans les environs, des fonctions importantes avaient été confiées à des personnages suspects d'hérésie ; on établissait partout des prêches dans les campagnes ; le pays était plein de troupes calvinistes prêtes à soutenir par la force des armes l'empire croissant du « saint Evangile ». L'insolence des réformés augmentait chaque jour, grâce au silence des magistrats et à la secrète connivence des lois ; le peuple, généralement attaché à la foi, ne pouvait supporter ce spectacle, et souvent des rixes sanglantes coûtaient la vie à bon nombre d'hommes des deux partis et venaient envenimer encore les ressentiments.

IV. — Dans ces temps difficiles, le P. Divolé semble avoir reporté principalement sur la ville et le pays d'Auxerre les sollicitudes de sa charité, les ardeurs de son zèle. « Il continuait à prêcher avec force et éloquence, dit un chroniqueur auxerrois contemporain. Il publiait hautement en présence des principaux magistrats et de ceux qui leur étaient attachés, qu'il était dangereux d'avoir dans la ville

(1) Mallet, *Hist. du couvent des Jacobins de Paris.*

pour officiers de justice les ennemis de la religion catholique, déclarait que c'était une source de malheurs, que si le roi n'y mettait ordre, les églises seraient bientôt profanées, les prêtres mis à mort, et l'auguste sacrifice de la Messe entièrement aboli. Plein de l'esprit de Dieu et pénétré de la plus vive douleur, il adaptait à la ville d'Auxerre les lamentations du prophète Jérémie; il invitait sans cesse ses concitoyens à changer de vie, à faire pénitence et à se tenir sur leurs gardes. Mais il avait le chagrin de parler à des hommes endormis : leur aveuglement ne leur permettait pas de comprendre la grandeur et la proximité du mal..... La fausse sécurité où ils étaient donna lieu aux hérétiques de penser sérieusement aux moyens de faire réussir le projet qu'ils avaient formé de se rendre maîtres de la ville. Ils attendaient ce moment pour faire éclater leur vengeance sur le P. Divolé, qui déclamait contre eux et qui découvrait presque toutes leurs entreprises (1). »

Le passage de Charles IX à Auxerre, le 18 avril 1560, et l'affront infligé par le roi aux huguenots, qui avaient prétendu, pour se le rendre favorable lui faire agréer comme une démonstration flatteuse la plus ridicule mascarade, tout cela n'apaisait point les factions. Sur la fin du mois de septembre de la même année, le jour de la Saint Michel, le frère de l'amiral Coligny, d'Andelot, qui commandait dans les environs une armée d'Allemands, se rendit à Auxerre. Les habitants, à qui il était justement suspect, lui avaient plusieurs fois fermé leurs portes; mais le lieutenant général vint à bout de le faire entrer. Il descendit dans une hôtellerie voisine du couvent des Jacobins, et se rendit aussitôt dans leur église. « Il y entra, dit Lebeuf, pendant qu'on chantait un salut : à peine les religieux l'aperçurent-ils qu'ils furent saisis de frayeur, et prirent tous la fuite. Le R. P. Divolé, célèbre prédicateur, qui ne pouvait courir si vite que les autres à cause de son grand âge, fit une chute très rude et se blessa considérablement. Après avoir causé ce désordre dans le couvent des Dominicains, d'Andelot visita les remparts de la ville et se rendit à Notre-Dame-la-d'Hors. Il était accompagné du capitaine La Borde, du lieutenant général, du lieutenant criminel et de deux avocats. Ils montèrent ensemble au clocher de cette église, qui était un des plus élevés...., d'Andelot examina les dedans, les dehors de la ville et concerta avec eux les moyens de s'en rendre maître.

(1) Mémoires d'Edme Panier, habitant d'Auxerre.

« Cela ne fit qu'enflammer de nouveau le zèle éclairé du V. P. Divolé... Mais, d'autre part, la faction des huguenots commença à ne plus garder de mesure en fait de religion. » Ils insultaient ouvertement aux cérémonies du culte catholique. « Le jour de la Fête-Dieu, dit encore l'abbé Lebeuf, ils s'assemblèrent dans une maison où était logé le capitaine Grosmenil. Le Saint-Sacrement devait passer par là; et quand le dais fut vis-à-vis, un d'entre eux eut l'impiété de tirer un coup d'arquebuse dans le dessein de briser la Sainte-Eucharistie. Dieu voulut que ce fut en vain : la balle passa devant un maréchal des logis de la garnison du comte de Charni qui portait un des bâtons du dais. Elle lui frisa le visage, et vint frapper Prix Soufflot, marchand d'Auxerre. »

Des scènes analogues se reproduisirent plusieurs fois dans le cours de l'année 1567. Le peuple, outré d'indignation, courait aux armes; on se battait avec acharnement, la garnison intervenait, et finissait par séparer les combattants, mais sans jamais faire cesser les haines.

Les huguenots s'emparèrent enfin de la ville, le dimanche 23 septembre 1567 : la clef de la Porte du Pont avait été confiée par les magistrats à celui-là même qui avait tiré un coup d'arquebuse sur le Saint-Sacrement; c'est par cette porte que les huguenots se précipitèrent. L'abbé Lebeuf nous trace en quelques lignes la peinture des maux qu'ils firent souffrir à cette malheureuse cité. « Le capitaine La Borde à leur tête, ils entrent pleins de fureur dans les églises, les couvents, les maisons des chanoines et des curés, brisant tout à coups de pioches, de haches, de cognées; ils enfoncent les fenêtres, ils apportent dans les rues des meubles qu'ils vendent à vil prix; les crucifix, les images de la Sainte Vierge et des Saints sont brisés; le saint Nom de Jésus effacé, les cloches fondues, et le Saint-Sacrement foulé aux pieds ! »

V. — Au milieu de ces scènes d'horreur, quel sort attendait l'adversaire constant des huguenots, le V. P. Divolé ? C'est un témoin oculaire, le chroniqueur Edme Panier, qui va nous l'apprendre.

« Ce même jour, dit-il, vers les dix ou onze heures du matin, une partie des conjurés vint à l'abbaye de Saint-Père. Ils y trouvèrent le P. Divolé, l'ancien abbé Hugues de Boulangiers et deux autres religieux de l'abbaye. Antoine Deschamps, l'un des deux, prit la fuite à l'instant et se réfugia chez les catholiques du voisinage qui

le cachèrent durant quelque temps : ensuite Joseph Panier et la femme d'Edme Panier lui donnèrent un surtout de vigneron avec un faix de paille ; il sortit en cet équipage par la Porte du Pont.... et se hâta de venir à St-Bris. Il n'en fut pas de même de Nicolas Crespin, trésorier de l'abbaye : il fut arrêté d'un coup de pistolet, puis déshabillé et jeté de dessus le fossé, où il mourut peu de temps après. Quant à l'ancien Abbé, son grand âge, qui était de quatre-vingt-dix ans ou environ, lui sauva la vie : on se contenta de l'emmener au logis du capitaine La Borde.

« Le P. Divolé, qu'on peut regarder comme le Jérémie de notre ville, était réservé à de plus grands maux. On le conduisit aussitôt chez Philippe Coulon, hôtelier, pour être présenté au capitaine Munier. Tandis qu'on conduisait le saint homme dans cette hôtellerie, on vit arriver plusieurs bandes de huguenots. Les uns lui demandaient s'il était ce prédicateur qui avait tant crié contre eux, et s'il voulait soutenir ce qu'il avait dit en chaire; le Père Divolé répondit, avec un courage intrépide, que c'était lui-même, et qu'il était prêt à mourir pour défendre la vérité qu'il avait annoncée au peuple. Comme il allait continuer pour faire entendre ses raisons, sur-le-champ il en arriva d'autres qui criaient : « *N'est-ce pas là ce séditieux qui a tant de fois ému le peuple contre nous, pour empêcher la publication du saint Evangile?* » Il leur répondit : « *J'ai essayé par mes sermons de maintenir le peuple d'Auxerre dans son devoir, autant qu'il m'était possible; et quant au saint Evangile, je l'ai publié avec vérité, suivant l'interprétation des saints Pères et Docteurs de l'Eglise, et je n'ai rien dit que de vrai pour l'édification de ceux qui m'ont entendu. Et plût à Dieu que j'eusse été cru! Nous ne serions pas réduits maintenant aux malheurs qui nous environnent de toutes parts et que je trouve bien difficile de pouvoir éviter, nous y étant pris bien tard. Néanmoins, j'espère de la miséricorde de Dieu qu'il nous regardera de son œil de pitié, et qu'il n'abandonnera pas tout à fait sa pauvre Eglise d'Auxerre, y ayant tant de saints là-haut en paradis, qui emploieront leur crédit pour nous, particulièrement les saints titulaires de ce diocèse.*

« Il fit encore beaucoup d'autres remontrances, tant à ceux qui le tenaient arrêté, qu'à la foule du peuple, qui accourait de toutes parts à ce triste spectacle, et qui craignait qu'on le fit mourir; mais, aussitôt qu'il commençait à parler, quelque jeune libertin d'entre les huguenots l'interrompait : *Et comment*, lui disait-il, *es-tu assez hardi de parler si impudemment en présence de monsieur notre capitaine? Ne croirais-tu pas encore nous amuser de tes rêveries? C'est trop endurer.* »

« Enfin, un de la troupe le fit entrer dans la maison de Coulon, et le présenta au capitaine Munier, en disant : « *Mon capitaine, voilà le docteur Divolé, de qui vous avez ouï tant de fois parler.* » Plusieurs autres entrèrent avec lui, et tous convinrent de le déshabiller pour leur servir de jouet. Ils lui ôtèrent d'abord son bonnet doctoral, ensuite son chapperon et tous ses autres habits religieux, jusqu'à la robe, et ne lui laissèrent que son pourpoint haut et bas; ils mirent sur ses épaules un vieux manteau tout usé, et sur sa tête un chapeau fort gras, dont la forme était haute de plus d'un pied, avec de petits bords. En cet équipage, ils le firent sortir dans la rue, le promenèrent comme un fou, lui levant la queue de son manteau, et criant les uns aux autres : *Voilà monsieur notre maître Divolé! — Hélas!* commença-t-il à leur dire, *je ne mérite pas qu'on me fasse tant d'honneur que de me traiter comme Jésus-Christ, mon maître. Si vous souhaitez me faire mourir, rendez-moi mes habits religieux et faites de moi ensuite tout ce que vous voudrez. — Marche, marche seulement,* lui disaient-ils en le poussant ; *supra dorsum meum fabricaverunt peccatores.* Et le faisant marcher par force, quelquefois même ils le traînaient quand il pensait s'arrêter. Tous ceux qui l'avaient connu, le voyant en cet état, crurent qu'on le conduisait au supplice. Ils ne purent s'empêcher de pleurer, sensibles aux outrages qu'on lui faisait, et encore plus à sa mort qu'ils croyaient prochaine.

« Lorsqu'il fut arrivé au logis du capitaine La Borde, on vit paraître de jeunes docteurs de la religion prétendue réformée, qui étaient venus pour disputer contre lui. Quelques-uns d'entre eux avaient été religieux sous sa conduite. N'ayant pas voulu observer la règle, ni écouter ses avis, ils avaient quitté leur vocation pour se livrer au libertinage, et, afin d'avoir plus de crédit et d'argent, ils étaient devenus ministres. Le saint homme, plein de zèle et de lumière, n'eut pas de peine à réfuter leurs mauvaises raisons et à détruire tout ce qu'ils purent lui opposer. Il exhorta ceux qui avaient été jacobins à retourner dans l'Ordre ; il invita le capitaine La Borde à rentrer dans le sein de l'Eglise, et leur reprocha à tous leur apostasie, ajoutant qu'ils étaient en état de damnation tant qu'ils feraient profession de l'hérésie (1). »

L'abbé Lebeuf continue en s'inspirant toujours d'Edme Panier et d'un autre chroniqueur contemporain : « Comme l'abbé de Saint-

(1) Mém. d'Edme Panier, cités par Lebeuf.

Père était aussi détenu prisonnier dans la même maison, on croyait que le capitaine La Borde les allait faire mourir tous deux. Les soldats huguenots s'y attendaient ; ils leur présentaient même le pistolet sous la gorge, et toute la ville appréhendait ce coup funeste ; mais Dieu ne le permit pas, et ils furent, peu de temps après, mis en liberté. Ils résolurent alors de fuir la persécution, suivant le conseil de l'Evangile, et ayant pris congé l'un de l'autre, ils se séparèrent pour toujours.

« Plusieurs catholiques profitèrent encore des moments que le V. P. Divolé resta avec eux, et l'accompagnant jusqu'à la fin, ils le consultaient sur le malheureux état où se trouvait la ville. Ils lui demandèrent comment il fallait se conduire par rapport à la religion : « Mes chers amis, leur répondit-il, voilà les effets de vos péchés ; je « vous l'avais toujours dit. Cependant, si vous me croyez, jeûnez et « priez Dieu, qui est justement irrité contre cette pauvre misérable « ville, et alors vous l'apaiserez et vous obtiendrez de lui ce que vous « lui avez justement demandé. Au moins usez de ce remède, si vous « avez négligé les précautions. » Edme Panier est un de ceux qui eurent le bonheur de conduire ce saint religieux. Il ajoute que les ayant tous embrassés les uns après les autres, le V. Père prit congé d'eux en disant et répétant plusieurs fois : « Adieu, messieurs ! adieu, Auxerre ! » et qu'ensuite il prit le chemin de Paris, dans le dessein d'y finir ses jours (1). »

Dans ses *Mémoires sur l'histoire d'Auxerre*, l'abbé Lebeuf nous apprend, sur la foi d'une notice biographique publiée en tête de la troisième édition des sermons du Père Divolé « qu'il ne fut délivré des mains des calvinistes que par le moyen d'une forte rançon, à laquelle tous les gens de bien contribuèrent. » Plusieurs chroniqueurs ont écrit que les calvinistes voulaient le crucifier : l'étonnante analogie que l'on est forcé de remarquer entre le martyre du Père Divolé et quelques scènes de la Passion de Jésus-Christ aura sans doute donné lieu à cette assertion.

VI. — En sortant d'Auxerre, le V. Père se rendit dans la ville de Sens, et là encore il fit éclater son zèle et l'invincible ardeur de sa charité. Après avoir édifié cette ville par ses vertus et ses prédications, il continua sa route vers Paris. « Il s'y retira dans le couvent de son « Ordre, dit à son tour dom Georges Viole, bien fâché de voir sa

(1) Lebeuf, *Histoire de la prise d'Auxerre par les calvinistes.*

« patrie en proie aux calvinistes, priant Dieu jour et nuit de donner la « paix à son Eglise ou de le recevoir en son repos éternel. » Le V. Père était connu depuis longtemps à Paris et ses Frères du couvent de Saint-Jacques lui firent un accueil digne de son mérite ; ce sera la dernière étape de ses longues courses apostoliques, avant le jour de la récompense et l'éternel repos.

Les *Mémoires de Claude Haton,* qui nous ont déjà fourni une narration si intéressante touchant la ville de Provins, et le carême que le V. P. Divolé y prêchait alors, vont nous raconter encore les tristes événements de l'année 1568. Ce récit est absolument nécessaire pour comprendre les tristesses morales qui brisèrent le cœur du V. Père et causèrent sa mort extraordinaire.

« Au mois de janvier 1568, Charles IX fit de nouveau publier un édit portant grâce et pardon à tous ceux qui, en quittant le parti huguenot et mettant bas les armes, se retireraient à Sa Majesté ou à l'Excellence de son frère, le duc d'Anjou. Malgré cet édit, qui provoqua peu de retours, la guerre continuait, et pour la soutenir, le roi, par ses commissions, levait partout une somme infinie de deniers, lorsque l'on proposa des articles pour faire la paix. Qui, du roi ou des huguenots, demanda le premier ladite paix, je n'en sus rien, et crois que ni l'un ni l'autre ne la demandèrent, ains seulement les temporiseurs et entremetteurs, qui étaient avec Sa Majesté, et qui avaient intelligence avec le huguenot, M. le prince de Condé, en firent tout ainsi qu'ils voulurent. Et c'est chose certaine qu'en France pour ce temps il y avait des personnes qui faisaient la guerre et la paix quand bon leur semblait. Parmi elles on disait être la reine-mère du roi, MM. le chancelier de France et le maréchal de Montmorency, qui seuls gouvernaient le royaume à leur volonté, comme aussi la personne de M. le prince de Condé, qui obéissait à partie de ce qu'ils voulaient. Pour le regard du chancelier, qui était l'Hospital, il était hérétique calvinien et huguenot, bien qu'il demeurât avec le roi ; pour le regard de la reine et du maréchal de Montmorency, bien qu'ils allassent à la messe, et qu'ils montrassent d'être catholiques, le peuple de France les avait en réputation d'être huguenots hérétiques ; pour le moins, est chose certaine, qu'ils étaient le soutien et appui des rebelles huguenots, et que leur simulation a porté moult de dommage à la France partout et en tous lieux.

« Les rebelles avaient pratiques, ligues et intelligences dans le royaume, jusque dedans la maison du roi. Après que les temporiseurs

et nourriciers des guerres civiles eurent proposé la paix, à l'instant furent députés des hommes de part et d'autre pour traiter d'icelle. Les huguenots envoyèrent les leurs avec ceux du roi au lieu désigné avec leurs articles que jà par tant de fois avaient présentés remplis d'additions avantageuses pour leur parti et religion.

« Les Parisiens, après avoir su que le roi s'inclinait à conclure ladite paix, se retirèrent à Sa Majesté pour lui faire remontrances, qu'il ne devait pas l'accorder dans les termes portés par les articles huguenots. Lequel en s'excusant, dit qu'il ne pouvait faire autrement ou que sinon, son royaume s'en allait perdre, faute d'argent pour entretenir la guerre, à laquelle personne ne voulait plus s'employer pour son service.

« Pour laquelle excuse rembarrer, les Parisiens, par leur prévot des marchands qui portait la parole, offrirent d'aider à Sa Majesté de grande somme de deniers pour payer les gens de guerre. Ce que ne voulut accorder le roi, ou du moins ses gouverneurs, nommés plus haut, et leur fut par iceux répondu qu'ils Parisiens n'étaient que des séditieux, et que la paix serait conclue.

« La cour de parlement et l'Université envoyèrent de leur côté faire des remontrances au roi contre la conclusion de la paix, sans rien obtenir.

« Les prédicateurs et docteurs qui prêchaient le carême dedans la ville de Paris s'écrièrent en leurs sermons contre le roi et son conseil, et disaient à haute voix que Dieu ferait vengeance, et que Sa Majesté dès ce monde aurait punition et adversité en son esprit et en sa vie, qui ne serait longue ; et que sa mort serait accélérée devant le temps par les huguenots, lesquels ne cesseraient jamais qu'ils ne l'eussent exterminé, quelque paix qu'il fît avec eux; et taxèrent le roi, sa mère et son conseil être cause par cette paix de l'entière ruine du royaume et de la vraie religion catholique. De quoy furent averties Leurs Majestés, qui furent fort indignées contre les docteurs et prédicateurs, contre lesquels usèrent de grandes menaces, et leur firent dire qu'ils prêchassent l'Évangile sans détracter de Leurs Majestés et induire le peuple à sédition contre eux, sous peine d'être punis corporellement et encourir leur indignation.

« Desquelles menaces ne s'épouvantèrent lesdits prédicateurs et docteurs catholiques, lesquels de plus en plus continuèrent par les écritures tant saintes que profanes, du Vieux et Nouveau Testament, à blâmer le mal que faisaient le roi et son conseil, en accordant contre

tout droit divin et humain, canonique et civil, ladite paix si pernicieuse à l'honneur de Dieu, de son Eglise, de Sa Majesté, et contre le repos public de la France. Ils concluaient en disant que cette paix, entre les mains des huguenots, deviendrait bientôt une guerre à Sa Majesté ; et que les hérétiques ne cesseraient qu'ils n'eussent désolé la France, si on ne les exterminait à force d'armes.

« Les docteurs qui prêchaient à Paris en ce temps et qui étaient de la plus grande renommée et les plus zélateurs de l'honneur de Dieu étaient nos Maîtres Vigor, Bénédicti, de Saintes, Hugonis, Divolé et autant d'autres, desquels je n'ai su les noms. Ces docteurs défendaient toujours au peuple qu'il ne fit sédition contre l'état du roi et le repos public de la patrie ; ains les exhortaient à la patience, et à se prosterner devant Dieu en toutes prières et oraisons pour avoir sa grâce et apaiser son courroux, qu'il avait contre le royaume de France, pour le péché des habitants d'icelle ; qu'ils priassent pour le roi, afin que, par sa bonté infinie, il gardât Sa Majesté d'être maculée de la fausse prétendue religion desdits huguenots, quelque permission qu'il leur donnât par sa paix, de laquelle dans les termes qu'il voulait l'accorder, s'en trouverait le premier trompé.

« Or, advint que lesdits prédicateurs comparurent devant le roi en son hôtel du Louvre à Paris. S'ils y furent par Sa Majesté mandés, ou s'ils y allèrent sans mander, je ne m'en suis beaucoup enquis. Estant là arrivés, eurent audience de parler à Sa Majesté ; à laquelle porta la parole Me Divolé, qui prêchait le carême en l'église de M. Saint-Etienne-du-Mont, comme le plus ancien de la compagnie. Que Sa Majesté et lesdits docteurs dirent les uns aux autres, n'en ai su que par ouï dire. Sa Majesté les écouta, mais impatiemment, étant contre eux marri de ce qu'ils l'avaient taxé d'hérésie ouvertement en leurs sermons, à cause de l'accord avec les huguenots.

« Auquel fit réponse ledit Divolé qu'ils n'avaient taxé Sa Majesté ouvertement ni couvertement que d'autant qu'il en baillait l'occasion par la paix si pernicieuse qu'il accordait aux ennemis de Dieu, de la vraie religion et de Sa Majesté même, et que pour certain, mal lui en adviendrait ; car Dieu, qui est juste, ne laisse sans punition tout homme, quelque puissant qu'il soit, qui confond sa religion et qui exalte ceux qui blasphèment son saint Nom ; que ce serait toute aventure, si Sa Majesté parvenait à la moitié de ses ans ; qu'un roi chrétien ne doit jamais fermer la bouche aux vrais prophètes et prédicateurs de Dieu et de son saint Evangile pour la faire ouvrir en

toute sûreté et liberté aux faux prophètes et prédicateurs de l'Antechrist, s'il ne veut donner occasion qu'on doute de sa foi, de sa piété et de sa religion.

« Pour ces causes, les serviteurs de Jésus-Christ et prédicateurs de son saint Evangile prient Sa Majesté de n'accorder pas la paix comme la demandent les huguenots par leurs articles, qui sont du tout directement contre l'honneur de Dieu, le salut de son Eglise, les bonnes mœurs et le repos public du royaume ; et au cas qu'elle fût accordée, de la rompre, et les contraindre, comme il en avait le moyen, à se désarmer, et quitter leur fausse religion de bon gré ou de force ; ou bien, en les laissant à la liberté de leur conscience, de leur ôter tout exercice public de leur religion, tant pour l'administration de la parole que des sacrements ; puisque dans leurs prêches ils n'enseignent à leurs auditeurs que les massacres, les sacrilèges, assassins, meurtres, rébellions et séditions contre Sa Majesté et le peuple catholique, comme la preuve en est plus qu'oculaire à toutes personnes, même les plus ignares de la France.

« Toutes ces remontrances doctorales ne profitèrent non plus que les parisiennes, judicialles, présidialles et rectoralles ci-devant faites à Sa Majesté, laquelle, en parole résolue, dit aux docteurs que ladite paix était conclue et qu'elle ne serait rompue, afin que personne ne lui en parlât plus, s'il ne voulait s'en mal trouver.

« Or était le roi accompagné de plusieurs huguenots moyenneurs d'icelle paix, l'un desquels prenant la parole après Sa Majesté dit : *Sire, c'est trop disputer avec ces caffars, il les faut lier à la cuisine et leur faire donner les étrivières par les valets.* Le roi ne répondit point à cette parole insensée, et donna congé aux docteurs. Et au partir de sa présence, ledit Divolé répliqua tout haut que quand on aurait tué ou fait mourir par le fouet ou autrement sept ou huit pauvres moines ou prêtres, la vraie religion ne serait pas pour cela ruinée et qu'il y en avait d'autres qui avaient la parole en bouche pour la défendre avec l'aide du Saint-Esprit ; et avec tristesse s'en retournèrent en leurs maisons et églises (1). »

VII. — Charles IX, touché de toutes ces généreuses protestations, eut volontiers combattu à outrance la fausse religion, car, nous dit Claude Haton : « quoi qu'on aie pensé de sa personne il était fort

(1) *Mémoires de Claude Haton*, cités déjà plus haut.

« catholique, et n'avait chose en plus grande abomination que « l'hérésie ; mais pour la jeunesse où il était, et pour les trahisons « qu'il voyait parmi les plus grands et apparents de sa cour, M. le duc « d'Anjou excepté, fallait qu'il dissimulât jusqu'en temps opportun « pour triompher. » — Le 23 mars 1568, la paix de Longjumeau était signée, et définitivement la victoire restait aux hérétiques.

Le P. Divolé, cet intrépide défenseur de la foi catholique durant tant d'années, ne put survivre à ce malheureux traité. Le jour de l'Annonciation, dans l'église de Saint-Etienne-du-Mont, il parut subitement comme ravi et hors de lui au milieu de son discours. Accablé par la prévision des maux qui attendaient encore l'Eglise de France, il suppliait Dieu de le retirer de ce monde, et dans une sainte hardiesse, il déclara qu'il ne descendrait point de chaire avant d'avoir reçu l'assurance qu'il mourrait bientôt. Il annonça, en effet, à ses auditeurs qu'il ne lui restait plus que cinq jours à passer ici-bas, leur fit ses derniers adieux, et les supplia de vivre et de mourir dans la vraie foi. A ces mots, ce fut dans l'église entière une explosion de larmes et de gémissements. On se leva, on entoura le saint prédicateur et on le conduisit au milieu des sanglots jusqu'au couvent de Saint-Jacques. Cinq jours après, il partait pour le ciel (31 mars 1568). L'affluence extraordinaire et les larmes du peuple furent son plus bel éloge funèbre.

Ainsi mourut de douleur à la vue des souffrances de l'Eglise et des insultes faites à Jésus-Christ, son maître et son Dieu, cet amant passionné de l'honneur de Dieu, de la pureté de la foi et de la sainteté de nos divins mystères (1).

(1) D'après Claude Haton, le V. P. Divolé mourut subitement après l'entrevue avec le roi. « Il mourut avant qu'il fut vingt-quatre heures après, au grand regret du roy quand il le sut et de toute la ville de Paris. » La députation au Louvre serait alors reculée au 30 mars ou au soir du 29, et aurait pour but la rupture de la paix signée le 23 mars et enregistrée au Parlement le 27. Mais il nous semble beaucoup plus probable que toutes ces remontrances de la ville, du Parlement, de l'Université de Paris et des prédicateurs eurent lieu afin d'empêcher le consentement du roi et pendant les négociations. Celles-ci, d'ailleurs, duraient depuis longtemps, puisqu'au 18 février, l'ambassadeur de Toscane écrivait déjà au prince François de Médicis : « Les négociations de la paix continuent et il paraît qu'elle se fera. » C'est pourquoi nous avons mis le récit de cette entrevue avant le 25 mars, jour où le P. Divolé annonça au peuple sa mort prochaine. L'absence de documents absolument certains laisse un peu dans l'ombre les détails de cette mort : quelques-uns parlent d'un empoisonnement par les huguenots. Un jour, peut-être, la lumière se fera plus complètement sur les derniers instants de cet illustre Frère-Prêcheur, nouveau « marteau des hérétiques » au XVI^e siècle.

Les religieux du couvent de Saint-Jacques voulurent honorer jusque dans sa mort l'hôte vénérable que la persécution calviniste leur avait envoyé. Ils l'ensevelirent au milieu du chœur, près de la reine Clémence de Hongrie ; ils firent graver son image sur sa tombe, et placèrent à l'entour cette pompeuse épitaphe :

Sub hoc contegitur tumulo honorandus Pater Frater Petrus d'Yvollé, Altissiodorensis, doctor Parisiensis, et quondam Provincialis Franciæ, prædicator vigilantissimus, interque cæteros Verbi Dei ministros velut Phebus ab axe coruscans, decus eximium, nullis reparabile sæclis, quem Deus ad se evocavit anno salutis millesimo quingentesimo sexagesimo octavo, martii ultima.

Sous cette tombe est enseveli le Révérend Père Frère d'Yvollé, d'Auxerre, docteur de Paris, jadis provincial de France, prédicateur zélé, brillant comme le soleil au firmament parmi les autres ministres de la parole divine ; l'honneur de son Ordre ; Dieu l'a appelé à lui l'an de notre salut 1568, le dernier jour de mars.

Enfin à ses pieds, on plaça ces deux dystiques, qui rappellent son dernier sermon :

Postremo manibus tensis ad sidera cœli :
Hanc animam, dixit, suscipe, quæso Pater.
Mens pia cœlestis patriæ sortitur honorem :
Hic tumulus tantum putre cadaver habet.

Elevant les mains vers le ciel : ô mon Père, dit-il, recevez mon âme. Sa sainte âme jouit des honneurs de la céleste patrie : ce tombeau ne recouvre que sa poussière.

La V. M. MARIE DE MENDOZA,
Professe du Monastère de Santarem (*)

(1575)

Cette chaste amante de Jésus-Christ, fille de don Brian de Sosa et de Violante de Mendoza, méprisa généreusement les illustres avantages de sa naissance, pour embrasser l'humilité de Jésus-Christ, et refusa les riches partis qui la recherchaient en mariage, pour mener

(*) Sousa.

une vie crucifiée à la suite de l'Agneau sans tache, dans l'état religieux. Elle prit l'habit au monastère de Santarem, où elle fit en peu de temps de si grands progrès dans l'exercice de toutes les vertus, qu'on la regardait avec admiration comme un modèle de sainteté.

Son zèle pour l'étroite observance la fit élire Prieure. Elle s'acquitta des devoirs de sa charge avec une infatigable application, et une si grande charité, qu'à la demande de toutes les Sœurs heureuses de vivre sous sa sage conduite et de profiter de ses exemples, elle fut continuée quinze ans dans cet office. Son zèle était tempéré par la douceur, aussi les religieuses recevaient avec joie ses avis et les accueillaient comme des oracles du ciel. Cette digne supérieure ne laissait passer aucune faute sans la punir ; et quoique extérieurement elle parût sévère, on était persuadé qu'elle n'agissait que par esprit de religion, si bien que ses filles l'aimaient et la craignaient également, et se portaient volontiers à l'accomplissement de leurs devoirs.

Elle les unit si parfaitement dans la charité de Jésus-Christ, que toutes n'avaient qu'un cœur et qu'une âme. Cette V. Mère se donnait à toutes sans aucune partialité ; et quoique sentant plus d'inclination et de penchant pour celles qu'elle voyait plus ferventes et plus généreuses dans leurs efforts vers la perfection, elle cachait dans son cœur cette estime particulière, pour être égale envers toutes, et pour ne pas donner lieu à de secrètes jalousies ; elle les conduisait autant à Dieu par ses exemples que par ses exhortations, ne leur demandant rien qu'elle ne pratiquât la première, soit l'assiduité à l'Office, soit le silence, soit l'exactitude, soit la ferveur à faire toutes les actions pour l'amour et en vue de Dieu.

La V. Mère employait tous les jours plusieurs heures à l'oraison. Elle méditait avec tant de goût sur les mystères sanglants de la Passion de Jésus-Christ, qu'elle ne pouvait presque plus détourner son esprit de cette application. Dieu lui donna des vues admirables sur la grandeur de ces mystères, et de si grands sentiments d'amour, qu'elle en était toute transportée. Ce fut dans ces aimables transports qu'elle supplia son cher Epoux, de la rendre participante de toutes ses douleurs : cette grâce lui fut accordée. Depuis le jeudi jusqu'au samedi de chaque semaine, elle endurait des douleurs excessives, mais avec une telle joie, qu'on ne saurait dire si la satisfaction de souffrir était plus grande que toutes ses douleurs.

Dieu, qui la voulait conduire au ciel par les croix, l'affligea de

plusieurs maladies, qu'elle endura avec une patience admirable. Il lui vint un cancer à la poitrine, qui la rongeait jour et nuit en lui causant un véritable martyre. Avertie par révélation du jour de sa mort, Sœur Marie ne songea plus qu'à l'éternité bienheureuse, objet des désirs de son cœur et des pensées de son esprit. Elle ne voulut plus voir ni parents, ni amis, mais employer le peu de temps qui lui restait à aller au-devant de l'Epoux céleste par la prière et par de saintes affections.

La violence de son mal l'ayant obligée de se mettre au lit, elle s'entretenait amoureusement avec son Bien-Aimé, et le remerciait de la miséricorde qu'il exerçait à son égard, en la retirant bientôt des misères de cette vie. Elle reçut les derniers sacrements avec une dévotion extraordinaire, et voyant toutes les Sœurs autour de son lit, elle les pria de chanter ce répons de notre P. saint Dominique : *O spem miram*! Et à ces paroles, *Imple Pater, quod dixisti, nos tuis juvans precibus*, elle leva les yeux au ciel, comme pour le prier d'effectuer sa promesse, et de lui obtenir de Dieu la grâce de bien mourir. Le répons achevé, elle demanda aux Sœurs pour dernière grâce de chanter ce répons des ténèbres du jeudi saint : *In monte Oliveti oravit ad Patrem*. Quand les deux chantres commencèrent le verset *Verumtamen non mea voluntas, sed tua fiat*, elle fit une inclination de tête, pour témoigner qu'elle se soumettait de tout son cœur à la pure volonté de Dieu ; et après cet acte d'une parfaite résignation, elle lui rendit sa sainte âme, un vendredi, l'an 1575.

LE MÊME JOUR

12... — A Cracovie, au couvent de la Très-Sainte-Trinité, trois Frères moururent le même jour dans des circonstances mémorables. Polonais de nation, ils avaient pris tous trois ensemble l'habit de l'Ordre au célèbre couvent de la Très-Sainte-Trinité à Cracovie. Ils marchaient d'un pas égal vers la perfection dans les pratiques d'une solide piété et tous les exercices de la vie régulière. Par leur pureté virginale, dit le V. Père Bzovius, continuateur des Annales ecclésiastiques, ils resplendissaient comme trois magnifiques étoiles au firmament de ce monastère célèbre, où tant de religieux ont brillé par l'éclat de leur science et de leur sainteté.

Un jeudi saint, après avoir communié avec les autres Frères, suivant l'usage de l'Ordre, ils allèrent se prosterner et commencer leur action de grâces. Mais alors, ils furent tous trois saisis d'un si violent transport d'amour divin, que, n'en pouvant souffrir le délicieux excès, ils expirèrent entre les bras de Jésus-Christ, qu'ils venaient de recevoir dans son adorable Sacrement. Leurs âmes, doucement détachées de leurs corps, s'en allèrent aimer sans mesure et sans fin ce Dieu qu'ils ne pouvaient aimer qu'imparfaitement sur la terre.

Après l'action de grâces, au signal du supérieur, tous les religieux se relèvent, excepté ces trois Frères qui venaient d'entrer dans la joie du Seigneur. On croit d'abord qu'ils n'ont pas entendu, absorbés par la contemplation. On les appelle ; point de réponse ; ils étaient morts.

Religieux et séculiers regardèrent cette fin comme un châtiment de la justice de Dieu. Sans doute, pensait-on, ces trois Frères étaient venus au banquet de l'Agneau divin sans la robe nuptiale des enfants de Dieu. Comment, en effet, fussent-ils morts entre les bras de la vie, s'ils n'avaient communié comme des Judas, en état de péché ? Dans cette persuasion, on les priva de l'honneur de la sépulture ecclésiastique, et leurs corps furent enterrés en un lieu profane éloigné du couvent.

Mais Dieu, dont les voies sont de profonds abîmes, ne voulut pas laisser les restes de ses fidèles serviteurs dans le mépris et l'opprobre, pendant que leurs âmes bienheureuses jouissaient de la gloire céleste. Au moment où le P. Prieur était en oraison, les trois religieux lui apparaissent, environnés de lumière et le visage resplendissant, et, l'assurant de leur bonheur dans le ciel : « Nous ne sommes pas damnés, lui disent-ils, comme vous l'avez cru « avec le peuple. Lorsque nos âmes sortirent de nos corps, les anges les por- « tèrent au ciel. Après la sainte communion nous eûmes de tels mouvements « de contrition et d'amour, que, ne pouvant les supporter, nous sommes « morts dans ce transport de charité. Bien plus, la flamme du feu divin, qui « nous embrasait, purifia tellement nos âmes, que n'ayant plus rien à expier « en sortant de ce monde, elles ont pris leur vol dans le sein de Dieu, qui les « a aussitôt admises à la participation du bonheur éternel : c'est pourquoi « nous vous commandons de la part de Dieu, de retirer nos corps de l'endroit « profane où vous les avez placés et de leur donner la sépulture dans l'église. »

Le P. Prieur ne crut pas d'abord cette vision qu'il considéra comme un effet de son imagination, frappée par la mort tragique des trois Frères ; mais ces Bienheureux s'étant montrés à lui par trois fois, et l'ayant menacé de châtiments rigoureux s'il n'obéissait promptement à un ordre intimé de la part de Dieu même, il vit bien qu'il n'y avait là ni illusion, ni un songe. Il communiqua ces différentes apparitions aux Pères du couvent et au peuple de Cracovie, et l'on résolut d'aller chercher les saints corps en procession, et de les apporter solennellement à l'église, où ils furent enterrés avec des honneurs extraordinaires. Les religieux et le peuple rendirent grâces à Dieu

en apprenant par ces prodiges que la mort de ces Frères n'était pas l'effet de la vengeance de Dieu, comme ils l'avaient cru, mais un effet de son amour et de sa providence.

Ils en furent persuadés à la vue des signalés miracles que Dieu fit bientôt par leur intercession. Bzovius nous apprend, en effet, que la reine Bona Sforza, femme de Sigismond I^er^, roi de Pologne, étant venue par dévotion faire ses prières sur le tombeau de ces Bienheureux, une de ses dames d'honneur, vêtue d'une façon mondaine et peu modeste, marcha sans respect sur la tombe qui couvrait les précieux restes des trois Frères. En un instant, devant tout le peuple, elle fut dépouillée de ses vains et superflus ornements par une main invisible. Elle comprit alors avec quelle modestie et quel respect il faut s'approcher des autels et des reliques des Saints, et elle laissa pour le culte plusieurs des magnifiques vêtements qui lui avaient mérité cette sévère leçon du ciel.

On a vu souvent trois rayons d'une brillante lumière sur ce tombeau. Le V. P. Melchior Moscisk renommé pour sa science et sa piété, assure dans ses écrits, qu'il a eu plusieurs fois la consolation de voir cette lumière miraculeuse.

En l'année 1601, comme on fut obligé de transférer les saints corps à la nouvelle chapelle du Saint-Rosaire, qu'on venait de bâtir, il sortit du tombeau une odeur de roses, de lis et de jasmins, qui embauma toute l'église et frappa d'admiration le peuple témoin de ce prodige.

On ne sait point l'année de la précieuse mort de ces trois Serviteurs de Dieu. — (Bzovius.)

1673. — A Montpellier, mourut le V. P. JEAN-ANDRÉ FAURE, saint religieux et fervent prédicateur de la Province de Toulouse.

Il naquit à Annecy, le 14 mai 1608, et après d'excellentes études d'humanités, il entrait à dix-huit ans dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Vêtu d'abord pour le couvent d'Avignon dans une autre maison de l'Ordre, le jeune novice voulut recevoir de nouveau le saint habit à Avignon même, et par un dessein particulier de Dieu, ce fut un futur martyr au Japon qui le lui donna, le Père Guillaume Courtet, alors Prieur de ce couvent.

En 1627, le P. Jean Carquet, deuxième successeur du P. Guillaume Courtet admit le P. André Faure à la profession. La même année, le P. Claude Pleure et le P. Jean Mahuet consacraient aussi leur vie à Dieu. En racontant plus tard, dans son Histoire du couvent d'Avignon, la belle mort du P. Faure, le P. Mahuet payera à un ami intime non moins qu'à un Frère en religion, le tribut de son admiration.

L'enseignement de la philosophie au couvent de l'Annonciation, à Paris, fut confié au V. P. Faure pendant quelque temps, mais les suffrages de ses Frères l'appelèrent successivement à la tête de presque tous les couvents de la

Province de Toulouse. Dans cette dernière ville, le registre des professions atteste que, durant son priorat, il fit signer à tous les religieux une condamnation des erreurs jansénistes.

Elu Provincial une première fois à Castres en 1654, il le fut de nouveau en 1667, à Montpellier. C'est alors que, pour seconder les desseins du Pape Clément IX, et promouvoir en France l'exacte observance, notre R^me^ Père Général délégua le V. P. Faure, le P. Jean Lepul, Inquisiteur de Toulouse et le P. Antonin Mousset, ex-Provincial de la Province de Saint-Louis. Nommer les commissaires apostoliques, c'est indiquer en même temps le zèle qu'ils apportèrent à cette œuvre, et les fruits qu'ils lui firent produire.

Durant ce temps, le V. Père composait des ouvrages et prêchait incessamment. Il nous reste de lui les *Vies de saint Hyacinthe, de sainte Rose de Lima*, et *de saint Louis Bertrand,* avec un opuscule qui porte pour titre : *La perfection chrétienne comprise dans le saint Rosaire de la glorieuse Vierge. Ce livre contient les exercices des confrères du saint Rosaire réduits en pratique.* »

A tous ses autres travaux le P. Faure ajoutait encore les labeurs de la prédication. Deux fois, pour l'avent ou le carême, il dut se rendre dans les villes de Cahors, Montpellier, Pamiers ; Bordeaux, Toulouse, Avignon, Foix et beaucoup d'autres jouirent aussi du bonheur de l'entendre, sans compter les paroisses qu'il évangélisa par des missions ferventes. Lorsqu'un jour s'écoulait sans qu'il eut distribué quelque part la sainte parole, il gémissait en disant : « *Diem perdidi.* C'est un jour perdu. »

Plusieurs évêques le tenaient en vénération, et parmi eux surtout Monseigneur François Bosquet, à Montpellier. En 1673, le P. Jean-André Faure, alors Prieur de Montpellier, fut invité à prêcher pour la seconde fois le carême en cette ville. La mort devait l'empêcher de conduire cette prédication jusqu'au terme. Le jeudi saint, durant deux heures, il contempla l'amour et l'humilité de son Dieu, devant le trône orné de fleurs. Le lendemain matin, à genoux à son prie-Dieu, et le crucifix entre ses mains, il se préparait dans le silence de la prière à prêcher la Passion du Sauveur, lorsque subitement, sans effort, son âme s'envola pour le Ciel. Quand on vint le chercher pour le sermon, il était mort ; la croix reposait sur le prie-Dieu, mais sa main la serrait encore, au point qu'il fallut presque lui faire violence pour lui enlever son trésor.

Prenant le crucifix, le P. Jean Lacoste, de Toulouse, monta en chaire, et commença par ces mots, qui, malgré leur simplicité naïve, causèrent dans tout l'auditoire une profonde émotion : « Jésus-Christ est mort aujourd'hui, « mes Frères, s'écrie-t-il, et votre Prédicateur aussi ; je tiens la place du « second, pour vous parler des douleurs et de la mort du premier. »

Le jeudi saint, dit le P. Percin, le P. Faure avait fait une confession générale, et presque septuagénaire, il emportait au tombeau son innocence baptismale.

Ses funérailles furent triomphales. Mgr François Bosquet voulut que le vendredi saint, qui était le jour de la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ et

de celle du V. Père fût aussi celui de leur sépulture ; il ordonna aussi de peindre les traits de celui qu'il appelait déjà un Saint.

Cette mort bienheureuse arriva le 31 mars 1673. — (Mahuet, Percin, Echard.)

1650. — Au monastère de Semur, mourut la V. M. MAGNANCE CHIFFLOT. Menant déjà dans le siècle une vie très innocente, elle se sentit puissamment attirée à imiter l'exemple de sa jeune sœur, qui avait méprisé le monde et ses plaisirs, pour se consacrer au service de Dieu. Toutes deux reçurent l'habit ensemble au monastère de Semur.

Sœur Magnance acquit à un si haut degré les vertus religieuses, que la communauté la considérait avec admiration. On remarquait en elle une humilité profonde, une agréable douceur, une charité bienfaisante, une attention à la présence de Dieu continuelle, et une si grande égalité d'esprit, qu'elle était toujours gaie et contente, sans jamais s'inquiéter de rien, ni s'effrayer des difficultés. Insatiable de croix et de mortifications, elle pratiquait des austérités extraordinaires. Ce fut par les souffrances que Dieu la conduisit au ciel. Pendant un an elle endura une oppression de poitrine si forte, qu'elle avait peine à respirer, et un dégoût si absolu de toutes choses, que la seule pensée de manger lui était un supplice. Quand on lui disait, afin de l'obliger à prendre quelque nourriture, qu'il fallait se mortifier pour l'amour de son Epoux crucifié, à ce mot, elle prenait ce qu'on lui donnait, quoique son estomac le rendît aussitôt. Elle fut dans cet état de souffrance surtout les quatre derniers mois de sa vie. Mais sa résignation ne se démentit jamais ; lui disait-on que son mal touchait à sa fin, elle répondait : « Pour être entièrement conforme à Jésus-Christ, je souffrirais bien davantage. »

Quoique son corps fût en proie à des douleurs excessives, son esprit jouissait d'une admirable tranquillité, et son cœur était tout à Dieu. Elle acceptait ses peines en esprit de pénitence. Ravie de souffrir, elle disait quelquefois, toute transportée d'amour de Dieu, qu'elle ne changerait pas son lit de douleur contre un lit de roses.

N'ayant aucune appréhension de la mort, elle en reçut l'agréable nouvelle avec joie, et s'y prépara par de saintes dispositions. La V. Sœur Magnance reçut les derniers sacrements avec une vive dévotion, après quoi, elle entra dans un profond recueillement, durant lequel son visage parut éclatant et inondé de joie, comme si Dieu lui eût fait éprouver les avants-goûts de la bienheureuse éternité. Elle demeura plus d'une heure et demie dans ce doux attrait, tournant parfois les yeux avec des aspirations affectueuses vers les images suspendues autour de son lit. Ce fut dans ces saintes dispositions qu'elle rendit son âme à Dieu. — (*Mém. de Semur.*)

1663. — A Saint-Etienne en Forez, la V. M. ANNE-MARIE DE CHAZELLES. Elle a eu dans notre monastère deux tantes, une sœur et trois nièces.

Sa sœur aînée avait voulu, elle aussi, être dominicaine, mais on la força de se marier. Restée veuve, elle prit l'habit du Tiers-Ordre et y vécut saintement. Elle avait prédit qu'elle serait enterrée en notre Chapitre, et montra la place, avant que nos Mères ne vinssent en cette maison ; ce qui arriva exactement. Laissant un fils fort jeune, elle assura qu'elle demanderait à Dieu, ou de l'appeler à lui, ou de le prendre à son service. En effet, il a été un grand prédicateur et très saint religieux de notre Ordre, sous le nom de Frère Antoine Mazenod.

La mère de Sœur Anne-Marie était aussi du Tiers-Ordre. Ayant détourné sa fille aînée d'être religieuse dans notre maison, elle en eut tant de scrupule, qu'elle s'engagea par vœu à ne mettre aucun obstacle à la vocation de ses deux autres filles, si Dieu la leur donnait ; toutes deux, en effet, eurent ce bonheur d'être appelées à la vie religieuse ; on les nomma Sœur Anne-Marie et Sœur Jeanne l'Evangéliste.

Notre chère Sœur Anne-Marie entra dans notre monastère à l'âge de 15 ans. Elle donna aussitôt des marques d'une vertu extraordinaire, par sa profonde humilité, son obéissance aveugle et son exactitude rigoureuse dans toutes les observances régulières. Sa pureté était si grande qu'elle ignorait jusqu'à la moindre chose sur cette matière. Elle avait une gravité accompagnée de tant de douceur et de charité, qu'elle se faisait aimer de toute la communauté. Sa ferveur, toujours très remarquable, parut encore avec plus d'éclat dans l'office de Maîtresse des novices ; elle animait les jeunes Sœurs par son exemple, et, fort éclairée dans les voies de Dieu, elle leur découvrait les meilleures pratiques de la vie intérieure. Toutes celles qui jouirent du bonheur de vivre sous sa conduite firent de grand progrès dans la vertu, et devinrent des soutiens de la régularité. Quelque diligentes qu'elles fussent à se rendre, nuit et jour, à tous les exercices de la religion, leur fervente Maîtresse les devançait toujours.

En 1663, notre Sœur, qui souffrait depuis longtemps d'un abcès, fut obligée de s'aliter le mercredi saint, et comprenant que sa mort était proche, elle demanda les sacrements et les reçut avec une ferveur, une dévotion qui tira les larmes de tous les yeux. On l'entendit s'écrier : « Mon Dieu, plus de « péché ! c'est maintenant que je ne vous offenserai plus ! » témoignant ainsi son horreur de toute offense de Dieu. Notre-Seigneur, à qui elle désirait ardemment s'unir pour jamais, l'exauça, tout porte à le croire, en l'appelant à lui le 30 mars 1663 : elle était âgée de 44 ans, et en avait passé 29 en Religion. — (*Mém. de Saint-Etienne.*)

APPENDICE (*)

I. — *Le cardinal Hugues de Saint-Cher dispense, par autorité apostolique, les Frères qu'un vice de naissance empêchait d'être élevés aux charges de l'Ordre.*

(9 FÉVRIER 1245).

Rdo Patri in Christo fratri Johanni Dei gratia epo et magistro ordinis fratrum prædicatorum universisque fratribus ejusdem ordinis frater Hugo supradicti ordinis professor indignus tituli sancte Sabine presbyter cardinalis, salutem in Dno Jhesu Xto.

Noverit vestra dilectio quod quum apud summum Pontificem instaremus ad obtinendam dispensationem fratribus nostri ordinis qui defectum in natalibus patiuntur ut in priores provinciales et conventuales possint eligi et institui, constitutione super hoc edita non obstante, concessit nobis et commisit ipse Dnus Papa dispensandi super hoc plenariam potestatem. Nos igitur auctoritate supradicta nobis in hac parte commissa, cum universis fratribus qui modo sunt instituti in officiis supradictis, et cum aliis etiam nunc in eodem ordine existentibus, super praemisso defectu natalium dispensamus, ut licite possint eligi et institui in officiis supradictis, non obstante aliqua constitutione super hoc promulgata. In cujus rei testimonium sigillum nostrum præsentibus duximus apponendum. Datum Lugduni V Idus februarii, pontificatus Dni Innocentii papæ IV anno 11°, anno Dni MCCXLIIII (*Stylo veteri, novo vero* 1245) — (*Arch. général.*) (1).

(*) Toutes les pièces de cet Appendice étaient jusqu'alors inédites, excepté la lettre relative à la célébration de la fête de saint Dominique.

(1) Ce document, ainsi que les deux derniers de cet Appendice nous ont été communiqués par le R. P. Pie Mothon.

II. — *Le cardinal Hugues, légat du Saint-Siège en Allemagne, rappelle aux prélats négligents l'obligation de célébrer la fête de saint Dominique.*

(1er JANVIER 1253).

Reverendis Patribus archiepiscopis, episcopis, ac venerabilibus fratribus abbatibus, dilectisque in Christo prioribus, decanis, archidiaconis, ecclesiarum rectoribus, et eorum vicariis universis, infra Alemaniam, Daciam Bohemiam, Poloniam, Moraviam, ac alios legationis nostræ terminos constitutis, frater Hugo, miseratione divina Tituli sanctæ Sabinæ Presbyter Cardinalis, Apostolicæ Sedis legatus, salutem in Domino.

Mundi curriculo, horâ novissimâ, tendente cursu concito ad occasum, in pluribus refrigescente charitatis igniculo, quosdam sibi reliquit Dominus sub mortalis corporibus pœnalibus tenebris, quasi solem sub nube ex parte intuentis oculis occultatos, donec carnis confracta laguncula, miraculorum lampades diffundant pleniùs lumen suum, ac de vase fragili virtutum respiret fragrancia, Dominum in sanctis suis mirabilem prædicante.

Nempe Pastorum Pastor æternus quosdam ab æterno exaltare disposuit gregis duces, et illorum honestos labores feliciter consummare, ut forma facti ex justis operibus subditorum, ne pes eorum labatur in bivio, ipsos in viam dirigant salutarem, acquirentes eisdem merita præmij, et præmia meritorum. Novissimè enim diebus istis felicis recordationis Dominus Gregorius Papa nonus Beatum Dominicum, primum fratrem Ordinis Prædicatorum, et Magistrum egregium, propter ipsius vitæ sanctimoniam, multis miraculis attestatam, Sanctorum ascripsit catalogo, mandans festum ejus Nonis augusti per universam Ecclesiam solenniter celebrari. Nec immerito tantum patrem taliter honoravit. Ipse siquidem dum adhuc nobiscum viveret, spiritu ambulabat, desideria carnis non solùm non perficiens, sed extinguens victu, vestitu, et moribus, veram in se exhibens paupertatem. In oratione continuus, in compassione præcipuus, in lachrymarum effusione profluus, in animarum zelo fervidus, ad prospera non remissus, ad adversa securus.

Quantus apud nos extiterit clamant opera, virtutes et miracula protestantur. Quantus et nunc maneat apud Dominum, dicunt omnes qui ad ejus tumbam catervatim conveniunt, ubi visum cæci recipiunt, mortuis vita, surdis auditus redditur, et debilis quisque sospes frequenter regreditur per gratiam Salvatoris. Nemo istius gloriam parvam existimet, qui ab omni molestia jam penitùs liber existens, recogitat annos suos in dulcedine animæ suæ. Lætatur pro diebus quibus humiliatus est, annis quibus vidit mala. Cum jucunda admiratione considerat pericula quæ evasit, labores quos pertulit, certamina quæ devicit : et pro his omnibus certa et indubitata

fide expectat beatam spem, et adventum gloriæ magni Dei et Salvatoris sui, qui ressuscitabit et reformabit corpus ejus, configuratum proprii corporis claritati.

Sane licet mandatum addere mandatis apostolicis superfluum videatur, cum additione plenitudo non egeat; propter quorumdam tamen negligentiam et torporem, qui prædicta mandata surdis auribus hactenus transierunt, ne lucerna tanti luminis abscondatur sub modio, sed ponatur potiùs super candelabrum, ut omnibus luceat, qui in domo universalis Ecclesiæ fide ac spiritu commorantur : vobis universis et singulis qua fungimur authoritate firmiter præcipiendo mandamus, memoratum festum, dicta die, Nonis videlicet augusti, cum novem lectionibus canonici, et cum duodecim monachi, annis singulis in ecclesiis vestrisque monasteriis solenniter celebrantes, ac facientes vestris subditis, et præcipuè clericis celebrari, illud in vestris calendariis ac martyrologiis annotetis, Beatum Dominicum in litaniis vestris aliis confessoribus ascribentes.

Ut autem nos ad hæc, quasi quibusdam præmiis illectivis, vos ac vobis subditos fortiùs invitemus, omnibus verè pœnitentibus et confessis, qui prædictum sancti Dominici festum solenniter celebrantes, ad ecclesiam ipsa die, ubi Officium agitur, cum debita devotione accesserint; de omnipotentis Dei misericordia, et Beatorum Petri et Pauli Apostolorum, necnon ipsius sancti Dominici meritis et authoritate confisi, sexaginta dies de injuncta sibi pœnitentia misericorditer relaxamus. Datum Leodij kalends januarii, pontificatus Domini Innocentii anno 10 (1).

III. — Le cardinal Hugues accorde quarante jours d'indulgence aux fidèles qui aideront par leurs aumônes à la construction de l'église des Dominicaines du monastère de Saint-Jean de Colmar.

(10 JUIN 1235)

Universis Christi fidelibus per alemaniam constitutis Frater Hugo miseratione divina tituli sancte Sabine presbyter Cardinalis, apostolice sedis legatus salutem in domino.

Quoniam, ut ait apostolus, etc. Cum igitur Priorissa et conventus sororum ecclesie Sti Johannis de Columbaria, ordinis fratrum prædicatorum, Basiliensis diocesis, sicut ipse nobis significare curarunt, ecclesiam ipsam edificare ceperint, opere sumptuoso, nec ad perfectionem ipsius proprie sibi suppetant facultates; Universitatem vestram rogamus, movemus et hortamur in domino,

(1) L'*Année Dominicaine* avait publié cette lettre au premier tome de juillet, dans la vie du B. Humbert de Romans.

in remissionem vobis peccaminum iniungentes, quatenus de bonis vobis a deo collatis, pias elemosinas et grata caritatis subsidia erogetis ut per subventionem vestram opus inceptum valeat consummari, et vos per haec et alia bona, que domino inspirante feceritis, ad aeterne possitis felicitatis gaudia pervenire.

Nos autem, de omnipotentis dei misericordia et beatorum Petri et Pauli apostolorum ejus auctoritate confisi omnibus vere penitentibus, et confessis qui manum eis ad hec porrexerint adiutricem, quadraginta dies de iniuncta sibi penitentia misericorditer relaxamus.

Dat. Argentinae IIII Idus Junii, Pontificatus domini Innocentii papæ IIII anno octavo.

Colmar. Arch. du Haut-Rhin, fonds des Unterlinden.

IV. — Berthold, évêque de Bâle, suivant le mandat qu'il en a reçu du cardinal Hugues, permet aux Dominicaines du monastère de Saint-Jean de s'établir dans l'intérieur de la ville de Colmar.

(15 JUIN 1251)

B. Dei gratia Basiliensis episcopus, dilectis in Dei filio filiabus Priorisse et conventui sororum de sancto Johanne iuxta Columbariam, salutem in domino sempiternam.

Quoniam in loco in quo nunc habitatis, oratorium vobis construere et officinas necessarias non audetis, pro eo quod cives columbarienses sepius asseruerunt se omnia oportere destruere si immineret obsidio civitati; quod etiam non sine gravi damno vestro experte fuistis, quando impetuose accurentes domum vestram et officinas in magna parte destruxerunt; ne tam honestum conventum, et tam nobiles personas spiritu dei in unum collectas, in posterum dispergi contingat, concedimus vobis auctoritate presentium et volumus ut in ipsam civitatem, ad aream vestram que sita est infra murum novum suburbii civitatis transitum facientes, edificetis ibidem ecclesiam vobis cum claustro et necessariis officinis, salva privilegiorum vestrorum per omnia libertate, sicut nobis venerabilis et dominus Hugo, cardinalis, sedis apostolice legatus, dedit firmiter in mandatis.

Concedimus insuper ut super altare ibi vobis portatile celebretur, quousque habeatis altaria consecrata.

Iniungimus etiam principaliter Columbariensibus et insuper omnibus Christi fidelibus per circuitum in remissionem suorum peccaminum, ut vobis, tam favore quam consilio et auxilio cooperentur, ad hunc tam necessarium transitum faciendum.

Datum anno domini M. CC. quinquagesimo primo, XVII Kal. Julii.

Colmar. Arch. du Haut-Rhin, fonds des Unterlinden.

V. — Le cardinal Hugues confirme la permission accordée aux Dominicaines par l'évêque de Bâle de s'établir dans l'intérieur de Colmar.

(16 SEPTEMBRE 1252)

Frater Hugo, miseratione divina tituli sancte Sabine presbyter cardinalis, apostolice sedis legatus. Dilectis filiabus, Priorisse ac conventui sororum de Columbaria, ordinis fratrum predicatorum, Basiliensis dyocesis, salutem in domino simpiternam.

Cum a nobis petitur quod iustum est et honestum, tam vigor equitatis quam ordo exigit rationis, ut id per sollicitudinem officii nostri ad debitum perducatur effectum. Cum igitur sicut nobis exponere curavistis, venerabilis pater, Eps Basiliensis, attendens prudenter quod monasterium vestrum situm juxta villam Columbariae, prope muros ibidem, sine scandalo populi, et dampno ville ipsius, non poterat commode remanere, illud ad propriam aream quam habetis infra muros ville predicte, transferendi licentiam de speciali mandato nostro, vobis duxerit concedendam. Praesertim cum vos, in prima monasterii vestri fundatione, canonicis ejusdem ville in quorum parrochya manetis et manebitis pro bono pacis eorum assignaveritis duorum talentorum reditus annuatim, quos usque hodie pacifice percipiunt et quiete sicut nobis prefatus eps. litteris intimavit; Nos vestris supplicationibus grato concurrentes assensu, quod ab eodem epo provide factum est, in hac parte ratum habentes et gratum, illud auctoritate presentium confirmamus, et presentis scripti patrocinio communimus.

Nulli ergo hominum omnino liceat hanc paginam nostre confirmationis infringere, vel ei ausu temerario contraire. Si quis autem hoc attemptare presumpserit, indignationem omnipotentis dei et beatorum apostolorum Petri et Pauli se noverit incursurum.

Datum in maguntia XVI Kal. septembris Pontificatus Dni pape Innocentii IIII anno nono.

Colmar. Arch. du Haut-Rhin, fonds des Unterlinden.

VI. — *Alexandre IV confirme la même permission.*

(13 MARS 1257)

Alexander eps servus servorum Dei.

Dilectis in Christo filiabus, Priorisse et conventui monialium inclusarum monasterii de Columbaria ordinis sancti Augustini, Basiliensis diocesis, secundum instituta fratrum ordinis predicatorum viventibus salutem et apostolicam benedictionem.

Solet annuere sedes apostolica etc... Exhibita siquidem nobis vestra petitio

continebat quod venerabilis frater noster Eps Basiliensis de mandato dilecti filii nostri H. tituli sancte Sabine presbyteri cardinalis tunc in partibus illis apostolice sedis legati transferendi monasterium vestrum de loco in quo prius iuxta Burgum de Columbaria fuerat propter plures ineptias ad alium locum vestre religioni magis congruum in fundo videlicet vestro infra suburbium ipsius Burgi et terminos ipsius parrochie in qua prius fuerat concessit diligenti deliberatione prehabita, et dicti cardinalis mandati forma servata liberam facultatem annuo redditu quadraginta solidorum usualis monete dumtaxat ecclesie parrochiali in quos ibi primitus tenebamini reservato, prout in patentibus litteris ipsorum Episcopi et Cardinalis confectis exinde ac sigillis eorum signatis plenius continetur. Nos igitur vestris supplicationibus inclinati quod super iis provide factum est, ratum et firmum habentes id auctoritate apostolica confirmamus et presentis scripti patrocinio communimus.

Nulli ergo hominum liceat hanc paginam nostre confirmationis infringere vel ei, ausu temerario, contraire. Si quis autem hoc attemptare presumpserit indignationem omnipotentis dei et beatorum Petri et Pauli apostolorum ejus se noverit incursurum.

Dat. Laterani III Id. Martii. Pontificatus nostri anno tertio.

(Colmar. Arch. du Haut-Rhin, fonds des Unterlinden.)

VII. — *Le cardinal Hugues, en vertu de l'autorité apostolique, replace les Dominicaines d'Allemagne sous le gouvernement du Provincial de l'Ordre en cette contrée.*

(10 FÉVRIER 1257)

Frater Hugo, miseratione divina, tituli sancte Sabine presbyter cardinalis, dilecto in Christo Priori provinciali fratrum predicatorum in Alemania salutem et sinceram in domino caritatem.

De florido orto ecclesie, rose quedam in Alemania prodiere, que sicut specie sua et pulchritudine alliciunt prope positos, ita etiam suavissimo odore suo attrahunt in remotis partibus constitutos.

Sane rosas istas esse dicimus sorores quasdam ordinis Sti Augustini quas olim in preclaro rosario roseo videlicet ordine vestro, felix ille plantaverat ortulanus pie recordationis dominus Innocentius papa quartus, statuens ut sub magisterio et doctrina venerabilis fratris, Magistri ipsius ordinis, ac prioris provincialis Theutoniæ qui pro tempore essent eedem sorores deberent de cetero permanere, sicut in ipsius litteris evidenter apparet. Verum licet predicte sorores priusquam tempus putationis veniret, a prefato rosario fuerint amputate per quamdam litteram ejusdem domini Innocentii priores suas litteras revocantem ; procurantibus hoc quibusdam fratribus dicti ordinis, idem tamen negocium postmodum ad devotam instantiam multorum

nobilium pro ipsis sororibus domino papæ supplicantium ex integro nobis fuit ab ipso domino papa commissum per suas litteras in hec verba :

« Innocentius eps servus servorum dei, dilecto filio Hugoni tituli sancte « Sabine presbytero cardinali, salutem et apostolicam benedictionem.

« Licet sorores ordinis fratrum predicatorum iamdudum incorporatas « personis eiusdem ordinis duxerimus commendandas pro eo tamen quod « postmodum personas ipsas ab hujusmodi onere absolvisse dicimur, eedem « sorores sicut accepimus magnum exinde sustinent detrimentum : quare « petebant a nobis ut ipsas eidem ordini commendare sicut prius, nonobs- « tante absolutione hujusmodi paterna sollicitudine curaremus.

« Quia vero tanquam expertus quid in hujusmodi casu expediat plenius « scire potes, discretioni tue de consilio fratrum nostrorum committimus et « nichilominus per apostolica tibi scripta mandamus, quantum super hoc, « diligenti deliberatione prehabita auctoritate nostra ordines et disponas « prout eidem ordini et predictarum sororum saluti videris expedire, non « obstantibus aliquibus indulgentiis, privilegiis seu litteris apostolicis gene- « ralibus vel specialibus sub quacumque forma verborum obtentis et « obtinendis, per que id impediri vel differri possit, et de quibus earumque « totis tenoribus plenam et expressam fieri oporteat in presentibus mentio- « nem. Contradictores per censuram ecclesiasticam appellatione postposita « compescendo. »

Nos itaque praefato rosario dictas rosas reinsere sic volentes quod tamen nullum ex hoc suis cultoribus videremur dispendium subinferre, prefatis magistro et priori provinciali Theutonie iterum tunc ad tempus sorores ipsas commisimus auctoritate eiusdem domini Innocentii sicut prius, quousque videlicet in eorum generali capitulo commissionem huiusmodi deliberatione previa admittendam voluntarie ducentur, vel etiam rationabiliter recusandam, ut si ipsi dicte commissioni nostre immo apostolice voluntarium preberent assensum, sororibus ipsis uberiorem gratiam faceremus.

Et quia magister et definitores generalis capituli proximo Parisiis celebrati sepedictas sorores in pace pristina reliquerunt, illas dumtaxat que per magistros ordinis vel per capitula generalia ad curam et gubernationem ordinis sunt assumpte paternam eis sollicitudinem adhibendo, ipsas eidem ordini auctoritate nobis specialiter in hac parte commissa reinserimus sicut ante, vobis districte mandantes, ac firmiter injungentes ut eas sub cura et gubernatione vestra et fratrum tenere de cetero non obstante dicta revocatoria littera debeatis juxta priorum ipsius domini Innocentii continentiam litterarum.

Dat. Rome, apud sanctam Sabinam, III idus februarii Pontificatus domini Alexandri pape IIII anno tertio.

(*Colmar. Arch. du Haut-Rhin, fonds des Unterlinden*). (1).

(1) Nous sommes redevables au R. P. François Balme des pièces provenant du fonds des Unterlinden de Colmar.

VIII. — *Le cardinal Hugues enjoint au Chapitre général de Florence de recevoir sous l'autorité de l'Ordre certains monastères de Sœurs dominicaines.*

(AVRIL 1257)

Karissimis in Christo Jhesu Mgro Ord. Frum Præd. et Diffinitoribus Generalis Capituli Florentiæ celebrati Fr. Hugo miseratione divina tituli Stæ Sabinæ Cardinalis salutem et augmentum gratiæ salutaris.

Noverit vestra cara fraternitas nos olim recepisse felicis recordationis Dni Innocentii PP. IV litteram sub hac forma : « Innocentius etc. Licet sorores Ordinis nostri. (Vide Bullar. Ordinis tom. VII, p. 32.) Datum Laterani IJ Kal. martii Pont. nostri anno XI. »

Nos igitur attendentes quod illas domos sororum quæ receptæ sunt auctoritate alicujus magistri vel Capituli Generalis ante commissionem seu mandatum apostolicum super hoc receptum a cura nostri Ordinis cum bona conscientia repellere non poteritis, auctoritate commissionis seu mandati prædicti ordinamus et volumus quod hujusmodi domus prædictæ, necnon et sororum de Hyvalia (?) et domus quas rex Hungariæ fecit, sint sub cura Ordinis nostri, ad curam aliarum, si que sint , volentes aliquatenus vos teneri. Valete in gracia Dni N. J. Xti. Dat. Rome feria.... post octavam Paschæ.

(*Arch. Général.*).

IX. — *Le cardinal Hugues répond à certaines difficultés que soulevait l'exécution des ordres adressés au Chapitre général de Florence.*

(6 FÉVRIER 1262)

Frater Hugo, miseratione divina tit. S. Sabinæ prbr. Cardinalis religiosis viris Humberto Mgro Ord. Fr. Pr. et Prioribus Provincialibus ejusdem Ordinis in quorum provinciis sunt aliqua monasteria mulierum sub cura fratrum salutem et sinceram in Dno caritatem.

Quoniam intelleximus quod ex commissione quorumdam monasteriorum mulierum facta vobis per nos auctoritate Dni PP. Innocentii IIIJ in hac parte nobis commissa, orta est dubietas apud aliquos de quibusdam monasteriis an sint sub cura Ordinis, Nos volentes hujus dubietatis scrupulum tollere, dignum duximus declarare per præsentes quod alias super hoc ordinavimus et quod iterum nunc super hoc ducimus ordinandum. Sciat igitur dilectio vestra quod Nos super isto negocio recepimus à Dno PP. Innocentio IIIJ litteras sub hac forma : « Innocentius..... Licet sorores etc.... Datum Late-« rani XII Kal mart. Pontif. nri anno XI ».

Porro post harum litterarum receptionem ordinavimus per nostras litteras, interveniente assensu vestri Magri et Diffinitorum cujusdam Cpti Glis quod illas domos mulierum quæ fuerant receptæ auctoritate alicujus Mgri vel Capituli

Glis ante commissionem seu mandatum Apostolicum super hoc receptum et quaedam alia quæ nominatim expressimus in nostris litteris iterum essent sub Ordinis cura, volentes ad alia vos teneri ; postmodum vero in Capitulo Generali Florentiæ celebrato cui interfuimus, consuluimus et rogavimus propter quasdam causas ut assentirent Diffinitores quod etiam alia monasteria quecumque fuerant aliunde sub Ordinis cura etsi non principio sui fuissent ab aliquo Magistro vel Capitulo recepta reciperentur iterum sub Ordinis cura Quod cum fuisset per tria capitula approbatum, dicuntur fratres ubique resumpsisse curam sororum quam alii habuerant, quamvis non inveniatur aliquod instrumentum per quod possit fieri fides quod Nos circa hujusmodi receptionem ultimam, aliquam aliam fecerimus commissionem præter preces et consilium supradicta. Proinde venisse in dubium, utrum hujusmodi monasteria quæ non fuerunt a principio suæ creationis auctoritate alicujus Magistri vel Capituli generalis recepta iterum sub cura Ordinis non essent, cum in prima ordinatione nostra supradicta non videamur functi fuisse officio supradictæ commissionis, et insuper postea nullam inveniamur in aliis commissionem fecisse. — Nos igitur volentes dubium omne circa hujusmodi amputare et conscientiis provideri, auctoritate Dni Papæ Urbani qui super his novam nobis fecit commissionem viva voce ordinamus per præsentes ut de monasteriis seu sororibus supra dictis de quibus est aliquod dubium utrum sint sub cura ordinis per ordinationes nostras supra dictas considerato statu et devotione ipsarum possitis recipere sub cura ordinis illa vel illas de quibus vobis videbitur expedire reservantes nobis nihilominus adhuc potestatem allias vel aliter ordinandi si vobis utile videbitur. Datum Viterbii nonis februarii pontificatus domini Urbani pape IV, anno primo.

(*Arch. général.*).

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS

Noms des religieux	Décès		Pages
Albert-Ernest de Pranck	1633	Vienne	688
Alexandre Francisci, évêque	16..	Forli	444
Alexis Solier	....	Madrid	177
Alonso Garcez	1580	Amérique	323
Alphonse de Montufar, archevêque	1569	Mexico	263
Alphonse de Ojeda	148.	Séville	763
Ambroise	1626	Mantoue	139
Ambroise Sansedoni	1286	Sienne	609
Anonymes polonais	12..	Cracovie	877
André Martinez	1577	Mexique	855
Angelico (Fra)	1455	Fiesole	486
Ange Paciucchelli	1661	Rome	394
Antoine Cordero	1649	Cordoue	604
Antoine Creus	1618	Valence	460
Antoine de Léon	1550	Jaen	286
Antoine Mazzoni	1660	Sicile	152
Antoine Rodriguez	1619	Lima	101
Antoine Soler	1559	Séville	587
Antonin Alvare	1660	Toulouse	444
Antonin Timmermans	1582	Anvers	767
Arnold Nylen, évêque	1603	Groningue	265
Arnold de Trèves	12..	Fribourg	543
Bernard Gérard	1291	Toulouse	704
Chérubin Malaspina, évêque	1667	Borgo-San-Sepolcro	396
Christophe de Milan	1484	Taggia	1

Claude Pleure	1687	Die	574
Conrad d'Alberstadt	1280	Allemagne	351
Corneille de Jonghe	1686	Taormina	772
Damien Zavalia, évêque	1404	Mondovi	687
David Mac-Kelly, archevêque	1253	Cashel	363
Dodon	12..	Frise	713
Dominique de l'Annonciation	1591	Mexico	373
Dominique Jansenboy	1647	Anvers	382
Dominique Mugnoz	1260	Ségovie	355
Dominique Pinto	1693	Philippines	589
Dominique de Sienne, archevêque	1270	Cologne	309
Edmond de Bourke	163.	Irlande	324
Enguérand Sugnard	1485	Paris	674
Étienne Gérard	1638	Grenoble	265
Etienne Ususmaris	1557	Rome	111
Ferdinand de Castillo	1593	Madrid	837
François de Arauxo	1664	Madrid	564
François Combefis	1679	Bordeaux	677
François le Gomériel	1675	Rennes	703
François de Pereda	1612	Madrid	178
François de Saint-Dominique	1660	Benfica	758
François de Toulouse	1260	Toulouse	371
Gabriel des Monts	1602	Valladolid	139
Galgano Pagliaresi, évêque	1348	Massa	563
Gui Furbity	1541	Montmélian	125
Guillaume de Valence	12..	Sicile	351
Guy	12..	Lyon	757
Guy de Regiolano	1394	Florence	709
Guy de Sully, archevêque	1281	Bourges	141
Henri Suso	1365	Constance	45
Hugues de Saint-Cher	1263	Orvieto	509
Hyacinthe d'Arcombat	1654	Chaumont	604
Hyacinthe Decaters	1634	Paris	42
Ignace Festini	1617	Rome	121
Jacques Nacchiante, évêque	1569	Chioggia	179
Jacques Quétif	1698	Paris	103
Jacques de Sainte-Catherine	1687	St-Paul.-T.-Châteaux	656

Jacques Uceta	1588	Mexico	265
Jacques Zati	1673	Florence	758
Jean	122.	Bologne	497
Jean	1233	Maroc	138
Jean-André Faure	1673	Montpellier	879
Jean David	1643	Irlande	588
Jean de Derlington, archevêque	1284	Londres	836
Jean Fernandez	1647	Lima	277
Jean-Jacques de Persin	1711	Toulouse	606
Jean Martinez ou de Saint-Dominique	1619	Japon	501
Jean de Mata	1635	Medina	470
Jean de Pistoie	1493	Viterbe	593
Jean Ramirez, évêque	1609	Guatémala	691
Jean de Robles	15..	Espagne	167
Jean de Svenkenfeld	1341	Prague	714
Jean de Veyrières	1301	Rodez	714
Jean de Victoria	1523	Séville	687
Jérôme Casanate	1700	Rome	92
Jérôme Henneguier	1712	Saint-Omer	366
Jérôme Negreyros	1636	Lima	103
Jérôme Vielmi, évêque	1582	Citta-Nova	325
Joseph Caldéron	164.	Oaxaca	819
Jourdain de Pise	1311	Plaisance	155
Laurent de Ballachi, évêque	1302	Rimini	837
Léonard Dati	1427	Florence	449
Léonard Hansen	1685	Rome	819
Lopez de Montoya	1593	Amérique	352
Louis Cacegas	1610	Portugal	702
Louis Muro	1636	Formose	436
Manuel de Moyla	1650	Madrid	178
Marc de Marcianisi	1616	Naples	399
Marc Plagese	1569	Naples	470
Martin d'Espinat	1599	Valladolid	427
Martyrs en Dalmatie	12..		279
Martyrs en Russie	1648		327
Mathias de Lierop	1621	Bois-le-Duc	309
Maurice de Hongrie	1336	Gever	567
Melchior Cano	1607	Piedrahita	841
Michel Bonelli	1598	Rome	823
Michel d'Espinola	1612	Pérou	120
Michel de Malespina	1631	Fiesole	365

Michel Massari	1610	Brescia	429
Munio de Zamora	1300	Rome	717
Nicolas de Ligny, évêque	1316	Toul	41
Nicolas de la Marre	1642	Antilles	16
Nicolas de Mauvoisin	1380	Metz	757
Nicolas Rosell	1362	Majorque	808
Nicolas Ruberic	1629	Montpellier	674
Olivier de Tréguier	1296	Bretagne	469
Paulin Bernardini	1713	Rome	367
Paul du Laurens	1625	Avignon	42
Paul Minerva	1645	Naples	266
Paul de Sainte-Marie	1648	Séville	603
Pierre de Baume	1344	Besançon	8
Pierre Bertano, évêque	1558	Fano	269
Pierre Bornet	1292	Limoges	151
Pierre de Coblentz	1432	Bâle	426
Pierre de Contreras	14..	Tolède	107
Pierre Divolé	1559	Paris	857
Pierre de Jérémie	1452	Palerme	289
Pierre Jouvauld	1637	Rennes	471
Pierre Labat	1670	Toulouse	855
Pierre de Lille	1585	Malines	286
Pierre Martyr Coma, évêque	1578	Elne	144
Pierre Martyr de Lugano	1557	Rome	138
Pierre Moreno	16..	Guadeloupe	839
Pierre Sauveterre	1301	Bordeaux	674
Pierre de Sotomajor	1567	Salamanque	364
Pierre Van den Bossche	1690	Malines	588
Pierre de Velasco	1647	Malaga	352
Réginald Sgambati	1648	Naples	43
Ristoro	1283	Florence	313
Roger Dymok	1390	Angleterre	854
Servais de Saint-Thomas	15..	Valladolid	285
Seyer	1280	Angleterre	41
Simon Balièvre	1622	Paris	732
Simon Croissant	1618	Moulins	276
Simon de Salazar	1650	Madrid	178
Sisto	1283	Florence	313

Thomas d'Aquin	1274	Fossa-Nuova	181
Thomas de Arteaga	1536	Madrid	178
Thomas du Buisson d'Aussonne	1625	Paris	427
Thomas Buoninsegni	1609	Florence	309
Thomas Donato, archevêque	1504	Venise	781
Thomas Le Paige	1658	Langres	393
Thomasello	1270	Pérouse	497
Thomas de Smicella	12..	Pouille	150
Toussaint Walter	1619	Maestricht	603
Venturin de Bergame	1346	Smyrne	783
Vincent Charles Seglier	1652	Paris	267
Wulfrand d'Abbeville, évêque	1311	Bethléem	118

Noms des Sœurs	Décès		Pages
Agnès Baldi	15..	Faenza	820
Agnès le Febvre	1633	Chalon-sur-Saône	180
Agnès de Mullenheim	1521	Strasbourg	123
Agnès de Ochsenstein	12..	Alsace	261
Alexis (Sœur Saint-)	1647	Langres	105
Alix de Tournon	1598	Prouille	140
Anonyme	12..	Suède	148
Angèle de Magarolo	16..	Barcelone	703
Anne Baptiste	15..	Portugal	703
Anne Bernardeau	1680	Paris	129
Anne de Béziers	1600	Béziers	715
Anne de la Croix	1604		778
Anne-Marie de Chazelles	1663	Saint-Etienne	881
Anne de Marlou	1625	Châlons	286
Anne de Montclar	1591	Avignon	413
Anne Rebours	1646	Semur	688
Anne de Saint-Dominique	1638	Toulouse	833
Anne de Sorbière	1582	Poissy	772
Anne de Zorn	1511	Strasbourg	32
Anne-Marie de Jésus Mazenod	1695	Saint-Etienne	105
Béatrix des Anges	1607	Toulouse	358
Béatrix des Roys	16..	Lisbonne	278
Bénédicte de Egenesheim	123.	Alsace	607
Bénédicte de Mulhausen	123.	Alsace	152
Bénigne de Saint-Dominique	1690	Langres	304

Catherine du Baptême	158.	Valladolid	353
Catherine Benavidès	1525	Valladolid	368
Catherine Hérault	1659	Dijon	325
Catherine des Roys	1609	Portugal	369
Catherine de Saint-Hyacinthe	1666	Toulouse	698
Cécile Baldi	15..	Faenza	820
Claire de Bellissent	1594	Prouille	277
Electa de la Palma	1670	Pise	124
Eléonore de Moraes	1398	Santarem	122
Elisabeth Stæglin	13..	Thoësz	96
Etienne de l'Incarnation	1664	Toul	559
Félicie Serignano	1655	Naples	581
Ferrande	1645	Montpellier	821
Françoise Dorothée	1623	Séville	337
Françoise de Jésus	1633	Aumale	321
Françoise Perez de Monzon	16..	Aragon	326
Françoise de Saint-Dominique	1640	Paris	287
Françoise de Saint-Dominique	1608	Valladolid	704
Gabrielle de la Trinité	1636	Castelsarrasin	153
Georgette Verrier	1681	Paris	669
Gertrude de Colmar	12..	Colmar	711
Guiomar de Sousa	1578	Santarem	288
Innocente Gozzadine	15..	Faenza	820
Isabeau de Beau-Marets	1684	Lille	762
Isabelle de Chillac	1621	Le Puy	466
Jeanne Boccarilli	1464	Alba	840
Jeanne Delattre	1669	Lille	278
Jeanne des Fontaines	1557	Lille	566
Jeanne Fournel	1611	Agen	396
Jeanne de la Gloire	....	Portugal	595
Jeanne de Gournay	1620	Metz	140
Jeanne-Marie Roussier	1646	Saint-Etienne	353
Jeanne de la Pierre de Serres	1694	Marseille	115
Jeanne de Sainte-Catherine	1690	Langres	304
Jeanne de Sainte-Marthe	1670	Toulouse	441
Jeanne de Saint-François	1650	Dinan	675
Jérôme	15..	Faenza	820
Jérôme de la Crèche	1598	Lisbonne	310

Jérôme de Vega	1500	Zamora	499
Justine de la Vue	1676	Saint-Etienne	599
Léocadie Galli	1648	Rome	278
Léonce de l'Assomption	1653	Lisbonne	123
Madeleine de Cruzet	1664	Toulouse	39
Madeleine de la Purification	1636	Paris	683
Mance Carrillo	1563	Ségovie	856
Magnance Chifflot	1650	Semur	881
Marguerite Croze	1662	Viviers	675
Marie de l'Amour de Dieu	1650	Dinan	473
Marianne de Jésus	1613	Lisbonne	759
Marie Crespo	15..	Majorque	782
Marie-Dieudonnée Buoni	15..	Prato	153
Marie de Horst	1530	Metz	179
Marie Hurtado	1611	Valladolid	447
Marie de Jésus	1669	Viviers	171
Marie de Luxembourg	1324	Montargis	122
Marie-Madeleine Copini	1472	Mantoue	282
Marie-Marguerite Dalfini	1589	Alba	848
Marie de Mendoza	1575	Santarem	875
Marie de la Purification	15..	Séville	324
Marie de la Rochefoucauld	1561	Poissy	428
Marie de Saint-Dominiqne	1633	Aumale	273
Marie du Saint-Esprit	1666	Bordeaux	59
Marie Villani	1670	Naples	746
Marine de Sarmiento	15..	Valladolid	267
Marthe Béraud	1673	Avignon	387
Mayor de Gusman	1563	Ségovie	820
Paule de la Paix	15..	Faenza	820
Philippe du Saint-Esprit	1617	Portugal	499
Raphaële Sassoli	1540	Florence	353
Sébastienne de Sainte-Marie	1642	Philippines	759
Sibylline Biscossi	1367	Pavie	475
Sigismonde	1400	Sicile	139
Simone Potin	1642	Châlons	397
Suzanne Boucher	1675	Aumale	44
Taddea	159.	Prato	311
Thérèse de la Croix	1674	Liège	813
Tomasa Nazi	1534	Prato	277
Violante de Silva	159.	Aveiro	43

TABLE DES MATIÈRES

Approbations V

1er Mars

Le B. Christophe, de Milan, fondateur du couvent de Taggia 1
Le V. Père Pierre de Baume ou de Palma, XVIIIe Maître général de l'Ordre 8
Le V. Père Nicolas de la Marre, missionnaire apostolique aux Antilles françaises 16
La V. Mère Anne de Zorn, première Prieure du couvent de Sainte-Marguerite et Sainte-Agnès, à Strasbourg 32
La V. Sœur Madeleine de Cruzet, professe de la Congrégation de Sainte-Catherine, du Tiers-Ordre, à Toulouse 39
Notices 41

2 Mars

Le B. Henri Suso, le Docteur extatique, profès du couvent de Constance 45
L'Eminentissime Cardinal Jérôme Casanate, insigne bienfaiteur de l'Ordre de Saint-Dominique 92
La V. Mère Elisabeth Stœglin, disciple du B. Henri Suso 96
Notices 101

3 Mars

Le V. Père de Contreras, profès du couvent de Sainte-Croix, de Ségovie 107
Le V. Père Etienne Ususmaris, XLVIe Maître général de l'Ordre 111
La V. Sœur Jeanne de la Pierre de Serres, du Tiers-Ordre, de Marseille 115
Notices 118

4 Mars

Le V. Père Gui Furbity, profès du couvent de Montmélian, en Savoie. 125
La V. Sœur Anne Bernardeau, du Tiers-Ordre, de la Congrégation de Saint-Jacques, à Paris. 129
Notices. 138

5 Mars

Le V. Père Guy de Sully, archevêque de Bourges, Patriarche et Primat d'Aquitaine. 141
Le V. Père Pierre Martyr Coma, évêque d'Elne, en Roussillon. 144
La V. Mère ***, Prieure d'un couvent de Suède. 148
Notices. 150

6 Mars

Le B. Jourdain de Pise, profès du couvent de Pise. 155
Le V. Père Jean de Robles, fondateur du couvent de Notre-Dame d'Atocha, à Madrid, et du couvent de Saint-Sébastien, en Biscaye. 167
La V. Sœur Marie de Jésus, converse au monastère de Viviers, sœur de la V. Mère Agnès de Langeac. 171
Notices. 177

7 Mars

Saint Thomas d'Aquin, Docteur angélique, et patron des Ecoles catholiques. 181
La V. Mère Agnès de Ochsenstein, professe du monastère des Unterlinden, Alsace. 261
Notices. 263

8 Mars

L'Eminentissime Père Pierre Bertano, évêque de Fano, et cardinal du titre des Saints Marcellin et Pierre. 269
La V. Mère Marie de Saint-Dominique, professe du monastère d'Aumale. 273
Notices. 276

9 Mars

Le Martyre de trente-deux religieux de l'Ordre, en Dalmatie. 279
La B. Marie-Madeleine Copini, professe du monastère de Saint-Vincent, à Mantoue. 282
Notices. 285

10 Mars

Le B. Pierre de Jérémie, de Palerme. 289
Les VV. Mères Bénigne de Saint-Dominique et Jeanne de Sainte-

Catherine, professes du monastère du Tiers-Ordre, à Langres... 304
Notices..... 309

11 Mars

Les VV. Frères Sisto et Ristoro, architectes, profès du couvent de Santa-Maria-Novella, à Florence..... 313
La V. Mère Françoise de Jésus, professe du monastère du Tiers-Ordre, à Aumale..... 321
Notices..... 323

12 Mars

Les VV. Martyrs de la Province de Saint-Hyacinthe, de Russie..... 327
La V. Mère Françoise Dorothée, fondatrice du monastère de Notre-Dame des Rois, à Séville..... 337
Notices..... 351

13 Mars

Le B. Dominique Mugnoz, de Ségovie..... 355
La V. Mère Béatrix des Anges, professe du monastère de Sainte-Catherine de Sienne, à Toulouse..... 358
Notices..... 363

14 Mars

Le B. François de Toulouse, Inquisiteur de la foi..... 371
Le V. Père Dominique de l'Annonciation, profès du couvent de Saint-Dominique, à Mexico, en Amérique..... 373
Le V. Père Dominique Jansenboy, profès du couvent d'Anvers, et missionnaire apostolique à Hambourg..... 382
La V. Sœur Marthe Béraud, professe du monastère de Sainte-Praxède d'Avignon..... 387
Notices..... 393

15 Mars

Le V. Père Marc de Marcianisi, l'un des fondateurs de la Congrégation de Sainte-Marie de la Santé..... 399
La V. Mère Anne de Monclar, principale restauratrice du monastère de Ste-Praxède d'Avignon..... 416
Notices..... 426

16 Mars

Le V. Père Michel Massari, profès du couvent de Saint-Dominique, de Brescia..... 429
Le V. Père Louis Muro, profès du couvent de Saint-Paul, de Valladolid, missionnaire et martyr, à Formose..... 436

La V. Sœur Jeanne de Sainte-Marthe, professe du monastère de Toulouse 441
Notices 444

17 Mars

Le V. Père Léonard Dati, XXVI[e] Maître général de l'Ordre, et légat apostolique 449
Le V. Père Antoine Creus, profès du couvent de Valence, et disciple de saint Louis Bertrand 460
La V. Mère Isabelle de Chillac, professe du monastère de Sainte-Catherine de Sienne, au Puy 466
Notices 469

18 Mars

La B. Sibylline Biscossi, du Tiers-Ordre, à Pavie, en Italie 475
Le B. Jean l'Angélique, vulgairement appelé Fra Angelico, profès du couvent de Fiesole 486
Notices 497

19 Mars

Le B. Jean Martinez ou de Saint-Dominique, martyr au Japon 501
Le B. Hugues de Saint-Cher, premier cardinal de l'Ordre des Frères-Prêcheurs 509
La V. Mère Etienne de l'Incarnation, l'une des fondatrices du monastère du Tiers-Ordre, à Toul, en Lorraine 559
Notices 563

20 Mars

Le B. Maurice de Hongrie, profès du couvent de Gever ou Javarin, Hongrie 567
Le V. Père Claude Pleure, restaurateur du couvent de Die 574
La V. Sœur Félicie Serignano, professe du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, à Naples 581
Notices 587

21 Mars

Le B. Jean de Pistoie, profès du couvent de Viterbe, en Italie 593
La V. Mère Jeanne de la Gloire, professe du monastère du « Corpus Christi », à Villanova-de-Porto, Portugal 595
La V. Mère Justine de la Vue, professe du monastère de Sainte-Catherine de Sienne, à Saint-Etienne en Forez 599
Notices 603

22 Mars

Le B. Ambroise Sansedoni, vulgairement appelé saint Ambroise de Sienne 609

Le dévot Frère Jacques de Sainte-Catherine, de la Congrégation du Saint-Sacrement 656
La vertueuse Sœur Georgette Verrier, veuve, du Tiers-Ordre, de la Congrégation du couvent du faubourg Saint-Germain, à Paris... 669
Notices 674

23 Mars

Le V. Père François Combefis, profès du couvent du Chapelet, à Bordeaux 677
La V. Sœur Madeleine de la Purification, professe du monastère de Saint-Thomas, à Paris 683
Notices 687

24 Mars

Le V. Père Jean Ramirez, évêque de Guatémala, en Amérique.... . 691
La V. Mère Catherine de Saint-Hyacinthe, professe du monastère de Toulouse 698
Notices 702

25 Mars

Le V. Père Bernard Gérard, Provincial de la Province de Provence.. 705
Le B. Guy de Regiolano, profès du couvent de Santa-Maria-Novella. 709
La V. Mère Gertrude de Colmar, au monastère des Unterlinden.... 711
Notices 713

26 Mars

Le V. Père Munio de Zamora VII[e] Maître général de l'Ordre, évêque de Palencia 717
Le très vertueux Frère Simon Balièvre, profès du couvent de l'Annonciation, à Paris 732
La V. Mère Marie Villani, fondatrice du monastère de Sainte-Marie-du-Divin-Amour, à Naples 746
Notices 757

27 Mars

Le V. Père Alphonse de Ojeda, profès du couvent de Saint-Paul, à Séville, et Inquisiteur de la foi 763
Le V. Père Antonin Timmermans, martyr du secret de la confession. 767
Le V. Père Corneille de Jonghe, profès du couvent d'Anvers 772
La V. Mère Anne de la Croix, novice au monastère de la Mère-de-Dieu, à Baëna en Espagne 778
Notices 780

28 Mars

Le B. Venturin de Bergame 783

Le V. Père Nicolas Rosell cardinal-prêtre du titre de Saint-Sixte.... 808
La V. Sœur Thérèse de la Croix, professe du monastère de Liège... 813
Notices..... 819

29 Mars

L'Emin. cardinal Michel Bonelli, neveu de Saint Pie V et profès du couvent de Sainte-Marie-sur-Minerve..... 823
La V. Mère Anne de Saint-Dominique, professe du monastère de Sainte-Catherine, de Toulouse..... 833
Notices..... 836

30 Mars

Le V. Père Melchior Cano, profès du couvent de Piedrahita, en Castille. 841
La V. Mère Marie-Marguerite Dalfini, professe du monastère d'Alba.. 848
Notices..... 854

31 Mars

Le V. Père Pierre Divolé, profès du couvent d'Auxerre..... 857
La V. Mère Marie de Mendoza, professe du monastère de Santarem.. 875
Notices..... 877

Appendice composé de documents inédits..... 883
Table alphabétique des noms..... 893

LYON, IMPRIMERIE X. JEVAIN, RUE SALA, 42-44.

4376

271.2
AN 74

Annee Dominicaine (Mars)
AUTHOR

TITLE